BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

1° Pour les *Sciences physiques* et *mathématiques* et les *Arts industriels:* MM. CH. DUPIN, GIRARD, NAVIER, de l'Institut; FERRY, FRANCOEUR, AD. GONDINET, A. MICHELOT, DE MONTGÉRY, MOREAU DE JONNÈS, QUÉTELET, T. RICHARD, WARDEN, etc.

2° Pour les *Sciences naturelles:* MM. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, de l'Institut; BORY DE SAINT-VINCENT, correspondant de l'Institut, MATHIEU BONAFOUS, de Turin; B. GAILLON, de Dieppe; V. JACQUEMONT, etc.

3° Pour les *Sciences médicales:* MM. BAILLY, DAMIRON, G.-T. DOIN, AMÉDÉE DUFAU, FOSSATI, GASC; GERSON, de Hambourg; GEORGET; LEGRAND; DE KIRCKHOFF, d'Anvers; RIGOLLOT fils, d'Amiens, etc.

4° Pour les *Sciences philosophiques et morales, politiques, géographiques et historiques:* MM. M. A. JULLIEN, de Paris, Fondateur-Directeur de la *Revue Encyclopédique*; ALEX. DE LA BORDE, JOMARD, de l'Institut, ARTAUD, M. AVENEL, BARBIÉ DU BOCAGE fils, BENJAMIN-CONSTANT, CHARLES COMTE, DEPPING, DUFAU, DUNOYER, GUIGNIAUT, GUIZOT, A. JAUBERT, ALEX. LAMETH, LANJUINAIS fils, P. LAMI, LESUEUR-MERLIN, MASSIAS, A. MÉTRAL, ALBERT MONTÉMONT, EUSÈBE SALVERTE, J.-B. SAY; SIMONDE DE SISMONDI, de Genève; WARNKOENIG, de Liége, etc. DUPIN aîné, BERVILLE, BOUCHENÉ-LEFER, CRIVELLI, CH. RENOUARD, TAILLANDIER, avocats, etc.

5° Pour la *Littérature française et étrangère*, la *Bibliographie*, l'*Archéologie* et les *Beaux-Arts:* MM. ANDRIEUX, AMAURY-DUVAL, ÉMERIC DAVID, LEMERCIER, DE SÉGUR, de l'Institut; Mme L.-Sw. BELLOC; MM. J.-P. BRÈS; BURNOUF fils, CHAUVET, CHÉNEDOLLÉ, de Liége; P.-A. COUPIN, FR. DEGEORGE, DUMERSAN; PH. GOLBÉRY, correspondant de l'Institut; LÉON HALÉVY, HEIBERG, HENRICHS, E. HÉREAU, AUGUSTE JULLIEN fils; BERNARD JULLIEN; KALVOS, de Zante, ADRIEN-LAFASGE, J.-V. LECLERC, LOÈVE-VEIMARS, A. MAHUL; D. P. MENDIBIL; MONNARD, de Lausanne; C. PAGANEL, H. PATIN, PONGERVILLE; DE REIF FENBERG, de Bruxelles; DE STASSART; FR. SALFI, M. SCHNINAS, SCHNITZLER, LÉON THIESSÉ, P. F. TISSOT, VILLENAVE, S. VISCONTI, etc.

A PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

RUE D'ENFER-S.-MICHEL, N° 18;

ARTHUS-BERTRAND, LIBRAIRE,

RUE HAUTE-FEUILLE, N° 23.

JUILLET 1827.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Depuis le mois de janvier 1819, il paraît, par année, douze cahiers de ce Recueil; chaque cahier, publié le 30 du mois, se compose d'environ 14 feuilles d'impression, et plus souvent de 15 ou 16.

On souscrit à Paris, au *Bureau central d'abonnement et d'expédition* indiqué sur le titre, et chez les libraires ci-après :

ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 23;
AU MUSÉE ENCYCLOPÉDIQUE, CHEZ BOSSANGE père, rue Richelieu, n° 60;
RENOUARD, rue de Tournon, n° 6;

Prix de la Souscription.

A Paris.	46 fr. pour un an;	26 fr. pour six mois.
Dans les départemens.	53	30
A l'étranger	60	34
En Angleterre.	75	42

Le montant de la souscription, envoyé par la poste, doit être adressé d'avance, FRANC DE PORT, ainsi que la correspondance, au *Directeur de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel, n°* 18. C'est à la même adresse qu'on devra envoyer les ouvrages de tout genre et les gravures qu'on voudra faire annoncer, ainsi que les articles dont on désirera l'insertion.

On peut aussi souscrire chez les Directeurs des postes et chez les principaux Libraires, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

Trois cahiers ou livraisons forment un volume. Chaque volume est terminé par une *Table des matières alphabétique et analytique*, qui éclaircit et facilite les recherches. Cette Table est toujours jointe au 1er cahier du volume suivant, à l'exception de la dernière Table de l'année, qui est expédiée isolément à tous ceux qui peuvent y avoir droit.

On souscrit, seulement à partir de deux époques, du 1er *janvier* ou du 1er *juillet* de chaque année, pour six mois, ou pour un an.

On trouve, AU BUREAU CENTRAL, *les collections des années* 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824 *et* 1825, au prix de 50 francs chacune.

Chaque année de la *Revue Encyclopédique* est indépendante des années qui précèdent, et forme une sorte d'*Annuaire scientifique et littéraire*, en 4 forts volumes in-8°, pour la période de tems inscrite sur le titre

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

S. 1000.

PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Jean Denis Lanjuinais.

Pair de France, Membre de l'Institut.

Né à Rennes le 12 Mars 1753
Mort à Paris, le 13 Janvier 1827

Lanjuinais

Revue Encyclopédique, Cahier de Juillet 1827
Lith. de Engelmann rue Louis le Grand N.° 27.

REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE ET LES BEAUX-ARTS;

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XXXV.

PARIS.

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18.

JUILLET 1827.

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE
ENCYCLOPEDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

Précis historique *sur l'état actuel de la* République argentine (Buenos-Ayres).

Il n'est peut-être aucun des nouveaux États Américains qui soit aussi peu connu en France que la *République Argentine*, quoique l'on compte déjà près de six mille Français dans la seule ville de Buenos-Ayres. Ils y sont attirés par les avantages que leur présente le pays, par l'excellence du climat, par la bonté des institutions, et par l'accueil qu'y reçoit tout homme honnête et industrieux. On a donc peine à s'expliquer pourquoi, jusque dans ces derniers tems, l'attention publique s'est si rarement portée sur le pays qui a ouvert la carrière de l'indépendance pour l'Amérique du sud, et qui a été le premier reconnu par les États-Unis et par l'Angleterre. La seule raison plausible de cette indifférence est l'absence de ces guerres longues et opiniâtres que la Colombie,

par exemple, a eu si long-tems à soutenir contre les Espagnols; car l'homme ne s'occupe guère que de ce qui l'émeut fortement, et nos habitudes, depuis trente ans surtout, nous ont fait préférer la gloire militaire à des gloires moins bruyantes et obtenues par des actions plus utiles à l'humanité. Ainsi, le nom de Bolivar a presque seul absorbé l'attention de l'Europe : puisse celui qui a obtenu le beau titre de *libérateur* ne point justifier les inquiétudes actuelles des amis de la liberté, mettre ses actes d'accord avec ses paroles, et mériter que la postérité ratifie le jugement de ceux qui se sont trop empressés de le placer à côté du grand et modeste Washington !

On a publié, l'année dernière, sous le titre d'*Esquisses historiques, politiques et statistiques de Buenos-Ayres et des autres Provinces-Unies du Rio de la Plata* (1), un ouvrage destiné à faire apprécier la situation de ces contrées lointaines, jusqu'ici trop peu connues. Les personnes curieuses de les étudier sous leurs divers rapports, trouveront, dans ce livre, les renseignemens les plus authentiques qu'il a été possible de réunir sur l'état moral, physique et politique du pays, sur la sage et brillante administration de M. *Bernardino* Rivadavia, sur les lois les plus importantes, et enfin sur la guerre actuelle entre Buenos-Ayres et le Brésil. Nous renverrons donc le lecteur aux *Esquisses*, et nous reprendrons ce qui concerne Buenos-Ayres, au moment où M. Bernardino Rivadavia a été nommé le premier président des Provinces-Unies de Rio de la Plata, dont le

(1) Paris, 1826; Ponthieu, libraire au Palais-Royal, galerie de bois; et Guiraudet, imprimeur-éditeur, rue Saint-Honoré, n° 315. 1 fort vol. in-8° de 556 pages, avec *carte*; prix, 7 fr.

nom doit être maintenant celui de *République Argentine.* Nous reproduirons, sous diverses formes, dans ce Recueil, le tableau comparé de la situation et des progrès de cette partie de l'Amérique méridionale que nous examinerons aussi quelquefois dans ses rapports avec les autres nouvelles républiques. Nos moyens de correspondance nous permettront de ne rien omettre d'important, et de ne rien dire que d'exact.

Avant que la guerre actuelle éclatât, la République de Buenos-Ayres était dans l'état le plus prospère. Son indépendance était reconnue par les deux premières puissances maritimes; elle entretenait des relations de bonne intelligence avec les autres États de l'Amérique, et des agens, plus ou moins avoués, dans d'autres contrées; elle recueillait avec sécurité les fruits de ses efforts, et jouissait des bienfaits de l'administration qui venait de finir. Les terres avaient beaucoup augmenté de valeur, proportionnellement au prix qu'elles avaient auparavant; des compagnies étrangères commençaient leurs opérations agricoles et industrielles; la population de la capitale avait augmenté de plus d'un tiers, malgré les pertes réitérées que la révolution lui avait fait éprouver; le commerce était tellement florissant que, pour citer un seul fait, d'après les documens officiels fournis au parlement d'Angleterre pour l'année 1825, le montant des marchandises anglaises importées dans la république de la Plata s'élevait à plus de 97 mille liv. sterl. au-delà des exportations du même pays pour les autres républiques de l'Amérique du sud, et les produits importés de Buenos-Ayres en Angleterre dépassaient de plus de moitié les importations des autres républiques. Le congrès s'était rassemblé, après un long isolement des provinces entre elles : il commençait à s'occuper du code fonda-

mental. Le gouvernement, persuadé que le concours des étrangers était nécessaire pour accroître la civilisation et la population du pays, avait encouragé l'émigration par une loi fort libérale, qui attirait déjà un grand nombre d'Européens. On allait créer un gouvernement central, pour étendre sur le pays entier la prospérité dont la province de Buenos-Ayres avait joui presque seule jusqu'alors; tout enfin permettait les plus belles espérances, lorsque la guerre vint tout arrêter, tout ajourner. Cette guerre a été mal jugée par la plupart de ceux qui en ont parlé, parce que sans doute quelques circonstances importantes n'étaient point venues à leur connaissance. Nous croyons devoir, par ce motif, nous arrêter un moment sur les causes et sur les raisons que les deux pays peuvent alléguer pour justifier les hostilités.

La province de Montevideo, ou Bande orientale, à cause de sa position par rapport à la Plata et à Buenos-Ayres, a de tout tems été disputée entre les rois d'Espagne et de Portugal. Elle est d'une grande importance, occupant un territoire dont l'étendue est égale à celle des deux tiers de la France, admirablement arrosé, très-favorable à la culture des céréales, et non moins propre aux pâturages. Le Portugal faisait surtout valoir en sa faveur que la Plata devait être une limite naturelle, comme si la province du Rio-Grande, qui termine le Brésil au sud, n'était point suffisamment pourvue de ces barrières naturelles, qui fournissent des prétextes si commodes à la politique. L'Espagne était forte du droit de premier occupant, qui avait toujours prévalu lors de la formation des colonies; de plus, elle avait fourni la première population de la province, et avait bâti Montevideo avec les ressources de Buenos-Ayres. En outre, à mesure que cette dernière

ville acquérait de l'importance, la possession de Montevideo devenait de plus en plus indispensable; car la Plata, malgré ses quarante lieues de largeur à son embouchure, n'a que deux passages étroits et difficiles, l'un au nord et l'autre au sud; et quelques navires suffiront toujours pour bloquer cet immense fleuve et pour empêcher tout commerce avec Buenos-Ayres. Aussi, l'Espagne n'accéda jamais aux prétentions du Portugal, qui fut enfin obligé d'y renoncer formellement. Tel était l'état des choses, lorsque la révolution éclata. Durant ses premières années, Artigas, qui s'était insurgé contre le gouvernement de Buenos-Ayres, sous le prétexte de fédéralisme, qui paraît devoir servir de moyen de ralliement à tous les factieux de ces pays, s'établit dans la Bande orientale, et la désola, en même tems qu'il inquiétait les possessions portugaises voisines. Jean VI, sous prétexte de garantir celles-ci de l'esprit de révolution, intervint dans la querelle d'Artigas avec Buenos-Ayres, et, réalisant alors une fable de La Fontaine, il fit occuper Montevideo par un corps nombreux de troupes, en déclarant toutefois qu'il le ferait retirer lorsque la tranquillité serait rétablie. Le gouvernement de Buenos-Ayres, qui avait d'autres ennemis à combattre, ne put alors que protester contre cette usurpation. Après le départ de Jean VI pour l'Europe, le général Lecor, homme plein de duplicité, organisa à Montevideo un congrès, formé d'employés à la solde du Brésil et de personnes gagnées, par lequel il fit solliciter la réunion de la province à l'Empire du Brésil. Don Pedro qui avait remplacé son père, accepta cet acte avec empressement, sans en examiner la validité. Tel est le titre de possession sur lequel il se fonde aujourd'hui. Mais cet acte obtenu par la ruse et la violence, de la part de personnes qui n'avaient pas de

pouvoirs effectifs pour légaliser la cession qu'ils avaient consentie, fut depuis révoqué par la libre représentation de la province : il ne peut donc plus avoir la moindre valeur, d'autant plus qu'il ne fut même jamais sanctionné dans le congrès du Brésil, et qu'il fut déclaré nul par les cortès de Lisbonne, en 1822.

Montevideo, supportant impatiemment le joug brésilien, sollicitait Buenos-Ayres et les provinces voisines de l'aider à s'en affranchir. Les sentimens étaient unanimes sur ce point à Buenos-Ayres, et l'occasion paraissait favorable, lors du premier soulèvement de la partie septentrionale du Brésil; mais le gouvernement de Buénos-Ayres crut qu'il y aurait une grande imprudence à s'engager seul dans une guerre contre un ennemi si supérieur en forces et en ressources de tout genre. Il résista donc au cri public, et pour gagner du tems, il envoya à Rio-Janeiro D. *Valentin* Gomez, qui resta près de deux années dans cette capitale, et la quitta enfin lorsqu'il vit qu'il n'y avait aucun moyen de terminer l'affaire par la voie des négociations. Le gouvernement de Buenos-Ayres attendait la réunion du congrès général, afin de les reprendre ou de commencer énergiquement la guerre, si ses réclamations n'étaient pas écoutées. Il y avait peu d'espoir à ce sujet; car Don Pedro, ne déguisant plus ses projets ambitieux, et augmentant chaque jour ses forces avec les soldats étrangers qu'il faisait venir comme de prétendus colons, manifestait même l'intention de réunir au Brésil de nouvelles provinces, telles que celles d'Entre-Rios et du Paraguay, dont le dictateur Francia avait resserré ses liens avec lui. Tout annonçait donc une guerre prochaine, lorsqu'au mois d'avril un officier montevidéen, le colonel Lavalleja, indigné de l'envahissement de sa patrie, partit de Buenos-Ayres avec trente-trois

compagnons de ses projets, pour la délivrer du joug brésilien. Cette audacieuse entreprise eut le succès le plus prompt. Lavalleja se réunit au colonel Fructuoso Rivera, qui venait de quitter le service du Brésil, et au bout de peu de jours, la campagne se souleva toute entière. Lavalleja se vit à la tête de quelques milliers de soldats, dont le nombre augmentait chaque jour par l'arrivée de citoyens déterminés à chasser les étrangers de leur territoire. Ce mouvement, auquel Buenos-Ayres n'avait pris aucune part, détermina le général Lecor à envoyer prisonniers à Rio-Janeiro un grand nombre des principaux citoyens de Montevideo et à désarmer les autres habitans. Il ne tarda pas à être bloqué par terre, après avoir reçu néanmoins un renfort de douze ou quinze cents hommes du Brésil. Pendant ce tems, les patriotes de la Bande orientale obtenaient de fréquens succès dans la campagne : un détachement de trois cents Brésiliens, ayant traversé la rivière Noire, et pénétré jusqu'à Elperdedo, fut attaqué et tellement dispersé par un nombre égal de troupes d'Orientalistes, que, quelques jours après l'action, vingt-sept hommes seulement avaient rejoint le corps principal. Ainsi tombèrent tous les prétextes dont le cabinet brésilien prétendait colorer son astucieuse politique. La question fut dès lors résolue par le succès des patriotes ; et, de toute la province, il ne resta bientôt plus à leurs ennemis que Montevideo et la colonie du Sacrement.

Un des premiers soins de Lavalleja fut d'établir un gouvernement provisoire et de faire convoquer une représentation nationale qui, une fois réunie dans la ville de Florida, déclara nuls et non avenus tous les actes d'incorporation, de reconnaissance et de sermens de fidélité arrachés aux habitans de la Bande orientale par le Portugal et le Brésil.

Ces événemens excitèrent une grande fermentation à Buenos-Ayres. Le gouvernement prit des mesures de précaution, et le congrès déclara qu'il était résolu de faire tous ses efforts et d'exiger du peuple les plus grands sacrifices pour la conservation de l'honneur et de la dignité de la nation.

Pendant que les habitans de la Bande orientale battaient les Brésiliens au *Rincon de las Gallinas* et à *Sarandi*, le congrès admettait dans son sein les députés de cette province. Après une démarche aussi solennelle, le gouvernement de Buénos-Ayres adressa à celui du Brésil une note dans laquelle il rappelait tout ce qui s'était passé auparavant, et, exposant les faits avec beaucoup de bonne foi et de franchise, il manifestait le désir que les affaires s'arrangeassent à l'amiable, et faisait dépendre le maintien de la paix de la détermination du Brésil. Cette dépêche n'obtint d'autre réponse qu'une déclaration de guerre de Don Pedro qui protesta même, dit-on, qu'il perdrait plutôt son trône que de consentir à rendre la Bande orientale. Buenos-Ayres répondit avec énergie à la déclaration de guerre; et, le 1er janvier 1826, le congrès, à l'unanimité, autorisa le pouvoir exécutif national à repousser l'agression du Brésil par tous les moyens légitimes.

Les hostilités pouvaient facilement être empêchées par l'Angleterre, qui même était dans une sorte d'obligation d'intervenir entre les deux pays, d'après une ancienne convention de lord Strangford. On ne peut comprendre pourquoi elle n'empêcha pas l'effusion du sang, qu'en se rappelant que depuis long-tems elle n'a cessé de convoiter la possession de Montevideo, et que peut être elle jugeait le moment favorable pour ses vues. Ce qui confirme cette opinion, c'est que Lord Ponsonby,

nommé ministre plénipotentiaire à Buenos-Ayres, ne fit qu'abuser le gouvernement par de vaines espérances et d'inutiles protestations. A son arrivée, il proposa la médiation de l'Angleterre, sous condition que le Brésil renoncerait à la possession de la Bande orientale, et que Buenos-Ayres paierait une indemnité. Le gouvernement républicain donna son assentiment, et s'en rapporta même à Lord Ponsonby pour la fixation de cette indemnité; mais le négociateur, qui n'agissait pas avec la même bonne foi, mit en avant de nouvelles conditions : il exigeait que Buenos-Ayres renonçât formellement à la Bande orientale. Cette demande fut rejetée avec une noble indignation par M. Bernardino Rivadavia qui venait d'être nommé président, dans le mois de février 1826. Sa nomination, faite à l'unanimité des suffrages, moins trois voix, dans le congrès, prouve la haute opinion dont il jouit parmi ses concitoyens, puisque les circonstances semblaient devoir faire préférer un militaire, et que l'on regarda cependant son élection comme le gage le plus assuré du succès de cette guerre importante.

Sa position était des plus critiques, lorsqu'il entra dans le gouvernement. On manquait à la fois de troupes, d'argent et de marine, et il fallait, au milieu d'une multitude d'embarras de tout genre, organiser le pays, en froissant beaucoup d'intérêts particuliers. L'activité et les talens du chef de l'état surent aplanir et surmonter peu à peu tous ces obstacles, quoique plusieurs des mesures les mieux combinées fussent quelquefois neutralisées par des circonstances imprévues, comme l'acquisition de l'escadre du Chili dont une seule corvette put arriver à Buenos-Ayres. Au bout de quelques mois, ses soins et ceux du général Alvear

eurent organisé l'armée régulière la plus belle et la plus nombreuse qu'ait encore eue l'Amérique du sud, tandis que le brave amiral Brown, à la tête de quelques faibles navires, empêcha l'ennemi, qui avait plus de 60 voiles, de tenter le bombardement qu'il projetait, et sortit victorieux de tous les engagemens qu'il soutint contre des forces infiniment supérieures. Pour remédier au besoin d'argent et à l'impossibilité de souscrire un emprunt en Angleterre, le gouvernement déclara que tous les paiemens se feraient jusqu'à la paix en obligations de la banque nationale, et pourvut de cette manière à d'énormes dépenses, quoique ce papier forcé perdît naturellement beaucoup de sa valeur. Après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, après avoir même inutilement proposé que les troupes des deux parties belligérantes se retirassent de la Bande orientale pour laisser les habitans maîtres de décider de leur sort, on résolut de pousser avec vigueur les hostilités. Le général Alvéar passa du ministère de la guerre au commandement de l'armée. Les intrigues brésiliennes avaient semé la division dans les troupes. Il fallut tout l'esprit conciliant du nouveau chef pour y étouffer la discorde, et peut-être la trahison; il y réussit heureument, et la résolution de D. Pedro de venir se mettre à la tête de son armée, fortifia les dispositions d'union que les circonstances rendaient si nécessaire. Le jeune Empereur avait l'intention d'opérer un débarquement sur la rive occidentale de Buénos-Ayres et d'attaquer la capitale avec toutes ses troupes, grossies de celles de Montevideo. Le péril était imminent; mais, loin de s'en effrayer, le peuple de Buenos-Ayres manifesta la plus grande énergie et le plus admirable esprit public, par un grand nombre d'enrôlemens volontaires et par d'a-

bondantes souscriptions patriotiques. Cet élan généreux avait été provoqué par la proclamation suivante:

« Citoyens, l'Empereur du Brésil est sorti de sa capitale, le 23 novembre dernier, apportant et amenant avec lui tout ce que ses ressources ont pu lui fournir. Il veut réduire la république au dernier degré de dégradation, en la forçant à abandonner la partie de son territoire qui est le point où commencent sa sûreté et sa richesse.

« Le gouvernement de la république n'a rien négligé pour éviter la guerre; il n'a rien omis pour la terminer d'une manière honorable et avec des garanties pour les deux pays; mais aucune raison n'a pu prévaloir, aucune influence n'a pu modérer l'obstination d'un prince dominé par la funeste passion des conquêtes. Il faut donc que la vigueur de la défense réponde à l'injustice de l'agression et à la dignité de la cause.

« Citoyens, jetez les yeux autour de vous; tout vous dit quels sont vos devoirs, vos besoins et vos périls. Vous avez acquis de la gloire; vous possédez des lois, des jouissances; vous avez acquis la liberté; vous vous êtes donné une patrie, vous savez combien elle vous a coûté; mais vous ne savez pas encore ce que valent tous ces biens, car vous ne les avez pas encore perdus.

« Citoyens, le sort vous a placés dans une alternative aussi pénible que glorieuse; mais le salut de la patrie est certainement dans votre union et dans votre énergie. Les braves de l'armée marchent à la rencontre de l'ennemi, et les vaillans orientaux ont déjà scellé de leur sang leur devise : *Liberté ou la mort.* Votre président remplira son devoir, et il commence à s'en acquitter avec toute la résolution que lui inspire la confiance qu'il a que tout *Argentin* remplira le sien. »

Bernardino Rivadavia. »

Mais D. Pedro était à peine arrivé à l'armée, qu'il s'effraya de ce qu'il avait osé tenter et qu'il revint précipitamment dans sa capitale où l'Impératrice, sa femme (princesse autrichienne), venait de mourir, en emportant les regrets du peuple. Le ministère brésilien fut renvoyé pour avoir conseillé à l'Empereur de faire la paix. Peu de tems après, le général Alvear entra dans le Rio-Grande, et après de longues marches forcées dans des déserts brûlans, il parvint à couper l'armée brésilienne. Long-tems elle refusa le combat; il fallut les manœuvres les plus habiles pour la forcer à l'accepter. Enfin, le 20 février 1827, l'armée républicaine remporta une victoire complète sur les bords de l'Ituzaingo, tandis que, le 9 février précédent, l'amiral Brown avait capturé ou détruit dans les eaux de l'Urugay toute l'escadre de petits bâtimens de l'ennemi, et avait ensuite forcé, le 24 février, l'escadre du blocus de fuir honteusement, après avoir éprouvé une perte assez considérable. Six jours après la victoire d'Ituzaingo, il ne restait qu'un tiers de l'armée brésilienne, et ces restes paraissaient dans l'intention de se réunir aux troupes républicaines; les Allemands, sur lesquels D. Pedro comptait le plus, s'étaient déjà rangés du côté d'Alvear, et la province de Rio-Grande, qui passait pour la plus dévouée à D. Pedro, paraissait disposée à tenter de se soustraire à son autorité.

Malgré tant de succès, le président D. Bernardino Rivadavia donna une preuve éclatante de son amour pour la paix et de sa modération, ainsi que de la bonne foi de la république argentine, en renouvelant, après la victoire, les mêmes propositions qu'il avait faites auparavant : « Par la même raison, a-t-il dit, que les plus grands revers m'auraient trouvé inflexible sur ce point,

je ne changerai pas davantage, malgré nos victoires, parce que nos propositions sont basées sur les principes qui doivent l'emporter sur les circonstances. » Politique magnanime et bien plus dans les intérêts de la république argentine et de l'Amérique entière que la réalisation même des plus brillantes espérances que permettait la victoire !

Dans une seconde NOTICE je ferai connaître la situation intérieure de la république argentine, sa nouvelle constitution et ses rapports avec les pays voisins.

VARAIGNE.

COUP-D'OEIL SUR LES PRINCIPALES INSTITUTIONS, SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES, DU ROYAUME DES PAYS-BAS.

L'ancienne HOLLANDE, déjà célèbre dans les fastes de l'histoire, par ses conquêtes sur un élément qui sans cesse la menace, par ses faits-d'armes maritimes, par ses découvertes et ses expéditions lointaines, par l'étendue de son commerce, par son industrie, par la libéralité et la bonne foi de ses habitans, par les grands hommes qu'elle a produits dans les diverses parties des connaissances humaines, ne se distingue pas moins par le nombre et la nature de ses Institutions scientifiques et littéraires. A la vérité, les bornes étroites de son ancien territoire, dont la population n'excède guère deux millions d'individus, presque tous adonnés à des carrières laborieuses, auraient pu lui fournir une excuse légitime, si elle n'avait pas atteint le même degré de perfectionnement littéraire que les autres peuples de l'Europe. Mais la Hollande a su toujours unir l'utile et l'agréable; et la liberté d'examen en matières politiques, théologiques, scientifiques et littéraires, y a fait éclore depuis long-tems un grand nombre d'associations, ou plutôt d'institutions qui sont surtout remarquables en ce qu'elles ont presque toutes été formées et maintenues sans subsides publics,

et seulement par les sacrifices que leurs fondateurs ou les membres associés se sont volontairement imposés.

La fin du dernier siècle a vu s'écrouler l'ancienne république, devenue ensuite la proie du conquérant qui avait usurpé le pouvoir en France. Mais un régime constitutionnel, réunissant, après plus de deux siècles de séparation, les Hollandais et les Belges sous le même sceptre, a donné un nouvel essor au nouveau royaume des Pays-Bas, pour continuer à marcher de pair avec les peuples voisins dans la noble carrière de la civilisation. Nous aimerons à faire connaître ses progrès, en indiquant avec soin à nos lecteurs les meilleurs ouvrages et les écrivains les plus recommandables dont pourra s'honorer la littérature nationale de ce pays. Nous commencerons par donner la nomenclature des principales Institutions relatives aux sciences, aux lettres et aux arts.

Six Universités contribuent à répandre les bienfaits de l'instruction dans le royaume des Pays-Bas; celle de *Louvain* est célèbre depuis plusieurs siècles; celle de *Leyde*, accordée à cette ville, pour récompenser les habitans de leur défense courageuse contre les Espagnols, en 1574, s'est rendue illustre par les savans distingués qu'elle a produits ou qu'elle a su appeler dans son sein; les Universités de *Liège*, de *Gand*, d'*Utrecht* et de *Groningue* ont également acquis des droits à l'estime et à la confiance des nationaux et des étrangers. On compte, de plus, dans les provinces septentrionales du royaume, *trois Athénées*, ou colléges supérieurs, qui n'ont rien de commun que le nom avec les Athénées de France et avec ceux des provinces méridionales. Les Athénées hollandais d'*Amsterdam*, de *Franeker* et de *Deventer* ressemblent, sous tous les rapports, aux Universités, si ce n'est qu'ils n'ont pas le droit de conférer le grade de docteur. Les Athénées de la partie méridionale du royaume, si nous exceptons celui de Bruxelles, qui a pris depuis peu une plus grande extension, ont quelque analogie avec les gymnases et les écoles latines de la Hollande.

Nous ne devons pas oublier la nouvelle Institution théologique fondée à Louvain, sous la dénomination de *collége phi-*

losophique. La direction donnée à cette grande école normale et spéciale, destinée à l'enseignement ecclésiastique, et mise en harmonie avec l'état actuel des lumières et les besoins d'une monarchie constitutionnelle, fait espérer les plus heureux résultats.

A la tête de tous les corps littéraires et scientifiques du royaume, se trouve l'*Institut royal des Pays-Bas*. L'organisation politique et républicaine de l'ancienne Hollande, divisée en provinces souveraines, n'avait jamais permis de créer une semblable institution; ou plutôt, la nécessité d'encourager et de récompenser les hommes d'un mérite supérieur, en leur conférant le titre de membres d'une corporation investie d'un caractère officiel, ne s'était pas encore fait sentir. L'honneur de cette création appartient à Louis Bonaparte, qui s'en occupa, peu après l'érection des Provinces-Unies en royaume de Hollande. Il adopta presque entièrement les règlemens, l'ordre et la division des travaux, les sections et classes de l'Institut de France. Après l'abdication de Louis, on obtint de Napoléon la conservation de cet établissement; et, à l'époque de la régénération politique de la Hollande et de la Belgique, le prince éclairé qui les gouverne conserva et protégea cette grande et belle institution. L'Institut des Pays-Bas, dont le siége est établi à Amsterdam, est divisé en quatre grandes sections, subdivisées elles-mêmes en classes, dont la première s'occupe des sciences exactes; la seconde, de la langue, de la littérature et de l'histoire nationales; la troisième, des langues savantes, de la philosophie, des antiquités et de l'histoire générale; la quatrième, des beaux-arts. Chaque section comprend environ trente ou quarante membres, élus à la pluralité des voix et au scrutin secret. Le Roi confirme leur élection. Tous les deux ans, chacune de ces sections tient une séance publique, dans laquelle elle propose et distribue des prix, et rend compte de ses travaux. L'Institut compte plusieurs illustres étrangers au nombre de ses correspondans et de ses associés. Les résultats avantageux de cette institution se font vivement sentir; l'honneur d'en être membre est hautement apprécié;

cependant, la coutume de se mettre soi-même sur les rangs des candidats n'est pas encore naturalisée dans le pays. Un sentiment délicat de justice et de convenance préside aux élections. Le choix des membres est presque toujours désigné par l'opinion publique, et la considération dont jouit l'Institut excite l'émulation et le zèle des savans, des littérateurs, et des artistes qui aspirent à être jugés tôt ou tard dignes d'en faire partie.

L'Académie royale des sciences et des belles-lettres de Bruxelles occupe le premier rang, après l'Institut. Le comte de Cobentzel la fonda en 1767; plus tard, elle fut confirmée par Marie-Thérèse; les événemens politiques lui firent entièrement interrompre ses travaux, en 1794, et ce ne fut qu'à la bienveillante sollicitude du Roi actuel que cette Académie dut son rétablissement, en 1816. Les sciences exactes, les belles-lettres et l'histoire nationale sont les objets de ses recherches. Elle propose des questions, décerne des médailles en or et en argent aux réponses les plus satisfaisantes, et publie des Mémoires, comme l'Institut et comme presque toutes les autres Sociétés savantes et littéraires du royaume.

La Société des sciences de Harlem est la plus ancienne des Sociétés savantes, dans les provinces septentrionales : elle est aussi la plus connue dans les pays étrangers. D'après le plan de son institution, elle doit embrasser toutes les connaissances humaines; néanmoins, elle s'occupe aujourd'hui plus spécialement des sciences, et surtout de physique, de chimie et d'économie politique. Elle possède une collection d'objets d'histoire naturelle, provenue des legs et des dons de ses membres. Ses Mémoires ont une grande célébrité; et ce fut elle qui, après un long et mûr examen de l'intéressant ouvrage de M. Koning sur l'invention de la typographie, célébra, en 1824, conjointement avec la ville de Harlem, le quatrième *jubilé* de cette découverte, en honorant solennellement la mémoire de *Laurent* Koster par une fête nationale, et en faisant graver une médaille dont l'inscription est aussi simple que vraie. La Société de Harlem compte un grand nombre de savans étrangers parmi ses membres.

La Société de littérature Néerlandaise, établie à Leyde, en 1766, et octroyée par les États de Hollande, en 1775, conserve, dans l'opinion des littérateurs hollandais, l'un des premiers rangs parmi les Sociétés savantes du royaume. La langue, l'éloquence, l'histoire et la poésie nationales l'occupent essentiellement. Elle choisit librement ses membres, propose et décerne des prix, et tient de tems en tems des séances publiques.

La Société Zéelandaise des sciences, de Middelbourg, comprend dans ses attributions toutes les parties des connaissances humaines, comme les Sociétés de Harlem et de Leyde : elle propose et décerne des prix et publie des Mémoires. Elle possède une collection de médailles, d'objets d'histoire naturelle et une bibliothèque. Cette Société jouit également d'une haute renommée.

La Société provinciale des sciences et arts d'Utrecht est constituée, à l'instar de celles dont nous venons de parler. Elle propose des prix et publie des Mémoires. Elle embrasse également tous les objets de l'entendement humain. Ce qui lui est propre, c'est qu'elle propose aussi des questions en latin, à résoudre dans la même langue. On sait, d'ailleurs, que la littérature ancienne continue à être traitée en Hollande avec un zèle, devenu rare en Europe, et que la Société d'Utrecht contribue à entretenir. Le Roi a bien voulu accepter le titre de *protecteur* de ces quatre Sociétés, qui sont, en conséquence, reconnues par le gouvernement, sans avoir cependant un caractère officiel, comme l'Institut et l'Académie royale de Bruxelles. Elles sont subdivisées en sections, comme ces établissemens, et il est pourvu à leur entretien par les cotisations volontaires de leurs directeurs ou de leurs membres.

Une cinquième Société, digne d'être citée parmi les grandes associations qui s'étendent au royaume entier, est *la Société Hollandaise des beaux-arts et des sciences*, autrefois connue sous le titre de *Société Batave de langue et de poésie*, titre qui lui convenait beaucoup mieux, puisqu'elle ne s'occupe ni de beaux-arts, ni de sciences, mais uniquement de littérature néerlandaise. Cette Société mérite une mention particulière :

elle a quatre ramifications, à Amsterdam, à Rotterdam, à Leyde et à La Haye, qui toutes aboutissent à un centre commun. Chacune de ces sections alterne annuellement pour la présidence; alors, la Société entière tient une assemblée générale dans la ville, qui préside, cette année. Comme toutes les autres Académies ou Sociétés du royaume, elle propose des questions, décerne des prix, et publie des Mémoires qui sont très-souvent d'un grand intérêt. Les hommes de lettres les plus distingués sont membres de cette association.

Toutes ces Sociétés enrichissent, chaque année, les bibliothèques de leurs Mémoires qui contiennent presque toujours des réponses à des questions épineuses de sciences et de philologie, et quelquefois des morceaux choisis d'éloquence et de poésie.

Une association qui l'emporte sur toutes les autres par ses vues philantropiques, et par la douce et bienfaisante lumière qu'elle répand dans les classes intermédiaires et inférieures, est la *Société d'utilité publique* (*Tot nut van 't Algemeen*). On ne peut lui comparer aucune autre Société en Europe. La première idée de sa fondation est due à un simple ministre des Mennonites de Monnickendam, qui en fixa le siège à Amsterdam, en 1787. Les idées nouvelles, qui commençaient à germer en Hollande, comme ailleurs, firent fermenter les esprits de classes inférieures; heureusement, le bon sens national sut leur donner une direction utile par la multiplication des bons écrits, appropriés aux besoins et mis à la portée des individus les moins pourvus d'instruction, et par le perfectionnement de l'enseignement élémentaire. Cette société eut un succès sans exemple. Quarante ans sont à peine écoulés depuis sa fondation, et déjà elle compte 170 sections dans le royaume et deux dans les Indes occidentales. Sur ce nombre, les provinces méridionales comptent treize établissemens fondés depuis 1815, et la seule province de Hollande en a 72. Le but de la Société d'utilité publique est de répandre des idées saines de religion et de morale, en propageant la tolérance religieuse et civile et des connaissances usuelles dans les classes pauvres, et sur-

tout parmi les enfans et les jeunes gens des deux sexes. A cet effet, elle publie des opuscules, des livres d'instruction primaire que l'on vend à très-bas prix, pour que toutes les familles, même pauvres, puissent s'en procurer. C'est à la même Société que l'on doit l'amélioration progressive de l'enseignement public. Depuis quelque tems, à l'instar de l'Angleterre, elle a formé des *caisses de réserve* (*Spaarbanken*) comme la caisse d'épargnes et de prévoyance, fondée à Paris par M. de La Rochefoucauld-Liancourt, où les artisans peuvent venir déposer les produits de leurs économies et conservent la faculté de retirer les fonds qu'ils ont versés, avec les intérêts échus, aussitôt qu'ils le désirent. Dernièrement, cette Société a nommé dans son sein une commission chargée de fonder une nouvelle école pour l'enseignement industriel, où l'application des mathématiques aux arts et aux métiers sera spécialement démontrée; on voit avec peine que les Israélites n'y sont point admis.

Nous devons citer encore : 1° la *Société Néerlandaise des sciences économiques et industrielles*, établie à Harlem, dont le but est d'encourager et de favoriser le commerce, l'agriculture, la pêche, les arts et les métiers par des récompenses et des secours; 2° la *Fondation Teylérienne*, dans la même ville, célèbre par sa grande machine électrique, sa bibliothèque et sa belle collection de dessins et de gravures. D'après les vœux du donateur, feu M. Teyler Van der Hulst, cette fondation, dirigée par des administrateurs, propose, tous les ans, des prix pour la solution de deux questions importantes : l'une relative à la liberté religieuse et politique; l'autre sur la physique, la poésie, l'histoire, l'art numismatique ou le dessin; ses Mémoires ont de la célébrité; 3° la Société de *Félix Meritis* à Amsterdam. Tous les voyageurs ont admiré le superbe édifice de cette Société; mais, ce qui est moins connu, c'est que cet édifice a été construit et que la Société a continué ses travaux, dans les tems les plus difficiles, sans le moindre concours du gouvernement, ni de la ville dont elle est un des ornemens. Elle doit son existence et sa conservation, non à de riches maisons de banque, ou bien à ce qu'on appelle le haut com-

merce ; mais aux négocians du second ordre, dignes représentans des anciennes vertus hollandaises. Pendant les longues soirées d'hiver, de nobles délassemens y sont offerts à l'esprit : chacune de ces soirées est alternativement consacrée aux sciences utiles, aux sciences exactes, à la littérature, à la poésie, au dessin et à la musique. Les concerts de *Félix Meritis* jouissent surtout d'une grande réputation. La Société possède une galerie de modèles en plâtre des meilleurs ouvrages de sculpture, une bibliothèque, un observatoire, une école de dessin d'après modèle, etc.; 4° plusieurs Sociétés de physique, telles que la *Société Batave de philosophie expérimentale*, à Rotterdam; la *Société de chirurgie*, à Amsterdam; le *Legs de Monnikhoff* dans la même ville; la *Société de physique et de chimie*, à Groningue; la *Société de médecine*, etc. à Hoorn, qui toutes publient des Mémoires; 5° la *Société littéraire de Concordia*, à Bruxelles; 6° la *Société littéraire et musicale de Liège*, connue par sa devise : *Utile dulci;* 7° la *Société royale de langue et de poésie nationales, de Bruges;* 8° la *Société physique et littéraire, Diligentiæ* de La Haye. Le roi est protecteur de ces quatre dernières associations; 9° la *Société de déclamation*, à Amsterdam, dont le but est de former des élèves pour le théâtre national, en leur facilitant l'étude de la langue et des connaissances élémentaires, nécessaires à l'exercice de l'art dramatique; 10° le *Musée de lecture à Amsterdam*, qui compte plus de quatre cents membres, et où l'on trouve, tous les mois, trente ou quarante ouvrages nouveaux en différentes langues, outre les ouvrages périodiques les plus marquans, hollandais, français, allemands et anglais; la *Société israélite pour l'utilité et la civilisation*, qui admet des membres honoraires parmi les chrétiens. Toutes ces institutions existent et se soutiennent par des souscriptions volontaires, sans aucun subside public.

Le Royaume des Pays-Bas, célèbre par ses écoles flamande et hollandaise, peut se glorifier de ses *Musées de tableaux*, à Amsterdam, à Anvers, à La Haye, à Bruxelles, etc. Le Roi a fondé, en outre, *deux Académies de beaux-arts*, dont l'une siége à Amsterdam, et l'autre à Anvers. Des expositions pu-

bliques de tableaux ont lieu, chaque année, tour à tour à La Haye ou à Amsterdam, et à Gand, à Anvers ou à Bruxelles. — Leyde possède un superbe cabinet d'histoire naturelle, dirigé par M. Temminck; Utrecht, la belle collection du professeur Bleuland; La Haye, une bibliothèque royale, une collection d'antiquités nationales, etc. La ville de Bruxelles, une *Société royale pour l'encouragement des beaux-arts*, et une *École de peinture, d'architecture et de sculpture*, sous le nom d'*Académie*, dans le genre de celles qui existent à Gand, La Haye, Bruges, etc.

Le Roi a ordonné depuis peu l'établissement de *quatre Conservatoires royaux de musique et de chant* dans les villes d'Amsterdam, de Bruxelles, de La Haye et de Liège, afin d'encourager l'étude de la musique et de former des sujets pour le théâtre lyrique national. Ces Conservatoires sont aux frais du gouvernement et des villes où ils sont établis.

Le goût du théâtre est moins vif et moins généralement répandu en Hollande, ou dans les provinces septentrionales, que dans d'autres pays. Néanmoins, depuis deux siècles, la ville d'Amsterdam possède un théâtre, entretenu et administré à ses frais, où l'on représente plusieurs excellens ouvrages hollandais, et de bonnes imitations des chefs-d'œuvre des théâtres français et allemand. La Hollande méridionale a également un théâtre, mais qui se borne presque exclusivement à la représentation de pièces en prose et traduites de l'allemand. Les autres provinces ont seulement, de tems à autre, des théâtres ambulans. Les provinces méridionales n'ont jusqu'ici aucun théâtre public où l'on fasse usage de la langue nationale. Le théâtre français de Bruxelles est subsidié par le Roi, qui encourage aussi les autres théâtres.

Tel est le rapide aperçu des Institutions et des Sociétés pour la culture des sciences, de la littérature et des beaux-arts, établies dans le royaume des Pays-Bas. Il serait difficile et presque impossible de donner ici l'énumération complète de toutes les Institutions philantropiques et de charité. Chaque province, chaque ville, chaque village même en compte dans

son sein, et nous nous bornerons à citer la *Société de bienfaisance*, fondatrice des *colonies agricoles*, dont la *Revue Encyclopédique* a déjà fait mention, et qui, dans leur genre, peuvent servir de modèle à tous les autres pays où l'on voudra fonder de semblables établissemens. Si l'on se représente enfin les peuples de ces contrées, surtout celui des provinces septentrionales, luttant sans cesse contre un élément qui lui dispute le sol sur lequel il habite, ne pouvant se livrer, sous un climat très-variable et souvent rigoureux, à ces doux loisirs qui font le charme des habitans du midi de l'Europe, et qui favorisent les poétiques inspirations et le culte des muses, condamné à de pénibles travaux hydrauliques, pour conserver ses fragiles demeures, livré à des entreprises lointaines et aux plus vastes combinaisons commerciales et industrielles, qui absorbent toutes ses facultés, on admirera plus encore cette activité infatigable dans la carrière des sciences, qui, sur un territoire peu étendu, se manifeste par tant de travaux honorables et de productions de tout genre, et qui assigne aux deux populations belge et batave, réunies en une seule famille, un rang distingué parmi les nations les plus industrieuses et les plus civilisées (1).

VAN 'S GRAVENWERT.

---

(1) En remerciant ici notre honorable correspondant, littérateur à la fois aimable, instruit et laborieux, traducteur d'Homère, et l'un des membres les plus estimés de l'Institut royal des Pays-Bas, qui a bien voulu rédiger pour notre recueil la *Notice* que l'on vient de lire, j'aime à confirmer son témoignage, qui pourrait être taxé d'une sorte de partialité en faveur de ses compatriotes, en déclarant que, dans le voyage que j'ai fait, l'année dernière (pendant les mois de septembre et d'octobre 1826), dans la *Belgique* et dans la *Hollande*, toutes les grandes villes où je me suis arrêté, et même plusieurs villes du second ordre et de simples villages (parmi lesquels je citerai surtout les beaux établissemens de M. COCKRIL, à Seraing, près Liége (fonderie de machines à vapeur et d'ouvrages en fer de tout genre), et de M. DEGORGE LEGRAND, à Hornu, près Mons (exploitation de mines de houille, et fonderie), sur lesquels je me propose de donner des Notices détaillées), m'ont offert le tableau, si doux

Notice biographique et littéraire *sur M. le Comte* Lanjuinais, *Pair de France, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).*

Les hommes qui unissent la générosité de l'âme à la fermeté du caractère et à l'activité de l'esprit, et dont les facultés morales et intellectuelles ont été heureusement développées par l'éducation qu'ils ont reçue, par les circonstances qu'ils ont traversées, par les obstacles même qu'ils ont dû combattre et qui ont servi à exercer et à fortifier leur énergie et leur vertu, apparaissent rarement sur la terre, et sont comme un prêt éphémère que le ciel nous accorde et que nous devons mettre

---

et si consolant pour un ami de l'humanité, d'une instruction primaire généralement répandue, et facilement accessible à toutes les classes de la société; d'une instruction publique, largement conçue et sagement libérale, qui tend chaque jour à s'étendre et à se perfectionner; d'une industrie active et bien dirigée qui crée partout des richesses, et qui s'unit à des habitudes de travail, d'ordre et d'économie, bases premières de la moralité privée et publique; enfin, d'une heureuse harmonie entre la nation et son gouvernement, qui s'attachent de concert à développer tous les moyens de prospérité propres au pays, et surtout d'un sentiment fécond de patriotisme et d'amour du bien public, et d'un *esprit d'association*, reproduit sous toutes les formes, qui animent et vivifient les différentes sphères dans lesquelles l'intelligence humaine peut déployer ses ressources et surpasser, par des découvertes utiles, par de nouvelles méthodes, par de meilleurs procédés, les résultats déjà obtenus. Chaque génération, par les influences réunies d'une bonne éducation, d'une législation fondée sur les principes de l'égalité et de la liberté, c'est-à-dire, de la justice, d'une administration qui respecte les droits des citoyens, doit devenir la continuation perfectionnée de la génération qui a précédé, au lieu d'en être la répétition monotone. Puisse notre belle France ne pas rester en arrière d'une nation voisine et amie qui lui offre des leçons et des exemples qu'elle doit recueillir et mettre à profit! Nos *Tables de civilisation comparée*, nous aimons à le répéter, sont une sorte d'*enseignement mutuel*, riche en instructions variées, à l'usage des peuples et des gouvernemens. M. A. J.

à profit. Quand la mort vient les frapper, quand le ciel vient reprendre et rappeler à lui ces êtres privilégiés, qu'il a, pour ainsi dire, destinés à servir de modèles à leurs semblables, nous devons recueillir religieusement les souvenirs de leur vie et consacrer leurs noms à la reconnaissance publique; car le récit de leurs actions est un germe fécond qui doit reproduire d'autres hommes animés des mêmes sentimens, et capables d'honorer aussi et de servir l'humanité.

Nos orages politiques et nos dissensions civiles ont vu sortir de leur sein quelques-uns de ces hommes à la fois dévoués au bien public, fidèles à leur conscience et à leur patrie, courageux pour résister aux méchans, toujours occupés à répandre d'utiles lumières ou à donner de nobles exemples. Nous aimons à rappeler ici les noms de Turgot, de Malesherbes, de Necker, de Monthyon, du vénérable pasteur Oberlin, du Ban de la Roche; de Boissy-d'Anglas, de La Rochefoucauld-Liancourt, qui doivent être cités à la tête de nos plus illustres citoyens, parce qu'ils furent en même tems bienfaiteurs des hommes.

Sur la liste honorable de ces hommes vertueux, ornemens de la France, et dont la mort est toujours un malheur public, nous pouvons inscrire avec confiance le nom de Lanjuinais. Ami de la liberté, ami de la justice; toujours animé des principes de la charité et de la tolérance dans sa vie publique et dans sa vie privée; doué d'une piété sincère, d'un patriotisme ardent, mais supérieur à l'esprit de parti; actif et infatigable pour le bien; distingué comme professeur dans nos écoles de droit, comme défenseur des libertés publiques dans nos assemblées nationales, comme publiciste profond, judicieux et éclairé, dans les rangs de nos écrivains politiques, comme savant laborieux dans nos académies, comme excellent époux, tendre père et ami fidèle, dans ses relations domestiques et sociales, il a mérité l'estime et les respects de ceux même qui n'ont point partagé ou qui ont combattu ses opinions; et la carrière qu'il a parcourue, au milieu de beaucoup de vicissitudes, de persécutions et de dangers, s'offre à nous remplie d'actions vertueuses et de bons ouvrages. Une Notice abrégée suffira pour les rap-

peler; et, lorsque nous payons un dernier tribut d'affection à l'un de nos plus zélés collaborateurs, qui voulut s'associer dès l'origine avec nous à la fondation de la *Revue Encyclopédique*, parce qu'il n'y vit pas seulement un ouvrage périodique consacré aux sciences et aux lettres, mais une grande et utile institution destinée à rapprocher par des communications mutuelles les hommes généreux et éclairés de tous les pays, nous acquittons aussi la dette de la patrie.

Lanjuinais (*Jean-Denis*), Comte et Pair de France, fils d'un avocat distingué du parlement de Rennes, né dans cette ville le 12 mars 1753, se fit remarquer, très-jeune encore, par une vie austère et laborieuse, par son application à l'étude des lois et par des succès prématurés. Il fut reçu, par dispense d'âge, successivement avocat en 1771, docteur en droit en 1772, et professeur de droit ecclésiastique en 1775, à la suite d'un long et brillant concours. En 1779, il fut élu, par chacun des trois ordres, l'un des conseils des États-généraux de Bretagne, et en 1789, nommé député au États-généraux par l'assemblée du tiers-état de la sénéchaussée de Rennes. Il avait rédigé le cahier qui contenait les vœux de cette assemblée, et dans lequel on trouvait la demande, formellement exprimée, d'une constitution monarchique et représentative. Membre de notre première assemblée nationale, il s'y montra, comme il l'a fait depuis dans d'autres législatures, l'ami sincère d'une sage liberté, et prit part aux délibérations les plus importantes. Attaché constamment à la religion catholique, il fut aussi zélé défenseur des libertés de l'église gallicane. Membre du comité ecclésiastique, il fut un des députés qui concoururent le plus à la constitution du clergé; et néanmoins, il avait voté contre le décret qui déclara sans exception tous les biens du clergé biens de l'état. Pendant qu'on délibérait sur la constitution, Mirabeau ayant demandé que les ministres fussent admis dans l'assemblée, sauf à décider par la suite s'ils pourraient en faire partie, Lanjuinais combattit vivement cette proposition, et fit décréter, au milieu des applaudissemens, que, pendant la session actuelle, aucun député ne pourrait entrer dans le ministère.

Après la session de l'Assemblée constituante, M. Lanjuinais fut nommé, à Rennes, professeur de droit constitutionnel, professeur de grammaire générale, et membre de la haute cour nationale; puis, député du département d'Ille-et-Vilaine à la Convention nationale, où il développa de nouveaux talens et une nouvelle énergie. Le 24 septembre 1792, il s'unit à son collègue Kersaint pour faire rendre un décret contre les provocateurs à l'assassinat; et le 5 novembre, il appuya la dénonciation de Louvet contre Robespierre. Lors de la mise en accusation du roi, il demanda qu'on laissât à ce prince les mêmes moyens de défense et d'appel qu'aux autres accusés. Le 26 décembre, il attaqua l'acte même d'accusation; le 16 janvier 1793, il vota la réclusion et le bannissement à la paix, en demandant que le jugement, quel qu'il fût, ne pût avoir force de loi que dans le cas où il réunirait les deux tiers des suffrages. Le 8 février suivant, malgré les menaces d'hommes armés de pistolets et de poignards, il s'opposa à ce qu'on rapportât le décret qui ordonnait des poursuites contre les auteurs des massacres de septembre. Il combattit en vain la création du tribunal révolutionnaire, et demanda qu'au moins ses attributions ne s'étendissent pas au-delà de la capitale. La veille du 31 mai, il dénonça Chabot et le reste du comité d'insurrection qui se réunissait dans la salle de l'archevêché de Paris. Dans cette même séance, il parla deux fois contre les arrestations arbitraires, dénoncées par des pétitions. A la seconde fois, le député Legendre, boucher de profession, lui cria d'une voix menaçante et avec un geste qui exprimait toute sa rage : *Descends, ou je vais t'assommer.* — Lanjuinais lui répond avec une froide ironie : *Fais décréter que je suis bœuf, et tu m'assommeras.* Revenu de la stupeur où l'avaient jeté ces paroles inattendues, Legendre vint, avec Chabot, se précipiter sur lui, en lui appliquant un pistolet sur la gorge pour le faire descendre de la tribune; d'autres députés, parmi lesquels se trouvaient Kervélegan, Peinières et Defermon, vinrent aussitôt à son secours, armés de pistolets, et le protégèrent contre ces forcenés; il demeura impassible, et continua son discours. Le même jour,

dans une fameuse procession en dehors de la salle, il fut constaté que cent mille hommes, commandés par Henriot, tenaient la Convention assiégée. Alors, les députés les plus intrépides perdirent courage, surtout quand ils virent des étrangers envahir leurs places, et prêts à délibérer avec eux. Presque tous les girondins avaient jugé à propos de s'absenter; Lanjuinais seul luttait encore. Barbaroux paraît, et le prêtre capucin Chabot l'insulte. Lanjuinais s'interrompit pour le reprendre en ces termes : On a vu dans l'antiquité *orner les victimes de fleurs et de bandelettes; mais le prêtre qui les immolait ne les insultait pas.* Il reprit ensuite son discours contre les conspirateurs qui voulaient mutiler la Convention. On y lit ces paroles remarquables : « Si j'ai montré jusqu'à présent quelque courage, je l'ai puisé dans mon ardent amour pour la patrie et pour la liberté. Je serai fidèle à ces sentimens, je l'espère, jusqu'au dernier souffle; ainsi, n'attendez point de suspension de ma part. Je ne puis pas me démettre, car je ne suis pas libre; vous ne l'êtes pas vous-mêmes pour accepter ma démission... » Cependant, à la fin du jour, un certain public ayant été introduit dans les rangs des députés, et le danger imminent ayant glacé les courages, dans ce même jour où, par délibération libre, l'innocence des députés accusés avait été proclamée, malgré une insurrection de près de cent mille individus en partie armés, il y eut une apparence de décret qui ordonna que Lanjuinais et plusieurs autres fussent gardés à vue chez eux. Lanjuinais eut le bonheur de s'échapper de la maison où il était gardé; ayant obtenu, par le moyen de ses amis, un passeport sous le nom de *Jean* Denis, maître d'école, il quitta Paris, se rendit à Caen, où il se réunit avec plusieurs députés proscrits comme lui, et trouva le moyen de gagner Rennes; il y resta caché dans sa propre maison, pendant dix-huit mois, et ne dut la conservation de ses jours qu'au dévoûment et au courage de son épouse et d'une servante, qui eussent été guillotinées sur le champ, si l'on eût découvert sa retraite. Ce dévoûment de *Madame* Lanjuinais, et de sa domestique *Julie*

Poirier, a été célébré par Legouvé, dans son poëme du *Mérite des femmes*.

Sept mois après la révolution du 9 thermidor (27 juillet 1794), Lanjuinais, réintégré dans ses fonctions de député, prit une part active aux conférences de la Mabilais, et contribua puissamment au traité de paix, signé avec les chefs royalistes de cette partie de la Bretagne. Rentré dans la Convention, le 8 mars 1795, il en fut bientôt nommé président. Fidèle à ses principes de justice et de modération, il plaida la cause des opprimés, et surtout celle des émigrés et des prêtres; il demanda et obtint la liberté des cultes et l'ouverture des églises. Dans les insurrections de prairial an III, et de vendémiaire an IV, il combattit avec force les agitateurs; mais il repoussa toutes les mesures violentes et extraordinaires proposées contre les vaincus, quelle que fût la bannière qu'ils eussent suivie. La Convention nationale ayant été remplacée par deux Conseils législatifs, 73 départemens le portèrent à la fois au Conseil des anciens, dont il fut secrétaire; il cessa, par le sort, de faire partie de cette assemblée, au mois de mai 1797. Après la révolution du 18 brumaire an VIII, il fut nommé deux fois candidat au sénat par le corps législatif, et nommé sénateur par le sénat, le 22 mars 1800. M. Lanjuinais se prononça contre le consulat à vie et contre l'établissement du gouvernement impérial. A l'époque où Napoléon, trahissant les principes de la révolution qu'il avait juré de respecter, rétablit la noblesse, Lanjuinais fut nommé comte de l'empire, et commandeur de l'ordre de la Légion-d'Honneur.

Après s'être opposé constamment aux décrets et aux mesures arbitraires que l'empereur imposait à la France, il vota, le 1er avril 1814, la déchéance de l'empereur et l'établissement d'un gouvernement provisoire, et concourut à la rédaction du projet de Constitution rédigé par le sénat: il fut nommé pair de France par le roi Louis XVIII, le 4 juin 1814. Pendant les cent jours, en 1815, il ne vota point l'acte additionnel; et néanmoins, les électeurs de Paris et ceux du département de Seine-et-Marne le choisirent membre de la Chambre des re-

présentans, dont il fut élu président, à la presque unanimité. Napoléon confirma ce choix. Nous rapporterons ce qui lui arriva à ce sujet ; c'est lui-même qui l'a raconté. Une lettre du grand chambellan annonça à M. Lanjuinais que l'empereur le recevrait. Mais celui-ci balançait encore, et voulait faire dépendre son approbation des réponses que le président élu ferait à certaines questions. Voici l'entretien qu'il eut avec Napoléon. — Napoléon : Eh bien ! monsieur, il ne s'agit plus de tergiverser, il faut répondre à mes questions. — Lanjuinais : Sire, avec la rapidité de l'éclair ; car je ne compose pas avec ma conscience.— Napoléon : Êtes-vous à moi ? — Lanjuinais : Je n'ai jamais été à personne ; je n'ai appartenu qu'à mon devoir. — Napoléon : Vous éludez. Me servirez-vous ? — Lanjuinais : Oui, sire, dans la ligne du devoir, vous avez la visibilité. — Napoléon : Mais, me haïssez-vous ?—Lanjuinais : J'ai le bonheur de ne haïr jamais personne ; j'ai toujours été bienveillant et bienfaisant, quand je l'ai pu, même envers ceux qui m'ont fait dix-huit mois *tuable à vue*. — Alors, l'Empereur tend les bras au président élu et l'embrasse ; depuis ce moment, les relations convenables à leurs positions respectives furent établies entre eux. M. Regnaud de Saint-Jean-d'Angely vint apporter à la Chambre des représentans la réponse à son message de la veille pour la présidence. C'était le procès-verbal original de la nomination de M. Lanjuinais, avec l'approbation de l'Empereur ainsi conçue : *J'accepte*, 5 *juin* 1815, Napoléon.

Après la seconde restauration, M. Lanjuinais fut conservé membre de la Chambre des pairs. Toujours juste envers les ministres du culte, comme il l'avait été dans le cours de la révolution, il s'opposa, autant qu'il le put, à ce que les prêtres mariés fussent privés de la pension qu'ils recevaient comme ecclésiastiques ; il s'opposa surtout avec persévérance à la suspension de la liberté individuelle et à celle de la presse.

Pendant les années 1815 et 1816, il combattit, avec un zèle qui ne s'est point démenti, toutes les propositions qui lui parurent contraires au système constitutionnel. Le 16 février 1819, il

s'opposa fortement à la prise en considération de la proposition de M. Barthélemy, relative au changement du mode d'élection. Enfin, jusqu'au jour où la mort est venue l'enlever à son pays, aux sciences et à sa famille, il n'a cessé de défendre avec énergie, et d'après l'inspiration de sa conscience, les libertés publiques. Deux jours encore avant d'être atteint de la fatale maladie à laquelle il a succombé, il s'occupait à prendre des notes pour composer le discours qu'il devait prononcer contre le nouveau projet de loi sur la presse.

M. le comte de Ségur a prononcé, dans la séance de la Chambre des pairs, du 1er mars 1827, un discours dans lequel il paie un dernier tribut d'estime et d'affection à la mémoire de son respectable ami. Il y peint M. Lanjuinais, « plus célèbre encore par sa constante vertu que par sa vaste érudition, vertu rigide, et dont aucun souffle de la calomnie n'a pu, n'a même essayé de ternir la pureté »;... « Homme éminemment de bonne foi : soit qu'il se trompât ou non, sans s'occuper de ce qui pouvait plaire aux différens partis, ou les choquer, et par cette bonne foi toujours respectable, même dans les écarts de son imagination, il exprimait, sans ménagement, toute opinion qui lui paraissait juste et conforme à l'intérêt général. » — « Ceux même dont il combattait les opinions rendaient hommage à la pureté de ses intentions, à cette verdeur de vieillesse qui étonnait la jeunesse la plus ardente, à cette franchise sans bornes qui ne lui permettait de contenir aucune de ses pensées, et qui donnait à ses discours, quelquefois impétueux, une empreinte d'originalité qui peignait fidèlement son caractère. Cette tête si vive était d'ailleurs toujours animée par une bonté de cœur inaltérable... »

Nous terminerons cette *Notice* par l'indication des ouvrages les plus remarquables que M. Lanjuinais a publiés.

Ouvrages politiques et religieux. 1° Rapport sur la nécessité de supprimer les dispenses de mariage et d'établir une forme purement civile pour constater l'état des personnes. Paris, 1791. In-8°. Réimprimé en 1815. — 2° Mémoire justificatif, imprimé dans la même année. — 3° Constitutions de la nation française,

précédées d'un Essai historique et politique sur la Charte. Paris, 1819. 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est regardé, par nos meilleurs publicistes, comme le plus important de ceux qu'a laissés M. Lanjuinais. — 4° Notice sur la Dissertation de M. Baradère concernant l'usure. Pau, 1817. In-8°. — 5° Appréciation du projet relatif aux trois concordats. Paris, décembre 1817. Cet ouvrage parut fixer l'opinion, et eut cinq éditions consécutives. — 6° Du Conseil d'état et de sa compétence, contre l'article 6 de la loi sur les élections du 5 février 1817. — 7° Des Officialités anciennes et nouvelles (contre le projet de rétablir les officialités). — 8° De l'organisation municipale en France, en société avec M. Kératry. — 9° Histoire abrégée de l'inquisition religieuse en France. — 10° Vues politiques sur les changemens à faire à la Constitution d'Espagne. Deuxième édition, 1821. — 11° Tableau général de l'état politique intérieur de de la France depuis 1814, et de l'Angleterre depuis 1716. Paris, 1824. In-8° de 54 p. — 12° Discours sur le projet de loi relatif au renouvellement intégral et septennal de la Chambre des députés. Paris, mai 1824. — 13° Discours contre un article du projet de loi de timbre et d'enregistrement, avec des réflexions sur le nouveau projet de loi relatif aux maisons religieuses de femmes. Juin 1824. — 14° Discours sur le projet de loi relatif aux congrégations religieuses de femmes. Février 1825. — 15° Discours contre le projet de rétablir et d'aggraver les priviléges d'aînesse, de masculinité, de substitution. Paris, 1826, etc. — M. Lanjuinais est encore auteur de plusieurs articles très-remarquables insérés tant dans la nouvelle *Encyclopédie moderne*, dont M. Courtin est éditeur, que dans la *Revue Encyclopédique*.

Ouvrages relatifs aux sciences, à la grammaire et aux langues orientales.

La France perd encore dans M. Lanjuinais un savant distingué dans les belles-lettres, la grammaire générale, et surtout dans les langues orientales dont il faisait son étude principale, après celle du droit public (1). Voici les titres de quelques-uns

(1) M. Lanjuinais avait été nommé membre de l'Institut (3e classe,

de ses ouvrages dans ces différens genres : 1° Histoire naturelle de la parole, par Court de Gébelin, avec un Discours préliminaire sur l'histoire de la Grammaire générale, et des notes. Paris, 1806. 1 vol. in-8°. — 2° Notices biographiques sur Christophe Colomb, Antoine Arnaud, Pierre Nicolo et Jacques Necker. Paris, 1823. In-8°. — 3° Extraits de la grammaire slave de la Carniole du Mithridate d'Adelung. — 4° La religion des Indous, selon les Vedah, ou Analyse de l'Oupnek'hat, publié par Anquetil Duperron, en 1802. 2 vol. in-4°. Il se préparait à donner une nouvelle édition de cet ouvrage, très-estimé par les orientalistes.

M. Lanjuinais laisse inédite une Dissertation savante sur l'édit de Pistes; il comptait la lire dans l'Académie des belles-lettres. Elle sera imprimée dans ses œuvres, que ses enfans se proposent de publier (1).

M. A. Jullien, *de Paris.*

---

aujourd'hui *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*), le 16 décembre 1808, en remplacement de Bitaubé. Il était aussi membre de la *Société philosophique de Philadelphie*, et de la *Société asiatique de Paris.*

(1) Tous les faits contenus dans cette *Notice* nous ont été communiqués par le fils aîné de M. Lanjuinais, qui lui succède dans la Chambre des Pairs, où il sera le digne héritier de son nom et de ses vertus publiques, et qui veut bien aussi continuer à prendre part à la rédaction de notre recueil que M. Lanjuinais père affectionnait comme une grande entreprise philosophique et philantropique, dont il a été l'un des premiers et des plus zélés collaborateurs, et auquel il a fourni beaucoup d'analyses et d'autres articles d'un grand intérêt.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

MEMORIE DELLA REALE ACADEMIA DELLE SCIENZE DI TORINO. — *Mémoires de l'Académie royale des sciences de Turin*, TOME XXX (1).

Ce volume commence, suivant l'usage, par une *Notice sur les travaux de l'Académie dans le cours de l'année* 1825. Les arts, l'industrie et l'action du gouvernement sur leurs progrès ont principalement occupé cette compagnie savante, parce qu'elle a été souvent consultée par l'administration publique. Au moyen de cet heureux accord entre la puissance et le savoir, on obtiendra tôt ou tard une solution complète du grand problème des brevets d'invention et d'importation, des priviléges, de ce qui tend à favoriser quelques industries aux dépens de plusieurs autres. On pense bien que, sur presque tous les points, l'Académie de Turin est d'accord avec les doctrines les plus estimées en économie politique. On lui sait gré d'avoir écarté des prétentions à des priviléges exclusifs pour des procédés répandus dans presque toute l'Europe, et publiés dans plusieurs ouvrages, et l'on s'étonne que, même en Italie, l'établissement de bateaux à vapeur ne soit pas encore tombé dans le domaine commun. L'Académie a trouvé plus d'une occasion d'encourager par ses éloges des entreprises utiles, ou d'heureuses conceptions du génie des machines. On remarque avec satisfaction les efforts industriels du nord de l'Italie, et la sagesse de l'administration qui les dirige. Les arts mécani-

(1) Turin, 1826; imprimerie royale. In-4° de 615 pages et 7 planches.

ques s'y développent et s'étendent; ils sont le sujet de plusieurs écrits très-dignes d'estime : bientôt, ils feront sentir l'influence qu'ils auront exercée sur les mœurs, les opinions, la société tout entière et la prospérité publique, dans un pays si bien disposé par la nature pour que l'homme y mette à profit tous les dons qu'elle lui prodigue.

L'éloge de M. Vassalli-Eandi, prononcé par M. Carena, est déjà connu de nos lecteurs par une très-courte mention que nous en avons faite (t. xxxi, p. 274). Un savant aussi illustre ne peut être loué plus dignement que par l'un de ses pairs, ou par l'analyse de ses ouvrages : mais ceux de Vassalli-Eandi sont en si grand nombre, que, pour en donner une connaissance même superficielle, il faudrait au moins un volume. Les Recueils de l'Académie de Turin fourniraient seuls une trentaine de Mémoires sur différens sujets, outre les Notices que le même savant a fait insérer dans plusieurs autres collections académiques et dans quelques ouvrages périodiques. On devrait aussi faire mention de ses travaux comme secrétaire de l'Académie, fonction que M. Carena remplit aujourd'hui. Les écrits de Vassalli sur la physique, et principalement sur l'électricité, les aurores boréales et les bolides, contiennent l'histoire complète de cette partie de la science, dans l'intervalle de quarante ans, où elle s'est enrichie de découvertes si grandes et si fécondes. Les recherches météorologiques du laborieux physicien sont consignées dans les mémoires qu'il a remis aux diverses compagnies savantes dont il était membre, ou qu'il a fait imprimer à part. Mais, c'est à l'agriculture qu'il consacra la plus précieuse partie de son tems, la maturité de ses connaissances et de toutes ses facultés intellectuelles, et le plus grand nombre de mémoires, depuis 1791 jusqu'à la fin de sa carrière. L'éloge du savant le plus illustre serait imparfait, si l'homme ne s'y montrait pas aussi digne d'estime que ses ouvrages : Vassalli avait commencé de bonne heure à se concilier l'affection des hommes de bien; sa vie tout entière lui attacha des amis sincères, et prolongera les regrets de sa perte. M. Carena rapporte l'expression laconique

de M. le comte Balbo, président de l'Académie, en parlant de la mort de Vassalli :

> Multis ille bonis flebilis occidit,
> Nulli flebilior quàm *mihi*.....
>
> Hor.

Vassalli avait consacré sa reconnaissance envers son oncle Eandi qui lui avait tenu lieu de père, et qui lui servit de guide dans la carrière des sciences : l'un de ses neveux dont il fut aussi le bienfaiteur, M. Berutti, préfet du Collége royal de médecine, a voulu perpétuer la mémoire de son illustre instituteur; il a publié en 1825 un *Essai sur la vie et les écrits de Vassalli-Eandi.*

Ce volume contient vingt Mémoires. La *Classe des sciences physiques et mathématiques* en a fourni dix, et les autres sont la contribution de la *classe des sciences morales, historiques et philologiques.* Il sera désormais inutile d'exprimer notre regret de ne pouvoir donner à nos lecteurs que des notions trop succinctes de ces mémoires, dont plusieurs, en raison de leur étendue et des différens aspects sous lesquels le sujet est envisagé, sont véritablement des *Traités.* Telle est la dure condition des critiques, réduits souvent à se presser lorsqu'ils voudraient s'arrêter sur un objet digne d'attention, et condamnés à faire péniblement l'énumération des défauts d'un mauvais ouvrage dont les lecteurs font justice après en avoir parcouru quelques lignes.

Un seul mémoire de mathématiques pures est l'ouvrage de M. *Geminiano* Poletti. Nous avons déjà remarqué que l'Académie de Turin insère volontiers dans son recueil les productions qui lui sont présentées, et qui seront des titres pour être admis au nombre de ses membres. M. Poletti expose une *Nouvelle méthode pour trouver les racines imaginaires des équations numériques.* Il commence par examiner ce que l'on avait fait précédemment pour résoudre ces questions, et il arrive aux résultats suivans : « 1° La méthode de *Lagrange* est quelquefois en défaut, et donne, pour les racines imaginaires des équations,

des valeurs fort éloignées de la vérité; 2° la méthode d'*Euler* est encore moins sûre, exige des tâtonnemens laborieux et souvent inutiles; 3° M. *Legendre*, en suivant une marche peu différente de celle d'Euler, approche cependant beaucoup plus de la vérité; mais sa manière de procéder n'est pas encore satisfaisante, et donne lieu à plusieurs objections; 4° *Budan* ne réussit que dans un cas particulier, tous les autres lui échappent. La nature de notre recueil ne nous permet pas de suivre M. Poletti dans ses calculs analytiques, où tout est nécessaire, et non susceptible de réduction. Il semble que sa méthode laisse encore quelque chose à désirer, et que l'on ne peut affirmer, dans tous les cas, que ses approximations donnent en effet des valeurs moins éloignées de la vérité. Ce soupçon même est un motif pour que les géomètres lisent le Mémoire de M. Poletti avec l'attention qu'exigent ces matières où le paralogisme est très-voisin du raisonnement, où des idées obscures par elles-mêmes ne peuvent être exprimées que très-difficilement par la langue correcte de l'analyse mathématique.

Nous avons déjà rendu compte des *expériences sur la propagation du remous*, par M. Bidone (t. xxvii, p. 788). M. le chevalier Avogadro entreprend de *comparer la densité des corps solides et liquides avec la grosseur de leurs molécules, et avec leurs nombres affinitaires*, et publie un premier mémoire sur cette question de physique générale. Les lecteurs devront se rappeler le mémoire du même académicien *sur les masses des molécules*, et la définition qu'il a donnée des *nombres affinitaires*; c'est ainsi qu'il désigne l'expression numérique des rapports entre les affinités du calorique pour les corps de nature différente. L'auteur s'occupe d'abord de la *loi de densité des corps solides*. Il observe que, pour un corps quelconque, la densité est en raison directe de la masse de ses molécules, et en raison inverse du cube de la distance entre les centres de ces mêmes molécules. Il semble que la notion de *densité* devait être appliquée aux molécules aussi bien qu'aux corps dont elles sont les matériaux; car on ne peut admettre que leurs élémens constitutifs sont en contact immédiat, ce qui les rendrait absolument insé-

parables. Il y a donc aussi une *porosité des atomes*, en prenant ce dernier mot dans l'acception qu'on lui donne aujourd'hui.

La formule de M. Avogadro n'a qu'un seul terme, et il serait difficile de concevoir comment elle pourrait en avoir plus d'un. L'auteur y introduit deux arbitraires dont il détermine la valeur par approximation, d'après un nombre suffisant de faits connus. Mais, comme ces arbitraires doivent être des nombres entiers, ou des fractions très-simples, les valeurs approchées, fournies par le calcul, ne servent qu'à indiquer ces nombres ou ces fractions. Le résultat de ces recherches amène cette conclusion remarquable, que, dans certains corps (les métaux ductiles, par exemple), la densité est proportionnelle à la masse des molécules divisée par le carré du *nombre affinitaire*. L'auteur vérifie son hypothèse et sa formule, en les appliquant aux corps solides regardés comme simples. Ces applications introduisent dans le calcul et dans le raisonnement de nouvelles suppositions dont il serait à désirer que les recherches théoriques ne fussent point embarrassées. Ainsi, en admettant que les molécules dont la masse est regardée comme déterminée par la nature même des corps est celle des *molécules gazeuses*, M. Avogadro suppose que pour former des *molécules solides*, il faut multiplier les premières par une puissance du nombre 2, ou tout au moins par un nombre pair. Cependant, ni la géométrie ni la mécanique ne désavouent les assemblages de nombre impairs. 3 molécules, par exemple, peuvent satisfaire aux conditions d'un équilibre stable : le nombre 5 jouit aussi de la même propriété. L'auteur ne s'est-il pas renfermé dans un cercle trop étroit? Si son hypothèse n'embrasse point la généralité, ou pour mieux dire l'universalité des faits analogues, elle n'a plus les caractères d'une théorie.

M. Avogadro termine son mémoire par des considérations générales sur la loi des densités, et la nature de la formule qui représente cette loi. Il ne dissimule point les objections qu'on peut lui faire; il ne regarde point sa doctrine comme une théorie démontrée. D'ailleurs, un second mémoire doit compléter l'exposition de cette doctrine, et la soumettre au jugement des physiciens.

MM. Royer et Dumas ont proposé une règle plus simple, en apparence, pour calculer la densité des corps solides (*Journal de Physique*, cahier de juin 1821). M. Avogadro fait voir que cette règle se réduit à l'hypothèse que « la densité est proportionnelle à la masse moléculaire, ou à une partie aliquote de cette masse. » Il pense que ce procédé de calcul n'est pas suffisamment établi par les observations auxquelles MM. Royer et Dumas l'ont appliqué : il voudrait que le choix de l'unité à laquelle on compare le volume des atomes ne fût pas entièrement arbitraire; il pense que, si le choix de cette unité n'est point assujéti à quelques conditions, on pourra toujours en trouver une qui soumette à une loi commune des faits, quels qu'ils soient, vrais ou faux, bien ou mal observés. Dans les cas simples, la mesure des effets doit conduire à la découverte de la loi unique à laquelle ils sont soumis : mais, lorsque plusieurs causes agissent simultanément, les méthodes de calcul ne peuvent servir qu'à vérifier une théorie, et ne la justifient point si l'analyse des causes est incomplète, et si la loi que chacune suit dans son action n'est pas connue d'avance.

MM. les professeurs Michelotti et Giobert ont rédigé en commun un Mémoire sur l'électricité qui se manifeste lorsque le platine spongieux est mis en contact avec le gaz hydrogène, et détermine la combinaison de ce fluide avec l'oxigène à une température inférieure à celle de la combustion. Ils ont observé que si la masse du platine est un peu grande, si elle excède le poids de trois grammes, les signes d'électricité disparaissent totalement; si, au contraire, on n'emploie que quelques décigrammes de ce métal, les pailles d'un électroscope très-sensible demeurent écartées pendant tout le tems de l'expérience. Les observateurs conjecturent que, dans le cas où le métal est en excès par rapport à l'hydrogène, la partie de sa masse qui n'agit pas chimiquement se comporte comme conducteur, et décharge continuellement l'électroscope. D'ailleurs, dans ce cas, les vapeurs de l'eau formée par la combinaison de l'hydrogène sont très-abondantes, et absorbent aussi l'électricité à mesure qu'elle se développe.

On doit à M. le professeur Rossi des Mémoires d'un très-grand intérêt. Nous commencerons par celui qui ne sera pas moins recherché par les simples curieux que par les savans; il est intitulé : *De nonnullis monstruositatibus in internis humani corporis partibus.* Parmi les monstruosités intérieures du corps humain, M. le professeur cite quatre obstructions du vagin et trois autres faits non moins singuliers, des membranes qui fermaient exactement ou l'œsophage, ou la trachée, ou le *rectum.* Celles-ci furent observées dans des enfans nouveau-nés, et que leur conformation condamnait à ne voir le jour que durant quelques momens; les sujets qui donnèrent lieu aux premières observations sont une enfant, une fille de dix-huit ans, et deux femmes mariées. L'une de celles-ci présente une série de faits que nous ne pouvons nous dispenser d'exposer avec quelques détails.

Cette femme était pauvre, âgée de vingt-huit ans. Un jour qu'elle était tourmentée de violentes coliques, le docteur Berutti fut appelé à son secours. Il lui trouva toutes les apparences d'un prompt accouchement, et il allait procéder en conséquence, lorsque l'inspection changea le cours de ses idées : la malade n'avait aucune trace de parties génitales; le docteur ne put croire à la possibilité d'une conception; il attribua l'état du ventre et les souffrances de la malade à une autre cause assez probable, et jugea qu'une opération chirurgicale était indispensable. En conséquence, il fit transporter cette femme à l'hôpital dont il était premier chirurgien. Le concierge de cet hôpital, qui n'avait pas été prévenu, jugea d'abord comme M. Berutti, et envoya la malade à l'hospice de la Maternité. Ce fut là que M. Rossi la vit, et put observer tous les faits ultérieurs. La directrice de l'établissement était seule, lorsque cette malade extraordinaire arriva; les douleurs étaient excessives, le danger imminent; le docteur Giordano fut appelé. Il fut d'abord du même avis que le docteur Berutti, et procéda sans délai à l'opération que celui-ci avait méditée. M. Rossi était alors présent. Les premières incisions révélèrent l'existence d'un fœtus, et après des travaux où toutes les ressources de la

chirurgie furent employées avec une intelligence admirable, on vit un enfant venu à terme, bien conformé, mais qui, dans le cours des opérations, avait reçu une blessure à la tête. Il paraît que cet accident fut la seule cause de sa mort; il vécut cependant assez long-tems pour recevoir le baptême. La mère fut guérie, ses parties génitales furent remises dans l'état naturel; et, ce qui surprit beaucoup M. Rossi, l'époque de cette ouverture si long-tems fermée fut aussi celle de l'apparition des poils, non-seulement aux lieux ordinaires, mais sous les aisselles. Cette femme devint grosse et accoucha comme toutes les autres; mais ses couches étaient laborieuses, sa santé déclina, et sa nouvelle existence ne fut que de quelques années. Jusqu'à la fin de sa vie, M. Rossi ne perdit pas de vue un phénomène aussi instructif, et qui, s'il ne répand point un nouveau jour sur l'œuvre mystérieuse de la génération, peut au moins corriger quelques erreurs, et nous apprendre à nous défier de ce que nous croyons savoir le mieux. Jusqu'à présent, les expériences de Spallanzani semblaient avoir décidé que le contact et l'action chimique de la liqueur séminale du mâle étaient absolument nécessaires pour la fécondation; on voit ici que cette condition n'a pas été remplie, et que cependant rien n'a manqué pour la fécondation. Si la doctrine de Spallanzani n'est pas renversée de fond en comble, elle est au moins fortement ébranlée; car, lorsqu'une théorie paraît solidement établie, un seul doute qu'elle ne peut faire cesser est une puissante objection. Les idées de M. Rossi sur le même sujet paraissent trop vagues, et ne peuvent être vérifiées par l'observation; nous nous abstiendrons de les développer. Mais les faits qu'il expose sont dignes de la plus sérieuse attention, et doivent être médités par les physiologistes, les législateurs et les magistrats. La médecine légale a fait depuis quelque tems de si grands progrès, elle a révélé de si nombreuses erreurs judiciaires, que les juges seront désormais sans excuse s'ils négligent d'acquérir la connaissance des cas extraordinaires auxquels les lois ne peuvent être appliquées. Ces cas sont moins rares qu'on ne l'imagine : le plus grand nombre doit se trouver

entre les cas ordinaires pour lesquels les lois sont faites, et les grands écarts de la nature sur lesquels l'attention se porte sur-le-champ, et qui sont bientôt enregistrés dans les fastes de la science.

Un autre Mémoire du même académicien est intitulé : *Observations anatomico-pathologiques et expériences sur l'hydrophobie et sur la rage.* C'est, dit-il, le fruit de vingt-huit ans de travaux sur cette terrible maladie. L'auteur divise son mémoire en deux parties : dans la première, il traite de l'hydrophobie spontanée, sans morsure d'un animal enragé, et la seconde contient les faits relatifs à la rage.

Dans la première partie, M. Rossi rapporte sept exemples d'hydrophobie spontanée, toutes suivies de la mort, à l'exception d'une seule. Dans ce cas unique, la malade était une femme de vingt-trois ans, malheureuse dans son ménage et mélancolique. Outre les secours de la médecine qui lui furent promptement administrés, et les ressources de sa jeunesse, elle dut peut-être la conservation de ses jours à la diversion que de vives douleurs physiques opérèrent contre les souffrances morales. Parmi les autres individus atteints par ce fléau, on compte autant de buveurs d'eau que d'ivrognes; aucun excès n'est un préservatif.

La seconde partie est pleine de faits remarquables, entre lesquels nous sommes dans la nécessité de faire un choix. Nous n'omettrons pas l'inconcevable discernement qui avertit les animaux du danger qui les menace, lorsqu'ils sont en présence d'un individu atteint de la rage, de quelque espèce qu'il soit, et quelque faible qu'il paraisse. M. Rossi en cite plusieurs exemples. Un gros chien de basse-cour était libre; il aperçoit un très-petit chien de dame et tremble de tous ses membres. Le redoutable ennemi approche, le gros chien se laisse mordre, le venin est introduit, il meurt enragé. On savait que le petit chien était atteint de cette maladie; on le poursuivait pour le tuer, et l'inspection de son cadavre fit voir qu'on ne s'était point trompé.

Un autre fait analogue peut servir d'avertissement à des

personnes imprévoyantes qui laissent des animaux renfermés dans leur habitation pendant des absences plus ou moins longues. Un chat renfermé de la sorte était devenu enragé, après quatre jours de captivité et de privation d'alimens et de boisson: M. Rossi fit ouvrir la chambre, et il y introduisit deux chiens; ces animaux, quoique très-forts, se comportèrent comme le chien de basse-cour, et furent mordus par le chat, sans qu'ils eussent opposé aucune résistance. L'observateur voulait se procurer ainsi deux chiens enragés, pour continuer ses recherches sur l'hydrophobie; il s'aperçut bientôt que sa tentative avait parfaitement réussi.

M. le professeur donne, sous le titre de *Conjectures*, un résumé des réflexions que les faits lui ont suggérées. Il ne les regarde pas comme assez mûries pour être présentées avec confiance aux méditations des savans; ce sont des doutes qu'il expose, et sur lesquels il attend des éclaircissemens. Il termine son mémoire par des *corollaires* où il établit que l'hydrophobie est le premier degré de la rage, et peut n'être pas suivie du second, si le malade n'a pas été mordu par un animal *actuellement* enragé; que *le cautère actuel*, ou l'application d'un fer rouge, est le remède le plus sûr, principalement lorsqu'il est prompt, et qu'il doit être renouvelé, aussitôt que les parties mordues redeviennent douloureuses après avoir été guéries; que les brûlures ne sont point efficaces si elles ne pénètrent pas assez; qu'en cas d'urgence, il faut appliquer le cautère sous la langue, et enfin, à la région cervicale où la moelle épinière est le plus à découvert. M. Rossi ne désapprouve point l'emploi du genêt des teinturiers (*genista luteo-tinctoria*) pour empêcher que la maladie ne passe du premier degré au second, quoique ce remède ne mérite pas la confiance que plusieurs médecins lui accordent. Il est fort éloigné d'affaiblir la confiance que les campagnards ont placée dans l'application d'une clef bénite sur les morsures des animaux enragés: la religion, la morale et la médecine, se trouvent cette fois parfaitement d'accord, et la dernière ne peut qu'applaudir à la prompte application du cautère actuel, seul moyen curatif dont elle ait constaté

l'efficacité. En lisant ce mémoire, on est convaincu que l'auteur a bien mérité des sciences et de l'humanité.

Les travaux anatomiques de M. le Dr Bellingeri ont encore eu pour objet la moelle épinière : les fonctions des racines antérieures et postérieures ont été déterminées, ainsi que celles des faisceaux et de leurs ramifications. L'observateur conclut que la moelle épinière est divisée en six faisceaux, dont les uns sont des organes de mouvement et non de tact, tandis que d'autres ne servent qu'à recevoir les impressions extérieures, et ne communiquent point le mouvement. De la cause qui détermine et maintient l'indépendance des fonctions, résulte un autre effet, c'est l'indépendance des maladies dont les divers organes peuvent être affectés. On voit que si la France peut citer les découvertes physiologiques de M. Magendie, l'Italie mettra dans la balance ce que la même science doit à M. Bellingeri. Mais le sort des deux savans n'est pas le même; en Italie, les découvertes ne sont pas proscrites, et c'est en raison du savoir que l'on choisit les professeurs.

Avant ce mémoire sur la moelle épinière, M. Bellingeri avait communiqué à l'Académie le résultat de ses expériences sur l'*antagonisme des nerfs*. Il n'est pas d'accord avec M. Magendie sur quelques détails; mais cette divergence, assez ordinaire dans des travaux considérables, et d'autant plus difficiles qu'ils sont nouveaux, n'empêche point que les deux célèbres physiologistes ne soient arrivés, chacun de son côté, à des conclusions conformes sur tous les points essentiels, et par conséquent à des vérités. Les trois mémoires de M. Bellingeri doivent être considérés comme le traité le plus complet que nous ayons sur les diverses fonctions du système nerveux.

M. le professeur Bonelli a décrit six nouvelles espèces de lépidoptères diurnes, trouvés en Sardaigne par M. De la Marmora. Elles ne sont point remarquables par l'éclat des couleurs; mais aucune des productions de la nature ne peut nous être indifférente; et comme le dit M. Bonelli, c'est des objets le plus rapprochés de nous que les musées et les livres devraient nous procurer la connaissance. Grâce à M. De la

Marmora, nous commençons à pénétrer dans l'intérieur de la Sardaigne; cette grande île va devenir européenne, au moins pour les naturalistes. Quant à ses relations politiques, le mieux sera pour elle de rester dans l'oubli qui l'a préservée de nos dissensions et de tous les maux dont elles ont été la source.

La minéralogie de la Sardaigne attire aussi l'attention de l'Académie de Turin. M. le professeur *Victor* Michelotti a fait l'analyse du plomb carbonaté de Monteponi; et quoique ce minerai présente à peu près les mêmes caractères extérieurs que le plomb argentifère de *Chéronie*, dans le département de la Charente, la coupellation n'y a fait découvrir aucune trace d'argent.

Nous sommes arrivés aux *Mémoires de la classe des sciences morales, historiques et philologiques :* nous y trouverons, comme dans les travaux dont nous venons de parler, abondance et variété d'objets instructifs. On y a compris un rapport de MM. Bidone et Plana, priés par la classe de comparer le mètre avec l'ancienne coudée trouvée à Memphis, et déposée au Musée royal égyptien. En effet, le sujet est historique, quoique les moyens employés pour comparer les deux longueurs soient une application des mathématiques. Suivant les deux géomètres, la longueur de la coudée est de 0^m, 52352463, à la température de la glace fondante, ou zéro du thermomètre.

M. Raymond a exposé, dans un Mémoire très-étendu, les *Principaux systèmes de notation musicale usités ou proposés chez divers peuples, tant anciens que modernes.* Les recherches auxquelles l'auteur s'est livré n'avaient point pour but d'amener une réforme du système actuel de notation : il pense, au contraire, que ce système « est peut-être le mieux approprié à son objet, et que vouloir adopter, pour tous les usages de la musique écrite, quelques-unes des méthodes proposées, ce serait faire rétrograder cette partie de l'art vers son enfance. » C'est à cette importante conclusion que M. Raymond est arrivé par un examen attentif de *vingt-deux systèmes* qu'il expose successivement, avant de les comparer entre eux et avec les notations ordinaires. Il a suivi les traces de l'art chez tous les

peuples qui ont eu la pensée d'écrire non-seulement la parole, mais les diverses intonations de la voix. Il a recueilli tout ce que l'on peut savoir aujourd'hui sur l'écriture musicale des anciens, beaucoup plus compliquée que leurs chants, et qui imposait un travail bien pénible aux musiciens chargés de la déchiffrer (voy. *Rev. Enc.*, t. VI, p. 469, *Notice sur l'art musical chez les anciens*). Les Romains, auxquels les beaux-arts ne doivent aucune des acquisitions qu'ils ont faites, se contentèrent d'imiter les Grecs, jusque dans leur mauvais système de notation musicale. Mais, après l'établissement du christianisme, lorsque la pompe des cérémonies religieuses put admettre la musique, il fallut chercher les moyens de rendre les chants uniformes, et par conséquent leur notation plus exacte et plus facile; ce fut par le *plain chant* que l'écriture musicale se perfectionna.

L'origine du système de notation généralement adopté aujourd'hui est certainement moderne, et cependant, inconnue. On a tenté, suivant l'usage, de suppléer par des hypothèses à cette lacune dans l'histoire de l'art; M. Raymond ne parle de cet abus que pour en faire sentir les inconvéniens. Nous regrettons de ne pouvoir placer ici un extrait assez étendu de son intéressante dissertation, où il a rassemblé ce que l'on sait réellement sur les modifications successives de la première pensée de l'inventeur inconnu, et sur les additions que l'on y a faites. L'érudition qui rapproche ainsi les objets, afin qu'ils s'éclairent mutuellement, est très-agréable aux lecteurs qui en profitent sans s'exposer aux fatigues des recherches, et sans craindre les épines des discussions.

En traitant du système de notation musicale des Grecs modernes, M. Raymond prend pour guide M. Villoteau, qui le conduira jusque chez les Arméniens, et met ainsi à contribution l'immense et précieux travail de la *Commission d'Égypte*. D'après l'écriture musicale des Arméniens, il semble, dit notre auteur, que ces peuples « ont conservé quelques vestiges de la musique primitive, lorsqu'elle n'était autre chose que la forme

accentuée, cadencée et expressive que prenaient les langues vivifiées par la poésie et par l'organe interprète de toutes les affections de l'âme. » En continuant à suivre M. Villoteau, M. Raymond résume ce que l'on peut recueillir dans plusieurs ouvrages sur la musique des Arabes, des Égyptiens, des Persans, des Syriens et des Chinois. A l'exception de ce dernier peuple, tous les autres font usage de leur alphabet pour la notation du chant, et se rapprochent plus ou moins du système des Grecs. Les Éthiopiens et les Juifs d'Égypte ont aussi adopté des notations analogues, aussi embarrassantes, aussi imparfaites.

M. Raymond passe aux systèmes proposés, à différentes époques, en remplacement de la méthode reçue. *Bernard Schmidt*, organiste de Strasbourg, paraît le premier sur la liste de ces réformateurs; il publia son système en 1577. Vingt-quatre ans plus tard, *Joachim Burmeister* proposa de substituer des lettres aux notes que l'on employait alors. Ces deux écrivains furent plus heureux que *Cruger*, musicien de Brunswick, qui fut excommunié pour une somme de délits dont le plus grave était cette même proposition, faite impunément par Burmeister.

La France eut enfin son tour dans cette carrière d'innovations. En 1677, le père *Souhaitty* publia de *nouveaux élémens du chant*, dans lesquels il proposait une nouvelle méthode de notation musicale. La fin du XVIIe siècle vit paraître les systèmes de l'abbé *Demotz* et de *Brossard*, et enfin, celui de *Claude Lancelot*, auquel on fit plus d'attention, mais qui ne fut point adopté. Au commencement du XVIIIe siècle, *Sauveur* publia, dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Paris, un système trop peu différent de celui de Lancelot pour qu'il eût une plus heureuse destinée. Vingt-cinq ans plus tard, la notation de l'abbé *Demotz* fut approuvée par l'Académie des sciences, et par plusieurs maîtres célèbres de cette époque; l'auteur publia un bréviaire noté suivant sa méthode, et des *Élémens de musique* dédiés à la reine de France; il fit des vers à la louange de son invention : mais ses vers étaient mauvais,

et sa notation plus difficile que celle dont on avait l'habitude ; le public se rangea du côté de ses adversaires.

Entre l'infortunée tentative du bon curé *Demotz* et celle de *J.-J. Rousseau*, les recherches ne furent pas entièrement abandonnées. M. de *Boisgelou* proposa de diviser l'octave en douze demi-tons égaux, désignés chacun par une syllabe, comme les notes de la gamme, ce qui débarasserait des dièzes et des bémols. En se rapprochant de notre tems, on trouve M. de *L'Aulnaye* qui simplifia le système de Sauveur ; M. *Patterson*, qui méditait sur le même sujet en Amérique, et déposait ses projets de réforme dans les *Transactions philosophiques américaines ;* M. l'abbé *Feytou*, qui proposait d'adopter la gamme naturelle du cor et de la trompette ; M. *de la Salette*, auteur d'une *Sténographie musicale ;* M. *Riebesthal*, qui cherche à se passer de lignes, et à placer tous les signes musicaux à la suite l'un de l'autre, puisqu'ils doivent résonner successivement ; enfin, M. Bertini, auteur d'une *Mélographie* en quatre pages, y compris une page d'exemples. Il eût été facile d'étendre cette liste, et d'y ajouter plusieurs noms parmi lesquels celui de Vandermonde, membre de l'Académie des sciences de Paris, attirerait l'attention des savans et des musiciens : mais l'auteur déclare qu'il ne s'est nullement proposé de donner une histoire complète de la notation musicale, mais seulement de recueillir assez de notions sur cet objet pour faire juger, avec connaissance de cause, des avantages des divers procédés et de la préférence qu'ils méritent.

Après cette longue énumération des plus célèbres systèmes de notation musicale, M. Raymond passe à un examen plus détaillé de leurs propriétés et de leurs avantages. Entre le système de chiffres proposé par le père *Souhaitty* et celui de *J.-J. Rousseau*, l'analogie est assez grande pour que le dernier inventeur ait eu à repousser une accusation de plagiat. Si les idées de Rousseau ne sont point admissibles, celles de son devancier sont condamnées en même tems. L'auteur passe à Lancelot, qui fit très-laborieusement une *méthode facile pour apprendre en fort peu de tems les vrais principes du plain chant*

et de la musique, et pour les mettre en pratique. Mais, comme le dit M. Raymond, « le maître du grand Racine, l'auteur des méthodes grecque et latine et de la grammaire générale et raisonnée, ne perd rien de sa gloire pour avoir imaginé un mauvais système de notation musicale. »

La discussion du système de *Sauveur* fait voir qu'il est simple, mais obscur, et que la notation qu'il indique est souvent équivoque. La réfutation du système de l'abbé *Demotz* est empruntée, en grande partie, à son antagoniste *Brossard*. Les idées de M. *Boisgelou*, quoique justes à plusieurs égards, introduiraient dans l'écriture musicale de nouvelles complications plus incommodes que les dièzes et les bémols dont elle serait débarrassée. Arrivé au système de J.-J. Rousseau, notre auteur le traite avec les égards que méritent les conceptions de l'illustre philosophe. L'accusation de plagiat est examinée avec soin, et jugée en faveur de l'accusé; mais les principes fondamentaux de son système ne profitent point de l'heureuse issue de cette contestation qui ne concerne que les personnes, au lieu que les principes tiennent à la nature des choses. Le système de Rousseau ne sera jamais adopté, non plus qu'aucun autre qui lui serait analogue : ces essais de réforme seront constamment repoussés, non-seulement par les excellentes raisons développées par M. Raymond, mais par des motifs qui s'étendent à toutes les sortes d'écritures : l'intérêt du lecteur exige que chaque signe n'ait qu'une acception, et ne serve qu'à un seul usage. Cet intérêt devient plus pressant et plus impérieux à mesure que la lecture doit être plus rapide. Que l'on n'emploie donc point, comme signes musicaux, ni les chiffres, ni les lettres de l'alphabet, puisque ces caractères ont une signification tout-à-fait étrangère à la musique, et qu'on ne peut leur ôter. Lorsqu'on leur attache un autre sens, pour que la pensée le démêle et s'y fixe, il faut une certaine consommation de tems ou d'attention : la lecture devient donc nécessairement ou plus pénible, ou plus lente. On objectera peut-être que l'algèbre a choisi les lettres de l'alphabet pour représenter les quantités qu'elle soumet à ses opérations : mais, en algèbre, il

n'est pas nécessaire que la pensée procède avec la vitesse des triples croches. D'ailleurs, si la science pouvait s'approprier exclusivement d'autres caractères également faciles à reconnaître, à nommer et à tracer, elle renoncerait à l'alphabet, et tout serait encore mieux.

M. Raymond trouve beaucoup de choses dignes d'approbation dans les systèmes de MM. de l'Aulnaye, Patterson et de la Salette, quoiqu'ils substituent tous les trois des lettres aux caractères de la notation ordinaire. Il n'approuve point les 72 signes, non usités dans la typographie, que M. Riebesthal propose d'adopter, afin de faciliter l'impression de la musique en caractères mobiles. Il égaie ses lecteurs aux dépens du système de M. Bertini, dont les propriétés merveilleuses ne se bornent point, dit l'inventeur, à représenter des sons, et qui est véritablement une écriture universelle, mais un peu prodigue de signes; car, pour exprimer un discours d'environ 200 mots, il faudrait à peu près 8,000 *notes*, en y comprenant celles de la ponctuation.

Afin de ne rien omettre d'essentiel dans l'examen des différens systèmes de notation musicale, notre auteur y joint quelques détails sur des vues de réformes partielles, et spécialement sur la nomenclature des notes et sur l'usage des clefs. Ces recherches lui fournissent une nouvelle occasion de déployer une érudition dont ses lecteurs lui sauront gré. Les questions qu'il traite paraissent accessibles à tous les degrés d'intelligence; cependant, elles ont occupé un grand nombre de bons esprits, sans que l'on ait pu s'accorder sur le choix d'une solution, parmi celles qui paraissent également satisfaisantes. Il semble que l'amour-propre national entretienne ces incommodes dissentimens; pourquoi les Français n'ont-ils pas substitué le *do* des Italiens à la fâcheuse syllabe *ut*, pour désigner la première note de la gamme? Le moyen que l'on propose pour supprimer les dièses et les bémols paraît conforme aux besoins de l'exécution. Quant à l'usage des différentes clefs pour éviter les lignes additionnelles, il sera plus difficile de réunir les avis sur ce point, et de faire adopter une décision commune: ce n'est

plus entre deux biens à peu près égaux qu'il est question de choisir, mais entre deux inconvéniens diversement sentis; on s'en tient à celui que l'on supporte avec le moins de peine.

Dans un résumé très-étendu, l'auteur établit et met hors de toute contestation la supériorité de la notation actuelle sur les systèmes qu'il a développés; mais il pense que plusieurs de ces projets, quoique défectueux dans leur ensemble, offrent néanmoins quelques vues utiles, et qu'il serait possible de réunir dans un nouveau système formé aux dépens des anciens inventeurs, coordonné et complété d'après les besoins de l'exécution auxquels il faut satisfaire avant tout, et, s'il le faut, même en rendant la notation plus difficile à faire, pourvu qu'elle en devienne plus facile à lire. M. Raymond ne proscrit point l'emploi des lettres, ni celui des chiffres; il désire que le nouveau système d'écriture musicale dispose les signes sur une seule ligne, à l'imitation de l'écriture du discours : cette partie de ses opinions paraît contraire à l'une des conditions imposées à la notation musicale, celle de pouvoir être lue avec une extrême rapidité; ce qui exige que l'œil aperçoive à la fois le plus grand nombre de signes qu'il est possible de rendre distincts dans une sensation unique. Or, il est évident que le champ de la vision distincte a deux dimensions; on peut donc les mettre à profit l'une et l'autre, et augmenter ainsi le nombre des signes aperçus d'un coup d'œil. La *langue philosophique* que la musique réclame, ainsi que tous les arts, et sur laquelle M. Raymond fait des observations très-justes, doit être effectivement l'œuvre d'une saine philosophie, le résultat d'une analyse approfondie de nos sensations et de notre organisation. Que la physique et la physiologie fournissent leurs expériences; que l'art expose son but et ses moyens, et que la raison combine ces données : c'est ainsi que l'art et ses méthodes peuvent marcher vers leur perfection. La métaphysique est étrangère à ces recherches, et doit en être écartée, comme les oisifs sont consignés à la porte du cabinet des hommes occupés.

C'est principalement à MM. Patterson et de la Salette que M. Raymond conseille de faire des emprunts. « Espérons, dit-

il en terminant son mémoire, que les vrais amis de l'art, à qui surtout il appartient de combattre les obstacles qui nuisent à son progrès, convaincus les premiers de l'utilité constatée d'une sténographie musicale pour les usages spéciaux que nous avons indiqués, réuniront leurs efforts pour vaincre la résistance de l'irréflexion et du préjugé, et faire adopter une méthode qui manque réellement à la musique théorique et pratique; méthode qui n'exige aucun sacrifice, et ne demande aucun effort d'intelligence ni d'habitude. »

M. le comte Galeani Napione di Cocconato, continuant ses recherches sur les antiquités de l'Italie au pied des Alpes, arrive à Suze, à l'arc célèbre que le tems n'a pas encore détruit et dont la gravure perpétuera le souvenir. Les bas-reliefs de la frise de cet édifice, et l'inscription dont l'habile antiquaire donne un *fac simile*, n'apprennent rien dont l'histoire puisse profiter. Trop souvent le zèle le plus louable et le talent d'observation porté au plus haut degré se trouvent ainsi désappointés. On fera la même remarque, après la lecture d'une addition que le même savant a faite à une dissertation insérée dans les mémoires de l'Académie, année 1811. Il s'agit d'un passage de Pline, où cet illustre naturaliste parle de la dispute entre Apelles et Protogène. Quoique le sujet fût du plus haut intérêt (la beauté de la tête humaine), ne vaudrait-il pas mieux le traiter aujourd'hui directement, avec les opinions et les connaissances actuelles, que de rechercher péniblement quelle fut la pensée du *peintre des Grâces*, puisque nous n'avons point ses propres expressions, ni aucun des chefs-d'œuvre de son pinceau, et que nous ne pouvons l'entendre que par l'intermédiaire d'une suite de truchemans plus ou moins inexacts et peu instruits de ce dont il s'agit? Combien de variantes des pensées d'Apelles, entre Pline et le grand peintre! et les expressions de Pline sont aujourdhui un sujet de contestation; M. Quatremère de Quincy les interprète autrement que M. le comte Napione. Allons donc au fait, étudions le beau dans sa source : elle nous est ouverte, comme elle le fut aux anciens; et, quand même nous ne serions pas de leur avis, nous pourrions bien ne pas être dans l'erreur.

Nous avons déjà parlé des recherches de M. le comte Balbo sur le mètre sexagésimal de l'ancienne Égypte : elles sont continuées dans ce volume, et le savant académicien annonce encore de nouveaux mémoires sur le même sujet. La nécessité d'abréger nous oblige à différer jusqu'aux publications prochaines le compte que nous aurons à rendre de cette importante discussion.

Au sujet d'Abbon, fondateur du monastère de la Novalaise, M. l'avocat Datta examine quelle fut la nature du patriciat chez les anciens, et surtout chez les Romains; les modifications qu'elle éprouva sous la domination des Bourguignons; ce qu'elle fut sous Pépin, Charlemagne et ses successeurs; et enfin comment Abbon devint patricien, s'il le fut réellement, et quels étaient alors les droits conférés par cette dignité.

M. le professeur Barucchi donne la description d'une médaille d'or très-rare d'Odoacre, roi d'Italie, et rapporte les circonstances de la découverte de ce monument précieux, ainsi que les premières conjectures des antiquaires sur ce qu'il représente, et l'époque à laquelle il appartient.

M. le capitaine d'artillerie Omodei, qui s'attache beaucoup aux recherches sur l'histoire de son art, publie deux mémoires, l'un sur les *espingoles*, et l'autre sur les couleuvrines. Il paraît constant que la première de ces bouches à feu est d'origine italienne, et fut nommée *spingarda*, d'où nous avons tiré le nom, et non pas la chose, car, suivant la remarque de M. Omodei, l'arme que nous nommons *espingole* porte en Italie le nom de *trombone*, ou *pistone*, ou *spacciafosso*. Quant aux couleuvrines, ce fut en France que ce nom fut introduit dans l'artillerie; mais il servit d'abord à désigner des bouches à feu de très-petites dimensions, s'il est vrai que les Turcs en aient employé dix mille au siége de Constantinople, comme le disent Martène et Monstrelet. Aujourd'hui, le sens de ce mot est fixé; il ne désigne plus que des pièces extraordinaires et hors d'usage. On désirerait que M. Omodei fût un peu plus sévère dans sa critique, qu'il s'attachât exclusivement aux auteurs originaux, et qu'il laissât dans l'obscurité ceux qui ne furent que copistes, au lieu de les accréditer en les citant.

Le volume est terminé par une notice de M. Hammer sur dix-huit manuscrits persans de la bibliothèque royale de Turin. On n'y trouve pas assez de détails sur ces ouvrages, pour que l'on puisse s'en former une idée; M. Hammer engage les amateurs de la littérature persane à exploiter les richesses de cette nature enfouies dans la bibliothèque de Turin; il assure que leur tems ne sera pas perdu, et qu'ils peuvent compter sur la reconnaissance du public.

On voit que ce nouveau volume des mémoires de l'Académie de Turin n'est pas moins bien rempli que les précédens, et que cette précieuse collection conserve le rang qu'elle a obtenu parmi les plus magnifiques dépôts des connaissances humaines.

Ferry.

Résumé géographique de la Péninsule Ibérique, *contenant les royaumes de Portugal et d'Espagne*, par M. le colonel Bory de Saint-Vincent; orné d'une carte (1).

La géographie n'a été long tems, aux yeux de trop de personnes, qu'une science de mots qui ne semblait pas mériter une étude sérieuse. On ne donnait alors à la jeunesse que des notions insuffisantes, aussitôt mises en oubli que présentées aux efforts de sa mémoire. Il n'en restait, dans un âge plus avancé, que le souvenir confus de quelques grandes divisions territoriales, et des noms bizarres auxquels ne se rattachait aucune idée morale ou philosophique. Les découvertes des derniers siècles, et les récits des voyageurs qui ne se sont pas bornés à parler de la configuration des terres, ont éveillé la curiosité des lecteurs, et appris aux hommes qui cherchent partout matière à leur instruction, que la géographie en comportait une si étendue que rien de ce qui touche aux intérêts

(1) Paris, 1827; Ambroise Dupont. 1 vol. in-18, papier fin satiné. Prix, 5 fr.

humains ne lui est étranger. Cette science a pris, de ce moment, une marche régulière; elle a formé un corps; elle est devenue l'objet de l'attention du naturaliste et du commerçant, du philosophe et du mathématicien, du guerrier et du législateur. Embrassant à la fois les plus hautes spéculations de l'intelligence et les plus minutieux détails de l'organisation matérielle, la science géographique s'est faite l'histoire du monde entier. En décrivant les lieux, elle évoque les siècles; elle retrace dans ses tableaux cette nature toujours variée et cependant immuable; elle peint l'homme, ses mœurs et ses institutions; image vivante de l'univers dont elle soumet à ses investigations la forme éternelle, les combinaisons variables et les produits journaliers. Parvenue au rang qu'elle occupe aujourd'hui, la géographie n'est cependant pas encore enseignée, dans les livres destinés à l'instruction, avec cette sûreté de méthode, avec cette rigueur de principes, qui donnent aux faits toute la clarté nécessaire, toute l'autorité du vrai. La composition de la plupart des ouvrages élémentaires est abandonnée à des mains inhabiles qui ne recueillent que des notions fausses, incomplètes, ou triviales. C'est dans l'intention généreuse de parer à cet inconvénient, que M. Bory de Saint-Vincent, à qui l'histoire naturelle, comme la géographie, a de si nombreuses obligations, s'est pénétré de l'idée que le goût de la science, dont il est un des premiers soutiens, ferait de nouveaux progrès, si, dans un ouvrage original et d'un prix médiocre, on réunissait, avec méthode, tout ce que l'on sait de positif en géographie. Dès ce moment, il a songé à écrire des résumés géographiques, où, considérant la science sous les rapports *physique, historique* et *politique,* il s'est engagé à resserrer, dans de justes limites, les vérités constatées jusqu'à ce jour, en les présentant sous le point de vue qui doit le mieux les faire goûter; et, afin que l'on ne doutât point de l'utilité réelle de ce travail, il s'est hâté de publier le résumé géographique de la péninsule Ibérique, contenant les royaumes d'Espagne et de Portugal.

Nous ne dirions rien que d'exact, si nous nous bornions à

faire remarquer le savoir profond qui distingue cet excellent ouvrage, où l'auteur nous fait parcourir toutes les branches de l'arbre géographique de la péninsule, et les décrit avec autant d'esprit et de sagacité que de justesse, dans un petit nombre de pages; mais nous ne ferions pas suffisamment connaître le talent original qui y brille, et le plan totalement neuf dont M. Bory a fait usage. C'est surtout en cela qu'on lui doit des éloges bien mérités. Beaucoup de personnes connaissent les formes d'une contrée, et pensent en avoir fait la description, lorsqu'elles ont successivement parlé de ses rivières, de ses montagnes, des productions du sol, des mœurs de ses habitans; mais, jugeant trop souvent par analogie et mettant des systèmes à la place de la vérité, elles établissent des relations entre toutes les séries de montagnes dont la direction leur semble la même, et n'imaginent pas que deux rivières puissent prendre naissance dans une plaine, d'où, indécises sur leurs cours, elles ne se déterminent que lentement à se reverser l'une dans l'Océan, et l'autre dans la Méditerranée. M. Bory a porté ses regards investigateurs sur toutes les fautes commises en suivant cette malheureuse méthode d'analogie : aussi, son premier soin est-il d'établir avec exactitude les diverses chaînes de montagnes, leur origine, leur direction, leur fin; et il se garde bien de chercher à les faire dépendre l'une de l'autre, en dépit de la réalité, et pour le plus grand ornement des cartes.

Sept systèmes distincts de montagnes constituent la charpente de la péninsule ibérique. Peut-être, selon M. Bory de Saint-Vincent, ces hauteurs furent-elles jadis autant d'îles que l'abaissement des mers réunit les unes aux autres. Entre plusieurs de ces systèmes, ou vers leurs faîtes, s'étendent des plateaux intérieurs, souvent considérables, et toujours fort élevés, que l'on nomme *parameras*, vastes steppes dépouillées, arides, de couleur sombre, battues des vents, sujettes au mirage, semblables aux déserts culminans de la Tartarie centrale. Des divers groupes de montagnes que l'auteur a nommés pyrénaïque, ibérique, carpetano-vettonique, lusitanique, marianique, cunéique et bétique, ou bien plutôt des pentes formées

par les plateaux dont nous avons parlé, dérivent *quatre versans généraux*, le *cantabrique* ou septentrional, le *lusitanique* ou occidental, l'*ibérique* ou oriental, le *bétique* ou méridional, régions physiques dont la physionomie particulière obtient tour à tour une description où se trouvent établies toutes les différences qui les caractérisent, et qui, sur de petites étendues de l'ancien monde, donnent une sorte de représentation des quatre grandes parties du globe.

Après avoir dessiné, avec le talent d'observation qui lui est particulier, ces roches élevées, ces cîmes neigeuses jetées sur le sol de l'Espagne, et où cesse toute organisation, M. Bory de Saint - Vincent descend leurs croupes productives, et déploie cette richesse de pinceau qui, sous la main d'un naturaliste distingué, colore le récit et réunit en tableaux enchanteurs toutes les merveilles d'une végétation luxuriante. C'est ainsi qu'il décrit et ces vallées ombreuses creusées dans toutes les directions, que vivifient des eaux fraîches et abondantes; et ce sol profond et substantiel où le cultivateur obtient, presque sans peine, le cotonnier, la canne à sucre et les fruits les plus doux de la zone torride; et ces lieux enchanteurs où la vigne, unie à l'amandier, couvre les coteaux de ses guirlandes élégantes; et ces restes des grandes forêts de l'antique Espagne couronnant encore les hauteurs qui surmontent l'Escurial et Saint - Ildephonse; et ces lieux incultes dont tous les élémens offrent un terrain favorable à l'agriculteur le moins intelligent, mais qui, pauvres et déserts, ne servent que de retraite à des pâtres à demi sauvages, aussi stupides que leurs troupeaux.

La description des versans amène celle de la température et des climats si divers de l'Espagne, ainsi que l'indication des produits que la nature a destinés à chaque région; et c'est en regrettant de voir sa libéralité si mal reconnue par les indolens possesseurs de ces belles contrées, que M. Bory s'indigne contre les nombreux préjugés sous le poids desquels ils sont courbés. Circonscrits dans un cercle étroit d'idées, ils sont trop orgueilleux pour ne pas tenir à leur ignorance même, nonobstant tous les maux qu'elle leur a causés. Jadis, par exemple, la

Castille, la Manche, l'Aragon, ne montraient pas cette nudité générale qui ne fait de leurs vastes campagnes que des terres desséchées, d'où s'élève une poussière corrosive que le souffle des vents promène par tourbillons dans une atmosphère embrasée; mais les habitans se sont imaginé que les arbres attiraient les oiseaux granivores, et les arbres ont été proscrits. Avec eux ont disparu les fontaines et les lagunes, les ruisseaux ont tari, et la campagne, devenue totalement improductive, ne présente presque partout qu'un aspect aride et désolé. Aujourd'hui même, l'éducation des bêtes à laine, qui serait pour l'Espagne d'un intérêt incalculable, si la sagesse présidait à l'entretien et à la nourriture des troupeaux, est si mal entendue qu'elle ruine les contrées qu'elle devrait enrichir. La *mesta*, usage digne des barbares de la Tartarie, où la terre est au premier occupant, consiste à conduire, selon les saisons, du nord au sud et du sud au nord, d'innombrables troupeaux de mérinos qui dévorent tout sur leur passage. On remarque encore que, dans une contrée où se récoltent d'immenses quantités de céréales, les communications sont si mauvaises, les moyens de transport si rares et si difficiles, que, dans l'impossibilité de se porter secours d'une province à l'autre, elles sont fréquemment exposées à de fâcheuses disettes. On a vu même, dans les villes maritimes, les blés de Sicile, et ceux qu'apportaient les vaisseaux américains, revenir à meilleur marché que celui que l'on transportait de l'intérieur du royaume.

Nous ne suivrons pas notre savant auteur dans les chapitres qui traitent des cours d'eau de différens ordres, de leurs bassins, et des particularités aussi curieuses qu'importantes qui les accompagnent. On serait tenté de tout noter à la fois; car M. Bory de Saint-Vincent est partout intéressant et instructif. Mais, après avoir, du point de vue le plus élevé et le plus philosophique, caractérisé la structure générale de l'Espagne, ses grands traits, ses grandes divisions; après avoir posé en maître la charpente du monument qu'il élève, il passe à son histoire, à sa physionomie antique, à son origine, aux vicissitudes qu'elle a subies; puis, parcourant l'édifice en détail, il y pose tous

les ornemens dont il est susceptible; il décrit les provinces, les villes, les mœurs, les coutumes, et fait connaître l'état des arts, de la littérature, du commerce, avec une supériorité de savoir qui ne laisse rien à désirer.

M. Bory insiste, avec toute l'autorité qu'un examen attentif donne à ses opinions, sur le caractère d'étrangeté que présente la physionomie générale de la péninsule ibérique, dont l'aspect est tellement africain, qu'à l'exception du seul versant cantabrique, on pourrait se dispenser de la considérer comme une partie de l'Europe. Il est facile de voir, d'après les traditions qu'il se plaît à rapporter, et la manière dont il expose la constitution géologique des lieux, qu'il incline à penser que le détroit qui sépare l'Afrique de l'Espagne devrait son existence à ce que la Méditerranée, abandonnant ses anciennes routes vers l'Océan à travers les plaines de l'Aquitaine, s'en serait frayé une nouvelle, à l'aide des feux souterrains, en ébranlant les rochers qui le couvraient. Les motifs qu'il en apporte seraient trop longs à discuter, et la question est, en elle-même, trop importante pour en faire l'objet d'un simple paragraphe. L'auteur, toutefois, pour étayer son système, est obligé de s'en référer à la rupture du Bosphore de Thrace qui, tout à coup, permettant à la mer Noire de déborder dans la Méditerranée, a porté contre les parois antiques du continent le poids immense et irrésistible de ses flots, et a séparé l'Afrique d'une portion d'elle-même. Mais la rupture du Bosphore n'est rien moins qu'un fait prouvé; et, malgré l'assertion de quelques voyageurs, nous doutons fort que les eaux de la mer Noire soient plus élevées de six à sept pieds que celles de la Méditerranée, circonstance qui imprimerait une énergie insurmontable au courant qui se fait sentir dans le canal de Constantinople, tandis que l'on sait combien il est paisible. Il est difficile de remonter par la pensée à l'époque où le Pont-Euxin était un bassin vide qui, venant à recevoir *tout à coup* le Danube, le Dniester, le Borystène, le Don, le Phase, et le Kouban, se serait rempli de leurs eaux, et aurait fini par en évacuer le trop plein dans une mer qui, à son tour, aurait versé le sien dans

l'Océan. Adopter cette idée, ou quelque chose de semblable, et fixer une date, quelle qu'elle soit, à ce phénomène, serait résoudre d'un trait de plume le grand mystère de la création; et M. Bory sait mieux encore que nous tout ce que cette question renferme de délicat. D'ailleurs, les eaux d'une de ces mers, en se gonflant démesurément, se seraient nécessairement étendues dans toutes les directions, selon l'abaissement proportionnel des terres; et, comme les fleuves continuent, depuis une époque inappréciable, à fournir leurs énormes masses d'eau, il n'y aurait aucun rapport entre le volume du trop plein et les voies par où l'on suppose qu'il se serait écoulé. Le détroit de Gibraltar, le canal de Constantinople, sont, à ce qu'il me semble, de simples communications d'une mer à l'autre, et non des déchargeoirs d'étangs. Comment se sont-elles formées? L'action des feux souterrains, à cet égard, n'a rien qui choque la vraisemblance. Mais la hauteur uniforme de la mer Caspienne, qui reçoit le Volga, le Terek, le Kour, l'Oural, la Jemba, la Kouma, etc., fleuves qui naquirent probablement le même jour que le Danube, le Rhône et le Nil, nous autorise à penser que la Méditerranée et la mer Noire resteraient à peu près dans leurs limites connues, nonobstant la fermeture des détroits. Cette opinion ne détruit en rien la possibilité du séjour des eaux salées sur des terrains aujourd'hui bien éloignés de la mer, fait qu'on ne saurait révoquer en doute, mais qui tient à des considérations d'un autre ordre.

Si l'étude de la géographie a des charmes, il faut avouer aussi que trop souvent la sécheresse de certains détails indispensables est devenue plus désagréable encore par la pesanteur du style de quelques hommes dont le sérieux imperturbable ne se laisse jamais égayer, et qui jettent tout dans la même balance. Il est probable que c'est la crainte de tomber dans ces excès qui a porté vers un excès contraire l'un de nos géographes les plus distingués, M. Malte-Brun, dont nous déplorons la mort prématurée. Il adoptait parfois les notions les plus étranges, comme lorsqu'il affirme que les Eskimaux pèchent *la baleine* avec des *hameçons d'or;* ou bien, il se jouait de la pa-

tience de son lecteur, en le renvoyant de Scutari à Constantinople et de Constantinople à Scutari, sans satisfaire nulle part sa curiosité. M. Bory, trop instruit pour s'abandonner à cette crédulité déplacée, est aussi trop attentif pour laisser de semblables lacunes dans ses ouvrages. On le lit toujours avec un plaisir nouveau. Il déguise l'aridité des détails par l'originalité des réflexions; des leçons utiles découlent de ses plus simples observations; et le savant, ainsi que l'homme du monde, ne saurait le consulter sans fruit. Les résumés géographiques, qui doivent encore agrandir sa réputation, seront bientôt dans toutes les mains; nous les croyons indispensables aux personnes qui n'aiment que la véritable science, mais qui la veulent toute faite.

R.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Traité de Législation, ou *Exposition des lois générales suivant lesquelles les peuples prospèrent, dépérissent, ou restent stationnaires;* par *Charles* **Comte**, avocat à la cour royale de Paris (1).

L'espace qui nous est accordé est nécessairement trop limité pour que nous essayons de donner une analyse de ce grand ouvrage. D'après l'immense variété de faits qu'il contient, et de connaissances qu'il suppose, il peut moins qu'un autre être présenté en raccourci dans un petit nombre de pages. D'ailleurs, quoiqu'il n'ait point pour objet la jurisprudence, comme on pourrait le supposer d'après son titre, mais au contraire les lois auxquelles la nature a soumis l'homme, nous devons avouer que nous manquons de connaissances suffisantes pour oser prononcer notre opinion sur plusieurs des grandes questions qu'il a soulevées.

Mais nous nous flattons de pouvoir faire une chose agréable aux lecteurs de ce recueil, et surtout utile à la société humaine, en détachant de cet ouvrage un livre important, un livre qui, à lui seul, fait un grand ensemble, et sur lequel nous désirons ardemment fixer l'attention de nos contemporains. M. Comte a consacré son quatrième volume, contenant 536 pages, à son cinquième livre, qu'il a intitulé : « *De l'esclavage domestique considéré dans les faits qui le constituent, et dans les effets qu'il produit sur les facultés physiques, intellectuelles et morales des diverses classes de la population, sur les richesses, sur la nature du gouvernement, et sur les relations des nations entre*

(1) Paris, 1827; Sautelet. 4 vol. in-8°; prix, 32 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, 1826, pag. 338).

elles. — De quelques genres d'associations qui se rapprochent de l'esclavage. » Nous regardons ce livre comme le traité le plus complet, le plus savant, le plus philosophique qui ait jamais été écrit sur l'esclavage et sur ses désastreux effets. Sans doute, l'humanité a dicté à plus d'un philosophe d'éloquens plaidoyers contre cette institution si outrageante pour notre espèce; mais jusqu'ici les maîtres d'esclaves avaient cru pouvoir les mépriser; ou même, ils se permettaient de les admirer sans conséquence, parce que, disaient-ils, l'écrivain ne connaissait pas les faits, parce que les plus belles théories se trouvaient, à l'application, inexécutables. Ici, au contraire, ce sont les faits qui nous sont présentés, les faits de tous les tems, les faits de toutes les régions du globe, et ils le sont avec une précision, avec une exactitude, avec une authenticité, qui ne laissent pas l'ombre d'un doute sur leur accord, et sur les conclusions que l'on doit en tirer.

L'esclavage est si loin des mœurs, des habitudes, même des souvenirs de la France, que beaucoup de gens regarderont un traité sur les funestes conséquences de l'esclavage du même œil qu'un traité sur les erreurs du paganisme. Tout au plus croiront-ils que ce livre ne peut avoir pour objet que la législation de quelques îles éloignées d'Amérique, et le sort d'une race pour laquelle ils ne sentent point de sympathie. Ils ont si souvent entendu répéter que le christianisme a aboli l'esclavage, qu'ils ne font pas attention que l'esclavage n'a réellement été aboli en Angleterre qu'en 1660, par le statut 12, ch. 24 (Charles II); dans le reste de l'Europe occidentale qu'au XVIIIe siècle, et qu'il n'a jamais cessé dans l'Europe orientale. Cependant, loin que la cause de l'abolition de l'esclavage soit gagnée, il s'est opéré, il s'opère sous nos yeux une révolution, qui élevant tout à coup au rang des états puissans et civilisés de vastes contrées où l'esclavage est institué par les lois, peut assurer la plus effrayante prépondérance, dans la balance de l'univers, aux pays gouvernés par des possesseurs d'hommes, sur les pays où cette possession est interdite.

En Russie et en Pologne, la grande masse de la population

est esclave; elle est de même esclave dans près de la moitié des états autrichiens; et jamais, autant que de nos jours, la Russie et l'Autriche n'ont pesé sur l'Europe. L'Angleterre, la France, la Hollande, maintiennent l'esclavage dans leurs colonies, dispersées en Asie, en Afrique et en Amérique; l'Espagne et le Portugal maintiennent l'esclavage dans ce qui leur reste de colonies. Dix, sur les vingt-deux États-Unis de l'Amérique, maintiennent l'esclavage, et ce sont les plus vastes, comme les plus heureusement situés. Dans toute l'Inde Anglaise, dans toute l'Inde tributaire de l'Angleterre, l'esclavage est légal, sans être très-commun; enfin, dans presque toutes les républiques colossales de l'Amérique ci-devant espagnole, et dans l'empire du Brésil, l'esclavage est encore légal, quoique ces états nouveaux aient pris, pour l'abolition future de l'esclavage, des mesures qui sont sans cesse attaquées, ou éludées par les préjugés ou les passions des peuples. Voilà cependant quels sont les états qui forment aujourd'hui la chrétienté et le monde civilisé! voilà quels sont les états qui dictent des lois aux autres! Certes, quand le pouvoir souverain est entre les mains de tant de possesseurs d'esclaves, le moment n'est pas venu encore de dire que la cause de l'abolition de l'esclavage est gagnée : au contraire, nous devons plus que jamais recueillir les faits, les étudier, leur donner de la publicité, pour détourner les nations, qui se régénèrent, de la continuation d'un si abominable système.

Nous allons nous efforcer de présenter, dans le moins de pages qu'il nous sera possible, l'enchaînement des idées de M. Comte, et nous le ferons presque toujours avec ses propres expressions, même lorsque, pour plus de brièveté, nous ne nous astreindrons pas à l'indiquer par un renvoi ou des guillemets. L'esclavage, quoique conservé chez quelques nations civilisées, a eu évidemment pour origine l'abus de la victoire chez des barbares. Les conquérans, au lieu d'égorger les vaincus, ont cru se montrer humains, surtout ont cru être habiles, en leur conservant la vie, et en les faisant travailler pour eux. M. Comte, comme le titre de son livre l'annonce, a entrepris d'examiner

quel avait été le résultat de ce calcul, quels étaient les effets de l'esclavage sur les facultés physiques, intellectuelles et morales des maîtres, aussi bien que des esclaves. Il commence par reconnaître que les organes physiques des maîtres ne sont pas détériorés par l'esclavage. Les causes qui paraissent maintenir la force physique sont l'usage d'une bonne nourriture, par un exercice suffisant, et par le choix des individus qui conservent la race. Or, les maîtres, dans l'état de barbarie, comme dans celui de civilisarion, paraissent réunir tous ces avantages. Leur nourriture est toujours assurée; l'habitude, le goût du plaisir, la politique même leur font continuer tout au moins les exercices qui les rendent propres à la chasse et à la guerre; enfin, à moins qu'un préjugé national ne les arrête, ils peuvent s'unir aux plus belles d'entre leurs femmes esclaves, et en avoir des enfans plus beaux que leurs pères. C'est ce qu'ont fait les Turcs et les Persans, qui ont ainsi constamment amélioré leur race.

Mais l'esclavage doit nécessairement vicier l'organisation physique des esclaves. Car ceux-ci n'ont d'alimens, de vêtemens, d'habitations, qu'autant qu'il plaît aux maîtres de leur en laisser. Tout exercice qui peut leur donner de la force, de l'adresse, du courage, leur est interdit, comme étant dangereux pour leurs possesseurs. Le petit nombre d'opérations mécaniques auxquelles ils sont obligés de se livrer, dans l'intérêt de leurs maîtres, ne peut développer que quelques-uns de leurs organes. Ce développement ne peut même être que très-restreint, parce qu'un exercice forcé, excessif, accompagné de privation d'alimens, est une cause de faiblesse, bien plus qu'une cause de force. Qu'on ajoute à ces considérations que les hommes asservis ne peuvent avoir pour compagnes que les femmes les moins belles, les autres devenant les concubines des maîtres, et l'on concevra aisément comment la partie asservie du genre humain a dû tous les jours se dégrader davantage.

Mais le développement de l'organisation physique doit surtout se considérer, quant aux moyens qu'il donne à l'homme d'agir sur les choses, et de les rendre propres à pourvoir à ses besoins : or, l'esclavage arrête ce développement industriel,

dans les maîtres comme dans les esclaves. Le premier effet que l'esclavage produit à l'égard des maîtres est de les dispenser des travaux qui fournissent immédiatement aux hommes des moyens d'existence; le second est de leur faire voir ces travaux avec mépris. Dans l'antiquité, une seule industrie n'était pas avilie aux yeux des maîtres; celle qui consiste à dresser, à louer, à acheter et à vendre des hommes. Un des ancêtres d'Octave avait, disait-on, déshonoré sa postérité, en faisant la banque; mais Marcus Caton achetait et vendait des hommes; il vendait particulièrement les vieux qui ne lui rapportaient que peu de profit, et qui pouvaient devenir inutiles, et Caton était le gardien des mœurs (1).

Ce mépris pour tout travail manuel, qu'on nommait servile, était universel chez les Grecs et les Romains; il est universel dans les colonies, parmi toute la race des maîtres. Même le manœuvre européen, flétri comme malfaiteur, s'il devient possesseur d'un homme, croit aussitôt qu'il ne peut se livrer à un travail productif sans déroger à sa noblesse. Les Hollandais, qui savent si bien apprécier chez eux tous les genres de travaux utiles, éprouvent à Batavia, comme au Cap-de-Bonne-Espérance, pour toute occupation industrielle un mépris et une aversion insurmontables. Les Anglais, à Sainte-Hélène, à la Jamaïque, et dans toutes leurs colonies, les Anglo-Américains dans les dix états du sud, ont de même renoncé à toute espèce de travail. En Hongrie, en Pologne, en Russie, les maîtres ne travaillent jamais; les serfs ne travaillent qu'à la terre; on ne trouve quelque industrie que chez les Juifs, qui, déjà accablés par le mépris, ne peuvent en encourir davantage en se rendant utiles. Ainsi, quoique l'esclavage ne vicie pas nécessairement les organes physiques des hommes qui appartiennent à la classe des maîtres, il a pour effet d'en rendre l'exercice nul dans tous les genres d'occupations qui sont nécessaires à l'existence des peuples. Ce sont des instrumens qui non-seulement sont

(1) Plutarque, *vie de M. Caton*, p. 402.

inutiles au genre humain considéré en masse, mais qui ne servent à l'individu qui en est pourvu que par le mal qu'ils produisent pour une multitude d'autres. Si, par quelque grande catastrophe, la race des maîtres disparaissait tout à coup d'un pays où l'esclavage est admis, il n'est aucun genre de travail qui demeurât suspendu, aucune richesse dont on eût à déplorer la perte. Rien ne cesserait, que les supplices qu'ils infligent à leurs esclaves.

Autant le développement industriel est arrêté chez les maîtres par leur mépris pour le travail, autant il l'est chez les esclaves par l'abrutissement auquel leurs maîtres les réduisent. Les esclaves de nos jours sont incapables de tout travail qui demanderait de l'intelligence, du goût, des soins. Il est probable que les beaux travaux de l'antiquité romaine furent exécutés par des hommes formés à l'industrie, pendant qu'ils étaient libres, et que la guerre avait faits esclaves; car, dès que les Romains, ayant conquis tous les peuples industrieux, ne purent plus faire des esclaves que parmi les barbares, tous les arts, toute espèce d'industrie, déclinèrent rapidement chez eux, et ils retombèrent eux-mêmes dans la barbarie. Voyons ensuite, avec notre auteur, quel effet l'esclavage produit sur les facultés intellectuelles, soit des maîtres, soit des esclaves. (Chap. IV, p. 54).

Quant aux maîtres, il faut distinguer entre ceux qui jouissent entre eux de la liberté politique et ceux qui en sont privés; les premiers arrivent fort bien à développer celles de leurs facultés intellectuelles qui leur serviront à agir sur leurs égaux, tandis qu'ils ne développeront point celles par lesquelles ils pourraient agir sur la matière : les seconds ne développeront ni les unes ni les autres. La paresse de l'homme lui fait préférer la force au raisonnement, l'autorité à la persuasion, toutes les fois qu'il en a le choix; mais le citoyen des états libres de l'antiquité ne pouvant commander à ses égaux comme il commandait à ses esclaves, était forcé d'apprendre à les persuader. Il étudiait donc l'homme, son égal, sur lequel il devait agir par la persuasion; mais il n'étudiait pas la nature, sur la

quelle il ne devait agir que par les bras de ses esclaves. Il lui semblait inutile de découvrir le moyen de leur sauver un peu de fatigue : aussi, toutes les applications de la science à l'industrie lui paraissaient une dérogation. Lorsque le citoyen perdit sa liberté politique, il n'eut plus d'intérêt à étudier l'homme, il n'en eut pas plus qu'auparavant à étudier la nature; il renonça à un travail sans but, toutes les connaissances s'éteignirent, et le retour de la barbarie en fut la conséquence.

Entre les colonies des Européens, celles des Anglais sont les seules où les colons aient obtenu de la mère-patrie quelque pouvoir politique; ce sont aussi les seules où ils aient senti le besoin d'un développement intellectuel qui les rendît capables de persuader leurs égaux, d'acquérir sur eux quelque autorité par les seuls moyens qu'admette la liberté politique. Dans les colonies des autres peuples, que la métropole gouverne avec un pouvoir absolu, les maîtres n'ayant tour à tour qu'à obéir et à commander, ont montré la stupidité qui est le propre des despotes et des esclaves; à la réserve des seuls individus qu'on a fait élever dans la mère-patrie, loin du spectacle de l'esclavage. Notre auteur prouve, par des faits, par le témoignage circonstancié de tous les voyageurs, le mépris pour toute espèce d'instruction des colons hollandais du Cap-de-Bonne-Espérance, des colons français de la Louisiane, des colons espagnols, dans celles de leurs provinces où les esclaves sont le plus nombreux.

Dans les États-Unis, comme il y a liberté politique, il y a développement de l'intelligence chez les maîtres. Mais les citoyens, dans les états du sud, ne développent que les facultés qui les mettront à même d'agir sur les hommes; les citoyens, dans les états du nord, veulent agir et sur les hommes et sur les choses, et ils se partagent entre ces deux carrières. Aussi, les états du midi ont donné peut-être plus d'hommes propres au gouvernement. Washington, destiné à combattre ou à gouverner des hommes, pouvait naître sur une terre exploitée par des esclaves; mais Franklin, destiné à éclairer le monde, et à accroître la puissance de l'homme sur la nature, ne pouvait se

développer que dans un pays où les arts étaient exercés par des mains libres.

Quant aux esclaves, l'effet immédiat de l'esclavage est d'arrêter en eux tout développement intellectuel. Aussi, dans les colonies d'Amérique, où tous les travaux manuels sont exécutés par des esclaves, les maîtres sont obligés de faire venir, des pays où l'esclavage n'est point admis, tout produit industriel qui, pour être obtenu, exige quelque intelligence. Les maîtres peuvent employer leurs esclaves à abattre et à transporter des arbres; mais, s'il s'agit de construire des navires, il faut qu'ils envoient ces arbres dans les pays où l'on trouve des ouvriers libres. Ils peuvent leur faire cultiver grossièrement la terre, et obtenir du blé par leurs travaux; mais, quand il faut convertir ce blé en farine, on est obligé de l'envoyer dans des lieux où l'on trouve des ouvriers capables de faire des moulins. Les esclaves ne peuvent même pas se livrer à tous les soins qu'exige l'agriculture; ils n'ont ni assez d'intelligence, ni assez de soins pour cultiver des légumes ou des arbres à fruits. Enfin, leur incapacité est telle que l'agriculture est encore dans l'état le plus barbare, et que les maîtres font venir d'Angleterre le charbon qui leur sert de chauffage, quoiqu'ils aient les forêts à six milles de distance. Quelquefois même, ils en font venir jusqu'à la brique dont ils bâtissent leurs maisons.

Les causes de l'incapacité des esclaves dans tous les genres d'industrie sont faciles à apercevoir. La main n'exécute bien que ce que l'esprit a bien conçu. Nos organes physiques ne sont que les instrumens de notre intelligence; et, lorsque l'intelligence n'a reçu aucun développement, elle ne peut diriger que mal les organes qui sont à sa disposition. Or, dans les pays où l'esclavage est établi, non-seulement les maîtres sont incapables de développer les facultés intellectuelles de leurs esclaves, mais ils ont presque tous une tendance naturelle à en arrêter le développement. Le besoin de la sécurité, plus fort que la passion de l'avarice, les oblige à tenir les hommes asservis aussi près de la brute que cela leur est possible. Robi-

rapporte (1) qu'un colon français de la Louisiane répétait sans cesse qu'il ne craignait rien tant que des nègres avec de l'esprit. Il dit que toute son attention se portait à empêcher qu'ils n'en acquissent, et qu'il n'y réussissait que trop. Ces colons ne jugent pas autrement que ne jugeaient les Romains. Le censeur Caton ne voyait rien de plus dangereux que des esclaves avec de l'intelligence. Quand les siens ne travaillaient pas, il les condamnait à dormir; tant il avait peur qu'ils ne s'avisassent de penser (2). Les Anglo-Américains des États du sud, qui sont aujourd'hui les moins ignorans et les moins brutaux des maîtres, repoussent cependant avec effroi l'idée de faire apprendre à lire à leurs esclaves. Les colons soumis au gouvernement anglais ne voient pas avec moins de terreur les efforts que font plusieurs habitans de la Grande-Bretagne, pour donner quelques lumières à leurs esclaves, et les élever à la religion chrétienne (3).

Mais, si l'esclavage condamne les maîtres à mépriser l'industrie, et les esclaves à en être incapables, y a-t-il quelque ressource pour une nation dans la classe de ceux qui ne sont ni maîtres, ni esclaves? Non; car, dans un pays où l'esclavage est établi, un homme qui n'appartient ni à la classe des maîtres, ni à celle des esclaves, à moins qu'il ne porte ailleurs son industrie, est obligé ou de rester oisif, ou d'être méprisé. Si des hommes libres consentent quelquefois à travailler, ce n'est qu'autant que l'élévation du salaire compense le mépris attaché au travail; et même alors, un ouvrier libre achète des esclaves, ou disparaît aussitôt qu'il a fait quelques économies (4). L'état des prolétaires, dans la république romaine, repoussés de tout travail, ou par le mépris, ou par la concur-

(1) *Voyage dans la Louisiane*, t. III, chap. 68, p. 197.

(2) Plutarque, *Vie de M. Caton.*

(3) Voyez les débats de la chambre des communes d'Angleterre, du 23 juin 1825.

(4) La Rochefoucauld, *voyage aux États-Unis*; 2e partie, t. IV, p. 293, 294, 3e partie, t. VI, p. 75.

rence des esclaves des patriciens, est un exemple remarquable et effrayant de la dégradation et de la misère à laquelle l'esclavage réduit la partie de la nation qui ne se classe ni parmi les maîtres ni parmi les esclaves.

Tels sont les effets de l'esclavage sur l'organisation physique, l'industrie et l'intelligence. Ses effets sur les mœurs (1) sont bien plus dégradans encore. Une des premières conséquences morales que l'esclavage produisit chez les Romains fut l'amour de l'oisiveté. De l'absence d'activité intellectuelle et physique, et de la possession de richesses acquises par le pillage, naquit une passion effrénée pour toutes les jouissances sensuelles. La gourmandise et la voracité des grands arrivèrent à un point dont il est impossible aujourd'hui de se faire aucune idée. La terre fut ravagée pour fournir à leurs débauches, et les richesses d'une province furent englouties dans un repas. La maison d'un grand renfermant une multitude d'esclaves des deux sexes, les mœurs des maîtres éprouvèrent promptement les effets qui devaient résulter d'un tel mélange; l'histoire romaine fournit des exemples éclatans de la plus scandaleuse dépravation. M. Comte en signale deux, dans les tems brillans de la république: la condamnation de cent soixante femmes de sénateurs, convaincues d'un complot pour empoisonner leurs maris qui les négligeaient pour des esclaves, et l'association d'hommes et de femmes, pour se livrer en commun à la débauche, découverte l'an 539 de Rome; le nombre des coupables, dont les femmes formaient la plus grande partie, s'élèva au-dessus de sept mille : plus de la moitié furent condamnés au dernier supplice. Nous regrettons de ne pouvoir suivre l'auteur, lorsqu'il montre la servitude romaine s'aggravant toujours plus avec les progrès de la richesse et du luxe; chez les maîtres, les rations de vivres diminuant pour les esclaves et les supplices devenant plus atroces; les révoltes, les guerres serviles, les vengeances privées des esclaves, multipliant les dangers et pour chaque maître et pour tout l'État.

(1) Chap. VI, p. 80.

Toutes les fois que des hommes sont condamnés à des travaux sans relâche et sans fruit, qu'ils ne sont maîtres d'aucun de leurs mouvemens, et qu'ils sont constamment exposés au mépris, à l'insulte et à des châtimens arbitraires, la mort simple cesse d'être une peine. Il faut, pour qu'elle devienne redoutable, qu'elle soit accompagnée de tourmens qui excèdent par leur intensité toutes les douleurs répandues dans le cours de la vie. Il fallut donc que les Romains qui voulurent punir de mort leurs esclaves, imaginassent des supplices propres à effrayer les hommes les plus fatigués de supporter la vie. Ces supplices ne pouvaient être déterminés que par les caprices des maîtres, puisque les lois ne voyaient dans les esclaves que des propriétés. Le genre de supplice le plus généralement adopté fut de les déchirer à coups de verges, et de les clouer ensuite à une croix. Les tourmens de l'individu qu'on avait ainsi cloué duraient plusieurs jours avant que la mort vînt y mettre un terme, à moins que l'exécuteur n'eût attaqué, par pitié, quelqu'une des parties essentielles à la vie. Les écrivains qui nous ont donné la description de ce supplice ne disent pas qu'on en ait exempté les femmes, ni même les enfans de l'âge le plus tendre, que l'on condamnait à périr, quand leur maître était mort par une cause inconnue.

M. Comte passe ensuite en revue les colonies des modernes (1), pour montrer que l'esclavage a produit dans toutes les mêmes effets: l'intempérance, la dissolution, la férocité. Nous nous abstiendrons de retracer ici les parties les plus effroyables de ces tableaux; il y a trop de souffrance à s'occuper des tourmens de tant de millions d'êtres humains qui à cette heure même gémissent dans la peine. Nous nous contenterons de quelques traits, pris dans ces divers chapitres, pour lesquels nous continuerons à emprunter les termes même de l'auteur.

Toutes les fois qu'une femme esclave a donné le jour à un

(1) Chap. VII, p. 106, les *Hollandais;* ch. VIII, p, 140, les *Anglais;* ch IX, p. 159, les *Anglo-Américains;* ch. X, p. 187, les *Français;* ch. XI, p. 198, les *Espagnols.*

enfant, on a pu juger, par la couleur de cet enfant, à quelle espèce d'homme appartenait son père. Il a été d'autant plus difficile de se tromper sur les liaisons des maîtres avec leurs femmes asservies, qu'il n'y a jamais eu de mariage entre les blancs et les noirs; tout enfant de sang mêlé a été le produit d'une union immorale, il a presque toujours été le fruit de la violence du maître sur son esclave. En arrivant au Cap-de-Bonne-Espérance, dit Le Vaillant (1), on est surpris de la multitude d'esclaves aussi blancs que les Européens qu'on y voit. Cependant, jamais aucun blanc n'a été réduit en esclavage dans ce pays; les esclaves, au contraire, y ont toujours été d'origine éthiopienne. Des liaisons des maîtres avec des filles éthiopiennes, sont nées des filles mulâtres; de leurs liaisons avec celles-ci, sont nées des filles moins foncées encore; enfin, les traces de sang éthiopien ont disparu, et les esclaves ont fini par être de la même espèce que leurs possesseurs. Mais, dans ce changement de race, il est un phénomène qu'il est important d'observer, parce que nous le retrouverons dans presque toutes les autres colonies. Un colon n'affranchit pas les enfans qui naissent de lui et de ses femmes esclaves. Il exige d'eux les travaux et la soumission qu'il exige de tous les autres; il les vend, les échange, ou les transmet à ses héritiers, selon qu'il le juge convenable. Si un de ses enfans légitimes les reçoit à titre de succession, il ne fait entre eux et ses autres esclaves aucune distinction. Un frère devient ainsi le propriétaire de ses sœurs et de ses frères; il exerce sur eux la même tyrannie, il exige d'eux les mêmes travaux, il les déchire du même fouet, il assouvit sur eux les mêmes désirs. Cette multitude d'esclaves blancs qui étonnent les regards d'un Européen sont donc presque toujours les fruits de l'adultère et de l'inceste. Un voyageur observe (2) qu'il existe si peu d'affection entre les parens dans cette colonie, qu'on

(1) T. 1, p. 76.

(2) Barrow, t. 1, p. 130.

voit rarement deux frères converser ensemble. Comment un frère pourrait-il avoir de la tendresse pour un autre, quand peut-être il a dix ou douze frères et sœurs qu'il considère comme la plus vile des propriétés, et qu'il emploie à satisfaire les passions les plus brutales?

Au Cap-de-Bonne-Espérance, le sol est pauvre; il est employé à élever des troupeaux, et à produire les mêmes espèces de grains qu'on recueille en Europe. Aucun de ces produits n'exige de travaux pénibles et continus. Les plus nécessaires à la vie sont ceux qui exigent le moins de fatigue, et qui se vendent au plus bas prix. Aussi, en général, au Cap, le travail de l'esclave n'est pas excessif, et sa nourriture est abondante. A la Guiane hollandaise, au contraire, le sol est d'une grande fertilité; il est propre à produire du sucre ou d'autres denrées qui ne croissent qu'entre les tropiques. Ces productions obtenues par de longs et pénibles travaux sont généralement destinées à l'exportation. Comme leur vente est facile, les maîtres sont intéressés à exiger de leurs esclaves un travail plus pénible et plus continu. Comme, d'autre part, les vivres sont rares et chers, leur maître ne leur en laisse que ce qui leur est rigoureusement nécessaire pour vivre. Cette opposition n'existe pas seulement entre le Cap et la Guiane : l'esclavage, cruel et dégradant partout, est cependant adouci, dans les pays de pâturage, par de longs repos et une nourriture suffisante : dans ceux où l'on cultive les céréales, le travail est plus rude et plus assidu; il ne l'est pas cependant au point d'empêcher la population servile de s'accroître. Dans les pays où l'on cultive le café, le coton, le tabac, et surtout le sucre, le travail est excessif, la nourriture tout-à-fait insuffisante, et la mortalité est fort supérieure aux naissances.

Les belles esclaves ont à redouter, non-seulement les désirs du maître ou du commandeur de qui elles dépendent, mais les châtimens atroces par lesquels ils cherchent souvent à vaincre leur résistance ou à la punir, et enfin la jalousie que les femmes blanches conçoivent contre elles. Une femme qui fait châtier une de ses esclaves cherche surtout à la défigurer et à la rendre

hideuse. C'est sur le sein qu'elle fait appliquer les coups de fouet, quelquefois même des coups de poignard. Stedman raconte qu'une dame créole, apercevant dans sa plantation une jeune et belle esclave, lui fit aussitôt appliquer un fer brûlant sur le front, sur les joues et sur la bouche, et ordonna qu'on lui coupât en même tems le tendon d'Achille. Elle fit ainsi en un instant, d'une belle personne, une espèce de monstre de difformité (1).

Après des traits qui montrent combien l'esclavage corrompt aussi les mœurs dans les Colonies anglaises et les États-Unis, l'auteur cite sur les derniers une loi plus odieuse encore, puisqu'elle est réfléchie, que des actes où l'on peut ne voir que l'explosion de passions honteuses. Il est expressément défendu à tout possesseur d'hommes, de développer les facultés intellectuelles de ses esclaves. Celui qui serait convaincu d'avoir enseigné à lire à l'un d'eux, serait puni d'une amende sept fois plus forte que celle qu'il encourrait en leur coupant les mains ou la langue. Dans ce dernier cas, il ne serait condamné qu'à une amende de quatorze livres; dans le premier, il en encourrait une de cent. Il est également défendu de laisser faire aux esclaves aucun trafic pour leur propre compte. Toute réunion est interdite aux hommes asservis : un blanc qui trouve sur un grand chemin plus de sept esclaves ensemble, est tenu de leur administrer des coups de fouet, sans excéder vingt coups pour chacun; et l'esclave qui se défend contre un blanc est puni comme ayant commis un crime horrible. Nul individu nègre ou de sang mêlé ne peut paraître dans les rues, après la tombée de la nuit, sans une permission spéciale. Les délinquans, libres ou esclaves, sont enlevés par une police militaire qui parcourt sans cesse les rues, et punit selon les circonstances (2).

L'esclavage était légal dans toutes les colonies espagnoles; mais dans toutes celles qui ont fait des progrès rapides vers

(1) Stedman, *voyage à Surinam*; t. II, p. 170, 171; t. III, p. 101, 102.

(2) *Travels in Canada and the united states, by Francis* Hall, p. [illegible].

la prospérité, le nombre des nègres était ou infiniment petit, ou presque nul. La race conquise des indigènes, quoique soumise originairement à un régime très-dur, ne fut pas réduite en esclavage. Ainsi, à la réserve de Cuba, et d'un petit nombre d'autres points produisant les denrées des tropiques, et soumis au régime des plantations, le travail a été exécuté, dans l'Amérique espagnole, par des mains libres; il a été honoré, et cette seule circonstance a plus fait pour le bien de l'humanité que n'ont pu faire pour son mal le despotisme du gouvernement, sa terreur des lumières, la vigilance de l'inquisition, et toutes les précautions qui semblaient prises pour arrêter la civilisation. M. Comte prouve par une série de faits, que dans les colonies Hispano-Américaines, les progrès de l'intelligence, de l'industrie, de la population et de la moralité, ont toujours été, selon le différent régime de chacune, en raison inverse du nombre des esclaves, et de la sévérité de leur traitement.

Il semble qu'après avoir prouvé que l'esclavage vicie la constitution physique des esclaves, qu'il rend les maîtres incapables de tout travail, et les esclaves incapables d'un travail proportionné aux forces des hommes libres; qu'il dégoûte les maîtres de tout exercice de l'esprit, et qu'il l'interdit aux esclaves; qu'il empêche la formation d'une classe moyenne, de gens qui ne seront ni maîtres, ni esclaves, et que, quand ceux-ci existent, il les force à émigrer, qu'il crée des mœurs infâmes et atroces chez les maîtres, et qu'en interdisant aux esclaves la volonté ou la direction de leurs actions, il ne leur laisse pas même la prétention d'avoir des mœurs, on a déjà prouvé qu'aucune institution plus funeste que l'esclavage ne pourrait être introduite dans la société. Ce n'est pas tout cependant; M. Comte examine l'influence qu'a eue l'esclavage sur les garanties de la liberté privée pour les maîtres, sur l'accroissement des richesses, sur celui de la population, sur la liberté politique et sur l'indépendance des nations; et, dans chacun de ces rapports nouveaux, il fait voir, par l'expérience universelle, que cette effroyable institution n'a pas été

moins funeste aux maîtres qu'aux esclaves, chez tous les peuples qui l'ont tolérée.

Dans les pays où l'esclavage est admis, une effroyable calamité menace sans cesse les hommes libres, parce que leur état peut être mis en question. En effet, si une personne est présumée libre jusqu'à ce qu'il ait été prouvé qu'elle ne l'est point, comment les maîtres parviendront-ils à garder leurs esclaves? comment les poursuivront-ils, s'ils prennent la fuite? comment sauront-ils dans quels lieux ils se sont réfugiés? Si, au contraire, tout individu est présumé esclave, jusqu'à ce qu'il ait été prouvé qu'il est libre, comment les personnes libres ne seront-elles pas sans cesse exposées à être traitées en esclaves (1)?

Chez les anciens, rien n'était plus fréquent que le vol des enfans. Souvent, les esclaves se vengeaient ainsi de leurs maîtres; ils emportaient dans leur fuite les enfans confiés à leurs soins, ou par vengeance, ou par cupidité, ou même par tendresse. Mais, quand la misère les pressait ensuite, ils les vendaient. Les comédies antiques font sans cesse allusion à ces enlèvemens. L'histoire de Virginie nous apprend que les personnes adultes, et surtout les femmes, n'étaient pas à l'abri de *questions d'état*, qui pouvaient leur enlever juridiquement leur liberté et leur honneur. Dans les colonies anglaises, toute personne d'origine éthiopienne, ou portant la plus légère teinte de la couleur qui distingue les peuples de cette espèce, est présumée esclave jusqu'à la preuve du contraire. Un individu de l'espèce des maîtres, pourvu qu'il soit de race pure, peut donc s'emparer de toute personne, homme, femme, ou enfant, qui est un peu colorée, et la retenir à titre de propriété, jusqu'à ce qu'elle prouve qu'elle est libre, ou jusqu'à ce qu'elle soit réclamée par un autre propriétaire. Celui qui peut enlever, par ruse ou par violence, les titres qui prouvent que tel ou tel individu est libre, fait de lui un esclave par ce seul acte; et, pour se l'approprier, il lui suffit d'en prendre possession.

On ne saurait se figurer le degré de malheur et de danger

(1) Chap. XII, p. 223.

qui pèse sur tous les individus de la race colorée, en raison de ce principe de législation, dans toutes les colonies des Européens et dans les États-Unis; on ne saurait peindre l'effroyable brigandage par lequel des hommes ou des femmes libres sont enlevés dans les États du nord, où l'esclavage est aboli, pour être revendus dans les États du midi; l'infâme abus que l'on fait, même dans les États où l'esclavage est aboli, de prétendus contrats d'apprentissage, pour retenir dans un esclavage réel les hommes qui ont un droit légal à la liberté. Ces malheurs, il est vrai, n'atteignaient jusqu'ici qu'une race pour laquelle les blancs n'ont montré ni charité, ni sympathie, ni pitié; une race envers laquelle ils se sont dégagés de tous les devoirs moraux, de tous les devoirs religieux qui nous lient non pas à l'homme seulement, mais à tous les êtres qui peuvent sentir et souffrir. Mais les vices des Européens vengent enfin les nègres : nous avons vu que les enfans nés de leurs désordres se rapprochent tellement de la race blanche qu'on ne peut plus les distinguer. Le moment est arrivé où des enfans complétement blancs pourront être dérobés à leurs riches parens, et vendus comme mulâtres, ou fils et petits-fils de mulâtres, sans qu'il y ait aucun moyen de les réclamer.

Passant à l'influence de l'esclavage sur la distribution des richesses (1), M. Comte s'élève avec raison contre l'immoralité de cette question : « Le travail fait par des esclaves est-il moins dispendieux que celui qui est exécuté par des hommes libres? » C'est comme demander si les propriétés que des voleurs de grands chemins acquièrent en rançonnant les voyageurs, leur coûtent moins cher que celles qui sont acquises par quelque espèce d'industrie. C'est pis encore; c'est considérer la partie la plus considérable du genre humain comme une machine de production, qui a d'autant plus de valeur qu'elle absorbe une part moins considérable des richesses qu'elle produit. Mais, après avoir fait sentir combien cette question est mal posée, il n'en arrive pas moins à démontrer que le

(1) Ch. XIII, p. 237.

travail qu'un homme obtient d'un grand nombre d'autres, en leur déchirant la peau à coups de fouet, lui coûte PLUS que le travail qu'il obtiendrait d'eux, en leur payant un juste salaire.

On peut faire le compte des maîtres pour leur démontrer qu'eux-mêmes trouveraient leur avantage à abolir l'esclavage; mais le compte national, celui que fait notre auteur, est plus important encore. Il établit que le système de l'esclavage crée, distribue et accumule beaucoup moins de richesses qu'aucun autre système par lequel le travail de la société pourrait être exécuté. En effet, dans un pays à esclaves, les maîtres ayant horreur et honte du travail, toutes leurs forces physiques, et en même tems toutes leurs facultés intellectuelles et morales sont perdues pour la production et la conservation des richesses; d'autre part, l'oisiveté à laquelle ils sont condamnés fait naître chez eux la passion des jouissances physiques, et de tout ce qui peut rompre la monotonie de leur existence : la table, les femmes, les jeux de hasard, enfin tous les vices qui font dissiper rapidement les richesses produites par le travail d'autrui. Dans le même pays, à côté des maîtres, il ne reste que les esclaves; toute autre classe de la population a nécessairement disparu. Mais les esclaves n'ont rien, et ne peuvent rien accumuler; les esclaves sont descendus au dernier terme de misère et d'abrutissement auquel il soit possible à l'homme d'arriver. Trois causes ont concouru à les abrutir : la première est le soin que les maîtres prennent de les rendre stupides, pour assurer leur propre sécurité; la seconde, les travaux dont ils les accablent, et qui ne leur laissent le tems de réfléchir sur rien; la troisième, l'absence complète de tout intérêt à s'éclairer. L'esclave n'est comptable que de l'emploi de ses forces physiques brutes; et quand il en a livré le produit à son maître, celui-ci n'a plus rien à lui demander.

Dépourvu d'intelligence, l'esclave, avec une quantité donnée de travail, fait le moins d'ouvrage possible; dépourvu d'intérêt dans la richesse qu'il crée, avec une consommation donnée, il fait le plus grand dégât possible; car il n'y a pour lui que du danger à économiser. Dans un pays exploité par

une population asservie, il ne reste donc, pour la production des richesses, que les organes physiques des esclaves, destitués de tout principe d'intelligence et d'activité, et stimulés seulement par l'action du fouet. Or, des châtimens corporels peuvent bien exiger certain mouvement du corps; mais ils ne peuvent créer cette énergie que donne une volonté libre; et, quand même ils parviendraient à la créer, une force destituée d'adresse, d'intelligence et de moralité, ne saurait produire, et moins encore conserver beaucoup de richesses, quelque énergique qu'elle fût d'ailleurs.

Nous connaissons très-mal l'histoire de l'industrie chez les anciens; il paraît seulement qu'elle ne prospéra que chez les peuples où les esclaves encore peu nombreux étaient associés au travail, au lieu d'en être chargés exclusivement. Il en fut de même de l'agriculture: elle prospéra sous des mains consulaires; mais, plus le nombre des esclaves s'accrut en Italie, plus le pays perdit de sa fertilité: on fut enfin réduit à le convertir uniquement en pâturages. Nous pouvons mieux juger de l'effet que produit l'esclavage, dans les colonies, sur la distribution des richesses. L'agriculture est presque la seule branche d'industrie qui y existe; mais elle y est exercée sans soins, sans intelligence. Des récoltes qui épuisent le sol s'y succèdent sans interruption et sans repos; les esclaves qu'aucun intérêt n'excite, ne font, dans un tems donné, au dire des voyageurs, qu'à peine la dixième partie des travaux que des ouvriers libres exécutent en France (1). De là, les denrées, fruit de leur travail, sont nécessairement plus chères. La détérioration du sol, partout où l'esclavage est établi, est un fait notoire dans les colonies, et dans la partie méridionale des États-Unis. L'art du charpentier, du menuisier, du maçon, est au-dessus de la capacité des esclaves; les habitans des États du midi, en Amérique, sont obligés de faire venir à grands frais les ouvriers des États du nord, pour construire leurs maisons; mais ces ouvriers disparaissent aussitôt que les travaux pour lesquels

(1) *Voyage dans la Louisiane*, ROBIN; t. 1, ch. VI, p. 92.

on les a appelés sont terminés. Pour entretenir, pour réparer, il faut attendre que quelque construction nouvelle les ramène au bout de plusieurs années. Aussi est-il peu de maisons qui soient en bon état, et il arrive quelquefois de voir une table somptueusement servie et couverte d'argenterie, dans une chambre où la moitié des vitres manquent depuis dix ans (1). En résultat, dans les pays à esclaves, il faut que les maîtres tirent de l'étranger une partie de leurs alimens, et tous les produits manufacturés, qu'ils paient plus cher tous les services qui demandent de l'intelligence, et cependant qu'ils ne retirent de leur terre que la moitié du revenu qu'ils en retireraient dans un pays sans esclaves; car c'est là la proportion qu'établit le prix de vente des terres, à étendue et à fertilité égales. Aussi, presque tous les maîtres, presque tous les propriétaires de terres sont obérés, et vivent dans une détresse continuelle. D'après un rapport présenté à la Chambre des communes par l'Assemblée des colons de la Jamaïque, ceux-ci sont presque tous accablés de dettes, et le quart de leurs plantations à sucre ont été mises en vente depuis peu d'années par autorité de justice (2).

En recherchant l'influence de l'esclavage sur l'accroissement des diverses classes de la population, M. Comte s'arrête surtout à ce principe, que, comme la population ne peut s'accroître qu'avec le revenu, et comme chaque maître ne peut vivre qu'en consommant le revenu créé par cinq ou par dix esclaves, la population des maîtres ne peut s'accroître qu'autant que celle des esclaves s'accroît dans une proportion cinq ou dix fois supérieure (3). Mais, comme la population asservie, bien loin de se multiplier dans l'esclavage, décroît au contraire d'une manière rapide, l'augmentation de la population blanche dans les colonies supposait et nécessitait une augmentation

(1) La Rochefoucauld, *Voyage aux États-Unis;* t. v, p. 2, p. 95.

(2) Le rapport est du 25 février 1825. *East and West India Sugar;* p. 121, 122, 128.

(3) Chap. xiv, p. 283.

plus rapide encore de la traite, et de tous les crimes qu'elle fait commettre.

L'auteur résume en ces termes l'influence de l'esclavage domestique sur l'esprit et la nature du gouvernement (1) : ainsi, dans un état où une partie de la population est possédée par l'autre à titre de propriété, nous trouvons qu'une grande partie de la classe des maîtres est naturellement disposée (par sa constante détresse financière, et son aversion pour tout travail) à envahir le pouvoir, et à s'emparer des richesses créées par l'autre : nous trouvons que la partie de la population qui ne peut vivre que de son travail, et dont l'esclavage avilit ou empêche l'industrie, est également disposée à se liguer avec tout individu qui se propose d'asservir ou de détruire la classe des maîtres : enfin, nous trouvons que le despotisme, même le plus violent, qui affaiblit ou qui détruit le pouvoir des maîtres, est un bienfait pour les esclaves. La tendance de la masse de la population la porte donc vers l'établissement du despotisme d'un seul ; et, quand ce despotisme est établi, il est exercé avec la rapacité, la brutalité, la cruauté et la stupidité que mettent des maîtres dans l'exploitation de leurs esclaves.

Des faits rassemblés pour faire juger l'influence de l'esclavage sur l'indépendance des peuples (2), résultent deux vérités importantes. La première, c'est que tous les hommes qui en réduisent d'autres en servitude, ou qui se font possesseurs d'esclaves, se mettent par ce seul fait entre deux ennemis : ils s'exposent à être massacrés par les hommes qu'ils possèdent, ou à être asservis par des étrangers. La seconde, c'est que toutes les fois qu'il se forme une véritable coalition entre les ennemis intérieurs et les ennemis extérieurs, les maîtres n'ont aucun moyen de résistance.

Mais il faut finir ce long extrait; et cependant sept autres chapitres resteraient encore à analyser : aucun peut-être ne mériterait plus notre attention que celui qui traite *de l'influence*

(1) Chap. xv, p. 299.
(2) Chap. xvi, p. 330.

réciproque de l'esclavage sur la religion, et de la religion sur l'esclavage (1). Toutefois, nous ne pouvons point par un extrait suppléer au livre que nous analysons; nous n'avons voulu qu'inspirer le désir de le lire, en faisant voir combien, avant M. Comte, les effets de l'esclavage avaient été peu recherchés, combien son histoire est importante dans l'histoire générale du genre humain, combien elle répand de lumière sur la décadence rapide des grands peuples de l'antiquité, combien elle fait prévoir de souffrances et de malheurs pour les peuples modernes qui s'obstinent à conserver cette lèpre dévorante. Personne ne lira le livre de M. Comte sur l'esclavage sans en voir jaillir une lumière nouvelle. Certes, avant de l'avoir ouvert, nous ne nous croyions pas nous-mêmes indifférens à la souffrance de nos frères asservis, ou tièdes dans nos sentimens sur l'esclavage. Cependant, la lecture de ce livre a été pour nous comme une révélation de tout ce que ce système a d'absurde, d'atroce, de ruineux, de son efficacité pour détruire tout ce qui donne une valeur aux nations ou un prix à la vie. Telle est l'impression que nous en avons reçue : nous désirons ardemment que d'autres la reçoivent à leur tour; car, nous le répétons, loin que l'esclavage soit une calamité uniquement propre aux tems passés, cette calamité est présente, elle est menaçante, elle est répandue parmi des nations destinées à multiplier avec une extrême rapidité, et déjà maîtresses de la plus belle partie de la terre habitable. Jamais, peut-être, il ne fut plus important pour les destinées de l'humanité de montrer ce qu'est nécessairement l'esclavage, pour tarir cette source de misère, de stupidité et de crimes, dans les pays qui s'ouvrent à une nouvelle civilisation.

J. C. L. DE SISMONDI.

---

(1) Chap. XVIII, p. 378.

Souvenirs de la Révolution française, par *Heléna-Maria* Williams, traduits de l'anglais (1).

Miss Williams s'est fait remarquer dès sa première jeunesse par son talent pour les vers. En 1785, si je ne me trompe, un recueil de ses poésies fut annoncé par souscription, et parut l'année suivante en deux petits volumes in-12. Le nombre des souscripteurs, dont la liste est imprimée en tête de l'édition, montre quelle était dès lors la renommée de *la jeune muse*. Depuis, elle s'est livrée à de grandes compositions dans des genres plus sévères, mais sans négliger pour la prose, pour la morale et la politique,

Cet art souvent frivole et quelquefois divin (2)

qui avait fait l'enchantement de ses plus belles années et de ses premiers triomphes. Elle l'a cultivé toujours; elle le cultive encore avec le même succès; et ses *Stances* sur Missolonghi, placées par le traducteur à la suite de ses *Souvenirs*, prouvent que le feu poétique n'a pas cessé d'animer ses généreuses affections, de colorer ses nobles pensées.

Parmi les pièces de vers qu'elle a fait paraître à différentes époques, je rappellerai surtout *le Moraï*, élégie touchante sur les sépultures des insulaires de la mer du Sud, et sur la fin déplorable du brave et généreux Cook; l'ode qui a pour titre *Duncan*, et dont le sujet est le même que celui du *Macbeth* de Shakespeare; l'*Épître à la poésie*, où l'auteur célèbre avec enthousiasme les grands poëtes de sa nation, et les peint quelquefois avec des couleurs qui sembleraient empruntées à leurs brillantes palettes; l'*Hymne composé au milieu des Alpes*, et qu'on se plaît à relire, même après l'ode de Haller; enfin,

(1) Paris, Dondey-Dupré père et fils. 1 vol. in-8° de VIII et 212 pag. Prix, 3 fr.

(2) L'art si souvent frivole et quelquefois divin,
L'art des vers est dans Pope utile au genre humain.
Voltaire.

un morceau très-original, peut-être aussi très-singulier, mais plein de verve et d'effet, intitulé : *Partie d'un fragment irrégulier trouvé dans un obscur passage de la Tour.* C'est le tableau animé, ou plutôt mis en action, de tous les meurtres politiques dont fut souillée cette royale prison, la *honte éternelle de Londres,* suivant l'expression de Gray:

> Ye towers of Julius! London's lasting shame,
> By many a foul and midnight murder fed!

Il m'a paru d'autant plus convenable d'appeler un moment l'attention sur ces anciens titres de l'auteur, que ses *Souvenirs* ne m'ont rien offert, à cet égard, qui pût aider ma mémoire. C'est un exemple de modestie poétique trop rare pour n'être pas remarqué.

Venue en France dès l'aurore de notre révolution, miss Williams a vu de près les scènes de ce grand drame, dont chaque acte lui a fourni le sujet ou l'occasion d'un nouvel ouvrage. Ainsi furent publiées, en 1791 et 1792, ses *Lettres sur la fédération* (1); en 1795, d'autres *Lettres sur la terreur* (2); en 1801, l'*Aperçu de l'état des mœurs et des opinions de la république française* (3); en 1815, un *Récit des événemens de la restauration et des cent jours* (4); et en 1820, des *Lettres sur les événemens qui se sont passés depuis la restauration, et sur les persécutions des protestans du Midi* (5).

Maintenant ce n'est plus une époque, c'est l'ensemble de ces tems orageux qu'elle embrasse dans ses *Souvenirs.* Personne n'a été mieux placé pour en recueillir d'intéressans. Son salon a long-tems réuni les femmes les plus aimables, les hommes les plus distingués. Elle a pu voir beaucoup et beaucoup apprendre. Ce qu'elle a vu et appris d'important ou de curieux, elle le retrace ou le répète, et nous apprend à le juger. « Beau-

---

(1) 2 volumes. — (2) 4 vol. — (3) 2 vol. — (4) 1 vol. — (5) 1 vol. On peut ajouter à ces écrits un *Voyage en Suisse, avec des Considérations sur les gouvernemens helvétiques,* 2 vol. in-8°, et la *Correspondance de Louis XVI,* 3 vol. (1804).

coup d'autres iront chercher la révolution dans les livres; moi, dit-elle, je la raconte. » Elle puise dans sa mémoire les circonstances de son récit, et retrouve dans son cœur des émotions qu'elle a partagées. « Si, poursuit-elle, en décrivant ce que j'ai vu et senti, ma plume est restée fidèle à mon dessein, on s'apercevra qu'en essayant de justifier ce que la révolution a fait d'excusable, j'ai toujours déploré ce qu'elle a fait de mal, et surtout admiré ce qu'elle a fait de sublime. » Ces paroles, tirées de sa dernière page, auraient pu se placer comme avertissement en tête de son ouvrage : elles en montrent à la fois la nature, l'esprit et le but.

Les premières époques de la révolution ne sont pas celles qu'on y voit retracées avec le plus d'énergie et de bonheur. On a déjà tant écrit sur l'*Assemblée constituante*, la *Législature*, la *Convention*, que miss Williams a dû craindre les redites; et cette crainte l'a poussée à une sobriété de détails trop voisine de la sécheresse. Peut-être aussi s'aperçoit-on quelquefois qu'elle était bien jeune alors, et qu'elle a dû effleurer ces grandes choses d'un coup-d'œil un peu superficiel. Les dernières époques sont marquées d'un trait tout aussi rapide, mais plus sûr. On voit que l'auteur a pris de l'expérience; et son coup-d'œil politique, plus exercé, est devenu beaucoup plus pénétrant.

J'en trouve un exemple remarquable dans la manière dont miss Williams signale les causes du 18 fructidor, et ses résultats immenses, mais à quelques égards assez lointains. On se rappelle et la part que prit Bonaparte à cette journée, et le rôle qu'il refusa d'y remplir. Il a dit, dans ses Mémoires rédigés par M. le comte de Montholon, que, si l'ambition l'eût guidé, il aurait fait au 18 fructidor ce qu'il fit le 18 brumaire. Alors, lui répond l'auteur, son armée ne l'aurait pas souffert. Avant qu'il pût entreprendre son usurpation, une partie de ces légions, toutes républicaines, devaient s'ensevelir sous les sables de l'Égypte; avant qu'il pût ceindre la couronne, une autre partie, plus malheureuse encore, devait périr dans les marais brûlans de Saint-Domingue. Au surplus, miss Williams

rejette sur Barras toute la responsabilité du 18 fructidor. « Il paraît, dit-elle, qu'un reste de respect pour la représentation nationale empêcha Laréveillère-Lépeaux et Rewbell de prendre part aux violences exercées contre les membres des deux Conseils. »

Cette manière de voir n'a pas été, à beaucoup près, celle de tous les contemporains. Un parti qui s'obstinait, contre toute apparence de raison, à supposer dans les coffres de Rewbell des monceaux d'or, et à lui donner, au-delà du Rhin, des terres assez considérables pour former plusieurs souverainetés, avait voulu à toute force le faire passer pour le génie directeur du Directoire, et ne manqua pas de reporter sur lui toutes les imprécations dont fut chargé le coup d'état du 18 fructidor. Or, voici quel fut ce jour-là le rôle du *génie directeur :* l'anecdote est curieuse, et ne permet aucun doute; l'écrivain célèbre qui la raconte était placé de manière à la tenir de bon lieu. « On ne peut refuser à Rewbell, disent les *Mémoires* de M. Garat *sur le* XVIIIe *siècle* (1), ce courage de l'esprit et de l'âme qui trouve dans les révolutions tant d'occasions de s'exercer et de se fortifier; et cependant, à ce 18 fructidor qu'il avait provoqué très-fortement, il ne paraît point; il se retire, ou plutôt on le cache dans ses appartemens; il est devenu fou, fou à la lettre; il ne sait plus ni ce qu'il est, ni où il est, ni ce qu'on fait autour de lui : on lui tâte le pouls, il est sans fièvre; rien n'anonce même un délire; et il ne comprend rien, il ne dit rien qu'on puisse comprendre. On fait venir Barras, et Barras n'est plus reconnu par Rewbell : en un mot, il a perdu entièrement la tête... Quel phénomène des organes de la pensée, ou plutôt de l'âme! On ne peut l'expliquer, sans doute, que par ce qu'il y a de plus honorable à la mémoire de Rewbell : il avait opiné fortement pour un coup-d'état qu'il avait jugé nécessaire; et probablement il ne fut plus aussi sûr de la nécessité du coup-d'état au moment où on le frappait : son âme républicaine conçut des scrupules, les

(1) Tome II, p. 381 et suiv.

scrupules lui donnèrent des doutes, et les doutes bouleversèrent sa conscience et sa raison. »

Il y avait bien en effet matière à quelques scrupules pour une *âme républicaine*. Les républiques, plus encore que les trônes, doivent se garder des coups-d'état. Celui-ci, même en *sauvant la Constitution de l'an* III, comme on s'en vantait alors, n'avait retardé sa chute que pour la rendre irréparable; et, qu'on me passe l'expression, vulgaire, mais énergique, le 18 *fructidor* avait *fait la planche* au 18 *brumaire*.

Les *Souvenirs* de miss Williams sur cette dernière journée confirment tous les détails qui ont déjà été recueillis dans d'autres *Mémoires*, et sur le discours de Bonaparte à la barre du Conseil des anciens, et sur les cris *à bas le tyran! à bas le dictateur! hors de la loi*, qui, dès l'instant où il parut dans le Conseil des *cinq cents*, éclatant de toutes parts, et frappant à coups redoublés comme la foudre, jetèrent *le nouveau Cromwell* dans un état si voisin de l'évanouissement, que Lefèvre, placé près de la porte, s'élança pour le soutenir, le saisit entre ses bras, et l'emporta, tout pâle et défiguré, hors de la salle. Bien qu'on ait répété ces choses-là, j'avoue que je ne puis m'empêcher de les croire fort exagérées. Ce qui suit est plus vraisemblable. Il paraît, dit miss Williams, qu'après ce commencement d'échec, il y eut un moment d'hésitation parmi les généraux. Elle cite entre autres Lecourbe comme ayant manifesté de la répugnance à s'engager plus avant, et rappelle que Bernadotte, admis la veille à la *conférence militaire* qui s'était tenue chez Bonaparte, avait positivement refusé la seconde place de *la république*, qui devait bientôt prendre un autre nom.

Cette journée fit bien des dupes, et parmi ces dupes-là étaient des hommes très-fins, quelques-uns même très-habiles. Il faut convenir cependant que leur illusion ne dut pas être de longue durée. Voici ce qui se passait dans les conférences tenues chez l'un des *consuls provisoires* pour la rédaction de l'acte constitutionnel. Si, dans tout le reste de ce récit, miss Williams n'a guère fait qu'ajouter un nouveau témoignage à celui de tant de

Mémoires qui ont précédé ses *Souvenirs*, ici elle nous raconte des particularités que je n'ai vues nulle part, et qui portent le caractère de l'authenticité la moins contestable. Bonaparte s'installa au Luxembourg, où la commission lui présenta le rapport qu'on l'avait chargée de faire sur la nouvelle constitution. Les discussions durèrent quatre nuits entières : « J'ai pu moi-même, dit l'auteur, recueillir beaucoup de détails curieux sur ces conférences, *de la part* de M. Thiessé, l'un des membres les plus distingués de la commission. Bonaparte, après le 18 brumaire, se montra aussi affable et aussi poli envers les députés que son caractère froid le lui permettait (1). Bientôt, il changea subitement de ton et de langage, et les députés virent bien qu'ils avaient affaire à un maître. Le *langage* de Bonaparte affectait sans cesse *la forme impérative :* « Cela sera. » — « Cela ne sera point. » — « Si je n'ai pas les moyens de gouverner, je ne veux pas du gouvernement. » — « Il nous faut des lois spéciales sur les colonies; je les ferai. » — « Si un département se conduit mal, je le proclamerai en état de siége. » — « Voulez-vous de l'ordre enfin, ou n'en voulez-vous pas? c'est votre affaire. » — « Écrivez; voici mes plans, à moi. » Malgré la juste autorité de son nom et de son noble caractère, ce ne fut qu'à grand' peine que M. Daunou obtint d'inscrire dans le nouveau code l'article qui concerne la liberté individuelle des citoyens. Bonaparte osa dire qu'il regardait la liberté individuelle comme une espèce de forteresse civile faite uniquement pour embarrasser la marche du gouvernement. La dernière conférence se termina par un véritable paroxysme de rage de la part de Bonaparte. Mathieu, l'un des membres, fit, je ne sais à quel propos, une allusion qui rappelait les anciens Romains : mais jamais écolier ne fut plus rudement relevé par son maître. L'observation un peu hardie du législateur souleva toute la bile du général, et les paroles qu'il prononça furent telles que la com-

(1) Ce caractère pouvait être réservé, et surtout s'imposer l'obligation de l'être; mais il ne fut jamais *froid;* il ne sut même jamais se donner avec quelque adresse les apparences de la froideur.

mission fut peu tentée d'avoir recours une seconde fois aux souvenirs de la Grèce et de Rome. Ses collègues stupéfaits étaient les muets témoins de cette scène étrange, et Bonaparte les tira de leur stupeur en les invitant à rédiger sur-le-champ une proclamation pour présenter à l'acceptation du peuple la constitution qu'ils venaient de fabriquer ensemble. M. Thiessé fit observer que leur mission ne s'étendait pas jusque là, qu'ils avaient été nommés pour proposer une constitution, et non pour rédiger des adresses; que cette dernière fonction appartenait au pouvoir exécutif seul. Bonaparte insista; et M. Thiessé, qu'il tenait par la boutonnière, lui répliqua : « Nous n'en avons pas le droit. » *Si vous n'en avez pas le droit*, reprit Bonaparte, *vous en avez le pouvoir.* Ce furent ses dernières paroles.

A coup sûr, après ce mot là, il n'y avait plus à se tromper sur l'avenir prochain de la France; et, si rêver encore un *nouveau Washington* n'était pas fermer les yeux, c'était du moins se boucher les oreilles.

On sait comment les effets répondirent promptement aux paroles. Le Washington français était expéditif. A peine quelques tribuns osent élever la voix contre ses grandes mesures, qu'il les dénonce à son Sénat. Ce *sénat conservateur*, qui n'a su que tout détruire, épure le Tribunat : or l'épuration est si bien faite que la proposition même de l'*Empire* ne doit plus rencontrer à la tribune, qu'un seul adversaire; et, dès 1804, le *Premier Consul à vie* sera *Napoléon Ier*.

Les manières du nouvel empereur, l'étiquette, l'aspect de la nouvelle cour, sont retracés par miss Williams avec une malice piquante, mais sans aigreur et sans prévention. Ce qu'elle imprime aujourd'hui est ce qu'on disait alors, et chez miss Williams elle-même, et dans tous les salons de bonne compagnie. Aussi, doit-on être peu surpris de trouver ses *Souvenirs* en opposition formelle avec d'autres témoignages, également sincères peut-être, mais moins désintéressés.

Il y a plaisir, observe-t-elle, à voir Napoléon, dans ses *Mémoires*, nous parler de son affabilité. « Quelquefois, singeant Henri IV, il jouait avec son fils, ou figurait dans un quadrille

avec des reines, tandis que *la diplomatie* attendait dans l'antichambre. Tout cela est posssible; mais nous savons tous aussi que rien n'était plus sombre que sa cour... J'en ai souvent appris des détails d'une personne qui avait les petites entrées, et qui venait finir ses soirées dans mon salon. Les hommes les plus distingués par leur savoir et leur esprit étaient admis à cet honneur des petites entrées; car c'est un des priviléges du pouvoir de choisir à volonté son monde: mais Napoléon, parfaitement capable de juger du mérite de ses *convives*, et de prendre part à la conversation, *cependant ne* se montrait au milieu d'eux que quelques minutes, et ensuite disparaissait, et les laissait seuls... Il était incapable de *connaître* le charme d'une société spirituelle et polie, qui est un des plus grands plaisirs de l'existence, etc.» Ceci exige quelques remarques. D'abord, j'ai grand'peine à croire que Bonaparte ait jamais rien fait à l'imitation d'Henri IV, qu'il se permettait d'appeler un *bon capitaine gascon*, dans le même tems qu'il relevait la pyramide d'Ivry. En second lieu, il serait possible que des personnes admises à *cet honneur des petites entrées* eussent eu plus de goût pour la conversation que l'*empereur* n'avait de tems à perdre: mais à tout péché miséricorde; et si l'homme qui secouait les destinées de l'Europe a donné trop peu de *minutes* à leur *société spirituelle et polie*, je leur conseille de lui pardonner.

J'ai vu dans d'autres *Mémoires* que Napoléon était *bavard à la mort;* il est ici sombre et taciturne. Le fait est qu'il lui est arrivé d'être alternativement l'un et l'autre, suivant le jour, les gens, le télégraphe, et surtout l'état de ses nerfs; car il était, comme Alexandre, comme Voltaire, excessivement nerveux.

Il y eut chez lui d'autres contrastes dont la postérité s'étonnerait davantage, si une seule cause n'expliquait tout. La nature avait mis dans cette âme une ambition gigantesque; sa fortune s'était trouvée au niveau de son ambition. Il lui aurait été donné, s'il avait su le vouloir, d'ajouter à la dignité humaine, et de faire aux nations un sort plus noble; il aima mieux mépriser les hommes, et n'être parmi les rois qu'un parvenu. En trahissant la cause des peuples, il avait trahi sa gloire:

en perdant la trace de la véritable grandeur, il s'était jeté dans l'ornière des vanités puériles. Il ne croyait plus qu'à la puissance, et cependant il devait finir par immoler le pouvoir même aux vains hochets du pouvoir. Empereur nouveau, il devait s'éprendre et il s'éprit d'une passion enfantine pour l'étiquette; il régla et devait régler les rangs de son antichambre avec le même soin que ceux de son armée; il devait donner et il donnait avec la même gravité des clefs de chambellan et des trônes. Une immense méprise de l'ambition avait tout rapetissé autour de lui et dans lui, même son culte à son génie et à sa fortune. Au milieu de ses prodiges, de ses succès, de ses flatteurs, l'orgueilleuse ivresse du conquérant qui se croyait l'*homme des destinées* laissait percer les joies mesquines du gentillâtre qui s'applaudissait d'être courtisé par des rois.

Je ne pousserai pas plus loin cette analyse d'un livre peu susceptible d'être analysé: je crois avoir donné une idée des divers genres d'intérêt qu'il présente, et j'y renvoie nos lecteurs. Ils y trouveront des vues nobles, des sentimens généreux, et la passion la plus sincère de la véritable liberté. Je ne partage ni toutes les doctrines, ni tous les jugemens de l'auteur; mais je lui dois ce témoignage, qu'on reconnaît toujours dans ses récits le désir d'une entière impartialité, et que sa bonne foi égale ses lumières. Jamais on ne manifesta plus de respect pour ce qui est vrai, plus d'amour pour ce qui est juste, plus de zèle et d'enthousiasme pour ce qui est utile et grand. Après tant d'ouvrages du même genre, et sur les mêmes sujets, l'attention paraît lassée, la curiosité s'émousse. Cependant, je ne doute pas que les *Souvenirs* de miss Williams *sur la révolution française* ne soient encore lus avec plaisir, je dois ajouter, et avec fruit; ils pourront, un jour, fournir quelques renseignemens à l'histoire: on y retrouve le talent de l'auteur, et ils sont dignes de sa renommée. Wh.

LITTÉRATURE.

Notices sur la littérature et les beaux-arts en Suède, par *Marianne* d'Ehrenström (1).

Ce livre traite d'objets entièrement inconnus à la plupart des Français; il est l'ouvrage d'une femme; cette femme est une étrangère qui, à six cents lieues de nous, n'écrit ni dans sa langue maternelle, ni dans celle du pays qu'elle habite, mais dans la langue de Racine et de Buffon : voilà certainement bien des titres à notre intérêt. L'auteur, qui, d'après quelques passages de son recueil, paraît être née en Allemagne et demeurer depuis long-tems en Suède, nous apprend qu'elle ne prit la plume que pour satisfaire à la prière d'une amie qui désirait emporter dans ses voyages quelques notes sur les poëtes et les artistes suédois les plus célèbres. Ce travail devint insensiblement beaucoup plus considérable qu'elle ne l'avait cru d'abord; et différentes personnes qui le virent manuscrit engagèrent vivement Mme d'Ehrenström à le compléter et à le mettre au jour, *pour servir*, dit-elle, *sinon de guide, au moins d'aperçu aux étrangers qui viennent visiter la Suède.* Elle ne s'est rendue à leurs vœux qu'avec peine, et ce n'est point sans défiance qu'elle offre ce tribut d'admiration à la nation suédoise. Après une telle déclaration, ce serait se montrer non-seulement sévère, mais injuste, que de chercher dans cet ouvrage les savantes combinaisons qui auraient pu faire de tant d'objets divers un ensemble régulier. L'esprit le plus habitué à coordonner entre elles toutes les parties d'un vaste sujet, à les développer ou à les resserrer suivant l'étendue du cadre, sans en altérer les proportions, aurait eu besoin de longs travaux pour

(1) Stockholm, 1826. 1 vol. in-8°.

renfermer avec méthode, dans un seul volume, tout ce que Mme d'Ehrenström a voulu faire connaître. Son livre est, en quelque sorte, une histoire littéraire, pittoresque et musicale de la Suède, depuis le roi *Regner Lodbroch* composant son hymne de mort jusqu'à *Léopold* célébrant l'inauguration de la statue de Charles XIII; depuis les orgues de *Jonas Columbus* jusqu'au violon de *Bervald;* depuis le portrait de la princesse *Ellena*, fille de *Magnus Ladulas*, jusqu'aux batailles de Gustave-Adolphe, peintes par *Sandberg*.

L'ouvrage est divisé en trois parties, distinguées même par une pagination différente. Comme on devait s'y attendre, la section de la *littérature* est beaucoup plus longue qu'aucune des deux autres. Après avoir donné, en peu de mots, une idée des écrivains les plus anciens, Mme d'Ehrenström parle avec quelque étendue des membres de l'Académie de Stockholm. N'ayant pas la prétention de fixer les rangs entre des hommes tous très-distingués, elle suit l'ordre de leur réception dans ce corps savant; et lorsque la liste est épuisée, c'est l'ordre alphabétique seul qui la guide dans ses notices sur les auteurs qui n'ont point reçu les honneurs académiques.

On voit qu'une pareille disposition de son travail devait lui rendre bien difficile d'éviter toujours la monotonie d'une nomenclature. Si trop souvent elle cherche à la déguiser sous l'éclat d'un style figuré qui s'écarte du ton de la critique et de celui de l'histoire, souvent aussi elle sait la rompre avec bonheur en jetant au milieu de ses jugemens des détails biographiques pleins d'intérêt, des anecdotes curieuses et piquantes, qui donnent à plusieurs endroits de son livre le charme d'une conversation spirituelle, brillante de mots aimables et de traits heureux. Son admiration pour la Suède la trompe sans doute quelquefois; car, à l'entendre, presque tous les auteurs suédois seraient de grands écrivains. Il lui faut de bien fortes raisons pour quitter le ton de la louange, comme, par exemple, l'indignation que lui cause la conduite d'un critique suédois attaché sans cesse à dénigrer la littérature de sa nation. *Ne pouvant avec succès*, dit-elle, *débiter dans le pays même ses*

attaques contre des auteurs estimés, il ne cesse (à ce qu'on prétend) de les traduire en allemand et d'en faire dépositaires des journaux même recommandables. Mme d'Ehrenstrom voit, avec toute justice, dans ce manége *un crime de lèse-nation;* et, malgré plusieurs indices, elle ne peut en croire capable un Suédois. Certes, si ce monsieur a réellement un si grand patriotisme, c'est bien dommage qu'il ne soit pas Français. Il n'aurait pas besoin d'envoyer hors de France ses diatribes contre les écrivains qui ont fait si long-tems l'honneur de notre patrie: on les accueillerait fort bien dans certains journaux de la capitale.

Du reste, les tentatives des novateurs, qu'on pourrait appeler plutôt les *rétrogrades*, n'ont pas été aussi heureuses en Suède que parmi nous. Le genre qu'ils avaient voulu établir *est aujourd'hui totalement abandonné, du moins par ceux qui ont assez de talent pour suivre le meilleur.* Après avoir dit qu'ils appelaient leur école l'*école phosphorique*, Mme d'Ehrenstrom ajoute avec autant de justesse que d'esprit: « Je ne sais pas pourquoi; à moins que ce ne soit l'aveu naïf, que, semblable au phosphore, elle ne donne que cette lueur pâle et incertaine qui ne peut se montrer qu'à la faveur des ombres de la nuit, et qui demeure inaperçue dès que le jour paraît. » C'est à M. Wallmarck, rédacteur du *Journal de la littérature et des théâtres*, que notre auteur attribue surtout la défaite des *phosphoriques* dans leur invasion en Suède.

Mme d'Ehrenstrom s'arrête avec complaisance sur le règne de Gustave III, qu'elle regarde comme l'*époque la plus brillante pour les hommes de lettres et pour les artistes.* On sait que ce prince fut le fondateur de l'Académie suédoise, et qu'il cultiva lui-même la littérature (1). Son *Éloge de Lennart Tors-*

(1) Ses œuvres ont été publiées en français sous ce titre : *Collection des écrits politiques, littéraires et dramatiques de Gustave III, roi de Suède, suivie de sa correspondance.* 5 vol. Stockholm, 1803-1805. Une autre édition, en suédois, et formant 6 vol., parut de 1806 à 1810.

Tenson remporta l'un des premiers prix décernés par la Société savante qu'il avait créée. Plusieurs fois le théâtre de Stockholm retentit des applaudissemens sincères donnés à ses tragédies. C'était sans doute un spectacle intéressant que de voir un Gustave reproduire sur la scène Gustave Vasa et Gustave-Adolphe. D'ailleurs, devenir le concurrent des poëtes est certainement pour un roi la meilleure manière d'encourager leurs efforts, lorsque le prince ne se donne aucun avantage dans la lice, et qu'il n'appelle point sa supériorité politique au secours de son talent. Or, Gustave, bien loin de vouloir dominer sur le Parnasse *par droit de naissance*, applaudissait franchement aux succès de ses confrères en Apollon; et l'anecdote que je vais transcrire montre que pour témoigner son approbation il savait employer les formes les plus aimables et les plus ingénieusement délicates. « Lorsqu'*Odin* eut sa première représentation, en 1790, le roi écrivit à Léopold le billet suivant : *L'auteur de* Siri Brahe *demande à l'auteur d'*Odin *un billet de parterre ; c'est la seule place qu'il ose réclamer.* Sa majesté envoya en même tems une branche de laurier, cueillie sur le tombeau de Virgile (lors du voyage du roi en Italie, en 1787). *Elle s'est fanée*, dit-il, *entre mes mains, elle renaîtra entre celles de Léopold.* Une branche de laurier, attachée par un gros diamant, suivit en effet le billet du roi. »

La prédiction de Gustave s'est vérifiée. Léopold, obtenant d'éclatans succès dans les genres les plus divers, a mérité le surnom de *Voltaire du Nord*. C'est du moins ainsi que l'appelle Mme d'Ehrenström qui lui consacre un article assez étendu et semé d'anecdotes curieuses. Parmi les autres écrivains dont l'auteur parle avec le plus d'éloges, je citerai *Michel Bellman*, poëte lyrique plein de naturel, de verve et de gaîté ; *Kellgren*, qui s'est exercé avec un égal bonheur dans la satire, dans l'élégie et dans la poésie dramatique; le comte *Gustave de Gyllenborg* à qui l'on doit des poëmes descriptifs sur chacune des saisons, une épopée intitulée *le Passage des Belts*, et des fables charmantes; *Magnus Lehnberg* regardé comme le créateur de l'éloquence suédoise; le comte *d'Oxenstjerna* qui a

traduit avec une élégante fidélité le *Paradis perdu* de Milton; *Franzen* également célèbre comme poëte et comme orateur; et *Tegner* que Mme d'Ehrenström appelle l'*Ossian de la Scandinavie*.

Si je n'ai pu qu'indiquer à peine quelques traits et quelques noms épars dans la section de littérature, à plus forte raison ne puis-je suivre l'aimable auteur dans la seconde partie, intitulée *Théâtre et Musique*. Elle y revient souvent sur des écrivains dont elle a déjà parlé, y expose l'état des théâtres à Stockholm, et nous donne une liste, un peu longue peut-être, des musiciens, des acteurs et des actrices qui ont réussi en Suède. Les amateurs même ne sont pas oubliés. Quoique certains morceaux de cette section ne manquent pas d'intérêt, je crois devoir me borner à faire observer que presque toutes nos tragédies, presque toutes nos comédies célèbres ont été traduites en suédois, et que Gustave III, lorsqu'il voulut donner de l'éclat aux spectacles de sa capitale et y répandre les vrais principes de la déclamation théâtrale, demanda à la France une troupe dramatique dirigée par Monvel. Je remarquerai aussi que, d'après Mme d'Ehrenström, le goût de la musique a fait depuis peu de grands progrès en Suède, où les soirées musicales sont à la mode, et deviennent chaque jour plus nombreuses.

Quant à la section qui traite des *arts du dessin*, c'est là surtout que le style est souvent ambitieux et vague. On reconnaît presque à chaque page l'étude, l'imitation des *Lettres sur l'Italie*, ouvrage charmant, mais modèle dangereux, où Dupaty cache sous les prestiges de l'imagination la plus brillante et d'un esprit plein de finesse et de ressources, l'ignorance des principes et même des procédés des arts. Mais Mme d'Ehrenström trouve aussi, quoique bien plus rarement que Dupaty, des formes heureuses et des traits remarquables; et, si le connaisseur peut désirer une appréciation plus exacte, plus précise, du talent des artistes dont elle nous entretient, les gens du monde liront avec plaisir ses descriptions poétiques et animées. Elle distingue surtout parmi les architectes le comte *Nicodème*

de Tessin, le baron *d'Adlercrantz*, et le Français *Desprez* qui était aussi un peintre estimé. Dans le nombre des statuaires dont elle examine les travaux, on remarque particulièrement *Tobie de Sergell* qui fut membre de notre *Institut national*, qui décora le monument érigé par Gustave III à notre Descartes, et dont la réputation est fondée sur un grand nombre de beaux ouvrages; M. *Gustave Göthe*, auteur d'une statue de Méléagre regardée comme un chef-d'œuvre, M. *Bystrom* connu surtout par sa prodigieuse facilité; et M. *Fogelberg*, qui se trouve actuellement à Rome, où il a mérité les éloges du célèbre Torvaldsen. Il paraît que les professeurs *Sandberg*, *Hasselgren* et *Westin* sont, avec M. *Krafft*, élève de David, les meilleurs peintres d'histoire dont la Suède puisse s'enorgueillir. Elle a été beaucoup plus féconde en peintres de genre et de paysages. Mme d'Ehrenstrom consacre un long article aux scènes familières de *Laureüs* qui vient de mourir à Rome, et dont elle vante beaucoup la composition sage en même tems qu'animée, les expressions profondes, les effets de lumière heureusement inventés et habilement rendus. Elle loue beaucoup aussi les paysages de *Fahlcranz* et les *vues* de *Jean Säven bom*. Ce dernier était élève de Joseph Vernet. Si son maître avait donné un grand exemple d'ardeur pour les études de l'art qu'ils cultivaient tous deux, il en donna lui un bien singulier de l'attention la plus imperturbable. On sait que notre fameux peintre de marine, assailli sur une frêle barque par un violent orage, examinait avec enthousiasme le spectacle de cette mer dont les vagues, qui faisaient trembler les matelots, n'étaient pour lui que de beaux modèles. Voici maintenant le trait de Säven bom raconté par Mme d'Ehrenstrom. « Il fut tellement enthousiaste de son art, que, le 19 août 1772, assis sur le toit de l'hôtel du sénateur comte de Fersen, occupé à copier la belle perspective du port, il ne s'était pas même douté de la révolution que Gustave III fit éclater ce même jour. En entrant chez lui le soir, il fut très-étonné d'en entendre parler, et ses amis le furent doublement de son ignorance. Lui, qui sur son toit avait dominé sur toute la ville de Stockholm, n'avait ni vu ni

entendu les troupes qui marchaient tambour battant, ni la foule qui se pressait en parcourant les rues. »

Je puis affirmer, en me résumant, que, malgré les imperfections que j'ai signalées dans ces *Notices*, Mme d'Ehrenstrom y montre des connaissances littéraires très étendues, le goût des arts, un esprit aimable et fin, et une imagination heureuse qui souvent revêt la pensée des plus vives couleurs. Je terminerai par une remarque qui doit intéresser les lecteurs de ce Recueil. Au moment où l'on se plaît parmi nous à dénigrer notre littérature, nos arts et nos guerriers, les amis de la patrie voient avec plaisir que la plupart des pièces les plus applaudies sur le théâtre de Stockholm sont des traductions d'ouvrages français, que plusieurs des peintres célèbres en Suède ont étudié sous nos maîtres, que le plus illustre des sculpteurs suédois, chargé d'élever dans son pays le monument funéraire d'un Français, a représenté le talent de Descartes sous l'image d'un génie écartant le voile qui couvrait le globe terrestre et l'éclairant de son flambeau, enfin que les encouragemens les plus chers à cet artiste ont été les bienfaits d'un homme que le vote libre du peuple est venu chercher sous les drapeaux de la France pour le porter au trône de Gustave Vasa, de Gustave-Adolphe et de Charles XII. E.

PHILIPPE-AUGUSTE, *poëme héroïque en douze chants*, par F. A. PARSEVAL, membre de l'Académie française (1).

Les Français n'ont pas la tête épique : ce mot déjà ancien, souvent répété, se trouve à peu près reçu comme une vérité, ou comme un arrêt fatal. Mais cette vérité est-elle démontrée ? mais cet arrêt est-il donc infaillible ?

---

(1) Seconde édition; Paris, 1826. Aimé André, quai des Augustins; Ponthieu, Palais-Royal. 2 vol. in-18 de 267 et de 298 pages. Prix, 8 fr.

Parce que le siècle de Louis XIV a vu des essais malheureux; parce que (sans parler du traducteur Brébeuf, plus enflé que Lucain), Scudéry fut sans verve et sans goût, Chapelain dur et sec, Sainte-Garde aussi barbare que son héros, Saint-Amand platement ridicule, le jésuite Le Moine sans frein dans une imagination vive et hardie, faut-il admettre que, dans les tems de Corneille et de Racine, on ne pouvait faire une épopée supérieure aux poëmes d'*Alaric*, de *la Pucelle*, de *Childebrand*, de *Moyse sauvé* et de *Saint-Louis?*

Les écrivains médiocres se précipitent en foule dans les plus hauts sujets, quand trop souvent le génie recule devant eux. Quel est le rhétoricien imberbe, qui, après avoir rimé des amplifications de collége, n'ait rêvé le sujet d'une tragédie ou le plan d'un poëme épique?

Voltaire est le premier de nos grands poëtes qui ait voulu donner à la France une épopée. Mais il était bien jeune encore quand il composa le poëme de *la Ligue*, devenu depuis *la Henriade*; et, quoiqu'il l'ait retravaillé à fond, dans le cours d'une longue vie, il est permis de croire que, s'il l'eût commencé plus tard, lorsque son génie brilla de sa force et de son éclat, le plan eût été plus fortement conçu, l'action plus attachante; et, sans doute, l'intérêt qui n'est guère que dans la beauté des vers, serait entré plus vivement dans le sujet.

Cependant, un siècle s'est tout entier écoulé depuis l'apparition de *la Henriade*, et aucun ouvrage du même genre n'a pu l'effacer. Louis XV n'avait pas voulu permettre que *la Henriade* lui fût dédiée; et ce poëme national fut imprimé à Londres, à Genève, à Amsterdam, avant de l'être dans Paris. Mais voici un trait singulier dans l'histoire de la civilisation. Lorsque la statue du grand Henri a été rétablie sur le môle du Pont-Neuf, Louis XVIII, pour mieux honorer le chef de sa dynastie, a fait enfermer les chants héroïques dont son aïeul avait refusé la dédicace, avec les procès-verbaux et les médailles du monument.

Le XVIIIe siècle vit éclore, languir ou mourir un assez grand nombre de poëmes épiques. Les femmes même osèrent embou-

cher la trompette des héros. Mme Dubocage fit *la Colombiade*, et traduisit en vers le *Paradis perdu*. Mais qui peut reconnaître en elle ces *transports divins* dont Voltaire la disait animée? Un madrigal n'est pas un jugement. On regrette que Thomas n'ait pu achever *la Pétréide*. Cependant, si l'on admire, dans cet ouvrage, des vers forts de pensées, de grandes images, quelques belles descriptions, et des traits qui saisissent, on sent, dans l'ensemble et dans le mouvement de cette grande machine, que les ressorts sont trop tendus, que l'action se développe péniblement, et qu'il faut dans le poëte épique autre chose que l'*os magna sonaturum*.

Depuis trente ans, il a paru en France plus de trente épopées. Il est, en général, plus facile de les compter que de les lire. Ce n'est pas que plusieurs ne contiennent des beautés remarquables. Le public a surtout distingué la *Calédonie* de M. *Auguste* Fabre, qu'il serait injuste de confondre avec tant de poëmes qui ont eu *le pire destin*. La *Calédonie* restera, dans notre littérature, comme un des plus heureux essais qui aient été faits, depuis un siècle, dans le genre le plus difficile.

Les poëtes de notre époque se montrent trop pressés de jouir : il en est qui, jeunes encore, ont fait imprimer deux épopées dans un espace de tems plus court que celui dont Horace veut qu'on dispose pour corriger un seul ouvrage. Je citerai, sans le nommer, un écrivain qui s'est rendu fameux, et qui disait aux journalistes, il y a quelques années : « Annoncez donc que j'ai enfin donné un poëme épique à la France. » Mais, ses amis lui refusèrent cette satisfaction : c'eût été donner un ridicule, et le partager.

Il est deux genres de poésie qui paraissent devoir réussir difficilement dans les lettres françaises, l'*Apologue* et l'*Épopée*. Pour l'apologue, le tems du succès est passé; pour l'épopée, ce tems n'est pas encore venu. Mme la princesse *Constance* de Salm a fort bien expliqué pourquoi les fabulistes qui ont paru en si grand nombre après La Fontaine, n'ont pu donner à leurs recueils *une véritable célébrité*. « Cet effet est trop constant, dit-elle, pour n'avoir pas une cause positive et indépen-

dante du plus ou moins de talent »; et cette cause est assignée avec un esprit d'observation où la finesse s'allie avec la profondeur (1). Il serait aussi facile d'expliquer pourquoi, parmi plus de cinquante poëmes épiques qui ont été publiés en France, depuis deux siècles, aucun, sans excepter la *Henriade*, n'a pu remplir la première condition de l'épopée, celle d'attacher par l'intérêt de l'action; pourquoi les règles tracées par Aristote, et délayées par le Bossu, quoique fidèlement suivies; pourquoi les grands modèles, constamment et peut-être trop constamment imités, n'ont pu donner à notre littérature le seul chef-d'œuvre qui lui manque encore.

En disant ce que doit être un poëme épique, Boileau semble avoir expliqué pourquoi nous n'en avons pas : c'est le *vaste récit d'une longue action*. S'il n'est pas difficile de trouver cette *longue action* et d'en faire un *vaste récit*, il est beaucoup moins aisé de rendre cette action intéressante et ce récit attachant dans une suite de quinze à vingt mille vers alexandrins coupés en hémistiches égaux, uniformément suspendus par la césure, et qui doivent à des rimes régulièrement suivies une harmonie dont la richesse même devient enfin une fatigue. L'épopée

Se soutient par la fable, et vit de fiction.

Mais la raison repousse la fable hors des sujets pris dans l'histoire moderne. Le merveilleux y perd son attrait et son empire. Rien n'est trouvé froid comme les personnages allégoriques introduits pour remplacer les dieux d'Homère. La *Vérité*, la *Politique* et le *Fanatisme*, personnifiés dans la *Henriade*, y paraissent presque aussi étranges que le sont, dans les fables de La Motte, *dame Mémoire* et *dame Imagination*. Ce n'est pas au-delà des tems héroïques que *tout prend* impunément *un corps, une âme, un esprit, un visage*. Minerve ne peut plus représenter la sagesse, Vénus la beauté; et, quand Voltaire a voulu transporter, *des bords fortunés de l'antique Idalie, aux campagnes d'Ivry*, l'Amour armé *de ses flèches dorées*, pour y

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, janvier 1827, p. 252-253.

faire *naître soudain du prodigue sein de la terre obéissante*, un bois de *myrtes enlacés*, qui *dans les lieux d'alentour étendent leur feuillage*, et arrêtent, par *des liens secrets*, ceux qui passent *sous leur fatal ombrage*, il n'a pu rendre son bois de myrtes enchantés par l'Amour, aussi intéressant que la forêt du Tasse enchantée par les esprits de l'enfer, et il n'a réussi à produire d'autre *charme* que celui des beaux vers.

Comment oserait-on montrer aujourd'hui, dans une tempête, *Neptune, qui gourmande les flots*, ou *Jupiter, armé de son tonnerre?* et, cependant Boileau a dit :

> C'est là ce qui surprend, frappe, saisit, attache.
> Sans tous ces ornemens, le vers tombe en langueur;
> La poésie est morte ou rampe sans vigueur;
> Le poëte n'est plus qu'un orateur timide,
> Qu'un froid historien d'une fable insipide.

Cet arrêt est terrible : il pourrait expliquer comment la poésie épique vivant de fictions chez les anciens, et ne pouvant en vivre chez les modernes, tant d'essais ont été malheureux. Mais Boileau n'a-t-il pu se tromper sur les conditions rigoureuses de l'épopée, comme il s'est trompé, en jugeant la *Jérusalem délivrée?* le législateur du Parnasse a eu beau condammer le nouveau genre de merveilleux employé par le Tasse : le Tasse est resté assis le troisième parmi les poëtes épiques.

Il reste, pour les poëtes français, deux grandes difficultés à vaincre : le dégoût du siècle pour l'allégorie, et principalement la monotonie inévitable de plusieurs milliers de rimes sans entrelacement, toujours accouplées et suivies dans *le vaste récit d'une longue action;* difficulté que peut-être n'eussent pu surmonter entièrement Homère et Virgile qui ne connaissaient pas la rime, Milton qui la dédaigna, l'Arioste et le Tasse qui l'employèrent, mais en alternant, pour briser leur uniformité, des sons d'ailleurs pleins et sonores.

C'est sur la scène seulement, et dans des drames de quinze ou de seize cents vers, qu'on sent peu la fatigue des rimes suivies : le dialogue et l'action la font à peu près disparaître, mais elle restera inévitablement attachée à tout récit en douze

ou vingt-quatre chants, tant qu'on n'essaiera pas de briser cette longue uniformité.

Qu'on cesse donc de dire que *le Français n'a pas la tête épique*. Si *Télémaque* et les *Martyrs* étaient en vers, la France n'aurait-elle pas deux grandes épopées? qu'on dise donc seulement: la lecture suivie de douze ou quinze mille grands vers à rimes masculines et féminines, tombant toujours deux à deux, est difficile et pénible. Qu'on dise encore que le merveilleux mythologique est usé, que l'allégorie ne peut le remplacer, et qu'il est tems enfin de chercher des routes nouvelles, au lieu de se traîner servilement sur les traces des anciens. Le succès ne peut plus être promis au talent qui n'osera point innover.

M. Parseval a osé, dans son *Philippe-Auguste*, pas assez peut-être; mais enfin il a introduit dans l'épopée un nouveau genre de merveilleux. Ne pouvant admettre dans son sujet l'intervention des dieux du paganisme, et reconnaissant que les personnages allégoriques imprimaient leur froideur à l'action, il a imaginé de mettre en scène et de faire agir les fées qui, suivant les superstitions de cette époque, exerçaient sur la destinée des mortels, l'influence que les hommes ont toujours placée hors de la nature, entre la terre et le ciel. M. de Châteaubriand avait mêlé au merveilleux du paganisme qui mourait, celui du christianisme naissant: M. Parseval a mêlé au merveilleux chrétien celui des vieilles traditions. La fée Mélusine est, contre Philippe-Auguste et les Français, ce que Junon est dans l'Énéide contre le fils d'Anchise et les Troyens. La fée réunit le pouvoir et les enchantemens de Circé, de Médée et d'Armide, elle anime toute l'action; les autres fées lui obéissent comme à leur souveraine, les démons lui sont soumis, elle fait agir le *démon de la volupté* et le *démon des volcans*. Mais, indépendamment des sortilèges et des noirs prestiges de Mélusine, l'auteur a cherché d'autres machines épiques dans les champs du merveilleux.

Sainte Geneviève est opposée à Mélusine; elle détruit ses prestiges. Tantôt, elle prie pour la France au pied du trône de l'Éternel, et l'astre de Philippe brille alors dans le ciel.

Tantôt, descendue sur la terre, elle apparaît dans un songe au roi qu'elle instruit des dangers qui l'environnent; plus tard, elle lui rend la vie miraculeusement. Enfin, dans la plaine de Bovines, avant la bataille, elle remplace, par un drapeau céleste, l'oriflamme qu'elle enlève et emporte dans le ciel.

Les apparitions et les visions sont en assez grand nombre. Le spectre d'Arthur se montre à Jean-Sans-Terre, et se jette sur lui comme un vampire :

> Le vampire à ces mots sur moi se précipite,
> S'attache avec fureur à mon sein qui palpite,
> M'étouffe par degrés et déchire mon flanc,
> Et s'enivre de pleurs, et se gorge de sang!

Suger apparaît à Philippe-Auguste, et lui prédit la gloire de sa postérité : c'est une imitation de la vision de saint Louis dans la *Henriade;* Suger conduit Philippe-Auguste dans les caveaux funèbres où dorment les monarques qui l'ont précédé sur le trône. Philippe interroge plusieurs de ces ombres royales qui lui répondent. Enfin, l'abbé de Saint-Denis transporte le héros sur l'une des tours de l'abbaye, et lui explique, en beaux vers, le spectacle du ciel :

> Astres disséminés dans la nature entière,
> Des champs de l'infini seriez-vous la poussière?...
> Quel pivot, sans fléchir, soutient le poids des mondes!
> Quel pouvoir infini fait briller dans les airs
> Ces géans aux crins d'or, aux écharpes d'éclairs!

L'ombre terrible de Montmorency se montre aux Germains qui combattent à Bovines :

> Montmorenci couvert de poudre et de lambeaux,
> Comme un débris vivant, échappé des tombeaux,
> Leur apparaît sans fer, sans bouclier, sans heaume :
> Est-ce un être réel, est-ce un sombre fantôme
> Qui, pour venger sa mort, de la tombe vomi,
> Vient, pâle et tout sanglant, menacer l'ennemi?
> ..... Tous les Germains, précipitant leur fuite,
> Du cadavre vainqueur évitaient la poursuite.

M. Parseval n'a pas tout-à-fait négligé le merveilleux épique des anciens. La Loire est personnifiée, comme le Scamandre:

Ses yeux, de pleurs noyés, semblent deux sources vives ;
Ses traits sont vaporeux, ses formes fugitives,
Et s'étalant toujours en leur mobilité,
D'un liquide fantôme offrent l'immensité.
Il me parle, et sa voix ressemble au bruit de l'onde
Qui s'échappe, en grondant, de sa prison profonde.....
Soudain ses bras, son corps, et ses pieds et sa tête
Se confondent entre eux, et forment un chaos
D'écume, de vapeur, de sables et de flots,
Dont l'amas dans son lit descend en masse humide,
Comme on voit élevés en vaste pyramide
Se dissiper soudain les trombes, les typhons
Qui retombent grondant dans les gouffres profonds.

Le dernier emploi du merveilleux est fait dans le récit de la bataille de Bovines, qui termine le poëme.

Planant avec l'enfer sur l'une et l'autre armée,

Mélusine combat, avec les démons contre Philippe-Auguste.

Hélas ! c'en était fait du salut de la France,

lorsque Geneviève accourt avec les célestes phalanges : alors, tout change de face. Écrasés sous le char de la vierge,

Les démons, vomissant leurs indignes blasphèmes,
Hurlaient, se déchiraient, se renversaient eux-mêmes ;
Mélusine, au milieu des spectres infernaux,
Fuit, déroulant sur eux ses énormes anneaux,
Et se dérobe aux coups de la vierge céleste.

Enfin, le drapeau qu'*un archange a tissu*, et qui était venu remplacer l'oriflamme, est remporté au ciel par l'*âme* de Montmorenci.

Tel est tout le merveilleux du poëme. Les vers suivans feront connaître l'emploi que l'auteur en a su faire :

Mélusine, autrefois transformée en serpent,
Traîna d'un corps hideux le volume rampant.
Maintenant, fée altière, et vampire vorace,
Le front enorgueilli des grandeurs de sa race,

Pour combattre Philippe, échappée aux enfers,
Elle aspire à venger les maux qu'elle a soufferts.....

Satan lui a donné pouvoir sur les élémens et sur les démons. Voici la description du palais de la fée et de son horrible cour:

Près des Alpes, au pied de ces monts dont les cimes,
En menaçant les cieux, pendent sur des abîmes,
Il est un antre affreux, vaste, ignoré du jour
Dont elle a fait long-tems son terrestre séjour.
A peine elle apparaît sur ces âpres montagnes,
Qu'elle appelle à grands cris ses horribles compagnes,
Qui toutes, à l'envi, prêtes à la venger,
Autour d'elle, en hurlant, accourent se ranger.....
Superbe, et le front ceint d'un casque de lumière,
L'une, amazone illustre, *éclate* la première.
D'un diadème d'or l'*éclat* ceint ses cheveux,
Et de l'ambition favorisant les vœux,
Elle apporte en tribut à la reine des fées
Des armes, des drapeaux, des palmes, des trophées.
L'autre, qui sous des fleurs recèle des poisons,
Combat, mais par la fraude et par les trahisons.
Feignant de ressentir l'amour qu'elle profane,
Une autre, sous l'abri d'un voile diaphane,
Cache et laisse entrevoir l'attrayante *rondeur*
D'un beau corps embelli de sa feinte pudeur,
Tandis qu'en ses yeux bleus la volupté qui rêve,
Enfle un sein dont l'ivoire en globes se soulève.

Peut-on dire la *rondeur du corps* d'une femme, pour louer l'élégance de sa taille?

Plus loin, de noirs serpens un monstre se nourrit.....
Et sur son front hideux fait siffler ses vipères;
D'un regard envieux il accuse le ciel.....
Auprès de lui s'assied un monstre plus pervers,
Plus méchant, plus funeste encore à l'univers;
Roulant des yeux dévots en de sombres orbites,
Pâle et portant l'habit des humbles cénobites,
D'une douceur modeste il semble revêtu;
Il invoque toujours le ciel et la vertu;

Mais, réveillant soudain sa fureur assoupie,
Il découvre aux démons ses ongles de harpie,
Qui s'allongent sortis de ses longs vêtemens,
Et d'un carnage affreux reparaissent fumans.

Tels sont les principaux personnages de la cour de Mélusine :

Du démon féodal cet horrible cortége
Célèbre sa puissance en un chant sacrilége,
Qui se mêle au fracas de la foudre et du vent.
Chaque fée à son tour maudit le Dieu vivant;
Elles volent en cercle, et dans la nuit profonde,
Ainsi qu'un tourbillon, leur essaim roule et gronde.

La fée évoque les esprits,

Qui, de ces monts fameux terribles sentinelles,
Ont sans cesse habité leurs ombres éternelles.....
Ces monstres dans la grotte en foule répandus,
Aux pointes des rochers s'élèvent suspendus;
Quelques autres, pareils aux larves, aux furies,
Apparaissent au fond des sombres galeries.
A peine elle aperçoit tous ces démons armés
Des débris de sapins dans leurs mains allumés,
Mélusine à leurs yeux, jusques à la ceinture,
D'une fée au front noble expose la stature,
Tandis que de son corps déployé sur les eaux,
L'extrémité se roule en verdâtres anneaux.
Se plaçant au milieu de sa terrible troupe,
Le monstre féodal a recourbé sa croupe
En immense spirale, et, dans l'air se levant,
Repose avec orgueil sur ce trône vivant.

Après avoir harangué les fées et les démons, Mélusine résume en ces termes son discours infernal :

Il faut, sans différer,
Armer contre la France et son roi qui me brave,
L'Anglais et le Germain, le Belge et le Batave;
Que sur nos ennemis tous fondent à la fois;
Partez, vengez l'enfer, et défendez mes droits.

Tous les monstres jurent d'obéir, et la fée reçoit leurs horribles sermens.

C'est ainsi que s'ouvre et va s'engager l'action. L'auteur la suit et la développe en douze chants. Cette action est grande dans l'histoire; M. de Parseval ne l'a ni embrouillée, ni rétrécie, ni chargée de trop d'incidens. Le héros intéresse par son courage, par sa grandeur d'âme, par la liberté qu'il accorde aux communes pour s'en faire un appui contre les grands vassaux, par sa résistance aux entreprises ultramontaines, et jusque par ses faiblesses. On a beaucoup loué, dans le VIIe chant le portrait du légat qui vient jeter l'interdit sur la France.

. . . . . Fier et levant la tête,
Du pontife romain s'avance l'interprète;
Il est sorti du cloître étincelant d'orgueil,
Et des parvis du temple il a franchi le seuil.
L'Eglise a vu souvent ce formidable apôtre,
La croix dans une main et le glaive dans l'autre,
A ceux qui de la foi repoussaient le flambeau,
Terrible, refuser l'asile du tombeau,
De ses verges de fer châtier les blasphèmes,
Lancer les interdits, lancer les anathèmes,
Accabler les pécheurs de ses dogmes savans,
Et du feu de l'enfer les brûler tout vivans.....
Il a le front levé, la tête enorgueillie;
Sa fierté, son courroux, son port audacieux,
Annoncent aux Français un envoyé des cieux.

Il s'élance à l'autel, de sa main commande le silence,

Et faisant tout-à-coup tonner sa voix altière,
Il s'adresse en ces mots à l'assemblée entière :
« N'espérez pas marcher contre vos ennemis,
» Français, sans qu'à vos chefs l'Église l'ait permis.....
» L'Église trop long-tems inactive et sans force,
» A détourné les yeux d'un coupable divorce.....
» C'est l'intérêt du ciel, l'intérêt de la terre,
» C'est le vôtre surtout qui m'anime aujourd'hui.....
» Et toi, toi, si tu veux que le ciel te pardonne,
» Roi superbe, fléchis. . . . . .

» Français, Dieu vous défend de suivre ses drapeaux ;
» Obéissez, ou Dieu qui peut encor l'absoudre,
» Va souffler sur son trône et le réduire en poudre. »
Il parlait ; et brûlant de punir tant d'orgueil,
Les guerriers du monarque attendaient un coup d'œil ;
Mais sa voix les retient, et s'adressant au prêtre :
« Séditieux, enfin ton cœur s'est fait connaître ;
» Du ciel en inspiré faisant parler la voix,
» Tu défends aux sujets d'obéir à leurs rois !.....
» Enfin, qu'est votre chef? puisqu'il faut qu'on le nomme,
» Ce pontife arrogant n'est qu'un pasteur de Rome,
» Qui doit lever au ciel ses innocentes mains,
» Et ne les employer qu'à bénir les humains.
» J'userai contre lui de justes représailles :
» S'il m'attaque, j'irai jusque dans ses murailles
» Le combattre au milieu de ses suppôts tremblans,
» Et lui faire expier ses ordres insolens.

Et le prince ordonne au légat de porter sur-le-champ à Rome cette réponse :

« Oui, je pars, dit le prêtre indigné, furieux,
» Mais tu n'oublieras pas mes terribles adieux.....
» Peuples, grands, chevaliers, vous n'avez plus de maître ;
» Fuyez, de votre roi Dieu s'éloigne aujourd'hui,
» Et brise le lien qui vous attache à lui.
» Voyez fondre sur vous, ainsi que sur sa tête,
» Des malédictions l'effroyable tempête ;
» Oui, Dieu vous abandonne ; oui, ce Dieu vous maudit,
» Sur la France, à ma voix, il lance l'interdit.
» Cieux, devenez d'airain ! Bienfaisante rosée,
» Refuse tes trésors à la terre embrasée !
» Livrée aux feux brûlans, aux insectes rongeurs,
» Terre, dessèche-toi ! Courez, fléaux vengeurs,
» Frapper, exterminer la France criminelle,
» Tant qu'un roi réprouvé dominera sur elle !
» Que l'autel à ma voix éteigne ses flambeaux,
» Et que l'Église aux morts ferme tous ses tombeaux. »

Cette poésie est forte, sans cesser d'être historique. M. de Parseval semble avoir pris pour guide le sage Fleury, dans son

Histoire ecclésiastique. Le légat déploie la bulle fatale, il la lit d'une voix tonnante devant le peuple épouvanté ; et soudain

Le prélat sur l'autel s'empare d'un flambeau,
Le renverse et l'éteint, et bientôt dans le temple,
Les prêtres, que partout l'œil effrayé contemple,
Jettent, par la fureur saintement égarés,
Tous leurs habits pompeux, tous leurs voiles sacrés,
Renversent l'autel même, et des crêpes funèbres
Sur les chasses des saints étendent les ténèbres.....
Des prêtres en fureur entendez-vous les cris ?
« Fuis, monarque déchu, fuis la terre où nous sommes ;
» Rejeté par l'Église, horrible à tous les hommes,
» Tu n'es plus ni Français, ni citoyen, ni roi ;
» L'onde et les feux sacrés sont interdits pour toi. »

Les grands et les chevaliers se pressent autour du monarque Ils courent sur le légat :

A la lueur du glaive il s'écrie indigné :
« Frappez, égorgez-moi, mais Philippe a régné.....
» Contre un roi réprouvé tout devient légitime ;
» Guerriers, servant ce roi, vous partagez son crime :
» Mais portez-lui les coups par le ciel ordonnés,
» Et vos plus grands forfaits seront tous pardonnés. »
Ainsi le fier légat crie, exhorte et menace ;
Il tend sa gorge au glaive et redouble d'audace.

Philippe retient *un farouche transport.*

« Arrêtez, du légat qu'on épargne les jours ;
» Je le veux, a-t-il dit, laissez vivre ce prêtre ;
» Qu'il soit un factieux, un fanatique, un traître,
» Et parle au nom du ciel que sa voix fait mentir ;
» Mais qu'il n'usurpe point la palme du martyr,
» Protégez-le ; soumis à mon ordre suprême,
» Dérobez-le aux fureurs du peuple et de lui-même. »

Tout est ici dramatique, plein de vérité, de vie et de mouvement.

Notre poëte trace ainsi les effets de l'interdit :

. . . Des prêtres partout le peuple abandonné,
Sous l'interdit fatal baisse un front consterné ;

L'enfant qui naît, frappé du terrible anathème,
Ne vient plus se laver aux sources du baptême.....

Le chrétien

N'obtient plus le pardon par un sincère aveu,
Et le prêtre interdit la clémence à son Dieu.
O vierges ! qui d'amour languissez dès l'aurore,
Le soir en soupirant vous languirez encore,
N'espérez plus d'hymen. . . . . .
L'huile sainte aux mourans n'apporte plus ses dons,
L'âme n'a plus d'espoir, Dieu n'a plus de pardons,
Le mourant plus d'asile, et l'enfer avec joie
Dans sa flamme éternelle ensevelit sa proie.

J'ai beaucoup cité, il serait facile de beaucoup citer encore : car ce ne sont ni les beaux vers, ni les grandes images, ni le talent descriptif, ni l'art du récit, ni la richesse des comparaisons qui manquent dans le poëme de M. Parseval. On y reconnaît souvent l'élève de Delille; mais on y trouve aussi des traits qui peuvent paraître forcés plutôt que forts. C'est ainsi que, décrivant l'explosion d'un volcan sous-marin qui lance, embrase et brise dans les airs la flotte de Philippe-Auguste, le poëte dit :

Partout des corps humains pleut la grêle vivante,
Et l'océan devient un immense tombeau
Dont la flotte brûlante est l'horrible flambeau.

Je n'aime point Albion qui soudoie des Flamands *la foudre mercenaire*, ni Philippe-Auguste terrassant des *hydres étouffées*, ni un *front labouré de vénérables rides*, ni Geneviève qui, *rayonnant* à côté de l'astre de Philippe,

Étincelle de joie, et s'enivre d'amour.

Ce ne sont pas là toutes les taches qu'on pourrait remarquer; mais je n'ai pas dit non plus toutes les beautés dont le poëme abonde. Je citerai, en finissant, cette belle comparaison avec un essaim d'abeilles, des *nombreux* bataillons qui déjà rassemblés à la voix de Philippe Auguste,

Sous les murs de Paris plantent leurs pavillons.
Tel un essaim léger d'abeilles diligentes,

Colons aériens, peuplades voltigeantes,
Bourdonne sur des fleurs, ou, guidé par le vent,
Monte en colonne ailée, en tourbillon vivant,
Environne sa reine, et, nation fidèle,
Partout vole, travaille, et combat avec elle.

L'époque n'est pas encore très-éloignée où un poëme épique, attendu depuis long-temps, dont l'auteur avait lu, il y a dix ans, des fragmens, qui furent justement applaudis à une séance publique de l'Académie française, aurait occupé, pendant plusieurs mois, les amis des lettres et tous les organes de la Renommée. Mais, dans les tems singuliers où nous vivons, si l'épopée de M. Parseval n'a pu passer inaperçue, si les suffrages qu'elle a obtenus ont nécessité deux éditions rapprochées, on peut dire néanmoins que ce succès a manqué de quelque éclat, et que le poëme de *Philippe-Auguste* a ce même besoin qu'a eu le héros, d'être mis à sa place par le tems.

Un autre poëte, M. Viennet, a traité le même sujet, sous le titre de *Philippide*. Mais son ouvrage, que le public ne paraît pas désormais devoir attendre long-tems, n'est pas tout-à-fait *héroïque*. Plusieurs chants récités dans des assemblées publiques, avec un succès soutenu, ont fait connaître que la *Philippide* n'est ni dans le genre de l'épopée antique, ni même tout-à-fait dans celui des chantres de Roland et de Jeanne d'Arc. Cette composition vraiment originale étincelle de verve, de traits comiques, héroïques, philosophiques, satiriques, quelquefois même burlesques, souvent plaisans, toujours ingénieux. Ainsi, le *Philippe-Auguste* de M. de Parseval, et la *Philippide* de M. Viennet, sont deux ouvrages tout-à-fait différens, et on les lira, sans pouvoir les comparer.

Villenave.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

1 — *Theory of concentric spheres, etc.* — Théorie des sphères concentriques, du capitaine Symmes, exposée par *un citoyen des États-Unis;* preuves qui établissent que la terre est creuse, ouverte vers les pôles, et habitée dans l'intérieur. Cincinnati, 1826. In-12 de 168 pages.

Ce petit livre peut être, suivant les dispositions ou le caractère des lecteurs, un motif de consolation, ou un sujet de regrets : il fait voir que le Nouveau-Monde à ses rêveurs, aussi bien que notre vieille Europe, et que, sur les bords de l'Ohio, comme sur les rives de la Seine, des faiseurs de systèmes perdent du tems, et en font perdre. Quelques éloges imprudens suffisent pour les encourager, leur enthousiasme devient contagieux, ils font des livres, ils ont des disciples : tout ce vain bruit finit avec eux; mais ils ont retardé les progrès de la véritable instruction. Lorsqu'on ne saura plus s'il fut un tems où l'on parlait d'expansion en-deçà de l'Atlantique et d'un monde creux, dans l'autre continent, on ne soupçonnera point quels furent les obstacles qui purent arrêter la pensée humaine, et l'empêcher d'arriver à la connaissance d'un si grand nombre de vérités accessibles depuis long-tems, et qui ne devraient plus être ignorées de personne. Cependant, si le monde était réellement tel que M. Symmes l'imagine, ce serait un voyage fort intéressant que celui du capitaine Parry vers les pôles, où d'importantes découvertes récompenseraient amplement l'intrépide navigateur. Cinq sphères creuses, emboîtées l'une dans l'autre, habitables sur leurs surfaces concave et convexe, et séparées par une atmosphère dont la nature ne peut

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

différer de celle que nous respirons, puisque toutes ces couches fluides communiquent nécessairement entre elles! comment peut-on déduire de ces hypothèses l'explication des principaux phénomènes, et de proche en proche, l'*explication universelle?* C'est dans le petit livre publié à Cincinnati que nos compatriotes pourront l'apprendre de même que les Américains étudieront si bon leur semble, dans l'ouvrage d'un Français, les effets de l'*expansion*. Il paraît que le nombre des *Symmesistes* est, en raison de la population, plus grand aux États-Unis, que n'est en France celui des sectateurs du système auquel nous faisons allusion. Peut-être même, le système américain a-t-il en sa faveur une supériorité numérique bien décidée; et de part et d'autre, les inventeurs sont d'avis que les questions de cette nature doivent être résolues à la pluralité des voix. Mais une philosophie, pleine de zèle pour la gloire de l'esprit humain, le dirigerait vers une plus noble destination, et ne lui permettrait point de consommer toute son activité en vains amusemens. Qu'on se rappelle le tort que le système de Descartes fit si long-tems à la saine physique : et cependant, Descartes ne se bornait point à exercer son imagination; il savait observer, mesurer, combiner les forces et calculer leur effet; il était un profond géomètre. Par une inconcevable fatalité, aucun des réformateurs de Newton ne veut prendre la peine de s'instruire en mathématiques, et c'est avec ce fonds d'ignorance qu'ils se présentent pour résoudre les plus hautes questions de la mécanique céleste. Une lettre insérée dans notre cahier précédent (p. 557), attribue à M. Davy, au sujet de ce système de l'expansion, une opinion qui n'est certainement pas celle de l'illustre chimiste : ses expressions altérées par la traduction ne peuvent être les interprètes de sa pensée. D'ailleurs, fait-on l'éloge d'un système universel quand on dit que *les raisonnemens en sont souvent ingénieux?* Aucune œuvre du génie n'est *ingénieuse*, on ne l'a jamais rabaissée jusqu'à cette épithète: mais le calembour la mérite quelquefois, les formes dont l'*esprit* revêt ses futiles conceptions doivent être ingénieuses, sous peine d'être de mauvais goût, ou de s'évanouir. La démarche imposante de la raison n'inspire que le respect; l'impression qu'elle laisse est une conviction profonde dans laquelle l'intelligence se complaît, parce qu'elle sent le prix de l'acquisition qu'elle vient de faire; ce sont des vérités qui lui ont été révélées. Mais, après avoir lu les productions de l'*esprit* appliqué aux sciences ou à la littérature, on se retrouve tel qu'on était, à peu près comme à la sortie du théâtre : ni la tête, ni le cœur n'ont rien acquis.

FERRY.

Ouvrages périodiques.

2 — * *Le Propagateur louisianais*, journal hebdomadaire du *Cercle social*, publié et imprimé par *Édouard* LOUVET. Nouvelle-Orléans, 1827; 15 nos (6 janvier — 14 avril). On s'abonne à Paris, au Cercle littéraire, Palais-Royal, n° 88; prix pour un semestre, 18 fr.; pour l'année 36 fr.

De tous les Français qui s'étaient établis dans la Louisiane, il ne restait en 1712 que vingt-huit familles, lorsque le trop célèbre *Law*, se chargeant du privilége obtenu par le banquier *Crozat*, forma une compagnie si fameuse encore. Les bords de l'Ohio, où naguère l'illustre La Rochefoucauld vit errer des hordes anthropophages, sont couverts de fermes qui deviennent des villages, et de bourgs qui vont devenir des villes. Une cité où abordent, à 400 milles de la mer, des navires de 300 tonneaux, conserve le nom des *Natchez*. C'est dans l'Amérique du nord que la puissance de la vapeur a déjà produit la plus admirable révolution. Par elle a été vaincu le fougueux Mississipi, dont l'auteur d'*Atala* a décrit superbement la sauvage majesté. Il portait dès 1820 plus de 20 bateaux à vapeur : aujourd'hui, 100 *steamboats*, de 100 à 500 tonneaux, franchissent en 14 jours les 2000 milles qui séparent Pittsburg de la Nouvelle-Orléans; et moins d'un mois suffit pour le retour des mariniers qui ne l'opéraient qu'en s'embarquant pour New-York et en traversant toute la Pensylvanie. L'administration de la Louisiane a résolu de percer un canal du Mississipi au lac Pontchartrain, pour seconder le commerce avec les Florides et un autre canal à travers les Attakapas, afin de hâter, par le lac Baretaria, les relations avec le Mexique, dont la distance par terre est d'environ 1300 milles.

Depuis l'incorporation de la Louisiane dans l'Union américaine, le commerce a apprécié l'heureuse position de la Nouvelle-Orléans, qui est devenue le grand entrepôt des États de l'ouest avec les Antilles, l'Amérique du sud, et avec l'Europe. Le climat de cette ville perd de plus en plus de sa maligne influence : grâce aux soins de l'administration et à l'aisance dont jouissent les habitans, les mois d'août et de septembre ont cessé, depuis deux ans, d'y être morbifères. La population est déjà de plus de 40,000 individus, indépendamment des étrangers qui y affluent à la fin de l'automne. Du seul bayou de Saint-Jean, 937 navires emportèrent en 1816 seize mille tonneaux de produits des Florides; et 1,000 bateaux et barques arrivèrent chargés de l'ouest du golfe à la Nouvelle-Orléans. L'exportation de cette ville pour l'Europe fut, en 1818, de

28,126 barriques de tabac, et de 80,409 balles de coton. Pour chacune des années 1825 et 1826, on évalue à 58,000 balles de coton Louisiane les arrivages au Havre, et à 95,000 balles ceux de Liverpool. Cette année, Bordeaux et Marseille ont reçu un grand nombre de navires expédiés directement de notre ancienne colonie, qui fut plutôt cédée que vendue, en 1802, pour 35 millions.

Mais la Louisiane paraît destinée à être, dans l'autre hémisphère, une nouvelle France. Sa population s'accroît incessamment des Français qu'y envoie principalement l'ancienne Normandie. La plupart des habitans parlent notre langue, conservent nos mœurs, adoptent nos modes. La liberté règne en souveraine sur les bords du Mississipi. La Chambre des représentans a applaudi, le 2 janvier, l'éloquent discours prononcé en faveur des Grecs par le savant M. *Édouard* Livingston. Cette législature a décrété, le 12 février, qu'une somme de 10,000 dollars serait offerte à la fille survivante de *Thomas* Jefferson. Ainsi, la reconnaissance et le patriotisme ont présidé à l'anniversaire national de la victoire remportée le 8 janvier 1814 par le général Jackson sur l'armée anglaise.

Jackson et patrie, telle est l'exclamation que l'éditeur du *Propagateur* dit avoir entendu répéter souvent, dans le voyage qu'il a fait à la fin de 1826, depuis la baie d'Hudson jusqu'à la Nouvelle-Orléans. En effet, les extraits qu'il donne des journaux du midi de l'Union, qui ne parviennent pas en France, indiquent que l'opinion publique de cette partie du pays porte ce général à la présidence. L'élection ne doit pas se faire avant vingt mois; et déjà l'opposition contre l'administration actuelle compte, sur 253 votes, près de 180 en faveur de M. Jackson, et moins de 80 pour la réélection de M. Q. Adams. Cependant sa présidence hâte la très-prochaine extinction de la dette nationale; et par l'achèvement de cinq vaisseaux de ligne, de sept frégates et de six corvettes, la marine sera forte de 73 bâtimens de guerre. Cette lutte, déjà passionnée, va devenir violente. Le *Propagateur*, quoique *jacksoniste* trop prononcé, gardera sans doute la modération française que les ennemis de notre presse périodique ne pourraient lui contester, s'ils comparaient, avec la discussion constitutionnelle dont nous sommes témoins, la polémique théologique ou littéraire, si brutale et si prodigue d'injures et d'outrages dans les siècles précédens.

La peine du pilori vient d'être abolie pour les *personnes blanches* dans la *Louisiane :* l'état du *Maine*, d'autres législatures, s'occupent également de réviser leurs codes criminels et d'ouvrir de nouvelles routes. C'est ainsi qu'un gouvernement libéral

adoucit les mœurs, facilite les communications entre les hommes, et dispose les esprits aux études approfondies des sciences et aux jouissances des beaux-arts. Au tems du vasselage colonial, et sous la domination espagnole, aucun Orléanais n'avait de bibliothèque; la lecture même des gazettes le fatiguait; la seule école qui fût autorisée ne comptait guère que cinquante élèves. Mais, depuis 25 ans, plusieurs imprimeries et maisons de librairie ont pu s'établir à la Nouvelle-Orléans, et leur industrie s'accroît incessamment, en répandant nos livres les plus nouveaux dans les États voisins.

Charmés un moment des jeux de la physique expérimentale, les Orléanais ont été émerveillés du spectacle encore nouveau pour eux d'une ascension aérostatique. Le vaste Mississipi, des lacs, des prairies tremblantes n'offraient pas seuls des dangers : les forêts de cyprès qui entourent la ville recèlent encore des crocodiles et des serpens. Cependant, le 25 février 1827, M. *Eugène* Robertson s'est élevé, avec autant de succès qu'à New-York, du milieu de la population augmentée d'une foule nombreuse accourue des contrées voisines. Après avoir plané à une hauteur de 6,000 pieds et parcouru une espace de sept milles, il est descendu près du fleuve, d'où il a été ramené comme en triomphe dans la ville.

Nous avons parlé des succès de l'opéra italien à New-York (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxii, p. 798). Ses artistes n'ont pas exécuté leur projet de donner des représentations à la Nouvelle-Orléans, quoiqu'ils y eussent trouvé un meilleur orchestre. Décriée à Paris par certains *dilettanti*, la musique française fait les délices des Louisianais. Leur théâtre serait envié de plusieurs de nos grandes villes, qui n'ont pas une troupe d'acteurs aussi nombreuse et aussi riche en talens. Si le public ne veut pas du mélodrame, il ne paraît pas aimer les chefs-d'œuvre de notre scène tragique et comique. Trois jours par semaine on représente à la Nouvelle-Orléans les pièces les plus estimées des répertoires de nos théâtres secondaires. A *la Dame blanche*, qui a fait fureur, va succéder *Robin des bois*.

Les journaux qui auraient tant hâté les progrès de la civilisation, si le despotisme et la superstition n'avaient empêché ou paralysé leur influence, serviront désormais à juger de la position de chaque état dans la société universelle. On porte à près de 600 le nombre des ouvrages périodiques de l'Amérique du nord. Chillicothe, dans l'état de l'Ohio, avait en 1800 une gazette hebdomadaire et à peine 120 maisons. New-Lexington (État d'Indiana) ne comptait pas encore 50 maisons, quand, en 1815, une imprimerie y publiait l'*Aigle de*

l'ouest (Western Eagle). En 1818, les 1,100 habitans de Francfort, dans le Kentucky, possédaient trois journaux. Alors l'État de l'Ohio en publiait quatorze. Trois de ces gazettes, sorties des presses de Cincinnati, avaient chacune 1,500 abonnés, et la population du comté ne s'élevait pas à 20,000 individus. Enfin, dans le pays des Illinois, la ville de Saint-Louis, peuplée de moins de 2,000 âmes, imprime la *Gazette du Missouri*.

A la fin du dernier siècle, le gouverneur espagnol de la Nouvelle-Orléans permit d'y établir une imprimerie pour la publication du *Moniteur de la Louisiane*. Mais, jusqu'à 1802, cette feuille hebdomadaire, quoique assez bien rédigée, n'avait pu compter à la fois 80 abonnés. Diverses gazettes ont paru depuis. Mais la rédaction du *Journal du Commerce* est restée mauvaise : l'*Argus* sommeille et fait dormir : le *Journal français-espagnol-anglais* est mort peu après l'apparition du *Propagateur louisianais*. Ce recueil hebdomadaire est la continuation du *Réveil* que le même éditeur, M. *Édouard* Louvet fonda à New-York en 1825 (voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 133). Il est également consacré à la littérature, à la politique, à l'industrie, aux sciences et aux beaux-arts : plan qui n'est pas encore rigoureusement suivi. Comme par le passé, le rédacteur a fait des emprunts considérables à la *Revue Encyclopédique;* mais il donne aussi, dans chaque numéro, des extraits des journaux des États du sud de l'Union, et il saura sans doute profiter de sa position rapprochée du Mexique, des Antilles et de la Colombie. Si le *Propagateur* doit reproduire pour la Louisiane beaucoup d'articles publiés en France, il procure déjà des renseignemens utiles sur une partie de l'Amérique, nouvelle encore pour les sciences, importante pour la politique et qu'un commerce déjà immense rattache spécialement à la France.

Isidore Lebrun.

3. — * *The north American medical and surgical journal, etc.* — Journal *nord-américain* de médecine et de chirurgie; par MM. Hodge, Bache, Meigs, Coates et Laroche. T. III. Philadelphie, 1827. In-8° de 216 pages.

L'un des articles de ce cahier fait l'analyse du *Traité de physiologie appliquée à la pathologie*, par le docteur Broussais, ouvrage traduit par M. Laroche, l'un des rédacteurs du journal. L'auteur de l'article fait le plus grand éloge de la doctrine médicale de l'auteur français, et ne se borne point à recommander aux jeunes médecins de lire les ouvrages de ce grand maître : il en impose le devoir. — Un autre journal, consacré de même aux sciences médicales (*The Philadelphia journal of the medical and surgical sciences*), dont M. Chapman est l'édi-

teur, et auquel M. Dewees et Godman coopèrent, ne partage pas cet enthousiasme, et se permet quelques objections contre l'universalité d'une doctrine unique, et sur l'efficacité d'une méthode curative uniforme pour toutes les maladies. Au milieu de ces conflits d'opinions, les malades doivent-ils se conformer à l'adage : *dans le doute, abstiens-toi?* Ce serait un autre inconvénient de la diversité des doctrines enseignées, prônées, combattues, abandonnées alternativement. Elle ébranle la foi sans laquelle les remèdes sont quelquefois impuissans. Les médecins vont souvent trop vite et croient trop tôt savoir ce qu'ils n'ont vu que sous quelques aspects, et par conséquent, mal observé. Afin d'arrêter, au moins en France, cette imprudente activité, les journaux d'Amérique viendront à propos; avant de regarder une théorie comme adoptée, on voudra savoir ce que l'on en pense dans le Nouveau-Monde, et les jugemens, rendus à cette distance, nullement suspects de partialité, seront reçus avec confiance par le plus grand nombre. Espérons que ceux de Philadelphie rendront long-tems ce service aux études médicales des Français. Le cahier de *North-american medical journal* que nous avons sous les yeux (avril 1827) contient, entre autres articles importans, un mémoire sur la fièvre jaune qui régna en 1824 dans l'île de Thompson; un autre de M. le docteur Condie sur les hémorragies. M. *Samuel* Emlen a fait connaître par de nouveaux faits les fâcheux résultats de l'abus des liqueurs spiritueuses. On trouve aussi une analyse étendue de l'ouvrage de Chirac sur les fièvres malignes, pestilentielles et autres. — Le journal de Philadelphie (*The Philadelphia journal*) offre aussi une ample provision de notices instructives. Nous ne pouvons qu'indiquer le mémoire de M. Jackson sur l'irritation; d'importantes observations de M Griffith sur l'infanticide; les faits recueillis par M. Pendleton sur les monstruosités, et deux analyses d'ouvrages, l'un sur les maladies des femmes, et l'autre sur l'hydrocéphale. Les médecins d'Amérique se disposent à rendre aux sciences de l'Europe l'équivalent de ce qu'ils en ont reçu. Y.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

4. —* *The Life of Napoleon, etc. — La Vie de Napoléon Bonaparte*, précédée d'un *Coup-d'œil sur la révolution française;* par l'auteur de *Waverley*. Londres, 1827; Longman. Paris, Treuttel et Wurtz. 9 vol. in-8°; prix, 4 L., 14 *sh.*, 6 p.

En commençant, pour un journal anglais, une analyse de cet

ouvrage, je me demandai si *Walter* Scott aurait des touches assez fortes, assez variées pour peindre le conquérant de l'Europe et l'oppresseur de la France; si, *Anglais*, il serait juste envers l'ennemi acharné de l'Angleterre; si, *Tory*, il serait inflexible envers le despote ambitieux, qui, débutant dans sa carrière publique par le langage de Brutus, apporta sur le trône les idées de Tarquin et d'Octave; si, au milieu des jugemens si divers portés sur cet homme étonnant, l'auteur de *Waverley* conserverait l'impartialité de l'historien; s'il saurait suivre dans sa merveilleuse carrière cet orphelin de Brienne, ce simple officier d'artillerie, qui, né sans fortune, s'éleva par la victoire sur les ruines de la monarchie et de la république, vit flotter ses étendards sur les tours des plus orgueilleuses capitales de l'Europe, et mourut sur un rocher solitaire, dans l'exil et la captivité. En condamnant son insatiable ambition, me disais-je, nous dira-t-il les bienfaits que cette ambition même a procurés à la France; et si, électrisé par les hauts faits de Napoléon, il célèbre ses qualités guerrières, saura-t-il également peindre ses qualités publiques, ses vices et ses vertus privées? Maintenant que j'ai achevé la lecture des neuf volumes consacrés à l'histoire de notre révolution et à celle de l'homme qui a détruit les libertés de plusieurs peuples, ces doutes sont éclaircis, et je crois pouvoir dire que Walter Scott est resté au-dessous de la tâche qu'il s'était imposée. Ce n'est point une histoire qu'il présente au public, mais un roman dont les personnages seuls sont historiques. On y reconnaît bien les traits de l'homme qui, pendant quinze années entières, maîtrisa la France: soldat et général, conquérant et législateur, fuyant les délices, supportant aisément les privations; entreprenant, organisateur ambitieux; sachant obtenir l'amour des peuples par des paroles de liberté, et l'affection de ses troupes par l'appât de la gloire; simple dans sa personne, magnifique et fastueux dans sa cour; méprisant la religion qu'il faisait servir à sa politique; affectant l'amour de la liberté et régnant par le despotisme; modeste après la victoire, mais manquant quelquefois de résolution après la défaite; au surplus, bon père et bon époux: tel est bien le caractère de Napoléon, ainsi que nous l'ont tracé les événemens. Aussi, n'est-ce point dans la peinture des caractères que Walter Scott défigure l'histoire; mais c'est dans l'exposition des faits. Son coup d'œil sur notre révolution contient un grand nombre d'inexactitudes. Il donne comme certains des faits souvent controuvés; il exagère, d'après des pamphlétaires obscurs, les excès déjà trop déplorables des tems de désordres et de guerre. Ici, il attribue

au club des Jacobins la réunion des gardes-françaises aux habitans de Paris, tandis que ce club n'exista réellement que trois mois après la réunion dont il parle. Plus loin, sur le témoignage d'un émigré nommé *Peltier*, il exagère beaucoup le nombre des victimes des journées des 2 et 3 septembre. Dans l'histoire de Napoléon, il doute encore de l'empoisonnement des malades de Jaffa, lorsque tant de preuves existent qu'un tel crime ne peut être attribué à Napoléon. Il serait trop long de relever toutes les erreurs dans lesquelles est tombé Walter Scott: j'abandonne ce soin à celui des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique* qui se chargera de faire l'analyse de ce dernier ouvrage de l'écrivain écossais. Je me contenterai d'ajouter que la production de Walter Scott n'est le plus souvent qu'une pure compilation; que j'y ai remarqué des pages entières littéralement traduites d'ouvrages français, tels que le récit des événemens des 8 et 9 thermidor, qui est entièrement emprunté à l'histoire de M. Mignet. On y trouve aussi de nombreuses lacunes: la conspiration de Babeuf, par exemple, y obtient à peine quelques lignes, tandis que la description de telle ou telle bataille occupe plusieurs feuilles. On ne saurait pourtant dire qu'il y ait partialité de la part de Walter Scott; toutes les fois qu'il entre dans des discussions générales, ses idées sont justes, élevées et philosophiques. C'est dans les détails qu'il erre; et dans toutes les circonstances où les républicains et les royalistes sont mis par lui en contact, les derniers obtiennent toujours son approbation; enfin, le style de cet ouvrage n'augmentera point la réputation de Walter Scott; il contient des pages écrites avec éloquence et énergie; mais, en général, il est lâche, diffus, et manque d'effets dramatiques. F. D.

5. — * *Il Paradiso perduto, etc.* — Le Paradis perdu de Milton, traduit en italien par *Guido* Sorelli. Londres, 1826; Rolandi. In-12.

Les Italiens, dont la poésie nationale possède des richesses inépuisables, se sont toujours montrés prêts à reconnaître le mérite des chefs-d'œuvre en tout genre qui appartiennent à des poëtes étrangers. Il y a près d'un siècle, *Paul* Rolli fit connaître pour la première fois Milton à l'Italie. Mais son beau talent, auquel on doit des poésies originales fort estimées, le laissa au-dessous de lui-même comme traducteur. Voulant être trop fidèle à l'expression, Rolli fut infidèle à la pensée; il ne donna qu'une ombre pâle, sèche et languissante de la grandeur colossale du barde anglais. Cependant son essai fut utile, en inspirant le désir de mieux connaître le *Pa-*

radis perdu : des successeurs plus heureux entreprirent de nouvelles traductions, qui restèrent sans doute bien loin encore de l'original, mais qui du moins en approchèrent de plus près. En effet, *Papi* et *Mariottini* ont souvent de la force et même de l'éclat : et la versification facile et coulante de *Leoni* aurait droit à de justes éloges, si ce traducteur n'avait pas été fort peu initié au génie de la langue anglaise. M. *Guido* Sorelli, de Florence vient, après eux, de tenter la même entreprise; et il a eu le bon esprit de ne l'exécuter qu'après avoir demeuré plusieurs années en Angleterre, pour s'identifier avec le langage, et je dirais presque avec le ciel qui avait inspiré Milton. Fidèle à l'expression, il ne l'a pas été moins à la pensée. Sa versification est pure, exacte, pleine d'élégance et d'harmonie. On dirait même qu'il s'est animé à mesure qu'il avançait dans sa marche, car les chants neuvième et dixième, les plus enchanteurs du *Paradis perdu*, ont été rendus par lui avec une sorte de perfection. La traduction de M. Sorelli a eu en peu de tems deux éditions, et nous apprenons qu'une troisième est déjà sous presse. C'est l'éloge le moins suspect et le plus flatteur qu'on puisse faire de son travail, qui mérite les encouragemens de tous les hommes de goût. B—l.

6. — *The age Reviewed : a satyre, in two parts.* — Revue du siècle, satire en deux parties. Londres, 1827; Carpenter. In-8° de 339 pages; prix, 10 sh. 6 p.

Il y aurait de la verve dans cette satire, si l'indignation ne s'épuisait, à force de s'étendre à tout. La corruption de l'Angleterre, sa soif desséchante de l'or, l'immoralité de ses plus hautes classes, offraient un champ assez vaste à la critique, sans qu'il fût besoin de comprendre la France dans le même anathème, et de lui reprocher les maux qui affligent la Grande-Bretagne. L'auteur, qui veut concilier ses préjugés nationaux avec son envie de blâmer tout ce qui l'entoure, ne voit dans la vénalité des journalistes, dans la sottise des auteurs, dans la licence de mœurs de la noblesse, que les funestes résultats des communications trop fréquentes avec la France, « qui ne se lasse pas, dit-il (dans une note, p. 258), d'exporter sur nos rivages quelques-unes de ses dégoûtantes et immodestes curiosités. Ce n'était pas assez de nous envoyer ses mendians, ses chanteurs, ses professeurs affamés, et ses jacobins banqueroutiers; elle nous expédie aussi ses Vénus de cire, le *squelette vivant*, et tout ce qui peut contribuer à corrompre l'esprit, en souillant les yeux. » Cette citation peut donner une idée du sentiment de justice et d'impartialité qui anime l'auteur. Il enveloppe dans la même proscription Cobbett, Broug-

ham, Hunt et Wilberforce; le philantrope sincère et éclairé ne trouve pas plus grâce devant lui que le fougueux radical. Il lui arrive de frapper juste une fois sur vingt. La proposition d'abolir entièrement l'esclavage lui semble aussi absurde et aussi immorale que les malversations du comité grec en Angleterre. Il déclame avec fureur contre les exercices gymnastiques qui sont pour lui le comble de l'indécence. Sa pruderie excessive, et même parfois ridicule, me ferait plus croire à l'immoralité de l'Angleterre que ses violentes déclamations. Il faut avoir l'âme bien peu chaste pour découvrir ainsi du mal dans les choses les plus innocentes, et cette préoccupation du péché rappelle la morale du Tartufe. Il n'y a pas jusqu'aux *albums* qui, comme exportation française, à ce que j'imagine, n'éveillent le courroux de l'auteur satirique. Il est malheureux qu'il ait dépensé si mal à propos son indignation et son talent; car il y a du mordant et de la facilité dans plusieurs parties de son ouvrage. L. Sw. B.

7. — *Stray leaves including translations from the lyric poëts of Germany, etc.* — Feuillets épars et traductions de quelques morceaux des poëtes lyriques allemands, avec de courtes notices sur leurs ouvrages. Londres, 1827; Treuttel et Würtz. In-12 de 165 pages; prix, 6 sh.

L'auteur de ce petit volume ne s'est pas nommé; mais sa dédicace au poëte (Th. Campbell), qui a chanté les douceurs de l'espérance; son ode introductrice au chardon, la fleur nationale des Écossais, et quelques chansons originales, écrites dans le dialecte de l'Écosse, prouvent qu'il est né dans cette partie septentrionale de la Grande-Bretagne. Aussi, excelle-t-il dans ses chansons écossaises, qui malheureusement sont en petit nombre. Sans annoncer la brillante imagination de *Burns*, elles respirent sa douce mélancolie, et sont écrites avec facilité.

Les morceaux originaux en pur anglais ne nous paraissent avoir ni la même harmonie, ni le même charme que les pièces écossaises : mais les traductions de l'allemand possèdent éminemment le mérite de la difficulté vaincue. L'allemand, il est vrai, est la base de l'anglais, et l'affinité des deux langues est telle qu'on peut souvent traduire mot pour mot, et même conserver le mètre de l'original; cependant, ce travail est infiniment plus facile, quand il s'agit de traduire un poëte anglais en langue allemande, parce que celle-ci se plie sans peine à toutes sortes d'inversions que l'anglais n'admet point. L'auteur s'est essayé avec les meilleurs poëtes lyriques de l'Allemagne, tels que *Goethe, Schiller, Hœlty, Gleim, Voss, Claudius, F. Stolberg,*

Herder, Salis, Mathisson, Uhland, Langbein ; et quoique ce ne soit pas toujours avec le même succès, ce qui était impossible, nous aimons à reconnaître son talent pour la traduction poétique. L'espace nous manque pour justifier notre éloge par des citations; nous citerons seulement la première strophe de l'ode de *Schiller* à ses amis, p. 5, dont M. *D. Boileau* nous a donné une traduction littérale française dans son *Linguist* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 159). « Mes amis, il y a eu des époques plus brillantes que la nôtre, on ne saurait le nier; une génération plus noble a existé sur le globe; quand même l'histoire n'en dirait rien, mille monumens tirés du sein de la terre en feraient foi. Mais elle est passée, elle a disparu, cette race favorisée, et nous, nous existons. Les momens sont à nous, et les vivans ont leurs droits. » D. B.

8. — * *Falkland.* — Falkland. Londres, 1827; Colburn. In-8° de 264 pages; prix, 9 sh. 6. p.

Degoûté de la société des hommes dont il a éprouvé les fausses amitiés; revenu des illusions de l'amour dont il n'a connu que les misères; retiré loin du tourbillon du monde, Falkland cherche, dans la culture des lettres, une distraction aux chagrins qui ont tourmenté sa jeunesse. Sa correspondance avec un de ses amis porte l'empreinte d'une imagination ardente et mélancolique, mais calme et résignée, et nous explique les causes de sa misanthropie.

En racontant ses maux, souvent on les soulage;

et Falkland déposant ses peines dans le sein d'un ami était moins malheureux... Mais, dans une de ses promenades solitaires, Falkland rencontra lady Emilie Mandeville, épouse d'un membre du parlement. Introduit chez elle, admis dans son intimité, il croyait n'éprouver pour elle que l'amitié d'un frère, lorsque le plus violent amour embrasait son âme. Emilie le partageait, et la première elle en fut la victime : elle mourut. Désespéré de sa mort, Falkland perdit d'abord la raison, et ne la recouvra que pour détester l'existence. Il appelait la mort, et la rencontra bientôt; il partit pour l'Espagne, où il fut tué à côté de Riégo.

Le roman de Falkland intéresse vivement; il est écrit avec pureté et élégance; on y trouve, dans le style, quelque ressemblance avec les ouvrages de Washington Irving, et nous croyons qu'il mériterait les honneurs de la traduction.

F. D.

9. — * *High-ways and By-ways, or Tales of the road-side.* — Grandes routes et chemins de traverse, ou Contes recueillis

dans les provinces françaises par un voyageur. 3e série. Londres, 1827; Colburn. 3 vol. in-8°.

Le succès de la première série de ces contes, publiés en 1825, et traduits presque aussitôt en français sur la 3e édition (1), a encouragé l'auteur à poursuivre le plan qu'il s'était tracé, et à donner une 2e, puis une 3e série de nouvelles recueillies, comme l'annonce le titre, pendant ses excursions dans plusieurs de nos provinces. Les volumes qui viennent de paraître, et qui complètent la collection, ne sont pas moins remarquables que ceux qui les ont précédés. On y trouve autant d'intérêt dramatique que dans la *Vilaine tête*, l'*Exilé des Landes, Carithbert, etc.* Les descriptions sont pittoresques, les sites bien choisis. L'action du premier conte se passe dans les Pyrénées, pendant l'automne de 1822, époque féconde en faits et en personnages remarquables, du moins sur ce point de nos frontières qu'occupait alors l'armée française, sous le nom pacifique de *cordon sanitaire*, mais prête, en réalité, à entrer en Espagne au premier ordre. Les *bandes de la foi*, tantôt victorieuses, tantôt fuyant devant les constitutionnels, remplissaient les montagnes à mi-côte du Mont-Perdu. Dans une solitude aride et désolée, s'élevait une petite chaumière habitée par une famille de *cagots*, nom que l'on donne dans le Béarn, aux malheureux affligés d'énormes goîtres, comme les crétins du Valais. Cette infirmité les rend l'objet d'une pitié mêlée de dégoût; ils vivent isolés, comme les lépreux d'autrefois, mendient presque tous; et leur aspect hideux, leur misère, fortifient encore les préjugés de terreur et de superstition qu'ils inspirent généralement. C'est au milieu de cette race proscrite que notre voyageur se trouve jeté par les circonstances, et l'on ressent d'avance que la *hutte des cagots* doit devenir le théâtre d'événemens importans, et le rendez-vous des chefs du parti royaliste, ou du parti constitutionnel. Quoi qu'il en soit, nous ne nuirons pas à l'intérêt de ce conte en essayant de l'analyser; nous croyons en avoir assez dit pour exciter la curiosité, et nous pouvons prédire qu'elle sera satisfaite. *Voir n'est pas croire* est une curieuse anecdote, plaisamment racontée, et dont les détails piquans viennent à propos soulager l'esprit des idées pénibles que le sujet précédent peut éveiller. *La fiancée du conscrit*, qui forme le 3e volume, s'ouvre d'une manière charmante; le caractère du jeune

(1) *Grandes routes et chemins de traverse, etc.*, par *Th.* Grattan, traduits de l'anglais, sur la troisième édition, par Mme *L. Sw.* Belloc. Paris, 1825; Renouard. 3 vol. in-12.

Lacourtelle, celui d'Isambert, quoique ce dernier soit peut-être un peu romanesque, rappellent bien l'année 1812, et cette soif de gloire militaire qui enflammait alors toutes les jeunes têtes, et les faisait courir à une mort certaine avec la même ivresse qu'à une fête. Le passage de Bonaparte aux environs d'Amiens, et la revue des troupes en garnison, sont caractéristiques, comme tableau des mœurs et des habitudes du tems. On aime et on admire cette pauvre Valérie, tout en regrettant de la voir se dévouer à un homme si faible que Lacourtelle. Isambert lui conviendrait mieux qu'à Henriette, dont la fausse exaltation est un peu trop chargée, et dont la coquetterie va parfois jusqu'à l'impudeur. Pour en finir avec la critique, je reprocherai aussi à l'auteur un défaut dans lequel il retombe souvent : c'est d'allonger son récit par des explications inutiles, et de ne pas laisser à ses lecteurs le soin de compléter les tableaux. Une indication (*a hint*) suffit en pareil cas à tout lecteur un peu intelligent, et il ne faut jamais choisir son public parmi les sots. Le style, toujours élégant, est parfois trop brillanté, et sent un peu la recherche : on voit que l'auteur est poëte, et que ses inspirations poétiques le poursuivent jusque dans la prose. A. S.

Ouvrages périodiques.

10. — * *The monthly repository, etc.* — Les Archives mensuelles, n° 4. Londres, avril 1827; 3 Walbrook buildings. In 8° de 90 pages; prix, 1 sh. 6 d.

11. — *The Christian reflector, etc.* — Le Miroir chrétien, n° 28. Liverpool, avril 1827; Wright. In-8° d'une feuille et demie; prix, 4 p.

Nous avons déjà parlé des principes professés par les unitaires, dont ces deux journaux sont les organes, et qui, l'évangile à la main, proclament que Jésus de Nazareth n'était qu'un homme, constitué de la même manière que les autres hommes, sujet aux mêmes infirmités, aux mêmes erreurs et aux mêmes faiblesses; que descendu de la famille de David, le fils de Joseph et de Marie naquit, grandit, vécut, parla, sentit, agit, souffrit, mourut de la même manière que les autres hommes. En conformité d'une ancienne prophétie, il fut choisi et nommé par Dieu, pour enseigner au monde une nouvelle morale, dont le but était de rétablir l'égalité parmi les habitans de la terre, de détruire les priviléges du peuple juif, et de placer les gentils qui embrasseraient la nouvelle croyance sur le même pied que la postérité d'Abraham. Chargé de révéler à la race humaine la grande doctrine d'une vie future, dans laquelle les hommes

seraient recompensés suivant leurs œuvres, il a, disent-ils, accompli cette mission, par l'inspiration de Dieu; mais il n'a plus maintenant aucune relation avec ce monde, et c'est, selon ces réformateurs, un attentat à la gloire de l'être suprême, seul digne d'un culte religieux, que d'accorder au Christ des prières et des louanges qui ne sont pas autorisées par l'évangile. Le catholique romain, l'anglican, le calviniste, le quaker tolérant et le méthodiste rigide s'élèvent également contre la doctrine unitairienne.

C'est principalement en Amérique que se popularise la doctrine des unitaires; dans ce pays, le révérend docteur Channing, le plus éloquent des prédicateurs anglais, dont le *Miroir chrétien* donne les sermons, en explique les principes et en répand la croyance; là, les unitaires ne sont point, comme en Angleterre, soumis à l'église dominante, et l'on n'y voit point de ces protestations scandaleuses contre le *mystère de la trinité* que des unitaires, violentés dans leur opinion religieuse, déposent sur l'autel du prêtre anglican qui célèbre leur mariage. *The Monthly repository* contient une de ces protestations, faite dernièrement dans une église de Londres, par un couple unitaire. Quoique persécutés dans leur croyance, ces réformateurs sont tolérans : on trouve, dans ce même journal, des plaintes sur l'état d'oppression dans lequel sont laissés les catholiques d'Irlande. En résumé, ce recueil est écrit avec talent et bonne foi, et la littérature y tempère souvent l'aridité des discussions théologiques. F. D.

12 —*Monthly Review, etc.* — Revue mensuelle, nos 21 et 22. Londres, mai et juin 1827. In-8° de 10 feuilles; prix 3 s. 6 d.

Le plan de cet ouvrage périodique, l'un des plus anciens et des plus estimables qu'on publie à Londres, a été depuis le commencement de cette année sagement modifié pour ce qui regarde la littérature étrangère. On donnait autrefois, pour cette partie, un cahier détaché d'analyses qui paraissait tous les trois mois: de cette manière, les lecteurs restaient toujours en retard quant à la connaissance des ouvrages remarquables qu'on imprime en Europe et en Amérique. Ce système a été changé : la littérature étrangère trouve à présent sa place dans les cahiers de chaque mois, dont la dimension a été augmentée à cet effet.

La *Revue mensuelle* continue à présenter des esquisses piquantes sur les livres nouveaux dignes d'attention. Ces jugemens se font remarquer par un caractère d'indépendance et d'impartialité, aussi bien que par la finesse et la pureté du goût. Les volumes de mai et de juin contiennent une série

d'articles recommandables. Les voyages dernièrement entrepris dans la Laponie, dans l'Afrique et dans les îles de Sandwich, par MM. *Thompson*, *Capell Brooke* et lord *Byron*, y sont annoncés de manière à donner une idée claire et précise des différentes régions que ces hommes habiles et intrépides ont parcourues. Les nouveaux Mélanges littéraires de M. *Villemain* y sont l'objet d'un examen sévère, mais juste, qui n'exclut point les éloges dus aux brillans talens de cet écrivain. Un essai rapide et bien dessiné de l'état de la poésie en France, depuis le commencement de ce siècle, a été inséré, à l'occasion des poésies de Mme *Tastu* et de Mme *Dufrénoy*. L'article sur l'histoire des tribunaux secrets dans le nord de l'Allemagne, de M. *Loève-Veimars*, offre un morceau curieux et intéressant, qui sera lu avec plaisir par tous ceux qui aiment à faire d'utiles comparaisons entre ce qu'était l'Europe il y a quelques siècles, et ce qu'elle est de nos jours. En continuant à remplir aussi bien son cadre, ce recueil ne manquera point de s'assurer de plus en plus la faveur publique et de contribuer à répandre avec succès les doctrines les plus favorables aux progrès des lettres et aux intérêts du genre humain. B—i.

RUSSIE.

13. — * *Polnoïé istoritcheskoïé, etc.* — Description complète historique, médico-topographique et physico-chimique des eaux minérales du Caucase; par *Alexandre* Nélioubine, D. M. professeur à l'Académie impériale médico-chirurgicale, et membre du conseil de médecine. Saint-Pétersbourg, 1825; imprimerie du département médical du ministère de l'intérieur. 2 vol. in-8°, formant ensemble VIII-671 et XVI pages, avec un plan et des planches; prix, 15 roubles (1).

L'auteur de cet ouvrage avait été chargé par le gouvernement russe, en 1823, d'aller examiner les *eaux minérales du Caucase*. De retour à Pétersbourg, après avoir rempli cette mission avec succès, il a soumis la description qu'il avait faite de ces eaux au conseil de médecine, qui a reconnu que non-seulement M. Nélioubine avait donné la description chimique des eaux

(1) Un article d'un grand intérêt sur les *eaux minérales* considérées comme un point essentiel de l'*économie politique*, dû à notre honorable collaborateur M. Dorn, a été inséré dans ce recueil (*Voy.* juillet 1826, t. XXXI, p. 15-26). Il est suivi d'une indication sommaire de quarante-quatre articles sur le même sujet, et relatifs aux eaux minérales des différentes contrées du globe, que la *Revue Encyclopédique* avait déjà publiés précédemment.

déjà connues, mais qu'il en avait encore découvert de nouvelles, jusqu'à lui entièrement inconnues, et qu'il en avait exactement déterminé la qualité. Il a joint à cette description, en la publiant, des observations médicales et physico-chimiques, et des tableaux comparatifs dans lesquels il est facile de voir que les eaux minérales du Caucase, loin de céder aux sources minérales les plus connues de l'Europe, doivent être préférées à plusieurs d'entre elles, tant à cause des propriétés de leurs parties constituantes, que par rapport à l'effet qu'elles produisent.

La première partie de cette description est consacrée à l'histoire des eaux du Caucase depuis le XIIIe siècle, à celle des expéditions scientifiques qui y ont été faites, à l'indication des médecins et des chimistes qui se sont occupés de leur examen, et à la description géognostique et physico-topographique des sources chaudes sulfureuses. La seconde partie contient l'analyse chimique des parties constituantes de ces mêmes sources. La troisième offre une hydrographie comparée, c'est-à-dire une comparaison des eaux du Caucase avec celles d'Aix, d'Enghien, de Bade, du Piémont, de Wisbaden, de Marienbad, de Carlsbad, de Tœplitz, de Spa et de plusieurs autres, avec des tableaux synoptiques, l'indication des plantes qui croissent près de ces différentes eaux, et des observations météorologiques. La quatrième traite de l'usage des eaux curatives depuis les tems les plus anciens, et de l'usage intérieur et extérieur des différentes eaux du Caucase; elle offre un aperçu des maladies (au nombre de 91) qu'on peut traiter par le moyen de ces eaux, et l'histoire des maladies qui méritent une attention particulière. La cinquième partie contient la diététique et des instructions nécessaires aux malades qui se rendent au Caucase. Enfin, dans un *supplément*, on trouve les notices les plus récentes sur la découverte des nouvelles sources curatives; des indications hygiéniques et la description de la route de Pétersbourg aux eaux du Caucase. Cet ouvrage, l'un des plus utiles qu'on ait publiés en Russie pendant l'année 1825, sera bientôt connu, comme il mérite de l'être, hors des frontières de la Russie, par une traduction allemande, entreprise par un médecin éclairé qui a fait lui-même un voyage au Caucase.

14. — *Na sooroujénié pamiatnika Lomonossovou.* — Vers à l'occasion du monument qu'on se propose d'élever à Lomonossof, dans la ville d'Archangel; par le comte *Dmitri* Khvostof. Saint-Pétersbourg, 1825; imprimerie du département de l'instruction publique. In-8° de 30 pages; prix, 2 roub. 50 kop.

Lomonossof est regardé à juste titre comme le père de la

littérature russe; on se propose, pour consacrer par un acte de reconnaissance publique les services qu'il a rendus aux sciences et aux lettres, de lui élever un monument près du lieu de sa naissance (1). Le comte KHVOSTOF, le plus fécond des poëtes russes, et que l'on pourrait surnommer le chantre de la circonstance, s'est empressé de publier, à cette occasion, une espèce d'ode de vingt strophes (accompagnée de 16 notes) sur le monument qu'on va élever au prince des poëtes et des prosateurs russes. Le produit de la vente de cet opuscule doit être ajouté tout entier, d'après le désir de l'auteur, à la somme qu'on retirera de la souscription destinée à couvrir les frais de l'entreprise. Nous suivrons à l'égard de cette production l'exemple des journaux russes, qui se sont bornés à louer le but dans lequel elle a été composée. P. R. E.

ALLEMAGNE.

15. — * *Beiträge zur politischen Gesetzkunde im östreichischen Kaiserstaate.* — Matériaux pour servir à la connaissance de la législation politique de l'empire d'Autriche; publiés par J. L. *Ehrenreich*, comte de BARTH-BARTHENHEIM. Vienne, 1826. 2 vol. in-8°.

Il faut lire ces matériaux pour savoir combien la liberté éprouve encore d'entraves et de restrictions sous le gouvernement d'Autriche, et dans quelles vieilles ornières se traînent ceux qui conduisent les affaires publiques de cet empire. L'empereur Joseph II avait le projet de renverser le système gothique qui régit la monarchie autrichienne. Ses intentions étaient excellentes; il aurait voulu détruire tout d'un coup les préjugés et les restes de barbarie qui tenaient une grande partie des habitans en arrière de la civilisation moderne; il aurait voulu faire participer ses sujets aux avantages dont jouissent les peuples chez lesquels il y a le plus de lumières et de liberté civile et religieuse; mais ce souverain ne possédait pas assez lui-même l'art si difficile de gouverner. En entreprenant les réformes trop brusquement, il n'avait pas assez d'égard à l'état arriéré des Autrichiens; ceux qui l'entouraient ne le secondaient pas bien; le clergé et la noblesse exerçaient encore une trop grande influence. C'est ainsi que les réformes s'exécu-

(1) LOMONOSSOF, mort à Saint-Pétersbourg en 1765, était né en 1711, dans un village près de *Kolmogori*, ville de district (dans le gouvernement d'Arkhangel), située à environ mille verstes de Saint-Pétersbourg.

tèrent mal. L'empereur se découragea; son règne fut d'ailleurs court, et troublé par des guerres et par des insurrections ; ses successeurs reprirent en grande partie les vieux erremens. Il n'y a que les jésuites qui n'aient pas été rétablis; mais d'autres ordres religieux en tiennent lieu.

L'ouvrage du comte Barth-Barthenheim renferme, contre la volonté de l'auteur, une censure manifeste du système suivi par le gouvernement autrichien ; car la législation vicieuse et surannée qu'il maintient y est mise à nu. Nous y trouvons d'abord la constitution politique des Israélites dans la province sous l'Ens, et particulièrement dans la ville de Vienne. Joseph II, par son fameux édit de tolérance, daté de 1782, avait établi la liberté légale de tous les sujets autrichiens, quelles que fussent leur origine et leur religion. Personne ne devait éprouver le moindre obstacle dans l'exercice d'une industrie licite. Cet édit n'a pas été aboli, mais on va voir comment on l'exécute. Les juifs ne peuvent demeurer dans les campagnes. La permission d'habiter Vienne n'est jamais pour eux que précaire et personnelle; ils n'y peuvent acquérir aucune maison, ni aucune propriété foncière. Ils peuvent prêter de l'argent sur des propriétés de cette nature, mais ils ne peuvent prendre hypothèque. On leur refuse le droit de bourgeoisie et de maîtrise : ceux que l'empereur élève au rang de barons n'obtiennent point pour cela le droit de siéger dans les états de la province. La friperie et le colportage, le commerce de la poudre et du salpêtre, sont interdits à tous les juifs. Il semble que M. de Barth-Barthenheim emploie l'ironie, lorsque, parmi les *droits* des juifs, il cite celui de s'habiller comme les chrétiens, et le *droit* de sortir à volonté et même de voyager. Pourquoi ne pas parler aussi du droit de respirer le même air, et de boire la même eau que les chrétiens? Malgré sa prédilection pour le gouvernement d'Autriche, l'auteur est obligé de convenir qu'*il existe quelque différence* entre la liberté religieuse des chrétiens et celle des juifs dans cet empire ; il en accuse les idées religieuses et les préjugés des israélites. Mais les préjugés n'existeraient-ils pas plutôt chez les hommes d'état qui maintiennent ce système absurde? M. de Barth-Barthenheim prétend à tort que le Talmud a prescrit un tel isolement du peuple juif, et lui a inspiré un tel mépris pour les autres peuples et pour leurs institutions, qu'il n'a jamais été possible de le fondre avec les autres nations, même dans les pays où il a été le plus favorisé. Si M. le comte obtenait du gouvernement ou de la police autrichienne la permission de faire un voyage en France (car les Autrichiens ont besoin d'une per-

mission pour voyager à l'étranger), il verrait que cette fusion n'est pas si impossible qu'il le croit, pourvu que la législation n'opprime pas les israélites, et qu'elle leur accorde les mêmes droits qu'aux chrétiens. L'auteur convient aussi que les juifs, en Autriche, commencent réellement à profiter des lumières de l'instruction, et que le gouvernement a ordonné la révision des lois provinciales qui les concernent. Dans l'état actuel de la politique autrichienne, il ne faut pas s'attendre à de grandes réformes dans la législation existante; mais, si on lève seulement une partie de l'injuste interdiction qui pèse sur les juifs, ce sera toujours un gain pour l'humanité.

Dans un second mémoire, l'auteur fait connaître la législation relative aux droits de bourgeoisie et de nationalité. Cette législation est curieuse, moins par les droits qu'elle accorde que par les devoirs qu'elle impose : la qualité de sujet autrichien est une charge que l'on ne quitte pas comme on veut. Quiconque émigre sans permission est menacé non-seulement de la perte de ses droits civils, mais encore de la confiscation de ses biens, pourvu toutefois qu'il n'ait pas d'enfans. Si l'émigré ne laisse pas de biens sur lesquels le fisc puisse se venger, il est saisissable comme un criminel; et si l'on parvient à le faire rentrer en Autriche, il est condamné à trois ans de travaux forcés. Les jeunes gens qui émigrent avant leur 20e année, et qui rentrent de bon gré en Autriche, sont exempts de toute persécution. Un édit de 1784 défend d'accorder aux jeunes nobles âgés de moins de 28 ans la permission de voyager à l'étranger; et pour renchérir sur cet édit, l'empereur actuel a défendu, en 1820, de donner des passe-ports aux jeunes gens qui voudraient faire leurs études au dehors. Tout le monde sait que le système actuel du gouvernement d'Autriche tend à isoler cet état afin de le préserver de tout contact avec les contrées où règnent des idées libérales. Conformément à ce système imité des Chinois, on empêche les jeunes Autrichiens de voyager à l'étranger; on ferme l'entrée de l'Autriche aux jeunes étudians allemands; on arrête à la douane les livres et les journaux pour les soumettre à une censure rigoureuse, ou pour les proscrire sans appel. Un troisième mémoire fait connaître la constitution politique, civile et religieuse des non-catholiques dans l'empire d'Autriche. Ce que l'auteur appelle *constitution* se réduit à l'édit de tolérance promulgué par l'empereur Joseph, et à des lois rendues postérieurement. Le grand nombre de non-catholiques qui habitent l'Autriche a forcé le gouvernement de les tolérer. Ce n'est pourtant que dans les derniers tems qu'il s'est occupé à fonder,

pour les protestans, un gymnase et une faculté de théologie protestante. L'auteur dit que le gouvernement s'y est déterminé pour *dispenser* les jeunes protestans d'achever leurs études à l'étranger; mais le fait est qu'on a voulu enlever aux sujets autrichiens tout motif de fréquenter les universités allemandes, et de se pénétrer d'idées différentes de celles qu'on leur inculque dans l'empire. Un décret de 1808 donne aux curés des instructions pour empêcher les défections religieuses; on recommande aussi de ne nommer aux cures, dans les lieux où il y a beaucoup de non-catholiques, que des pasteurs *particulièrement habiles;* et si la nomination des curés dépend des seigneurs ou d'autres particuliers, le gouvernement s'attribue le droit de désigner des curés de la qualité requise, dans le cas où l'on négligerait ce soin.

Il faut espérer que le comte de Barth-Barthenheim continuera de nous donner de bonne foi l'analyse des diverses parties de la législation autrichienne : c'est un excellent moyen de faire voir combien les nations qui ont réformé leur législation l'emportent sur celle-là. D—G.

16. — * *Deutsche Alterthümer.* — Antiquités germaniques publiées par le docteur *Fred.* Kruse. T. II. 1er cahier. Halle, 1827.

Nous regrettions depuis long-tems que les *Archives de géographie et d'antiquités* de M. Kruse eussent cessé de paraître : on y avait traité des questions d'un grand intérêt sur les villes de la Germanie, sur les routes qui la traversaient, sur le commerce de l'ambre, enfin sur Ptolémée; nous eussions même désiré que M. Kruse eût donné une édition de cet auteur, ainsi qu'il était bien capable de le faire. Toutefois, recevons avec reconnaissance le cadeau que nous fait aujourd'hui le savant professeur de Halle. En ouvrant le cahier, j'y trouve une carte de la côte d'Allemagne vers le nord, et du pays qui s'étend de Mayence jusqu'à la mer, et d'un autre côté jusqu'à l'Elbe. La dissertation correspondante remplit à peu près tout le cahier; elle est de M. Wilhelm qui l'a lue à l'assemblée générale de la *Société des antiquaires de la Thuringe.* Nous avons perdu ce que les anciens avaient écrit de mieux sur Drusus et sur ses campagnes. La vie de ce guerrier, rédigée par l'empereur Auguste, les vingt Livres de Pline sur les guerres de Germanicus, les derniers Livres de Tite-Live, tout a péri, et peut-être à jamais. Il faut interroger des fragmens, des traditions et des débris. M. Wilhelm pense, à raison du silence des auteurs sur un passage de fleuve au-delà du Rhin, que la première expédition de Drusus ne pénétra pas au-delà de Hamm, sur la rive sep-

tentrionale de la Lippe. Ce n'était là qu'une démonstration, une reconnaissance dans la vue de tromper les *Sicambres* sur le véritable point d'attaque. Bientôt, Drusus, le premier parmi les Romains, salua la mer du Nord; à la tête d'une flotte, il prit Borcum, île située à l'embouchure de l'Ems, et que Strabon appelle *Βουρκάνις*; ensuite il livra sur ce fleuve un combat naval dans lequel l'alliance des Frisons le servit beaucoup. Les dangers que courut la flotte dans les bas fonds conviennent, selon M. Wilhelm, plutôt à la Sande qu'au Dollart. Ce fut le terme de la seconde campagne. Dans la troisième, Drusus franchit le Rhin à *Vetera*, et s'avança jusqu'au Veser où il éleva un trophée. Les détails qui concernent la retraite de Drusus, sa victoire à Asbalon et la construction du fort d'Aleso sont fort curieux et fort bien présentés, tous les sites sont déterminés avec une rare précision : les idées de M. Wilhelm sont aussi claires que bien exprimées. Il réfute Mannert et Gatterer qui prennent la petite rivière de l'Ise pour l'Elison de Dion : il se déclare pour l'opinion de M. Tappa qui a donné, il y a quelques années, une excellente dissertation sur ce pays. Cassel, selon M. Wilhelm, est le fort que Drusus établit près du Rhin, et son existence serait due à la légion 14e *Martia Victrix* qui a construit aussi un bel acqueduc de Zahlbach à Mayence. C'est de Maguntiacum que Drusus devait partir pour de nouvelles conquêtes : cependant, il paraît que ce fut à Bonn qu'il passa le fleuve. En l'année 745 de Rome, Drusus étant consul, pénétra presque chez les Marcomans et beaucoup au-delà, jusqu'à l'Elbe. Ici, un être surnaturel, lui apparut sous la figure d'une femme et lui défendit le passage. M. Wilhelm ne pense pas que cette femme soit un être imaginaire, mais une Germaine héroïque de taille extraordinaire, et que Drusus aura prise pour le génie tutélaire de la contrée. Si elle a parlé latin, ce n'est point un prodige; c'est que la langue des Romains était alors fort répandue. On connaît la chute dont périt Drusus, l'arrivée de Tibère pour recueillir son dernier soupir. Le camp retint de cet événement le nom de *castra scelerata*. M. Wilhelm donne, d'après Fuchs, la statue de Drusus érigée par les légions près de Mayence, et qu'on y voyait encore en 1688.

17. — * *Rügens metallische Denkmäler.* — Monumens métalliques de l'île de Rugen, publiés par Hunefeld et par *Ferd.* Picht. Leipzig, 1827. In-8°.

Des considérations géologiques sur l'île de Rugen commencent ce volume qui peut à la fois intéresser trois sciences, l'histoire naturelle, la chimie et l'antiquité. Les monumens

appelés *Hunengräber*, les autels des sacrifices, les glaives, les couteaux, les urnes, les anneaux composent une belle collection formée par M. le pasteur FRANK, à Bobbin. C'est lui qui a soumis le plus d'objets à l'analyse chimique des deux auteurs de ce travail. Il y a encore une autre collection à Greifswald que l'on doit à M. SCHILLING, conservateur du *Musée géologique*. On attend de lui une description complète de ce cabinet d'antiquités.

Les tombeaux ont été mieux conservés dans cette île que partout ailleurs; l'habitant de Rugen professe un grand respect pour les souvenirs du passé. Il y a, près de Quoltitz, et près de Sagard, une grande quantité de *Hünengräber;* ces *tumuli* ressemblent à tous ceux du reste de la Scandinavie : les urnes renferment des cendres, des armes et des objets de parure; on y trouve des charbons et des os, et l'on est fondé à croire que les anciens habitans de l'île brûlaient leurs morts. Les os sont calcinés et friables : exposés au feu, ils ne répandent plus d'odeur animale, quoiqu'ils conservent un goût d'ammoniac. Les uns se raffermissent à la chaleur et se durcissent au feu. Souvent on trouve deux étages d'urnes dans le même *tumulus*, et peut-être servait-il de sépulture pour toute une bourgade. Il y a d'autres tombes en pierre qui attestent que l'art était déjà plus perfectionné, et que nos auteurs pensent pouvoir attribuer à l'invasion des Slaves, au VIIe siècle. Ils appuient cette conjecture d'un passage de la chronique de Helmold, lequel fait foi qu'en 1107, le peuple ayant éprouvé une grande défaite devant Lubeck, les morts furent placés sous une grande éminence formée de terres rapportées. Les objets soumis à l'analyse sont principalement un glaive trouvé à Schœnhof, une urne métallique venant de Lanzow, une hache de Nasebanz, etc. Cette brochure, à laquelle se trouve jointe une planche bien exécutée, sera fort utile à tous ceux qui s'occupent de recherches du même genre. *Ph.* GOLBÉRY.

18. — * *Zeitgenossen.* — Les Contemporains, cah. XLIV, le XXe de la nouv. série. Leipzig, 1826; Brockhaus. In-8°.

Il y a plus de dix ans que le libraire BROCKHAUS, de Leipzig, a commencé un ouvrage périodique ayant pour but de faire connaître la vie des hommes et des femmes célèbres de notre époque. Plusieurs ont fourni eux-mêmes des esquisses ou des mémoires de leur vie ou de leur carrière publique. Les notices ont en général plus d'étendue qu'on ne doit leur en donner dans un dictionnaire. Quelques-unes sont des morceaux littéraires remarquables; d'autres pèchent par la longueur et par le défaut d'intérêt. Le XLIVe cahier contient la vie du poëte

Falk, du professeur *Schlosser*, du peintre *David* (d'après des journaux et des écrits français), du voyageur *Belzoni* (d'après les journaux anglais), et de l'orientaliste *Tychsen*. Falk est connu dans la littérature allemande par ses satires; fils d'un pauvre perruquier, et se rappelant avec reconnaissance les secours qu'il avait reçus de la charité publique dans ses premières années, il fonda dans sa vieillesse un établissement pour les enfans indigens. Son active humanité parvint à former à cet effet une société de bienfaisance, sous le titre de la *Société des amis dans le besoin*. — M. Schlosser est professeur d'histoire à Heidelberg, et auteur de quelques ouvrages historiques qui ont été traduits en français. Sa vie paisible, écrite par lui-même, n'offre rien de très-remarquable. — Tychsen jouissait d'une réputation européenne comme orientaliste et numismate. De tous les pays on s'adressait à lui pour le consulter sur des inscriptions et des médailles; mais, un peu gâté par les flatteries qu'on lui prodiguait, il tomba quelquefois dans des piéges qu'on tendait à sa vanité; et le fameux abbé Vella, qui prétendit avoir trouvé à Malte un manuscrit arabe qu'il avait forgé, mystifia le pauvre Tychsen au point de le rendre ridicule aux yeux de l'Europe savante. L'Université de Rostock possède les riches collections et la correspondance laissées par ce savant, en l'honneur duquel son souverain, le grand-duc de Meklenbourg, fit frapper une médaille en 1815. D—G.

Ouvrages périodiques.

19. — * *Rheinisches Museum.* — Musée du Rhin, journal consacré à la jurisprudence, à la philologie, à l'histoire, à la philosophie grecque, publié par *J.C.* Hasse, *A.* Boeckh, Niebuhr, Brandis. 3e cahier de la première année. Bonn, 1827. In-8°.

On trouve dans ce cahier une dissertation de M. le professeur Puchta, sur l'action négatoire; M. Hasse en a fourni une sur la loi *Cincia*; enfin, M. Pugge y a inséré un testament romain, accompagné de ses remarques. Ce testament a été découvert, en 1820, dans la *Vigna Santi Ammendola*, près de la voie Appienne : il était tracé sur une table de marbre dont on est parvenu à rajuster les morceaux; on le rapporte au tems de Trajan. Deux fois déjà M. Fea a publié ce fragment si intéressant : les legs sont exprimés en deniers, et non plus en sesterces. M. Pugge a rétabli plusieurs passages, et ce jeune savant si distingué a été guidé dans son travail par un historien qui joint à cette qualité de vastes connaissances philologiques.

La section de philologie contient, dans le même cahier, huit morceaux. D'abord, M. Niebuhr examine les *Helléniques* de Xénophon qu'il regarde comme pouvant être séparées en deux corps d'ouvrages distincts, savoir, le complément de l'histoire de Thucydide, et les véritables *Helléniques;* il démontre qu'il n'y a entre eux aucune liaison chronologique. Au surplus, on voit avec plaisir un érudit aussi profond que M. Niebuhr soutenir l'authenticité du VIIIe livre de Thucydide et celle de l'*Anabase* ou Retraite des dix mille. — M. le docteur Grauert examine ce qu'il faut entendre par les Χωρίζοντες d'Homère. Dans les scholies de Villoison, on les cite comme des grammairiens dont le système était d'attribuer l'Odyssée à un autre poëte qu'à l'auteur de l'Iliade, et qui cherchaient à mettre ces deux poëmes en opposition. Proclus, dans la vie d'Homère, cite deux grammairiens, Xénon et Hellœnicus, qui, sans doute, doivent être rangés parmi les *Chorizontes.* — M. Elvenich présente quelques corrections philologiques à faire dans le discours de Cicéron pour Archias : il doit à l'obligeance de M. Niebuhr d'avoir pu consulter la collection de Lagomarsini. M. Niebuhr lui-même a fait insérer dans ce cahier des remarques sur plusieurs discours et sur des rectifications de passages. — M. Brandis s'est occupé de quelques points relatifs à l'authenticité des livres d'Aristote. Le morceau suivant est encore de M. Niebuhr : il s'agit d'établir qu'il y a identité entre les *Sicules* et les *Itali*, et de rechercher en Italie même les Sicules de l'Odyssée. Le cahier est terminé par un mémoire où l'on exprime des doutes sur la manière dont on a interprété jusqu'ici le mot τυραν, sur le casque olympique d'Hiéron.

Ph. Golbéry.

SUISSE.

20. — *Géométrie perspective*, avec ses applications à la recherche des ombres; par *G.-H.* Dufour, lieutenant-colonel du génie, membre de la Légion-d'honneur et secrétaire de la Société des arts de Genève. Genève, 1827; Barbezat et Delarue; Paris, Bachelier. In-8° de 84 pages avec un atlas in-4° de 22 planches; prix, 6 fr.

Lorsqu'on a mis des objets en perspective, d'après leurs formes et leurs dispositions mutuelles, conformément aux règles de la géométrie, il reste à y tracer les ombres que les corps projettent les uns sur les autres, afin de donner aux contours les apparences qui représentent le tableau tel que nos yeux l'aperçoivent. Le problème qui consiste à tracer les limites des masses d'ombres portées est ordinairement résolu, comme ce-

lui de la perspective même, par des projections qui donnent les intersections des surfaces, d'après les principes de la géométrie descriptive. Enfin, lorsque les limites des ombres sont connues par leurs projections, il faut mettre ces courbes en perspective pour achever le tableau. M. Dufour remarque que ce procédé par lequel on ne trouve les apparences des ombres qu'après en avoir déterminé les projections, est un détour pénible et fastidieux, et fait voir qu'on peut immédiatement trouver les perspectives des ombres. Ainsi, il se propose, dans l'ouvrage qu'il appelle *Géométrie perspective*, d'obtenir la perspective des intersections de certaines surfaces qu'on ne donne pas par leurs projections, mais bien par leurs perspectives mêmes. Il n'entend point changer les méthodes simples et élégantes qu'on a coutume d'employer en géométrie descriptive; mais, au lieu de se donner les projections de certaines surfaces dont il recherche l'intersection, il suppose qu'on en connaît les perspectives, et qu'on veut obtenir les perspectives des courbes de rencontre. M. Dufour commence par résoudre les questions les plus faciles, et procède graduellement jusqu'aux plus compliquées. Ce mémoire suppose que le lecteur est déjà familiarisé avec la géométrie et avec son application à la formation d'un tableau perspectif; et montre qu'on peut trouver les apparences dues aux projections des ombres par des constructions directes. Cet opuscule, digne de cet habile ingénieur, déjà avantageusement connu par des travaux utiles, atteint parfaitement le but proposé: les amateurs de géométrie et de perspective le liront avec profit et intérêt. Dans un petit nombre de pages, les problèmes les plus difficiles sont résolus avec une clarté et une simplicité dignes d'éloges. Les nombreuses opérations graphiques de la détermination des ombres projetées y sont réduites à leur plus simple expression. FRANCOEUR.

21. — *Réponse aux Considérations de M.* L. DE C., *sur l'état actuel de la Grèce;* par J. G. de LUNZI, de *Zante*. Genève, juin 1827. In-12 de 30 pages.

Les *Considérations* auxquelles répond cette brochure ont paru dans les *Archives génevoises*, et ne sont qu'un commentaire de lettres publiées sur les Hellènes, par le docteur GOSSE. Peu favorables à leur cause, elles ont blessé le patriotisme d'un Grec qui ne peut, dans sa position, employer d'autre arme que la plume; c'est en exposant la vérité sur son pays qu'il veut le servir. La Grèce, selon lui, loin de pouvoir égaler l'orgueil du chêne, est forcée d'imiter la souplesse du roseau. Il sait que le roseau plie et ne rompt pas; mais il voit avec peine qu'indépendamment des Turcs, cette belle et malheu-

reuse contrée semble avoir pour adversaires une foule de publicistes qui prononcent d'un ton d'oracle sur sa destinée, qui lui prescrivent la manière de se conduire, et lui assignent sa part de civilisation. Les uns répètent sans cesse : réunissez-vous, et combattez. Assurément, observe l'auteur de la *Réponse*, si l'on donnait aux Grecs un champ de bataille où ils pussent se rassembler, on verrait ce qu'ils sont capables de faire; mais les combats les épuisent; le guerrier qui succombe laisse dans leurs rangs un vide irréparable, et le gain de dix batailles n'est qu'une faible compensation de la perte d'un *Botzaris. Scoutris* a vaillament combattu, en s'écriant : « Nos poitrines sont nos seuls retranchemens contre de vils Arabes. » Mais cet héroïsme aveugle a coûté une armée à la Grèce. C'est le but qu'il faut envisager, et ce but est la conservation et l'indépendance. Le tems seul et la constance peuvent lasser les Turcs. La Grèce a des rochers, des défilés et des montagnes. Des *guerillas* défendent un semblable pays; des tacticiens peuvent hâter sa ruine.

Mais les Grecs sont divisés, dites vous : rien n'égale le scandale de leurs querelles et de leurs emportemens. Tel est leur caractère, poursuit leur impartial défenseur. Mais pourquoi exagérer ? « On se dispute, le soir, il semble qu'on va s'égorger; le matin, on marche à l'ennemi, on l'attaque de concert, et tout est oublié. » Parle-t-on de piraterie ? Sur les quarante barques prises par le commodore Hamilton, il n'y avait pas un seul Hellène. Les Grecs ont d'autres occupations que la piraterie : puisse-t-elle ne pas être leur dernière ressource !

« Et comment, sans argent, faire mouvoir une flotte composée de navires appartenant à des particuliers, et disposer de matelots qui ne vivaient que de commerce ? Quand une nation n'a point d'argent, et la Grèce en manque, les soldats ne reçoivent rien. Chacun se retire chez soi, pour tâcher de vivre et de faire vivre sa famille. Le chef qui ne peut payer sa troupe n'est plus chef. » Les Français se rappellent qu'on fait des miracles avec du papier-monnaie; mais la Grèce est loin de ce degré de civilisation financière qui apprend à sauver d'abord et à ruiner ensuite un peuple par de pareils moyens. L'auteur n'oublie point de faire la part des généreux étrangers qui sont allés pour combattre dans la patrie de Léonidas, et celle de ces aventuriers, prétendus philhellènes, qui n'y ont paru que dans l'espoir de s'enrichir. Ces derniers ont su très-mauvais gré à leurs amis de ce qu'ils étaient si pauvres, et ils n'ont point su résister aux largesses du Pacha d'Égypte. Lord *Byron* a cherché la gloire; et le colonel *Fabvier*, l'honneur.

En définitive, notre judicieux Ionien se défie de la protection des forts, qu'on paie toujours trop chèrement; mais, sans argent, sans armées, quelle ressource reste-t-il donc aux Hellènes, et contre ceux qui les détruisent, et contre ceux qui les protégeront peut-être? La constance et le tems sont des remèdes un peu lents, et qu'on n'est pas toujours en mesure d'employer. La générosité *par souscriptions* a ses refroidissemens, ses entraves et ses mécomptes. L'auteur a beau se défier des conceptions et des arrangemens de la diplomatie, n'est-ce pas sous un joug tutélaire que les Sept-Iles respirent? Il faudra bien que des puissances rivales prennent enfin un parti à l'égard de la Grèce. Sur les ruines tant de fois renouvelées de l'antique Athènes, l'Europe ne laissera pas s'élever une autre Alger. R—N.

ITALIE.

22. — *Memoria storico-naturale sull' arrossimento straordinario, etc.* — Mémoire d'histoire naturelle sur la couleur rouge que contractent, dans quelques circonstances extraordinaires, certaines substances alimentaires, comme on l'observa en 1819, dans la province de Padoue; par *Vincent* SETTE, médecin attaché à la délégation provinciale de Venise, etc. Venise, 1824. Imprimerie d'Alvisopoli. In-8° de 62 pages.

Le fait qui a donné lieu à ce mémoire est remarquable à plusieurs égards; le naturaliste et le philosophe y trouveront un sujet de méditation.

Une préparation alimentaire que les Italiens nomment *polenta,* faite avec de la farine de maïs, du sel et de l'eau, traitée suivant les procédés ordinaires, et déposée en un lieu qui servait depuis long tems à cet usage, se trouva chargée de points rouges, au mois d'août 1819. L'aliment suspect fut jeté dans la basse-cour; mais celui que l'on prépara pour le lendemain éprouva la même altération. On commença dès lors à soupçonner que ce dommage était une œuvre de l'ennemi du genre humain; l'archi-prêtre vint bénir l'intérieur de la maison, et surtout de la cuisine où le maléfice s'était déclaré: ce fut en vain; la couleur suspecte ne disparut point. Les jeûnes, les prières de la famille désolée, les messes qu'elle fit célébrer ne furent pas plus efficaces. Jusqu'alors, cette famille avait gardé le secret; mais elle ne put dérober son infortune à la curiosité des voisins, et dès ce moment, on ne la vit qu'avec une sorte d'horreur et d'effroi; ses amis les plus intimes l'abandonnèrent. L'autorité administrative chargea M. Sette de prendre connaissance des faits. La rumeur publique allait toujours

croissant, et la maison où le phénomène se passait était sans cesse environnée de curieux. On avait deviné la cause de ces *gouttes de sang* dont la polenta de cette famille était couverte: elle se nourrissait alors de vieilles farines qu'elle avait refusées aux malheureux, pendant la famine de 1817; la vengeance divine se déclarait enfin. Il fallut que M. Sette procédât avec beaucoup de prudence, car la contagion morale, prête à se répandre, était plus à craindre que l'altération de la polenta dans un petit nombre de maisons particulières. Le médecin naturaliste parvint, après beaucoup de recherches, à déterminer le caractère spécifique de ce phénomène qui n'était qu'une moisissure, encore inobservée jusqu'à cette époque, et dont la couleur seule avait causé tant d'alarmes. C'est ainsi que la science se montre doublement utile, en nous faisant pénétrer plus avant dans les secrets de la nature, et en substituant aux craintes superstitieuses des précautions fondées sur la connaissance du danger réel. L'homme devient raisonnable, se conduit avec sagesse, et au lieu de redouter les persécutions de l'esprit infernal, il élève avec confiance ses vœux et sa prière vers la divinité, source de tous les biens. F.

23. — *La divinità della cattolica religione provata con la conversione di S. Paolo, etc.* — La divinité de la religion catholique prouvée par la conversion de saint Paul, avec un discours moral sur l'homme et la religion, par M. le comte *Charles* Maggi. *Deuxième édition*, corrigée par l'auteur. Brescia, 1825; Valotti. In-8°.

Lyttleton, après avoir professé quelque tems le déisme, se livra à de nouvelles et sérieuses recherches sur les questions qui se trouvent traitées dans son ouvrage intitulé : *Preuve indépendante de toute autre de la vérité de la religion chrétienne.* M. Maggi, qui a toujours respecté la religion de ses ancêtres, s'est proposé de donner un plus grand développement au plan de l'écrivain anglais, et de démontrer, par les mêmes moyens, la vérité de la religion catholique. Il s'est borné, dit-il, à considérer son sujet en philosophe; et il espère que ses raisonnemens pourront ramener à sa croyance beaucoup d'incrédules et de jeunes gens égarés. Il ne faut pas le confondre avec la foule de ces théologiens qui ont plus de zèle que de savoir, et qui ordinairement ont recours aux injures et aux calomnies, à défaut d'autres argumens. Notre auteur rend toujours justice au caractère et au talent de ceux qu'il attaque; ce qui le rend plus propre à convaincre ses adversaires. Le *Discours moral sur l'homme et la religion* est écrit dans le même esprit. La plupart des docteurs catholiques devraient du moins apprendre,

dans l'ouvrage de M. Maggi, à imiter ce ton de modération et de tolérance qui est surtout convenable dans ce genre de discussion. F. S.

24.—**Saggi economici, etc.*—Essais économiques de M. *François* Fuoco. *Première série.* T. I. Pise, 1825; Sebastiano Nistri. In-8° de 328 p.

« J'ai embrassé dans ces Essais, dit l'auteur, tous les lieux, tous les tems, toutes les nations. La solitude et le silence qui accompagnent une fortune contraire, ont été favorables à mes travaux. Dans la contemplation d'un tableau si vaste, mon imagination n'a été excitée ni par le désir de la gloire, ni par les séductions de l'amour-propre, ni par les suggestions de la cupidité; mais par l'amour des hommes. J'ai recherché ce qui était bon et vrai avec ardeur et avec sincérité. J'ai interrogé la nature, plutôt que l'histoire; les phénomènes qui se présentent, plutôt que ceux qui nous ont été rapportés... Loin des faits qui n'existent que dans le vague des abstractions, où l'on voit tout, où l'on trouve tout et d'où l'on ne rapporte rien, je me suis attaché à la chaîne des événemens, m'efforçant de remonter toujours à ces véritables causes, qui, seules ou combinées, constituent les élémens d'un ordre quelconque, et auxquelles nous voyons les destinées humaines étroitement liées. »

Nous nous sommes permis cette citation pour donner à nos lecteurs une idée de la bonne foi de l'auteur et du but qu'il se propose; et parce que, ne pouvant adopter en tous points sa doctrine, nous avons voulu du moins laisser voir le cas que nous faisons de sa méthode et de ses intentions.

Le volume que nous avons sous les yeux et qui s'annonce comme le premier d'une longue série (1), contient deux essais, dont le premier est intitulé : *Exposition d'une nouvelle théorie de la rente de la terre.* Le second est intitulé : *Métaphysique de l'économie politique;* mais, en réalité, il ne contient qu'une théorie fort détaillée des besoins de l'homme, considéré soit dans son individualité, soit comme faisant partie du corps social. La nouvelle théorie de la rente, ou profit des fonds de terre, n'est autre que la théorie que Ricardo a publiée en 1817. On sait qu'elle consiste essentiellement à considérer le travail de l'homme comme l'unique source des valeurs qui composent

(1) L'auteur renvoie un développement au *cinquième* essai de la première série, et le premier volume que nous avons reçu ne contient que *deux* essais.

les richesses des particuliers et de la société. Selon lui, la coopération des fonds de terre et des fonds capitaux n'ajoute rien à ces valeurs, et, par conséquent, n'est point productive. On voit que c'est exactement la contre-partie du système des économistes français du siècle dernier, qui soutenaient de leur côté que le travail de l'homme ne produit rien, et que c'est la nature qui seule est productrice de nos richesses.

Il est permis de croire qu'il y a de l'excès dans l'un et l'autre système; et comme, de part et d'autre, on est animé des meilleures intentions, comme l'on n'a d'autre but que de découvrir la vérité, et comme on la cherche seulement dans la nature des choses, il est probable que ces dissentimens ne viennent que du défaut de s'entendre et de considérer la question sous son vrai point de vue. Peut-être sera-t-elle enfin posée dans un grand ouvrage que l'auteur de cet article espère pouvoir publier l'année prochaine.

En attendant, M. Francesco Fuoco expose cette partie du système de Ricardo avec beaucoup de développemens et l'adopte complètement. Qu'elle ait été embrassée par la plupart des compatriotes de l'auteur, cela doit peu surprendre : on sait que les Anglais aiment mieux soutenir une erreur née dans leur île, qu'une vérité qui leur vient d'ailleurs; mais, à une ou deux exceptions près, nous ne croyons pas que la même doctrine ait été adoptée par aucun autre auteur sur le continent. Elle est fondée sur des déductions fort sèches et fort ennuyeuses, et après qu'on a pris beaucoup de peine pour entendre le sens de son auteur, on trouve que sa manière de voir n'a pas l'importance qu'il lui attribue.

Nous rendrons compte des autres volumes de M. Fuoco, à mesure qu'ils nous parviendront. J-B. S.

25. — *Alberigo.* — Albéric, tragédie de *Pierre-Martyr* Rusconi. Sondrio, 1825. In-8°.

26. — *Guido della Torre, etc.* — Guide de la Torre, tragédie du comte *J.-B.* Carrara Spinelli. Milan, 1826; G. Ferrario. In-8°.

27. — *Marianna, etc.* — Marianne, tragédie de *Jérome* Calvi. Milan, 1826. In-8°.

Ces tragédies ne sont, comme on peut le vérifier en consultant nos *Tablettes bibliographiques italiennes*, ni les seules, ni les meilleures que l'Italie ait produites depuis peu. Mais la noble tendance que prouvent ces divers essais nous donne des espérances fondées pour l'avenir. L'auteur d'*Albéric* appartient à l'école des classiques. Mais, lors même qu'il eût profité de leurs conseils et de leurs exemples pour l'emploi des

ressorts que demande le genre tragique, il en aurait perdu l'effet par la nature même de son sujet. Albéric, frère d'Eccelin, tyran de Padoue, assiégé dans un château par ses ennemis, tombe entre les mains d'un traître : il est traîné à la queue d'un cheval, au milieu de l'armée ; ses fils sont coupés en pièces et leurs membres dispersés ; sa femme et ses deux filles, dépouillées de leurs vêtemens jusqu'à la ceinture, sont brûlées vivantes. Quel tableau à présenter sur la scène qu'une pareille boucherie, et quels effets l'art pouvait-il en tirer ? — L'auteur de *Guido de la Torre* a le mérite d'avoir puisé son sujet dans l'histoire moderne ; mais il n'a pas craint d'altérer les détails d'un événement généralement connu par ses compatriotes. Il a entouré le fait principal d'incidens et de circonstances qui se trouvent en opposition manifeste avec les traditions populaires ; ce qui tend à indisposer les spectateurs contre tout le reste de la pièce. — *Marianne* reproduit le sujet déjà traité en France par Tristan l'Hermite et par Voltaire, et en Italie, un siècle avant ce dernier, par Louis Dolce. M. Calvi est resté bien au-dessous de ses devanciers ; il est peintre, et son exemple vient en quelque sorte confirmer l'opinion de Lessing qu'il ne suffit pas d'être peintre pour être poëte.

28. — *Alcune iscrizioni, etc.* — Inscriptions de *Louis* Muzzi, membre de diverses académies, etc. Rome, 1825 ; A. Ajani. In-8°.

On doit la publication de ce recueil d'inscriptions à M. *Ferdinand* Malvica, qui, dans un discours préliminaire, s'est appliqué à en faire ressortir le mérite. L'usage ridicule de composer les épigraphes en latin s'est long-tems conservé parmi les littérateurs italiens. Il était vraiment singulier de voir sur les monumens consacrés aux plus chers souvenirs de la moderne Italie, des inscriptions tracées dans un idiome inconnu au plus grand nombre de ses habitans. M. Louis Muzzi vient de prendre rang parmi les Italiens qui protestent depuis long-tems contre cet abus. Il ne faut pas croire cependant qu'on n'ait jamais composé d'épigraphes italiennes avant cette réforme ; nous pourrions même en citer quelques-unes, et entre autres celle que *L.-B. Vico* mit en tête des deux premières éditions de sa *Science nouvelle*, publiées en 1725 et 1730. Par l'une, il consacrait son ouvrage aux Académies de l'Europe ; par l'autre, il le dédiait à Clément XII. Nous rappelons d'autant plus volontiers cette circonstance, que tout ce qui appartient à cet écrivain nous paraît digne de l'attention du public. Toutefois, c'est M. Muzzi qui le premier a mis en vogue l'usage des inscriptions lapidaires italiennes. Il leur a donné l'élégance,

la simplicité et surtout le ton pathétique et religieux, devenu si rare parmi les modernes. Il faut espérer que son exemple ne restera pas sans imitateurs. F. S.

Ouvrages périodiques.

29. — * *Biblioteca italiana, etc.* — Bibliothèque italienne, nos cxxv et cxxvi. Milan, 1826. In-8°.

On remarque particulièrement, dans les deux cahiers que nous annonçons, outre beaucoup de morceaux scientifiques et littéraires, dignes d'intérêt, deux articles de critique philosophique du professeur *Balthasar* Poli sur la crâniologie, et relatifs à l'ouvrage du célèbre Dr *Gall*, publié à Paris de 1822 à 1825. L'auteur donne une idée assez exacte de la doctrine du savant physiologiste sur les fonctions du cerveau; il détermine ses principes, le degré où la science est parvenue, et il fait entrevoir les services qu'elle peut rendre. Son examen est divisé en trois parties. Dans la première, il expose l'origine, les progrès, les maximes fondamentales et la méthode de cette science nouvelle. La seconde partie est une critique de la crâniologie, où sont discutées les objections principales qui ont été faites contre le système du Dr Gall. Dans la troisième, M. Poli relève les avantages de ce système, auquel il reconnaît les mérites de la nouveauté, de la vérité, de la certitude et de l'utilité. Ce mémoire sera recherché par ceux qui désirent être initiés dans cette théorie nouvelle, surtout par les Italiens, qui, si l'on en croit l'auteur, ne s'occupent pas assez de ce nouveau genre de recherches physiologiques. F. S.

PAYS-BAS.

30. — * *Influence du commerce sur la prospérité du royaume des Pays-Bas, etc.;* par M. *A.* Warin. Bruxelles, 1827. In-8° de 104 pages, avec deux cartes.

S. M. le roi des Pays-Bas avait fait proposer à la seconde chambre des états généraux un projet de loi contenant quelques changemens dans le tarif des droits d'entrée, de sortie et de transit. Lors de la discussion de ce projet, M. Warin, membre de la chambre, a prononcé, le 21 mars 1826, le discours qui remplit les vingt-deux premières pages de cet ouvrage, tandis que le reste contient des notes explicatives, avec beaucoup de détails intéressans sur plusieurs points de statistique du royaume.

La lutte entre les provinces agricoles, manufacturières et

commerciales, à propos du système des impôts, n'est pas nouvelle. Ce sont toujours les premières qui veulent charger le commerce d'impôts; ce sont elles qui désirent des mesures prohibitives afin de voir assurer des débouchés à leurs produits, et qui redoutent et cherchent à éloigner la concurrence des étrangers. C'est une vérité trop souvent méconnue, que « *le commerce est un agent qui met en valeur les autres industries; le commerce vend, achète, revend, échange, apporte et transporte; c'est lui qui met tout en mouvement.* » On a dit quelquefois, que le haut commerce ne sert qu'à enrichir un petit nombre d'individus. Rien de plus faux. Le commerce est, au contraire, de toutes les grandes branches d'industrie, celle qui tend éminemment à répandre une aisance plus générale dans toutes les classes de la société. Ce sont ces principes que M. Warin a défendus, et qu'il a tenté de prouver par des faits très-curieux.

Un de ses calculs statistiques, qui offrent le plus d'intérêt, est relatif aux impôts. En général, les habitans des Pays-Bas paient 10 $\frac{1}{2}$ florins par tête, à titre d'impôts, susceptibles d'être calculés par tête et non compris les droits provinciaux et communaux, etc. Mais ce rapport varie beaucoup dans les diverses provinces. Le Luxembourg ne paie que 4 $\frac{1}{2}$ florins par tête; Limbourg, Drenthe et le Brabant septentrional paient 7 florins. Les provinces riches par leur agriculture et par leurs fabriques, comme la Flandre occidentale, Namur, l'Over-Yssel, le Hainaut, la Gueldre, Liège et la Flandre orientale, donnent tout au plus 8 $\frac{1}{2}$ florins; Anvers, Groningue et le Brabant méridional 11 à 11 $\frac{1}{2}$ florins; la Zéelande, Utrecht et la Frise, 14 $\frac{1}{2}$ florins, 15 et 15 $\frac{1}{2}$ florins par tête. Mais c'est la Hollande seule qui rapporte 20 florins par tête !! Voilà les effets du commerce, qu'on tâche d'avilir, ou dont on refuse de reconnaître l'importance. « Prenez garde, *NN. et PP. SS.*, dit M. Warin, page 11, de ne pas tuer la poule aux œufs d'or. »

Pour les droits d'entrée, de sortie et de transit, les deux provinces de la Hollande et d'Anvers seules ont rapporté 61 $\frac{1}{2}$ sur cent du produit total, de sorte que les autres provinces ne fournissent que 38 $\frac{1}{2}$ pour cent sur ce même produit (voyez page 12).

« L'étendue de terrain qu'occupent les provinces de Hollande et d'Utrecht, déduction faite des grandes étendues d'eau qu'elles renferment, est d'environ un dixième du territoire de tout le royaume : leur population est, à celle du royaume, comme 15 $\frac{3}{4}$ à 100; et leur part dans le montant des contributions s'élève à 30 centièmes, page 16. » « Voilà, dit en terminant M. Warin, ce qu'est le commerce pour les Pays-Bas. Chacun

conçoit combien il est dans l'intérêt des provinces agricoles et industrieuses de ne pas laisser tarir cette source féconde de prospérité publique. »

Les dix premières notes, p. 23 - 53, sont consacrées à des éclaircissemens et à des tableaux qui servent à prouver la vérité des principes énoncés dans les discours. La note 11me, p. 54-89, concerne un projet de séparer la ville d'Amsterdam du Zuiderzée, par une digue avec des écluses placée dans l'Y. M. Warin, d'accord là-dessus avec les habitans d'Amsterdam, énumère toutes les conséquences fâcheuses qui résulteraient pour cette ville d'une pareille mesure. Dans la note 14, p. 93, l'auteur cite à l'appui de sa doctrine un passage remarquable de l'excellent ouvrage de M. Styl (*de Opkomst en bloei der vereenigde Nederlanden*, p. 27-34) sur l'influence du commerce relativement à la prospérité des Pays-Bas. X.

31. — * *Jaarboekje over* 1827. — Annuaire pour 1827, publié aux frais de S. M. le Roi des Pays-Bas; par Lobatto. La Haye, 1827; imp. de l'état. In-12; prix, 80 cent.

32. — **Annuaire de la province de Limbourg*, rédigé par *la Société des amis des sciences, lettres et arts.* Année 1827. Maestricht, 1827; Nypels. In-12.

Nous avons déjà parlé, l'année précédente, de l'Annuaire de M. *Lobatto*, dont le plan est à peu près semblable à celui de l'*Annuaire du bureau des longitudes de France.* On y trouve des renseignemens sur les mouvemens des corps célestes, sur les monnaies, sur les mesures de toute espèce, sur la statistique des principales villes du royaume, etc. Il serait à désirer que l'on connût les formules sur lesquelles ont été basés les calculs des marées; l'auteur annonce qu'elles lui ont été communiquées par M. *De* Kanter. Différens tableaux présentent des résultats curieux sur la hauteur des eaux de plusieurs rivières de la Hollande, aux différentes époques de l'année. Cette partie du recueil pourra être consultée avec fruit, et présentera par la suite un ensemble d'observations d'une grande utilité. Nous aurions désiré plus de détails sur les observations barométriques et thermométriques qui sont rares pour le pays. On doit au général Krayenhof quelques observations sur l'aiguille aimantée, faites à Nimègue. La déclinaison de l'aiguille, déterminée au moyen d'une boussole à répétition de *Lenoir*, a été trouvée de 21° 41′ 25″, par deux cent soixante observations faites pendant treize jours, du 11 au 23 octobre : ces observations avaient lieu pendant dix minutes qui précédaient et dix autres qui suivaient le midi vrai; et elles étaient au

nombre de dix pour chaque période. L'aiguille d'inclinaison, également de *Lenoir*, a donné un angle de 67° 5′.

M. Lobatto, dont on ne pourrait trop louer le zèle, a enrichi son recueil de notices intéressantes sur l'emploi de l'ascension droite et de la déclinaison des étoiles, sur la différence entre le tems vrai et le tems moyen, sur le système métrique, sur les monnaies, etc.

Nous donnerons une attention particulière à ses résultats sur la statistique. Au 1er janvier 1826, la population du royaume des Pays-Bas était de 6,059,506 âmes, en y comprenant la population du grand duché de Luxembourg, qui s'élevait à 291,759 âmes. Les naissances, pendant l'année qui venait de s'écouler, avaient été, pour les villes, au nombre de 68,011, savoir, 34,967 naissances masculines, et 33,044 naissances féminines; et pour les campagnes, elles avaient été au nombre de 153,212, savoir, 78,913 naissances masculines, et 74,299 naissances féminines; ce qui donne pour rapport de ces nombres 0,943. Le rapport de la population aux naissances était, conséquemment, 27,1. Les mariages, pendant la même année, avaient été au nombre de 47,097; d'où l'on déduit, pour rapport de la population aux mariages, 127,2. On avait aussi compté 146,138 décès, savoir : parmi les hommes, 25,445 dans les villes, et 48,758 dans les campagnes; parmi les femmes, 25,239 dans les villes, et 46,496 dans les campagnes. Le rapport des décès des deux sexes est donc de 0,967, et le rapport de la population aux décès, de 41,0. L'augmentation de la population a été, pendant l'année 1825, de 75,085 âmes.

M. *Lobatto* a vérifié, pour tout le royaume, la loi que j'avais indiquée pour *Bruxelles*, concernant l'intensité des naissances et des décès, aux différens mois de l'année. Ses résultats s'accordent avec les miens, et montrent que le *minimum* se présente en juillet, et le *maximum* vers les mois de février et de mars. Les résultats sont assez curieux pour mériter d'être cités. On ramène toutes les naissances à 12,000, et tous les mois à trente et un jours.

MOIS.	NAISSANCES.	DÉCÈS.
Janvier.	1,08	1,04
Février.	1,18	1,20
Mars.	1,17	1,25
Avril.	1,08	1,08
Mai.	0,96	0,95
Juin.	0,86	0,88
Juillet.	0,82	0,85
Août.	0,89	0,88

Septembre.	0,97	. . . . .	0,94
Octobre..	0,98	. . . . .	0,99
Novembre.	0,99	. . . . .	0,96
Décembre.	0,97	. . . . .	0,92

Des observations pareilles ont été faites aussi depuis par M. Villermé, qui a embrassé dans ses calculs plus de 13,000,000 de naissances, et qui est également parvenu aux mêmes conclusions, en prenant ces nombres sur différens points du globe.

L'*Annuaire de la province de Limbourg* est rédigé à peu près sur le même plan que celui qui se publie à La Haye; mais, fidèle à son titre, il donne des renseignemens très-étendus sur la province de Limbourg, en s'occupant moins des autres parties du royaume. Tous les phénomènes astronomiques sont calculés pour la ville de Maestricht. On a recueilli avec soin les renseignemens concernant les mesures et les monnaies qu'on employait avant l'introduction du nouveau système métrique; on a présenté aussi un aperçu statistique de la province. Plusieurs notices traitent, soit des monumens de la ville de Maestricht, soit des élémens de notre système planétaire. Nous trouvons ici, ce que nous désirions dans le *Jaarboekje*, des observations météorologiques recueillies avec soin et d'après les meilleures méthodes. Il résulte de ces observations, que le *maximum* de température des douze mois de l'année a été de 38°,8 centigr. au mois d'août, et le *minimum* de — 17°9, au mois de janvier; de sorte que l'intervalle de l'échelle parcourue est de 56°,7. Les moyennes des douze mois sont 11°,25 à neuf heures du matin, 13°,75 à midi; 14°,36 à trois heures du soir; et 10°,59 à neuf heures. Quant à la pression atmosphérique, observée à la hauteur de 10 mètres, 477 millimètres au-dessus de zéro au pont de la Meuse, le *maximum* de sa valeur a été de 77c,753, en janvier, et le *minimum* de 72c,901, en novembre. Les moyennes de l'année, observées aux mêmes heures que le thermomètre, ont été, 75,832; 75,812; 75,776; 75,822. On a compté deux cent deux jours de pluie, de neige ou de grêle; et la quantité d'eau tombée, estimée en centimètres de hauteur, a été 74,473. Ces résultats nous ont paru assez importans pour être donnés avec quelque développement; car, comme nous l'avons observé plus haut, on manque généralement de bonnes observations météorologiques pour notre royaume.

Il est parlé, dans l'*Annuaire*, d'une grêle extraordinaire, qui causa, le 3 août 1826, de grands ravages dans la province. Les grêlons avaient jusqu'à 6 centimètres de diamètre, et présentaient une structure toute particulière. Il est aussi fait men-

tion d'un orage, pendant lequel la foudre, en tombant sur un troupeau de cent cinquante cinq moutons, en plein champ, en tua d'un seul coup soixante-cinq, dont la laine fut éparpillée au loin. QUETELET.

33. — * *Résumé de l'histoire des Pays - Bas ;* par FRÉDÉRIC, baron de REIFFENBERG, professeur de philosophie à l'Université de Louvain, membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles et de plusieurs Sociétés savantes, etc. Bruxelles, 1827 ; Tarlier. 2 volumes in-18, ou 2 volumes in-32.

L'éditeur a fait deux éditions, et sur différens papiers, de cet ouvrage, destiné à devenir classique. C'est le seul, écrit en français, où les deux grandes divisions du royaume soient réunies. Jusqu'à Charles-Quint, les annales des Pays - Bas offrent une espèce de dédale. Il est plus difficile qu'on ne pense de passer sans secousse d'une province à l'autre, de répandre quelque intérêt sur une nomenclature de petits souverains se faisant perpétuellement la guerre ; enfin, de sacrifier à l'unité, sans lui sacrifier des détails indispensables. Malgré ces difficultés, l'auteur a disposé les événemens de manière à ne rien omettre d'essentiel, et à les caractériser d'une manière frappante et pittoresque. Sa division est simple et naturelle. Il compte huit époques qu'il résume en quelques mots. *Première époque.* Depuis les tems les plus reculés jusqu'à Charlemagne ; avant J.-C.—754 de J.-C. Conquêtes des Romains; — Invasions des Francs. *Deuxième époque.* Depuis Charlemagne jusqu'à la réunion du Hainaut et de la Flandre. 754-1067. Origine de la féodalité ; —Les grands fiefs rendus héréditaires. *Troisième époque.* Depuis la réunion du Hainaut à la Flandre jusqu'à ce qu'il se range avec la Hollande sous les mêmes souverains. 1067-1300. Croisades ; — Affranchissement des communes. *Quatrième époque.* Depuis la réunion de la Hollande au Hainaut jusqu'à Philippe-le-Bon. 1300-1436. Progrès du commerce et de la civilisation. *Cinquième époque.* Depuis Philippe-le-Bon, jusqu'à la révolution arrivée sous Philippe II. 1436 - 1555. Renaissance des lettres; — Réformation ; — Système politique de l'Europe. *Sixième époque.* Depuis la révolution du XVIe siècle, jusqu'à la paix de Munster. 1555-1648. Refus d'allégeance ; — République fédérative; — Colonies. *Septième époque.* Depuis la paix de Westphalie jusqu'à la révolution brabançonne. 1648-1790. Guerre de la succession ; — Traité des barrières ; — Le stathoudérat rendu héréditaire; — Ébranlement de l'ordre social. *Huitième et dernière époque.* Depuis l'envahissement des Pays-Bas par les Français, jusqu'au règne de Guillaume 1er. 1790-1826. Démocratie; — Despotisme militaire; — Gouver-

nement national. Sous ces divisions sont réunis tous les détails propres à donner de la physionomie aux individus ou aux siècles, et à marquer la marche de l'esprit public. La narration est rapide, animée, propre à captiver l'attention, et réchauffée par une philosophie ennemie de toute intolérance, même de l'intolérance de la raison, si ces deux mots peuvent se trouver ensemble. L'auteur a dédié son *Épitome* à M. *Félix* Bodin, auquel on doit le modèle des résumés du même genre. Cette dédicace est noble et courte. « Assez d'écrivains, dit M. de Reifenberg, se font les courtisans de la faveur; je ne veux l'être que du talent et de l'amitié. » Cet homme de lettres annonce une *Histoire abrégée de la littérature des Pays-Bas;* et en effet le libraire Janet, de Paris, en a déjà distribué l'annonce. Ω.

34. — *Leonard en Lotje.* — Léonard et Lotje, poëme; par *E. W.* Van Dam Van Isselt. Bréda, 1827; F. B. Hollingems Pypers. In-8°.

« J'avais depuis long-tems, dit l'auteur, le projet d'essayer mes forces en composant un poëme où je pusse mettre en action les classes inférieures de la société. Je résolus d'emprunter un sujet à l'une des inondations qui ravagent si fréquemment la belle et riche partie de la Gueldre, située entre le Rhin et le Waal. Je ne pensais pas alors que les tableaux que créait mon imagination se reproduiraient bientôt sous mes yeux en réalité. » M. Van Dam Van Isselt a fait imprimer son travail, et en a consacré le produit au soulagement des malheureuses victimes de la dernière inondation; et il a fait ainsi à la fois un bon ouvrage et une bonne action. Q.

35. — *Hulde, etc.* — Hommage à M. Koopmans; par MM. *S.* Muller et *J.* de Vires. Amsterdam, 1827. In-8° de 138 p.

M. Koopmans, professeur de théologie au séminaire des Anabaptistes à Amsterdam, membre de la 3me classe de l'institut royal des Pays-Bas, est mort le 5 septembre 1826, à l'âge de 57 ans. Les deux orateurs dont nous annonçons les discours ont payé un juste tribut d'hommages à la mémoire de cet homme de bien, qui s'était concilié la bienveillance et l'affection générales. La plupart des écrits de M. Koopmans sont du domaine de la philosophie; toutefois, il n'était pas attaché plutôt à telle ou telle secte; il appartenait à proprement parler à la classe des éclectiques, et cherchait de bonne foi la vérité, quelles que fussent l'école et la bannière qui la lui présentaient. X.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

36. — * *Essai géologique et minéralogique sur les environs d'Issoire, et principalement sur la montagne de Boulade*, avec la description et les figures lithographiées des ossemens fossiles qui y ont été recueillis; par *G.-S.* Deveze de Chabriol et *J.-B.* Bouillet. 5me et dernière livraison, avec le texte. Clermont-Ferraud, 1827; Thibaud-Landriot, imprimeur du roi; Paris, Treuttel et Wurtz. In-folio, de 104 pages, et 30 planches, en 5 livraisons; prix, 18 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 194).

Si les auteurs de cette intéressante publication n'avaient pas été devancés par un grand nombre de géologues illustres, ce serait à eux qu'appartiendrait la gloire d'avoir créé la science, ou tout au moins de lui avoir fait prendre une direction qui doit la conduire aux découvertes les plus importantes pour l'histoire de notre planète. En suivant, comme ils l'ont fait, l'exploitation du riche dépôt de fossiles renfermé dans la montagne de Boulade, ils n'auraient, sans doute, point classé méthodiquement les débris d'animaux qu'ils y auraient trouvés, s'ils n'avaient point eu le secours des ouvrages de Brongniart, de Cuvier, etc.; mais ils les auraient distingués et décrits. On aurait commencé par douter, par nier peut-être, suivant l'usage; mais enfin on aurait pris la peine d'examiner; et, comme on ne peut décliner l'autorité des faits, on aurait été forcé de reconnaître des formations successives, et les caractères qui les distinguent; l'existence, dans des formations dont la haute antiquité ne peut être révoquée en doute, d'animaux dont les races sont perdues, et la partie la plus curieuse et la plus instructive de la géologie eut été fondée. Nous n'entrerons point dans le détail des différens genres d'animaux fossiles dont MM. Deveze et Bouillet ont donné la description; il faudrait passer en revue la plus grande partie des découvertes faites vers la fin du dernier siècle, et dans le cours de celui-ci. Le plus grand nombre des débris reconnaissables appartiennent au genre *cerf;* mais l'hippopotame, le rhinocéros, le mastodonte, une espèce d'ours que l'on n'a point encore trouvée en d'autres lieux, l'aurochs, etc., y sont mêlés à des fragmens d'os de cétacés : les eaux, la terre et tous les climats paraissent avoir fourni leur contribution. Les auteurs donnent une explication assez plausible de cet étrange agrégat; ils lui assignent une cause que l'on regardera comme très-probable, dans une région de vol-

cans éteints. Ils pensent que des éruptions successives de volcans boueux ont pu former la montagne de Boulade, et lui donner la forme qu'on lui voit aujourd'hui; que ces éruptions n'ont pu avoir lieu qu'à de grands intervalles de tems durant lesquels la surface de la terre a pu être successivement découverte et peuplée d'animaux divers; puis, envahie par la mer qui y a transporté ses habitans. Les faits relatifs à cette époque de l'histoire du globe rappellent sans cesse les vers de Delille que nos auteurs ont pris pour épigraphe.

Sous le titre modeste d'*essai*, MM. Devèze et Bouillet ont donné un très bon abrégé des connaissances actuelles sur les quadrupèdes fossiles. Ils promettent la *description des plantes et des poissons fossiles qui se trouvent en Auvergne;* comme ce nouveau travail sera fait avec autant de soin que celui-ci, il méritera le même accueil et ne peut manquer de le recevoir.

F.

37. — * *Manuel complet du jardinier, maraîcher, pépiniériste, botaniste, fleuriste et paysagiste;* par M. *Louis* Noisette, membre de plusieurs sociétés, etc. 8me et dernière livraison. Paris, 1827; Rousselon, rue d'Anjou-Dauphine, n° 9. In-8° de 353-725, plus une table des matières et l'explication des abréviations, formant XL pages; prix de chaque livraison, 5 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 529.)

Nous avons annoncé chacune des livraisons de ce manuel, lors de leur apparition : celle-ci termine la nomenclature des plantes, arbres, arbustes et arbrisseaux cultivés dans les jardins; nous allons revenir en peu de mots sur l'ensemble de ce livre, le plus complet qui ait été publié jusqu'à ce jour sur la science horticulturale.

On peut dire que la date de l'invention des jardins est la même que celle de la civilisation pour tous les pays. Dès la plus haute antiquité, les Indous, les Chinois, les Égyptiens et les Perses ont cultivé les fleurs avec un soin et un respect qui chez quelques-uns, a été poussé à l'excès, puisqu'ils ont fini par diviniser les plantes auxquelles ils donnaient leurs soins. Par une singularité toute particulière, les Grecs, grands amateurs de fleurs, qui s'en couronnaient dans leurs festins et dans leurs cérémonies religieuses, civiles et militaires, qui ornaient leurs temples et leurs maisons de faisceaux et de guirlandes fleuries, ne cultivaient point les fleurs dans leurs jardins; ils les reléguaient dans les champs où des portions de terrain étaient consacrées à leur culture en grand. Les jardins grecs étaient, selon toute apparence, de ceux que l'on nomme aujourd'hui *paysagers;* c'est-à-dire, qu'ils offraient des retraites ombragées, dé-

corées de fabriques et de monumens. Les Romains anciens étaient tous agriculteurs; mais ce ne fut guère qu'au tems de Lucullus qu'ils connurent les jardins d'agrément; comme les Grecs, ils dédaignèrent d'y cultiver des fleurs. Un passage de Pline (*lib.* 21 *cap.* 3) semble indiquer qu'ils n'en connurent que fort peu d'espèces, et que les violettes et les roses furent les seules généralement employées. Au moyen âge, l'horticulture languit, comme toutes les autres sciences. A la renaissance des arts, le cardinal d'Est, possesseur du terrain où l'on avait admiré jadis les magnifiques jardins d'Adrien, voulut en reproduire les ombrages délicieux et les fabriques élégantes. De ce moment, tous les hommes opulens de l'Italie eurent des jardins, à l'instar de ce prince ecclésiastique; le jardinage fut recréé. François Ier fit adopter ce genre en France; mais, sous Louis XIV, le génie de Lenôtre donna d'une main hardie et savante le modèle du genre appelé *français*, dont Versailles est devenu le type inimitable. A la même époque, les Anglais transportaient en Europe le goût des jardins chinois, et Kent obtint une célébrité quelquefois mêlée de ridicule, par l'affectation qu'il mettait à imiter servilement la nature, telle qu'elle est; on se souvient qu'il planta des arbres morts dans les jardins de Kensington. Depuis cette époque, l'art d'embellir les jardins fit des progrès extraordinaires. Les souverains des divers pays fondèrent des établissemens publics de botanique qui furent tous éclipsés par le *Jardin des plantes* de Paris, dont la première origine remonte à 1626.

Dès lors, les ouvrages sur l'horticulture parurent en assez grand nombre : les uns traitèrent de la culture des plantes, les autres de la cômposition et de l'ornement des jardins. Néanmoins, la plupart de ces ouvrages sont maintenant tout-à-fait en arrière des connaissances du jour, ou n'offrent que des traités généraux, resserrés dans un cadre si étroit qu'il n'y a que fort peu d'instruction à recueillir de leur lecture. Le nouveau *Manuel* est le seul ouvrage qui ait été conçu et exécuté sur un plan large et méthodique. Dans ses principes généraux, l'auteur présente une foule de vues nouvelles et du plus haut intérêt. On s'aperçoit que, non content d'avoir observé par lui-même, il a consulté tous les auteurs qui ont traité la matière : ainsi, en parlant de la division des jardins, il passe en revue toutes les divisions proposées par les différens auteurs; il s'en rencontre de fort extraordinaires, mais la plus étrange est assurément celle de Chambers. Cet auteur ne connaît que trois espèces de jardins : 1° le *symétrique*, qu'il ne peut supporter; 2° le *jardin anglais* qu'il trouve trop simple; 3° le *jar-*

din chinois devant lequel il s'extasie; il en décrit trois genres : l'*agréable*, le *terrible* et le *surprenant*. Nous croyons amuser nos lecteurs, en leur donnant un échantillon de son genre terrible : « Il se compose, dit Chambers (traduit par M. Boitard), de sombres forêts, de vallées profondes, inaccessibles aux rayons du soleil; de rochers arides, prêts à s'écrouler; de noires cavernes, et de cataractes impétueuses qui se précipitent de toutes les parties des montagnes. Les arbres ont une forme hideuse; on les a forcés de quitter leur direction naturelle, et ils paraissent déchirés par l'effort des tempêtes; les uns sont renversés, ils arrêtent le cours des torrens; vous voyez que les autres ont été noircis et fracassés par la foudre. Les bâtimens sont en ruines ou à demi consumés par le feu, ou emportés par la fureur des eaux. Rien d'entier ne subsiste, sinon quelques chétives cabanes dispersées dans les montagnes, qui ne vous apprennent l'existence des habitans que pour vous montrer leur misère... Du milieu des routes, on voit des gibets, des croix, des roues et tout l'appareil de la torture... Chaque objet porte des marques de dépopulation, vous trouverez des temples dédiés à la vengeance et à la mort... Près de là sont des piliers de pierre, avec les tristes descriptions d'événemens tragiques et l'horrible récit des cruautés sans nombre commises dans ces lieux mêmes par les proscrits et les brigands des anciens tems, etc. »

Sans s'arrêter à ces divisions chimériques, ou, si l'on aime mieux, romantiques, M. Noisette partage les jardins en trois sections : 1° les jardins d'*utilité*, subdivisés en *potagers*, *potagers - fruitiers*, *fruitiers*, *pharmaceutiques*, *botaniques*; 2° les jardins *mixtes*; 3° les jardins d'*agrément*, subdivisés en *symétriques* et *paysagers*. Cette division simple et naturelle satisfait à tous les besoins.

La partie qui traite de la physique végétale est de main de maître : quant à la partie technique de l'ouvrage, c'est-à-dire celle qui traite de la description et de la culture des plantes, de la greffe, de la taille, etc., nous ne pouvons trop en louer l'exactitude et la précision : aussi, le *Manuel* a-t-il obtenu un succès mérité. Il sera toujours réimprimé, page pour page, et complété par des supplémens qui le tiendront au niveau des connaissances du jour. Déjà, pendant l'impression de l'ouvrage, on a découvert quelques plantes nouvelles qui seront décrites dans le prochain *supplément*. M. Noisette provoque, à cet égard, le zèle de toutes les personnes qui s'occupent de jardinage. Toutes les fois qu'il y aura lieu, il répondra aux observations et aux réclamations qui lui seront adressées.

J. ADRIEN-LAFASGE.

38. —**De l'Analyse des corps inorganiques,* par J. J. Berzelius ; traduit de l'allemand. Paris, 1827; Méquignon-Marvis. In-8° de ij—232 pages ; prix, 4 fr. et 4 fr. 75 c. par la poste.

L'analyse chimique est une partie essentielle de la chimie appliquée; mais cette opération, si nécessaire pour créer et vérifier la théorie et pour diriger les arts chimiques, laisse encore beaucoup à désirer dans les recherches sur les corps organisés. L'étude des corps inorganiques rencontrait beaucoup moins de difficultés dans la nature de son objet : elle a dû faire des progrès plus rapides, perfectionner ses méthodes, accumuler des faits bien constatés, et déduire de ces faits les procédés de l'analyse des substances dont elle s'occupe; il était donc possible de faire un *traité* de cette première partie de l'*analyse chimique.* Tandis que la science avançait à grands pas, les théories ont principalement occupé les professeurs, et les meilleurs traités de chimie ont été rédigés conformément à ces vues; l'exposition des procédés de l'analyse y tient peu de place. M. Berzelius, écrivant spécialement pour les arts, a développé avec l'étendue convenable tout ce qui concerne ces procédés; et quoique l'*analyse chimique* ne soit qu'une partie de son traité de chimie, elle forme réellement un ouvrage complet. Le traducteur l'a détachée pour l'usage de ceux qui ont étudié la chimie dans les traités français ou anglais; et, afin d'en rendre la lecture plus facile et plus profitable, il y a joint des notes qui mettent le lecteur au fait de quelques opinions théoriques de son auteur, et de quelques expressions qu'il a cru devoir introduire dans la langue de la science. Cette traduction, faite avec une parfaite intelligence de la chose, sera fort utile, et ne peut manquer d'être favorablement accueillie. F.

39. — *Mémoires composés au sujet d'une correspondance météorologique,* ayant pour but de parvenir à prédire le tems, beaucoup à l'avance, sur un point donné de la terre; par P. E. Morin, ingénieur des ponts-et-chaussées, etc. Premier mémoire. Paris, 1827; Treuttel et Würtz. In-8° de 32 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Ce premier des mémoires où M. Morin se propose de développer ses vues météorologiques, et de les comparer aux résultats de l'observation, est précédé d'un *avant-propos* dans lequel l'auteur présente le résumé de ce que les observateurs auront à faire pour que leurs travaux puissent servir aux recherches d'une théorie générale. Il ne suffit point de noter des hauteurs du baromètre, des degrés de température, etc.; le terrain doit être parfaitement *connu* dans tous ses détails topographiques, minéralogiques, botaniques : les

diverses modifications de sa surface doivent être, non-seulement décrites, mais mesurées. Si des observateurs météorologiques étaient répandus partout où leurs opérations seraient utiles, et s'ils recueillaient soigneusement les données nécessaires à ces opérations, on aurait tout ce qu'il faut pour une excellente géographie physique, pour une topographie aussi exacte qu'instructive, et quelques détails de plus donneraient des cartes de cadastre. Jusqu'à ce que ces travaux préliminaires aient été complétement exécutés, les observations météorologiques, telles qu'on les fait aujourd'hui, seront à peu près inutiles pour arriver à une théorie. C'est dans l'écrit de M. Morin que les observateurs devront prendre, pour la consulter souvent, la liste des questions auxquelles ils auront à répondre; cette liste est beaucoup trop étendue pour qu'il nous soit possible de l'insérer ici, et cependant tout y est nécessaire.

Le premier mémoire contient des considérations générales sur les causes des mouvemens de l'atmosphère et sur les effets de ces mouvemens. Il nous a paru que l'auteur n'y avait point tenu compte, autant qu'il le faudrait, de la *continuité* du fluide, de la forme et de la direction du mouvement d'une portion de ce fluide soumise à une impulsion particulière, mais qui ne peut se déplacer sans agir sur ces parties qui n'ont pas reçu cette impulsion. La météorologie est, avant tout, une application de l'hydrodynamique; c'est donc au trop petit nombre d'hommes qui ont cultivé cette science qu'il est réservé de perfectionner l'une des divisions de la physique les plus importantes et les plus usuelles. On sera tenté, à cet égard, de rendre grâce aux événemens qui ont dispersé sur toute la terre des élèves de l'École polytechnique; et à coup sûr, on saura gré à M. Morin, l'un de ces élèves, de se consacrer, comme il le fait, à la météorologie, tout en se livrant aux autres travaux dont il est chargé. F.

40. — *Manuel d'hygiène*, ou l'art de conserver sa santé; par M. Morin, D. M. Paris, 1827; Roret. In-18; prix, 3 fr.

« C'est, dit l'auteur, d'après tout ce que nous avons conservé des leçons du professeur *Chaussier*, que ce manuel théorique et pratique a été rédigé : après avoir lu et médité les autres traités qui ont paru, nous ne devons pas craindre de le considérer comme règle d'étude à suivre pour ne pas s'écarter des véritables considérations médicales, et tomber dans les systèmes; c'est aussi pourquoi nous avons puisé dans la seméiotique générale de la santé, et surtout dans la table synoptique de la digestion, les bases fondamentales des développemens dans lesquels nous

sommes entrés dans le cours de cet ouvrage. » Cet échantillon du livre de M. Morin pourra donner à nos lecteurs une idée de la manière d'écrire de ce médecin, et leur indiquer le plan et le but de son ouvrage. H—D.

41. — *Hygiène des colléges et des maisons d'éducation ;* par *Ch.* PAVET DE COURTEILLE, M. D. Paris, 1827; Gabon. In-8° de 171 p. et 2 planches; prix, 3 fr. 50 c.

L'auteur de cet opuscule nous apprend que, nommé médecin du collége de Saint-Louis, sur la présentation de son maître, l'illustre *Hallé*, « il dirigea toute son attention et toutes ses recherches sur ce qui peut intéresser le régime sanitaire des maisons consacrées à l'éducation publique » et conçut le projet du travail qu'il publie aujourd'hui. Hallé qui avait encouragé M. Pavet en lui disant, « qu'aucun ouvrage spécial n'existait encore sur cette partie qui intéresse à la fois l'hygiène publique et l'hygiène privée. » Hallé, le meilleur guide certainement que l'auteur pût choisir dans la carrière où il entrait, fut enlevé à la science, quinze jours après lui avoir donné ces encouragemens. M. Pavet s'est attaché à bien observer avant d'écrire. Il a aussi consulté les ouvrages de *Locke*, de *Ballexserd*, de *Friedlander*, etc., qui, bien que traitant seulement de l'éducation privée, renferment des préceptes trop sages pour qu'on néglige de les reproduire. C'est dans les ouvrages de *Fleury*, et dans l'admirable traité des études de *Rollin*, qu'il a trouvé les meilleures instructions. « Si ces auteurs eussent été médecins, dit-il, et qu'ils eussent traité mon sujet, ils n'auraient sans doute rien laissé à désirer...; je m'applique à remettre en vigueur leurs sages mesures; je ne cherche que la réforme des abus et des routines dont on ne veut pas sortir, soit par paresse, soit par un amour aveugle du passé. » Pourquoi, après ces phrases pleines de sens, l'auteur semble-t-il méconnaître que l'esprit d'amélioration n'est que l'esprit d'innovation bien dirigé?

M. Pavet a cru devoir consacrer un chapitre à l'histoire de l'origine des colléges avec pensionnat. Tout en approuvant beaucoup les études historiques qui ont pour objet les sciences et les institutions qui s'y rattachent, nous ferons à l'auteur le reproche d'avoir sacrifié au vain plaisir d'étaler une érudition facile, et cela pour arriver à ce résultat : que l'antiquité ne paraît pas avoir possédé de colléges avec pensionnat, et que l'origine de ces établissemens ne remonte qu'au règne de Saint Louis. M. Pavet nous apprend que, depuis la fondation du premier pensionnat, par ce grand monarque, les institutions du même genre, tant privées que publiques, se sont multipliées jusqu'à nos jours; du reste, il ne nous dit pas ce qu'étaient ces

établissemens sous le point de vue hygiénique, et c'est ce qu'il importait de savoir. Peut-être eût-il été conduit à examiner si la réunion d'un grand nombre de jeunes gens soustraits entièrement aux soins et à la surveillance de leurs parens pour être confiés à des mercenaires, n'est pas plus préjudiciable à leurs mœurs qu'utile à leur instruction, et si les colléges d'externes ne leur seraient pas préférables, sous le premier rapport, sans leur être inférieurs, sous le second? L'examen de cette question, bien qu'étranger au sujet de ce livre, ne sort pas de la compétence du médecin hygiéniste. Ce chapitre est terminé par l'esquisse d'un collége modèle, tel que le voudrait M. Pavet; ce médecin pense qu'il serait beaucoup plus avantageux, sous le rapport moral et sanitaire, de placer les colléges à la campagne; ils ne pourraient, il est vrai, recevoir que des pensionnaires; mais c'est précisément en cela que, selon notre auteur, ils approcheraient le plus de la perfection désirable. On voit ici qu'il répond implicitement à la question que nous proposions tout à l'heure.

Le chapitre deuxième est consacré à des considérations sur l'âge et sur l'état physique des enfans qu'on doit envoyer au collége. Quant à l'âge, c'est celui de 9 à 10 ans que l'auteur conseille; il signale une constitution trop faible, des affections héréditaires, telles que les maladies du cœur (combien M. Pavet en a-t-il vu à cet âge?), la phthisie et surtout l'épilepsie comme s'opposant à l'envoi des enfans au collége. La construction et les dispositions intérieures des dortoirs, les repas, les exercices corporels, les jeux, les punitions, l'influence de l'éducation de l'esprit et du cœur sur l'état physique des enfans, un aperçu général des précautions à prendre pour les malades, un autre aperçu des maladies qui prédominent dans les colléges, l'infirmerie, les lits, les latrines, etc., sont l'objet d'autant de chapitres plus ou moins faibles. Tout ce que dit M. Pavet des vêtemens et de la nourriture, est une application en général assez sage des préceptes hygiéniques qui conviennent à tout le monde. Le chapitre, consacré à la gymnastique et aux exercices corporels, est assez intéressant. Plus loin, l'auteur recommande avec raison de ne point se contenter des certificats de vaccine, mais d'examiner soigneusement les bras des enfans, lors de leur entrée au collége, et de passer en revue à certain jour fixe l'état sanitaire des écoliers. En résumé, cet ouvrage renferme de fort bonnes choses; mais ce n'est qu'une ébauche légère d'un travail important qui exigera des connaissances à la fois générales et approfondies. A. B.

42. — * *Traité de la moëlle épinière et de ses maladies*, con-

tenant l'histoire anatomique, physiologique et pathologique de ce centre nerveux chez l'homme; par *C.-P.* Ollivier, d'Angers. *Deuxième édition.* Paris, 1827; Crevot. 2 vol. in-8°, avec trois planches; prix, 12 fr.

L'insuffisance ou la vanité des doctrines médicales qui se sont succédé depuis vingt siècles, le vice de tous les systèmes qui, en généralisant outre mesure des principes incontestables, sont devenus faux en devenant exclusifs, tiennent à une cause dont l'histoire nous montre partout l'influence. Soit défaut de capacité de l'esprit humain, soit tendance de l'imagination à s'exagérer l'importance des aperçus qu'elle forme, on a toujours constitué la science sur un petit nombre de faits, ou sur une considération spéciale et rétrécie de la plupart des faits connus. Le besoin d'une doctrine complète fait sentir celui d'une méthode plus sévère. La nécessité d'embrasser, en cherchant la vérité sur un sujet quelconque, l'ensemble des observations qui s'y rapportent, de les considérer dans les différens points de vue sous lesquels elles peuvent se présenter, ne saurait être contestée. De là, la nécessité de circonscrire l'objet de ses recherches pour en mieux embrasser l'ensemble, et pour en scruter tous les détails; de là l'importance vraiment capitale des monographies. Celle que nous annonçons, après avoir été couronnée par une académie de médecine, reçut du public l'accueil le plus flatteur. La nouvelle édition se présente, honorée des suffrages de l'Institut de France, et enrichie d'additions qui doivent lui concilier ceux du public: l'auteur n'a rien négligé pour les mériter. La description anatomique de la moëlle épinière, tracée d'après ses propres recherches et les travaux les plus récens des anatomistes français et étrangers, forme le tableau le plus complet que nous ayons sur cet objet. On y remarque différens détails anatomiques dont la connaissance permet d'expliquer plusieurs particularités jusque-là fort obscures de l'histoire des maladies de la moëlle. La partie physiologique rassemble dans un espace peu étendu les résultats d'une multitude d'expériences tentées pour dévoiler les fonctions de cet organe. L'auteur ne perd jamais l'occasion de faire servir les découvertes physiologiques aux progrès de la pathologie et de rattacher l'une à l'autre deux branches d'une même science qu'on ne saurait séparer sans frapper l'une de mort et l'autre de stérilité. La troisième partie de l'ouvrage qui est de beaucoup la plus étendue et la plus importante (sur les maladies de la moëlle) est aussi celle qui a reçu le plus d'augmentations et de perfectionnemens. Dans l'impossibilité de les signaler tous, nous indiquerons du moins quelques chapitres entièrement neufs. Tel

est celui sur les congestions dans les veines meningo-rachidiennes et sur les épanchemens séreux qui en sont le résultat. C'est à ce genre de lésions qu'il faut rapporter ces engourdissemens ou paralysies incomplètes qui débutent par les membres inférieurs, se propagent, en remontant, aux diverses parties du tronc et arrivent enfin aux membres supérieurs, pour suivre, en décroissant, une marche absolument inverse, quand la maladie a une heureuse terminaison. L'état des parties chez les sujets qui succombent, le mécanisme de l'augmentation du liquide épanché dans le canal rachidien et de la compression qu'en doit éprouver la moëlle épinière dissipent toute l'obscurité de ces symptômes qui semblaient inexplicables. L'auteur a réussi à déterminer, avec plus de précision qu'on n'a pu le faire jusqu'ici pour le cerveau, les signes auxquels on peut distinguer l'inflammation de la moëlle de celle de ses enveloppes. Il prouve, par des faits, que la myélite débute ordinairement par la substance grise; que le ramolissement isolé de cette portion centrale du cordon rachidien cause la paralysie, et il restitue ainsi à cette partie de l'organe l'attribut qu'on lui avait enlevé, de servir, comme la substance blanche, au sentiment et au mouvement. Nous dirons, pour terminer, que l'auteur a su éviter le défaut où tombent si fréquemment les monographes de voir partout la maladie dont ils font l'histoire, mais qu'il indique avec soin toutes celles auxquelles la moëlle épinière prend plus ou moins de part. Cet ouvrage mérite à tous égards le succès qu'il a déjà obtenu. GEORGET, D. M.

43. — * *De la nécessité d'étudier une nouvelle doctrine, avant de la juger, et application de ce principe à la physiologie intellectuelle :* DISCOURS prononcé le 14 janvier 1827, pour l'ouverture d'un *Cours de phrénologie* donné chez M. le Dr Gall, avec des *Notes*, par M. le Dr FOSSATI. Paris, 1827; Béchet jeune. In-8° de 29 p.; prix, 1 fr.

M. le Dr Fossati expose et soutient une vérité très-utile, et l'établit en faisant l'énumération des doctrines condamnées faute d'examen, lorsqu'elles osèrent se produire pour la première fois, et qui sont placées actuellement au rang des connaissances les plus certaines. Il n'y a peut-être aucune théorie, aucune vérité qui ait été reconnue sans opposition; et toujours, cette opposition fut fondée sur des motifs qui prouvaient que l'on n'avait ni compris, ni examiné. Mais le mot *étudier* dit plus qu'*examiner;* M. Fossati paraît exiger plus qu'il n'est dû à certaines doctrines dont la fausseté est évidente au premier coup-d'œil, ou tout au plus, après une simple lecture et quelques réflexions. Combien de fois n'a-t-on pas refait Newton,

la théorie de la lumière, celle de l'électricité, etc.? Et tous ces créateurs de doctrines nouvelles, manquant totalement des connaissances indispensables pour comprendre ce dont il s'agissait, n'ont pu qu'imaginer, ou plus exactement, rêver des systèmes sur lesquels il est impossible que l'homme instruit s'arrête un moment. Des conceptions de meilleure apparence, parce qu'elles sont plus habilement exposées, mais qui ne sont pas mieux fondées, peuvent être un objet d'étude pour un très-grand nombre d'hommes peu instruits; cette direction des esprits ne peut certainement les conduire à aucun bien. C'est ainsi que nous avons vu, en Europe, de sincères partisans des compensations et de l'expansion, et que l'Amérique compte aujourd'hui même de nombreux sectateurs des pôles à jour, et des sphères enchâssées l'une dans l'autre. Les savans n'étudient point ces beaux systèmes, et cependant, ils les jugent très-équitablement; dès qu'ils ont reconnu que la prétendue doctrine ne repose que sur des principes mal compris, ou d'une évidente fausseté, que faut-il de plus pour justifier la condamnation? Les lois excusent le meurtre dans certains cas de flagrant délit; aurait-on plus d'égard pour la conservation des systèmes que pour la vie des hommes; et en fait de raisonnement, une absurdité manifeste n'est-elle pas un flagrant délit? Si le véritable savoir était condamné à passer scrupuleusement en revue, et dans le plus grand détail, un tissu d'erreurs, avant de se permettre d'en dire son avis, sa condition serait plus dure que celle de l'ignorance à laquelle il reste, dans tous les cas, la ressource de se récuser. Certainement, on ne peut se permettre de juger une doctrine sans l'entendre; mais il en est plusieurs que l'on entend assez bien sans les avoir étudiées, et qui ne seraient pas jugées plus favorablement après les plus longues méditations, qu'elles ne le sont au premier coup-d'œil : M. Fossati n'a pas voulu parler de celles-là; il n'a garde de les approfondir, et connaît trop bien le prix du tems pour le perdre en lectures infructueuses.—La *physiologie intellectuelle* et les savantes investigations du Dr Gall, dont il s'occupe spécialement, ont des droits réels à l'examen approfondi des amis de la science et de la vérité; et le célèbre physiologiste allemand ne pouvait avoir un plus digne interprète que le médecin italien, judicieux et instruit, qui expose avec élégance et clarté dans notre langue les résultats de ses observations. N.

44. — * *Élémens d'arithmétique*, démontrés d'une manière nouvelle par M. Bardel; ouvrage soumis à l'examen de l'*Académie des Sciences*, qui en a approuvé la rédaction, la mé-

thode et la clarté, et qui l'a considéré comme pouvant être très-utile. Paris, 1827; Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. In-8° de 300 pages; prix, 4 fr.

Ce traité est composé de trois livres. Le premier a pour objet les calculs des nombres entiers et fractionnaires. Le second considère les proportions, les règles de trois de toutes les espèces, et les progressions. Enfin, le troisième enseigne l'application des principes à une suite de problèmes, de la nature de ceux qui se présentent le plus ordinairement. L'ouvrage de M. Bardel a reçu l'approbation de l'Académie des Sciences, sur le rapport qui a été fait par M. Poinsot; nous ne pouvons rien dire de plus propre à en faire comprendre l'utilité qu'en citant les paroles de ce savant. « Cet ouvrage, en général, nous a paru composé avec beaucoup de soin, de méthode et de clarté; les raisonnemens s'appuient sur des exemples très-simples qui rendent les démonstrations claires et sensibles; nous pensons... que ce livre peut devenir utile, surtout à cette classe nombreuse de personnes dont les études mathématiques ne vont pas jusqu'à l'algèbre, et pour qui une arithmétique aussi développée est d'un grand avantage. » Francoeur.

45. — *Manuel du capitaliste*, par feu Bonnet; *deuxième édition*. Paris, 1827; Renard. In-8° de 394 pages; prix, 6 fr.

Sur 394 pages que contient ce livre, 366 sont remplies par des tableaux disposés de manière qu'à l'inspection d'un même feuillet, et par une simple addition, on se procure tous les résultats dont on éprouve ordinairement le besoin dans le commerce ou dans la banque. Chaque tableau est divisé en 8 colonnes : la première, indicative des capitaux croissant, par franc depuis 1 jusqu'à 9, puis par dixaine depuis 10 jusqu'à 90, par centaine depuis 100 jusqu'à 900, et enfin par mille depuis 1000 jusqu'à 10,000. Les 7 autres colonnes donnent les intérêts successifs au taux de 3, 3 $\frac{1}{2}$, 4 et jusqu'à 6 pour cent. En combinant ces colonnes entre elles, on obtient les intérêts à 7, 7 $\frac{1}{2}$ 8 et jusqu'à 12 $\frac{0}{0}$. On pourrait même, par une opération de plus, se procurer les intérêts à des taux plus élevés. M. Bonnet n'a donc pas eu tort d'avancer qu'au moyen de ces 7 colonnes toutes les opérations relatives aux règlemens des intérêts se trouvent réduites à l'addition : voilà pour la partie arithmétique de son ouvrage. Les réflexions qui la précèdent annoncent un homme tout-à-fait étranger aux plus simples notions de l'économie politique.

46. — *Gnomonique graphique*, par J. Mollet. *Troisième édition*. Paris, 1827; Bachelier. In-8° de 123 pages avec planches; prix, 3 fr.

Toutes les questions de gnomonique ont été considérées par M. Mollet comme des applications de la géométrie descriptive, science qui, comme on le sait, exclut toute espèce de calcul; il résulte de cette méthode que la solution des problèmes utiles, ou seulement curieux, que ce livre renferme, a pris la forme la plus facile à concevoir pour ceux qui n'ont, en géométrie et en astronomie, que des connaissances peu étendues. Du reste, on n'y trouve rien de bien neuf, et la seule partie *usuelle* de la science y est traitée d'une manière complète. M. Mollet est déjà connu par des ouvrages utiles; celui-ci est un titre de plus à la reconnaissance des jeunes gens qui se livrent à l'étude des sciences. T. Richard.

47. — * *Manuel d'astronomie*, ou Traité élémentaire de cette science d'après l'état actuel de nos connaissances, contenant l'exposé complet du système du monde, etc.; par M. Bailly, membre de plusieurs sociétés savantes; *seconde édition*, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1827; Roret, 1 vol. in-18 de 300 pages, avec quatre planches gravées; prix, 2 fr. 50 c.

La première édition de cet ouvrage a été l'objet de fortes critiques; on y indiquait de graves erreurs, des passages inintelligibles, qui, extraits d'autres traités, mais privés des explications indispensables dont on les avait accompagnés, se trouvaient sans exactitude, ou pouvaient donner des idées fausses. L'éditeur a fait revoir cet ouvrage avec soin; et, cédant aux justes observations de quelques hommes instruits, il en a fait disparaître les nombreuses absurdités qu'on y avait signalées. Dans cet état, ce livre peut lutter avec avantage contre ceux qu'on a écrits en ce genre sur les sciences; mais il y a bien sujet de craindre qu'en voulant rendre l'astronomie facile à concevoir, on n'y soit parvenu qu'en omettant les parties compliquées, et qu'on n'ait fait qu'effleurer la matière. C'est du moins beaucoup que d'en avoir ôté des erreurs.

48. — * *Traité de l'éclairage;* par *E.* Peclet, ex-professeur de sciences physiques au collége royal de Marseille, et de chimie appliquée aux arts, membre de plusieurs Sociétés savantes. Paris, 1827; Malher et Cie, libraires, passage Dauphine. In-8° de 324 pages accompagné de dix planches gravées en taille douce; prix, 8 fr. 50 c.

Les lampes étaient autrefois construites sur des bases si vicieuses qu'on n'en tirait qu'une lumière rougeâtre, enfumée et puante; aussi, ces appareils d'éclairage étaient abandonnés aux gens du peuple, aux cuisines, aux réverbères des rues (car souvent le service public est le plus mal fait) et aux lieux

de passage obscurs. Mais, depuis que les sciences physiques se sont intéressées aux progrès des arts, le mode d'éclairage a tout-à-fait changé. On n'éclaire plus guère les intérieurs et et même les salons les plus brillans que par la combustion de l'huile, ou du gaz, excepté dans quelques circonstances où l'on veut étaler le faste de la richesse, et où l'on préfère allumer un grand nombre de bougies. Maintenant, l'éclairage est une science assez étendue; il était digne de l'habile professeur qui publie le traité que nous annonçons, de s'occuper d'un sujet aussi utile, et il faut l'avouer, bien peu connu théoriquement, avant les nombreuses expériences qu'il a tentées. M. Peclet a fait sur l'éclairage un excellent livre, qui non-seulement est à la hauteur des connaissances physiques, mais qui sous certains rapports les devance et les étend.

Après avoir exposé dans un résumé succinct les lois de l'optique, et analysé les diverses sources d'où nous tirons la lumière, l'auteur traite de l'éclairage par la combustion des graisses, de la bougie, de l'huile et des gaz; il explique le mécanisme des nombreux appareils employés à ses usages. C'est surtout sur la forme et les dimensions des becs que ses recherches sont ingénieusement dirigées. Les appareils destinés à modifier la lumière, et principalement la construction des phares, élevée de nos jours à un si haut degré de perfection par les travaux de M. *Fresnel*, font le sujet de l'examen de M. Peclet. On trouve dans son ouvrage une série d'expériences très-bien faites pour juger des avantages des diverses espèces de lampes, de la dépense qu'elles entraînent, de la quantité de lumière qu'elles donnent, etc. Enfin, il arrive à cette conséquence que les lampes à mouvement d'horlogerie sont préférables à toutes les autres; que l'éclairage par le gaz est encore plus éclatant et plus économique; que les becs sinombres sont meilleurs que tous les autres, surtout lorsqu'ils offrent un large passage à l'huile et à la mèche, que les lampes astrales sont d'un très-mauvais usage, et ne donnent pas une clarté proportionnée à la dépense; que les lampes hydrostatiques de *Thilorier* peuvent le disputer aux lampes mécaniques pour la beauté de la lumière, même avec une moindre dépense; que la bougie est le plus cher des éclairages, etc.

L'ouvrage est terminé par un *Appendice* où M. Peclet expose les divers moyens dont on se sert pour se procurer du feu. Je ne trouve à reprocher à l'auteur de ce traité que d'avoir omis quelques objets, tels que la lampe sans flamme de M. Davy, par un courant de vapeurs alcooliques; la lampe de Proust, si peu répandue et si digne de l'être pour l'usage économique,

et pour ménager les vues qui ne peuvent supporter une trop vive clarté; la lampe mécanique de WAGNER, etc. Mais ces légères omissions seront facilement réparées; car on doit s'attendre que cet excellent ouvrage aura plusieurs éditions.

FRANCOEUR.

49. — *Recueil de théories étrangères sur le maniement du sabre, ou l'escrime à cheval,* extrait des réglemens d'exercices pour la cavalerie autrichienne, prussienne et hessoise; traduit de l'allemand par un *officier général.*. Paris, 1826; Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. In-8° de 47 pages; prix, 1 fr.

Nous avons différé de parler de ce petit ouvrage, parce que sa publication avait donné lieu à quelques débats auxquels il ne pouvait nous convenir de prendre part. Il paraît que ces contestations sont terminées, et que rien ne s'oppose plus à ce qu'on dise librement son avis sur l'*escrime à cheval.* Cette partie de l'art des combats ne ressemble point, chez les modernes, à ce qu'elle était aux tems de la chevalerie, les armes ont changé, et la manière de les employer a dû suivre ces changemens : si les chevaliers de la table ronde revenaient sur la terre et prenaient rang dans les armées actuelles, ils auraient à faire un nouvel apprentissage, et peut-être perdraient-ils beaucoup de leur réputation.

Les extraits d'ordonnances, réunis dans ce recueil, ne sont pas de même date. L'ordonnance qui règle l'instruction de la cavalerie autrichienne est de 1806. A la fin de la cinquième section du second chapitre, après avoir exposé comment le cavalier doit se servir de son sabre contre un ennemi armé d'une lance, l'ordonnance autrichienne ajoute : « Il est entendu que tous les officiers et sous-officiers doivent être encore plus habiles dans le maniement du sabre que les simples cavaliers. » Ce précepte n'est, sans doute, pas moins rigoureux pour les troupes françaises que pour celles de l'Autriche.

L'ordonnance prussienne dont on trouve ici un court extrait porte la date remarquable de 1812. Il semble qu'au moment où l'on préparait, dans presque toute l'Europe, la désastreuse campagne de cette année, on devait manquer de tems pour s'occuper du perfectionnement des manœuvres. L'ordonnance hessoise parut dans des circonstances plus favorables, en 1822; aussi, l'auteur de ce recueil en a profité pour l'instruction de la cavalerie française, principalement sur ce qui concerne les *coups de sabre d'escadron*, et il termine ses extraits par des conseils aux cavaliers, lorsqu'ils passent des exercices de paix aux manœuvres sur le champ de bataille.

Ce petit ouvrage est véritablement un *Manuel de l'escrime à*

cheval, et sera mis avec confiance entre les mains des jeunes officiers de cavalerie; ils y trouveront une instruction toujours à leur portée, et qui n'a pas besoin de commentaire. Nous n'avons rien dit de l'*avertissement* qui précède les *extraits*, parce que l'auteur s'y occupe spécialement de la discussion dont son ouvrage a été la cause : mais, quoique les détails polémiques en remplissent la plus grande partie, les militaires le liront avec plaisir, et après l'avoir lu, ils seront encore mieux disposés à profiter des *extraits*.

50. — * *Situation progressive des forces de la France, depuis* 1814, par le baron *Charles* Dupin, membre de l'Institut. 3e *édition*. Paris, 1827; Bachelier. In-8° de 95 pages; prix, 2 fr.

51. — * *Forces productives et commerciales de la France*, par le baron *Charles* Dupin, etc. Paris, 1827; Bachelier; 2 vol. in-4° de 330—336 pages, avec une *carte de la France du nord*; prix, 25 fr.

Nous avons déjà cité, (*Rev. Enc.*, t. xxxiv p. 467), quelques extraits de la première édition du *Mémoire sur la situation progressive des forces de la France*, répandu partout, en France et chez les étrangers, et auquel il ne manque plus qu'une sorte de succès dont, sans doute, l'auteur n'est point jaloux; ce sont des critiques malveillantes ou insensées. Nous aurions profité de l'annonce d'une nouvelle édition pour multiplier les extraits; mais nous aurons occasion d'y revenir lorsque nous ferons l'analyse des deux premiers volumes du grand ouvrage sur la statistique de la France productive et commerciale. Alors, les citations viendront se presser en foule : nous aurons en même tems sous les yeux la plus riche collection des produits de l'industrie française, et nous pourrons comparer, le livre à la main, la statistique de M. Dupin à celle du Louvre. Nous profiterons de cette occasion pour mieux apprécier un travail aussi digne d'être bien connu. F.

52. — * *Bibliomappe*, ou *Livre-Cartes; leçons méthodiques de géographie et de chronologie*, rédigées d'après les plans de M. B. (J. Ch.); par MM. Daunou, Eyriès, Année, Albert-Montémont, Vivien et Perrot. Paris, 1827; Renard. La partie géographique qui a paru se compose de 18 livraisons in-4° oblong; prix, 66 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 172 et 493; t. xxxi, p. 175; et xxxiv, p. 196).

Depuis long-tems on désirait, dans la géographie, une réforme complète. Jusqu'ici, les ouvrages qu'elle a produits ne l'avaient pas envisagée d'une manière assez claire ou assez spéciale; d'autres parties hétérogènes s'y trouvaient mêlées d'une manière indigeste, comme les parties mathématique,

physique, politique, historique ou chronologique, etc.; il en est résulté une confusion dans les élémens de géographie pure, par la raison que les géographes ont placé sur le premier plan les divisions politiques, toujours variables, au lieu d'y présenter les divisions naturelles du globe, constamment permanentes. Déjà la *Revue* (Voy. t. XXXII, p. 265) avait signalé ce besoin de modifier ainsi la rédaction des livres de géographie; les vœux des bons esprits sont exaucés par la publication du Bibliomappe.

Deux idées, neuves l'une et l'autre, et, qui appartiennent à M. Bailleul, auteur des plans, ont présidé à la composition de ce grand ouvrage : la ligne de faîte et du partage des eaux, et la classification des terres ou États en masses analogues. Par la première idée, celle de la *ligne de faîte*, on a déterminé d'après la structure et la disposition respective des terres et des eaux du globe *quatre grands bassins généraux :* celui du grand Océan, où sont comprises les parties orientales de l'Afrique et de l'Asie, et la partie occidentale des deux Amériques; celui de l'Atlantique, comprenant les parties occidentales de l'Afrique, de l'Europe, et les parties orientales des deux Amériques; celui de l'Océan glacial, pour les extrémités septentrionales des deux continens; et celui qu'on peut nommer bassin central de l'ancien continent, et qui, étant circonscrit par les trois autres, comprend la portion sud-est de l'Europe, et tout le centre de l'Asie. Les lignes de faîte qui circonscrivent chacun de ces quatre bassins généraux sont appelées *primaires;* comme chacun de ces bassins est subdivisé en bassins de mers intérieures, et ceux-ci en bassins particuliers de fleuves et de rivières, il y a des lignes secondaires et tertiaires, et même quartiaires, qui les circonscrivent. Une couleur distincte représente sur les cartes chacune des lignes de faîte, comprise dans l'étendue du pays auquel la carte est affectée, et cette indication montre déjà la place qu'occupe le même pays sur la surface du globe.

Par la seconde idée de M. Bailleul, concernant la *classification des masses analogues*, le Bibliomappe est divisé en trois parties, nommées *degrés d'enseignement.* Dans le *premier degré*, on envisage la terre sous son aspect la plus général, d'après sa division en deux continens, et la division des continens en parties du monde. Les grands accidens naturels qui forment des limites entre l'ancien et le nouvel hémisphère, ou entre chacune des cinq parties du monde, tels que le détroit de Behring entre les deux continens, et l'isthme de Panama entre les deux Amériques, sont décrits dans cette première partie,

mais à grands traits. De ces généralités les plus étendues on passe au *second degré*, où chacune des cinq parties du monde est l'objet d'une description spéciale des accidens naturels communs à plusieurs des grands États ou Empires, ou qui forment limites entre ces mêmes états; mais sans que cette description descende dans les détails. Ceux-ci sont réservés au *troisième degré*, où chaque État politique devient l'objet d'une description particulière, indiquant le nombre et la situation des provinces, les accidens naturels, montagnes, fleuves, rivières, qui leur sont communs ou établissent des limites. Ainsi, dans cette dernière partie entrent les renseignemens statistiques, politiques et géographiques sur chaque État; dans la seconde, les renseignemens généraux sur les grands États, et dans la première les renseignemens les plus généraux sur l'ensemble de la terre et des mers.

Les rédacteurs du *Bibliomappe* ne se sont point bornés à ce travail. Ils y ont joint : 1° une chronologie distincte où ils retracent les révolutions géographiques de chaque pays, la succession des peuples sur la terre, leur naissance, leur élévation, leur déclin et leur disparition; en un mot, tous les bouleversemens politiques des différens États par longues périodes, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; 2° un tableau historique sur les progrès des connaissances astronomiques appliquées à la géographie; tableau dans lequel on montre la liaison intime de cette science avec l'astronomie, et comment par le secours de cette dernière on est parvenu, non-seulement à fixer les positions des divers lieux, mais encore à donner la forme, la mesure et le double mouvement de cette masse ellipsoïde de 9,000 lieues de circonférence, où nous ne paraissons que comme d'invisibles atomes, pendant qu'elle n'est elle-même qu'un point dans l'univers céleste. La chronologie, travail fort remarquable, appartient à M. Année, qui a eu pour continuateur M. Vivien; le précis astronomique est de M. Albert Montémont, auteur des *Lettres sur l'astronomie*. Les rédacteurs du *Bibliomappe* ont, en outre, fait suivre chaque description de pays, des considérations générales ou historiques qui lui étaient propres. Dans les considérations générales, ils indiquent la physionomie de chaque État, sa température, ses productions naturelles, ses richesses ou plutôt ses ressources, la forme de son gouvernement, ses forces de terre et de mer, son idiome, etc.; tandis que les considérations historiques font voir dans quelles mains chaque empire a successivement passé, comment il a grandi, comment il a déchu, ou bien les causes pour lesquelles il est demeuré stationnaire; ce qui four-

nit encore accessoirement, et sans faire double emploi avec la chronologie géographique universelle, l'occasion de noter les noms des peuples qui ont vécu sur le même sol.

Le *Bibliomappe* sera sans doute recherché avec empressement par tous ceux qui s'occupent de l'enseignement géographique, et par ceux qui se livrent pour eux-mêmes à l'étude de cette science : la nouveauté du plan, les principes de la science établis avec une grande clarté, la commodité du format, qui dispense de plier les cartes, et qui permet de faire de l'ouvrage un livre de bibliothèque, presque aussi portatif que l'in-8°, le soin qui a présidé au dessin et à la gravure des cartes, ainsi qu'à la rédaction des textes analytiques et de l'ensemble; tout paraît se réunir pour assurer à cet utile ouvrage un succès durable. Nous ne relèverons pas ici quelques erreurs de détail, quelques omissions échappées aux rédacteurs; elles étaient presque inévitables dans un aussi grand travail, et il est facile de faire soi-même les rectifications. Nous annoncerons, en terminant, que le *Bibliomappe* doit être suivi prochainement d'un ouvrage absolument semblable, dans lequel on exposera les progrès de la géographie, les découvertes nouvelles, les rectifications dans les parties déjà connues, et tous les changemens qui surviendront dans la circonscription des États. T. M.

53. — * *Dictionnaire universel de géographie physique, politique, historique et commerciale*, contenant la description détaillée des différentes régions du globe, ainsi que tout ce qui est relatif à la forme actuelle des divers gouvernemens qui y existent, à l'histoire, aux mœurs et coutumes, aux croyances religieuses et à la législation des peuples, aux rapports politiques des divers états entre eux, aux sciences, aux arts et à la littérature, au commerce, etc.; précédé d'une introduction à la géographie physique, d'une table explicative des principaux termes de géographie; et accompagné de tableaux statistiques, et d'une mappe-monde où sont indiquées les découvertes récemment faites, tant en Afrique que dans la partie nord-ouest de l'Amérique; par J. Mac Carthy, chef de bataillon d'infanterie, membre de la Société de géographie de Paris, etc. Paris, 1827; l'éditeur, quai Voltaire, n° 21 *bis*; Ch. Béchet, quai des Augustins, n° 57. 2 vol. in-8° d'environ 800 pages chaque, paraissant en 4 livraisons, de trois en trois mois; prix, 18 fr. La première livraison qui est en vente, coûte 4 fr. 50 c.

Les changemens qui se sont opérés de nos jours, non-seulement dans la circonscription des empires, mais encore dans l'organisation politique de plusieurs états, dans la population

de presque tous, dans les relations commerciales et dans les travaux de l'industrie, rendaient insuffisans et même trompeurs les anciens ouvrages de géographie, et faisaient vivement désirer un travail qui donnât des notions exactes sur la situation actuelle de tous les peuples. Tel nous paraît devoir être le Dictionnaire de M. Mac Carthy, s'il faut en juger d'après la première livraison. L'auteur, déjà connu par des ouvrages du même genre favorablement accueillis, a conçu celui-ci sur le plan le plus vaste, et selon nous, le mieux entendu. Il rassemble sur chaque pays tout ce qui peut intéresser, ou le savant, ou le voyageur, ou le commerçant. Aux détails purement géographiques, succèdent l'exposé de l'état où se trouvent l'agriculture, l'industrie et le commerce; des notions sur les religions, sur l'éducation publique, sur les succès obtenus par les habitans dans les lettres et dans les beaux-arts, et sur le caractère national, considéré au moral comme au physique; un sommaire de l'histoire; un tableau de la population, des lois constitutionnelles, des différens corps qui participent au pouvoir, des castes, des revenus et de la dette, des forces de terre et de mer sur le pied de paix; enfin des rapports diplomatiques qui existent entre ce pays et ses voisins, et des causes qui tendent ou à changer ces rapports, ou à les rendre durables. Ces objets, si nombreux et si divers, sont resserrés dans un petit nombre de pages qui renferment ainsi la substance de plusieurs volumes. Nous citerons particulièrement, dans la première livraison, les articles *Allemagne*, *Grande-Bretagne* et *Angleterre*. Sous le nom de chaque province ou de chaque grande division territoriale sont placées des notions spéciales qui, réunies au tableau général de l'état, achèvent de le compléter. Quant à la France dont la description ne se trouve point dans la partie du livre déjà publiée, l'auteur consacre à chaque département un article assez étendu qui contient tous les renseignemens utiles. Traitant d'une ville en particulier, M. Mac Carthy indique les bâtimens remarquables qu'elle renferme, les établissemens d'instruction, les bibliothèques publiques, les académies, les théâtres; il expose quelles sont les branches d'industrie cultivées par les habitans, quels sont les objets dont se compose leur commerce; et, lorsque l'histoire de la ville offre quelques circonstances importantes, il les rappelle en peu de mots, ainsi que les grands événemens qui se sont passés aux environs. Si l'insalubrité de la position produit des maladies particulières, ou par leur caractère, ou par leur intensité, il donne une description rapide de ces endémies, comme, par exemple, à l'article de Batavia qu'on a été

forcé de déserter pour bâtir une nouvelle ville le long de la route de Iacatra à Molenvliet.

Cette marche est certainement la meilleure que l'auteur pût se tracer. Elle exigeait de grandes recherches et de longs travaux : mais aussi elle devait, suivie avec exactitude, satisfaire tous les désirs du public. Il paraît que M. Mac Carthy n'a rien négligé pour réunir les renseignemens les plus authentiques et les plus récens, et pour rendre son ouvrage aussi complet dans l'exécution qu'il est vaste par le plan. Non-seulement on peut consulter ce dictionnaire avec confiance ; mais les résumés politiques qu'il renferme, les faits historiques qu'il rappelle, font que les lecteurs le parcourent avec plaisir. C'est un de ces livres que tout le monde a sans cesse besoin d'avoir sous la main, et qui ne peuvent manquer d'obtenir le succès le plus général. E.

54.—*Tableau descriptif, historique et pittoresque de la ville, du château et du parc de Versailles*; par Vaysse de Villiers, ancien inspecteur des postes. Paris, 1827; Delaunay. In-18 de 278 pages; prix, 3 f. 50 c.

Voici un petit livre où se trouve décrite la magnificence de Versailles; c'est la description la plus complète et la plus exacte qui en ait été faite jusqu'à présent. Palais, tableaux, statues, chapelle, tout y est présenté successivement aux regards des curieux. En même tems qu'on s'arrête avec étonnement sur tant d'ouvrages admirables, on éprouve de la peine, en songeant qu'il a fallu y prodiguer les trésors de l'État, qui sont le produit des sueurs du peuple. L'auteur, à qui l'on doit l'un des meilleurs itinéraires de la France qu'il a parcourue tant de fois avec tous les avantages de son emploi, s'est appliqué à donner le plus de perfection possible à cet ouvrage, qui peut se rattacher à son itinéraire, en considérant Versailles comme l'une des merveilles de la France et des arts. Ce petit livre est indispensable à ceux qui désirent connaître Versailles dans tous les détails de sa grandeur présente et passée. M.

55. — * *Voyage métallurgique en Angleterre*, ou *Recueil de Mémoires sur le gisement, l'exploitation et le traitement des minérais d'étain, de cuivre, de plomb, de zinc et de fer, dans la Grande-Bretagne ;* par MM. Dufrénoy et Élie de Beaumont, ingénieurs des mines. Paris, 1827; Bachelier. In-8° de 549 p., avec un *atlas* de 17 planches; prix, 12 fr. 50 c.

Voici un ouvrage qui vient très à propos pour la France industrielle. Nous en ferons une analyse étendue, afin de donner une idée des connaissances qu'il est destiné à répandre. Quoique notre territoire ne soit pas aussi riche en métaux que celui de l'Angleterre, nous pouvons cependant nous appro-

prier au moins une grande partie des procédés métallurgiques de nos voisins, et cette révolution est déjà commencée : le travail de MM. Dufrénoy et Élie de Beaumont contribuera puissamment à l'accélérer. F.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

56. — * *La Charte turque*, ou *Organisation religieuse, civile et militaire de l'empire ottoman;* suivie de *quelques réflexions sur la guerre des Turcs contre les Grecs*, par M. Grassi (*Alfio*), officier supérieur, chevalier de la Légion-d'Honneur. *Deuxième édition.* Paris, 1826; Ambroise Dupont, rue Vivienne, n° 16. 2 vol. in-8° de 907 p.; prix, 14 fr.

Cet ouvrage est une espèce d'analyse du Coran, que l'auteur nomme une *Charte inviolable.* Loi religieuse et civile à laquelle le souverain et les sujets ne peuvent rien changer, le *Coran*, est immuable comme la fatalité dont il fonde la doctrine. Selon M. Grassi, l'autorité seule du Coran est despotique dans l'empire; le sultan n'est que le premier esclave de cette loi inflexible. Toutefois, il n'est pas nécessaire d'en avoir fait une étude bien profonde pour comprendre que, dans sa rigidité même, elle laisse une assez vaste latitude à la volonté de celui qui en est le vivant organe. Il faudrait un long article pour faire connaître, avec un peu de fidélité, une organisation sociale assez compliquée, et sur laquelle des préjugés et des demi-connaissances ont répandu grand nombre d'idées qui ne sont pas toujours exactes; nous n'entreprendrons pas cette tâche difficile. Nous remarquerons seulement que cette Charte musulmane, pour laquelle l'auteur professe beaucoup d'estime, est, à nos yeux, le plus déplorable fléau qui ait affligé la civilisation; loi visiblement contraire à l'esprit de la nature humaine, elle a traité l'homme en brute, elle l'a confondu avec ces espèces de créatures qui ne sont susceptibles d'aucun perfectionnement; elle lui dit chaque jour : Tu seras ce que furent tes pères, je ne te permets d'être ni plus habile, ni plus instruit, ni plus vertueux. Une pareille loi, proclamée par un peuple conquérant, entraîne les plus funestes conséquences; l'Europe les a subies pendant bien des siècles, et les subit encore; les barbares qui ont conquis la Chine ont adopté une civilisation moins imparfaite que la leur; partout où les Turcs dominent, la barbarie domine avec eux; et cette vaste plaie qui s'étend sur l'Europe, l'Asie et l'Afrique, doit long-tems dévorer encore tous les germes de civilisation que l'on essaiera de répandre dans les contrées qu'elle afflige.

Après quelques notions préliminaires sur les Turcs et sur l'organisation générale de l'empire, l'auteur explique l'organisation militaire et civile; l'administration de la justice et celle des finances; les usages de la polygamie et de l'esclavage. Il ajoute un extrait de l'histoire des successeurs de Mahomet jusqu'à la déposition d'Achmet III. Des notes jointes au texte occupent environ le quart de l'ouvrage, qui aurait pu, selon nous, être réduit à un seul volume.

Les cent dernières pages sont consacrées aux réflexions sur la guerre des Grecs contre les Turcs. L'auteur porte à cette cause sacrée tout l'intérêt qu'elle est digne d'inspirer; il pense que l'appui de la sainte alliance eût mal servi la cause de l'indépendance; et il examine séparément ce que pouvaient faire, dans ce grand débat, les diverses puissances, la Russie, l'Autriche, la Prusse, Rome, la France et l'Angleterre. Il pense que c'est de la France surtout que la Grèce doit attendre une protection efficace; parmi les raisons fort justes qu'il en donne, il y en a une bizarre: « Hé, de qui a-t-elle plus droit de réclamer un soutien, dit-il, que du souverain auquel elle devrait appartenir, et qui a des droits sur son sol? » Ce prétendu droit, l'auteur le fonde sur je ne sais quelle investiture donnée par le pape Alexandre VI à Charles VIII, en vertu d'une cession d'André Paléologue. Cela ne mérite pas trop d'être discuté, mais notre auteur apporte d'autres motifs qui sont plus dignes d'attention; et il voudrait surtout que la Grèce sortît de la lutte où elle est engagée, indépendante et constitutionnelle. C'est, en effet, ce qu'il faut désirer pour elle, dans son intérêt, comme dans celui de l'Europe. M. A.

57. — * *Méditations et pensées philosophiques et religieuses;* par *P.* - *Émile* Vergniaud. Paris, 1827; Ladvocat, quai Voltaire. In-8° de viij et 155 pages; prix, 3 fr.

La lecture des Méditations de M. Vergniaud est attachante. Elles respirent un certain parfum de vertu et d'antiquité que l'auteur, de son propre aveu, paraît avoir puisé dans la lecture des psaumes. Le caractère général de sa composition est une douce simplicité, qui parfois néanmoins tombe dans la minutie. Mais, ce qui distingue surtout la première moitié de son opuscule, c'est une pureté et un charme de style inexprimables. M. Vergniaud me paraît avoir poussé aussi loin qu'il peut aller l'empire de la prose. Cependant, je ne saurais partager à cet égard l'illusion qu'il semble s'être faite: « Je me nourris, dit-il, depuis long-tems de la lecture des psaumes, et j'ai cru que cette manière rapide d'exprimer sa pensée par un trait vif et par des *phrases cadencées* avec art pourrait avoir

beaucoup de charme. » Un tel genre, ajoute-t-il, s'il était bien traité, aurait quelque chose du pouvoir de la poésie, sans en avoir la *monotonie* et les *entraves*. La poésie, malgré ses entraves et sa monotonie, c'est-à-dire, sans doute, malgré ses difficultés et ses rimes, ou peut-être même à cause de ses difficultés et ses rimes, aura toujours dans les ouvrages d'imagination un avantage immense sur la prose sa rivale. Et je n'en voudrais pour preuve que les Méditations mêmes de M. Vergniaud, auxquelles je me plais à rendre cependant toute la justice et à payer tout le tribut d'éloges qu'elles méritent. Il y règne, malgré l'habileté de l'auteur et le fini de son travail, un certain air d'embarras et d'étrangeté, qui parfois ferait croire que ces petites pièces sont traduites. Je sais bien que cet effet peut tenir au peu d'habitude que nous avons de la prose revêtant même avec bonheur des idées poétiques; mais je crois aussi que cette dernière forme de style ne saurait avoir au même degré, surtout dans notre langue, les allures vives, fières, énergiques et tendres de la poésie. — Quant aux pensées et aux caractères qui forment la deuxième partie de cette brochure, leur mérite est, selon moi, bien inférieur à celui de la première moitié. Ce sont moins des pensées et des caractères que des réflexions, et des peintures souvent justes, toujours morales, mais auxquelles il manque ce cachet d'originalité, cette forme piquante toujours empreinte dans les œuvres de La Bruyère, de Pascal, de La Rochefoucault. —Enfin, je ne dirai rien du plaidoyer contre un prêtre apostat qui termine cette brochure, si ce n'est que l'auteur eût peut-être mieux fait de le supprimer. Il est certains essais qui peuvent être utiles et auxquels par conséquent il est bon de se livrer, mais dans la confidence desquels il ne faut pas toujours mettre le public. Ce plaidoyer me paraît manquer par le raisonnement; et malheureusement on n'y trouve guère que du raisonnement. Or, dans la position où l'auteur s'était volontairement placé, je m'attendais à le voir développer particulièrement la question morale qui certes présentait une riche matière à son imagination. M. Vergniaud, comme moraliste et comme écrivain, nous paraît doué de précieuses qualités; mais il a besoin encore d'études fortes et surtout sérieuses.

B. L., *avocat*.

58. — *La vaccine justifiée*, ou le père de famille et son médecin; par M. Dudon, D. M. Paris, 1827; L. Colas. In-18 de 103 pages; prix, 50 c., et 40 fr. le cent.

59. — *Les Soirées du dimanche*, ou le Curé de village; *leçons*

de morale pratique ; par Mme *Elisabeth* Celnart. Paris, 1827 ; L. Colas. In-18 de 108 pages; prix, 40 c. ; et 30 fr. le cent.

60. — *Histoire de France ;* par Mme de Saint-Ouen. Paris, 1827; L. Colas. In-18 de 176 pages, orné de gravures en bois représentant les têtes de nos rois; prix, 60 c. et 50 fr. le cent.

61. — * *Explication morale des proverbes populaires français ;* par M. Basset. Paris, 1826; L. Colas. In-8° de IV et 95 pages; prix, 40 c. et 30 fr. le cent.

On sait que la *Société formée à Paris pour la propagation et le perfectionnement de l'enseignement élémentaire* a pensé depuis long-tems que la publication d'ouvrages de morale ou de science, mis à la portée de toutes les intelligences et de toutes les fortunes, était l'un des moyens les plus efficaces pour répandre le goût de l'instruction. Déjà plusieurs traités ont paru sous ses auspices, et nous en font espérer d'autres. Ceux que nous annonçons aujourd'hui, et dont les trois premiers ont été couronnés, rappelleront à nos lecteurs de quelle nature sont ou doivent être les sujets dont la société désire spécialement s'occuper.

L'hygiène dont les principes nous apprennent à ménager les forces de notre corps et à lui conserver une santé robuste, a d'abord attiré son attention; un prix a été décerné à l'auteur de la *Vaccine justifiée.* M. Dudon établit, dans cet opuscule, les preuves historiques de l'utilité ou plutôt de la nécessité de la vaccine; il combat les objections présentées par la routine, et s'attache à détruire les idées conçues par les personnes qui jugent d'après le non succès de la fausse vaccine; il apprend à distinguer celle-ci de la véritable, énumère les avantages de cette découverte, et résume toutes les raisons qui doivent engager les parens à ne point négliger ce moyen d'assurer la vie, la santé et la beauté de leurs enfans.

Les Soirées du dimanche forment un petit cours de morale : un prêtre desservant de la cure de Vaugirard rassemble, chaque semaine, les enfans de sa paroisse, et en leur racontant des histoires morales, cherche à les diriger dans le sentier du travail et de la vertu. De l'intérêt et un style pur et animé suppléent facilement au peu d'originalité du cadre adopté par l'auteur.

L'*Histoire de France* a été, comme les deux ouvrages précédens, couronnée par la société d'éducation. J'avoue cependant que ce petit livre ne me paraît pas atteindre parfaitement le but qu'on doit se proposer dans les études historiques. Les dates, et les noms des rois sont certainement ce qu'il y a de moins

important; mais les usages, les lois, les superstitions et les erreurs des hommes, et surtout la marche de la civilisation, la progression du bien-être et des lumières, les rapports constans entre le bonheur des nations et la tranquillité des gouvernemens, entre la moralité des princes et la soumission des peuples : tels sont les objets auxquels il faut s'attacher de préférence et dont il n'est pas question dans l'histoire de Mme de Saint-Ouen. Millot et M. Félix Bodin ont donné d'excellens modèles dans ce genre : mais il faudrait un talent bien rare pour mettre leurs ouvrages à la portée de l'enfance. Si l'on ne veut au contraire lui présenter qu'un tableau abrégé des époques et des principaux faits, Mme de Saint-Ouen a parfaitement réussi, et son petit livre sera lu avec fruit et avec plaisir par les enfans.

J'arrive au dernier de ces ouvrages, celui de M. Basset, l'*Explication morale des proverbes populaires français*. Après l'avoir lu, on s'étonnerait justement qu'il n'ait pas obtenu le prix que la société décerne aux bons livres, si l'on ne savait que cette société, par un scrupule bien louable, exclut du concours les membres qui composent son conseil d'administration. Par ce motif, M. Basset n'a pu obtenir le prix que lui décerneront sans doute les lecteurs. Il a divisé son ouvrage en chapitres : au commencement de chaque chapitre, sont indiqués les proverbes qui doivent en faire le sujet. Mais on aurait grand tort de croire que cette explication est sèche, froide ou ennuyeuse ; elle se trouve presque toujours enclavée dans un conte, dans une historiette, dans un fragment de sermon : toutes les parties s'enchâssent avec un art qui laisse à peine apercevoir le dessein formé d'avance d'amener dans le conte la citation du proverbe annoncé. Si l'on ajoute à cela un style vif, enjoué, pittoresque, une critique fine et douce de nos travers et de nos ridicules, on conviendra qu'il est difficile de donner à la sagesse une forme et des couleurs plus attrayantes. Je ne saurais comparer le petit livre de M. Basset qu'à ce petit chef-d'œuvre de Franklin, la science du bonhomme Richard, auquel il ressemble, par son but, la petitesse de son format, le grand nombre de choses qu'il contient, et surtout par l'originalité de son style : espérons que les soins de la Société d'éducation rendront ce petit ouvrage populaire comme celui de l'imprimeur américain, et fourniront à l'auteur l'occasion de donner une suite à ses proverbes. B. J.

62. —* *Institutes de* Gaius, récemment découvertes dans un palimpseste de la bibliothèque du chapitre de Vérone ; et traduites pour la première fois en français par *J.-B.-E.* Boulet, avocat; avec des notes destinées à faciliter l'intelligence du

texte. 3me livraison ou commentaire. Paris, 1827; Mansut fils, rue de l'École-de-Médecine, n° 4 bis. In-8° de 108 pages (217-324); prix de la livraison, 2 fr. 50 c. (Voy. *Rev. - Enc.*, t. XXXII, p. 469 et 730.)

63. — *Système de Finances et d'économie publique*, applicable aux divers gouvernemens de l'Europe et du Nouveau Monde, par M. Desaubiez. Paris, 1827; Renard. In-8° de 300 pages; prix, 5 fr.

Ce projet de finance, car ce n'est que cela, consiste sommairement à ouvrir, dans toutes les grandes villes du royaume, des caisses où chaque individu pourrait porter la somme qu'il jugerait à propos de placer en rentes viagères, sous la condition que, si la personne sur laquelle on aura placé existe après vingt ans, l'intérêt de la somme placée sera de 30 pour cent, chaque année, aussi long-tems qu'elle vivra. Il serait permis à tout particulier qui aurait placé de transporter son fonds sur telle autre tête qu'il voudrait désigner, pourvu que le gouvernement fût averti quarante jours avant la mort du titulaire. Alors, le nouveau titulaire ne toucherait les 30 pour cent d'intérêt, qu'à commencer vingt ans plus tard; mais l'ancien titulaire recevrait deux et demi pour cent d'intérêt pour tout le tems écoulé depuis le placement originaire. — L'auteur croit ce plan si avantageux qu'il y voit un remède à tous les maux; mais il y a des difficultés auxquelles il ne paraît pas avoir assez pourvu : comment devraient faire pour vivre les individus qui n'auraient point de fonds capital à placer, et ceux qui ayant un capital n'en toucheraient aucun intérêt pendant vingt ans ?

S.

64. — *Les dangers d'une prolongation de la liberté absolue de la presse, démontrés par les sophismes de ses défenseurs*, ou *la réfutation du dernier discours de M. de Châteaubriand, avec le texte entier de ce discours en regard* (1); par *M.-A.* Madrolle. Paris (sans date); Adrien Leclerc et Cie. In-8° de XXVIII et 141 pages; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

Suivant M. Madrolle, tous les crimes viennent de la liberté de la presse. Lui objecte-t-on, avec M. de Châteaubriand, que les crimes ont précédé de 5438, et sous la monarchie française, de 982 ans, la découverte de l'imprimerie? M. Madrolle répond que, si les horreurs de ces tems reculés ne peuvent

(1) Le discours de M. de Châteaubriand ne se trouve point placé *en regard*, comme le titre de cette brochure l'indique inexactement; il se trouve coupé et interrompu par les réflexions, plus ou moins justes, plus ou moins piquantes, de M. Madrolle.

être imputées à l'imprimerie non encore découverte, elles doivent l'être *aux équivalens* de l'imprimerie, c'est-à-dire à *l'écriture* et *à la parole* (p. xx, 39, 41, 59), qui sont une imprimerie *abrégée*. Si l'on objecte que, même depuis l'invention de cet art, la presse n'a jamais été libre et que les crimes n'ont cependant jamais manqué, M. Madrolle répond, l'histoire à la main (p. 37 et 38) : que la presse n'*a jamais cessé d'être libre* (du moins en fait). Enfin, si l'on oppose à la nécessité de *conjurer ce fléau* par des lois prohibitives, ou plutôt préventives, le droit emané de Dieu lui-même qui *livra l'homme à son franc arbitre* (suivant l'expression de M. de Châteaubriand) : « Il faut bien, dit M. Madrolle, que la liberté absolue de la presse ne soit point *légitime;* car *elle n'a jamais existé*, p. xvii (du même endroit). Le prétendu principe invoqué par quelques publicistes est donc une erreur. Le vrai principe sur cette matière, « c'est le devoir imposé par Dieu même au pouvoir de régler les actes matériels de la pensée de ses sujets, c'est-à-dire les journaux et les livres (p. 4 et 5). »

Que si l'on trouve quelques inconvéniens à abandonner ainsi à l'autorité le *monopole* de la pensée, « elle a bien, dit M. Madrolle, le monopole du commandement, des lois, de l'impôt, de la conscription; elle peut demander la propriété, la liberté, la vie, et il lui serait interdit de régler la parole solennelle, l'imprimerie universelle, c'est-à-dire l'instruction ou la destruction publique!... Vous avez beau dire, ajoute-t-il, le pouvoir de *punir* la parole criminelle emporte toujours le droit de *l'étouffer*. » M. Madrolle ne veut point cependant que l'on étouffe la parole, ni la presse. Il veut qu'on en laisse l'usage *aux bons*. Partout il veut que l'on distingue. « Vous parlez, dit-il à M. de Châteaubriand, vous parlez toujours vaguement de libertés, oubliant que le citoyen ne doit avoir que celle de bien, jamais *celles* de malfaire... La presse, lorsqu'elle est entre les mains *des bons*, est une puissance contre les méchans, comme elle est une puissance contre les bons, lorsqu'elle est entre les mains des méchans (p. 49). » Or, quel serait le juge entre les méchans et les bons? Quel serait le suprême régulateur de la pensée et de la parole? M. Madrolle nous l'apprend : ce serait l'*église universelle*, c'est-à-dire le clergé, le pape (p. 141, 14, 36), car il n'y a que le pape qui soit infaillible. « Voulez-vous, dit-il, connaître les maux qui vous travaillent, lisez les monitoires des évêques, et les *bulles* du *successeur d'un Dieu* qui sûrement ne se trompe et ne trompe jamais. » Voilà quel est le fond de la pensée et de la doctrine de M. Madrolle. Je n'ai fait, pour la recomposer, qu'exaucer la prière que dans sa pré-

face il adresse à ses lecteurs : j'ai réuni, j'ai classé dans ma pensée les diverses parties de sa réfutation pour l'apprécier... et j'espère ne m'être point trompé. Il ne me resterait plus, pour achever de faire connaître sa brochure, qu'à rapporter quelques-unes des boutades dont il poursuit les écrivains, les journaux, les écrits et leurs défenseurs. Partout l'auteur fait éclater son approbation pour tous ces moyens extrêmes que la fin et l'intention justifient si bien. Parle-t on de la création d'un tribunal révolutionnaire? il faut toujours en effet, dit-il, au milieu d'une société *un tribunal éclairé et sevère* pour punir les ennemis du peuple ou pour punir les ennemis des rois. « Il n'y a rien de plus meurtrier que l'indulgence (dit-il aussi un peu plus haut, page 46). Cite-t-on Robespierre s'élevant contre la licence des écrits et demandant qu'on brûlât les numéros du journal de Camille Desmoulins, et celui-ci répondant énergiquement que *brûler n'est pas répondre :* « *Cela est mieux,* dit M. Madrolle (p. 49); *car cela est davantage.* On voit que c'est *en attendant mieux* qu'il s'amuse à réfuter M. de Châteaubriand. Ce n'est point qu'il redoute la discussion; il ne craint pas une lutte publique entre la religion et l'impiété... mais *pourvu* que la justice soit au milieu (p. 106). Du reste, M. Madrolle ne veut laisser à la presse aucune espèce de consolation. Il ne souffre point qu'on fasse son éloge, ni qu'on lui impute aucun genre de bienfait; et, si M. de Châteaubriand s'avise de prétendre que c'est principalement aux gens de lettres que nous sommes redevables du retour des Bourbons, « les 600,000 hommes armés sous les ordres d'Alexandre ont bien été, dit M. Madrolle, pour quelque chose dans le retour de la légitimité (p. 57). » Qu'on ne croie pas au surplus, d'après la dernière partie de ce qui précède, que M. Madrolle soit un méchant homme; il demande bien (p. 84) la peine de mort contre la conspiration des épigrammes; mais ce n'est là qu'une menace; « car la monarchie ne tue pas, elle ne punit même pas (p. 136). » Aussi, cette approbation apparente donnée aux mesures les plus acerbes n'empêche pas M. Madrolle de s'exprimer ainsi, p. XI de sa préface. « Nous croyons, dans toute la sincérité de notre cœur et avec toute la certitude de notre esprit que le *bon parti,* ou, si l'on veut, le parti *catholique*, dans une société, doit, avant tout et sous peine de crime, aimer le parti contraire, par la raison toute simple qu'il l'a suscité. Sujets, ministres, rois, fidèles, prêtres, dépouillons jusqu'aux derniers vestiges de l'orgueil; soyons éclairés, ayons du talent, soyons humbles, soyons charitables, comme le Dieu que nous prétendons servir nous en fait un devoir; et, au lieu d'avoir tout

le monde pour ennemi, nous l'aurons pour recrue! Tous les grands libéraux, MM. de Châteaubriand, de Montlosier, Royer Collard, Benjamin Constant, Étienne, Fiévée, Kératry, de Salvandy, Cauchois Lemaire, Guizot, Dubois, de Pradt, n'ont d'armes que celles que nous leur avons données; ils doivent la victoire à nos fautes. Le plus grand malheur des hommes, et surtout de l'autorité, c'est l'ignorance de la toute puissance de la charité; et, si la révolution même nous arrive, c'est nous qui l'aurons faite. » BOUCHENÉ LEFER, *avocat.*

65. — * *Revue de l'Histoire universelle moderne*, ou Tableau sommaire et chronologique des principaux événemens arrivés depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours; ouvrage contenant des recherches sur les traditions, l'origine, les mœurs, le caractère, les usages, les institutions religieuses, politiques et civiles; le commerce et l'industrie de différentes nations, en particulier des Arabes, Mogols, Persans, Indous, Chinois, Japonais, Turcs, Abyssins, Grecs modernes, Espagnols, Portugais, Italiens, Vénitiens, Florentins, Allemands, Prussiens, Hollandais et Suisses, Français, Anglais, Russes, Danois, Suédois et Norvégiens, Polonais, etc.; habitans de l'Amérique du nord et du sud, États-Unis de l'Amérique septentrionale, république d'Haïti et pays du sud, tels que Mexique, Pérou, Colombie, Buénos-Ayres, Chili, Brésil, Paraguay, etc. etc.; avec un *Appendice* contenant des actes politiques et historiques de différens siècles. Paris, 1827; Verdière. 2 gros vol. in-12; prix, 12 fr.

Après un titre si détaillé, il ne nous reste rien à dire sur le contenu de cet ouvrage; observons toutefois qu'il offre moins un tableau de l'histoire universelle moderne, qu'une suite de résumés des annales de tous les peuples, depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours. L'auteur n'a pu se prescrire un cadre aussi étendu et aussi complet que celui qu'ont adopté les collaborateurs de la collection des *Résumés historiques*. Il a dû écarter bien des noms obscurs et des événemens secondaires; mais il s'est appliqué avec un rare bonheur à montrer chez chaque peuple les progrès de la civilisation : ses aperçus souvent neufs nous ont semblé toujours justes, et il est aisé de reconnaître qu'ils résultent de la lecture attentive des historiens et des mémoires originaux. C'est une idée heureuse d'avoir donné place aux Grecs modernes dans le tableau des nations : en effet, qu'il triomphe ou qu'il succombe, ce peuple héroïque n'en occupera pas moins un rang distingué dans l'histoire; s'il n'a pas encore fondé son indépendance, il a déjà assuré son immortalité. L'un des sentimens les plus honorables qu'aient ma-

nifesté depuis long-tems les peuples civilisés est l'intérêt énergique qu'ils ne cessent de prendre aux affaires de la Grèce. L'auteur de la Revue historique rappelle cet intérêt avec tant de noblesse et de force, qu'en le retraçant il l'augmente. Nous l'engageons à compléter son travail, en publiant la Revue de l'Histoire universelle ancienne. On lui doit déjà une excellente traduction des *Antiquités romaines* d'Adam, et les notes dont il a enrichi sa version attestent une connaissance profonde des annales de l'antiquité. Crussolle-Lami.

66. — * *Histoire de Normandie,* par *Orderic* Vital, moine de Saint-Évront, publiée pour la première fois en français, par M. Guizot, professeur d'histoire moderne à l'Académie de Paris. Caen, 1826; Mancel. Paris, Brière. 3 vol. in-8°; prix, 6 fr. le vol.

67. — * *Les ducs de Normandie,* par *Guill.* de Jumiege, suivis de *la vie de Guillaume le conquérant,* par *Guillaume* de Poitiers; publiés par M. Guizot. Caen et Paris, 1826; Brière. In-8°; prix, 6 fr.

Dans le xie siècle, les Normands accomplirent de plus grandes choses qu'aucun autre peuple de l'Europe. Guillaume-le-Bâtard conquit l'Angleterre; les fils de Tancrède de Hauteville conquirent les Deux-Siciles; Robert Guiscard, l'un d'eux, porta ses armes victorieuses dans la Grèce, et vit fuir devant lui dans la même année les empereurs d'Orient et d'Occident. Bohémond, fils de celui-ci, fonda la principauté d'Antioche en Syrie. Les Normands, enivrés de tant de gloire, essayèrent aussi d'en transmettre le souvenir à la postérité par leurs écrits. Aucune partie de l'Europe n'a fourni, dans le xie et le xiie siècles, autant d'historiens en prose et en vers, ou des écrivains plus animés de l'enthousiasme de leur siècle; on retrouve en eux toute la vie du moyen âge, et souvent des pensées, un talent de peindre, une éloquence barbare, qui, dans un meilleur siècle, auraient fait d'eux des écrivains du premier ordre.

Orderic Vital, qui vécut de 1075 à 1141, est un des plus volumineux de ces écrivains, mais non pas un des meilleurs. Il intitule lui-même *Histoire ecclésiastique* l'ouvrage que M. Guizot publie sous le titre d'Histoire de Normandie, et le premier volume de cette traduction n'est en effet qu'un abrégé de l'histoire de l'église depuis Jésus-Christ jusqu'au xiie siècle. Dans le reste de sa narration, Orderic Vital rassemble tous les faits qui sont venus à sa connaissance; ceux qui se rapportent à la Normandie, ceux qui se rapportent à son ordre, celui des bénédictins, ou à son couvent de Saint-Évront, lui pa-

raissent toujours les premiers en importance. Diffus, dépourvu de critique, et plus encore de méthode, il est assez fatigant à lire; toutefois, il contient une foule d'anecdotes précieuses, souvent piquantes, sur les personnages de son tems, et son récit, dont il est difficile de concevoir l'ordre, répand plus de lumière sur l'histoire de France et d'Angleterre, pendant toute la durée de sa vie, que ceux d'écrivains qui lui sont fort supérieurs. M. Guizot a rendu un grand service aux lettres, en le traduisant et le publiant. Duchêne, il est vrai, avait donné une édition de l'original latin, dans sa *Collection des écrivains de Normandie;* mais elle était très-fautive. D'ailleurs, on ne sait point combien la lecture des écrivains barbares en latin est rebutante, et combien il est difficile de démêler le mérite d'un livre composé dans une langue que son auteur ne faisait que balbutier. De volumineux extraits d'Orderic Vital avaient été publiés dans les tomes IX, X, XI et XII des historiens de France; mais, hachés en minces fragmens, selon le système barbare adopté par les auteurs de cette collection, ils ne donnaient aucune idée de l'original.

L'Histoire des ducs de Normandie jusqu'à Guillaume-le-Conquérant inclusivement, par Guillaume de Jumiège, et celle de ce même conquérant par Guillaume de Poitiers, tous deux contemporains, sont des récits également curieux de ces tems obscurs; ils sont écrits avec plus d'ordre, avec plus d'unité, et ils sont par conséquent plus agréables à lire. Peut-être cependant ne font-ils pas si bien connaître les événemens et les hommes que le bavardage d'Orderic Vital qui, racontant au hasard et sans passion tout ce qu'il vient d'apprendre, se tient plus près de la vérité. S.

68. — *Observations sur la Pologne et les Polonais*, pour servir d'introduction aux *Mémoires de Michel Oginski*. Paris, 1827; Ponthieu. In-8° de V et 139 pages; prix, 4 fr.

Nous avons annoncé dernièrement une histoire des services rendus par les Italiens dans la célèbre campagne de Russie (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 189). C'est de cet ouvrage intéressant que sont extraites et traduites les *Observations sur la Pologne et les Polonais.*

L'auteur a divisé son sujet en quatre chapitres: il trace, dans le premier, un précis de l'histoire de la Pologne jusqu'à la campagne de 1812; le second contient des observations sur l'état des sciences et des arts dans ce pays; le troisième est consacré aux notions géographiques; enfin, dans le quatrième se trouvent des aperçus sur l'agriculture, les manufactures et le commerce de la Pologne, ainsi que sur le caractère et les

mœurs de ses habitans. L'écrivain italien paraît avoir puisé aux meilleures sources; aussi l'on peut consulter son travail avec confiance.

Dans la première partie, on parcourt les annales de la Pologne qui embrassent l'espace de treize siècles; et cette illustre république, d'abord conquérante et fière de sa haute prospérité, puis vaincue, démembrée, enfin anéantie, présente de grandes leçons, que la postérité doit recueillir. On aime à rapprocher les grands souvenirs des *Boleslas*, des *Casimir*, des *Wladislas*, et les noms célèbres des *Czarniecki*, des *Zolkiewski*, des *Chodkiewicz*, de ceux des *Radziwill*, des *Oginski*, des *Poniatowski*, des *Kosciuszko*, qui se couvrirent de gloire, à l'époque mémorable où une force usurpatrice l'emporta sur le plus héroïque dévoûment.

En examinant le chapitre, qui expose l'état des sciences et des arts, aux différentes époques de l'histoire polonaise, nous trouvons une longue série de savans qui fleurirent depuis le XIIIme siècle jusqu'à nos jours : *Vitellio*, qui le premier fit connaître à l'Europe la science de l'optique; *Martin*, de Pologne, *Kadlubek*, *Brudzewski* qui préparèrent le chemin à l'immortel *Kopernik*, leur compatriote, les *Orzechowski*, les *Zamoyski*, les *Sarbiewski*, les *Kromer*, les *Sarnicki*, les *Starowolski*, qui illustrèrent leur pays par des ouvrages très-remarquables. Ce ne fut donc pas sans fondement que le célèbre *Erasme*, de Rotterdam, dans sa lettre à *Sévérin Bonar*, disait de la Pologne : « C'est dans ce pays que la philosophie possède d'excellens disciples; c'est là qu'elle forme ces citoyens polonais qui osent être savans. » Enfin, les savans du siècle de Stanislas-Auguste Poniatowski, eurent aussi des droits incontestables à la reconnaissance de leurs concitoyens pour le zèle qu'ils montrèrent à servir la patrie. Mais malheureusement, à l'époque même où les sciences et les arts reprenaient leur splendeur en Pologne, le sort politique de ce pays était fixé.

Les aperçus sur l'agriculture, le commerce, l'industrie, ainsi que sur les mœurs des habitans, jettent de nouvelles lumières sur une des contrées les plus intéressantes de l'Europe, et ne pourront qu'exciter à un haut degré l'attention et la curiosité des lecteurs. C.

69. — * *Lettres du roi de Pologne Jean Sobieski, à la reine Marie Casimire*, pendant la campagne de Vienne, traduites par M. le comte de Plater, et publiées par N. A. de Salvandy. Paris, 1826; L. G. Michaud, place des Victoires, n° 3. In-8°; prix, 5 fr.

Singulier exemple de la reconnaissance des cours! En 1683,

300,000 Turcs envahissent la Hongrie, ils se répandent dans les États héréditaires d'Autriche; la capitale, que l'empereur abandonne, est vaillamment défendue par Staremberg, mais ses remparts vont crouler sous l'artillerie ottomane; les troupes de l'empire n'osent tenter de la secourir; tout à coup une armée polonaise, conduite par Sobieski, se présente, Vienne est sauvée. Les campagnes dévastées puisent dans le sang des infidèles la fertilité qui doit réparer leurs désastres; Strygonie ouvre ses portes, la Hongrie est restituée à l'aigle autrichienne; et, avant qu'un siècle soit écoulé, l'Autriche démembre la Pologne, et 50 ans plus tard, l'Autriche porte parmi les Turcs la tactique européenne qui avait seule mis un terme aux incursions de ces barbares. Ceux qui ne veulent pas voir même une imprudence dans l'instruction militaire donnée aux éternels ennemis de la chrétienté, peuvent étudier, dans les lettres de Sobieski, quelle était, à la fin du XVIIe siècle, la puissance de la Turquie. Les vainqueurs recueillirent sur le champ de bataille de Vienne 60 canons de 48, 60 de 24, 150 d'un moindre calibre; 40 mortiers, 100,000 tentes, 9000 chariots de munitions; ils trouvèrent dans un seul magasin de l'ennemi de quoi charger de biscuit 50,000 chariots; et le butin fut d'une telle richesse qu'une foule de simples soldats chrétiens se paraient après la victoire de ceintures montées en diamans, ou vendaient à vil prix ces magnifiques dépouilles. Sans doute, la Turquie est bien déchue de cette prospérité. Mais d'où vient sa décadence? De ce que l'organisation militaire se détériorait chez les Musulmans, tandis qu'elle faisait parmi les chrétiens de continuels progrès; parce que, tandis que nous remplaçions par le fusil à batterie le vieux mousquet à mèche, et les piques par la baïonnette, l'armement des Turcs n'éprouvait aucun changement. Leur faire part de nos progrès, n'est-ce pas vouloir leur rendre la puissance qu'ils eurent autrefois? Ils sont trop appauvris, dira-t-on. Mais c'est en perdant la victoire qu'ils ont perdu la richesse: s'ils ressaisissent les moyens de vaincre, ils retrouveront les moyens de s'enrichir. Le cabinet autrichien pousse envers eux l'oubli des injures aussi loin qu'il poussa envers la Pologne l'oubli des bienfaits.

Du reste, son ingratitude n'attendit pour se manifester que la fin de ses craintes; et dès le surlendemain de la victoire, les Polonais purent présager ce qu'ils devaient attendre des Autrichiens. Les plaintes de Sobieski à ce sujet sont certainement ce qu'il y a de plus intéressant dans ses lettres. L'enthousiasme pour ses troupes et pour lui fut d'abord général; les princes l'embrassaient, les généraux allemands lui baisaient les mains

et les pieds; les habitans de Vienne se pressaient autour de lui pour toucher de leurs lèvres ses vêtemens. Mais déjà leurs transports étaient comprimés par les chefs; le conseil de l'empereur délibérait sur l'étiquette qui devait être suivie dans l'entrevue de ce prince et de Sobieski. Après ces graves discussions, l'entrevue a lieu. C'est le vainqueur de Mustapha qui complimente l'empereur, celui-ci répond froidement, et ne daigne pas seulement porter la main à son chapeau, lorsque le fils de Sobieski, présenté par le héros, vient saluer sa majesté. Le chef de l'Autriche passe en revue les Polonais, sans leur adresser un mot, un signe de remercîment. Ces braves voient ceux qu'ils viennent de sauver leur refuser même les moyens de poursuivre le succès. « Nos malades, écrit Sobieski, sont couchés sur du fumier; nos blessés, dont le nombre est assez considérable, ne peuvent pas obtenir de bateaux pour descendre la rivière jusqu'à Presbourg, où je serais plus à même de les entretenir à mes frais... On pille nos bagages; on nous enlève de force nos chevaux qui étaient restés au delà des montagnes et avaient de la peine à nous rejoindre... Comme beaucoup des nôtres se pressent vers la ville pour y trouver quelque nourriture, parce que l'on meurt de faim dans la campagne, le commandant de Vienne a donné l'ordre de ne pas les laisser entrer et de faire feu sur eux... Aujourd'hui, nous avons l'air de pestiférés que tout le monde évite, tandis que, avant la bataille, mes tentes qui, Dieu merci, sont assez spacieuses, pouvaient à peine contenir la foule des arrivans... Maintenant, il ne nous reste plus qu'à gémir en voyant périr notre armée, non pas sous les coups de l'ennemi, mais par la faute de ceux qui nous doivent tout. »

Ces citations peuvent donner une idée des détails instructifs et attachans qu'on trouve dans plusieurs des lettres de Sobieski.

Z.

70. — * *Vie de Napoléon Buonaparte, Empereur des Français*, précédée d'un *Tableau préliminaire de la révolution française*, par Sir Walter Scott, traduite de l'anglais. Paris, 1827; Treuttel et Würtz. On publié à la fois deux éditions de cet ouvrage; l'une en 9 vol. in-8° sort de l'imprimerie de Crapelet; prix, 63 fr. L'édition in-12 aura 18 vloumes, dont le prix est fixé à 54 fr. Il a paru 6 vol in-8° et 12 in-12.

Les volumes qui ont déjà paru contiennent, outre le tableau préliminaire de la révolution française, la vie de Napoléon, jusqu'à la paix avec l'Autriche, en 1809. Nous consacrerons incessamment plusieurs articles d'analyse à cet ouvrage, et nous l'examinerons avec l'attention que méritent la célébrité de

l'auteur, et surtout le nom du grand personnage dont il écrit l'histoire. M. A.

71. — *Mémoires de D. Juan* Van Halen, chef d'état-major d'une des divisions de l'armée de Mina, en 1822 et 1823. Première partie contenant : *le récit de sa captivité dans les cachots de l'inquisition d'Espagne, en* 1817 *et* 1818; *de son évasion, etc.;* accompagnée de *pièces justificatives*. Paris, 1827; J. Renouard. In-8° de 336 pages, avec un *portrait* de l'auteur et des *fac-simile* des signatures des inquisiteurs; prix, 6 fr.

Ces mémoires fourniront d'utiles matériaux pour l'histoire de la dernière révolution d'Espagne. D. Juan Van Halen, après avoir été dans sa jeunesse attaché à la personne du monarque éphémère imposé à son pays par Napoléon, se rendit plus tard dans les rangs de l'armée nationale et patriotique, qui, secondée par les Anglais et par la fortune, repoussa au-delà des Pyrénées les guerriers que Soult et Suchet avaient si long-tems conduits à la victoire... Le récit de ses aventures, les divers incidens de son emprisonnement et de son évasion forment le sujet du volume que nous annonçons, et qui offre tout l'attrait d'un roman. On y lira surtout avec intérêt les détails d'une entrevue avec Ferdinand, le tableau de l'intérieur des bâtimens de l'inquisition, et le touchant épisode de Ramona, simple servante, que sa sensibilité, son dévoûment désintéressé et son courage élèvent bien audessus de son humble condition. *a.*

72. — *Biographie des artistes dramatiques des théâtres royaux*. Paris. 1re livraison (Académie royale de musique) 1826. — 2e livraison (Théâtre royal Italien) 1826. — 3e livraison (Théâtre Français) 1827. In-8°. Les deux premières livraisons de 255 pag., chez Ponthieu et chez Béchet; la 3e de 176 pag., chez Barba, et au bureau de la Galerie biographique, rue de Seine Saint-Victor, n° 7; prix, 6 fr.

Je n'aime point les biographies des contemporains; ce sont pour l'ordinaire, des apologies ou des satires. Rarement les biographes si pressés échappent à ce double inconvénient; quand même ils le voudraient, le pourraient-ils? La vie des hommes publics ne saurait être équitablement appréciée, avant d'être finie. Où prendre d'ailleurs les matériaux? Si l'on n'est pas décidé d'avance à déchirer le héros, c'est le plus souvent à lui-même qu'on demande des notes, et je laisse à penser comme on est bien informé. Peut-être, cependant, parmi les individus dont on peut écrire la vie, les artistes dramatiques sont-ils les seuls pour lesquels on puisse faire une exception, surtout si l'on se borne, comme l'ont fait les auteurs du livre que nous annon-

çons, à l'histoire des rôles joués, à la vie purement dramatique. Cette portion de l'existence d'un acteur, qui se passe aux yeux du public, peut, sans inconvénient, être écrite de son vivant. Mais l'écrivain ne doit pas oublier qu'il se place en face d'amours-propres extrêmement irritables, et cependant il faut qu'il se décide, s'il veut être utile, à faire bonne justice. Les deux premières parties de cette biographie, qui, nous le croyons, ne sont pas des mêmes auteurs que la dernière (MM. Laugier et Mottet), nous ont semblé beaucoup trop louangeuses. La troisième penche encore du côté de l'éloge; mais, du moins, il y a plus de critique, et plusieurs artistes nous ont semblé appréciés avec goût et discernement. Nous conseillons aux auteurs de ne point emprunter aux journaux de province des jugemens, tels que celui-ci : « Mme Valmonzey me semble douée de qualités opposées : belle comme Vénus, noble comme Junon, imposante comme Minerve, elle possède une voix forte et sonore, une âme vive et passionnée, etc. » Quatre pages écrites sur ce ton d'engoûment pour une actrice médiocre, sont appréciées à Paris à leur juste valeur, et peuvent discréditer un livre où la critique doit se montrer impartiale pour être instructive. Nous nous hâtons d'ajouter que peu d'articles méritent ce reproche, et que les personnes qui s'occupent du théâtre trouveront ici réunis beaucoup de renseignemens sur les débuts et les divers rôles où les acteurs se sont distingués La prochaine livraison contiendra une *Notice sur Talma.*

73. — * *Collection des principaux discours et choix de rapports et opinions prononcés à la Chambre des pairs, et à la Chambre des députés, recueillis dans un ordre chronologique, avec un précis historique ;* par M. Cadiot. Paris, 1827. Marcelin Cadiot, éditeur, rue des Mathurins Saint-Jacques, n° 6 Session de 1815, tome 1er, 356 pages, et session de 1827. Tome 1er, 420 pages; prix de ces deux vol., 7 fr. 50 c.

Depuis que le gouvernement représentatif est établi en France, une grande partie de notre histoire se passe dans nos chambres législatives. Ce ne sont donc pas seulement des discours que doit nous offrir un pareil recueil, s'il est complet; ce sont les fondemens de notre droit public, les règles de notre justice criminelle, les élémens de nos finances, les titres de nos libertés; il semble que, pour atteindre ce but, il serait nécessaire de tracer comme une histoire suivie de chaque session, dans laquelle on trouverait l'analyse des différentes discussions, les discours les plus dignes d'être conservés en entier, ou qui ont exercé l'influence la plus directe sur les révolutions; enfin, les fragmens des opinions remarquables par quelques

traits d'éclat, par quelques vues nouvelles ou quelques argumens décisifs. Le recueil dont nous annonçons les deux premiers volumes ne nous semble pas remplir entièrement l'idée que nous nous formons d'un ouvrage de ce genre ; l'auteur s'est borné à réunir quelques discours prononcés dans les deux Chambres ; mais ce choix nous a paru fait avec assez de goût et d'impartialité ; il sera très-utile à ceux qui voudront s'instruire sur les grandes questions traitées dans nos assemblées législatives. Le premier volume renferme le commencement de la session de 1815 ; et l'autre, une partie de la session qui vient de finir. L'éditeur fera marcher ainsi de front le passé et le présent, de sorte que le recueil, continué chaque année, offrira l'ensemble des discussions législatives, depuis la restauration.

74. — * *Discours de M. Benjamin Constant à la Chambre des députés.* T. I. Paris, 1827 ; Amb. Dupont. 2 vol. in-8° ; prix, 7 fr.

On n'a publié jusqu'ici que le premier volume de cette collection d'un des orateurs les plus distingués qui aient défendu les libertés nationales, à la Chambre des députés, depuis l'établissement du gouvernement constitutionnel.

Lorsque le second volume nous sera parvenu, nous tâcherons d'apprécier, comme elle le mérite, cette importante publication.

M. A.

Littérature.

75. — * *Grammaire française*, à l'usage des élèves par ; M. Leterrier. *Deuxième édition.* Paris 1827 ; l'auteur, rue du Val-de-Grâce, n° 1 ; Delalain. In-12 de VI et 158 pages ; prix, 1 fr. 23 c., et 1 fr. 50 c. cartonné.

Nous annoncions, en septembre 1826, la première édition d'une *Grammaire analytique*, véritablement mise à la portée des enfans (Voy. *Rev. Enc.*, XXXI, p. 764) ; l'annonce d'une seconde édition prouve que le public a jugé de cette grammaire aussi favorablement que nous. Toutefois l'auteur a introduit de grands changemens dans son livre : des définitions modifiées, des développemens ajoutés à certaines parties, un plan tout autre que le premier en font presque un ouvrage nouveau : nous devons donc le faire connaître avec quelques détails.

Les matières, ainsi que l'indique un tableau synoptique placé en tête de l'ouvrage, sont réparties dans l'ordre suivant : *mots isolés, syntaxe, analyse, orthographe.* Chacune de ces parties admet à peu près les mêmes divisions que nous avons déjà fait connaître, si ce n'est que l'étymologie se trouve rejetée à la fin du livre, et rentre dans le domaine de l'orthographe.

Ce n'est pas sur ce changement de plan que nous adresserons nos observations à l'auteur : quoique moins rigoureux peut-être que le premier, il est toujours bon et satisfaisant pour la mémoire et le jugement : mais, en changeant quelques définitions, et la classification de certains mots, en se pressant trop de composer avec l'usage (comme il le dit dans sa préface), nous pensons qu'il a nui aux succès futurs de son livre, et à l'influence qu'il devait avoir sur l'enseignement.

Ainsi, dans la première édition, la *Grammaire était la science des élémens et des procédés du langage :* ce n'est plus, dans celle-ci, que *l'art de parler et d'écrire correctement.* Un grand nombre de mots avaient été ramenés à leur véritable genre. Nous les retrouvons aujourd'hui classés comme dans les livres de Lhomond. Sa syntaxe, d'abord si courte, s'est grossie de toutes ces règles exceptionnelles imaginées par les grammairiens pour embarrasser les élèves.

Hâtons-nous de dire, au reste, pour expliquer ce changement, que l'auteur avait d'abord publié une sorte de Grammaire générale, et qu'aujourd'hui son titre porte réellement *Grammaire française;* il a dû, par conséquent, donner un peu plus à l'usage; on ne peut même se dissimuler que plusieurs additions sont éminemment utiles, et tels sont les traités de l'analyse et de l'orthographe refaits en entier, et qui présentent aujourd'hui tous les développemens nécessaires à leur parfaite intelligence. Ajoutons que, telle qu'elle est, cette grammaire nous semble l'emporter de beaucoup sur la plupart de celles qu'on met entre les mains des enfans. Mais, nous avons répété si souvent combien nous tenions à la brièveté et à la généralité des principes dans les ouvrages élémentaires, qu'on ne sera point étonné de nous voir regretter encore sa première édition, et attendre avec impatience les *principes généraux de la grammaire,* dont M. Leterrier nous fait savoir que l'impression est presque achevée.

76. — * *Fables anciennes et nouvelles de Phèdre,* traduites en français avec le texte en regard, revu sur les meilleures éditions, par *M.-G.* Duplessis, inspecteur de l'Académie de Caen. Paris, 1827; Maire-Nyon. In-12 de 262 p.; prix, 3 fr., et 3 fr. 60 c. par la poste.

Phèdre est sans contredit l'un des poëtes les plus difficiles à traduire; l'élégante concision de son style a fait et fera long-tems encore le désespoir de ses imitateurs; car tout le monde sait combien dans la langue française est étroite la ligne qui sépare le *naïf du plat et du bouffon,* et qu'à moins de se tenir toujours dans le style sublime, genre peu favorable à

l'apologue, on court grand risque de tomber dans le trivial. La Fontaine a en général évité ce danger, en adoptant le genre badin et orné, qui lui permettait beaucoup de plaisanteries que Phèdre, comme Voltaire le remarque, n'aurait point hasardées; notre grand fabuliste sentait qu'il ne pourrait jamais atteindre en français à l'élégance toujours noble et polie du poëte latin; il a remplacé cette qualité par d'autres, telles que la variété, la gaîté et l'intérêt dramatique de l'action, etc. Mais il n'appartient pas à celui qui traduit de changer le ton de son auteur: M. Duplessis a donc dû aborder franchement les difficultés que sa tâche lui présentait. Il les a quelquefois surmontées; sa version est presque toujours fidèle et correcte; mais la chaleur, la rapidité, l'élégance du style, sont les qualités qui seules peuvent faire lire un ouvrage avec plaisir.

Au reste, les nombreux amis du poëte latin verront avec reconnaissance que M. Duplessis a réuni aux anciennes fables de Phèdre, celles qu'on a retrouvées dans deux manuscrits, et que la ressemblance du style a fait attribuer à ce fabuliste.

B. J.

77. — * *Œuvres complètes de* Legouvé. T. III, comprenant ses *Œuvres inédites*. Paris, 1827; L. Janet. In-8° de xxiv-539 pages, avec un *portrait* de l'auteur et deux autres *gravures*; prix, 8 fr. pour les souscripteurs aux *Œuvres complètes*, et 9 séparément. (Voy. t. xxxi, p. 497-499 et t. xxxiv, p. 216-217.)

La publication des œuvres inédites d'un auteur est l'écueil où sa réputation vient souvent se briser. Rarement, en effet, ce que la conscience de soi-même et l'amour-propre n'ont pu l'engager à mettre au jour, mais qu'un reste de faiblesse lui a fait conserver en portefeuille, vaut-il la peine d'être offert au public. Le zèle mal éclairé des éditeurs et la trop grande indulgence de l'amitié blessent souvent en cela des intérêts qu'ils ont à cœur de servir. Si l'on doit s'applaudir, par exemple, que l'*Enéide*, échappant à la proscription prononcée par son auteur lui-même, soit parvenue jusqu'à nous, sans doute on ne peut reconnaître entre ce poëme et l'*Enéide sauvée*, de Legouvé, les *singuliers points de rapport* que son éditeur a cru trouver. M. Bouilly, dans la *Notice* qu'il a mise en tête du volume que nous annonçons, avoue d'ailleurs que ce morceau renferme des longueurs et des négligences que le poëte seul pouvait faire disparaître, et pense que, s'il eût dirigé lui-même la publication de ses œuvres, « il eût, à l'instar du comte de Ségur, saisi l'idée de n'offrir au public l'édition de ce poëme qu'après l'avoir *revue*, *corrigée*... et *diminuée*. » Nous partageons cette opinion,

en l'étendant à d'autres productions du même auteur, et nous croyons surtout que les deux tragédies de *Laurence* et de *Polixène* ne sont point de nature à relever la réputation que Legouvé avait commencé à se faire, comme poëte tragique, par ses deux pièces de *la Mort d'Abel* et d'*Épicharis et Néron*, mais que ses autres ouvrages dramatiques n'ont point soutenue. La tragédie de *Laurence et Orzano* paraît avoir été faite, dans l'intention de fournir un nouveau rôle à Mlle Raucourt, qui avait contribué au succès de *la Mort d'Abel*, dans le rôle d'*Ève*. Elle vint après celle de *Quintus Fabius* (t. 1 des œuvres de l'auteur), fut représentée au théâtre Louvois, que cette actrice célèbre dirigeait alors, et n'eut qu'un succès fort éphémère. Cet ouvrage avait pour base un amour incestueux et rappelait l'*Œdipe* et la *Sémiramis* de Voltaire, avec lesquels il ne pouvait lutter ni pour le plan, ni pour le style. Quant à la pièce de *Polixène*, dont nous ne sachions pas qu'aucun critique ait parlé, dont M. Bouilly lui-même ne dit pas un mot dans sa *Notice* et qui nous paraît être entièrement inédite, elle porte la date de 1784, dans le volume que nous avons sous les yeux; l'auteur, qui était né en 1764, avait donc 20 ans, lorsqu'il la composa. Ce fut probablement son coup d'essai, puisque *la Mort d'Abel* ne parut que huit ans après, et nous n'avions pas besoin de calculer les dates, pour reconnaître dans cet ouvrage la main inhabile d'un jeune homme auquel sa confiance dans les auteurs grecs ne pouvait tenir lieu de génie.

Successeur de Delille à la chaire de poésie latine (au Collége de France), « ce ne fut, dit son éditeur, qu'après un long travail et après avoir recueilli les conseils des hommes lettrés qu'il fréquentait, que Legouvé se montra, non sans une défiance extrême, à la tribune où tant de grands talens l'avaient précédé. » On a cru devoir rassembler ici des extraits de ce cours; ils occupent les pages 281 à 523, c'est-à-dire, près de la moitié du volume. Tout en reconnaissant qu'ils renferment des préceptes utiles, ainsi que des réflexions justes, quoique rarement neuves, et que son auteur y fait preuve à la fois d'érudition et de goût, nous pensons qu'on y trouve trop de lieux communs, et que ce morceau n'était guère propre à sortir des classes.

Nous ignorons à quelle époque fut composé le poëme sur *le Dix-septième siècle*, qui termine ce volume des *Œuvres inédites* de Legouvé, et dont nous n'avions jamais entendu parler; il est probable qu'il aura été présenté à quelque concours académique et qu'il n'aura pas trouvé des juges plus disposés que nous à le couronner. C'est ici l'occasion de revenir sur une opinion que nous avons déjà avancée dans ce recueil au sujet

de ces solennités littéraires. Les bornes dans lesquelles on croit devoir restreindre les concurrens, et les entraves qu'on y ajoute encore en leur prescrivant d'avance un sujet, éloigneront souvent les meilleurs ouvrages de ces concours, où la patience et l'adresse l'emportent quelquefois sur le génie; et, sans sortir de notre sujet, n'est-il pas fâcheux, par exemple, que l'ouvrage sur lequel se fonde la réputation de Legouvé, que le poëme du *Mérite des femmes* enfin ne pût, par sa forme et ses dimensions (1), se présenter pour disputer une palme que tant de motifs se réuniraient pour lui faire décerner par acclamation!

E. Héreau.

78. — * *Traduction nouvelle des Œuvres de lord Byron*, précédée de sa *Vie*, avec *Notes* et *Commentaires*, par *Alexis-Paulin* Paris. — *Don Juan*. Paris, 1827; l'éditeur, rue Poupée, n° 16. 3 vol. in-18; prix, 3 fr. chaque volume. La collection complète formera 14 vol.

Don Juan est sans contredit le plus étonnant des poëmes de Byron. Nulle part il n'a déployé une observation aussi profonde, aussi étendue, une aussi grande flexibilité de talent. Il n'y a pas une expression, pas une image qui ne soit empreinte d'une piquante malice, d'une grâce ravissante, ou d'une sombre mélancolie, selon l'inspiration du moment, selon que le récit éveille ces diverses sensations. Le fil délié des pensées n'est presque jamais complétement rompu : on suit pas à pas la marche de cet esprit puissant, à travers les digressions auxquelles il se laisse aller, comme nous passons rapidement d'une idée à une autre dans nos vagues rêveries, et cette intimité à laquelle nous admet un si beau génie a un charme inexprimable. Quelle admirable satire de la nature humaine, ou plutôt de la corruption sociale! Car, ce sont les œuvres vicieuses des hommes que Byron hait et méprise : les œuvres du Créateur le ravissent, l'enlèvent à ce monde perverti, et rendent le repos à son âme. Il s'arrête avec bonheur pour contempler un beau site, pour peindre les joies de la jeunesse, de l'ignorance de tout mal. Alors, son cœur s'ouvre à des impressions douces; mais, si quelque souvenir amer vient à s'éveiller, il repousse tout ce qui peut le rattacher à la vie, et se rit de son attendrissement comme d'une faiblesse.

Aucun ouvrage de Byron n'est plus difficile à traduire que *Don Juan*. La finesse des mots, leur âpre ironie, n'ont, pour ainsi dire, point d'équivalens. L'expression est si heureuse-

(1) Le poëme du *Mérite des femmes* a 658 vers, et les lois académiques n'en accordent aux concurrens que 250 à 300.

ment trouvée pour le sentiment, qu'il semble impossible d'y rien substituer. Arriver à une traduction complète me paraît impossible; mais il est bien d'essayer. Nous avons déjà beaucoup gagné à la nouvelle tentative de M. Paris; il nous dévoile des beautés inconnues jusqu'ici, ou très-imparfaitement rendues. On voit qu'il a mis dans son travail toute la conscience d'un admirateur sincère de Byron. Jamais une phrase, un mot, ne sont élagués : le sens est toujours conservé, quelquefois péniblement, il est vrai, mais complet. Il y a dans plusieurs passages de la facilité et de l'élégance. Des notes tirées des *Conversations de Byron*, par Medwin, et de plusieurs autres ouvrages, expliquent les passages où le poëte fait allusion à ses malheurs. Une *Vie de Byron*, placée en tête de ses œuvres, contient plusieurs détails authentiques et curieux. Enfin, cette traduction se recommande par sa fidélité, la netteté de l'impression, la commodité du format, et nous ne doutons pas qu'elle ne trouve grand nombre d'amateurs. *Louise* Sw.-Belloc.

79. — * *Poésies*, par *Jean* Polonius. Paris, 1827. Aimé-André. In-8° de 116 pages; prix, 3 fr.

La première des pièces de ce recueil, intitulé *Retour aux Muses*, indique le sentiment dont le poëte est préoccupé. Il avait abandonné les Muses pour l'Amour, qui avait long-tems régné sans partage sur son âme, ce qu'il exprime dans ces vers :

> Non, ne vous vantez pas que l'Amour vous enflamme,
> S'il vous permet encor d'autres vœux, d'autres soins,
> S'il vous laisse du tems pour épier votre âme,
> Pour songer à la gloire et chercher des témoins.

Cette passion exclusive ayant cessé de remplir sa destinée, il a besoin de combler le vide immense qu'elle a laissé dans son âme; il revient aux muses, à ces nobles consolatrices de l'homme dans toutes les positions de la vie. Essayons, dit-il,

> Essayons de la gloire au défaut de l'amour!

Mais, que chantera-t-il sur cette lyre long-tems restée muette? A qui demandera-t-il la gloire? à cette même passion qui a fait tout à la fois ses délices et ses tourmens, à cette passion qui a immortalisé Tibulle, Properce, Pétrarque et tant d'autres poëtes. Faisant un retour sur lui-même et sur le passé, il peindra les agitations dont l'Amour avait rempli sa vie. Il n'est pas tellement dégagé de sa chaîne qu'il n'ait le ressentiment des

blessures qu'elle lui a faites; mais, arrivé dans le port, il jugera plus sainement du naufrage, et nous l'entendrons dire :

> J'ai besoin de tromper l'ennui qui me dévore,
> De redonner la vie à mes rêves perdus,
> De venir contempler, fouler, sonder encore
> Les cendres du volcan dont la flamme n'est plus.

Aussi, tout son recueil, à l'exception de trois ou quatre pièces, est entièrement consacré à un sentiment unique; l'amant n'a fait place au poëte qu'en s'identifiant avec lui. Il en résulte peut-être un peu de monotonie, non pas que le sujet ne fût susceptible de plus de développemens, même à une époque où la masse des lecteurs demande au poëte de l'occuper des intérêts généraux plutôt que de ses sentimens particuliers; mais parce que l'auteur semble n'avoir éprouvé que l'amour doux et tranquille tel qu'on le connaît dans le Nord, et non l'amour inquiet, violent et jaloux, comme il l'est presque toujours chez les peuples du Midi. Et que l'on ne croie pas cette distinction arbitraire de notre part; elle est motivée par la qualité même de l'auteur, qui se cache sous le nom de *Polonius*. Nous trouvons, en effet, ces vers dans l'une de ses pièces, intitulée : *Souvenirs du Nord* :

> Tantôt la lance au bras, le Cosaque intrépide,
> Debout, le corps penché sur son coursier fougueux,
> Passait comme l'éclair, et, dans son vol rapide,
> D'un tourbillon de neige enveloppait nos yeux.
> Tantôt venait un Russe, à la démarche lente;
> A sa barbe, à ses cils, tout blanchis de frimas,
> On eût cru voir marcher une image vivante
> De l'hiver, vieux tyran de nos rudes climats.

A cette description poétique et fidèle, mais surtout à cette expression de *nos rudes climats*, il est impossible de méconnaître un homme du Nord dans la personne de l'auteur. Mais, si nous ne devons pas nous étonner qu'un Russe possède toutes les finesses et toutes les ressources de notre langue à un degré assez éminent pour que son ouvrage ne fût désavoué par aucun de nos poëtes modernes, il ne faut pas non plus s'étonner qu'il ait laissé échapper quelques-unes de ces fautes et de ces incorrections qu'un long séjour en France aurait pu seul lui apprendre à distinguer. Devrons-nous ranger dans cette classe cette faute de versification que nous trouvons dans ce vers de la p. 23 :

> Que la foule l'entende et ne la *voie* pas,

et qui est reproduite plus loin, p. 88, dans cet autre vers :

Sur leur trône *effraie* les rois?

Apprendrons-nous à l'auteur que l'*e* muet, précédé d'une autre voyelle à la fin des mots, ne peut compter pour une syllabe, et qu'il faut toujours le faire suivre d'un autre mot commençant également par une voyelle, pour qu'il s'élide avec elle? La répétition de cette faute pourrait faire penser ou que le versificateur ignorait la règle, ou que le poëte l'a dédaignée, à l'exemple de nos romantiques.

Après cette légère observation critique que nous devions à l'auteur, surtout en sa qualité d'étranger, nous n'avons plus que des éloges à lui accorder, et nous voudrions pouvoir disposer d'assez d'espace pour citer en entier son *Baiser*, celle de ses pièces qui nous a paru la meilleure et dont la lecture ferait naître sans doute le désir de connaître son recueil, si ce que nous en avons dit ne suffisait pas déjà pour exciter en sa faveur, au moins un intérêt de curiosité. E. Héreau.

80. — * *La Grèce et l'Europe*, à M. Lacretelle, éloquent défenseur des Hellènes; par *V. Alphonse* Flayol. Paris, 1827 Achille Desauges. In-8° de 16 pages; prix, 1 fr.

« On annonçait, il y a quelques jours, que les rois allaient enfin secourir la Grèce. Il serait tems que les congrès remplaçassent les académies, et que la voix des monarques de l'Europe parlât plus haut que celle des poëtes. Mais les promesses et les désastres du passé nous mettent en garde contre les séductions de l'espérance; et, lorsqu'au milieu des lenteurs diplomatiques, chaque jour compte ses victimes, c'est encore un devoir de faire entendre le cri de la religion et de l'humanité. » C'est ainsi que M. Flayol annonce ses deux *Helléniennes*, qui ne dépareront point le recueil des nombreuses poésies inspirées par la sainte cause des Grecs. On y trouve de généreux sentimens, de nobles pensées et quelques beaux vers. Il s'écrie :

Venez voir triompher l'immortelle amazone,
Trois cents ans d'esclavage ont flétri sa couronne;
Sous l'empreinte des fers contemplez sa beauté.
Mais, à l'Europe indifférente,
Montrant ses bras meurtris, son front ensanglanté,
En vain la Grèce, auguste suppliante,
Redemande sa gloire avec sa liberté.
Pour délivrer cette autre Hélène,
Le monde ne voit pas trente rois accourir.
Le cirque s'agrandit dans l'Europe chrétienne,
La Grèce, pour ses fils, est une immense arène
Où l'Europe, de loin, les regarde mourir.

M. Alexandre Guiraud avait déjà dit : « Ce sont toujours des chrétiens qui combattent ; mais autrefois, du moins, c'était l'Europe païenne qui remplissait les amphithéâtres ! » X.

81. — * *Macbeth*, tragédie lyrique en trois actes, représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le 29 juin 1827. Poëme, M***; Musique, M. Chelard; chorégraphie, M. Gardel. Paris, 1827. Barba. In-8° de 44 pages; prix, 2 francs.

Les auteurs qui ont voulu transporter sur notre scène le drame de Macbeth semblent n'avoir pas bien saisi la pensée du poëte anglais. Le but de Shakespeare a été de montrer la naissance et le développement progressif d'une passion criminelle dans une âme naturellement vertueuse. Du moment que Macbeth a accepté l'espérance du trône que les sorcières ont fait briller à ses yeux, une irrésistible fatalité s'empare de lui; tout ce qui gêne son ambition est dévoué à la mort qui doit enfin le frapper lui même. C'est peine perdue que de vouloir soumettre un pareil sujet aux règles de notre théâtre. Sa nature est de se composer de plusieurs actions distinctes, et séparées par de certains intervalles. Aussi, la tragédie de Ducis, malgré de grandes beautés de détail, n'offre-t-elle qu'un ouvrage incomplet et tronqué. L'auteur anonyme de l'opéra que nous annonçons n'a pu échapper à cet inconvénient. Parmi les différentes actions qui composent la pièce de Shakespeare, il s'est borné à présenter le meurtre de Duncan, et Macbeth est puni immédiatement après ce meurtre. Ainsi les sorcières ont beau lui dire : Macbeth, tu seras roi! Macbeth ne règne pas. On ne le voit pas entraîné de crime en crime, et malheureux par le succès même de son ambition. Mais il faut convenir que cette peinture excède les bornes du genre lyrique. L'opéra de Macbeth est, du reste, conduit avec art. Duncan, qui ne paraît qu'un moment, ne laisse pas d'intéresser. L'action est rapide; le style, par son naturel et par sa vigueur, décèle une main exercée. L'apparition des sorcières, au moment de la mort de Duncan, est un trait heureux et bien approprié au genre.

C.

82. — * *Le Rôdeur français*, ou les Mœurs du jour, par B. de Rougemont. T. VI. Paris, 1827; Pichon-Béchet, quai des Augustins n° 47. In-12 de 293 pages; prix, 5 fr.

Il y a déjà quatre ans que nous avons annoncé dans ce recueil le 5e vol. du *Rôdeur* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 411-412), et nous terminions notre article, en engageant M. de Rougemont à poursuivre une carrière dans laquelle il avait obtenu des succès réels, après l'ingénieux auteur des *Ermites*. Il a pris

son tems, comme on voit, pour recueillir les matériaux du volume qu'il nous présente aujourd'hui, jaloux sans doute de se maintenir à la hauteur où ses premiers essais l'avaient placé dans l'estime publique. Mais, soit que les *Mœurs du jour* deviennent plus difficiles à saisir et à peindre, soit que l'auteur ait vu ses couleurs se confondre sur sa palette, nous n'avons pas trouvé, au même degré, dans ses nouveaux tableaux, ce caractère de franchise et de vérité que nous avions remarqué dans les premiers. Peut-être aussi a-t-il négligé quelquefois de faire poser devant lui les originaux dont il voulait reproduire la physionomie, et s'est-il trop confié à sa mémoire et à son imagination; ce qui nous vaut de sa part quelques esquisses de fantaisie, au lieu de ces portraits d'après nature que l'on était en droit d'attendre de lui.

C'est sans doute à cette circonstance, et peut-être encore à l'ignorance du sujet qu'il traitait, qu'il faut attribuer les couleurs fausses et hasardées du premier tableau que M. de Rougemont nous offre dans ce volume, et qui a pour titre *les Trois frères*. L'auteur, mû sans doute par un sentiment d'humanité qui l'honore, a cru pouvoir présenter le perfectionnement des machines dans l'industrie manufacturière comme une cause certaine de ruine pour la classe ouvrière, qu'elles laissent, dit-il, sans travail, et souvent même pour le propriétaire, qu'elles épuisent en essais infructueux et dispendieux, après avoir fermé son cœur aux vertus les plus douces et à l'amour de ses semblables. Les moyens qu'il a imaginés pour la fable de son petit roman, tout ingénieux qu'ils sont, et quelque louable d'ailleurs que soit son but moral, feront sans doute sourire de pitié nos économistes, même ceux auxquels on ne peut adresser le reproche de s'attacher trop exclusivement au positif et aux intérêts purement matériels de la société.

Il semblait que l'auteur dût prendre sa revanche dans le tableau suivant : *la Demoiselle de comptoir;* mais il ne l'a pas fait, et, si l'on en excepte quelques traits de détail, ce morceau n'offre guère plus de vérité que le précédent. Nous ne dirons rien du 3e chapitre : *une Heure de cabriolet*, qui est plutôt une œuvre de justice, et un hommage du sentiment à la mémoire d'un prince justement regretté, qu'une de ces esquisses de mœurs, vraies et satiriques à la fois, que l'on cherche dans un pareil ouvrage. Nous pensons qu'il eût été mieux placé dans la galerie morale de M. Bouilly. Les deux meilleurs chapitres de ce volume, ceux où M. de Rougemont a retrouvé tout son talent, sans doute aussi parce que les sujets lui en étaient plus familiers et mieux connus, sont le 4e et le 12e, qu'il a

intitulés : *une Lecture de société*, et *un Comité de lecture*. L'auteur nous dévoile, dans ces deux tableaux, les secrets d'un métier qu'il a été en position de bien connaître, les petites jalousies, les petites intrigues, les petites trahisons des coteries littéraires et des coulisses, qui sont la représentation en miniature d'un autre monde et d'autres intrigues que l'on cherche à couvrir d'un air de dignité, mais qui n'en sont que plus funestes pour la morale publique et pour la société. Nous croyons cependant qu'il s'est arrêté dans son investigation, et qu'il n'a pas levé le coin du rideau qui cachait le plus de turpitudes ; peut-être faut-il lui en savoir gré, car que pourrions-nous gagner à perdre encore nos illusions?

Les autres chapitres de ce volume, qui en contient quatorze, sont : les *Bals privés*, les *Mémoires d'un garçon de bureau*, une *Maison de jeu*, un *Bureau de placement*, un *Domestique de louage*, une *Maison de fous*, une *Sœur de charité*, les *Modistes* et les *deux Banquiers*. On ne les lira pas sans plaisir; mais nous pensons que l'auteur n'y a pas évité avec assez de soin l'écueil qu'il y avait à venir traiter les mêmes sujets que ses devanciers, et qu'il s'y est montré bien moins original que dans ses premiers volumes. E. Héreau.

83. — *Manuel complet des jeux de société*, renfermant tous les jeux qui conviennent aux jeunes gens des deux sexes, tels que jeux de jardin, rondes, jeux-rondes, jeux publics, montagnes russes et autres, jeux de salon, jeux préparés, jeux à gages, jeux d'attrape, d'action, charades en action : jeux de mémoire, jeux d'esprit, jeux de mots, jeux-proverbes, jeux-pénitences, avec des *poésies fugitives*, etc. ; suivi d'un *Appendice* contenant tous les jeux d'enfans; par Mme Celnart. Paris, 1827; Roret. In-18 de 403 pages; prix, 3 fr.

Beaux-Arts, Archéologie, Numismatique.

84. — * *De la rareté et du prix des médailles romaines*, ou recueil contenant les types rares et inédits des médailles d'or, d'argent et de bronze, frappées pendant la durée de la république et de l'empire romain; par *J. E.* Mionnet, chevalier de la légion d'honneur, des académies de Rome, Florence, etc. *Seconde édition*, revue et augmentée. Paris, 1827; l'auteur, à la bibliothèque du roi; Debure frères, rue Serpente, n° 7. 2 vol. in-8° avec 39 *planches* de médailles; prix, 33 fr.

Les sciences historiques n'ont jamais été cultivées avec plus d'ardeur que dans notre siècle, et l'antiquité qui fournit à l'histoire des matériaux si précieux, a dû se ressentir de cette

tendance nouvelle de nos études. La numismatique romaine, déjà illustrée par les travaux du P. *Jobert*, de *Beauvais*, de *Morell*, de *Vaillant*, d'*Eckhel*, manquait d'un ouvrage usuel, dont le format commode, et la classification, resserrée dans de justes bornes, vint remplir une lacune importante. M. Mionnet avait déjà pensé à l'utilité d'un pareil ouvrage, et il a donné, il y a douze ans, la première édition *de la Rareté et du prix des médailles romaines*. Cette édition ayant été entièrement épuisée, il s'est occupé de la seconde, qu'il donne aujourd'hui avec toutes les améliorations dont l'ouvrage était susceptible.

Le traité *de la Rareté et du prix des médailles romaines* est devenu un ouvrage classique pour les amateurs, et un manuel extrêmement utile à consulter pour les personnes qui, occupées d'autres études, ne peuvent regarder la numismatique que comme un accessoire. Mais cet accessoire quand l'application en est bien faite, se rattache à toutes les branches des arts et de la littérature. L'histoire, la chronologie, l'iconographie, tirent de la numismatique un nouvel intérêt.

Cette nouvelle édition est augmentée de toutes les découvertes faites depuis la publication de la première. L'une des plus intéressantes est celle qui restitue à un seul personnage les médailles jusqu'ici attribuées à deux. Le nom de *Vabalathe* et celui d'*Athénodore* ont dans deux langues différentes la même signification. Ce prince, revêtu de la dignité impériale en Syrie et en Egypte, était fils de Zénobie. Les estimations ont été revues avec la plus scrupuleuse attention. L'auteur a donné aussi beaucoup de notes savantes, propres à éclaircir plusieurs points obscurs de la numismatique latine. Il a placé en tête de chaque règne une chronologie historique qui en rappelle les événemens principaux. La première édition laissait à désirer les légendes qui se trouvent sur les médailles des empereurs, du côté de la tête; dans celle-ci, on trouve leurs noms, leurs surnoms, leurs titres et qualifications. Ces légendes, ainsi que celles des revers, sont figurées en capitales, telles qu'on les trouve sur les médailles. Quant à celles du Bas-Empire qui sont très-intéressantes pour la paléographie, par le mélange des caractères grecs et latins d'une forme particulière, ces caractères y sont figurés avec la plus scrupuleuse exactitude.

On découvre encore très-fréquemment en France des médailles romaines; on a donc ainsi des occasions d'en former des collections. Il est à désirer que les lycées, les musées de nos départemens ne laissent point périr ces richesses antiques, et leur assignent une place au milieu des objets destinés à instruire les artistes et la jeunesse studieuse. La vue des monu-

mens anciens élève l'âme, porte l'esprit à la réflexion, et donne un aliment réel à cette curiosité avide de tous ceux qui se consacrent aux bonnes études, et qui en font le charme de leur vie. Faute d'être connus et appréciés, beaucoup de ces monumens ont été voués à la destruction : leur assigner une valeur, c'était les en préserver, et c'est ce qu'a fait M. Mionnet. Il vaut mieux que les amateurs donnent un prix même élevé des pièces qu'ils voudront acquérir, que d'exposer les monumens à être perdus pour la science, ou même pour la simple fantaisie. Si c'est une manie que le goût des médailles, elle en vaut bien une autre; elle offre plus d'un attrait à la curiosité. Une médaille est en même tems un livre et un tableau, et l'on peut, en lisant la légende, fixer son œil avec plaisir sur le sujet. On y voit les caractères de toutes les écritures, les signes de toutes les langues, les représentations les plus intéressantes de la mythologie et de l'histoire. Les dieux, les grands hommes, les lieux qu'ils ont illustrés, les vœux qu'ils ont reçus, les bienfaits qu'ils ont répandus; tout est présent sur la médaille. Revenons à M. Mionnet : depuis trente ans, ses travaux au cabinet des médailles du roi ont assuré sa réputation : il nous suffit donc d'annoncer son nouvel ouvrage à tous les amis de la numismatique. Les planches, parfaitement exécutées, offrent une réunion de médailles très-rares. Au total, cet ouvrage mérite une place, non-seulement dans les bibliothèques des numismatistes, mais dans celles de toutes les personnes qui recherchent les livres utiles.

DUMERSAN.

85. — * *Isographie des hommes célèbres*, ou Collection de *fac-simile*, de lettres autographes et de signatures, etc. 2e et 3e livraisons. Bernard et Delarue, rue Notre-Dame des Victoires, n° 16. In-4°; prix de chaque livraison, 5 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 515).

Ces deux nouvelles livraisons de l'intéressante collection que nous avons déjà fait connaître, ont paru exactement aux époques annoncées par les éditeurs; elles contiennent des pièces très-curieuses. Parmi les quarante-huit écritures qu'elles renferment, on remarquera, comme très-rares, les signatures de *Tannegui Duchatel*, d'*Agnès Sorel*, de *Dunois*, de *Saintrailles* et du roi *René*; une lettre de *Catherine de Médicis*, une de *Charles IX* qui félicite son frère sur sa nomination au royaume de Pologne; une autre de *Calvin*. Parmi ces figures historiques, on en rencontre de plus modernes qui n'inspirent pas moins de curiosité. Un billet de *Robespierre* fait encore frémir. On détourne la page, et on en rencontre un de *la tendre La Vallière;* puis, un autre du spirituel *Boufflers*, et des vers philo-

sophiques de *Fontanes*. Ce mélange singulier n'est pas sans attrait : il a quelque chose de piquant qui éveille l'imagination. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce recueil qui sera recherché de tous les curieux : nous ferons seulement remarquer aux éditeurs qu'il y a dans ces deux livraisons quelques noms qui ne se recommandent pas assez à l'attention générale, et que, dans leur intérêt, il faut s'attacher aux *réputations universelles*. D. M

86. — * *Méthode de musique vocale*, dédiée à M. *Destrémont*, par son professeur et ami, Pastou, fondateur de l'École de la lyre harmonique, professeur d'harmonie, de violon, de guitare, etc.; ancien artiste du théâtre royal Italien. Paris, 1827. L'auteur, rue de la Vrillière, n° 3. Gr. in-8°, gravé sur planches, de 338 pages; prix, 36 fr.

En considérant les innombrables difficultés qu'offre à l'étudiant l'art de la musique, on doit être surpris qu'un aussi grand nombre de personnes s'y distinguent par des talens variés. Les charmes que ce bel art répand sur vos loisirs disparaissent devant les obstacles qu'y trouve à chaque instant celui qui en commence l'étude. Ces difficultés tiennent surtout aux ouvrages, et quelquefois même aux maîtres qui se chargent de cet enseignement, parce que la clarté de l'exposition leur manque presque toujours, et qu'une méthode embrouillée vient encore compliquer des élémens dénués de simplicité.

Le désir de rendre l'enseignement de la musique plus facile, et pour ainsi dire populaire, a fait naître diverses méthodes, qui se sont recommandées par des aperçus nouveaux et ingénieux. Celle de M. Wilhem doit être citée au premier rang, et elle serait peut-être sans rivale, si le savant auteur ne l'eût un peu trop chargée de détails qui prouvent son érudition et la multitude de ses recherches, mais qui embarrassent inutilement l'élève. Le *méloplaste* de Galin, qui a obtenu des succès nombreux, a ses partisans et ses détracteurs, ainsi que les méthodes de M. Choron, de M. Chélard, et celle de M. Massimino : lorsque des hommes de ce mérite occupent leurs loisirs à rendre plus simples les principes de la musique, il en faut conclure que les procédés suivis jusqu'ici manquent de clarté, et que la multiplicité des signes et leur usage embarrassent les commençans et arrêtent leurs progrès. C'est ce qui a porté ces habiles artistes à créer des notations nouvelles, plus rationnelles que les précédentes. Mais ces signes adoptés de tout le monde, il faut toujours en venir à les connaître et à les employer avec la rapidité qu'exige l'exécution musicale, puisqu'il serait impossible d'en empêcher l'usage. Il faut donc que le

maître conduise ses disciples à lire, à chanter, ou à jouer sur un instrument toute pièce de musique, c'est-à-dire, qu'il faut que ceux-ci déchiffrent enfin, sans presque y songer, et par la seule puissance de l'exercice, avec la vitesse de la pensée même, des pages couvertes d'une multitude de signes plus compliqués les uns que les autres, et cela en donnant à chaque son une durée rigoureusement déterminée. Que devient donc l'apprentissage qu'ils ont fait de symboles, plus simples, si l'on veut, que ceux qu'on est convenu d'employer, mais absolument inusités. Il faut qu'ils les oublient pour en apprendre d'autres; travail plus rebutant et plus difficile que s'ils ne connaissaient pas de signes moins compliqués. La nouvelle méthode qu'ils ont suivie n'a donc fait que retarder leurs progrès.

Ces motifs puissans ont frappé tous les bons esprits; aussi ces nouvelles méthodes, malgré l'esprit philosophique qui les a conçues se soutiennent difficilement. M. Pastou, qu'une longue étude des principes de l'art a guidé dans ses recherches, a imaginé une méthode qui, sous le titre de *lyre harmonique*, a fondé une école nouvelle, où les succès ont été incontestables et publics. Il a eu l'art de ne se servir de nouveaux signes, d'une langue nouvelle, qu'autant que cela était nécessaire pour faire comprendre la musique, telle qu'on est accoutumé à l'écrire. Ce n'est pas une difficulté de plus qu'il offre à l'esprit de ses élèves; c'est, au contraire, un guide fidèle qui ouvre et débarrasse la carrière. Il serait impossible d'exposer ici une méthode dont toute la vie est dans les détails : c'est dans l'ouvrage même que l'on doit en trouver l'ensemble et en apprécier l'utilité. On peut regarder ce livre comme un excellent ouvrage d'enseignement, qui fera honneur à son savant auteur. FRANCŒUR.

87. — * *Cantiques religieux et moraux, mis en musique à trois parties* (voix égales ou inégales), avec basse-continue *ad libitum*, à l'usage des colléges, etc.; par *J. Adrien* LAFASGE. Paris, 1827; l'auteur, rue du faubourg Saint-Martin, n° 114. 3me livraison, n° 16 à 21, pages 49 à 72; prix, 4 fr. 50 c.

M. Lafasge a promis que les six livraisons de ses Cantiques seraient publiées, dans le courant de l'année 1827; et la troisième a paru, avant la fin du sixième mois de cette année. Cette ponctualité doit rassurer les souscripteurs qui tiennent beaucoup à recevoir des recueils complets, et qui ont eu, sous ce rapport, à se plaindre de la plupart des éditeurs de musique. Ils auront encore à se louer du choix des pièces que M. Lafasge a mises en musique : sur les six morceaux qui composent la nouvelle livraison, quatre sont en français, et les paroles sont

de *J.-B. Rousseau*, de l'abbé *Lattaignant*, de *Jean Racine* et de *Saint-Ange*. Les morceaux latins sont une *antienne* à saint Joseph et un *offertoire* à trois voix sans accompagnement. Ce dernier cantique est surtout remarquable par la douceur et la mélancolie du chant principal, et en même tems par le travail de l'harmonie.

Nous ne répéterons pas ici les éloges que nous avons déjà donnés à cette collection : nous rappellerons seulement que le recueil de M. Lafasge offre déjà vingt et un cantiques d'une exécution facile et amusante, et que tous destinés par l'auteur à être mis entre les mains des enfans, sont parfaitement appropriés, et par le choix des paroles, et par le caractère général de la musique, au but que doivent se proposer tous ceux qui comprennent bien l'éducation. B. J.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, littéraires et d'utilité publique.

88. — * *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, pour* 1826, *rédigées par les secrétaires de la Société.* Au Puy, 1827. Imprimerie de Pasquet, père et fils. In-8° de 232 pages.

La Société du Puy, fondée par le préfet actuel de la Haute-Loire (M. de Bastard), donne ses premiers soins à l'agriculture, et principalement à celle qui peut éprouver le plus immédiatement son influence : mais elle cultive aussi les sciences, les arts, les lettres. Elle entreprend des améliorations et des réformes, dans un pays qui a grand besoin des unes et des autres, et qui ne les reçoit peut-être pas avec résignation; mais le courage civique et l'amour de l'humanité se plaisent à lutter contre les obstacles de cette nature. On remarquera, dans ce recueil, le discours prononcé par le président honoraire, M. de Bastard, à la séance du 30 août 1825. Chose nouvelle! ce magistrat ne proscrit point la géologie, et provoque même des recherches en faveur de cette science, dans un pays où tout semble inviter à la cultiver. Aussi, nous voyons déjà dans ce volume, un *tableau des substances minérales du département de la Haute-Loire*, par M. Ruelle. Les terrains houillers du même département sont décrits par M. Pomier *jeune*, et les chaux employées dans les constructions sont analysées par M. Guillaume. Les recherches minéralogiques amènent celles des différens modes, de l'ordre et des époques des formations. M. Deribier donne la pesanteur spécifique des matériaux employés dans les constructions, depuis les

laves, aussi légères que certains bois, jusqu'au dur et pesant basalte. D'autres sciences viennent aussi apporter leurs contributions, et la médecine y occupe, à bon droit, une place notable. On recherchera dans ce recueil, le mémoire de M. d'Authier de Saint-Sauveur, intitulé : *Observations sur les maladies que contractent les pauvres en s'exposant, sans précautions, aux premiers rayons du soleil du printems.* Ces observations sont extraites, dit M. de Saint-Sauveur, de l'*Essai météorologique* de M. Toaldo, savant professeur d'astronomie, de géographie et de météorologie à Padoue. On doit à M. Joyeux deux notices sur des calculs biliaires. M. Arnaud fait voir, par des tables nécrologiques, que la durée moyenne de la vie, dans le département de la Haute-Loire, est un peu au-dessous de 31 ans, et que le nombre des femmes qui y parviennent à un âge très-avancé est beaucoup plus grand que celui des hommes. Nous regrettons de ne pouvoir faire mention de beaucoup d'autres notices intéressantes renfermées dans ce volume; mais nous aurons l'occasion d'y revenir. On voit que la Société du Puy est laborieuse, et qu'elle porte ses vues au-delà des limites de son département : en contribuant à nous faire connaître notre France, et à tirer de cette connaissance des moyens de prospérité publique et privée, elle aura servi en même tems les intérêts de l'humanité, et mérité la reconnaissance de tous les philantropes. N.

Ouvrages périodiques.

89.—**Établissement industriel.—Feuille hebdomadaire des arts et métiers, de la fabrique et de la mécanique pratique, des découvertes, inventions, perfectionnemens, procédés utiles; de l'industrie et de l'économie manufacturières, commerciales, rurales et domestiques, tant de la France que de l'étranger, et particulièrement de l'Angleterre.* On s'abonne chez M. L'Épine, Directeur, rue Saint-Lazare, nº 37. Prix de l'abonnement annuel 15 fr. pour Paris, et 20 fr. pour l'étranger.

Tout inventeur qui veut profiter de la publication de cette feuille pour faire connaître une invention, peut l'y faire insérer en acquittant les frais. L'établissement a une direction à Paris, et une autre à Londres pour fournir aux fabricans et aux cultivateurs toutes les machines qui leur sont nécessaires. Il donne les dessins et les instructions demandées sur toutes espèces de machines, moyennant une rétribution calculée sur l'importance des demandes. Il procure des ouvriers français et anglais, ainsi que les échantillons des diverses étoffes ou matières propres à établir des com-

paraisons. Il traite, ou fait traiter des inventions, et se charge de prendre les brevets, soit en France, soit à l'étranger. Il se charge de faire exécuter les nouvelles inventions, lorsqu'elles sont reconnues utiles. Les personnes que leurs affaires appelleront à Londres pourront s'adresser à M. Petit Jean, directeur de l'établissement de Londres, 38 Finsbury-square Moorfields, qui donnera tous les renseignemens désirés.

Chaque feuille hebdomadaire est accompagnée d'une planche lithographiée où les machines sont figurées pour les besoins de l'explication, mais sans les détails dont la construction ne peut se passer. Comme l'année a au moins 200 figures et leurs explications, dans un volume in-4° de plus de 100 pages, le prix de l'abonnement paraîtra certainement très-modéré. En général, les explications sont assez claires, à l'aide du dessin; mais il en est quelques-unes pour lesquelles on demanderait quelques détails de plus, et quelquefois une échelle pour vérifier quelques dimensions. Les objets décrits paraissent choisis en raison de l'urgence de nos besoins, et par conséquent, les machines à vapeur y occupent dès à présent, et y tiendront long-tems une place importante. M. L'Épine n'a pu nous donner encore qu'une notion imparfaite de la dernière forme que Perkins a donnée aux machines à haute pression, qui portent son nom. Nous n'avons pas encore vu comment les directeurs choisiront parmi les nombreuses inventions dont on prétend enrichir l'agriculture. Espérons qu'ils se montreront difficiles, au-dessus des prestiges de la charlatanerie. Mais le journal ne sera pas la partie essentielle et caractéristique de l'établissement industriel. S'il ne s'agissait que de la propagation des lumières, les nouvelles publications seraient en concurrence avec des ouvrages périodiques accrédités, et dignes de l'être. Mais la correspondance entre les fabricans et les consommateurs de machines, entre les diverses exploitations d'une même industrie pour exciter l'émulation et favoriser ses heureux effets est une entreprise d'une très-grande utilité. Le zèle de MM. L'Épine et Petit Jean est trop louable pour qu'il n'obtienne point de succès. L'intérêt de nos arts demande que leur établissement réussisse; ils peuvent compter sur les encouragemens de tous les amis de l'industrie qui auront bien conçu leur projet. F.

90. — * *Revue Germanique*, suite de *la Bibliothèque allemande*, journal de littérature. Tome III, n° XIV. Strasbourg, au bureau de la Revue germanique, place Saint-Thomas, n° 3. Paris, Dondey-Dupré. Il paraît tous les mois un cahier in-8°. Prix de l'abonnement pour un an, à Paris, 25 fr.; à l'étranger, 30 fr.

Ce numéro s'ouvre par la traduction d'une petite pièce de vers de Klopstock; vient ensuite un article intitulé : *Révision de la philosophie morale depuis Kant et Jacobi.* Ce morceau est tiré de l'*Hermès*, *Annuaire critique et littéraire* qui se publie à Leipzig. L'auteur allemand, M. le docteur *Henri* SCHMID, n'a pas toujours réussi à répandre de la clarté sur les doctrines de Kant : cependant, l'analyse qu'il en fait n'est pas dépourvue de mérite. Comme la plupart de ses compatriotes, il se montre injuste envers quelques-uns des philosophes français du dernier siècle; mais le traducteur rectifie dans une note ces jugemens inexacts. Trois autres fragmens, traduits de divers ouvrages, seront lus avec intérêt. Le premier traite du Wurtemberg, le second de la cour de Berlin, et le dernier est une espèce de notice sur la vie de l'architecte Erwin de Steinbach, à qui nous devons la magnifique cathédrale de Strasbourg Dans la section des analyses, les rédacteurs n'ont rendu compte d'aucun ouvrage bien important. Le plus remarquable, celui auquel ils ont consacré l'article le plus étendu, a pour titre : *Idées pour servir à la Mythologie dans ses rapports avec les arts. Première partie. Généalogie des religions de l'antiquité. Introduction à la Mythologie des Grecs avant Homère.* L'auteur, M. BOETTIGER, paraît avoir fait preuve de beaucoup d'érudition et de science. Nous remarquerons, en finissant, que la *Revue Germanique* annonce avec éloge un livre français, le *Résumé de l'Histoire de la littérature allemande*, par M. LOÈVE-VEIMARS; et nous pouvons assurer que ce recueil, particulièrement destiné aux amateurs de la littérature d'outre-Rhin, offre quelques articles dignes de plaire à tous les lecteurs. E.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

91. — * *Compendio de matematicas puras y mistas, etc.* — Abrégé des mathématiques pures et mixtes; par don *Jose Mariano* VALLEJO. Nouvelle édition imprimée à Paris, sous les yeux de l'auteur, revue et corrigée avec soin, et augmentée de l'indication des progrès que cette science a faits jusqu'à ce jour, et de ses plus importantes applications. Paris, 1827; Bossange père. 2 vol. in-8°; prix, 20 fr.

Nous avons déjà fait une mention honorable de cet ouvrage, lorsqu'il fut publié à Madrid en 1819 (voy. *Rev. Enc.*, t. XIV, p. 135). Cette édition a été si promptement épuisée par les demandes nombreuses, qui en ont été faites, en Europe et dans les deux Amériques, que depuis long-tems le besoin d'une autre édition se faisait sentir; mais les hautes fonctions auxquelles

l'auteur avait été appelé dans ces derniers tems en Espagne, où il était directeur de l'instruction publique; l'entreprise philantropique qu'il a formée de publier une suite d'ouvrages élémentaires, propres à répandre les lumières et les bienfaits de l'instruction, chez les nations qui parlent la langue espagnole; enfin, les soins du professorat, auxquels il s'est vu depuis forcé de se livrer, ont absorbé tous ses instans, et ne lui ont guère permis de s'occuper d'aucun autre travail. M. Bossange père, dont le nom se trouve associé à beaucoup d'entreprises littéraires, utiles à l'humanité, a conçu l'heureuse idée de profiter du séjour de don Jose Mariano Vallejo à Paris, pour publier sous ses yeux une nouvelle édition de son ouvrage, plus complète que la précédente.

Le premier volume contient : l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie rectiligne, une idée générale de la résolution des triangles sphériques, et la géométrie pratique. Le second renferme l'application de l'algèbre à la géométrie, les sections coniques, les fonctions, les séries, le calcul infinitésimal, et les nouveaux calculs analogues, la statique, la dynamique, et les diverses applications des mathématiques à la physique et aux arts, à l'astronomie et au calcul des probabilités. Pendant son séjour à Paris, l'auteur a pu facilement se mettre au courant de tout ce qui a été publié de nouveau sur les sciences mathématiques et sur leurs importantes applications; aussi a-t-il fait connaître et refondu dans cette nouvelle édition tout ce qui a paru, concernant les progrès de la science, dans les divers ouvrages et dans les mémoires académiques imprimés en France, en Allemagne et en Angleterre, et les notions qu'il a puisées, soit dans les séances de l'Institut, soit dans les cours publics et dans les conversations particulières des professeurs les plus célèbres. X—s.

92. — *Tableaux synoptiques de la langue allemande*, à l'usage de Mgr le duc de Bordeaux; par *W.* Suckau, professeur de S. A. R. Paris, 1827; Firmin Didot. In-8°; prix, 5 fr.

93. — *Exercices gradués pour apprendre l'allemand d'après la méthode naturelle.* Paris, 1827; le même. In-8°; prix, 75 c.

Au moment où l'étude des langues vivantes, trop long-tems négligée, est devenue un véritable besoin et le complément nécessaire d'une bonne éducation, la langue allemande, si riche en ouvrages remarquables, a dû naturellement être étudiée avec un soin tout particulier. Mais le défaut de livres élémentaires clairs et précis offrait un obstacle presque invincible aux efforts de la plupart de ceux qui se livraient à cette étude. Réduits à de volumineuses grammaires, ils étaient obligés d'y

chercher quelques règles, perdues au milieu d'une foule de détails oiseux qui surchargent la mémoire, sans aider l'intelligence.

M. Suckau s'est attaché à présenter dans un ordre rigoureux les vrais principes de la grammaire allemande. A cet effet, il les a exposés en six tableaux : le premier donne la déclinaison des noms propres et appellatifs ; le second présente les règles des articles, des adjectifs, des noms de nombre et des pronoms ; le troisième est entièrement consacré au verbe ; le quatrième détermine l'usage de la préposition, de l'adverbe, de la conjonction et de l'interjection ; dans le cinquième, l'auteur s'est efforcé d'établir l'accord qui existe entre les différentes parties du discours, et de fixer les règles de la construction allemande ; enfin, le sixième offre quelques données générales sur la formation des mots, auxquelles viennent se joindre une table des principaux noms d'hommes et de femmes, et une liste alphabétique des principaux pays, villes, nations et fleuves, dont les noms sont écrits avec une orthographe différente dans les deux langues. — Ces tableaux sont précédés de quelques règles générales sur l'orthographe, et d'un traité abrégé de la prosodie allemande.

Le simple exposé du contenu de cet ouvrage suffit pour en démontrer l'utilité ; et M. W. Suckau, déjà connu par des travaux qui prouvent qu'il écrit le français aussi purement que sa langue naturelle, a rendu un nouveau service aux lettres, en rendant plus facile l'étude d'une langue qui offre tant de modèles dans tous les genres.

Les *exercices gradués* sont, pour ainsi dire, l'application des règles exposées dans les tableaux. Ils servent de texte aux premières leçons des cours élémentaires de langue allemande faits par l'auteur (dans le local de la *Société des méthodes*, rue Taranne, n° 12). *Louis* CRIVELLI.

94. —* *Obras literarias, etc.* — Œuvres littéraires de Don *Francisco* MARTINEZ DE LA ROSA. Poétique : t. I. Paris, 1827 ; Didot aîné, rue du Pont-de-Lodi, n° 6. In-12 ; prix, 5 fr.

M. MARTINEZ DE LA ROSA, déjà avantageusement connu comme orateur et homme d'état, vient d'ajouter un titre de plus à ceux qui avaient fondé précédemment sa réputation de poëte et de littérateur. Reconnaissant envers les muses qui ont charmé tour à tour ses loisirs, dans les prisons et dans l'exil, lorsque les déplorables événemens survenus dans son pays l'ont éloigné des affaires publiques, il s'attache à étendre et à affermir de plus en plus leur culte consolateur. Dès le premier volume de ses œuvres, il est aisé de s'apercevoir qu'il n'a point

cultivé les lettres dans le seul but de son amusement personnel, et que, dédaignant un froid calcul et tout sentiment d'égoïsme, il est animé du noble désir de communiquer à ses lecteurs les sensations qu'il a lui-même éprouvées. On doit, en effet, regarder la publication de sa *Poétique* comme un service important rendu à la littérature de son pays. Les Espagnols, doués d'ailleurs d'une imagination vive et féconde, parlant une langue singulièrement propre à la poésie, ne comptaient jusqu'à ce jour, parmi tant de beaux ouvrages, aucun art poétique national. Tout ce qui a été publié en ce genre dans les tems modernes se réduit à la *Leçon poétique* de don *Leandro Fernandez de* Moratin, ouvrage couronné par l'*Académie royale espagnole ;* c'est une satire dans laquelle le poëte fronde, avec l'esprit qu'on lui connaît, les vices et les travers des mauvais poëtes de son tems, mais qui est loin de pouvoir être regardée comme un poëme didactique complet. Quant aux arts poétiques d'Horace et de Boileau, ils étaient à la vérité depuis un demi-siècle entre les mains de la jeunesse espagnole, et ils ont dû beaucoup contribuer à tirer la poésie du délaissement dans lequel elle gémissait. Mais ce n'était point assez de connaître les règles de la composition poétique, ou les principes du beau en général; il fallait que ces préceptes fussent appuyés par des exemples puisés chez les poëtes et chez les prosateurs espagnols, et propres à faire apprécier les traits et les beautés caractéristiques de la langue nationale.

Une considération surtout a dû frapper vivement l'auteur de la nouvelle Poétique. Lorsque la langue et la poésie castillanes parvinrent, vers le milieu du XVIIIe siècle, à se débarrasser des bizarreries et de l'enflure qui les avaient déparées pendant le XVIIe, elles ne furent point assez heureuses, en déposant leur accoutrement ridicule, pour éviter des écarts d'une autre espèce. Les chefs-d'œuvre de la littérature française, à qui cette révolution littéraire était due, ne purent l'accomplir sans imprimer à la langue espagnole une allure étrangère qui devait la défigurer. Ainsi, les avantages qu'on avait obtenus du côté de la raison et du bon sens dans les ouvrages d'imagination, furent balancés en partie par les défauts qui s'introduisirent alors dans le langage, devenu faible et efféminé à force de viser à une imitation servile. Le bel idiome de Cervantes et de Garcilaso avait presque totalement perdu sa noble physionomie et cette mâle vigueur qui lui avaient autrefois mérité l'admiration universelle. Les bons ouvrages du règne de Charles III ne remédiaient qu'en partie à ces inconvéniens. Que pouvait-on opposer au mouvement continuel, à l'action cons-

tante des écrits qui venaient de l'autre côté des Pyrénées imposer une teinte d'étrangeté à la littérature castillane en général, et à la poésie dramatique en particulier; car celle-ci ne vivait que d'emprunts et de la traduction d'une foule de mauvaises comédies? L'alliance intime du gouvernement espagnol avec la France, depuis Charles III, avait rendu l'effet de cette action encore plus sensible. C'est dans ces circonstances, et pour maintenir l'autorité des bonnes traditions, que se présente la *Poétique* de M. Martinez de la Rosa. On doit la considérer comme un excellent antidote contre la contagion dont l'idiome castillan est déjà plus ou moins atteint; et l'on est fondé à croire que, tout en préservant sa pureté des innovations et des envahissemens tentés par les *gallicistes*, elle servira également à rendre impossible le retour des anciennes aberrations : l'auteur y démontre la nécessité d'éviter d'un côté les bizarreries du *songorisme*, et de l'autre, l'imitation servile des productions de l'école française, en tenant ce juste milieu recommandé par Horace, comme le seul chemin qui puisse mener à la réhabilitation et à la splendeur de la poésie castillane.

Quant à l'exécution de l'ouvrage de M. Martinez de la Rosa, elle nous paraît digne des plus grands éloges. Les préceptes sont exposés avec une lucidité rare; ils sont appuyés par des exemples tirés des meilleurs poëtes, dont le choix est fait avec un grand discernement. Les beaux vers, dans lesquels sont exprimés ces conseils, serviront merveilleusement à les fixer dans l'esprit d'une manière durable.

Cette *Poétique* est divisée en six chants, dont voici les titres: *Des règles générales de la composition; — De la locution poétique; — De la versification; — Du caractère propre des diverses compositions; — De la tragédie et de la comédie; — De l'épopée.* L'auteur a enrichi son texte de notes qui nous ont paru aussi remarquables par la bonté des doctrines, que par la clarté et l'élégance du style. Toutes les personnes qui aiment les muses castillanes s'empresseront de lire le poëme de M. Martinez de la Rosa : c'est un véritable cours de littérature espagnole, et le premier en ce genre que l'on ait publié dans la langue nationale.

MURIEL.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS CONNECTICUT.—*Mine de fer natif.*—Cette mine, décrite par M. LEE, et soumise à l'essai par M. SHEPARD, dans le laboratoire du collége d'Yale, a la demande de M. le professeur SILLIMAN, a l'apparence extérieure du fer carburé dont elle contient une proportion assez considérable. Le fer qui s'y trouve à l'état métallique n'est pas aussi malléable que le fer météorique; il est trop mélangé de carbure pour avoir beaucoup de ténacité. Son action sur le barreau aimanté ne diffère point de celle du fer pur. On y trouve de tems en tems des fragmens d'*acier natif* cristallisés, assez durs pour rayer le verre. L'analyse a prouvé que le métal n'y est point allié; ce qui le distingue de l'acier natif de Saxe, dans lequel Klaproth a trouvé du plomb et du cuivre. Aucune mine ne serait aussi riche que celle-ci, si le filon tout entier était de même nature que le fragment analysé. De 500 parties de minérai réduites à 465 par la soustraction de 35 parties de fer carburé, on a tiré 630 parties de peroxide de fer, ce qui donne 441 parties de métal pur, suivant Children, et 459, suivant Klaproth. Ces détails sont extraits de l'excellent *Journal de M.* SILLIMAN, cahier de mars 1827. L'éditeur ajoute que le fer natif dont il s'agit est en filon bien caractérisé, qu'il ne peut avoir la même origine que le fer météorique dont il diffère par l'absence du nickel, par les veines de quartz qui le coupent ou l'enveloppent. S'il était encore douteux que le fer métallique pût exister dans l'intérieur de la terre, la découverte de cette mine décide l'affirmative.

—*Souscription en faveur des Grecs.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 253.) — La nouvelle souscription ouverte aux États-Unis pour fournir des secours aux Grecs, se remplit promptement. Il paraît qu'elle produira environ cent mille piastres (plus de 500,000 fr.). La ville de *New-York* a déjà contribué pour 35,000 piastres; *Philadelphie* pour 20,000; *Boston* pour 9000; *Baltimore* pour 5000; le reste sera fourni par les autres parties de

l'Union. Un navire portant une cargaison d'objets destinés au gouvernement grec, est parti depuis peu de New-York, pour Napoli de Romanie, et un second devait faire voile du même port, quelques jours après celui-ci. Deux bâtimens chargés de même, et ayant la même destination, ont dû être expédiés de Philadelphie. Les dames de Baltimore avaient fabriqué beaucoup d'ouvrages élégans qui, envoyés à une foire, y ont été vendus à des prix beaucoup au-dessus de leur valeur; cette vente a produit une somme assez considérable, qu'on a employée à l'achat d'objets utiles aux Grecs.

Mexique. — *Instruction publique* — Si la République mexicaine peut exécuter dans son entier le projet d'organisation des divers degrés d'enseignement public, tel qu'il a été préparé, le Mexique tiendra quelque jour un rang honorable dans la république des lettres; il sera l'une des provinces les plus florissantes de ce premier de tous les états, quoique sa puissance ne consiste, ni dans le nombre des citoyens, ni dans la force des armées. Si, dans un avenir encore fort éloigné, tous les peuples unis par des intérêts communs ne forment plus qu'une immense famille gouvernée par la raison, ce sera la république des lettres qui aura pris l'initiative de cette œuvre sublime. S'il est des hommes qui ne croient point à l'existence de cette confédération, ou qui n'aperçoivent ni son influence, ni son pouvoir, qu'ils sachent qu'elle est composée, non-seulement de tous les écrivains, mais de tous les hommes instruits et penseurs; que, dans toutes les contrées de la terre, ces hommes s'entendent, forment les mêmes vœux, marchent au même but. Mais leurs conspirations ne menacent point la sûreté des États, ne troublent le repos de personne, n'alarment que ceux qui veulent et méditent le mal: ils sont le plus ferme soutien des gouvernemens sages, le moyen par lequel toutes les améliorations deviennent possibles, et même faciles. Si le Mexique sert de modèle aux nouveaux États de l'Amérique, en ce qui concerne les établissemens d'instruction, on peut affirmer que le Nouveau-Monde sera promptement au niveau de l'ancien, quant au degré de connaissances et à leur distribution.

L'organisation de l'enseignement, dans la République mexicaine, a beaucoup d'analogie avec celle qui fut proposée à la première assemblée nationale de la France. On établit *trois degrés* d'instruction; le *premier degré*, qui comprend l'instruction primaire et commune est offert à tous, et sera gratuit. On y consacre la méthode de Lancaster, à moins que l'expérience ne fasse connaître un autre mode d'enseignement en-

core plus facile, plus sûr et plus prompt. Plusieurs articles réglementaires fixent la manière de procéder à l'érection des écoles, au choix des maîtres, à tout ce qu'exige le premier établissement, aux récompenses que les maîtres auront méritées, etc. La matière de l'instruction commune est plus abondante et plus variée que celle de la plupart des écoles primaires de l'Europe. On y comprend la grammaire castillane, les élémens d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie, des maximes de morale, la connaissance des droits du citoyen, les principes du dessin linéaire pour les arts et métiers. A certaines époques, des conférences régulières, auxquelles les maîtres seront convoqués, auront pour objet de rendre un compte exact des effets et des progrès de l'instruction, de rechercher les moyens de perfectionner les méthodes, de les discuter et d'en préparer l'application. Cette institution remarquable devrait être imitée dans plusieurs parties de l'Europe : mais elle suppose des antécédens, et plusieurs dispositions qui auront été faites au Mexique, et dont peu d'États européens se sont occupés.

Le *second degré d'instruction* comprend ce que l'on enseigne dans les colléges, et quelque chose de plus ; car on y joint la physique et la chimie, l'histoire naturelle, l'agriculture, l'économie politique, le droit naturel, le droit public, le droit constitutionnel.

Le *troisième degré* suppose les connaissances acquises dans le second, à l'exception des études théologiques, dont la marche est réglée par des considérations d'un ordre supérieur ; la jurisprudence civile et ecclésiastique, ou ce que l'on nomme le droit civil et le droit canon, la médecine, l'art militaire et la théologie sont les objets de ce troisième degré d'enseignement.

On institue, sous le nom d'*Académie générale*, un collége qui réunit plusieurs enseignemens que l'on trouve épars ailleurs, et qui tend à les coordonner par cette réunion. Il comprend onze chaires, où l'on enseigne la géométrie descriptive et ses applications, l'analyse et son application à la géométrie descriptive, la mécanique des solides et des fluides, l'art de la construction et les élémens de l'architecture civile, la fortification, la science des mines, la géodésie et la topographie, l'application de la physique et de la chimie aux arts de la construction, le dessin topographique et le paysage, la sculpture, la peinture, la gravure. On reconnaît ici la réunion de notre *École polytechnique* à celle des beaux-arts, auxquels il eut peut-être fallu joindre la musique, en raison de ses rapports

avec les sciences mathématiques et physiques, des lumières et des secours qu'elle peut en recevoir. Le nombre des écoles d'application ne paraît pas suffisant pour tous les services publics. L'artillerie, le génie militaire, le génie civil, l'exploitation des mines, les ingénieurs géographes et les constructions navales ont leurs écoles : mais n'en faudrait-il point pour les autres parties de l'art militaire, pour l'agriculture, pour les fabriques? en général, le législateur obtiendra plus sûrement le succès des institutions qu'il veut établir, s'il n'entre pas dans trop de détails, et laisse au pouvoir exécutif une assez grande latitude d'exécution.

Les professeurs du second et du troisième degré réunis composent l'*Académie des sciences;* mais ce corps savant peut s'adjoindre des membres qui ne se livrent point à l'enseignement. L'objet de son institution est de travailler à l'accroissement des connaissances, et de publier tous les ans une statistique des écoles de la république et des résultats de l'enseignement. La traduction et la composition des livres classiques son confiées aux professeurs de chaque degré.

Les traitemens des maîtres et des professeurs sont réglés, de sorte que chacun puisse être content de son état, et y borner son ambition. Les *maxima* correspondans aux trois degrés sont dans les rapports de 20, 25 et 30, et les *minima*, dans les rapports de 6, 10 et 15. Les professeurs de médecine, recevant une rétribution de leurs élèves, n'ont que les deux tiers du traitement des professeurs du troisième degré.

Le gouvernement pourvoit libéralement à tous les besoins de l'instruction : il établit des musées, des bibliothèques, des salles de modèles, des jardins de botanique. Les couvens évacués par les religieux sécularisés serviront à l'établissement des colléges, etc.

On ne pourra procéder qu'avec lenteur à l'exécution d'un plan aussi vaste : mais la persévérance l'achevera, si les divisions intestines ne s'y opposent point. Le jour où il sera terminé sera l'un des plus beaux de la république; il fixera l'époque de sa consolidation définitive. N.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Glasgow. — *Enseignement industriel. — Nouvelles preuves de l'utilité de l'instruction populaire.* — Il paraîtrait superflu, après avoir lu le discours d'ouverture du cours de M. *Ch. Du-*

pin, prononcé au Conservatoire des arts et métiers, à Paris, le 29 novembre 1826 (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, pag. 40), de chercher encore à donner de nouvelles preuves de l'efficacité de l'enseignement populaire, comme seul propre à perfectionner la civilisation, et surtout à améliorer toutes les branches de l'industrie. Les exemples de ces avantages, quoique puisés dans des tems très-rapprochés de celui où nous vivons, semblent, aux yeux de certaines personnes, des contes faits à plaisir et dénués de tout fondement. Entichés de leurs anciens préjugés contre les nouvelles méthodes, ces hommes, ennemis de toute innovation, et surtout de l'instruction qu'on offre gratuitement au peuple, et qu'il saisit avec avidité, oseraient presque nier que les *Vaucanson*, les *d'Alembert*, les *Franklin*, les *Watt, etc.*, nés dans la classe du peuple, aient atteint le plus grand degré de gloire, s'il n'existait encore des contemporains de ces hommes célèbres qui ont illustré leur patrie.

Nous avons signalé plusieurs fois des sujets distingués qui se sont élevés de la classe des ouvriers au rang des savans recommandables, et sont devenus même les égaux de ceux qui leur avaient donné les premières notions des sciences dans lesquelles ils excellent. Voici une anecdote toute récente que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs; elle prouvera quelle est la puissance de l'enseignement populaire sur la classe que l'on a si long-tems méprisée.

Condie, simple ouvrier, natif d'*Eagles-ham*, village d'Écosse, travaillait de son état à Glasgow, où est établie l'*institution d'*Anderson *pour l'enseignement des sciences technologiques en faveur des ouvriers*. C'est à peu près sur ce même plan que notre savant académicien, M. *Ch.* Dupin a fondé les leçons qu'il donne avec tant de succès au Conservatoire des arts et métiers. Condie suivait les cours du savant docteur Ure, et y fit des progrès étonnans. Après quelque années de séjour à Glasgow, il retourna dans son pays natal, en 1826; il était alors professeur à l'institution d'Anderson.

Un certain nombre d'ouvriers de son village, frappés des talens que Condie avait acquis, et voulant participer aux bienfaits que répand l'instruction, formèrent une institution mécanique, et furent aidés dans ce projet par le ministre de leur paroisse, par le capitaine Howie, par M. Whyte, propriétaire d'une grande manufacture dans le village, et par plusieurs autres personnes recommandables.

Condie consentit à faire, une fois la semaine, un cours de chimie et de physique. Contre l'usage ordinaire, il improvisa presque toutes ses leçons, au grand avantage de tous ses au-

diteurs, auxquels il parlait un langage beaucoup plus clair, beaucoup plus approprié à leur inexpérience, que s'il eût traité ses sujets par écrit, et, parconséquent, avec plus de sécheresse, parce qu'il aurait nécessairement pris un style moins familier et plus oratoire.

Condie a suivi, dans ses expériences et ses démonstrations, l'excellent système du docteur Ure, à l'institution *Parent*. Il a tellement captivé l'attention, et excité l'intérêt de ses auditeurs, qu'il est arrivé plus d'une fois à ceux ci d'oublier les heures, et de l'écouter jusqu'à minuit, c'est-à-dire, pendant quatre heures consécutives.

La dernière leçon qu'a donnée, cette année, le jeune professeur, au profit de l'institution, a attiré dans ce village plus de trois cents personnes, parmi lesquelles on a remarqué un certain nombre de dames. M. Condie a reçu des élèves une tabatière d'argent, avec une inscription dictée par leur reconnaissance.

C'est pour nous une grande jouissance, dit l'auteur du *Glasgow mechanic's magazine*, d'où nous avons extrait cette notice, de pouvoir offrir une nouvelle preuve des avantages qu'a procurés à notre pays l'institution *Parent*, en faisant remarquer que M. Condie était, il y a très-peu d'années, un *simple ouvrier*, et qu'il a quitté l'atelier pour s'élever à la chaire du professorat, où il s'est déjà rendu célèbre.

Ainsi, M. Condie a fait mentir le proverbe : *nul n'est prophète dans son pays;* car il a passé les premières années de sa jeunesse dans le même village où, par son mérite et sa généreuse bienveillance, il est devenu un véritable objet d'admiration pour ses anciens camarades.

Ce jeune professeur revint à Glasgow, et le 10 mars 1826, les élèves de l'institution lui offrirent, par les mains de leur professeur en chef, le docteur Ure, une très-belle montre d'or sur laquelle est gravée cette inscription :

Présentée à M. John Condei, *par les membres de l'institution Anderson, comme une marque de leur respect. Glasgow,* 1826.

Ces modestes tributs de la reconnaissance, offerts à un ancien camarade, ne sont pas moins honorables pour ceux qui les ont votés, que pour celui qui en est l'objet.

Avant de remettre la montre à M. Condie, qui était naguère son élève, et qui était devenu son collègue, et au sujet de cette touchante cérémonie, le docteur Ure prononça un discours très-intéressant dont nous traduirons seulement quelques passages.

« Ce présent que vous me chargez d'offrir comme la preuve de votre estime pour M. Condie, montre assez le prix que vous attachez au perfectionnement de vos facultés intellectuelles, et combien vous êtes heureux de trouver l'occasion de témoigner votre reconnaissance à l'homme dont les travaux ont été si utiles à ce perfectionnement. Je partage d'autant mieux les sentimens qui vous animent, que ma position m'a souvent mis à portée de juger combien M. Condie en est digne. Eh ! combien ne lui devons-nous pas d'ingénieux mécanismes qui m'ont donné les moyens de surmonter les obstacles que j'ai rencontrés dans la série de mes démonstrations ! combien d'ouvrages exécutés par M. Condie seront toujours utiles à nous, à l'établissement et à la cité de Glasgow ! »

Ensuite s'adressant à M. *Condie*, le docteur *Ure* lui dit : « En vous remettant ce témoignage du respect de mes élèves, je dois vous exprimer la satisfaction que j'éprouve d'avoir été choisi pour remplir une aussi agréable mission. Si la capacité, l'habileté et le talent que vous avez déployés, comme machiniste de l'institution, continuent à exercer leur influence, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, il est certain que, plus vous vivrez, plus vous deviendrez respectable et utile. »

Nous citerons aussi la réponse de M. Condie au docteur Ure et à l'assemblée :

« Le sentiment qu'excite en moi la reconnaissance, me laisse à peine assez de facultés pour vous l'exprimer, et il me serait impossible en ce moment de trouver des termes capables de vous le peindre. Ce ne peut être que par ma conduite, par mes efforts, auxquels vous venez de donner un nouveau stimulant, que je puis espérer de trouver quelques moyens de vous prouver jusqu'à quel point j'en suis touché. Oui, plus que jamais, je m'efforcerai de répondre aux désirs de l'institution et de votre digne professeur à qui je dois tout, absolument tout ce que je sais.

« Les avantages que l'institution a procurés à tous les ouvriers de Glasgow sont immenses ; mais ils ne les doivent pas moins aux soins de l'habile docteur Ure, qu'à l'esprit généreux du fondateur, et à ceux qui ont dirigé, après lui, l'établissement.

« La conduite, digne de louanges, des milliers d'élèves qui ont assisté aux cours faits dans cette enceinte, est connue et aprécicée par tout le monde.

« Il y a vingt ans, le désir de s'instruire était aussi vif qu'aujourd'hui, dans cette cité. Il y a vingt ans, les cours étaient aussi suivis qu'ils le sont en ce moment. Il y vingt ans, votre habile professeur possédait au même degré le talent de ré-

pandre l'instruction. Cependant, voyez quel changement étonnant s'est opéré durant ces vingt années !

« Alors, cette belle institution était unique dans le monde, tandis que, maintenant, on citerait à peine une ville ou quelques villages de la Grande-Bretagne qui n'aient pas aussi la leur ; tant la soif des connaissances est devenue générale. Combien donc ne devons-nous pas nous trouver honorés d'être membres d'un établissement qui a rendu à notre pays des services si grands, qu'on peut les nommer incalculables.

« Ce qui fera l'honneur de ma vie, ce qui m'inspirera le plus de fierté, ce sera d'avoir travaillé, comme ouvrier, à fabriquer les appareils de l'institution : ce sera de pouvoir me dire que, pendant que je maniais le marteau et la lime pour servir la science, elle ne dédaignait pas d'inspirer le plus humble des enfans du travail, et qu'en consacrant mes heures et mes fatigues à son service, je puisais plus qu'un autre à la source la plus pure des connaissances.

« Toujours je m'enorgueillirai en me rappelant qu'après avoir été initié, sur ces bancs, aux premières vérités de la science, si bien développées, si bien expliquées par votre digne professeur, j'ai eu l'honneur de l'assister, dans cette même enceinte, durant les nombreuses expériences qu'il y a faites pour vous, avec une facilité et un talent au dessus de tout éloge.

« Il ne vous eût pas été possible de faire un don plus précieux à celui qui, dès le commencement de ses études, s'appliqua à la mesure du tems ; mais, si le présent que vous m'avez décerné, tout inappréciable qu'il est pour mon cœur, me rappelle sans cesse la valeur de chacun des instans de la vie, il me rappellera encore davantage la générosité avec laquelle vous avez récompensé des travaux qui m'étaient commandés par le devoir. »

Indépendamment des grands avantages que procure l'enseignement populaire des sciences physiques, chimiques et mécaniques, pour le perfectionnement de tous les genres d'industrie, cet enseignement a encore un but moral. Les ouvriers qui, de leur plein gré, suivent ces cours, s'habituent à l'étude nécessaire pour bien concevoir les leçons reçues, et se préparer à bien saisir les leçons suivantes. Ils emploient tous leurs momens de loisir à revoir ce qu'on leur a enseigné, et ils destinent à l'étude ces mêmes instans qu'ils consacraient auparavant à la débauche et à l'intempérance, ils perdent insensiblement le goût de ces vices ; ils en deviennent meilleurs pères, meilleurs fils, meilleurs citoyens ; leurs mœurs s'épurent, la civilisation se perfectionne, et l'État y gagne sous tous les rapports.

Cependant, si le gouvernement, non seulement permettait, mais ordonnait même aux professeurs du Conservatoire des arts et métiers de donner leurs leçons le soir, aux heures qui suivent celles auxquelles les ouvriers quittent leurs travaux, un plus grand nombre assisterait à ces cours, et les grands avantages que nous venons de signaler se feraient plus tôt sentir. On en a été convaincu, en Angleterre, et ce mode a été suivi. M. Ch. Dupin avait adopté ce système, mais malheureusement il n'a pas pu le continuer; on ignore les motifs qui l'ont obligé d'y renoncer. Si tous les professeurs faisaient leurs cours à cette heure, les ouvriers les suivraient exactement : tous les soirs de chaque semaine seraient employés à l'étude, et bientôt on verrait plus de régularité dans la conduite des ouvriers. C'est au cabaret ou dans les maisons de jeu, etc., que naissent les disputes, et jamais dans le palais des muses.

L. Seb. Le Normand, *professeur de technologie.*

Legs d'un anglais établi au Bengale, en faveur du rédacteur du Héraut de l'Orient. — Nous avons rendu compte des travaux de M. Buckingham, qui s'est constitué le défenseur des habitans de l'Inde, et nous avons donné de longs extraits de son journal, *the Oriental Herald*, qui dévoile aux maîtres de cet empire les abus d'une administration lointaine (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 344). M. Buckingham vient de recevoir un témoignage flatteur de la reconnaissance qu'il a si bien méritée. Un M. Becker, Anglais établi au Bengale, qu'il ne connoissait point, dont il ne savait pas même le nom, lui a laissé, en mourant, un legs de 500 liv. sterl. (12,500 fr.), en reconnaissance du zèle et du courage avec lesquels il a pris la défense des opprimés dans l'Inde. De son côté, M. Buckingham a aussitôt consacré ces 500 liv. sterl. à étendre ses moyens de publicité, pour porter au tribunal de l'opinion les plaintes de nouveaux opprimés. S.

RUSSIE.

Livonie. — *Histoire naturelle.* — *Insecte très-rare.* — Il existe en Livonie un insecte très-rare qu'on ne rencontre que dans les contrées les plus septentrionales, et dont l'existence a été long-tems mise en doute : c'est la *Furia infernalis*, décrite par Linné dans les *nouveaux Mémoires de l'Académie d'Upsal*, en Suède. Cet insecte est si petit qu'il est très-difficile de le distinguer à l'œil nu. Quand il fait chaud, il tombe de l'air sur les hommes, et sa piqûre produit une enflure mortelle, si l'on n'y apporte un prompt remède.

Pendant la fenaison, d'autres insectes, nommés *meggar*, causent également beaucoup de mal aux hommes, et au bétail. Ces insectes sont de la grandeur d'un grain de sable; au coucher du soleil, ils paraissent en grande quantité, descendent en ligne perpendiculaire, percent la plus forte toile et causent une démangeaison et des pustules, qui deviennent dangereuses si on les gratte. Il se forme des enflures dans la gorge des bestiaux, qui aspirent ces insectes, et qui meurent si on ne leur donne de prompts secours. On les guérit par une fumigation de lin, qui occasionne une forte toux. P. R. E.

Saint-Pétersbourg. — *Réclamation.* — Dans l'analyse que nous avons donnée de l'*Anthologie russe*, de M. Dupré de Saint-Maure (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxii, p. 637), nous avons attribué à M. *Ch.-Ph.* Reiff, de Neuchâtel, auteur d'une grammaire russe à l'usage des étrangers, publiée en 1821 (voy. *Rev. Enc.*, t. xx, p. 587), une traduction de quelques fables du célèbre Krîlof, qui a paru en 1822 à Saint-Pétersbourg, avec les initiales F. J. R., et dont l'auteur est M. Riré, Français (voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 162). La ressemblance des deux noms avait sans doute induit en erreur notre honorable collaborateur, M. de Tolstoy, auteur d'une brochure intitulée *Quelques pages sur l'Anthologie russe* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxi, p. 421), publiée à Paris en 1824, et sur la foi duquel nous avons répété la fausse indication qu'il avait donnée p. 11 de cette brochure, en attribuant à M. Reiff l'ouvrage de M. Riré. Cette erreur, que nous nous empressons de rectifier, à la demande de M. Reiff, pourrait lui être d'autant préjudiciable qu'il se dispose à publier une *Grammaire philosophique et littéraire de la langue russe*, tandis que le traducteur de Krîlof, comme nous l'avons déjà dit, paraît être entièrement étranger à cette langue, et n'aurait écrit la version qu'il a donnée des fables de cet auteur que d'après une traduction littérale en prose qu'il se serait procurée. E. H.

ALLEMAGNE.

Grand-duché de Bade. — *École normale établie à Rastadt.* — Nous ne sommes plus à l'époque où les hautes classes semblaient composer toute la société. On sait aujourd'hui qu'il ne suffit pas que ces classes soient éclairées pour qu'un peuple puisse arriver à une vraie civilisation, mais qu'il faut surtout que la masse de la nation, que les différentes portions de cette masse possèdent une instruction conforme à leurs besoins et à l'aide de laquelle chaque homme puisse sentir sa dignité et comprendre le rang qu'il occupe dans l'état social.

Les divers moyens auxquels on a successivement eu recours pour répandre l'instruction populaire n'ont pas toujours conduit au but désiré, et cela par une raison bien simple; c'est qu'il manquait des écoles où les instituteurs allassent recevoir une instruction suffisante, et qui les mît en état de remplir dignement leurs importantes fonctions. Dans plus d'un pays, on a su apprécier l'extrême utilité des écoles normales; mais, malgré le besoin le plus urgent, très-peu ont été établies. Le royaume des Pays-Bas, si riche en universités, ne possède que deux écoles de ce genre, et beaucoup d'autres pays n'en ont aucune.

Il y a près de cinquante ans que plusieurs princes éclairés de l'Allemagne donnèrent à leurs peuples ces institutions bienfaisantes; et plus d'un prince ecclésiastique s'est distingué sous ce rapport. Le souvenir de l'archevêque de Mayence qui, au commencement de 1780, fonda une école normale devenue promptement célèbre, n'est pas encore tout-à-fait effacé. Mais une partie de ces établissemens d'instruction publique fondés sur la rive gauche du Rhin ayant été détruits par suite de l'invasion française, l'heureuse influence qu'ils avaient exercée autour d'eux s'est depuis perdue. Quelques-uns cependant ont survécu; et très-perfectionnés aujourd'hui, ils peuvent être présentés comme modèles aux pays où il n'en existe pas encore. Nous croyons pouvoir fixer l'attention des amis de l'humanité sur l'*École normale de Rastadt*, dans le grand-duché de Bade, qui nous semble organisée de manière à satisfaire aux besoins moraux et intellectuels de notre siècle.

Cette école, connue sous le nom de *Præparanden Institut* (Institut des préparandes), doit sa naissance à l'illustre margrave Charles-Frédéric, plus tard devenu grand-duc de Bade. Il le fonda, en 1789, à Bade, en y appelant un ecclésiastique distingué de Spire, nommé Alth, qui dirigea l'établissement jusqu'à sa mort. Il eut pour successeur Reeber, et plus tard le chanoine Kessel jusqu'en 1808, époque à laquelle cette école, considérablement augmentée et organisée sur un nouveau plan, fut transférée avec le Lycée de Bade dans la ville de Rastadt.

Cet établissement, qui fait en quelque sorte partie du Lycée, se compose : 1° de l'École normale; 2° d'un pensionnat dans lequel, chaque année, vingt jeunes gens reçoivent gratuitement le logement, la nourriture et tout ce qui est nécessaire à leur existence. Les élèves, tant externes qu'internes, sont ordinairement au nombre de quatre-vingt-dix.

Voici quelle est l'organisation des cours et du pensionnat.

I. Pour être admis à l'École normale, on doit savoir lire couramment, bien écrire, orthographier à la dictée, calculer, soit de tête, soit au moyen des chiffres. Il faut, en outre, connaître les principes de la religion et posséder les élémens de la musique, surtout du piano. Quoique l'établissement soit plus particulièrement destiné aux catholiques, on y reçoit néanmoins des protestans, et même des juifs; les étrangers et les indigènes y sont indistinctement admis. Chaque récipiendaire doit produire des certificats qui attestent qu'il a été vacciné.

II. Les cours durent deux ans, et les leçons sont distribuées de la manière suivante :

PREMIÈRE ANNÉE. — 1° La *pédagogie* qui embrasse : (*a*) l'*anthropologie* servant d'introduction à la pédagogie, d'après le manuel de FUNK, intitulé: *Versuch einer practischen Anthropologie* (Essai d'une Anthropologie pratique. Leipzig, 1803.) (*b*) La *Science de l'éducation*, d'après le manuel de DENZEL, intitulé : *Introduction à l'éducation, à l'usage des instituteurs.* Stuttgart, 1817; et le manuel de DEMETER, écrivain distingué, autrefois directeur de l'École normale : *Principes de pédagogie.* Rastadt, 1821. Ce dernier ouvrage est de beaucoup supérieur au précédent.

2° L'*enseignement de la religion*, comprenant la dogmatique, la morale chrétienne et l'histoire de la Bible. On exerce les élèves à rédiger des thèmes sur ces différentes matières.

3° L'*enseignement des langues :* dans ces leçons, on communique aux élèves les règles de l'étymologie, de la syntaxe et de l'orthographe; on y joint des exercices de style, de déclamation, et même d'improvisation. Les manuels dont on se sert sont ceux de HEINSIUS et de M. *W.* WITTMER, professeur à l'École. Le dernier de ses ouvrages vient de paraître à Heidelberg, 1827.

Il y a de plus un cours élémentaire de langue française : bien qu'il soit facultatif, ce cours est suivi avec assiduité.

4° L'*arithmétique*, le *calcul de tête* et *par chiffres*, d'après la méthode de Pestalozzi. M. Wittmer a aussi publié un manuel sur cette partie. Stuttgard, 1820; chez Cotta.

5° La *géométrie*, premiers élémens jusqu'aux parallélogrammes, d'après le manuel de WUCHERER et la méthode de Pestalozzi. Ce cours est donné par M. MAIER.

6° L'*histoire* et la *géographie*, par le professeur SCHMÜLING. Ce cours comprend l'histoire ancienne et la description des diverses parties du monde.

7° L'*histoire naturelle*, qui consiste dans la *zoologie* en elle-

même et dans ses rapports avec la technologie; la *botanique*, avec des applications à l'agriculture, à l'horticulture et à la culture des arbres. Professeur, M. Eckelle, qui a composé un manuel sur cette partie.

9° L'enseignement de la *musique*, du *chant*, du *plain-chant* et du *piano*. On y enseigne encore à jouer de plusieurs autres instrumens.

Seconde année. — 1° Le cours de pédagogie se transforme en une *exposition des diverses méthodes d'enseignement*, et spécialement de la *méthode lancastérienne*, ou *d'enseignement mutuel*. Les élèves les plus avancés sont exercés dans l'école primaire de la ville de Rastadt, sous la direction de M. Wittmer.

2° L'*enseignement de la religion* est continué.

3° Enseignement de la *langue allemande*, théorie du style; explication de passages choisis extraits des meilleurs auteurs. Les élèves s'exercent par des amplifications sur des sujets de morale, de pédagogie, ou sur des matières puisées dans les habitudes de la vie civile. On les forme aussi par des exercices dans le style épistolaire.

4° L'*arithmétique* est continuée jusqu'aux logarithmes; on y joint l'*algèbre* jusqu'aux équations du second degré.

6° La *géométrie* est conduite jusqu'aux élémens de la trigonométrie. On fait sur le terrain des essais de géométrie pratique.

6° Le cours *d'histoire*, pendant cette seconde année, comprend l'histoire moderne, et la *géographie* a pour objet les états de la confédération germanique, et le grand-duché de Bade en particulier.

7° Des notions générales de *physique* et de *chimie* destinées à fournir aux élèves les moyens de combattre avec succès les préjugés populaires.

8° Le *dessin* et le *dessin linéaire*, sous la direction de l'architecte du cercle.

9° L'enseignement de la *calligraphie* et de la *musique* est continué. On donne par semaine deux leçons sur chacune de ces différentes branches.

Le directeur actuel de l'établissement est M. Holdermann, curé primaire de Rastadt.

III. Pensionnat. — Le pensionnat est entretenu, au moyen des fondations générales pour l'instruction (*Schul-Fond*), et par les fabriques des églises et des chapelles, auxquelles est imposée l'obligation de participer aux frais qu'exige l'établissement. Les élèves externes doivent se maintenir à leurs dépens; mais un grand nombre de ces derniers jouissent de bourses

qui leur sont conférées par les communes. Le pensionnat est sous la surveillance du directeur de tout l'établissement; il y a un second surveillant, pris ordinairement parmi les instituteurs de l'École de Rastadt.

La nourriture se compose, pour le déjeuner, d'un sou de pain; pour le dîner, de soupe, de légumes et d'une demi-livre de viande, excepté les jours maigres; pour le souper, de pommes de terre et de viande, trois fois par semaine. Le dimanche, chaque élève reçoit un verre de vin. Le moment du lever est fixé à 6 heures en hiver, et à 5 heures en été. Le travail journalier ne cesse qu'à 6 heures du soir.

Parmi les dix professeurs qui enseignent à l'École normale, huit sont en même tems professeurs au Lycée; il n'y a que MM. Holdermann et Wittmer (1) qui sont exclusivement attachés à l'établissement.

Les instituteurs du grand-duché de Bade sont choisis de préférence parmi les élèves de l'École normale de Rastadt: la réputation dont elle jouit est telle, qu'il est rare de trouver dans le grand-duché un instituteur qui n'en ait pas suivi les leçons. C'est ainsi que se répand un enseignement uniforme par tout ce pays, qui compte un million d'habitans.

L. A. Warnkoenig.

SUISSE.

Écoles des arts et métiers à Aarau *et à* Zurich. — C'est à notre époque, si fertile en grandes améliorations, qu'il appartenait de porter les lumières de l'instruction jusque dans les derniers rangs de cette classe ouvrière, qui, long-tems ignorante et dédaignée, s'efforce aujourd'hui de s'élever dans

(1) Cet établissement est surtout redevable de l'état florissant où il se trouve au zèle et à l'activité de M. Wittmer, qui a consacré toute sa vie à l'instruction primaire. Après avoir achevé ses études sous la direction du célèbre professeur Schwartz, à Heidelberg, il établit, en 1804, un pensionnat au château de *Kislau*, près de *Bruchsal*, ancienne résidence de l'évêque de Spire, où, l'un des premiers en Allemagne, il enseigna d'après la méthode de Pestalozzi. Les succès qu'il obtint lui acquirent une si grande réputation dans le pays, qu'en 1809 on lui confia la direction d'une *école modèle* à Rastadt, ainsi qu'une chaire à l'établissement dont nous avons parlé. En 1810 et 1811 il fut envoyé, aux frais du gouvernement, à Yverdun, chez le célèbre Pestalozzi; ce qui a beaucoup contribué à lui donner l'extrême habileté dont il fait preuve dans ses fonctions. M. Wittmer est auteur de plusieurs ouvrages sur l'instruction élémentaire, fort estimés en Allemagne.

l'estime générale à la même hauteur que l'industrie dont elle suit les progrès. Nous avons déjà signalé les heureuses tentatives faites en Angleterre, en France, dans les Pays-Bas, en Allemagne et en Suisse, pour y introduire un enseignement industriel approprié aux besoins des manufactures et des ateliers : à côté des noms de l'Anglais *Birkbeck* et de M. *Charles Dupin*, nous avons cité ceux de MM. *Hérosé* et *Hounziker*, citoyens d'Aarau, à qui cette ville doit la fondation d'une école des arts et métiers (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 528). Cet utile établissement a été ouvert il y a peu de tems, ainsi que l'annonce un prospectus où se trouvent exposés le plan et l'organisation de la nouvelle école. Son but, y est-il dit, est de procurer aux jeunes gens qui se consacrent à la carrière industrielle les connaissances sans lesquelles ils ne pourraient prétendre à cultiver les arts avec succès, ni surtout à perfectionner leurs procédés et leurs produits. La Suisse possède, il est vrai, un grand nombre d'écoles et de colléges ; mais l'enseignement y est particulièrement destiné aux professions savantes, et l'on s'est fort peu occupé des manufacturiers, des fabricans, des artisans, qui, après les cultivateurs, forment sans contredit la portion la plus considérable et la plus importante de la population. Aussi se plaint-on de l'ignorance générale des ouvriers, et de l'état de décadence et d'infériorité où sont tombés dans ce pays presque tous les métiers. La fondation de l'école d'Aarau est un premier pas vers un meilleur ordre de choses. Les jeunes industriels y trouveront, à l'âge de quinze ans, et au sortir des institutions primaires où ils auront appris la lecture, l'écriture, le calcul, les élémens de la géométrie, de l'histoire naturelle et de la géographie, des leçons d'arithmétique et d'algèbre, de géométrie et de trigonométrie appliquées aux arts, de mécanique, de physique, de chimie, de technologie, de dessin, de *modelage* : des instructions sur les devoirs de l'artisan et des exercices d'écriture complètent ce cours d'enseignement, confié à trois professeurs principaux. Les fondateurs offrent trente places gratuites aux fils des bourgeois de leur ville natale ; les jeunes gens de la campagne ou des autres cantons, seront admis, moyennant une rétribution annuelle de 48 fr. de Suisse (60 fr. de France). Une commission de cinq membres est chargée de la surveillance et de la direction supérieure : elle est actuellement présidée par M. *Henri* Zschokke, auteur du prospectus, auquel des écrits remarquables et un patriotisme éclairé ont mérité depuis long-tems l'estime de tous ses concitoyens.

La ville de Zurich marche dans la même voie que le chef-lieu

du canton d'Argovie. Des citoyens y ont formé une association dans laquelle les uns apportent le tribut de leurs connaissances scientifiques, et les autres les secours pécuniaires que nécessite l'entretien d'un *collége technologique*, où l'on reçoit à l'âge de seize ans et moyennant une légère rétribution, les élèves des écoles savantes qui abandonnent leurs études classiques pour se vouer plus spécialement au commerce ou à l'industrie. C'est aussi depuis les premiers mois de cette année seulement qu'ont été ouverts les cours de cette institution, qui compte parmi ses professeurs les savans les plus distingués du canton. L'enseignement y est divisé en deux classes : la première comprend l'arithmétique commerciale et les logarithmes, la géométrie appliquée, la mécanique pratique, l'histoire abrégée des trois règnes de la nature, la géographie physique et mathématique, la physique, la technologie, la géographie ou plutôt la statistique commerciale et industrielle des différens peuples, les langues allemande et française, la calligraphie, le dessin, et des exercices manuels empruntés à divers métiers. A la seconde classe appartiennent l'algèbre, la trigonométrie, les théories de la mécanique, la zoologie, la minéralogie, la botanique, la chimie appliquée, la géométrie descriptive, l'architecture civile, le droit commercial, les langues et les littératures allemande, française, italienne, anglaise, et enfin l'art de modeler. Ainsi l'impulsion donnée en Angleterre et en France par quelques philantropes se communique peu à peu aux diverses parties du continent : Lausanne, Berne, Genève et Bâle, ont déjà des instituts technologiques pour la jeunesse, ou des cours scientifiques mis à la portée des ouvriers adultes. Ces bienfaisantes créations, tout en portant d'heureux fruits sur le sol où elles se trouvent déjà transplantées, ne peuvent manquer de propager l'influence du bon exemple jusque dans les cantons voisins, qui comptent, surtout ceux d'Appenzell, de Saint-Gall et de Neuchâtel, une nombreuse population manufacturière, bien digne d'exercer le zèle de la philantropie.

ITALIE.

Chambéry. — *Donation en faveur des sciences.* — M. le comte de Boigne a fait dernièrement à l'*Académie des sciences* de cette ville, dans laquelle il est né, un don de 2,400 fr. Cette société savante, qui compte dans son sein plusieurs savans distingués, se livre depuis quelque tems à des recherches d'un grand intérêt sur la géographie physique de la Savoie.

— *Fondation de bienfaisance.* — Le même philantrope, qui

marche sur les traces de notre vénérable compatriote, M. de Monthyon, non content de fonder une rente annuelle de douze cents livres neuves en faveur des prisonniers indigens de la province, et de faire les fonds nécessaires pour fournir jusqu'à trois cents chemises par an à ces infortunés, dont l'affreux dénûment n'avait ému jusqu'ici la commisération ni du clergé redevenu opulent, ni des autorités civiles, vient d'instituer, à ses frais, un *hospice pour les aliénés*, organisé sur le modèle des meilleurs établissemens de ce genre. Il a fait l'acquisition, pour cet objet, du local d'un ancien couvent, dit *le Betton*, dans la jolie vallée de la Rochette, à six lieues de Chambéry, et assigné pour l'entretien de l'hospice un capital de 400,000 livres neuves. On travaille aux réparations de l'édifice, qui seront terminées avant un an. I.

Naples. — *Archéologie.* — *Fouilles de Pompéi.* — On a fait, le 5 juin dernier, en présence du roi et de sa famille, une fouille extrêmement riche par la quantité et la nature des objets qui en furent le résultat. Le lieu choisi pour l'opération était une maison dans laquelle on avait découvert précédemment une très-belle fontaine en mosaïque, bordée de coquillages. Du milieu de la vasque, s'élève une petite colonne en marbre, sur laquelle est placé un génie de bronze, tenant dans sa main gauche un oiseau aux ailes déployées, du bec duquel devait sortir l'eau pour de là retomber dans la vasque; et un masque de théâtre en marbre, inscrusté dans le fond de la niche, versait de son côté une autre partie des eaux. Sur le devant d'un des pieds de la fontaine était une petite statue de bronze, assise, ayant à la main gauche une corbeille et sur la tête un bonnet, elle semble représenter un berger phrygien couvert d'une courte tunique; mais elle n'appartient pas à la place où elle a été trouvée. Sur le piédestal de marbre est un beau morceau de sculpture qui figure un enfant à demi nu, couché et endormi, serrant dans une de ses mains un petit panier. Il a près de lui un vase renversé; ses vêtemens sont d'une forme extrêmement bizarre. Sur le devant de l'autre pied de la fontaine est une espèce de cariatide de marbre.

Les parois de la muraille sont ornés de peintures très-élégantes, qui, à en juger par les accessoires symboliques, semblent représenter *la naissance de Bacchus.*

Dans le parvis est un fourneau de fer oxidé avec son trépied, surmonté de quelques débris de vases de bronze. — Dans les deux chambres situées à côté du parvis, on a découvert un grand nombre d'objets intéressans dont les principaux sont deux forts bracelets en or, avec des pierres vertes dans le milieu,

dix monnaies impériales également en or, une monnaie d'argent de petit module, plusieurs vases de bronze élégans, et un très-beau candélabre du même métal.

Si les fouilles de Pompéi étaient continuées avec une grande activité, sous l'influence d'une volonté forte, par le concours d'un nombre suffisant d'ouvriers bien dirigés, et sous la surveillance de savans antiquaires et d'artistes animés du véritable esprit qui devrait présider à de semblables investigations, la ville antique serait tout entière découverte d'ici à quelques années; et, au lieu de parties détachées qui ne font qu'irriter la curiosité sans la satisfaire, on pourrait en visiter et en observer l'ensemble.

Quoique la prompte terminaison de cette vaste entreprise, digne d'un roi ami des arts, et d'une nation vive, spirituelle, passionnée pour le beau, dût entraîner une avance de fonds considérable (pour laquelle il serait facile de former une société d'actionnaires), le résultat définitif offrirait, dans l'abondance, la variété et la valeur des produits, et au moyen de l'affluence des étrangers qui viendraient admirer cette conquête de notre siècle sur les siècles passés, une ample compensation des dépenses; et la gloire de l'achèvement de ce grand travail suffirait à l'illustration d'un règne. OE.

Milan. — *Nécrologie.* — Le chevalier *Charles de* Rosmini, né à Roveredo, d'une noble famille, en 1763, est mort d'apoplexie le 9 juin de cette année. Dans ses premières études, il profita de sa bibliothèque domestique, contenant 16,000 volumes choisis, et de l'amitié du chevalier Clémentino Vannetti, un des savans les plus estimés de son tems. Le jeune Rosmini débuta dans sa carrière par un recueil de vers (Roveredo, 1783), et par quelques opuscules en prose sur différens sujets. Il publia ensuite quelques *Considérations* sur deux *Discours* de d'Alembert, relatifs à la poésie, avec un essai de vers (Roveredo, 1786). Sa *Vie d'Ovide* parut d'abord à Ferrare en 1789, et fut réimprimée à Milan en 1821. Cet ouvrage se fait remarquer par l'érudition de l'auteur et par l'intérêt de ses recherches. M. Rosmini avait entrepris de rédiger une biographie des écrivains de Trente et de Roveredo; mais il n'a publié que l'*Introduction* de ce travail, et une *Notice sur Christophe Bucetti*, de Rallo, un des nombreux poëtes italiens du XVIe siècle. Au lieu de la continuation de cet ouvrage, il donna successivement une *Vie de Sénèque*, les *Mémoires sur la vie et les écrits de Clément Baroni-Cavalcabò*, le *Modèle du parfait précepteur*, dans la vie et la méthode d'éducation de Victorin de Feltre, les *Vies* de Guarino de

Vérone, et de François Filelfo de Tolentino, et l'*histoire de Jean-Jacques Trivulce*, surnommé le *Grand*. Tous ces ouvrages renferment des notices exactes et curieuses, et des documens jusqu'alors inédits que l'auteur a su tirer de diverses archives. Nous lui devons aussi la publication de quelques manuscrits apartenant à des écrivains du XVIe siècle, et surtout la *Vie de Guidubalde Ier de Montefeltro*, duc d'Urbin, rédigée par le littérateur et mathématicien *Bernardin* Baldi. Le dernier ouvrage qui a terminé la vie littéraire de M. Rosmini est son *Histoire de Milan*, imprimée en 1820, en 4 vol. in-4°, riche en planches et en documens. Nous avons donné une analyse de cette histoire, sans adopter ni les éloges excessifs ni les critiques trop sévères dont elle a été le sujet (voy. *Rev. Enc.*, t. XII, p. 395). On assure que l'auteur en a laissé la continuation depuis 1535 jusqu'en 1740, époque de la mort de Charles VI; et l'on espère qu'elle sera publiée par ses héritiers. Ceux qui mesurent le mérite d'un savant par le nombre des académies dont il a fait partie, pourraient en compter jusqu'à vingt-deux dont M. Rosmini était membre, et entre autres l'Institut royal d'Italie et l'Académie de la Crusca. Il remplit toujours les devoirs de sa religion et de la morale; aima passionnément les lettres, et honora ceux qui les cultivaient comme lui. Nous avons puisé les matériaux de cet article nécrologique dans une *Notice sur Rosmini* par son ami le savant *J.* Labus. *Fr.* Salfi.

GRÈCE.

Grèce. — *Extrait de la Lettre d'un Français qui est enrôlé sous les drapeaux grecs. — Appel aux Philhellènes.* — C'est lorsque les généreux efforts des Grecs pour conquérir leur indépendance sont près d'être couronnés du succès; c'est lorsqu'ils sont sur le point de sortir vainqueurs de cette lutte, si longue et si honorable, qu'il importe de ne pas laisser refroidir le zèle que les nations chrétiennes ont mis à les secourir.

On ne saurait trop le répéter, la faim est, de tous les ennemis des Grecs, le plus redoutable, le seul peut-être qu'ils ne puissent terrasser. Ne viendra-t-on pas à leur aide? leurs pressantes sollicitations ne trouveront-elles que des cœurs froids et insensibles? Les comités philhelléniques ont fait, il est vrai, de grands sacrifices; mais ont-ils fait tout ce qu'ils auraient pu faire? Le système d'approvisionnement qu'ils ont adopté ne s'est-il pas trouvé trop dispendieux et hors de proportion avec leurs moyens? Les fonds sont insuffisans pour faire face à des besoins qui se renouvellent sans cesse, dont on peut prévoir, mais non fixer le terme. »

Une ressource alimentaire s'est présentée ; elle est économique, et peut rendre d'immenses services ; et cependant, on l'a négligée jusqu'ici. Nous croyons devoir la rappeler à l'attention des Philhellènes. Par une ingénieuse combinaison de la substance animale et végétale, M. Gimbernat est parvenu à faire un biscuit très-substantiel, d'une longue conservation, et qui renferme, sous une forme commode et peu volumineuse, une nourriture agréable, saine et réparatrice. Le procédé est tellement économique, que M. Gimbernat n'évalue qu'à près de trois, et au plus cinq sous, la quantité nécessaire pour nourrir, pendant un jour entier, l'homme le plus vigoureux. Il ne s'agirait que d'établir à la proximité de la Grèce une manufacture pour confectionner en grand cette espèce de biscuit. Une souscription est ouverte, pour cet objet, *à Genève, au bureau du journal de Genève*, où l'on pourra prendre connaissance du projet et de tous les renseignemens ultérieurs. N.

ESPAGNE.

Mandement contre les journaux français et anglais, et contre les livres venant des pays étrangers. — L'archevêque de Tolède, Mgr *Inquanzo*, vient de faire publier dans son diocèse un mandement qui met à l'*index* presque toute espèce de livres autres que les livres de prières. Tout écrit en langue étrangère, toute traduction d'ouvrages étrangers, tous les journaux français et anglais sont impitoyablement prohibés en masse par S. Em., qui, quant aux journaux, ne s'en est pas tenue là dans son mandement ; car il défend, en outre, sous peine d'excommunication, l'entrée dans les cabinets de lecture qui se sont établis ici depuis quelque tems, et de plus, la lecture des œuvres de M. *Llorente*, de celles de *Sampère* sur les revenus de l'église d'Espagne, et jusqu'à la traduction des psaumes de David, publiée l'année dernière et dédiée au roi. Notre ministre des affaires étrangères, à la demande de l'archevêque de Tolède, a prié les membres du corps diplomatique de ne point communiquer les journaux qu'ils reçoivent de leur pays.

PAYS-BAS.

Harlem. — *Société hollandaise des sciences. — Extrait du* programme *pour l'année* 1827. — Cette Société a tenu sa 74me séance annuelle, le 19 mai. Elle a couronné : 1° un mémoire contenant la description d'une nouvelle manière de réprimer les sources d'eau, dans les puits profonds, destinés à la construction des grandes écluses, dont l'auteur est A.-F. Goudriaan, conseiller

d'état, inspecteur-général de l'état hydraulique du royaume; — 2° un mémoire concernant les effets du froid rigoureux de 1822 sur les arbres et les plantes, par J.-B. Oberdieek, ministre de l'évangile à *Bardewiek* près *Luneburg*; — 3° un mémoire sur la décadence du commerce en Hollande, et les moyens d'y remédier, par M. Van Ouwerkerk de Vries à *Amsterdam*.

La Société a reçu une réponse en allemand sur les deux questions suivantes, ayant pour devise : Ζητεῖτε καὶ εὑρήσετε, *Matth.* VII, 7.

« Quel est l'état actuel des connaissances concernant le mouvement des sucs dans les plantes? Quelles sont les observations et les expériences, qui fournissent quelque lumière sur la cause de ce mouvement, et sur les vaisseaux ou les organes dans lesquels il a lieu? quelle utilité peut-on tirer de la connaissance acquise à cet égard pour la culture des plantes? » La Société a reconnu dans ce mémoire les talens et l'érudition de l'auteur; mais elle s'est aperçue qu'il n'a pas eu assez de tems pour l'achever; ce qui a fait prendre la résolution de prolonger le terme du concours jusqu'au 1er janvier 1829. — L'auteur pourra obtenir copie des observations faites sur ce mémoire, en envoyant son adresse au secrétaire de la Société.

La Société a reproduit les questions suivantes, auxquelles on doit répondre *avant le* 1er *janvier* 1829. — Comme on ne faisait usage, il n'y a que peu d'années, de la pompe pneumatique, que pour des expériences physiques, et comme on se sert maintenant très-utilement de cette machine dans plusieurs fabriques de l'Angleterre et de l'Allemagne, soit pour faire bouillir l'eau au moyen d'une chaleur beaucoup moins forte : procédé qu'on a commencé à introduire dans les raffineries de sucre, en Angleterre, suivant l'invention de Howard et Hodgson; soit pour faire mieux pénétrer la matière colorante des teintures dans les étoffes qu'on veut teindre, dans des chaudières fermées, moyennant la pression de l'air atmosphérique, qu'on y introduit, après avoir fait raréfier l'air qui était dans la chaudière, la Société demande : « Dans quelles autres fabriques ou manufactures on pourrait, d'après des principes physiques, introduire avec avantage l'usage de la pompe pneumatique pour l'un ou l'autre but? »

« Quelles sont les maladies du corps humain, dont on peut dire que, d'après des principes physiques et chimiques, on les connaît et qu'on est en état d'en conclure, quels sont les remèdes les plus efficaces contre ces maladies, et de quelle manière ils opèrent dans le corps humain, pour les guérir? »

Attendu que l'on n'emploie pas uniquement la vapeur comme

force motrice dans les machines à vapeur, mais qu'on s'en sert même, avec beaucoup d'avantage, à plusieurs effets comme dans les blanchisseries de fil, dans les serres chaudes pour la culture des plantes, ainsi que dans la préparation des alimens, la Société demande : « Peut-on juger, sur des principes bien fondés, dans quelles fabriques, ou à quels usages domestiques on pourrait employer la vapeur ? »

Comme les différentes branches d'histoire naturelle sont devenues, depuis plusieurs années, trop étendues pour être enseignées dans leur entier dans une année académique, on demande : « Quel choix on pourrait faire dans l'enseignement de l'histoire naturelle, afin d'en traiter seulement ce qui peut être utile, tant dans la vie commune qu'à d'autres égards? »

Quelques médecins ont pensé depuis long-tems, que plusieurs maladies de la peau sont causées par de très-petits insectes, invisibles à l'œil nu, sous l'épiderme, tandis que d'autres n'admettent pas cette opinion. La Société désire savoir : « sur quel fondement on a adopté l'existence de ces insectes sous l'épiderme, ou quelles observations y ont contribué ? Et en cas que cette supposition soit fondée : qu'est-ce qu'on en pourrait déduire pour améliorer le traitement de quelques maladies cutanées? »

Comme on a fait des observations qui paraissent démontrer que le développement des graines, qui ne sont pas des dernières années, ou des plantes étrangères, venues de loin, peut être favorisé et excité par des substances oxigenées, tandis que les mêmes substances n'ont pas eu le même effet dans d'autres cas, on demande : « Existe-t-il des moyens, suivant des expériences bien vérifiées, dont on puisse se servir avec succès pour favoriser le développement des graines? S'il en est ainsi : quels sont ces moyens, et de quelle manière doivent-ils être employés? »

La Société a proposé, cette année, les questions suivantes, pour y répondre avant le 1er janvier 1829. — « Quels sont les effets et l'utilité des bains de mer par rapport à quelques maladies? Quelles sont les maladies contre lesquelles on peut s'en servir avec succès? Y a-t-il des maladies, dans lesquelles on peut attendre avec raison plus d'effet des bains de mer que des autres médicamens? »

La théorie, par laquelle on suppose, en chimie, que toutes les actions chimiques des corps sont l'effet de l'électricité, étant adoptée de plus en plus, on demande : « Un examen critique de tout ce que l'expérience a prouvé à cet égard, afin qu'on en puisse conclure : si l'électricité seule doit être considérée comme

la cause de toute action chimique, ou bien si l'on est encore obligé de supposer une force particulière, connue sous le nom *d'affinité chimique ?*

« Que sait-on actuellement au sujet de l'origine de ces matières vertes et autres, qui se produisent dans les eaux stagnantes, ou à la surface de celles-ci et d'autres corps ? Doit-on, d'après des observations bien décisives, considérer ces matières comme des productions végétales, ou comme des végétaux d'une structure plus simple ? Doit-on les rapporter à la même espèce, ou peut-on en indiquer la différence par des caractères spécifiques ? Quelles sont les observations qui restent encore à faire, surtout par le moyen d'instrumens microscopiques, pour perfectionner la connaissance de ces êtres ? »

On désire que ce sujet soit éclairci par des observations réitérées et que les objets observés soient décrits et figurés exactement.

« Quelles sont, depuis la publication de l'ouvrage de M. DECANDOLLE, *Essai sur les propriétés médicales des plantes, comparées avec leurs formes extérieures et leur classification naturelle,* (3me édit., Paris, 1816) les observations et les expériences, par lesquelles la théorie exposée dans cet ouvrage est confirmée et éclaircie ? Quelles sont les exceptions et les contradictions qui restent à résoudre à l'égard de cette théorie ? »

Les arbres *conifères* différant considérablement des autres arbres, tant dans leur structure et dans la manière de croître que dans les matières qu'ils renferment et dans d'autres propriétés, on désire : « Une comparaison exacte de la structure des arbres conifères avec celle des autres arbres, et que par des recherches ultérieures on tâche de démontrer, jusqu'à quel point cette différence de structure pourrait servir, soit à expliquer les autres propriétés des arbres conifères, soit à en déduire des préceptes utiles à la culture de ces arbres ? »

« De quelle manière la cendre de tourbe augmente-t-elle la fertilité de quelques terres, tandis qu'on sait qu'elle ne contient que très-peu des principes qui peuvent principalement servir d'alimens aux plantes ? — De quelles qualités sont ces terres, dont on sait par l'expérience, que la fertilité peut être augmentée par la cendre de tourbe ? — Pour quelles terres est-elle nuisible ? »

« Quelle est l'origine des blocs de roches granitiques et autres primitives, que l'on trouve de différentes dimensions, et en très-grande abondance, disséminés dans les plaines et dans quelques terrains sablonneux du royaume des Pays-Bas et de l'Allemagne septentrionale ? Est-il possible de s'assurer par une

comparaison exacte de ces blocs de granit et des cailloux des terrains sablonneux avec les parties composantes des formations géologiques, observées en place, que les premiers faisaient auparavant partie des dernières; et comment peut-on dans le cas affirmatif rendre raison de leur transport vers nos plaines et vers celles de l'Allemagne septentrionale? »

La Société désire que l'on indique, autant que possible, quels sont les différens endroits où ces blocs ont été observés, et de quelle manière ils se trouvent dispersés; que l'on décrive exactement leur nature et leur composition minéralogique, qu'on la compare avec les parties intégrantes d'autres formations, et qu'enfin l'on pèse scrupuleusement les conséquences, qui avec plus ou moins de probabilité peuvent être déduites des faits observés.

La Société a proposé encore cinq autres questions nouvelles, mais qui ont seulement rapport aux provinces septentrionales du royaume, et dont on ne peut attendre des réponses de l'étranger.

(*La suite au cahier prochain*).

FRANCE.

Bagnères-de-Bigorre (*Hautes-Pyrénées*). — *Eaux minérales.* — Les chemins qui conduisent à toutes les eaux thermales du département sont entièrement réparés. Jamais on n'a mis, dans notre ville, plus d'empressement à disposer ce qui peut être agréable et commode pour l'usage des étrangers qui nous visiteront cette année. Le magnifique établissement de Frascati est presque doublé par les élégantes constructions que son propriétaire, M. le chevalier de Lugo, y a fait ajouter depuis peu.

Bagnères, grâce à ses bains, est la seconde ville du département. Les eaux de la Gutière sont particulièrement connues pour leurs vertus contre les maladies nerveuses, les paralysies, les rhumatismes; on les prend depuis le 18e degré jusqu'au 34e, suivant le besoin. Bagnères reçoit annuellement plus de six mille étrangers, qui viennent y chercher la santé. Frascati a ses bals, ses concerts, malheureusement aussi ses salons de jeu, ses fêtes et son athénée.

Gréoulx (*Basses-Alpes*). — *Eaux minérales hydrosulfureuses thermales.* — Des restes de monumens antiques prouvent que les Romains avaient reconnu l'heureuse influence des eaux de Gréoulx, où ils avaient construit des bains. L'établissement thermal moderne était loin d'avoir l'importance que son heureuse position et la bonté éprouvée de ses eaux sem-

blaient lui promettre; depuis long-tems, les médecins et les malades désiraient lui voir prendre un accroissement proportionné au nombre des baigneurs qui le fréquentent. Ce vœu se trouve maintenant rempli, au moyen des augmentations de bâtimens et des améliorations bien entendues qui ont été faites par le propriétaire dans tout ce qui tient à l'application des eaux en bains, douches, bains de vapeur et boues minérales.

La composition chimique des eaux minérales de Gréoulx présente les résultats suivans. Douze livres d'eaux contiennent :

Gaz acide carbonique,	dix-neuf pouces cubes.
Gaz hydrosulfurique,	quatorze pouces.
Hydrochlorate de soude,	deux gros trois grains.
Hydrochlorate de magnésie,	vingt-un grains.
Sulfate de chaux,	vingt grains.
Carbonate de chaux,	trente-six grains.
Matière floconneuse (barégine),	un gros huit grains.

La chaleur de ces eaux est de 31 degrés, thermomètre de Réaumur, température qui est précisément celle du sang de l'homme, et la plus favorable qu'on puisse désirer pour une source thermale. Le prospectus, que nous avons sous les yeux, renferme des détails fort satisfaisans, et indique des prix modérés. L'usage des eaux se paie 30 fr., quelle que soit la durée du séjour. L'établissement est ouvert à partir du 1er mai. Il y a un nombre considérable de chambres garnies, dans les prix de 4 à 1 fr. par jour. — On a deux tables d'hôte, l'une à 4, l'autre à 3 fr. — Les communications avec les villes d'Aix, de Marseille, etc., sont faciles et commodes, et peu dispendieuses. — Un bureau de poste aux lettres vient d'être établi à Gréoulx. OE.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

Nancy (*Meurthe*). — *Sociétés d'assurance contre l'incendie et contre la grêle.* — La première de ces sociétés est établie légalement depuis le mois d'août 1821; la seconde, quoique antérieure de quelques mois, n'est en activité que depuis 1824. L'une et l'autre ont les mêmes fondateurs et présentent les mêmes garanties; elles ont aussi choisi le même directeur responsable, M. Prugneaux, officier de cavalerie. La première société étend ses assurances à quatre départemens, la *Meurthe*, la *Moselle*, la *Meuse* et les *Vosges*; la seconde y joint les deux départemens du *Rhin*, ceux de la *Haute-Marne* et des *Ardennes*. L'exemple qu'elle donne n'a pas encore obtenu beaucoup d'imitateurs; il semble même que les sectateurs des paragrêles

essaient de former une opposition, et de persuader au public que *les assurances n'assurent rien*. Pour répondre à cette assertion un peu plus que hasardée, les compagnies de Nancy publient un *almanach*, qui est en même tems un compte rendu et une instruction. Espérons que la partie la plus éclairée du public finira par diriger celle qui ne l'est point, et que les sages précautions des assurances entreront généralement dans les habitudes de notre économie domestique.

Les associations contre les ravages de la grêle ne sont pas une nouveauté pour la France. Sous le gouvernement impérial, une société s'était formée à Toulouse, sans autorisation : le gouvernement lui ordonna de se dissoudre; mais il conçut la pensée de généraliser pour toute la France ce que l'on avait essayé d'exécuter au pied des Pyrénées. Le Conseil d'état fut chargé de préparer ce travail, et il s'en acquitta de manière à répandre un nouveau jour sur l'importante question des assurances par associations. Il sentit que les garanties obtenues par ce moyen seraient d'autant plus utiles et d'autant moins onéreuses aux assureurs qu'elles embrasseraient une plus grande étendue, et s'approcheraient le plus de la régularité dans la somme des dommages réparés. Cependant, il est des contrées où le fléau de la grêle est plus rare, et d'autres où il exerce plus de ravages : il n'eût pas été juste d'obliger les propriétaires favorisés de la nature à venir au secours de ceux qu'elle traite moins bien. Mais, en établissant des degrés assez multipliés entre le maximum et le minimum des pertes causées par la grêle, rien n'était plus conforme à la raison que de proposer aux propriétaires des terrains d'un même degré de s'associer pour réparer en commun les accidens survenus à quelques-uns d'entre eux. D'après les recherches faites par le Conseil d'état, la France aurait été divisée en dix régions, dans l'étendue desquelles les chances de la grêle sont à peu près égales pour chaque localité. La *Société d'assurance de Nancy* s'est formée dans l'une de ces divisions, et se propose de l'embrasser dans toute son étendue. Voyons si ses offres sont réellement utiles aux cultivateurs, et si le prix de l'assurance est équitable.

Les récoltes assurées sont divisées en deux classes, en raison du dommage plus ou moins grand que la grêle peut leur causer. Les *fonds de garantie* pour la seconde classe, celle qui est la plus exposée, sont doubles de ceux de la première; mais les frais d'administration sont les mêmes pour l'une et l'autre. Tout compris, le taux annuel de l'assurance est, pour une récolte estimée 2,000 fr., de 15 fr. pour la première classe, et

de 25 fr. pour la seconde; ou, en prenant le rapport de l'assurance à la récolte estimée, la cent trente-troisième partie pour la première classe, et la quatre-vingtième pour la seconde. Ainsi, le cultivateur assuré n'aura payé qu'une seule récolte dans l'espace de 133 ans s'il est question de céréales, et dans l'espace de 80 ans pour ses vergers et ses vignes. Or, serait-il assez confiant dans sa bonne fortune pour imaginer que, dans l'intervalle de 133 ans, ni lui ni sa postérité n'auront perdu par la grêle la valeur d'une seule moisson; ou que, durant 80 ans, le même fléau ne lui aura pas enlevé la valeur d'une vendange, d'une récolte de fruits? Mais, ce qui doit attirer l'attention des pères de familles, et sollicite fortement leur prudence, c'est qu'une année désastreuse peut les ruiner, anéantir leurs moyens d'existence, ou les réduire à un état de gêne dont il leur sera difficile de sortir; au lieu qu'en sacrifiant une partie presque insensible de leur bénéfice annuel, ils poursuivent leurs travaux avec une entière sécurité. Le bien que les Sociétés d'assurances mutuelles peuvent faire, tout en se bornant à réparer le mal, peut être comparé à la bienfaisante influence d'une médecine perfectionnée, toujours sûre de l'effet de ses remèdes. Cette médecine est la sauvegarde de la santé, et par conséquent du travail; les Sociétés d'assurances garantissent aussi à chacun des associés les moyens de ne point suspendre leurs occupations. Espérons que ces heureuses inspirations de la sagesse se naturaliseront en France, et qu'elles embrasseront tout ce qui peut être compris dans leurs attributions. La Société de Nancy donne de bons exemples, surtout dans la publicité de ses actes et de ses résultats. Nous recommandons spécialement son *almanach*, imprimé à Nancy, chez Bachot, rue Saint-Dizier, n° 96. On y trouvera des faits, des méthodes de calculs relatifs aux questions d'assurance, de l'instruction. On y verra clairement que les statuts de la Société ont été réglés à l'avantage des associés, et que des améliorations sont préparées pour l'avenir : le caractère du bien est la perfectibilité, et il ne manque point à la *Société d'assurance* de Nancy. F.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Séance du 18 juin* 1827. — Une commission composée de MM. *de Lamarck*, *Bosc*, et *de Blainville*, rapporteur, fait un rapport sur un mémoire intitulé : *Recherches pour servir à l'histoire naturelle de l'alcyonelle des étangs*, par MM. Raspail et Robineau Desvoidi. Les auteurs terminent leur travail par cette question : Quelle

place assignerons-nous à cet être organisé? Ils en font ainsi le portrait, tout au moins bien singulier : « *monade* par la simplicité de son organisation; *bolet* par sa forme extérieure et son développement; *animal* par la nature gélatino-membraneuse de sa substance, et par la conformation de l'organe de sa reproduction; *végétal* par son mode de nutrition; *végétal phanérogame* par la forme et la structure de ses semences, l'alcyonelle semble, selon eux, se placer entre les deux règnes, comme pour les confondre et les unir. Cependant les auteurs proposent d'en former une nouvelle section qui devra être mise avant le polype de M. de Lamarck. » « Pour nous, disent MM. les commissaires, nous serons moins hardis, et nous conviendrons que les recherches de MM. Raspail et Robineau sont encore trop incomplètes pour admettre dans l'alcyonelle une combinaison d'organes aussi hétérogènes, que nous avouons franchement ne pas concevoir... Nous concluons à ce que les auteurs soient remerciés de leur communication, encouragés à étudier et à compléter l'histoire extrêmement curieuse de l'alcyonelle sur le vivant, ou du moins sur le frais, et priés d'en communiquer le résultat à l'Académie, qui l'écoutera sans doute avec d'autant plus d'intérêt que ce qu'ils ont déjà observé a dû piquer davantage la curiosité. » — MM. *Cordier* et *Brochant* de *Villiers* font un rapport sur le mémoire de M. de Bonnard, contenant de nouvelles observations géologiques sur le terrain d'arkose, dans plusieurs départemens de l'est de la France. « Il demeure constant, dit M. le rapporteur, que le terrain d'arkose, malgré ses rapports évidens avec le grès rouge des Allemands, présente un ensemble de caractères assez différens pour mériter d'être considéré à part comme une formation parallèle; que sa séparation jusqu'ici constante d'avec le terrain houiller, et néanmoins sa liaison avec le granit et son passage insensible jusqu'au lias; qu'enfin sa richesse en minerais métalliques, sont des faits remarquables, la plupart jusqu'ici non observés ou méconnus, et que M. de Bonnard est le premier qui les ait développés et signalés aux géologues. » Le travail de M. de Bonnard est approuvé par l'Académie, qui en ordonne l'insertion dans le *Recueil des Savans étrangers*.

Du 25 juin. — MM. *Lacroix* et *Andréossy* font un rapport sur l'ouvrage de M. Denaix, intitulé : *Essai de Géographie méthodique et comparative*. « C'est sur une grande et raisonnable base, la division du globe en régions naturelles, soit par les sinuosités du rivage des mers, soit par la direction des pentes vers ces rivages, ou les bassins qui alimentent les cours d'eau,

que M. Denaix a fondé le plan de l'ouvrage dans lequel il s'est proposé de réunir, sous le point de vue théorique et pratique, tout ce qui concerne la géographie. Ce travail pourrait être regardé comme composé de deux parties : l'une, qui serait la *géographie pure*, ne comprendrait que ce qui se rapporte à la description des localités; l'autre, beaucoup plus étendue, serait la *géographie appliquée*, c'est-à-dire l'emploi de la première pour classer les faits d'*histoire naturelle*, d'*histoire politique* et de *statistique* propres à chaque région. C'est la deuxième livraison, accompagnée d'une exposition générale du sujet, que l'auteur a présentée à l'Académie. « La carte physique de l'Europe ne peut donner qu'une idée avantageuse de l'exécution des cartes et des tableaux dont se composera l'ouvrage. Le dessin a beaucoup de netteté, le burin est élégant, et les divisions paraissent tracées avec soin. L'Académie, regardant le travail de M. Denaix comme digne d'attention, non-seulement par le fond de la méthode, mais encore par la variété des documens et par la manière dont il les a coordonnés, l'invite à poursuivre la publication de son ouvrage, très-propre à exercer une influence utile sur l'enseignement et l'étude de la géographie. » — MM. *Chaussier* et *Magendie* font un rapport sur le mémoire du docteur Robert, relatif à une femme qui avait une mamelle à la cuisse gauche, avec laquelle elle a nourri son enfant et plusieurs autres. L'Académie fera des remercîmens à M. Robert pour la communication d'un fait unique dans son espèce. — M. Cuvier lit un mémoire sur le *scarus* des anciens.

Du 2 juillet. — M. Gambart, de Marseille, annonce que le 21 juin, vers deux heures du matin, il a aperçu dans un des pieds de *Cassiopée* une nouvelle comète, invisible à l'œil nu, par environ 2 heures 2 minutes d'ascension droite, et 66° 30' de déclinaison. Cet astre paraît se rapprocher très-rapidement du pôle. M. Pons écrit de Florence qu'il vient d'apercevoir un peu à l'ouest et au dessous de *Cassiopée*, dans la nuit du 20 juin, à onze heures, une nouvelle et très-petite comète, invisible à l'œil nu, qui se dirige rapidement vers l'ouest et vers le pôle. — Au nom d'une commission, M. *Beudant* fait un rapport sur les quatre Mémoires minéralogiques de M. Berthier. « Ces Mémoires renferment des observations précieuses pour la science, et il en résulte la nécessité d'établir quatre nouvelles espèces minérales bien distinctes par leur composition. L'art de la préparation des métaux en grand y puise aussi des données importantes; car c'est par la connaissance de la composition du double sulfure d'antimoine et de fer, des alumino-silicates de protoxide de fer, et de leurs proportions

dans les mélanges, que l'on peut parvenir à traiter ces minerais de la manière la plus avantageuse. » Sur la proposition du rapporteur, l'Académie approuve les travaux de M. Berthier, et en ordonne l'impression dans le *Recueil des Savans étrangers*.

Du 9 juillet. — MM. *Cuvier* et *Cordier* font un rapport sur un Mémoire de M. *Constant* Prevost, intitulé : Examen géologique de cette question : *Les continens que nous habitons ont-ils été, à plusieurs reprises, submergés par la mer?* L'auteur arrive à cette première conclusion : « Les contrées qui sont occupées par des terrains de transport et de sédiment ont été recouvertes par les eaux, pendant tout le tems que la formation de ces terrains a exigé. » Supposant en général que le niveau des mers a effectivement éprouvé un abaissement lent et progressif, depuis l'origine des choses, l'auteur entreprend d'expliquer la manière dont se sont formés les terrains tertiaires des environs de Paris, et ceux qui leur font suite, soit jusqu'à la Loire, soit jusqu'au delà de la Manche, dans les environs de l'île de Wight. Voici le résumé de ce système d'explication. *Première époque.* Une mer paisible et profonde dépose les deux variétés de craie qui constituent les bords et le fond du grand bassin tertiaire dont il s'agit. *Seconde époque.* Par suite de l'abaissement progressif de l'Océan, le grand bassin devient un golfe dans lequel des affluens fluviatiles forment des brèches crayeuses et des argiles plastiques, qui sont bientôt recouvertes par les dépouilles marines du premier calcaire grossier. *Troisième époque.* Les dépôts sont interrompus par une commotion qui brise et qui déplace visiblement les couches. Le bassin devient un lac salé, traversé par des cours d'eau volumineux venant alternativement de la mer et des continens, et qui présente les mélanges, les enchevêtremens qui caractérisent le deuxième calcaire grossier, le calcaire siliceux et les gypses. *Quatrième époque.* Irruption d'une grande quantité d'eau douce chargée d'argiles et de marnes, au milieu desquelles il se forme encore quelques dépôts de coquilles marines bivalves. Le bassin n'est plus qu'un immense étang saumâtre. *Cinquième époque.* Le bassin cesse de communiquer avec l'Océan, et le niveau de ses eaux s'abaisse au-dessous de celui des eaux marines. Les dépôts vaseux des eaux continentales continuent. *Sixième époque.* Irruption accidentelle de l'Océan qui dépose les sables et les grès marins supérieurs; immédiatement après, le bassin presque comblé ne contient que des eaux douces peu profondes; il reçoit moins d'affluens; il s'y établit des végétaux et des animaux lacustres; les meulières

et le calcaire d'eau douce se déposent. *Septième époque.* La succession de ces opérations diverses est terminée par le cataclysme diluvien. » L'Académie ordonne que le travail de M. Constant Prevost sera imprimé dans le *Recueil des savans étrangers.*

Du 16 juillet. — Au nom d'une commission, M. G. Cuvier fait un rapport sur les os recueillis dans les grottes d'Osselles, près de Besançon. L'étendue de ce rapport, composé entièrement de faits, ne nous permet pas d'en donner ici un extrait. — On procède à l'élection d'un membre de la section de minéralogie, en remplacement de M. *Ramond.* Au deuxième tour de scrutin, sur 50 votans, M. *Berthier* obtient 28 suffrages, M. de *Bonnard* 21, et M. *Constant Prevost* 1. M. Berthier est proclamé. L'Académie est informée de la perte qu'elle vient de faire dans la personne de M. Fresnel, membre de la section de physique. A. Michelot.

Académie française. — Prix décerné. — Dans sa séance du 19 juin, l'Académie française a décerné le *prix d'éloquence,* dont le sujet était l'*Éloge de Bossuet.* Elle a cru devoir le partager entre M. *Saint-Marc* Girardin, professeur au collége de Louis-le-Grand, et M. Patin, maître de conférences à l'ancienne École normale, bibliothécaire de Saint-Cloud. Quelques académiciens se sont opposés à ce partage, en faisant observer qu'on affaiblit le mérite de la victoire en mettant la couronne sur deux têtes, et que cet usage, qui depuis quelques années semble prévaloir dans les décisions de l'Académie, est favorable aux complaisances, et opposé à une justice rigoureuse, premier devoir du juge. L'avis de la majorité a prévalu, et les deux lauréats auront chacun leur moitié de prix. Déjà M. Patin, en 1822 et en 1824, avait partagé le prix pour l'*Éloge de Le Sage*, et pour celui de *J.-A. de Thou.*

— Académie des inscriptions et belles-lettres. — Séance publique du 27 juillet. — Cette séance, présidée par M. *Abel* Remusat, a été d'abord consacrée à l'annonce des sujets de prix proposés pour les années 1828 et 1829. L'Académie décernera, en 1828, une médaille d'or de la valeur de 1,500 fr. au meilleur mémoire sur le sujet suivant : *Tracer le tableau des relations commerciales de la France et des divers États de l'Europe méridionale avec la Syrie et l'Égypte, depuis la décadence de la puissance des Francs dans la Palestine, jusqu'au milieu du 16e siècle; déterminer la nature et l'étendue de ces relations; fixer la date de l'établissement des consulats en Égypte et en Syrie; indiquer les effets que produisirent sur le commerce de la France et de l'Europe méridionale avec le Levant la découverte*

du passage par le Cap de Bonne-Espérance et l'établissement des Portugais dans l'Inde. — Les questions mises au concours pour 1829, et pour lesquelles l'Académie offre deux médailles de la même valeur, sont les deux suivantes : 1° *Rechercher quel fut l'état politique des cités grecques de l'Europe, des îles et de l'Asie mineure, depuis le commencement du 2e siècle avant notre ère, jusqu'à l'établissement de l'empire de Constantinople.* — 2° *Présenter l'exposition exacte du système de philosophie connu sous les noms de* néoplatonisme, philosophie éclectique ou syncrétisme, *qui a été enseigné par les philosophes de l'école d'Alexandrie et des écoles contemporaines, notamment de celles d'Athènes et de Rome, depuis la fin du second siècle de l'ère chrétienne, jusqu'à la conquête de l'Égypte par les Arabes.* — M. Pouqueville a lu ensuite un *Mémoire historique et diplomatique sur le commerce et les établissemens français au Levant, depuis l'an* 500 *de J.-C, jusqu'à la fin du* 17e *siècle.* On aurait désiré que le nouvel académicien, qui a déjà plaidé avec tant de talent, d'énergie et de persévérance la cause des Grecs, saisît ici l'occasion d'exprimer publiquement en leur faveur les vœux ardens de tous les amis des sciences et de l'humanité, qui déplorent la froide immobilité des cabinets de l'Europe spectateurs impassibles, depuis six années, de l'assassinat prolongé de cette nation héroïque. — Une *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Boissy-d'Anglas*, rédigée par son collègue, le vénérable M. Dacier, secrétaire perpétuel, qui assistait à la séance, a été lue par M. *Abel* Remusat, et a obtenu des applaudissemens mérités : double hommage rendu à l'homme de bien dont on célébrait la mémoire, et au spirituel académicien qui acquittait la dette de sa compagnie. — M. Naudet a lu des *Observations sur les premiers tems de la littérature latine*, où l'on a remarqué des aperçus ingénieux et un tableau historique et littéraire tracé avec talent, et plein d'intérêt. — La séance a été terminée par la lecture, qu'a faite M. Quatremère de Quincy, d'un *Mémoire* de M. Mongez *sur le passage des Alpes par Annibal, et sur l'emploi du vinaigre pour briser les pierres.* — L'heure avancée n'a point permis d'entendre la lecture d'un *Mémoire sur le siége de Potidée*, par M. Gail.

Académie des beaux-arts. — Nomination. — M. Lemot, dont la mort récente avait laissé une place vacante dans cette Académie, a pour successeur M. Pradier. Ce statuaire, dont le mérite est bien connu, a été nommé, le 23 juin, par l'Académie. MM. *Laitié*, *Ramey* et *Esparcieux* ont obtenu quelques voix. N.

Société d'Encouragement pour l'industrie nationale. — Séance générale du 23 mai 1827. — Cette société a tenu, le mercredi 23 mai dernier, sa séance générale du 1er semestre de l'année 1827. A mesure que les années passent sur cette institution, elles lui donnent un nouvel éclat, et le public témoigne un intérêt toujours plus vif à des travaux dont il recueille des fruits toujours plus abondans. La séance s'est ouverte à huit heures du soir; le bureau était composé de MM. Chaptal, président; Doudeauville et Lasteyrie, vice-présidens; de Gérando, secrétaire; *Cl. Anth.* Costaz et Jomard, secrétaires-adjoints; et Guillard-Senainville, agent général de la Société.

Après la réception de plusieurs candidats, parmi lesquels nous citerons MM. *Amédée* Pastoret et *Camille* Beauvais, M. de Gérando a rendu compte des travaux du conseil d'administration, depuis la séance générale du 10 mai 1826. Il a considéré les faits qui ont fourni la matière de ce compte annuel, comme le résultat de l'amour du travail, et il en a fait sentir l'influence sur le bien-être général, la civilisation et l'amélioration des mœurs.

M. le secrétaire a lu ensuite une *Notice historique sur M. de Larochefoucauld-Liancourt,* l'un des censeurs de la Société, mort depuis quelques mois. Pour faire l'éloge de ce vertueux citoyen, l'orateur n'a eu besoin que de le suivre dans sa longue et honorable carrière, où chacun de ses pas a été marqué par un bienfait.

M. *Molinier de* Montplanqua, doyen des avocats au conseil du roi et membre de la commission des fonds, a rendu compte de l'administration des finances de la société, pendant l'année qui vient de s'écouler, et il a fait remarquer que la recette avait été fort supérieure à la dépense. Le fonds de réserve, placé sur la Banque de France, se compose de 166 actions qui, au 31 décembre 1826, représentaient un capital de 341,960 fr.; plus, 15,618 fr. 74 c., dont la succession de M. de Montamant, trésorier (mort au mois de janvier dernier) est reliquataire, ce qui porte le total de l'actif à 357,678 fr. 74 c.

M. Champagny, *duc de* Cadore, pair de France, a porté ensuite la parole, au nom des censeurs, fonction qu'il partageait avec M. le duc de Larochefoucauld. Cette circonstance a naturellement ramené l'éloge de cet illustre philantrope. Par un rapprochement aussi heureux que juste, l'orateur a présenté à la Société, comme motif de consolation, dans une si grande perte, l'avantage qu'elle a d'avoir, pour l'un de ses vice-présidens, un autre héritier de ce nom qui semble annoncer la réunion des talens et des vertus. Toutefois, M. le duc de Cadore,

en cherchant à adoucir des regrets, en a lui-même excité de nouveaux, en annonçant la nécessité où il est de se démettre de ses fonctions, à cause de l'affaiblissement de sa santé; ses adieux ont encore été de sages conseils et des vœux pour la prospérité de l'institution.

On a procédé ensuite à la distribution des médailles d'encouragement. Sur le rapport de M. Gaultier de Claubry, une médaille d'or de 1re classe a été décernée à la compagnie des forges et fonderie de la Loire et de l'Isère. Ces usines peuvent être citées comme des modèles à imiter par ceux qui sont dans le cas de monter de grands établissemens, et comme une preuve éclatante des progrès de notre industrie, puisqu'on n'y emploie que des matières de notre sol et des ouvriers français.

Une médaille d'or de même ordre a été décernée, sur le rapport de M. Tessier, à M. Mathieu de Dombasle, fondateur de l'établissement agricole de Roville (Meurthe). C'est la première école rurale qui ait été créée en France, sur un plan analogue à celui de l'institut agricole de M. Fellenberg; honorée de la protection de Mgr le dauphin, elle a déjà produit des résultats très-satisfaisans, en servant elle-même de modèle à d'autres institutions du même genre et en faisant abandonner la routine.

M. P. Saulnier *aîné*, ingénieur mécanicien, rue Saint-Ambroise-Popincourt, à Paris, ancien élève de l'école des arts et métiers de Châlons, et ensuite de *Ferdinand Berthoud*, a obtenu une médaille d'argent pour les perfectionnemens qu'il a apportée dans les machines à fabriquer les rubans de cardes et dans la confection des broches de filature. On lui doit aussi une machine à refendre, dans laquelle l'axe ne s'échauffe point, malgré la rapidité de sa révolution. M. Molard *aîné* a fait le rapport sur les travaux de cet artiste.

M. Champion, fabricant de tissus imperméables, rue Greneta, n° 6, a reçu une médaille de bronze, pour ses *taffetas hygiéniques* dont les avantages ont été exposés par M. Payen.

Enfin, sur le rapport de M. Gaultier de Claubry, des mentions honorables ont été accordées : 1° à MM. Saint-André, Poisat, Caplain et compagnie; et Lebel, pour avoir fait, dans leurs établissemens d'affinage de matière d'or et d'argent, situés, l'un à Paris, et l'autre à Belleville, l'application des moyens de salubrité proposés par M. d'Arcet; 2° à MM. Vernet *frères*, de Bordeaux, pour leurs tapis de pied peints qui réunissent à la modicité des prix une grande solidité, et une grande variété de dessins.

La séance a été terminée par le renouvellement d'une partie

du conseil d'administration, du bureau en entier et des comités par tiers. Le bureau a été réélu en totalité. M. Agasse, notaire, a été nommé trésorier, à la place de M. de Montamant, décédé. MM. Les ducs de Montmorency et de Praslin remplacent, dans les fonctions de censeurs, MM. les ducs de Larochefoucauld et de Cadore. — Voici la liste des nouveaux membres attachés aux différens comités. — *Commission des fonds :* MM. Molinier de Montplanqua; le marquis de Lévis-Mirepoix; Bordier. — *Comité des arts mécaniques :* MM. Hachette; Gambey. — *Comité des arts chimiques :* MM. Gaultier de Claubry; Payen. — *Comité des arts économiques :* MM. Pouillet; Vallot; Gourlier. — *Comité d'agriculture :* M. le baron de Mortemart-Boisse. — *Comité de commerce :* MM. Busche; Bertin, négociant; Rey, fabricant de châles.

L'approche de la grande exposition qui doit avoir lieu incessamment au Louvre, a empêché la plupart des fabricans et des artistes de concourir à celle qui accompagne d'ordinaire les séances générales de la Société d'encouragement. Néanmoins, ses salles offraient encore un assez grand nombre d'objets dignes de fixer l'attention.

M. Wagner, horloger-mécanicien du Roi, rue du Cadran, n° 39, avait exposé une très-belle horloge à quarts et à équation, d'une exécution parfaite, destinée à l'église de Saint-Romain, à Rouen.

M. Montaignac, directeur de la fabrique de chaînes-câbles de MM. Raffin et compagnie, à Nevers, a fait hommage du dessin de l'appareil qu'il a imaginé pour apprécier la force des câbles en fer et en chanvre. Cet appareil est employé avec succès dans l'établissement qu'il dirige, et va être établi dans le port du Hâvre. Il consiste en une presse hydraulique qui fait force sur un des bouts de la chaîne, tandis que l'autre bout est attaché au bras vertical d'un fléau de balance romaine de 22 mètres de longueur, qui, par son poids, forme la résistance, et sert à donner une limite exacte et positive à l'effet que l'on veut faire subir au chaînon ou au cordage.

MM. Schlumberger, père et fils, et Breidt ont mis sous les yeux de la Société des fils de lin filés à la mécanique, dans leur établissement de Creil, et des échantillons de tissus avec ces mêmes fils.

On remarquait encore à cette exposition des porcelaines dures, allant au feu, des creusets, des capsules et des poulies de cette même matière, le tout provenant de la manufacture de Bayeux, dont le dépôt à Paris est rue du faubourg Saint-

Martin, n° 88 (Cette manufacture a obtenu, à l'exposition de 1819, une médaille d'argent.); des briques cuites à blanc, de grande dimension de 84 p° cubes, à 70 fr. le mille (50 fr. les rouges), de la fabrique de M. Sargent, à Auteuil; ces briques poreuses, légères, se taillent comme la pierre et résistent à l'humidité; des échantillons de tapis de pied peints, de la manufacture de MM. Vernet frères, à Bordeaux, qui ont été mentionnés honorablement dans cette séance; des *appareils de distillation continue*, présentés par M. *Ch.* Derosne, et avec lesquels on peut obtenir économiquement de l'alcool à différens degrés; des *parapluies à vis* d'une mouture aussi élégante que commode, et qui ont l'avantage de résister aux plus grands vents, fabriqués par M. Hubert-Desnoyers, rue du faubourg Saint-Martin, n° 74; des *lampes hydrostatiques* de M. Thilorier (*Adrien*), fabriquées par M. Maistre, lampiste, rue de Richelieu, n° 13, et approuvées par la Société. Le principe moteur de ces lampes, dont la lumière est dégagée de toute interposition, consiste dans l'action régulière et successive d'un liquide qui se trouve partout, et qu'on peut renouveler facilement et à peu de frais.

Les autres objets exposés seront détaillés dans le *Bulletin de la Société*. G.

Enseignement mutuel. — La *Société d'éducation de Paris* vient de dresser son budget pour l'année courante. Jamais les écoles qu'elle a fondées dans la capitale ne furent plus florissantes, ni plus fréquentées. Mais cette prospérité elle-même, par le surcroît de dépenses qu'elle entraîne pour un plus grand nombre d'enfans, paraît menacer la fin de l'année d'un déficit qui nécessiterait, pour être comblé, l'aliénation de capitaux sacrés, puisqu'ils sont le patrimoine du pauvre. C'est afin d'échapper à cette extrémité qu'un appel est adressé au public, ami de l'instruction et des lumières. Ce déficit, que l'on prévoit avec douleur, est le résultat, non de la prodigalité ou du désordre, mais du besoin chaque jour croissant parmi le peuple d'une instruction plus générale et plus étendue. Jamais dépenses ne furent ordonnées avec plus de prévoyance et de sévérité que celles de l'utile société dont nous parlons; mais peut-elle refuser la porte à l'enfant que sa pauvre mère vient y conduire? et quand cet enfant sait lire et écrire, ne se laisse-t-on pas facilement entraîner à le conserver un ou deux mois de plus, afin de lui donner aussi les notions élémentaires de l'arithmétique, si usuelles et si nécessaires?

Ainsi, le déficit de la Société d'éducation, loin d'être un

signe de décadence, est un signe de prospérité; il témoigne que ses écoles sont plus suivies que jamais, et qu'on est sûr d'y trouver tout ce que chacun a besoin de savoir pour vivre avec facilité et avec probité. Chaque année, *plus de onze cents enfans des deux sexes* apprennent, dans les écoles entretenues aux frais de la Société de Paris, à lire, à écrire, les élémens de l'arithmétique, du dessin linéaire, du chant. Cette instruction revient à une dépense de 9 fr. 40 c. par chaque enfant: pour chaque somme de 9 fr. 40 c., voilà autant de créatures humaines, nos frères devant Dieu, arrachées aux vices, ou du moins à l'abrutissement, et promises à la vertu et peut-être au bonheur. En outre, la même société encourage et soutient par ses modestes libéralités une foule d'écoles des départemens; enfin, par sa correspondance et par ses écrits, elle prête à la cause de l'enseignement mutuel en France une force morale à laquelle il est permis d'attribuer, en partie, la fermeté avec laquelle cet enseignement se soutient encore, à notre connaissance, dans 70 départemens, et dans plus de 260 écoles.

Une institution si précieuse mérite au plus haut degré d'être soutenue par l'assistance du public. Cependant elle ne compte qu'un peu plus de quatre cents souscripteurs, dont la souscription annuelle, fixée à 25 fr. par individu, et jointe aux rentes que possède la Société, élève son actif à la somme de 17,150 fr. C'est avec cette somme limitée que sont obtenus depuis douze années les résultats indiqués ci-dessus (1). Ces résultats seraient bien plus que doublés à l'instant même, si, au lieu de quatre cents souscripteurs, la Société en réunissait mille. Peut-on croire que le nombre des amis effectifs de l'instruction élémentaire doive être borné à ce nombre? Non; évidemment il y a ici une négligence inexplicable de la part du public, et elle deviendrait répréhensible si elle se prolongeait plus long-tems. Mais le monde est plein de gens prodigues de belles paroles, et qui, soit par nonchalance, soit par des motifs encore moins excusables, laissent toujours à d'autres le soin de faire le bien.

Nous pensons en avoir dit assez pour éveiller le souvenir

(1) On doit remarquer qu'indépendamment de ses trois écoles de Paris, le budget de la société pourvoit aux frais d'encouragement des écoles des départemens, aux prix décernés aux meilleurs ouvrages élémentaires, aux frais d'administration, de correspondance, etc.; enfin, à la publication d'un journal mensuel que reçoivent les membres de la société, moyennant leur cotisation annuelle de 25 fr.

d'un devoir à remplir dans tous ceux qui portent en eux quelque étincelle de cette générosité de cœur, et de ce goût ardent du bien, traits distinctifs d'une époque riche d'avenir. Il nous reste à indiquer les moyens de satisfaire à ce devoir.

On devient membre de la *Société établie à Paris pour l'amélioration de l'instruction élémentaire* (sur la présentation de deux membres du *conseil d'administration*), en versant 25 fr. chez M. Fourchy, notaire, place de l'École, n° 1, ou chez M. Cassin, agent général de la Société, rue Taranne, n° 12. On reçoit aux mêmes adresses toutes les offrandes ou souscriptions, quelle qu'en soit la quotité. J.

Athénée de Paris. — Cours d'histoire moderne. — Histoire de la révolution des Pays-Bas, par M. Crussole-Lami. — Depuis que la révolution française a jeté de nouvelles et vives lumières sur toutes les questions politiques, on a mieux conçu les grands mouvemens populaires qui, dans les Pays-Bas, et en Angleterre, ont modifié ou complétement changé les croyances religieuses, les mœurs et les habitudes sociales de ces contrées. Les hommes qui ont été acteurs dans ces sanglantes tragédies ne paraissent pas toujours avoir bien compris leur rôle, ni su clairement vers quel but ils tendaient. Il est vrai que les Flamands méritent peut-être moins ce reproche que les Anglais; et, quoiqu'ils aient précédé ceux-ci de près d'un siècle dans la carrière des révolutions, ils y ont marché, plus dégagés d'erreurs, de fanatisme et de vengeance. Cependant, s'agit-il de raconter par quels efforts prodigieux les provinces hollandaises sont parvenues à se soustraire à la tyrannie de Philippe II et à l'inquisition du saint-siége, la plupart des historiens qui se chargent de cette tâche intitulent leurs livres : *Guerres de Flandre, Troubles des Pays-Bas;* ils ne peuvent qualifier avec justesse une suite d'événemens dont ils comprennent beaucoup plus l'intérêt dramatique que l'intérêt politique. Selon qu'ils sont dévoués à la religion catholique ou au culte réformé, ils se déclarent pour les oppresseurs ou pour les opprimés; et, comme l'a dit le professeur, la guerre terminée dans les Pays-Bas a été continuée dans les livres qui devaient en retracer l'histoire. Après avoir signalé ce défaut, M. Crussole-Lami s'est bien gardé d'y tomber lui-même; et, sans rester incertain entre Guillaume d'Orange et Philippe II, entre les amis de la liberté et les satellites du despotisme, il n'a négligé aucun moyen de s'éclairer sur la vérité des faits. C'est environné des documens originaux, des relations officielles de tous les récits publiés jusqu'à ce jour, qu'il a composé son important travail. Il a signalé les rapports intimes qui ont existé entre les protestans

de Flandre et ceux de France; il a prouvé que Nassau et Coligny, secrétement alliés, combattaient pour le même intérêt, celui de la liberté de conscience; que Philippe et Charles IX conspiraient ensemble, par des moyens différens, à l'extermination de ce qu'ils appelaient l'hérésie et les hérétiques. L'histoire de la révolution des Pays-Bas, éclairée par nos propres mémoires, s'est enrichie de détails neufs et intéressans; et quelques faits, jusqu'alors restés inintelligibles, ont été expliqués. On s'aperçoit souvent, à la vivacité de ses tableaux, que l'auteur a vérifié sur les lieux les récits de ses devanciers. C'est ainsi qu'en parlant d'un siége de Maestricht, il est entraîné à nous peindre la montagne Saint-Pierre : « Aux portes de Maestricht, dit-il, s'élève cette montagne Saint-Pierre que les animaux fossiles découverts dans ses entrailles ont rendue célèbre. Des rues souterraines, taillées par la main des hommes, et dont quelques-unes ont plusieurs lieues de longueur, la traversent en tous sens. Comme on ne cesse d'en tirer les pierres nécessaires aux constructions nouvelles des villes et des bourgades voisines de la Meuse, les cavités de la montagne prennent chaque jour plus de profondeur et d'étendue. On ne saurait indiquer l'époque où les fouilles ont commencé, mais voilà plus de six cents ans que ces souterrains sont en possession d'attirer l'attention des étrangers, ainsi que l'attestent les noms et les dates que l'on y lit de tous côtés. A l'aspect de ces inscriptions, rangées chronologiquement au-dessous les unes des autres, on se retrace l'état politique ou moral de la Belgique, depuis le milieu du moyen âge. Ce sont des moines qui les premiers ensevelissent leurs noms dans ces cavernes sépulcrales; des Bourguignons suivent cet exemple; puis, au XVIe siècle, une multitude d'Espagnols, des Autrichiens et des Français y viennent ensuite; et j'y ai vu le nom de Napoléon, à moitié effacé par un colonel anglais après la bataille de Waterloo. A partir de 1815, les Hollandais sont ceux qui ont le plus visité cet obscur labyrinthe. Il est bien rare que les habitans de Maestricht éprouvent cette curiosité; ce n'est guère qu'aux approches d'un siége, et lorsqu'ils se sentent menacés de quelques ravages, qu'ils descendent au sein ténébreux de cette montagne pour y mettre en sûreté leurs personnes et leurs richesses; car ils sont certains d'avance que l'ennemi ne s'engagera pas seul dans ce dédale immense, et que, si par hasard quelques guides s'offrent à l'y conduire, il n'osera pas se fier à leur fidélité. A l'époque dont nous traçons l'histoire, et durant le sac même dont nous venons de parler, les bourgeois, en se cachant dans ces sombres asiles, parvinrent à se dérober, avec une partie de leurs biens aux poursuites des Espagnols et des Allemands. »

M. Crussolle-Lami a parlé du prince d'Orange avec le respect et l'admiration que commandent les services rendus par ce grand citoyen à la liberté hollandaise. Était-ce patriotisme, était-ce ambition, de la part de Guillaume? Voilà une question délicate qui a été souvent débattue, et que le professeur nous semble avoir éclaircie avec bonheur. « ... Supposons-lui, si l'on veut, a-t-il dit, des vues ambitieuses, dont il ajournait l'accomplissement; soupçonnons-le de n'avoir cédé le sceptre au duc d'Alençon qu'avec l'espérance de le ressaisir un jour : dans cette hypothèse même, c'est encore l'intérêt sacré de la liberté publique, et non ses intérêts propres ou ceux de sa famille, qu'il veut garantir. Ce n'est point à la souveraineté personnelle, au pouvoir absolu qu'il aspire, à la manière des usurpateurs vulgaires : car voyez comme il restreint étroitement l'autorité du prince; comme il étend celle du peuple et de ses représentans; avec quel soin il propage dans toutes les classes de la société les institutions, les habitudes, les énergiques sentimens d'une nation souveraine. Pouvait-il se promettre de restaurer, pour son propre compte, les abus du pouvoir qu'il circonscrivait avec tant de rigueur en le conférant à un autre personnage? Ses concitoyens seraient-ils assez aveuglés, par une fausse admiration de ses bienfaits, pour lui permettre de leur en ravir tous les fruits? Et voudrait-il lui-même échanger le crédit et la gloire d'un libérateur contre les éphémères et vaines jouissances d'un tyran? Non. Son ambition, plus haute et plus clairvoyante, n'eût voulu qu'un pouvoir honorable et solide, consacré à la liberté nationale et, pour ainsi dire, confondu avec elle. Mais, encore une fois, aucune démarche solennelle, aucun manifeste publié avant sa mort n'a révélé dans Guillaume le désir de régner; et, s'il est vrai qu'il l'ait conçu enfin, il avait du moins attendu que le peuple et la noblesse des provinces de Zélande et de Hollande l'eussent longtems supplié d'accepter la couronne. En la lui offrant, ils savaient bien qu'élevé à cette dignité par le suffrage de sa nation, il n'en userait qu'au profit du commerce et de la liberté. L'histoire a trop de honteuses et funestes ambitions à flétrir, pour qu'elle n'excuse point celles qui n'ont été que bienfaisantes : le libérateur des Pays-Bas, conduit, porté, ou, pour ainsi dire, poussé au trône par la reconnaissance de ses compatriotes, n'a point offert le spectacle de ces usurpations violentes qui ternissent à la fois la gloire d'un peuple et celle d'un grand homme. » Nous désirons, avec tous ceux qui ont suivi les lectures de M. Crussolle-Lami, qu'il ne diffère point de publier un ouvrage historique que recommandent à la fois l'importance du sujet et le talent avec lequel il est traité. S.

École de commerce.— Troisième séance du conseil de perfectionnement.—Cet établissement a été conçu et fondé dans des vues grandes et nobles. L'influence de son origine contrebalancera peut-être avec succès les directions qui lui seraient étrangères. Le commerce ne demande que sûreté et protection : si les gouvernemens y ajoutent l'inestimable bienfait de la liberté, toutes les ressources de l'industrie se développent rapidement, et le commerce entretenant l'activité du travail, l'état s'enrichit, les fortunes privées s'élèvent, l'aisance se répand dans toutes les classes. Quelle que soit la forme du gouvernement, il est une mesure de liberté qu'il faut laisser au commerce, et sans laquelle il ne saurait prospérer; cette même liberté est nécessaire à tous ses établissemens, à ses écoles. Il est bien à désirer que celle du commerce français conserve, dans tous les tems, la forme qu'elle a reçue de ses fondateurs, qu'elle ne reçoive d'impulsion que des forces commerciales, que sa direction soit déterminée uniquement par le but de son institution. La troisième séance du conseil de perfectionnement a fait concevoir les plus consolantes espérances : qu'il soit permis à ce bel établissement de faire le bien dont il est capable, et l'on aura la certitude que la France ne manquera pas de négocians qui l'honorent aux yeux de tous les peuples. Dans cette mémorable séance, deux discours très-instructifs ont été prononcés, l'un par M. *Charles* Dupin, et l'autre par M. Blanqui, jeune professeur chargé du cours d'économie politique. Le premier est relatif à la *balance du commerce*, et terminera, sans doute, les débats relatifs à cette utopie d'économie publique. —Le second discours présente une comparaison entre l'état de la civilisation industrielle, en Angleterre, en France et en Espagne. L'un et l'autre sont dignes d'être médités par tous les hommes qui pensent; nous y reviendrons, afin de nous assurer les moyens de les faire connaître avec l'étendue qu'ils exigent. Celui de M. Blanqui doit être accompagné de quelques observations; car, en montrant, comme le professeur l'a fait, la gravité des dangers qui menacent l'Espagne, il convient d'exposer les moyens de salut qui lui restent.

Le succès d'un enseignement est constaté par celui des élèves; l'école du commerce ne peut que gagner en estime et en renommée, chaque fois qu'elle est soumise à l'épreuve des examens. Ceux de cette année ont été très-satisfaisans, et les juges étaient trop éclairés pour n'être pas un peu difficiles à contenter : MM. Chaptal, Ternaux, *J.* Laffitte, *J.-B.* Say, *Ch.* Dupin, Guérin de Foncin, *Théodore* Jouet et *Louis* Marchand composent un jury d'instruction commerciale au-

quel personne ne refusera sa confiance. L'habileté des professeurs est déjà bien connue; il suffit donc à cet établissement, pour être digne d'attirer l'attention de toute l'Europe, de continuer comme il a commencé. N.

Géorama. (Voy. *Rev. Enc.*, t.xxvii, p.301). — Depuis plusieurs années il existe au centre de Paris, et dans un de ses plus beaux quartiers, un établissement fort remarquable par son ingénieuse conception, et par l'intérêt qu'il offre à l'instruction.

La construction d'un globe terrestre de 30 pieds de diamètre, praticable par un double escalier en spirale, établi sur l'axe de la sphère, et donnant accès à trois galeries placées l'une sous l'équateur et les deux autres vers les tropiques, offre un édifice, unique dans son genre, habilement conçu et construit avec élégance. Quatre figures d'une belle exécution ornent le vestibule par lequel on est introduit dans l'intérieur de l'appareil.

Un tableau de la terre, présenté de manière que toutes les parties en sont aperçues, pour ainsi-dire, d'un seul point; voilà le spectacle ouvert à quiconque veut connaître l'ordonnance, la forme et la variété des contrées soumises à l'exploration de l'homme.

Pour tout embrasser ainsi d'un coup-d'œil, il fallait placer le spectateur au centre de notre planète, et, comme dans un Panorama, dérouler autour de lui les superficies dont l'ensemble forme l'enveloppe du domaine de la géographie.

Quoique l'utilité des études géographiques faites sur la sphère soit reconnue, les ressources particulières que donne un appareil dont la surface est 1300 fois plus grande que celle des globes de 10 pouces, dont on fait ordinairement usage, ne sont pas encore bien appréciés : tant on est peu porté à s'affranchir de la routine.

Les fruits que la jeunesse retire des méthodes récitatives, et des atlas-manuels où tous les objets se pressent dans des cadres trop étroits, ne sauraient être comparés à ceux qu'elle recueillerait infailliblement de leçons faites au Géorama.

Là, dans des proportions beaucoup plus convenables, les choses se peignent vivement à l'imagination : les mers, les continens, les chaînes de montagnes, les bassins des fleuves, les grandes régions physiques, les états se présentent dans leurs rapports et dans leurs liaisons, tant avec les objets limitrophes, qu'avec la masse générale du globe. Les dimensions du tableau permettent de suivre graduellement les analyses, ou naturelles, ou politiques, par lesquelles on apprend

à décomposer les élémens d'une carte, et à la recomposer successivement de chacune de ses parties. Là, le professeur peut parcourir tous les degrés de l'enseignement, sans passer par les abstractions, par les hypothèses, par les substitutions mentales qu'entraînent la division forcée des cartes, le changement des échelles, les différences des projections.

L'œil ramené par de fréquens retours sur des images invariables, se rappelle facilement la position respective des lieux, les alignemens qui en déterminent le gissement relatif, les configurations spéciales par lesquelles ils se caractérisent.

L'indication des sites mémorables, des voyages, des expéditions, des découvertes, des établissemens coloniaux, donne lieu à une suite d'épisodes propres à animer la scène du monde, et à exposer l'enchaînement des circonstances, la série des événemens par lesquels se trouvent coordonnées les considérations qui font de la géographie une science. Dans chacun de ces divers tableaux, l'homme instruit par des lectures, ou par des voyages, revoit avec plaisir, sous leurs différens aspects, les pays dont il aime à conserver le souvenir.

Faisons des vœux pour qu'un établissement qui fait beaucoup d'honneur à M. Delanglard, son inventeur et son fondateur, devienne le foyer de l'enseignement géographique. A Londres, on est tellement pénétré de l'importance du Géorama que l'on s'y occupe d'en établir un sur des bases encore plus grandes que celles sur lesquelles est élevé celui que nous possédons. D.

Enseignement industriel. — M. de Chabrol, ministre de la marine, pour encourager l'enseignement gratuit de la géométrie et de la mécanique appliquées aux arts, qu'il a fondé dans toutes les villes maritimes, vient d'ordonner qu'une collection de modèles serait donnée aux cours institués dans chacun des grands ports du royaume, *Brest*, *Toulon*, *Lorient*, *Rochefort* et *Cherbourg*. Ces collections ont été exécutées sous la direction de M. *Charles* Dupin; elles serviront de type pour les collections qui pourront ensuite être distribuées aux ports secondaires qui se distingueront le plus dans la carrière du nouvel enseignement industriel.

Girafe. — *Arrivée en France et à Paris d'une jeune femelle de cette espèce.*— Cette jeune girafe est le premier individu de son espèce que l'on ait vu vivant en France. Née dans le Sennaar, en Nubie, prise très-jeune, avec la compagne qu'elle avait alors, par des Arabes qui nourrirent ces deux jeunes faons avec le lait de leurs chamelles, elle fut vendue, ainsi que sa compagne, au Pacha d'Égypte qui voulait en envoyer l'une au

roi de France, et l'autre au roi d'Angleterre. En quittant leur pays natal, ces jeunes animaux changèrent de nourriture ; le lait de vache fut substitué à celui de chamelle. Leur voyage depuis le Sennaar jusqu'à Alexandrie fut très-lent, et les haltes fréquentes; le Pacha les garda trois mois au Caire, dans ses jardins. L'individu destiné pour être offert au roi de France arriva à Marseille, au mois de novembre 1826 ; on estime qu'il était alors âgé de 22 mois. Afin de l'acclimater plus facilement, on lui fit passer l'hiver à Marseille, et ce ne fut qu'au mois de mai qu'il fut mis en route pour la capitale. Le lait est encore sa boisson ; quant à sa nourriture, il annonce clairement, par les efforts qu'il fait pour atteindre les feuilles des arbres, qu'elles sont l'aliment que la nature lui a destiné.

La curiosité profitera plus que la science de l'acquisition de cette girafe. Une partie très-précieuse de son histoire est déjà perdue; on ne sait point quelle était la taille et la forme des deux faons, au moment où ils furent pris par les Arabes; on ignore si leurs cornes se développent avec l'âge ; on ne les a point observés, on ne s'est occupé que des moyens de les conserver. Il aurait fallu suivre les progrès de leur accroissement, les mesurer de tems en tems, etc. ; on paraît n'y avoir pas songé. La vie tout entière de cet individu captif et isolé que la France possède aujourd'hui n'apprendra presque rien sur les facultés et les habitudes de son espèce : sa mort sera plus utile que sa vie ; elle pourra fournir à l'anatomie comparée des faits qui lui ont manqué jusqu'à présent. Les ménageries les plus utiles pour les progrès des sciences ne sont pas celles qui forcent la nature et font dégénérer les animaux qu'elles renferment; ce n'est pas là qu'on peut les étudier. Le rajah du Népaul a donné un utile exemple ; ce n'est pas d'animaux tirés de loin qu'il remplit sa ménagerie, mais des espèces de l'Inde : et c'est là qu'un couple de rhinocéros a mis sous les yeux des observateurs tout ce qui est relatif à la propagation de ces animaux, à l'allaitement, à l'accroissement du petit, etc. Pour parvenir à bien connaître les animaux d'Afrique, c'est au Cap-de-Bonne-Espérance qu'il serait convenable de former un *vaste* établissement; vaste, en effet, en raison des nombreux objets d'études qu'il serait destiné à renfermer, et du grand espace qu'il faudrait affecter à chacun. Si les expériences sur le croisement de l'espèce du loup d'Europe avec celle du chien avait été tentée sous la zone torride, dans un lieu où les animaux soumis à l'épreuve auraient souffert à la fois par le malaise de la captivité et par l'influence du climat, on aurait eu beaucoup moins de chances de succès;

et si l'on n'avait point réussi, on aurait peut-être regardé la question comme résolue : Buffon s'était déjà trop pressé de conclure, après quelques tentatives infructueuses, que ce croisement était impossible.

Il y a trop d'analogies entre la girafe du nord de l'Afrique et celle du sud pour qu'on se croie fondé à les regarder comme deux espèces distinctes; cependant, M. Geoffroy Saint-Hilaire pense qu'il faut les séparer. Si l'on en juge par la jeune femelle de la ménagerie de Paris, ces animaux sont de mœurs très-douces, et ne répugneraient peut-être pas à se rapprocher de l'homme, à l'imitation de plusieurs autres espèces répandues dans les déserts de l'Afrique et de l'Asie. Quoiqu'on ne voie point comment ils pourraient être associés aux travaux, servir aux transports, aux voyages, se rendre utiles à l'homme civilisé, on ne peut s'abstenir de faire des vœux pour que cet animal si singulier, si différent de tous les autres, et qui dans sa taille gigantesque ne manque point d'élégance, ne disparaisse pas, à mesure que les déserts qu'il occupe recevront des habitans. Et afin que nous pussions le conserver plus sûrement, ne pourrait-il point traverser l'Océan, et s'établir dans le Nouveau-Monde? Puisqu'il s'est défendu jusqu'à présent contre le lion et le tigre d'Afrique, il aurait encore moins à redouter les attaques des animaux carnassiers du nouveau continent. D'ailleurs, il ne serait pas sans intérêt ni sans utilité d'observer comment le sol et l'atmosphère humides de l'Amérique auraient agi sur une espèce toute africaine, confinée dans des régions d'une chaleur et souvent d'une sécheresse excessives. Si l'on tente quelque jour de faire cette acquisition pour l'Amérique, il est vraisemblable que le Brésil s'en chargera; car ses possessions en Afrique lui donnent tous les moyens de l'exécuter.

Jusqu'à présent, la jeune girafe de la ménagerie de Paris n'a fait entendre aucun son. Ce n'est pas assez pour que l'on puisse en conclure le mutisme absolu de son espèce. En général, tout ce que l'arrivée de cet individu a pu nous apprendre jusqu'à présent, c'est que nous savions très-peu de choses de son histoire naturelle, et que nous le savions mal. Mais nous sommes avertis, l'impulsion est donnée; le zèle de nos voyageurs et de ceux des autres nations va se diriger vers les observations sur les girafes : nous ne tarderons pas à recueillir sur cette espèce encore peu connue, des notions plus étendues et plus satisfaisantes.

M. Geoffroy de Saint-Hilaire, de l'Institut, qui était allé à Marseille pour recevoir la girafe qu'il a depuis accompagnée

jusqu'à Paris, en veillant avec soin à sa conservation, a fait sur cet animal plusieurs rapports intéressans à l'Académie des sciences, et a publié depuis peu sur le même sujet une *Notice* intitulée : *Sur la girafe*. Paris, 1827. In-8° de 13 pages. F.

Économie politique. — Douanes. — A M. Jullien *de Paris, directeur de la Revue Encyclopédique.* — Monsieur, j'ai lu avec un extrême intérêt, dans votre cahier de janvier 1827 (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 321), une lettre écrite par un anonyme, qui reporte l'attention de vos lecteurs sur des prix proposés par plusieurs philantropes, et entre autres, par un M. G., qui ne se fait point connaître, et que vous avez annoncés dans votre cahier d'août 1826 (t. xxxi, p. 559-561).

Le prix de 3,000 fr. proposé par M. G. est destiné à l'auteur du meilleur mémoire sur cette importante question : « *Quel serait pour la France le système de douanes le plus convenable à l'état du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, et la meilleure classification du tarif pour rendre la perception des droits plus facile au fisc, et moins onéreuse au commerce, etc.* ? »

L'anonyme qui vous écrit remarque avec raison que la question ainsi posée est trop vaste, et il aurait pu dire trop vague; et que la première à résoudre est celle qui traite de la liberté absolue ou limitée du commerce; car, si on se décide pour la liberté illimitée, les autres questions deviennent superflues. Or, c'est cette question fondamentale qui me suggère les réflexions que je vais vous soumettre, et je me décide pour la liberté illimitée, par les raisons suivantes :

1° La liberté, dans le sens le plus étendu de ce mot, est le premier bien de l'homme; car, elle n'est autre chose que la puissance d'exécuter toujours sa volonté, ou, en d'autres termes, de satisfaire tous ses désirs. Or, il est bien certain que, si nos désirs pouvaient être toujours accomplis aussitôt que conçus, tous nos besoins réels ou imaginaires, physiques et moraux, seraient satisfaits à l'instant, et que par conséquent nous serions parfaitement heureux.

Telle n'est pas notre misérable condition. Les lois de la nature en général, et celles de notre organisation en particulier, opposent des obstacles nombreux et insurmontables à la réalisation de cette charmante chimère. Mais nous devons tendre à nous en approcher le plus possible, ou du moins à ne pas nous en éloigner volontairement par nos erreurs.

Or, pour ne pas sortir du cercle de nos besoins physiques qui est l'objet de l'économie politique et du prix proposé par M. G., je remarque :

2° Que l'intérêt universel des hommes de tous les pays est d'être approvisionnés le plus facilement possible de tous les objets qui leur sont nécessaires, ou seulement utiles ou agréables.

L'intérêt universel, et il faut bien saisir ceci, est donc celui des consommateurs, et non pas celui de quelques producteurs. Ce n'est pas assurément que je veuille mettre au premier rang de la société les consommateurs oisifs : ils n'y sont déjà que trop partout; et cependant, ils y sont des êtres inutiles, et on pourrait dire même nuisibles. Les hommes vraiment utiles sont les producteurs, de quelque genre que ce soit. Mais ces hommes si recommandables, si précieux, qu'on ne saurait trop encourager et multiplier, ne sont chacun producteurs que d'une seule espèce de production, et sont consommateurs de toutes les autres. Ils ont donc au fond le même intérêt général que tous les autres hommes; celui de la liberté. Mais l'intérêt spécial qu'ils attachent à leurs productions particulières, les rend souvent partisans des mesures restrictives et prohibitives qui frappent d'autres producteurs; et c'est contre cette erreur qu'il faut les prémunir eux-mêmes : on ne doit point leur céder, quand ils y persistent. Ils ne sont que trop soutenus et appuyés dans cette fausse route par les gouvernemens qui, presque tous, aiment beaucoup à ordonner et à réglementer; surtout à lever des taxes partout où ils le peuvent, et particulièrement à leurs frontières. C'est sans doute cette disposition universelle des gouvernemens de tous les tems et de tous les pays, soutenue par leurs agens et leurs flatteurs, qui a pu, malgré le progrès général des lumières, perpétuer jusqu'à nos jours, dans la tête de bien des gens, l'erreur qu'il faut bien défendre, par des impôts ou même par des prohibitions, les producteurs nationaux contre les producteurs étrangers, et même l'erreur encore plus fatale (car elle est la source de toutes les guerres), qu'un pays est d'autant plus heureux et plus riche que ses voisins sont plus malheureux, plus pauvres et plus inhabiles. C'est une chose bien singulière, que le moindre débitant sache qu'il lui est utile d'être placé à portée de gens riches, en état de lui demander beaucoup et de lui bien payer sa marchandise, et que les prétendus politiques croient qu'il est utile à un état d'être entouré d'autres états ignorans et pauvres. Il est vrai que, dans ce cas, il est plus facile de les attraper et de leur surfaire; mais il est bien plus difficile de leur vendre loyalement. Quant à moi, mes vœux pour mon pays ont une direction toute contraire, par les raisons que je viens d'indiquer.

En effet, figurons-nous la France absolument libre de toutes entraves commerciales, mettant à profit tous les avantages de son sol et tous ceux que lui procurent ses connaissances scientifiques et industrielles, portant sur les divers points du globe, sans aucun obstacle de la part des gouvernemens étrangers, tous les produits pour lesquels elle a plus d'avantages que les autres pays, et recevant de toutes parts, sans obstacle de la part de son propre gouvernement, tous les produits pour lesquels ces différens pays ont des avantages particuliers qu'elle ne peut avoir. Ne voyez-vous pas que, dans cette supposition, la masse de tous les Français jouira, autant que possible, de tous les biens que l'univers entier peut lui procurer, et que, ce régime étant admis partout, les autres pays jouiront du même avantage. Pouvons-nous concevoir une situation possible plus prospère?

Je sais que, du point où nous avons été conduits par les erreurs anciennes et innombrables de ce qu'on appelle la *politique*, et que je serais bien tenté de nommer la jalousie et la tracasserie, il n'est pas possible de revenir tout d'un coup, ni même très-promptement, à cet état de choses si heureux et si désirable dont je viens de tracer l'esquisse; mais je dis, sans crainte de me tromper, qu'il faut toujours tendre vers ce but, avec modération sans doute, parce que beaucoup d'intérêts particuliers et respectables sont fondés sur l'état actuel et antérieur, et qu'il est important de ne pas les sacrifier brusquement.

Quelle est donc la route à suivre pour arriver à ce but? C'est celle que me paraissent prendre jusqu'à un certain point les États-Unis de l'Amérique et même l'Angleterre, depuis le ministère de MM. Canning et Huskisson; c'est d'offrir successivement chez soi, à tous les gouvernemens étrangers, pour leurs productions, les mêmes avantages qu'ils voudront bien accorder chez eux aux nôtres; et ainsi successivement, d'amélioration en amélioration, on arriverait jusqu'au point de ne pas se gêner réciproquement. Chacun aurait l'entière liberté des industries pour lesquelles il est favorisé par la nature et par les circonstances; et tous seraient approvisionnés, au meilleur marché possible, de tous les objets que chaque état est à portée de fournir le plus économiquement.

Je sais qu'un autre grand obstacle, dont je n'ai pas encore parlé, empêche d'adopter le système de liberté absolue qui serait si fécond en bons résultats : c'est que tous les gouvernemens tiennent beaucoup à tirer un revenu considérable de leurs douanes. Ici, ce ne sont plus seulement les préjugés politiques

et économiques que nous avons à combattre; c'est l'intérêt fiscal, si puissant et si avide. A cela, je ne vois point de remède; si ce n'est que les nations se donnent des gouvernemens économes, bienfaisans, et ayant pour but le bonheur des peuples, et non la fortune de quelques favoris : ainsi soit-il! Cette dernière considération est une nouvelle confirmation de cet adage très-connu, mais beaucoup plus profond qu'il ne semble à beaucoup de personnes : « Savoir, que le meilleur des gouvernemens est le plus économe et le moins cher. »

Un de vos plus anciens ABONNÉS.

— *Économie politique.* — LETTRE à M. JULLIEN, Directeur de la *Revue Encyclopédique.* — Monsieur, Permettez-moi de vous adresser quelques observations sur l'analyse de mes *Nouveaux principes d'économie politique* insérée dans votre dernier cahier (voy. *Rev. Enc.*, tom. XXXIV, p. 602). Ce n'est point pour combattre la critique spirituelle de M. Dunoyer, ce n'est point pour occuper de moi vos lecteurs que je prends la plume : j'espère n'avoir jamais donné, ne devoir jamais donner, à l'avenir, occasion de m'accuser de susceptibilité littéraire. C'est, au contraire, sur l'assentiment de M. Dunoyer à des vérités qui me paraissent de la plus haute importance pour la société humaine, que je désire fixer l'attention. Il y a peut-être de ma faute, si j'ai toujours été combattu sur ce que je n'avais point dit; peut-être aussi la faute en est-elle tout entière aux questions que j'ai soulevées. J'ai attaqué des principes qu'on disait absolus, auxquels on ne voulait admettre aucune modification; j'ai fait voir où ils mèneraient, en les prenant à la dernière rigueur; on en a conclu que je ne les admettais dans aucun cas, que je voulais les détruire. On me répond comme si j'étais l'ennemi des progrès de l'industrie, de ceux de la population, de la concurrence, de la liberté du commerce, de la production enfin. Mais je n'ai jamais voulu montrer que les limites au-delà desquelles, dans un moment donné, ces biens peuvent se changer en maux.

Ainsi l'école de Ricardo a donné comme un principe absolu, vrai dans tous les tems, incontestable, qu'on ne pouvait jamais produire à la fois trop de toute chose; qu'on ne devait même jamais dire qu'on produisait trop d'une chose en particulier; mais qu'il fallait dire alors qu'on ne produisait pas assez d'une autre chose corrélative, qui devait acheter la première. C'est là le principe que j'ai, je dois le dire, combattu le premier. M. Dunoyer le combat aussi péremptoirement. « Le principe très-vrai et très-lumineux, dit-il, que la production ouvre des débouchés aux produits, n'empêche aucunement qu'il ne soit

possible de faire trop de certaines choses, et même trop de toutes choses... et les excès où l'on tombe à cet égard, ont les conséquences les plus désastreuses. » Je n'en demande pas davantage; et, si j'amène des esprits tels que le sien à modifier ainsi le principe que j'ai combattu, mes efforts n'ont pas été inutiles.

Mais est-il vrai que j'attribue « l'abus qu'on peut faire des pouvoirs de l'industrie à ces pouvoirs mêmes, à tout ce qui favorise la production, à la concurrence des producteurs, à l'activité, à l'économie, à l'accumulation des capitaux, aux machines, aux nouvelles inventions, au conseil d'accroître et de perfectionner toutes ces choses? » Certes, je croyais, au contraire, avoir dit bien expressément ce que dit M. Dunoyer : « Ce n'est pas dans nos moyens de produire qu'il faut chercher la cause de l'abus que nous faisons de ces moyens, c'est dans la difficulté d'en faire un bon usage, c'est dans l'ignorance où nous sommes de la bonne manière de les employer. » Moi aussi, j'avais dit, t. I, p. 349: « Chaque invention dans les arts, qui a multiplié le pouvoir du travail de l'homme, depuis celle de la charrue jusqu'à celle de la machine à vapeur, est utile; mais elle n'est utilement employée que dans son rapport avec la consommation... Ce n'est pas la faute du progrès de la science mécanique, mais de l'ordre social, si l'ouvrier qui acquiert le pouvoir de faire en deux heures ce qu'il faisait auparavant en douze, ne s'en trouve pas plus riche, et ne s'en donne en conséquence pas plus de loisirs, mais s'il fait au contraire six fois plus d'ouvrage qu'il ne lui en est demandé. » Et de nouveau, t. II, p. 433 : « Je prie qu'on y fasse attention; ce n'est point contre les machines, ce n'est point contre les découvertes, ce n'est point contre la civilisation que portent mes objections; c'est contre l'organisation moderne de la société, organisation qui, en dépouillant l'homme qui travaille de toute autre propriété que celle de ses bras, ne lui donne aucune garantie contre une concurrence, contre une folle enchère dirigée à son préjudice, et dont il doit nécessairement être victime... Ce n'est pas la découverte qui est un mal; c'est le partage injuste que l'homme fait de ses fruits ».

M. Dunoyer dit : « Ignorance du marché, extrême difficulté de le connaître, difficulté non moins grande de se proportionner à ses besoins quand on le connaîtrait, fausse idée que les besoins et la consommation n'ont pas de bornes, voilà ce qui pousse les chefs d'industrie à exagérer les affaires. » Je n'ai pas dit autre chose; j'ai seulement cherché à montrer comment une organisation tout artificielle de la société maintenait

cette ignorance, et décevait sur les intérêts privés; d'où j'ai conclu qu'il ne fallait pas dire aux gens qui se sentaient gênés : « Étendez vos entreprises; mais, au contraire : Sachez précisément dans quelle direction et jusqu'à quel point il vous convient de les étendre. »

Si je reconnais ici mes principes dans ceux de M. Dunoyer, combien j'ai plus de plaisir encore à les retrouver plus loin, lorsqu'il dit : « La facilité de vendre ne tient pas seulement à la quantité des choses produites, ni à la bonne proportion existante entre ces choses; elle tient surtout à la manière dont elles se répartissent dans la société, à mesure qu'elles se font... Car les débouchés, ce sont les hommes ayant quelque chose, et par la manière dont les fruits du travail se répartissent, ces hommes sont rares partout. » Certes, si mon livre a un but, s'il a une direction, c'est de signaler le partage inégal de la richesse, comme faisant perdre à la société les avantages de cette richesse, comme diminuant la consommation, et par elle la production; c'est aussi de montrer que, si dans plusieurs pays on voit une liaison entre les progrès de l'industrie et les souffrances des classes ouvrières, on doit presque toujours l'attribuer à de mauvaises lois. Je n'ai pas regardé l'économie politique comme une branche du gouvernement, mais bien comme la science d'après laquelle le gouvernement doit se conduire.

Dans tout cet ouvrage, comme je l'annonce dès les premières pages, j'ai pris le mot *gouvernement* dans son acception la plus large; j'ai donné ce nom à l'ensemble des pouvoirs existans dans la société. Mais, toutes les fois que j'ai invoqué son intervention comme nécessaire, j'ai recouru uniquement à la puissance législative; je l'ai dit expressément à plusieurs reprises, et j'ai dû le dire, puisque mon but était surtout de faire réparer par le pouvoir le mal que le pouvoir avait fait. M. Dunoyer me réfute, comme si j'avais voulu charger non la législation, mais l'administration, *de la mission générale de gouverner tous les travaux de la société.* Je n'ai pas proposé une seule mesure générale ou spéciale qui pût encourir ce reproche; et après tout, j'en ai proposé fort peu, d'aucune espèce. Je sentais, je sens encore que la législation devrait être réformée d'après les notions de l'économie politique; que les lois sur les successions, sur les partages, sur les sociétés, sur les commandites, sur les hypothèques, sur le recouvrement des dettes, sur les mariages, sur la puissance paternelle, sur les pauvres, sur les établissemens de charité, n'ont pas une influence moins directe sur la distribution de la richesse, que celles sur la

douane; mais je sentais aussi qu'un examen de la législation, dans ses rapports avec les progrès de l'aisance générale, était un ouvrage qui demandait en même tems l'étendue de connaissances d'un jurisconsulte, les méditations d'un économiste, et l'amour de l'humanité d'un homme de bien. Je ne me suis point senti la force de l'entreprendre; je suis loin d'avoir prétendu épuiser les questions que j'ai abordées : c'est beaucoup si j'ai fait réfléchir sur quelques *nouveaux principes*. M. Dunoyer, tout en me réfutant, a adopté un assez grand nombre de ceux qui me sont chers pour que je puisse m'applaudir de mon succès. Je suis, etc. J. C. L. DE SISMONDI.

Genève, 5 juillet 1827.

RÉCLAMATION. — M. DENAIX nous adresse une lettre au sujet du compte qui a été rendu dans notre dernier cahier (*voy.* t. XXXIV, p. 715), de ses *Essais de géographie méthodique et comparative*, et il nous invite à publier la *Conclusion du rapport* fait à l'Académie des sciences, le 25 juin dernier, par MM. *Andréossy* et *Lacroix* sur cet important ouvrage. — On trouvera cette conclusion dans l'analyse des travaux de l'Académie des sciences, que nous avons soin d'offrir chaque mois à nos lecteurs. (Voy. *ci-dessus*, p. 243 et 244.)

THÉATRES.—THÉATRE FRANÇAIS.—Première représentation des *Trois quartiers*, comédie en 3 actes et en prose, par MM. PICARD et MAZÈRES (samedi 31 mai). La censure des théâtres a été raisonnable une fois, et voici une comédie vive et piquante, dont les personnages ont des figures de connaissance, et parlent non plus ce langage de convention si rebattu au théâtre, mais la langue du monde et de la société, celle que nous entendons chaque jour dans les salons, et qu'il nous était interdit d'entendre à la scène. Il faut que cette vérité du dialogue ait une grande puissance, car elle a obtenu un brillant succès à un ouvrage dont elle est presque l'unique mérite, et qui ne se distingue, ni par l'invention du sujet, ni par la disposition des incidens. — Un nommé Desrosiers, négociant qui a fait une riche fortune dans l'Amérique du sud, de retour dans sa patrie, songe à s'y établir; et il a chargé un certain Després, son ami, de lui trouver une femme. Intrigant décoré, parasite qu'on reçoit à sa table, mais dont on fait peu de cas, Després voit toutes les sociétés, et il est reçu sans conséquence au faubourg Saint-Germain, et à la Chaussée-d'Antin, comme dans la rue Saint-Denis. C'est là qu'il a jeté ses vues pour marier son ami Desrosiers, et il l'a présenté à M. Bertrand, négociant fort à son aise, et qui a une fort jolie fille. Tout est déjà con-

venu pour l'union projetée; il ne manque plus que l'assentiment de Georgette, qui aime en secret un des commis de son père. Mais voilà que Desrosiers apprend que trois vaisseaux qu'il croyait perdus, sont entrés dans le port. Sa fortune est doublée, et son ambition s'accroît d'autant; le commerce de la rue Saint-Denis est trop humble désormais pour sa nouvelle position, il aspire à la haute finance; il se dégage avec M. Bertrand; aussi bien Després a surpris le secret des deux amoureux; on les marie, et Desrosiers part pour la Chaussée-d'Antin. — Nouvel acte, nouveau quartier, nouvelle intrigue; nous sommes chez le banquier Martigny, riche capitaliste, qui ce jour-là donne une fête magnifique; il espère y voir une jeune comtesse dont il est amoureux, et à laquelle il n'ose parler d'amour, car il ne se doute pas qu'il est aimé. Il craint d'ailleurs que les préjugés de naissance et les idées gothiques dont la famille de la comtesse est engouée ne soient un obstacle à cette union. Il y a cependant des gens raisonnables dans cette famille; un jeune vicomte, cousin de la comtesse, et colonel, appelé à Paris pour ses opinions, est ami de Martigny, et amant de Jenny, sœur du banquier; mais la grande fortune de celui-ci l'empêche de lui demander sa sœur. C'est cette sœur que Després s'est imaginé de faire épouser à son ami Desrosiers; il l'introduit chez Martigny qui agrée sa recherche, au grand déplaisir de la pauvre Jenny. Mais heureusement que, dans sa conversation avec le banquier, Desrosiers apprend que, pendant sa longue absence, il a fait un héritage considérable, par la mort d'un parent dont il n'avait pas de nouvelles. Le voilà millionnaire; que lui importe désormais la finance? C'est parmi la noblesse qu'il veut maintenant se lancer. Després approuve cette subite ambition, et nos gens partent pour le faubourg Saint-Germain. — Nous y voilà chez une marquise dont le ton et les idées caractérisent assez bien les ridicules d'une certaine portion de la société. Després lui présente son protégé; l'immense fortune de celui-ci impose à la qualité de la marquise; elle fait peu de cas de l'homme, mais elle estime beaucoup son argent; il servira d'ailleurs à réparer les affaires de toute la famille : elle en fait presque sur le champ l'emploi. La marquise ne balance donc pas à promettre sa nièce. Cette nièce est précisément la comtesse dont Martigny est amoureux, et l'on conçoit que cette circonstance n'avance pas les affaires de Desrosiers. Cependant le moment ne lui est pas défavorable; il y a un peu de froideur entre les deux amans, une bagatelle les a brouillés; la comtesse n'a pas été au bal chez Martigny, et celui-ci vient pour avoir une

explication. Cette scène d'amoureux est fort bien faite, et l'auteur y met fort adroitement en jeu les ridicules et les prétentions de la finance, comme ceux de la noblesse. Cependant les deux amans se raccommodent; et cette fois ce n'est pas Desrosiers qui refuse. Un autre incident achève d'ailleurs sa mésaventure; les trois demoiselles dont il a demandé la main dans la même journée, ont été élevées dans la même pension; réunies au dénoûment, elles se confient les prétentions singulièrement volages de l'arrivant des mers du sud, qui va chercher fortune ailleurs; et tout le monde est satisfait, car il se fait une noce dans chaque quartier. — Nous l'avons dit, cette fable est stérile, mais les détails piquans abondent, surtout dans les deux derniers actes, car le premier est commun; il n'offre qu'un tableau un peu usé que les auteurs n'ont point rafraîchi par quelque touche vigoureuse; les couleurs sont plus fraîches et plus vives dans les deux autres, et la franchise du comique, la verve du dialogue, demandent grâce pour les défauts graves de l'ouvrage, et lui ont obtenu une vogue qu'on n'expliquera pas peut être dans une vingtaine d'années, mais que l'on comprend si bien aujourd'hui que nous sommes privés, au théâtre, de cette vérité de mœurs dont la peinture est, selon nous, l'un des charmes les plus attrayans des représentations dramatiques. M. A.

Nécrologie.—Le baron Ramond (*Louis-François-Élisabeth*), membre de l'Institut (Académie des sciences), commandeur de la Légion-d'Honneur; né à Strasbourg, le 4 janvier 1755, mort à Paris, le 14 mai 1827.

Avocat avant la révolution, M. Ramond, doué d'un esprit fin et vif, et d'une heureuse réunion de talens divers, avait joint à l'étude des lois celle de plusieurs langues, et une connaissance approfondie des sciences naturelles. Les Pyrénées furent le premier théâtre de ses observations; il les parcourut en naturaliste et en observateur. Bientôt il voyagea en Suisse, et son premier ouvrage fut une traduction : mais, entre ses mains, cette traduction, les *Lettres de William* Coxe *sur la Suisse*, qui parurent en 1782, devinrent un ouvrage tout nouveau, et fondèrent sa réputation. En 1789, il publia ses observations sur les Pyrénées, et les termina par une comparaison savante entre les Pyrénées et les Alpes. M. Ramond voyageait à pied, seul et se livrant sans réserve, dit-il lui-même, aux habitans du pays. Douze ans après, l'infatigable naturaliste fit imprimer son *Voyage au Mont-Perdu*. Il avait fait, pendant long-tems, d'inutiles efforts pour

en franchir le sommet, réputé jusqu'alors inaccessible : il y parvint, en tournant la montagne du côté de l'Espagne. Ce fut dans la première séance tenue par sa classe à l'Institut, qu'il rendit compte de cette périlleuse expédition, et l'on n'a pas oublié l'impression que produisit son style pittoresque et animé.

Député de Paris à l'assemblée nationale législative, en 1791, M. Ramond s'était opposé à la spoliation des émigrés, et à la proscription des prêtres insermentés. Plus il aimait la vraie liberté, plus il combattait les violences et les excès qui pouvaient la compromettre et lui susciter des ennemis. Les persécutions l'attendaient; il vint chercher un refuge dans ses montagnes, qui ne purent le soustraire à une captivité de quinze mois. Il reparut en 1794, et occupa quelque tems la chaire d'histoire naturelle à l'école centrale des Hautes-Pyrénées. Mais l'administration publique le réclamait, et, depuis 1806 jusqu'en 1814, il remplit les fonctions de préfet du Puy-de-Dôme. C'est là qu'en terminant ses travaux géologiques les plus importans, il a prouvé que le vrai savant ne nuit point au bon administrateur. Écrivain éloquent, soit qu'il traite de la science des gouvernemens, soit qu'il décrive les grands phénomènes de la nature, géologue, botaniste et physicien exact, sans obscurité et sans sécheresse, l'illustre académicien aimait par dessus tout la vérité qu'il défendit constamment avec une généreuse énergie. Il jouissait encore de toutes les facultés brillantes de son esprit au moment où la mort est venue le frapper; et dernièrement encore, on le vit, pendant plusieurs séances de l'Académie, exciter le plus vif intérêt par la lecture d'un Mémoire riche d'observations aussi profondes qu'ingénieusement exprimées.

Le 16 mai 1827 ont eu lieu les funérailles de M. Ramond, où deux de ses collègues, M. Brongniart, président de l'Académie des sciences, et M. Mirbel, membre de la même académie, ont prononcé des discours sur sa tombe. R.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT TROISIÈME CAHIER.

JUILLET 1827.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Précis historique sur la République Argentine. . *Varaigne.* 5
2. Coup-d'œil sur les principales institutions scientifiques et littéraires des Pays-Bas. . . . . *Van's Gravenwert.* 17
3. Notice biographique sur Lanjuinais (avec son *portrait*). *M.-A. Jullien.* 27

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Mémoires de l'Académie royale de Turin (ouvrage italien). *Ferry.* 37
5. Résumé géographique de la Péninsule ibérique, par M. Bory de Saint-Vincent. . . . . *R.* 57
6. Traité de législation, par Charles Comte. *J.-C.-L. de Sismondi.* 65
7. Souvenirs de la Révolution française, par Helena-Maria Williams, traduits de l'anglais. . . . . *Wh.* 87
8. Notices sur la littérature et les beaux-arts en Suède, par Marianne d'Ehrenstrôm. . . . . *E.* 96
9. Philippe-Auguste, poëme héroïque par F.-A. Parseval. *Villenave.* 102

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 94 ouvrages, français et étrangers.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 3, dont 2 ouvrages périodiques. 117
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 9, dont 3 ouvrages périodiques. 123
— *Russie*, 2. 132
— *Allemagne*, 5, dont 1 ouvrage périodique. 134
— *Suisse*, 2. 141
— *Italie*, 8, dont 1 ouvrage périodique. 144
— *Pays-Bas*, 6. 149
FRANCE, 59, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 26. . . . 150
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 19. . . 177
— *Littérature*, 9. 193
— *Beaux-Arts*, 4. 203

— *Mémoires et rapports de sociétés savantes*, 1. 208
— *Ouvrages périodiques*, 2 209
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 4. 211

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis. Connecticut :* Mine de fer natif. — Souscription en faveur des Grecs. — *Mexique :* Instruction publique. 216

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — *Glasgow :* Enseignement industriel ; Nouvelles preuves de l'utilité de l'instruction populaire.—Legs d'un Anglais établi au Bengale en faveur du rédacteur du *Héraut de l'Orient*. 219
RUSSIE. — Histoire naturelle : Insecte très-rare. — *Saint-Pétersbourg :* Réclamation. 224
ALLEMAGNE. — *Grand-Duché de Bade :* École normale établie à Rastadt. 225
SUISSE. — Écoles des arts et métiers à Aarau et à Zurich. . . . 229
ITALIE. — *Chambéry :* Donation en faveur des sciences ; Fondation de bienfaisance. — *Naples :* Archéologie : Fouilles de Pompeï. — *Milan. Nécrologie :* Rosmini. 231
GRÈCE. — Extrait de la lettre d'un Français : Appel aux Philhellènes. 234
ESPAGNE. —Mandement contre les journaux français et anglais, et contre les livres venant des pays étrangers. 235
PAYS-BAS. — *Harlem :* Société hollandaise des sciences : Prix proposés. . . . . *ibid.*
FRANCE. — *Bagnères-de-Bigorre* (Hautes-Pyrénées) : Eaux minérales. — *Gréoulx* (Basses-Alpes) : Eaux minérales hydro-sulfureuses. — *Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique. Nancy* (Meurthe) : Sociétés d'assurance contre l'incendie et contre la grêle. 239
PARIS. — *Institut.* Académie des sciences : Séances du 18 juin au 16 juillet Académie française : Prix décerné. Académie des inscriptions et belles-lettres : Séance publique du 27 juillet. Académie des beaux-arts : Nomination. — Société d'encouragement pour l'industrie nationale : Séance générale du 23 mai. — Enseignement mutuel. — Athénée de Paris : Cours d'histoire moderne; histoire de la révolution des Pays-Bas par M. *Crnssolle-Lami.* — École de commerce. — Géorama. — Enseignement industriel. — Girafe : Arrivée en France et à Paris d'une jeune femelle de cette espèce. — Économie politique; Douanes : Lettre d'un abonné au Directeur de la Revue Encyclopédique. — Lettre de M. de *Sismondi.* — Réclamation. — *Théâtres. Théâtre Français :* 1re représentation des Trois quartiers, comédie. — *Nécrologie :* Ramond. 242

Avis aux amateurs de la littérature étrangère.

On peut s'adresser à Paris, par l'entremise du Bureau central de la Revue Encyclopédique, à MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17, qui ont aussi deux maisons de librairie, l'une à Strasbourg, pour l'Allemagne, et l'autre à Londres ; — à MM. Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23; — Renouard, rue de Tournon, n° 6; — Levrault, rue de la Harpe, n° 81, et à Strasbourg ; — Bossange *père*, rue Richelieu, n° 60; et à Londres, pour se procurer les divers ouvrages étrangers, anglais, allemands, italiens, russes, polonais, hollandais, etc., ainsi que les autres productions de la littérature étrangère.

Aux académies et aux sociétés savantes *de tous les pays*.

Les Académies et les Sociétés savantes et d'utilité publique, françaises et étrangères, sont invitées à faire parvenir exactement, *francs de port*, au Directeur de la *Revue Encyclopédique*, les comptes rendus de leurs travaux et les programmes des prix qu'elles proposent, afin que la *Revue* puisse les faire connaître le plus promptement possible à ses lecteurs.

Aux éditeurs d'ouvrages et aux libraires.

MM. les éditeurs d'ouvrages périodiques, français et étrangers, qui désireraient échanger leurs recueils avec le nôtre, peuvent compter sur le bon accueil que nous ferons à leurs propositions d'échange, et sur une prompte annonce dans la *Revue*, des publications de ce genre et des autres ouvrages, nouvellement publiés, qu'ils nous auront adressés.

Aux éditeurs des recueils périodiques en angleterre.

MM. les Éditeurs des Recueils périodiques publiés en Angleterre sont priés de faire remettre leurs *numéros* à M. Degeorge, *correspondant de la Revue Encyclopédique* à Londres, n° 20, Berners-street, Oxford-street, chez M. Rolandi ; M. Degeorge leur transmettra, chaque mois, en échange, les cahiers de la *Revue Encyclopédique*, pour laquelle on peut aussi souscrire chez lui, soit pour l'année courante, soit pour se procurer les collections des années antérieures, de 1819 à 1825 inclusivement.

Aux libraires et aux éditeurs d'ouvrages en allemagne.

M. Zirgès, libraire à *Leipzig*, est chargé de recevoir et de nous faire parvenir les ouvrages publiés en Allemagne, que MM. les libraires, les éditeurs et les auteurs désireront faire annoncer dans la *Revue Encyclopédique*.

LIBRAIRES *chez lesquels on souscrit dans les* PAYS ÉTRANGERS.

Aix-la-Chapelle, Laruelle fils.
Amsterdam, Delachaux; — G. Dufour.
Anvers, Ancelle.
Arau (Suisse), Sauerländer.
Berlin, Schlesinger.
Berne, Clias; — Bourgdorfer.
Breslau, Th. Korn.
Bruxelles, Lecharlier; — Demat; — Brest van Kempen; — Berthot.
Bruges, Bogaert; — Dumortier.
Florence, Piatti.
Fribourg (Suisse), Aloïse Eggendorfer.
Francfort-sur-Mein, Schaeffer; — Brönner.
Gand, Vandenkerckoven fils.
Genève, J.-J. Paschoud; — Barbezat et Delarue.
La Haye, les frères Langenhuysen.
Lausanne, Fischer.
Leipzig, Grieshammer; — G. Zirgès.
Liége, Desoer.
Lisbonne, Paul Martin.
Londres, P. Rolandi, Dulau et Cie; — Treuttel et Würtz; — Bossange.
Madrid, Dennée; — Perès.
Milan, Giegler; — Vismara; — Bocca.
Moscou, Gautier; — Riss père et fils.
Naples, Borel; — Marotta et Wanspandock.
Neuchâtel (Suisse), Grester.
New-York (États-Unis), Thoisnier-Desplaces; — Bérard et Mondon; — Behr et Kahl.
Nouvelle-Orléans, Jourdan; — Roche, frères.
Palerme (Sicile), Pedonne et Muratori; — Bœuf (Ch.).
Pétersbourg, Saint-Florent; — Graelf; — Weyher; — Pluchart.
Rome, de Romanis.
Stuttgart et *Tubingue*, Cotta.
Todi, B. Scalabrini.
Turin, Bocca.
Varsovie, Glucksberg; — Zavadsky.
Vienne (Autriche), Gérold; — Schaumbourg; — Schalbacher.

COLONIES.

Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), Piolet aîné.
Ile-de-France (Port-Louis), E. Burdet.
Martinique, Thounens, Gaujoux.

ON SOUSCRIT A PARIS,

AU BUREAU DE RÉDACTION, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, n° 18, où doivent être envoyés, francs de port, les livres, dessins et gravures, dont on désire l'annonce, et les Lettres, Mémoires, Notices ou Extraits destinés à être insérés dans ce Recueil.

AU MUSÉE ENCYCLOPÉDIQUE, chez BOSSANGE père, rue Richelieu, n° 60;

CHEZ TREUTTEL ET WÜRTZ, rue de Bourbon, n° 17;

RET ET GRAVIER, quai des Augustins, n° 55;

Charles BÉCHET, libraire-commre, quai des Augustins, n° 57;

J. RENOUARD, rue de Tournon, n° 6;

RORET, rue Hautefeuille, n° 12;

A. BAUDOUIN, rue de Vaugirard, n° 17;

DELAUNAY, PÉLICIER, PONTHIEU, LA TENTE, CABINET LITTÉRAIRE, au Palais-Royal.

A LONDRES. — FOREIGN LIBRARY, 20 Berners-street, Oxford-street; TREUTTEL ET WURTZ; BOSSANGE; DULAU ET COMPAGNIE.

Nota. Les ouvrages annoncés dans la *Revue* se trouvent aussi chez RORET, rue Hautefeuille, n° 12.

PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX, rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

1° Pour les *Sciences physiques* et *mathématiques* et les *Arts industriels:* MM. CH. DUPIN, GIRARD, NAVIER, de l'Institut; FERRY, FRANCOEUR, AD. GONDINET, A. MICHELOT, DE MONTGÉRY, MOREAU DE JONNÈS, QUÉTELET, T. RICHARD, WARDEN, etc.

2° Pour les *Sciences naturelles:* MM. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, de l'Institut; BORY DE SAINT-VINCENT, correspondant de l'Institut, MATHIEU BONAFOUS, de Turin; B. GAILLON, de Dieppe; V. JACQUEMONT, etc.

3° Pour les *Sciences médicales:* MM. BALLY, DAMIRON, G.-T. DOIN, AMÉDÉE DUPAU, FOSSATI, GASC; GERSON, de Hambourg; GEORGET; LEGRAND; DE KIRCKHOFF, d'Anvers; RIGOLLOT fils, d'Amiens, etc.

4° Pour les *Sciences philosophiques et morales, politiques, géographiques et historiques:* MM. M. A. JULLIEN, de Paris, Fondateur-Directeur de la *Revue Encyclopédique*; ALEX. DE LA BORDE, JOMARD, de l'Institut, ARTAUD, M. AVENEL, BARBIÉ DU BOCAGE fils, BENJAMIN-CONSTANT, CHARLES COMTE, DEPPING, DUFAU, DUNOYER, GUIGNIAUT, GUIZOT, A. JAUBERT, ALEX. LAMETH, LANJUINAIS fils, P. LAMI, LESUEUR-MERLIN, MASSIAS, A. MÉTRAL, ALBERT MONTÉMONT, EUSÈBE SALVERTE, J.-B. SAY; SIMONDE DE SISMONDI, de Genève; WARNKOENIG, de Liége, etc. DUPIN aîné, BERVILLE, BOUCHENÉ-LEFER, CRIVELLI, Ch. RENOUARD, TAILLANDIER, avocats, etc.

5° Pour la *Littérature française et étrangère*, la *Bibliographie*, l'*Archéologie* et les *Beaux-Arts:* MM. ANDRIEUX, AMAURY-DUVAL, ÉMÉRIC DAVID, LEMERCIER, DE SÉGUR, de l'Institut; Mme L.-SW. BELLOC; MM. J.-P. BRÈS, BURNOUF fils, CHAUVET, CHÊNEDOLLÉ, de Liége; P.-A. COUPIN, FR. DEGEORGE, DUMERSAN; PH. GOLBÉRY, correspondant de l'Institut; LÉON HALEVY, HEIBERG, HENRICHS, E. HÉREAU, AUGUSTE JULLIEN fils; BERNARD JULLIEN; KALVOS, de Zante; ADRIEN-LAFASGE, J.V. LECLERC, LOÈVE-VEIMARS, A. MAHUL; J. MAUVIEL; D. P. MENDIBIL; MONNARD, de Lausanne; C. PAGANEL, H. PATIN, PONGERVILLE; DE REIFFENBERG, de Bruxelles; DE STASSART; FR. SALFI, M. SCHNINAS, SCHNITZLER, LÉON THIESSÉ, P. F. TISSOT, VILLENAVE, S. VISCONTI, etc.

A PARIS,
AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
RUE D'ENFER-S.-MICHEL, N° 18;
ARTHUS-BERTRAND, LIBRAIRE,
RUE HAUTE-FEUILLE, N° 23.

AOUT 1827.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Depuis le mois de janvier 1819, il paraît, par année, douze cahiers de ce Recueil; chaque cahier, publié le 30 du mois, se compose d'environ 14 feuilles d'impression, et plus souvent de 15 ou 16.

On souscrit à Paris, au *Bureau central d'abonnement et d'expédition* indiqué sur le titre, et chez les libraires ci-après :

ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 23;
AU MUSÉE ENCYCLOPÉDIQUE, CHEZ BOSSANGE père, rue Richelieu, n° 60;
RENOUARD, rue de Tournon, n° 6;

Prix de la Souscription.

A Paris.	46 fr. pour un an;	26 fr. pour six mois.
Dans les départemens.	53	30
A l'étranger	60	34
En Angleterre.	75	42

Le montant de la souscription, envoyé par la poste, doit être adressé d'avance, FRANC DE PORT, ainsi que la correspondance, au *Directeur de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel, n°* 18. C'est à la même adresse qu'on devra envoyer les ouvrages de tout genre et les gravures qu'on voudra faire annoncer, ainsi que les articles dont on désirera l'insertion.

On peut aussi souscrire chez les Directeurs des postes et chez les principaux Libraires, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

Trois cahiers ou livraisons forment un volume. Chaque volume est terminé par une *Table des matières alphabétique et analytique*, qui éclaircit et facilite les recherches. Cette Table est toujours jointe au 1er cahier du volume suivant, à l'exception de la dernière Table de l'année, qui est expédiée isolément à tous ceux qui peuvent y avoir droit.

On souscrit, seulement à partir de deux époques, du 1er *janvier* ou du 1er *juillet* de chaque année, pour six mois, ou pour un an.

On trouve, AU BUREAU CENTRAL, *les collections des années* 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824 *et* 1825, au prix de 50 francs chacune.

Chaque année de la *Revue Encyclopédique* est indépendante des années qui précèdent, et forme une sorte d'*Annuaire scientifique et littéraire*, en 4 forts volumes in-8°, pour la période de tems inscrite sur le titre

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

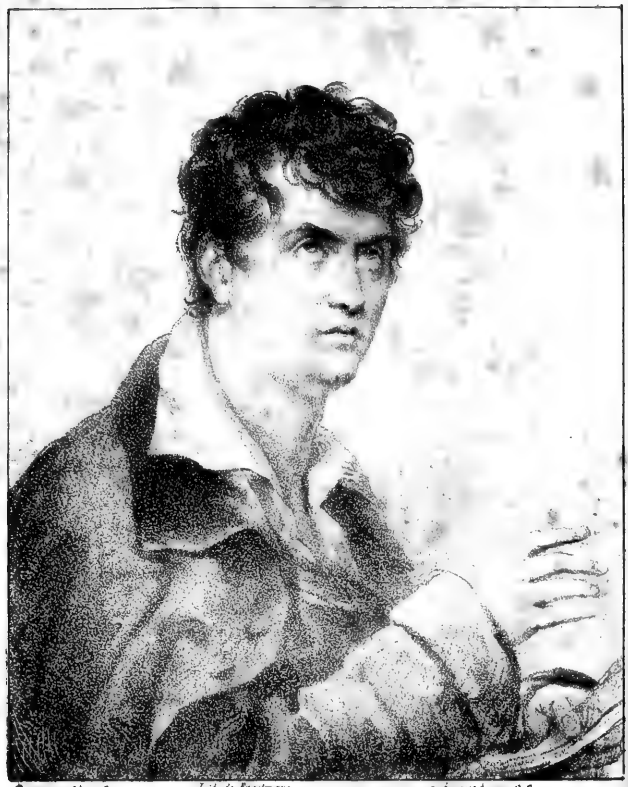

Peint par Gérard. Lith. de Engelmann des.t et lith.d par C. Bazin jeune

Talma, (François Joseph)

Franç. Talma

Paris Imp. Lithographique Avril 18..

REVUE
ENCYCLOPEDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

Entreprises utiles aux forces productives et commerciales du midi de la France.

Premier article.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME. — CANAL LATÉRAL A L'ALLIER.

Depuis peu d'années, plusieurs départemens de la France méridionale sont animés d'une émulation généreuse pour accroître leur prospérité. De grands projets sont formés dans le dessein de vivifier d'importantes contrées, dans cette vaste partie de notre territoire. Ces projets, trop peu connus, n'ont besoin que d'être expliqués pour trouver des partisans et des défenseurs. Je me propose de consacrer quelques articles à l'exposition des avantages de ces conceptions. Ce travail, commandé par la suite des recherches et des études qu'exige l'achèvement de mon ouvrage *sur les forces productives et com-*

merciales de la France (1), me fera payer mon tribut à la *Revue Encyclopédique*, dont j'ai l'honneur d'être un des plus anciens collaborateurs. En même tems, je trouverai par là le moyen de rendre quelques services anticipés à la partie du royaume à laquelle je consacre désormais mes veilles et mes vœux.

Je commencerai par l'examen statistique des avantages que présentera l'ouverture d'un canal latéral à l'Allier, dans une étendue de 50 lieues de 4 kilomètres. Mais, auparavant, il faut donner quelques notions générales sur l'état actuel du département du Puy-de-Dôme.

Le département du Puy-de-Dôme est un des plus étendus en superficie et des plus peuplés, parmi ceux du midi de la France. L'extrême richesse de certaines parties de son territoire, telle que la magnifique vallée de la Limagne, compense la pauvreté des montagnes; de sorte que le revenu moyen, à superficie égale, est de fort peu inférieur au revenu correspondant de la France entière.

Proportion gardée, le département du Puy-de-Dôme est beaucoup plus riche en bêtes à laine qu'en bêtes à cornes, et plus riche en bêtes bovines qu'en chevaux.

Depuis 1814, le département a fait d'admirables progrès en industrie, progrès que nous aurons soin de signaler, en expliquant les forces productives et commerciales de la France méridionale. Aujourd'hui, nous donnerons une idée de ces progrès, par le résultat suivant.

Pour toute la France, le revenu des patentes, depuis 1814 jusqu'en 1825, s'est accru de 399 pour mille, un peu moins de 40 pour cent. Dans le même laps de tems, le produit des patentes du département du Puy-de-Dôme s'est accru de 583 pour mille, c'est-à-dire plus de 58 pour cent.

Ce département n'est point dépourvu de routes royales, et le conseil général, par un vote très-éclairé, qui lui fait le plus

(1) La partie qui explique tout ce qui concerne les départemens de la France septentrionale a paru, et forme 2 vol. in-4° avec pl. grand atlas; Paris, 1827; Bachelier, libraire. Prix, 25 fr.

grand honneur, a voté des fonds considérables pour le perfectionnement et l'augmentation des routes départementales.

Le département du Puy-de-Dôme est beaucoup moins pourvu de rivières navigables et de canaux. On compte, par lieue carrée de 4 kilom., 278 mèt. de voies navigables pour la France totale; tandis que la même superficie, dans le département du Puy-de-Dôme, ne présente, en longueur moyenne, que 52 $\frac{1}{3}$ mèt. de voies navigables. On conçoit, d'après ce simple rapprochement, combien est grande l'utilité des entreprises dont l'objet est d'accroître l'étendue et la bonté de ces voies navigables, dans le département du Puy-de-Dôme: tel est le but du projet dont nous allons bientôt entretenir nos lecteurs.

Nous avons vu que le département du Puy-de-Dôme a fait de vastes progrès dans son industrie; il serait à désirer qu'il en eût fait d'aussi grands dans son agriculture. A cet égard, et surtout dans les montagnes, ce département laisse beaucoup à désirer. On doit cependant citer, avec un grand éloge, la ferme expérimentale créée avec autant de courage que de constance et de lumières, par le célèbre comte de Montlosier, dans sa terre de *Rendane*: elle offre des modèles d'améliorations agricoles qui pourront être du plus grand avantage pour le cultivateur des montagnes d'Auvergne.

On a fait de nombreuses recherches depuis peu d'années, dans le même département, pour en exploiter les richesses minérales; elles ont procuré les découvertes les plus précieuses, qui sont principalement dues à M. Burdin, ingénieur des mines.

Le conseil général du département, sur la proposition du préfet, a voté, depuis cinq ans, un fonds spécial pour la recherche des mines; et le département va se trouver amplement récompensé de cette dépense, qui atteste le zèle patriotique du conseil général.

On a terminé les constructions nécessaires pour rendre agréables et commodes les *eaux* célèbres *du Mont-d'Or*, qui, chaque année, amènent dans l'Auvergne un nombre toujours

croissant de voyageurs, et répandent l'aisance dans la partie la moins opulente de cette contrée.

On doit attribuer, en grande partie, l'impulsion donnée dans ces derniers tems vers beaucoup d'entreprises utiles, à l'administration pleine de zèle et de talent de M. le comte D'ALLONVILLE. Ce magistrat éclairé a fondé des écoles de botanique, d'architecture, de dessin, de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, dans la ville de Clermont. Il s'occupe à donner le nouvel enseignement à la ville de Thiers, célèbre par ses nombreux ateliers métallurgiques. Il a beaucoup contribué à porter vers la canalisation de l'Allier l'attention des habitans du Puy-de-Dôme.

Je dois signaler encore une entreprise littéraire et scientifique qui montre que ce département entre dans la voie des progrès de l'esprit humain, avec plus d'ardeur et de succès que d'autres départemens où l'instruction semble plus généralement répandue. M. LECOQ, professeur de minéralogie et de botanique, directeur du jardin de botanique et conservateur du cabinet de minéralogie de Clermont-Ferrand, va publier les *Annales scientifiques, industrielles et statistiques de l'Auvergne*. Il se propose de faire connaître cette intéressante contrée à ses voisins et aux étrangers; d'établir et de multiplier, soit avec eux, soit entre les habitans eux-mêmes, des relations mutuellement profitables. Il se propose également de répandre avec rapidité sur tous les points de l'Auvergne les découvertes utiles et les procédés que les sciences indiquent à l'industrie.

C'est un plaisir pour nous de recommander d'avance cette utile publication; elle fait honneur au savant qui l'a conçue; le prix est d'ailleurs très-modéré, puisqu'on s'abonne annuellement pour 15 fr. à Clermont; pour 17 fr. 50 c. dans les départemens, et pour 20 fr. dans les pays étrangers. Nous voudrions que des publications du même genre fussent entreprises dans chacune des grandes cités de la France qui sont les centres de contrées importantes, et qui diffèrent essentiellement les unes des autres pour le genre de leur agriculture et la nature de leur industrie.

En 1826, on a fondé pour la ville de Clermont une *chambre de commerce*, institution que réclamait l'importance des relations commerciales d'une province qui se trouve au croisement des grandes communications intérieures de l'est, de l'ouest et du midi de la France.

Cette chambre a publié en 1827 un rapport plein d'intérêt, rédigé par M. Blanc, sur le projet d'ouverture d'un *canal latéral à l'Allier;* projet d'une haute importance, au sujet duquel nous allons présenter quelques notions statistiques que la France entière aura plaisir à connaître.

Nous devons dire ici que le projet du canal latéral à l'Allier est combattu par de nombreux adversaires : des hommes animés des meilleures intentions y trouvent des inconvéniens très-graves à leurs yeux. Nous ne préjugeons rien sur la nature de leurs objections. Nous les invitons à publier courageusement leur opinion; tous les amis de nos prospérités nationales accueilleront avec une égale faveur, avec un égal patriotisme, les écrits publiés sur des projets d'un intérêt général. Mais les hommes qui, gardant le silence, voudraient voir leurs vues secrètes obtenir la préférence ne formeraient ils pas un vœu chimérique et déraisonnable?... Commençons par l'analyse impartiale des travaux de la Chambre de commerce de Clermont.

Le projet du canal latéral à l'Allier se rattache naturellement à l'exécution du canal latéral à la Loire.

L'Allier n'offre qu'une navigation incertaine de courte durée. Lorsque les eaux sont basses, il faut réduire à moitié la charge des bateaux, ce qui augmente beaucoup les frais de transport. Cette navigation présente d'ailleurs de nombreux dangers d'échouage. Les transports acquerraient de la rapidité, de la certitude et de l'économie, par l'exécution d'un canal latéral.

Pour montrer quelle inégalité l'intempérie des saisons peut présenter, relativement à la navigation de l'Allier, la Chambre de commerce fait connaître les deux faits suivans : En 1825, la disette des eaux fut telle qu'on n'a pu faire naviguer sur l'Allier que 700 bateaux chargés de houille; en 1826, les

crues ayant été de longue durée, on a fait naviguer 2300 bateaux chargés de houille. Ainsi, dans l'année 1825, le commerce a souffert une privation de 1600 bateaux de charbon valant 450 fr. l'un; ce qui fait un déficit de 720,000 fr. pour ce seul objet. On conçoit qu'il s'agit ici seulement de la navigation descendante; la navigation ascendante est, pour ainsi dire, nulle sur l'Allier : elle présenterait des avantages considérables par le canal latéral.

Le très-grand inconvénient des rivières torrentueuses, telles que l'Allier et la Haute-Loire, c'est d'interdire presque en totalité la navigation ascendante, et d'exiger par conséquent le dépècement des bateaux qu'on emploie à chaque descente; ce qui présente une énorme consommation de bois sacrifié pour la construction de bateaux utiles seulement pour un voyage.

On éprouve dès à présent une grande pénurie dans l'approvisionnement de ces bois; encore trente ans, et les forêts d'où on les tire n'offriront plus de ressources. Ce sont les forêts de sapins situées aux environs de la Chaise-Dieu, dans la Haute-Loire, forêts qui s'épuisent en effet avec une rapidité d'autant plus grande qu'elles fournissent en outre aux nombreux chantiers établis sur le bord de la Loire, auprès de Saint-Rambert.

Le peu d'eau que la rivière de l'Allier peut fournir à la navigation, sur un grand nombre de points, fait réduire à 25 tonneaux la charge de bateaux qui, voyageant sur un canal latéral, porteraient aisément 56 tonneaux. C'est plus de la moitié dans la diminution des chargemens. On pourrait donc, avec moitié moins de bateaux, faire le même service pour un même nombre de voyages; mais on pourrait tripler et quadrupler le nombre des voyages, et, par conséquent, réduire dans les rapports de 6 à 1, ou de 8 à 1, la consommation des bois, pour une même quantité de marchandises transportées. On devra plutôt espérer de voir augmenter beaucoup la quantité des transports, et néanmoins diminuer sensiblement la quantité des bateaux et la consommation des bois.

Il faut ajouter à ces considérations qu'on trouve dans le Puy-de-Dôme de grandes forêts, telles que celles du Mont-

d'Or et de la Margeride, abondantes en bois propres à la construction de bateaux tels qu'il conviendrait d'en construire pour naviguer sur des canaux. En effet, ces bois n'étant pas d'une grande longueur, conviendraient à des bateaux où l'on compenserait les dimensions longitudinales par un plus grand tirant d'eau. Alors, Clermont et Riom deviendraient des ports de construction sur les bords du canal latéral; ce qui serait une source de prospérité pour ces deux villes.

La Chambre de commerce a fait ensuite un parallèle intéressant relatif à la dépense du transport de 50 tonneaux de marchandises : 1° sur la rivière de l'Allier par le mode habituel; 2° sur le canal projeté.

La totalité des frais de transport des 50 tonneaux, depuis Jumeaux ou Brassaget, jusqu'au bec d'Allier, c'est-à-dire au confluent de cette rivière dans la Loire, s'élève à 1390 fr. pour deux bateaux. La revente des bateaux, à 200 fr. chacun, donne 400 fr. En déduisant cette valeur de 1390 fr. qui comprend l'achat de deux bateaux à 500 fr., il reste 990 fr. pour la dépense effective occasionée par le transport des 50 tonneaux. Avec un seul bateau qu'on ne serait pas obligé de vendre à chaque voyage, la totalité des dépenses de transport serait seulement de 650 fr,; ce qui présenterait une économie de 340 fr., ou d'un tiers, comparativement à la navigation sur l'Allier.

L'économie totale, pour remplacer 3,000 bateaux qui naviguent habituellement sur l'Allier, par 1,500 qui navigueraient sur le canal, serait de 510,000 fr. par an : valeur économisée sur le simple prix de transport, et représentant le bénéfice net du commerce applicable aux intérêts de la construction du canal.

Il faut comparer maintenant les transports effectués par terre entre Nevers et Clermont et les transports effectués par le canal latéral. La distance entre Jumeaux et le Bec d'Allier est de 200 kilom., ou 50 lieues de poste. Entre Nevers et Clermont, la distance est seulement de 150 kilom. Le prix du transport par terre, dans cette étendue, est de 40 fr. par tonneau; ce qui, pour 50 tonneaux, fait 2,000 fr.; tandis que

le transport par le canal serait seulement de 650 fr. : économie, 1,350 fr., c'est-à-dire près des deux tiers.

La consommation de la houille s'est accrue en France avec une extrême rapidité. On la regarde maintenant comme étant de trois cinquièmes plus considérable qu'elle ne l'était il y a douze années. La proportion pour la capitale est encore plus considérable que pour le reste du royaume.

En 1810, on n'avait importé dans Paris que 513,000 hectol. de houille. Dès 1815, l'importation s'est élevée à 750,000 hectol., c'est-à-dire à près de 50 pour cent en sus, dans le court espace de cinq années.

Le département du Puy-de-Dôme possède de nombreuses mines de houille. Dès à présent on exploite avec activité celles du Gros-Menil, de la Taupe, des Barthes, de la Tombelle, du Charbonnier. Elles fournissent par an 35,000 voies de charbon. De nouvelles demandes en concession pour des terrains de houille sont formées; plusieurs sont autorisées, et quelques autres le seront bientôt. Le canal latéral à l'Allier viendra donner une nouvelle activité à ces exploitations qu'il rendra plus avantageuses.

Il faut remarquer, d'ailleurs, que si l'on exécutait le canal latéral à la Loire, sans exécuter aussi le canal latéral à l'Allier, les mines du Puy-de-Dôme ne pourraient plus soutenir la concurrence avec les houillères du département de la Loire, et par conséquent l'Auvergne éprouverait une perte extrêmement considérable.

Ainsi, le perfectionnement des voies commerciales dans une partie de la France rend nécessaires des perfectionnemens analogues étendus à toutes les parties circonvoisines, pour qu'elles puissent soutenir la concurrence et s'avancer d'un pas égal vers le but de la prospérité générale.

Depuis trente ans, la plantation des vignes s'est beaucoup accrue dans l'Auvergne. Les récoltes des vignobles sont d'un tiers supérieures à ce qu'elles étaient au commencement du siècle. Le débouché le plus riche de ses produits est le côté du nord, où se trouvent les consommateurs les plus opulens; tandis

que la Haute-Auvergne et le Cantal ne peuvent offrir qu'une ressource secondaire pour consommer les vins produits par la Limagne.

Pour donner une idée de l'état actuel du commerce des vins, il suffit de dire qu'en 1825 il a passé 35,000 pièces de vin, jauge d'Auvergne, par le canal de Briare, pour approvisionner Paris, sans compter 5,000 pièces qui se sont arrêtées dans le Bourbonnais et dans le Nivernais. Il est vrai que cette année était extraordinaire; mais on évalue à 25,000 pièces les exportations du vin par l'Allier et la Loire. C'est à l'époque des crues du mois de novembre que se fait presque tout le transport des vins d'Auvergne. A cette époque, le prix des bateaux et des futailles augmente rapidement, ainsi que le salaire des mariniers. Les vins arrivent en masse à l'embouchure du canal de Briare, où ils s'encombrent et sont forcés de faire un long séjour. Si l'on avait une navigation constante et facile, les vins de l'Auvergne ne partiraient plus tous à la même époque; ils ne s'encombreraient nulle part dans leur trajet, et ne causeraient point, à leur arrivée sur le lieu de la consommation, une baisse subite, très-défavorable aux vendeurs.

Aujourd'hui, 30 à 40 bateaux chargés de pommes de l'Auvergne viennent à Paris. Cette navigation se fait durant les derniers mois de l'automne et dans un moment où les froids commencent à rendre ce transport dangereux, surtout lorsqu'on éprouve des retards. La même navigation sur un canal latéral offrirait plus de facilités et de sécurité, et, par conséquent, augmenterait la quantité des transports.

Les montagnes d'Auvergne présentent de nombreux cours d'eau qui permettent de réduire les grains en farine avec beaucoup d'économie. On remarque même qu'une partie des blés de Gannat et des environs est envoyée sur les marchés de l'Auvergne, pour être réduite en farine.

Dans le département de l'Allier et dans les pays voisins, on a voulu, par l'emploi de la machine à vapeur, suppléer au défaut de chutes d'eau. Mais on a trouvé ce moyen plus coûteux que celui des moulins à eau de l'Auvergne. Si la navigation

dans la vallée de la Limagne était toujours également facile, l'approvisionnement de l'Allier et de la Nièvre par des farines de l'Auvergne serait assuré; ce qui produirait des avantages pour ces deux départemens et pour le Puy-de-Dôme.

Un genre d'industrie qu'il importe de remarquer, et qui s'est établi depuis peu d'années à Clermont, est la confection des pâtes à l'imitation de celles de Gênes. On consacre dès à présent jusqu'à 15,000 hectol. de froment rouge glacé, pour cette fabrication, d'autant plus précieuse qu'elle consomme un genre de grains peu propres à donner de la farine blanche. Une plus grande facilité dans les transports augmenterait les demandes et les fabrications des pâtes.

Jusqu'ici, les papeteries d'Ambert, de Thiers, de Saint-Amant-Tallende et de Chamolière exportent leurs produits par le roulage vers le nord de la France; ce qui rend plus difficile la concurrence de ces papeteries avec celles du Bourbonnais.

La marine française a fait faire des expériences comparatives sur la force des chanvres. Elles ont prouvé la bonté de ceux qu'on récolte dans la Limagne. Ces derniers ont été trouvés aussi forts que les chanvres d'Angers, et plus forts que ceux du reste de la France. Une partie des chanvres d'Angers est envoyée vers le midi, surtout ceux qu'on emploie pour la toile et le fil. On envoie des chanvres pour les cordages à Nantes, à Brest, et quelquefois même à Toulon. On augmenterait beaucoup les envois dans le bassin de la Loire, par l'exécution d'un canal latéral à l'Allier.

Clermont est devenu l'un des grands entrepôts de la France pour le commerce des cuirs et des pelleteries, dont il se vend de grandes quantités aux quatre foires principales de Clermont. Le nord et le nord-est de la France en font des achats considérables, qu'on pourrait expédier avantageusement par le canal de l'Allier.

Par ce canal, on ferait passer, avec plus d'avantage qu'aujourd'hui, les bois de menuiserie de noyer, de frêne et d'ormeau, qu'on envoie à Paris et à Nantes, ainsi que les planches

de sapin et les bois de petite mâture qui proviennent des forêts situées au-dessus de Langeac (Haute-Loire).

La fabrication des fromages est la richesse principale du département du Cantal et des montagnes du Puy-de-Dôme. Les frais de transport nuisent beaucoup à la vente de ces fromages, et les empêchent de soutenir la concurrence avec ceux de la Suisse et de la Hollande, dans les marchés du nord de la France. On entrepose la plus grande partie des fromages du Cantal à Murat; de là jusqu'à Massiac, on ouvre une route, et de ce point à l'entrée du canal de l'Allier, la distance est seulement de quatre lieues.

On exploite des mines d'antimoine à Massiac, dans le Cantal, à Ardes et dans les environs de Pontgibaud, dans le Puy-de-Dôme. On a demandé la concession pour un nouveau gisement d'antimoine auprès de Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme). Les fourrages du Bourbonnais sont insuffisans pour ce pays; ils s'élèvent souvent à 8 fr. les cent kilogrammes, lorsqu'ils coûtent seulement 5 fr. en Auvergne. La descente des foins par le canal serait utile aux deux contrées.

Volvic, qui compte près de 3,000 habitans, dans le voisinage de Riom, n'a pas un seul indigent, grâce aux établissemens bienfaisans qu'y a formés M. le comte de Chabrol, préfet de la Seine. Il a fondé, dans cette petite ville, une école de sculpture, d'architecture, de coupe des pierres et de dessin, qui produit dès à présent d'excellens résultats. La pierre volcanique de Volvic a mérité la préférence sur les pierres qu'on trouve aux environs de Paris, pour les tuyaux souterrains nécessaires à la conduite des eaux dans la capitale, et pour le pavé des trottoirs. Déjà 40 bateaux chargés pour Paris et 10 pour le Bourbonnais, descendent l'Allier, et seraient transportés sur le canal avec une économie d'environ 45 pour cent.

Il existe, dans beaucoup d'endroits du département du Puy-de-Dôme, des coulées de lave comparables à celles de Volvic, et dont l'exploitation présente les mêmes avantages, relativement au canal latéral à l'Allier.

La pouzzolane abonde parmi les détritus volcaniques qui couvrent une foule de points du département du Puy-de-Dôme.

On trouve, aux environs de Menat, de grandes masses de tripoli et de schiste bitumineux, dont on peut faire un utile usage pour la décoloration des sirops et la fabrication du gaz hydrogène.

On exploite des carrières de meules de moulin à Couder et à Vic-le-Comte.

C'est de Langeac, dans la Haute-Loire, que viennent les meules à aiguiser.

On pourrait transporter par les canaux les bœufs engraissés qu'on dirige sur Paris, des cantons de Montaigut, Menat, Pionsat et Saint-Gervais, dans le Puy-de-Dôme. Beaucoup d'objets du transit du midi de la France vers le nord, par la vallée de l'Allier, alimenteraient les transports du canal latéral.

Ambert fabrique de la mercerie et des étamines à pavillons: ses produits seraient exportés par le canal.

Thiers jouit d'une juste réputation pour sa fabrication de chandelles. La chandelle que l'on fabrique à Clermont est très-renommée.

La quincaillerie commune de Thiers est si considérable qu'on évalue à 1,000 tonneaux la quantité transportée chaque année de ce point vers le bassin de la Loire.

Le Nivernais et le Bourbonnais envoient, dans le Puy-de-Dôme, année moyenne, 3,000 tonneaux de fer, dont une partie est ensuite disséminée dans les départemens de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère.

Un poids de 1,500 tonneaux de fonte, de tôle, de cuivre, de plomb et d'autres matières métalliques, est tiré des mêmes lieux pour la consommation intérieure du Puy-de-Dôme. Tous ces produits sont exportés par terre et d'une manière bien plus coûteuse qu'ils ne le seraient par le canal de l'Allier.

Dans le seul département du Puy-de-Dôme, en trois années, on a trouvé plus de vingt gisemens métalliques, susceptibles d'être exploités avec avantage.

On exploitera sous peu plusieurs mines de plomb et l'alunite du Mont-d'Or, dont la découverte peut devenir une source de richesse.

La nombreuse population de l'Auvergne, et surtout les grands troupeaux qui couvrent ses montagnes, consomment une quantité considérable de sel. On le tire des salines de Pecquay, en remontant le Rhône; de Nantes, en remontant la Loire jusqu'au Bec-d'Allier, et l'Allier jusqu'à Moulins; on en tire, enfin, d'Angoulême par terre.

Du Bec-d'Allier jusqu'à Moulins, la rivière est tellement sinueuse, qu'un bateau met quelquefois deux mois à parcourir un trajet qui n'a pas 15 lieues de distance mesurée en ligne droite. Par les perfectionnemens qu'offriront les canaux latéraux de la Loire et de l'Allier, l'économie sur le transport du sel gris est évaluée à 175,000 fr. par année, à raison de 35,000 balles de sel gris, et à 5 fr. par balle.

La disette de merrain est si grande en Auvergne, qu'on y fait venir non-seulement par terre beaucoup de merrain du Bourbonnais, mais même, *de Paris*, des futailles vides. C'est un grand inconvénient pour le commerce des vins que le haut prix des futailles. Le canal latéral à l'Allier permettrait une importation considérable de bois propres au merrain, tirés du Bourbonnais, du Nivernais et du Berry, et qui ferait en même tems beaucoup de bien à ces provinces. On calcule que l'Auvergne tire chaque année le merrain nécessaire pour confectionner 25,000 pièces de 320 litres.

Le bois de chauffage devient de plus en plus coûteux dans l'Auvergne; on commence à y faire venir des quantités considérables de charbon de bois tiré du département de l'Allier où il est, ainsi que le bois de chauffage, des deux tiers meilleur marché que dans le Puy-de-Dôme.

Les papeteries de ce département tirent une grande partie de leurs chiffons du Poitou, du Berry, du Nivernais et du Mâconnais. Ces transports sont évalués à 20 tonneaux; ils seront beaucoup plus considérables, quand on aura mis en activité la grande papeterie de Saint-Vincent, entre Clermont et Riom.

Les canaux latéraux de la Loire et de l'Allier rendront ces transports plus économiques.

Une grande quantité de poissons de mer salés remonte la Loire; on l'entrepose à Clermont, qui devient un centre de distribution pour le Cantal, la Lozère et la Haute-Loire.

C'est par la même voie que viennent du Nord les huiles de poisson nécessaires aux tanneries de Maringuer, de Thiers, d'Ambert, dans le Puy-de-Dôme, et de Saint-Flour dans le Cantal.

Beaucoup d'autres objets remontent l'Auvergne : tels sont les meubles, les porcelaines, les faïences, les verreries, les bois de teinture, les huiles d'œillette et de colza, etc.

Les membres de la Chambre de commerce de Clermont discutent, avec une sagacité rare et beaucoup d'impartialité, les diverses objections qu'on pourrait faire contre le canal latéral; leurs solutions sont généralement favorables à cette entreprise. De ces objections, les unes sont locales; les autres ne sont que la reproduction des difficultés souvent élevées et des vues étroites souvent présentées lors de la discussion des projets relatifs à l'entreprise de nouvelles voies de navigation.

En résumant tous les calculs dont nous venons d'indiquer les principaux élémens, la Chambre de commerce trouve que l'ouverture du canal latéral à l'Allier permettra d'accroître de 1,900,000 fr. les exportations faites par l'Auvergne. Elle calcule que les économies sur les frais actuels de transport s'élèveraient à la somme de 281,000 fr., ce qui présenterait un accroissement de richesse égal à 2,190,000 fr. Cette somme, supérieure à 2 millions, qui se répandra chaque année dans la population des départemens de l'Auvergne, serait elle-même la source de nouvelles entreprises d'agriculture et d'industrie, qui concourraient à l'accroissement des importations et des exportations, et, par conséquent, à l'augmentation des revenus et des bienfaits du canal.

D'après les travaux de l'ingénieur en chef du département du Puy-de-Dôme, la dépense du canal latéral à l'Allier serait de 13 millions. On évalue le péage à 10 fr. par distance pour

chaque bateau de 50 tonneaux; ce qui fait 2 fr. par kilomètre pour 50 tonneaux ou 4 cent. par tonneau et par kilomètre.

A ce taux, le revenu total du canal serait de 1,040,000 fr. On en déduit 240,000 fr. pour les frais d'entretien et d'administration; ce qui laisse pour revenu net 800,000 fr.; lesquels représentent le revenu de 13 millions qu'aurait coûté le canal.

Il faut remarquer que les 800,000 fr. de produit net ne se rapportent qu'à la navigation et au commerce du Puy-de-Dôme. Même en évaluant à 16 millions la dépense totale du canal et à 10 millions la partie de cette dépense à faire dans le Puy-de-Dôme, on voit que le revenu du canal s'élèverait à 8 pour cent, dès le premier moment de son ouverture: sans compter les progrès futurs du commerce et de la navigation qui résulteront de la facilité même et de l'économie offertes par le canal.

La Chambre de commerce de Clermont finit en émettant le vœu que le gouvernement concède à perpétuité le canal de l'Allier; elle cite l'opinion pleine de sagesse d'un noble pair, rapporteur de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux canaux de la Corrèze et de la Vezère, pour lesquels le gouvernement a jugé convenable en effet d'accorder une concession à perpétuité. « Les concessions à perpétuité (est-il dit dans ce rapport), offrent un nouvel avantage politique; elles immobilisent, en quelque sorte, pour les provinces, la propriété mobilière des actions. Celles-ci se lient plus étroitement à la propriété foncière, et facilitent les moyens de transmettre l'une et l'autre dans les familles.

« La création d'une nouvelle espèce de propriété naturellement destinée à devenir et à rester locale, multiplie, dans la même contrée, les liens entre la richesse et le travail, qui s'accordent toujours fort bien à l'aide d'avantages mutuels, rendus à la fois faciles et durables.»

La Chambre de commerce, après avoir présenté des évaluations détaillées et des calculs soignés, sans se livrer à la moindre divagation, conclut ensuite avec chaleur, et j'ose dire, avec éloquence, pour émouvoir les habitans de l'Auvergne et

décider l'autorité publique à favoriser une grande entreprise qui peut faire prendre une face nouvelle à l'une des contrées les plus intéressantes du royaume. Nous citerons ces conclusions.

« MM., notre tâche est remplie; il est tems de nous résumer et de conclure. En livrant notre travail à vos méditations, nous dirons au petit nombre de nos adversaires : Vous voulez, comme nous, le bonheur du pays; nous vous offrons le seul moyen de l'assurer à jamais. Nos mœurs ont changé; il faut que nos habitudes changent. Voyez comme tout se meut, comme tout s'agite autour de nous! La France industrielle est en marche; elle arrive à grands pas à la perfection. Pourrions-nous seuls rester stationnaires! il nous faut un canal, moins encore pour accroître la masse de nos richesses que pour ne pas voir décroître celles que nous possédons déjà. Oui, la nécessité d'un canal est incontestable; elle est urgente.

« Nous dirons aux nombreux partisans du projet : Vous avez reconnu les avantages de votre position; au moyen d'un canal, les produits de vos plaines et de vos fabriques, de votre industrie agricole et de vos explorations souterraines s'écouleront sans obstacle sur des points où naguères ils étaient inconnus. Le Bec-d'Allier sera désormais un centre commun qui liera l'Auvergne avec toutes les parties du grand royaume, avec tous les fleuves qui le sillonnent, avec toutes les mers qui l'entourent.

« Nous dirons à nos magistrats, aux grands fonctionnaires qui sont chargés du soin de défendre nos intérêts : Vous pouvez exprimer nos vœux; vous pouvez en presser l'accomplissement. Une population de 600,000 habitans demande une nouvelle vie; vous la connaissez, elle est paisible, soumise, laborieuse; elle est digne de tout l'intérêt du gouvernement. »

Ces conclusions pressantes nous montrent le mouvement des esprits et le besoin de perfectionnement qui se font sentir aujourd'hui dans l'Auvergne, comme dans le reste de la France.

La chambre de commerce rend un juste témoignage de reconnaissance à M. le comte d'Allonville, préfet du Puy-de-

Dôme, et l'un des propagateurs les plus ardens de l'enseignement industriel, de l'instruction populaire, et de toutes les entreprises utiles au département qu'il administre.

La commission termine ainsi son intéressant travail :

« Enfin, nous dirons à tous nos concitoyens agriculteurs et commerçans : Unissez-vous à nous dans cette grande circonstance; vos intérêts l'exigent. Toute la question est renfermée dans ces mots : être ou n'être pas. La chambre de commerce vous a ouvert la voie; hâtez-vous de solliciter avec elle la consommation du grand œuvre de notre régénération industrielle; et puisse cet heureux concours d'efforts et de zèle contribuer à la prompte exécution d'un monument qui sera pour nous une source intarissable de prospérités, et pour nos neveux le plus beau, le plus précieux de tous les héritages! ».

Je serais trop heureux si le compte que je viens de rendre des projets formés pour la prospérité de l'Auvergne, pouvait aider en quelque chose à la réalisation de ces louables entreprises.

Charles DUPIN, *membre de l'Institut.*

NOTICE SUR TALMA,

LUE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, DANS SA SÉANCE PARTICULIÈRE DU MARDI 3 JUILLET 1827. (1)

Si la continuité des succès que, durant trente-neuf années, obtint TALMA sur la scène française ne prouvait sa supériorité dans son art, le vide que sa mort laisse au théâtre en serait le témoignage irrécusable. La tragédie toute entière, qu'il soutint en rival de Lekain, semble être tombée avec lui, malgré le

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, octobre 1826, page 262. — TALMA (*François-Joseph*), né à Paris le 15 janvier 1760, avait débuté au Théâtre-Français, le 27 novembre 1787; il est mort à Paris, le 19 octobre 1826. — Le *Portrait*, joint à cette *Notice*, a été dessiné et litho-

zèle de quelques artistes qui s'efforcent d'en relever la magnificence. Mais les uns, trop attachés par l'âge à leur routine, et les autres, trop jeunes encore pour être affermis par une bonne méthode, ne peuvent remplacer l'excellent acteur qui a cessé de leur offrir à tous un modèle, et dont le génie particulier ne se prêtait guères à former une école générale. Tel possède quelques élémens de son énergie qui ne sait point la gouverner; tel a retenu quelques principes de sa diction justement mesurée qui ne sait point échapper à une froideur traînante; ceux-ci tendront à imiter son accent naturel, et s'abandonneront à une familiarité vulgaire; ceux-là voudront, comme lui, varier la coupe des vers pour éviter la monotonie, et, rompant toutes les césures par des inflexions contraires au sens des mots, détruiront la prosodie harmonieuse du langage: plusieurs enfin exagéreront ses gestes ou maniéreront les formes gracieuses de ses attitudes. Lui seul fut simple et noble à la fois, véhément et réglé, sage et sublime tout ensemble. La justice que nous lui rendons unanimement ne doit pourtant pas décou-

---

graphié par M. Bazin *jeune*, peintre, d'après un portrait fait en 1812 par notre célèbre peintre Gérard, ami particulier de Talma. On y retrouve la physionomie expressive du grand artiste, non pas dans un de ces rôles où il savait si bien reproduire tout entier le personnage qu'il représentait; mais telle qu'il l'avait reçue de la nature, image mobile et vivante de toutes les passions dont il était tour-à-tour l'interprète fidèle, énergique, touchant ou terrible. Il semble méditer sur une pensée profonde relative à son art. On doit, en effet, pour peindre un homme supérieur, le considérer dans une sorte de généralité qui exclut toute circonstance particulière et purement locale. Ce même portrait, qui nous montre Talma dans la force de l'âge et du talent (et c'est bien ainsi que l'imagination et la mémoire aiment à rappeler ses traits, et que la peinture a dû les consacrer pour l'histoire de l'art qu'il a illustré), va être gravé au burin par M. Girard, l'un de nos habiles artistes. Cette gravure, exécutée sur une dimension beaucoup plus grande que celle que nous offrons à nos lecteurs, doit paraître incessamment; et tous les amis et les admirateurs de Talma voudront sans doute se la procurer. M. A. J.

rager l'émulation de ses successeurs nécessaires : un ingrat oubli des qualités qui le distinguèrent produirait plutôt que ce tribut de notre estime, le relâchement des efforts de ceux qui aspirent à l'égaler un jour. C'est en cultivant les fruits de son souvenir, c'est en examinant les sources de sa célébrité laborieusement acquise, c'est en recherchant dans les détails de sa vie l'origine des brillantes facultés qu'il déploya, qu'on trouvera les moyens de lui ressembler, ou de lutter dignement avec sa mémoire. L'histoire d'un grand artiste ne doit être que celle de ses études, de ses progrès et de sa gloire, dans son art. Les particularités de son existence privée n'y sont utiles à recueillir qu'autant qu'elles se rattachent aux causes de sa réputation. La date de sa naissance n'importe pas moins à constater, que celle de sa mort ; car elles marquent l'une et l'autre l'étendue de la carrière qu'il a parcourue, l'intervalle de tems qu'il lui fallut pour atteindre graduellement la perfection, et l'époque dont l'influence put seconder ou contrarier son génie : on s'intéresse de même à savoir quel lieu le vit naître, l'éclat de son nom étant devenu un nouvel ornement aux fastes de son pays. N'oublions donc pas de dire que Talma reçut le jour à Paris, l'an 1760, et nous nous souviendrons avec étonnement que son début au Théâtre-Français, en 1787, signala déjà la puissance d'un talent acquis par un heureux exercice, et que la fatalité ne nous l'enleva qu'en 1826, au milieu de succès toujours croissans qui démentaient en lui l'affaiblissement de la vieillesse. La durée des longs travaux qui l'illustrèrent est un premier objet de méditation pour les acteurs trop impatiens d'avoir soudain la même renommée. Elle est aussi un objet d'admiration pour les nombreux spectateurs dont la curiosité suivit tous ses pas dans la lice immense qu'il a franchie, en excitant de plus en plus leur enthousiasme.

Le sort avait mis les parens de Talma dans un état d'honnête aisance qui leur permit de suffire à ses besoins et aux frais de son éducation distinguée : ils lui transmirent le goût de l'industrieuse activité par laquelle s'enrichit le mérite, et dont il connut le prix en Angleterre, dès sa plus tendre jeunesse. Son

séjour à Londres auprès de son père corrobora les penchans studieux de son esprit et mûrit les germes du savoir qu'il puisa dans les écoles françaises : il y était entré, dès l'âge de 15 ans, et n'en sortit qu'après s'être muni de connaissances diverses en littérature et en chirurgie. Son père et son oncle étaient dentistes, ce dernier se proposait de l'adjoindre à l'exercice de sa profession : mais la destinée le réservait à devenir l'organe des muses dramatiques. Élève ardent, spirituel, ingénieux, doué d'une mémoire facile, emporté par une imagination vive, parlant également bien le français et l'anglais, la fréquentation des théâtres de deux grandes capitales décida sa vocation à monter sur la scène dont il allait souvent applaudir les chefs-d'œuvre avec les jeunes étudians, ses compagnons et ses amis. Peu s'en fallut que la Grande-Bretagne ne comptât un Garrick de plus sur la liste de ses acteurs célèbres, et que Talma qu'elle voulait retenir sur ses théâtres ne fût arraché à la France. L'élite de la société de Londres l'avait vu jouer plusieurs rôles dans un petit spectacle qu'une troupe d'amateurs adolescens s'étaient plu à former pour leur seul amusement. L'affluence s'y porta : le lord Harcourt, et quelques grands seigneurs, étonnés des dispositions que manifestait Talma dans la tragédie, sollicitaient son père de consentir à ce qu'il souscrivît un engagement au théâtre anglais : mais des intérêts différens et ses liaisons avec ses camarades le ramenèrent dans sa patrie. Là, son inclination pour l'art théâtral acheva de se développer parmi les réunions d'artistes qui lui inspirèrent le dessein de paraître à l'école royale de déclamation. S'y faire entendre, charmer tous ses juges et presque aussitôt obtenir un ordre de début au Théâtre-Français, fut son premier triomphe. Il débuta par Seïde, et le public ne fut pas moins enchanté de sa voix et de ses traits que de sa diction pure et de la grâce de son geste. Les vieux connaisseurs déclarèrent que, depuis Monvel, jamais ce rôle n'avait été joué d'un ton plus vrai et plus pathétique. Le fils de Mérope, l'Hyppolite de Phèdre ne lui furent pas moins favorables : partout la même convenance de figure, de maintien et d'expression. La foule parut bientôt aussi empressée de le voir

que ses rivaux furent soigneux de le lui cacher. Autant le parterre désirait sa présence, autant le crédit des sociétaires privilégiés par leur ancienneté s'efforçait de lui fermer le chemin. Un hasard propice le servit : on remit en scène la Bérénice de Racine à laquelle la jeune et inimitable Desgarcins venait prêter des accens aussi purs, aussi doux, aussi sublimes que la poésie de ce touchant ouvrage : personne ne voulait se charger dans cette pièce du rôle secondaire d'Antiochus, il échut à Talma de qui le talent sut en faire un principal personnage. Je fus témoin de ce beau succès, et, quoique novice encore dans l'art dramatique, je courus annoncer à l'acteur qu'il ne tarderait pas à surpasser tous ses concurrens : prédiction qu'il a hautement réalisée, prédiction qu'il se rappelait par fois avec attendrissement et dont il me parlait encore peu de tems avant sa mort. L'impression qu'il en reçut, m'a-t-il dit, avait beaucoup influé sur son zèle à surmonter les découragemens que lui donnait la jalousie de ses envieux. Ce même présage, que dans mes espérances je communiquai à Chénier, décida ce poëte à lui confier le fameux rôle de Charles IX; dès lors, sa réputation tragique s'établit entièrement; et les comédiens n'osèrent plus lui disputer que le droit de s'élever au premier emploi de son genre.

Ce ne fut qu'aux secousses de notre révolution politique qu'il dut la liberté de se produire en grand acteur dans les premiers rôles du répertoire : ce ne fut que par elle qu'il se délivra des entraves que lui opposaient les prétentions enregistrées de la médiocrité qui l'opprimait. Les querelles de comités, les brigues de coulisses divisèrent enfin la Comédie française en deux troupes; il suivit l'une d'elles et fonda le théâtre de la République où passèrent Dugazon, Monvel, Baptiste aîné, Grandménil, Mmes Vestris, Desgarcins, qui s'associèrent d'autres comédiens habiles sous une active régie.

L'illustre Ducis entraîna les jeunes littérateurs par son exemple, en remettant le soin de représenter ses héros au zèle de Talma et en essayant de nous le montrer sous le noir visage d'Othello, et sous les fatals dehors de Macbeth. Le célèbre Chénier continua de le seconder par ses belles compositions

dramatiques : le touchant auteur d'Oscar et des Vénitiens le choisit pour son digne organe : celui d'Épicharis signala tout ce qu'il avait de terrible dans Néron, et moi-même je lui offris quelques occasions de faire éclater ses talens flexibles dans le lévite d'Ephraïm, dans Agamemnon, dans Ophis et dans la comédie historique de Pinto. Tant de créations diverses qu'il prodiguait à des spectateurs avides de nouveautés ne l'empêchaient pas de ranimer sur la scène les personnages enfantés par notre ancienne Melpomène et de sonder la profondeur des caractères tracés par le vieux Corneille, par Racine et par Voltaire. Il avait déjà su revêtir les Romains de leur toge de laine et de leur pourpre consulaire, en remontant la tragédie de Brutus : déjà commençait par lui la réforme totale du costume que les erreurs et les habitudes travestissaient en dépit du goût et des localités prescrites : déjà les formes des habits, régularisées par son savoir et par ses recherches, ne permettaient plus de confondre arbitrairement les âges héroïques et le moyen âge, les princes et les citoyens de l'Asie, de la Grèce ou de l'Italie. Mais, à cette fidélité de costume nécessaire aux illusions théâtrales, il en ajoutait une autre plus essentielle, la conformité du ton avec les paroles, avec les humeurs, avec les passions : de celle-ci dépend tout l'artifice du comédien, et le puissant effet qu'il produit au fond des cœurs. C'est moins pour les yeux que pour les âmes qu'est faite la tragédie; ses acteurs bien vêtus ne sont que des statues mouvantes ou des poupées convenablement parées, si leur diction, toujours en accord avec le langage et les sentimens, ne les anime point en personnages vivans qui vous attendrissent ou vous effraient. Voilà ce que savait Talma qui, tout épris qu'il était de l'exactitude des accessoires, négligeait si peu le fond qu'il eût préféré plutôt quelques disparates dans son extérieur que dans son jeu. « La moindre intonation fausse détruit l'appareil du vêtement, me disait-il un soir, en regardant passer une actrice : voici une femme bien ajustée! qu'elle paraisse, on croira voir Hermione; mais qu'elle parle, on ne la reconnaîtra plus que pour une des héroïnes de la rue Bergère. — Vous moquez-vous

ainsi, lui répliquai-je en riant, des écolières du Conservatoire où l'on se vante de vous avoir formé. — Moi, répondit-il, aucune école ne m'a formé : c'est la nature, la réflexion, et les conseils de mes amis qui m'ont fait ce que je suis. »

En effet, que peuvent les écoles, si ce n'est transmettre les habitudes reçues et les traditions conventionnelles : on n'y acquiert qu'une sorte de mécanisme en usage, qu'une méthode académique ou la manière fautive des professeurs enclins à enseigner leurs propres vices, et quelquefois à corriger les élèves de leurs qualités naturelles. L'école de Talma fut le monde, et le public son véritable maître au théâtre. Les dehors attrayans dont la nature l'avait doué, son extrême sensibilité physique et morale, la mélancolie empreinte dans sa figure et dans sa contenance, le charme de sa voix, lui valurent les premiers encouragemens des célèbres artistes et l'accueil flatteur du parterre dont il émut d'abord la véhémente sympathie. Ce don de plaire, qu'il posséda toujours, lui attira la préférence d'une femme, plus connue sous le nom de *Julie* que sous celui de sa famille, et fort distinguée par son esprit ; amie de Condorcet, de Mirabeau, de La Harpe, des Ségur, de l'infortunée Madame Roland, de Vergniaud, de Guadet, de Gensonné et des autres députés héroïques de la Gironde, passionnée pour tous les genres de gloire, le naissant éclat de Talma la séduisit. L'amour, sentiment généreux, ne calcule point les avantages pécuniaires : elle épousa le jeune acteur, comme pour l'aider à parcourir plus aisément sa brillante carrière et pour le doter des biens dont il manquait. Ce mariage le plaça donc au centre d'une société pleine de goût et de lumières; il y vécut dans le cercle des hommes d'état, des chefs de la cour et de la ville que de constantes relations unissaient à son aimable compagne; il s'y enivrait des inspirations de l'éloquence, des vertus patriotiques et des beaux-arts. Chaque jour, en intimité profitable avec les personnes les plus remarquables des deux sexes, en familiarité instructive avec les plus fameux orateurs du peuple, il se trouvait à même de puiser sans fatigue aux sources du génie et de la politique. Une conversation intarissable suppléa pour lui tous

les livres : les muses semblaient l'avoir caché là pour y saisir tous les secrets des grands mouvemens des grands cœurs, et pour le faire assister au jeu de la redoutable révolution qui accomplit son éducation théâtrale. Les espérances, les craintes, les emportemens des factions, leurs défaites, leurs souffrances s'exposaient sans voile à la sagacité de son intelligence : tantôt lui-même éprouvait leurs transports, tantôt il partageait leur tristesse et tour à tour passait comme elles de la frénésie à l'abattement : mais toutefois sans se laisser entraîner au criminel oubli des règles de l'impartialité et des devoirs de l'humanité. Telle fut l'école de Talma; son âme délicate et méditative y devint un miroir fidèle et mobile des passions qui jouaient à nu devant ses yeux : le cours des événemens, la tribune, la place publique, les sanctuaires de la justice égarée par de féroces démences, ajoutèrent à sa pénible instruction. C'est là, comme il le répétait en soupirant, qu'il vit *faire de l'histoire en sa présence*, qu'il vit *la tragédie vivante*.

A peine le caractère de son talent se fut-il prononcé, qu'on y put démêler la double empreinte de l'enseignement primitif qu'il avait à la fois puisé au sein des muses anglaises et françaises. Celles-ci lui communiquèrent leurs grâces, leur élévation, et leur dignité mesurée : celles-là, leur emportement terrible, leur naturel sombre et profond. Les circonstances tumultueuses au milieu desquelles son art s'était signalé contribuèrent à l'effet des nouveautés hardies qu'il tenta. Ses mouvemens et ses intonations participaient de la disposition énergique des esprits, de la vigueur des pièces républicaines et des transports qu'elles excitaient dans le peuple. La fatalité, la vengeance, le désespoir et la fureur se peignirent en traits de feu sur son visage et par ses accens : mais l'amour, ses douleurs, ses tendresses expansives, les élans des cœurs généreux et magnanimes, ne trouvaient en lui qu'un interprète faible et triste : on lui reprochait de saccader les vers les plus mélodieux, de détruire l'harmonie des périodes, et de blesser la déclamation accoutumée par une diction, tantôt languissamment plaintive, et tantôt sèche et heurtée : enfin, on n'admirait

exclusivement en lui que l'acteur du genre de Shakespeare, et l'on doutait qu'il devînt jamais celui de Racine. Intimidé par cette opinion générale, il s'efforçait de tempérer son action théatrale, et je craignis même qu'il ne se dépouillât de son originalité pour redescendre à de communes imitations. « Abondez en vos propres moyens, lui disais-je, et vous acquerrez, s'il se peut, en travaillant, ceux dont vous vous sentez privé: c'est ainsi que vous serez non Lekain, ni Garrick, mais Talma. On ne brille point éminemment par les ressemblances avec autrui : ce qui distingue le plus les hommes dans toutes les carrières, c'est la faculté d'être eux-mêmes : les copistes et les traducteurs se perdent dans la foule. On ne devient modèle qu'en restant soi. » Notre acteur ne redoutant plus de se singulariser, créa sa première méthode et parvint à la modifier si bien qu'il la rendit excellente.

Suivons attentivement sa marche progressive, et nous apercevrons les trois périodes très-distinctes de sa manière. D'abord, impétueux, irrégulier, il se livrait à sa fougue, et la richesse de ses organes fournissait à son ardeur des ressources inépuisables, sans qu'il en abusât par aucune emphase, par aucun luxe déclamatoire. Cependant, moins propre à la pitié qu'à la terreur, il laissait à désirer dans son jeu trop frappant une vérité plus noble et mieux choisie. Assez habile déjà pour s'interdire les cris, la gesticulation forcée, et l'enflure ou l'engouement du débit, trop lent ou trop précipité, scrupuleux observateur de la prosodie et des finesses de la langue, il apprit de son ancien camarade Monvel, le plus savant des comédiens, le secret de respirer à propos, secret indispensable pour maîtriser toutes les inflexions de la voix et jusqu'aux moindres soupirs qui accompagnent les paroles. Entre ces deux tragiques interlocuteurs qui luttaient ensemble sur la même scène, on ne préféra bientôt plus le professeur au disciple, tant l'un et l'autre se montraient en admirables émules. Leur chaleur égale exaltait au plus haut degré l'enthousiasme de la multitude qu'elle enivrait des images de l'héroïsme ou des fureurs meurtrières dont la révolution politique

l'avait agitée. Le théâtre était alors tout grec et romain et passionnait un parterre tout national. A ce tems de publique effervescence succéda celui des disciplines calculées du Consulat et de l'Empire : un nouvel ordre imposé par une ambition réfléchie et dominatrice restreignit les violens effets des muses dramatiques. Napoléon, imitateur intéressé des allures monarchiques, voulut qu'un spectacle de la cour donnât le ton au spectacle de la ville : les acteurs du Théâtre-Français devinrent les comédiens ordinaires de l'Empereur et Roi. Talma fut le plus bel ornement de ce théâtre rouvert à l'étiquette, et fermé aux explosions des applaudissemens populaires. De là date sa seconde méthode.

Quelle transition embarrassante pour un acteur, accueilli, soutenu et reconduit par les battemens de main d'un parterre bruyant et libre, que de passer sur une scène tranquille et muette dont tous les spectateurs, sérieux et préoccupés de la seule présence du chef qui les rassemble, offrent l'aspect d'un tribunal formé pour le juger sous l'œil de son président, et non celui d'une réunion attirée par le plaisir! Refroidi par le silence de la salle, captivé dans ses mouvemens par la crainte des discordances avec la gravité d'une assemblée à qui l'emportement des passions ne semblerait qu'un écart ridicule, contraint à s'imposer une réserve que la nature ne garde point dans ses crises douloureuses, obligé de peindre chaque héros, non tel qu'il fut, mais tel que se le figurent les hommes qui s'imaginent en être les modèles, réduit enfin à lutter par l'effort de l'intelligence contre l'insensibilité ou les bienséances convenues d'une masse de personnes qui n'applaudissent jamais, Talma crut devoir modérer ses transports, modifier plus attentivement son maintien, régler ses accens sur un diapason plus bas, et de peur du moindre égarement, il atténua sa vigueur première et cessa d'entraîner tout par elle. Bientôt, Paris s'aperçut de son penchant à se modeler sur les dehors affectés du dominateur; et ressentit l'effet de ce changement. Son jeu lui parut plus étudié, plus savant, plus juste, mais moins fort, moins vif, et restreint en quelques hautes parties. Cette se-

conde méthode annonça pourtant un progrès. Le détail de son débit y gagna; tout y devint positif et vrai; rien n'y était négligé. Son soin relevait exactement la valeur des mots et des choses par des inflexions précises. Plus de hasard, plus d'excès, plus d'incertitude en sa diction; mais moins d'heureux abandon, moins de pathétique et de terreur. La critique l'appréciait davantage; mais le public ne l'admirait pas autant, parce qu'il se montrait plus irréprochable que sublime. Son désir de tout rectifier s'étendit jusqu'à prétendre à la rectification des rôles qu'il exécutait : non-seulement voulait-il refaire les pièces nouvelles, mais corriger les anciennes : l'ampleur de leurs développemens lui semblait des superfétations, des longueurs, et la magnificence des sentimens de Corneille n'eût pas été à l'abri de ce goût qui dégénérait en manie, si le vieux Ducis un jour ne l'eût averti devant moi de ne pas rétrécir la grandeur du rôle du jeune Horace qu'il avait joué faiblement : il pensait à en retrancher des beautés qui surpassaient les limites de son esprit, quand notre respectable ami, lui posant sa main sur l'épaule, l'arrêta par cette citation d'un vers même des *Horaces*, dont il blâmait les ornemens :

Tâche à t'en revêtir, non à m'en dépouiller (1).

Généralement, Talma plus sensible et plus gracieux que grave et puissant, eut moins de peine à s'identifier avec la mobilité

(1) Notre poëte tragique Ducis, alors secrétaire de *Monsieur*, depuis *Louis XVIII*, aimait à s'entendre donner le nom de parrain par Talma dont il avait prédit les succès.

Voici l'anecdote qui leur a suggéré à l'un et à l'autre l'idée de cette dénomination : elle date des débuts de notre grand acteur. Très jeune encore, il venait de représenter, dans la tragédie d'*OEdipe chez Admète*, un de ces personnages de la famille de Laïus, pour lesquels la nature semblait l'avoir formé. M. Ducis qui avait jugé, pendant la représentation, tout ce que promettait un pareil talent, s'approche de l'acteur, à la fin du spectacle, au moment où il entrait au foyer; et ayant écarté doucement les cheveux qui ombrageaient son front : *Courage*, lui dit-il, *ce front me révèle bien des crimes*. (Voy. *Correspondance de Ducis, OEuvres posthumes*, pag. 337; Paris, 1826. Nepveu, libraire.)

passionnée des Grecs qu'avec la force et la stabilité sévère des républicains de Rome. C'était OEdipe, Oreste, en personne; et la fatalité se marquait dans tous ses traits, comme sur le front des héros créés par les muses athéniennes. Jamais peut-être on ne poussa l'illusion plus loin. On eût dit à le voir, c'est une statue grecque; et à l'entendre, c'est Achille ou l'un des Atrides vivans: mais, avait-il à représenter Brutus ou Manlius, il leur prêtait son élégance antique et une teinte de mélancolie qui leur ôtait toute leur farouche âpreté. L'un et l'autre perdaient en quelque sorte par son jeu leur physionomie de conspirateurs inébranlables, et ne laissaient plus apparaître, dans Brutus, que celle de l'amour filial en lutte avec l'amour de la patrie; et dans Manlius, que celle de l'amitié victime d'une lâche trahison. Aussi, n'ai-je pas oublié qu'à l'une des représentations de la *Mort de César,* le premier Consul, fort ému des effets de la diction touchante de Talma sur la multitude, lui reprocha d'avoir rendu Brutus trop intéressant. Il est vrai qu'aucune exaltation n'égala jamais le transport du public à ces deux vers prononcés avec une sensibilité déchirante :

> César m'est en horreur portant le nom de roi ;
> Mais César citoyen serait un dieu pour moi.

Les communications familières dont le chef de l'Empire hono-

M. *Louis* Ducis, peintre, neveu du grand poëte et beau-frère de Talma, à qui nous devons quatre compositions représentant les principaux événemens de la vie du Tasse (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvii, pag. 939), a eu l'heureuse idée de faire de cette scène, dont il avait été le témoin dans sa première jeunesse, un tableau anecdotique, ou plutôt historique, plein de charme et de vérité.

Les costumes antiques confondus avec les vêtemens modernes, le mélange de bonhomie et de noblesse de l'auteur qui s'avance vers son jeune ami auquel il vient d'applaudir, forment un ensemble qui plait et intéresse. Le poëte voit dans l'avenir des succès plus grands encore : le sourire de Talma est modeste et confiant : il sent qu'il réalisera la prédiction de son *Parrain.* M. A. J.

rait Talma, le facile accès qu'il lui accordait à sa cour militaire, ne furent pas inutiles à son talent observateur, et lui imprimèrent ce qu'il eut d'exact et de réfléchi. Ses idées dramatiques s'étendirent en proportion de ses rapports sociaux : admis à la suite du conquérant qui l'emmèna dans ses voyages, il se sentit à portée de saisir le naturel des souverains et des princes. Bonaparte lui fournissait les occasions de les imiter, et son orgueilleuse ironie se plut à lui dire qu'il le faisait *jouer devant un parterre de rois*. Le Czar Alexandre et Napoléon le virent ensemble représenter Néron dans la tragédie de *Britannicus*, et le prince Constantin vint complimenter notre comédien, et se féliciter en leur présence d'avoir vu dans la même soirée briller les trois empereurs : mot piquant et digne d'être noté par l'histoire.

Tant de circonstances propres à frapper l'imagination active de Talma concoururent à l'éclat de ses talens ainsi qu'à l'étendue de sa réputation : néanmoins, la lassitude de son service ambulant, les embarras de ses affaires, la morosité de son humeur inquiète, en altérant deux fois sa santé, diminuèrent son ardeur et ses forces. Sa tristesse habituelle lui inspirait un découragement involontaire : l'irritabilité nerveuse qui le fatiguait lui faisait craindre de se livrer à son premier feu : sa défiance de ses organes en atténuait l'activité : l'acteur de la cour laissait comme languir en lui le zèle de l'acteur du peuple: enfin, une maladie grave acheva de l'abattre, et la convalescence en fut pénible et lente : trop susceptible alors de s'émouvoir, il n'osait plus méditer aucun rôle : les douleurs feintes se réalisaient dans son cœur et lui arrachaient des larmes. Eh bien ! en croirons-nous nos plus savans physiologistes? Cette maladie, dont les médecins triomphèrent, fut l'époque du développement complet de ses facultés dramatiques, et dès lors, on put compter la troisième période de sa manière, aussi juste que forte, épurée, agrandie, et parvenue au comble de la perfection théâtrale.

Une révolution physique et morale l'enleva soudain à ses langueurs et lui fit retrouver une nouvelle jeunesse. Jaloux de

porter au loin les fruits de son talent que le repos et l'expérience avaient mûris, il multiplia ses courses dans les provinces où l'appelaient la curiosité de tous les Français et le bruit de sa renommée. Ces absences de Paris, si nuisibles aux acteurs inhabiles, ne pouvaient gâter le goût d'un tragédien si consommé. Il retrempa la force de son corps et de son âme au milieu des peuples différens de nos grandes villes et sous la température des divers climats; les habitans du midi lui communiquèrent leur chaleur exaltée : ceux du nord, leur gravité mâle et leur solide raison : à Londres, à Weimar, à Bruxelles, il compara les hommes de tous les pays, après avoir étudié ceux de tous les rangs. On le revit dans la capitale rapporter les couronnes dont on l'avait accablé dans toutes les cités de la France, et, plus sûr qu'autrefois de lui-même, il ne mesura plus ses effets avec cette étroite économie que lui inspirèrent les défaillances de sa vitalité première ou les retenues symétriques des théâtres de cour; sa diction acquit plus de fermeté, plus de force, plus de largeur, plus de franchise et d'éclat; et le dernier effort de son art fut d'en bannir la vaine et pesante déclamation, et de parler la tragédie d'un ton constamment simple, toujours noble, et souvent terrible ou sublime. Nul acteur ne sut mieux que lui prononcer et détacher les mots, ponctuer les phrases élégamment, et faire jaillir le sentiment vrai des paroles. Aucun ne posséda peut-être mieux le secret de se transformer, de s'isoler en scène, de s'y laisser comme saisir par les frénésies, de s'y concentrer ou de s'élancer hors de lui-même, de produire idéalement et de rejeter, pour ainsi dire, hors de sa personne les fantômes imaginaires, de se mettre en face des spectres, des furies, afin de s'en épouvanter, de les interroger, de leur répondre ainsi qu'à des êtres réels que ses accens et ses gestes rendaient presque visibles aux spectateurs. Le théâtre le pénétrait d'une chaleur brûlante, et lui devenait un trépied. On frémissait de voir les filles d'enfer autour d'Oreste pâlissant, quand il leur demandait :

Pour qui sont ces serpens qui sifflent sur vos têtes ?

On palpitait à l'apparition fantastique du père d'Hamlet pous-

sant son fils à poignarder sa mère; et sa pitié pour elle arrachait des sanglots, lorsque, tombant à genoux devant cette même ombre, il s'écriait :

Grâce ! je suis son fils.

Il faudrait être lui pour donner une si puissante expression à ce simple hémistiche. Partout sa vive inspiration ajoutait ses créations propres à celles des muses tragiques : son génie inventait ainsi que le leur et rivalisait de sublimité; et, comme l'a dit spirituellement un de nos célèbres avocats, M. Mauguin, l'acteur était poëte lui-même en prêtant ses accens à nos poëtes: car il donnait comme eux de la réalité aux plus chimériques images.

Sa supériorité dans l'art de Melpomène ne l'empêcha pas d'exceller, ainsi que Garrick, dans celui de Thalie. Ce souvenir témoigne encore l'influence que ses liens personnels eurent toujours sur son talent. Un second mariage l'avait uni à Mlle Vanhove, actrice que la délicatesse de sa complexion contraignit de renoncer à la tragédie, et qui jouait Iphigénie, Monime et Cassandre avec une exquise sensibilité; actrice plus distinguée encore dans la comédie, où l'on aimait sa décence, sa noblesse, sa finesse spirituelle, mais surpassant toutes ses rivales dans le drame, où jamais elle ne manqua de faire couler des larmes, tant sa voix et la justesse de ses inflexions étaient attendrissantes. Mme Talma, veuve de notre Roscius, n'a point été suppléée encore dans ce genre touchant. Elle avait mérité dans quelques premiers rôles du haut comique d'entrer en concurrence avec l'inimitable Contat, comédienne entièrement parfaite et par les charmes du visage, et par la mordante vivacité de son débit, et par les saillies éblouissantes de sa gaîté, et par la grâce et la flexibilité de ses moyens puissans, étendus, qui se pliaient aux rôles les plus contraires. Le mérite éminent de Contat ne pourrait être contesté par ceux qui se souviennent qu'elle a subi la plus difficile épreuve, celle de paraître supérieure, non au milieu de médiocrités tolérables, mais de toutes les supériorités diverses qui florissaient dans l'ancienne comédie

française. Talma, que les études de l'art exercé par sa jeune compagne avaient familiarisé avec son genre, tremblait pourtant de paraître auprès de la railleuse Contat dans le rôle de Pinto, dont je le chargeai sans crainte : il y réussit au point de l'égaler elle-même et de partager avec elle l'honneur de tous les suffrages. Plusieurs années après, il créa le rôle de Plaute dans ma comédie latine, et lutta victorieusement avec l'excellent Grandménil, dont la verve ne surpassa pas la sienne. Un mouvement de reconnaissance particulière m'engage à rappeler la mémoire de ces deux notables succès qui donnèrent un nouveau relief à mes essais dramatiques. Au tems de sa pleine maturité, nous le vîmes reprendre la plupart des ouvrages qu'il avait établis en ouvrant sa carrière, et créer de nouveaux rôles qui créèrent de nouvelles réputations à de jeunes auteurs. Le *Macbeth*, l'*Hamlet* de Ducis reparurent plus terribles que jamais; le *Germanicus* de M. Arnault réveilla le souvenir du beau succès de Montcassin. Les héros *Templiers* continuèrent à déployer leur grandeur. Talma regretta que la censure ne lui permît plus de faire revivre les historiques personnages ranimés par la muse de Chénier que son *Tibère* eût couronnée. Il nous montra *Léonidas* aussi grand qu'il fut aux Thermopyles encore arrosés du sang des Grecs invincibles. C'est peu de tant d'efforts; l'interprète sensible de Cinna devint celui du politique Auguste, et le chef-d'œuvre du père de la scène fut presque entièrement exécuté par lui dans ces deux principaux rôles. Ceux de Nicomède, de Sévère, d'Achille, d'Oreste et de Néron, reprirent leur véritable figure antique; et la divine sublimité du pontife Joad éclata non moins hautement que le langage des prophètes par lesquels Racine et Talma semblèrent également inspirés. La vérité de deux caractères originaux dont il fit ressortir l'empreinte appliqua le dernier sceau à ses titres de gloire. *Sylla*, le proscripteur Sylla offrit sous ses traits une image si fidèle du despotisme dictatorial, que la liberté du parterre français rougit d'en avoir été victime, et se consola par le spectacle d'une abdication expiatoire; enfin, dans mon drame de *Jeanne Shore*, l'abominable et difforme Richard III se promena sur la scène

avec la grâce tortueuse et la férocité sombre d'un tigre, dont tous les mouvemens, tous les pas excitaient à la fois la surprise, l'épouvante et le rire le plus sinistre. Cette création shakespirienne fut jugée la plus savante et la plus extraordinaire du talent de Talma : ce n'était plus un acteur, c'était Glocestre, caressant ses victimes; c'était le monstre lui-même, agissant sur le théâtre comme sur la route de Wesminster. Le vieillard mendiant qu'il joua dans la même pièce, aux premières représentations, lui servit à manifester qu'il savait aussi bien que Garrick se transformer à son gré sous le masque de tous les âges. J'avais projeté qu'il donnât cette dernière preuve de sa souplesse et de sa science à ses admirateurs. Il dut aussi au précoce et brillant auteur des *Vêpres Siciliennes* l'occasion de renouveler le témoignage de son habileté dans la comédie, en portant son naturel vif et touchant à travers les meilleures scènes de l'*École des Vieillards*. Là, son jeu rivalisait de sentiment et de justesse avec tout ce que celui de Mlle Mars offre d'exquis.

Le genre comique lui plaisait ; il aimait à s'y reposer des efforts du genre contraire, et se réservait de l'adopter en vieillissant; car sa double expérience de l'art théâtral l'avait convaincu que la comédie est moins fatigante et plus facile à bien représenter que la tragédie, non comme on la joue vulgairement, mais comme elle devrait être jouée. Son opinion, qui s'accorde avec la mienne sur ce point, était conforme au jugement de Molé et de Monvel, tous deux assez expérimentés dans l'un et l'autre genre pour en comparer les difficultés respectives.

Après avoir considéré les trois phases successives par lesquelles a graduellement passé le talent de Talma, serait-il superflu de rechercher quel rapport elles eurent avec l'inconstance et la versatilité des idées qui le dominèrent tour à tour? D'abord influencé par les systèmes d'une révolution générale qui tendait à tout innover, et par l'indépendance du goût anglais, il croyait que l'exacte vérité de l'action dramatique prévalait sur l'imitation idéale que nos muses commandent. Le joug de nos règles d'unité, les consonnances égales de nos

rimes, les circonlocutions du style poétique l'importunaient au point d'accuser de froideur et de monotonie les formes et le langage de nos grands maîtres. Il inclinait à dépoétiser l'élégant idiome de Melpomène, et lui demandait non-seulement de produire des émotions et des catastrophes plus fortes, mais d'exprimer ses sentimens en prose. Si l'éloquent Ducis, le sévère Chénier, et mes fidèles admonestations en faveur des lois antiques n'eussent réprimé ses écarts, c'en était fait, les licences de la tragédie dégénérée, informe et barbare, l'auraient dégradée jusqu'au naturel commun du drame. Sa première méthode, si véhémente, mais encore fautive, si chaleureuse, mais parfois désordonnée, tenait à cette propension de son esprit. Éclairé par le tems, il rectifia progressivement ses erreurs et se corrigea de ses capricieux dégoûts pour les régularités de notre scène et pour la versification de nos poëtes. Remarquons bien que son jeu se ressentit aux trois divisions de sa carrière du changement de son goût en littérature, et que, plus il se perfectionna, plus il revint aux principes des muses classiques qu'on risquerait de méconnaître et de répudier depuis qu'il n'est plus l'appui de leur noblesse. Son retour vers elles le porta même à démentir, par un ingénieux écrit, son penchant pour la prose dialoguée; et, reconnaissant que l'imitation des beaux-arts ne doit pas offrir la réalité des choses, mais seulement leur ressemblance artificielle, il déclara que la haute tragédie avait besoin du rhythme des vers dont la mélodie seconde son élévation, et même avertit le spectateur de l'illusion qui le charme, qui embellit les objets en les ornant, et dépouille les vérités hideuses de leur excès d'horreur. Il marqua la dernière époque de son perfectionnement par ses préférences exclusives pour la grande naïveté du style de Corneille et pour l'élégance précise et magnifique de l'auteur de Britannicus et d'Athalie. Le choix et la propriété des termes que Racine emploie, la facile hardiesse de ses figures et de ses tours enchantaient son oreille et son esprit autant que la plus délicieuse musique, et son art en rendait admirablement l'expression. Nous lui devons la justice d'affirmer que jamais le faux,

le vague et l'exagéré de l'école emphatique du romantisme ne fut compatible avec sa méthode aussi raisonnable que vivement sentie. Ses théories ne contrariaient plus en rien sa pratique, et leur éclatant succès convertissait même la célèbre baronne de Staël, qui se montra l'admiratrice enthousiaste de cet habile tragédien. Un autre illustre suffrage le rassura contre le préjudice des comparaisons. Louis XVIII le vit au Théâtre-Français ; et quand, à la sortie de la salle, ce premier comédien du roi vint porter le flambeau sur son passage, le monarque judicieux lui dit : « Vous êtes parfait, Talma : mon éloge n'est pas à dédaigner : j'ai vu Lekain, et vous m'avez paru l'égaler aujourd'hui. »

Pourquoi donc, après l'examen de si longs services, après cette continuité de beaux exemples laissés à la scène, sommes-nous en droit pourtant de lui imputer le déclin de ce même théâtre dont sa présence rehaussait la gloire? et comment ne pas songer qu'une telle décadence ne suivit pas la perte de Lekain, de Duménil et de Clairon? C'est que l'art de ceux-ci, perpétué par des traditions sûres, affermi par des études et des règles positives, pouvait se communiquer à leurs successeurs, et que Voltaire, qui en reçut les élémens de la fameuse Lecouvreur, leur en avait inculqué la doctrine et donné les rigides leçons. Chacun sait que Lekain apprit de ce poëte à répandre le pathétique ou la terreur avec une large effusion dans les rôles d'Orosmane, de Vendôme, de Mahomet et de Gengiskan. Faute d'avoir participé au même enseignement, Talma ne put réussir à bien représenter ces personnages tracés en caractères de flamme. Il méconnaissait un peu le génie de Voltaire, et n'parvint jamais à lui associer le sien. Lebrun le pindarique me disait souvent : « Talma, moins robuste qu'agile, a les passions d'un tigre : Lekain, aussi nerveusement articulé que Mirabeau, avait celles d'un lion. » Les juges impartiaux de Talma, tout en admirant son instinct tragique, et la vérité de sa diction noblement familière, prévoyaient que ses moyens n'étaient propres qu'à lui seul, et que jamais ses conseils ni ses exemples

ne feraient une bonne école. Sa manière n'inspirait que de timides délicatesses aux imitateurs trop serviles qu'il façonna : elle énervait dans les organisations différentes de la sienne la vigueur qui leur était naturelle et amortissait leurs élans. Il ne permettait pas qu'on sentît autrement qu'il ne sentait, et tolérait avec peine qu'un effet produit à ses côtés dérangeât celui qu'il voulait produire. Peu lui importait d'ailleurs l'ensemble des représentations et l'intérêt général de son art, pourvu qu'un rôle lui offrît la certitude de briller seul et que ses interlocuteurs lui servissent exactement ses répliques. Une sorte d'égoïsme dans son amour des succès l'affectionnait pour les plus médiocres ouvrages où l'honneur de la réussite ne se partageait pas entre le poëte et l'acteur, et son talent était si grand par lui-même et si indépendant des beautés littéraires, qu'il n'avait plus besoin de bonnes pièces qui le soutinssent, mais seulement de bons canevas pour se déployer : ainsi, vers la fin de sa carrière, son génie même devenait fatal aux élèves et dangereux pour la littérature.

Remarquerons-nous encore combien l'inconstance de son goût et de son caractère sema durant le cours de sa vie les germes des innovations pernicieuses auxquelles il prêtait l'autorité de ses impoétiques systèmes? Faible, changeant, ombrageux, tâtonneur, jouet de ses petitesses minutieuses, jaloux du prestige qui l'entourait, et craintif jusqu'à s'effaroucher du crédit qu'il supposait aux moindres journaux, soumis aux impulsions de mille flatteurs subalternes et de cliens parasites dont les assiduités l'entraînaient à leur gré, il contraignit ses anciens amis à se plaindre de son insouciance presque ingrate. On ne le maîtrisait qu'en l'inquiétant pour lui-même. Tel intrigant, qu'il eût soupçonné d'être vindicatif et méchant, obtenait tout de sa complaisance, tandis qu'il refusait son office à tel autre simple et loyal dont il n'avait rien à redouter. Notre brave et bon Ducis, qui s'était complu à travailler pour lui, qui, en mariant l'un de ses neveux à une aimable sœur de Talma, s'était fait une douce joie d'associer sous son beau nom la peinture et la poésie, Ducis reprochait à son acteur d'avoir pour les per-

sonnes qui le chérissaient toute l'infidélité d'une courtisane (1). Néanmoins, je lui connus une réelle constance sur quatre objets : sa résolution à ne jamais étayer sa célébrité de l'ignoble appui des cabales, ni du nombre des billets prodigués, ni des louanges payées aux folliculaires; sa reconnaissance personnelle envers l'homme... qu'il regardait comme étant son généreux bienfaiteur ; et enfin, son indéracinable aversion du dogme dont la rigueur excommunie les plus merveilleux interprètes de nos chefs-d'œuvre dramatiques, et les force d'abjurer comme un opprobre l'honneur d'avoir servi d'organe pur aux meilleurs préceptes de morale, de politique et de philosophie, essence de la vraie littérature et de la grande poésie. Une intolérance qui s'obstine à flétrir la profession dont il avait eu tant de fois sujet de se glorifier, révoltait sa fierté non moins que sa raison : car sa philantropie et l'étude des aveuglemens du cœur humain l'avaient prémuni contre toutes les sortes de fanatisme. Indulgent aux erreurs et aux préjugés, compatissant à toutes les souffrances, incapable d'adopter les maximes cruelles des sectes et des factions, souvent à travers les partis furieux, il ne signala que le zèle d'une fraternité médiatrice toujours prête à cacher les proscrits à leurs persécuteurs, et tour à tour ouvrant en secret sa maison aux royalistes comme aux républicains, poursuivis les uns par les autres. Ses mœurs faciles, son jugement sain, sa modération accoutumée lui attachèrent le cœur des hommes; sa politesse, son bon goût, son élégante simplicité, lui gagnèrent le cœur des femmes. Ceux-ci, par leur enthousiasme, exaltèrent son énergie : celles-là, par leur favorable accueil, lui inspirèrent le désir de les charmer et ajoutèrent aux délicatesses de sa sensibilité. Les plus célèbres par leur beauté,

(1) Talma eut toujours pour sa sœur et son beau-frère, Madame et M. *Louis* Ducis, une tendre et sincère affection. Il leur en a donné une dernière preuve dans son testament, en léguant à l'époux de sa sœur des objets d'art précieux, auxquels il attachait une grande valeur, et qu'il conservait avec d'autant plus de soin qu'il les avait recueillis dans l'héritage de sa mère. N. D. R.

par leur esprit, par leur rang distingué, s'empressèrent de le voir, de l'entendre et de l'approcher, et ce fut au sein de la haute société qu'il acheva d'acquérir ce je ne sais quoi de fini qui manque à l'éducation des artistes relégués dans les classes vulgaires.

Au jour de sa mort, la gratitude publique a promis de lui ériger une statue qui conservât ses traits à la postérité : cet engagement sera rempli par la munificence de ses concitoyens. Que ne peut-on aussi garder à la mémoire ces accens trop passagers qui déjà n'ont plus d'écho que dans l'âme de ses contemporains, écho plus fugitif encore, que la génération qui va nous survivre n'entendra plus ! Triste sort d'un acteur ! son nom seul reste durable, et le talent qui le fit l'idole des vivans ne laisse après eux et lui nul monument visible qui le perpétue dans l'avenir. Une inscription, un marbre est donc l'unique récompense des travaux de l'homme dont le génie, interprétant si bien la sublimité des plus hauts génies littéraires, tantôt présenta la salutaire image des vertus civiques et de la liberté pour inspirer l'amour de cette belle chimère à tous les peuples, et tantôt le fatal simulacre de leurs tyrans pour consterner les despotes à leur ressemblance et réveiller l'héroïsme des nations qui tardent à briser le joug de leur vil esclavage. Ah ! Puisse au moins l'art du statuaire, accomplissant son œuvre au gré de notre espoir, donner à la pierre l'expression enflammée de Talma et le ressusciter tout entier !

Népom. LEMERCIER, *de l'Institut.*

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Rapports sur les travaux de l'Académie royale des sciences, *pendant l'année* 1826 (1).

Nous allons rendre compte des Mémoires des savans académiciens, d'après les Rapports des deux secrétaires, MM. Fourier et Cuvier. Si nous avions pu insérer en entier ces deux excellens écrits, nos lecteurs auraient été pleinement convaincus d'une vérité qu'il ne nous sera pas possible de montrer avec la même évidence, c'est que le tems des applications utiles est arrivé, et que c'est par le nombre et le degré d'importance de ces applications que l'on juge du mérite relatif des sciences. Sans négliger les recherches de pure théorie, nos savans interrogent les arts sur leurs besoins d'instruction, et ils ont soin d'y pourvoir par des écrits dont l'influence est déjà sensible : le zèle qui les anime obtient la plus noble récompense ; ils ont fait beaucoup de bien. Nous nous attacherons principalement à ces travaux d'un usage universel, et que leur objet recommande également à l'attention des étrangers et à celle de nos compatriotes. Nous commencerons cependant par les travaux dont l'utilité n'est pas aussi bien sentie, soit parce que les applications de leurs résultats sont plus rares, soit par des causes qui tiennent à l'ensemble de nos connaissances, à leur état actuel et à la tendance des esprits et des arts, aux circonstances qui préparent les découvertes.

Suivant cette manière de procéder, nous ne ferons qu'annoncer aux géomètres douze mémoires de M. Cauchy sur

(1) Paris, 1827; Firmin Didot. In-4°.

diverses questions d'analyse mathématique : le savant et laborieux auteur de ces écrits ne compte pas, sans doute, sur de nombreux lecteurs ; une désertion générale semble condamner ses ouvrages à l'inutilité. Autant vaudrait qu'il se contentât de savoir, et qu'il n'écrivît point. Cette froideur du public géomètre, qui n'est cependant pas sujet au caprice, n'est pas un fait indifférent ; s'il était possible d'en connaître le motif, quel qu'il soit, on saurait quelque chose de plus sur les méthodes des sciences, ou sur la profession de savant. Ce n'est peut-être pas la première fois qu'un talent remarquable et toujours actif, aura consommé en pure perte ses forces et son tems, phénomène étrange, et que l'on signale avec regret.

Dédommageons-nous en parlant du *Traité des fonctions elliptiques et des intégrales eulériennes*, par M. LEGENDRE. L'illustre auteur a beaucoup ajouté, dans cet ouvrage, à ce qu'il avait publié, dans ses *Exercices de calcul intégral*. « Il importe à l'histoire de la science de remarquer que cette nouvelle branche d'analyse, à laquelle l'auteur a donné le nom de *Théorie des fonctions elliptiques*, est fondée en grande partie sur les bases établies dans le chapitre où il expose la forme la plus simple de ces fonctions, et leur division en trois espèces; d'où est résulté un système de nomenclature et de notation propre à représenter ces fonctions dans les usages ordinaires de l'analyse, et à faciliter la recherche de leurs propriétés (1). » Euler avait exprimé le vœu que l'on parvînt à découvrir un ordre de signes pour introduire dans le calcul les arcs elliptiques, aussi facilement que l'on y a fait entrer les logarithmes et les arcs de cercle ; et il annonce qu'*un tel système de signes donnera lieu à une nouvelle espèce de calcul*. M. Legendre a réalisé cette prédiction; le calcul dont parlait Euler est précisément celui qui est exposé dans ce *Traité*. L'auteur y coordonne et simplifie ce qu'il avait déjà écrit sur les deux sortes d'intégrales définies, dont Euler s'est beaucoup occupé dans plusieurs de ses ouvrages, et qui conserveront le nom d'*eulé-*

(1) *Rapport* de M. FOURIER, p. 4.

riennes. Il a dressé des tables fort étendues pour rendre plus faciles les calculs numériques auxquels ces formules conduisent, en sorte que rien n'est omis pour que cet ouvrage devienne le guide et le manuel dans les applications des mathématiques aux questions les plus difficiles de la mécanique et de l'astronomie.

M. Poisson s'est occupé directement de quelques-unes de ces questions, dans un *Mémoire sur la théorie des sphéroïdes*. On doit au même savant deux autres Mémoires, l'un *sur le calcul numérique des intégrales définies*, et l'autre *sur la théorie du magnétisme en mouvement* : on a déjà publié divers extraits de celui-ci.

Quelle place assignerons-nous à un Mémoire de M. Turpin, *sur la composition élémentaire des végétaux?* M. Cuvier expose avec clarté le système de l'ingénieux botaniste; il montre le parti que M. Turpin a su tirer de ses *vésicules*, de ses globulines; mais il termine son rapport en exprimant des doutes. Les lecteurs imagineront qu'il ne croit point; et, s'ils avaient eux-mêmes quelques dispositions à croire, elles seront fortement ébranlées. Au reste, le Mémoire de M. Turpin n'est pas destiné à être inséré dans le Recueil de l'Académie.

Nous voici dans le vaste champ des applications des sciences aux arts les plus usuels, et rien n'indique la route que nous devons suivre, ni le point d'où il faut partir. Commençons, à tout hasard, par les ouvrages consacrés à l'enseignement industriel. Nous avons déjà rendu compte du *Cours normal de mécanique*, publié en 1826 par M. *Charles* Dupin, et qui termine son *Cours normal de géométrie et de mécanique appliquées aux arts*. Nous aurons aussi à présenter à nos lecteurs l'analyse d'un important ouvrage destiné à un enseignement d'un ordre supérieur, celui qui contient le *Résumé des leçons données* par M. Navier, à l'*École royale des Ponts-et-Chaussées*, *sur l'application de la mécanique à l'établissement des constructions et des machines*. La juste renommée de l'École des ingénieurs civils de la France, dont l'École polytechnique est la pépinière, nous impose l'obligation de consacrer un article spécial aux leçons de M. Navier.

M. Girard, poursuivant son travail sur les canaux de navigation, a traité, dans un Mémoire particulier, *de la chute et de la distribution des écluses*. Il suppose que les écluses sont mises en activité, et recherche comment la durée de leur manœuvre peut influer sur l'économie de l'eau, nécessaire à la navigation, et sur celle des dépenses pour la construction des ouvrages. Il arrive à ce résultat très-remarquable, que « lorsque les bateaux cheminent en convoi sur une portion de canal dont la pente est rachetée par des sas accolés, il y a économie d'eau et de tems à diminuer les chutes partielles d'un corps d'écluses multiples, et à répartir la charge sur un plus grand nombre de bateaux plus petits. » Les constructions futures mettront à profit cette découverte due au calcul, et l'appliqueront principalement aux canaux à point de partage, où l'économie de l'eau est d'une si grande importance.

M. Navier a fait des expériences sur la tôle de fer, le cuivre laminé, le plomb laminé, le verre et le cristal, afin de connaître la résistance que ces matières opposent à une force de traction. La tôle de fer a été mise à l'épreuve dans le sens du laminage, et dans le sens perpendiculaire, où sa résistance est moindre, comme on devait s'y attendre. On regrette que le cuivre laminé n'ait pas été soumis à cette double épreuve. L'observateur ne se proposait que de fournir des données précises à l'art de construire : il faudrait encore d'autres recherches, sur d'autres substances, et variées sur toutes celles qui subiraient les épreuves, si l'on avait pour but de perfectionner et de compléter la physique des corps solides.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que des travaux des académiciens en faveur des arts ; les Mémoires soumis à l'examen de l'Académie, et sur lesquels ce corps savant a fait faire des rapports, fournissent aussi une instruction très-précieuse. Un des objets les plus intéressans pour l'industrie est, sans contredit, la construction des machines à vapeur. Un Mémoire de M. *William* Rawson, *sur la machine de* M. Perkins, a été examiné par MM. Arago, Dulong, et Girard (rapporteur). Le Rapport est une excellente description de cette célèbre ma-

chine qui aura bien mérité des sciences, quand même elle ne rendrait pas aux manufactures les services annoncés par l'inventeur. Ses avantages sur toutes les formes de machines à vapeur connues jusqu'à présent seraient une simplification du mécanisme, une réduction considérable du volume de la machine, l'économie de l'eau et du combustible, et (ce que l'on n'attendait pas, dans une machine à si haute pression) la sûreté dans l'emploi de la vapeur. Mais il reste encore à obtenir la sanction d'une expérience prolongée et faite dans les ateliers. Il paraît que M. Perkins n'a fait encore usage de sa machine que pour des recherches de physique et de balistique. Les succès qu'il a obtenus dans ces deux applications sont très-remarquables, et en promettent beaucoup d'autres. Une balle de plomb lancée par sa machine perça à 33 mètres de distance, onze planches d'un bois de sapin très-dur, d'un pouce d'épaisseur, et distantes l'une de l'autre d'un pouce. En réduisant en mètres ces mesures anglaises, on trouve que l'épaisseur de bois traversée par la balle est de 0^{m}, 255.

Une commission composée de MM. Prony, Fresnel, et Navier (rapporteur), a été chargée d'examiner un *nouveau système de barrage et de vannes*, proposé par M. Sartoris, pour faciliter la navigation des rivières. Le nouveau système laisse à l'écoulement des grandes eaux et des glaces un passage suffisant pour éviter les inondations et les désastres des débâcles : les écluses ordinaires sont remplacées par des *bateaux-vannes*, plus mobiles, et qui forment une vanne flottante dont le poids est supporté par l'eau. Les commissaires ont exprimé le désir que l'on fît l'essai du système de M. Sartoris ; et en approuvant le rapport de sa commission, l'Académie rappelle qu'une longue expérience est absolument nécessaire pour fixer entièrement les idées sur un objet de cette nature.

Son excellence le Ministre de l'intérieur ayant désiré que l'Académie examinât la question des *paragrêles*, la section de physique, composée de MM. Lefèvre-Gineau, Gay-Lussac, Poisson, Girard, Fresnel et Dulong, a été chargée de faire un rapport à ce sujet, et ce rapport, rédigé par M. Fresnel,

est un modèle de discussion. Les opinions manifestées dans plusieurs articles de la *Revue Encyclopédique* sur l'efficacité prétendue de ces appareils y sont pleinement confirmées. La conclusion des commissaires est d'un si grand intérêt que nous croyons devoir la transcrire en entier.

« Le rapport de la Société d'agriculture du département du Rhône annonce la résolution de recourir aux sociétés d'assurance déjà formées : cette détermination mérite d'être approuvée et encouragée par le gouvernement. Dans un établissement de ce genre, convenablement formé et dirigé, il est vraisemblable que le montant des primes sera inférieur à la dépense des paragrêles. L'effet de plusieurs assurances est évident, et confirmé par l'expérience des pays où la société civile a fait de grands progrès. Il suffit de propager parmi les personnes intéressées les principes qui doivent servir de fondement à ces établissemens. L'Académie des sciences a appelé depuis long-tems l'attention publique sur ces questions, et il existe en France et en Angleterre des ouvrages classiques où elles sont traitées. Les conséquences se présentent d'elles-mêmes à l'esprit, mais on n'en acquiert une connaissance approfondie que par le secours des théories mathématiques : elles mettent dans tout son jour l'utilité des garanties offertes aux particuliers ; ils acquièrent à peu de frais l'un des plus grands biens qu'un homme raisonnable puisse désirer, la sécurité. Ces établissemens sont fondés sur des principes entièrement opposés à ceux des tontines, des loteries, qui excitent l'esprit du jeu et favorisent l'exhérédation. Les progrès du commerce des assurances ont eu, dans ces dernières années, sur l'industrie française, une influence très-considérable. Ces garanties ont multiplié des capitaux immenses, en les rendant disponibles : toute application de ces mêmes principes concourt à l'ordre intérieur, et devient une nouvelle source de richesses publiques. »

Rapprochons de ces travaux exécutés pour les arts les recherches qui tendent à perfectionner les sciences dont l'industrie reçoit tant de lumières et de secours. L'ouvrage de M. Moreau de Jonnès, *sur l'état du commerce au dix-neuvième*

siècle, est déjà connu de nos lecteurs (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 51). M. PUISSANT a communiqué à l'Académie un Mémoire *sur la détermination de la figure de la terre par les mesures géodésiques et astronomiques :* MM. LEGENDRE et MATHIEU ont été chargés d'en rendre compte, et il convenait que M. Mathieu fît le rapport. Voici encore un de ces écrits que l'on regrette de ne pouvoir insérer en entier : « Cette pièce, dit M. FOURIER, contient les remarques les plus utiles et les plus clairement exprimées concernant les observations et les méthodes géodésiques. » Les méthodes exposées dans le Mémoire de M. Puissant sont celles que l'on a suivies au dépôt de la guerre, pour les calculs du parallèle moyen qui va de Marennes à Milan. Comme ce Mémoire est devenu, dit le rapporteur, un supplément nécessaire au *Traité de géodésie* publié par l'auteur, ce sera dans ce grand ouvrage qu'il faudra le chercher.

« Un ouvrage remarquable, intitulé *Théorie du navire*, par M. le marquis de POTERAT, a fixé l'attention de l'Académie. Elle a adopté le rapport détaillé qui lui a été fait par M. *Charles Dupin*, nommé commissaire. Le rapport a été adressé à son Excellence le Ministre de la marine et des colonies, qui avait témoigné le désir qu'il fût procédé à cet examen. On voit, par l'exposé du savant rapporteur, que l'ouvrage de M. de Poterat a nécessité des recherches laborieuses et profondes. L'auteur montre un talent ingénieux de concilier les recherches approximatives de la théorie avec les faits de la pratique : il a fait disparaître des défauts graves d'un ouvrage célèbre. » Voyez l'*analyse* du même ouvrage, dans la *Rev. Enc.* (T. XXXI, p. 320).

M. le professeur POUILLET s'est occupé fructueusement de l'électricité des gaz, et de l'une des causes de l'électricité atmosphérique ; le fruit de son travail sur cette partie de la physique est un Mémoire présenté à l'Académie. Les commissaires chargés de l'examiner (MM. GAY-LUSSAC, DULONG, et AMPÈRE, rapporteur) sont arrivés à ces conclusions : « Nous pensons qu'il résulte du travail de M. Pouillet une explication plus complète du phénomène de l'électricité atmosphérique, la connaissance des causes qui produisent les anomalies qu'avaient

présentées les expériences de divers physiciens sur les phénomènes électriques dus à la combustion du carbone et de l'hydrogène, et la détermination précise de l'espèce d'électricité que manifeste le produit de cette combustion, telle qu'elle suit de la théorie. Nous croyons que ce Mémoire mérite d'être imprimé dans le Recueil des savans étrangers. »

En continuant ses travaux sur l'application de l'analyse mathématique à la théorie de la chaleur, M. Fourier a été conduit à de nouvelles observations sur l'instrument qu'il employait, à des moyens d'en perfectionner l'usage. Ces observations sont consignées dans un Mémoire sur la distinction des racines imaginaires, et sur l'application des théorèmes d'analyse algébrique à diverses équations transcendantes.

Tandis que les mathématiques et la physique se préparaient ainsi à des applications plus étendues, la chimie continuait à recueillir de nouvelles richesses pour la science et pour les arts. M. Balard découvrait le brôme; M. Dumas étudiait les combinaisons de cette substance; M. Serullas composait l'éther hydrobromique. On multipliait et variait les essais sur les enduits propres à être appliqués sur les pierres, soit pour les préserver de l'humidité, soit pour assurer la conservation des peintures qui y seront appliquées. M. de Villefosse, académicien libre, a présenté à l'Académie un extrait de l'important ouvrage de Karsten, membre du Conseil des Mines de Prusse, *sur les combustibles minéraux, et sur leur emploi dans les arts.* Ces combustibles sont connus sous les noms de bois fossile, de lignite, de houille, d'antracite et de graphite, selon qu'ils s'éloignent davantage de leur état primitif qui paraît avoir été le bois, et que, par une décomposition progressive, ils s'approchent plus ou moins complétement de l'état de charbon pur. Dans chacun de ces genres, dans celui de houille surtout, il y a encore de grandes variétés pour la quantité de carbone que chaque sorte peut contenir, et pour celles de l'hydrogène, de l'oxigène, et des terres qui s'y trouvent unies. Delà résultent des différences de la plus grande importance dans la pratique. La chaleur qu'une houille peut fournir

est d'autant plus grande que le carbone y domine davantage ; mais, quant à la facilité de l'inflammation, à la flamme qu'elle donne, au gaz que l'on peut en extraire pour l'éclairage, c'est en général la proportion de l'hydrogène qui en est la mesure. Il est donc extrêmement important que l'analyse de chaque sorte de combustible soit faite avec soin, et généralement connue, afin qu'on lui assigne la destination qui lui convient le mieux. M. Karsten a fait la plus grande partie de ce travail : espérons que son ouvrage ne tardera pas à se répandre en France, et que l'on y fera les additions que peuvent exiger les différences entre nos combustibles minéraux et ceux qui ont été examinés par le savant et laborieux minéralogiste prussien.

On doit à M. *Aubert* Dupetit-Thouars une *Notice historique sur la pépinière du roi au Roule.* On y voit que cette pépinière existe, en quelque sorte, depuis le règne de Louis XII. L'auteur fait, pour la conservation d'un établissement agricole recommandé par une aussi longue durée, des vœux qu'il n'a pas vus exaucés. Un autre académicien, M. Morel de Vindé, a publié des *Considérations sur le morcellement de la propriété territoriale en France.* L'habile et sage agronome ne pense point que l'égalité de partage dans les successions soit une calamité publique. Il démontre que la division des propriétés territoriales n'est pas l'effet de ces partages, mais le résultat des ventes et des achats, et que le meilleur moyen de ramener ces propriétés à l'état qui les rend le plus avantageuses, c'est de s'en rapporter à l'intérêt particulier.

L'histoire naturelle, dont les découvertes sont rarement stériles pour les arts, s'est enrichie, en 1826, de mémoires, d'ouvrages, d'observations et de collections. Suivant l'usage, des systèmes ont essayé de coordonner les faits connus, et d'expliquer d'avance tous les faits à découvrir. On ne peut regarder encore que comme un système les idées de M. Dutrochet *sur la cause de la direction qu'affecte la radicule de l'embryon des plantes.* Il croit pouvoir conclure de l'ensemble de ses observations, que la radicule s'étend toujours perpendiculairement à la surface du corps opaque où elle pourra se

plonger pour se soustraire à la lumière. D'autres observations et des expériences lui parurent établir avec certitude que l'*électricité est l'agent immédiat des mouvemens vitaux*. Une assertion aussi générale ne peut être démontrée que par un très-grand nombre de faits bien constatés et parfaitement d'accord. M. Dutrochet va si vite que peu de lecteurs pourront le suivre.

Recueillons avec respect les dernières pensées de l'homme dont le savoir fut orné des plus belles fleurs de l'imagination, dont les écrits réunissent aux charmes d'un style brillant et animé le mérite d'une instruction profonde, les leçons d'une haute philosophie. Lorsque M. Ramond travaillait avec son ardeur habituelle à la rédaction de la *Flore du Pic du Midi de Bagnères*, personne n'aurait imaginé qu'il fût aussi près du terme de sa carrière. Les matériaux qu'il avait recueillis pour cet ouvrage étaient le produit de trente-cinq excursions au sommet de cette montagne, élevée de plus de 3000 mètres au-dessus de l'Océan. Par le concours de plusieurs causes que l'auteur fait connaître, les neiges n'y sont perpétuelles à aucune hauteur, à aucune exposition; et toutefois, ce n'est guère qu'après le solstice que les premières fleurs commencent à s'y montrer. La floraison est générale au mois d'août, et se soutient jusqu'à la fin de septembre; en octobre, il n'y a plus rien. Mais, pendant un été si court, la température varie encore souvent et brusquement par l'influence des plaines environnantes. Au milieu du plus beau jour, le sommet du pic est souvent couronné de nuages, et sa surface se couvre d'une gelée blanche. Ces vicissitudes établissent la différence entre le climat des montagnes et celui des régions polaires, où tout concourt à donner plus de continuité aux phénomènes atmosphériques.

Dans un espace aussi limité et si peu favorable à la végétation, M. Ramond a recueilli 133 espèces de plantes, dont 62 cryptogames; encore n'ose-t-il se flatter de n'avoir point laissé échapper quelques-unes de celles-ci. Parmi ces cryptogames, les hépatiques, les mousses et les fougères n'ont que 11 espèces; toutes les autres sont des lichens. Parmi les autres

plantes, que notre botaniste croit avoir toutes placées dans son herbier, une seule a la consistance ligneuse; c'est un très-petit saule (*salix retusa*), des arbres ne pourraient résister aux ouragans de ces cimes : « rien n'y subsiste que ce qui rampe, ce qui se cache, ou ce qui plie. » Parmi les plantes herbacées, cinq seulement sont annuelles; celles-là seules peuvent germer, croître, fleurir et perfectionner leur semence dans un tems aussi court, et à une température aussi basse. Quelques-unes des productions végétales de cette montagne sont propres à la chaîne des Pyrénées; d'autres se trouvent sur les Alpes, et il en est quelques-unes que l'on ne revoit que dans les régions polaires, et même dans l'île Melville, découverte récemment par le capitaine Parry. La flore de cette île ne compte que 117 espèces réparties dans d'autres proportions que celles du pic de Bagnères; les cypéracées et les graminées y sont beaucoup plus nombreuses.

Il nous serait impossible d'exposer avec assez d'étendue les idées de M. Dupetit-Thouars sur la structure et le développement des plantes; l'analyse que M. Cuvier en a faite ne dispense point de recourir à l'auteur pour le bien comprendre, et il en est ainsi de toutes les doctrines encore imparfaites, où l'ordre des idées n'est pas fixé par la nature des choses, où des systèmes viennent remplir les lacunes entre les connaissances.

« Rien ne prouve mieux les progrès immenses dont l'histoire naturelle est toujours susceptible dans plusieurs de ses parties, que le mémoire présenté cette année (1826) à l'Académie par M. Robineau Desvoidy, *sur les insectes qui composaient le genre des mouches* (musca) *de Linné*. Les genres des insectes à deux ailes n'étaient encore qu'au nombre de dix dans la douzième édition du *Systema naturæ;* mais en soixante ans les recherches successives de Fabricius, de M. Latreille et des autres entomologistes les ont augmentés d'une manière bien rapide : *Fabricius* les porte à 23, M. *Latreille* à 117, et M. *Meigen* à près de 400.

« M. Robineau ne s'est occupé que d'un seul des genres de Fabricius, celui auquel l'entomologiste de Kiel avait réservé le

nom de *musca*, et il en a observé et recueilli près de 1800 espèces, dont plus de 1400 sont nouvelles : et, ce qui est plus remarquable, et peut nous donner une idée encore plus grande qu'on ne l'a jamais eue de la prodigieuse richesse de la nature, c'est que la plupart de ces espèces ont été recueillies dans un canton assez borné d'un seul département, celui de l'Yonne. Les points de vue sous lesquels il a considéré ces insectes, les particularités délicates d'organisation qu'il y a reconnues dans toutes les parties, surtout dans la bouche, dans les formes de la tête et dans la composition des antennes, dans les nervures des ailes, dans la disposition des petites écailles placées sous les bases des ailes, etc., lui ont donné les moyens d'établir des divisions et subdivisions de plusieurs degrés auxquelles il donne les titres de *familles*, de *sections*, de *tribus* et de *genres :* il a cherché à tracer ces subdivisions de manière à leur faire embrasser des espèces qui s'accordent, non-seulement par les formes, mais encore par les habitudes, par les matières dont elles se nourrissent et les lieux où elles déposent leurs larves. Les genres qu'il établit dans ce seul ancien genre des *musca* de Fabricius, qui n'est lui-même qu'un démembrement des *musca* de Linné, vont au nombre effrayant de près de 600, c'est-à-dire, près de sept fois autant que Linné en avait compris dans la classe des insectes tout entière; il n'en donnait que 86 dans sa dernière édition. » M. Cuvier fait les mêmes observations au sujet du grand travail de M. le comte Dejean sur les *carabes* et les *cicindèles*, deux genres dans lesquels Linné ne comptait que 57 espèces. La collection de M. Dejean, l'une des plus riches en insectes coléoptères, contient près de 2000 espèces appartenant à ces deux genres du naturaliste suédois. Le savant et persévérant entomologiste français a distribué ses nombreuses espèces entre huit tribus qu'il subdivise en genres. Les quatre premières tribus, qui comprennent 70 genres, sont déjà publiées en deux volumes. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 742.)

Les ornithorinques de la Nouvelle-Hollande, examinés et décrits avec soin par M. Meckel, professeur d'anatomie à

Halle, ont été le sujet de quelques discussions entre les naturalistes. Le professeur allemand croit avoir découvert les mamelles de cet étrange animal; M. Geoffroy Saint-Hilaire pense que ce n'est qu'un organe analogue à ceux que l'on voit sur les flancs des musaraignes, et qui sécrètent l'onctuosité odorante qui caractérise ces petits animaux.

M. *Frédéric* Cuvier a fait un travail intéressant *sur la formation des plumes*. Il en résulte que cette formation ne diffère en quelque sorte de celle d'une dent que par la nature de la substance qui se dépose entre les deux tuniques. Mais une dent est plusieurs années à se former : il n'en naît que deux séries de suite dans une partie de la mâchoire, et une seule dans l'autre partie; les plumes se développent en quelques jours; elles atteignent, dans plusieurs espèces d'oiseaux, une longueur de plusieurs pieds; elles renaissent à peu près toutes chaque année; dans beaucoup d'espèces, elles se renouvellent même deux fois par an : on conçoit donc quelle énergie doit être exercée alors par l'organisation de l'oiseau, et combien l'époque de la mue doit être dangereuse pour cette classe d'animaux.

M. Magendie a fait de nombreuses observations sur le liquide *céphalo-rachidien*, entre le cerveau, la moelle épinière et les enveloppes membraneuses de ces organes, sur les fonctions et la reproduction de ce liquide, les résultats de sa suppression ou de sa surabondance, sur l'ouverture par laquelle la cavité des ventricules du cerveau communique avec celle de l'épine, et qu'il nomme l'*entrée des cavités cérébrales*. Une observation curieuse lui a fait voir que le vice des chevaux connu sous le nom d'*immobilité*, et qui les empêche surtout de faire aucun mouvement en arrière, tient à une surabondance du liquide dans les ventricules, surabondance qui met ces animaux dans un état semblable à celui que, dans d'autres expériences, M. Magendie a vu amener par le retranchement des corps cannelés. Un cheval dans cet état fut heureusement traité par l'application du moxa, et d'après cette indication, l'habile observateur a fait plus d'une fois disparaître des symptômes d'épanchemens séreux dans les fièvres cérébrales des enfans,

par de larges vésicatoires appliqués entre les deux épaules et le long de l'épine.

M. Geoffroy Saint-Hilaire a continué ses recherches *sur les monstruosités*, et s'attache à mettre en ordre la description de ces écarts de la nature. Il était difficile de leur adapter une nomenclature qui parût exempte de bizarrerie; il suffit que les noms soient convenables pour la chose qu'ils désignent, et surtout qu'ils ne soient pas trop multipliés. Au reste, l'auteur ne voit, dans ce catalogue méthodique, rien de plus qu'un secours offert à la mémoire, afin de réserver toutes les forces de l'intelligence pour l'étude des phénomènes. Son attention s'est portée, en 1826, sur les monstruosités par excès, et principalement sur les deux systèmes organiques qu'il a nommés *hypognathes* et *hétéradelphes*, monstres doubles. Dans le premier est la réunion d'un individu complet avec quelques parties d'un autre; et le second, l'assemblage de deux êtres dont l'un n'est pas complétement développé.

Nous n'avons point parlé du rapport fait à l'Académie sur l'expédition nautique de MM. Duperrey et Durville : nous en rendrons un compte séparé. Le rapport est terminé par cette conclusion : « L'Académie trouvera dans les analyses qui précèdent la preuve que *le voyage de la Coquille* mérite d'occuper un rang distingué parmi les plus brillantes expéditions scientifiques exécutées, soit par la marine française, soit par celle des autres nations. La commission n'a qu'un vœu à émettre, c'est qu'une publication prompte et détaillée mette le monde savant en possession des richesses aussi nombreuses que variées dont on est redevable au zèle, au talent et à l'infatigable activité de M. Duperrey et de ses collaborateurs. »

Nous regrettions depuis long-tems que la publication des *Mémoires de l'Académie* fût suspendue. M. Fourier nous annonce qu'elle est reprise, et qu'elle ne sera plus interrompue; c'est une bonne nouvelle pour tous les amis des sciences, et nous nous empressons de la propager. Ferry.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DES INSTITUTIONS JUDICIAIRES DE L'ANGLETERRE, *comparées avec celles de la France et de quelques autres États anciens et modernes*, par *Joseph* REY, de Grenoble, avocat, ancien magistrat (1).

On a beaucoup écrit sur les institutions judiciaires de l'Angleterre, avant et depuis la révolution. L'abbé *Coyer*, *Verninac-de-Saint-Maur*, *Joguet* et M. *Ludot* avaient traduit, abrégé ou analysé diverses parties des *Commentaires* de *Blackstone*. Une traduction complète de ce grand ouvrage avait même paru, en 1776; et, à l'aide de ces divers travaux et de la *Constitution* de *Delolme*, on pouvait prendre une idée sommaire de la législation anglaise, et surtout de la partie consacrée au droit criminel.

Depuis la paix de 1814, des communications régulières s'étant établies entre les deux nations, et une nouvelle forme de gouvernement ayant été introduite parmi nous, le public français prit du goût pour tout ce qui pouvait lui dévoiler les ressorts de l'administration d'une contrée long-tems rivale, et dont nous adoptions néanmoins quelques-unes des institutions. Des voyageurs coururent à la découverte, et ils explorèrent la Grande-Bretagne avec une activité curieuse qui prouvait que leurs études avaient tout l'attrait de la nouveauté. Chacun examinait ce pays sous le point de vue de ses occupations particulières; et, tandis que M. *Charles* DUPIN traversait dans tous les sens les trois royaumes pour visiter les arsenaux, décrire

---

(1) Paris, 1826; Nève, libraire, Palais de Justice. 2 vol. in-8°; prix, 12 fr.

les ports et mesurer les canaux (1), M. Cottu fréquentait les cours de justice, et plein d'un enthousiasme, qu'il fait quelquefois partager au lecteur, nous racontait d'une manière vive et pittoresque ce qui se passe aux assises et comment on procède aux sessions des juges de paix (2). Mais, ce n'est pas là que se bornaient les efforts des jurisconsultes et des publicistes français pour initier leurs compatriotes dans la connaissance des institutions anglaises. M. *Ch.* Comte publiait encore la traduction d'un ouvrage intéressant *sur le jury* par *Richard* Phillips (3); l'auteur de cet article mettait en rapport les lois pénales des deux peuples, pour faire ressortir leurs qualités et leurs défauts respectifs (4); et enfin, M. Chompré enrichissait nos bibliothèques de la traduction des *Commentaires de Blackstone*, d'après la quinzième édition anglaise, traduction dont le mérite est très-supérieur à celle qui avait été publiée par un anonyme en 1776 (5).

M. Rey, profitant aussi du long séjour qu'il a fait en Angleterre pour étudier à fond les institutions judiciaires de ce pays, vient de publier le résultat de ses recherches, et nous allons examiner avec lui quelques parties de ce riche et intéressant tableau.

---

(1) *Voyages dans la Grande-Bretagne*, entrepris en 1816, 1817, 1818 et 1819, relativement aux services publics de la guerre, de la marine et des ponts-et-chaussées, par M. *Charles* Dupin. Paris, 1820; 4 vol. in-4°. (Voy. *Rev. Enc.*, t. VII, p. 69, et t. VIII, p. 48).

(2) *De l'administration de la justice criminelle en Angleterre, et de l'esprit du gouvernement anglais;* par M. Cottu. 2e édition. Paris, 1822. 1 vol. in-8°.

(3) *Des pouvoirs et des obligations des jurys;* par sir *Richard* Phillips, ouvrage traduit de l'anglais par M. Comte. Paris. 1 vol. in-8°. (Voy. *Rev. Enc.*, t. I, p. 449).

(4) *Réflexions sur les lois pénales de France et d'Angleterre;* par A.-H. Taillandier. Paris, 1824. 1 vol. in-8°. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 58).

(5) *Commentaires sur les lois anglaises*, par W. Blackstone, avec des notes de M. *Ed.* Christian, traduits de l'anglais sur la 15e édition, par N.-M. Chompré. Paris, 1822. 6 vol. in-8°.

Nous ferons d'abord remarquer au lecteur que M. Rey ne s'est pas contenté de prendre isolément les institutions anglaises pour en exposer les ressorts et nous les montrer en mouvement. C'est en les comparant aux institutions analogues que nous possédons, qu'il les décrit; et il faut lui savoir gré de cette méthode, car aucune autre n'est plus propre, selon nous, à faire bien comprendre ce que l'on explique et à faire apercevoir la supériorité d'un système sur l'autre. « Personne, j'imagine, dit notre auteur, ne contestera ce qui résulte en général de l'observation simultanée de systèmes divers sur un même objet, ou sur des objets à peu près semblables. Les défauts de l'un font mieux voir la perfection de l'autre, et réciproquement. Cette comparaison donne en même tems lieu à une foule de réflexions qui naissent des contrastes ou même de simples nuances, et que n'aurait pas suggérées l'exposition seule du plus beau système considéré isolément. C'est ainsi, par exemple, qu'en histoire naturelle l'anatomie comparée a fait faire tant de progrès à la science de l'homme. Mais, ce n'est pas tout, j'ai encore un motif particulier pour suivre cette marche : l'ensemble des lois anglaises est si compliqué et si plein de bigarrures, elles sont quelquefois si contraires à toute induction naturelle, si peu conformes aux notions légales des autres peuples, qu'il me paraît bien difficile d'en donner ici une idée juste, sans partir d'abord d'un point analogue, mais plus simple, plus régulier et plus généralement connu. »

Ainsi, en commençant, M. Rey prend la précaution de nous faire remarquer que les institutions judiciaires d'Angleterre diffèrent essentiellement, non-seulement des lois françaises, mais encore de celles de la plus grande partie des autres peuples de l'Europe.

Il sera curieux de rechercher quel est le motif de cette dissemblance.

L'une des plus vastes questions auxquelles ait donné naissance la critique historique est celle de savoir si les peuples des pays conquis par les Romains conservèrent leurs institutions primitives, ou s'ils reçurent la législation du vainqueur.

Grosley, dans une dissertation très-savante et trop peu connue aujourd'hui (1), établit, comme M. *de Savigny* (2) l'a fait depuis, que les Gaules conservèrent leur législation, sous la domination romaine. Ce fut alors, pense le second de ces écrivains, qu'eut lieu ce singulier système de statut personnel qui consistait à faire juger chaque habitant des provinces de l'empire, selon la loi qui lui était propre. Ainsi, le Romain était soumis à la législation romaine, tandis que le Gaulois obéissait encore à ses coutumes territoriales. Ce système survécut à la conquête des Gaules par les nations du Nord et ne s'effaça entièrement qu'avec l'accroissement de la féodalité.

Soit que l'on adopte cette théorie, soit qu'on la rejette, du moins on est forcé de convenir que le droit romain exerça une grande influence, même dans la France septentrionale.

Il est bien vrai que le fond de la législation y consistait dans des coutumes municipales dont l'origine se perd dans la nuit des âges; mais, lorsque ces coutumes étaient muettes sur certaine partie du droit, il arrivait fort souvent qu'on avait l'habitude d'interroger les lois romaines et de les considérer comme la *raison écrite*. Quant à la France d'outre Loire, on sait assez qu'elle ne cessa jamais d'être régie par les dispositions du droit romain.

Il fut bien loin d'en être ainsi en Angleterre. Lorsque les Romains en firent la conquête, ils y introduisirent aussi leur législation, pour ce qui concernait les vainqueurs; mais il ne paraît pas que les Bretons aient jamais été jaloux de s'approprier les institutions et les lois du peuple qui les tint subjugués pendant quatre siècles, et ils conservèrent constamment leurs coutumes locales.

---

(1) *Recherches sur le droit français*. Paris, 1752. 1 vol. in-12.

(2) *Geschichte des römischen Rechts im Mittelalter*. Histoire du droit romain dans le moyen âge, par F.-C. DE SAVIGNY. M. ÉTIENNE a préparé une traduction de cet important ouvrage, et tous les amis de la saine érudition en attendent la publication avec une juste impatience.

La masse de ces Bretons était un composé de diverses nations du Nord. Chaque partie de ces nations gardait précieusement sa législation primitive. Trois peuples distincts, suivant l'opinion accréditée de *Spelman*, couvraient le sol de l'Angleterre, et chacun d'eux suivait une législation différente. Ces trois législations sont nommées, dans les actes du tems parvenus jusqu'à nous, *West Saxene laga*, lois des Saxons occidentaux, *Marchelaga*, loi des Merciens, et *Danelaga*, loi des Danois.

Ces lois Scandinaves avaient une tout autre origine que celles qui régissaient le midi de l'Europe. Ces dernières contrées avaient hérité de la législation romaine, modifiée par le droit canonique. En Danemark, en Norvége, et dans le Nord au contraire, les pandectes et les décrétales étaient restées inconnues à ces peuples barbares. Les juges d'Upsal prononçaient leurs sentences d'après les coutumes enseignées par Odin, et, comme le christianisme pénétra très-tard dans ces pays lointains, aucun motif ne pouvait les porter à abandonner leurs anciens usages.

Telle fut donc la législation introduite par les Saxons en Angleterre; elle ne subit aucun changement, sous la domination des Romains, et se trouvait encore à peu près la même, lors de la conquête de Guillaume.

L'état de choses que nous avons signalé avait cependant éprouvé un changement digne de remarque. Les traits caractéristiques de chaque nation habitant le même territoire s'étaient en effet affaiblis peu à peu, et quelques monarques avaient profité de cette circonstance pour prescrire à tous leurs sujets des lois générales. C'est ainsi que, vers le milieu du xe siècle, le roi Edgar donna des lois obligatoires dans tout le royaume et pour toutes les nations qui y demeuraient, *in quâlibet natione.*

Guillaume-le-Conquérant voulut introduire aussi les usages normands. Ces usages, pour ce qui concernait la législation, n'étaient autres que ceux de la France coutumière; car il ne paraît pas que Rollon ait imposé aux peuples de la Gaule dont il fit l'invasion, les lois danoises ou norvégiennes qui étaient

cependant celles de sa patrie et de ses compagnons, pour les substituer aux lois des Francs, appelées *saliques* et *ripuaires*.

Plus heureux que les Romains, Guillaume et ses successeurs parvinrent à faire adopter en partie leur système judiciaire par les Anglais; et, quoique, plus tard, ce système se soit altéré, il n'en conserva pas moins un type original qui le tint éloigné des institutions analogues en vigueur chez les autres peuples de l'Europe. L'échiquier normand fut établi dans la contrée nouvellement conquise, et ce fut alors que la loi commune (*common law*) prit naissance, malgré l'opinion de sir *Matthew Hale* qui prétend que son origine est aussi impossible à découvrir que la source du Nil.

Quant à l'organisation judiciaire proprement dite, voici comment elle fut créée par Guillaume, d'après le témoignage de Blackstone, cité par M. Rey.

« Par l'ancienne constitution saxonne, il n'y avait qu'une cour de justice pour tout le royaume, et cette cour connaissait des affaires spirituelles aussi bien que des civiles : c'était le *Wittenagemote*, ou conseil général, qui s'assemblait à Noël, à Pâques et à la Pentecôte, tant pour rendre la justice que pour consulter sur les affaires publiques.

» A la conquête, la juridiction ecclésiastique fut placée ailleurs, et le conquérant, trouvant du danger à ces parlemens annuels, imagina de détacher leur pouvoir de juger de celui de conseillers de la couronne. A cet effet, il établit une cour dans sa propre *halle* (salle d'audience), ce qui lui a fait donner le nom de *aula regia*, ou *aula regis*. Elle était composée de grands officiers de la couronne, résidant en son palais et attachés à sa personne, tels que le *grand connétable* et le *grand maréchal*, qui connaissaient spécialement des affaires d'honneur et en fait d'armes, d'après la loi militaire et le droit des nations. Il y avait, en outre, le *grand intendant* et le *grand chambellan*, l'*intendant de la maison*, le *lord-chancelier* chargé de garder le sceau du roi et d'examiner certains ordres, permissions et lettres qui étaient soumises à sa surveillance; enfin le *grand trésorier* qui était le principal conseiller en matière de

finances. Ces grands officiers étaient assistés par quelques personnes *instruites en droit*, appelées *justiciers* ou juges du roi, et par les *grands barons* du parlement qui tous avaient le droit de siéger dans la cour du roi, et qui formaient une sorte de cour d'appel ou plutôt une cour de consultation pour les affaires importantes et difficiles. Toutes ces personnes, dans leurs départemens respectifs, expédiaient toutes les affaires séculières, tant civiles que criminelles, ainsi que celles de finances; et à la tête de toute la cour il y avait un magistrat spécial, appelé le GRAND-JUGE de toute l'Angleterre, qui était aussi le premier ministre d'état. Il était le second personnage du royaume, et la garde lui en était confiée en l'absence du roi. Cet officier avait l'influence principale sur la décision de cette immensité de causes qui se trouvaient sous sa vaste juridiction, et l'excès de son pouvoir finit par devenir à charge au peuple et dangereux au gouvernement qui l'employait. »

Le jury figurait dès lors parmi les institutions les plus remarquables de l'Angleterre. Il ne faudrait pas croire néanmoins que ce jury fut tel qu'il existe aujourd'hui; mais on y reconnaît le principe qui s'est développé depuis avec tant de vigueur et qui a toujours formé le caractère distinctif de l'organisation politique et judiciaire de la Grande-Bretagne. C'est une question fort controversée que celle d'examiner si le jury remonte à la domination saxonne, ou s'il ne s'est introduit qu'après la conquête des Normands. M. HALLAM (1) indique plusieurs monumens qui paraissent prouver que le jugement par pairs était connu des Saxons. Dans le nombre, nous remarquons ce passage des canons du clergé de Northumberland : « Si un *thane* du roi (2) repousse cette accusation (la pratique des superstitions

(1) *View of the middle age.* Cet excellent ouvrage a été traduit en français par MM. DUDOUIT et BORGHERS, sous ce titre : *l'Europe au moyen âge.* Paris, 1820-22. 4 vol. in-8°. (Voy. *Rev. Enc.*, t. VIII, p. 503, et t. X, p. 112).

(2) Les *thanes* et les *ceorls* étaient les deux classes de propriétaires et de cultivateurs des terres; ou plutôt, dit M. HALLAM, pour rendre la distinction plus exacte, la noblesse et le peuple inférieur.

payennes), qu'il lui soit désigné douze personnes, et qu'il prenne douze de ses parens (ou égaux *maga*) et douze étrangers bretons; et, s'il succombe, qu'il paie, pour son infraction à la loi, douze demi-marcs. Si un thane inférieur se trouve dans le même cas, qu'on prenne le même nombre de ses égaux et autant d'étrangers que pour le thane royal; et, s'il succombe, qu'il paie six demi-marcs: si c'est un *ceorl* qui repousse cette même accusation, qu'on prenne pour lui autant de ses égaux et autant d'étrangers que pour les autres; et, s'il succombe, qu'il paie douze orœ pour son infraction à la loi».

Mais ce témoignage des égaux et des parens ne prouve pas que ceux-ci aient été appelés à prononcer comme juges sur le fait reproché à l'accusé. Au reste, tel était l'usage général parmi presque toutes les nations du nord de l'Europe. Tacite, en dépeignant les mœurs des Germains, nous les montre possédant la même institution. La loi salique (c. 61 : *De chrenechrudâ*) exigeait de l'homicide insolvable le serment de douze *jureurs* en état de déclarer qu'ils n'avaient rien vu, ni sur la superficie, ni dans l'intérieur de ses terres d'équivalent à la composition qu'il devait; et les capitulaires (l. 3, p. 9) autorisaient les accusés de conspiration de faire entendre des *jureurs* pour attester que leurs assemblées n'avaient eu pour cause aucun projet pernicieux contre l'état. *Houard* (1) nous apprend que, pour être jureur dans une cause où il était question de crime ou de fonds de terre, il fallait avoir au moins douze écus de revenus, et que, s'il ne s'agissait que de dettes ou de dommages qui n'excédaient pas quarante sols, il fallait au moins cette valeur de quarante sols en revenu annuel.

C'est cette intervention de simples citoyens dans l'administration de la justice qui, résistant, en Angleterre, à l'établissement du régime féodal, a maintenu constamment l'institution du jury et lui a donné une empreinte populaire qui ne s'effacera jamais.

---

(1) *Anciennes lois des Français, conservées dans les coutumes anglaises.* Rouen, 1779. 2 vol. in-4°.

Chez les autres peuples, au contraire, et particulièrement en France, un système différent prévalut. La distribution de la justice fut considérée comme un droit territorial; et dès lors, les hauts vassaux se chargèrent d'y présider et de la faire rendre par les officiers de leurs palais. Mais, dans ces tems barbares, on ne connut d'autre procédure que le combat judiciaire et les affaires se décidaient en général par les armes. En certains cas, cependant, il y avait des juges; mais, si le jugement était *faussé*, cette circonstance donnait lieu à un combat entre les juges et l'appelant; encore, cette prérogative n'était-elle pas réservée au vilain, ni au serf; et de là s'établit cette maxime féodale: *entre le vilain et son seigneur, il n'y a juge fors Dieu.*

Saint Louis, le premier, mit un terme à ce déplorable système par la grande innovation du droit d'appel porté devant la justice royale et par l'abolition du combat judiciaire dans tous les domaines de la couronne.

Les cours territoriales ne furent pas non plus étrangères à l'Angleterre. Plus rapprochées du peuple que la justice royale dont le siége était à Londres, elles furent d'abord fort occupées; mais, par degrés, la juridiction suprême devint plus familière; et, comme elle paraissait plus impartiale et plus indépendante que les cours de provinces, les plaideurs aimèrent mieux, pour être jugés par ce tribunal, se soumettre à quelques dépenses et à quelques embarras de plus. Ce dernier inconvénient finit même par disparaître; car Henri II établit des cours de justice ambulantes pour décider les affaires civiles et criminelles dans chaque comté. « C'est à cette excellente institution, dit M. Hallam, que nous devons l'uniformité de notre loi commune, qui, sans elle, aurait été comme celle de France, dissoute en une multitude de coutumes locales. » Telle est aussi l'origine des *circuits* qui partagent l'Angleterre, et dans lesquels, juges et avocats, vont deux fois l'an concourir, chacun suivant la nature de ses fonctions, à l'administration de la justice.

Quoi que nous ayons dit tout-à-l'heure de l'ancienne procédure anglaise qui présente des traces si positives du jury, il

ne faudrait pas croire que l'atroce et absurde institution du combat judiciaire soit demeurée étrangère à ce pays. En effet, il ne lui fut pas plus donné qu'à un autre d'échapper à ce résultat de la barbarie qui plaçait le droit dans la force; et chose singulière, c'est que ce monstrueux abus n'y a été légalement aboli qu'en 1819, dans la circonstance suivante : Un nommé Thornton était gravement soupçonné d'avoir commis sur la personne d'une jeune fille le crime de meurtre accompagné de circonstances aggravantes; mais, ayant été acquitté par le jury, le frère de la personne assassinée porta appel contre lui. Thornton offrit de se justifier par le combat singulier. *Les juges, après en avoir délibéré, accueillirent ce moyen de défense;* mais, alors, l'adversaire se désista de son appel et le combat n'eut pas lieu. Cet événement, qui se passa en 1817, prouva, d'après le témoignage de graves jurisconsultes, que cette loi du XIIe siècle était encore en vigueur; et deux ans après, le parlement l'abrogea formellement.

Ce seul exemple suffit pour caractériser la loi anglaise qui n'est qu'un amas de vieilles coutumes, d'obscurs précédens et d'incohérens statuts, émanés du parlement.

Une fois l'origine de la législation d'Angleterre établie et la source de sa différence avec celle des autres peuples retrouvée, il nous reste à examiner quel est l'état actuel des cours judiciaires de ce pays.

En commençant par les sommités, nous trouvons d'abord la chambre des pairs, qui en certaines occasions remplit les fonctions de haute cour d'appel. M. Rey fait observer qu'il ne faut pas confondre ici le sens du mot *appel* avec celui que nous lui donnons en France, lequel suppose toujours que la cour supérieure examine de nouveau l'ensemble du procès jugé dans la cour inférieure. La chambre des pairs, en Angleterre, ne révise pas le *point de fait*, et elle doit, sous ce rapport, être plutôt comparée à notre cour de cassation qu'à nos cours d'appel.

Quoi qu'il en soit, la chambre des pairs reçoit immédiatement les appels, dans le sens qui vient d'être déterminé, de

la *chancellerie* et de la *cour de l'échiquier*. Quant aux appels de la cour des *plaids communs*, ils ne lui sont déférés qu'après avoir subi un premier degré d'appel devant celle du banc du roi.

Il ne faut pas se faire illusion sur la solennité que semble devoir entraîner un procès devant la chambre des pairs. Trois membres présens suffisent en effet pour juger une cause soumise à cette chambre; et encore, sur ces trois membres, deux peuvent-ils se dispenser d'assister à toutes les plaidoiries. Dans ce cas, ils signent le jugement sur la foi du lord-chancelier qui est le président de cette espèce de commission et qui y exerce d'autant plus d'influence, que ses deux autres collègues sont presque toujours étrangers aux lois.

La chambre de l'échiquier, après la cour des pairs, est la principale cour d'appel du royaume. Mais il ne faut pas la confondre dans l'exercice de cette fonction avec la cour de l'échiquier dont nous allons parler. La composition de cette chambre n'est ni permanente, ni homogène. S'il s'agit en effet de réviser un jugement de la cour de l'échiquier, elle se compose du lord-chancelier, du lord-trésorier, des juges de la cour du banc du roi et de ceux des plaids communs. Si l'on appelle d'un jugement de la cour du banc du roi, ce qui n'a lieu que pour un certain nombre de cas, la chambre de l'échiquier est composée des juges de plaids communs et de ceux de la cour de l'échiquier. Enfin, ajoute M. Rey, la chambre de l'échiquier a encore une autre attribution, qui ne rentre pas entièrement dans la classe des appels; lorsqu'il s'élève dans les autres cours, tant civiles que criminelles, des questions difficiles et d'une haute importance, les douze grands juges se réunissent dans la chambre de l'échiquier pour en conférer, et quelquefois ils s'adjoignent le chancelier. Ces deux juridictions ne figurent pas directement dans la hiérarchie judiciaire, et la cour qui y tient le rang le plus éminent est celle du banc du roi.

Cette cour dérive de l'ancienne cour du roi (*aula regis*), dans laquelle le monarque siégeait en personne. Depuis, elle

a subi des variations nombreuses, et une partie de ses attributions primitives sont passées dans la chambre des pairs et dans celle de l'échiquier.

Voici quelle est la composition personnelle de la cour du banc du roi; et ici, nous copions les propres expressions de M. Rey. La cour, proprement dite, se compose d'un président ou *chef juge* (*lord chief justice*), et de trois juges qui sont tous également nommés par le roi. Ils étaient autrefois révocables à sa volonté; plus tard, ils étaient révoqués de droit à la mort du roi qui les avait nommés; et, pour continuer leurs fonctions sous son successeur, ils avaient besoin d'une nouvelle commission; mais, depuis le statut de la première année du règne de Georges III, ils sont nommés à vie, et ne peuvent perdre leurs places que par un jugement des deux chambres du parlement.

Au-dessous des juges, il y a plusieurs officiers qui sont des espèces de greffiers, sous diverses dénominations quelquefois assez bizarres et assez difficiles à expliquer. Les uns sont affectés particulièrement à la partie criminelle (*the crown side*) et les autres à la partie civile (*the plea side*).

Ces fonctionnaires sont, entre autres, le *coroner* ou *attorney* du roi, appelé communément *clerc de la couronne;* le *second* (secondary), le *protonotaire*, et une foule d'employés subalternes, dont les titres ne peuvent avoir d'équivalent dans notre langue.

Quant aux attributions de la cour du banc du roi, elles sont fort nombreuses, et embrassent à la fois les affaires criminelles et civiles. De plus, elle est exclusivement chargée de surveiller les juges de paix et toutes les autres cours de la loi commune, quelle que soit leur espèce. C'est elle qui réprime leurs excès de pouvoir et qui les ramène à une observance commune des lois ou des règles de procédure. Enfin, elle peut évoquer à elle toutes les causes commencées dans les cours inférieures, avant qu'elles aient prononcé aucun jugement dont on puisse encore appeler.

La cour des plaids communs est loin d'avoir la même im-

portance que le banc du roi, quoiqu'elle soit également l'une des grandes cours d'Angleterre. Elle ne possède aucune juridiction criminelle ni d'appel ou de cassation; mais elle embrasse tout le royaume dans son ressort, comme les autres cours centrales. Elle est composée d'un chef juge et de trois juges qui sont aussi nommés à vie par le roi. Un grand nombre d'officiers ministériels y sont attachés, et ne contribuent pas probablement à y simplifier la marche des affaires.

Nous arrivons enfin à la cour de l'échiquier, qui est la troisième et dernière des grandes cours centrales d'Angleterre, et qu'il ne faut pas confondre avec la chambre de l'échiquier dont nous avons parlé plus haut.

Dans l'origine, l'*échiquier* était le nom générique de la cour du roi (*aula regis*); mais, plus tard, les attributions de cette cour furent divisées en trois parties distinctes, et ce fut la section qui demeura chargée des causes relatives aux finances, qui conserva le nom de cour de l'échiquier; les deux autres sections, celle du banc du roi et celle des plaids communs gardèrent les attributions que nous avons analysées, d'après M. Rey.

Cependant, il paraît que la cour de l'échiquier, tout en conservant l'administration des revenus de l'État, reprit peu à peu une partie de la juridiction civile, et même cette dernière portion de ses attributions se partage encore en deux ordres de fonctions très-différentes, dont l'une est appelée d'*équité*, et l'autre *de loi commune*.

Dans le premier cas, c'est-à-dire, lorsqu'elle est constituée en cour d'équité, elle est formée par la réunion du lord-trésorier, du chancelier de l'Échiquier, du chef baron et des trois barons de l'échiquier. C'est un privilége qui appartient aux quatre juges de l'échiquier d'avoir vu se maintenir à leur égard l'antique qualification de *barons*.

Quant au côté de la loi commune, la cour de l'échiquier n'est composée que du chef baron et des trois barons.

Nous passons par dessus diverses juridictions qui ont chacune des attributions, soit civiles, soit criminelles, telles que

la cour de l'amirauté, les cours d'assises, les *quarter sessions* ou sessions des juges de paix, etc., pour arriver au pouvoir judiciaire le plus singulier qui nous paraisse exister dans l'organisation anglaise; nous voulons parler de la cour de chancellerie.

Anciennement, le chancelier était le principal greffier du roi et le gardien de son sceau particulier. Il fut chargé de prononcer sur toutes les affaires contentieuses qui étaient soumises au souverain, sous le rapport de l'*équité*. Ici, une explication devient nécessaire.

« Dans le plus grand nombre des cas, dit M. Rey, les juges anglais n'ont pas, comme en France, une institution générale, qui leur donne une fois pour toutes le pouvoir de décider les causes de leur compétence; mais, à chaque session nouvelle pour le criminel, ils reçoivent une commission *spéciale* qui leur ordonne de juger telles ou telles affaires, et quant au civil, dans les affaires au-dessus de 40 schellings, ils reçoivent une commission *spéciale* pour chaque affaire. D'un autre côté, depuis la conquête, la procédure anglaise a toujours été infectée de subtilités qui devaient singulièrement embarrasser les juges de la loi commune, dans un tems où ils avaient peu d'instruction technique; or, il est résulté de ces deux causes combinées, qu'autrefois cette classe de juges se tenant à la teneur stricte de leur commission, rendaient très-souvent des jugemens trop rigoureux ou insuffisans; et dans ce cas, il était trop naturel que l'on s'adressât au roi lui-même pour obtenir quelque remède, puisqu'alors le roi, comme premier seigneur du royaume, était vraiment la source de toute justice, dans l'acception littérale de ce mot. »

Telle est l'origine de la juridiction d'équité dont l'exercice appartient au lord-chancelier.

Ce haut personnage cumule avec cette charge un grand nombre d'attributions. Nous l'avons déjà vu siégeant dans la chambre de l'échiquier, lorsqu'elle juge *du côté de l'équité;* il préside la chambre des lords, non-seulement toutes les fois qu'elle est constituée en cour judiciaire, mais encore lors-

qu'elle exerce son pouvoir politique. Il fait partie du conseil des ministres; il a sous sa surveillance tous les juges de paix du royaume, ainsi que les hôpitaux et les colléges de fondation royale. Enfin, il est le tuteur de tous les enfans, de tous les fous et de tous les établissemens de bienfaisance qui existent en Angleterre. Cette multiplicité d'occupations est la source des plus graves abus et a donné lieu à des plaintes nombreuses sur la longueur des procès dans lesquels le lord-chancelier remplit les fonctions de juge.

Au surplus, presque toutes les institutions judiciaires d'Angleterre se ressentent de la barbarie des tems dans lesquels elles ont pris naissance. Les frais de justice sont énormes. Les juridictions ne sont pas déterminées avec précision et les officiers ministériels y sont beaucoup trop nombreux.

Aussi est-il extrémement difficile de se rendre compte de l'organisation judiciaire de ce pays, surtout en matière civile. L'ouvrage de M. Rey pourra contribuer à faciliter l'étude de cette partie intéressante des institutions anglaises; mais nous ne croyons pas qu'il puisse les faire parfaitement connaître. Sans doute, il est aisé de voir combien ce jurisconsulte a fait d'efforts pour vaincre les difficultés qui entouraient son sujet. Il a été quelquefois assez heureux pour obtenir le prix de ses travaux; mais il y a cependant plusieurs parties de son livre qui sont obscures et qui ne peuvent satisfaire le lecteur avide d'acquérir de nouvelles connaissances.

Cet ouvrage n'en est pas moins l'un des monumens les plus complets élevés parmi nous à une législation étrangère, et il nous paraît de nature à détruire beaucoup de préjugés et d'erreurs sur la prétendue supériorité de l'organisation judiciaire de l'Angleterre, comparée à celle de la France et des autres nations qui n'ont pas attendu si long-tems pour introduire dans leurs institutions les réformes nécessitées par les changemens opérés dans les mœurs de l'Europe moderne.

A. Taillandier.

REVUE DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE MODERNE, ou *Tableau sommaire et chronologique des principaux événemens arrivés depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours;* ouvrage contenant des recherches sur les traditions, l'origine, les mœurs, le caractère, les usages, les institutions religieuses, politiques et civiles; le commerce et l'industrie des différentes nations, etc. (1)

On compte en histoire deux écoles bien distinctes, quoique toutes deux excellentes. L'une s'occupe surtout de ce qui, dans les événemens, a dû frapper les hommes d'état; elle procède par des peintures énergiques et vastes où revivent l'audace et le génie des grands politiques : c'est l'école des historiens de l'antiquité, et, dans les tems modernes, de Machiavel. L'autre s'attache de préférence à la partie des faits qui intéresse le philosophe moraliste ; souvent, au lieu de peintures, elle donne des réflexions : c'est l'école de Voltaire, de Robertson et de Hume. La première exige dans l'écrivain la réunion d'un plus grand nombre de qualités; elle demande cette parfaite intelligence de la politique que le talent le plus fort ne peut donner, s'il n'est soutenu par la vigueur du caractère. Ses productions sont aussi plus utiles, parce qu'elles servent également à l'homme d'état et au moraliste, tandis que les ouvrages de la seconde ne sauraient guère féconder que les méditations de la philosophie. Cependant, le meilleur esprit peut hésiter entre ces deux écoles, même lorsqu'il s'agit d'un récit développé. L'auteur de la *Revue de l'histoire moderne,* voulant resserrer en si peu d'espace l'esquisse de tant de siècles et de tant de nations, n'avait point la liberté du choix. La manière des grands maîtres de l'antiquité se refusait à la rapidité de sa marche; il devait adopter le système de Voltaire, et c'est ce

(1) Paris, 1827; Verdière, quai des Augustins, n° 25. 2 vol. in-12 de 500 pages chaque; prix, 12 fr.

qu'il a fait. Il présente les événemens dans leurs résultats, plutôt qu'il ne montre en action les hommes qui les dirigèrent. Il nous fait suivre les lents progrès des peuples qui, naissant au milieu de la confusion où la chute de l'empire romain avait plongé l'Europe, se dépouillent peu à peu de la barbarie, s'éclairent au flambeau de la civilisation antique dont le souvenir veillait encore sur le monde, s'approchent par degrés de la liberté, et deviennent ainsi de puissantes nations. Lorsqu'il traite des pays les plus connus, comme, par exemple, de la France, il se contente de résumer les événemens avec une rapidité lumineuse et fidèle. Si le sujet est plus obscur, il ralentit sa marche, pour entrer dans les détails. Alors, avec moins de brièveté, il montre la même concision. Tel est le tableau des *pays barbaresques*. Aucun ouvrage, ce me semble, ne fait mieux connaître, et les usages singuliers des habitans de ces contrées, et leurs pratiques religieuses, et leur industrie, et jusqu'aux productions de leur sol.

Du reste, on n'attend pas de moi l'analyse d'un livre qui n'est lui-même qu'une immense analyse. Loin de suivre l'auteur pas à pas, je puis à peine indiquer l'esprit qui l'a guidé dans sa route. Je commence par quelques réflexions sur l'une des difficultés inhérentes à l'étendue de son plan. Les intérêts des différens peuples sont d'ordinaire si intimement liés que les annales d'un seul se trouvent, en quelque sorte, les annales de tous; certains faits paraissent même d'une égale importance pour plusieurs états : aux yeux de l'histoire, un champ de bataille appartient autant aux vaincus qu'aux vainqueurs. Cependant, il faut éviter les redites, surtout dans un cadre si étroit. Que faire, lorsqu'on veut exposer successivement les vicissitudes de toutes les nations? Décider, en pesant avec soin l'influence de chaque fait sur la destinée des divers empires, quel est le peuple dont les annales doivent reproduire la scène avec toutes ses circonstances, et celui dont l'histoire n'a besoin que de la rappeler sommairement. Mais fixer ainsi la part de chaque nation dans les événemens mémorables, est sans contredit l'une des fonctions les plus difficiles de l'histo-

rien. Elle me paraît remplie, dans l'ouvrage qui fait le sujet de cet article, avec beaucoup de raison, de mesure et d'équité.

Une autre condition de toute bonne histoire consiste à saisir, d'un coup d'œil sûr, la physionomie particulière de l'époque qu'on veut retracer. Or, deux choses surtout caractérisent les âges modernes et les distinguent de l'antiquité : d'abord, l'influence du pouvoir des papes; en second lieu, la lutte de l'islamisme contre la religion chrétienne. On voit que l'auteur a senti l'importance de ces deux grands objets. Dans le morceau sur l'*État romain*, il peint soigneusement l'immense ascendant de la cour pontificale, sa naissance, ses progrès, son déclin, ses résultats. Quant aux victoires et aux revers de la chrétienté luttant contre les sectateurs de Mahomet, il les retrace toujours de manière à fixer fortement l'attention des lecteurs. Il s'élève avec énergie contre les traités honteux dans lesquels des princes chrétiens ont humilié leur fierté devant les ignobles forbans d'Alger ou de Maroc. Il déplore le funeste résultat de l'expédition de Catherine dans le Péloponèse, et plus encore l'inaction récente d'Alexandre. Il fait sentir ce que peut avoir de redoutable pour la civilisation l'existence d'un empire, où des hordes féroces et guerrières, semblables encore aux compagnons d'Attila, restent sous la double puissance du despotisme politique et du fanatisme religieux. Enfin, il s'empresse d'introduire au milieu des nations modernes cette *Grèce régénérée*, si belle du sang et des lambeaux qui la couvrent, si vénérable par la triste gloire d'avoir pu, en si peu d'années, porter le deuil de tant de héros.

Tant qu'il suit la marche de l'insurrection grecque s'élançant des chaumières de Calavrita aux champs de Marathon, aux remparts de Corinthe, dans les rochers de la Crète et sur les mers de Salamine, on sent que son cœur palpite de pitié, d'admiration et d'espérance. On sent que sa poitrine s'oppresse, lorsque, détournant ses regards des exploits des martyrs et des souffrances des héros, il les reporte sur les cabinets européens, insensibles encore à de si glorieuses misères. Bientôt, au bruit des mines qui renversent Missolonghi, il s'arrête, et se demande :

« Les Grecs pourront-ils triompher, non-seulement de l'effrayante supériorité du nombre, mais des secours de tout genre prodigués à ces barbares? Faut-il que trois millions d'hommes soient exterminés pour satisfaire les passions insensées de quelques ministres qui sacrifient sans pudeur comme sans remords la gloire de leur siècle et celle de leurs maîtres? Sept années de prodiges seront-elles perdues pour l'humanité? La civilisation renaissante sera-t-elle détruite dans le pays d'où sont sorties presque toutes les connaissances dont s'enorgueillit aujourd'hui l'Europe policée et florissante? Si l'avenir est caché à nos regards, on peut dire du moins que jamais plaintes plus générales et plus énergiques ne retentirent en faveur d'un peuple malheureux; le sort des Grecs a excité un vif intérêt dans tous les pays du monde; un sentiment de sympathie pour leurs souffrances a réuni dans les mêmes vœux les populations les plus diverses. Tandis que d'aveugles passions, que les froids calculs d'une politique impitoyable donnent un criminel appui au divan de Constantinople, que des têtes sanglantes décorent ce palais où quelques paroles des ministres chrétiens porteraient l'épouvante, les brachmanes et les musulmans de l'Inde, les noirs et les hommes de couleur de l'Amérique, une multitude d'Anglais, d'Allemands, de Français, d'hommes généreux qui honorent l'Europe par des vertus et de hautes lumières, déclarent d'une voix unanime que le système politique cher encore à quelques cours, est inconciliable avec les sentimens et les idées qui gouvernent aujourd'hui le monde; qu'ériger la violence en droit en faveur des Turcs, et condamner les Grecs à un irrévocable esclavage parce que leurs ancêtres furent vaincus par des barbares, c'est transformer à jamais les opprimés en coupables, et vouloir dissoudre dans toute la terre les sociétés fondées sur la justice et la raison. »

On a beaucoup écrit sur la Grèce; des auteurs célèbres ont prêté à ses périls l'appui de leurs talens; et cependant, il me semble que j'ai vu bien peu de pages où la cause des Grecs fût défendue avec plus d'énergie, de dignité et de puissance. Il paraît enfin que les réclamations de toutes les âmes généreuses

ont engagé les gouvernemens à faire cesser des massacres honteux pour l'Europe entière. Puissent les cabinets médiateurs ne pas oublier qu'une véritable indépendance peut seule sauver la Grèce, que tous les peuples ont reconnu le peuple grec comme leur frère, et le verraient avec effroi tomber sous le joug d'un hospodar!

Quant aux hommes dont le cœur compatissant s'attendrit sur la douleur qu'éprouveraient les bourreaux forcés d'épargner les victimes, qu'ils jettent les yeux sur un autre chapitre de l'ouvrage que nous annonçons, qu'ils y cherchent ce que furent toujours ces sultans dont le caprice doit, suivant eux, passer avant la conservation d'un peuple. Ils y verront le gracieux Sélim signaler son avènement au trône par le meurtre de ses deux frères et de cinq de ses neveux; Soliman traîner à sa suite jusque sous les murs de Vienne des foules de Hongrois et d'Autrichiens enchaînés, et, dans sa retraite, les faire égorger tous, hommes, femmes et enfans; Mahomet III massacrer en un jour ses dix-neuf frères, quelques jours plus tard toutes les femmes de son père Amurat, et finir par l'assassinat de son fils; Amurat IV prononcer, dans un règne de dix-sept ans, quatorze mille arrêts de mort, et passer de ces glorieuses assises au divertissement plus doux encore de courir la nuit dans les rues, le sabre au poing, pour trancher la tête de tous les malheureux que le hasard amenait sur son chemin. Ils y verront les prédécesseurs de Mahmout entretenir *incognito* à la Mecque un empoisonneur officiel qui, gardien du puits sacré de *Zemzem*, a pour consigne de préparer la coupe d'eau mystique de manière à ce que le pacha ou le visir à qui le sultan a conseillé le saint pèlerinage, ait le bonheur de finir ses jours dans la cité de prédilection. En parcourant les dégoûtantes annales de l'empire ottoman, on marche toujours dans le sang et dans la boue. Rien dans l'histoire des autres peuples ne peut être comparé aux infamies du régime turc, si ce n'est la conduite des premiers conquérans de l'Amérique; encore la cruauté de ces brigands s'alliait-elle plus souvent à la valeur, plus rarement à la perfidie.

Cette réflexion me conduit à dire un mot de la manière dont l'auteur a présenté la découverte du Nouveau-Monde. Un événement si prodigieux par l'influence qu'il a exercée sur plusieurs siècles de l'histoire moderne, est raconté avec tout le soin et tous les développemens que réclamait son importance. Dans un ouvrage où les plus grandes nations n'obtiennent qu'un chapitre, Colomb en occupe un à lui tout seul; son histoire est aussi longue que celle de quelques états : car le morceau intitulé *Amérique* n'est réellement que l'histoire de Christophe Colomb. A sa suite, viennent tous les peuples qui sans lui nous seraient peut-être encore inconnus. C'est en général sous le nom qu'ils ont reçu de l'indépendance et de la victoire qu'ils s'offrent à nos yeux. Le Mexique, la Colombie, Buenos-Ayres, le Chili, le Pérou, le Brésil, les États-Unis et Haïti se présentent d'abord comme des colonies esclaves; mais quelques mots suffisent pour peindre leurs malheurs; bientôt leurs efforts contre des maîtres étrangers sont retracés avec plus d'étendue : nous voyons apparaître dans le champ des combats, Xavier Mina, Bolivar, San-Martin, Washington et La Fayette. Une description des divers pays et de leurs ressources nous montre ce qu'ils deviendront sous l'empire de la liberté. Cette partie de l'ouvrage sera presque entièrement neuve pour la plupart des lecteurs qui ne connaissent que d'après les journaux l'histoire de l'Amérique indépendante.

On sent toujours que l'auteur a eu principalement pour but de rendre l'instruction plus facile par l'ordre dans lequel il classe et présente les faits, et de la faire tourner au profit des plus nobles sentimens par les généreuses réflexions dont il accompagne son récit. Les amis de la véritable philosophie formeront des vœux pour que son livre se répande promptement et soit lu avec l'attention qu'il mérite. Mais, plus cet ouvrage se recommande par d'importantes qualités, plus on doit désirer d'en voir disparaître les moindres imperfections. C'est ce qui m'engage à signaler de légères inexactitudes que l'auteur pourra corriger d'un trait de plume dans une édition nouvelle. Ainsi, je lis à l'article *France* (t. II, p. 72) : *D'im-*

portans projets le (Napoléon, alors en Espagne) *rappelèrent bientôt en France. L'empereur François était encore trop puissant à son gré ; il porta de nouveau la guerre en Allemagne, etc.* Je vois encore à l'article *Allemagne* (t. 1er, p. 461), Bonaparte présenté comme l'agresseur dans la campagne de 1809; et il me semble que c'est une erreur. Sans doute, Bonaparte fut le promoteur de toutes les guerres de l'Empire, en ce sens que, par l'établissement de son despotisme, il donna aux étrangers le courage de recommencer la lutte contre la France. Après la bataille de Marengo, Pitt lui-même, renonçant à tout espoir de succès, avait, assure-t-on, reployé les cartes où il suivait la marche des événemens militaires, et déclaré que de long-tems on n'aurait plus sujet d'y recourir; et le traité de Lunéville avait encore depuis consolidé notre influence. Du moment, au contraire, où l'Empire fut proclamé, l'Autriche et presque tous les cabinets du continent se disposèrent à reprendre les armes, prévoyant dès lors que la guerre cesserait d'être nationale pour nous, et pourrait le devenir pour nos ennemis; ce qui devait, tôt ou tard, ranger la victoire de leur côté. La lutte à mort entreprise contre la France, en 1792, avait été abandonnée, parce que la France s'était montrée invincible; on y revint, quand nous eûmes changé d'attitude, et c'est bien certainement Bonaparte qu'il faut en accuser. Mais, quant à la déclaration, à la provocation même, des différentes guerres entre l'Autriche et lui, ce fut toujours l'ouvrage du cabinet autrichien; et en 1809 particulièrement, je crois que Bonaparte n'aurait pas mieux demandé que de pouvoir concentrer en Espagne ses principales forces, au lieu de les porter sur les bords du Danube. Cette guerre fut de la part du conseil aulique une guerre d'invasion qui menaçait à la fois la Bavière, l'Italie, le grand duché de Varsovie, et dans laquelle les proclamations autrichiennes provoquaient l'insurrection et commencèrent à parler aux peuples de liberté. Je trouve dans le même article *Allemagne* les combats d'Asspern et d'Essling présentés comme désastreux pour l'Autriche, et cette épithète me paraît inexacte. Les Autrichiens firent, il est

vrai, de grandes pertes dans ces combats, mais le succès finit par couronner leurs efforts.

Mes lecteurs auront remarqué sans doute que ces méprises se trouvent dans l'exposé de faits récens qui ne sont pas encore devenus de l'histoire. On en chercherait vainement dans le récit des époques moins rapprochées de nous et qui ont été déjà soumises à la critique historique. Celles que j'ai notées sont peu importantes, et il était presque impossible qu'il ne s'en glissât quelqu'une dans un travail si vaste et si compliqué. Comme tous les bons ouvrages, celui-ci achèvera de se perfectionner dans les éditions successives qu'il ne peut manquer d'obtenir. Ce n'est pas seulement par l'ordre et la fidélité de la narration, la sagesse des jugemens et l'excellence des principes qu'il mérite la faveur du public. On y reconnaît un vrai talent d'écrire, le meilleur goût, et presque toujours un sentiment juste et délicat du génie de notre langue. Si, de loin à loin, on y rencontre quelques négligences ou quelqu'une de ces locutions vicieuses qui, répétées sans cesse dans les journaux, à la tribune et dans les livres, peuvent finir par se glisser sous la plume des écrivains les plus éclairés, l'auteur s'en apercevra aisément en revoyant son travail; il fera disparaître ces taches bien rares, et rien ne troublera plus le plaisir que cause son style, distingué par l'élégance et la propriété des expressions, par les tours simples et rapides qui conviennent surtout au genre de son ouvrage, et par l'absence de ces constructions forcées, de ces images bizarres, de ces puériles alliances de mots, que tant de gens ont aujourd'hui le malheur de prendre pour des beautés.

A. F.

LITTÉRATURE.

Œuvres complètes de M. le vicomte de Chateaubriand, pair de France, membre de l'Académie française; tomes VIII, IX et X : Itinéraire *de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris;* tomes XIX et XX : les Natchez (1).

« J'étais encore très-jeune, disait M. de Châteaubriand dans la préface de la première édition d'*Atala*, lorsque je conçus l'idée de faire l'*Épopée de l'homme de la nature*, ou de peindre les mœurs des sauvages, en les liant à quelque événement connu. Après la découverte de l'Amérique, je ne vis pas de sujet plus intéressant, surtout pour des Français, que le *massacre* de la colonie des Natchez à la Louisiane, en 1727. Toutes les tribus indiennes conspirant, après deux siècles d'oppression, pour rendre la liberté au Nouveau-Monde, me parurent offrir un sujet presque aussi heureux que la conquête du Mexique. Je jetai quelques fragmens de cet ouvrage sur le papier; mais je m'aperçus bientôt que je manquais des vraies couleurs, et que, si je voulais faire une image semblable, il fallait, à l'exemple d'Homère, visiter les peuples que je voulais peindre. »

C'est donc ici le point de départ de M. de Châteaubriand dans la carrière littéraire, et cet ouvrage, en l'attirant dans les solitudes américaines, a peut-être décidé du caractère de son talent, et du sort de toute sa vie. Imprimé pour la première fois, lorsque vingt-cinq ans de travaux et de gloire ont immortalisé son auteur, il doit exciter vivement la curiosité publique. Un intérêt particulier s'attache aux premiers pas du

(1) Paris, 1826; Ladvocat. 5 vol. in-8°; prix, 15 fr. la livraison de deux volumes.

génie. On aime à le voir, aux prises avec son inexpérience, s'égarer quelquefois en cherchant des routes inconnues. Ce spectacle, qui nous instruit, n'affaiblit d'ailleurs en rien le culte qui lui est dû. On peut critiquer les *Frères ennemis*, sans blasphémer la muse de Racine; on peut relever les défauts des Natchez, sans porter atteinte au nom de Châteaubriand.

Si l'on s'en rapporte au P. Charlevoix, ces Natchez étaient un assez vilain peuple. Les abus du despotisme, de l'aristocratie et de la superstition étaient chez eux portés au comble. Les Natchez vivaient sous la dictature perpétuelle d'un chef, qu'ils nommaient *Soleil*, et de sa plus proche parente, qui portait le titre de *femme-chef*, et dont le fils héritait du pouvoir suprême. Ces deux chefs, regardés comme issus du grand astre, disposaient arbitrairement des biens et de la vie de leurs sujets, qui briguaient l'honneur de tuer leurs enfans et de s'immoler eux-mêmes aux funérailles de leurs princes. Les mœurs des Natchez étaient fort corrompues; le mariage était chez eux peu respecté, et leurs femmes se prostituaient sans en être moins estimées. Tels ou à peu près semblables étaient sans doute les usages et les mœurs des différentes tribus qui occupaient les vastes régions de l'Amérique du nord; peuples éminemment chasseurs et guerriers, dont le passe-tems le plus doux était de faire subir à leurs captifs les tourmens du martyre le plus raffiné. Ces peuples en étaient encore à l'enfance de la vie sociale. Aussi, mis en contact par la découverte de l'Amérique avec une civilisation trop avancée pour qu'ils fussent en état de la comprendre, ils n'ont pu entrer en rapport avec elle, et ce seul contact les a fait disparaître.

Séduit par la grande idée de l'affranchissement du Nouveau-Monde, M. de Châteaubriand a cru pouvoir nous intéresser aux auteurs de ce projet; je pense qu'il s'est trompé. Vainement, dans la peinture qu'il a faite des Natchez, a-t-il effacé tout ce que leurs mœurs offraient de révoltant. Le lecteur, surtout s'il est Français, ne peut désirer le succès de ces barbares; et le poëte lui-même, de moitié dans ce sentiment, a gardé une sorte de neutralité entre les deux races. Que dis-je! Quand

ces deux races en viennent aux mains, il nous montre les divinités chrétiennes protégeant les guerriers français, tandis qu'il donne l'enfer pour auxiliaire aux Indiens; aux Indiens combattant pour leurs foyers et pour les tombeaux de leurs ancêtres ! Il est inutile de faire remarquer combien cette combinaison affaiblit encore l'intérêt; mais, indépendamment de cet inconvénient grave, le sujet offrait d'autres obstacles, insurmontables même pour le génie.

L'intérêt dans l'épopée ne peut se fonder que sur un événement d'une haute importance, qui présente à la fois le développement de grands caractères, et une lutte longue et périlleuse. Or, quelle est la catastrophe des Natchez? Le massacre de quelques Français réunis autour d'une bicoque qu'ils ont bâtie sur le territoire de ce peuple, et qui n'est qu'un poste avancé de la Nouvelle-Orléans. L'auteur, dans un admirable morceau, a beau nous montrer toutes les nations de l'Amérique septentrionale délibérant sur l'extermination de la race blanche; la plupart de ces nations repoussent ce projet, et, parmi celles qui l'adoptent, il n'y a guère que les Natchez qui l'exécutent; ce qui bientôt, et sans aucun effort de la part des Français, amène la dispersion et l'anéantissement de cette peuplade. Qu'y a-t-il d'important pour nous dans cet événement? Où est la lutte, la résistance? Où est ce balancement des forces, cette hésitation du destin, cette incertitude du lecteur, condition si rigoureuse de tout poëme, que, là où elle ne peut être remplie, le sujet, en apparence, le plus heureux, devient ingrat et stérile. Telle est cette conquête du Mexique dont parle M. de Châteaubriand. Dès lors que, par l'inégalité des moyens d'attaque et de défense, une poignée d'aventuriers peut exterminer presque sans péril les habitans d'un vaste empire, il n'y a plus d'intérêt, ni pour les vainqueurs, ni pour les vaincus. L'intérêt est dans la résistance. Ce n'est pas tout d'être opprimé; il faut encore, pour nous attacher, lutter contre l'oppresseur avec une vertueuse énergie.

L'examen des caractères nous offrira le sujet de nouvelles critiques : tous les ressorts de l'action aboutissent à un person-

nage nommé Ondouré, l'un des chefs des Natchez. Ondouré est aimé de la femme-chef, nommée Ackensie. Mais il ne voit dans cet amour qu'un moyen de parvenir au pouvoir suprême : il est épris lui-même de la belle Céluta, qui à son tour aime éperdûment René, jeune Français, qu'un sombre chagrin a déterminé à chercher un asile parmi les sauvages. Le plan d'Ondouré est de perdre tous ceux qui gênent son ambition ou son amour, en les présentant aux Français comme des conspirateurs qui trament leur perte, et aux Indiens comme des traîtres prêts à les livrer aux Français. Devenu maître du pouvoir, il espère soulever contre les étrangers toutes les tribus américaines, et briser les fers du Nouveau-Monde. Cette dernière partie de ses desseins prête quelque grandeur à ce personnage, qui, dans tout le reste, n'a qu'une scélératesse ignoble et bien froidement calculée pour un sauvage. Il fait tuer le vieux *Soleil* par ses propres sujets, dans une guerre contre les Illinois ; il livre René à ce peuple ; il fait arrêter tour à tour par les Français Chactas et Adario, vieux Sachems qui jouissent d'un grand crédit parmi les Natchez; il précipite la femme-chef dans un marais rempli de serpens à sonnette ; il assassine René ; il viole Céluta évanouie ; et périt enfin lui-même sous les coups d'Outougamiz, frère de celle-ci. Le principal objet des fureurs d'Ondouré, c'est ce René, déjà connu de tous les lecteurs par l'admirable épisode qu'il a inspiré à M. de Châteaubriand. Le cœur encore plein de l'amour d'Amélie, René se décide pourtant, par reconnaissance pour Outougamiz qui l'a miraculeusement sauvé du bûcher des Illinois, à épouser la tendre et vertueuse Céluta. Céluta lui donne une fille. Mais, insensible au bonheur d'être époux et père, fatigué de la vie, indifférent aux sentimens qu'il inspire, comme aux vicissitudes de sa destinée, René n'aime rien, ne cherche rien, ne désire rien, que la solitude et la mort. La peintnre d'une semblable monomanie peut être attachante dans un court récit, qui d'ailleurs met René en présence d'Amélie. Mais, placé sur le premier plan d'un long ouvrage, et isolé de l'objet de ses regrets, René n'excite plus le même intérêt; et l'indif-

férence qu'il éprouve pour ce qui se passe autour de lui, se communique bientôt au lecteur. Près de *René* et de *Céluta* sont groupés le vieux *Chactas*, espèce de philosophe sauvage; *Outougamiz*, bon et simple jeune homme, dont l'amitié pour René va jusqu'au dévoûment le plus sublime; *Mila*, jeune indienne, à la fois espiègle et naïve, qui, d'abord amante et ensuite amie de René, devient la consolatrice de Céluta, et l'épouse d'Outougamiz; enfin *Adario*, courageux et inflexible vieillard, qui pousse l'héroïsme patriotique jusqu'à étouffer son petit-fils tombé avec lui dans les fers des Français. Mais ces personnages secondaires, quelque attachans qu'ils puissent être, ne suffisent pas pour soutenir l'intérêt.

Du côté des Français, on n'aperçoit aucune figure bien remarquable. *Chépar*, le commandant du fort Rosalie, militaire brave, mais d'un esprit borné, est le jouet d'un fourbe, nommé *Fébriano*, mahométan mal converti, complice et instrument d'Ondouré. Les autres Français qui prennent part à l'action ne sont point placés dans un jour assez brillant, ni peints de couleurs assez vives. L'auteur a mieux réussi dans la peinture du nègre *Imley* qui conspire avec la race rouge pour la liberté de la race noire, et de la négresse *Glazirne* qui nourrit Céluta dans le désert, et partage son lait entre son propre fils et la fille de l'indienne.

Arrêté sans doute par les difficultés du sujet, M. de Châteaubriand n'a pas mis la dernière main à cet ouvrage. Le premier volume, divisé en douze chants, et revêtu de toutes les formes de l'Épopée, est seul terminé. L'action y est distribuée avec art, et le merveilleux s'y montre dans un éclat qui rappelle souvent l'imagination brillante et le style pittoresque de l'auteur des Martyrs. Au second volume, le récit continue sans division, et le merveilleux disparaît. Ce volume, bien que le style s'y soutienne sur un ton très-élevé, n'est qu'un premier récit sur lequel l'auteur devait, suivant son expression, étendre la couleur épique. L'action s'y complique outre mesure, le sujet principal disparaît sous les détails, et l'intérêt va faiblissant jusqu'au dénoûment où l'auteur a vainement accumulé beaucoup de froides horreurs.

« Un manuscrit (dit M. de Châteaubriand dans sa préface) dont j'ai pu tirer *Atala*, *René*, et plusieurs descriptions placées dans le *Génie du Christianisme*, n'est pas tout-à-fait stérile. » Non certes; et l'auteur, dans les détails, prend souvent sa revanche des défauts de l'ensemble. Parmi les morceaux brillans de ce poëme nous ne citerons pas le récit du séjour de Chactas en France, bien que l'auteur paraisse avoir quelque prédilection pour cet épisode. Il est sans doute curieux de suivre son sauvage à la cour de Louis XIV, à la représentation de *Phèdre* et au souper de *Ninon*. Mais il nous semble qu'il a trop voulu lui conserver le langage de son pays. Ce langage transforme en logogriphes les observations de Chactas. Son séjour en France aurait dû modifier ses idées et ses expressions, au moins en ce qui est relatif aux choses qu'il y a remarquées; et l'on ne conçoit pas comment, sans une modification semblable, il a pu comprendre ce qu'il a vu. Mais le peintre de René et d'Atala retrouve tout son talent en présence des scènes de la nature : le naufrage de Chactas, et son séjour chez les Esquimaux au huitième livre; Outougamiz sauvant René et le ramenant aux Natchez à travers les déserts, au livre douzième; l'assemblée nocturne des nations américaines, dans le second volume, offrent d'admirables tableaux. Nous citerons encore la revue et les manœuvres des troupes françaises au livre premier, comme un modèle achevé de l'art d'exprimer poëtiquement des détails techniques.

Toujours brillant, vigoureux, pathétique, le style des Natchez n'est pourtant pas exempt d'affectation et de recherche. Nous reviendrons sur ce défaut dont l'auteur n'a complétement triomphé que dans ses dernières productions. Aux époques où le goût se corrompt, c'est peut-être un tribut imposé par le siècle à l'homme de génie, comme condition de ses succès. Peut-être aussi, dans les Natchez, la diction s'est-elle ressentie du vice radical du sujet. Peut-être devons-nous féliciter l'auteur, des circonstances qui, l'ayant séparé de cet ouvrage, l'ont empêché de consacrer à le terminer un tems qu'il a bien mieux employé pour nos plaisirs et pour sa gloire.

Le poëme des *Natchez* avait fait entreprendre à M. de Châteaubriand le voyage d'Amérique; celui des *Martyrs* le conduisit en Grèce et en Palestine. Les esprits médiocres se contentent de récits et de suppositions; les grandes imaginations veulent se nourrir de vérités. Habiles à se teindre de la couleur des lieux, elles vont avec avidité puiser les inspirations à leur source. Il faut au vulgaire des sensations, pour ainsi dire, toutes faites. Peu propre à recevoir immédiatement ses impressions du contact avec les objets, il ne sent bien que ce qu'on lui fait sentir. Le langage de la nature semble au dessus de sa portée; il a besoin, pour le bien comprendre, de la traduction qu'en font les hommes de génie; ceux-ci, au contraire, s'ils veulent être fortement émus, courent vite à l'original.

On ne s'attend pas que nous rendions ici un compte détaillé d'un ouvrage aussi connu que l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. Cet ouvrage est d'ailleurs peu susceptible d'analyse. Parcourant des pays déjà visités par beaucoup de voyageurs, M. de Châteaubriand n'a eu garde de nous en donner une description méthodique. Il s'est borné à raconter, avec la puissance de son style, ce qu'il a vu, éprouvé, senti, dans son poëtique pèlerinage. Il n'a donné quelque développement à ses observations, que lorsqu'il a surpris ses devanciers en faute. C'est ainsi qu'à son passage à Sparte, il rétablit la position de l'ancienne ville, que des relations inexactes avaient rendue douteuse. De même, à Athènes, à Jérusalem, à Alexandrie, à Carthage, il relève plusieurs erreurs, il rapproche différens passages, et de leur confrontation avec les monumens, il fait jaillir une lumière nouvelle sur ces vénérables débris, couverts de la poussière des siècles.

L'auteur trace en même tems une esquisse rapide de l'histoire et des mœurs des pays qu'il a visités. Souvent un seul trait lui suffit pour nous faire connaître toute une contrée. Veut-on savoir à quel degré d'ignorance et de barbarie le despotisme des Turcs avait fait descendre les habitans du Péloponèse? le récit suivant en dit plus qu'une longue dissertation: « Nous arrivâmes à midi à un gros village appelé Saint-Paul,

assez voisin de la mer; on n'y parlait que d'un événement tragique qu'on s'empressa de nous raconter. Une fille de ce village ayant perdu son père et sa mère, et se trouvant maîtresse d'une petite fortune, fut envoyée par ses parens à Constantinople. A dix-huit ans, elle revint dans son village; elle parlait le turc, l'italien et le français; et quand il passait des étrangers à Saint-Paul, elle les recevait avec une politesse qui fit soupçonner sa vertu. Les chefs des paysans s'assemblèrent. Après avoir examiné entr'eux la conduite de l'orpheline, ils résolurent de se défaire d'une fille qui déshonorait le village. Ils se procurèrent d'abord la somme fixée en Turquie pour le meurtre d'une chrétienne; ensuite ils entrèrent pendant la nuit chez la jeune fille, l'assommèrent; et un homme qui attendait la nouvelle de l'exécution, alla porter au Pacha le prix du sang. Ce qui mettait en mouvement tous ces Grecs de Saint-Paul, ce n'était pas l'atrocité de l'action, mais l'avidité du Pacha; car celui-ci, qui trouvait aussi l'action toute simple, et qui convenait avoir reçu la somme fixée pour un assassinat ordinaire, observait pourtant que la beauté, la jeunesse, la science, les voyages de l'orpheline lui donnaient (à lui, Pacha de Morée) de justes droits à une indemnité; en conséquence, sa seigneurie avait envoyé, le jour même, deux janissaires pour demander une nouvelle contribution. » Que les Turcs viennent maintenant se plaindre des cruautés exercées envers eux par les Grecs.

Les mœurs des peuples de l'Archipel, de l'Asie mineure, de Constantinople, de la Syrie, animent tour à tour de leurs singularités et de leurs contrastes les récits de notre voyageur. On est surtout frappé de la vive peinture qu'il trace de la rapacité des pachas de Damas et du malheureux état de la Palestine sous l'administration de ces brigands. Véritablement, toutes les idées de patrie et de nationalité sont vides de sens, lorsqu'on les applique aux pays gouvernés par les Turcs. Aucune fusion ne s'est opérée, aucun lien social ne s'est formé sous leur empire. Des races aussi distinctes qu'au commencement du monde, errent au hasard sur un territoire qu'elles

ne cultivent qu'en tremblant ; toutes y semblent également étrangères, et vous ne savez pas dire chez quelle nation vous êtes.

La muse de M. de Châteaubriand se plaît, comme on sait, aux déserts et aux ruines. Assis tour à tour sur les débris de la Grèce, de la Palestine, de l'Égypte et de la rivale de Rome, il a trouvé dans la mélancolie sublime qui est le caractère de son talent, un langage digne de ces illustres infortunes. Mais ces hautes méditations ne l'empêchent pas de se livrer aux recherches d'un observateur judicieux ; et si la description détaillée qu'il nous donne du Calvaire flatte la piété du chrétien, ses remarques sur la mer Morte fixent l'attention du naturaliste, comme ses considérations sur l'architecture des différens peuples dont Sion porte les monumens, excitent la reconnaissance de l'antiquaire et de l'ami des arts.

Ce n'est pas non plus un tableau sans intérêt aux yeux du philosophe, que la rencontre de tous ces hommes divers de culte, de patrie, de couleur, de langage, latins, grecs, arméniens, nestoriens, géorgiens, maronites, cophtes, abyssins, réunis et prosternés au tombeau de Jésus-Christ. Nous regrettons que M. de Châteaubriand, qui a visité les Arméniens et les Grecs, n'ait pas cherché à se mettre en rapport avec les autres, surtout avec les Abyssins. Il eût pu tirer de leur entretien des renseignemens curieux sur la religion et les mœurs de leur pays.

L'auteur avait d'abord intercalé dans son texte d'assez longs passages extraits des écrivains qui ont parlé avant lui des lieux qu'il a parcourus. Il s'est aperçu que ces citations rallentissaient son récit, et il les a judicieusement rejetées dans les notes (1). Que n'a-t-il en même tems retouché ou effacé quelques passages dont la critique avait déjà fait son profit ! Admirable

(1) Ces notes contiennent plusieurs morceaux intéressans : tels sont une dissertation de Danville sur l'étendue de l'ancienne Jérusalem, et un *mémoire* anonyme *sur Tunis*, qui, bien qu'un peu ancien, n'en renferme pas moins des détails précieux sur la Barbarie.

dans la partie descriptive, le style de l'*Itinéraire* perd quelquefois dans la partie narrative ce caractère de candeur qui prête aux voyages le grand charme de la vérité ; je dis le style, car c'est à lui seul que ce reproche s'adresse. Je suis bien convaincu, par exemple, que la piété de M. de Châteaubriand est on ne peut plus sincère. Et pourtant, quand je lis, tome 1er p. 2, « Il peut paraître étrange aujourd'hui de parler de vœux et de pèlerinages ; mais sur ce point je suis *sans pudeur*, et je me suis rangé depuis long-tems dans la classe des superstitieux et des faibles. » Lorsque, même volume, page 84, l'auteur après avoir parlé de sa générosité envers le portier de l'archevêché où il trouva une traduction grecque d'*Atala*, ajoute : « C'est une *charité* dont j'ai fait depuis *pénitence ;* » je conçois, malgré moi, certain doute sur cette piété qui se produit avec tant d'esprit et de finesse. Mais, lorsque plus loin M. de Châteaubriand, au nom de Jésus-Christ, accueille gratuitement dans son navire le sectateur de Moïse et celui de Mahomet ; lorsqu'il s'écrie (tome 2, p. 319) : « Il y a quelque chose qui marche avant toutes les opinions ; c'est la justice. Si un philosophe faisait aujourd'hui un bon ouvrage ; s'il faisait quelque chose de mieux, une bonne action ; s'il montrait des sentimens nobles et élevés, moi chrétien, je lui applaudirais avec franchise... J'irais chercher une vertu aux entrailles de la terre, chez un adorateur de Wishnou ou du grand-Lama, afin d'avoir le bonheur de l'admirer. » Lorsque je retrouve, à chaque page de l'Itinéraire, l'avocat de l'opprimé, quel qu'il soit, l'ennemi du despotisme, l'ami de la liberté religieuse et de toutes les autres libertés, alors je me reproche un doute trop légèrement conçu ; je sens que, par cela seul qu'un pareil homme a dit : telle est ma foi, je suis obligé de l'en croire ; je bénis l'heureuse alliance du génie et de la raison, et je salue, en espérance, le défenseur des Grecs, bien que schismatiques, le pieux adversaire de la loi du sacrilége, l'appui de la liberté de la presse et de tous les droits de l'humanité.

Il semble que M. de Châteaubriand ait été conduit dans la Grèce par un secret dessein de la Providence qui, le destinant

à plaider au tribunal de l'opinion publique la cause de ce noble et infortuné pays, voulait qu'il vérifiât de ses propres yeux l'iniquité de l'oppresseur et la patience de l'opprimé. Cette patience fut portée si loin que les peuples de l'Europe la regardèrent long-tems comme un juste motif de mépriser les Grecs.

L'auteur de l'Itinéraire essaie de lui trouver des excuses. « Il est facile, s'écrie-t-il, de calomnier les malheureux! Rien n'est plus aisé que de dire, à l'abri de tout danger : que ne brisent-ils le joug sous lequel ils gémissent! » Et pourtant, telle a été envers les Grecs la conduite des puissances européennes, qu'on en est presque à regretter aujourd'hui qu'ils n'aient pas persisté dans cette résignation dont on leur faisait un reproche. Si, dans les provinces reculées, leur condition touchait au dernier degré de l'abjection et du malheur, au cœur de l'empire ottoman, et dans tous les pays où cet empire avait concentré ses forces et sa vitalité, les Grecs avaient comme enveloppé un pouvoir barbare du réseau de leur intelligence et de leur industrie. Peut-être un jour le sultan aurait-il eu recours à eux pour s'affranchir des janissaires. Malheureuse Grèce! fallait-il t'exciter à briser tes chaînes, pour te livrer ensuite à la rage de tes bourreaux? Et quel droit a l'Europe de s'étonner que la Grèce l'accuse? L'Europe n'a jamais pris part à la destinée des Grecs que pour accroître leurs misères. Au milieu du XVIIe siècle, les Vénitiens font une tentative sur la Grèce : l'unique résultat de leurs efforts est d'avoir bombardé le Parthénon. Vers la fin du siècle suivant, la Russie soulève l'Archipel et la Morée. Qu'en arrive-t-il? que le joug des Turcs s'appesantit sur les Moraïtes; que les Albanais ravagent le Péloponèse, et massacrent une partie de sa population. Enfin, une dernière insurrection est excitée. La nation grecque, au grand étonnement de l'Europe, déploie un courage et fait des efforts dignes des plus beaux tems de sa gloire. Mais on l'abandonne, on la laisse pendant sept ans se consumer dans cette lutte héroïque, et avant que de tardifs secours lui parviennent, nous verrons peut-être le dernier

des Grecs périr sur le dernier débris des monumens élevés par ses pères.

Arrêtons-nous ici, et craignons d'affaiblir par l'impuissance de nos paroles, l'intérêt d'une cause défendue avec tant d'énergie et d'habileté par le plus éloquent de nos écrivains. C'est dans la *Note sur la Grèce*, placée en tête de l'Itinéraire, qu'il faut étudier cette cause sacrée et reconnaître les droits de cette nation qui a civilisé toutes les autres. Cette note, les pièces qui l'accompagnent et l'opinion sur l'amendement proposé à la Chambre des pairs, et adopté par elle, à l'effet d'interdire le transport des esclaves Grecs, assurent à M. de Châteaubriand la plus douce et la plus glorieuse des récompenses, la conscience d'avoir bien mérité de l'espèce humaine, et les suffrages éternels de la postérité. Θ.

BEAUX-ARTS. — ARCHÉOLOGIE.

Voyage dans la Cyrénaïque et la Marmarique, etc., par M. J.-R. Pachò (1). 1re et 2e livraisons.

De la vallée du Nil aux montagnes atlantiques s'étend une plaine immense, un vaste désert bordé dans sa partie septentrionale par une région fertile où la côte forme un grand promontoire couvert de montagnes boisées et de riantes prairies. Une contrée toujours verte, un pays où la nature semblait avoir épuisé tous ses dons, était bien propre à fixer l'attention des hommes qui, vers les époques reculées des annales historiques, se dispersèrent pour peupler l'ancien monde. C'est là qu'une colonie de Théréens, dirigée par les oracles et conduite sous les ordres de Battus, vint s'établir et fonder une ville que son heureuse position pour le commerce devait rendre puissante, et à laquelle une législation bien entendue pour ces tems, et les cérémonies brillantes d'une religion embellie des plus riantes fictions devaient promettre une longue prospérité. Battus rendit ses sujets heureux; mais on ne voit pas toujours les successeurs d'un bon roi suivre avec fidélité les institutions qu'il a établies : les descendans de Battus ne tardèrent pas à abuser de leur pouvoir; le trouble naquit dans la ville de Cyrène, et des convulsions intérieures l'agitèrent pendant deux siècles.

Les Cyrénéens fatigués choisirent une autre forme de gouvernement, et leur métropole devint république : nouveaux désordres; des tyrans vinrent usurper le pouvoir; des proscrip-

(1) Paris, 1827; F. Didot. In-4°; prix de la livraison, 10 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXX, p. 289, mai 1826; et juin 1827, p. 770.)

tions et des guerres survinrent, et Cyrène tomba sous la domination des Ptolémées.

Passée ensuite au pouvoir de Rome, la Pentapole suivit ses destinées; confondue parmi les nombreuses provinces de l'empire romain, sa population ne devint plus qu'un mélange de Grecs, de Romains, de peuples barbares et de juifs : ces derniers, devenus forts par leur nombre et insolens par les prérogatives dont ils jouissaient, cherchèrent à s'emparer du pouvoir; leurs excès furent inouïs; *ils dévastèrent tellement cette province par leurs massacres, qu'Adrien fut obligé d'y envoyer des colonies pour la repeupler* (1). (L'an 121 de J.-C.)

Vers ces tems, le christianisme prenait son essor. Il s'étendit sur Cyrène, malgré les efforts des empereurs romains pour l'étouffer; de nombreux martyrs succombèrent, des sectes nouvelles se répandirent et s'accréditèrent au point d'autoriser la pratique des maximes les plus dépravées. La Cyrénaïque marchait alors vers sa décadence; déjà Cyrène était abandonnée; de nombreuses hordes de barbares infestaient la Pentapole, saccageaient les villes, dépouillaient les autels et portaient partout leurs ravages; le gouvernement de Byzance put à peine retarder sa chute de quelques instans; enfin, une nouvelle et dernière invasion, celle des Musulmans, acheva l'entière destruction de la Cyrénaïque qui fut jointe au royaume de Tripoli.

« Livrée à des hordes barbares, Cyrène gît maintenant ignorée. Le tems qui rassembla tour à tour plusieurs peuples dans son enceinte, en a confondu les traces; il en a dispersé les ruines. Les monumens des arts ont disparu : témoins et asiles souillés des races passées, quelques tombeaux épars indiquent seuls au voyageur le lieu où s'élevait jadis la ville au trône d'or.

« Mais, si les travaux des hommes sont anéantis, la nature est restée la même. Le soleil n'éclaire plus que le deuil de l'antique cité; les pluies bienfaisantes ne tombent plus que sur

(1) Orose, cité par Diod., *de Sicile*, liv. 68, et Eusèbe, *chronique*.

des déserts; mais ce soleil émaille encore des prairies toujours vertes, ces pluies fécondent des champs toujours fertiles; les forêts sont toujours ombreuses, les bocages toujours rians, et les myrtes et les lauriers croissent dans les vallons solitaires, sans amans pour les cueillir, sans héros pour les recevoir. Cette fontaine qui vit élever autour d'elle les murs de Cyrène, jaillit encore dans toute sa force, elle coule encore dans toute sa fraîcheur, et son onde seule interromprait le calme de ces solitudes, si la voix rauque des pâtres et le bêlement des troupeaux errans parmi les ruines ne se confondaient parfois avec son murmure (1). »

Telle est, en peu de mots, l'histoire de la Cyrénaïque, c'est celle de tous les empires: combien de leçons de ce genre faudra-t-il encore aux hommes, avant qu'ils se soient accordés sur leurs véritables intérêts! Ici vient s'offrir naturellement une réflexion qui n'a pas échappé à notre savant voyageur : une contrée fertile au point que les récoltes s'y succédaient pendant huit mois de l'année, une terre où la nature produisait toutes les choses nécessaires à la vie et une foule de plantes précieuses; un état, enfin, où régnait l'abondance et dans lequel le commerce était dans une grande activité, devait porter ses habitans à un haut degré de puissance, ou bien les plonger dans le luxe et la volupté : « Les Cyrénéens avaient à choisir entre une haute existence politique et les douceurs d'une oisive retraite; entre une gloire durable et des jouissances passagères; ils dédaignèrent la gloire et s'abandonnèrent aux plaisirs. Les courses de chars, les repas somptueux, la mélodie des chants, les danses et les fêtes remplirent le cours de leur molle existence; Cyrène était déchirée par des factions, elle était envahie par des armées étrangères; mais les cris joyeux des bacchantes étouffaient les clameurs politiques, et leurs danses lascives s'animaient au bruit des chaînes qui pesaient sur la patrie. »

Quand un peuple prend pour règle de conduite ces préceptes

(1) *Introduction historique*, p. XXXI.

d'une philosophie efféminée : « *Saisir avec empressement le plaisir fugitif, sans s'inquiéter ni du passé, ni de l'avenir; concentrer toutes les jouissances dans l'amour de soi-même; entourer la vie de roses dont on doit respirer les parfums sans toucher ux épines;* » il est bien difficile que, chez ce peuple, le patriotisme se fasse vivement sentir, et ce n'est pas avec de telles maximes que l'on forme des héros.

L'introduction historique dont nous venons d'offrir une rapide analyse, se distingue par une concision et une clarté remarquables; le style en est souvent rempli d'élégance, et les réflexions de l'auteur annoncent un homme habitué à méditer sur ce qu'il observe. Si cette introduction mérite un reproche, c'est celui de la brièveté : la Cyrénaïque ancienne est peu connue; son histoire manque à nos sciences, et il appartient à l'érudition de M. Pachò d'exhumer de la poussière des bibliothèques les matériaux d'un travail plus étendu qui pourrait facilement trouver place dans une seconde édition, et dont tous ses lecteurs lui sauraient gré. C'est un conseil qu'on lui a déjà donné, et qu'il a l'intention de suivre.

Suivons maintenant notre savant archéologue dans son itinéraire.

M. Pachò partit d'Alexandrie le 3 novembre 1824, accompagné de M. Muller; sept Arabes et plusieurs chameaux formaient sa suite. Après avoir passé entre l'isthme qui sépare le lac Maréotis de la mer, il reconnut sur l'emplacement de l'ancienne Taposiris, aujourd'hui *Abousir*, les restes d'un temple précédé, comme ceux de l'Égypte, d'un pylône et contemporain des Ptolémées, ainsi que l'édifice appelé dans le pays *Kassabah-el-Chammamèh*, orné du chapiteau à fleurs de lotus; c'est, à l'exception de quelques débris de constructions grecques et romaines, de quelques voûtes en ogives et d'autres restes du moyen âge, ce que M. Pachò vit de plus remarquable jusqu'à *Dresièh*, limites de l'*Ouadi-Mariout*. Ici, les sables du désert, poussés par les vents, empiètent chaque jour sur les terres fertiles, et notre voyageur observe que la vallée Maréotide finira par en être entièrement couverte. Non loin de là, à

Maktaérai, se trouvent environ 200 ouvertures pratiquées dans la roche, distantes entre elles de 3 ou 4 pas et servant d'entrées à d'anciennes grottes. Bien que les historiens ne fassent pas mention de Troglodytes ayant habité cette partie de la Marmarique, M. Pachò n'a pu s'expliquer un si grand nombre d'excavations souterraines, qu'en supposant qu'elles avaient servi d'habitations; il reconnut, d'ailleurs, que ces grottes n'avaient pu être des citernes, ni des tombeaux.

M. Pachò reconnut, dans *Akabah-el-Sogghaïer* et *Akabah-el-Kébir*, les deux endroits que Ptolémée nomme *Cathabathmus parvus* et *Cathabathmus magnus;* les collines s'avancent dans la mer et forment le cap Kanaïs, l'*hermæa extrema* du géographe d'Alexandrie; c'est en cet endroit que le terrain s'élève sensiblement jusqu'aux montagnes de la Pentapole. Après avoir franchi une chaîne de hauteurs, nommée *Mendar-el-Medah*, M. Pachò et son compagnon firent une excursion dans la vallée de Thaoun qui ne leur offrit pour tous restes de l'antiquité que des traces de fondations. Ils trouvèrent, en continuant leur marche, un monument appelé dans le pays, *Kassaba-Zarghah-el-Ghublièh*, formant un carré long, et que M. Pachò croit avoir été un tombeau élevé sous le règne des Ptolémées, ainsi qu'un autre édifice de proportions plus élégantes, nommé *Kassaba-Zarghah-el-Bahariéh*. Près de là étaient une grotte sépulcrale et d'autres restes de constructions, attestant que ce lieu pouvait être l'ancienne Gyzis ou Zygis. C'est en cet endroit particulièrement que M. Pachò remarqua des caractères qu'il avait déjà observés en d'autres parties de la Marmarique; ces signes sont de deux sortes : les uns, tracés sur d'anciens édifices, lui parurent être des marques de repère des architectes constructeurs de ces monumens; les autres, empreints, soit sur les ruines, soit sur les rochers, et qui avaient déjà exercé la sagacité des savans, n'avaient point été expliqués d'une manière satisfaisante; M. Pachò fait voir que ces signes sont uniquement des marques distinctives que les diverses tribus arabes avaient, dès la plus haute antiquité, l'habitude de tracer dans tous les lieux de leur passage : « Ils

imitent, en cela, dit-il, certains Européens qui croient *monumentaliser* leurs noms en les gravant profondément sur toutes les ruines qu'ils rencontrent. »

Notre savant reconnut, à *Berek Marsah*, l'emplacement de *Paræetonium*, ancien port, autrement appelé *Ammonia*, et l'ancien *Apis* (Boun-Adjoubah), aujourd'hui le lieu de démarcation entre le gouvernement d'Égypte et celui de Tripoli, comme il fut également, d'après Scylax, la frontière de l'ancienne Égypte.

Plus loin, s'élèvent les ruines de deux châteaux sarrasins, *Chammès* et *Kasr-Ladjedabiah.*

Dans ces parages, M. Pachò rencontra des hedjadjs, pélerins qui, sur le refus des voyageurs qu'ils rencontrent de partager avec eux ce qu'ils possèdent, les dépouillent impitoyablement et ne leur font pas même grâce de la vie, à moins que ceux-ci ne soient en force suffisante pour les repousser.

La vallée d'*Akabah-el-Kébir-el-Soloum* est le lieu le plus fertile de tous les environs; il se trouve, par son éloignement de l'Égypte et de Tripoli, hors de l'action de ces deux gouvernemens et assure à ses habitans une indépendance absolue. L'Akabah, servant de retraite aux transfuges des deux royaumes, est un passage redoutable pour les voyageurs. C'est là que le général Minutoli avait été forcé de renoncer à son entreprise; c'est dans le même lieu que M. Pachò fut l'objet d'une vive discussion parmi ces hommes dangereux qui lui permirent néanmoins de franchir l'Akabah, ce qu'il dut, dit-il, plutôt à son isolement et à sa confiance qu'à une escorte et à de grands titres. La montagne de l'Akabah, dont l'élevation est d'environ 900 pieds au-dessus du niveau de la mer, était, chez les Romains, la limite de l'Asie et de l'Afrique; elle est couronnée d'un plateau de 13 heures d'étendue, et assez fertile, que l'on nomme dans le pays *Zarah, champ.*

A Daphnèh, au-delà de Zarah, commence la nombreuse tribu des *Harabi guerriers* qui habitent exclusivement toute la Pentapole Cyrénaïque. M. Pachò, en arrivant à l'entrée de la plaine, trouva une réunion considérable de tentes, et une

foule d'hommes parmi lesquels semblait régner l'agitation ; il se voyait contraint de traverser cette haie redoutable, quand une troupe de ces guerriers, accompagnée de plusieurs Cheiks, vint à sa rencontre ; il sut alors qu'il s'agissait d'une guerre avec une tribu voisine. Le bruit du voyage de M. Pachò était parvenu jusqu'à eux, et ils lui firent sentir, en blâmant son imprudence, qu'il dépendait absolument de leur volonté. « Mais, en ce moment, dit le plus âgé d'entre eux, la vengeance seule nous a rassemblés, et nous voulons le sang de ceux qui ont tué nos frères; ainsi, poursuis ton chemin, et que Dieu te protége ; puis, s'apercevant qu'il s'était trompé, si toutefois, ajouta-t-il, Dieu peut protéger un chrétien. »

Bien que la vallée de Daphnèh parût à notre auteur avoir été anciennement très-peuplée, il n'aperçut, parmi les ruines qui la couvrent, aucun reste de monument remarquable ; mais il observa qu'en bien des endroits, et notamment au Kassr-Coumbouss, une grande confusion règne parmi les débris d'architecture, et qu'à côté d'un chapiteau grec ou romain se trouve celui d'un édifice arabesque ; ce bizarre assemblage de matériaux, d'origines toutes différentes, s'explique facilement par l'invasion et le séjour dans ces contrées des Musulmans qui durent employer les matériaux que leur offraient des monumens étrangers à leurs usages, et surtout à leur culte religieux. « Ainsi, dit-il, des princes arabes auront fait démolir les temples et les autres édifices pour élever des mosquées et des châteaux; après eux, les nomades finirent par tout détruire sans rien bâtir, et des tentes ont remplacé les villes et les hameaux. »

M. Pachò traversa les ruines de Toubrouk, où des entassemens de pierres, des arcs détachés d'anciennes voutes, des tronçons de colonnes, et des fragmens de marbre lui indiquèrent la position de l'ancien *Antipyrgus*.

Sur le revers septentrional de la vallée spacieuse d'*Ouadi-el-Sedd*, est un lieu que notre auteur croit être l'emplacement de l'ancienne ville de *Petras-Parvus ;* sur le côté méridional de la colline qui borde cette vallée, se trouve un grand nom-

bre de catacombes, nommées par les arabes *Magharat-el-Heabès, grottes des prisons.* Ces excavations de style gréco-égyptien offrent, avec celles qui se voient sur les deux chaînes libyque et arabique de l'Égypte, une analogie qui mérite d'être observée. « Ce lieu rappelle, dit M. Pachò, la description que Synésius fait de *Bombœa* qu'il ne faut point placer, comme le fait le géographe Mannert, dans la partie méridionale de la Pentapole.

M. Pachò reconnut l'île *Aedonia*, et plus loin, celle de *Bomba* (l'ancienne Platée); cette dernière, observe-t-il, est peut-être la seule de la Marmarique qui offre encore de nos jours un bon mouillage.

Ici, l'épuisement et les maladies de presque toutes les personnes qui accompagnaient notre voyageur, ne lui permirent pas de visiter l'emplacement du temple d'Hercule, cité par Strabon, ni le bourg *Paliurus.* L'*Ouadi-Temmimèh* lui parut être ce canton (Aziris) où, selon Hérodote, les colons grecs bâtirent une ville, lorsque le mont Cyra était encore habité par des hordes barbares. C'est là que, selon les anciens, commençait à croître le sylphium que M. Pacho croit reconnaître dans une plante du genre *laserpitium*, et qu'il nomme *laserpitium Derias ;* c'est là qu'il place également les limites de la Marmarique dont il fait l'objet de la première livraison.

M. Pachò, voyageant en observateur éclairé, ne néglige rien de ce qui peut mériter quelque attention; la partie anecdotique de son ouvrage n'est pas la moins intéressante, et l'on doit lui savoir gré des détails qu'il donne sur les mœurs des Arabes de ces contrées. Il saisissait avec empressement les occasions de s'entretenir avec les habitans des lieux qu'il parcourait, et parvint souvent à se concilier leur bienveillance; ils lui racontaient alors les affaires de leur tribu, lui parlaient de leurs troupeaux, de leurs récoltes; mais, le soir, la prière du Moghreb les rappelait à leurs principes religieux. « Ils posaient, dit l'auteur, leur camp loin du mien; nous avions vécu ensemble pendant le jour, nous étions séparés pendant la nuit; et, si, dans leur irréflexion, j'étais devenu quelques momens

pasteur et nomade comme eux, je redevenais à leurs yeux chrétien et européen sous ma tente. » Plus d'une occasion lui a fait voir que ces hommes du désert étaient susceptibles d'humanité et de bienveillance, et que le Musulman oubliait quelquefois l'aversion que lui inspire pour le chrétien le dogme exclusif de Mahomet. L'auteur nous parle des fêtes que l'on célèbre à l'occasion des nouvelles pluies, parmi les familles qui habitent la lisière comprise entre Alexandrie et le golfe de Bomba, et de la réception que lui firent alors le Cheik et les habitans d'Akabah-el-Soughaïer. C'est aussi au moment où la végétation se renouvelle que ces Arabes célèbrent leurs fêtes de famille. Nous rapporterons, à cette occasion, un passage où M. Pachò nous entretient de ces contrées dont la nature et l'aspect sont si différens des nôtres : « Dans les climats plus favorisés du ciel, où chaque saison produit ses fruits, le moment des récoltes a dû être celui des réjouissances publiques, puisque l'une succède à l'autre, et que l'on a toujours devant soi un nouvel espoir, suivi de nouveaux biens. Il n'en est pas ainsi de la Marmarique : la terre, avare de ses dons, ne produit qu'une fois dans l'année, et pour des momens de courte durée. Dès qu'elle a accordé à l'homme ce faible secours, elle se décolore; tout périt; les troupeaux errans cherchent dans quelques coins des vallées le petit nombre de végétaux échappés à l'ardeur du soleil. Alors, tandis que nos vergers se couvrent de fruits, tandis que les vendangeurs parcourent nos côteaux, l'habitant de cette contrée ne voit autour de lui qu'une nature muette, et frappée de mortalité; il languit dans sa tente, et cherche à tromper ses ennuis par des récits fabuleux ou des lectures pieuses. »

La première partie de ce voyage est terminée par un coup-d'œil sur l'histoire naturelle de la Marmarique, et sur les différentes familles arabes de la tribu des Aoulâd-Ali, leurs mœurs et leurs usages.

Cette analyse doit suffire pour donner une idée de l'important ouvrage de M. Pachò. La Marmarique a été parcourue et bien observée; malheureusement, les restes de l'antiquité

qui la couvrent offrent de bien faibles ressources aux investigations de l'archéologue; ses ruines ne remontent pas au-delà du tems des Ptolémées, et leur état de dégradation mérite à peine que l'on s'y arrête; espérons que la Cyrénaïque offrira, sous ce rapport, un plus grand intérêt. M. Pachò qui nous a si bien fait connaître la Marmarique, trouvera, nous devons le penser, dans la seconde partie beaucoup plus développée, des monumens dignes de l'ancienne colonie de Théra.

S'il est du devoir d'un critique de mêler avec une égale impartialité l'éloge et le blâme, l'importance de cet ouvrage nous oblige à parler des planches qui l'accompagnent. Les dessins, nous en sommes persuadés, sont exacts; mais la gravure, pâle de ton, maigre et d'un burin timide, manque d'effet; les premiers plans n'ont pas plus de vigueur que les derniers, surtout dans les planches 17, 24, 42, 43; nous engageons l'éditeur, s'il en est tems encore, à confier à des mains plus habiles l'exécution des planches qui restent à paraître.

Nestor L'Hôte.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

95. —* *The first annual report of the acting Committee of the Society for the promotion of internal improvement, etc.*—Premier rapport annuel du *Comité actif de la Société formée à Philadelphie pour les améliorations intérieures en Pensylvanie.* Philadelphie, 1826. In-8° de 43 pages.

On n'est pas surpris de voir les sociétés de bien public se multiplier en Pensylvanie. Celle qui s'est formée pour s'occuper spécialement des améliorations intérieures n'a pu exercer encore l'influence, ni communiquer les impulsions qui font mettre la main à l'œuvre, et réaliser les projets : elle n'est pas encore constituée en corporation reconnue par le gouvernement, et ne s'occupe que d'elle-même et des moyens d'atteindre son but. L'un de ses premiers soins a été d'envoyer en Europe un agent chargé de recueillir les instructions les plus précises sur la manière dont on y procède aux travaux divers que l'on se propose d'exécuter en Amérique; on veut qu'à cet égard le Nouveau-Monde ne se montre pas au-dessous de l'ancien. Les notes de l'agent sur les arts de l'Europe seront imprimées aux frais de la Société, envoyées aux personnes qui sont le plus à portée d'en profiter, et rendues publiques par toutes les voies qui peuvent les répandre, et les propager. La Société a trouvé dans M. Strickland tout le savoir et le zèle qu'exigeait un voyage aussi utile, et l'un de ses élèves, M. Samuel Kneass, jeune homme plein de talens, l'a suivi en Europe. Les deux voyageurs reçurent dans tout l'empire britannique un accueil qui honore les hommes instruits de ce pays. Heureux effets des lumières! elles élèvent l'âme au dessus des petites passions,

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

des rivalités nationales ou de profession. Des modèles de machines, des mémoires sur les chemins de fer et sur les autres constructions de routes en Angleterre, sur les canaux, la carbonisation de la houille, la fabrication du fer et des diverses sortes d'acier, sur l'éclairage par les gaz extraits de l'huile ou du charbon, etc., furent le fruit de cette exploration industrielle. Les instructions données à M. Strickland sont insérées dans ce rapport : on y remarque une grande précision quant à la désignation des objets, et une prudente latitude laissée à l'agent pour mieux atteindre le but de sa mission. La Société a débuté dans sa carrière avec sagesse, et ses premiers actes ont obtenu un succès bien mérité. Nous la suivrons avec intérêt dans l'exécution des projets qu'elle médite pour le bien de son pays.

96. — * *Reflections on the subject of emigration from Europe, etc.* — Réflexions sur les émigrations de l'Europe, et Vues sur les établissemens des étrangers aux États-Unis, avec une Esquisse du caractère politique et moral de ce pays; par M. Carey, membre de la *Société philosophique américaine, etc. Troisième édition.* Philadelphie, 1826. In-8° de 28 pages.

La première édition de cet écrit parut en 1824. L'auteur a recueilli soigneusement les opinions, et surtout les objections et les critiques dont toute production littéraire de quelque importance n'est peut-être jamais exempte; comme son but est de donner aux émigrans d'utiles avis sur leurs plus grands intérêts, il s'est attaché scrupuleusement à ne rien dire qui ne fût rigoureusement vrai et reconnu pour tel. C'est aux Européens que la lecture de cet opuscule devrait être spécialement recommandée; les données statistiques, résumées par M. Carey, sont principalement celles qui doivent diriger les spéculations et les projets de ceux qui ont résolu de devenir citoyens des États-Unis. Si cette instruction leur manque, ils s'exposent à de fâcheux désappointemens. Ainsi, par exemple, on quitte l'Europe avec le projet de goûter, dans le Nouveau-Monde, le bonheur de la vie champêtre : mais M. Carey nous apprend que les États-Unis sont surchargés de cultivateurs; que la population ne peut consommer les deux cinquièmes des produits de la culture, et que l'exportation de cet énorme excédant devient, d'une année à l'autre, moins avantageuse. La livre de coton, qui, en 1819, valait encore un peu plus de 24 *cents*, était tombée, en 1824, au-dessous de 16 *cents*. Dans le même tems, le prix de la farine avait baissé de près de 3 dollars. Comme le bonheur de l'homme dont les facultés sont développées ne se borne pas à l'abondance des choses de

première nécessité, l'Européen transporté en Amérique, sur les bords d'un beau fleuve, au milieu d'une vaste propriété, aurait peut-être moins de jouissances que sa patrie ne lui en eût assuré au prix de quelques sacrifices et de privations d'une autre nature. Les exploitations des mines et la fabrication de leurs divers produits appellent des capitaux, des connaissances et des bras. L'intérieur fournit assez de marchands, d'hommes de loi, de médecins et d'instituteurs, à moins que ces derniers ne soient d'un mérite supérieur, hors de ligne. Quant aux consommateurs, hommes riches et amis des plaisirs, on les invite à donner la préférence aux capitales de l'Europe. Un ouvrier, s'il est sage et laborieux, peut acquérir en peu d'années des fonds suffisans pour former un établissement qui sera l'origine d'une haute fortune et d'une considération bien méritée. Mais, dit l'auteur, en terminant, ces avantages ne sont que pour les hommes. En Amérique, aussi bien qu'en Europe, le travail des femmes suffit à peine aux besoins les plus pressans. La femme la plus laborieuse obtient à peine, par des fatigues excessives, le quart de la journée d'un ouvrier.

La brochure de M. Carey donne lieu à plusieurs observations dont quelques unes sont peu consolantes. On y voit avec peine que dans un pays où le travail est si bien retribué, où les ouvriers et les simples manœuvres sont recherchés avec tant d'empressement, où les impositions sont presque nulles, il y a une *taxe pour les pauvres*. A Philadelphie, ville de 130,000 habitans, cette contribution était, en 1823, de 114,448 dollars; et vraisemblablement les dons de la bienfaisance la doublaient tout au moins. En évaluant à 2 dollars par semaine le soulagement accordé à chaque indigent, le nombre de ceux qui l'obtiendraient serait de 2200, à peu près le 59e de la population: c'est peu, sans doute, en comparaison des grandes villes de l'Europe; mais c'est trop pour l'humanité. N.

97. — *First annual report of the managers of the Society for the reformation of juvenile delinquents in the city of New-York.* — Premier rapport annuel des directeurs de la *Société établie à New-York pour la réforme des jeunes criminels.* New-York, 1825. In-8° de 52 p.

98. — *First annual report of the board of managers of the prison discipline Society.* — Premier rapport annuel des directeurs de la *Société pour la discipline des prisons.* Boston, 1826. In-8° de 88 p.

99. — * *Notices of the original and successive efforts, etc.* — Notice sur les efforts primitifs et successifs tentés pour améliorer la discipline dans les prisons de Philadelphie, et pour

réformer le code criminel de la Pensylvanie, par *Robert* Vaux. Philadelphie, 1826. In-8° de 76 p.

100. — *A brief account of the construction, management, etc.* — Compte sommaire relatif à la construction, au régime intérieur et à la discipline de la prison de l'État de New-York, à Auburn. Auburn, 1826. In-8° de 82 p.

101. — *Speech of M.* Thomson, *etc.* — Discours de M. Thomson au sujet de la prison pénitentiaire pour le district de Columbia, prononcé dans la séance de la Chambre des représentans du 24 février 1826. Washington, 1826. In-12 de 24 p.

Nous réunissons dans un même article l'annonce de ces diverses brochures qui traitent toutes du même sujet : les tentatives faites aux États-Unis pour l'introduction d'un système pénitentiaire dans les prisons. C'est en effet l'une des plus douces espérances de la philantropie moderne, et l'objet le plus digne de ses efforts, de pouvoir profiter du tems de séquestration des condamnés pour leur inculquer l'habitude du travail, des principes de religion et de morale auxquels ils furent trop long-tems étrangers, et chercher ainsi à les ramener, s'il est possible, dans la route de la vertu. Il existe en Amérique une secte respectable qui ne cesse de s'occuper de cette grande amélioration ; et les différens rapports que nous avons sous les yeux font connaître le zèle inépuisable des *quakers* pour arriver à ce but. L'esprit d'association est aussi le plus propre à faire obtenir un utile résultat, et nous sommes fondés à croire que les Sociétés des prisons qui existent aux États-Unis finiront par réaliser tout le bien que des efforts isolés ne pourraient obtenir. M. Robert Vaux a tracé une intéressante histoire des tentatives réitérées dans la prison de Philadelphie, depuis Guillaume Penn jusqu'à ce tems, pour améliorer le sort des condamnés qui y séjournent, et les rendre aux sentimens moraux dont ils n'auraient jamais dû s'écarter. En général, on paraît bien d'accord que des moyens de douceur sont plus propres que la violence pour arriver avec plus d'efficacité au but qu'on se propose, et nous ne sommes pas étonnés de voir dans l'une de ces brochures le récit du procès intenté à l'un des officiers de la prison de New-York pour avoir donné le fouet à un prisonnier. L'un des plus forts argumens qui militent, selon nous, en faveur du système pénitentiaire, c'est que jusqu'ici on n'a généralement employé que des moyens rigoureux à l'égard des condamnés; et Dieu sait s'ils ont produit un heureux résultat! Essayons donc une autre voie, et ne rejetons pas d'avance une théorie opposée dont l'expérience seule pourra faire apprécier les dangers ou les avantages (voy. ci-

après section du *Bulletin anglais*, p. 375, l'annonce d'une brochure de M. Roscoe). A. T.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

102. — *Personal narrative of travels in the United States, etc.* — Relation d'un voyage aux États-Unis et au Canada, pendant l'année 1826; par l'hon. *Frederick* Fitzgerald de Roos. Londres, 1827; Ainsworth. In 8° de 207 pages, avec des planches; prix, 12 sh.

L'honorable Frederick Fitzgerald de Roos est un jeune lieutenant de marine, au service de l'Angleterre, qui, ayant un beau jour conçu le projet de devenir auteur, quitta la station d'Halifax, où il était sous les ordres de l'amiral Lake, parcourut deux ou trois provinces de l'Union, visita, en courant, New-York, Washington, Philadelphie, Baltimore, Boston, fit un pélerinage à la cataracte de Niagara, traversa une partie du Canada; et après un mois d'absence, revenu à Halifax, y prépara le récit de ses voyages, qu'un libraire de Londres s'est empressé de publier, et que presque tous les journaux anglais ont vanté outre mesure.

Nous convenons que ce mince volume est écrit avec élégance; que les tableaux de mœurs qu'il renferme ont de la fraîcheur et assez de vérité; que, contre l'habitude de ses compatriotes, le lieutenant de Roos ne prend point à tâche de tourner en ridicule la nation américaine... Mais tout cela méritait-il les éloges exagérés qu'on a donnés à cette description? Quel est l'homme doué d'un esprit assez vaste, d'une intelligence assez prompte pour tracer l'histoire politique, morale et statistique des États-Unis, après un mois de séjour et d'observations dans ce pays? M. de Roos l'a essayé : aucune question importante, relative à la condition sociale, politique et industrielle des États de l'Union, n'a été négligée par lui. Aussi, son livre, amusant sous bien des rapports, instructif sous quelques autres, est-il plein d'inexactitudes et d'erreurs. Son tableau de l'état actuel de la marine américaine est assez complet; ses descriptions des sociétés de New-York et de Washington sont assez fidèles, mais ne représentent qu'une seule classe d'individus; tandis qu'aux États-Unis, les mœurs changent avec chaque province, et, comme dans presque tous les pays, avec chaque profession. Il y a beaucoup de lacunes dans ce nouveau tableau des États-Unis;

nous y avons même remarqué des contradictions ; et l'auteur a fait preuve d'une profonde ignorance, lorsqu'il a voulu parler des institutions politiques de la patrie de Washington et de Franklin. F. D.

103.—**A Brief statement of the causes which have led to the abandonment of the celebrated system of penitentiary discipline, etc.* — Exposé abrégé des causes qui ont porté quelques provinces des États-Unis de l'Amérique à abandonner le célèbre système disciplinaire en usage dans la plupart des prisons de ce pays, par *William* Roscoe. Liverpool, 1827. In-8° de 58 pages.

L'illustre écrivain à qui nous devons cette intéressante brochure tient un des premiers rangs parmi les historiens que l'Angleterre nomme aujourd'hui avec le plus d'orgueil (1) ; mais si sa noble ambition a été flattée de la réputation que lui ont méritée ses travaux historiques, son cœur éprouvait le besoin d'une autre renommée, celle de défenseur infatigable de la liberté du monde, et d'ami zélé de l'humanité. Cette double gloire lui est également acquise par ses nombreuses productions, consacrées à l'amélioration de la condition humaine, et par la chaleur avec laquelle il appuya le vœu de l'immortel Wilberforce, à côté duquel il siégeait dans la chambre des communes.

La brochure que nous annonçons est une espèce de résumé des opinions que l'auteur a émises dans ses *Observations sur la jurisprudence pénale* qui ont paru en trois volumes ; le premier en 1819, le second en 1823, et le troisième en 1825. Cet ouvrage important avait pour but principal la réforme des lois pénales et du régime des prisons. M. Roscoe, suivant les erremens de Beccaria, y combat l'application de la peine de mort, avec tout le talent d'un criminaliste consommé, avec l'expérience d'un observateur septuagénaire, et la constante philantropie d'un sage. Les moyens qu'il conseille pour ramener les coupables dans la voie de la vertu sont : une surveillance douce et modérée, une instruction bien dirigée, un travail assidu, mais libre, au lieu d'être imposé par la force. La chambre législative de New-York ayant nommé en 1824 une commission chargée de visiter les prisons de New-York et

(1) M. W. Roscoe est auteur des ouvrages suivans : *Vie de Laurent de Médicis*, surnommé le Magnifique ; 1795. 2 vol. in-4°.—*Vie et pontificat de Léon X* ; 1805. 4 vol. in-4°. — *Éclaircissemens sur la vie de Laurent de Médicis* ; 1824. 1 vol. in-4°.

d'Auburn, où se manifestaient souvent des symptômes de désordre qui alarmaient l'autorité, M. Roscoe fut invité à donner son avis sur le rapport de cette commission. Il publia en 1825 ses remarques sur ce travail, qui ne concordait pas avec la sagesse de ses vues, puisqu'on y proclamait la supériorité d'un nouveau système, appelé *système cellulaire*, dressé sur un plan aussi inhumain qu'il est immoral, et qui consiste à renfermer chaque prisonnier dans une cellule, où il doit passer tout le tems de sa condamnation, rongé par les maladies morales et physiques qu'engendrent l'inaction et l'isolement perpétuels, contractant l'habitude d'une longue oisiveté, et livré aux projets infâmes qu'enfante la paresse, projets qu'il exécute ordinairement aussitôt qu'il est rendu à la société pour l'outrager de nouveau. La brochure de M. Roscoe provoqua une réponse publiée à New-York, par M. *Stephen* Allen : celui-ci défend avec chaleur le système cellulaire ou du secret permanent, et le déclare seul capable de mettre un frein aux vices qui s'étaient introduits dans l'ancien système.

Vers le même tems, M. *Robert* Vaux publia, à Philadelphie, une Notice sur les efforts réitérés qu'il prétendait avoir été faits pour remédier aux maux qui paraissaient inhérens à l'ancienne organisation des prisons, et il finissait, comme M. Allen, par recommander le système cellulaire. C'est à la suite de cette polémique, qui intéresse à tant d'égards la civilisation des deux hémisphères, que M. Roscoe éleva de nouveau sa voix courageuse pour combattre un système contraire à toute saine notion de morale, et que des partisans trop nombreux en Amérique ont réussi à établir, principalement dans la Pensylvanie, cette colonie si florissante et si éclairée, dont le nom, rappelant toujours son fondateur et son génie tutélaire, est la critique la plus amère d'une détermination si opposée aux intentions bienfaisantes de William Penn. D'après un rapport récent sur la discipline des prisons, il résulte, dit M. Roscoe, que le système cellulaire en pratique aujourd'hui est un véritable secret, dont les horreurs rivalisent avec les cruautés les plus raffinées de l'inquisition. Dans la défense de cette cause, ce vénérable avocat semble avoir retrouvé toute l'ardeur de sa jeunesse, pour accabler de ses justes reproches cette Pensylvanie dont la destinée l'intéresse si vivement; et dans la chaleur de son plaidoyer, il s'écrie : « Le seul gouvernement européen qui ait admis le secret perpétuel est l'Autriche, et c'est à l'empire le plus despotique de la chrétienté que l'état républicain de la Pensylvanie aura l'honneur d'être associé, dans l'organisation de la plus importante de ses institutions ! » Plus loin,

s'étayant de l'opinion des hommes dont les vertus et le civisme ont le plus honoré leur siècle, il rapporte ces paroles que son digne ami le général La Fayette adressait à un Américain : « On croit, dans la Pensylvanie, que le système cellulaire est une idée neuve, une nouvelle découverte. C'est une erreur : ce n'est que le renouvellement du système de la Bastille. » M. Roscoe achève sa noble tâche en formant des vœux pour le rétablissement de l'ancien système disciplinaire, dont l'excellence a été constatée par une longue suite d'années, et qui n'a cessé d'être salutaire que lorsque les mêmes localités qui suffisaient aux besoins, avant l'augmentation prodigieuse de la population, sont devenues insuffisantes après cet accroissement; lorsque nuit et jour, sans distinction de sexe ni d'âge, les condamnés encombraient souvent, pêle-mêle, les ateliers et les dortoirs; lorsque s'est insensiblement refroidie la sollicitude des hommes généreux qui surveillaient ces établissemens; lorsque des agens mercenaires remplacèrent des citoyens désintéressés dans les soins paternels qu'exigeaient ces maisons, etc. Enfin, l'auteur découvre, avec toute la sincérité et la bonne foi de son caractère, les causes des turpitudes qui avaient corrompu l'ancien système disciplinaire; et indiquant les remèdes devenus nécessaires, il déplore l'erreur des Américains qui ont cru trouver un moyen de salut dans un système beaucoup plus vicieux que le premier.

D. Albert.

104. — * *Diccionario de Hacienda, etc.* — Dictionnaire des finances, à l'usage des hauts fonctionnaires chargés de la direction de cette partie de l'administration, par don *José* Canga Arguelles. Londres, 1826-1827; Calero. 5 vol. in-8°; prix, 3 liv. 15 sh.

Cet ouvrage, dont nous avons annoncé le 1er volume, est maintenant terminé (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 683). Il suffit de lire la table analytique des matières, placée à la fin du ve volume, pour se pénétrer de l'importance de cette laborieuse composition. On trouve traités, dans ce Dictionnaire, tous les différens sujets qui rentrent dans le plan d'un système de finances; et les nombreux renseignemens qu'il contient le rendent à la fois un ouvrage théorique et pratique. C'est aussi un excellent supplément à l'histoire et à la statistique de l'Espagne et de l'Amérique du sud; et celui qui voudrait écrire sur l'un ou l'autre de ces pays y puiserait des matériaux précieux. Malheureusement l'auteur ne poursuit presque jamais ses recherches au-delà de la fin du xviiie siècle; et ce n'est plus par le témoignage irrécusable des faits et des chiffres, mais par des mémoires et des plans de réforme, qu'il fait connaître l'Espagne moderne.

Tous les écrits où l'auteur a puisé ses renseignemens sont religieusement cités par lui; et la *Revue Encyclopédique* reçoit entre autres de l'ancien ministre d'Espagne les éloges les plus flatteurs. M. Canga Arguelles appelle sur son ouvrage l'examen de la critique: nous répondrons franchement à son appel. Le Dictionnaire des finances nous paraît offrir plusieurs lacunes. Les détails statistiques sur divers états européens, hors l'Espagne, sont incomplets, et présentent *l'état passé*, et non *l'état présent* de ces royaumes. Mais, quand on songe que cet ouvrage est le premier de cette espèce qui ait été publié en langue espagnole; quand on considère la multitude des objets qui s'y trouvent compris, on s'étonne qu'un seul homme ait, en moins de deux années, accompli un si grand travail, et que ce travail ne donne lieu qu'au petit nombre de critiques que nous avons hasardées. Tel qu'il est, ce livre sera consulté avec fruit par tous ceux qui s'occupent d'économie politique, et il devra surtout devenir le manuel des financiers et des hommes d'état de l'Espagne et des jeunes républiques américaines.

P. M.

105. — * *The History of Ireland, etc.* — Histoire d'Irlande, par *John* O'Driscol. Londres, 1827; Longman. 2 vol. in-8°; prix, 24 sh.

Voici une histoire utile d'une contrée qui a été l'objet de nombreux mensonges et la victime de la plus cruelle oppression. M. O'Driscol sent fortement, juge avec sagesse, et raconte avec énergie l'histoire des misères des Irlandais; il peint avec vérité les dissentions religieuses et les préjugés nationaux qui ont affligé pendant six siècles son malheureux pays. Ses recherches sont intéressantes et ses preuves péremptoires; et, si son ouvrage paraît quelquefois faible et incomplet, c'est lorsqu'il traite des matières qui ont rapport à l'économie politique. C'est un objet d'une grande importance pour celui qui écrit l'histoire de l'Irlande, après avoir montré les maux que ce pays a soufferts sous le joug de l'Angleterre, de ne pas en exagérer les conséquences, et, parce que le gouvernement anglais a été barbare et atroce, de ne pas décider qu'il ne peut jamais devenir meilleur. Un Irlandais qui prêcherait actuellement la séparation des deux royaumes négligerait, pour des tentatives désormais inutiles, d'autres chances de succès plus certaines et par conséquent plus favorables à la cause commune. M. O'Driscol a compris cette vérité, et tous ses efforts tendent à la faire bien comprendre par ses concitoyens dont il tâche de calmer l'animosité, tout en cherchant à les mettre en garde contre les oppressions futures, plutôt qu'à les irriter

par le souvenir de celles qu'ils ont éprouvées jusqu'ici. Si la violence de l'indignation irlandaise, si l'opiniâtre prévention de l'Angleterre avaient toujours des conseillers aussi raisonnables que notre auteur, on pourrait espérer de voir enfin abolir ces restrictions, plus honteuses peut-être pour les oppresseurs que pénibles pour les opprimés. Grâce au ciel, la Grande-Bretagne a maintenant un ministère qui a la forte volonté de réparer les anciennes erreurs de la nation anglaise, et qui saura d'une main ferme, mais douce, la ramener dans le chemin de la sagesse et de la justice; sans doute quelques mois seront à peine écoulés, que nous pourrons contempler ce fortuné et saint triomphe qui ouvrira au peuple irlandais les portes de la constitution, où ils seront reçus, non avec les emblèmes de la guerre, ou les trophées sanglans de la victoire, mais avec des hymnes d'allégresse et de concorde... Mais hélas! tandis que nous écrivons ces lignes, une voix s'est fait entendre, une voix de crainte et de lamentation qui proclame une perte irréparable : l'espoir de l'émancipation irlandaise, le champion de la liberté et de la philantropie, le premier, parmi les hommes d'état qui, dans notre siècle, ont été utiles à l'humanité, vient d'être enlevé à sa patrie et à ses nobles travaux. Nous ne saurions, dans cet instant de tristesse et de deuil, nous arrêter plus long-tems sur les prochaines et brillantes espérances qui sont comme ensevelies maintenant dans la tombe du ministre populaire, et nous détournons les yeux avec amertume et angoisse de ce magnifique avenir qui, peut-être, nous est arraché, ou du moins est reculé pour long-tems par la mort de CANNING. R. K.

106. — *A guide to the gender of french substantives.* — Guide pour connaître le genre des substantifs français, par M. D. PONTET. Londres, 1827; G. B. Whittaker. Une feuille en tableau, imprimée des deux côtés.

Le moyen employé par l'auteur pour faire connaître le genre des noms n'est pas nouveau : c'est d'après les terminaisons qu'il veut apprendre à le distinguer, et cette méthode a été employée pour toutes les langues. Mais en mettant toutes ces désinences en tableau, il en a rendu l'étude plus facile. Sa première page est consacrée aux terminaisons masculines; il place en trois colonnes, d'abord la terminaison, puis les exceptions, ensuite, les remarques sur le sens ou la nature des mots. Le second tableau contient les terminaisons féminines; il est fait entièrement d'après le même principe. L'ouvrage se termine par une liste des mots français où le H est aspiré. B. J.

107. — *High life, etc.* — Vie de la haute société; Londres, 1827; Saunders et Otley, 3 vol. in-8°: prix, 1. L. 11 sh. 6 d.

108. — *Hyde Nugent, etc.* — Hyde Nugent. Londres, 1827; Colburn. 3 vol. in-8°; prix, 1. L. 11 sh. 6 d.

109. — *English fashionable abroad.* — Les Anglais du bon ton à l'étranger. Londres, 1827; Colburn. 3 vol. in-8°; prix, 1. L. 11 sh. 6 d.

Nous avons eu soin de tenir nos lecteurs au courant de ce genre de romans, maintenant en vogue en Angleterre et qu'on a décorés du nom pompeux de *fashionable*. Il faut le dire cependant, ces trop frivoles écrits doivent une grande partie de l'intérêt qu'ils ont excité à la supposition, peut-être gratuite, que les personnages qu'ils mettaient en scène étaient pris parmi les nombreux favoris de la mode, coryphées de nos salons. Sans cette persuasion, la plupart de ces ouvrages n'auraient, sans doute, obtenu aucune célébrité, et *High life*, *Hyde Nugent*, *the English fashionable abroad*, *etc.*, seraient restés dans l'obscurité, partage des ouvrages médiocres.

Certes, les romans *fashionable*, précédemment annoncés dans ce Recueil, n'étaient point de petits chefs-d'œuvre; mais, du moins, trouvait-on dans leurs pages un langage pur et élégant, des observations de mœurs et des caractères tracés avec esprit et vérité, et surtout enfin une connaissance intime de l'état des sociétés dont ces ouvrages avaient pour but de peindre les ridicules et les vices. Aucune de ces qualités ne se rencontre dans les trois ouvrages dont nous venons de donner le titre; et quoique vantés avec excès par différens journaux, ils ne sauraient supporter la moindre comparaison avec *Granby*, *Vivian Grey*, et *Devereux*.

Néanmoins, ces ouvrages lancés ainsi dans le monde ne laisseront peut-être point d'y produire un bon effet : car leur insipidité pourra bien apaiser un peu cette soif immodérée d'anecdotes qu'avaient fait naître les agréables ouvrages dont ils ne sont que de pâles imitations. Les illustres personnages qui ont servi de modèle aux héros de nos romans peuvent être glorieux de la célébrité qu'ils ont acquise; mais s'ils attachent quelque prix à leur prééminence aristocratique, ils feront bien de ne point encourager ces espèces de peintures de leurs travers et de leur fatuité. Il n'y a qu'une ignorance complète, provenant de l'exclusion des cercles à la mode, qui ne sache pas qu'on y trouve de la politesse, des grâces et du talent. La haute société a acquis ces avantages plutôt par le désir de se distinguer de la multitude que par la nature même de sa position élevée. Si des descriptions semblables à celles que pré-

sentent les romans modernes avaient été publiées il y a un siècle, les classes inférieures de la société les auraient prises pour de brillantes fictions; mais une telle erreur ne saurait subsister aujourd'hui. L'instruction est trop répandue en Angleterre; la pureté du langage et l'élégance des manières s'y sont trop popularisées pour que de telles descriptions puissent exciter un vif intérêt. Le seul moyen à employer pour obtenir l'attention du public serait de lui offrir le tableau de ce même raffinement de manières qui se répand aujourd'hui parmi les classes moyennes. On peut donc raisonnablement douter si des ouvrages semblables à ceux que nous annonçons contribueront à maintenir la respectueuse admiration du peuple pour cette haute société dont ces livres exposent la peinture. Dans les deux premiers, la scène se passe en Angleterre; dans le troisième, elle a lieu en Italie : mais ce sont toujours les mêmes personnages mis en action, de la même manière, et leur éternel bavardage ne saurait attacher ni intéresser les lecteurs.

Fanny SEYMOUR.

110. — * *Elements of vocal science, being a philosophical inquiry into some of the principles of singing, etc.* — Élémens de la science vocale, ou Recherches philosophiques sur quelques principes du chant; par *Richard Mackenzie* BACON. Londres, 1826; Hurst. In-8° de 282 pages.

Cet ouvrage diffère des autres traités sur le chant : laissant de côté la partie pratique de l'art, il a surtout pour objet de rechercher les principes, au moyen desquels cet art fait naître en nous telle ou telle impression.

L'auteur, après deux essais préliminaires sur le but qu'on doit se proposer dans l'étude de la musique, et sur la formation d'une école anglaise, traite successivement : du style et de la méthode; de la musique d'église; de concert; de théâtre; de salon; des différences entre la méthode anglaise et la méthode italienne; du timbre; de l'intonation; de l'élocution du chant; de la science; de la formation de la voix; de l'ornement; et de la culture intellectuelle du chanteur. Ces divisions permettent d'examiner séparément chacun des élémens de la science vocale, et de discuter les attributs du style et les différences de méthode.

Dans l'impossibilité de résumer ici une discussion aussi étendue, nous nous bornons, pour mieux faire connaître l'ouvrage, à en donner l'extrait suivant. « Il est presque impossible de déterminer exactement ce qui constitue le *grand style* : il exige dans le chanteur la réunion des facultés de l'esprit et des grâces de l'exécution. Les qualités qui le consti-

tuent sont : la force (*power*), un timbre pur, une expression variée, une méthode et un goût corrects, une simplicité parfaite, en un mot cette sensibilité exquise et cette dignité intellectuelle qui nous permettent de donner les formes les plus belles aux conceptions du poëte et du compositeur, et d'employer avec talent les ressources de la nature et celles de l'art. La difficulté de parvenir à ce degré, jointe aux autres causes déjà signalées, a donné naissance à un autre style qui remplace le premier : c'est le style orné. Il se reconnaît surtout à la substitution de passages légers, gracieux, fleuris et surprenans, à la place de ces notes pleines de noblesse et de pureté dont se compose la mélodie du grand style; un examen attentif (quelque extraordinaire que cette assertion paraisse d'abord), finit par convaincre que les grâces ou les traits les plus difficiles, s'acquièrent avec bien moins de peine que les élémens de ce style chaste et austère... Le grand style est, au style orné, ce que sont les productions de la raison et de l'imagination aux exercices du corps. Cela est si vrai que les Italiens ont donné aux exécutions de ce genre le nom de *aria d'agilita.* »

En général, ce livre contient plusieurs dissertations remarquables par leur clarté : les principes sont toujours appuyés de l'opinion des auteurs italiens, français et allemands qui ont écrit sur le chant, et d'exemples empruntés aux premiers artistes. La plupart des chapitres, et particulièrement ceux qui traitent de l'élocution du chant et de l'ornement, se distinguent par beaucoup d'idées neuves présentées avec méthode. L'auteur s'est attaché à traiter, comme une science, ce qui jusqu'ici avait été regardé seulement comme un art. Une suite de 700 traits (*graces*) ou *fioriture*, employés par les artistes les plus distingués, et placés dans un ordre convenable, complète le chapitre de l'ornement. Z.

Ouvrages périodiques.

111. — * *The foreign quarterly Review, etc.* — Revue trimestrielle étrangère, n° Ier. Londres, juillet 1827; Treuttel et Würtz. In-8° de 318 pages; prix, 7 sh. 6 d.

On serait porté à penser que, parmi le grand nombre de journaux de toute espèce qui existent à Londres, la naissance d'un nouveau recueil périodique est d'un médiocre intérêt. Cette opinion serait mal fondée. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les feuilles anglaises, du 31 juillet au 8 août

dernier, qui, presque toutes contiennent des articles plus ou moins favorables sur la *Revue trimestrielle étrangère*, dont la maison Treuttel et Würtz de Londres, vient de publier le premier cahier. En France, un événement littéraire de cette nature serait moins remarqué, et les ouvrages périodiques, en général, au lieu de faire connaître une entreprise analogue à la leur, et souvent rivale, évitent avec soin de l'annoncer, et cherchent à l'étouffer, par une sorte de conspiration du silence.

Ce premier numéro contient onze articles : une analyse de l'ouvrage de don *José Antonio Conde sur la domination des Arabes en Espagne*, nous a paru en général fort bien faite, quoique le docteur Southey qui, assure-t-on, en est l'auteur ne conduise pas son récit au-delà du renversement des Ommiades, ou du Califat de Cordoue. On doit le féliciter d'avoir puisé dans l'*Espana Sagrada* des matériaux peu connus (tirés de *St. Eulogio* et d'*Alvaro de los Done*) avec lesquels il a judicieusement rempli la lacune que l'on remarque dans les chroniqueurs arabes, traduits par Conde, sur l'état des chrétiens qui vivaient sous la domination des Maures. Mais M. Southey combat à tort, selon nous, cette opinion de Conde, qui attribue la facilité de la conquête de l'Espagne, par les Arabes, au mécontentement et à la corruption des Espagnols sous la tyrannie des derniers rois Goths : l'histoire de l'époque nous semble confirmer l'opinion de l'écrivain Castillan.

L'analyse des écrits de l'auteur allemand, *Hoffmann*, forme le sujet du second article. On l'attribue à la plume de sir W. Scott, et c'est un des bons morceaux que la critique anglaise ait produits depuis long-tems. *Le précis des événemens militaires des campagnes de* 1799 *à* 1814, par *le général Mathieu* Dumas, n'a donné lieu qu'à un résumé assez sec des guerres de notre révolution. Le critique à qui l'on doit cet article n'est, certes, ni Français, ni militaire; il parle de *maréchaux de France* (French marshals), page 106, à une époque, sous le directoire, où nous ne connaissions pas de tels grades dans nos armées; et il ne montre pas dans tout son article la plus légère connaissance de l'art de la guerre. — L'article relatif aux *Lettres sur le Bengale*, par *M. T.* Deville, est une critique juste, quoique très-sévère; mais qui tient un peu trop du persiflage, d'un ouvrage d'ailleurs assez insignifiant. — L'analyse des *Tragédies de* Manzoni est fidèle et bien rédigée, mais elle est accompagnée de jugemens qui sont presque entièrement tirés des préfaces de Manzoni lui-même, et du discours sur Adelghis, publié à Paris par M. Fauriel. Le *Coup d'œil sur la tragédie italienne*, qui commence cet article,

n'est guère au-dessus d'une faible médiocrité. — L'auteur de l'article *sur le Nouvel Almanach des Gourmands*, la *Physiologie du goût* et quatre autres ouvrages de cette espèce, a mis dans ses premières pages de la facilité, de l'esprit et une aimable satire. Malheureusement, sa verve s'est trop tôt tarie; et, dans un article de six pages, quatre sont empruntées aux ouvrages, ou plutôt, à un seul des six ouvrages dont il devait présenter l'analyse.—L'ouvrage de M. *Bérard, De l'influence de la civilisation sur la santé publique*, n'a fourni qu'un article médiocre.

Nous n'avons pas lu les 8e et 9e articles consacrés à un ouvrage de M. *H. Dutrochet*, et à deux écrits *sur la littérature de la Suède*. — L'analyse du *Cours de littérature grecque moderne*, par *Jacovaky* Rizo Nesoulous, est un excellent morceau de critique que l'on doit à un jeune littérateur allemand. — Le compte rendu de l'*Histoire d'Italie*, par Botta, est très-exact; mais l'auteur de l'article fait précéder cet exposé d'une discussion dans laquelle il se mêle d'une manière assez singulière. Les Italiens ont reproché à Botta, non-seulement de la partialité en faveur de l'Autriche, mais encore d'avoir également enveloppé dans sa haine les excès de la révolution française et les principes qui l'avaient amenée. Si le rédacteur de la *Revue Étrangère* s'était borné à dire que ce jugement n'est pas juste, il aurait avancé une opinion, et une opinion, quelle qu'elle soit, est presque toujours respectable. Mais lorsqu'il prétend soutenir que les Italiens sont aujourd'hui revenus de leur jugement et ont rendu justice à Botta, nous pouvons lui répondre qu'il se trompe, et qu'il s'empresse trop légèrement de parler au nom des autres. — Cette analyse, la dernière du cahier, est suivie de 14 pages de *Nouvelles scientifiques et littéraires*, arrangées à peu près dans le même ordre qu'a adopté la *Revue Encyclopédique*, à laquelle on a emprunté plusieurs articles. Le tout est terminé par un *Bulletin purement bibliographique*, contenant les *titres* et les *prix* de 389 ouvrages nouveaux étrangers, dont 23 seulement ont été analysés dans les 291 premières pages de ce cahier; à ce compte, la nouvelle revue examinerait environ 100 ouvrages par an, tandis que les presses de France, d'Allemagne et d'Italie, en produisent seules plusieurs milliers.

Pour réussir, nous pensons que le plan de ce recueil doit être soumis à des modifications qui lui permettraient de fournir à l'Angleterre un tableau plus complet des sciences et de la littérature dans les pays étrangers. F. D.

RUSSIE.

112. — * *Zapiski.* — Mémoires publiés par le département de l'amirauté, et relatifs à la marine, aux sciences et à la littérature. Tom. VII. Saint-Pétersbourg, 1824; imprimerie de la marine. In-8° de 358 pages, avec deux cartes.

Le premier volume de ces Mémoires, qui ne sont pas aussi connus, ni aussi appréciés qu'ils méritent de l'être, a paru en 1807; le second, en 1809; le troisième, en 1815; le quatrième, en 1820; le cinquième, en 1823; et le sixième, en 1824. Le septième volume, que nous annonçons, contient des articles d'histoire et de géographie très-intéressans, et dont voici le sommaire : 1° Mémoire sur les travaux de l'amirauté, relatifs aux sciences, pendant le premier semestre de l'année 1824. Cet article comprend les nouvelles découvertes faites dans les mathématiques, la physique et la navigation, ainsi que les voyages de découvertes, et les nouveaux ouvrages écrits sur ces divers sujets. 2° Relation des expéditions à la Nouvelle-Zemble (en russe : *Novaïa Zémlia*), par le capitaine-lieutenant Litke. Ce Mémoire contient un aperçu complet de tous les voyages entrepris dans le dessein d'achever la reconnaissance de cette île, et la relation des derniers voyages que M. Litke y a faits dans le même but; il est enrichi d'une carte de la mer Glaciale autour de l'île, offrant le résultat de nouvelles découvertes, et de plusieurs vues de la Nouvelle-Zemble. 3° Opinion de M. Schubert, membre honoraire, sur les observations des lieutenans *Vranguèl* et *Anjou*. 4° Règlemens de la Société formée à Londres pour l'administration des secours aux personnes asphyxiées. 5° Sur le port d'Okhotzk, en Sibérie, par Minitzky. 6° Sur les moyens de rendre les vaisseaux plus durables, en les imprégnant de sel. 7° Continuation du voyage du capitaine *Maléspine* dans la mer du Sud. 8° Evénemens mémorables arrivés dans la marine, depuis 1761, jusqu'au retour de la flotte russe de l'Archipel. 9° Extrait du journal du vaisseau *Emheiten*, pendant un voyage à Rostok, en 1824. 10° Extrait du journal tenu à l'*École des pilotes*, à Cronstadt, pendant l'année 1723. 11° Tableau des observations météorologiques faites à Cronstadt, dans la même année.

113. — * *Poutéschéstvïé v'Kitaï.* — Voyage en Chine, par *la Mongolie*, pendant les années 1820 et 1821, par *George* Timkovsky. T. II et III. Saint-Pétersbourg, 1824; Imprimerie du département médical du ministère de l'intérieur. In-8° de 409 et 475 pages, avec un *plan de Pékin*, et des gravures.

Nous avons déjà fait mention (voy. *Rev. Enc.*, mai 1825; tom. XXVI, p. 454; et novembre 1825, tom. XXVIII, p. 467-469) de cet important ouvrage, dont les deux dernières parties n'offrent pas moins d'intérêt que la première. Le troisième et dernier volume est terminé par une dissertation savante de M. Olénine, président de l'Académie des arts de Pétersbourg, sur une prière en langue sanscrite, composée de six syllabes, et récitée par les adorateurs de Chiguémouni, jusqu'à mille fois par jour. Le voyage de Timkovsky a été traduit en allemand et en français. Cette dernière traduction a été revue par M. Eyriès, et publiée à Paris, avec des corrections et des notes, par M. Klaproth, 2 vol. in-8° avec un atlas; nous en rendrons compte dans notre section des *Analyses*. P. R. E.

114. — *Considérations sur la théorie des capitaux*, par *N.* Demidoff, auteur de la *Nouvelle théorie de la balance du commerce*. Moscou, 1826. In-8° de 23 p.

115. — *Considérations sur quelques principes fondamentaux de l'économie politique et privée*, par *N.* Demidoff, ancien officier d'artillerie. Saint-Pétersbourg, 1826. In-8° de 21 p.

116. — *Une nation doit-elle être exclusivement agricole?* par *N.* Demidoff, conseiller d'état actuel, etc. Saint-Pétersbourg, 1827. In-8° de 34 p.

L'auteur de ces trois brochures les a écrites pour ses compatriotes; on ne peut le juger, d'après la somme des connaissances répandues dans les États d'une civilisation plus ancienne. Il y a certainement beaucoup de vérités dans les choses qu'il dit; et s'il a contribué à répandre ces vérités dans son pays, son travail aura reçu sa juste récompense. Dans la troisième brochure, il résout négativement, pour la Russie, la question qu'il a posée: le bon sens et l'équité confirment cette décision. Comment pourrait-il être conforme aux intérêts d'une nation, répandue sur un territoire immense, de recevoir par un petit nombre de points seulement les produits des fabriques étrangères destinés à sa consommation, et de diriger uniquement vers ces mêmes points les produits de sa culture, en échange de ces importations? Ainsi, les places de marchés seraient à plusieurs centaines de lieues les unes des autres; et des transports lointains, essentiellement improductifs, seraient à la charge des cultivateurs et des consommateurs; aucun écrivain n'a pu donner aux Russes un conseil aussi extravagant. Ceux qui ont dit que la Russie devait être un état plus agricole que manufacturier, n'ont considéré ce pays que par rapport à ses relations commerciales extérieures, et ne l'ont point détourné du projet de fabriquer pour son propre usage tout ce qu'il peut faire aussi bien et à plus bas prix que les étrangers.

Quant à la question de la liberté de l'industrie, ou de la direction qu'il peut convenir de lui tracer et de lui imprimer, l'auteur ne l'a bien comprise, ni en elle-même, ni dans l'application spéciale à son pays. Malgré quelques erreurs trop évidentes pour qu'il ne finisse point par les apercevoir, et changer d'opinion, on lui sait gré du langage plein de raison et d'humanité qu'il tient au sujet de l'esclavage. Espérons que le tems viendra bientôt où tous les gens de bien réuniront leurs efforts pour faire disparaître de tous les pays civilisés les dernières traces de la servitude personnelle, et restitueront à l'espèce humaine sa dignité primitive. Y.

ALLEMAGNE.

117. — * *Die Poesie der Troubadours.* — La poésie des Troubadours, exposée d'après leurs œuvres imprimées et manuscrites, par *Frédéric* Diez, professeur à l'Université de Bonn. Zwickau, 1826; Schumann.

Pour les Allemands qui aiment naturellement à s'enquérir de la littérature des autres peuples, et surtout de leur poésie, il n'existait pas d'ouvrage complet sur les poëtes provençaux dont pourtant beaucoup de littérateurs allemands se sont occupés. M. Diez s'est chargé d'analyser leurs pièces de vers, et d'extraire du grand ouvrage de M. Raynouard les morceaux les plus propres à faire connaître le génie de la poésie provençale et limousine. L'auteur indique, dans sa préface, les ouvrages où l'on trouve les vers des troubadours, et retrace l'histoire de leur poésie, qui comprend un espace de deux siècles, depuis 1090 jusqu'en 1290. Peut-être cette limite est-elle fixée un peu au hasard, ou avec trop de rigueur. C'est dans la première moitié du XIIIe siècle que M. Diez place l'âge d'or, ou l'âge classique des troubadours. A cette époque, fleurissaient *Bernard de Ventadour*, *Bertrand de Born* et *Arnaud Daniel*. L'éditeur passe ensuite à l'examen des mètres de cette poésie. Il en distingue dix-neuf; il prétend que c'est des Allemands que les langues romanes ont emprunté la rime. Il compare la poésie des troubadours à celle des *Minnesinger* de la Souabe; leur analogie consiste en ce que, dans l'une et l'autre, on chante toujours le même sujet, et on exprime constamment les mêmes sentimens. *Amour*, *valeur*, *honneur*, c'est sur ces trois objets que roulent toutes les poésies des troubadours et des *Minnesinger;* quelques-uns de ces poëtes se distinguent seulement par les formes originales ou neuves dont ils ont revêtu ce fonds commun à tous. M. Diez trouve que

les troubadours ont chanté l'amour plus froidement que les Minnesinger; souvent les premiers vantent dans leurs vers des femmes mariées et issues de familles illustres; il semble que la vanité ou l'ambition ait eu plus de part dans leurs inspirations que l'amour : aussi sont-ils très-réservés dans leurs vers; ce n'est pas de l'abandon, et encore moins de l'enthousiasme.

Après avoir traité des *Canzone*, des *Sirventes* et des *Tensons*, M. Diez fait connaître le peu de grands poëmes que la littérature provençale a fournis. Ce sont : *Girard de Roussillon*, *Jaufre*, *le poëme de la Table ronde*, *Philomène*, *l'Histoire de la guerre des Albigeois*, par *Guillem de Tudèle*, en dix mille vers. Les Provençaux ont probablement fait aussi *l'Histoire de la belle Maguelone*, le *poëme de Saint-Graal*, ceux de *Lancelot*, *Floris et Blancheflor*, *etc.*

Les Minnesinger de Souabe ont quelquefois imité les troubadours, ce qui ne les a pas empêchés d'avoir une poésie originale; les troubadours n'ont vraisemblablement jamais imité les poëtes de la Souabe. Ils ne parlent même pas avec beaucoup d'égards des Allemands, qui apparemment n'étaient pas assez galans pour eux. Le troubadour Pierre Vidal va jusqu'à comparer la langue allemande à l'aboiement des chiens :

E lor palars sembla lairar de cans.

En quoi le troubadour a grand tort, la langue des Minnesinger étant très douce, et pouvant très-bien entrer en comparaison avec la langue *romane* du tems, ou la langue du midi. Les troubadours exercèrent plus d'influence sur la poésie italienne et française que sur la poésie allemande; mais, si en Provence on faisait beaucoup de vers, dans le nord de la France on faisait beaucoup de romans, et ces romans ont même survécu aux chants des troubadours; ils font encore les délices des peuples, au lieu que les vers des Provençaux ne sont plus qu'un objet de curiosité, à l'exception de quelques pièces qui ont été rajeunies et imitées dans les tems modernes.

118. — *Alexander und Darius.* — Alexandre et Darius, tragédie, par le baron d'Uchtritz, avec une préface de *L.* Tieck. Berlin, 1827.

Cette tragédie a fait quelque bruit en Allemagne, où elle a été représentée sur plusieurs théâtres; un des premiers critiques allemands, M. Tieck, lui a donné en quelque sorte un passeport, en y joignant une préface où il fait l'éloge de cette composition. C'est un usage assez suivi en Allemagne, de faire précéder un livre nouveau d'un auteur peu connu, de la recommandation d'un auteur célèbre qui apprend au public que

le livre est bon, et qu'on ne risque rien en l'achetant. Fidèle à cet usage un peu mercantile, qui paraîtrait plaisant dans d'autres contrées, M. Tieck vante beaucoup *Alexandre et Darius* de M. d'Uchtritz, comme réalisant les idées qu'il s'est faites lui-même de la perfection dramatique. Cependant les journaux allemands se sont divertis un peu sur le compte de leur compatriote, en lui prouvant que ce qui fait le mérite de la tragédie de M. d'Uchtritz, c'est de n'être pas tout-à-fait conforme au beau idéal de M. Tieck. Celui-ci a fait école en Allemagne. D'après ses principes, une tragédie est excellente, lorsqu'elle fait passer sous les yeux du spectateur une époque entière de l'histoire, représentée fidèlement sous le rapport des caractères, des événemens, des mœurs et des coutumes. Il est vrai que le génie de Shakespeare en agissait ainsi; Gœthe, dans son *Gœtz de Berlichingen*, s'est également attaché à faire plutôt un long tableau historique qu'une tragédie; mais Gœthe lui-même est revenu à la simplicité, ou plutôt à l'unité d'action de la tragédie ancienne: les tableaux historiques ouvrent une vaste carrière au poëte de génie; mais, pour le poëte qui n'a pas de génie, ce sont des cadres trop vastes et par conséquent trop difficiles à remplir. Il faut faire mouvoir trop de ressorts, employer trop de personnages, faire trop d'efforts pour fixer l'attention du spectateur et ne pas détruire son illusion. Schiller, quelque génie qu'il eût, s'est bien gardé de trop étendre le cadre de ses actions tragiques; M. Tieck aurait voulu qu'au lieu de nous faire voir Wallenstein, il eût *dramatisé* toute la guerre de trente ans: il est heureux que Schiller n'ait pas eu les avis de M. Tieck. D'après ces principes, celui-ci aurait dû exiger aussi de M. d'Uchtritz, d'amener sur le théâtre toutes les guerres de Darius et d'Alexandre. Cependant, M. d'Uchtritz n'en a rien fait; il a pris, dans ces guerres, l'événement principal et qui en fait le dénoûment, la mort de Darius. Nous allons voir comment il a traité son sujet.

L'auteur suppose que Darius a déjà perdu une bataille; sa mère et sa femme sont tombées au pouvoir du vainqueur. Pour obtenir leur liberté, le roi de Perse veut offrir au roi de Macédoine de lui céder l'Asie jusqu'à l'Euphrate. On devrait croire que cette situation va devenir un nœud puissant de l'action; point du tout: dès les premières scènes, l'auteur trouve plaisir à le dénouer. Statira, femme de Darius, arrive et annonce, après être revenue de son évanouissement, que la mère du roi est morte, et qu'Alexandre lui a rendu à elle-même la liberté. Darius est touché de la générosité de son ennemi: il veut le surpasser en magnanimité; cependant les éloges que prodigue

Statira à la conduite généreuse d'Alexandre rendent Darius tellement jaloux, qu'il est sur le point d'immoler sa femme. Il veut encore tuer le médecin qu'il fait appeler pour secourir Statira, et qui n'arrive pas assez vite: il ordonne de le mettre à mort. Un de ses officiers ose lui faire des représentations sur cet arrêt. Darius, pour toute réponse, ou pour récompense, lui jette une chaîne d'or. Voilà un caractère bizarre, dira-t-on. C'est, répondra l'auteur, le despotisme capricieux des monarques ou tyrans de l'Asie; voyez Ali-Pacha de Janina ou tel autre caractère fameux dans l'histoire : or, l'école de Tieck veut avant tout la fidélité des mœurs.

Dans le second acte, l'auteur nous transporte sous la tente d'Alexandre. Ses soldats ayant vu briller partout, pendant la nuit, les feux du camp des Perses, sentent fléchir leur courage. Alexandre se fait fort envers Héphestion de ranimer leur valeur. Sur ces entrefaites, arrivent les ambassadeurs de Darius, pour lui offrir la moitié de l'Asie, et le prier de faire la paix. Alexandre le magnanime veut que Darius se présente lui-même et lui remette à genoux le diadème de Xerxès. Les ambassadeurs n'ayant pas le pouvoir de consentir à cette humiliation se retirent, et on se prépare de nouveau au combat. Au troisième acte, se livre la bataille d'Arbelles. Demeurée seule dans la tente de Darius, Statira a une sorte de vision, comme Jeanne d'Arc dans la tragédie de Schiller. Elle voit tout ce qui se passe à la bataille d'Arbelles; bientôt des messagers annoncent que cette bataille vient d'être livrée, et qu'Alexandre est de nouveau vainqueur. A cette nouvelle, Statira meurt de saisissement, et Alexandre s'asseoit sur le trône de Xerxès. Au quatrième acte, le héros d'Arbelles a fait son entrée dans la magnifique Persépolis. Une ancienne tradition attache à la magnificence de cette ville royale la conservation de l'empire. Dans une orgie, Alexandre arrache la torche aux mains d'une danseuse grecque, met le feu au palais, et voilà Persépolis en cendre. Darius fait de vains efforts pour rallier les débris de son armée; ses généraux, découragés par l'accomplissement de l'oracle relatif à Persépolis, trahissent leur maître, ils mettent la main sur sa personne royale, le chargent de chaînes, et le jettent sur un chariot que les chevaux emportent. Darius reparaît mourant, couvert de vêtemens déchirés et ensanglantés. Il boit dans le creux de sa main, n'ayant plus de vase pour son usage, et il expire en pensant encore à Statira. Alexandre arrive, jette son manteau sur le corps royal, et lui fait préparer des funérailles pompeuses. Héphestion demande au conquérant s'il veut enfin goûter en repos le fruit

de ses victoires. « Insensé, lui répond Alexandre : au Gange, tu me feras cette question, et alors je te répondrai : Non! » et il donne en effet l'ordre de se mettre en marche pour l'Inde. Cette fin est grande, et le contraste d'une dynastie qui s'éteint et d'un conquérant qui vole à de nouvelles victoires, est imposant et plein d'effet; mais cet effet n'est pas assez bien préparé, et le reste de la tragédie a trop de défauts pour constituer une bonne pièce. D.—G.

Ouvrages périodiques.

119. — * *Ueber Kunst und Alterthum.* — De l'art et de l'antiquité, par GOETHE. T. VI, cah. 1er. Stuttgart, 1827; Cotta.

Sous ce titre beaucoup trop vague, le célèbre Gœthe publie un ouvrage périodique dans lequel il énonce son opinion sur des livres nouveaux relatifs à la littérature et aux beaux arts, et où il dépose ses pensées et ses réflexions sur divers sujets. Il est intéressant de voir un vieillard, le premier écrivain de sa nation, s'intéresser encore à toutes les nouveautés littéraires, suivre et signaler les progrès des lettres et des arts, et de l'entendre juger les ouvrages qui paraissent. On ne trouve plus de vigueur dans ce qu'il écrit. On y remarque, au contraire, beaucoup de réserve et une certaine timidité; au reste, Gœthe a, de tout tems, évité d'aborder les sujets qui se rattachent directement à la prospérité des peuples; le poëte n'a jamais touché cette corde délicate, excepté dans les écrits de sa première jeunesse, lorsque son génie était dans tout son éclat et dans toute sa force.

Le 1er cahier du VIe volume de son recueil périodique contient d'abord une courte correspondance qui fut entretenue, à la fin du dernier siècle, par Schiller et Gœthe sur la poésie épique et dramatique. On ne comprend pas trop ce que Gœthe entend par le *motif rétrograde* qu'il exige dans un poëme épique. L'auteur pense que le poëme est vicieux, lorsque l'action marche continuellement, sans l'emploi d'un *motif rétrograde.* A ce compte, il existerait bien des têtes épiques aujourd'hui. Mais peut-être n'avons nous pas saisi l'idée obscurément énoncée par le poëte. Schiller, dans une de ses lettres, pose en fait que la tragédie d'*Iphigénie* de Gœthe se rapproche trop de la poésie épique, et que son poëme d'*Hermann et Dorothée* ressemble à une tragédie. — M. Gœthe passe ensuite en revue quelques nouvelles lithographies; mais il n'en trouve de vraiment belles qu'en Allemagne et en France; les lithographies de *Strixner* à Stuttgart, qui reproduisent des tableaux

des écoles allemande et flamande, l'emportent, suivant lui, sur tout ce que l'art lithographique a produit de mieux jusqu'à ce jour. L'auteur signale encore à l'attention publique la collection lithographiée des tableaux de la galerie de Munich, et celle de la galerie de Berlin. Passant à la littérature, M. Gœthe traduit du *Globe* un article sur la sorcellerie comparée à la mythologie; il ajoute en note que les adversaires du *classicisme* en France vont plus loin et sont plus exigeans que les romantistes allemands : ceux-ci ne condamnent pas entièrement la mythologie, et Gœthe la trouve même plus recommandable que la dégoûtante sorcellerie du moyen âge. Il n'en établit pas moins que les rédacteurs du *Globe* rendent un grand service à la littérature, en ouvrant une carrière nouvelle à de jeunes auteurs que rebuterait l'esprit exclusif des classiques. Gœthe a inséré aussi dans ce cahier un article d'un journal français sur la traduction de ses œuvres dramatiques, et sur le drame du *Tasse*, de M. *Alex. Duval*. Il ne donne pas, dit-il, ces articles pour occuper le public de sa personne et de ses œuvres, mais afin de faire connaître les opinions des Français sur la littérature étrangère, et le mouvement du monde littéraire. Il est persuadé qu'il se forme une littérature cosmopolite (*Welt-Literatur*) dans laquelle les Allemands tiendront un rang distingué; et qu'à force de leur emprunter, les autres nations apprendront enfin à bien apprécier la littérature allemande.

On remarque dans ce cahier l'annonce d'un poëme en langue servienne, qui paraît chez Breitkopf et Hœrtel, à Leipzig, 4 vol. in-18. L'auteur se nomme *Siméon Milutinovitsch;* c'est un Servien qui, après avoir rempli les fonctions de greffier du sénat à Belgrade, troqua sa plume contre une épée, lorsque Czerni-George appela ses compatriotes aux armes et à la liberté. Les Serviens ne combattirent pas avec la persévérance des Grecs, et furent bientôt subjugués. Milutinovitsch s'enfuit en Bessarabie, puis, dans la Pologne russe, d'où il se rendit à Leipzig pour y faire imprimer son poëme épique de *Serbianca*, dans lequel il chante l'insurrection des Serviens. La littérature servienne commence à sortir de l'oubli : les Allemands l'honorent de toute leur attention.

Gœthe a semé, parmi ses articles, quelques pièces de vers qui nous ont paru manquer de couleur. D—G.

SUISSE.

Ouvrages périodiques.

120. — * *Baslerische Mittheilungen zur Förderung des Gemein-*

wohls. — Communications bâloises relatives au bien public. Ire année : janvier-juin 1827. Bâle; Neukirch. In-18 de 288 p. Il en paraît deux numéros par mois, chaque deuxième et quatrième samedi; prix de l'abonnement pour six mois, 2 fr. de Suisse (3 fr. de France); et sur beau papier, 3 fr. de Suisse.

Bâle fut l'une des premières villes de l'Europe appelée à jouir des avantages de la presse périodique : dès l'année 1729, elle eut un journal qui n'était guère, il est vrai, qu'une feuille d'avis; mais alors chaque petit chef-lieu d'arrondissement ou de canton ne possédait point, comme aujourd'hui, ses presses et ses imprimeurs, et les feuilles d'avis étaient encore très-rares. Les progrès de la civilisation ont amené de nouveaux besoins, et le recueil que nous annonçons aujourd'hui n'occupe point ses lecteurs de prix courans ou de propriétés à vendre. Cependant, il ne faut point chercher dans cette publication le même degré d'intérêt que dans nos journaux de Paris et de Londres. Une petite république, dont le territoire occupe à peine quelques lieues carrées, et qui compte une population de 50,000 âmes tout au plus, ne saurait fixer autant l'attention que des États populeux, riches et puissans. Mais, si les journalistes de Bâle ne peuvent prétendre à remplir le rôle imposant, ni à exercer la grande influence qui sont devenus l'apanage des premiers écrivains anglais et français, il leur reste à remplir une mission qui a bien aussi son utilité et sa noblesse. Se renfermant dans les limites de leur patrie, ils doivent s'efforcer de communiquer à leur entourage l'active impulsion qu'ils reçoivent eux-mêmes d'une force première, plus vive et plus puissante; ils doivent faire aux institutions et aux intérêts de leurs concitoyens l'application des grands principes et des vérités utiles dont les publicistes de Paris et de Londres se sont constitués les champions en titre. C'est ce qu'ont parfaitement compris les rédacteurs des *Communications bâloises.* Fidèles à l'esprit timoré qui dirige assez souvent la conduite des gouvernemens de la Suisse, ils ont, il est vrai, exclu de leurs pages les discussions relatives à la religion et à la politique proprement dite. Mais le champ qui leur reste à exploiter est encore assez vaste : la législation, l'économie publique, l'éducation, la statistique, les matières industrielles, tels sont les principaux objets de leurs communications. Les douze numéros que nous avons sous les yeux contiennent, sous ce rapport, d'excellens matériaux que nous aurons l'occasion de reproduire en partie dans ce recueil. Nos lecteurs pourront alors acquérir la conviction que le petit canton de Bâle n'est

point resté en arrière dans la voie des perfectionnemens. Il y règne au moins, dans la partie instruite de sa population, un véritable esprit public. On s'y occupe avec zèle d'améliorer les institutions utiles et d'en créer de nouvelles. Le recueil que nous venons de parcourir en fait foi : à chaque page, il mentionne de nouveaux efforts vers le bien. Depuis 1818, Bâle a vu s'établir dans ses murs, par décret du grand conseil, une Université (*Hochschule*) dont les bons effets se font sentir, non-seulement chez les jeunes gens, mais encore parmi les hommes d'un âge mûr, qui viennent à ses cours réparer les lacunes de leur première éducation et se familiariser avec les hautes pensées que fait naître l'étude des sciences et des lettres. L'instruction se répand dans les campagnes : l'amélioration des écoles primaires et du sort des régens qui les desservent a excité plus d'une fois la sollicitude du gouvernement et des particuliers. Déjà nous avons parlé de la *Société d'utilité publique*, des intéressantes *Bibliothèques de la jeunesse et des bourgeois*, de la *Société générale de lecture*, *etc. etc.* Pour compléter ce tableau très-abrégé de la situation progressive d'un pays où le mouvement des esprits, pour être moins bruyant, n'est pas moins actif que dans de plus vastes contrées, disons qu'on n'y a point méconnu l'importance des communications; que l'établissement de diligences accélérées et plus commodes, d'un service des postes plus régulier, etc. y ont obtenu quelque attention : enfin, les arts agréables, que trop souvent des républicains austères ont semblé dédaigner, n'y sont pas oubliés ; les *Communications bâloises* contiennent quelques pages sur le perfectionnement des concerts d'amateurs, et sur le projet de fonder un théâtre bâlois.

Espérons que cette courte notice suffira pour faire apprécier le mérite d'un recueil inspiré par l'amour du bien, et rédigé avec talent par des hommes instruits et consciencieux : la presse périodique de la Suisse peut s'enorgueillir de plus d'une publication véritablement nationale : nous avons cité, il y a quelque tems, le *Nouvelliste Vaudois* et le *Journal de Genève* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 747). Nous aimons à nommer après eux les *Communications Bâloises ;* et sans doute notre liste ne s'arrêtera point là. *a.*

ITALIE.

121. — * *Filosofia della statistica, etc.* — Philosophie de la statistique, par *Melchior* Gioja, etc., Milan, 1826 ; Pirotta, In-4°.

M. Gioja commence son traité par donner une définition de la *statistique :* ce n'est, suivant lui, qu'une énumération complète des qualités ou attributs qui caractérisent un état, ou des élémens qui en composent toutes les parties, et par conséquent la description économique de tout ce qui constitue une nation à une époque déterminée. Elle comprend donc la somme des connaissances dépendantes d'une contrée, et qui, dans le cours ordinaire des choses, peuvent être utiles à chaque individu, ou à la masse des habitans, ou au gouvernement qui en est le régulateur ou le représentant. Par *philosophie de la statistique*, M. Gioja entend la connaissance raisonnée des règles générales qui doivent diriger les recherches, des sources où il faut puiser les faits, et de l'usage qu'on doit en faire. Voici les objets spéciaux dont l'auteur s'occupe, et l'ordre dans lequel ils sont présentés : 1° La *topographie ;* 2° la *population ;* 3° les *sources primitives de la production ;* 4° les *arts et métiers ;* 5° le *commerce ;* 6° le *gouvernement ;* 7° les *mœurs et le caractère des peuples.*

M. Gioja pense que la statistique, comme les autres sciences, ne peut parvenir à la perfection que par degrés. Les premières descriptions du ciel furent, dit-il, très-imparfaites ; les astronomes ne se lassèrent pas néanmoins d'observer et de décrire. A mesure que les faits se multiplièrent, les imperfections disparurent ; la science naquit, et la découverte des anciennes erreurs la rendit exacte et utile. Toutes les sciences, tous les arts sont plus ou moins soumis à cette loi de progression.

L'auteur ne se croyant point d'accord avec M. Say, sur la manière d'envisager la statistique, discute les opinions de ce célèbre écrivain sur ce point important. M. Say avait déjà avancé que, lors même qu'on parviendrait à recueillir des données statistiques aussi exactes que les demande M. Gioja, elles ne seraient vraies qu'un instant (*Traité d'économie politique, discours préliminaire*) ; et M. Gioja a été encore plus frappé de cette phrase de l'économiste français : « Qu'est-ce que ces énormes statistiques qui, en les supposant excellentes, c'est-à-dire vraies au moment où elles ont été dressées, ne le sont plus au moment où on les consulte ? » Phrase qui paraît se rapporter aux nombreux volumes publiés par M. Gioja sur la statistique, et surtout à son *Prospectus des sciences économiques*, en 8 vol. in-4°. M. Gioja se livre donc au plus rigoureux examen de cette opinion, en l'appliquant successivement aux sept paragraphes que nous avons indiqués. Il en tire les conséquences suivantes : 1° Que beaucoup d'élémens statistiques d'une très grande importance peuvent être regardés

comme fixes et immuables ; 2° que d'autres, non moins importans, n'éprouvent de changement qu'après une longue suite de siècles ; 3° que, si d'autres encore varient chaque année, leur instabilité ne détruit pas leur utilité ; 4° et qu'enfin on peut encore tirer quelque avantage des élémens mêmes dont les modifications ont lieu chaque mois, chaque jour, et à chaque instant. L'auteur s'efforce de donner des démonstrations complètes qu'il appuie sur un grand nombre de faits et d'observations qui prouvent au moins l'étendue et la variété de ses connaissances. Si l'on a jugé trop volumineux les divers traités économiques de M. Gioja, ce défaut n'est point chez lui le résultat du système de prolixité justement reproché aux auteurs italiens qui remplissent leurs écrits de discussions parasites et insignifiantes. D'après la grande maxime de Bacon, M. Gioja n'admet comme vrai que ce qui résulte d'un nombre de faits suffisant pour arriver à la certitude. Il cherche et présente tous ceux qui peuvent l'autoriser à en déduire une loi générale et qui leur soit commune ; il range ordinairement ces faits dans de petits tableaux, et cette méthode donne aux recherches de l'auteur le caractère de science expérimentale. Il est certain que ces détails nombreux, et souvent minutieux, qui abondent dans les écrits de M. Gioja, doivent fatiguer l'attention du lecteur ; mais la netteté du style, et la chaleur rapide qui le colore, l'entraînent sans effort à suivre l'écrivain dans ses ingénieux raisonnemens. F. Salfi.

122. — *Ricerche di statistica medica, etc.* — Recherches de statistique médicale sur la ville de Livourne, par MM. J. Gordini, et N. Orsini, médecins des hôpitaux et membres de la *Société médicale* de cette ville. Livourne, 1826 ; imprimerie de Glauco Masi et compagnie. In-4° de 32 pages, avec des *tableaux synoptiques*.

Les auteurs établissent en principe : 1° Que, pour arriver à des résultats philosophiques sur la statistique médicale d'une région quelconque, il faut que l'étude des agens qui constituent le climat en général précède l'observation et la pratique médicales ; 2° que le recensement exact et détaillé des naissances et des décès est d'une grande utilité pour atteindre le même but.

Il résulte de leurs observations, faites depuis le 1er janvier 1818 jusqu'au 31 décembre 1824, que la population de la ville de Livourne était en 1818 de 59,735 individus, dont 28,262 mâles ; et au commencement de 1825, de 65,355, dont 30,900 mâles ; que la moyenne des naissances était de 2,413 par an, c'est-à-dire, dans le rapport de 1 à 26

relativement à la population totale; ce qui est au-dessus des proportions analogues établies à Paris et Londres. Le nombre des décès, dans le même espace de tems, a été de 12,511, dont 6,527 mâles, la moyenne étant de 1,787, ou 1 sur 35. Ils exposent ensuite plusieurs circonstances relatives aux habitans des diverses classes et des différentes sectes, ainsi qu'aux enfans-trouvés. Les malades reçus dans les hôpitaux, le caractère et la proportion des différentes affections dont ils sont atteints, les maladies régnantes dans la ville, les époques de leur apparition, et le rapport du nombre de ceux qui ont été guéris à ceux qui ont succombé, sont les points dont les auteurs se sont le plus occupés, et sur lesquels ils donnent les détails les plus minutieux. Les huit tableaux placés à la fin de l'ouvrage offrent le résumé des différens sujets qui ont été traités.

Nous aimons à rendre hommage aux intentions philantropiques qui ont guidé les auteurs dans leurs travaux, persuadés qu'ils serviront d'exemple aux médecins des autres régions de l'Italie. BERTERO, *de Turin.* D. M.

123. — * *La Grecia descritta da Pausania, etc.* — La Grèce décrite par Pausanias; traduite et enrichie de notes et d'éclaircissemens philologiques, archéologiques et critiques, par M. *Sébastien* CIAMPI. Milan, 1826; faisant partie d'une *collection des anciens historiens grecs traduits.*

M. Ciampi, en publiant sa traduction de *Pausanias*, semble inviter les Italiens qui ne peuvent lire l'original, à parcourir en idée un pays qui a tant de titres à notre reconnaissance. La clarté et la correction de son style rendent encore plus agréable la lecture de sa traduction. Dans cette sorte de voyage, il accompagne ses lecteurs, en leur faisant faire de tems en tems des observations judicieuses et utiles. Il n'omet rien de ce qui a rapport à l'état actuel de nos connaissances et de nos besoins.

124. — *Epistola sopra il duello, etc.* — Épître sur le duel, par *Ferdinand* MALVICA. Rome, 1826; Salviucci. In-8°.

125. — *Lettera, etc.* — Lettre qui sert d'appendice à l'épître précédente. Rome, 1826; A. Ajani. In-8°.

La première de ces lettres est adressée à M. *Salvatore* BETTI, assez connu parmi les littérateurs de l'Italie. L'auteur a voulu démontrer l'absurdité du duel; c'est la mort d'un de ses plus chers amis, victime de ce préjugé cruel qui subsiste encore malgré les progrès de notre civilisation, qui paraît lui avoir inspiré les pensées qu'elle renferme.

Le zèle et les bonnes intentions de M. Malvica produiront-ils plus d'effet que les écrits d'un grand nombre d'auteurs italiens qui ont déjà flétri cette coutume barbare? Nous n'osons

l'espérer. On convient volontiers aujourd'hui de l'immortalité de l'action, et demain on se battra pour les motifs les plus légers. Cette pensée fournit le sujet de la seconde lettre que M. Malvica adressa à M. *Louis* Muzzi, à l'occasion du duel qui eut lieu dernièrement entre M. *de la Martine* et M. *J. Pépé*. L'auteur se déchaîne aussi contre la foule des étrangers qui jugent mal, ou plutôt calomnient l'Italie sans la connaître. Pourquoi donner tant d'importance à leurs jugemens? D'autres étrangers, aussi respectables par leurs vertus que par leurs lumières, rendent plus de justice au vrai mérite des Italiens. F. S.

126. — * *Mœurs et coutumes anciennes et modernes*, ou Histoire du gouvernement, de la milice, de la religion, des arts et des usages de tous les peuples, d'après les monumens de l'antiquité, avec des *gravures* et des *cartes géographiques*; par une *Société de gens de lettres*. Milan, 1816-1827; Londres, Rolandi. 9 vol. in-fol.

Cet ouvrage nous offre, sous une forme didactique, cette physionomie de l'histoire que Walter Scott s'efforce de nous faire connaître dans ses romans. Une société de savans italiens s'est proposé de tracer un tableau général des mœurs et des coutumes, embrassant ainsi tous les détails de la vie publique et privée, partie que les historiens négligent d'ordinaire, comme retardant la marche des événemens. L'ouvrage s'ouvre par un discours préliminaire sur le globe terrestre, tel qu'il était connu des anciens, et tel ensuite que nous l'ont fait connaître les découvertes de nos grands navigateurs modernes. A la connaissance exacte et détaillée des lieux, les auteurs joignent celle des tems, au moyen de courtes esquisses chronologiques sur l'origine des états, et sur les principales époques. Ils examinent la nature des gouvernemens et des législations des diverses nations de la terre; sujet qui n'est pas étranger à leur plan, puisqu'il est reconnu que, si les mœurs influent sur le gouvernement, celui-ci réagit puissamment sur elles. Il est certain du moins que la législation nous a conservé des détails de mœurs sur les peuples anciens, dont la connaissance ne nous eût été transmise par aucun historien; l'examen des lois fait aussi partie de l'histoire domestique et sociale des peuples.

Cet ouvrage nous fait connaître les armes, les habillemens, les enseignes, les machines militaires, enfin tout ce qui se rapporte aux différens modes de défense. Il ne s'occupe que des faits extérieurs de la religion; il décrit ses sacrifices, ses solennités, la variété de ses pompes, les cérémonies pratiquées aux mariages, aux funérailles, etc. etc.

Ces essais préliminaires sont suivis de l'histoire des principales découvertes dues au génie de l'homme. On y expose ce que ces découvertes ont pu ajouter d'agrément à la vie, dans les jeux et les fêtes de toutes les nations.

Au style de l'ouvrage original italien, on s'aperçoit facilement qu'il est le produit du travail d'un grand nombre de différens rédacteurs ; mais ce défaut disparaît en partie dans l'édition française que nous devons aux soins de la même société, la traduction n'ayant été confiée jusqu'ici qu'à une seule personne. E. P.

127. — *Per l'inaugurazione del busto in marmo.* — Discours prononcé pour l'inauguration du buste en marbre de *Dominique* Cotugno, dans l'hôpital des incurables, à Naples ; par *Benoît* Vulpes, médecin dans le même hôpital, professeur d'hygiène et de pathologie, etc. Naples, 1825 ; Raimondi. In-4°.

La perte du célèbre Cotugno, mort le 6 octobre 1822, fut sensible à tous les Italiens. Les Napolitains ne négligèrent rien de ce qui pouvait honorer la mémoire de leur compatriote. Les Académies, les corps enseignans, les savans les plus distingués, les jeunes élèves de l'Université et des hôpitaux, tous prirent part aux témoignages de la reconnaissance publique. Parmi les productions remarquables que cette circonstance fit éclore, on compte celles de MM. *Michel Cassano*, *Ventura*, le professeur *Giardini*, *Vincent Bova*, *Nicolas Morelli*, et spécialement de M. *Ciampitti*, et en outre trois éloges historiques par l'abbé *Scotti*, par le professeur *Folinea*, et par le Dr *Magliari*. En 1823, les administrateurs de l'hôpital des incurables voulurent aussi élever un monument public qui annonçât à la postérité la juste reconnaissance que ce pieux établissement avait vouée à l'un de ses élèves les plus respectables et de ses plus grands bienfaiteurs. Le 10 mai 1823, on inaugura son buste en marbre avec la plus imposante solennité. Dans cette occasion, M. Vulpes prononça le discours que nous annonçons. Si nous citons les écrits publiés en l'honneur de Cotugno, c'est qu'ils sont plutôt consacrés à signaler les progrès dont la science est redevable à ce grand anatomiste, qu'à répandre sur sa tombe ces fleurs de rhétorique dont on est ordinairement si prodigue dans de pareilles circonstances. M. Vulpes, élève du professeur napolitain, rappelle ses qualités morales et intellectuelles avec un sentiment de tendresse et de vénération filiales qui honore son caractère. Il raconte ses premières études, les découvertes et les ouvrages qu'il a successivement publiés.

Cotugno se fit d'abord connaître par la découverte de deux

aquéducs dans l'oreille interne, celui du vestibule, et celui du limaçon, qu'il rendit publique en 1761, n'étant alors âgé que de 24 ans. En 1762, il découvrit les nerfs incisifs, ou naso-palatins, qu'il nomma *paraboliques*. En 1764, il publia son petit *Commentaire, De ischiade nervosâ*, traduit depuis en plusieurs langues. Quoique l'opinion de ce célèbre anatomiste sur la lymphe acrimonieuse qui remplit la gaîne du nerf sciatique ait subi la critique de *Cullen*, de *Home* et de quelques modernes solidistes, M. Vulpes ne manque pas d'appuyer la doctrine de son maître par une observation intéressante, faite à Pavie en 1818, par le professeur *Borda*. Le traité *De sedibus variolarum* parut en 1769. L'auteur, d'après ses nombreuses observations, pensait que l'éruption de la petite vérole n'avait lieu qu'à l'extérieur. Il publia aussi en 1789 un ouvrage sur l'*Esprit de la médecine*. Il a laissé beaucoup de mémoires inédits parmi lesquels on remarque l'histoire d'un acéphale qui a vécu douze jours, plusieurs traités sur le caractère et le traitement de l'hydropisie ascite, sur diverses affections du diaphragme, sur les maladies des femmes, et son *Voyage* en Italie et à Vienne, fait en 1789. On distingue un traité qu'il composa, en 1820, à l'âge de 85 ans, sous un titre qui annonce son importance : *De organico plectuformi peramplo commercio auris humanæ cum universâ medullâ spinæ, etc.* Il y traite de l'organisation de l'oreille humaine, et de ses ramifications étendues, qui la mettent en rapport direct et intime avec la moelle épinière.

Il ne faut pas oublier que Cotugno avait le premier observé les faits qui depuis ont servi de base à la science de l'électricité animale, due aux recherches postérieures de Galvani et de Volta. Ayant ouvert, par l'épigastre, une souris qu'il avait prise vivante, il éprouva par la vibration de sa queue, entre les deux derniers doigts de la main, une telle commotion électrique le long des bras qu'il en ressentit l'effet pendant un quart d'heure. Il fit part de ce nouveau phénomène au chevalier Vivenzio, par une lettre datée du 20 octobre 1784, et qui se trouve à la fin de la *Théorie et Pratique de l'électricité médicale*, par *Tibère* Cavallo.

M. Vulpes fait encore observer que Cotugno, tout en s'occupant principalement de l'anatomie et des sciences médicales, cultiva aussi la littérature et les beaux arts. Il parlait avec beaucoup de goût du beau idéal, des chefs-d'œuvre de Michel-Ange et de Raphaël, des anciennes médailles et des autres monumens de l'antiquité, dont il s'était procuré une belle collection. D'un autre côté, il avait puisé dans les écrits de *Fracastoro*, de *Redi* et de *Cocchi*, les exemples de cette éloquence

didactique qui attirait à ses leçons, dans l'Université de Naples, une foule d'auditeurs : il présentait ses idées avec tant de précision et de clarté, qu'on croyait plutôt voir les objets anatomiques, qu'entendre le professeur qui les décrivait.

128. — *Della Mitologia, Discorso, etc.* — Discours sur la mythologie, par *Nicolas* Tomaseo. Milan, 1826. In-8°.

L'auteur se prononce contre l'usage que l'on fait de la Mythologie ancienne. Comme tant d'autres, il s'autorise d'un abus pour généraliser une proscription peut-être trop rigoureuse. Nous craignons qu'à la manie de ne trouver le beau que chez les anciens, on ne parvienne à en substituer une autre, non moins ridicule, celle d'éviter tout ce qui peut les rappeler. En effet, n'a-t-on pas cherché à remplacer la mythologie grecque, par une mythologie nouvelle, qui, bien que plus appropriée à nos opinions, on le prétend du moins, n'a pas manqué de nous ennuyer davantage? De là vient un défaut qui semble commun à quelques versificateurs de la nouvelle école, qui, après avoir renversé l'ancien Parnasse, sans avoir su le remplacer par d'autres fictions plus neuves, plus riantes, ne nous offrent plus qu'une poésie sans âme et sans couleur. F. Salfi.

ESPAGNE.

129. — * *Coleccion de las piezas dramaticas de los autores espanoles.* — Collection des pièces dramatiques des auteurs espagnols. Madrid, 1826; 12 vol.

On a publié six cahiers de cet intéressant recueil. Ils contiennent chacun deux pièces d'un même auteur, et forment les premières livraisons d'une collection complète des chefs-d'œuvre des anciens auteurs dramatiques espagnols. *Lope de Vega*, *Calderon*, *Moreto*, *Tirso de Molina*, *Ruiz de Alarcon*, et *Perez de Montalban*, ont fourni les douze comédies insérées dans ces cahiers. Ce choix fait honneur au goût de l'éditeur, et les examens critiques qu'il a placés à la suite de chaque pièce, annoncent des connaissances réelles et une plume exercée. Il rend par cette publication un service signalé à la littérature espagnole, en ouvrant ses trésors à la curiosité des étrangers, qui jusqu'à ce jour désiraient en vain un bon guide pour se diriger au milieu de beaucoup d'opinions contradictoires. S'ils étudient en effet les critiques espagnols, ils n'y trouveront que les échos des jugemens rendus par les classiques, depuis un siècle, et qui sûrement ne forment pas le code exclusif d'après lequel on doit apprécier l'ancien théâtre

de la nation. S'ils s'en rapportent aux écrivains allemands, tels que *Schlegel*, *Diez*, *Bouterweck*, dont les opinions ont été, pour la plupart, adoptées par M. de *Sismondi*, dans son *Histoire des littératures de l'Europe méridionale*; que de lacunes! que de préventions provenant d'un excès d'enthousiasme! que de faux points de vue malheureusement choisis pour considérer l'origine, le vrai caractère, l'objet, les moyens et même les différentes branches du théâtre espagnol! S'ils se livrent enfin seuls, sans guide, sans une profonde connaissance de la langue, à l'examen de notre théâtre; s'ils se lancent une fois dans l'interminable lecture de nos comédies, dont le nombre est presque incroyable, de grands embarras les attendent; des éditions détestables leur en présenteront le texte vicié, sans qu'ils puissent y remarquer des scènes retranchées, des passages intervertis par l'ignorance, le mauvais goût et les idées étroites des comédiens ambulans; enfin, de mauvaises pièces d'écrivains sans nom, faussement attribuées aux auteurs les plus célèbres, leur seront données comme appartenant à ces derniers.

Il existe une espèce de répertoire du théâtre espagnol, publié vers la fin du siècle dernier, par *Garcia de la Huerta*, sous le titre de *Teatro espanol;* mais, dans ce travail, l'auteur montre une partialité révoltante en faveur des anciens écrivains espagnols, et attaque avec violence *Iriarte* et plusieurs autres zélés partisans de la littérature classique : ce n'est donc pas là non plus que l'on doit chercher des témoignages dignes de confiance. Grâce au recueil que nous annonçons, les poëtes dramatiques de l'Espagne, depuis *Lope de Vega* jusqu'à Canizares, c'est-à-dire jusqu'à la fin du XVIIe siècle, vont enfin nous être connus. Leurs principaux chefs-d'œuvre seront imprimés d'après un texte correct, et accompagnés d'une analyse qui en fera ressortir les beautés et les défauts. L'éditeur n'appartient à aucune cotterie, à aucune secte littéraire : il juge avec toute liberté et d'après des règles fondées sur la saine raison.

Le théâtre espagnol, qui a pour objet principal de peindre et non de corriger les mœurs, donne cependant, et très-souvent d'utiles leçons, et combat avec succès les vices et les travers de la société. Les unités de tems et de lieu sont quelquefois négligées jusqu'à l'absurde; mais plus souvent elles sont observées conformément aux règles des classiques, que les auteurs espagnols se sont toujours réservé le droit d'admettre ou de rejeter selon leurs convenances. L'amour et la galanterie chevaleresques y sont présentés constamment comme

bases de tous les sujets dramatiques; les sentimens, le caractère et le langage des personnages, sont empreints d'un coloris idéal qui ne répond guère au ton de la société moderne; et cependant on y trouve une variété étonnante de situations, de caractères, et même de sujets, à laquelle on s'attend d'autant moins qu'on est plus prévenu contre la monotonie et l'uniformité ordinairement reprochées à l'ancien théâtre espagnol. Les auteurs ont adopté plusieurs genres très-distincts. La comédie de *Capa i espada*, ou la haute comédie, qui se divise en comédie d'intrigue, et en comédie de caractère; la comédie héroïque, dont les sujets sont empruntés à l'histoire nationale, à l'histoire sacrée, à l'histoire profane et à la mythologie, et qui admet une division à part, à laquelle les Espagnols ont donné le nom de *teatro*, ou de *framoga*, spécialement destinée à l'étalage du grand spectacle; enfin, la comédie de *figuron*, qui, sans être précisément un composé de farces, présente le ridicule heureusement combiné avec l'intrigue et la galanterie, élémens constitutifs de l'ancien drame espagnol.

Les six cahiers dont nous parlons se font remarquer par deux circonstances faites pour exciter la curiosité des lecteurs français. 1° On y trouve la comédie intitulée : *el Desden con el Desden* (le Dédain avec le Dédain) de *Moreto*, pièce qui a fourni à Molière le sujet de la *princesse d'Élide*, composition restée bien au-dessous de l'original. Ce même sujet, si intéressant en lui-même, a été traité par *Calderon* dans sa pièce *Para vencer à Amor querer vencerle* (Pour vaincre l'Amour il faut vouloir le vaincre), et deux fois encore par *Lope de Vega* dans la *Hermosa fea* (la Belle-laide), et dans *los Milagros del desprecio* (les Miracles du mépris). *Moreto* paraît avoir conçu le plan de son ouvrage, d'après cette dernière pièce insérée dans le troisième cahier de ce recueil; l'éditeur, en comparant l'original de *Lope de Vega* à l'imitation de *Moreto*, se trouve embarrassé pour donner la préférence à l'une d'elles, et le choix n'est point facile. 2° On doit remarquer aussi *la Verdad sospechosa* (la Vérité suspecte), qui se trouve dans le cinquième cahier, et dont l'auteur, *Ruiz de Alarcon*, est peu connu, même des Espagnols, malgré son grand mérite, qui peut-être en fait un rival de *Lope de Vega*, *Calderon*, *Moreto*, et *Tirso de Molina*, regardés à juste titre comme les coryphées du théâtre espagnol. Cette comédie donna au grand Corneille l'idée de son *Menteur*, pièce traduite en partie, et en partie imitée d'*Alarcon*, et en tout, bien digne de son modèle. Corneille, le père du théâtre français, disait à ce sujet qu'il donnerait deux de ses meilleures pièces pour être l'auteur de l'original

espagnol. En effet, rien de plus comique, de plus gai, de plus naturel, de plus intéressant, ni de mieux imaginé, soit pour l'intrigue, soit pour le caractère. P. MENDIBIL.

PAYS-BAS.

130. — * *État de l'agriculture dans le royaume des Pays-Bas, pendant l'année* 1825; rédigé par *J.* KOPS, professeur de botanique et d'économie rurale à l'*Université d'Utrecht;* publié par ordre du département de l'intérieur. La Haye, 1826; imprimerie de l'état. In-8° de 163 pages.

Les ravages des eaux et quelques autres fléaux de l'agriculture laissaient, au commencement de 1825, beaucoup à réparer, et peu d'espoir de ramener promptement le sol à sa première fécondité. On se rappelle que la température fut extraordinaire dans tout l'hémisphère boréal : un hiver des plus doux fut suivi d'un printems et surtout d'un été dont la chaleur prolongée semblait, en beaucoup de lieux, promettre une nouvelle récolte. Le royaume des Pays-Bas n'a guère profité de ces heureuses circonstances. Malgré les plus grands efforts pour détruire les chenilles, les arbres fruitiers ont été ravagés, et beaucoup d'arbres, entièrement dépouillés de feuilles et de fleurs, ont péri dans les terrains secs. M. Kops rapporte que, dans la province d'Utrecht, un verger de 900 arbres n'a produit que cinq pommes. La culture de la chicorée tombe dans les Pays-Bas; mais il ne faut pas attribuer cette décadence au bas prix des cafés, ni à la résipiscence des consommateurs devenus plus gourmets; c'est faute de débouchés que cette branche de culture est frappée de stérilité; la France s'est chargée de faire elle-même la sophistication des cafés, et des fabriques de chicorée se sont élevées à Valenciennes. La vigne continue à s'avancer vers le nord, imprudemment peut-être; mais la réputation soutenue des vins du Rhin et de la Moselle est un puissant encouragement : on pense que Bacchus ne sera pas moins favorable à la Meuse qu'aux deux autres rivières; mais, que l'on ne compte point sur le retour fréquent de températures comparables à celle de 1825. Les plantations s'étendent, et le commerce de bois avec l'Angleterre augmente sensiblement. On voit, par cet exposé, que, dans presque toutes les parties du royaume des Pays-Bas, l'agriculture est dirigée avec beaucoup d'intelligence et de sagesse, et que, dans les lieux où elle n'a pas fait autant de progrès, on s'occupe efficacement des moyens d'instruction et d'encouragement qui mettront bientôt entre toutes les industries agricoles un heureux équilibre. Mais la pensée qui domine toutes les autres, en sui-

vant avec M. Kops l'histoire des infortunes et de la persévérance des cultivateurs hollandais, c'est que ce pays ne peut subsister que par les soins d'un bon gouvernement; que les fautes et les désordres qui ne causeraient aux autres états que des maux passagers et réparables, perdraient sans ressource le royaume des Pays-Bas. On se plaît à contempler les efforts courageux de l'homme contre les invasions de l'Océan : mais on sent que, pour conserver les fruits de ce courage et ces travaux, il faut un ordre invariable dans les tems ordinaires, une action prompte, forte, intelligente, dans les circonstances imprévues; en un mot, une direction de toutes les volontés vers le but commun de tous les intérêts. La providence a pourvu à ce besoin d'un peuple laborieux par goût et par besoin; et ce bienfait est reçu avec une pieuse reconnaissance; on le pense et on le dit dans les Pays-Bas, chez les peuples voisins, partout, quelle que soit la forme du gouvernement. On remarque plus d'une fois dans cet ouvrage ce que l'administration publique a fait, dans les Pays-Bas, en faveur de l'agriculture, dans des circonstances difficiles, par les moyens les plus simples, et avec succès. N.

131.—* *Recherches sur la population, les naissances, les décès, les prisons, les dépôts de mendicité, etc. dans le royaume des Pays-Bas;* par M. *A.* Quetelet. (Extrait des mémoires de l'Académie royale de Bruxelles, tome VI). Bruxelles, 1827. In-4°.

Ce que nous connaissons des mouvemens de la population dans le royaume des Pays-Bas est dû en grande partie aux recherches de M. Quetelet, que nous avons eu occasion de citer plus d'une fois à ce sujet dans notre recueil. Le mémoire qu'il publie aujourd'hui est le résumé de ceux qu'il a fait paraître précédemment; il y a joint des détails nombreux sur les prisons, les dépôts de mendicité, les hospices, etc., qu'il a puisés dans différens rapports qui ont servi de base aux travaux qui ont été soumis, en 1821 et 1822, à S. M. le roi des Pays-Bas. Ces documens lui ont été fournis par M. le baron de Keverberg, conseiller d'état, qui a enrichi son travail de plusieurs notes intéressantes. L'importance du sujet nous a portés à donner une analyse un peu étendue de ces recherches statistiques.

D'après les renseignemens officiels, on estimait qu'au 1er janvier la population du royaume des Pays-Bas et du grand-duché de Luxembourg s'élevait à 5,992,666 âmes. L'auteur pense qu'un nouveau recensement devient indispensable; et M. de Keverberg en démontre clairement la nécessité dans les notes qui accompagnent le mémoire.

On doit donc être circonspect dans les conclusions que l'on pourrait tirer des rapports obtenus en comparant la population aux décès, aux naissances, aux mariages, etc. En général, la mortalité est moindre qu'en France, où l'on estime qu'il meurt annuellement 1 individu sur 39,67 (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, octobre et novembre 1826). Ici, la mortalité est de 1 sur 42. En France, on compte 1 naissance pour 31,67 âmes; en Belgique, 1 pour 27. Parmi les causes locales de mortalité qui paraissent avoir une influence marquée dans ce dernier pays, on croit pouvoir assigner l'inégalité de population selon les lieux, et surtout l'humidité plus ou moins grande , dépendant de l'abaissement du terrain , ainsi que les variations continuelles de température qu'on éprouve dans le voisinage de la mer. Ainsi, l'on trouve que les provinces les plus populeuses et les plus voisines de la mer sont les plus exposées à la mortalité. Il est remarquable que le principe de *Malthus* retrouve ici son application; car on voit que dans les provinces où la mortalité est la plus forte, les naissances sont les plus nombreuses.

Le rapport des naissances masculines aux naissances féminines est de 1000 à 945; le rapport des naissances aux mariages de 48 à 10; et le rapport de la population aux mariages de 130 à 1. Du reste, M. Quetelet ne croit pas devoir insister sur tout ce qui concerne les rapports dans lesquels entre la population, puisqu'il reconnaît que ce dernier élément est trop fautif pour pouvoir saisir les petites différences d'une province à l'autre. On s'exposerait donc à de graves erreurs en donnant trop d'importance aux résultats de leur comparaison, qui ont été rendus sensibles à l'œil par les sinuosités de plusieurs courbes dont les ordonnées expriment les valeurs relatives à chaque province.

L'auteur avait trouvé, d'après 18 années d'observation, que le nombre des décès croissait et décroissait successivement pendant le cours d'une année, et que ce nombre atteignait son *maximum* vers le mois de janvier, et son *minimum* six mois après, en juillet. Il avait fait la même remarque pour les naissances; le *maximum* et le *minimum* se présentent aussi aux mêmes époques, de telle manière que ces nombres suivent, par un rapprochement assez singulier, à peu près les variations du thermomètre , mais prises dans un sens opposé : c'est-à-dire qu'à l'époque où le nombre des degrés de l'échelle thermométrique est le plus fort, le nombre des naissances et des décès est le plus faible. De nombreux résultats ont confirmé depuis ces premières données; et M. Villermé a réuni à cet effet les observations d'environ 13 millions de naissances. Il paraît ce-

pendant que le *maximum* des naissances tombe plus particulièrement en février, et que les points *minima* se déplacent un peu, selon la température.

Une autre observation non moins curieuse, c'est celle d'une plus grande facilité de naissances selon les différentes heures du jour. M. Villermé avait engagé M. Quetelet à faire des recherches sur ce sujet, et ces deux observateurs ont trouvé des résultats exactement semblables. Il faudrait en conclure que le *minimum* des naissances a lieu à midi et à minuit; et que le *maximum* se présente, une heure avant ces deux époques. Ces recherches méritent l'attention des médecins et des naturalistes.

On ne possédait encore pour la Belgique qu'une seule table de mortalité; c'était celle que Kerseboom avait publiée autrefois pour les tontiniers de la Hollande. M. Quetelet en avait donné une seconde pour Bruxelles; il en présente ici une nouvelle, basée sur un plus grand nombre d'observations recueillies dans plusieurs villes, et qu'on pourrait prendre comme table provisoire de mortalité pour toute la Belgique. On sait combien un pareil travail est ingrat et pénible; on ne doit donc pas s'étonner que si peu de savans osent l'entreprendre; il doit cependant servir de base aux opérations des sociétés d'assurance et à la plus grande partie des recherches d'arithmétique politique.

On compte actuellement en Belgique sept dépôts de mendicité, où l'on recueille les mendians de profession, et où l'on reçoit les indigens qui demandent un asile : ils sont établis à *Mons*, *Hoogstraeten*, *Namur*, *la Cambre*, près de Bruxelles, *Bruges*, *Hoorn* et *Reckheim*. Le premier fut formé à Bruges, en 1805, par M. *Chauvelin*, alors préfet du département de la Lys. Voici un résumé de la population et de la mortalité à différentes époques.

années.	popul. moyenne.	décès.	rapport de la pop. aux décès.	rapp. des jours d'entretien à ceux de maladie.
1811	514	58	8,862	16,00
1812	717	97	7,392	13,96
1813	777	93	8,355	12,65
1814	518	68	7,618	16,65
1815	940	114	8,246	14,34
1816	1,066	115	10,152	16,59
1817	1,805	329	5,486	11,58
1818	2,588	381	6,793	9,78
1819	2,546	274	9,292	11,09
1820	2,376	195	12,182	19,95
1821	2,022	136	14,867	20,14
1822	1,843	127	14,512	19,19
	17,712	1,987	8,914	13,95

Le terme moyen du séjour dans les dépôts de mendicité n'est guère que de sept à huit mois. Le prix moyen de l'entretien est de 30,91 cents (65 centimes) par jour. Les revenus des dépôts de mendicité comprennent trois parties différentes, savoir: le produit du travail des reclus dont la valeur moyenne est de 7,49 cents; le montant des pensions, qui est annuellement réglé par le ministre de l'intérieur, sur la proposition des conseils généraux d'inspection et de surveillance des dépôts, et dont la valeur est de 23,16 cents; enfin, les revenus divers provenant des biens fonciers, 2,36 cents: en tout, 33,01 cents.

La Belgique comptait en 1821 117 établissemens, destinés soit à la garde des prévenus, soit à la punition des condamnés. La population des prisons était, à cette époque, partagée de la manière suivante:

non jugés	prévenus.		784
	accusés.		582
	total.		1,366
condamnés	correctionnellement.		3,567
	crim.	à la réclusion. . .	2,928
		aux travaux forcés.	2,649
	Total.		9,144
Total général des détenus.			10,510

En comparant le nombre des détenus à différentes époques, on trouve:

	années. . .	1817.	1819.	1821.
Prisonniers	civils.	9,791	8,939	8,618
	militaires. . . .	1,938	2,414	1,939
	Total.	11,729	11,353	10,557

En comparant le nombre des individus non jugés à celui des individus condamnés, on trouve à peu près le rapport de 10 à 67. La valeur de ce rapport peut donner une idée assez juste de la promptitude avec laquelle la justice est administrée dans un royaume. La durée moyenne des détentions est de 5,16 ans. Le prix de la journée d'entretien, en 1821, variait de 18 à 40 cents, et le prix moyen était de 27,07 cents, dans les prisons dirigées par voie d'entreprise. A Gand, le prix de la journée était, à la même époque, de 15,65 cents seulement; cet établissement est sous le système de la régie que l'on adopte actuellement. M. de Keverberg, dans les notes du mémoire, donne la mortalité pour les principales maisons de détention, et trouve que dans ces dernières années il mourait annuelle-

ment, terme moyen, 1 individu sur 27. M. Quetelet est encore entré dans de nombreux détails sur les enfans trouvés, sur les établissemens de bienfaisance, etc. Comme la plupart de ces renseignemens sont des données purement numériques, il devient plus difficile de les faire connaître par extrait. Nous devons donc renvoyer les personnes qui désireraient de plus amples renseignemens aux *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, où toutes ces recherches doivent être consignées. E.

132. — *Notice sur un passage remarquable de la Chronique de Sigebert de* Gembloux, *relatif à l'autorité prétendue par les papes sur les couronnes des rois;* par M. Raoux, conseiller-d'état, etc. Bruxelles, 1827; Demat. In-4°.

L'erreur a aussi sa noblesse fondée sur une longue succession d'années; elle est fière et arrogante, comme un gentilhomme d'antique race, quand elle se perd dans la nuit des tems. C'est afin d'éloigner les personnes qui attachent moins d'importance aux principes qu'aux traditions, à ce qui est raisonnable et juste qu'à ce qui est gothique; c'est pour ramener celles qui veulent entourer les préjugés du respect qu'on doit à la vieillesse, qu'a écrit M. Raoux. Philosophe chrétien, il ne dirige point contre l'Église de ces traits faciles à repousser, et dont la pointe soit émoussée. Tout ce qu'il avance il le confirme l'histoire à la main. Sigebert, moine de l'abbaye de Gembloux dans le Brabant-Wallon, né en 1030, et mort en 1112, est, comme on sait, le plus célèbre des anciens historiens ou chronographes belges. Contemporain du fougueux Hildebrand, plus connu sous le nom de Grégoire VII, il gémissait des projets ambitieux de ce pontife, qui s'efforçait de soumettre toutes les couronnes à la tiare. A propos des querelles élevées entre les successeurs de Grégoire VII et l'anti-pape Guibert, qui s'excommuniaient réciproquement, il s'exprimait ainsi: « Qu'il me soit permis de remarquer que cette nouveauté, pour ne pas dire cette hérésie, ne s'était pas encore montrée dans le monde, savoir, que les prêtres de celui qui fait régner des princes hypocrites pour les péchés des hommes, enseignent aux peuples qu'ils ne doivent aucune soumission aux mauvais rois, et que, quoiqu'ils aient fait serment de leur être fidèles, ils ne leur doivent cependant aucune fidélité, et ne sont pas pour cela parjures; que même ceux qui obéissent à un semblable roi sont réputés excommuniés, et que ceux qui agissent contre le roi sont absous d'injustice et de parjure. » La doctrine signalée ici par Sigebert à l'indignation des honnêtes gens est exposée avec tous ses développemens dans le catéchisme que M. de Potter a publié à la suite des lettres

de Pie V. M. Raoux en suit les variations en Belgique; il montre quel a été sur ce point le sentiment de l'Université de Louvain à différentes époques, et transcrit une pièce extrêmement remarquable qu'on lit aussi dans la *Revue Britannique*, et dans un ouvrage, du reste assez frivole, intitulé l'*Ermite en Belgique :* c'est la réponse des docteurs de Louvain, faite en 1788 aux catholiques d'Irlande et d'Angleterre, relativement à l'autorité ou à la préminence politique que Rome prétendrait s'arroger dans l'empire britannique. Cette décision est une impiété audacieuse, au dire de M. le comte de *Maistre* et de la *Bibliothèque Catholique*. M. Raoux, qui se connaît mieux en sentimens religieux, y voit une haute preuve de sagesse, et regrette que, dans quelques séminaires des Pays-Bas, notamment celui de Malines, on mette entre les mains des jeunes gens la théologie de *Dens*, où la question de la suprématie temporelle des papes est laissée indécise, de manière à insinuer l'affirmative. Les principes rappelés par M. Raoux sont le fondement d'une brochure récemment publiée sur les *libertés de l'Église belgique*, et qui complète ce qu'avait déjà enseigné M. W. (Wins), en 1817. — M. Raoux loue également Sigebert de sa lettre courageuse à Paschal II, au nom des Liégeois qui avaient donné asile à l'empereur Henri Ier, persécuté par ce pape. Cette lettre, outre les ouvrages invoqués par M. Raoux, se trouve encore dans le second volume de l'Appendice de *Brown*, au *Fasciculus d'Orthuinus Gratius*. DE REIFFENBERG.

133. — *Précis de l'Histoire littéraire des Pays-Bas*, traduit du hollandais de M. Siegenbeek, par J. H. Lebrocquy, avocat. Gand, 1827; Vandekerckove. In-18 de 350 pages.

Ce travail sera très-utile aux personnes qui ne connaissent point la littérature hollandaise, et qui veulent se former une idée un peu exacte des ouvrages principaux qu'elle a vus naître. M. Siegenbeek a un nom très-avantageusement connu en Belgique, et il serait difficile de prendre un meilleur guide. Son ouvrage paraît généralement écrit avec impartialité; on pourrait lui reprocher cependant un penchant trop prononcé vers l'éloge qui lui fait accorder un peu libéralement de la célébrité à des écrivains, à peine connus à quelques lieues de l'endroit où ils écrivaient. Peut-être aussi l'auteur aurait-il mieux fait d'intituler son ouvrage : *Précis de l'Histoire de la littérature hollandaise*, puisqu'il ne fait aucune mention des écrivains nationaux qui se sont exprimés en langue française, et qui sembleraient devenir par là étrangers au pays qui les a vus naître. Nous n'avons que des éloges à donner au traducteur, tout en regrettant que sa modestie l'ait empêché de

joindre quelques notes au texte, surtout en faveur des étrangers. A.

134. — * *Le petit Bossu*, ou *les Voyages de mon oncle*, ouvrage dirigé contre les croyances superstitieuses, les préjugés et les erreurs populaires, avec cette épigraphe : *La crédulité des sots est le patrimoine des fripons;* par *Fréd.* Rouveroy. Liége, 1827; Latour. In-18 de 282 pages.

Jacques le bossu, quitte son village et sa famille à dix-huit ans, avec une pacotille de livres qu'il distribue dans les campagnes et les petites villes. Un curé, homme instruit, homme excellent, l'emmène dans son presbytère et lui donne des conseils qui se gravent dans la mémoire du jeune colporteur. Jacques, doué d'une âme élevée, d'un esprit original et du talent de l'observation, se fait un fonds de philosophie pratique qui le met à même de rendre partout d'utiles services: profondément religieux, mais ennemi de toute idée superstitieuse, il s'attache à combattre les préjugés populaires, à prêcher l'amour de l'ordre et du travail; bienfaiteur des familles, il y est reçu comme un ami. Les détails de ses aventures nous sont racontés par un de ses neveux qui l'accompagne dans son dernier voyage : le bon Jacques meurt en héros de l'humanité, pour avoir sauvé des flammes une malheureuse petite-fille, victime de l'imprévoyance de ses parens. L'esprit, la gaîté, le sentiment, et je ne sais quel charme de bienveillance répandent sur ce livre l'intérêt le plus vif. Après l'avoir ouvert, on éprouve le besoin de le lire d'un bout à l'autre, sans en interrompre la lecture, et l'on se promet ensuite d'y revenir plus d'une fois. Les fables débitées par le petit Bossu me paraissent tout-à-fait dignes de la réputation distinguée que l'auteur s'est faite dans ce genre difficile; j'ai remarqué particulièrement *les deux mères*, et je vais transcrire les jolis vers qui terminent cet apologue :

Jeune épouse, volez, au retour du soleil,
Près du berceau d'un fils épier son réveil;
Qu'il vous tende les bras en ouvrant sa paupière;
Le ciel, qui lui sourit, attend votre prière :
C'est la reconnaissance et l'hymne du bonheur.
Paré de ses attraits et beau de sa pudeur,
Offrez alors ce fils aux baisers de son père,
Qu'il vous serre tous deux réunis sur son cœur!
Mais, de ce jeune enfant restez dépositaire;
Ne l'abandonnez point au sein d'une étrangère;
Et, pour qu'il vous aime à son tour,
Pour qu'il réponde à votre amour,
Commencez par être sa mère.

Stassart.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

135.—* *Examen analytique de la conférence de Mgr l'évêque d'Hermopolis*, dans laquelle Moïse est considéré comme historien des tems primitifs; par le baron de Férussac. Paris, 1827; imprimerie de Fain, place de l'Odéon, n° 4. In-8°.

La *Conférence* analysée par M. de Férussac fixera, dans l'histoire des sciences, une époque remarquable. Jusqu'à ce moment, la géologie et les croyances religieuses semblaient être en hostilité permanente; et c'est du haut de la chaire évangélique que des paroles de conciliation se sont fait entendre. Dès-lors, on a pu croire que des explications sincères acheveraient l'œuvre de paix si heureusement commencée; c'est dans cette intention, et avec cet espoir, que M. de Férussac a écrit son *Examen analytique*. Ces préliminaires d'une paix désirée et définitive, ces négociations entreprises dans les intentions les plus louables et conduites avec sagesse et dignité, il faut les rompre! Il le faut. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de faire voir que la foi l'ordonne: nous nous bornerons à prouver que la raison le prescrit: mais, en établissant cette vérité fondamentale, dont on ne s'écarte jamais sans les plus graves inconvéniens, loin de rallumer les dissensions et les feux de la guerre, on élève entre les deux partis un mur que ni l'un ni l'autre ne peut franchir, qui les sépare à jamais, et confine chacun dans son domaine. Il serait à désirer que l'orateur chrétien n'eût point parlé de géologie, et qu'il n'eût point provoqué, en écrivant sa conférence, les explications renfermées dans l'ouvrage qui nous occupe. Essayons d'exposer ce paradoxe, et de le convertir en vérité démontrée. Nous procéderons avec la droiture d'intention et l'amour de l'ordre qui font sentir et observer les convenances, mais qui ne garantissent point de l'erreur. Le sujet est grave; il commande la plus grande réserve, lorsqu'on parle des choses, et plus impérieusement encore, les égards pour les personnes, car ces égards sont un des besoins de la société.

La Genèse, considérée comme histoire des tems primitifs, ne peut être que le recueil des traditions, à l'époque où elle fut écrite, ou le texte précis de vérités révélées. Le premier homme ne put connaître par lui-même, à l'instant de sa formation, l'histoire des tems qui avaient précédé son existence, pour en transmettre la connaissance à ses descendans. Si par la suite,

la race humaine parvint, à l'aide du tems, des arts qu'elle avait créés et d'observations accumulées, à pénétrer les mystères que nous étudions aujourd'hui si laborieusement, ses découvertes n'auraient pas plus d'authenticité, ni de certitude que les nôtres; nous serions même fondés à les contester en tout ce qui ne s'accorderait point avec ce que nous voyons. Si Moïse n'était réellement que le rédacteur des chroniques de son tems, on le citerait, comme tous les autres écrivains, au tribunal de la raison, où il serait jugé sans appel. Mais, si l'autorité de ses écrits vient d'une source divine, la question change de nature; la raison se retire avec respect, et ne juge plus. En effet, il serait absurde que la sagesse divine nous eût révélé ce que notre raison seule eût pu nous apprendre. Les vérités révélées sont essentiellement inaccessibles à notre intelligence ordinaire, dépourvue de la vigueur qu'elle reçoit de l'action divine au moment où ces vérités lui sont manifestées. Le langage ordinaire, créé par la raison, pour son propre usage, et suivant ses procédés, ne peut exprimer avec exactitude le résultat de ces communications directes entre la divinité et l'âme humaine: dans les choses, comme dans les mots, la révélation doit être incompréhensible, toute de mystères, d'apparentes absurdités: si elle se présentait autrement, elle n'aurait pas les caractères de son origine; *credo, quia absurdum*, est, dans ce cas, une pensée très-juste, une application rigoureuse des règles du raisonnement, et, en quelque sorte, une vérité de définition. Si le raisonnement essaie de commenter les vérités révélées, de les soumettre à ses méthodes, à ses analyses, il débute par une contradiction, et marche à grands pas dans les immenses régions des erreurs; il est fort inutile de l'y suivre, et de signaler les précipices dans lesquels il s'est jeté; le premier pas fut une faute, et la cause des chutes successives qu'il ne pouvait éviter. Espérons qu'à l'avenir, les naturalistes s'en tiendront à leurs méthodes, qu'ils interrogeront la surface et l'intérieur de la terre, et ne commenteront point la Genèse. Et qu'ils ne craignent rien pour la géologie : cette science éprouvera le même sort que celle du système du monde. Galilée fut condamné, ses livres séquestrés; un peu plus tard, Newton publiait sans opposition ses immortels ouvrages, et plus tard encore, il trouvait des commentateurs à Rome et dans les cloîtres. Les vérités révélées, sûres de leur éternité, traversent les tems, les événemens, les systèmes philosophiques, sans éprouver ni altération, ni pertes : la raison, cet immense bienfait que l'homme a reçu de la divinité, accroît de jour en jour les trésors des sciences, sans rien troubler dans le monde intellectuel, si elle ne mé-

connaît point ses limites, et si elle s'attache de plus en plus à perfectionner ses moyens d'investigation, à multiplier, comparer et juger les observations.

Nous le dirons donc avec franchise : la religion pouvait se passer de la *Conférence* et la géologie n'a pas besoin des explications contenues dans l'*Examen analytique*. Que les savans, comme ministres de la raison, aillent droit devant eux, sous la protection du créateur de l'homme et de ses facultés : leur route ne sera point traversée par des obstacles d'une autre nature que les limites de leur intelligence et de leurs moyens d'observations, et la grandeur infinie de l'univers; ils n'auront point à craindre des impulsions dirigées en sens contraire par la même puissance. Le système du globe terrestre, la théorie des êtres organisés, les plus profonds secrets de la physiologie s'établiront aussi paisiblement que le système du monde, et sur des bases aussi fortement consolidées. F.

136 — * *L'Homme* (*Homo*), Essai zoologique sur le genre humain. *Deuxième édition*, enrichie d'une carte nouvelle pour l'intelligence de la distribution des espèces d'hommes à la surface du globe terrestre; par M. Bory de Saint-Vincent. Paris, 1827; Rey et Gravier, libraires-édit. 2 v. in-16; prix, 6 fr. 50 c.

Une société de naturalistes rédige depuis quelques années avec succès un *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, sous la direction principale de M. Bory de Saint-Vincent, dont les travaux infatigables ont tant contribué à l'avancement des sciences naturelles qui ont fait toute sa vie le principal objet de ses études. Il ne se contente pas d'une révision générale; il fournit plusieurs articles très-importans, et les difficultés de l'article Homme, entre autres, ne l'ont point arrêté. Il a rempli sa tâche d'une manière distinguée; et l'un de nos collaborateurs a donné une analyse détaillée de son travail (Voyez *Rev. Enc.*, mars 1826, t. xxix, p. 654-663), qu'il termine en exprimant le vœu que M. Bory de Saint-Vincent voulût bien reproduire et compléter son article dans une édition séparée.

Ce vœu a été entendu, et l'ouvrage que nous annonçons reproduit l'article *Homme* avec un grand nombre de *Notes* qui expliquent et prouvent toutes les assertions auxquelles l'auteur a cru devoir quelques développemens propres à justifier le système qu'il a adopté, et même en quelque sorte créé. Quoique les opinions scientifiques de M. Bory de Saint-Vincent ne soient pas toujours les mêmes que celles de M. Cuvier, il a dédié son ouvrage à cet illustre savant, sous la date des 30 juin 1825 et 3 mars 1827. Cet hommage les honore tous les deux; et il serait tems que les savans comprissent qu'ils gagneront tous à

se respecter les uns les autres, au lieu d'élever de minutieuses et souvent de violentes querelles à propos de quelques légères différences dans leurs idées.

M. Bory de Saint-Vincent s'efforce de prouver qu'il y a plusieurs espèces dans le genre *homme;* qu'Adam n'est le père que d'une de ces espèces, et que la Genèse ne comprend que l'histoire d'une seule famille, opinion à laquelle il donne beaucoup de vraisemblance. Il caractérise très-bien chaque espèce, non seulement par sa forme, mais encore par ses habitudes et sa moralité. On sent que ce système est l'hypothèse d'un naturaliste habile, mais qu'il aurait besoin d'être fortifié par un plus grand nombre de recherches historiques que l'auteur n'a pu en faire, ainsi que par l'étude approfondie des langues. Mais, tel que le donne M. Bory de Saint-Vincent, ce système mérite d'être étudié par tout homme qui voudra s'éclairer sur cette partie élevée de nos connaissances.

Après avoir terminé la description des quinze espèces différentes qu'il a cru pouvoir distinguer, il parle des hommes monstrueux, tels que les Crétins et les Albinos. Il examine ensuite quel a été le berceau particulier de chaque espèce : c'est ici qu'une étude approfondie de l'histoire lui aurait été nécessaire; mais la vie de l'homme est bien courte pour acquérir la totalité des connaissances qui peuvent éclaircir ce sujet. Aussi M. Bory consacre un chapitre à prouver l'importance des secours que l'histoire naturelle pourra recevoir des recherches philologiques et statistiques. Il considère ensuite l'homme dans l'état de nature, et examine comment il en est sorti pour s'élever à la civilisation; il peint l'âge d'or, les âges d'argent, d'airain et de fer, et s'efforce de prouver que ce dernier est le meilleur. Il parle enfin de l'âge de raison, dû, selon lui, à l'invention de l'imprimerie, et qui nous laisse encore bien au-dessous de l'éternelle sagesse devant laquelle il s'humilie avec cette modestie qu'inspire la véritable science. F—a.

137. — * *Dictionnaire d'agriculture pratique*, contenant la grande et la petite culture, l'économie rurale et domestique, la médecine vétérinaire, etc.; par MM. François de Neufchateau, A. Poiteau, A. Aubert du Petit-Thouars, Noisette, Lachevardière, Bulos, Senac fils, Cels, Maurice, Pictet; précédé d'une *Introduction sur la manière d'enseigner et d'étudier l'agriculture*, par M. le comte François de Neufchateau, de l'*Académie française*, président de la *Société royale et centrale d'agriculture*. Paris, 1827; Aucher-Éloy. 2 vol. in-8° de 707-792 pages, avec des *figures* gravées en taille-douce; prix, 21 fr.

L'importance de cet ouvrage, et surtout celle de son Introduction nous imposent le devoir d'en rendre à nos lecteurs un compte assez détaillé pour qu'ils puissent connaître le plan et le but des collaborateurs, et ce que le nouveau dictionnaire doit ajouter aux connaissances agronomiques renfermées dans les volumineux dictionnaires, publiés à différentes époques, depuis Miller jusqu'à nos jours. La question traitée par M. François de Neufchâteau est plus difficile qu'elle ne le paraît au premier coup d'œil; avant d'en présenter l'analyse et le résumé, il est indispensable de se pénétrer des pensées de l'auteur, et de les méditer. Dans l'un de nos premiers cahiers, nous examinerons si les rédacteurs ont tenu fidèlement la promesse qu'ils font dans la préface, que *rien d'essentiel n'a été omis;* et si, comme nous le présumons, l'ouvrage contient effectivement tout ce qu'il est utile de savoir, l'épreuve qu'il aura subie y fera certainement découvrir d'autres mérites dont les rédacteurs n'ont point parlé. F.

138. — * *Rapport sur l'Établissement pastoral de* M. le baron de Staël, à Coppet, lu à la *Société royale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon*, par M. Grognier, secrétaire de cette Société, et imprimé par ses ordres. Lyon, 1827. Brochure in-8°.

Le 29 septembre 1826, une réunion agricole se tint à Coppet, chez M. de Staël. Les amis de l'agriculture des contrées voisines vinrent avec curiosité étudier l'établissement pastoral qui existe depuis quelques années dans ce lieu destiné à des célébrités si diverses; c'est le résultat de son examen que M. Grognier publie dans le rapport que nous annonçons. Ce rapport est bien fait, et l'établissement dont il rend compte paraît digne du plus grand intérêt. Nous devons nous borner à un extrait sommaire; mais nous ne pouvons trop conseiller la lecture attentive du rapport entier à tous les agronomes, et particulièrement aux membres des Sociétés d'agriculture.

Le but de M. de Staël paraît n'avoir pas été seulement de créer une bergerie, mais de changer un système de culture établi, en un autre mieux approprié aux lieux et aux tems. Sous ce rapport, la connaissance des détails de son entreprise et de ses progrès ultérieurs est d'une utilité générale.

Le domaine de Coppet comprend deux sortes de terres : l'une, située sur le versant oriental et les sommets d'une partie de la chaîne du Jura, donne d'assez bons pâturages, mais en raison de la position, se vend par hectare à un prix très-modique. L'autre, qui fait partie de la vallée du Léman, et dont la fertilité est médiocre, partage l'élévation de la valeur

vénale des terres plantées en vignes dont elle est voisine, et qui, dans le canton de Vaud, offrent, comme on sait, une exploitation excessivement lucrative. On conçoit que, dans de telles circonstances, la vieille et commune culture de presque toute la France, celle des céréales, ne saurait être qu'une routine ruineuse; cette considération, presque autant que le désir d'améliorer la race de bestiaux, a déterminé M. de Staël à faire ce qu'il faudrait imiter dans la moitié de la France, c'est-à-dire à quitter le blé pour l'herbe, et à substituer à la culture des pays pauvres celle qui paraît seule convenir aux pays riches. En conséquence, les terres de montagnes ont été destinées à servir au bétail de pâturage d'été, et la totalité des terres arables, converties en prairies pour le nourrir pendant l'hivernage, ou pour être broutées en vert par les chevaux du haras, avant qu'ils aient atteint l'âge où ils peuvent sans danger habiter la montagne. La manière dont cette opération s'est faite aurait besoin, pour être bien comprise, d'être exposée dans tous ses détails. Nous renvoyons à l'ouvrage même ceux qui voudraient la connaître dans un but théorique ou pratique. Les procédés employés pour disposer la terre, les nouveaux instrumens mis en œuvre pour abréger le travail, les moyens de desséchement et d'irrigation, la nature et la distribution des engrais, enfin le mode d'assolement admis pour entretenir ou renouveller les prés, toutes ces choses paraissent mériter d'être connues avec exactitude et imitées avec discernement.

Le sol une fois préparé, il s'agissait de le peupler. M. de Staël, observant que la race du bétail à cornes de la contrée est d'une beauté au moins suffisante, et répond convenablement au besoin de la culture, de la consommation et de l'industrie, s'est déterminé pour l'amélioration des deux autres espèces d'animaux domestiques qui jusqu'à présent ont été moins heureusement soignées.

La meilleure race de chevaux en Suisse et dans les départemens français du voisinage, est la race bernoise, qui d'abord n'est pas excellente, et qui de plus fournit très-imparfaitement aux demandes des deux pays, et enfin dont le type, au lieu de s'améliorer, va toujours s'altérant davantage par la multitude de chevaux de basse qualité que les besoins de la culture et du service forcent d'employer à la reproduction. C'est cette race que M. de Staël a entrepris, soit de remplacer, soit de relever par l'introduction de la race anglaise de *pur sang*, à peu près de la même manière que les Anglais ont, au tems de Charles II, créé, pour ainsi dire, cette même race avec quel-

ques étalons, et quelques jumens arabes ou barbes, ancêtres communs de cette foule innombrable de beaux et excellens chevaux qui couvrent le sol de la Grande-Bretagne. Deux étalons et trois jumens anglo-arabes de pur sang, trois jumens anglaises de trois-quarts de sang, six jumens anglaises de demi-sang ont été amenées sur les bords du Léman et doivent avec le tems devenir la source d'une amélioration dont la France aussi profitera. On conçoit qu'une telle entreprise ne peut être appréciée, après trois années seulement d'expérience : le haras de Coppet offre plutôt des espérances que des résultats. D'ailleurs, la nature même de l'entreprise indique assez qu'elle n'est point à la portée de toutes les positions : c'est peut-être une sorte de luxe utile, plutôt qu'une spéculation productive.

Il n'en est pas de même de la bergerie, si du moins elle atteint le but proposé. On connaît la médiocrité de notre race de moutons indigènes. Les mérinos, malgré la finesse de leur toison, rapportent peu, parce que leur laine est dépréciée par la concurrence, et qu'ils sont presque sans valeur, comme animaux de boucherie. Le grand intérêt de nos contrées serait donc de posséder une race de moutons qui s'engraissât facilement, et dont la laine, moins fine, mais plus longue et plus nerveuse, se prêtât mieux à la fabrication de ces étoffes rases qui sont encore rares et chères en France. Telle est, en général, la race des moutons anglais, particulièrement des deux espèces que M. Grognier nomme les *dishley* et les *cottswold*. C'est la dernière que M. de Staël a préférée, comme moins connue, et mieux appropriée aux pâturages du Jura. Jusqu'ici son expérience a réussi; bien loin de s'être détériorés, ces animaux étrangers ont prospéré sur la terre de Coppet, et leur laine a même acquis quelques-unes des qualités qui lui manquaient. M. de Staël conçoit l'espérance qu'elle sera recherchée dans nos fabriques, particulièrement dans celles de Reims, où diverses circonstances semblent leur promettre un prix de 60 pour 100 au-dessus de celui des laines anglaises pures.

Telle est l'analyse du compte que M. Grognier a rendu à la Société dont il est un des membres les plus distingués. Son rapport est de nature à donner l'idée la plus favorable des tentatives de M. de Staël. Peut-être seulement n'aurait-il pas dû négliger de faire mieux connaître l'établissement de Coppet sous le rapport économique. Il nous paraît évident que, de toutes manières, M. de Staël aura rendu un grand service à la France et à la Suisse : mais il serait intéressant pour ceux qu'encouragerait son exemple, de savoir si, dans cette entre-

prise, la part de l'amour généreux du bien n'est pas beaucoup plus grande que celle du calcul. C. R.

139. — *Discours sur l'importance de l'horticulture, et sur les avantages de son union avec les sciences physiques*, par M. le chevalier SOULANGE-BODIN. Paris, 1827; au secrétariat de la Société linnéenne, rue des Saints-Pères, n° 46. In-8°.

Ce discours, prononcé à la séance publique annuelle de la *Société linnéenne* de Paris (1), le 28 décembre 1826, est remarquable par la justesse des pensées qu'il renferme et par le but d'utilité que son auteur se propose, et qu'il a déjà en partie atteint dans son beau *jardin de Fromont*, vaste et utile dépôt de plantes et d'arbres exotiques (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 801). Après avoir défini l'*horticulture* « la culture du champ clos et des jardins, l'agriculture du manoir, chargée de pourvoir à des besoins plus délicats, l'exploitation plus recherchée de l'enceinte où la demeure de l'homme est placée », il fixe la ligne de démarcation qui la sépare de l'*agriculture*. Puis abordant son sujet, les rapports de l'horticulture avec les autres sciences, il prouve que l'astronomie qui détermine le retour des saisons et met à même d'apprécier leur influence sur la matière qui végète; la géométrie qui trace les plans divers, et met en harmonie leurs fréquentes irrégularités; les lois de l'optique qui ordonnent les coupes hardies et savamment calculées des perspectives inattendues, doivent d'abord être familières à l'horticulteur. Il expose ensuite combien lui sont nécessaires les connaissances géologiques, minéralogiques et météorologiques, et quelle influence peuvent exercer les substances recouvertes par la terre végétale sur les plantes qu'elle renferme; il invoque la sonde du fontainier qui doit lui faire découvrir une onde vivifiante, et rappelle que, pour mieux connaître les principes constitutifs du terrain et « cimenter la fertile alliance de l'alun, du sable de la chaux » on doit interroger la chimie sur l'énergie des affinités et l'efficacité des mélanges. L'auteur passe en revue la météorologie, la physiologie et l'entomologie, considérées dans leurs rapports avec l'horticulture. Il finit, en insistant sur la nécessité de répandre l'instruction parmi les cultivateurs. « Certes, je ne demande pas, leur dit-il, que vous deveniez des physiciens, des philosophes, que vous quittiez l'arrosoir pour l'alambic, la serpette pour le scalpel, et vos serres pour les musées. Je vous supplie seule-

(1) On souscrit, pour les *Annales de la société*, au bureau, rue des Saints-Pères, n° 46. Prix, 20 fr. pour Paris, 24 fr. pour les départemens, 30 fr. pour l'étranger.

ment, par le droit que me donnent ma propre expérience et la confraternité de nos travaux, de ne pas vous refuser aux perfectionnemens utiles que le raisonnement seul justifierait, si d'ingénieux essais n'avaient pris soin de les préconiser... L'imprévoyant jardinier qui restera en arrière de ces découvertes, restera aussi en arrière de l'aisance et du bonheur qui l'attendaient à la fin de son travail, parce qu'il sera demeuré volontairement inhabile à l'exploitation de tant de fécondes richesses... Reconnaissez donc aujourd'hui la nécessité d'envoyer vos enfans aux écoles publiques; et qu'aux jours de repos, aux longues heures du soir, ils puisent dans les livres élémentaires des notions désormais indispensables... Sachez qu'en donnant de l'éducation à vos enfans, non-seulement vous les affranchissez de la plus honteuse des servitudes, celle de l'ignorance, mais encore que vous leur donnez, dans l'échelle de la société, une valeur plus déterminée et plus grande, et que vous en faites de plus dignes citoyens... »

Ce besoin d'une instruction théorique et pratique mieux dirigée, plus complète, mieux appropriée aux besoins des classes agricoles et industrielles, a été surtout démontré avec évidence et avec une force de logique irrésistible dans l'important ouvrage de M. Ch. Dupin sur les forces productives de la France. D—x.

140. — *Manuel du destructeur des animaux nuisibles*, ou l'*Art de prendre et de détruire tous les animaux nuisibles à l'agriculture, au jardinage, à l'économie domestique, etc.*; par M. Verardi, propriétaire-cultivateur, etc. Paris, 1827; Roret. In-18 de 330 pages, avec 2 *planches*; prix, 3 fr.

« Sans doute, mon livre n'est pas aussi complet qu'il pourrait l'être; mais nous *observerons au* lecteur qui y trouverait quelques lacunes, qu'il est le premier livre publié sur cette matière, et qu'un seul homme ne peut avoir l'expérience de tous les autres. Du reste, nous croyons avoir fait un ouvrage utile, et cette idée nous a constamment encouragé dans les longues expériences qu'il a fallu faire avant de le livrer au public; car le seul article de la *taupe* nous a occupé pendant plus de trois ans. » (*Avant-propos de l'auteur.*)

Nous autres critiques, nous disons volontiers tout ce que nous savons, à l'occasion des ouvrages d'autrui; c'est une manière de justifier le droit que nous nous arrogeons de prononcer, après un court examen, sur des faits ou des doctrines qui auraient exigé de longues méditations. En indiquant des lacunes, on se donne à peu de frais un air de science auquel plus d'un lecteur ajoute foi; c'est assez pour l'amour-propre. Mais, quoi-

que le droit de juger ainsi nous soit légitimement acquis par une longue possession non contestée, il ne faut pas en abuser. Nous nous en abstiendrons donc cette fois, mais sans tirer à conséquence. D'ailleurs, M. Verardi a fait une assez longue liste de nos ennemis : vingt-quatre espèces de quadrupèdes, autant d'oiseaux de proie, sans compter les bandes innombrables de pillards attirés par nos récoltes; deux espèces de poissons, dont les gastronomes ne voudraient certainement pas que la race disparût, deux de reptiles, et presque tous les insectes, ou leurs larves. L'auteur donne une courte description des animaux qu'il voue à une proscription générale, avant d'indiquer le moyen de les détruire. C'est ainsi que l'homme, abusant de son pouvoir, déclare une guerre d'extermination à tous les êtres vivans qui lui sont inutiles, ou qui refusent de se soumettre à son empire. Quelques-uns des moyens d'attaque enseignés dans ce livre sont des chasses fort amusantes, et devraient être préférées à quelques autres que l'on fait à des animaux très-innocens : le *Manuel* de M. Verardi doit être associé au *Manuel du chasseur.*

141. — * *Guide du vétérinaire et du maréchal, pour le ferrage des chevaux et le traitement des pieds malades ;* traduit de l'anglais de Goodwin, médecin vétérinaire des écuries de S. M. britannique, par MM. O. et B., gardes du corps de la compagnie de Croï, avec des notes de M. Berger, médecin vétérinaire de la maison du roi. Paris, 1827; librairie scientifique et littéraire de Malher. In-12 de 240 pages, avec trois planches; prix, 4 fr. 50 c., cartonné.

La médecine vétérinaire ne manquait pas de bons ouvrages français; et, si les maréchaux étaient malhabiles, ce n'était pas faute de guides qu'ils auraient pu consulter, s'ils avaient l'habitude de lire les livres qui leur sont destinés. Cependant il ne sera pas inutile de comparer, sur le même sujet, les écrits les plus estimés en France et dans la Grande-Bretagne, et de mettre à profit tout ce que l'industrie anglaise sait faire mieux que nous, en lui offrant en échange d'autres connaissances sur des points que nos artistes vétérinaires ont traités avec plus de succès que les Anglais. Cet ouvrage contient en effet des choses nouvelles pour nous; tels sont, par exemple, les fers en fonte malléable, que l'on peut tremper comme de l'acier dans la partie que l'on veut durcir, sans que le reste perde rien de sa ductilité. Ces fers, dont la forme serait toujours correcte et les dimensions parfaitement constantes, coûteraient beaucoup moins, et seraient d'un usage plus sûr que ceux que l'on fait avec du fer forgé, dans la boutique du ma-

réchal. Ce serait un très-utile emploi de la fonte malléable, en attendant que son usage s'étende, et qu'on la substitue au fer, en tout ce qui est susceptible de moulage, et même pour d'autres fabrications.

Ce nouvel ouvrage, publié par la *librairie scientifique et industrielle*, ne peut donner qu'une bonne opinion de cette entreprise. Le nom de l'auteur et de l'annotateur anglais, ainsi que la profession des traducteurs, garantissent que l'ensemble et les détails ont été soigneusement élaborés. On voit avec plaisir que des militaires consacrent ainsi leurs loisirs à répandre des connaissances spécialement utiles à leur arme, et dont toutes les autres peuvent aussi profiter. F.

142 — * *Élémens de physique expérimentale et de météorologie*, par *C.-S.-M.-M.-R.* POUILLET, professeur de physique à la faculté des sciences, au collége royal de Bourbon et à l'athénée de Paris, membre de la société philomatique, du conseil de la société d'encouragement, etc. Tome I. Paris, 1827; Béchet jeune, place de l'École de médecine, n° 4. In-8°; prix, 5 fr.

Il ne paraît encore que le premier volume de cet utile ouvrage, qui est le résumé des leçons publiques de l'auteur; les autres volumes sont annoncés comme devant être publiés d'ici à quatre mois. Comme nous nous réservons de présenter une notice détaillée sur cet important traité, lorsqu'il sera entièrement imprimé, il suffit d'énoncer ici les sujets que l'auteur a développés dans le volume qui vient de paraître. Après une récapitulation des principes de mécanique nécessaires à l'étude de la physique, on trouve l'exposition de la théorie de la chaleur, savoir, les lois de la dilatation des corps, de leur changement d'état, de la communication du calorique et de la mesure de la chaleur. FRANCŒUR.

143. — *Le Médecin philantrope*, ou *Lettres sur la médecine* adressées au clergé des campagnes et à toutes les personnes qui, par bienfaisance, se livrent au traitement des maladies, par M. *J.* SAMBIN, D. M. P., etc. Paris 1827; Mlle Delaunay. In-8° de 408 p.; prix, 6 fr. 50 c.

Encore un ouvrage de médecine populaire; encore un de ces livres avec lesquels on prétend enseigner la médecine à ceux qui n'ont aucune notion d'anatomie, à ceux qui ne connaissent ni la forme, ni le siége, ni les fonctions des organes intérieurs. M. le Dr Sambin, avant de faire imprimer son livre, a-t-il bien réfléchi aux nombreux inconvéniens qui résultent de la publication de ce genre d'ouvrages? Sait-il combien de tels écrits ont fait de victimes? Connaît-il tout le mal que font auprès des malades ces hommes qui, se croyant

médecins, prescrivent, sans hésiter, des remèdes dont ils ignorent les propriétés dans des maladies qu'ils ne savent pas reconnaître? Je ne le pense pas, et je me plais à croire qu'alors il eût reculé devant l'idée d'augmenter le nombre de ces traités qui ont causé tant de graves accidens. Partisan exclusif de ce qu'on appelle la *médecine physiologique*, M. Sambin ne voit dans toutes les maladies que des inflammations, et tous ses traitemens se bornent à faire saigner, à appliquer des sangsues et à mettre ses malades à la diète. Moins dangereux que beaucoup d'autres livres du même genre, celui-ci du moins ne met à la disposition de ses lecteurs qu'un bien petit nombre de moyens. Mais l'auteur croit-il bien sincèrement que les évacuations sanguines et la diète soient toujours des moyens qu'on puisse employer sans danger? Dans les campagnes surtout, chez des habitans qui sont souvent épuisés par des travaux pénibles et par l'usage d'alimens grossiers et peu nutritifs, la saignée peut bien souvent être mortelle. Lorsqu'on pratique la médecine dans les classes pauvres et chez les individus qui se livrent à de pénibles occupations, on a bientôt acquis la certitude que la médecine anti-phlogistique ne peut que bien rarement être mise en usage. Là, on guérit plus de malades avec du repos et de bon bouillon qu'avec tout autre moyen, et c'est à cela que doit se borner bien souvent le traitement des maladies chez les habitans des campagnes et chez les artisans. Malgré ces observations, les lettres de M. Sambin n'en sont pas moins écrites avec talent, et dans une louable intention. L'auteur nous paraît s'être trompé; mais son but est louable, et il est à regretter qu'il n'ait pas dirigé ses efforts d'un autre côté. Les médecins qui écrivent doivent le faire dans l'intérêt de la science, et c'est aux hommes instruits seulement que leurs ouvrages doivent être adressés. Le livre de M. Sambin ne sera point lu par les médecins; et pourtant, il renferme plus d'une réflexion utile, plus d'une judicieuse observation. Il restera entre les mains de ceux qui pensent qu'on peut sans études devenir médecin; et là il contribuera à augmenter le nombre de ces accidens causés par l'ignorance audacieuse que les amis de l'humanité ont trop souvent à déplorer. G. T. Doin, D. M.

144. — *Éducation sanitaire des enfans*; par A. Delacoux, D. M. P. Paris, 1827; Crevot. In-8° de 350 pages; prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste.

L'homme marche constamment vers un état d'amélioration, au moins sous le rapport de ses facultés intellectuelles et morales : aucun philosophe ne doute aujourd'hui de cette vérité, et la manie de regretter les tems anciens commence à passer

de mode. Mais une chose dont on ne doute pas davantage, c'est que l'homme adulte n'est que peu ou point modifiable, et n'abandonne qu'avec les plus grandes difficultés une vieille route pour une voie nouvelle, quelque profitable que le changement puisse être pour lui. Il n'en est pas de même de l'enfance qu'un instituteur habile, bien persuadé cependant que la puissance de l'éducation n'est pas sans limites, dirige pour ainsi dire à son gré.

C'est donc sur l'enfance que doit principalement se porter l'attention des hommes qui s'intéressent aux progrès de l'esprit humain; et M. A. Delacoux, comme tous ceux qui cherchent à rendre les enfans, et par suite les hommes, plus sains et plus heureux, acquiert des droits à notre reconnaissance, lors même qu'il n'atteindrait pas entièrement le but qu'il s'est proposé.

Un ouvrage dans le genre de celui que nous annonçons peut s'adresser exclusivement à des médecins, ou bien à toutes les personnes chargées d'élever des enfans; dans ces deux cas, la forme et même le style doivent être différens, quoique le but reste le même. M. Delacoux paraît avoir écrit surtout pour cette dernière classe. « Son but, dit-il dans sa préface, a été de donner un code de pratiques domestiques, destiné par conséquent aux mères de famille... Je me suis défendu, ajoute-t-il, de paraître savant... J'ai cru devoir faire grâce au lecteur de ce vain étalage d'érudition, qui n'est bon tout au plus que dans un ouvrage scientifique. » Malgré cette promesse, M. Delacoux nous semble prodiguer un peu trop les citations latines.

Nous pourrions encore lui reprocher de n'être pas toujours très-conséquent dans ses opinions sur les causes les plus puissantes de ce qu'on appelle *la manière d'être intellectuelle et morale de l'homme;* car il dit, pag. 28 : « Ce sont les impressions primordiales qui décident nos penchans et nos inclinations. Les enfans se familiarisent avec la manière d'être de leurs parens ou de ceux qui les entourent, et veulent marcher sur leurs traces; » ce qui supposerait que l'éducation fait tout. Puis, pag. 35, il nous enseigne que « la manière d'être des individus tient à leurs monades primitives, qui, en vertu du principe qui les anime, tendent à toute la perfection dont elles sont susceptibles. » Cette dernière proposition attribuant, pour ainsi dire, toute l'influence à l'organisation, infirme singulièrement la première. Malgré cette légère contradiction et quelques autres plus légères peut-être; malgré la prééminence d'organisation que l'auteur, pag. 33, semble donner aux bâtards sur les enfans légitimes, nous pensons qu'il mérite

des éloges pour l'ensemble de son ouvrage. Toutes les mères ou celles qui sont près de le devenir liront avec intérêt et avec fruit les conseils qu'il donne aux femmes pendant la grossesse, l'allaitement, et surtout à l'époque du sevrage. Nous espérons que les parens ne liront pas sans utilité le chapitre sur les châtimens et les punitions. Ici, l'auteur tient sa parole d'écrire non pour les savans, mais pour toutes les mères. Son style est clair, ses raisonnemens sont forts et rigoureux; et sans regarder comme maxime incontestable ce qu'a dit Rousseau, ce que notre auteur répète après lui : « que les premiers mouvemens de la nature sont toujours droits, et que l'enfance n'a jamais l'intention de nuire, » nous resterons d'accord avec M. Delacoux sur les conséquences qu'il en tire relativement aux punitions à infliger à l'enfance. Les négligences peu importantes que nous avons signalées, et quelques autres encore disparaîtront facilement dans la seconde édition d'un ouvrage, auquel sa grande utilité ne peut manquer d'obtenir promptement une pareille distinction. J. P. Lamouroux, D. M. P.

145. — * *Mémoires pour servir à l'histoire des eaux minérales sulfureuses et des eaux thermales ;* par M. Anglada, professeur aux Facultés de médecine et des sciences à Montpellier. T. I. Paris, 1827; Gabon. In-8° de XXIV-312 pages; prix, 6 fr.

Malgré les beaux travaux que les savans modernes ont publiés sur les eaux minérales, il reste encore à éclaircir les points les plus importans de la science qui les concerne : les eaux sulfureuses semblent surtout réclamer l'attention des géologues, des chimistes et des médecins : les premiers n'ont pas suffisamment étudié les divers phénomènes qui peuvent expliquer leur origine; les seconds ne nous présentent que des analyses incomplètes, bien qu'elles soient le fruit des plus pénibles recherches; enfin, les médecins administrent encore ces eaux d'une manière à peu près empirique : ils attendent d'ailleurs les leçons et les lumières des chimistes pour s'élever à des considérations thérapeutiques plus précises et plus fécondes. D'autre part, la fabrication des eaux sulfureuses factices se ressent du défaut de netteté et d'étendue de nos connaissances.

On aurait peut-être évité beaucoup d'inconvéniens, si au lieu d'étudier chacune des sources isolément, on les avait examinées comparativement et dans diverses contrées. On conçoit qu'un observateur attentif, habile et exercé aurait rendu d'immenses services à l'art médical, si, parcourant seulement l'espace compris entre les Pyrénées, les Alpes et le Rhin, il eût partout établi ses appareils et ses fourneaux aux sources mêmes. Le pro-

fesseur Anglada a bien compris cette vérité, puisqu'il a visité la grande chaîne des Pyrénées pour étudier les eaux là où, sortant de la terre, elles n'ont encore perdu aucune de leurs propriétés par l'action de l'air, par le transport, par les détériorations que le tems amène nécessairement.

La chaleur des eaux thermales est le phénomène intéressant qui fait le sujet de son premier mémoire. Le professeur Anglada fait preuve d'un excellent esprit de critique dans l'examen des explications qu'on en a données. L'interprétation qu'il propose est fondée sur les découvertes récentes des actions électro-motrices et sur leur pouvoir caléfacteur. La nature, suivant lui, aurait réalisé des appareils de ce genre, pour l'élaboration des eaux minérales dans les profondeurs de la terre. Et cette pensée confirmerait l'opinion de beaucoup de médecins qui soutiennent qu'un des grands avantages des eaux minérales prises à la source pourraient bien dépendre d'un calorique plus électrique que celui de nos fourneaux. Mais, ce n'est là qu'une conjecture bien difficile à vérifier, et dont rien n'atteste encore la réalité.

L'histoire naturelle de ces eaux, la *thermalité* dans celles qui sont sulfureuses, occupent ensuite M. Anglada : là, il cherche le rapport de la température avec l'élévation des lieux où sont placées les sources; il se demande aussi ce qu'il faut penser de l'uniformité de température, etc. Partout, les rapports qu'il établit, les idées ingénieuses et profondes qui naissent sous sa plume, intéressent le lecteur et agrandissent le champ de nos connaissances.

Dans le second mémoire, l'auteur traite des glaires des eaux minérales sulfureuses, ou de ces concrétions confondues si souvent avec des végétaux du genre des conferves; concrétions trouvées constamment dans les sources des eaux sulfureuses des Pyrénées; et il fait également connaître une substance azotée carbonisable qu'elles amènent du sein de la terre. L'histoire naturelle de ces glaires et la distinction de leurs espèces et de leurs variétés, leur constitution chimique sont passées en revue et suivies de l'examen de leurs rapports avec la matière pseudo-organique, appelée *glairine* par notre auteur. Il considère cette substance comme un produit direct de certaines combinaisons se réalisant entre des matériaux organiques dans le sein de la terre, au milieu de circonstances favorables. La génération des glaires est un produit plutôt chimique que zoologique. Ainsi, ce mémoire consacre un fait qui ne laissera pas d'exercer beaucoup l'esprit des savans.

Le troisième mémoire expose la manière d'être de l'alcali

dans les eaux sulfureuses; il justifie, par des faits nombreux, une opinion émise par M. Anglada dans un précédent ouvrage. Il établit, en opposition avec un autre chimiste français, que les eaux sulfureuses des Pyrénées contiennent *toutes* un sous-carbonate alcalin associé à un hydrosulfate, et que c'est au sous-carbonate alcalin, et non à l'alcali caustique, qu'il faut attribuer les bons effets de ces eaux.

Le volume suivant qui s'imprime doit contenir plusieurs mémoires non moins importans sur le *dégagement du gaz azote*, sur la *détermination de l'ingrédient sulfureux*, et enfin sur la *classification de cet ordre de produits naturels*, tous objets d'une haute utilité.

On voit, par cet aperçu rapide du premier volume, que les recherches de M. Anglada sont dirigées d'une manière originale et piquante; il s'est frayé une route neuve, et son livre que les médecins, ainsi que les géologues, attendaient depuis longtems, fera probablement époque dans l'histoire de la science.

V. Bally, *médecin de l'hôpital de la Pitié.*

146. — * *Application de la géométrie à la mesure des lignes inaccessibles, des surfaces planes ect.*, ou *Longi-planimétrie pratique;* par *A.* Lefèvre, géomètre en chef du cadastre, membre de plusieurs Sociétés royales des sciences et des arts. Paris, 1827; Bachelier, quai des Augustins, n° 55. In - 8° de 246 pages, avec 5 planches gravées au trait; prix, 5 fr. et 6 fr. par la poste.

L'auteur est déjà connu par la publication de plusieurs ouvrages estimables, et particulièrement par un *Traité d'arpentage* en 2 vol., dont celui que nous annonçons peut être considéré comme une suite. Il y présente un grand nombre de problèmes de géométrie dont l'expérience lui a indiqué l'utilité et que les arpenteurs sont souvent exposés à résoudre, lorsque les difficultés locales et les mouvemens du terrain s'opposent à l'emploi des méthodes simples et usuelles. C'est particulièrement à la mesure des distances inaccessibles et à l'évaluation des surfaces que M. Lefèvre destine son nouvel ouvrage. La méthode de *cultellation* y est fort bien présentée. En général, les procédés nous ont semblé exacts et propres à conduire aux résultats qu'on cherche. Nous aurions désiré trouver la démonstration des propositions qui y sont employées; mais peut-être M. Lefèvre a-t-il craint d'effrayer, par un peu de science, les arpenteurs pour lesquels il a écrit son livre, et qui se contentent ordinairement de procédés pratiques dont ils ne cherchent pas à se rendre raison. Mais il est à craindre qu'ils ne puissent pas tirer parti de formules quelquefois assez compli-

quées, bien que l'auteur en ait fait des applications numériques; car le jeu des signes des lignes trigonométriques et des distances d'après leurs positions respectives, doivent embarrasser les personnes qui ne sont pas très-exercées à ce genre de considérations. Il serait facile de signaler quelques imperfections dans ce travail; par exemple, la figure 108 ne s'accorde pas avec le texte de la page 168 qui y renvoie; l'énoncé du théorème page 17 n'est pas correct; on exagère beaucoup trop les erreurs causées par la variation de déclinaison magnétique, attendu que ces erreurs sont beaucoup au dessous de celles de lecture sur l'arc gradué de la boussole, etc. Ces légers défauts seront facilement corrigés par le lecteur et n'empêcheront pas ce livre d'obtenir le succès qu'il mérite par son utilité et l'esprit qui a présidé à sa rédaction. FRANCOEUR.

147. — * *Mémoire sur la mesure d'un arc de parallèle moyen, entre le pôle et l'équateur;* par MM. BROUSSEAUD, colonel au corps royal des ingénieurs géographes militaires, et NICOLLET, astronome adjoint au *bureau des longitudes*. Paris, 1827; Bachelier.

Nous avons eu déjà plus d'une occasion de parler de la belle entreprise formée par la France, à une époque où elle dominait encore la politique de l'Europe : il s'agissait de traverser plusieurs méridiens par un parallèle dont on déterminerait avec précision la forme et la grandeur. Les auteurs de ce mémoire rendent compte des difficultés qu'ils éprouvèrent dans quelques-unes de leurs opérations : les premiers géomètres qui entrèrent dans cette carrière étaient loin de soupçonner les causes d'erreurs dont ils avaient à se garantir. Dans les opérations géodésiques faites en Laponie, *Maupertuis*, *Clairaut* et *Camus* n'eurent point égard à la réfraction; *Bouguer* et *La Condamine* en tinrent compte dans leurs travaux exécutés au Pérou : MM. *Brousseaud* et *Nicollet* ont appris à se défier des réfractions extraordinaires. Quant aux mesures exécutées à des époques où les sciences physiques étaient inconnues, les mathématiques peu avancées et les instrumens très-imparfaits, on peut juger maintenant du degré de confiance qu'elles méritent.

La mesure du parallèle moyen assigne à la terre un applatissement de $\frac{1}{254}$ à $\frac{1}{253}$, moindre que celui qu'on avait déduit de la mesure des arcs de méridien : avant de tirer d'autres résultats relatifs à la figure de la terre, les auteurs de ce mémoire attendront que les astronomes de l'Autriche et de l'Italie aient fourni les détails de la continuation de l'arc jusqu'à Fiume. « Ils ne termineront pas, disent-ils, l'exposé des opérations qu'ils ont faites, sans rendre un juste témoignage de satisfac-

tion aux personnes qui ont été chargées de les seconder. Pendant les trois premières années, M. Brousseaud a observé seul; durant les cinq dernières, il a eu successivement pour adjoints MM. Lecamus, Savary, Delavarande et Largeteau. M. Nicollet a été secondé, en 1823, par MM. Delavigne et Pellegrini. Tous ces coopérateurs ont montré du zèle et fait preuve de connaissances; surtout M. Largeteau, qui, resté près de M. Brousseaud pendant quatre ans, a pris plus de part à toutes les espèces de travaux. » Ferry.

148. — *Théorie et règles du jeu de billard*, par *A.* Teyssèdre. Paris, 1827; Rousselon, rue d'Anjou-Dauphine, n° 9. In-12 de VII et 132 pages avec une planche; prix, 2 fr. 25 c. et 2 fr. 75 c. par la poste.

Depuis quelques années, le jeu de billard est tellement en usage qu'on rencontre des billards dans les moindres hameaux, de même que l'on en trouve dans les plus riches maisons de campagne et de ville. Il y a donc lieu de s'étonner que, tandis que presque tous les jeux d'adresse et de hasard ont été l'objet des méditations et des calculs de mathématiciens du premier ordre, le billard n'ait pas joui jusqu'à ce jour des mêmes honneurs : le peu d'écrits qui ont ce jeu pour objet sont tous incomplets ou basés sur une théorie fausse ou routinière. M. Teyssèdre a conçu son traité sur des données bien différentes. Son ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, il traite d'abord du billard en lui-même, donne des moyens de ne pas être trompé dans le choix des billes et des queues; il applique au jeu de billard les lois du choc des corps, offre les exemples des *coups* qui en sont la conséquence, et termine par des principes généraux sur la manière de tenir la queue et de conduire son jeu. Dans la seconde partie de sa *théorie*, M. Teyssèdre donne les règles des diverses parties de billard. On trouve, à la fin du volume, un vocabulaire des termes particuliers au jeu. Tout est d'une parfaite clarté dans ce petit ouvrage, et nous ne doutons pas qu'il ne soit fort goûté des nombreux amateurs de cet exercice. Si pourtant quelqu'un demandait de quelle nécessité était ce traité sur un jeu qu'on apprend sans livres, notre auteur répond en citant le mot d'un philosophe de l'antiquité à un avare qui lui demandait à quoi servirait à son fils l'instruction qu'il se proposait de lui donner. — Elle empêchera, reprit le philosophe, qu'au théâtre on ne voie une pierre assise sur une pierre... J. A.-L.

149. — **Observations sur Paris port de mer, et sur la navigation de la Seine*, communiquées à la *Société libre du commerce de Rouen*, par M. Dupont-Boisjouvin, l'un de ses membres.

Rouen, 1827. Imprimerie de Nicetas Périaux jeune; Paris, les marchands de nouveautés. In-8° de 44 feuilles.

On trouve, dans cet écrit, ce que l'on peut opposer de plus *plausible* au projet d'amener les vaisseaux à Paris. Mais, il faut l'avouer, les objections, considérées en elles-mêmes et comme raisonnemens, paraîtront faibles aux yeux de tout lecteur non prévenu. Prenons pour exemple ce que M. Dupont-Boisjouvin oppose, au sujet du luxe, à cette assertion qu'il combat: *Le luxe est un grand degré de consommation; et, si la consommation fait la richesse des Empires, il est donc nécessaire.* Notre auteur répond : « Le luxe est aussi la mollesse qui énerve l'homme; il est souvent la source de la vénalité des hommes et des choses qui cause la décadence des Empires, et c'est dans les grandes capitales qu'il agit avec le plus d'effronterie et d'impunité. » Cherchons une définition du luxe prise dans la nature des choses, et non dans la considération des effets qu'il produit, soit en bien, soit en mal. Entre l'aisance et le besoin, il y a nécessairement un terme fixe, un point de séparation, le *zéro* de l'échelle des jouissances et des privations. A partir de ce point, on voit d'un côté l'aisance d'abord peu sensible, et s'élevant par degrés jusqu'au terme indécis et très-difficile à fixer, qui prendra le nom de luxe, et procédera aussi par degrés. Du côté opposé, le besoin croissant devient misère, et l'on ne sait que trop qu'elle a aussi ses degrés. S'il était possible que le luxe fût universel (et rien ne prouve que cet état de choses soit une chimère), ne serait-il pas évident que les richesses des Empires, toujours proportionelles à la somme des richesses privées, croîtraient avec le luxe? Et de quels maux, de quelle corruption ce bien être universel pourrait-il être la source? La santé du corps social, comme celle dont les médecins ont la surveillance, consiste dans une distribution convenable des principes de nutrition, de développement et d'énergie. C'est la misère qu'il faut faire disparaître, et non pas le luxe; et pour s'opposer à l'extrême inégalité, cause ordinaire de la misère, ne vaut-il pas mieux venir au secours de la faiblesse que d'arrêter le développement et l'emploi de la force? Il peut être dangereux de refouler les eaux, sans avoir prévu la direction qu'elles seront forcées de prendre hors de leur cours ordinaire; il est toujours salutaire de les distribuer en raison des besoins, et de ne laisser aucune partie du territoire totalement privé de cet aliment de la végétation.

On ne peut méditer sur une question d'économie publique, sans remarquer avec regret combien cette science est encore dépourvue de méthodes nécessaires pour résoudre les princi-

pales questions qu'elle aborde. Celles qui concernent la meilleure répartition des ressources industrielles et commerciales sont évidemment des questions de limites, et ne peuvent être résolues rigoureusement qu'à l'aide des méthodes mathématiques : mais on est encore fort éloigné de pouvoir les employer, et en attendant, on se borne à des raisonnemens vagues; on disserte, tandis qu'il faudrait calculer. Aucun écrit sur cette matière n'est et ne peut être exempt de ce défaut; il serait injuste de le reprocher à M. Dupont-Boisjouvin, plus qu'à tant d'autres qui le méritent au même degré.

Quel que soit le sort du projet, ou des projets conçus pour amener les vaisseaux à Paris, l'auteur de ces observations en rappelle un sur lequel on s'accordera plus facilement, c'est le perfectionnement de la partie du cours de la Seine actuellement navigable pour les vaisseaux. Les travaux que cette amélioration exigerait auraient l'avantage de restituer à l'agriculture des terrains excellens, d'assurer contre le ravage des eaux ceux que ce fléau menace encore, de créer ainsi des valeurs nouvelles, et d'en augmenter quelques autres. Les écrits tels que celui-ci ne sont jamais inutiles : les erreurs qu'ils peuvent contenir sont promptement aperçues et réfutées; mais les vérités restent. Ajoutons que notre auteur, quoique combattant *pro aris et focis*, ne s'écarte point des convenances, et se livre rarement à des mouvemens d'humeur que l'on excuse, sans doute, dans de pareils débats, mais qui ne trouvent jamais place dans la balance de la raison.

150. — * *Mémoire sur le chemin de fer de St-Etienne à Lyon*, par *Saint-Chamond*, *Rive de Gier et Givors*. Paris, 1826; Imprimerie de Didot. In-4° de 28 pages, avec une *planche*.

Si l'on jugeait un projet, tel que celui qui est exposé dans ce mémoire, d'après l'idée que la lecture en aurait donnée; si l'on tenait compte aux rédacteurs de l'ordre et de la clarté qui règnent partout dans leur écrit, de l'observation scrupuleuse de tout ce que les convenances peuvent exiger, ou seulement, indiquer; en un mot, si l'on imitait les tribunaux qui, trop souvent, s'en tiennent aux formes, et attachent plus d'importance à la légalité qu'à la justice, MM. Séguin auraient sur le champ gain de cause, leur projet serait approuvé sans examen. Mais, ce n'est certainement pas d'un succès de cette espèce que ces habiles ingénieurs seraient le plus flattés; on examinera donc, et avec beaucoup d'intérêt; car tous les motifs qui peuvent provoquer et soutenir l'attention se réunissent en faveur de ce mémoire. Les auteurs du projet l'ont soigneusement élaboré, avant de le soumettre au jugement

des maîtres de l'art; leurs titres à la confiance sont des travaux exécutés avec succès, et une connaissance exacte des moindres détails de la construction qu'ils proposent, et c'est en Angleterre qu'ils l'ont acquise. Nous ne résisterons point à la tentation de transcrire quelques lignes qui donneront une idée des moyens de mouvement que MM. Séguin se proposent d'employer sur le chemin projeté, et de ce qui est déjà fait et mis en activité, en Angleterre. Les auteurs du mémoire viennent de discuter la préférence que les machines à vapeur locomotives méritent sur les machines stationnaires pour imprimer le mouvement aux chariots, sur un chemin de fer, ils ajoutent :

« Nous nous proposons d'employer un système de halage analogue à celui de la remorque à point fixe, par la vapeur : des cables disposés le long du rail et maintenus par des guides dans les courbes, seront établis dans la partie rapide, et s'envelopperont sur une longueur de 200 à 300 mètres, sur des tambours fixés sur la machine locomotive, et mus par la puissance qu'elle développe. Ce procédé, qui a déjà été proposé en Angleterre, présentera de grands avantages sur les machines stationnaires; la grande vitesse que l'on serait obligé de donner aux convois dans ces rapides, pour regagner le tems perdu par la manœuvre des cables, exposerait tôt ou tard à des accidens dont les conséquences font frémir. Plusieurs d'entre nous, en parcourant ainsi un rapide sur le *Rail-Way* de Darlington, avec une vitesse de 7 ou 8 mètres par seconde, ont éprouvé un sentiment d'effroi que la connaissance qu'ils avaient de la précision des dispositions prises pour prévenir les accidens n'a pu dissiper pendant toute la durée de cette promenade d'un genre si nouveau pour eux.

« Une autre considération digne de fixer notre attention est la rapidité avec laquelle se perfectionnent les machines à vapeur : cette tendance a deux buts principaux, l'économie de la houille, et la diminution du poids des machines. A mesure que l'une et l'autre s'obtiendront, il deviendra de plus en plus avantageux de supprimer les machines fixes, puisque le transport du poids du moteur est la seule raison qui détermine à en adopter l'emploi.

« Nous avons donc dû considérer, dans notre détermination, non-seulement l'état actuel de la science et de l'industrie, mais encore celui de perfection où elles tendent, pour nous préserver de la réprobation qui accompagne, malheureusement trop souvent, les établissemens qui s'élèvent dans un moment

où les arts qui leur servent d'appui se perfectionnent eux-mêmes avec rapidité ».

Il y a nécessairement une erreur dans l'évaluation de l'échelle de la carte du chemin projeté : elle ne peut être d'*un dix millième*, comme on l'a écrit; on a probablement eu l'intention de mettre un *cinquante millième*; ou même une fraction encore plus petite. FERRY.

151. — * *Atlas géographique et statistique des départemens de la France*. Paris, 1827; Baudouin. Prix de chaque carte enluminée : 1 fr. 80 c. prise séparément, et 1 fr. 25 pour les souscripteurs de l'Atlas entier (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 473).

Cette collection des Cartes départementales de la France, suivies d'un texte explicatif, sera incessamment terminée : les dernières livraisons qui ont paru comprennent les départemens des *Landes*, de *la Loire-Inférieure*, de *la Lozère*, du *Lot*, de *Lot-et-Garonne*, de *l'Indre*, du *Loiret*, de *la Nièvre*, de *l'Hérault*, de *la Moselle*, des *Pyrénées-Orientales*, de *la Haute-Loire*, des *Côtes-du-Nord*, du *Bas-Rhin*, du *Pas-de-Calais*, du *Doubs*, des *Hautes-Alpes*, d'*Ille-et-Vilaine*, des *Hautes-Pyrénées*, du *Haut-Rhin*, du *Gers*, de *la Drôme*, de *l'Allier*, de *l'Aveyron*, du *Nord*, et de *l'Aude*. S. M.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

152. — * *De l'éducation des sourds-muets de naissance ;* par M. DEGÉRANDO, membre de l'Institut de France, administrateur de l'institut royal des sourds-muets, etc. Paris, 1827; Méquignon l'aîné, père, rue de l'École-de-Médecine, n° 9. 2 vol. in-8° de XV-592, et 668 pages; prix, 16 fr.

En composant cet ouvrage, où brille une érudition profonde, et dont toutes les parties respirent une philosophie aussi pure que bienveillante, M. Degérando a fait mieux encore qu'un bon livre; il a fait une bonne action.

Ce traité d'éducation des sourds-muets est d'autant plus remarquable que toutes les méthodes employées jusqu'à ce jour pour l'instruction de ces infortunés y sont exposées et comparées avec soin, afin de faire ressortir les avantages de chacune d'elles, et les inconvéniens qui lui sont propres. Mais il ne suffisait pas de l'étude des moyens que l'on met généralement en usage, dans tous les lieux où l'on paie tribut à cette œuvre de l'humanité, pour bien remplir la tâche que l'auteur s'était proposée; des expériences incomplètes ne lui fournissaient aucun guide qui l'éclairât dans ce parallèle. Il lui fallait à lui-même l'exercice de l'art, une connaissance

personnelle et approfondie de ses difficultés et de ses ressources ; et, bien que la modestie de M. Degérando ne lui ait permis d'apercevoir que ce qui lui manquait à cet égard, nous nous faisons un devoir de publier que personne ne s'est trouvé mieux placé que lui pour déterminer le point de vue sous lequel il convenait d'étudier les divers systèmes, et de pénétrer dans la nature du problème que l'on se proposait de résoudre. Depuis long-tems administrateur de l'institut des sourds-muets ; doué du talent d'observation le plus remarquable, d'un esprit juste, étendu et singulièrement analytique, et, mieux encore, d'une belle âme, d'un cœur essentiellement bienfaisant, il s'est dévoué à ce travail avec la plus généreuse sollicitude ; il s'y est donné tout entier, comme on se livre à l'exercice de la vertu. C'est dire, en peu de mots, quels sont les sentimens que la lecture de son ouvrage nous a inspirés.

Nous reviendrons sur cet important traité, auquel nous consacrerons un article. La première partie, aussi curieuse que philosophique, est la recherche des principes sur lesquels doit reposer l'art d'instruire les sourds-muets ; et l'on sent à combien de développemens importans donne lieu l'examen seul de la capacité des sourds-muets à distinguer le bien et le mal, avant d'avoir reçu l'usage de nos langues. La discussion sur le langage en général, sur les moyens de communication de l'intelligence tirés des arts d'imitation, sur les routes que l'écriture symbolique a pratiquées pour arriver à la formation des écritures idéographique, hiératique et démotique, étude qui a conduit le savant M. Champollion à la connaissance des manuscrits égyptiens ; la comparaison des élémens de l'écriture à ceux de la parole, ont fourni à M. Dégérando des pages dignes, par la pensée, des premiers philosophes de l'antiquité, et par le style, de nos plus grands écrivains.

La seconde partie comprend les recherches historiques sur l'art d'instruire les sourds-muets, et sur les hommes qui se sont voués à cette étude ; et la troisième, des considérations sur le mérite respectif des divers systèmes, et les perfectionnemens dont ils sont susceptibles. Des anecdotes curieuses ajoutent à l'intérêt de la matière, et l'on ne lira pas sans attendrissement ce qui concerne Mlle Morisseau, sourde, muette et aveugle. On ne méditera pas non plus sans fruit les observations courtes, mais profondes, par lesquelles M. Degérando a terminé son ouvrage. Nous faisons des vœux bien sincères pour qu'il soit apprécié, comme il mérite de l'être ; et que, selon la pensée de l'auteur, une correspondance générale, pé-

riodique et régulière, s'établissant entre les écoles de sourds-muets de tous les pays, mette en commun leur expérience de tous les jours, et amène ainsi le perfectionnement de ces bienfaisantes institutions. R.

153. — * *Manuel d'enseignement pratique des sourds-muets ;* par M. Bébian, ancien censeur des études de l'*institution des sourds-muets de Paris, etc. ;* ouvrage adopté et publié par le conseil d'administration de l'institution royale des sourds-muets. Paris, 1827; Méquignon l'aîné, père. Tome Ier, *modèles d'exercices*, avec 32 planches. In-4° de 204 pages. — Tome second, *explications*. In-8° de 371 pages; prix 16 fr., et 20 fr. par la poste.

Quoique cet ouvrage soit assez recommandé par son objet et par le conseil d'administration qui adopte et publie les méthodes qu'il expose, nous pensons que nos lecteurs seront curieux de connaître les moyens d'instruction par lesquels on parvient à suppléer à un sens qui manque, et à rendre presque l'équivalent de l'ouïe et de la parole aux infortunés qu'un vice de conformation aurait condamnés à vivre exilés au milieu des sociétés humaines. Mais, pour bien rendre compte de l'ouvrage de M. Bébian, il faut commencer par l'étudier: nous ne craindrons pas de nous imposer cette tâche, afin de profiter nous-mêmes d'une lecture aussi instructive, et de pouvoir exposer dans une rapide analyse ces méthodes dont nos lecteurs voudront profiter à leur tour. Y.

154. — * *Du nombre des délits criminels comparé à l'état de l'instruction primaire;* par un *membre de la Société formée à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire.* Paris, 1827; L. Colas. In-8° de 36 pages, contenant 5 tableaux; prix, 75 c.

Cette brochure est due à l'un des membres les plus zélés de la Société, qui, après avoir contribué à introduire en France l'enseignement mutuel, continue à le soutenir avec persévérance, et à correspondre avec les amis de l'instruction primaire dans les pays étrangers. L'honorable académicien, auteur de cette brochure, très-versé dans les travaux statistiques, a pris pour base de ses calculs l'important travail de M. Charles Dupin, et le beau et utile rapport du ministère de la justice sur la statistique criminelle de France en 1825. L'objet de cette brochure est de combattre cette assertion de M. *Benoiston de Châteauneuf :* « Les pays où règne l'ignorance produisent souvent moins de crimes que ceux où règnent les lumières. » On ne saurait trop s'occuper de discuter cette proposition ; car elle touche à un problème qui intéresse au plus haut degré le sort de l'humanité; et de la solution duquel dépendent les règles de

conduite les plus importantes dans le gouvernement des peuples. L'auteur de cette brochure complétera sans doute ses recherches dont il paraît n'avoir donné cette fois qu'un premier aperçu, et dont lui-même recommande de ne pas se hâter de tirer des conséquences prématurées, avant d'avoir recueilli de nouvelles observations.

On peut ainsi résumer ses tableaux.

	population.	instruc prim. en 1820.	délits contre les personnes en 1825.	délits contre les propriétés en 1825.
Académies du sud.	8,180,751	209,620	875	1,083
Acad. du milieu.	10,740,031	180,950	521	1,385
Acad. du nord (y comp. Besançon.)	11,564,559	679,930	669	2,701

En prenant pour appréciation de l'immoralité du pays le nombre des délits commis contre les personnes, on voit que les académies du milieu seraient à la fois les moins instruites et les moins immorales, tandis que les académies du nord l'emporteraient de beaucoup sur celles du midi, en moralité et en instruction.

Il faut rendre grâces à l'auteur de cette brochure pour la bonne foi avec laquelle lui-même a signalé l'objection que la condition du milieu de la France semble présenter contre son propre système. C'est ainsi que procèdent les amis de la vérité. Ils posent d'abord les faits avec exactitude, prêts à se soumettre à leurs conséquences, lorsque l'évidence en est devenue incontestable. Il faut voir, dans la brochure même les excellentes raisons alléguées par l'auteur, pour ne pas se hâter, dans l'état imparfait de l'observation des faits, d'y voir une contradiction avec l'alliance entre la moralité et les lumières, proclamée tant de fois par l'expérience et appuyée sur tant de témoignages.

La même question a été traitée tout récemment par M. *Charles* Lucas, dans l'introduction de son ouvrage *sur le système pénal et sur la peine de mort.* Ce jeune et habile criminaliste, par le soin qu'il a pris de distinguer les différentes sortes de crimes est parvenu à démontrer, avec une netteté parfaite, combien la partie de la France que M. *Ch.* Dupin a appelée *éclairée* surpasse en moralité la partie *obscure.* Il importerait de cons-

tater si les résultats seraient les mêmes, en distinguant, comme l'auteur de la brochure qui fait l'objet de cet article, la France du nord, celle du milieu, et celle du midi. Il faudrait même subdiviser davantage encore, et comparer les départemens les uns aux autres, pour ne pas se laisser préoccuper par des divisions trop générales dont l'inconvénient est de faire conclure quelquefois uniformément pour des parties dissemblables. Les amis de l'instruction peuvent sans crainte provoquer l'examen des faits, ils sont trop attachés à la vérité pour jamais redouter les enquêtes. *Ch.* RENOUARD.

155. — * *OEuvres complètes de* MONTESQUIEU, avec des *Notes* de différens auteurs, et une *Table alphabétique des matières;* suivies des *Tableaux analytiques de l'Esprit des Lois*, par M. *Théodore* REGNAULT, avocat à la cour royale de Paris. Paris, 1825; Antoine Bavoux. In-8° de 836 pages; prix, 30 fr. (1).

Nous avons déjà fait connaître les premières livraisons de cette belle édition des *OEuvres de Montesquieu*, qui contient tout ce qui a été publié des écrits de ce grand publiciste. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 832.)

Mais la *Revue* ne doit pas donner une simple annonce du volume où l'on a réuni, pour la plus grande commodité du lecteur, tous les ouvrages connus d'un des plus grands écrivains dont la France s'honore. Ses rédacteurs ont une tâche plus noble à remplir; et quelques mots sur l'auteur et sur ses écrits seront encore utilement placés ici, après tout ce qui en a déjà été dit.

Montesquieu fut un généreux défenseur des droits de l'humanité. Sa voix éloquente ne se fit pas entendre en vain : elle retentit à l'oreille des rois, elle éveilla la justice des gouvernemens.

Après avoir long-tems exploré l'état physique et moral des nations; après avoir long-tems médité sur l'histoire de celles qui n'existent plus que dans les annales du monde, et sur les constitutions des états civilisés, il étudia en philosophe le droit civil et la jurisprudence. C'est de cette étude, où de prétendus habiles jurisconsultes n'ont trouvé l'occasion de composer que des compilations indigestes ou de lourds commentaires, que devait sortir l'immortel ouvrage de *l'Esprit des Lois*, qui forme l'un des plus beaux monumens littéraires dont la France doive s'enorgueillir. La connaissance approfondie que Montesquieu

(1) Les *Tableaux analytiques* forment un vol. in-folio, qui se vend séparément chez le même libraire; prix, 7 fr. 50 c.

avait acquise de la législation des différens peuples lui en fit découvrir les erreurs et les immenses lacunes. Son attention ne se porte pas seulement sur les lois qui sont faites, mais encore sur celles dont l'absence fait sentir le besoin. Écrivain judicieux et profond, il présente quelquefois, sous des formes qui peuvent paraître obscures à des esprits superficiels, des vérités que la prudence ne lui permettait pas d'exposer dans tout leur jour; mais elles seront comprises par celui qui apporte à la lecture de son livre un esprit attentif et capable de suppléer les conséquences qui naissent des principes; le sage y trouvera une ample moisson à faire, et ceux qui sont préposés au gouvernement des peuples de hautes leçons qu'ils ne sauraient trop méditer.

La publication de cet ouvrage lui suscita de nombreux ennemis. Il devait avoir pour tels, comme aujourd'hui les courageux défenseurs de nos libertés, tous ceux qui trouvaient leur avantage dans les abus du pouvoir, et qui avaient intérêt à tenir enveloppées dans d'épaisses ténèbres les matières qu'il éclairait des lumières de la raison et de la philosophie. Il fut attaqué dans de nombreux libelles publiés sous différentes formes. On ne lui ménagea même pas le reproche d'irréligion, moyen dès long-tems usé, et qui cependant porte encore de nos jours ses abominables fruits. Mais toutes ces attaques ne servirent qu'à procurer une nouvelle gloire à l'illustre Montesquieu. Il fit paraître sa *Défense de l'Esprit des Lois*, et il obtint dans l'opinion publique un triomphe éclatant sur la méchanceté et la calomnie. « Ce qui lui a valu les applaudissemens de toute l'Europe, dit Voltaire, c'est que son livre, plein de grandes vues, attaque la tyrannie, la superstition et la maltôte... » (Pag. 363, note 5.)

Il avait fait précéder la publication de *l'Esprit des Lois* de celle d'autres ouvrages qui, seuls, eussent suffi pour assurer sa réputation comme écrivain. On trouve dans les *Lettres persanes* une fine critique des mœurs françaises à cette époque.

Son œil pénétrant et observateur découvrit, dans les matériaux souvent défectueux de l'histoire, les causes de la grandeur et de la décadence des Romains; et il en fit le sujet de *Considérations* profondes où il sut renfermer beaucoup de choses dans un volume d'une médiocre étendue; où il laisse beaucoup voir, mais où il donne plus encore à penser.

Quelle énergie de style, et quelle profondeur de pensées dans le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate!*... Dans *Lysimaque*, un petit nombre de pages contient toute la philosophie des stoïciens.

Arsace et Isménide, conte oriental, narré avec autant de grâce que d'esprit, renferme un grand nombre de pensées philosophiques mêlées au tableau d'un amour dont l'ardeur et la constance ne furent point altérées par la possession de l'objet aimé. Des événemens extraordinaires qui ne ralentissent pas l'intérêt de l'action principale donnent un effet dramatique à cet attrayant récit, que l'auteur termine par des maximes sur l'art de bien gouverner un État, et par des règles de conduite pour un bon prince. Un roman n'est pas pour Montesquieu une composition purement frivole; il sait le faire servir de cadre à des vérités utiles.

Ce fut en reconnaissance des quelques instans de bonheur que le beau sexe lui avait procurés dans le cours de sa vie, et comme un dernier hommage de ses sentimens pour lui, que Montesquieu composa le *Temple de Gnide*. « Je l'adore encore, dit-il dans la préface qui précède cet opuscule; et, s'il n'est plus l'objet de mes occupations, il l'est de mes regrets. » Il fut, comme le dit d'Alembert, Ovide et Anacréon dans ce nouvel essai.

Un petit nombre de vers échappés de sa plume sont remarquables par la finesse de l'expression et la délicatesse des pensées. Aucun genre de composition ne lui était étranger ni difficile.

Son *Essai sur le Goût* annonce, malgré quelques imperfections qu'on peut y remarquer, qu'il possédait à un haut degré ce sixième sens dont la délicatesse échappe à l'analyse. La nature l'avait doué de ce sentiment exquis à l'aide duquel il apprit à connaître les sources du beau, du bon, de l'agréable, de l'utile, dont ses écrits nous offrent des modèles. Il le perfectionna encore par l'étude et par l'exercice constant de ses facultés. Cet *Essai* a pour objet les sensations de l'âme dans ses rapports avec les choses de la nature et de l'art, qui sont propres à l'émouvoir et à la satisfaire. En en retranchant ce qui peut paraître trop systématique, on y recueillera encore un bon nombre de vérités profitables.

On trouve encore dans ce volume *deux Discours de réception* de l'auteur, l'un à l'Académie de Bordeaux, l'autre à l'Académie française, dans lesquels, tout en sacrifiant à l'usage des complimens obligés, il sait s'affranchir de la contrainte attachée à son sujet; et *huit Discours académiques*, où il y a plus que de l'esprit. Le lecteur y trouvera une nouvelle occasion d'admirer la variété et l'étendue des connaissances de notre illustre écrivain.

Ses *Lettres familières*, écrites d'un style agréable et facile,

offrent des détails curieux relativement à lui, à ses ouvrages et aux personnes avec lesquelles il était en relation. Elles ont le rare mérite d'être courtes, et pourtant d'exprimer tout ce qu'il voulait dire. « Je ne dois pas vous tuer, comme font les Italiens, par une lettre..., » écrivait-il à Mme la marquise du Deffand, le 15 juin 1751. Ces lettres sont accompagnées de plusieurs notes qu'on attribue à l'abbé de Guasco, son ami, et qui ajoutent à leur intérêt, et de quelques-unes assez curieuses de M. Depping.

Le nouvel éditeur, M. Collin de Plancy, a adapté aux divers passages de *l'Esprit des Lois* auxquels elles se rattachent les remarques d'Helvétius, écrites d'un style quelquefois trop sévère et trop tranchant; les observations toutes philosophiques de Condorcet; des notes extraites de l'excellent ouvrage de M. Destutt-Tracy, et du commentaire de Voltaire, où règne une critique toujours fine, quelquefois fondée, et souvent injuste. Il y a recueilli aussi celles de Guys, propres à redresser quelques erreurs, ou à éclaircir le texte de l'auteur sur les lois, les coutumes et les mœurs des peuples. Il en a fait lui-même qui ne manquent ni d'intérêt ni de justesse. Il a puisé, dans l'ouvrage de Thouret sur l'histoire de France quelques citations relatives à des points historiques qui avaient besoin d'éclaircissemens. Enfin, il rapproche dans différens endroits les opinions et les principes émis par *Montesquieu*, de ceux qui sont professés par d'autres publicistes et écrivains philosophes, tels que Beccaria, Wattel, Sainte-Foix, etc...

Des notes puisées dans l'*Éloge de Montesquieu* par M. Villemain, et quelques-unes assez piquantes sur le personnel de l'auteur par M. Depping, ont été ajoutées à son *Éloge* par d'Alembert, qui fait aussi partie de ce volume; et aux *Lettres persanes* sont jointes les notes extrêmement curieuses de M. *Édouard* Gautier, sur les mots et les formes orientales qui y sont employés; le livre de M. Kératry, sur le beau dans les arts d'imitation, en a fourni de très-intéressantes pour *l'Essai sur le Goût*.

Le volume est terminé par une table alphabétique des matières, qui mérite nos éloges pour le soin que M. Depping a apporté à sa rédaction. Tant d'avantages réunis feront rechercher cette édition à laquelle nous croyons pouvoir prédire un grand succès. Crivelli, *avocat*.

156.—**Principes de littérature, de philosophie, de politique et de morale*; par le baron Massias. T. III. Paris, 1827; F. Didot. In-18 de 260 pages; prix, 3 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t.xxxiii, p.244.)

Ce troisième volume, renfermant 926 aphorismes, traite de

l'ordre social. L'auteur commence par montrer, contre l'opinion de J.-J. Rousseau, que l'homme sauvage est un être incomplet, et que la société n'est que le développement naturel de nos facultés sollicitées par nos besoins. Il fait voir en même tems que la nature et la société ont le même but, celui de nous procurer la jouissance des biens physiques et moraux.

De même que la nature produit la société, de même la société produit les gouvernemens, sans lesquels les individus ne forment que des agrégations. Ils ne deviennent *peuple*, que lorsque les trois pouvoirs qui se trouvent dans toute réunion d'hommes, celui des grands, de leur chef, et celui des citoyens, se sont coordonnés dans les lois constitutives. La monarchie représentative est pour M. Massias la monarchie naturelle. « La royauté, noblesse collective, grande abstraction de la puissance et de la dignité de tous réunies en un seul pour le bonheur commun, meut et dirige tous les rouages des gouvernemens tempérés. » (Page 59.)

Cent cinquante théorèmes renferment, ou peu s'en faut, les principes généraux de tout ce qu'on a écrit jusqu'à présent sur l'économie politique. Plusieurs fausses maximes, reçues comme des vérités, y sont, sinon réfutées, du moins combattues d'une manière plausible. La citation suivante donnera l'idée de la manière dont l'auteur envisage cette science à laquelle se livrent en France et en Angleterre plusieurs esprits du premier ordre. « La nature a voulu que l'industrie sociale fût dans un continuel mouvement; celle-ci a eu pour principe le travail : elle a voulu que le travail eût des effets progressifs; il a été perfectionné par sa division : elle a voulu qu'il fût un lien social; la correspondance en a été établie : elle a voulu qu'il fût rémunérateur; le pouvoir de production a été supérieur à celui de consommation : elle a voulu que l'homme pût se reposer après avoir travaillé; le travail a été accumulable : elle a voulu que cette accumulation ne fût point cause d'apathie et d'inaction; de l'excès de production a suivi la misère du riche et la ruine du pauvre : elle a voulu, enfin, que le bien-être physique fût l'acheminement au bien-être intellectuel et moral; dès lors, l'industrie n'a fait des progrès que par la science; l'économie a été vertu, et chacune des classes riches, moyennes et pauvres ne pouvant souffrir, sans que les autres en souffrissent, leur prospérité étant réciproquement inséparable, l'ordre social n'a été que commerce, échanges officieux, apprentissage de bienveillance, d'humanité et de charité. » (Page 201.)

Les articles, *ordre*, *droit*, *justice*, *loi*; *souveraineté*, *droit de vie et de mort*, *domesticité*, *éducation*, et plusieurs autres,

ne présenteront pas au lecteur des doctrines développées, mais ils lui fourniront le sujet d'utiles et fortes méditations. S.

157. — * *Du système pénal et du système répressif en général, et de la peine de mort en particulier*, par M. *Charles* Lucas, avocat à la Cour royale de Paris; ouvrage couronné à Genève et à Paris. Paris, 1827; Charles Béchet. In-8° de LXXXIII et 426 pages; prix, 8 fr.

Cet important ouvrage a obtenu, comme le titre l'indique, un double prix à Genève et à Paris. Cette circonstance remarquable, et plus encore l'intérêt du sujet et la manière large et philosophique dont il a été traité par M. Lucas, nous imposeront le devoir de lui consacrer un prochain article dans notre section des *Analyses*. A. T.

158. — * *Corps du droit français*, ou Recueil complet des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, sénatus-consultes, règlemens, avis du conseil d'état, publiés depuis 1789 jusqu'à 1825 inclusivement; mis en ordre et annoté par M. Galisset, avoué au tribunal de première instance de la Seine. Paris, 1826; Leroux et Chantpie, éditeurs. 2 vol. in-8°, en 70 livraisons de quatre feuilles (64 pages.) Prix de la livraison, 2 fr. 25 c.

La collection des lois, décrets et ordonnances, insérés au Bulletin des lois, forme déjà de 70 à 80 volumes, et s'accroît encore tous les jours : réunie à celles qui l'ont précédée, et qui ont rempli l'intervalle de 1789 à 1794, époque de la création du Bulletin des lois, elle se compose de plus de cent volumes. C'est cette vaste collection que la typographie entreprend de réduire à *deux volumes*, au moyen des procédés renouvelés des Elzévirs. On ne peut qu'applaudir à cette idée, qui tend à rendre les recherches plus faciles, à répandre la connaissance et l'usage des lois.

Peut-être le titre de *Corps du droit français* n'est pas complétement exact. Un corps de droit français ne devrait pas seulement comprendre les actes législatifs des 36 dernières années; beaucoup d'actes antérieurs à 1789 devraient nécessairement y trouver place. Mais cette critique est d'une faible importance : l'essentiel est que la collection soit bien faite, et, sous ce rapport, nous n'avons que des éloges à donner à l'éditeur.

La législation française, depuis 1789, se divise en un grand nombre d'époques, empreintes chacune d'un caractère particulier : c'est le résultat naturel des vicissitudes politiques que le pays a subies dans cet intervalle. L'Assemblée constituante, qui entreprit de reconstruire à neuf, sur un plan philosophique, l'édifice de nos lois; l'Assemblée législative, dont les

actes, comme l'existence, furent essentiellement transitoires ; la Convention, qui livra des combats plutôt qu'elle ne fit des lois, et dont les décrets furent moins des moyens de gouvernement que des moyens de victoire; la République directoriale, qui commença de fermer les plaies de l'état, mais qui, trop faiblement constituée pour un tems d'orages, n'eut guère ni le tems ni la force de fonder des établissemens durables; le Consulat et l'Empire, qui perfectionnèrent dans quelques parties l'administration et qui corrompirent les lois ; la Monarchie constitutionnelle, qui, jusqu'à présent, a peu réformé la législation, mais qui a déjà singulièrement amélioré les mœurs et le caractère national : toutes ces époques forment autant de séries distinctes, dont chacune a son cachet, et que l'éditeur a sagement divisées dans son recueil.

Les neuf premières livraisons, les seules que jusqu'ici nous ayons sous les yeux, vont jusqu'au mois de septembre 1789, et comprennent, par conséquent, l'ensemble des travaux de l'Assemblée constituante. Nous n'avons encore trouvé qu'à louer dans le travail de l'éditeur ; nous espérons, par la suite, n'avoir qu'à confirmer cet éloge.

Lorsque l'ouvrage sera complet, nous lui consacrerons un nouvel article, et peut-être saisirons-nous cette occasion de jeter un coup d'œil rapide sur les principaux caractères des diverses époques législatives que nous venons d'indiquer.

ST.-A. B.

159 — * *De l'autorité judiciaire en France ;* par M. le président HENRION DE PANSEY. *Troisième édition.* Paris, 1827; Théophile Barrois père. 2 vol. in-8°; prix, 15 fr., et 18 fr. par la poste.

Peu de livres de droit ont obtenu autant de succès que les ouvrages de M. le président Henrion de Pansey. Nous ne croyons pas que l'empressement que le public a mis à se les procurer provienne uniquement de la solidité des doctrines de l'auteur, et nous sommes disposés à penser que l'intérêt historique que ce vénérable jurisconsulte sait rattacher à son sujet, a puissamment contribué à la vogue de ses productions. En effet, jamais la science n'est aride sous sa plume, et il mêle toujours aux plus hautes discussions de droit des digressions qui leur prêtent beaucoup de charme. Sous ce rapport, aucun des sujets traités par l'auteur n'était plus propre à recevoir des secours historiques que l'ouvrage qui fait l'objet de cet article. Sous le titre modeste de l'*Autorité judiciaire en France*, M. Henrion de Pansey nous a donné une excellente histoire des institutions judiciaires anciennes et modernes. Cette nouvelle

édition a été enrichie de plusieurs chapitres dont l'indication suffira pour en faire connaître toute l'importance. Ils traitent : *De la poursuite des crimes et des délits commis par les fonctionnaires de l'ordre judiciaire, hors de l'exercice et dans l'exercice de leurs fonctions. — Du ministère public sous le régime actuel. — Qu'une Cour royale, informée de l'existence d'un crime ou d'un délit, peut enjoindre au procureur général d'en poursuivre la répression. — De la juridiction disciplinaire.* Ces nouveaux chapitres sont placés dans le premier volume; le second a été augmenté des suivans : *De l'appel comme d'abus, sous le régime actuel. — De la juridiction de la Cour des pairs, et des crimes dont il convient de lui attribuer la connaissance. — Des troisièmes cassations. — De l'annullation des actes et des jugemens pour excès de pouvoir. En quoi consiste l'excès de pouvoir. Caractères qui distinguent l'excès de pouvoir de l'abus de pouvoir et de l'incompétence. Observations sur la loi du 28 ventôse an* VIII. *— Du pourvoi en cassation en matière criminelle, correctionnelle et de police. — De la révision des jugemens en matière criminelle. — Des demandes en renvoi d'un tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime. — Des aliénations faites avant l'expiration du délai pour se pourvoir et pendant la durée de l'instance en cassation. Les aliénations sont-elles révoquées par la cassation de l'arrêt? — De la mise en jugement des fonctionnaires de l'ordre administratif.* Nous devons ajouter que cette édition nous semble avoir un autre genre de mérite que les précédentes. Effectivement, le vénérable auteur y a examiné des questions destinées à donner un intérêt pratique à ce livre qui, jusqu'ici, n'avait été qu'un traité historique des institutions judiciaires de France. Nous signalerons surtout sa théorie de l'abus et de l'excès de pouvoir; nous la croyons susceptible de détruire bien des erreurs et de donner un sens précis et rigoureux à des mots employés fort souvent, mais dont personne n'avait encore songé à se faire une idée nette et exacte.

160. — * *Barreau français : Annales de l'éloquence judiciaire en France ;* par MM. Aylies et Clair, avocats. T. II (1826). Paris, 1827; Panckoucke. In-8° de 431 pages; prix, 6 fr.

161. — * *Causes célèbres étrangères*, publiées en France pour la première fois, par une *Société de jurisconsultes et de gens de lettres.* T. II. Paris, 1827; Panckoucke. In-8° de 408 pages; prix, 6 fr.

Nous réunissons dans le même article l'annonce de ces deux volumes qui forment la suite naturelle du Barreau français, et des autres publications du même genre, entreprises

par M. *Panckoucke*, dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs (voy. *Rev. Enc.*, t. xx, p. 517; t. xxx, p. 776 et t. xxxiii, p. 787). Le second volume des *Annales de l'éloquence judiciaire en France* contient un choix heureux des causes les plus mémorables jugées en 1826. On y remarquera l'*affaire Staepoole*, dans laquelle M. Hennequin a déployé toutes les ressources de son beau talent. Trois grands procès politiques viennent ensuite ; ils ont augmenté encore la juste renommée de MM. Dupin et Barthe, et révélé à la France, dans M. Bernard (*de Rennes*), un orateur digne d'être placé à côté de ceux que nous voyons briller tous les jours au barreau de la capitale. Ce volume est terminé par une plaidoirie piquante et pleine de force, prononcée par M. Mauguin dans l'*affaire des marchés Ouvrard*. Ce nouveau volume nous fait vivement désirer que M. Panckoucke réunisse ainsi, chaque année, les causes les plus importantes jugées dans l'année précédente. Il formerait ainsi un recueil précieux de matériaux pour l'histoire politique et littéraire de notre tems.

Les *Causes célèbres étrangères* sont aussi propres à exciter le plus vif intérêt. Comment ne pas lire avec une curieuse attention le récit fidèle et animé des *procès de l'infortunée Anne de Boleyn* et du courageux *Hampden ?* Indépendamment de ces deux mémorables affaires, le nouveau volume contient encore plusieurs procès pour sorcellerie jugés en Angleterre, celui de cent soixante-cinq flibustiers, la cause singulière du reverend James Hackman, accusé d'homicide, etc. Mais le récit du procès qui nous a le plus frappé est sans contredit celui de Maria Schoning et d'Anne Harlin, accusées d'infanticide supposé. Cette affaire est remplie d'un intérêt déchirant, et elle nous paraît propre à fournir un sujet qui pourrait être habilement exploité par nos auteurs de mélodrames. A. T.

162. — * *Résumé de l'Histoire romaine*, par M. de S... *La république* et l'*empire*. Paris, 18 7 ; le Cointe et Durey, 2 vol. in-32 ; prix, 6 fr.

Le système des résumés historiques a reçu cette fois une extension que l'on ne s'est pas permise pour les autres peuples ; deux volumes ont suffi à peine pour analyser l'importante histoire de cette cité qui fit trembler le monde connu, et qui pesa si cruellement sur l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Les deux grands caractères par lesquels se sont distingués les Romains, républicains tyrans sous les consuls, esclaves orgueilleux sous les empereurs, ont fourni les deux divisions adoptées par M. de S. Plein de respect pour la vérité, cet estimable écrivain s'est dépouillé des préventions de toute na-

ture, avec lesquelles trop d'historiens ont considéré les vertus républicaines des avides patriciens de Rome, ou les actions des empereurs qui succédèrent à César; soit que d'un mot il rabaisse la prétendue grandeur d'âme de Scipion l'Africain, qui ne répond à une accusation de péculat qu'en se glorifiant d'avoir humilié Carthage; soit qu'il félicite Titus de la brièveté d'un règne qui lui mérita d'être appelé les délices de l'Italie, titre que Tibère et Néron avaient aussi reçu dans les premières années de leur gouvernement. Le style de M. de S. est rapide, pur et nerveux. Il lui fallait ces qualités pour représenter avec avantage cette grande figure de Rome qui s'élève encore la première parmi les générations éteintes; colosse dont on entretint presque exclusivement notre enfance, et dont les débris se mêlent à tous nos souvenirs. Des recherches difficiles donnent à peine à nos érudits quelques notions sur les mœurs des villes et des peuples qui brillèrent sur la surface de la terre; mais on ne sait rien de leur histoire. Rome qui mit sa gloire à les détruire et à les faire oublier, remplit seule toutes les lacunes, et nous laisse de grandes leçons à méditer. Un résumé, sans doute, n'est pas suffisant pour faire connaître la totalité des actions qui l'illustrèrent, et la politique qu'elle adopta, les causes de sa grandeur et celles de sa décadence et de sa chute; mais, dans les porportions qui sont assignées à ce genre, M. de S. a su renfermer tout ce qui était utile, et son livre se fera remarquer honorablement parmi ceux que l'on a déjà publiés. Nous n'hésitons pas à lui prédire un véritable succès. R.

163. — * *Histoire de Hainaut;* par *Jacques de* Guyse, traduite en français avec le texte latin en regard, et accompagnée de *Notes*. T. III. Paris, 1827; Sautelet. Bruxelles, Arnold Lacrosse. In-8° de xix-483 pages; prix, 9 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxii, p. 175.)

Le troisième volume, attendu depuis long-tems, et qui a exigé de la part de l'éditeur de longues et savantes recherches, s'étend, depuis la guerre du consul Fabius, l'an 121 avant notre ère, jusqu'à la défaite de Quintilius Varus, l'an 9 de notre ère. M. le marquis de Fortia, dans une préface fort intéressante, signale des faits curieux qui viennent à l'appui de son opinion sur l'origine des Pélasges, premiers habitans de la Grèce. Nous citerons ses propres expressions : « La Grèce fut peuplée par le nord, dit très-bien M. du Rozoir; les Pélasges y formaient un corps de nation avant que des navigateurs égyptiens et phéniciens vinssent y aborder. Outre des probabilités générales et le secours des ressemblances de noms,

dont il ne faut pas abuser, on trouve, pour appuyer cette opinion, des preuves encore plus positives dans la Grèce elle-même; entre autres, une foule de traditions, qui laissaient aux Grecs un souvenir confus d'antiques migrations du nord au midi; l'habitation des dieux, qui se reportait aux confins de la Thessalie; les premiers temples, élevés dans les contrées les plus septentrionales de la Grèce; la civilisation déjà répandue dans ces contrées, quand les régions méridionales et tout le Péloponèse étaient encore barbares; la différence essentielle qui existe entre la langue grecque et les langues orientales. Si des navigateurs venus de l'Égypte ou de la Phénicie, en abordant en Grèce, n'eussent rencontré un peuple indigène, auraient-ils oublié leur propre langue, pour en adopter une autre? Mais, si cet autre idiome, si différent du leur, si la langue grecque se trouve avoir l'affinité la plus absolue avec celles du nord, et surtout avec l'allemande; si dans les deux idiomes on reconnaît les mêmes procédés logiques pour la formation des genres, des cas et des tems, le même usage des prépositions, les mêmes tournures; si l'on considère, en outre, que la langue usitée par les Slavons, peuple habitant un pays situé au nord de la Grèce, semblerait être le grec primitif, et que cet idiome a été la langue-mère de plusieurs langues du nord, pourra-t-il rester quelque doute?» Une nouvelle histoire générale de la Belgique, publiée à Bruxelles en 1826, vient renforcer cette opinion. L'auteur y prouve que les anciens Belges savaient écrire, que les caractères qu'ils employaient étaient grecs, etc.

On ne peut trop remercier M. de Fortia des soins qu'il donne à cette publication importante : c'est un titre de plus qu'il acquiert à la reconnaissance des amis des recherches historiques. *a.*

164. — * *Dictionnaire historique*, ou Histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talens, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; par l'abbé *F.-X.* DE FELLER. *Septième édition*, enrichie d'un grand nombre d'articles nouveaux intercalés par ordre alphabétique; corrigée sur les observations de nos meilleurs biographes, et ornée du *portrait de l'auteur*. Tome I et II. Paris, 1827; Méquignon-Havard, libraire-éditeur. 2 vol. in8° de 151-384, 542 pag.; prix du vol., 6 f.

L'auteur de ce dictionnaire étant mort en 1802, après avoir donné quatre éditions de son ouvrage, ce sont ses continuateurs qui ont fait paraître les deux éditions suivantes; et celle-ci est la troisième, qu'ils annoncent devoir contenir dix-sept

volumes, tandis que la dernière n'en avait que quinze. Ils promettent beaucoup d'améliorations et plusieurs articles nouveaux, tels que ceux d'*Alexandre Ier*, empereur de Russie, de *Barbier*, *Bellart*, procureur-général, *Boissy d'Anglas*, *etc.* L'auteur de la *Notice* assez détaillée sur l'abbé Feller ne néglige pas de citer comme fautive une assertion de la *Biographie universelle*. Il serait aisé de lui rendre la pareille, en lui reprochant, par exemple, une locution assez inexacte, lorsqu'il dit que le père de Feller savait *a-Kempis* par cœur, désignant ainsi l'Imitation de Jésus-Christ. Le mot *a-Kempis* ne se trouve pas dans le dictionnaire; et en citant *Thomas a-Kempis*, il se trompe évidemment, puisque le jésuite *Rossignoli* a prouvé que l'Imitation était du bénédictin Gersen, ainsi que nous l'avons démontré (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiv, p. 721).

La *Chronologie de l'histoire universelle*, placée en tête du premier volume, est fort utile pour ceux qui, voulant mettre un ordre systématique dans leurs lectures, peuvent étudier l'histoire de toutes les nations, en consultant les articles indiqués dans la liste des souverains. Ce but aurait cependant été mieux atteint, si à la suite de chacune de ces listes on avait placé les noms des hommes illustres dans tous les genres que chaque pays a produits. Cette nomenclature manque à tous nos dictionnaires. Le père Feller aurait encore pu apprendre de son confrère le père Amiot que la chronologie des Septante est préférable à celle d'Ussérius qu'il a adoptée.

On trouve ensuite un tableau chronologique des principaux événemens concernant l'histoire ecclésiastique, et des maux et des persécutions que l'église a soufferts, depuis le commencement de la révolution, en mai 1789, jusques et compris 1820. Il semble que ce n'était pas trop ici la place d'un pareil tableau, qui n'appartient qu'à l'histoire ecclésiastique de France, tandis que dans cet ouvrage les additions de ce genre devraient être d'un intérêt commun à tous les pays et à tous les tems.

C'est ce que le dictionnaire n'oublie point, en nous conduisant dans ces deux volumes depuis l'article Aa jusqu'à Betta. Nous n'entrerons dans aucun détail sur ce sujet; et nous observerons seulement qu'à l'article *Lydie*, dans la chronologie, et à l'article *Atys*, dans le dictionnaire, l'auteur révoque en doute l'histoire de Crésus, rapportée par Hérodote, historien presque contemporain, en sorte qu'on ne sait pas trop ce qu'il peut croire. On a reproché à l'abbé Feller de se montrer souvent jésuite; et il prouve dans plusieurs articles qu'il est favorable à l'ordre qu'il avait embrassé, ce qui est assez naturel. J'en citerai pour exemple l'article *Elzéar*, et non *Éléazar*-François de

la Baume *des Achards*, évêque d'Halicarnasse, envoyé par Clément XII pour terminer les différens entre les missionnaires de la Chine. La *Biographie universelle* puise dans la relation de ce visiteur apostolique un propos assez plaisant contre les missionnaires français. L'abbé Feller se garde bien de le répéter; mais il dit que cette relation est dictée par l'esprit de parti, et condamnée par le Saint-Office. On peut lui reprocher, comme à la *Biographie universelle*, de ne pas se montrer assez jaloux de la gloire des écrivains français, à l'article *Aristarque* de Samos, où il dit que le Traité sur les grandeurs et les distances du soleil et de la lune a été publié en Italie et en Angleterre, sans ajouter qu'il a été imprimé en France sur sept manuscrits grecs, et traduit en français.

L'article *Assarharaddon* aurait dû être corrigé sur l'article *Assarharaddon* de la *Biographie universelle*, très-bien fait par M. Tabaraud. L'abbé Feller n'y aurait pas dit alors que ce roi d'Assyrie a été confondu avec Sénaphar, nom parfaitement inconnu; on observera de plus que dans la chronologie ce roi est appelé Assaradin ou Ezaradon, en sorte que l'auteur n'est pas d'accord avec lui-même.

Il serait aisé de faire d'autres corrections; mais ces taches assez légères disparaîtront sans doute dans une huitième édition. La rédaction d'ouvrages aussi généralement répandus mérite des soins consciencieux de la part de ceux qui se chargent de les publier; et l'on ne peut trop les inviter à ne rien négliger pour justifier l'accueil favorable que le Dictionnaire historique a reçu jusqu'à ce jour. F—a.

165.—* *Biographie universelle, ancienne et moderne,* ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leur talens, leurs vertus et leurs crimes; ouvrage entièrement neuf, rédigé par une *Société de gens de lettres et de savans.* T. xlvii, xlviii et xlix: TS-VZ. Paris, 1827; L. G. Michaud, libraire-éditeur, place des Victoires, n° 3. 3 vol. in-8° de 588-562-600 pages. Cet ouvrage doit être composé de cinquante volumes, formant vingt-cinq livraisons. Prix de la livraison, papier carré fin, 16 fr.; grand raisin fin, 24 fr.; vélin superfin, cartonné à la Bradel, 48 fr.

La publication du cinquantième et dernier volume va bientôt compléter ce vaste répertoire historique et biographique: c'est alors que nous pourrons acquitter la promesse contenue dans un article précédent (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 800), « de consacrer quelques articles étendus, dans notre section des *Analyses*, à cette belle et imposante collection qui nous fournira

l'occasion de passer rapidement en revue les travaux scientifiques et littéraires des différens peuples. »

Parmi les Notices remarquables que renferment les trois nouveaux volumes, nous pouvons citer : *Turenne*, par M. Michaud jeune; *Turgot*, par M. Durozoir; *Le Vaillant*, par M. Eyriès; la duchesse de *La Vallière*, par M. *Hippolyte de* La Porte; *Varron*, par M. Daunou; *Vauban*, par M. Musset-Pathay; *Vertot*, par M. de Barante; *Vico*, par M. Michelet; *Villars*, par M. de Sevelinges; *Villers*, par M. Stapfer; le poëte *Villon*, par M. Villenave; *Saint-Vincent de Paul*, par M. l'abbé de Labouderie; *Léonard de Vinci*, par M. *Fabien* Pillet; *Viotti*, par M. Miel; *Virgile*, par M. Tissot; les *Visconti*, par M. de Sismondi; le célèbre antiquaire *Visconti*, par M. *Émeric* David; *Voiture* et *Volney*, par M. Durozoir; *Volta*, par M. Biot; *Voltaire*, par M. Auger; *Voss*, par M. Viguier, etc.

Cette galerie des personnages célèbres de tous les pays et de tous les siècles fournit des sujets infiniment variés de lectures attachantes et instructives, des leçons, des exemples et des modèles en tout genre : elle est également nécessaire au savant, à l'érudit et à l'homme du monde. Elle permet de comparer les grands hommes entre eux, les nations et leurs progrès; de suivre la marche de la civilisation, étudiée dans le caractère, dans les actions et dans les ouvrages de tous ceux qui ont contribué à l'avancement des sciences et de la société; d'observer et de recueillir les inventions, les découvertes, les perfectionnemens, qui attestent de siècle en siècle l'activité persévérante, les recherches et les efforts de l'esprit humain pour étendre ses conquêtes et son empire sur la nature. Elle rend à elle seule le service d'une grande bibliothèque, et elle a cette analogie parfaite avec notre *Revue Encyclopédique*, que chaque Etat, chaque époque historique, chaque division des sciences et de la philosophie, des arts industriels, de la littérature et des beaux-arts, s'y trouvent représentés par des écrivains distingués et honorables qui font revivre et apparaître devant nous les siècles écoulés, les empires détruits et les personnages illustres qui n'existent plus. Ce que la *Biographie universelle* a fait pour les tems antérieurs, nous tâchons de le faire, d'après un autre plan, pour notre époque et pour nos contemporains, en offrant successivement, mois par mois, et année par année, l'exposé fidèle des travaux les plus importans des hommes instruits et laborieux dans tous les genres et chez toutes les nations. M. A. J.

166.—**Biographie universelle classique*, en un volume in-8° : ouvrage entièrement neuf, contenant par ordre alphabétique

l'histoire abrégée des personnages célèbres de tous les pays et de tous les tems, des articles consacrés à l'histoire générale des peuples, etc; par M. le général Beauvais et une *Société de gens de lettres;* revu, pour la partie bibliographique, par M. *Louis* Barbier fils aîné, des bibliothèques particulières du roi. — 6e livraison, contenant depuis HOLL. jusqu'à LORR. Paris, 1827; Ch. Gosselin. Les *six premières livraisons* de cet ouvrage sont en vente; trois au plus restent à publier; et l'ouvrage doit être terminé cette année. A la dernière livraison sera joint un *Supplément* destiné à compléter l'ouvrage et à rectifier les erreurs commises dans le corps du livre, et qui n'auront pas été de nature à nécessiter la confection de nouveaux cartons, ainsi qu'il est arrivé pour les pages 265-268, maintenant remplacées. Prix de chacune des livraisons (composée de 18 feuilles d'impression ou d'environ 300 pages), 6 fr. sur pap. carré sat.; 8 fr. sur pap. vél. sat.

Un caractère d'utilité incontestable a déjà assuré des suffrages unanimes à cet ouvrage que nous avons déjà plusieurs fois annoncé. Il nous suffira d'indiquer ici la nouvelle livraison qui vient d'être mise en vente. Hâtons-nous de reconnaître toute la difficulté que, dans un cadre aussi resserré, devait présenter la rédaction d'une foule d'articles neufs dont cette portion de l'ouvrage est enrichie. Tels sont ceux des personnages suivans, dont les noms méritent d'occuper désormais une place importante dans la galerie des célébrités de tous les âges : C. *Jordan*, *Lacretelle* aîné, *Lambrechts*, le prince *Lebrun*, rédigés par M. Lallement fils; l'historien russe *Karamsin*, par M. A. de Butet; le médecin *Jenner*, par le Dr Pichot; l'ex-empereur *Iturbide*, le roi de Portugal *Jean VI*, Mme *Krudner*, le publiciste *Jourdan*, le comte de *Lacépède*, le savant *Langlès*, le comte *Lanjuinais*, le marquis de *Laplace*, le peintre *Lebarbier*, *Lémontey*, le statuaire *Lemot*, *Llorente*, etc., rédigés par M. P. de Chamrobert.

Ce n'est là toutefois qu'une faible partie des articles principaux que l'ordre alphabétique amenait dans cette sixième livraison; et parmi ceux que, vu leur importance, on a cru devoir traiter d'une manière spéciale, on distingue, entre autres, les suivans : par M. Amar : *Homère*, *Juvénal;*—M. le général Beauvais : *Kléber*, *Kosciuszko*, *Leclerc* (le général);—M. Bouillet : *Kant*, *Leibnitz*, *Locke;* — M. P. de Chamrobert : *Isla*, l'ex-impératrice *Joséphine*, le comte *Lally*, la princesse de *Lamballe*, *Ninon de Lenclos*, et plusieurs articles d'histoire générale, etc., tels que *Jérusalem*, *Leipzig*, *Lépante*, *Ligue*, *Lombardie*, *Lorraine;* — M. V. Charlier : *Horace*, *Julien*, *Justinien;*

— M. Clair : les *Lamoignon*, *l'Hospital*, etc. ; — M. de Calonne : l'article *Italie* ; — M. Duviquet : *La Harpe*, *Lekain* ; —M. Lachapelle : *La Fontaine* ; —M. B. Maurice : *Keppler*, *Lagrange*, *Lavoisier*, etc. ; — M. Parisot : *Lenglet-Dufresnoy*, *Lesage*, *Linguet*, *Linné*, etc.

Il est trop évident que la mesure même de son cadre est un des élémens du succès de la *Biographie universelle classique*, pour qu'aucun moyen d'économie soit négligé par ses auteurs, d'ailleurs pleinement désintéressés ici de toute ambition littéraire. En avançant dans leur travail, ils en ont vu le plan s'étendre progressivement ; mais c'était une chose inévitable. Qu'ils continuent à ne rien omettre d'indispensable, s'astreignant toujours à la même précision dans l'exposé des matières que le livre comporte, à la même réserve dans le choix des détails ; et, loin d'encourir les récriminations de leurs nombreux souscripteurs, ils acquerront un titre de plus à leur estime. C. J.

167. —* *Éphémérides classiques*, présentant, jour par jour, les événemens principaux de l'histoire universelle, etc., par MM. *A.* Boniface, *D.* Lévy, Marquis, professeurs. Paris, 1827 ; Pillet aîné. 4 vol. in-12 ; prix, 12 fr.

Ce n'est pas une idée nouvelle que de ranger ainsi sous la date de chaque jour de l'année quelques-uns des événemens les plus remarquables de l'histoire ancienne ou moderne, dont l'époque précise peut être fixée, et d'en faire successivement le récit, sans observer d'autre ordre que celui du calendrier. Il est vrai qu'on pourrait examiner si cet ordre ne ressemble pas un peu trop au désordre, et si les inconvéniens de cette disposition purement fortuite sont réellement compensés par ses avantages ; mais il suffit de rappeler que plusieurs tentatives de ce genre ont mérité un certain succès, que les suffrages publics semblent encourager les auteurs qui se livrent à la rédaction de ces recueils, et qu'il sera toujours bon de multiplier, sous toutes les formes, les moyens d'instruction.

Aujourd'hui surtout que d'habiles instituteurs, sachant quels livres conviennent à la jeunesse, et se défiant de la facilité dangereuse de compiler, ont renfermé dans de justes bornes un plan qui embrasse tous les siècles et tous les peuples, se sont imposé un choix sévère entre tant de faits si diversement jugés, et se sont appliqués à offrir, dans leurs tablettes chronologiques, un cours de morale en action, il est impossible de ne pas reconnaître l'utilité d'un ouvrage qui, en peu d'espace, à peu de frais, fournira pour chaque jour, aux enfans des deux sexes, une lecture instructive et variée. Voilà ce qu'ont désiré,

à ce qu'il semble, MM. Boniface, Lévy et Marquis, connus tous trois, surtout le premier, par de savantes recherches grammaticales; et si tel a été leur vœu, hâtons-nous de dire que ce vœu est honorablement rempli. Mais, comme leurs *Éphémérides* doivent être désormais comptées au nombre des meilleurs recueils élémentaires, et peuvent passer pour une sorte de manuel historique, et comme dans un tel livre, dans un tel genre, l'exactitude est la première loi, ne craignons pas de leur prouver, par quelques observations critiques et même minutieuses, avec quel soin nous avons lu leur ouvrage, et combien nous apprécions l'importance de la destination qu'ils lui donnent. Convaincus mieux que personne de la difficulté de ces travaux, ils ne seront pas étonnés qu'un petit nombre d'imperfections aient échappé à la sévérité de leur savoir et de leur goût.

Il en est dont il ne faut accuser que leur imprimeur. Ainsi, tom. I, pag. 14 : « Altera alterius *robor*, » pour *robur*. Pag. 98 : « Turgot, Malesherbes et Necker, voulurent travailler à la réforme des abus par des lois *modernes*. » Il faut lire peut-être, *modérées*. Pag. 248, on trouve M. *Triton*, au lieu de M. *Titon*, si connu par son Parnasse ; pag. 283, un conte du *page*, pour un conte du *Pogge ;* tom. IV, pag. 64, *dispersement*, pour *dispersion*, etc.

Si nous osons faire aux auteurs eux-mêmes un ou deux reproches, c'est, d'abord, de n'avoir pas gardé assez de proportion entre leurs diverses notices; c'est, ensuite, de s'être contredits çà et là dans leurs idées et leurs doctrines. Les jugemens littéraires, peut-être à cause de leur brièveté tranchante, paraissent quelquefois injustes. « 18 février 1654. Mort de *Balzac*, prosateur ampoulé. » N'avaient-ils pas quelque autre chose à dire de Balzac? Ils ont, en général, trop de confiance dans les opinions toutes faites, une critique trop superficielle. Quant à Balzac, les goûts sont libres; mais au moins ne fallait-il pas le faire mourir deux fois, et répéter encore, au 28 février, *Mort de Balzac*. Il y a ici quelques erreurs du même genre. Le style même, qui devrait être irrépréhensible, puisque l'ouvrage est de trois auteurs qui tiennent, dit-on, le sceptre de la grammaire, le style est quelquefois singulier. Tom. I, pag. 49 : « J'ouvre Homère, le Tasse ou Milton, et une seule *sensation* me préserve de tous les systèmes de La Motte et de Fontenelle. » On voulait dire probablement, une seule *émotion*.

Presque partout, l'histoire ancienne est ici beaucoup trop négligée. Le tome troisième commence par ces mots : « Juillet vient du latin *Julius*, surnom de César. » C'est *Julius* qui est

le nom de famille, et *César* le surnom. Il est juste, d'ailleurs, d'applaudir à la prédilection des auteurs pour l'histoire nationale : les noms de saint Louis, de Louis XII, de Henri IV, reviennent sans cesse dans leurs archives, et sans cesse on aime à les rencontrer; toute l'histoire moderne occupe même une place suffisante dans cette énumération rapide des événemens, subordonnée au hasard de leurs dates; mais l'antiquité y est presque nulle, et cependant ces *Éphémérides*, d'après leur titre, devraient être *universelles*. Il est à croire que les dates précises ont manqué : c'est un des malheurs du plan que les auteurs ont choisi; le plus grand événement n'est rien pour eux, quand ils ne savent pas exactement le jour où il s'est passé; et comme les anciens n'attachaient pas assez de prix à ces détails chronologiques, ils cèdent la place aux modernes, qui ont eu soin de dater; les Homère, les Sésostris disparaissent devant le plus mince écrivain, le plus petit homme d'état, parce qu'on sait le jour de sa naissance, ou du moins celui de sa mort. C'est ainsi qu'on chercherait en vain, dans ce répertoire historique, plusieurs faits mémorables qui valent bien l'institution des Frères-mineurs ou l'incendie de l'Opéra, dont il transmet la date et le récit à la postérité. Peut-être alors valait-il mieux exclure totalement l'histoire grecque et l'histoire romaine : une omission complète aurait été moins choquante que cette disproportion à laquelle les auteurs étaient condamnés. On doit regretter aussi qu'ils n'aient pas eu l'idée, ne fût-ce que pour rétablir l'équilibre, de rédiger en quelques pages une *Table chronologique générale*, lien nécessaire entre tous ces souvenirs épars. L'imagination, fatiguée de tant de faits que séparent de si longs intervalles, a besoin d'un fil qui la guide à travers cet immense labyrinthe.

Malgré ces observations et toutes celles que l'on pourrait faire encore, le mérite de l'ouvrage n'est point douteux. Les pères de famille n'ont pas même besoin qu'on leur recommande un livre qui porte en tête le nom de M. Boniface, connu depuis long-tems par ses traités didactiques, et par ses incontestables succès dans l'enseignement élémentaire : avec la garantie d'un tel nom, ils peuvent être sûrs, lorsqu'ils feront présent des *Éphémérides* à leurs enfans, de leur mettre entre les mains un livre toujours agréable et toujours utile. J. V. Le Clerc.

Littérature.

168. — * *Principes généraux de la Grammaire*, ouvrage propre à être mis entre les mains des enfans, par M. Leter-

RIER, *seconde édition.* Paris, 1827; l'auteur, rue du Val-de-Grâce, n° 1; Delalain. In-12 de IV et 92 pages; prix, 75 c.

169. — *Grammaire latine*, troisième partie; par *le même.* Paris, 1827; l'auteur, Delalain. In-12 de 65 pages; prix, avec les deux premières parties, 1 fr. 50 c.; seule, 90 c.

Ces principes généraux de grammaire contiennent, sous un très-petit volume, ce qu'il y a d'indispensable à savoir dans cette science. La première partie traite des mots considérés isolément; la seconde, de la syntaxe ou de l'arrangement des mots entre eux pour former les phrases; la troisième, de l'analyse. Nous avons fait connaître (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, page 764) le plan suivi par M. Leterrier dans sa première Grammaire française; il a fait dans celle-ci quelques changemens: ainsi, il a transporté l'étude des terminaisons des mots variables dans la première partie. Nous avons dit que Dumarsais formait avec les désinences les préliminaires de la syntaxe, et il nous semble en effet que la variation dans les mots déclinables est plutôt une propriété syntaxique qu'une qualité appartenant au mot isolé. Nous avons aussi un reproche à faire à l'auteur sur le titre qu'il a choisi, et qui semble indiquer que son livre traitera de grammaire générale, tandis qu'il ne s'occupe, dans ses principes et dans ses exemples, que de la langue française; mais cette observation ne tombe que sur le titre : elle n'empêche pas que sa manière de procéder ne soit aussi claire que facile, et ne doive être avantageuse à ceux qui la suivront.

Nous n'avons qu'un mot à dire de sa troisième partie de la grammaire latine; ce n'est, comme le dit l'auteur, que le développement de la syntaxe. Nous avons vu qu'il avait composé celle-ci de dix règles simples et lumineuses. Il ramène à ces principes les phrases qui, par ellipse, ou par toute autre figure de construction, semblent présenter une anomalie; c'est donc une étude et une explication très-simple des latinismes les plus usités. Elle devrait être naturellement suivie de la manière de rendre en latin les gallicismes les plus ordinaires; et c'est l'objet de la seconde section de cette troisième partie, qui répond, mais en la simplifiant beaucoup, à la partie de la Grammaire de Lhomond, connue dans nos colléges sous le nom de *Méthode.*

170. — * *Dictionnaire classique de la langue française*, avec des *exemples* tirés des meilleurs auteurs français, et des *notes* puisées dans les manuscrits de RIVAROL; publié et mis en ordre par *quatre professeurs de l'Université.* Paris, 1827; Brunot-Labbe; Baudouin. In-8° d'environ 1000 pages, pour paraître

en six livraisons. Première livraison, A — CAP, de x et 160 pages, à trois colonnes; prix, 2 fr.

Nous reviendrons sur cet important ouvrage lorsque toutes les livraisons auront été publiées. Contentons-nous de dire aujourd'hui qu'il semble devoir l'emporter sur tous les dictionnaires en usage, par le nombre des mots, par la clarté des définitions, la correction du langage, et la citation de phrases prises dans les bons auteurs ou dans la conversation : ajoutons que tous les arts, toutes les sciences y trouveront la nomenclature qui leur est propre; puisque, selon la promesse des auteurs, cet ouvrage doit contenir : 1° tous les mots de la langue avec leurs définitions, leurs diverses acceptions au propre et au figuré; 2° les expressions et les locutions familières, populaires, proverbiales, poétiques et du style soutenu, les synonymes et les contraires; 3° les termes de mathématiques, d'astronomie, de physique, de chimie, d'histoire naturelle, de botanique, de minéralogie, etc.; 4° les termes de droit, de médecine, de littérature, de poésie, de grammaire, de géographie, etc.; 5° les termes d'architecture, de sculpture, de peinture, de mécanique, d'art militaire, de marine, etc.; 6° les termes de commerce, de manufactures, de fabriques, d'agriculture, d'économie rurale, etc.; 7° les termes des diverses professions et des divers métiers; 8° les termes nouvellement admis, qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire. Aussi le nombre des mots doit-il être porté à près de soixante mille, tandis que dans la plupart de nos lexiques il ne s'élève pas aux deux tiers.

Nous annoncerons successivement les livraisons à mesure qu'elles nous seront envoyées.

171. — *Dictionnaire de poche de la langue française*, rédigé d'après l'Académie, par P. A. DE LANNEAU. Paris, 1827; Baudouin. In-32 de IV et 453 pag., à deux colonnes; prix, 3 fr.

L'auteur a voulu mettre son ouvrage entre les mains des jeunes gens des deux sexes; il a donc exclu absolument tous les termes indécens qu'on retrouve dans des dictionnaires plus complets, mais qui auraient déparé le sien : il a voulu en faire un ouvrage élémentaire, et il a retranché la plupart des mots entièrement vieillis, ou qui se rapportent à des choses qui sont tout-à-fait hors d'usage, comme le blason, la féodalité, etc.

Au moyen de ces retranchemens et de quelques autres, il a pu être complet et exact, quoique sous le plus petit format et dans un nombre de pages très-limité. Néanmoins, on ne peut se dissimuler que le besoin continuel de mettre dans une demi-ligne in-32 le mot et sa définition, l'a entraîné quelque-

fois à des définitions obscures ou insuffisantes. Ce petit ouvrage ne fera donc pas connaître, mais il rappellera, et de la manière la plus commode, le sens de presque tous les mots de notre langue : sous ce rapport, il doit être d'une utilité incontestable.

172. — *Des figures du discours autres que les tropes;* par M. Fontanier. Paris, 1827; Maire-Nyon. In-12 de VIII et 356 page; prix, 3 fr., et 4 fr. par la poste.

Ce nouvel ouvrage de M. Fontanier est la suite et le complément du *Manuel des tropes* que nous avons annoncé l'année dernière (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXX, p. 812.). Fait sur un plan et dans un but analogues, il doit offrir les mêmes qualités et les mêmes défauts : en effet, c'est un fort bon ouvrage pour celui qui veut étudier à fond la science grammaticale, puisqu'il offre la nomenclature et la classification complète des figures; mais quel tems ne faudra-t-il pas aux élèves de nos colléges pour classer dans leur mémoire les trois cents pages destinées à faire connaître onze figures de construction, seize figures d'élocution, vingt figures de style, seize figures de pensées, et sept autres formes de langage que M. Fontanier retranche du nombre des figures; d'ailleurs, plusieurs d'entre elles comportent des subdivisions que nous ne pouvons même pas indiquer ici. On devra convenir toutefois que M. Fontanier, en adoptant, dans sa classification, un ordre rigoureux et logique, a beaucoup diminué les difficultés *mnémoniques* que présentait le sujet. Mais le vice radical subsiste toujours, et son ouvrage, comme l'auteur l'avoue tacitement dans sa préface, ne demande pas moins que les deux années de seconde et de rhétorique pour donner la connaissance des figures de mots et de pensées, ce qui ne fait qu'une petite partie de l'élocution, qui n'est elle-même que le quart de la rhétorique, laquelle à son tour est certainement la plus petite et peut-être la moins importante de nos études de collége. On peut donc avancer que des études philologiques, conçues dans cette proportion, n'exigeraient pas moins d'une vingtaine d'années de travail assidu; et par conséquent, le nouvel ouvrage de M. Fontanier a le défaut de n'être aucunement en rapport avec les études que nous imposons à la jeunesse, et le tems qu'elle peut y consacrer. Aussi, je n'hésite pas à regarder comme la partie la plus utile de ses deux traités, les deux résumés par lesquels il les termine : résumés qui, appris par cœur après la lecture attentive de ses ouvrages, donneront aux élèves une connaissance suffisante des formes qu'admet le langage figuré. B. J.

173. — * *Atlas historique et chronologique des littératures*

anciennes et modernes, des sciences et des beaux-arts, d'après la méthode et sur le plan de l'atlas de A. Lesage (comte de Las Cases), et propre à en former le complément, par A. Jarry de Mancy, ancien élève de l'École normale, professeur d'histoire de l'Académie de Paris. V^e^ livraison. Paris, 1827; Jules Renouard. Un cahier contenant 2 *planches* in-fol.; prix, 8 fr.

Nous avons, dans un de nos précédens cahiers, exposé le plan et l'esprit de cette sorte d'encyclopédie en tableaux synoptiques (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 805), et nous regrettions de ne pouvoir entrer dans quelques détails relativement aux livraisons déjà publiées. Animé par un succès digne de ses efforts, M. Jarry de Mancy, tout en donnant d'autres publications d'après le même système, telles que son *Tableau historique de l'École polytechnique*, son *Atlas constitutionnel*, *etc.*, ne laisse point en arrière cette entreprise monumentale qu'il a consacrée à l'histoire universelle de la littérature, des sciences et des arts. Déjà nous possédions ses *tableaux de l'histoire des langues*, de la *géographie*, des *littératures grecque* et *latine*, et des *académies*. En attendant que ces diverses parties reçoivent de l'ensemble leur plus haut degré d'intérêt, on peut trouver assez d'occupation et de plaisir à les considérer isolément : car chacune d'elles embrasse tout un horizon. L'un des deux tableaux dont se compose la livraison nouvelle est consacré à la *littérature française pendant le siècle de Louis XV*, de 1716 à 1789; l'autre, à la *littérature italienne* tout entière : nous les prendrons pour exemples de la méthode de l'auteur, quoique cette méthode se modifie nécessairement, selon la nature des objets auxquels elle s'applique, et qu'elle se montre plus ingénieuse dans les parties où il importe plus de diviser et de réunir des genres et des espèces, que de grouper, comme dans celles-ci, de grandes masses de faits et de noms propres. Des colonnes nombreuses et serrées dont l'aspect serait confus et fatigant, malgré la perfection des formes typographiques, sans le secours des couleurs diverses qui les détachent vivement les unes des autres, présentent, dans le tableau de notre xviiie siècle littéraire, d'un côté les poëtes, de l'autre les prosateurs. L'époque de la publication de l'Encyclopédie (1751) divise l'ensemble en deux périodes à peu près égales, mais réellement différentes d'esprit et de caractère. Chaque nom d'écrivain est au moins précédé de la date de sa mort et de la désignation de ses principaux ouvrages. Ceux d'un mérite plus éminent portent aussi la date de leur naissance, leurs principales circonstances biographiques, et une liste plus complète de leurs productions

dans l'ordre chronologique. Des tables alphabétiques font retrouver à l'aide des dates, chaque nom à sa place dans ces fastes littéraires. Au centre, le grand nom de VOLTAIRE occupe à lui seul une imposante colonne, mi-partie de poésie et de prose, surmontée d'un sommaire de sa vie. Au bas, on lit les titres de cinq de ses ouvrages brulés par le bourreau, de 1734 à 1776. A droite et à gauche du tableau sont placés, d'une part, la *chronologie comparée* de l'histoire littéraire et de l'histoire politique; de l'autre, une esquisse élégante de cette même histoire littéraire (extraite du discours de M. JAY, couronné en 1810 par l'Institut), et de l'état des lettres en France au commencement de la révolution (discours de M. *Victorin* FABRE, couronné en même tems que le précédent). Observons le soin attentif avec lequel sont recueillies dans la chronologie comparée les époques les plus propres à caractériser les diverses phases de l'esprit public et de l'esprit littéraire du siècle passé, et celles qui, en le rattachant au nôtre, font cependant pressentir pour celui-ci un caractère particulier, et des destinées toutes nouvelles, savoir les années de la naissance ou des premiers travaux des hommes les plus éminens de notre XIXe siècle.

Le *tableau historique de la littérature italienne* embrasse dans un système semblable tous les siècles de cette littérature, depuis le XIIIe, époque de sa naissance, jusqu'à nos jours. La poésie et la prose forment deux larges colonnes; l'entre-deux est rempli par une table méthodique des écrivains dont il y est fait mention, et par un supplément pour tous ceux d'un ordre inférieur qui n'ont pu y trouver place. Sur les côtés sont disposées dans le même esprit d'utilité diverses listes chronologiques, offrant sous un même regard la série des événemens littéraires et politiques, celle des papes, celle des fondations universitaires et académiques; enfin, une esquisse rapide, mais bien tracée, des diverses périodes de l'histoire des lettres en Italie. L'indication des ouvrages à consulter sur cette histoire, et celle des meilleures traductions françaises d'auteurs italiens, complètent ce tableau, dans lequel on reconnaît ainsi que dans les autres, à une multitude de détails, la présence d'un bon maître et celle d'une bonne méthode, c'est-à-dire, qu'à travers les étroits compartimens de toutes ces formes matérielles, on voit percer sans cesse l'intérêt qui doit s'attacher aux choses mêmes. Quelques inexactitudes, échappées au milieu de ces innombrables détails, devraient peu surprendre: nous n'en relèverons qu'une seule, relative au poëte satirique *Ant. Vinciguerra*, de Venise (XVe siècle), qui a été placé par

méprise parmi les prosateurs. Il n'a été publié de cet écrivain que quelques satires en vers, d'un style un peu suranné, mais qui sont peut-être, après celles de l'Arioste, les meilleures productions en ce genre de l'Italie moderne. V—C—R.

174. — *Résumé de la littérature ancienne et moderne*, par *Camille* TURLES; faisant partie de l'*Encyclopédie portative*. Paris, 1827; au bureau de l'Encyclopédie portative, rue du Jardinet, n° 8; et rue Taitbout, n° 6. In-18; prix, 3 fr. 50 c.

M. Camille Turles s'est déjà fait connaître dans le monde littéraire par *la Vie idéale;* cet ouvrage révèle une imagination brillante et un talent flexible, qui, perfectionné par l'étude, pourrait s'élever à des productions remarquables. Le même écrivain publie aujourd'hui un abrégé de l'Histoire littéraire (faisant partie de l'utile entreprise dirigée par M. BAILLY DE MERLIEUX). Le style de M. Turles a de la clarté, de l'élégance et de la précision; mais ses jugemens sont, en général, peu motivés. On sent que l'espace lui manquait pour donner à son opinion les développemens qu'il aurait aisément trouvés dans son instruction solide et variée. Son abrégé n'en doit pas moins être considéré comme un travail estimable, dont l'exécution fait honneur au mérite d'un jeune écrivain appelé à obtenir des succès plus importans. L'intérêt qu'il inspire nous oblige de l'inviter à se défier de l'impression que lui ont laissée certains préjugés sur les anciens et les modernes philosophes. Dans un âge plus mûr, il rectifiera, sans doute, le jugement léger qu'il porte sur notre Voltaire. Il est permis de signaler les défauts des grands hommes; mais la critique alors observe les limites tracées par le sentiment des convenances. M. Turles fait preuve de trop de goût pour ne pas reconnaître lui-même que c'est un devoir envers le public d'aborder avec respect les objets de sa juste admiration. P***.

175. — *Lettres sur les fabulistes anciens et modernes;* par M. JAUFFRET. Paris, 1827; Pichon-Béchet, quai des Augustins, n° 47. 3 vol. in-12; prix, 9 fr., et 11 fr. 50 c. par la poste.

C'était une idée heureuse et une entreprise utile que celle de rassembler dans un recueil des notices historiques et des observations critiques sur les fabulistes anciens et modernes, pour en former une espèce de poétique de la fable. M. Jauffret, placé lui-même d'une manière assez avantageuse parmi nos fabulistes modernes (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 487-490, l'annonce de la 2me édition de son recueil), et qui s'était occupé depuis long-tems de recherches sur ce sujet, semblait nous offrir les garanties désirables pour l'exécution d'une telle entreprise. Déjà plusieurs auteurs, dans leurs préfaces ou dans

des traités particuliers sur la fable, nous avaient donné la nomenclature de leurs prédécesseurs dans une carrière que les succès de La Fontaine ont rendue si difficile; mais aucun ne nous paraît jusqu'à ce jour avoir été aussi complet que l'auteur des *Lettres* que nous annonçons, et qui a compris dans la sienne 16 fabulistes anciens, 10 fabulistes étrangers et 40 fabulistes français.

Mais, plus cet ouvrage pouvait être utile, plus il est susceptible d'améliorations; plus nous devons nous faire un devoir de soumettre à son auteur les observations que sa lecture nous a suggérées; s'il était tenté de nous accuser de sévérité, qu'il se rappelle que nous n'avons pas voulu le décourager, mais l'aider de nos faibles moyens et joindre nos conseils désintéressés à ceux qui peuvent l'éclairer dans le travail indispensable et dans les soins que réclamera bientôt sans doute une nouvelle édition.

Commençons par des observations sur la forme de ces *Lettres*. Si l'on a blâmé Demoustier d'avoir prodigué l'encens et la galanterie à son Émilie dans un sujet éminemment propre à l'amour et qui semblait entrer dans son domaine, à plus forte raison doit-on blâmer, dans un traité savant ou dans un essai purement didactique, ces complimens et ces formules galantes dont tant d'auteurs s'imaginent ne pouvoir se dispenser en parlant aux femmes, et qui semblent inconvenantes lorsqu'on s'adresse, comme l'a fait M. E. Dupaty, dans son *Art poétique des demoiselles* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 210), et comme le fait ici M. Jauffret, à des jeunes personnes qui achèvent leur éducation, ou qui sont à peine entrées dans le monde. Ce mot *mademoiselle*, qui revient à chaque instant dans les *Lettres* de ce dernier, surtout au commencement de chacune d'elles, et qui souvent est si mal amené pour l'euphonie, en interrompt la lecture d'une manière désagréable, et nous ne pouvons qu'engager l'auteur à le faire disparaître, ou du moins à en restreindre beaucoup l'emploi. Puisque nous en sommes sur le chapitre des convenances, prévenons tout de suite M. Jauffret que, dans un sujet qui appelle nécessairement la louange ou le blâme de l'auteur sur les œuvres de ses devanciers et de ses rivaux, on n'aime pas à le voir se mettre lui-même en scène et comparer ses travaux avec ceux dont il s'établit juge. C'est ce qu'il a fait, selon nous, avec trop peu de ménagement dans plusieurs endroits de son livre.

Cette position où se trouve un auteur, devenant pour ainsi dire juge et partie dans un procès qu'il évoque lui-même, est embarrassante, et il n'y a qu'une grande supériorité ou une

modestie bien vraie qui puisse l'aider à en sortir d'une manière satisfaisante. Malgré toute l'adresse qu'a pu y mettre M. Jauffret, nous croyons qu'il n'a pas entièrement évité un écueil, dans lequel peut-être il s'est même engagé volontairement par prudence et pour satisfaire à la fois aux convenances sociales et littéraires. Ainsi, après avoir été quelquefois sévère pour les auteurs morts, il s'est montré beaucoup trop indulgent pour les auteurs vivans. Nous imiterons sa prudence et sa réserve, en ne spécifiant point notre remarque, et nous nous contenterons d'appeler en général son attention sur ce point, pour qu'il s'efforce de mettre un peu plus d'unité dans ses jugemens, ou dans ceux qu'il adopte. Nous disons qu'il adopte, parce qu'en effet un grand nombre de ses décisions sont empruntées à nos critiques anciens et modernes : et ce n'est pas ce que nous blâmons; car dans les lettres, comme dans les sciences et dans les arts, les préceptes généraux, quoi qu'en dise une école moderne qui a la prétention de vouloir tout renverser, doivent se déduire d'observations suivies et de l'expérience des siècles. Mais celui qui entreprend de recueillir ces préceptes doit s'appliquer à les coordonner et à les réunir en corps de doctrine; et c'est ce que n'a pas fait avec assez de soin l'auteur des *Lettres sur les fabulistes anciens et modernes*, qui se borne souvent à transcrire, en les nommant, les arrêts de nos Aristarques modernes, ou ce qui devient plus blâmable, à les copier littéralement, sans indiquer les sources, ce que nous ne croyons permis dans aucun cas.

Terminons par une dernière observation, que nous avons déjà été à même de faire en rendant compte du recueil de fables de M. Jauffret. Partisan déclaré de l'ancien état de choses, par des raisons du reste fort respectables, il ne manque guère l'occasion de s'élever contre celui qui s'est établi, à la fin du siècle dernier, en affectant toujours de confondre les crimes et les erreurs de cette époque avec les besoins nouveaux de la nation, reconnus par toutes les constitutions qui ont réglé depuis les destinées de la France, avec les vœux désintéressés des hommes sages et les actes de vertu, de courage et de dévoûment qui, dans ces grandes commotions, sortiront toujours du sein d'une nation généreuse, comme pour protester contre les excès qu'elle déplore et désavoue. Il ne manque pas l'occasion surtout de s'en prendre de tous nos maux à cette philosophie, si long-tems et si injustement calomniée, et qui perdrait son nom si les fautes qu'on lui attribue n'étaient pas plutôt celles de ses ennemis les plus acharnés. M. Jauffret a écrit ses *Lettres*, en 1814; il a cru devoir y mêler, assez mal à propos

selon nous, les impressions que les événemens de cette époque avaient produites sur son esprit; il nous donne enfin son opinion en politique, quand on ne pouvait exiger de lui que son opinion sur les fabulistes anciens et modernes. Mais, voyez où cette profession de foi du citoyen peut conduire l'homme de lettres. En parlant de Lamotte (Tome II, p. 128), M. Jauffret transcrit sa fable des *Abeilles*, qui, dit-il, *contient une forte leçon, que le moment présent rend encore plus remarquable.* Dans cette fable, il est dit que la *clémence*

Est le malheur du peuple et la honte du roi;

Et l'on ajoute :

C'est par pitié qu'il faut être sévère;
Qui punit bien a bien moins à punir.
Pour le présent humeur trop débonnaire
Est cruauté pour l'avenir.

Or, si l'on ne peut inculper l'intention de Lamotte, qui n'a voulu que développer un précepte général de morale, en est-il de même de l'application directe qu'en a faite M. Jauffret, application qu'il s'est attaché à rendre plus positive encore par les réflexions dont il l'a fait précéder? Le ministère des poëtes ne doit-il pas être d'éclairer, et non d'embraser, d'adoucir les mœurs, et non d'exciter les passions? E. Héreau.

176. — * *La Guzla*, ou *Choix de poésies illyriques*, recueillies dans la Dalmatie, la Bosnie, la Croatie, et l'Herzegowine. Paris et Strasbourg, 1827; Levrault. In-12 de 257 pages; prix, 4 fr.

Le titre de ce recueil a besoin d'une explication. La *guzla* est une espèce de guitare monocorde dont on joue avec un archet; c'est l'instrument favori des aveugles et des pauvres vieillards qui parcourent l'Illyrie en chantant des ballades qu'ils ont apprises par cœur, et que parfois ils improvisent. Aux environs de Raguse, sur toutes les côtes de la Dalmatie, dans la Morlachie, il n'y a point de bonne fête sans joueur de guzla. Dès que ce personnage important paraît, il est entouré de tous les jeunes garçons et de toutes les jeunes filles : c'est à qui sera le plus près de lui. Quand il a fini sa chanson, il s'en remet pour son salaire à la générosité de ses auditeurs. Souvent il s'interrompt, par une ruse adroite, au moment le plus intéressant, et lève une contribution sur les curieux qui attendent impatiemment la fin de l'histoire. Ces chants ont un caractère très-original, et dont on ne peut guère donner l'idée. Moins nobles, moins austères que les chants grecs, ils

sont peut-être plus spirituels et plus vifs. Toutes les superstitions de l'Orient s'y retrouvent : le mauvais œil des Grecs anciens et modernes ; la croyance aux vampires, aux esprits, aux sorts. L'auteur de cette traduction a recueilli lui-même la plupart de ces ballades dans les provinces illyriques où il a long-tems habité. Sa mère était une morlaque de Spalatro. Il a donné, dans une *introduction* et dans des *notes*, des souvenirs pleins d'intérêt, et qui ont d'autant plus de charme qu'il ne s'y mêle pas la moindre prétention. Ce volume ne contient qu'une très-petite portion de la littérature populaire de ces contrées, qui est d'autant plus riche et variée, que chaque peuple a ses mœurs, son accent à part, ses légendes et ses traditions. L. Sw. B.

177. — *Œuvres poétiques de George* Canning, premier ministre de S. M. B.; traduites en vers français (texte en regard), et précédées d'*une Note sur sa vie;* par M. *Benjamin* La Roche. Paris, 1827; Dondey-Dupré. In-18 de 185 pages, avec le portrait de l'auteur; prix, 3 fr. 50 c.

Il y a eu deux hommes dans M. Canning. L'un était jeune, ardent, ambitieux, aspirant aux richesses et au pouvoir, et, sous l'influence de ces deux passions, servile admirateur des ministres et vigoureux champion des bancs ministériels. Rechercher quelle pouvait être la mesure de sa consience quand il prostituait ses talens sur les voies de M. Pitt, qu'il se déclarait l'ennemi de toutes les nations hors la nation anglaise, qu'il conseillait la désastreuse expédition de Walcheren et l'enlèvement de la flotte danoise contre la foi des traités, ce serait faire douter de son retour à une franche loyauté, lorsque, parvenu au but où tendaient ses désirs, il suivait courageusement une route opposée à la première. Cette seconde période de la vie de M. Canning, cette nouvelle personne qui a remplacé l'élève de Pitt, est la seule qui puisse attirer nos hommages et valoir nos respects. L'homme d'état s'était formé au sein même de la corruption. Il avait trop d'esprit pour ne pas considérer sous leur véritable point de vue les intérêts des nations et leurs mérites divers, et il avait compris les conseils de la sagesse et de l'humanité. Ce fut alors qu'il eut le courage de prendre parti pour la reine d'Angleterre, qu'il se prononça pour l'émancipation, et devint favorable à la réforme parlementaire; et si, depuis, il n'a pas fait pour le salut de la Grèce tous les efforts qu'on avait droit d'espérer, il a du moins, avec une résolution pleine d'énergie, participé à la reconnaissance des républiques du Nouveau-Monde, et soutenu en Portugal la cause des États constitutionnels et celle de la civilisation. L'édifice dont il a

posé les bases n'était point achevé quand la mort est venue l'atteindre; mais, si l'explosion de la révolution politique du cabinet de Londres est due à son génie, elle ne dépend pas uniquement de sa personne : elle se préparait depuis long-tems, et se trouvait dans la volonté des masses, aussi bien que dans celle de quelques individus puissans. Le système de ce ministre ne sera donc pas abandonné; des actes solennels remplaceront incessamment les théories, et il aura la gloire de les avoir cultivées pour l'Europe qui en recueillera long-tems les fruits.

Il nous semble que cette portion de renommée suffisait à la mémoire de M. Canning, sans qu'on allât déterrer, parmi les péchés de sa jeunesse, des vers froids quoique corrects, où l'on ne retrouve rien de ce qui constitue le charme de la poésie, aucun de ces mots qui pénètrent au fond de l'âme, aucune de ces pensées qui l'élèvent et l'agrandissent. M. Canning calomniant J.-J. Rousseau, Condorcet, Mme Roland, Mme de Staël, le savant jurisconsulte Merlin, l'honorable général Lafayette, alors dans les cachots d'Olmutz; M. Canning s'attaquant à toutes les vertus, comme Walter Scott à toutes les gloires, n'est pas sans doute l'homme d'état dont la sagesse devait fixer les destinées du monde. On aurait dû laisser dans l'oubli ces déplorables élucubrations d'une époque éloignée et oubliée. Comment l'écrivain spirituel qui s'est créé la tâche de les traduire en vers ne s'est-il pas aperçu que les Notes dont il a été obligé de les accompagner, ne tendaient qu'à flétrir d'un nom odieux l'homme dont il reproduisait soigneusement les pensées? Car, si toute la vie de la plupart des personnes attaquées par M. Canning n'offre, comme le dit le traducteur, qu'une haute et continuelle leçon de vertu et de morale, de quelle épithète doit-on qualifier le prétendu poëte qui s'est complu à les couvrir d'opprobre? Et comment a-t-on le triste courage de ressasser soi-même de dégoûtantes injures, pour les reproduire sous des formes élégantes, lorsqu'on n'y est pas forcé?

Nous aurions lieu de nous affliger si le jeune écrivain qui a trop bien traduit les vers de M. Canning trouvait nos réflexions sévères; car il possède assez de talent pour être digne d'en apprécier la justesse. Mais il s'est laissé entraîner à l'éclat de la réputation du ministre défunt, et ne s'est point souvenu que le fils respectueux de Noé s'était hâté de couvrir d'un voile la faute ou l'erreur du patriarche. Nous devons rendre d'ailleurs une complète justice à M. de La Roche; ses vers, faits avec soin, ont de la force et de la tournure; plusieurs mériteraient qu'on les citât; et nous recommandons surtout le morceau sur l'asservissement de la Grèce. Il est bien

pensé, purement écrit, et il annonce que le traducteur aura droit à tous nos éloges, dès qu'il voudra produire au grand jour ses propres compositions. R.

178. — * *Œuvres de* M. *A.-V.* Arnault, de l'ancien Institut de France. T. I et II : *Critiques philosophiques et littéraires.* Paris, 1827 ; Hector Bossange, quai Malaquais. 2 vol. in-8° ; prix, 14 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXV p. 198) l'annonce des premiers volumes de cette collection.)

179. — * *Fables de* M. *A.-V.* Arnault. Paris, 1827 ; Hector Bossange. 2 vol. in-18 ; prix, 6 fr.

Le brillant début de M. Arnault lui mérita une place très-distinguée dans notre littérature : bien jeune encore, il promettait beaucoup, et il a tenu ce qu'il avait promis. Trente années de succès dans des genres différens l'ont élevé au premier rang parmi les écrivains dont le rare talent et la haute philosophie ajoutent un nouvel éclat à la patrie des Corneille, des La Fontaine et des Voltaire.

Poëte, publiciste, historien, fabuliste, M. Arnault s'est montré également heureux dans ses travaux nombreux et variés ; il publie aujourd'hui l'édition complète de ses œuvres, et l'on y remarque avec un vif intérêt les productions récentes dues à l'activité d'un talent étincelant de cette verve puissante qui semble l'ordinaire attribut du jeune âge. Ce noble vétéran de la littérature offre le touchant spectacle d'un père illustre, partageant avec un fils, déjà célèbre, les palmes que la Muse tragique leur offre en même tems.

Comme la plupart des hommes supérieurs, M. Arnault a expié sa gloire par une longue adversité. Ami de sa patrie, il a gémi loin d'elle ; citoyen vertueux, il a subi les attaques de la calomnie. Mais le malheur, qui amollit encore les âmes faibles, retrempe les esprits élevés. C'est dans l'exil, c'est dans les intervalles de ses souffrances et de son anxiété, qu'il a composé les ouvrages les plus empreints de force, de chaleur et de vérité. Parmi ces dernières productions, on remarque surtout la tragédie de *Guillaume de Nassau*. L'auteur de *Marius* et des *Vénitiens* semble se surpasser lui-même, en joignant à l'intérêt des situations, à la vérité des caractères, la noble élévation des sentimens patriotiques d'un prince ami de la justice, et qui n'aspire au pouvoir que dans l'intérêt de sa patrie ; dans cette pièce, l'une des plus remarquables de notre époque, l'auteur s'est montré tout entier, c'est-à-dire, poëte, philosophe et citoyen.

Deux volumes de la collection des œuvres de M. Arnault contiennent, sous le simple titre de *mon Portefeuille*, des cri-

tiques philosophiques, littéraires et politiques. Aucun ouvrage de ce genre ne mérite plus de succès. A des anecdotes intéressantes, à des faits historiques très-curieux, l'auteur a joint des réflexions piquantes et souvent profondes. Cet ouvrage n'est point susceptible d'analyse; la méthode suivie par M. Arnault est à peu près celle du Dictionnaire philosophique de Voltaire, qui ne désavouerait pas le travail de son successeur. Les deux derniers volume de la collection sont attendus avec une impatience justement excitée par le succès que les précédens ont obtenu.

Les fables de M. Arnault sont jugées depuis long-tems; elles sont au nombre des ouvrages dont le titre seul tient lieu d'éloge. P.

180. — * *OEuvres poétiques de* M. *P.* VERNY, revues et recueillies par M. *P.-J.-J.* BOUDET, neveu de l'auteur. Paris, 1826; Ladvocat. In-18; prix, 4 fr.

Mme Dufrénoy me disait un jour : « *Je consentirais de bon cœur à mourir sur-le-champ, à condition de renaître dans trente ans, pendant un seul jour, pour connaître ce qu'on penserait de mes ouvrages. J'ai vu*, ajoutait-elle, *tant de célébrités littéraires s'éteindre dans un petit nombre d'années après la mort des auteurs, qu'à peine j'ose compter sur un souvenir de la postérité.* » Tel était l'amour de la gloire chez cette femme célèbre; telle était aussi sa modestie.

M. Pierre Verny, compatriote de Delille, était un poëte agréable; il a désiré que le recueil de ses poésies fût publié après sa mort, et que ses productions fussent revues par M. Boudet, son neveu. Si ce littérateur avait éprouvé le même désir que Mme Dufrénoy, le traducteur des *Géorgiques*, l'auteur des *Jardins* lui aurait fait entendre la voix de la postérité. *C'est bien, très-bien, surtout pour la province*, répondit Delille que l'on pressait de dire son avis sur un des ouvrages de M. Verny. Ces mots me paraissent être l'expression naïve du jugement que l'on portera sur le recueil que nous annonçons, si toutefois on admet en principe que les vers *de Paris* vaillent mieux que ceux *de province*.

Ce ne sont point le naturel et l'harmonie qui manquent aux poésies de M. Verny; ce sont l'originalité et la force. Ce n'est point sans quelque succès qu'il s'est exercé à traduire le quatrième livre de l'Énéide; mais, si M. Verny égale Gaston pour la précision, combien il est éloigné de Delille sous le rapport de l'élégance et de l'énergie! M. Verny me paraît plus heureux dans ses efforts pour reproduire les élégies de Tibulle. Dans diverses descriptions de sites pittoresques et de maisons de

campagne chers à ses souvenirs, l'auteur se montre quelquefois l'aimable émule de Virgile, de Stace et de Delille. Ses épîtres respirent une douce philosophie.

Je finirai cet article en transcrivant un fragment de l'*Épître aux Pasteurs.*

O charité! si douce aux malheureux humains,
C'est par toi qu'on *remplit* les préceptes divins.
Tout homme ami de Dieu t'apporte ses hommages;
Tu fais les vrais héros, ainsi que les vrais sages;
Tu ne t'égares pas dans ces dissensions
Que nous souffle l'orgueil, père des passions.
Jamais d'un Dieu de paix trahissant la clémence,
Le glaive dans ta main ne hâta sa vengeance.
Jamais on ne te vit allumer d'autres feux
Que ceux que l'espérance apporte aux malheureux.
L'humilité t'élève; et ton seul caractère
Est d'enseigner que l'homme est de l'homme le frère.
Tu passas sur la terre, en disant : Aimez-vous!
Et tout l'esprit divin est dans ce mot si doux.

BRÈS.

181. — * *Lettres inédites de* Mme DE SÉVIGNÉ, *de sa famille et de ses amis ;* avec *portraits, vues et fac-simile.* Paris, 1826-1827; J.-J. Blaise, rue Férou Saint-Sulpice, n° 24. In-8°; prix, 18 fr. et 36 fr. sur papier vélin (1).

La direction des esprits vers les études historiques explique la curiosité avec laquelle on parcourt aujourd'hui des mémoires dont le fond et le style rendent la lecture d'ailleurs si ingrate, et l'empressement des éditeurs à les reproduire. Mais, si tel est l'accueil qu'on leur accorde, quelle ne sera point la bienveillance du public pour un ouvrage qui se rattache à l'une des époques les plus importantes de nos annales; qui, en nous dévoilant les intrigues secrètes et les passions des courtisans, nous fait apprécier les ressorts de la politique et les mœurs de la cour de Louis XIV? Sous ce rapport, dis-je, on ne saurait contester les droits de l'éditeur des Lettres de Mme de Sévigné à la reconnaissance du public. Un coup d'œil jeté sur ce nouveau monument élevé à la gloire de la France littéraire le fera connaître dans toute son étendue.

(1) Cette collection forme le complément indispensable de la belle édition publiée, en 1820, par le même libraire, en onze vol. in-8°, ou 13 vol. in-12, qui comprennent, outre les *Lettres de madame de* SÉVIGNÉ, *de sa famille et de ses amis,* un volume composé *des Mémoires de M. de* COULANGES, et d'un premier *recueil de lettres inédites.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 772.)

Dix volumes renfermaient, outre les pièces depuis long-tems imprimées, une foule de fragmens précieux; deux autres sont venus compléter la collection, et présentent: le premier, *les Mémoires de Coulanges, accompagnés de Lettres inédites;* le second de *Nouvelles lettres inédites.* Le mérite et l'importance de ces additions, inséparables désormais des OEuvres de Mme de Sévigné, frappent trop naturellement le lecteur; le luxe de l'impression et le fini des dessins ajoutent trop de prix à l'édition actuelle, pour qu'il ne suffise pas de les signaler; l'analyse doit plutôt rappeler les travaux de MM. de Monmerqué et de Saint-Surin, éditeurs de ce recueil. Restituer les textes altérés ou supprimés dans les éditions précédentes, les reporter à leur place véritable, rectifier les erreurs de dates, réunir les pièces qui se rapportent d'une manière directe à l'auteur et qui transmettent sur sa personne et sur ses écrits de curieux détails, discuter l'authenticité des lettres dans une notice bibliographique, initier enfin le lecteur à la vie de Mme de Sévigné et de sa famille: telles sont les principales recherches auxquelles se sont livrés les éditeurs.

Manuel des hommes de lettres et de goût, leur collection se recommande particulièrement aux femmes. En vain la malignité reproche-t-elle à Mme de Sévigné un injuste éloignement pour Racine; il n'est pas une seule ligne échappée à la plume de cette femme célèbre, qui vienne à l'appui de l'accusation que Voltaire et La Harpe n'ont pas craint d'intenter à sa mémoire. En vain une calomnie intéressée a-t-elle mis en question la sincérité de son amour maternel; sa persévérance dans l'expression de sa tendresse pour Mme de Grignan dément cette imputation. En vain encore, quelques critiques comparent-ils les lettres de Mme de Sévigné à des contes agréables, mais dépourvus de fond et de philosophie; les passages se présentent en foule pour attester que cette *agréable conteuse* réunissait à la rectitude du jugement, une éloquente énergie, une manière de penser toujours délicate et souvent profonde. Aussi, l'intérêt se trouve-t-il vivement excité, lorsqu'on nous présente de nouvelles lettres, des passages inédits, et même des *fac-simile*, des vues, des portraits; par là l'éditeur semble nous admettre dans l'intimité de cette femme illustre, nous faire habiter avec elle les lieux qu'elle a embellis de sa présence, nous introduire enfin dans une galerie où les images de ses plus célèbres contemporains s'animent à nos regards et nous reproduisent le tableau du XVIIe siècle avec toutes ses grandeurs et ses faiblesses. H.

182. — * *La Femme*, ou *Les Six Amours*, *Nouvelles* par

Mme *Élise* Voiart. Paris, 1827; Ambroise Dupont. 3 vol. in-12; prix, 15 fr. L'ouvrage entier formera 6 vol.

J'avais cru pouvoir, dans un ouvrage de philosophie morale (1), considérer l'amour, pris dans son sens le plus étendu, comme le « germe fécond des vertus privées et publiques. »—«De ce mot magique *aimer*, du sentiment qu'il exprime, découle tout ce qui est bon, beau et vrai en morale. La vertu consiste d'abord à sortir du cercle étroit du *moi humain*, de l'amour de soi, du sentiment purement personnel. L'*amour* seul arrache un homme à lui-même pour étendre son *moi* individuel à un autre... La douce *humanité*, mère de toutes les vertus et qui les comprend toutes, n'est elle-même que l'*amour* dans son acception la plus générale. »

J'aime à retrouver cette vérité, qui a sa source dans le cœur et dans nos affections les plus intimes et les plus profondes, développée avec bonheur, et avec un intérêt toujours habilement soutenu, dans les *Nouvelles* ingénieuses et attachantes que vient de publier Mme Voiart. Il n'appartenait qu'à une femme douée d'une imagination vive, d'une sensibilité vraie, et dont le style pur, élégant et animé réfléchit, comme un miroir fidèle, son caractère, ses vertus et son âme, de nous révéler ainsi les secrets de son sexe, de nous montrer sous des formes variées le même sentiment, l'*amour*, élevé au plus haut degré d'exaltation, et produisant les divers genres de dévoûment, généreux, absolu, héroïque, qui méritent d'être proposés comme de nobles exemples et qui relèvent à nos yeux notre dignité morale.

Ici, la *femme* n'apparaît que sous l'aspect le plus honorable : toujours vertueuse, toujours victime volontaire, tour à tour *fille*, *sœur*, *amante*, également dévouée : elle se sacrifie toujours pour l'objet qu'elle aime.

Nous laisserons à nos lecteurs, et surtout à nos aimables lectrices, le plaisir de faire la connaissance personnelle des charmans et touchans modèles d'amour et de vertu dont Mme Voiart embellit ses tableaux. Il s'agit moins ici de faire connaître son ouvrage, que d'en faire désirer la lecture; car il est plein de ce charme que l'on sent beaucoup mieux qu'on ne peut l'exprimer et le définir : ce *je ne sais quoi*, qui vient de l'âme et qui va droit à l'âme, inspire et anime ses récits et captive ceux qui ont ouvert son livre et qui ne peuvent plus le quitter. On verse de douces larmes sur des maux imaginaires, parce qu'on y trouve

(1) *Essai sur l'emploi du tems*, 3e édition. Paris, 1824; au bureau de la *Rev. Enc.*, in-8° avec deux gravures; chap. XIX, p. 87-94.

la peinture aimable et vraie de vertus dont le germe est au fond de nos cœurs, et qui ne demanderaient qu'une éducation mieux dirigée, une meilleure culture, pour être plus généralement développée et pour venir plus souvent orner l'intérieur de nos familles. Heureuse la mère qui trouvera dans sa *fille* la piété filiale de la douce et angélique *Ludovise !* Heureuses les *sœurs* qui pourront s'aimer mutuellement, d'une affection que rien ne saurait altérer, comme la noble *Régine* et la tendre *Ismérie !* Plus heureux peut-être celui qui aura mérité et obtenu l'affection pure et désintéressée d'une autre *Valérie !*

Nous ne connaissons encore que les trois premiers amours, la *fille*, les deux *sœurs*, l'*amante*. Trois volumes restent à paraître, et nous reviendrons sur cette délicieuse production, aussitôt que la publication en sera complète. Nous pouvons assurer qu'on y respire partout un parfum de vertu qui fait du bien à l'âme et qui fait aimer l'auteur. L'épigraphe qu'elle a empruntée à l'excellent ouvrage de M. Degérando, *Sur le perfectionnement moral*, fait bien connaître sous quel rapport élevé elle a conçu et traité son sujet : « *aimer !* ce mot sublime, et trop souvent si mal compris, renferme un sens mystérieux qui répond à tout ce qu'il y a de plus excellent dans notre nature. »

S'il nous est permis de mêler une légère critique à nos éloges, nous demanderons à Mme Voiart pourquoi elle n'a point placé l'amour maternel au commencement de son livre et ne lui a point assigné le premier rang parmi les six amours. N'est-ce pas, en effet, le premier et le plus puissant des amours, celui qui honore le plus la femme, qui distingue le mieux sa destination, qui a produit le plus de généreux sacrifices et d'actes héroïques, qui est le germe fécond des autres amours et la source des autres vertus ? Je rappellerai ici cette pensée d'une excellente mère de famille, qu'elle aimait elle-même à reproduire souvent, et qui a fourni l'inscription gravée sur sa tombe : « Le cœur d'une mère est le plus parfait des ouvrages du créateur. »

Nous pourrions aussi reprocher à l'auteur d'avoir omis plusieurs sortes d'amours, en bornant sa classification à six ; car, le nombre des affections pures et vertueuses, qui sont comme autant d'émanations diverses d'une source commune, de la *faculté d'aimer*, nous paraît être beaucoup plus grand. Dans l'ouvrage cité au commencement de cet article, on a distingué *quinze sortes d'affections vertueuses*, toutes dérivées du même principe, *aimer*, et qui paraissent comprendre toutes les vertus humaines et sociales. Nous en indiquerons seulement quelques-unes : 1° *Amour de la patrie*, de ses institutions, de ses lois, de sa liberté, qui a produit tant de miracles dans les tems

anciens et modernes, et qui de nos jours a donné une nouvelle immortalité à la Grèce; — 2° *Amour des hommes, humanité*, source des sentimens généreux, d'une morale pure, élevée, d'une politique large, libérale, créatrice; — 3° *Amour des malheureux*, qui anime et inspire surtout ces créatures angéliques, ces héroïnes de la charité, ces bonnes et bienfaisantes sœurs chrétiennes, dont la vie entière est consacrée au service des êtres souffrans, des orphelins, des enfans abandonnés, des malades, des infirmes, des vieillards; — 4° *Amour du travail*, principe fécond des bonnes habitudes, ou *activité* appliquée à la recherche de la vérité et à des objets d'utilité particulière ou publique; — 5° *Amour de l'ordre*, d'où naît l'économie, et qui répand son heureuse influence sur le bonheur domestique, comme sur la prospérité des états; — 6° *Amour de la gloire*, bien entendu et bien dirigé, ou amour de l'estime publique, acquise par des actions vertueuses et utiles; — 7° *Amour du beau*, dans les productions de la nature et dans les arts, principe du *goût*; — 8° *Amour de Dieu*, ou *piété*, admiration et reconnaissance pour le souverain auteur de l'univers, d'où découle la *charité chrétienne*, ou l'amour des hommes, rapporté comme un hommage religieux à la Divinité. — Je m'estimerais heureux si l'indication de ces différentes espèces d'amour, dont chacune a son caractère distinct et son objet particulier, pouvait suggérer à la riche et féconde imagination de Mme Voiart les sujets variés de quelques autres *Nouvelles* qui auraient sans doute le même degré d'intérêt que celles qu'elle publie aujourd'hui.

M. A. Jullien, *de Paris*.

Beaux-Arts.

183. — * *La Chine : mœurs, usages, costumes, arts et métiers, etc.;* d'après les dessins originaux du *P. Castiglione*, du peintre chinois *Su Quà*, de *W. Alexandre*, *Chambers*, *Dudley*, etc., par MM. Devéria, Regnier, Schaal, Schmit, Vidal, etc.; avec des *Notices explicatives* et une *Introduction*, par D. B*** de Malpière. 12e et 13e livraisons. Paris, 1827; l'éditeur, rue Saint-Denis, n° 188. Deux cahiers grand in-4°; prix de chaque livraison, 15 fr.; par souscription, 12 fr. (Voyez *Rev. Enc.*, t. xxxiv, p. 515.)

Ces deux nouvelles livraisons de l'ouvrage de M. de Malpière offrent une variété de sujets dont l'intérêt s'accroît encore par les recherches curieuses et les observations piquantes semées dans les notices. Le Fantassin tigre de-guerre et le Barbier ambulant, de M. Ch. C**; le Nautonnier et la Marchande de chow-

chow (vin ardent), espèce d'eau-de-vie de riz fermenté, par M. Vidal; des vaisseaux passant une écluse, par M. Regnier; un bâtiment en pierre ayant la forme d'un navire, par M. Schmit; et la manière de mettre les doigts à la torture, par M. Schaal, attireraient entièrement l'attention, si elle n'était presque aussitôt distraite et fixée par deux beaux groupes de M. Grévedon. Le premier représente le supplice de la flèche, et montre comment l'on punit chez les Chinois un inférieur qui manque de respect envers ses chefs. L'autre dessin fait connaître de quelle manière les bonzes s'y prennent chez ce peuple superstitieux pour consulter le sort. Z.

184. — *Le propriétaire-architecte*, ouvrage utile aux architectes, aux entrepreneurs, et principalement aux personnes qui veulent diriger elles-mêmes leurs ouvriers; dessiné et rédigé par *Urbain* Vitry, architecte. 2e et 3e livraisons. Paris, 1827; Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11. In-4° avec des planches très bien gravées; prix de la livraison, 8 fr.

En annonçant la première livraison de cet ouvrage (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 787), nous avons franchement exprimé notre opinion sur le but de l'auteur et sur la marche qu'il avait suivie; nous regrettions de ne pas trouver plus de projets d'habitations simples et faciles à exécuter sans le secours des architectes. Nous en avons remarqué trois dans ces dernières livraisons, auxquels nous applaudissons avec plaisir, malgré quelques imperfections que nous laissons le soin de signaler à de plus sévères critiques. Les projets destinés à des cultivateurs sont sagement conçus, et il est à souhaiter de les voir exécuter; mais ils forment une bien faible minorité dans le cours de l'ouvrage. M. Vitry ne l'a point destiné seulement aux propriétaires, il a pensé qu'il pourrait être utile aux architectes; et, sous ce point de vue, il a pu et dû chercher à leur présenter de jolis motifs ou des idées nouvelles. Des ouvrages sur l'architecture, très-volumineux, très-chers, contenaient des projets heureux; plusieurs jeunes architectes en avaient fait, qui, couronnés par l'Académie, languissaient dans ses archives; M. Vitry les a publiés sous un format qui les met à la portée de tout le monde.

Nous l'engageons à revoir avec soin les épaisseurs qui sont indiquées pour les murs, et surtout pour les pans de bois : il y relèvera de graves erreurs. L. R.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, littéraires et d'utilité publique.

185. — *Académie des sciences, arts et belles-lettres de Besan-*

çon : séances publiques du 24 août 1826, et du 29 janvier 1827. Besançon, 1827; veuve Daclin. In-8° de 96 pages.

Les sociétés savantes et littéraires ont deux moyens de se faire connaître du public : les séances d'apparat et l'impression de mémoires où sont consignés les résultats de leurs travaux. L'Académie de Besançon ne paraît pas avoir eu recours jusqu'à présent à ce dernier moyen de publicité : elle donne seulement le compte rendu de ses séances périodiques, et la simple énumération des discours qui y ont été lus suffira pour faire apprécier à nos lecteurs l'esprit dont elle est animée. Le 24 août 1826, M. Clerc, premier avocat-général près la Cour royale de Besançon, présidant l'Académie, a ouvert la séance par la lecture de la seconde partie d'un discours sur cette question : *Comment les sciences ont-elles contribué à perfectionner les mœurs?* Une notice sur l'*Histoire de René d'Anjou*, publiée en 1825 par M. de Villeneuve-Bargemont, a fourni ensuite à M. Guillaume, juge au tribunal de Besançon, l'occasion de peindre, par un certain nombre d'anecdotes curieuses, le caractère de ce roi bienfaisant. M. Tremolières, président du même tribunal, sait allier à l'exercice de ses graves fonctions la culture des lettres et de la poésie : son Épître en vers *sur l'incendie de Salins*, couronnée par l'Académie de Mâcon, est écrite avec élégance et pureté.

La séance du 29 janvier 1827 n'a pas offert moins de variété. On y a entendu la lecture d'un *Rapport sur les travaux de l'Académie pendant l'année* 1826, fait par le secrétaire-adjoint M. Guillaume. Plusieurs noms bien connus s'y trouvent cités, et nous apprennent que MM. *Droz, Abel Rémusat, Taylor, Charles Nodier, Civiale, Proudhon, Peignot, Villeneuve-Bargemont, etc.*, appartiennent à cette Académie, comme membres correspondans. M. Genisset, président, a pris ensuite la parole, et dans un discours *sur le principe moral de l'influence des sociétés académiques*, a su faire à l'Académie dont il fait partie l'application des excellens principes qu'il avait développés. La réception de deux membres nouveaux, MM. Monnot, président à la Cour royale, et Marnotte, architecte, et la lecture d'une pièce de vers de M. Viancin, intitulée *les Deux Génies*, hommage poétique à Mme *Amable* Tastu, ont terminé la séance. *a.*

Ouvrages périodiques.

Suite de la Revue des Journaux des départemens.

(Voy. t. xxxiii, p. 272—276, 596—598; — t. xxxiv, p. 270—271 et 523—525.)

Nous avons soin de faire connaître, toutes les fois que

nous en avons l'occasion, les ouvrages périodiques et les principaux journaux publiés en France et dans les pays étrangers, parce qu'en général ces sortes de publications répandent une plus grande masse de lumières, embrassent une plus grande variété de sujets, s'adressent à un plus grand nombre de lecteurs, exercent leur influence dans une sphère plus étendue, et sont, à quelques égards, les interprètes les plus fidèles de l'opinion des hommes éclairés sur les différentes matières que l'on y traite successivement. La plupart de ces mêmes journaux et ouvrages périodiques sont loin d'user envers nous de réciprocité. Très-peu d'entre ceux que nous avons le plus recommandés à l'attention publique, ont voulu annoncer notre Recueil central de la civilisation; et souvent, leurs rédacteurs, dominés par un esprit de spéculation et de rivalité déplorable, ont paru craindre de contribuer aux succès d'une entreprise qui, depuis neuf années, n'a cessé de prodiguer tous les genres de sacrifices et d'aller bien au-delà des engagemens qu'avaient pris ses fondateurs, pour servir plus utilement la noble cause des sciences, des lettres et des arts et les intérêts de ceux qui sont voués à leur culte. Nous pourrions citer l'un de nos premiers journaux politiques et littéraires, qui a repoussé constamment, avec une malveillance marquée, toute espèce d'annonce de notre *Revue Encyclopédique*, et qui, accordant des articles étendus et des éloges excessifs aux ouvrages dont les auteurs sont dans ses bonnes grâces, croit ensevelir dans l'oubli, par un injuste et absolu silence, les productions de ceux qu'il ne veut point favoriser. Il serait bien tems d'introduire dans le monde littéraire ces dispositons de justice, de tolérance et de bienveillance mutuelle, qui devraient réunir les auteurs et surtout les écrivains périodiques par des sentimens et des intérêts communs, au lieu qu'ils subissent trop souvent l'influence de l'esprit de coterie et de rivalité, ou de passions plus basses encore. Nous avons cru devoir donner cet avis à nos confrères, dont plusieurs sans doute ne méritent point le reproche que nous avons adressé à quelques-uns seulement. Nous profiterons nous-mêmes de la leçon, en tâchant de rester toujours fidèles à cette loi de justice et d'impartialité qui veut qu'on juge les ouvrages, les entreprises, les découvertes, les opinions, les faits, en eux-mêmes, d'après leur mérite réel et leur utilité, indépendamment des personnes et des préventions favorables ou défavorables qu'elles nous font éprouver. Nous avons cru surtout devoir citer, le plus qu'il nous a été possible, les journaux étrangers, pour établir des rapports plus intimes entre les savans et les littérateurs de la France et des autres

pays. Nous avons aussi cherché à faire connaître nos journaux de départemens, pour combattre et détruire cette espèce de monopole de la concentration et de la propagation des lumières que l'on semblait attribuer exclusivement à la capitale. Combien d'hommes honorables, laborieux et instruits, dans nos villes du second et du troisième ordre, méritent, en effet, autant et plus que certains coryphées de nos salons de Paris, ces éloges et ces hommages que la médiocrité, qui en est avide, obtient facilement de la médiocrité qui en est prodigue! Nous tâcherons toujours de conserver une juste modération, en distribuant la louange et la critique. Si quelques recueils périodiques et d'autres ouvrages recommandables échappent à notre examen, c'est que leurs auteurs ou nos correspondans négligent de nous en donner connaissance. Mais, comme nos relations deviennent, d'année en année, plus étendues, plus régulières et mieux appropriées à notre plan, des omissions de ce genre seront moins fréquentes, à mesure que nous avancerons dans notre carrière. — Ce long préambule, qui contient en même tems notre déclaration de principes sur les devoirs imposés aux écrivains périodiques, nous a paru devoir précéder la continuation de notre *Revue des Journaux des départemens et de Paris.* M. A. J.

186. — * *Le Neustrien*, journal de littérature, des tribunaux, des arts et des spectacles; annonces judiciaires légales, affiches et avis divers de Rouen et du département de la Seine-Inférieure. Rouen, 1827; imprimerie de F. Marie.

La ville de Rouen, qui figure au premier rang parmi nos villes commerçantes et manufacturières, nourrit aussi dans son sein un amour veritable pour les sciences, les lettres et les arts. Le journal que nous annonçons, et qui représente l'ancienne capitale de la Normandie dans notre revue des journaux des départemens, mérite donc toute notre attention. Quoiqu'il ait succédé aux anciennes *Petites-Affiches* de Rouen, il a su dérober aux annonces judiciaires et aux avis commerciaux une bonne partie de ses colonnes, qu'il consacre tour à tour aux tribunaux, au théâtre, au compte rendu des séances académiques, et à l'analyse des travaux littéraires et scientifiques du département. La politique en est exclue jusqu'à ce jour : mais, sans doute, il faut en accuser les circonstances actuelles, bien plus que la volonté des rédacteurs.

Du reste, *le Neustrien* ne sera point confondu avec la foule de ces publications de province, qui naissent sous l'influence et la protection spéciales des préfectures, et qui, empruntant tous leurs articles aux journaux officiels de Paris, n'ont, pour

ainsi dire, qu'une existence factice. Si la feuille rouennaise paie, de tems à autre, son tribut à cette admiration de confiance que la capitale et sa presse périodique ont inspirée généralement aux habitans du reste de la France, elle travaille, d'un autre côté, à corriger efficacement ses lecteurs de cette manie. Elle s'empresse d'arracher à l'obscurité les mérites et les talens provinciaux qui l'entourent, et elle ne néglige aucune occasion de faire valoir les richesses, trop long-tems dédaignées, que renferment Rouen et ses environs.

C'est ainsi que le *Neustrien* annonce, avec d'assez grands développemens, les séances publiques de la *Société d'émulation de Rouen*, qui, sans avoir à beaucoup près toutes les ressources dont notre *Société d'encouragement pour l'industrie nationale* dispose depuis tant d'années, ne laisse pas d'exercer sur l'industrie normande une heureuse influence: elle a décerné, cette année, des médailles d'encouragement à plusieurs fabricans du département, pour des inventions et des perfectionnemens industriels. A côté de cette société, dont les membres ne négligent pas non plus la littérature et l'archéologie, figure l'*Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, qui, dans sa séance annuelle tenue le 10 août dernier, a montré qu'elle compte dans son sein plus d'un poëte aimable, plus d'un savant distingué. C'est au *Neustrien* que nous devons de pouvoir aujourd'hui combler une lacune bien involontaire de notre *Bulletin bibliographique*, en mentionnant d'après lui les titres de plusieurs ouvrages utiles ou curieux, relatifs à Rouen ou au Hâvre, et dont nous n'avions eu jusqu'ici aucune connaissance; savoir: 1° le *Précis analytique des travaux de l'Académie royale, etc., de Rouen*, pendant l'année 1826, d'après le compte qui en a été rendu par MM. les secrétaires, à la séance publique du 7 août de la même année. Rouen, 1 vol. in-8°. — 2° La *Notice historique sur les deux hôpitaux et l'asile des aliénés de Rouen*, avec des *remarques sur les enfans trouvés et abandonnés*, par M. P. T. Legras. Rouen, 1827; C. Bloquel. In-8°; prix, 3 fr. — 3° Le *Guide du voyageur au Hâvre*, par M. Morlent. Rouen, 1827; Frère. In-12, avec figures et plans; prix, 3 fr. 50 cent. — 4° *Essai historique et descriptif sur l'abbaye de Saint-Wandrille* (si fidèlement reproduite à Paris dans l'admirable *Diorama* de MM. Bouton et Daguerre) et sur plusieurs autres monumens des environs; par M. E. *Hy.* Langlois, du Pont-de-l'Arche. Paris, 1827; Tastu. In-8°, avec des plans et des figures; prix, 12 fr.

Les articles sur le théâtre de Rouen que donne régulièrement le *Neustrien* sont rédigés avec esprit et avec goût: si l'industrie théâtrale jouissait de cette liberté que tous les arts, que toutes

les professions réclament comme elle, nul doute que nos théâtres de province ne vissent s'améliorer insensiblement, sous l'influence d'une sage critique exercée par les journaux et par le parterre, leur situation, aujourd'hui si précaire et si déplorable.

Les comptes rendus des sessions de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, et des causes que la Cour royale et le tribunal de Rouen sont appelés à juger, forment un intéressant complément aux publications de notre excellente *Gazette des Tribunaux*. Enfin, quelques articles *Variétés*, empruntés souvent aux petites feuilles de Paris, viennent égayer les pages du journal normand, où l'utile et l'agréable trouvent également leur place.

La position des rédacteurs dans une ville qui a des communications journalières avec l'un de nos ports de mer les plus fréquentés par les bâtimens et les étrangers de toutes les nations, leur permet plus d'une fois de prendre l'initiative sur les journaux de la capitale, comme ils l'ont fait dernièrement, en donnant, les premiers, des détails remplis d'intérêt sur les *Osages* que nous possédons maintenant à Paris. Ces voyageurs, au nombre de six, quatre hommes et deux jeunes femmes, excités par les traditions de leurs pères et par les anciennes relations de leur nation ou tribu, avec le gouvernement français et avec nos compatriotes établis dans la Louisiane, ont franchi une vaste étendue de territoire et traversé l'Océan pour venir admirer de près notre civilisation et notre industrie. Comme ils avaient débarqué au Hâvre, et comme ils se sont arrêtés pendant quelques jours à Rouen, le *Neustrien* a pu saisir leur physionomie au passage, et nous donner quelque idée de leurs costumes et de leur manière d'être, avant qu'ils arrivassent dans notre capitale, où la curiosité, parfois importune, quoique bienveillante, qui s'attache à tous leurs pas, les détourne jusqu'ici de l'envie qu'ils auraient de visiter nos promenades, nos musées, nos théâtres, notre exposition des produits de l'industrie, nos principales manufactures et nos grands établissemens publics. *a.*

187. * *Le Phare*, journal commercial du Hâvre. Le Hâvre, 1827; chez l'éditeur; à Paris, chez MM. Sellingue et Compagnie, rue des Jeûneurs, n° 14; à Rouen, chez M. Élie Lefebure. Prix, pour le Hâvre, 50 fr. par an, 27 fr. pour six mois, 15 fr. pour trois mois; 6 fr. en sus pour les départemens; 12 fr. en sus pour l'étranger.

Ce journal, dont la publication a été long-temps interrompue, est presque exclusivement destiné, comme son titre l'an-

nonce, à recueillir et à produire au grand jour les faits qui intéressent le commerce. Placé dans l'un de nos ports, où règne une grande activité commerciale, il est en mesure de recevoir de nombreux renseignemens et les nouvelles de la mer; aussi son *Bulletin maritime* est-il aussi complet qu'on peut le désirer. La section *Correspondance et Portefeuille* est d'un grand intérêt pour les négocians, qui peuvent y connaître les prix courans des principales denrées sur les marchés de l'Europe, de l'Amérique, et même de l'Asie. Les *Annonces et Avis divers*, qui contiennent des mentions de départs pour tous les points du globe, seront recherchés et lus par toutes les personnes qui ont à entreprendre des voyages de long cours.

Le Phare est donc une feuille intéressante et utile, qui doit s'étendre bien au delà du lieu où elle est publiée, et qui rend des services réels à toutes les villes commerciales et industrielles de la France et des autres pays. OE.

188.—**Le Nouveau Journal de Paris et des départemens*, feuille (quotidienne) administrative, commerciale, industrielle et littéraire. Paris, 1827; on s'abonne, place de l'Odéon, n° 3. Prix, 72 fr. pour l'année, 36 fr. pour six mois, 18 fr. pour 3 mois, pour Paris et les départemens.

Ce nouveau journal ne ressemble point à la feuille qu'il a remplacée. S'il a conservé son format et ses observations météorologiques, sur lesquelles on a beaucoup plaisanté, sans pouvoir cependant contester leur utilité, il s'est en partie dépouillé de l'esprit et des opinions serviles qui ont inspiré pendant long-temps la rédaction de l'ancien *Journal de Paris*. En élaguant de leurs colonnes les matières politiques, les éditeurs actuels ont réussi, jusqu'à un certain point, à garantir leur indépendance. Leur plan est susceptible d'un grand intérêt; mais ils ne doivent point s'attendre à le remplir parfaitement, dès les premiers jours, ni même dès les premiers mois de leur entreprise. Le titre qu'ils ont choisi semble indiquer qu'ils consacrent leur publication plus spécialement à la ville de Paris, à l'examen de son administration, de ses mœurs, de ses théâtres, de ses tribunaux, de ses académies. Le commerce, l'industrie et la littérature doivent remplir d'autres parties de leur cadre. Depuis le 1er août, époque de la première apparition de ce journal, une vingtaine de numéros environ ont passé sous nos yeux. Nous y avons remarqué de bons articles sur l'exposition des produits de l'industrie, sur l'hygiène publique et la fièvre jaune, sur les théâtres et sur quelques ouvrages nouveaux. Nous aurions désiré y trouver moins de ces anecdotes futiles, de ces nouvelles de coins de rue qui remplissent

trop souvent les vides de la plupart de nos journaux du matin.

Si les rédacteurs ont le désir sincère d'être utiles, ils écouteront les conseils d'une critique bienveillante; ils tenteront de nombreuses améliorations; et sans doute ils parviendront un jour à représenter dignement la grande cité dont ils ont adopté le nom, et qui, par une singularité remarquable, tout en donnant le jour à une multitude si variée d'écrits périodiques, ne pouvait encore en citer aucun qui fût spécialement destiné à défendre et à protéger ses intérêts. *a.*

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

189. — * *Leçons allemandes de littérature et de morale*, ou Recueil en prose et en vers des plus beaux morceaux de la littérature allemande; par M. Noel, inspecteur-général de l'Université de France, et M. E. Stoeber. Strasbourg et Paris, 1827; Levrault. 2 vol. in-8°; prix, 12 fr.

Il y a fort long-tems que le public a reçu de M. Noël un recueil en prose et en vers des plus beaux morceaux de la littérature française. Aujourd'hui il s'est réuni à M. Stœber, connu par de charmantes poésies légères, pour nous donner une collection allemande du même genre, qui sera placée à côté des *Leçons italiennes* et *anglaises* précédemment publiées. Le nombre de ceux qui se livrent à l'étude de la langue allemande s'est beaucoup augmenté : aussi ce livre doit-il être accueilli avec empressement par la jeunesse française qui, dans son avidité de s'instruire, a compris que la connaissance des travaux de l'Allemagne est nécessaire pour approfondir toutes les branches de l'érudition. Dans sa préface, M. Noël explique modestement comment s'est formé son ouvrage : il s'est associé, dit-il, à M. Stœber qui avait déjà publié une espèce d'Anthologie en 1808; il a voulu payer aussi un tribut d'estime à la mémoire de M. Levrault, qui a rendu de si importans services à son pays.

On s'est attaché à établir dans ces Leçons une gradation naturelle qui pût conduire du facile au difficile, et du style le plus simple au plus élevé. Les morceaux empruntés aux classiques allemands ne sont point accompagnés de notices historiques; mais un volume qui a paru, et que nous avons annoncé, peut suppléer à ces renseignemens, qui auraient trop grossi l'ouvrage. Ce volume est de M. Stœber; c'est l'Histoire abrégée de la littérature allemande, tableau rapide et fidèle des âges de cette littérature, manuel indispensable à tous ceux qui la

veulent connaître (1). Le premier des deux volumes que nous annonçons renferme les morceaux en prose; le second est consacré à la poésie: fables, pastorales, contes, romans, lettres, drames, sentences, maximes, aphorismes, satires, caractères, anecdotes, style oratoire et histoire : telles sont les nombreuses divisions du premier volume. Il y faut ajouter un genre que nous ne connaissons pas, et que l'on appelle *humoristische Schreibart :* c'est un mélange, une fusion du comique et du sentimental, de ce qui touche le cœur avec ce qui excite la gaîté. *Claudius* et *Jean-Paul Richter* ont surtout excellé dans ce genre. Les poésies ne sont pas moins nombreuses que les morceaux en prose. Que l'on se rappelle les noms de *Wieland*, de *Klopstock*, de *Gœthe*, de *Schiller*, de *Pfeffel*, de *Voss*, que l'Allemagne vient de perdre. Combien d'autres noms nous pourrions encore citer! Cependant nous devons déclarer qu'il y a dans l'ouvrage une lacune fâcheuse pour les lecteurs, et inévitable, par cela seul que le recueil a été fait par un bon poëte. On y regrettera quelques morceaux charmans de M. Stœber, et que tout autre que lui n'aurait pas manqué d'y insérer. Les choix sont excellens : toute la littérature allemande figure ici par représentation, et ceux même qui possèdent de grandes bibliothèques seront bien aises de réunir ce qu'elles offrent de plus saillant, et de pouvoir en quelque sorte en emporter partout avec eux la substance ainsi resserrée en deux volumes.

DE GOLBÉRY.

---

(1) *Kurze Geschichte der schoenen Literatur der Deutschen*, etc. — Histoire abrégée de la littérature allemande, par *Ehrenfried* STOEBER. Strasbourg, 1826; Levrault. In-8°; prix, 6 fr. (Voy. *Rev. Enc*, t. XXXII, p. 209.)

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS. — PHILADELPHIE (le 19 juin 1827). — *Extrait d'une Lettre écrite à M.* JULLIEN *de Paris. — Influence littéraire et morale de la France; utilité des communications scientifiques.— État social des Noirs aux États-Unis.—Recherches philologiques.* — M., j'ai reçu, par votre aimable et savant compatriote, M. GUILLET, les divers imprimés que vous avez eu la complaisance de m'envoyer. L'article de M. GUIZOT sur les *Encyclopédies* est entièrement bien raisonné et rempli de vues neuves et intéressantes. Je ne parle pas du style : chez vous autres Français, cela coule de source. Le coup d'œil sur les progrès des sciences, des lettres et des arts, est extrêmement curieux et encourageant. La France a donné un bel exemple, celui de s'arrêter aux faits et de porter la faux sur les vaines théories qui ont pullulé dans les siècles précédens, et dont on n'est pas encore tout-à-fait revenu. La philologie, qui est une science toute de faits, en est encore obscurcie; les systèmes vont toujours leur train; chacun veut s'élever à la gloire d'avoir soulevé un coin du voile qui nous cache l'origine des choses; mais toutes ces illusions, j'espère, disparaîtront successivement à la lueur du flambeau de l'expérience, dont vos savans de France ont soin d'entretenir le feu sacré. La *Revue Encyclopédique* est une masse de lumières qui vient nous éclairer tous les mois; elle est lue ici avec avidité, et nous commençons à nous ressentir de ses bons effets.

L'article de M. SISMONDI sur l'Amérique, dans la *Revue* du mois de janvier dernier, est parfaitement bien fait; mais ses observations sur les races colorées ne conviennent point encore au méridien de ce pays-ci. La fusion qu'il désire voir s'effectuer ne peut pas avoir lieu tout d'un coup : ce sera probablement l'ouvrage du tems. Mais dans ce moment l'idée seule de cet avenir effarouche les esprits les moins timides. On parle à Paris, à son aise; sur les lieux, c'est bien autre chose. On ne peut se former une idée de notre état social qu'après l'avoir

vu et bien observé. Comme vous pourriez croire qu'il y a de la présomption dans cette observation, cependant toute simple et toute naturelle, je vais vous donner un exemple qui vous en fera toucher au doigt la justesse.

Ici, en Pensylvanie, les nègres et les mulâtres sont assez nombreux : on en compte plus de dix mille à Philadelphie; ils sont tous libres, et ont le même droit que les blancs de voter dans les élections. Cependant, ils ne s'y présentent jamais. Par leur moyen, un parti pourrait facilement l'emporter sur l'autre; aucun parti n'a encore pensé à s'en prévaloir. Personne ne les intimide; ce n'est ni par la force, ni par la persuasion qu'on les éloigne des élections; cela se fait de soi-même : un sentiment indéfinissable leur dit que le moment n'est pas encore venu de jouir de tous leurs droits. Cependant ils ne manquent ni d'orgueil ni de vanité. Il faut les voir, le dimanche, revenant de leurs églises, aussi bien habillés que les blancs, s'entr'appelant monsieur et madame, coudoyant même les blancs qui voudraient leur disputer le pavé; et pourtant, ils ne votent pas aux élections, quoiqu'ils en aient le droit le plus incontestable. Ils ne cherchent pas même à le faire, et jamais on ne les entend proférer la moindre plainte à ce sujet. Cet état de choses est un des bons effets de notre admirable gouvernement, qui laisse à la raison le champ libre pour diriger l'opinion publique, et ne la trouble point par des lois et des règlemens intempestifs et inopportuns. Je suis persuadé que ce fait est inconnu en Europe; il prouve combien la théorie est faible à côté de l'expérience. Chaque chose arrivera à son tems; et je ne vois rien encore qui m'inspire des craintes pour l'avenir.

Notre *Société philosophique* a maintenant sous presse une *Grammaire de la langue de nos Indiens Delawares*, qui, j'espère, ajoutera quelque chose à la masse des connaissances philologiques, et fera voir le peu de fondement des brillantes théories qu'on a élevées sur l'origine et la formation des langues. On verra un idiome entièrement l'ouvrage de la nature, et auquel la science n'a eu aucune part; on verra des formes grammaticales établies sur les bases de l'analogie la plus parfaite, et que cependant tous les savans du monde n'eussent jamais imaginées. Je ne manquerai pas de vous en envoyer un exemplaire, dès qu'elle paraîtra, ce qui sera sous peu. Agréez, je vous prie, monsieur, etc.

Peter Duponceau.

Louisiane. — *Lois criminelles.* — L'édifice des lois criminelles de la Louisiane est au moment d'être terminé. M. Livingston, à qui ses concitoyens ont confié la noble

et importante mission de préparer des projets qui doivent recevoir ensuite la sanction législative, m'a envoyé, l'année dernière, son *Code des délits et des peines*, et son *Code de procédure criminelle*, suivi du *Livre des définitions*, en m'écrivant : « Tout mon système de législation pénale avait été terminé pendant l'automne de 1824 ; j'avais également fini le rapport qui indiquait les divers points développés dans les codes et faisait connaître leurs motifs d'adoption. Mais la nuit qui précéda le jour où je voulais livrer ces manuscrits à la presse, tout fut détruit par le feu, ainsi que la plupart des remarques que j'avais préparées pour être publiées en même tems : j'ai donc dû entreprendre la tâche pénible de recommencer ce travail ; mes affaires personnelles, les devoirs de ma profession et ceux dont je dois m'acquitter comme homme public ne m'ont pas permis de terminer plus tôt cet ouvrage. » Le 26 janvier dernier, M. Livingston m'a fait parvenir son *Code de réforme et de discipline des prisons*, formant la troisième partie de son système de législation pénale, en m'annonçant une introduction destinée à expliquer quelques endroits qui ont besoin d'éclaircissemens, laquelle est sous presse; enfin, il ajoute que le *Code de la preuve* (*evidence*) qui doit compléter son système, paraîtra dans le courant de cette année, avec un discours préliminaire pour l'ouvrage entier. L'achèvement de ce grand corps de législation criminelle est digne de la plus profonde attention. Les divers projets de codes dont nous venons de parler, surpassent encore les espérances qu'avait fait concevoir le beau rapport dont nous nous honorons d'avoir donné une édition française (voy. *Rev. Enc.*, t. XXX, p. 662). Aussitôt que les derniers travaux de M. Livingston nous seront parvenus, ce sera pour nous un devoir d'en rendre un compte détaillé et complet à nos lecteurs, et il nous sera facile de signaler plusieurs dispositions qu'il serait bien à désirer que l'on introduisît dans nos codes. Quant à la législation civile de la Louisiane, elle nous paraît fort inférieure à celle qui concerne les délits et les peines. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 840.) A. T.

ASIE.

HINDOSTAN. — *État de l'instruction primaire.* — La *Gazette du Gouvernement*, publiée à *Calcutta*, contient les remarques suivantes sur les écoles fondées par la Société des Dames pour l'éducation des femmes appartenant à la race indigène :

« Il résulte du dernier rapport de la société qu'elle soutient à Calcutta trente écoles fréquentées par six cents jeunes filles

auxquelles on montre à lire et à écrire, et les ouvrages à l'aiguille. Cette dernière branche de l'éducation des femmes, qui n'est pas la moins utile, deviendra plus répandue lorsque les enfans seront réunis en plus grand nombre dans l'école centrale que l'on construit à Symlia, et dont la dépense provient en grande partie de la libéralité du raja Baidynath Rai, qui a consacré 20,000 roupies à cet établissement. La Société semble avoir été stimulée par ce généreux secours qui, nous en avons la conviction, sera continué; et, quoique le bien produit immédiatement puisse ne pas être proportionné au zèle des bienfaiteurs de ces institutions et à l'étendue des sacrifices pécuniaires auxquels ils se sont soumis, ils doivent attendre de leur persévérance des résultats beaucoup plus importans. Il n'entre nullement dans le système des Hindous de tenir leurs femmes dans un état continuel d'abaissement. Ils peuvent sans doute, comme les nations de l'antiquité classique, leur avoir imposé des mœurs et des habitudes trop simples et trop sédentaires pour être jamais adoptées par les dames de l'Europe moderne; mais ces habitudes ne s'opposent point à leur instruction, et ne leur ôtent pas leurs droits aux égards que leur sexe obtient dans tous les pays. Les livres sacrés des Hindous attachent la plus haute vénération au caractère d'épouse et de mère; et, dans les ouvrages d'une nature moins grave, nous trouvons que les femmes de haut rang, ainsi que leurs compagnes et leurs suivantes, savent non-seulement lire et écrire, mais encore chanter, jouer de divers instrumens, danser, peindre des portraits et composer des vers; en un mot, qu'elles surpassent les jeunes personnes les plus accomplies des tems modernes dans les autres pays. Les écoles de Bénarès et d'Oujein ont souvent offert des exemples semblables à celui de la savante que l'on vit professer à Padoue; et la littérature tamule, qui possède les écrits d'Avyar, compte une femme moraliste et philosophe. »

Pour compléter autant que possible ces notions sur l'état de l'instruction primaire dans l'Hindostan, nous citerons le passage suivant d'une lettre du docteur Heber, missionnaire anglais dans cette partie du monde : « Les écoles élémentaires pour les classes inférieures et pour les femmes, qui se multiplient depuis quelque tems, et dont nos ressources pécuniaires permettent encore d'augmenter le nombre, sont les plus utiles auxiliaires de nos missions. Je compte surtout sur les avantages de notre religion pour un sexe dont elle doit rehausser la dignité, et sur le profit que tous les élèves doivent retirer des maximes de la morale évangélique, qui servent de

texte à nos leçons. Ces écoles ne reçoivent aucun secours du gouvernement. Ce dernier s'est montré cependant fort libéral envers la Société pour l'éducation nationale : il a fondé, et il soutient deux colléges pour les Hindous adultes, l'un à Bénarès, l'autre à Calcutta; mais je ne crois pas que ces institutions soient jusqu'ici dirigées vers un but utile. » Le docteur Heber exprime ensuite le regret que la *Société d'éducation*, dans la crainte d'effaroucher les Hindous, ait défendu qu'on fît usage de la Bible dans les écoles qu'elle a établies. Il termine cette partie de sa lettre en donnant des détails peu satisfaisans sur les colléges du gouvernement à Calcutta et à Bénarès; mais il dit qu'il a visité dans cette dernière ville un autre collége, fondé par un riche banquier hindou, qui en a confié la direction à la *Société des missions*. On y enseigne l'hindoustani, le persan et l'arabe. Les élèves les plus avancés apprennent l'anglais, ainsi que la géographie et l'astronomie, d'après les nouveaux systèmes et la sphère à la main. En un mot, le docteur Heber paraît faire beaucoup plus de cas de ce collége particulier que des deux qui ont été fondés par le gouvernement dans l'Inde anglaise. T.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Liverpool. — *Projet d'un passage sous la rivière Mersey.* — Le port de Liverpool, assis sur la Mersey, à trois milles de l'embouchure de cette rivière, est situé en face du Chestershire, dont il est séparé par une largeur maritime de cinq quarts de mille, à peu près. Les rapports importans et multipliés qui existent entre les comtés de Lancaster et de Chester, les difficultés et les dangers du passage d'une rivière où les vagues orageuses refoulées par la mer arrêtent parfois la navigation pendant des jours entiers, ont fait naître, il y a quelques années, le projet d'un *passage subfluvial*, semblable à celui que M. *Brunel* creuse maintenant sous la Tamise. Les auteurs de ce projet, voulant sans doute attendre les résultats des travaux commencés à Londres, ont ajourné jusqu'ici l'exécution de cette entreprise colossale, et c'est depuis un mois seulement qu'elle est devenue le sujet d'un nouvel examen et d'une discussion sérieuse.

M. Beamish, l'un des ingénieurs du passage sous la Tamise, étant venu assister aux dernières séances tenues pour cet objet, annonça à l'assemblée, de la part de M. Brunel, qu'il

est hors de doute que l'on pourra pratiquer un passage sous la Mersey, en appliquant les mêmes procédés qu'on emploie à Londres. Il estime que les dépenses ne s'élèveront guère qu'à 150,000 ou 200,000 livres sterling, tandis que les revenus, calculés sur une échelle très-limitée, devront produire 12 à 15,000 livres sterling par an. Dans une séance subséquente, on a donné connaissance de la lettre suivante du 19 mai 1827, écrite par M. Brunel à l'un des membres de la réunion : « Vous aurez entendu parler de notre dernier désastre dont les détails exagérés ont pu porter le découragement dans les esprits de vos amis ; vous pouvez cependant les assurer que, loin de nous inspirer des craintes, cet événement n'a fait qu'augmenter notre confiance, puisque le bouclier a préservé les ouvriers du danger d'être engloutis sous l'éboulement, et empêchera la rivière d'arrêter nos efforts pour fermer l'ouverture occasionée dans son lit. Chez vous, pareille chose ne saurait arriver ; si, comme on le présume, la Mersey coule sur un roc, nous travaillerons avec une entière confiance. Il a fallu une ouverture de près de six pieds pour remplir d'eau notre passage. Aucune irruption de ce genre n'est à redouter sous un rocher. »

Ce projet, considéré comme l'un des plus hardis qui aient jamais été conçus en Angleterre, occupe beaucoup les esprits à Liverpool en ce moment; et l'on paraît n'attendre pour signal de son exécution que la réussite plus prononcée du passage sous la Tamise. D. Albert.

Londres. —*King's Theatre.— Représentation de Mlle* George. — La *Revue Encyclopédique* aime à constater les succès qu'une tragédienne française vient d'obtenir à Londres, parce que ce succès révèle deux faits importans : l'encouragement donné par une nation étrangère à notre littérature dramatique, et le goût du peuple anglais pour cette littérature.

On avait cru assez long-tems que la haute noblesse anglaise était la seule fraction de la nation qui cultivât les lettres françaises. La représentation, donnée le 9 juillet au théâtre du roi, a prouvé le contraire. Le parterre était rempli par une foule immense appartenant aux classes moyennes de la société. On donnait *Mérope* et le second acte d'*Athalie*. Mlle George a été admirable dans ces deux pièces, et l'auditoire n'a laissé passer aucun de ses beaux mouvemens dramatiques, sans les couvrir d'applaudissemens. C'était un enfant de huit ans, neveu de Mlle George, qui, dans cette dernière pièce, remplissait le rôle de Joas : après la chute du rideau, il a été redemandé avec sa tante, et tous deux sont venus recevoir les applaudissemens

d'un peuple chez lequel s'éteignent chaque jour davantage les préventions injustes qu'il manifesta souvent contre la France.
F. D.

Suite de la Revue sommaire *des* Sociétés savantes, littéraires, industrielles, philantropiques, *etc., de la Grande-Bretagne.* (*Voyez* t. xxxiii, p. 280-284, 606-607, 846-848; et t. xxxiv, p. 249.)

Société pour la propagation des connaissances utiles. (*Society for the diffusion of useful knowledge.*) — Cette société, que viennent de former plusieurs membres de la Société royale de Londres et de la Chambre des communes, a pour but de répandre l'instruction parmi les classes inférieures du peuple. Elle publiera, dans cette vue, des traités sur les sciences, les belles-lettres et les arts industriels, qui contiendront une exposition des principes fondamentaux de chaque science, ses règles et ses moyens d'application aux besoins de la vie. Chaque traité sera composé de 32 pages in-8°, *petit caractère*, et se vendra 6 pence, ou 60 centimes. On en publiera un, les premier et 15 de chaque mois. Le premier, dû à la plume de M. Brougham, est en vente.

Il suffit, pour être reçu membre de la *Société pour la propagation des connaissances utiles*, de s'obliger à payer une cotisation annuelle d'une livre sterling (25 francs). Les auteurs des traités adoptés et publiés par la société, lorsque ces traités ont été offerts par eux, sans la demande d'aucune rétribution, deviennent, par ce fait seul, membres honoraires.

Les affaires de la société sont administrées par un comité de trente membres au moins, qui se réunit le premier lundi de chaque mois, et se choisit, à des époques indéterminées, un président, un vice-président et un trésorier. Parmi les membres actuels, on distingue M. Brougham, sir *James* Mackintosh, M. *James* Mill, lord *John* Russell, F. Jeffrey, éditeur de la *Revue d'Édimbourg*, *etc.* F. D.

Société des sciences physiques. (*Philosophical Society.*)

Société des sciences physiques de la Cité. (*City Philosophical Society.*) — La première de ces sociétés fut établie en 1810; la seconde est plus moderne; leurs titres indiquent la nature de leurs travaux. — Le *Philosophical Magazine and journal* (Voy *Rev. Enc.*, tome xxviii, page 799.), en rend compte.

Société géologique (*Geological Society.*) *séante Lincoln's Inn Fields.* — L'histoire naturelle de la terre est l'objet des

travaux de cette Société, dont la fondation date de l'année 1813. Elle a publié un assez grand nombre de volumes qui contiennent le résultat de ses savantes recherches. Presque toutes les parties de notre globe ont été visitées et observées par ses membres. Les côtes du Mexique et les montagnes Bleues de la Jamaïque ont en dernier lieu attiré l'attention de ce corps savant, dont M. *John* Bostock, M. D., F. R. S., vient d'être nommé président.

Société géologique (*Geological Society.*) *séante Bedford-street.* — C'est une espèce de succursale de la précédente. Les travaux de ces deux sociétés sont publiés dans divers recueils périodiques mensuels.

Société d'agriculture. (*Board of agriculture.*) — *Société d'horticulture.* (*Horticultural Society.*) — La première de ces deux sociétés a été établie en 1793, la seconde en 1804. Elles s'occupent l'une et l'autre des améliorations à apporter à la culture des plantes et à l'exploitation des terres; elles publient des rapports sur leurs travaux, et des instructions pour les agriculteurs. Le *Gardener's magazine et le Repertory of patent inventions, etc.* (Voyez *Rev. Enc.*, tome xxviii, page 800) rapportent les perfectionnemens qu'elles indiquent. — La France, qui compte déjà dans son sein, outre la *Société centrale d'agriculture de Paris*, un grand nombre de *Sociétés d'agriculture* dans les départemens, et plusieurs *fermes expérimentales*, entre autres, celles de *Roville*, près Nancy, et celle de *Grignon*, près Rambouillet, voit se fonder aujourd'hui dans la capitale, sous les auspices de MM. Soulange-Bodin et Silvestre, une *Société d'horticulture* analogue à celle qui existe à Londres.

Société astronomique. (*Astronomical Society.*) — Cette Société a été fondée en 1820; elle est très-nombreuse et composée de savans distingués. M. F. Baily, F. R. S., en est président; et *M.* J. F. W. Herschel, fils du célèbre astronome, est l'un des secrétaires. Les principaux travaux de la Société sont recueillis dans le *Philosophical magazine and journal*, que rédige M. *Richard* Taylor, l'un des membres de cette même société. (Voy. *Rev. Enc.*, tome xxviii, page 799.) F. D.

(*La suite au prochain cahier*).

RUSSIE.

Crimée. — aimphéropol. — *Agriculture.* — *Culture de la cochenille.* — Le comte *Nicolas* Roumiantzof, dont la mort récente a excité les plus vifs regrets, avait fait, depuis plusieurs années, de nombreux présens au jardin impérial de Nikita, sur

la côte méridionale de la Crimée, entre autres d'un envoi de glands de chêne-liége, dont il existe actuellement une assez belle plantation, et accordé une somme de mille roubles pour l'achat d'arbres et de plantes utiles. Animé constamment du désir d'ouvrir à la Russie toutes les sources d'industrie, il avait envoyé une seconde fois, en 1825, une pareille somme dont une partie doit être employée à faire des essais pour introduire dans ce pays la *cochenille*, qui a déjà été importée avec succès en Espagne. La direction du jardin a reçu ce don avec reconnaissance, et a pris des mesures pour multiplier le *cactier à cochenille*, qui jusqu'à présent a toujours été conservé dans les orangeries. Comme le figuier d'Inde (*cactus opuntia*), qui est du même genre, supporte très-bien l'hiver de la Crimée, il est possible que l'autre s'acclimate aussi, ce qui produirait de grands avantages pour le pays.

— *Culture de la vigne.* — On s'occupe avec beaucoup de succès, en Crimée, de la culture de la vigne. Depuis quelques années, elle a pris beaucoup d'accroissement, et la fabrication du vin s'est perfectionnée d'une manière remarquable. La récolte, faite en Crimée, s'élève annuellement à 500,000 vedros (6,750,000 pintes de Paris), et les nouvelles plantations ne tarderont pas à la tripler. P. R. E.

SUÈDE.

Partage des biens communaux. — On continue, dans le Juntland, le partage des biens communaux. Il en est de même dans le Hériédal, et dans les provinces de Westernorrland, Westrobothnie et Bothnie septentrionale. Cette mesure produit déjà les heureux effets qu'on en attendait. De nombreuses émigrations affluent des provinces. Des colonies de Dalécarliens s'y sont établies, et d'autres n'attendent que la permission de former des établissemens. E.

DANEMARK.

Enseignement mutuel. — Les succès de l'enseignement mutuel en Danemark suivent une progression rapide, bien intéressante pour les hommes de toutes les nations qui prennent une part active à l'avancement de l'instruction et au mouvement de la civilisation qui en est la suite. Le roi de Danemark se fait faire tous les ans un rapport sur la situation des écoles dans son royaume, et l'étonnante augmentation de leur nombre donne à penser que si la méthode est bonne en elle-même, elle est aussi grandement favorisée par la

protection éclairée et persévérante du monarque. Nous avons sous les yeux un rapport au roi, daté du 28 janvier 1827, rédigé par M. le chevalier d'Abrahamson, aide-de-camp de S. M. danoise, littérateur et administrateur distingué. En voici le résumé :

A la fin de 1823, il ne se trouvait en Danemark que 507 écoles d'enseignement mutuel, ci 507
A la fin de 1824, il en existait 1017
Au 31 décembre 1825 1707
Au 31 décembre 1826 2007

Cette marche rapide de l'instruction atteste les vues bienveillantes et la sagesse du gouvernement. La vérité devient puissante dans les lieux où la science est devenue pratique. Elles se prêtent un mutuel appui; et, tandis que celle-ci dispose les matériaux pour les mettre en œuvre, l'autre domine, pénètre et coordonne les parties de la société qu'elle vivifie. R.

ALLEMAGNE.

— *Université de* Halle. — *Fête jubilaire du chancelier* Niemeyer. — Les 18 et 19 avril dernier, a eu lieu dans cette université une de ces fêtes que l'Allemagne consacre à ses savans les plus distingués, et qui sont particulières aux établissemens d'instruction de ce pays : c'est là surtout que la vénération des Allemands pour la science se manifeste en toute liberté. Il s'agissait de célébrer le cinquantième anniversaire de la promotion de M. Niemeyer au doctorat philosophique. En Allemagne, où il faut des titres à tout le monde, celui de *docteur* en philosophie, en théologie, en droit ou en médecine, est ambitionné par tous ceux qui fréquentent l'université; il marque la fin des études académiques, il tient lieu de diplôme de capacité, et l'on s'en honore toute la vie. M Niemeyer est connu par des ouvrages très-estimés sur l'éducation, et ce respectable vieillard occupe depuis long-tems la place de chancelier de l'université de Halle. Toute l'Allemagne a voulu profiter de ce qu'on appelle le *jubilé du doctorat* pour donner à ce savant des témoignages publics d'estime et de reconnaissance. Le Ministre d'État prussien, M. *de Klewitz*, deux évêques et plusieurs autres fonctionnaires, s'étaient rendus à Halle pour cette fête. La veille du 18 avril, les enfans de l'école latine plantèrent deux jeunes chênes derrière le monument de Franck, un professeur prononça un discours, et les écoliers chantèrent une hymne d'actions de grâce. Le lendemain matin, de bonne heure, l'orchestre de la ville exécuta des mor-

ceaux de musique devant la maison du chancelier, qui reçut ensuite les félicitations d'une foule immense de citoyens et d'étrangers, ainsi que les diverses députations des corps savans de la Prusse et des autres parties d'Allemagne, l'Autriche exceptée, qui reste toujours étrangère à ces fêtes en quelque sorte nationales. La députation de l'Université lui remit un poëme latin, et celle de la faculté de théologie ce que l'on appelle un *programme*, c'est-à-dire une dissertation publiée au sujet de la fête. La députation de la ville, conduite par le bourgmestre, lui présenta une couronne civique de feuilles de chêne imitées en argent. L'institution dite de *Franck* avait fait frapper une médaille en or avec cette inscription : *Alteri conditori suo ante hos L. ann. creato doct. phil. instit. Franckiana Hal. A. MDCCCXXVII d. XVIII april.* Toutes les autres institutions firent présenter ou réciter par les maîtres et par environ quatorze cents enfans des deux sexes, des morceaux de vers latins et allemands. Toutes les autorités publiques de la province envoyèrent également leurs félicitations par des députés. Le président de la régence, M. *de Bassewitz*, au nom de vingt-trois fonctionnaires publics prussiens, remit au vieillard un vase en argent, avec l'inscription : *A. H. Niemeyerum de juventute sua optimè meritum viri venerantur.* Un autre député lui offrit, au nom de soixante Mecklenbourgeois élevés à l'université de Halle, un beau vase en porcelaine fabriqué à la manufacture royale de Berlin, avec ces mots : *Virorum erga A. H. Niemeyer de se juvenibus optimè meritum pietatis pignus.*

A onze heures, M. Niemeyer fut conduit dans la grande salle de l'université, au milieu d'une assemblée brillante, où il fut harangué par le professeur Schutz, vieillard octogénaire. Le curateur de l'université, M. *de Witzleben*, remit alors à M. Niemeyer une lettre de félicitation de la part du roi, accompagnée d'un magnifique vase en porcelaine, sur lequel étaient peints le portrait de S. M. et une vue de Potzdam. Le roi, par une attention délicate, avait choisi aussi ce jour pour accorder une somme de 40,000 thalers pour la construction des nouveaux bâtimens de l'Université. On prononça encore plusieurs discours, et l'on fit connaître les félicitations envoyées par les diverses universités d'Allemagne, ainsi que les *programmes* ou dissertations publiées au sujet de la solennité. On découvrit aussi le modèle du buste de Niemeyer, qui sera sculpté par M. Tiek, de Berlin.

A deux heures, l'Université donna un banquet de cent soixante couverts au héros de la fête. Le célèbre philologue Hermann, de Leipzig, avait composé des vers latins; d'autres en récité-

rent en allemand. Le lendemain, M. Niemeyer, à la demande de la bourgeoisie, prononça un sermon dans l'église de Sainte-Marie, où l'on exécuta plusieurs chœurs de la composition de *Hændel*. Ce même jour, M. Niemeyer rendit la fête à l'Université, et la termina par une soirée à laquelle assistaient plus de deux cents personnes.

On cite au moins douze ouvrages remarquables que les savans de divers pays d'Allemagne ont fait paraître à l'occasion de cette fête jubilaire. L'orientaliste *Gesenius* a dédié à M. Niemeyer la première livraison de son grand ouvrage : *Thesaurus linguæ hebrææ et chaldææ* (Leipzig, chez Vogel). D—G.

Nécrologie. — Bode (*Jean-Ehlert*). — Le respectable doyen des astronomes de l'Allemagne a été enlevé le 23 novembre 1826, aux hautes sciences qu'il cultivait avec tant de succès, et auxquelles il a, dans le cours d'une longue vie, rendu tant et de si importans services. Né le 19 janvier 1747, à Hambourg, où son père, *Jean-Jacques* Bode, dirigeait une école commerciale; c'est de lui qu'il reçut sa première instruction, et dès l'âge de dix-sept ans, il fut obligé de le seconder dans l'enseignement des sciences utiles au commerce. Mais son penchant naturel l'entraîna bientôt vers l'étude des mathématiques et vers les calculs astronomiques; et l'observation du firmament et de ses innombrables étoiles occupait toute son attention. Armé de lunettes d'approche qu'il s'était fabriquées lui-même, avec des verres de lunettes et des verres concaves, il observait les astres, du toit de la maison paternelle, et parvint ainsi, à l'âge de 18 ans, à tracer le cours des planètes, et à calculer les éclipses de soleil et de lune. Cependant, dénué de tout secours, privé de livres et d'instrumens, il n'aurait fait qu'avec beaucoup de peine des progrès lents et bornés dans la science qu'il affectionnait, si une maladie grave qu'essuya son père, en 1765, n'eût amené auprès de celui-ci le docteur Reinmarus, le même qui fut ensuite professeur d'histoire naturelle au gymnase de Hambourg. Le docteur, dans une de ses visites, l'ayant trouvé occupé à calculer et à dessiner une éclipse de soleil, lui prit ses papiers, qu'il montra au célèbre professeur de mathématiques Busch. Celui-ci fit venir le jeune Bode chez lui, l'encouragea et prit plaisir à l'instruire et à l'assister de ses conseils; il lui permit aussi le libre usage de sa bibliothèque et de ses instrumens d'astronomie. Cette circonstance décida sa vocation.

Dès l'année suivante, en 1766, Bode se fit connaître par un court écrit sur l'éclipse de soleil qui eut lieu le 5 août de la même année, calculée d'après les tables et la méthode de

La Caille. Peu après, sur l'invitation de Busch, il composa un petit traité élémentaire à l'usage des amateurs de l'astronomie, et destiné à faire connaître les étoiles et les planètes. Il parut en 1768, sous le titre d'*Introduction à la connaissance du ciel et des astres*, et accompagné d'une préface rédigée par Busch lui-même. La septième édition de cet ouvrage a été imprimée en 1807. Bientôt la voix publique l'appela à publier des feuilles mensuelles sous le titre d'*Introduction à la connaissance de la situation et du mouvement de la lune et des autres planètes*, qu'il continua depuis l'année 1770 jusqu'en 1777, c'est-à-dire pendant sept années complètes. Parmi les savans ou les littérateurs amis et protecteurs de Bode, il comptait particulièrement, dans les derniers tems de son séjour à Hambourg, *Busch*, *Reinmarus*, *Ebeling*, *Claudius* et *Klopstock*. Le premier surtout l'encourageait à poursuivre la carrière où ses premiers pas avaient été si heureux. Ayant publié, en 1772, la seconde édition de son premier ouvrage, *Introduction à la connaissance du ciel, etc.*, un de ses amis lui conseilla d'en envoyer un exemplaire au professeur Lambert, à Berlin. C'est à la correspondance qui s'établit alors entre les deux savans que Bode dut sa nomination, en juillet 1772, à la place d'astronome pratique résidant à Berlin; nomination qui fut approuvée par le roi Frédéric II. Le premier travail auquel sa charge l'engagea fut le calcul pénible des Éphémérides, ou *Annales astronomiques du cours des astres*, qu'il a continué depuis sans interruption.

Bode a découvert des comètes, des étoiles, etc.; il a étudié aussi avec soin les nouvelles planètes : Uranus, qu'Herschell avait découverte, le 13 mars 1781, en Angleterre, et que Bode le premier, en Allemagne, a observé le 1er août de la même année; puis successivement Junon, Pallas, Cérès, Vesta, etc. C'est à lui qu'est due l'idée de former une constellation en l'honneur de Frédéric II, qu'il nomma *Friederichsehre*, l'honneur de Frédéric. Elle se compose d'un glaive, d'une plume, d'une palme et d'une branche d'olivier, emblèmes ingénieux de la valeur et de la législation, de la victoire et de la paix, réunis sous une couronne entourée de rayons. Cette constellation nouvelle a été depuis généralement adoptée dans les cartes célestes, sur les globes planétaires, et dans les ouvrages des astronomes.

Dès 1796, Bode s'occupa d'une édition complète de son *Atlas de cartes célestes*, en grand format, qui parut en 1801. Formé de 32 planches in-fol., il comprend 20 planches, avec leurs descriptions et l'indication de leur usage, et une liste

de 17,240 étoiles diverses, c'est-à-dire 12,000 de plus que n'en indiquaient les cartes publiées jusqu'alors. Cet ouvrage seul suffirait pour transmettre à la postérité reconnaissante la mémoire de l'astronome allemand. Ses contemporains rendirent justice à son mérite pendant sa vie. Un grand nombre de sociétés savantes le reçurent dans leur sein; entre autres celle de Berlin, en 1782; celles de Londres, de Saint-Pétersbourg, de Stockholm, de Copenhague, de Gœttingue, de Munich, de Moscou, de Vérone, d'Utrecht, de Hanau, de Breslau, etc. Malgré son grand âge, il s'occupa des calculs de ses Éphémérides jusqu'au dernier moment de sa vie, et il en a laissé le 54e volume prêt à être imprimé. Son activité d'esprit ne le quitta point; et pendant sa dernière et courte maladie, à l'âge de près de 80 ans, il dirigeait encore ses pensées vers la science qu'il avait cultivée avec un zèle si constant. L'éclipse de soleil qui devait avoir lieu le 29 novembre de l'année dernière l'occupa particulièrement; et, le 23, le dernier jour de sa vie, il s'en entretenait encore avec le professeur Enke, son successeur, lorsque la mort vint le surprendre.

Bode a publié un grand nombre d'ouvrages dont l'énumération s'étendrait beaucoup au delà des bornes que ce Recueil pourrait lui consacrer. J.h de Lucenay.

SUISSE.

Genève. — *Société de lecture. — Rapport fait à l'assemblée générale de cette Société, le 18 janvier 1827, au nom du Comité d'administration, par M. le professeur* Rigaud, *président.* — Nous avons déjà fait connaître cette belle et utile institution (*voy. Rev. Enc.*, t. xxx, p. 242.) qui honore la ville de Genève, sorte de capitale scientifique et littéraire, petite par son étendue, mais grande et célèbre par les hommes distingués en plusieurs genres qu'elle a produits et par les établissemens de bien public qu'elle renferme; et remarquable par sa situation pittoresque, par la beauté de son lac, par les montagnes majestueuses qui la dominent, par les paysages délicieux qui l'environnent, et surtout par la douceur et la bonté de son gouvernement, par la liberté dont elle jouit, par l'esprit d'industrie et l'aisance de ses habitans, par leurs dispositions bienveillantes et hospitalières pour les étrangers, par leur empressement à recueillir tout ce que les sciences, les arts industriels, la littérature et les beaux arts produisent de plus digne d'attention dans tous les pays. On dirait qu'elle a pris pour devise le vers du poëte latin : *Homo sum, humani nihil a*

me alienum puto. « Rien de ce qui intéresse l'humanité ne m'est étranger. »

La *Société de lecture*, fondée en 1818, et qui a vu s'accroître, chaque année, depuis dix ans, le nombre de ses membres, et la quantité des livres qui forment sa bibliothèque, a compté, en 1826, 368 membres, dont 34 nouveaux reçus dans l'année, et 843 externes, y compris 106 membres de la *Société fédérale de musique* dont la réunion eut lieu l'année dernière à Genève. Parmi ces étrangers, sont 114 Suisses d'autres cantons, 148 Français, 40 Italiens, 216 Anglais, 7 Grecs, 21 Américains tant du nord que du sud, etc. Indépendamment de 1403 personnes qui ont fréquenté les salons de lecture, la circulation des livres à domicile, au nombre de 13,252, en 1826, a permis à chaque sociétaire de faire jouir les membres de sa famille de la lecture d'un grand nombre d'ouvrages. — L'accroissement progressif de la bibliothèque présente un résultat analogue à celui qu'on a observé sur la liste des sociétaires. — En 1818, la générosité de plusieurs des fondateurs de la Société, de beaucoup d'autres Génevois et de quelques étrangers, procura un commencement de bibliothèque d'environ 4000 volumes; ce nombre, presque quadruplé, est aujourd'hui d'environ 15,600, dont 1600 proviennent de dons faits en 1826. Il faut ajouter à ce nombre 150 cartes de géographie détachées, et plusieurs atlas. Dix mille florins (environ cinq mille francs) sont employés, chaque année, à des achats de livres nouveaux et choisis : les ouvrages d'histoire, de voyages et de géographie, ceux qui traitent d'histoire naturelle, de physique, de chimie et de géologie ont absorbé à eux seuls, l'année dernière, la moitié de cette somme. La Société reçoit 117 journaux ou recueils périodiques. — Les rapides progrès de cette institution lui rendent nécessaire un local plus vaste pour y placer avec plus d'ordre ses richesses scientifiques et littéraires et pour y recevoir un plus grand nombre d'amis des sciences.

La précision et l'exactitude des détails que l'on remarque dans ce compte rendu, et dans le tableau des recettes et des dépenses de l'année, qui le termine, font honneur aux membres du comité d'administration, et fournissent une nouvelle preuve de la bonté de ces habitudes économiques et morales qui distinguent éminemment les citoyens de Genève, et qui sont un des fruits de l'excellente éducation qu'on reçoit en général dans leur ville.

On avait formé le projet, il y a quelques années, d'établir à Paris une grande Société de lecture, analogue à celle de Genève,

et qui aurait offert un point central de réunion et d'instruction aux étrangers nombreux qui affluent dans la capitale de la France. La *Revue Encyclopédique* accordait la jouissance gratuite, pendant deux années, de plus de cent journaux et recueils périodiques, français et étrangers, pour concourir à la fondation de cette belle et utile institution. Des obstacles indépendans de la volonté des fondateurs, parmi lesquels se trouvaient des membres de l'Académie des sciences, des conseillers d'État, des professeurs justement célèbres, ont forcé d'ajourner l'exécution de ce projet. En attendant, l'*Athénée royal de Paris* procure une partie des avantages que l'on avait voulu réunir, et ses différens cours de sciences et de littérature continuent d'y attirer, tous les hivers, un nombreux auditoire. M. A. J.

ITALIE.

Lucques. — *Anatomie.* — Le Dr Pacini, professeur d'anatomie humaine et comparée au Lycée royal de Lucques, a publié des lettres très-intéressantes sur la lacération de la cristalloïde antérieure, au sujet d'un anévrisme de l'artère thorachique, etc., dédiées au célèbre *Antoine Scarpa.* Ces lettres d'un médecin distingué sont dignes du grand anatomiste auquel elles sont dédiées, et nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à en prendre connaissance. Il serait utile qu'on les traduisit dans quelques-uns de nos recueils consacrés aux sciences médicales; elles ne sont pas d'une étendue qui dépasse les bornes de ces recueils. Le Dr Pacini est un des plus dignes élèves du célèbre Vacca Berlinghieri, que les sciences médicales ont eu le malheur de perdre, il y a quelques mois (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiv, p. 793). Ce savant, si digne de sa vaste réputation, par la profondeur de ses connaissances et par sa grande habileté, comme praticien, s'était acquis l'affection et la profonde vénération de tous les gens de bien par son génie et ses vertus.

C. D**.

Rome. — *Antiquités.* — Un très-beau bâtiment, que l'on croit avoir été construit par Tibère, a été submergé, à une époque très-reculée, dans le lac de Némi, situé à cinq lieues de Rome. D'après les traditions du pays, ce bâtiment renferme avec des objets précieux un grand nombre d'antiquités curieuses. Déjà deux tentatives ont été faites pour retirer du fond de l'eau le bâtiment, ou du moins les choses rares qu'il peut contenir. Le premier essai eût lieu, dans le xve siècle, par les ordres du cardinal Prosper Colonne, et le résultat fut l'extraction de plusieurs morceaux de plomb ou de bronze, sur l'un desquels

on lisait, très-bien gravé, le nom de *Tiberius Cæsar.* En 1535, le célèbre architecte Marchi fit une seconde tentative, qui, sans être entièrement inutile, ne fut pas néanmoins plus décisive que la précédente. Ce travail vient d'être repris par M. *Annesio* Tusconi, Romain, qui a perfectionné la machine propre à manœuvrer sous l'eau; cette machine est en état d'agir; elle est partie de Rome et arrivée à Némi. Les expériences ne tarderont pas à commencer. (*Notizie del Giorno.*)

PAYS-BAS.

État de l'instruction publique. — Un *Rapport sur les écoles des Pays-Bas*, attribué au ministre de l'intérieur (Bruxelles, 1827; Weissembruch, imprimeur du roi; brochure in-8° de 34 p. avec 27 tableaux), fait connaître quelques faits curieux dont nous présentons ici un rapide extrait.

La population des Pays-Bas est évaluée à 6,167,286 habitans, sur lesquels 633,859 enfans et jeunes gens reçoivent l'instruction dans toutes les espèces d'écoles. Plusieurs journaux ont rapproché de ce nombre l'état de l'instruction primaire en France d'après les calculs de M. Charles Dupin, desquels il résulte que les trente-deux départemens du nord, sur une population de 13,000,000, envoient 740,486 enfans aux écoles, et les cinquante-deux du midi, sur une population de 18,000,000, en envoient 375,931 (Voy. *Rev. Enc.*, tom. xxxiii, p. 40 et suiv.) Le résultat de ce rapprochement est très-favorable aux Pays-Bas, puisque dans ce royaume, et d'après les documens que nous venons de citer, le rapport de la population des écoles à la population totale serait comme 1 à 9, tandis que, dans la France septentrionale, il serait seulement de 1 à 17, et dans la France méridionale, comme 1 à 47. Mais il nous semble qu'on ne peut adopter ces conclusions, et qu'avant d'établir ce parallèle il aurait fallu donner plus d'attention aux calculs sur lesquels on s'appuie. En effet, ce nombre de 633,859 étudians que comptent les Pays-Bas embrasse la totalité de ceux qui fréquentent les écoles, depuis celles où l'on apprend à lire jusques et y compris les facultés de théologie, de droit, de médecine, etc. M. Charles Dupin, au contraire, n'a compris dans ses évaluations que les écoles primaires proprement dites; et certes, s'il y eût ajouté les étudians qui appartiennent aux colléges royaux et communaux, aux institutions particulières où les langues anciennes sont enseignées, aux grands et petits séminaires, aux écoles de droit, de médecine, etc., il eût trouvé plus d'égalité entre la situation des Pays-Bas et celle de la France. Car nous pensons

que notre patrie est plus riche en établissemens de haute instruction que le royaume des Pays-Bas. Effectivement, nous remarquons que, dans ce royaume, 7,048 élèves seulement se trouvent dans les colléges et écoles où le latin est enseigné; et quant aux universités, elles ne nous paraissent pas non plus très-fréquentées. Nous allons donner un aperçu statistique de leur situation, au premier novembre 1825, telle qu'elle est présentée dans le dernier tableau joint au rapport que nous avons cité.

UNIVERSITÉS.	Élèves en théologie.	En droit	En médecine.	En sciences.	En philosophie et littérature.	TOTAL.
Leyde	96	113	56	4	184	453
Utrecht . . .	134	115	18	23	166	456
Groningue . .	95	77	34	17	91	314
Louvain (1) .	»	164	77	68	280	589
Liége	»	182	86	69	124	461
Gand.	»	156	103	45	59	363
				TOTAL GÉNÉRAL.		2636

Du reste, nous reconnaissons qu'il y aurait beaucoup de choses à faire dans notre patrie pour l'instruction primaire; et sans admettre l'exagération que nous avons signalée, nous avouons que, sous ce rapport, la Belgique et la Hollande sont certainement plus avancées que la France. Mais celle-ci n'a qu'à vouloir pour égaler et suspasser bientôt ses voisins dans le perfectionnement et la propagation de l'enseignement populaire. A. T.

HARLEM. — *Société des sciences.* — *Suite du* PROGRAMME *pour* 1827. — La Société a proposé, dans les années précédentes, les questions suivantes, auxquelles on doit répondre avant le 1er janvier 1828. — « Quels sont les progrès qu'on a faits dans la con-

(1) Dans le nombre des étudians en lettres, on a compris 150 jeunes gens qui fréquentaient alors le collége, dit *Collegium philosophicum*.

naissance de la fermentation par laquelle on produit l'acide végétal? Peut-on expliquer par-là les différens procédés, qui sont en usage pour obtenir les diverses sortes de vinaigre, y compris la nouvelle manière d'opérer, pratiquée premièrement en Allemagne dans la fabrication du vinaigre, par laquelle, en l'atténuant au moyen d'une égale quantité d'eau, et en y ajoutant quelque matière, on obtient de nouveau une double quantité de vinaigre de la même force? Quels sont les préceptes utiles qu'on peut déduire de ce qu'on en connaît, pour l'amélioration des vinaigreries?»

L'amélioration supposée de l'air atmosphérique, et l'augmentation de l'oxigène dans cet air par la végétation ne se trouvant pas confirmées par les dernières expériences de quelques physiciens, lesquelles paraissent plutôt prouver que les plantes ne contribuent nullement à augmenter la quantité de l'oxigène dans l'air, la Société désire : « Qu'on démontre, par des observations et par des expériences satisfaisantes, quels sont les rapports de l'air avec les plantes; quelles sont les substances que les plantes s'approprient de l'air, ou qu'elles versent dans celui-ci? Quelles conclusions on peut en déduire pour le perfectionnement de la physiologie végétale et de la culture? »

Comme l'analyse chimique des végétaux a fait connaître un grand nombre de substances végétales ou principes immédiats des plantes, nombre qui apparemment se trouvera augmenté de plus en plus; et comme les chimistes diffèrent dans leurs opinions à l'égard de la nature de ces substances, nouvellement découvertes, que quelques-uns croient être de simples modifications des substances antérieurement connues, tandis que d'autres les prennent pour autant de substances différentes; la Société désire : « Une exposition exacte, fondée sur des caractères positifs, des substances végétales connues, ainsi que l'indication de l'usage qu'on peut faire de ces substances nouvelles, ou des plantes qui les renferment? »

« Quelle est l'action du charbon animal employé à la purification et à la décoloration de plusieurs liqueurs? Jusqu'à quel point cette action diffère-t-elle de celle du charbon végétal? Quels sont les cas dans lesquels on doit préférer l'un à l'autre? Quelle est la préparation du charbon animal destiné à différens usages, et quels sont les caractères auxquels on reconnaît cette substance bien préparée? »

« Quelle est, en général, la nature et la composition de la substance qui constitue la partie fertile d'un bon terrain? Quel est surtout son état, au moment où elle est pompée de la terre par les fibres radicales des plantes? Quelles sont les circons-

tances qui la rendent susceptible d'être reçue par les plantes, et quels sont les premiers changemens qu'elle subit, après avoir été puisée par la chevelure des racines? Quels préceptes peut-on déduire de cette connaissance pour le perfectionnement de l'agriculture? »

Comme plusieurs solutions de plomb donnent trop souvent, dans l'économie domestique, des exemples affreux de leur effet insensible, mais dans la suite très-nuisible et même mortel pour les hommes et les animaux, et comme il paraît à présent prouvé, que le charbon animal, qu'on trouve dans la matière noire du commerce, connu sous le nom *noir animal* (beenzwart) a la propriété de dissoudre entièrement les solutions de plomb, surtout celles qui se trouvent dans l'eau à boire, la Société demande: « Une analyse chimique du charbon animal, tel qu'il se trouve dans le commerce; et une exposition de son action dans les solutions de plomb susdites, et de la manière la plus sûre et la plus utile d'en faire l'application en grand et en petit dans l'économie domestique? »

« Est-ce que le *tannin* qu'on tire de différentes plantes, est un principe réel et propre à ces plantes, ou bien a-t-on donné ce nom à différentes substances tirées de plantes qui ont la propriété commune d'être *astringentes* et de pouvoir servir à tanner le cuir? — Par quel moyen peut-on tirer ces substances les plus pures de différentes plantes, et par quels moyens peut-on connaître qu'elles ne sont pas mêlées, et ne diffèrent point entre elles? — Quelle est la manière la plus sûre et la plus prompte de produire des substances propres à tanner en traitant des charbons de terre, ou l'indigo ou d'autres substances végétales par des acides, et en quoi diffère ce tannin artificiel du tannin naturel? — Ne seraient-ils pas tous deux des substances semblables? Dans le cas où l'on arriverait, par des recherches nouvelles, à une connaissance plus parfaite des différentes substances à tanner, de quelle utilité cette connaissance pourra-t-elle être alors, tant pour les différens trafics et manufactures, que pour la médecine? »

« Jusqu'à quel point connaît-on la nature et les causes de la putréfaction des substances animales et végétales, et les moyens les plus propres à prévenir la putréfaction dans des circonstances différentes, et pour des buts différens? »

« Comme il existe encore une grande diversité d'opinions et beaucoup d'incertitude concernant les contrées vers lesquelles *les oiseaux de passage*, connus chez nous, se rendent à certaines époques, la Société désire de voir réuni tout ce que l'expérience et les relations d'auteurs dignes de foi nous apprennent sur ce sujet. »

« Que sait-on actuellement de *l'Histoire naturelle des poissons de passage?* — Quels sont les poissons connus comme tels? — Quels sont le commencement, la direction, et la fin de leur trajet, et quelles particularités a-t-on observées à leur égard? »

Comme les digues, le long des rivières des provinces septentrionales du royaume, sont sujettes, pendant les crues extraordinaires et prolongées, à des affaissemens dangereux, et comme il est de la plus haute importance que ceux à qui la surveillance de ces digues est confiée, soient parfaitement instruits des moyens les plus sûrs et les plus prompts pour arrêter les progrès et pour prévenir les suites de ces symptômes alarmans, on demande : « Quels sont les meilleurs moyens auxquels on doit recourir, lorsque des filtrations et des affaissemens dangereux se manifestent dans les digues, pendant les grandes crues des rivières, afin d'en arrêter les progrès et d'en prévenir les suites? »

On exige que, dans les réponses à cette question, les concurrens exposent les différens moyens applicables à la plupart des situations, et aux circonstances différentes, et qu'ils en discutent le mérite relatif, afin d'en déduire des règles à suivre, toutes les fois que le phénomène dangereux de l'affaissement d'une digue se présentera.

« Jusqu'à quel point peut-on se faire des idées ou des hypothèses bien fondées concernant la formation de la grêle, après tout ce qu'on a observé à cet égard en différentes saisons? En cas que les observations nombreuses pendant la grêle prouvent suffisamment que l'électricité de l'atmosphère a une grande influence sur la formation de la grêle, soit toujours, soit dans quelques saisons; pourra t-on déduire avec évidence qu'elle soit la cause physique que la formation de la grêle est prévenue, dans quelques saisons, par l'érection des conducteurs électriques, et peut-on en déduire aussi la construction la plus convenable des paragrêles, et à quelles distances ils doivent être placés, pour en tirer le plus d'effet sans de trop grandes dépenses? Les observations faites sur des lieux où l'on a placé des paragrêles, et qui n'ont pas été frappés par la grêle pendant quelque tems, prouvent-elles suffisamment que ces lieux auraient été frappés par la grêle, dans le cas où l'on n'y aurait point placé de paragrêles? »

« Quels sont, en général, les avantages et les éclaircissemens, que, depuis le tems de Haller, la physiologie ou l'histoire physique de l'homme a retirés de la zoologie et de l'anatomie comparée? Quels sont, en particulier, les organes du corps humain, mieux connus depuis ce tems, et quelles en sont les

fonctions sur lesquelles la zoologie et l'anatomie comparée ont répandu de nouvelles lumières? »

La vertu antiseptique du chlorure de calcium ayant été confirmée par plusieurs expériences, qui permettent de conclure qu'on pourra employer ce remède avec succès, soit pour prévenir les contagions que les émanations nuisibles pourraient causer, soit pour la conservation des substances animales, surtout de celles qui sont employées comme alimens, la société demande : « Un précis des observations et des expériences qui prouvent l'efficacité du chlorure de calcium; — une instruction sur la meilleure manière de le préparer, et enfin l'indication des circonstances dans lesquelles on doit faire usage de ce remède. »

Un vernis vitreux, composé de silice et de potasse, étant recommandé et employé nouvellement, comme moyen préservatif des bois et d'autres objets inflammables, en cas d'incendie, et contre l'action nuisible de l'air et de l'humidité, la société propose : « Qu'on démontre, par des expériences exactes, si, dans les Pays-Bas, ce préservatif peut également être employé avec succès dans les cas indiqués, et quelle en est la meilleure préparation, afin qu'on obtienne toujours un vernis durable et satisfaisant pour l'effet proposé? »

« Qu'est-ce que les dernières expériences apprennent à l'égard de la nature de l'humus ou du terreau végéto-animal? Doit-on admettre, avec quelques chimistes, que c'est un acide particulier? En quoi cette substance diffère-t-elle de l'ulmine et du principe extractif des végétaux? Est-il suffisamment démontré que les combinaisons de cette substance, supposée acide, soit avec la potasse, soit avec la chaux, sont effectivement favorables à la végétation, et qu'au contraire, la même substance, combinée avec le fer, fait tort à la fertilité du sol? La connaissance plus exacte de l'humus peut-elle est appliquée à la théorie de l'agriculture, et peut-on en déduire des préceptes utiles à la culture des terres? »

Les expériences de sir Humphrey Davy ayant prouvé l'influence que la différence du sol, du climat et de la saison peut opérer sur la quantité relative des principes immédiats des graines céréales, particulièrement du froment, de sorte que, par exemple, le froment d'hiver contienne une plus grande quantité d'amidon ou de fécule amilacée, tandis que le gluten se trouve augmenté dans le froment d'été, et que le même principe soit encore plus abondant dans le froment de l'Amérique septentrionale que dans celui qui est cultivé en Angleterre; et vu qu'il serait important de savoir jusqu'à quel point

les circonstances indiquées peuvent influer sur la nature du froment cultivé dans les Pays-Bas, la Société désire « qu'on démontre quelles sont les différences que les circonstances indiquées ci-dessus peuvent produire dans le froment cultivé dans ce pays? en quoi celui ci diffère du froment cultivé en d'autres pays? quelles sont, en vertu de ces recherches, les meilleures espèces de froment destiné à différens usages? et quelles instructions on peut en déduire pour la culture de ces grains? »

Une connaissance exacte des terres labourables étant la base principale de l'agriculture raisonnée, la Société désire : « Une histoire naturelle, chimique et économique des terres incultes et labourables des provinces septentrionales du royaume, surtout par rapport à la fertilité et à la culture, en grand, de plantes utiles? »

« Quelles sont les matières colorantes végétales, connues comme principes particuliers? Quelles sont leur nature et leurs propriétés? Avec quels principes sont-ils combinés? Quelle est la matière la plus propre à les isoler? Par quels moyens sont-ils le plus altérés, élevés, enfoncés et décolorés? quelle utilité et quel avantage résultent de cette connaissance pour les teintureries et autres fabriques? »

« Comme l'effet nuisible des charbons éteints sur l'air atmosphérique, lorsqu'on les rallume, et pendant qu'ils ne sont pas encore entièrement en braise, est beaucoup plus dangereux que celui des charbons tout-à-fait embrasés, de manière que les hommes, qui y sont exposés dans des appartemens peu spacieux, tombent bientôt en asphyxie ou perdent la vie, et comme cet effet si dangereux ne peut pas être attribué à la quantité peu considérable du gaz acide carbonique, qui s'est formé en si peu de tems pendant l'embrasement, on désire qu'on cherche et détermine, pa des expériences décisives, quelle est la cause de cet effet délétère des charbons éteints, pendant qu'ils sont rallumés, dans de petits appartemens fermés, sur l'air atmosphérique, par lequel celui-ci est bientôt rendu tout-à-fait incapable d'entretenir la vie animale? »

(Le programme de la Société, qui vient d'être publié en hollandais, contient plusieurs autres questions, qui ont un rapport spécial au pays, et auxquelles on ne peut attendre des réponses, que des savans qui peuvent lire ce programme en original. Celui-ci se trouve dans un *Supplément* à la *Gazette de Harlem* du 2 juin, répandue dans toute l'Europe.)

Le prix, pour une réponse satisfaisante à chacune des questions, est une médaille d'or de la valeur de 150 florins (300 fr.).

et de plus, une gratification de 150 florins d'Hollande. Il faut adresser les réponses, lisiblement écrites, en hollandais, français, anglais, latin ou allemand, mais non en caractères allemands, affranchies, avec des billets de la manière usitée, à M. Van Marum, secrétaire perpétuel de la Société.

FRANCE.

Enghien (*Vallée de Montmorency*). — *Établissemens thermaux et eaux sulfureuses.* — A trois lieues de Paris, sur les bords du lac de Montmorency, au centre de la vallée de ce nom, se sont élevés, depuis quelques années, comme par enchantement, des établissemens de bains, des hôtels destinés au logement des baigneurs, et un grand nombre de maisons particulières. Tous ces bâtimens sont remarquables par leur situation pittoresque, par leurs formes et leurs distributions élégantes et commodes, par les beaux jardins et les charmantes promenades qui les environnent, et surtout par leurs sources d'eaux sulfureuses.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en leur offrant quelques détails sur cette création nouvelle.

En 1766, le père Cotte, prêtre de l'Oratoire et curé de Montmorency, découvrit les sources d'eau sulfureuse d'Enghien. Ce savant, qui était associé de l'Académie royale des sciences, et auquel on est redevable d'une excellente statistique sur la vallée de Montmorency, de plusieurs traités sur la météorologie et l'histoire naturelle, fit part de sa découverte à l'abbé Nollet, célèbre physicien du même tems.

L'Académie des sciences et l'ancienne Faculté de Médecine de Paris chargèrent successivement Macquer, Deyeux, Roux, Vicq-d'Azir, etc., d'analyser la source récemment découverte et d'en déterminer les propriétés. Les rapports et les mémoires publiés à cette époque constatèrent la composition éminemment sulfureuse de ces eaux, et en conseillèrent l'usage dans les maladies chroniques.

En 1785, la Société royale de Médecine donna mission à Fourcroy, si célèbre depuis, et à Delaporte, médecin d'une grande réputation, de compléter les recherches qui avaient été faites et d'analyser ces eaux. En 1788, Fourcroy et Delaporte publièrent un ouvrage ayant pour titre : *Analyse chimique de l'eau sulfureuse d'Enghien, pour servir à l'histoire des eaux sulfureuses en général.*

La science ayant fait d'immenses progrès depuis 1788, il était à désirer que cette eau fût soumise à une nouvelle ana-

lyse avec tous les moyens dont les chimistes peuvent disposer aujourd'hui. Entrepris d'après les ordres de la Commission des eaux minérales près le Ministère de l'intérieur, par M. Longchamp, chimiste attaché à cette Commission, ce travail remarquable, comme tous ceux qu'il a déjà publiés, confirme les propriétés que ses prédécesseurs avaient signalées (1).

Depuis, Fourcroy, qui a tant contribué à la réputation de ces eaux, et les médecins les plus éclairés ont constaté leur utilité dans une foule de maladies, telles que les affections scrofuleuses et les engorgemens glanduleux du cou et des mamelles, les catarrhes pulmonaires chroniques et ceux de la vessie, les rhumatismes articulaires et fibreux, les paralysies générales, etc.; mais c'est principalement dans les diverses espèces de dartres que l'efficacité des eaux d'Enghien a été reconnue. Elles ont été employées avec le même succès dans quelques maladies des femmes, et particulièrement dans les leucorrhées (fleurs blanches) et dans les inflammations de la matrice. Enfin, l'emploi de ces eaux est indiqué dans la plupart des cas où l'on veut relever les forces des organes affaiblis, sans courir le risque de les exciter outre mesure.

Le docteur Alibert donne les mêmes indications, dans son *Précis historique sur les eaux minérales les plus usitées en médecine.* Il ajoute même (page 489), en citant un fait remarquable, qu'elles guérissent les anciennes ulcérations.

Tels sont les travaux scientifiques publiés et les indications données par les hommes les plus distingués en chimie et en médecine sur les eaux sulfureuses des sources d'Enghien. Ajoutons que, de 1788 à 1818, on se borna à en prescrire l'usage en boisson et à renouveler le vœu de Fourcroy pour qu'il se formât des établissemens, renfermant des appareils destinés à leur distribution en bains et en douches, et pouvant offrir des habitations commodes pour les malades.

Le grand établissement de bains fut commencé en 1820, et terminé en 1822. Placé immédiatement au-dessous de la source découverte par le père Cotte, et analysée par Fourcroy et M. Longchamp, il contient un grand nombre de baignoires, huit douches, des bains de vapeur, des boîtes à fumigations, etc. On y trouve plusieurs maisons et appartemens convenablement disposés, un vaste salon de réunion et de fort beaux jardins. Un peu au-dessous, on a élevé un second éta-

(1) *Analyse de l'eau minérale sulfureuse d'Enghien*, faite par ordre du Gouvernement; par M. Longchamp. Paris, 1826; Crochard. In-8° de xliv-138 p.; prix, 3 fr. 50 c.

blissement, appelé *Bains de la Pécherie ;* il est situé sur deux sources découvertes depuis dix à douze ans, et présentant la même qualité d'eau.

Des maisons nombreuses, où les logemens sont d'un prix moins élevé, se sont groupées autour des établissemens principaux, et forment un petit village. Des restaurateurs et des marchands de tous les objets nécessaires aux besoins de la vie se sont établis dans une partie de ces maisons. Après cette description sommaire, nous croyons devoir donner quelques détails sur la quantité des eaux que produisent les sources, le mode de chauffage et les bains accessoires établis pour aider à la guérison des malades.

Les sources réunies peuvent aujourd'hui fournir à *plus de quatre cents bains par jour ;* des travaux considérables ont mis les propriétaires à même d'obtenir cet heureux résultat. On recueille dans des réservoirs bien fermés les eaux qui coulent sans cesse. Ces eaux sont élevées dans les bâtimens destinés aux bains et aux douches, au moyen de pompes et de tuyaux. Les corps de pompe, les pistons, les tuyaux, les robinets, les baignoires sont en zinc, métal que les eaux sulfureuses ne décomposent point.

Quelques personnes ont remarqué que ces eaux étaient à une température peu élevée, et qu'il devait être difficile de les administrer en bains ou douches, telles qu'elles sortent de la terre ; mais les secours de l'art ont mis à même de lever cet obstacle. Fourcroy nous apprend, dans le passage que nous avons rapporté plus haut, que l'eau d'Enghien conserve ses propriétés à un degré de chaleur qui est bien supérieur à celui qu'il est nécessaire de lui donner pour être administrée en bains ou douches, et c'est ce que confirment les expériences récentes de M. Longchamp. On avait reconnu jusqu'alors que les eaux sulfureuses, chauffées et conservées au contact de l'air, se décomposaient très-promptement. Pour éviter cette décomposition, on a établi des appareils dans lesquels l'eau des sources est recueillie et chauffée au moyen de cuves en bois hermétiquement fermées ; cette précaution permet de les élever à une chaleur de 35 à 40 degrés, sans qu'elles éprouvent la moindre altération.

M. Longchamp a constaté, en effet, que l'eau d'Enghien, élevée pendant six heures à la température de 35 degrés, ne perd point la plus petite partie d'hydrogène sulfuré, soit libre, soit combiné, et qu'elle ne diffère point de l'eau qui n'a pas été chauffée. Il résulte de cette expérience que l'eau d'Enghien peut être chauffée à une température bien supérieure à celle

qui est nécessaire pour être administrée en bains, et cela sans éprouver la moindre altération.

Aux établissemens formés pour la distribution des eaux sulfureuses, les propriétaires ont ajouté des bains d'eau douce, des bains et des douches de vapeur. Les bains de vapeur sont devenus aujourd'hui un moyen puissant pour le traitement des maladies rhumatismales et de quelques maladies de la peau. Ils devaient donc être introduits dans un établissement de ce genre, où l'on s'est efforcé de réunir toutes les ressources que pourraient difficilement présenter ceux de la capitale. On y trouve, en outre, les appareils si ingénieux de M. Darcet, membre de l'Académie des sciences, pour l'administration des bains de fumigations sulfureuses, aromatiques et alcooliques.

Il est difficile de visiter des établissemens plus complets et mieux ordonnés : on y a fait avec intelligence et avec soin toutes les améliorations que peuvent indiquer les progrès de l'industrie moderne. Nous citerons l'*emploi du zinc pour les tuyaux et les robinets* : cette application est d'autant plus heureuse, que ce métal paraît être le seul que les eaux sulfureuses ne décomposent point. Le *chauffage d'eau à circulation* est aussi très-remarquable ; il peut servir de modèle, partout où l'on veut faire chauffer de grandes masses d'eau, sans employer les chaudières et les réservoirs en cuivre ou en tôle qui coûtent si cher à établir, et qu'il faut souvent renouveler. L'appareil d'*éclairage au gaz par la distillation de l'huile* est d'une telle simplicité, qu'il peut être exécuté dans toutes les habitations et dans toutes les fabriques.

La *construction des douches descendantes* est peut-être la plus parfaite qui existe dans son genre ; le réservoir qui alimente ces douches est à plus de 60 pieds d'élévation ; et cependant, on peut modérer et changer tous les jets à volonté. Les *douches ascendantes de vapeur*, et les *douches à fumigations locales* sont également des modèles. Un coup de sonde, donné à 60 pieds de profondeur, a fait jaillir une source qui donne par heure 6300 litres d'eau naturelle d'une excellente qualité : c'est ce que l'on appelle généralement *puits artésien*.

Nous aurions encore à décrire beaucoup d'autres objets très-perfectionnés et d'une véritable utilité, si nous pouvions disposer d'un plus grand espace. Ceux de nos lecteurs qui habitent Paris, ou que leurs affaires y appellent, aimeront sans doute, même sans être malades, à visiter le nouveau bourg d'Enghien et les sites délicieux au milieu desquels il est placé. Si l'usage des eaux peut leur convenir, ce qu'il appartient à leurs médecins d'examiner, ils trouveront, à la proximité de

la capitale, les mêmes avantages que dans les bains les plus renommés. On cite des cures remarquables, dont le nombre augmente d'année en année. Les établissemens d'Enghien paraissent devoir attirer surtout les habitans de Paris très-occupés, et qui ne veulent pas s'en éloigner, et les Français des régions de l'est, de l'ouest et du nord, ainsi que les étrangers qui voudront profiter à la fois des eaux thermales pour leur santé, et du voisinage de la capitale pour leur instruction, ou pour leurs plaisirs. N.

Ris (*Seine-et-Oise*). — *Horticulture.* — *Jardin de Fromont.* — Des commissaires envoyés par la *Société royale d'agriculture* ont visité, pour la troisième fois, le jardin de Fromont. Cette marque d'intérêt donnée à ce bel établissement par une réunion aussi respectable, nous fournit l'occasion d'offrir à nos lecteurs quelques nouveaux renseignemens, pour compléter ceux que nous leur avons déjà donnés (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiv, p. 801).

Une serre nouvellement achevée, de deux cents pieds de longueur, à double toit vitré, est principalement plantée en mères de *camellia* et de *pivoines en arbres;* une serre basse à boutures, de quarante-cinq pieds, renferme, entre autres plantes, un essai de multiplication des camellia par la greffe en fente, à la manière des orangers : ce moyen, qui a parfaitement réussi, étant pratiqué en grand, permettra de tirer d'un seul pied mère dix fois plus de produits que par la greffe en approche. Deux serres de cent vingt pieds, exposées à l'est et au sud-est, sont destinées à recevoir les élèves de l'orangerie; la collection est d'environ soixante-dix espèces ou variétés appartenant au genre *citrus*.

Dans le quartier des serres, la culture *des bruyères* est particulièrement soignée; les boutures dans le sable ont eu un succès assez marqué pour qu'on puisse les entreprendre plus en grand. Il est vrai que *le blanc* s'en empare; mais cette maladie, qui paraît tenir à la qualité de l'air, pourra être combattue avec succès, puisque les jardiniers de Londres, qu'elle désole également, savent y remédier. L'acclimatation de ce genre aimable offrirait de charmans modèles aux fabricans de fleurs artificielles, et serait une véritable conquête pour notre agriculture. Les bâches nouvellement consacrées à la culture des *camellia* ont environ huit cents pieds de longueur; une seule contient huit mille boutures enracinées, une autre dix mille sous cloches. Les autres branches de culture reçoivent une extension semblable dans ce superbe établissement. La pépinière *des plantes de terre de bruyère* et *semis* renferme les groupes importans des *rosiers*, les *hybrides*, le groupe des *aza-*

kées, qui a été enrichi de toutes les belles variétés récemment obtenues par les industrieux et patiens jardiniers des Pays-Bas. Des semis de *magnolia*, de *kalmia*, de *rhododendron*, ont été faits sur une très-grande échelle; le semis de *kalmia latifolia* doit donner au repicage environ quarante mille plants. Le résultat de ces grandes multiplications sera d'introduire sur le marché, à des prix médiocres, des fleurs charmantes qui, susceptibles d'être *chauffées*, entreront dans l'exploitation des jardiniers fleuristes.

Nous annonçons avec plaisir que M. Soulange-Bodin, fondateur et directeur de ce vaste entrepôt botanique, voulant réunir tous les genres d'utilité dont il est susceptible, a fait de nombreux semis d'*arbres exotiques* propres aux grandes plantations et à la restauration des forêts.

La nouvelle *Société d'horticulture*, qui vient de se former à Paris par les soins et sous les auspices de MM. *Soulange-Bodin*, *Silvestre*, *Lasteyrie*, *Héricart de Thury*, et de beaucoup d'autres agronomes et horticulteurs zelés, contribuera sans doute puissamment à seconder les utiles travaux du propriétaire du beau jardin de Fromont. OE.

— *Fête de l'horticulture.* — M. Soulange-Bodin, secrétaire-général, et l'un des principaux fondateurs de la nouvelle *Société d'horticulture*, a donné, le 30 août, dans son jardin de Fromont, une fête consacrée à l'horticulture. C'était, en quelque sorte, l'inauguration de son grand et bel établissement, sous les auspices de la réunion qui vient de se former à Paris pour encourager la culture des plantes et des arbres exotiques, et l'art d'embellir les jardins. Dès le matin, une société nombreuse et choisie s'était réunie dans ce riche domaine botanique, où l'on admirait à la fois la beauté des sites, la variété infinie des arbres, des arbustes, des plantes et des fleurs, la bonne disposition des serres, l'heureuse distribution des eaux, l'ordre et la propreté qui régnent partout, l'intelligence qui préside aux travaux, et tous les accessoires qu'un goût exquis avait improvisés pour ce jour de fête, et dont la politesse bienveillante des propriétaires de ce délicieux séjour a su doubler le prix. Un tems magnifique; une messe en musique, composée par M. Plantade, exécutée et chantée dans l'église de Ris, par l'élite des musiciens de la capitale; une cantate chantée sous des bosquets, auprès des serres; l'inauguration de la fontaine *Plantade;* des groupes mobiles d'hommes et de femmes qui parcouraient le vaste et pittoresque enclos, théâtre de la fête; des tables richement servies, renouvelées par trois fois, décorées par les végégaux

les plus rares, et protégées par une tente spacieuse ornée de verdure; une illumination qui dessinait les avenues principales du jardin; un concert où se sont fait entendre Mlle *Cinti*, Mme *Dabadie*, et nos grands artistes *Baillot*, *Habeneck*, *Tulou*; un bal qui s'est prolongé fort avant dans la nuit, et où des femmes charmantes offraient comme un séduisant parterre de fleurs, voilà, en abrégé, la solennité de Fromont, qu'animait la plus franche gaîté. Avant le bal, M. Soulange-Bodin avait distribué à chaque dame un bouquet et le premier cahier du *Journal de la Société d'horticulture*.

Environ cinq cents personnes assistaient à cette fête, qui a été célébrée dans des chants improvisés, pleins d'esprit et de grâce; et l'on peut dire que, donnée sous les auspices les plus favorables, elle a eu le succès le plus complet et le mieux mérité. N.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

Douay (*Nord*). — *Cours de mathématiques appliquées à l'industrie, etc.* — M. Chenou, ancien élève de l'École Normale, professeur de mathématiques spéciales au collége royal de Douay, etc. adresse au Directeur de la *Revue Encyclopédique* une lettre trop intéressante pour que nous ne la communiquions pas à nos lecteurs.

« ... J'ai pensé que vous ne refuseriez point d'accueillir quelques documens sur le *Cours industriel* de la ville de Douay, dont je suis chargé, depuis la fin de 1825. Je joins à cette lettre des programmes qui ont été distribués aux frais de la ville, leçon par leçon, à chaque auditeur. Ils vous donneront l'idée de la marche qui a été suivie. M. le général baron de Camas avait eu l'obligeance de mettre à ma disposion la lithographie de l'École royale d'artillerie.

« J'ai prononcé un discours d'ouverture, le 1er décembre 1825. J'ai cru devoir commencer par des leçons d'arithmétique appliquée, dont j'ai présenté le résumé dans un second discours (le 30 janvier 1826). Nous avons ensuite commencé la géométrie de la ligne droite et du cercle: elle a été terminée, le 15 avril dernier. Pour jeter un peu de variété dans nos travaux, je donnais alternativement une leçon de géométrie et une de mécanique appliquée, pendant l'hiver. Cet été sera consacré à une sorte de répétition du cours; à l'examen des ouvrages qui composent *notre Bibliothèque industrielle naissante*, et des machines et instrumens finis ou qui s'exécutent. L'hiver prochain, je me propose d'enseigner la géométrie des courbes et

des surfaces qui sortent du domaine de la géométrie élémentaire, et de continuer les leçons de mécanique. Je suis seul pour tant d'occupations; mais mes efforts sont particulièrement secondés par le zèle éclairé de M. le maire, qui cultive lui-même les sciences depuis sa jeunesse, et qui ne veut point demeurer étranger aux découvertes les plus récentes. Nous devons à ses soins un vaste local, disposé pour le nouveau cours, dans les bâtimens du Musée de la ville. Une salle est consacrée aux leçons : l'autre contient les pièces et les modèles de toute espèce qui sont exécutés et offerts gratuitement par les auditeurs. J'ai l'honneur de vous en adresser la note détaillée. Ces différens dons attestent en général une bonne exécution, du talent, et surtout un grand zèle de la part des auteurs. Afin d'exciter parmi eux une noble émulation, je fais lithographier quelques instrumens perfectionnés. Les dessins sont suspendus dans l'amphithéâtre, avec un tableau où sont inscrits les noms des personnes qui ont travaillé pour notre petit musée industriel.

« La *Société d'agriculture, des sciences et des arts du département du Nord,* voulant encourager la nouvelle institution de Douay, a proposé un prix, consistant en une médaille d'or, ou sa valeur, pour l'élève qui aura exécuté la pièce la plus remarquable. Les machines du concours feront partie, d'après le désir de M. le maire, des objets d'art et de beaux-arts qui doivent composer l'exposition publique de la prochaine fête communale. On y joindra les pièces que nous possédons déjà, et qui sont les mieux construites. Vous voyez que nous ne négligeons aucun moyen de favoriser l'enseignement spécial destiné à la classe industrielle. Cette ville a d'ailleurs fondé depuis longtems des *cours spéciaux d'architecture, de dessin, d'écriture, de dessin-broderie* pour les jeunes filles, de *modelure* et de *musique*. Ces cours sont très-suivis, et produisent d'excellens sujets. Plusieurs des couronnes accordées aux élèves des arts à Paris ont été obtenues par des jeunes gens nouvellement sortis de l'académie de Douay. Toutefois, le nouveau cours de géométrie et de mécanique est regardé comme le complément nécessaire de tous les autres, parce qu'il s'applique en effet à l'ensemble des opérations et des procédés dont les arts font usage. Il est suivi par plus de cent personnes; et j'ose vous assurer que ce nombre ne peut aller qu'en croissant. La ville a une population d'environ 18,000 habitans. »

Nous regrettons de ne pouvoir insérer la liste des objets qui composent dès à présent le *Musée industriel de Douay;* mais nous acquitterons au moins le plus important de nos devoirs,

en citant les noms des amis des arts dont les travaux ou les dons ont commencé cette précieuse collection. La ville de Douay a fourni des instrumens de physique et de mathématiques; des modèles ont été exécutés par MM. *Dubrulle* fils, maître charpentier; *Lecerf*, conducteur des travaux; *Dubrulle* père, *Veroux*, *Lequeux*, *Courmont*, et *Leblanc*, menuisiers; *Passart*, tourneur; *Simon*, architecte; *Desmares*, entrepreneur; *Thévenin*, maître horloger, et *Tarlier*, élève; *Blangarnon*, serrurier-mécanicien. — L'ordre et la clarté de l'enseignement donné par M. Chenou méritent l'attention des professeurs. F.

Toulouse (*Haute-Garonne*). — *Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres.* — L'académie avait proposé, pour sujet du prix à adjuger en 1827, la question suivante : « *Déterminer la manière dont les réactifs anti-fermentescibles et anti-putrescibles connus, tels que le gaz acide sulfureux, le peroxide et le perchlorure de mercure, le camphre, l'ail, etc., mettent obstacle à la décomposition spontanée des substances végétales ou animales, et préviennent ainsi la formation de l'alcool dans les premières et de l'ammoniaque dans les secondes, en même tems qu'ils empêchent tout développement de moisissure et d'insectes, même microscopiques.* » Les Mémoires que l'Académie a reçus n'ayant pas entièrement rempli les conditions du programme, elle donne encore cette même question pour le sujet du prix à distribuer en 1830. Ce prix sera une médaille d'or, de la valeur de 500 francs. Elle rappelle que le sujet de prix proposé pour l'année 1828 est la question suivante : « *A laquelle des deux littératures, grecque et latine, la littérature française est-elle le plus redevable?* » Le prix sera une médaille d'or, de la valeur de 500 francs. Elle rappelle encore que le sujet du prix à donner en 1829 est : « *Une théorie physico-mathématique des pompes aspirantes et foulantes*, faisant connaître le rapport entre la force motrice employée et la quantité d'eau réellement élevée (la hauteur de l'élévation étant connue), en ayant égard à tous les obstacles que la force peut avoir à vaincre. » Ce prix est double, et consistera en une médaille d'or de 1,000 francs. Les lettres et paquets doivent être adressés, francs de port, à M. d'Aubuisson de Voisins, ingénieur en chef des mines, secrétaire perpétuel de l'Académie. Les Mémoires ne seront reçus que jusqu'au 1er février de chacune des années pour lesquelles le concours est ouvert.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Séance du 23 juillet 1827.* — M. Arago, au nom de la commission chargée de présenter

les moyens d'exécution du règlement relatif aux machines à vapeur, rend compte des expériences faites à ce sujet. M. Girard donne des détails sur l'explosion qui vient d'avoir lieu à Anzin, dans une machine à basse pression. — M. Arago donne connaissance de plusieurs expériences faites sur le brôme par M. Delarive. — M. Cordier termine la lecture de son mémoire sur la température intérieure de la terre. — M. Ampère présente diverses observations sur ce mémoire et des objections contre l'hypothèse qui en fait la base. — M. Dutrochet lit de nouvelles observations sur l'endosmose et l'exosmose, et sur la cause de ce double phénomène.

— *Du* 30 *juillet.* — M. Thénard lit un rapport sur une partie des manuscrits adressés par le ministre de l'intérieur et provenant de la succession de M. Reineck, Prussien d'origine, mort à Ancenis. Presque tous sont des traités spéciaux qui offrent beaucoup de lacunes; les autres sont des mémoires de chimie dont les résultats sont peu intéressans et souvent mal constatés. En conséquence, l'Académie décide qu'aucun de ces mémoires ne mérite d'être imprimé. — M. *du Petit-Thouars* fait un rapport verbal au sujet d'un Dictionnaire d'agriculture offert à l'Académie, et présente des réclamations relatives à ses propres recherches.

— *Du* 6 *août.* — L'Académie va au scrutin pour l'élection à une place d'académicien étranger, vacante par la mort du célèbre Volta. Sur 44 votans, M. *Young* obtient 30 voix; M. *Blumenbach*, 5; M. *Olbers*, 4; M. *Robert Brown*, 2; M. *Plana*, 2; M. *Sœmmering*, 1. M. Young est déclaré élu. — M. Geoffroy Saint-Hilaire montre un masque en plâtre moulé sur la figure d'un homme à qui M. le docteur Delpech a fait un nez artificiel. Cette opération fut pratiquée en Italie au XVIe siècle, puis abandonnée; puis, reprise en Angleterre, d'après un procédé emprunté à des sauvages; enfin, essayée tout récemment en France par M. Delpech. Le masque prouve que l'opération, telle qu'elle vient d'être faite, laisse des traits assez réguliers. Nous reviendrons sur ce sujet, lorsque l'Académie aura entendu le rapport de ses commissaires sur les opérations du même genre faites par M. *Lisfranc*.—M. Geoffroy Saint-Hilaire présente une tête de jeune giraffe où l'on voit que le noyau osseux de la corne, pendant le premier âge, est séparé du front par une suture distincte comme les bois de cerf au moment où ils vont tomber; il énonce diverses réflexions sur ce sujet, entre autres celle-ci, qu'on remarque sur les cornes de la giraffe adulte des tubérosités qui remplacent évidemment les andouillers des bois du cerf. — M. De Candolle lit un mé-

moire sur la famille des mélastomées. — L'Académie va au scrutin pour l'élection d'un sous-bibliothécaire; sur 45 votans, M. *Stanislas* Julien obtient 41 suffrages. Ce résultat sera communiqué aux autres Académies. — MM. *Molard* et *Navier* font un rapport sur les mécanismes inventés par M. Conti, et appelés *tachygraphe* et *tachytype*. Le tachygraphe sert à imprimer avec facilité, presqu'aussi vite que la parole, et même sans le secours de la vue, sur le papier, la cire et les métaux tendres, avec toutes sortes de caractères et poinçons régulièrement fabriqués. Il consiste principalement dans une caisse portative, au milieu de laquelle est placé un châssis horizontal à coulisse, une tablette en marbre ou en fer, de la largeur d'une feuille de papier, mobile d'avant en arrière, et sur laquelle on pose la feuille de papier qui doit recevoir l'écriture. A chaque ligne imprimée, la tablette mobile avance d'une quantité égale à l'intervalle qui sépare les lignes. Au dessus de la table de marbre est suspendue une espèce de boîte ronde, mobile de gauche à droite, et dans laquelle sont disposés, tout autour et dans un certain ordre, des caractères d'acier trempé en nombre suffisant pour exprimer toutes les parties de l'écriture. Chacun de ces caractères ou poinçons correspond à une touche d'un clavier qui est placé devant la boîte et la table mobile. Sur chaque touche est gravé le caractère correspondant au poinçon. Toutes les touches du clavier sont disposées de manière que, sans déplacer les mains, on peut les mettre en jeu. A chaque pression d'une touche, le poinçon correspondant se mouille d'encre et va se placer au centre de la boîte, sous l'action d'un petit mouton qui le presse immédiatement et se retire avec la même promptitude pour faire place à d'autres poinçons, et ainsi de suite. L'utilité du tachygraphe ne peut être contestée, puisque, dans le cas même où il n'imprimerait pas aussi vite que l'on parle, il procurerait au moins aux personnes dont la main est tremblante et la vue affaiblie, à celles dont l'écriture n'est pas formée et aux aveugles mêmes, le moyen d'écrire promptement et correctement. L'exécution d'une première machine, qui resterait à la disposition de l'Académie exigerait la somme de 600 fr. « Nous sommes d'avis, disent les rapporteurs, que la demande de cette somme et les motifs d'après lesquels nous pensons qu'il y aurait lieu de l'accorder en plusieurs paiemens, au fur et à mesure des progrès du travail, soient soumis à la commission administrative de l'Institut. » (Approuvé.)

— *Du* 13 *août*. — M. *de Freycinet* fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. *Adrien* Balbi, intitulé : *Introduction à l'atlas ethnographique du globe, ou classification des peuples anciens et*

modernes d'après leurs langues, appliquée à plusieurs branches des connaissances humaines. — M. Chevreul lit une note sur la découverte de l'acide phocénique dans l'orcanette (*lithospermum tinctorium.*) — M. Geoffroy Saint-Hilaire lit un mémoire sur un cheval polydactyle, à doigts séparés par des membranes. — M. *Silvestre* lit un rapport sur la 2e édition de l'ouvrage intitulé : *L'enseignement du dessin linéaire*, par M. Francoeur. A. Michelot.

— *Académie française.—Séance publique du 25 août 1827, pour la distribution des prix d'éloquence et de poésie, et des prix de vertu fondés par M. de* Montyon, ainsi que *des prix pour les ouvrages les plus utiles aux mœurs.* — Cette séance, présidée par M. Picard, avait attiré un grand concours d'auditeurs : le secrétaire perpétuel, M. Auger, a développé avec beaucoup de délicatesse, dans son rapport, les motifs qui ont déterminé l'Académie à partager le *prix d'éloquence* proposé pour l'*Éloge de Bossuet*, et il a fait, avec une extrême sagacité, l'analyse critique des deux discours couronnés. MM. Girardin et Patin ont reçu, au milieu des applaudissemens, les médailles qui leur étaient destinées. Deux autres discours, inscrits sous les numéros 25 et 27, ont été honorablement mentionnés.

Le *prix de poésie* a été décerné à M. *Pierre-Auguste* Lemaire, professeur agrégé de l'Université. Le sujet du concours était l'héroïsme de cette Grèce infortunée, qui soutient depuis six années une lutte sanglante contre ses barbares oppresseurs. M. Auger a cité les noms des membres de l'Académie qui ont pris la défense de cette noble cause; il a opposé l'inhumanité politique des gouvernemens au zèle empressé des habitans de l'Europe à voler au secours d'une aussi grande infortune; et les applaudissemens de l'assemblée ont témoigné qu'elle partageait les sentimens de l'orateur, quand il a parlé des publicistes, des poëtes, des artistes qui ont plaidé la cause des Hellènes, chanté leurs exploits, immortalisé sur la toile ceux qui ont succombé, et vendu noblement la vue de leurs chefs-d'œuvre pour le soulagement de ceux qui ont survécu. Mais tous les cœurs se sont émus quand il a cité ces femmes, « ces anges de bonté qui, intercédant pour toutes les misères, sollicitaient pour eux les dons de la pitié, et qui, dans leur ingénieuse bienfaisance, appelant le plaisir au secours de la sensibilité, ne craignaient pas de produire en public et de mettre à prix des talens jusque-là réservés pour le charme de leur vie et l'embellissement de la société. »

La pièce n° 18 et la pièce n° 30 ont été jugées dignes d'une mention honorable. Puissent les nobles sentimens qui y sont dé-

veloppés valoir de nouveaux défenseurs aux malheureux Hellènes!

Le secrétaire de l'Académie a ensuite annoncé qu'un *prix de prose* serait décerné en 1828 : l'ouvrage doit être un *Discours sur la marche et les progrès de la langue et de la littérature françaises, depuis le commencement du 16e siècle jusqu'en 1610.* Le prix sera une médaille d'or de 1,500 fr.

La séance littéraire terminée, M. Picard a lu le rapport sur les *prix fondés par M. de Montyon.*

L'Académie a décerné, pour 1827, *prix de vertu :* 1° Un prix de 3,000 fr. à Mlle Henriette Garden, demeurant à Paris; 2° un prix de 2,500 fr. à Mlle Marie-Angélique-Élisabeth Corrette, dite *Émélie,* demeurant à Paris; 3° un prix de 2,000 fr. à la veuve Moreau, demeurant à Nantes; 4° un prix de 2000 fr. à Mlle Marie-Madeleine Mordant, cuisinière, demeurant à Paris; 5° un prix de 2000 fr. à la veuve Antoinette Nallard, demeurant à Thoissey, département de l'Ain; 6° un prix de 2000 fr. à Marguerite Arnaud, demeurant à Saint-Sauveur, arrondissement de Saint-Étienne, département de la Loire; 7° un prix de 2000 fr. aux époux Grillot, demeurant à Bains, arrondissement d'Épinal, département des Vosges; 8° un prix de 1500 fr. à Marie-Anne Durupt, demeurant à Plombières, arrondissement de Remiremont, département des Vosges; 9° un prix de 1500 fr. à Geneviève-Françoise Ribollet, femme Degenne, demeurant à Paris; 10° quatre médailles de 500 fr. chacune aux quatre frères Potier, demeurant à Amiens, département de la Somme; 11° une médaille de 500 fr. aux demoiselles Schreiber et Opportune-Gertrude Vaillant, ouvrières en linge, demeurant à Paris.

Un nouveau prix sera décerné, dans la séance du 25 août 1828, à l'auteur d'une action vertueuse qui aura eu lieu, dans l'intervalle du 1er janvier 1826 au 31 décembre 1827, ou il sera distribué à divers auteurs d'actes de vertu qui auront eu lieu dans ces mêmes années. On aura soin de faire remettre, avant le 1er mars 1828, à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie, les pièces propres à constater les faits qui peuvent donner droit au prix.

L'Académie a décerné ensuite les prix destinés aux *ouvrages les plus utiles aux mœurs.* Voici ceux à qui cette honorable distinction a été accordée : 1° Un prix de 6000 fr. à l'ouvrage de Mme Guizot, intitulé : *Éducation domestique,* ou *Lettres de famille sur l'Éducation,* 2 vol. in-8°; 2° un prix de 4000 fr. à l'ouvrage de M. Alibert, premier médecin ordinaire du Roi, intitulé : *Physiologie des Passions,* ou *Nouvelle doctrine des sen-*

timens moraux, 2 vol. in-8°; 3° enfin, un prix de 3000 fr. au roman de M. Merville, intitulé : *Les deux Apprentis*, 4 vol. in-12; ouvrage destiné par l'auteur à la classe des jeunes artisans, qu'il entreprend de détourner des désordres et des vices honteux qu'engendrent le désœuvrement et la fréquentation des mauvaises sociétés.

Un prix de même nature sera décerné, dans la séance du 25 août 1828, à l'auteur de l'ouvrage qui, publié du 1er janvier 1826 au 31 décembre 1827, aura été jugé le plus utile aux mœurs, ou il sera distribué à divers auteurs d'ouvrages qui auront rempli les mêmes conditions.

L'Académie propose, en outre, comme prix extraordinaires provenant de la fondation de M. de Montyon : 1° Pour l'année 1828, un prix de 6000 fr., dont le sujet, laissé au choix des auteurs, devra être relatif à une question de morale. — 2° Pour l'année 1829, un prix de 8000 fr. sur ce sujet : *De la Charité, considérée dans son principe, dans ses applications, et dans son influence sur les mœurs et sur l'économie sociale.* — 3° Pour l'année 1830, un prix de 10,000 fr. sur ce sujet : *De l'influence des lois sur les mœurs, et de l'influence des mœurs sur les lois.*

Les ouvrages envoyés à ces trois concours devront être manuscrits. Ceux du premier concours ne seront reçus que jusqu'au 1er juin 1828. Ceux des deux autres concours ne le seront que jusqu'au 15 mars de chacune des deux années 1829 et 1830. Les manuscrits devront être déposés ou adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet joint à l'ouvrage, et contenant le nom de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître.

La séance a été levée à cinq heures. Les partisans de la saine morale, tous ceux qui unissaient leurs vœux aux hymnes de douleur et d'espérance chantées en l'honneur d'une population infortunée qui trouve dans ses malheurs mêmes des ressources et des forces nouvelles, les amateurs de la bonne littérature, les admirateurs de la vertu, ont dû se retirer satisfaits. R.

Instruction populaire. — Pour remplir un vœu formé par les amis de l'instruction populaire, le baron *Charles* Dupin, membre de l'Institut, publie en ce moment, sous le titre de *Petit Producteur*, une collection d'ouvrages qui présentent, sous le moindre format, les notions qu'il importe le plus de répandre chez les personnes qui ne possèdent qu'une très-modique fortune. Il va publier séparément ce qui peut intéresser

le petit propriétaire agricole, le petit fabricant, le petit commerçant et le simple ouvrier. Chaque volume in-18 coûtera 75 c. : il y en aura cinq. On souscrit, pour la collection, ou pour chacun des ouvrages en particulier, chez Bachelier, libraire, quai des Augustins; chez Delaunay, Palais-Royal; et chez les principaux libraires des départemens.

Souscription ouverte à Paris, pour une médaille en l'honneur de M. Canning. — La mort de M. Canning a laissé en Angleterre un vide immense; et le monde constitutionnel, privé de ce grand ministre, a fait aussi une perte difficile à réparer. M. Canning, autrefois le plus ardent des torys, éclairé sans doute par une longue expérience, et rendant un éclatant hommage à l'opinion publique, lui avait, depuis quelques années, sacrifié ses premières affections et ses anciennes répugnances. Cette seconde période de sa vie, féconde en conceptions libérales, devait avoir sur la civilisation des résultats salutaires que sa fin prématurée remettra peut-être en question. Mais, la reconnaissance des peuples n'attend pas toujours, pour éclater, que le succès ait définitivement couronné les efforts de leurs défenseurs; il leur suffit, pour la proclamer aujourd'hui, que M. Canning ait exprimé des pensées favorables à la cause de la civilisation, au bonheur des nations, à leur paix intérieure, à la concorde générale. M. *Ch.* Dupin, membre de l'Institut, s'est rendu l'interprète des sentimens de tous les hommes qui ont gémi de la mort inattendue de M. Canning, parce qu'ils avaient fondé de grandes espérances sur le noble caractère qu'il venait de déployer; et il a proposé, en conséquence, d'ouvrir une souscription pour frapper une médaille, afin d'honorer la mémoire du grand ministre, objet des regrets universels.

Ceux même qui ne partageraient pas entièrement l'opinion de M. Dupin sur le beau talent de M. Canning, et sur les importans services qu'il avait commencé de rendre à l'humanité; ceux qui n'auraient pas une confiance aussi entière dans la sincérité de la conversion et dans la générosité des intentions du ministre qui conseilla l'enlèvement de la flotte danoise au mépris des traités, et qui souffrit l'invasion de l'Espagne, uniquement parce qu'elle devait être nuisible à la France, n'en verront pas moins, dans cet hommage solennel rendu à sa mémoire par le concours de beaucoup d'hommes éclairés, une preuve remarquable de l'extinction des préjugés barbares qui naguère encore divisaient les peuples. Le tems des préventions et des inimitiés nationales est loin de nous. Le ministre qui le premier reconnut l'indépendance des peuples de l'Amé-

rique du Sud, qui témoigna l'intention de sauver celle du Portugal; qui promit aux infortunés Hellènes, au nom de la nation britannique, une protection que sa mort ne rendra pas sans doute illusoire; qui manifesta le projet de concourir à l'établissement de la liberté civile et religieuse dans tout l'univers, ce ministre a des droits à la reconnaissance de tous les amis de l'humanité.

La médaille proposée, et pour laquelle un grand nombre de personnes ont déjà souscrit, portera d'un côté la devise:

LIBERTÉ CIVILE ET RELIGIEUSE
DANS TOUT L'UNIVERS;

et de l'autre, l'effigie de M. Canning avec ces mots:

AU NOM DES PEUPLES,
LES FRANÇAIS
A *Georges* CANNING.

Une médaille d'or sera offerte à la veuve du ministre; une autre au roi d'Angleterre, qui a donné un noble exemple, en choisissant, pour diriger les affaires d'un grand Empire, un ami des nations et de leurs libertés. On reçoit toutes les sommes, depuis 1 franc. Les personnes qui auront souscrit pour *cinq francs*, recevront la médaille: chaque souscripteur recevra autant de médailles qu'il aura donné de pièces de 5 fr.

Elle sera délivrée aux autres souscripteurs, moyennant un prix modique, équivalant à la valeur du métal et du tirage. La souscription est ouverte aux bureaux du *Constitutionnel*, du *Courrier Français*, du *Journal des Débats* et du *Journal du Commerce*. Les fonds seront versés chez M. J. LAFFITTE, banquier, choisi pour être trésorier de la souscription. R.

RÉCLAMATION.—A M. le directeur de la *Revue Encyclopédique*. — Monsieur, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans le cahier de la *Revue* du mois d'avril 1827, (t. XXXIV, p. 203), l'article relatif à l'*Essai historique sur la république de San Marino*, par M. *Auger Saint-Hippolyte*. (Paris, 1827; Delaforest. In-8° de 325 pages.) Mais je vous avoue que j'ai été surpris de ne trouver dans cet article aucune mention d'un ouvrage sur le même sujet, trop important et trop récent pour être passé sous silence. Il a pour titre: *Memorie storiche della republica di San Marino, raccolte dal cavaliere Melchiore* DELFICO, *citadino della medesima*. Milano, 1824; tipografia di Francesco Sonzogno, di Gio Batista, librajo stampatore. In-4° de 264 pages, suivies d'un appendice de 77 pages, tout composé de pièces authentiques et historiques.

Vous n'ignorez sûrement pas, Monsieur, que le savant et

respectable Melchior Delfico, connu par d'autres ouvrages justement estimés, a été pendant quelque tems à la tête de l'instruction publique à Naples, sa patrie. Il a rempli avec honneur différentes fonctions dans le gouvernement de son pays; des mouvemens révolutionnaires l'ayant obligé de quitter sa terre natale, dans son malheur non mérité, il s'est retiré à Saint-Marin; et c'est pour témoigner sa reconnaissance à cette ville de l'honorable hospitalité qu'il y a reçue, qu'il a composé le savant ouvrage que je prends la liberté de vous rappeler.

N'ayant point lu celui de M. Auger Saint-Hippolyte, je suis porté à croire qu'il n'a pas négligé de citer M. Delfico, et surtout de profiter de ses lumières et de ses travaux; mais, quand cela serait, le silence de votre article autorise suffisamment ma réclamation.

J'ai été long-tems en relation avec M. Melchior Delfico; j'ignore s'il existe encore dans sa retraite en Calabre. Dans tous les cas, je désire rendre hommage à lui ou à sa mémoire, et c'est ce qui me fait vous prier instamment d'insérer ma lettre dans un de vos prochains cahiers.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

Un de vos plus anciens Abonnés.

Théatres. —Théatre-Français.—Première représentation: *Les Guelfes et les Gibelins*, tragédie en cinq actes de M. Arnault père. (Lundi 9 juillet.)—Malgré le titre de cette tragédie, ce sont des intérêts particuliers, et les malheurs d'une famille qui vont nous occuper. Deux frères, placés dans chacune des deux factions opposées qui divisent l'Italie, n'ont pas cessé d'avoir l'un pour l'autre l'amitié la plus fidèle; les haines politiques n'ont pu éteindre chez eux la tendresse fraternelle; et dans ces cruelles vicissitudes de la fortune qui mettent alternativement la victoire aux mains des deux factions, celui des deux frères qui se trouve dans le parti heureux ne s'occupe qu'à sauver l'autre de la vengeance des vainqueurs. Enfin, leur vie n'est qu'une suite de dévoûmens et de sacrifices faits à l'amitié fraternelle; et leur générosité triomphe même de l'amour et de la jalousie, car tous deux sont épris de la même femme, et tous deux se la cèdent mutuellement. Mais, au moment où celui qui n'est pas aimé se résigne à ce grand sacrifice, il apprend que ce frère auquel il immole le plus ardent amour, vient de tomber sous ses coups par une méprise funeste. Il l'a tué, croyant frapper le Génois Doria, qui était aussi son rival. Le mourant pardonne à son meurtrier, et lui demande pour grâce dernière d'éteindre le feu des factions et de rendre la

paix à sa patrie. — Cette action est dramatique; il y a des situations intéressantes, des mouvemens de passion, des traits d'énergie, et de beaux vers; le spectateur a reconnu plusieurs fois l'auteur de *Marius* et des *Vénitiens*. Il faut le dire, cependant, ces situations ne sont pas neuves, et sont amenées quelquefois par des moyens peu vraisemblables et trop forcés. Mais, le plus grave reproche que nous ayons à faire à l'auteur, c'est de n'avoir point tenu les promesses de son titre. Nous espérions trouver dans cette tragédie la peinture de ces deux terribles factions qui ont si long-tems déchiré l'Italie; nous nous attendions à voir aux prises ces grands intérêts qui suivaient les bannières de Rome ou de l'Empire; nous croyions enfin voir deux factions s'affronter l'une l'autre; nous n'avons vu que deux frères, rivaux généreux, et dont l'un devient fratricide par hasard. Il est vrai que, dans le système dramatique suivi par l'auteur, il ne pouvait pas mettre en scène deux factions; mais alors pourquoi les a-t-il annoncées dans son titre? Voltaire, qui a placé aussi l'action d'une de ses tragédies au milieu des troubles qu'excitaient deux partis acharnés l'un contre l'autre, a nommé sa pièce *Adélaïde Duguesclin*; il savait que les unités auxquelles il s'était soumis, et les autres rigueurs du genre dans lequel il écrivait, ne lui permettaient pas de présenter à ses spectateurs la lutte des *Armagnacs* et des *Bourguignons*; il n'avait ni le tems ni l'espace nécessaires pour faire mouvoir ces grands ressorts des intérêts publics. Poëte classique, il a mesuré les limites posées à son art; et sa pièce, dont les situations, pour le dire en passant, sont rappelées plusieurs fois dans la pièce nouvelle, ne mérite pas le même reproche; c'était une scène de famille qu'il voulait tracer, et il s'est bien gardé de nous promettre davantage.

Le succès des *Guelfes et des Gibelins* n'a pas été un instant douteux; le public ne va plus guère voir ces tragédies dont le dessin rappelle ce que l'on a tant de fois applaudi; mais il applaudit encore par habitude. Le talent de M. Arnault est assez vigoureux pour oser quelque chose; nous regrettons qu'il n'ait pas tenté cette fois d'être original.

— Théâtre royal de l'odéon. — Première représentation de *la Prison de Pompéia*, tragédie en un acte (jeudi, 23 août). — Ce théâtre qui a été fermé durant plusieurs mois vient de se rouvrir. La salle, un peu rafraîchie, a reçu, dans sa distribution, quelques améliorations. Mais c'est la troupe surtout qui avait besoin d'être épurée et recrutée. Cependant, nous ne voyons pas jusqu'ici qu'elle se soit enrichie par l'acquisition d'aucun acteur distingué, ni par la perte de quelques-unes de ces inutilités qui grossissaient l'ancienne troupe, sans aucun

profit pour les plaisirs du public et pour l'entreprise du directeur. Les acteurs de l'opéra pourraient, moyennant l'admission de deux ou trois sujets bien choisis, présenter un ensemble assez satisfaisant; mais la troupe tragique et comique est à refaire. Quoiqu'il ait perdu son nom de *second Théâtre français*, l'Odéon ne peut oublier qu'il ne doit son existence actuelle qu'au dessein de susciter au premier théâtre une utile rivalité. D'heureux résultats ont promptement couronné les premiers efforts de cette institution naissante; plus d'activité au Théâtre-Français; et, à l'Odéon, des triomphes éclatans qu'avait dédaignés le premier théâtre. Comment se fait-il qu'après cette expérience, qui a si bien prouvé tous les avantages que cette nouvelle scène pouvait offrir à l'art dramatique, on ne songe point, soit à mettre la troupe tragique et comique en état de lutter avec succès contre celle du Théâtre-Français, soit à donner aussi à l'Opéra-Comique un rival salutaire, en autorisant l'Odéon à exécuter de la musique nouvelle. L'intérêt de l'art et celui du nouveau théâtre qui ne sont, à bien prendre, qu'un seul et même intérêt, exigent impérieusement cette double amélioration: des acteurs de talent, et la faculté de jouer des opéras nouveaux; l'une dépend du directeur, l'autre de l'autorité; espérons que tout le monde comprendra bientôt que sans cela il n'y a pas maintenant d'existence possible pour l'Odéon.

Pendant son long repos de plusieurs mois, ce théâtre a préparé quelques nouveautés; la première n'a pas été heureuse. *La Prison de Pompéïa* s'était écroulée au bruit des sifflets, avant même d'avoir été engloutie par les laves. Une tragédie en *un acte* doit être un crime de lèze-Melpomène aux yeux de ces littérateurs qui jurent par Aristote sans l'avoir lu; les hommes qui prennent la précaution d'étudier, avant de trancher du docteur, savent fort bien que nos maîtres, les tragiques grecs, n'ont jamais songé à diviser leurs pièces en cinq ou en trois *actes*, mot qu'ils ne connaissaient même pas. Ils séparaient leur drame en parties plus ou moins nombreuses, plus ou moins inégales, selon le besoin de l'action, et non selon une règle qui doit être déraisonnable, dès qu'elle devient inflexible. Toute action n'exige pas les mêmes développemens, et ne peut admettre une disposition uniforme; comment veut-on diviser sagement, par un procédé prescrit à l'avance, un sujet que l'on ne connaît pas encore? C'est donc à dire qu'il faut que la matière s'accommode à une disposition imposée, au lieu que ce soit la disposition qui s'accommode à la matière. Ne faut-il pas, au contraire, avoir étudié un sujet pour le disposer avec discernement? Que d'actes inutiles, que de scènes ennuyeuses,

dans des ouvrages recommandables d'ailleurs, ne sont dus qu'à l'obligation de couper de la même manière toute action tragique, qu'elle soit féconde ou stérile! Sans doute l'importance d'un drame dont les personnages sont considérables, et que vous dépeignez agités par de grandes passions et des intérêts d'une haute gravité, doit exiger une ordonnance qui la développe dans toutes ses parties; mais, si je ne veux présenter qu'un simple tableau tragique, si un cadre restreint suffit à l'intérêt que je veux exciter, à quoi bon l'agrandir, pour y introduire des personnages insignifians, pour laisser plusieurs parties dans le vague, pour donner place à quelque épisode postiche, qui, bien loin d'ajouter à l'effet, risque de le détruire complétement? Nous ne condamnerons donc point, dans la nouvelle tragédie, cette division en un acte; ce que nous reprocherons à l'auteur, c'est d'avoir embarrassé l'espace étroit qu'il avait à parcourir de tout le remplissage des tragédies ordinaires, les récits, les rêves et les ambitieuses inutilités d'un dialogue vague et peu naturel. Sa première idée était simple et morale; bien exécutée, elle pouvait fournir un tableau touchant et digne de la tragédie. L'édile de Pompéïa, Verrès, éperdument amoureux de Julia, fille d'Agrius, pauvre cultivateur des environs, l'enlève à son père. La jeune villageoise déteste son ravisseur, et résiste avec courage à ses désirs effrontés. Agrius a vainement tenté de défendre sa fille; Verrès a puni ses menaces par la prison. Cependant le fier édile, ne pouvant fléchir Julia, ose avoir recours à son père, et vient dans le cachot même de sa victime pour tâcher de calmer sa juste colère. Agrius est inflexible; et le puissant corrupteur voit ses supplications dédaignées par l'innocent dans les fers. Mais voilà que le volcan voisin de Pompéïa lance au loin ses feux, et la lave se répand à grands flots; Julia, qui fuit devant ce torrent enflammé, vient chercher un asile dans la prison, où elle reconnaît son malheureux père. Elle s'empare d'une coupe empoisonnée, et expire dans les bras d'Agrius qui se poignarde. Verrès n'a pu s'échapper de la prison, qu'enveloppent de toutes parts la cendre et les laves; il expire dans les angoisses du désespoir auprès de ses victimes que la mort est venue consoler. Nous avons dit les principaux défauts de ce drame dont la composition et le style annoncent beaucoup d'inexpérience; nous devons ajouter que le jeu des acteurs n'était pas capable de dissimuler les défauts du poëte aux yeux d'un public qui s'est montré excessivement sévère, et qui a même poussé la sévérité jusqu'à l'injustice en sifflant plusieurs traits de naturel qui méritaient un autre accueil. L'auteur a voulu garder l'anonyme, et n'a pas appelé de ce jugement. M. A.

Nécrologie. — *Charles* Laveaux, né à Troyes, le 17 novembre 1749, mort à Paris en février 1827. — Si nous rendons un hommage tardif à la mémoire d'un homme de bien d'un écrivain laborieux qui consacra son existence entière à la propagation des connaissances humaines, c'est que la nouvelle de sa mort est parvenue tard jusqu'à nous; c'est que les journaux les plus accrédités de la capitale ont gardé un silence involontaire sur cet écrivain modeste qui est mort comme il a vécu, dans une retraite obscure et paisible, mais dont la perte douloureuse a été vivement sentie par tous ceux qui ont pu le connaître et l'apprécier.

Charles Laveaux très-jeune encore, fut amené à Paris pour y faire ses humanités. Doué des plus heureuses dispositions, il répondit aux espérances de sa famille et aux soins de ses maîtres, qui comprirent de bonne heure ce qu'il deviendrait un jour. Ses études terminées avec succès, on lui proposa une place de professeur de langue française à Bâle; les avantages et la considération attachés à cet honorable emploi déterminèrent le jeune humaniste à l'accepter. Peu d'années après, ayant été nommé professeur de littérature française à Stuttgart, et membre de l'Université *Caroline*, il se rendit dans cette ville, où il s'adonna aux utiles travaux qui firent le bonheur de sa vie active et studieuse. Frédéric, ayant entendu parler du jeune professeur, désira le connaître. Un grand nombre de gens de lettres et de savans jouissaient à la cour de Berlin de la faveur du monarque; Laveaux ne voulait que des encouragemens; il se rendit donc auprès du roi de Prusse, se lia avec les savans et les littérateurs qui charmaient les studieux loisirs de Frédéric, captiva l'estime de tout le monde, et mérita les bonnes grâces du prince qui lui conféra une chaire à l'Université de Berlin. Ce fut peu : le roi, qui connaissait le genre de travail auquel Laveaux se livrait de prédilection, l'engagea à composer un *Dictionnaire français-allemand*. L'ouvrage parut et jouit d'un succès flatteur. Quoique éloigné de Paris où il avait laissé de nombreux amis, il correspondait avec les hommes de lettres qu'il y avait connus, et particulièrement avec Raynal et le savant auteur du *Voyage d'Anacharsis*. Renfermé dans le cercle de ses occupations favorites, Laveaux écrivit sur la langue française, sur cette belle langue qui est en usage chez tous les peuples civilisés, et que tous les monarques se font un mérite de parler purement. Le besoin de revoir la France le détermina enfin à quitter Berlin; il était marié et avait deux filles pour l'éducation desquelles il n'épargna ni soins ni fatigues.

Après s'être fait connaître par plusieurs écrits sur le système grammatical et par quelques ouvrages de littérature légère, du nombre desquels sont une *Vie de Frédéric II* et les *Nuits cham-*

pêtres, opuscule agréablement écrit, il entra dans les bureaux de la préfecture de la Seine. Un homme dont le caractère et les talens inspiraient de l'estime et de la confiance ne pouvait occuper long-tems un emploi subalterne; il fut nommé chef de division et inspecteur-général des prisons et des hospices du département. Ce fut alors qu'il réunit les matériaux du grand ouvrage qui a fondé sa réputation; je veux parler du *Dictionnaire de la langue française*, répertoire immense de tous les mots de notre langue, qui y sont définis avec autant de justesse que de netteté, et qui, même sous le rapport des sciences exactes et des sciences naturelles, ne laisse rien ou presque rien à désirer. Ce travail, auquel M. Laveaux consacra tant de pénibles veilles, est bien supérieur à tous les vocabulaires que nous connaissons; je n'en excepte pas même celui que les gens du monde citent, par habitude ou par préjugé, avec une sorte de complaisance, sans avoir jamais remarqué peut-être les contradictions impardonnables dont il est rempli. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions, et, dans ce moment même, on s'occupe d'une nouvelle édition de ce livre, qui subira d'importantes améliorations, grâce aux nouvelles recherches de l'auteur, dans lesquelles il a été secondé par sa fille, dont la modestie égale le véritable talent. Il n'y a pas, j'ose le dire, un seul homme de lettres qui sache apprécier et calculer les difficultés sans nombre que présente la rédaction d'un bon Vocabulaire universel. Un ouvrage de ce genre n'a rien de brillant, il est vrai; mais les connaissances qu'il exige, les recherches multipliées auxquelles il faut se livrer pour ne rien laisser à l'arbitraire, pour éviter les contradictions et pour échapper à la critique de gens d'autant plus prompts à blâmer qu'ils sont moins aptes à juger, doivent appeler sur le lexicographe l'estime et la considération qui sont dues à ses modestes mais utiles travaux.

Charles Laveaux ne fut membre d'aucune académie, parce que le genre d'occupations qu'il s'était créé semblait l'éloigner des sociétés purement littéraires; mais il méritait d'appartenir à l'Académie française, dont les travaux doivent tendre presque exclusivement à signaler les nombreuses imperfections de la langue, à en déterminer invariablement les règles livrées à un absurde arbitraire, enfin à reculer les bornes d'une science où les *Beauzée* et les *Condillac* se sont fait un si grand nom. Je ne dois pas oublier de dire que Laveaux a publié un excellent *Dictionnaire des difficultés de la langue française* et un *Traité des synonymes* qu'on relira toujours, même après les judicieuses Remarques de *D'Olivet* et de *Girard*.

BOINVILLIERS, *corresp. de l'Institut*, *etc.*

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT QUATRIÈME CAHIER.

AOUT 1827.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Entreprises utiles aux forces productives et commerciales du Midi de la France : Département du Puy-de-Dôme ; Canal latéral à l'Allier. . . . . *Charles Dupin.* 273
2. Notice sur Talma (avec son *portrait*, d'après celui de M. Gérard). . . . . *Lemercier.* 289

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Rapports sur les travaux de l'Académie royale des sciences, pendant l'année 1826 ; par MM. Fourier et Cuvier. *Ferry.* 311
4. Des Institutions judiciaires de l'Angleterre, par Joseph Rey. . . . . *A. Taillandier.* 324
5. Revue de l'Histoire universelle moderne. . . . . *A. F.* 340
6. Œuvres complètes de M. de Châteaubriand. . . . . Θ. 348
7. Voyage dans la Cyrénaïque et la Marmarique, par M. J.-R. Pachò. . . . . *Nestor L'Hôte.* 360

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 95 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 7 370
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 10, dont 1 ouvrage périodique. 374
— *Russie*, 5. 385
— *Allemagne*, 3, dont 1 ouvrage périodique. 387
— *Suisse*, 1 ouvrage périodique. 392
— *Italie*, 8. 394
— *Espagne*, 1. 401
— *Pays-Bas*, 5. 404
FRANCE, 55, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 17. . . . 412
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 16. . . 433
— *Littérature*, 15. 454
— *Beaux-Arts*, 2. 472
— *Mémoires et rapports de sociétés savantes*, 1. 473
— *Ouvrages périodiques*, 3 474
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 1. 480

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis. Philadelphie :* Extrait d'une lettre de M. *Duponceau à M. Jullien*, de Paris : Influence littéraire et morale de la France ; Utilité des communications scientifiques ; État social des Noirs aux États-Unis ; Recherches philologiques. — *Louisiane :* Lois criminelles 482
ASIE. — *Hindostan :* État de l'instruction primaire 484

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — *Liverpool :* Projet d'un passage sous la rivière Mersey. — *Londres.* King's theatre : Représentation de Mlle Georges. — Suite de la *Revue des Sociétés savantes, philantropiques, etc. :* Société pour la propagation des connaissances usuelles ; Sociétés des sciences physiques ; Sociétés géologiques ; Société d'agriculture et Société d'horticulture ; Société astronomique. 486
RUSSIE. — *Crimée. Simphéropol.* Agriculture : culture de la cochenille et de la vigne. 489
SUÈDE. — Partage des biens communaux. 490
DANEMARK. — Enseignement mutuel. . . . . *ibid.*
ALLEMAGNE. — Université de *Halle :* Fête jubilaire du chancelier Niemeyer. — *Nécrologie :* Bode. 491
SUISSE. — *Genève :* Société de lecture. 495
ITALIE. — *Lucques :* Anatomie. — *Rome :* Antiquités. 497
PAYS-BAS. — État de l'instruction publique. — *Harlem :* Société des sciences : Prix proposés. 498
FRANCE. — *Enghien* (vallée de Montmorency) : Établissemens thermaux et eaux sulfureuses. — *Ris* (Seine-et-Oise) : Horticulture ; Jardin de *Fromont ;* Fête de l'horticulture. — *Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.* [*Douay* (Nord) : Cours de mathématiques appliquées à l'industrie. — *Toulouse* (Haute-Garonne) : Académie royale des sciences : Prix proposés. . . 505
PARIS. — *Institut.* Académie des sciences : Séances du 23 juillet au 13 août. Académie française : Séance publique annuelle du 25 août. — Instruction populaire. — Souscription pour une médaille en l'honneur de Canning. — *Théâtres. Théâtre Français :* 1re représentation des Guelfes et des Gibelins, tragédie. *Odéon :* 1re représentation de la Prison de Pompeïa, tragédie. — *Nécrologie :* Charles Laveaux. 513

THE SPHYNX.

To appear in the First Week of July.

In this new Weekly Paper, it is intended, by the union of colossal dimensions with minute variety of detail, to comprise, within the compass of a Double-Royal Sheet, the united advantages of an independent Political Journal, an impartial Literary Review, and a faithful Chronicle of General Intelligence, on all the diversified subjects that interest the public mind.

The following accurate and characteristic description of the original Sphynx of antiquity will, at once, account for the adoption of its name, as most appropriately expressive of the present design; and explain, distinctly, that *peculiar charm*, which it will be the object of especial care to preserve, in a Work like this, intended to embrace so wide a range of popularity, and to offer to the public eye such varied attractions of information, utility, and pleasure.

"A sensible man," (says a learned and intelligent traveller,) "inquiring of me, what, of all I "had seen in Egypt, had most excited my admiration, I answered, the nicety of proportion in "the Sphynx. The wonder is, that, in a work of such *colossal size*, the sculptor should have "been able *to preserve the exact proportion of every part.*"*

It is hoped that, by a happy union of all the varied traits and features of the times, in the exact proportion of their power to instruct and delight, the same perfection of symmetry may be here re-produced, and that the Sphynx of modern days will be found to deserve the high eulogium so justly bestowed on its archetype in earlier ages. The following are the facts, the reasons, and the intentions, on which that hope is grounded.

Of the numerous Weekly Papers now published in the Metropolis, though each is intended for its own peculiar class of readers, yet the object of all is to suit their contents to those who see no *other* Journals during the intervals between their respective days of publication. In consequence of this general characteristic of the Weekly Press, the readers of the Daily Papers published in London, and even of the Provincial Journals circulated in the counties, find a large portion of every Metropolitan Weekly Paper occupied with abridged and imperfect Reports of what they had seen at greater length in the Daily Prints; leaving, therefore, nothing new to reward their search, except the observations of the Editor and his Contributors, which, in any Weekly Paper that can be named, form, of necessity, but a very small proportion of the whole of its contents.

Without trenching on ground already so fully occupied, and yielding to each its due tribute of reputation and reward, it is intended, by the Proprietors of The Sphynx, to furnish that large and intellectual class of readers, to whom the Daily Papers *are* accessible,—including all persons and families of wealth and consideration in the kingdom,—with an *Original Political Journal*, in which imperfect abridgments of what they have already seen at length will be avoided, and its place supplied by bold and spirited Essays on all the great Political questions that agitate the public mind, after the manner of the leading articles in the Edinburgh and Quarterly Reviews,—at greater length, in greater variety, and with more deliberation, than is compatible with the existing mode of conducting either the Daily or the Weekly Press, where time is wanting for reflection in the one, and space is too limited for its expression in the other.

With this exclusion of all useless repetition, not to mention the worthless and revolting details with which so many of the Papers of the day abound, abundant space will be left, in a second department of the same sheet, to engraft on this Political Journal all the most powerful attractions of an impartial *Literary Gazette* and really *Critical Review;* in which, besides original

* From the Works of Abd-el-Ateef, an Arabian Physician and Traveller, native of Bagdad. A.H. 600—A.D. 1203.

articles on subjects of General Literature, Science, and Art, every new work of *merit*, in each of these branches of liberal pursuit, will be analysed and described in such terms as the unfettered judgment of the Reviewer may dictate, without reference to party interests or to private views; as the Proprietors of THE SPHYNX include neither political partisans nor interested publishers, to sway either its political or literary decisions.

In a third department of the same Paper will be presented a faithful *Chronicle of Public Events*, whether foreign or domestic, literary or political, condensed and arranged in such a manner as to comprise every thing important, in the fewest words compatible with clearness and fidelity; and accompanied with comment and illustration wherever it may be deemed necessary. In this department will also be comprehended the original communications of public writers from every part of the globe, especially from France, Italy, Germany, and Spain, including some of the leading political and literary characters in each; and these communications will occasionally appear in the languages of the respective countries, wherever this may be thought useful, to preserve the accuracy and spirit of the original, either in thought or expression. From the most distant parts of Asia, Africa, and America, information will also be given, especially that which relates to the capabilities of new marts for British capital and industry in regions so unjustly closed to the enterprise of Englishmen, though open to every other flag that floats upon the sea.

To embrace this copious variety of interesting topics, and at the same time to admit of space sufficient to do justice to them all, THE SPHYNX will be printed on the largest sheet of Double-Royal Paper, of the finest quality, and in a new and clear type selected expressly for the purpose: but, for the ease of reading and the convenience of preservation as a Record, it will be published in a quarto form, including sixteen pages in each number, which will be of an intermediate size between that of the ATLAS and the LITERARY GAZETTE. The leading features of each of these it will unite and improve, without exceeding either of them in price, which, with the stamp necessary to secure free circulation by post, is one shilling per weekly number. It will thus form, every year, two royal quarto volumes, of upwards of four hundred pages each, with titles, indexes, &c.; making a complete and handsome set of books for the library, at a cost of two guineas and a half per annum, though including as much labour, research, and original writing, as in the same number of quarto volumes, printed and published in the ordinary manner, would produce at least ten times that amount of price.

THE SPHYNX will be placed under the editorship and management of Mr. BUCKINGHAM, the author of Travels in Palestine, Syria, and Mesopotamia, whose experience, connections, correspondence, and character, are already sufficiently known. The powerful support of other literary and political pens has also been secured; and with this union of varied powers and resources, it will form the constant aim of its contributors to select, from the myriads of successive objects that float before the public eye, such only as are calculated to promote the great interests of their country and mankind. On this principle, it will join to its discussions on the leading topics of Politics and Literature, a careful attention to the operations of that new arm of power, which Mercantile and Manufacturing intelligence and wealth have elevated to an equal rank with Landed and Agricultural property in the State, whether as respects its contribution to the resources of the nation, or its influence on the happiness of the people; and keeping constantly in view the characteristic charm of the Colossal Work which it has chosen for its model, and the importance of mingling pleasure with information in all its details, it will endeavour so to blend with its sterner and graver duties the light and attractive graces of the sister Arts, as to produce, from their happy union, one complete and harmonious whole.

The Paper will be printed on Saturday, in order to admit of its including a complete analysis, register, and review of all the political events and literary productions of the week, as well as the latest news of importance up to the hour of its going to press. An edition will therefore be ready for despatch to all parts of the kingdom by the Saturday night's post; and be delivered to Subscribers in town either on the evening of that day, or early on the morning of the following, whichever they may direct to be done.

To prevent the disappointment which so frequently occurs, through the irregularity of inferior agents, and the general press of applications on the appearance of any new publication, it is particularly requested, that all who desire to see this Paper for themselves, and to form their own judgment of its merits, without relying on the opinions of others, will have the goodness to address their orders for the Paper to the Publisher of the SPHYNX, *by post*, when they will be transferred to such Newsmen as can be relied on for punctuality; and the subsequent regular delivery, or despatch, of the Paper, to the address directed, whether in town or country, thus secured. As no surplus numbers will be printed, nor this notice repeated, immediate orders should be given, to obtain the required supply.

Office of Publication, No. 147, (between Waterloo Bridge and Somerset House,) Strand.

Printed by D. S. Maurice, 147, Strand.

J.-N. BARBA,

COUR DES FONTAINES, N° 7.

RABAIS CONSIDÉRABLE,

PAR SUITE DE CESSATION DE COMMERCE.

Les contrariétés, je pourrais presque dire les persécutions que j'ai éprouvées depuis deux ans dans l'exercice d'une industrie que je cultivais sans reproche depuis près de quarante ans, m'ont déterminé à réaliser les valeurs que je possède en livres de mon fonds.

Tout le monde devinera les causes de cette détermination; il n'entre ni dans mes intérêts ni dans mes vues de les rappeler; c'est pour les oublier que je vais m'occuper de me retirer des affaires. Tous ceux qui me connaissent sauront bien que dans le parti que je prends il n'y a rien qui puisse nuire à la réputation des ouvrages que j'ai imprimés. Le mérite d'hommes de lettres, tels que MM. Duval, Picard, Pigault-Lebrun, Casimir Delavigne, est aujourd'hui tellement reconnu, que les calculs d'un libraire, quels qu'ils soient, ne peuvent lui porter atteinte.

La librairie a été placée, depuis quelques temps, dans une position si critique, que je suis obligé de mettre les livres qui sont ma propriété particulière, et dont j'ai payé les manuscrits fort cher, au même prix que les ouvrages tombés dans le domaine public; c'est à cet état affligeant d'une des branches de commerce les plus productives de la France, qu'il faut attribuer le prix modique auquel je propose aujourd'hui au public ma belle édition des œuvres de M. Alexandre Duval, de l'Académie Française.

Cet écrivain est un de nos poètes comiques modernes, qui a le plus contribué à ramener la comédie dans une route dont elle s'était trop écartée dans le siècle dernier. Ses ouvrages sont au répertoire de tous les théâtres, et tiennent un rang distingué même après les chefs-d'œuvre de notre scène. L'édition que j'ai faite contient des notices historiques et critiques, qui contribuent beaucoup aux agréments que procure la lecture de cha-

cune de ces pièces. Le caractère franc et loyal de M. Duval, cette indépendance qui le distingue de beaucoup d'autres écrivains contemporains, ont donné à chacun des examens littéraires de ses comédies un intérêt dont on chercherait en vain d'autres exemples. Un autre genre de mérite qu'on se plaît à y reconnaître, c'est une peinture vraie des mœurs de son époque dans toutes les classes de la société; l'auteur les a observées en homme habile; répandu dans le monde, et en rapport avec ce que la France a eu d'hommes distingués dans tous les genres, on peut considérer ses notices, écrites avec une verve comique fort piquante, comme des mémoires littéraires sur la vie de l'auteur, et sur une époque féconde en grands événements et en caractères dramatiques.

J'ose espérer que le public qui m'a toujours honoré de sa confiance me saura gré des sacrifices que je fais en ce moment, et qu'il accueillera avec bienveillance l'espèce de souscription que je lui présente, dont les avantages sont incontestables, surtout pour les nombreux souscripteurs des œuvres de M. Picard, qui sentiront la nécessité de placer sur le même rayon de bibliothèque M. Alexandre Duval, qui a, pendant trente ans, rivalisé de succès avec lui.

Paris, ce 15 mars 1827.

J. N. BARBA,
Éditeur, Cour-des-Fontaines, no 7.

Les personnes connues qui me feront l'honneur de m'adresser leurs demandes jouiront d'un crédit de trois mois en prenant pour cent francs et au-dessus. Pour le paiement, je ferai traite sur elles.

Celles qui au contraire paieront comptant jouiront d'un escompte de 5 *pour* 0/0.

ŒUVRES COMPLÈTES DE M. ALEXANDRE DUVAL, de l'Institut (Académie Française); 9 gros volumes in-8°, imprimés par Firmin Didot, sur beau papier satiné, avec le portrait de l'auteur, gravé par Tardieu d'après Boilly; 2e ÉDITION. Prix: 40 fr., au lieu de 63 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE M. L.-B. PICARD, de l'Institut (Académie Française); 10 vol. in-8°, imprimés par Firmin Didot, sur beau papier satiné, portrait de l'auteur d'après Boilly; 2e ÉDITION. Prix: 50 fr. au lieu de 70 fr.

LES PERSONNES QUI NE VOUDRAIENT PRENDRE DE CES DEUX OUVRAGES QU'UN VOL. A LA FOIS PAIERONT 50 CENT. EN PLUS PAR VOL.

HISTOIRE DE FRANCE, abrégée, critique et philosophique, à l'usage des gens du monde, par Pigault-Lebrun; avec cette épigraphe : « LA VÉRITÉ, TOUTE LA VÉRITÉ, RIEN QUE LA VÉRITÉ. »

Toute la pensée de l'auteur est dans son épigraphe: son ouvrage se fait remarquer par une impartialité que l'on chercherait en vain dans nos historiens, qui ont presque tous écrit sous l'influence de leurs passions ou de leurs intérêts. A ce mérite bien rare et bien précieux, se joint celui d'une érudition vaste et consciencieuse. 8 vol. in 8°, de plus de 500 pages. Prix: 7 fr. le vol.

6 vol. ont déjà paru; les deux derniers paraîtront avant la fin de cette année.

HISTOIRE DE LOUIS XI, par Pigault-Lebrun, 1 vol. in-12. Prix: 3 fr.

HISTOIRE DE LOUIS IX (St-Louis), par le même, 1 vol. in-12. Prix: 3fr.

HISTOIRE DE CHARLES VI, par le même, 1 vol. in-12. Prix: 3 fr.

THÉATRE DE M. CASIMIR DELAVIGNE, 2 vol. in 8°, pap. vél., belles fig. et culs-de-lampes, d'après Deveria. Prix: 20 fr., au lieu de 24.

Id. 4 vol. in-18, aussi vélin et fig. Prix: 16 fr., au lieu de 20.

Ces deux ouvrages font suite aux Messéniennes du même auteur.

ŒUVRES DE PLUTARQUE, trad. d'Amyot, 2e ÉDITION de Cussac, 25 vol. in-8° avec vignettes et culs-de-lampes. Prix: 100 fr. au lieu de 150.

COLLECTION DES ROMANS DE PAUL DE KOCK, 37 vol. in-12. Prix: 55 fr. au lieu de 110.

Chaque ouvrage se vend séparément 2 fr. le vol.

LE CUISINIER ROYAL, ou l'art de faire la Cuisine et la Pâtisserie, orné de neuf planches pour le service des tables depuis 12 jusqu'à 150 couverts, par MM. Viart et Vouret, hommes de bouche. 12e ÉDITION, suivie d'une notice sur les vins, par M. Pierlugue. Prix: 5 fr., au lieu de 7 fr. 50 cent.

CET OUVRAGE, QUI EST D'AILLEURS LE MEILLEUR MANUEL DE CUISINE, SE RECOMMANDE ASSEZ PAR SON NOMBRE D'ÉDITIONS.

LE CUISINIER ANGLAIS, traduit en français, avec le titre de chaque recette, en français et anglais, contenant, outre les articles qui concernent la cuisine française, la manière de faire toutes sortes de puddings, dumplings, pâtés, gâteaux, conserves, marinades, cattups, sauces et vins de fruits, etc. Prix : 2 fr. au lieu de 3 fr.

CET OUVRAGE FAIT SUITE AU CUISINIER ROYAL.

NOUVEAU SAVANT DE SOCIÉTÉ, 4e. ÉDIT., 4 vol. in-12, fig. et planches. Prix: 8 fr. au lieu de 12 fr.

Le premier vol. contient: jeux de sociétés, gages et pénitences; — le 2e, tours d'adresse et de cartes; — le 3e, choix de chansons, énigmes, charades, etc.; — le 4e, jeux de billard, wisck, boston, bouillotte, piquet, comète, reversis, impériale, mouche, ambigu, commerce, etc., etc.

Chaque volume se vend séparément 2 francs.

L'ART POÉTIQUE DES DEMOISELLES ET DES JEUNES GENS, ou Lettres à Isaure sur la poésie, par Emmanuel Dupaty, un gros vol. in-12, fig. 2e ÉDIT. Prix : 3 fr. au lieu de 5 fr.

PROMENADE DE DIEPPE AUX MONTAGNES D'ÉCOSSE, par Charles Nodier. Un beau volume in-12, imprimé sur papier superfin, figures coloriées et cartes d'Écosse. Prix : 4 fr. au lieu de 7 fr.

DICTIONNAIRE THÉATRAL, ou DOUZE CENT TRENTE-TROIS VÉRITÉS sur tout ce qui a rapport au théâtre; un fort volume in-12, 2e ÉDIT. Prix : 3 fr. au lieu de 4 fr.

CODE DES GENS HONNÊTES, ou l'art de se mettre en garde contre les Fripons ; 2e ÉDIT. ; un vol. in-12. Prix : 2 fr. au lieu de 4 fr.

COLLECTION DE L'ALMANACH DES SPECTACLES, 6 vol. in-18 (y compris 1827). Prix : 15 fr. au lieu de 21 fr.

Chaque année se vend séparément 3 fr. le volume.

EUGÈNE ET GUILLAUME, leurs aventures, écrites par Eugène et publiées par L.-B. Picard, de l'Institut (Académie Française) ; 5e ÉDIT., 6 vol. in-12. Prix : 10 fr. au lieu de 15 fr.

DICTIONNAIRE DU JARDINAGE, contenant les noms des plantes potagères, arbres fruitiers, arbrissaux et plantes d'agrément les plus connues. Tout ce qu'il est indispensable de connaître pour les cultiver avec succès, etc., etc., 2e ÉDITION, avec des tableaux synoptiques indiquant, par mois, les travaux du Jardinier, les semis, les plantations, la floraison, la maturité, la récolte des grains et le temps de leur conservation, etc., par M. PETIT, receveur des domaines, membre de la société d'agriculture du département des Ardennes; un fort vol. in-12. Prix : 2 fr. au lieu de 4 fr.

MANUEL ET RÉPERTOIRE DRAMATIQUE, par Colson, contenant le titre des pièces, le nom des auteurs, la date des représentations, la durée de l'exécution, la longueur de chaque rôle, les costumes et les accessoires qu'il faut pour jouer chaque pièce, 6 vol. in-8°. Prix : 15 fr. au lieu de 36 fr.

On trouve toujours chez l'éditeur BARBA, qui a fait presqu'exclusivement ce genre, et qui a imprimé plus de trois millions d'exemplaires de pièces de théâtre, toutes celles imprimées depuis la création du théâtre jusqu'à nos jours. Son catalogue se distribue gratis chez lui, Cour des Fontaines, n° 7, et au magasin général de pièces de théâtre, galerie derrière le Théâtre-Français, n° 51.

Il possède toujours la curieuse collection de pièces de théâtre de feu Villemain Dabancourt ; cet homme de lettres avait mis 50 ans à la compléter. Elle comprend depuis les Mystères jusqu'à nos jours, et contient tout ce qui a rapport au théâtre, jusqu'aux moindres ouvrages représentés même sur les théâtres de société.

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE, HÔTEL DES FERMES.

Avis aux amateurs de la littérature étrangère.

On peut s'adresser à Paris, par l'entremise du Bureau central de la Revue Encyclopédique, à MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17, qui ont aussi deux maisons de librairie, l'une à Strasbourg, pour l'Allemagne, et l'autre à Londres ; — à MM. Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23;—Renouard, rue de Tournon, n° 6; — Levrault, rue de la Harpe, n° 81, et à Strasbourg ; — Bossange *père*, rue Richelieu, n° 60; et à Londres, pour se procurer les divers ouvrages étrangers, anglais, allemands, italiens, russes, polonais, hollandais, etc., ainsi que les autres productions de la littérature étrangère.

Aux académies et aux sociétés savantes *de tous les pays.*

Les Académies et les Sociétés savantes et d'utilité publique, françaises et étrangères, sont invitées à faire parvenir exactement, *francs de port*, au Directeur de la *Revue Encyclopédique*, les comptes rendus de leurs travaux et les programmes des prix qu'elles proposent, afin que la *Revue* puisse les faire connaître le plus promptement possible à ses lecteurs.

Aux éditeurs d'ouvrages et aux libraires.

MM. les éditeurs d'ouvrages périodiques, français et étrangers, qui désireraient échanger leurs recueils avec le nôtre, peuvent compter sur le bon accueil que nous ferons à leurs propositions d'échange, et sur une prompte annonce dans la *Revue*, des publications de ce genre et des autres ouvrages, nouvellement publiés, qu'ils nous auront adressés.

Aux éditeurs des recueils périodiques en angleterre.

MM. les Éditeurs des Recueils périodiques publiés en Angleterre sont priés de faire remettre leurs *numéros* à M. Degeorge, *correspondant de la Revue Encyclopédique* à Londres, n° 20, Berners-street, Oxford-street, chez M. Rolandi ; M. Degeorge leur transmettra, chaque mois, en échange, les cahiers de la *Revue Encyclopédique*, pour laquelle on peut aussi souscrire chez lui, soit pour l'année courante, soit pour se procurer les collections des années antérieures, de 1819 à 1825 inclusivement.

Aux libraires et aux éditeurs d'ouvrages en allemagne.

M. Zirgès, libraire à *Leipzig*, est chargé de recevoir et de nous faire parvenir les ouvrages publiés en Allemagne, que MM. les libraires, les éditeurs et les auteurs désireront faire annoncer dans la *Revue Encyclopédique*.

LIBRAIRES *chez lesquels on souscrit dans les* PAYS ÉTRANGERS.

Aix-la-Chapelle, Laruelle fils.
Amsterdam, Delachaux; — G. Dufour.
Anvers, Ancelle.
Arau (Suisse), Sauerländer.
Berlin, Schlesinger.
Berne, Clias; — Bourgdorfer.
Breslau, Th. Korn.
Bruxelles, Lecharlier; — Demat; — Brest van Kempen; — Berthot.
Bruges, Bogaert; — Dumortier.
Florence, Piatti.
Fribourg (Suisse), Aloïse Eggendorfer.
Francfort-sur-Mein, Schaeffer; — Brönner.
Gand, Vandenkerckoven fils.
Genève, J.-J. Paschoud; — Barbezat et Delarue.
La Haye, les frères Langenhuysen.
Lausanne, Fischer.
Leipzig, Grieshammer; — G. Zirgès.
Liége, Desoer.
Lisbonne, Paul Martin.
Londres, P. Rolandi, Dulau et Cie, — Treuttel et Würtz; — Bossange.
Madrid, Dennée; — Perès.
Milan, Giegler; — Vismara; — Bocca.
Moscou, Gautier; — Riss père et fils.
Naples, Borel; — Marotta et Wanspandock.
Neuchâtel (Suisse), Grester.
New-York (États-Unis), Thoisnier-Desplaces; — Bérard et Mondon; — Behr et Kahl.
Nouvelle-Orléans, Jourdan; — Roche, frères.
Palerme (Sicile), Pedonne et Muratori; — Bœuf (Ch.).
Pétersbourg, Saint-Florent; — Graeff; — Weyher; — Pluchart.
Rome, de Romanis.
Stuttgart et *Tubingue*, Cotta.
Todi, B. Scalabrini.
Turin, Bocca.
Varsovie, Glucksberg; — Zavadsky.
Vienne (Autriche), Gérold; — Schaumbourg; — Schalbacher.

COLONIES.

Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), Piolet aîné.
Ile-de-France (Port-Louis), E. Burdet.
Martinique, Thounens, Gaujoux.

ON SOUSCRIT A PARIS,

AU BUREAU DE RÉDACTION, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, n° 18, où doivent être envoyés francs de port, les livres, dessins et gravures, dont on désire l'annonce, et les Lettres, Mémoires, Notices ou Extraits destinés à être insérés dans ce Recueil.

AU MUSÉE ENCYCLOPÉDIQUE, chez BOSSANGE père, rue Richelieu, n° 60;

CHEZ TREUTTEL ET WÜRTZ, rue de Bourbon, n° 17;

REY ET GRAVIER, quai des Augustins, n° 55;

Charles BÉCHET, libraire-comm^re, quai des Augustins, n° 57;

J. RENOUARD, rue de Tournon, n° 6;

RORET, rue Hautefeuille, n° 12;

A. BAUDOUIN, rue de Vaugirard, n° 17;

DELAUNAY, PÉLICIER, PONTHIEU, LA TENTE, CABINET LITTÉRAIRE, au Palais-Royal.

A LONDRES. — FOREIGN LIBRARY, 20 Berners-street, Oxford-street; TREUTTEL ET WÜRTZ; BOSSANGE; DULAU ET COMPAGNIE.

Nota. Les ouvrages annoncés dans la *Revue* se trouvent aussi chez RORET, rue Hautefeuille, n° 12.

PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX, rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

1° Pour les *Sciences physiques* et *mathématiques* et les *Arts industriels:* MM. Ch. Dupin, Girard, Navier, de l'Institut; Ferry, Francoeur, Ad. Gondinet, A. Michelot, de Montgéry, Moreau de Jonnès, Quételet, T. Richard, Warden, etc.

2° Pour les *Sciences naturelles:* MM. Geoffroy Saint-Hilaire, de l'Institut; Bory de Saint-Vincent, correspondant de l'Institut, Mathieu Bonafous, de Turin; B. Gaillon, de Dieppe; V. Jacquemont, etc.

3° Pour les *Sciences médicales:* MM. Bally, Damiron, G.-T. Doin, Amédée Dupau, Fossati, Gasc; Gerson, de Hambourg; Georget; Legrand; de Kirckhoff, d'Anvers; Rigollot fils, d'Amiens, etc.

4° Pour les *Sciences philosophiques et morales, politiques, géographiques et historiques;* MM. M. A. Jullien, de Paris, Fondateur-Directeur de la *Revue Encyclopédique;* Alex. de la Borde, Jomard, de l'Institut, Artaud, M. Avenel, Barbié du Bocage fils, Benjamin-Constant, Charles Comte, Depping, Dupau, Dunoyer, Guigniaut, Guizot, A. Jaubert, Alex. Lameth, Lanjuinais fils, P. Lami, Lesueur-Merlin, Massias, A. Métral, Albert Montémont, Eusèbe Salverte, J.-B. Say; Simonde de Sismondi, de Genève; Warnkoenig, de Liége, etc. Dupin aîné, Berville, Bouchené-Lefer, Crivelli, Ch. Renouard, Taillandier, avocats, etc.

5° Pour la *Littérature française et étrangère*, la *Bibliographie*, l'*Archéologie* et les *Beaux-Arts:* MM. Andrieux, Amaury-Duval, Émeric David, Lemercier, de Ségur, de l'Institut; Mme L.-Sw. Belloc; MM. J.-P. Brès, Burnouf fils, Chauvet, Crahay de Dollé, de Liége; P.-A. Coupin, Fr. Degeorge, Dumersan; Ph. Golbéry, correspondant de l'Institut; Léon Halevy, Heiberg, Henrichs, E. Héreau, Auguste Jullien fils; Bernard Jullien; Kanvos, de Zante, Adrien-Lafasge, J.-V. Leclerc, Loève-Veimars, A. Mahul; J. Mauviel; D. P. Mendibil; Monnard, de Lausanne; C. Paganel, H. Patin, Pongerville; de Reiffenberg, de Bruxelles; de Stassart; Fr. Salfi, M. Schninas, Schnitzler, Léon Thiessé, P. F. Tissot, Villemave, S. Visconti, etc.

A PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

RUE D'ENFER-S.-MICHEL, N° 18;

ARTHUS-BERTRAND, LIBRAIRE,

RUE HAUTE-FEUILLE, N° 23.

SEPTEMBRE 1827.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Depuis le mois de janvier 1819, il paraît, par année, douze cahiers de ce Recueil; chaque cahier, publié le 30 du mois, se compose d'environ 14 feuilles d'impression, et plus souvent de 15 ou 16.

On souscrit à Paris, au *Bureau central d'abonnement et d'expédition* indiqué sur le titre, et chez les libraires ci-après :

ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 23;

Au Musée encyclopédique, chez Bossange père, rue Richelieu, n° 60;

Renouard, rue de Tournon, n° 6;

Prix de la Souscription.

A Paris.	46 fr. pour un an;	26 fr. pour six mois.
Dans les départemens.	53	30
A l'étranger	60	34
En Angleterre.	75	42

Le montant de la souscription, envoyé par la poste, doit être adressé d'avance, franc de port, ainsi que la correspondance, au *Directeur de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel, n°* 18. C'est à la même adresse qu'on devra envoyer les ouvrages de tout genre et les gravures qu'on voudra faire annoncer, ainsi que les articles dont on désirera l'insertion.

On peut aussi souscrire chez les Directeurs des postes et chez les principaux Libraires, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

Trois cahiers ou livraisons forment un volume. Chaque volume est terminé par une *Table des matières alphabétique et analytique*, qui éclaircit et facilite les recherches. Cette Table est toujours jointe au 1er cahier du volume suivant, à l'exception de la dernière Table de l'année, qui est expédiée isolément à tous ceux qui peuvent y avoir droit.

On souscrit, seulement à partir de deux époques, du 1er *janvier* ou du 1er *juillet* de chaque année, pour six mois, ou pour un an.

On trouve, au bureau central, *les collections des années* 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824 *et* 1825, au prix de 50 francs chacune.

Chaque année de la *Revue Encyclopédique* est indépendante des années qui précèdent, et forme une sorte d'*Annuaire scientifique et littéraire*, en 4 forts volumes in-8°, pour la période de tems inscrite sur le titre.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,
LETTRES ET MÉLANGES.

DE L'OBJET ET DE L'UTILITÉ DES STATISTIQUES.

Tout le monde sait que la STATISTIQUE a pour objet de faire connaître la situation sociale d'une contrée, d'une province, d'une ville, à une époque donnée. Beaucoup d'auteurs y comprennent la description physique du pays, de ses montagnes, de ses vallées, des accidens qui s'y trouvent, des rivières qui l'arrosent, des mers qui baignent ses côtes. Il est évident que c'est là de la *géographie physique*, et non pas de la *statistique*. Il s'agit, pour cette dernière science, de constater comment sont les choses dont l'état peut changer successivement, et non un état de choses immuable. C'est aussi le point de vue où elle acquiert une véritable importance; car les hommes peuvent améliorer des institutions sociales vicieuses : mais ils ne peuvent se défaire d'un climat rigoureux, ni d'un sol stérile; ou du moins leur pouvoir en ce genre est bien borné. Pour connaître l'influence des institutions, il faut pouvoir

comparer ce qu'elles furent, avec ce qu'elles sont, et avec ce qu'elles seront; il faut donc constater leur état à différentes époques.

Outre que la situation physique des États ne peut nous éclairer que faiblement sur les moyens d'améliorer le sort de l'homme, c'est une connaissance qui ne peut pas se perdre, ou que l'on peut du moins toujours retrouver aisément. Il dépend de nous de savoir quelle a été, à toutes les époques, la distance qui a séparé deux îles de la Grèce, ou quelle a été la hauteur du Mont Olympe; tandis que nous n'avons aucun moyen de retrouver certains faits qu'on a négligé de constater dans le tems, tels que la population des États de l'antiquité, la longévité de leurs citoyens, les différentes industries qu'on y exerçait, les profits qu'on y trouvait, la valeur des produits, le montant des impôts, etc. : connaissances qui jetteraient cependant de vives lumières sur la condition des peuples et sur les effets de leurs institutions. Ce sont là les faits qu'il est bon de consigner dans les statistiques.

Une autre question se présente. L'état de la société comprend les institutions sociales; et parmi les institutions sociales, se trouvent la forme du gouvernement, la législation civile et criminelle, l'instruction publique, etc. Ces institutions sont sujettes à de grands changemens; et, sous ce rapport, semblent devoir entrer dans une statistique bien faite. Cependant, comme elles ne sont pas exposées à des variations fréquentes, il semble que leur description est mieux placée dans une géographie politique, ou bien dans les écrits des historiens, des voyageurs, qui ont pour objet de faire connaître les mœurs générales d'un peuple dans tel ou tel siècle, plutôt que sa situation dans telle année en particulier.

N'est-ce point, dira-t-on, appauvrir la science que de réduire le nombre de ses observations? Devons-nous craindre de connaître les nations sous trop de rapports? Non; mais, à mesure que nos connaissances se multiplient, nous sommes obligés de les distribuer en différentes classes, soit pour les acquérir d'une manière plus certaine, soit pour les conserver

plus aisément. Les mêmes nécessités ont été observées, relativement à toutes les sciences. Aristote, de nos jours, n'aurait pas trop de toute sa capacité pour cultiver d'une manière complète une seule branche de l'histoire naturelle, lui, qui non-seulement les embrassait toutes, mais qui embrassait de plus la littérature et les sciences morales et politiques de son tems! A mesure que le champ de la statistique croît en étendue, et que les objets qu'il s'agit d'observer se multiplient, il devient plus nécessaire de classer nos observations. Sans parler d'un hémisphère tout entier qui s'est ouvert aux recherches des modernes, combien, dans l'ancien monde, d'îles, de continens tout nouveaux, et dont nos ancêtres ne soupçonnaient pas même l'existence, peuvent maintenant avoir des statistiques! Dans nos vieilles contrées, que de notions nouvelles à acquérir! Pouvait-il être question, au commencement du XVIIe siècle, de savoir ce que l'on consommait, en Europe, de café, de thé, de pommes de terre? Ces choses y étaient complétement inconnues. Ce n'est que dans les premières années du XVIIIe siècle, qu'on a commencé à avoir des journaux; ce n'est, par conséquent, que depuis lors qu'il a pu être question de faire un relevé de leur nombre. Avant le XIXe siècle, les machines à vapeur n'étaient pas une puissance; maintenant, elles figurent dans les statistiques, à côté de la population des États (1). Une foule d'arts nouveaux, dont nos pères ignoraient jusqu'au nom, créent des millions de richesses industrielles dans plusieurs États de l'Europe (2). C'est une entreprise folle, de nos jours, que de vouloir tout dire, et surtout de vouloir tout dire dans un seul ouvrage.

Outre la statistique d'un pays tout entier, on peut faire celle de chaque province, de chaque ville. Le Préfet du dé-

(1) Voyez les rapprochemens très-curieux que M. *Ch.* DUPIN a faits dans ses *Forces productives et commerciales de la France.*

(2) L'art du lampiste, la fabrication du sulfate de kinine, du sucre de bettes-raves, de l'eau de vie de pommes de terre; celle des acides nitrique, muriatique, des chlorures, de l'iode, et une foule d'autres.

partement de la Seine a publié plusieurs volumes in-4° d'une *Statistique de la ville de Paris*, qui présente des résultats dont les publicistes ont déjà tiré des conséquences du plus haut intérêt. Les faits et les nombres que l'on peut rapporter dans les ouvrages de ce genre peuvent se multiplier à l'infini; et la richesse même du sujet oblige de le traiter avec quelque réserve. Si l'on faisait des descriptions statistiques de tous les lieux, et si l'on y faisait entrer tous les faits qu'on pourrait à la rigueur y placer, les hommes seraient bientôt obligés de céder la place aux livres; mais, qui pourrait les acheter, et qui pourrait les lire? Si c'est l'administration qui supporte les frais de rédaction et d'impression d'un livre et le distribue gratuitement, elle aggrave par cette dépense le fardeau des charges publiques; l'ouvrage parvient souvent à des gens qui n'y mettent aucun prix, et il est refusé à d'autres qui seraient capables d'en tirer un grand parti (1). Si l'on se contente de le déposer dans les bibliothèques publiques, il est rare qu'il puisse servir d'instrument à de grands travaux (2).

Une autre considération importante exige que les statistiques n'occupent qu'un cadre assez resserré. Ceci demande quelque explication.

Il n'y a presque aucune induction à tirer d'un document isolé que l'on fait connaître une fois par hasard. Si l'on publie l'état de population d'un pays, de ses différentes provinces, de ses principales villes, à une certaine époque, ce document

(1) Quand on veut distribuer gratuitement un livre, le moyen le plus convenable paraît être de le donner seulement aux personnes connues qui en font la demande par écrit. La démarche qu'on est obligé de faire pour obtenir le livre, est une espèce de prix d'acquisition qui empêche de le négliger.

(2) Quelques heures par semaine, passées au milieu du mouvement et des distractions d'une bibliothèque publique, ne suffisent pas pour des études importantes; les livres des bibliothèques publiques ne servent pas aux écrivains qui n'habitent pas les grandes villes, à moins qu'on ne permette les déplacemens de livres, et ils ont de grands inconvéniens.

peut satisfaire la curiosité; mais il cesse d'être véridique, aussitôt que la population a éprouvé un changement, et il ne saurait guider dans le choix des moyens qui sont capables d'améliorer l'état du pays. Pour être utile, il faut qu'un tel renseignement, et l'exposé des circonstances dont il est accompagné, soient répétés pendant plusieurs années de suite; alors seulement, on s'aperçoit si la diminution de la population coïncide avec l'établissement de certains impôts; si son accroissement accompagne ordinairement l'ouverture de certains moyens de communication, l'amendement des routes, la navigation plus constante des rivières et des canaux, ou bien l'introduction d'une culture nouvelle, comme celle des pommes de terre; alors on peut en tirer des conséquences. Or, pour publier des données successives, tous les ans, ou même tous les dix ans, et où les mêmes sujets soient reproduits avec les changemens introduits par le tems et les circonstances, il faut savoir se réduire aux seuls documens essentiels; en un mot, les statistiques, pour être utiles, doivent être des ouvrages périodiques, et il n'est pas possible qu'un ouvrage périodiquement renouvelé, ait chaque fois une fort grande étendue.

Mais, qui nous dira quels sont les documens *essentiels*, les faits qui sont, ou dont on peut déduire des résultats importans; quels sont ceux qui nous font prévoir les événemens futurs; ceux qui nous enseignent ce que nous devons souhaiter ou craindre? Pour signaler de tels faits, il est indispensablement nécessaire de connaître la physiologie de cet être vivant et compliqué qu'on nomme la *société;* il faut connaître les organes par le moyen desquels il agit et se conserve. Or, la physiologie de la société, c'est *l'économie politique*, telle qu'elle est comprise et cultivée de nos jours. On sait, par la voie de l'analyse, quelle est la nature des différens organes du corps social; l'expérience montre ce qui résulte de leur action; on sait dès lors sur quels points doivent porter les observations dont il est possible de tirer des conséquences. De sorte qu'on peut dire que *l'économie politique est le fondement de la statistique;* proposition bien différente de l'opinion commune qui

regarde la statistique comme le fondement de l'économie politique.

Que penser dès lors de ces auteurs qui disent : *Je ne veux que des faits ; je ne veux croire que les faits ?* Que sont les faits, si l'on ne sait en tirer aucune conséquence? Et quelle conséquence peut-on en tirer, si l'on n'a que des idées superficielles ou fausses sur la nature des choses qui jouent un rôle dans ces mêmes faits? Je voudrais bien que ces gens qui ne veulent que des faits, nous apprissent si le montant des impôts est reversé dans la société par les dépenses des gouvernemens. Je voudrais qu'ils défendissent par des raisons tolérables, la politique de ces princes qui encouragent la population, sans s'inquiéter de ce qui est indispensable pour que le peuple subsiste, comme ferait un fermier qui multiplierait ses brebis sans avoir des pâturages pour les nourrir. Sans doute, toute espèce de connaissance est fondée sur des faits; mais c'est sur l'action qu'une chose exerce sur une autre; cette action est un fait constant, quelquefois silencieux et obscur, comme le progrès de la sève qui gagne le tronc, les branches et les feuilles d'un arbre; un fait qui ne se découvre qu'à l'observateur diligent et patient à la fois; un fait dont les statistiques ne peuvent indiquer la cause ni les résultats, mais seulement constater l'avancement.

Si l'on avait fait des statistiques du tems de Philippe-le-Bel, et qu'elles fussent exactes; si on les comparaît avec celles qu'on fait de nos jours, et que celles-ci fussent exactes aussi, que nous apprendraient-elles? Que l'Europe produit et consomme beaucoup plus de choses qu'elle ne faisait il y a cinq cents ans. Le fait n'est pas douteux; il est généralement reconnu pour vrai; mais quelle en est la cause? Comment les progrès de l'agriculture, des arts et du commerce ont-ils pu produire cet effet? En quoi consistent ces progrès? et de même, quelle en est la cause? C'est là que gît la difficulté. La statistique peut énoncer le fait, et ne saurait l'expliquer; et ceux qui tentent de l'expliquer sans connaître l'économie des sociétés, sont convaincus d'absurdité à tout moment. Prétendre que les faits constatés

par la statistique sont le fondement de l'économie politique, équivaut à prétendre que la quantité d'eau-de-vie produite par les distillateurs suffit pour nous apprendre comment s'opère la distillation.

Les meilleurs tableaux statistiques ne fournissent aucune lumière sur une foule d'autres questions. Les honoraires des avocats, des chirurgiens, etc., font-ils, ou ne font-ils pas partie des revenus généraux d'une nation? Y a-t-il ou n'y a-t-il pas double emploi, lorsque l'on comprend dans les revenus généraux de la nation, tout à la fois le produit de l'herbage où l'on a engraissé un bœuf, et la valeur du bœuf engraissé sur l'herbage? Le blanchisseur qui gagne deux mille écus par année, sans introduire dans le monde un seul produit nouveau, introduit-il une nouvelle somme de revenu dans la société? Questions qui sont toutes susceptibles de solutions rigoureuses.

Faudrait-il conclure de cette vue générale du sujet, que la statistique ne peut rendre aucun service à l'économie politique? Cette conclusion serait trop absolue. La statistique ne nous apprend pas l'enchaînement des faits, c'est-à-dire les causes et les résultats de ce que nous voyons; mais en faisant passer devant nos yeux plusieurs phénomènes successivement, elle peut jeter quelque jour sur leur action réciproque; elle peut servir de confirmation à des vérités dont la preuve résulte de l'étude que nous faisons de la nature de chaque chose. Si, par exemple, nous pouvons conclure de la nature des choses qu'un impôt assis sur un genre de production augmente les frais de production, rend le produit plus cher, et, toutes choses étant d'ailleurs égales, diminue la quantité de cette marchandise qui est produite et consommée, et diminue conséquemment la production du pays, ses jouissances, ses richesses, nous trouvons cette vérité confirmée par les états de consommation du sucre en France, qui nous apprennent que, sous le règne de Bonaparte, l'on consommait en France, chaque année, seulement 14 millions de livres pesant de sucre, tandis que dans les années qui ont suivi, on en a consommé au-delà de 80 millions.

Encore faut il avoir des données statistiques auxquelles on

puisse accorder quelque confiance; mais, quand on sait de quelle manière elles sont souvent recueillies, il n'est pas possible d'y ajouter beaucoup de foi. Les auteurs se copient les uns les autres. Le dernier venu cite comme garantie l'assertion de celui qui l'a précédé; mais celui qui l'a précédé, sur quoi s'était-il fondé? On est souvent réduit aux données les plus vagues et les plus fugitives, pour appuyer des conjectures sur lesquelles on se fonde ensuite, comme sur des vérités de fait. Lavoisier, qui est bien certainement un des écrivains les plus consciencieux qui se soient occupés de ces matières, convient lui-même que les résultats en sont toujours fort hypothétiques (p. 13); et, comme s'il avait besoin de fournir lui-même la preuve de cette assertion, il évalue, d'après des raisonnemens où je ne le suivrai pas, la consommation moyenne des habitans de la France, à 110 livres tournois par tête; d'où il conclut le revenu agricole de toute la nation française, qu'il porte en conséquence à deux milliards sept cent cinquante millions. « Les écrivains français, dit *Arthur* Young, auteur également consciencieux (1), pour connaître les revenus du pays, se sont fondés principalement sur le produit de certains impôts, particulièrement des vingtièmes, et sur la quantité de nourriture consommée: il était difficile de choisir de plus mauvaises bases... Autant valait consulter la position des étoiles pour établir des calculs d'économie politique. » Quant à lui, d'après des bases qu'il croit meilleures, il évalue les revenus agricoles de la France, vers la même époque, à cinq milliards deux cent quarante millions. Ainsi, voilà deux hommes renommés pour leur jugement et pour leur exactitude, qui, sur un fait contemporain, diffèrent du double au simple.

Que devons-nous penser des auteurs qui n'ont pas donné des gages de leur capacité et de leurs intentions? M. Colquhoun a fait un *Traité de la richesse et des ressources de l'empire britannique*, dans lequel la quantité de fourrages produite par la Grande-Bretagne, est évaluée d'après le nombre des bestiaux

(1) *Voyage en France.* Édit. anglaise, t. 1, p. 455.

qu'elle nourrit, et où le nombre de ses bestiaux est évalué d'après les fourrages qu'elle récolte.

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que les documens officiels ne sont pas plus sûrs que les autres. Un ministère porte la dette flottante à 250 millions ; un autre ministère prouve qu'à la même époque elle était de 800 millions (1). Un ministre des finances dit à la législature que les sommes dues au trésor s'élèvent à 311 millions, et qu'elles figureront en recette dans les budgets subséquens, à mesure qu'elles rentreront; et elles n'y figurent plus du tout (2).

Ce sont surtout les états d'exportations et d'importations dont il faut se défier. Presque tous, dans tous les pays de l'Europe, ils annoncent un excès des marchandises exportées sur les marchandises importées, et l'on en conclut l'accroissement de richesse de tous les grands États; il est cependant impossible qu'ils exportent, en même tems, tous, plus qu'ils n'importent; et ce cas serait très-fâcheux pour eux, car ils seraient tous en perte. En effet, les profits du commerce extérieur ne proviennent que de la supériorité des retours sur les envois (3). Il suffit d'avoir un peu d'expérience en ces matières, pour s'être aperçu qu'avec des tableaux on prouve tout ce qu'on veut, pourvu qu'il y ait beaucoup de chiffres.

La vanité des peuples les égare plus que leur intérêt même, dans ce qui a rapport à la statistique où l'on prétend cependant que résident les vérités les plus incontestables. Un journal anglais (4) où l'on met en parallèle l'industrie de la Grande-

(1) Ganilh : *Science des finances*, p. 43.

(2) Même ouvrage, p. 53 et 56.

(3) Voyez dans mon *Traité d'économie politique*, 5e édition, t. 1, p. 222, et t. II, p. 241, pourquoi deux nations peuvent à la fois importer plus qu'elles n'exportent, et profiter réciproquement.

(4) *The Quarterly Review*, n° 67. Il est vrai que c'est un journal *tory*; mais, pour ce qui est de la vanité nationale, les journaux *wighs* ne valent pas mieux que les autres; témoin les articles ridicules où la *Revue d'Édimbourg* compare l'état des sciences et des lettres en France et en Angleterre. Le même recueil (*july* 1819) prétend qu'un Anglais

Bretagne avec celle du reste du monde, pour donner une haute idée de la première, prétend que les travaux anglais qui ont le coton pour objet, ne pourraient pas être exécutés par soixante-deux continens aussi grands que l'Europe, moins l'Angleterre; ce qui pourrait faire croire qu'il y a dans un Anglais soixante-deux fois plus de capacité industrielle que dans tout autre habitant du globe (1). Or, comment les auteurs de cet écrit font-ils pour soutenir une proposition si gonflée de ridicule? Ils comparent la superficie de la terre entière avec la superficie de la Grande-Bretagne; et, répartissant sur toute cette immense surface, la quantité de coton travaillée en Angleterre, ils trouvent aisément que, sur chaque mille carré, on fabrique soixante-deux fois moins de coton que dans la Grande-Bretagne. De cette manière, l'industrie de la France, de la Belgique, de la Hollande, de l'Allemagne, etc., disseminée sur les terres désertes ou mal peuplées de l'intérieur des Amériques, sur les sables de l'Arabie ou du Sahara, de la Sibérie et de la Laponie, où l'on ne voit guère de filature de coton, ne saurait en effet briller d'un grand éclat.

Une source intarissable d'erreurs dans les statistiques, est l'évaluation en argent des objets produits et consommés. La valeur des choses varie perpétuellement; elle varie, selon les époques et selon les lieux. Les tableaux qui présentent une évaluation quelconque font naître autant d'idées différentes qu'ils ont de lecteurs. Une voie de houille coûte, à Saint-Étienne, près de la mine, 8 fr., et la même voie coûte, à Paris, 65 fr. La valeur de la monnaie elle-même change perpétuellement. Mille francs, à Paris, en 1827, ne valent pas ce qu'ils valaient avant la révolution. Lavoisier convient lui-même que c'est dans l'évaluation des produits, qu'il est aisé de se tromper: « Dans presque

---

lit cinquante fois plus de gazettes qu'un Français; d'où il résulterait que si un Français passe un quart d'heure chaque jour à lire les journaux, un Anglais y passe sa vie entière.

(1) Voyez *Ch.* Dupin: *Forces productives et commerciales de la France, comparées à celles de la Grande Bretagne.*

tous les essais de ce genre, dit-il, « on a fait entrer en compte deux ou trois fois la même valeur, et l'on est arrivé à des résultats faux ou exagérés (1). »

On serait tenté de croire que le nombre des habitans qui peuplent une ville, un canton, est susceptible d'être exprimé avec une tolérable exactitude. Il semble qu'un nombre d'hommes est un fait si positif qu'il doit être facile à constater. Rien, au contraire, n'est si difficile. On n'agit pas ici sur une matière inerte, sans volonté; mais sur des êtres animés que leurs besoins, leurs goûts, leurs intérêts, leurs passions mettent perpétuellement en activité. Il s'agit de constater leur existence dans des lieux civilisés, et par conséquent populeux; de la constater à une époque déterminée, parce que leur nombre varie sans cesse. Il faut donc employer simultanément plusieurs agens, parmi lesquels il peut s'en trouver de négligens ou d'inexacts. Il y a des doubles emplois, ou des oublis à craindre. Aussi, a-t-on cherché divers moyens d'estimer le nombre des habitans d'un pays, sans les compter immédiatement. On a voulu, par exemple, déterminer leur nombre, d'après la consommation de blé qu'on observait; mais, outre que le même nombre d'hommes achète et consomme beaucoup moins quand les denrées sont chères que lorsqu'elles sont à bon marché, quels calculs peut-on baser sur la consommation d'un peuple comme celui de France, dont la moitié ne mange presque jamais de blé, et dont la nourriture se compose d'ailleurs d'orge, de seigle, de sarrasin, de châtaignes, de maïs, de haricots, de pommes de terre, sans compter les proportions variables de porcs, de lapins, et même de viande de boucherie, qui s'y mêlent accidentellement?

L'un des plus respectables administrateurs qu'ait eus la France, Necker, recommande le relevé des naissances, comme une des meilleures bases qu'on puisse avoir pour connaître la population; et il en a fait usage lui-même pour ses

(1) *Résultats d'un ouvrage sur la richesse territoriale de la France*, par Lavoisier, pag. 4.

évaluations. On peut s'étonner qu'un protestant ait accordé sa confiance aux registres des curés, à une époque (1784) où, dans le fond des campagnes, il y avait peu d'instruction dans cette classe, où l'on attachait peu d'importance aux enfans des familles très-indigentes, et où l'on n'enregistrait point les enfans nés dans les religions protestantes (1). Mais la grande difficulté par cette voie, est le choix de la proportion qu'il convient d'établir entre le nombre des naissances et la population des vivans. Cette proportion diffère beaucoup, suivant la marche progressive ou rétrograde de la prospérité publique, et suivant la longueur moyenne de la vie, chez le peuple dont on veut connaître le nombre.

Comme le nombre des habitans n'excède jamais les moyens d'exister dont ils disposent et parvient toujours à atteindre cette limite, dans un pays où la production va croissant, le même nombre d'habitans donne le jour à un bien plus grand nombre d'enfans. Dans ce cas, la population est moins nombreuse, relativement aux naissances. Les *Tables de* Süssmilch, citées par Malthus, en offrent un exemple remarquable. On sait que, dans les années 1709 et 1710, il y eut une peste affreuse en Prusse; sur une population de 570,000 personnes, il en périt 247,733. Après la peste, il n'en resta donc que 322,267. Or, l'année qui précéda la peste, il n'y avait eu, dans une année commune sur six, que 26,896 naissances, et dans l'année qui suivit la peste, en 1711, une population, diminuée d'un tiers, produisit 32,522 naissances. En 1708, avant la peste, les naissances furent à la population comme 1 est à 21 $\frac{19}{100}$; en 1711, après la peste, les naissances furent comme 1 est à 9 $\frac{9}{10}$. Pour avoir la population réelle dans le premier cas, il aurait fallu multiplier le nombre des naissances par 21 $\frac{19}{100}$; dans le second cas, il aurait fallu le multiplier par 9 $\frac{9}{10}$ seulement.

---

(1) Malthus est convaincu qu'il y a de grandes omissions dans les registres de naissances, particulièrement en Angleterre. (Voy. l'*Essai sur la population*, liv. II, ch. II).

Je n'ai aucune idée du rapport qui existe aux États-Unis entre les naissances et la population ; mais il est à présumer que, surtout dans les États baignés par les eaux de l'Atlantique, les naissances sont bien plus nombreuses qu'en Europe sur un même nombre d'habitans; car, indépendamment des causes qui favorisent aux États-Unis les mariages précoces et les rendent prolifiques, ces États fournissent un grand nombre de familles toutes formées aux États situés sur le versant du Mississipi (1).

Indépendamment de ces causes qui, d'État à État, détruisent la proportion entre le nombre des naissances et celui des habitans, il est une autre cause qui, dans un même pays, change tout-à-fait cette proportion ; c'est la durée moyenne de la vie. En effet, le nombre des hommes ne pouvant dépasser leurs moyens d'existence, si les hommes vivent plus long-tems, il en naît un moins grand nombre; le genre humain est tenu au

(1) Selon M. Warden, l'accroissement de la population, dans les États de l'Union qui sont à l'ouest des monts Alleganis, s'élève à 6 pour cent par an. Cet accroissement a lieu, en partie par le moyen des naissances, mais principalement par le moyen de l'immigration des habitans des États maritimes. Quant aux immigrations d'Europe, elles y influent fort peu. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer l'accroissement des États de l'ouest, avec les immigrations d'Europe. En 1817, époque où quatre États, *Ohio*, *Indiana*, *Illinois* et *Kentucky* avaient 1,100,000 habitans, l'augmentation annuelle, à raison de 6 pour cent, était de 66,000 âmes. Or, dans cette même année 1817, qui fut un tems de grande immigration d'Europe, en raison de la disette et de la détresse commerciale où l'Europe se trouvait alors, le nombre des Européens qui abordèrent aux États-Unis fut de 22,240. On ne sait pas trop où ils se répandirent ; mais, en supposant que ce fût en proportion de l'importance des États de l'Union, ce nombre ne fournit que 2446 nouveaux habitans aux quatre États désignés ci-dessus ; sur un accroissement de 66,000 habitans, il fallut donc que 63,554 fussent fournis par des naissances et par des immigrations venant des États-Unis eux-mêmes. Les émigrations aux États-Unis sont bien moindres à présent, et la population n'y marche pas moins vite.

complet avec moins de naissances et moins de décès; ce qui est beaucoup plus favorable à son bonheur.

Or, que la durée de la vie moyenne se soit prolongée chez la plupart des nations civilisées du globe, c'est un fait qu'on ne peut plus mettre en doute. Depuis qu'on porte sur la peau du linge au lieu de laine (1), depuis qu'on habite des maisons plus aérées, qu'on donne plus d'attention à la propreté, que l'on prend des soins plus éclairés du jeune âge, que l'on sait guérir des maux jadis incurables, et prévenir l'invasion de certaines maladies comme la variole, la vie humaine est sensiblement plus longue. Ce n'est pas cette raison qui fait que la population est plus nombreuse (car un tel effet n'a jamais lieu d'une manière permanente, qu'au moyen d'une augmentation de production); mais c'est la raison qui fait qu'un même nombre de personnes se renouvelle moins fréquemment. Il y a de fort grands avantages dans cette nouvelle forme de nos populations; mais il n'est pas de mon sujet présent de les exposer; je les ai fait remarquer ailleurs (2).

Plusieurs faits positifs et assez bizarres viennent à l'appui de cette observation et la confirment; ils seraient bien plus nombreux encore, si l'on savait constater ce qu'il est à propos de constater.

On sait, par exemple, que la population de Paris a considérablement augmenté depuis le milieu du XVIIIe siècle. Elle n'allait pas à 600,000 âmes; elle excède maintenant 800,000. Cependant, le nombre des naissances n'y a presque pas augmenté! Lalande trouve que la moyenne des naissances annuelles, de 1745 à 1756, a été de 23,391; et le nombre moyen annuel des naissances, dans les années 1817, 18, 19, 20 et 21,

(1) La reine Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, fut la première personne en France qui porta des chemises de toile. Auparavant, on avait des chemises de serge, et les maladies de la peau étaient bien plus fréquentes et plus difficiles à guérir.

(2) *Traité d'économie politique*, 5e éd., t. II, p. 391.

a été seulement de 24,214 (1), c'est-à-dire, de 823 naissances de plus. La population a augmenté d'un tiers; et le nombre des naissances, d'un vingt-huitième. Il naissait un enfant sur 25 $\frac{65}{100}$ habitans; et maintenant, il n'en naît qu'un également sur plus de 33 habitans. On peut faire une observation pareille sur le mouvement de la population de Londres.

On voit que les meilleurs calculs dont on se soit avisé pour connaître la population, sont essentiellement imparfaits. Les dénombremens sont le seul bon moyen de savoir quel est le nombre des habitans d'un pays; mais ce moyen, en même tems qu'il est le plus sûr, est le plus difficile de tous. Pour un dénombrement, il faut avant tout le concours de l'autorité. Sans cela, les chefs de familles et même des communes entières pourraient refuser de donner les renseignemens indispensables; on ne connaîtrait pas le nombre de personnes qui se trouvent dans les communautés religieuses ou civiles, dans les hôpitaux, dans les prisons; et même avec le secours de l'autorité, la vérité n'est pas aisée à découvrir. Dans les pays où les citoyens sont sujets à des contributions par tête, ou bien à un service personnel, à des levées de troupes, les chefs de familles font des déclarations imparfaites. Les magistrats eux-mêmes déguisent quelquefois la vérité, soit dans leur intérêt, soit dans celui de leurs administrés. On m'a assuré que le préfet d'un département de France (de l'Hérault), à une certaine époque, avait eu le talent, quoique le chef-lieu ne comptât que 29,000 habitans, de lui en donner 35,000, en comprenant dans la ville une commune qui en est à une petite distance. Ceux qui cherchaient la cause de cette anomalie, remarquaient que le traitement que reçoivent les préfets est d'autant plus élevé que la ville de leur résidence est plus considérable.

Quelquefois, au contraire, un intérêt de localité porte les habitans à diminuer la population réelle. On sait, par exemple, que les droits d'octroi ou d'entrée aux portes des villes, sont, en

(1) *Statistique de Paris*, par M. DE CHABROL, Préfet de la Seine, publiée en 1826.

France, proportionnés au nombre de leurs habitans; ils paient les objets de leur consommation moins cher, quand eux-mêmes sont moins nombreux; et l'on peut craindre que beaucoup de maires de villes ne fassent des déclarations inférieures à la vérité (1). La population officielle de Saint-Étienne porte 19,000 habitans, tandis qu'on évalue sa population réelle à près de 50,000 âmes.

Il faut donc tâcher d'ajouter à l'emploi de l'autorité administrative un moyen quelconque de contrôle qui serve de garantie, non-seulement que le dénombrement est exécuté à l'époque voulue, mais qu'il est exécuté avec une certaine exactitude.

Aux États-Unis, un dénombrement a lieu tous les dix ans: chaque chef de famille ou d'entreprise, est obligé de signer une déclaration de toutes les personnes qui composent sa maison, sous peine de payer une amende de 20 dollars (2). On dresse un tableau de ces déclarations, qui reste affiché pendant quelques jours au chef-lieu. Les officiers publics, qui négligent les fonctions qui leur sont assignées pour cet objet, sont assujétis à une amende (3); mais ils reçoivent par contre une assez forte indemnité pour le surcroît de soins et les déplacemens que nécessite l'opération.

Glasgow est peut-être la ville d'Europe où l'on s'est procuré les renseignemens les plus exacts sur la population; mais il a fallu pour cela le zèle actif d'un citoyen éclairé (M. Cleland). L'autorité communale, en 1819-20, le nomma commissaire spécial, et permit qu'il s'adjoignît neuf commis intelligens

(1) Il est facile d'embrasser ou de ne pas embrasser dans le nombre des habitans d'une ville ceux d'un faubourg considérable, qui a souvent ses magistrats particuliers.

(2) Les amendes encourues pourraient servir à payer une partie des frais du dénombrement.

(3) Une fois les tableaux affichés, on pourrait faire payer, pour chaque inexactitude découverte, une amende dont la moitié serait au profit de celui qui la découvrirait, et dont l'autre moitié serait appliquée aux frais du dénombrement.

dûment autorisés et accompagnés, dont l'unique occupation consistait à aller de maison en maison recueillir, de chaque chef de famille ou d'établissement, le sexe, le nom et l'âge de tous les individus qui dépendaient de lui. Le surintendant du dénombrement avait eu soin d'expliquer auparavant, dans des affiches et des avis insérés dans tous les papiers publics, le but purement scientifique et entièrement inoffensif de l'opération; et, lorsqu'elle fut achevée, tous les citoyens furent invités, par la même voie, à venir vérifier, dans les bureaux du surintendant, si les rapports étaient fidèles, soit dans ce qui regardait leur propre famille, soit dans ce qui avait rapport aux autres.

On obtint, de cette manière, non-seulement le nombre à peu près exact des habitans d'une cité de 150,000 âmes, mais encore leur classement suivant l'âge, le sexe, la profession, l'état de célibataire ou de marié, d'indigène ou d'étranger; de même que le nombre des maisons occupées et inoccupées, et divers autres renseignemens de nature à éclairer sur la condition des hommes, comme par exemple :

Le nombre commun d'individus par famille : $4\frac{681}{1000}$.

Le nombre des enfans au dessous de douze ans, comparé avec le reste de la population : un quart et $\frac{56}{1000}$.

Le nombre de personnes pour chaque chambre : $2\frac{1}{2}$.

Le nombre des hommes mariés, comparé à celui des autres mâles : 21,473 sur 47,521.

Le nombre des femmes mariées, comparé à celui des autres personnes du sexe feminin : 21,473 sur 56,730.

On a pu s'apercevoir que les moyens qu'on met en usage pour se procurer des données statistiques, sont de deux sortes. Tantôt on emploie l'observation directe, comme lorsque l'on constate la population d'un endroit par un dénombrement, ou bien la quantité de marchandises exportées ou importées par l'inspection des registres des douanes. Tantôt on cherche la vérité par les calculs de l'*arithmétique politique*. C'est ainsi que l'on part de certaines données pour arriver au moyen de l'induction, à d'autres données auxquelles on ne peut parvenir

directement. Lagrange, instruit par les distributeurs des vivres de l'armée, de ce qui compose la nourriture journalière d'un soldat, ayant remarqué d'ailleurs qu'il existe au moins un cinquième de la population qui n'a pas dix ans d'âge, et que deux enfans et une femme consomment autant qu'un homme fait, il en a conclu la population de la France. *Lavoisier* a déduit le nombre de chevaux employés en France au labourage, de la quantité d'arpens labourés, et la quantité d'arpens labourés du nombre de setiers de blé consommés.

On voit que, dans l'arithmétique politique, comme dans la statistique, tout dépend de l'exactitude des bases. Un grand appareil de chiffres ne suffit pas pour établir une vérité. Quand une première observation est défectueuse, les multiplications et les divisions que l'on bâtit sur ce fondement éloignent les calculateurs de la réalité, au lieu de les en rapprocher.

Quelqu'imparfaits que soient encore aujourd'hui les moyens de recueillir des documens statistiques, ils peuvent conduire à d'importantes conclusions, témoin celles qu'en ont tirées M. Daru et M. *Charles* Dupin, qui sont parvenus à constater d'une manière si brillante les progrès intellectuels et matériels de la France. Ces documens deviendront probablement plus certains, à mesure que les nations deviendront plus civilisées. Leur vanité nationale les portera même à les multiplier; car on peut mesurer la barbarie d'un peuple sur l'indifférence où il est relativement à sa situation. Du moment qu'il s'en occupe, on peut juger favorablement de sa civilisation et de ses progrès.

Si, comme il a été prouvé, on ne peut tirer des résultats utiles que de plusieurs statistiques successives, et si, pour multiplier les statistiques, il faut savoir les réduire aux données essentielles, il convient de n'y pas comprendre les faits futiles en eux-mêmes, ceux dont il n'y a point de conséquences à tirer, point d'applications à faire, ceux qui appartiennent plutôt à une description de mœurs ou d'institutions durables, qu'à un registre des nombres variables que présente à l'observateur l'économie des nations. La statistique générale de la France, dressée par les préfets, du tems de Bonaparte,

renferme des parties descriptives souvent très-intéressantes, mais qui, après avoir coûté à l'imprimerie impériale des frais d'impression énormes, et avoir employé de nombreuses rames d'un papier magnifique, sont ensevelies dans des centaines de volumes in-folio ou in-quarto, qu'il est impossible de lire. Ce n'est pas là que doivent se trouver placées l'histoire et les antiquités d'une province, d'une ville, les eaux minérales du pays, les guérisons miraculeuses attribuées à telle image, les fêtes champêtres, le goût pour la boisson, et bien d'autres observations qui peuvent avoir de l'intérêt pour le moraliste ou le philosophe, mais qui ont l'inconvénient de rendre le livre trop dispendieux pour le lecteur (1).

Je ne pense pas qu'on doive grossir les statistiques de calculs d'arithmétique politique qui peuvent se déduire des données fournies par l'observation; calculs qui peuvent s'étendre indéfiniment et que les publicistes peuvent faire, lorsqu'ils en ont besoin, et de la manière qui leur convient. A quoi bon me donner le rapport des naissances et celui des mariages à la population, si j'ai la population, aussi bien que le nombre des naissances et des mariages? Au moyen de ces données, j'aurai les rapports si j'en ai besoin. L'*Annuaire du bureau des longitudes*, qui est pourtant l'ouvrage qui renferme le plus de données positives sous le moindre volume, serait plus concis encore, s'il laissait aux arithméticiens politiques le soin de déduire ce qu'il appelle les *lois de la mortalité*, les *lois de la population*, qui montrent, sur un nombre donné de naissances, combien il reste d'individus à chaque âge. Des rapports va-

(1) Dans la *Statistique du département du Mont-Blanc*, certainement l'une des plus intéressantes et des mieux faites, on trouve la parabole de l'enfant prodigue écrite en quatre dialectes différens du patois de ce département, pour montrer que les patois varient d'un canton à l'autre. Dans la statistique d'un autre département, on apprend que trois frères ont épousé quinze femmes à eux trois. Dans les descriptions de localités trop rapprochées, il y a beaucoup de répétitions; les mêmes traits conviennent souvent aux cinq départemens compris dans l'ancienne Bretagne.

riables ne sont pas des lois : ils changent, selon la manière de vivre des peuples, et il faut de toute nécessité recommencer les observations et les calculs, suivant les époques et suivant les lieux. Comme, d'ailleurs, ces tables confondent des manières de vivre très-différentes, elles donnent des résultats faux pour les classes indigentes et aisées de la société. La mortalité est bien différente chez les unes et chez les autres; et les compagnies qui ont voulu se servir de semblables données pour régler des conditions relativement aux rentes viagères et aux assurances sur la vie, se sont gravement méprises, en attribuant à des individus de choix, une longévité commune.

Il me semble qu'il serait suffisant de ne publier qu'une fois, tous les dix ans, les nombres qu'on ne peut acquérir sans beaucoup de frais et sans beaucoup de soins, de même que les données où, en prenant le résultat d'une année commune sur plusieurs, on évite les évaluations exagérées en plus ou en moins, et par conséquent fausses.

Le premier chapitre d'une statistique décennale doit être celui de la population qui résulte d'un dénombrement effectif. C'est la base de toute recherche utile. Qu'y a-t-il pour les hommes de plus important que les hommes? Ce qui influe sur leur condition plus ou moins heureuse, ce sont les proportions qui existent entre leur nombre et les ressources dont ils disposent, ou les maux qui les accablent. Or, ces proportions se découvrent par la comparaison, la combinaison qu'on peut faire des différentes circonstances de la société avec cette base essentielle, la population.

Le nombre des naissances, des mariages, des décès, se place naturellement, dans les statistiques annuelles, ou *annuaires statistiques*, parce qu'il résulte du dépouillement de registres de l'état civil, qui sont d'autant plus accessibles et plus authentiques qu'ils sont plus récens, et les anomalies qu'on y remarque se corrigent par la moyenne porportionnelle d'une année sur dix, qui peut être consignée dans la statistique décennale. La même observation s'applique aux principales productions, comme celle du blé; quantités toujours incer-

taines, et où les variations annuelles se perdent jusqu'à un certain point dans la production moyennne.

Il n'est rigoureusement utile de consigner qu'une fois en dix années, l'étendue des terres cultivées en blé (1), en prairies, en forêts, en vignes, en plantes potagères et en arbres à fruits. Il n'y a qu'un bien petit nombre de productions manufacturières et commerciales dont on puisse constater la quotité; car, excepté les produits que le fisc a un grand intérêt à connaître en raison des droits qu'ils supportent, comme les boissons fermentées, le sel, le tabac, etc., le surplus des productions intérieures, c'est-à-dire les façons que font subir les arts et le commerce intérieur, ne sont susceptibles que d'évaluations extrêmement vagues.

Les recensemens de bestiaux, tels que chevaux, ânes, mulets, bêtes à cornes, bêtes à laine, peuvent n'avoir lieu, comme la population, que tous les dix ans; cela suffit pour faire connaître la marche progressive ou rétrograde du pays, et pour éclairer suffisamment sur les années intermédiaires.

L'état des recettes et des dépenses, ce qu'on nomme vulgairement le *budget*, étant nécessairement connu par la législation annuelle, sous les gouvernemens représentatifs, semble devoir, au moins par totaux, faire partie des annuaires statistiques; mais, dans le budget des localités, on pourrait se contenter de consigner l'année moyenne prise sur dix (2); car,

(1) Il ne faut comprendre dans les terres à blé que la portion des fermes annuellement emblavées, c'est-à-dire que dans les pays où la rotation des récoltes est de trois ans, il ne faut compter comme terres à blé que le tiers des fermes ou des héritages.

(2) Dans les statistiques, on ne devrait pas consigner les *budgets* qui ne sont que des projets de recettes et de dépenses, mais les recettes et les dépenses réellement opérées, ce qu'on appelle en France les *comptes de l'exercice de telle année;* malheureusement ces comptes ne sont définitivement réglés que plusieurs années après que l'année est finie. Aussi n'est-il guère possible de comprendre dans nos statistiques les recettes et les dépenses effectives de l'État, objet pourtant si important dans l'économie des sociétés. La seule bonne méthode est celle

tandis que les contribuables peuvent savoir, par les comptes annuels des administrateurs, et par appoint, à quoi leur argent a été dépensé, le publiciste n'a besoin que de savoir quelle est, année commune, la dépense d'une province ou d'une ville.

On peut dire, pour les consommations annuelles, de même que pour les productions, qu'il en est fort peu sur lesquelles on puisse avoir des données tolérablement exactes. Comment savoir ce qu'un fermier a consommé des produits de sa ferme; une famille, des produits de son domaine; un fabricant, des produits de sa fabrique? Tous ces produits cependant font partie de la production générale du pays. Il suffit bien de consigner dans les statistiques décennales les renseignemens de ce genre qu'il est possible de se procurer.

Il faudrait y consigner aussi quelques faits physiques qui influent sur le sort de l'humanité, mais dont les résultats ne sont sensibles qu'après un certain laps de tems, comme l'influence du déboisement sur la quantité de pluie tombée annuellement. Outre les expériences directes, on peut, à ce sujet, calculer avec assez d'exactitude la quantité d'eau qui s'écoule par les rivières (1). Le nombre des routes et leur état de viabilité, de même que l'état des rivières et des canaux navigables, méritent également d'être constatés dans les statistiques décennales; car la facilité des communications, et par conséquent des débouchés, est un des principaux élémens de la richesse nationale.

---

que suit l'Angleterre et que suivent tous les bons négocians dans leurs inventaires, qui est de ne regarder comme recettes et dépenses d'une année, que celles qui sont effectuées dans le courant de cette année, et de porter au débit des comptables, tous les soldes qui restent en caisse à la fin d'une année, comme s'ils étaient une portion de la recette de l'année suivante.

(1) On peut mesurer la section des eaux au passage d'un pont, leur hauteur moyenne et leur rapidité moyenne dans le cours d'une année; ce qui fait connaître le décroissement ou l'accroissement des eaux.

Enfin, un chapitre des statistiques décennales, que je regarde comme très-important, et dont M. le préfet du département de la Seine a donné l'exemple (1), dans les recherches très-curieuses qu'il a publiées sur la ville de Paris, c'est le *prix moyen des principaux objets de consommation.* On sait que les nations sont riches, autant en raison du bon marché que de l'abondance des objets que nous consommons; ou plutôt que ces deux formules ne sont que l'expression d'un même fait. Conséquemment les prix sont, parmi les faits, ceux qui fournissent le plus de lumières sur la condition des peuples. Je sais que les prix ne signifient quelque chose qu'autant que l'on connaît la valeur des monnaies, ou, si l'on veut, des métaux précieux; mais le prix de plusieurs objets, et surtout des objets d'une consommation générale, offre un des meilleurs moyens de savoir quelle est la valeur des métaux précieux eux-mêmes. Si nous avions le prix courant de diverses choses en or ou en argent dans l'antiquité, nous aurions des idées bien plus justes de l'économie des anciens peuples.

Les *Annuaires statistiques* doivent contenir, outre les recettes et les dépenses du gouvernement, l'état des exportations et des importations, non pour connaître la balance du commerce qu'elles ne font pas connaître (2); mais parce qu'elles donnent, malgré l'inexactitude des déclarations, une idée approximative des besoins des consommateurs des différens pays et de l'importance des débouchés.

Lorsque les préjugés sur la balance du commerce n'existeront plus, il faudra s'attacher à constater plutôt la quantité que la valeur des marchandises qui passeront, dans un sens

(1) Voyez *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine*, par M. le comte de Chabrol. Paris, 1826; in-4°, tableaux 86, 87, 88, 90 et 130.

(2) Les états d'importation et d'exportation ne font pas connaître la totalité des objets d'échange qui passent d'un pays dans un autre, notamment les métaux précieux, ni les pierres fines, ni tout ce qui passe en contrebande. Ils deviendront d'autant plus fidèles que les droits seront moins élevés et que la fraude sera moins profitable.

ou dans l'autre, les frontières. Quant à la valeur des envois et à la valeur des retours, on peut s'en rapporter aux négocians.

Les minéraux dont il est le plus essentiel de constater la quotité annuellement produite, sont, au premier rang, la *houille*, la chaleur étant le plus employé de tous les agens physiques, et le bois ne pouvant se reproduire aussi rapidement que les arts le consomment; puis le *fer*, qui est le plus employé des métaux (1); ensuite, le *sel*, *etc.* Les droits du fisc sur la plupart de ces productions fournissent des moyens pour en connaître la quotité. Il en est de même des pêcheries.

Les annuaires sont propres à faire connaître encore l'importance de certaines consommations qui paient tribut au fisc, comme le nombre des écrits périodiques; celui des écoles nationales ou particulières, et quelquefois aussi le nombre des élèves qui les fréquentent; les jugemens rendus en matières criminelles; et même les occurrences remarquables qui ne sont que curieuses, comme les pierres tombées du ciel (2).

En rapportant les décès annuels, il est fort essentiel de faire mention de l'âge du décédé, et, autant qu'il est possible, de la maladie qui l'a enlevé, comme aussi de sa profession. Ces notions font connaître l'influence des professions sur la longueur de la vie; et la longueur moyenne de la vie est l'indice le plus assuré peut-être de la condition des peuples. On sait, d'après les données, bien imparfaites à la vérité, que la statistique a fournies jusqu'aujourd'hui, que la durée moyenne de la vie humaine a augmenté considérablement de-

(1) La valeur du fer annuellement produite en France, ou en Angleterre, excède beaucoup la valeur de l'argent annuellement produit au Pérou.

(2) Cette dernière circonstance appartient mieux aux almanachs, de même que les phénomènes célestes, les observations météorologiques: aussi, dans bien des cas, surtout dans les provinces secondaires, peu riches en faits statistiques, l'annuaire statistique et l'almanach pourraient-ils se trouver réunis.

puis un siècle ou deux, d'où l'on peut inférer que le bien-être du genre humain s'est accru dans la plupart des états policés; mais les statistiques à venir donneront à nos neveux des idées plus exactes et plus précieuses là-dessus.

Défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le bonheur d'autrui?
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.

J.-B. Say.

Précis historique *sur l'état actuel de la* République argentine (Buenos-Ayres).

second article.

(Voy. *ci-dessus*, pag. 5-17).

Depuis le commencement de la révolution de l'ancienne vice-royauté de Buenos-Ayres, les provinces ne cessèrent d'entretenir une violente jalousie contre la capitale, qu'elles accusaient de vouloir les asservir, et qu'elles voyaient jouir d'une prospérité croissante, due, en grande partie, à sa position. Il était bien difficile, au contraire, qu'au milieu des troubles et des agitations, les provinces éloignées, pauvres, sans population, sans rapport avec les nations étrangères, et où l'instruction était si peu répandue, fissent des progrès rapides; mais, au lieu de tenir compte de ces obstacles naturels, on aimait mieux accuser Buenos-Ayres de vues avides et ambitieuses. De là, des haines violentes qui éclatèrent quelquefois par des guerres intestines et par des luttes sanglantes entre les *Portenos*, nom donné aux Buenos-Ayriens, et les *Montoneros*, ou habitans de l'intérieur; de là, enfin, la rupture absolue des provinces qui s'isolèrent les unes des autres et s'administrèrent séparément. Quelque facheux que fût cet état de choses, il finit par produire quelque bien, parce que la province de Buenos-Ayres put s'organiser plus facilement et développer toutes ses ressources, de manière à présenter un modèle au reste du pays

et à lui démontrer qu'il devait chercher, ailleurs que dans ses soupçons jaloux, les causes de la prospérité de la capitale. Ce fut durant cette séparation de plusieurs années qu'elle acquit de bonnes lois et d'admirables institutions : son commerce prit un essor prodigieux, les campagnes voisines décuplèrent de valeur, elle obtint un grand crédit en Europe, elle vit sa population presque doublée par l'affluence des étrangers, et les garanties de stabilité qu'elle présentait décidèrent pour elle et pour les provinces, dont les injustes préventions s'affaiblissaient peu à peu, la reconnaissance de leur commune indépendance par l'Angleterre et par les États-Unis d'Amérique. Les provinces commencèrent à désirer la réunion d'un nouveau congrès national et la formation d'un gouvernement central. A la fin de mai 1823, M. *Bernardino* Rivadavia, alors ministre des affaires étrangères et de l'intérieur, envoya le président de sénat du clergé (1), D. *Estanislao* Zavaleta, dans les différentes provinces pour les informer des intentions du gouvernement de Buenos-Ayres. Les instructions que le ministre rédigea à cet effet portent l'empreinte de la sagesse et de la modération qui caractérisent l'administration dont il faisait partie; nous en citerons quelques passages :

« Le but que le gouvernement de Buenos-Ayres désire atteindre, au moyen de la mission confiée au zèle du premier dignitaire ecclésiastique, est de réunir toutes les provinces du territoire qui, avant l'émancipation, composaient la vice-royauté de Buenos-Ayres, ou du Rio de la Plata, en un corps de nation administrée, sous un système représentatif, par un seul gouvernement et par un même corps législatif. »

« Le second objet que se propose le gouvernement, et qu'il considère comme le premier moyen pour arriver au but principal, est de voir chacune des provinces entrer dans un état d'ordre et de paix, soutenu par les peuples et par ceux qui les gouvernent : ceux-ci devront s'efforcer d'établir la sûreté

(1) Le nom de, *sénat du clergé* a remplacé l'ancien nom de *chapitre*.

publique et individuelle et s'appliquer à connaître exactement les ressources de leurs provinces respectives, à les administrer et à les employer avec habileté; les peuples devront s'occuper activement des travaux et des genres d'industrie les plus productifs, en même tems qu'ils augmenteront leurs connaissances par l'étude, qu'ils étendront et perfectionneront leurs rapports sociaux et qu'ils donneront tous leurs soins à l'éducation de leurs enfans. »

« L'envoyé emploiera tous ses efforts pour inspirer aux divers gouvernemens avec lesquels il doit traiter, une pleine confiance dans le désintéressement, la moralité et le zèle national de son gouvernement. »

« Il ne négligera rien pour les convaincre que ni le gouvernement de Buenos-Ayres, ni la portion du peuple de ce pays qui peut avoir de l'influence sur l'administration, ne conserve aucun souvenir fâcheux du passé, et ne se laissera jamais aller à aucune prévention contre ceux qui ont occupé des fonctions ou pris part aux affaires, lorsque les provinces avaient des autorités locales et spéciales qui les administraient. »

« L'envoyé fera comprendre que le gouvernement de Buenos-Ayres est persuadé que les personnes qui pourront le mieux concourir à l'organisation du corps national sont les mêmes qui sont aujourd'hui chargées de la direction politique du pays; qu'à cet égard il ne croit aucune exception ou exclusion nécessaire, ni même convenable; qu'il regarde comme un de ses premiers devoirs d'appuyer tous les gouvernemens existans, et qu'il souhaite qu'on établisse le principe qu'il ne se fera aucune mutation de personnes, jusqu'à l'installation du gouvernement et du corps législatif. »

« L'envoyé se convaincra que, pour obtenir un résultat aussi important, la chose la plus nécessaire et la plus efficace, est que chaque gouvernement commence par publier un état détaillé de la situation du trésor public et des dépenses nécessaires pour les divers services publics, en indiquant les améliorations que réclament les différentes parties de l'administration dans leurs pays respectifs, les abus et les maux qu'il importe d'ar

rêter ou de prévenir, et les moyens qu'il convient d'employer. Le gouvernement de Buenos-Ayres offre de faire imprimer à ses frais tous ces documens et tous les autres renseignemens analogues que les gouvernemens de chaque province voudraient publier pour arriver au même résultat. »

D. *Estanislao* Zavaleta devait, en outre, communiquer à chaque province les grands projets d'utilité générale qu'avait conçus le gouvernement de Buenos-Ayres, particulièrement pour multiplier les communications intérieures, au moyen de canaux et du creusement du lit de quelques rivières.

La mission réussit; elle ne pouvait être confiée à un homme plus capable de la remplir : car M. Zavaleta n'est pas moins distingué par son caractère que par ses talens. On peut dire la même chose des membres les plus influens du clergé du pays; le gouvernement n'a cessé de trouver en eux l'appui du patriotisme et des lumières pour toutes les améliorations qu'il a tentées et exécutées; mais, cet éloge appartient particulièrement à MM. *Zavaleta, Julian de Aguero,* aujourd'hui ministre de l'intérieur, *Fernandez Aguero,* son frère, professeur d'idéologie, *Gorriti,* doyen de Salta, et *Valentin Gomez,* actuellement recteur de l'Université. Une fois le congrès réuni, et lorsqu'il eut déféré la présidence à D. *Bernardino Rivadavia,* celui-ci résolut de détruire pour toujours l'ancienne cause de mécontentement et de dissolution de l'état; dans son discours de réception, il déclara que la seule base sur laquelle on pouvait établir d'une manière durable l'organisation du pays était de *nationaliser* la capitale, afin de centraliser et de garantir tous les intérêts. La mesure était aussi imprévue qu'importante; chaque jour prouvera davantage combien elle a été utile; mais, dans le principe, ses avantages ne furent pas aussi bien compris qu'ils devaient l'être : aussi rencontra-t-elle une assez forte opposition.

On a déjà dit que la fédération a été le point de ralliement de tous les hommes factieux et turbulens de l'Amérique méridionale. *Artigas,* qui eût peut-être été fort embarrassé, tant son ignorance était grande, d'expliquer ce qu'il entendait réellement par gouvernement fédératif, ne se servit pas moins

de ce prétexte pour désoler, pendant plusieurs années, la *Bande orientale*, et pour produire des désordres et une séparation qui ont donné lieu à la guerre actuelle entre Buenos-Ayres et le Brésil. Le congrès avait consulté les provinces sur le régime qu'elles préféraient : leur opinion n'avait pas été exprimée assez positivement; cependant, plusieurs d'entre elles se prononçaient avec force pour la fédération. On doit regretter que les peuples de l'Amérique méridionale aient voulu adopter les institutions des États-Unis, sans examiner si leur état social le permet, et sans songer combien il y a de différence entre eux et l'Amérique du nord. Sans doute le gouvernement fédératif garantit, mieux que tout autre, les intérêts d'un peuple libre; mais, pour qu'il se fonde et se consolide, il faut avant tout de la population et des lumières, et les provinces intérieures de la République Argentine en sont, pour le moment, trop dépourvues. Il serait absolument impossible d'organiser, ailleurs qu'à Buenos-Ayres, les trois pouvoirs que la fédération exigerait dans chaque province. D. *Valentin Gomez* le démontra avec tant de clarté, dans un rapport plein de franchise sur la situation du pays, que le congrès adopta le système unitaire à une grande majorité. La seule manière d'établir le système opposé eût été de réunir plusieurs provinces en une seule; mais cette réunion rencontrait des obstacles insurmontables, il n'y fallut pas songer.

La conviction du congrès, relativement à la forme qui convenait le mieux aux circonstances actuelles du pays, ne fut malheureusement point partagée par plusieurs gouverneurs des provinces. Désirant conserver le pouvoir absolu qu'ils exercent sur elles depuis de longues années, ils ont sacrifié l'intérêt général à leur ambition personnelle. Le plus coupable de tous est Bustos, gouverneur de Cordova, qui s'est déclaré le chef d'une ligue contre le gouvernement central. Le congrès a envoyé auprès de la législature de chaque province un de ses membres pour présenter la constitution à son acceptation, et surtout pour expliquer les motifs qui ont fait préférer le système unitaire; mais quelques gouverneurs ont empêché ces

députés de remplir leur mission, et même ont refusé de réunir les représentans de la province, en sorte que l'opinion publique n'a presque été consultée nulle part, et que la province de Montevideo est jusqu'ici la seule qui ait adopté la constitution (le 31 mars dernier). Cependant, cette constitution ménage et respecte avec soin tous les intérêts locaux ; et des conseils d'administration, nommés directement par le peuple dans chaque province, règlent les détails qui s'y rapportent, avec une entière indépendance, et sans l'intervention de l'autorité supérieure : les actes de ces conseils ne sont soumis qu'à l'examen du congrès général, et le président choisit les gouverneurs sur une liste de trois membres, présentée par chaque administration locale. Ainsi, la République Argentine possédera, autant que cela est possible, les avantages du gouvernement fédératif, sans en avoir les inconvéniens. On peut ajouter qu'un gouvernement central convient seul au pays placé à la porte du Brésil. Buenos-Ayres espère que le tems et la raison publique contribueront à répandre et à fortifier cette conviction dans les provinces où les gouverneurs ont besoin de recourir aux moyens les plus violens et les plus tyranniques pour comprimer l'opinion des bons citoyens et des hommes vraiment amis de leur pays.

Tant que le gouvernement central rencontrera des oppositions intérieures, et tant que la guerre actuelle ne sera point terminée, on ne peut guère attendre le développement des ressources du pays. Aussi, n'a-t-on rien à dire, dans ce moment, sur les progrès des provinces, dont quelques-unes sont désolées par la guerre civile. Au milieu des désordres qu'elle fait naître on aime à voir qu'une campagne a été dernièrement faite avec beaucoup de succès contre les Indiens par le colonel *Rauch*, d'après l'excellent plan dû au général *Santa-Cruz*, ministre de la guerre. Les barbares ont été refoulés au loin, et de long-tems ils ne songeront plus à troubler la tranquillité de la campagne.

Le gouvernement de Buenos-Ayres a jugé que le meilleur moyen de surmonter les obstacles dont il est entouré est d'adopter la marche la plus franche et de porter au plus haut

point le respect pour la liberté de la presse. Tel est son libéralisme, qu'il laisse rédiger sous ses yeux un journal factieux intitulé *le Tribun*, dont l'un des rédacteurs est placé sous la surveillance de la police, à cause des anciens services qu'il a rendus à D. Pedro et des motifs de défiance qui se réunissent contre lui. Cependant, le journal *le Cincinnatus*, ayant dernièrement dépassé toutes les bornes de la décence dans ses attaques contre le ministère, a été déféré à un jury, et l'Espagnol qui le rédigeait a été condamné à six mois de détention. Il résulte de l'extrême franchise de l'administration, qu'elle obtient toujours la plus grande confiance, et que, grâce à la pureté bien connue de ses intentions, à sa fermeté, à ses lumières, et à son zèle pour le bien général, les obstacles diminuent journellement.

Outre les journaux que nous venons de nommer, on en compte encore un grand nombre d'autres, dont voici la liste : *el Americano* (l'Américain), *el Correo nacional* (le Courrier national), *la Gaceta mercantil* (Gazette du commerce), *the British-Packet* (en anglais), l'*Echo français* (en français), *el Mensagero argentino, el Duende, el Cincinnato, el Investigador, el Tribuno diario del sesiones del congreso general* (pour les séances du congrès), *el Registro nacional* (pour le recueil des lois et décrets), *el Registro estadistico* (Statistique du pays), *el Buletino de policia, los Precios corrientes, el Constitutional.* Il faut ajouter *el Conciliador* et *la Cronica politica y leteraria de Buenos-Ayres*, rédigés par deux Européens dont l'acquisition est fort précieuse pour le pays : MM. de Angelis et Mora; le premier aussi recommandable par son caractère que par le grand nombre de ses connaissances, et qui a laissé les souvenirs les plus honorables dans plusieurs pays éclairés de l'Europe, le second, littérateur espagnol du premier mérite, connu par d'importans ouvrages, n'a point balancé à quitter la situation heureuse qu'il devait à son talent en Angleterre, pour se dévouer tout entier à une cause qu'il avait toujours défendue en Espagne, et sur laquelle il avait inutilement essayé d'éclairer ses compatriotes. La *Cronica*, que nous

citerons souvent, jouit déjà d'une réputation méritée à Buenos-Ayres : elle se propose surtout de combattre avec soin la manie de juger la situation politique de l'Amérique méridionale par des théories européennes, d'imiter les institutions de peuples dont la condition est si différente, de suivre les traces et les formules qui, dans d'autres parties du monde, ont été le produit de circonstances dans lesquelles ne se sont jamais vus, et ne se verront probablement jamais, les nouveaux états fondés sur la ruine de la domination espagnole. Les éditeurs ont donc entrepris de créer et de soutenir une politique toute américaine, une politique qui appartienne exclusivement à ce pays, si différent de ceux qui lui ont servi de régulateurs et de modèles; enfin une politique analogue à ses nécessités, convenable à sa situation, digne de son importance et capable de les préserver des maux qu'ont soufferts les peuples qui l'ont précédé dans la carrière de la civilisation. Il est tems, disent-ils avec raison, que les Américains agissent par eux-mêmes et se connaissent : il est tems que l'Europe reçoive dans les journaux d'Amérique l'expression des peuples qui l'habitent.

Le *Conciliador,* dont le premier cahier a dû paraître dans le mois de mai dernier, est le seul journal trimestriel que l'Amérique du Sud possède. On connaîtra les principes et le but de ses auteurs par l'extrait suivant de leur *prospectus :*

« Un des momens les plus critiques de la vie des nations est celui où, après avoir rompu les chaînes de l'esclavage, elles héritent tout à coup d'un pouvoir illimité, sans autre frein que leur propre volonté, ou, pour mieux dire, le caprice d'une multitude inexpérimentée. Quelle que soit la fermeté de ceux qui se mettent à la tête d'une réforme politique, il est impossible qu'ils résistent long-tems au choc violent des passions qui les assiégent. Le résultat des gouvernemens arbitraires est d'égarer le jugement et de corrompre les mœurs. La liberté, qui ne peut s'asseoir que sur les bases immuables de la vertu et de la justice, cherche en vain un appui solide au milieu d'un peuple dégradé, qui souvent ne recouvre ses droits

que pour devenir le jouet de quelques ambitieux. Il ne suffit pas de s'élever à la dignité d'homme; le plus difficile est de se maintenir dans ce rang élevé, et la modération peut seule mettre un terme aux discordes intérieures.

« On croit généralement que les mêmes instrumens qui ont servi à renverser le despotisme peuvent servir pour fonder la liberté. Les plaintes, les jalousies, les ligues, les tumultes, tout ce que l'on a employé pour détruire paraît nécessaire pour réédifier. Les hommes se croient libres quand ils résistent aux autorités établies; ils se croient énergiques quand ils soufflent le feu de la discorde; ils pensent qu'ils agissent bien quand ils ne font que préparer de nouveaux malheurs. Ces coupables manœuvres séduisent facilement le peuple; et le journal qui obtient sa confiance est d'autant plus dangereux, que son instruction est plus bornée, que ses préjugés sont plus enracinés et ses désirs plus violens. Le peuple est un enfant qui n'a point d'inquiétudes, parce qu'il manque de prévoyance. Il s'endort aussi aisément sur le bord d'un précipice que sur un lit de fleurs. Dites-lui que les hommes sont libres et égaux, que les lois sont oppressives, que les magistrats sont cruels, que le gouvernement est vénal, et vous le verrez aussitôt, interprétant ces paroles à sa guise, s'armer contre les citoyens, contre les lois, contre les magistrats et contre ceux qui gouvernent. Une telle résistance rend impossible tout projet d'association : elle ôte au gouvernement la force dont il a besoin pour créer de nouvelles institutions; elle fait échouer ses plans, elle arrête ses mouvemens; et la lutte qui en résulte rend incurables les blessures qu'il fallait guérir. . . . . .

. . . . . »

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer sur les journaux de Buenos-Ayres, nous conduisent à parler de l'instruction. Voici la liste des cours qui se font à l'Université, et les noms des professeurs, tels que nous les indique la *Cronica* du 3 mars dernier.

DÉPARTEMENT DES SCIENCES PRÉPARATOIRES.

Langue latine. — D. *Mariano* Guerra; D. *Ignacio* Ferros.

— *Langue française.* — D. *Amadeo* Brodart. — *Langues anglaise* et *grecque.* — *Teofilo* Parvin. — *Idéologie.* — Dr D. *Juan Manuel Fernandez* Aguero; Dr D. *Luis* Pena. — *Physique-mathématique.* — D. *Avelino* Diaz. — *Physique pratique.* — Dr D. *Pedro* Carta. — *Chimie.* — D. *Manuel* Moreno. — *Sciences exactes.* — D. *Felipe* Senillosa; D. *Roman* Chauvet. — *Médecine, anatomie, physiologie* et *accouchement.* — D. *Francisco* Almeira. — *Clinique chirurgicale.* — D. *Miguel* Rivera. — *Médecine* et *pharmacie.* — Dr D. *Pedro* Carta. — *Clinique médicale.* — Dr D. *Juan* Dr D. *Ant.* Fernandez.

JURISPRUDENCE.

Économie politique. — D. *Dalmacio* Velez. — *Droit public ecclésiastique.* — Dr D. *Eusebio* Agüero. — *Droit naturel et droit des gens.* — Dr D. *Pedro-José* Agrelo. — *Droit civil.* — Dr D. *Pedro* Somellera.

Nota. — Les chaires de sciences sacrées s'ouvriront aussitôt que des étudians se présenteront. En dernier lieu, M. Mora a été nommé professeur de *littérature espagnole.* — M. Bellemare, ancien magistrat français, professe un cours de *code pénal* et de *droit commercial.* Dans son discours d'ouverture, plein d'aperçus nouveaux et importans, il s'est attaché surtout à détruire l'une des erreurs les plus funestes pour le pays : c'est qu'il n'est pas encore assez avancé en civilisation pour recevoir l'institution du jury.

Quant à l'*instruction primaire*, elle est, depuis plusieurs années, soignée avec toute l'attention qu'elle mérite. L'enseignement mutuel est le seul en usage; il est aussi répandu dans toute la campagne, et chaque famille est tenue d'envoyer aux écoles ses enfans qui viennent quelquefois à cheval de plusieurs lieues. Le gouvernement a établi les écoles, d'après le même système, pour les jeunes filles, et les a placées sous la surveillance de la *Société de bienfaisance.* Cette société est instituée pour protéger tous les établissemens et toutes les fondations d'utilité publique qui se rapportent aux femmes. Elle est la preuve que le gouvernement veille sur tous les intérêts, et que ses vues d'amélioration s'étendent à tous les membres de l'État.

La Société de bienfaisance décerne, chaque année, aux jeunes filles qui les ont mérités, des prix de morale, d'industrie, d'application et de piété filiale; et l'on ne néglige rien pour donner de la solennité à la distribution de ces récompenses qui excitent la plus heureuse émulation parmi la jeunesse.

On ne lira peut-être pas sans intérêt les considérans du décret qui a créé, le 2 janvier 1823, la Société de bienfaisance, et qui est dû à M. Rivadavia.

« L'existence sociale des femmes est encore trop vague et trop incertaine : tout est arbitraire dans ce qui les concerne. Cette imperfection de l'ordre civil n'a pas été moins nuisible aux progrès de la civilisation que les guerres et le fanatisme, mais avec une différence qui a rendu les obstacles plus difficiles à vaincre, parce qu'ils étaient beaucoup moins aperçus. La force naturelle des choses les a indiqués de tems en tems, mais n'a fait que produire des contradictions qui se montrent surtout dans les Codes sur la personne civile et légale, relativement à la femme. »

« Si la perfection physique d'un peuple résulte à la fois de la beauté et de la santé de l'homme et de celles de la femme, sa perfection morale et intellectuelle dépend aussi de celle des individus des deux sexes qui le composent. La nature, en assignant à la femme une destinée différente de celle de l'homme, et d'autres avantages qui lui sont propres, et qui, joints à ceux dont l'homme est doué, satisfont aux besoins de l'un et de l'autre et embellissent leur vie, a donné aussi à son cœur et à son esprit des qualités que l'homme ne possède point. Plus celui-ci s'efforcera de perfectionner les sciences, plus il s'éloignerait de la civilisation, s'il ne mettait pas en harmonie avec sa manière d'être morale et intellectuelle les sentimens et les idées des êtres qui forment la moitié si précieuse de son espèce. »

« Il est donc juste et utile d'accorder la plus sérieuse attention à l'éducation des femmes, à la formation de leur caractère, à l'amélioration de leurs mœurs, et aux moyens de pourvoir à leurs besoins, afin d'arriver à une législation qui, en fixant

leurs droits et leurs devoirs, leur garantisse la part de bonheur qui leur appartient. Rien ne peut contribuer avec plus de succès et d'efficacité à atteindre un but si important que la direction donnée aux sentimens et aux opinions politiques des femmes qui font partie des familles les plus considérées et les plus influentes, et qui, par leur position sociale, par leurs qualités personnelles, par une raison éclairée, par un esprit exercé, peuvent influer elles-mêmes puissamment sur leur sexe tout entier et sur l'opinion publique (1). »

« Elles ne peuvent manquer de saisir avec empressement la première occasion favorable qui se présente à elles pour réduire en faits les vérités qu'on vient d'indiquer, et beaucoup d'autres encore qui ne les honorent pas moins. Le gouvernement, déterminé par le principe qu'il n'y a d'autre moyen ni d'autre secret pour donner de la consistance à toutes les relations politiques et sociales que d'éclairer et de perfectionner les hommes ainsi que les femmes, et les individus ainsi que les peuples, a décidé et décrété ce qui suit : »

Art. 1er. Le ministre secrétaire de l'intérieur est autorisé à établir une société de dames, sous le nom de *Société de bienfaisance.*

2. Le ministre secrétaire de l'intérieur nommera une commission chargée de l'exécution de l'article précédent.

---

(1) Des femmes, ainsi nourries et animées d'un véritable amour de la patrie, ne négligeront rien pour faire introduire dans les lois l'application des vérités que l'on vient d'indiquer, et pour faire établir des institutions propres à former des épouses pénétrées de principes de vertu, ornées de connaissances utiles, de talens agréables, qui se feront estimer et chérir de leurs maris, qui pourront diriger avec sagesse l'éducation de leurs enfans, qui seront un lien moral dans l'intérieur des familles, qui offriront de nobles et touchans modèles dans la société, qui ajouteront, par la puissance de leurs discours et de leurs exemples, à la bonté des institutions publiques. Le gouvernement a prouvé, par ses actes, qu'il veut donner de la consistance à toutes les relations sociales, en éclairant et en perfectionnant les femmes comme les hommes, les individus pris à part et le peuple en masse.

N. D. R.

3. Dès que la société sera installée, elle procédera à la formation d'un règlement qui sera soumis à l'approbation du ministre.

4. Les attributions de la société de bienfaisance seront :

1° L'inspection et la direction des écoles de jeunes filles ;

2° La direction et l'inspection de l'hospice des Enfans-Trouvés, de l'Hôpital des Femmes, du Collége des Orphelines, et de tous les établissemens publics dirigés en vue du bien des personnes du sexe.

5. La société pourra étendre successivement ses attributions à mesure que son organisation le lui permettra.

6. Il est assigné, pour subvenir aux dépenses de la société, une somme de six cents piastres par année, prise sur les fonds réservés du gouvernement.

7. Il sera assigné à l'entretien des écoles des jeunes filles une somme de trois mille piastres, sur les fonds accordés dans le budget général pour les premières études, et une autre somme de mille piastres, provenant du legs du docteur Rogas.

8. Dans l'école de jeunes filles actuellement existante, et fondée en partie à l'aide de ce legs, il sera placé une inscription destinée à perpétuer la mémoire du respectable ecclésiastique qui l'a instituée.

9. Le ministre secrétaire de l'intérieur et des relations extérieures est chargé de l'exécution du présent décret.

Rodriguez.

Bernardino Rivadavia.

La diffusion d'idées aussi favorables au bien-être de la société entière a déjà produit les plus heureux résultats. Il serait difficile de citer un pays où les femmes soient plus dignes de considération et de respect, où elles aient plus de patriotisme, où elles prennent plus de part à tout ce qui mérite l'intérêt des âmes nobles et généreuses. Cet éloge s'étend aux provinces où l'on a vu, durant le cours de la révolution, les femmes donner souvent d'admirables exemples de sacrifice, de courage et de dévoûment à leur pays. Dernièrement, les dames de Mendoza ont ouvert entre elles une souscription pour ré-

pandre la connaissance des lois fondamentales. L'*Iris argentine*, excellent journal publié dans cette ville située au pied des Andes et aux extrémités de la république, fait, à ce sujet, les réflexions suivantes :

« Quelques personnes ont blâmé la souscription ouverte par les dames pour la réimpression de la constitution ; mais, jusqu'ici, on n'a pas allégué d'autres raisons contre une démarche aussi éminemment patriotique, que celle de quelques anciens chefs de famille, lorsqu'on leur demandait pourquoi ils n'enseignaient pas à lire à leurs filles. A quoi bon instruire les femmes ? Singulière manière de vouloir étouffer l'influence que le beau sexe acquiert dans notre société ! Cette première et précieuse moitié du genre humain, privée dans les tems de barbarie de tous ses droits et de toutes ses prérogatives, était réduite à végéter comme une plante sauvage; les plus beaux ornemens de l'âme restaient presque étrangers à la femme; mais, dès que l'homme commence à s'éclairer, ses mœurs s'améliorent, et il désire naturellement trouver, dans celle que son cœur a choisie, une amie fidèle, une compagne inséparable de ses plaisirs et de ses peines; il veut avoir alors auprès de lui, non pas une femme qui ne soit qu'un vain ornement et un objet de luxe, mais une jeune personne vertueuse et instruite, qui puisse calmer les chagrins de son époux, modérer ses passions violentes, faire de sa demeure le séjour des plaisirs les plus doux et les plus innocens, et de ses fils de bons citoyens.

« Si la femme est sujette aux mêmes lois que l'homme, si elles lui imposent les mêmes devoirs, quel motif juste et raisonnable lui refuserait l'étude et la connaissance d'une loi qu'elle est tenue d'observer aussi bien que lui ? S'abstient-on de punir les femmes, lorsque, par ignorance, elles font ce que la loi défend? Les droits de la femme ne sont-ils pas garantis par la loi, comme ceux de l'homme? pourquoi donc ne saurait-elle pas quelles garanties cette loi lui assure, et quelle est l'importance de ces garanties?

« D'un autre côté, les premiers pas de l'homme sont nécessairement soumis à la femme : elle est chargée de donner à

son cœur, dans son enfance, ces premières impressions dont il conserve toujours quelques traces, et il est certain qu'une bonne citoyenne fait de son fils un bon citoyen, surtout s'il a été imbu des meilleurs principes, donnés, pour ainsi dire, avec le lait et avec les caresses d'une tendre mère. Ainsi, ce n'est pas seulement pour elle-même qu'une mère doit connaître et comprendre les lois, mais aussi pour le bien-être de la société à laquelle elle appartient. En outre, l'objet de la souscription dont il s'agit est de répandre la connaissance de la constitution et de la mettre à la portée de tous, afin que chacun puisse s'en faire une opinion raisonnable. Cet objet serait-il donc indigne d'une femme ?»

Je voudrais maintenant faire connaître la constitution de la république argentine et les rapports de ce pays avec les États voisins; mais les développemens qu'exige un pareil sujet m'obligent de le traiter à part dans un troisième et dernier article.

VARAIGNE.

NOTICE SUR Mme GUIZOT.

Les ouvrages de Mme GUIZOT sont connus; le public les retrouvera, ils restent, et elle n'est plus. C'est elle maintenant qu'il faudrait faire connaître; c'est son caractère que je voudrais peindre et sa vie que je voudrais conter : je le voudrais et j'en désespère.

On a dit souvent qu'un auteur se peignait dans ses écrits, et sans doute il est vrai que nous ne pouvons lire un ouvrage distingué sans éprouver de la sympathie ou de l'éloignement pour celui qui l'a composé, sans nous former quelque idée de son caractère et de sa personne. Mais, cependant, que nous sommes encore loin de le connaître! C'est en vain que nous formons des conjectures, que nous cherchons son âme dans son talent, que nous nous faisons raconter sa vie; nous ignorons toujours ces nuances des qualités et des défauts, ce tour d'esprit, cette manière de sentir, ces traits individuels enfin,

qui le distinguent entre ses pareils. L'âme la plus sincère a des mystères qui ne se laissent pénétrer que dans l'intimité; la vie la plus simple contient des secrets qui ne sont jamais révélés. Qu'est-ce donc qu'un livre, un portrait, un récit? Un vague témoignage offert à la curiosité, qu'il ne doit pas satisfaire. Il faut nous résoudre à presque tout ignorer des gens que nous n'avons point vus. Nous ne connaissons bien que ceux auprès de qui nous avons passé quelque tems de notre vie; et, pour dire toute ma pensée, nous ne connaissons bien que ceux que nous aimons. Lorsqu'ils ne sont plus, le sentiment de leur mérite, l'intelligence de leur nature reste l'inaliénable partage de l'amitié; il est bien juste que du moins cette consolation lui reste : sans les souvenirs, la douleur ne serait pas; mais sans les souvenirs, elle serait insupportable.

Quand nous parlons d'un ami à des indifférens, quand nous voulons le leur faire connaître, que de soins il nous faut prendre! que de choses à répéter! que d'explications sans fin! et tout cela pour terminer par ces paroles : Que ne le connaissez-vous comme moi! C'est donc en vain que nous tenterions de montrer Mme Guizot telle qu'elle fut à nos yeux. A peine pouvons-nous ajouter quelque chose à l'idée que les lecteurs attentifs et clairvoyans de ses ouvrages ont dû se former d'elle. Nous ne pouvons qu'ajouter notre témoignage à leur conjecture; nous ne pouvons que leur déclarer qu'elle tenait tout ce que promettait son talent; et encore nous faudra-t-il ajouter : Que ne l'avez-vous connue!

Ses écrits portent l'empreinte de son âme, mais ce n'est qu'une empreinte; son esprit la révèle, mais il ne la révèle qu'à demi. Nous n'en dirons jamais assez pour la faire comprendre tout entière, pour rendre la pensée du public égale à notre pensée. Que sa vie du moins parle pour elle, et bornons-nous à raconter.

Élisabeth-Charlotte-Pauline DE MEULAN naquit le 2 novembre 1773. Son père occupait dans les finances une place importante, et sa mère, Jeanne de Saint-Chamans, profitait de la fortune de son mari pour l'entourer des jouissances d'une

société spirituelle et choisie. La maison de Mme de Meulan était une de celles où régnaient ces goûts élevés qui signalèrent la bonne compagnie de la fin du dernier siècle; les idées nouvelles y étaient accueillies avec confiance et modération; c'était une de ces familles dont M. Necker était le ministre.

L'éducation de Mlle de Meulan fut soignée et facile. Elle saisissait promptement, elle apprenait sans peine; mais ses études ne lui inspiraient ni curiosité, ni intérêt. Elle montrait alors plutôt de l'intelligence que de l'esprit; car rien n'avait encore donné l'éveil à ses facultés. Sa santé alors très-faible, son imagination un peu rêveuse, la maintenaient dans une sorte d'indifférence et d'isolement. Elle comprenait tout, mais elle ne pensait pas. Elle s'ignorait encore elle-même. Son enfance dura long-tems.

Cependant la révolution se préparait: en éclatant elle bouleversa beaucoup d'existences privées. La fortune de M. de Meulan fut détruite; il mourut au bout de peu de tems (1790). Sa fille, aux infortunes particulières, vit succéder de grands malheurs publics, et les plus grands de tous, des crimes. C'est alors que la vie morale commença réellement pour elle; elle y fut initiée par la douleur et l'indignation. Elle sentit vivement les maux des siens, de ses parens, de tout ce qu'elle aimait, de tout ce qu'elle honorait; elle ressentit plus vivement encore l'injustice et la cruauté qui souillèrent alors la plus généreuse des entreprises que jamais nation ait formées. En aucun tems de sa vie elle n'a su faire taire le cri de la conscience et de la pitié. Cette résignation facile qui n'est souvent que le découragement de la faiblesse, cette tolérance du mal qui cache sous de beaux noms la complaisance de la peur, lui furent toujours inconnues. Aussi, telle était l'impression que lui laissèrent nos troubles passés, que trente ans après elle n'en pouvait parler de sang-froid, et que tout l'empire de sa raison lui était nécessaire pour juger cette époque avec l'impartialité due à l'histoire. Elle-même se défiait de ses propres souvenirs, et, chose rare aujourd'hui, n'en faisait point la règle de ses jugemens.

Sous l'empire d'une émotion si continue, elle se développa rapidement. La situation de sa famille était difficile, pénible, parfois périlleuse. La jeune Pauline exerça bientôt parmi les siens l'empire d'une âme aussi forte que sensible. En présence d'événemens si puissans, elle apprit en même tems à vouloir et à penser, et elle découvrit, pour ainsi dire, sa nature et sa mission. Elle aimait à raconter que c'était en 1794, à la campagne, dans un petit village près de Paris, d'où les lois de la révolution avaient exilé sa famille, qu'un matin en dessinant elle s'aperçut tout à coup du nombre d'idées et de l'énergie de facultés qui s'étaient élevées en elle; et pour la première fois, disait-elle, elle songea qu'elle pourrait bien avoir de l'esprit.

Ce moment fixa sa destinée; elle fut vouée pour toujours à l'activité morale. Formée par l'infortune et la retraite, c'est en elle-même qu'elle chercha la force et le bonheur. La réflexion devint son recours contre la peine et l'ennui. Décidée à lutter sans faiblesse contre toutes les difficultés, celles des questions comme celles des circonstances, elle se fit une loi inaltérable de ne céder qu'à la raison. A la raison seule elle reconnut le droit de commander à son imagination si vive, à son cœur si passionné, à son caractère si fier. C'était, dans tout ce qui ne touchait point le devoir, faire sa déclaration d'indépendance. Aussi, l'esprit de résistance détermina-t-il toutes ses opinions de ce tems-là. Ce qu'elle haïssait dans la révolution, c'était la tyrannie. Ses vœux accompagnèrent ceux qui la combattirent, non comme séditieuse, mais comme oppressive. Étrangère aux théories politiques, elle se sentait du parti de quiconque réclamait la liberté.

L'ordre se rétablit; la société reprit un cours plus paisible. Ceux qui avaient souffert de la révolution sentirent, pour la première fois, la grandeur de leurs pertes. Au plus fort des troubles civils, le péril effaçait le reste; tout s'oubliait, hormis la douleur et l'effroi. Dans une situation plus tranquille, chacun put mesurer ses revers et songer à ses ressources. Mlle de Meulan voyait avec anxiété sa mère, sa sœur, toute sa famille livrée aux ennuis et aux privations qui suivent les revers de

fortune. Quelque chose lui disait qu'elle seule pouvait les servir. Jusque-là, elle n'avait écrit que pour elle-même, pour résumer une réflexion, ou fixer un souvenir; elle conçut l'idée d'écrire pour le public; son dévoûment aux siens nous a seul valu son talent. Les conseils de M. Suard, de M. Devaines, anciens et spirituels amis de sa famille, guidèrent ses premiers pas; leur approbation l'enhardit; et, consultant moins son goût que la nécessité, elle publia un roman gai et piquant, *les Contradictions,* qui eut plus de succès dans le tems qu'il n'a laissé de souvenir. Son second roman, *la Chapelle d'Ayton,* ne devait être d'abord qu'une traduction de l'anglais. Mais, en y travaillant, frappée de la médiocrité du modèle et de l'intérêt de quelques situations, elle refit l'ouvrage au lieu de l'imiter, et sur un fond presque entièrement neuf sema une foule d'observations fines et de traits touchans. Ce roman est un des plus attachans qu'on puisse lire, quoiqu'un des plus exempts de la fausse exaltation qui dépare souvent ce genre d'ouvrages: il eût permis de penser que la vocation de l'auteur était de raconter pour émouvoir.

Mais, en même tems, elle déployait ailleurs une autre sorte de talent. Elle travaillait dans les journaux, particulièrement dans *le Publiciste,* feuille remarquable et indépendante, dirigée par M. Suard, et dont on pourrait dire qu'elle fit le succès littéraire. Ses articles sur les théâtres, les livres, les mœurs, étaient recherchés du public, et dans le monde faisaient le sujet des conversations. Quelques-uns ont été recueillis, sous le titre d'*Essais de littérature et de morale.* Nous ne doutons point qu'un recueil plus étendu n'eût encore son prix aujourd'hui. Ce serait un monument des caractères de l'époque; ce serait un livre piquant et vrai.

Dans tout ce qu'écrivait alors Mlle de Meulan, il y avait beaucoup d'esprit, autant d'esprit qu'elle en eut jamais. Mais il manquait quelque chose à la précision et à la fermeté de ses opinions. C'était le tems où, comme dans la politique, une réaction peut-être inévitable se faisait sentir dans la philosophie et dans la littérature. Les esprits retournaient à l'envi vers

les préjugés de tous genres; toute nouveauté était proscrite, toute indépendance suspecte. Mlle de Meulan ne pouvait manquer d'être du parti de la liberté d'esprit. Elle défendit le XVIIIe siècle, sans toutefois lui appartenir, et soutint la cause de la philosophie, mais en faisant ses réserves, et en se distinguant même de ses amis. Son esprit d'ailleurs n'était point fixé : les souvenirs de son éducation, ses besoins d'indépendance la portaient vers les idées philosophiques; mais il lui était plus facile de les défendre que de s'y soumettre, et elle ne pouvait se résoudre ni à les adopter, ni à les trahir. De là le caractère particulier de tout ce qu'elle écrit : toujours elle cherche la vérité, et ne la rencontre que dans les détails. Elle s'efforce vainement de s'élever aux principes véritables des idées qui lui sont propres, et ne peut consentir à suivre toutes les conséquences de ceux qu'elle a choisis faute de mieux. Je ne sais si les seules forces de son esprit auraient suffi pour la tirer d'une incertitude pour laquelle elle n'était point faite : mais le secours lui vint d'ailleurs; c'est la seule fois peut-être qu'elle ne le trouva pas en elle-même. Elle rencontra bientôt le seul maître qu'elle ait jamais eu.

Au mois de mars 1807, des chagrins domestiques, la mort de son beau-frère, M. Dillon, l'altération de sa santé, l'obligèrent pendant un tems de renoncer au travail. Ce travail était devenu pour elle, et pour une partie des siens, une ressource nécessaire, et elle s'inquiétait d'une situation qui pouvait s'aggraver en se prolongeant, lorsqu'un jour elle reçoit une lettre d'une personne qui, sans se nommer, lui offre d'écrire pour elle dans *le Publiciste*, tout le tems qu'elle le voudra. Bien que touchée de cette proposition faite avec intérêt et simplicité, elle refuse d'abord; mais de nouvelles instances obtiennent son consentement; et bientôt elle reçoit, toujours par une voie secrète, des articles qui par bonheur peuvent très-impunément être mis auprès des siens. Cependant, l'auteur en reste inconnu; elle forme mille conjectures; M. Suard fait des recherches; on n'arrive pas même à un soupçon. Enfin, après quinze jours, elle s'adresse à son mystérieux correspondant

et le conjure de se faire connaître. Il obéit, il se montre, et l'on devine le reste.

M. Guizot n'avait pas vingt ans; il préludait alors par des études sérieuses aux travaux qui font sa renommée. Sa liaison avec Mlle de Meulan, quoique l'origine en fût, comme on le voit, quelque peu romanesque, pouvait n'avoir d'autre effet que de rapprocher deux esprits faits pour s'entendre et s'éclairer mutuellement. Mais à la mutuelle intelligence s'unit bientôt la sympathie des sentimens et des goûts. L'amitié sincère, la confiance intime, ne tardèrent pas à prendre de part et d'autre le caractère d'une préférence exclusive et d'une tendresse passionnée. Le mariage se fit en 1812. Jamais union ne fut plus sainte et plus douce. Le perfectionnement de tous deux semblait en être le but; le bonheur le plus vif et le plus pur en fut le prix. Il a duré plus de quinze années, exemple rare et touchant de la force et du charme des liens que forment à la fois la raison, la vertu et l'amour.

Mme Guizot trouva dans son mari le modèle d'un esprit hardi, mais sage, et qui savait concilier tous les scrupules de la conscience avec toutes les franchises de la pensée. Sa propre raison se forma à cette école. Ses idées prirent plus de décision, d'étendue, d'enchaînement. Elle put enfin donner à son talent la vocation qui convenait à son caractère. Tout la portait vers la philosophie morale, et surtout vers la science de l'éducation. M. Guizot avait entrepris la publication d'un recueil périodique destiné à en propager les véritables principes (*Annales de l'éducation*). Sa femme enrichit ce recueil de nombreux articles, parmi lesquels on peut remarquer ce *Journal d'une mère* qui contient le germe de son dernier ouvrage, le plus beau monument qu'elle ait laissé. Vers le même tems, elle publia deux volumes de Contes, intitulés: *Les Enfans*. Cette sorte de composition est plus difficile que brillante. Il faut être naïf sans puérilité, spirituel sans recherche; il faut une morale élevée et cependant familière, un récit intéressant et cependant simple. Mme Guizot sut tout réunir, et ses Contes sont devenus le modèle du genre.

En 1814, l'entrée de son mari dans les affaires publiques lui permit d'espérer une vie plus paisible, telle qu'elle l'avait toujours souhaitée. L'activité lui était nécessaire, mais le travail lui était pénible. Elle ambitionnait le repos, comme quelque chose d'inconnu. Jamais elle ne l'avait goûté, jamais elle n'avait pu respirer à l'aise, maîtresse de son esprit et de son tems. Penser pour s'éclairer, chercher la vérité pour elle-même, jouir avec attendrissement des affections de famille, sans songer au monde et à la renommée, telle était la destinée qui souriait à Mme Guizot, et qui peut-être ne l'eût pas satisfaite; car si par momens elle trouva sa vie trop laborieuse, jamais elle ne la trouva trop remplie.

En 1820, son mari sortit des affaires; ses opinions ne tenaient plus aucune place dans le gouvernement, et il eut le sort de ses opinions. Ce ne fut une disgrâce ni pour lui, ni pour elle. La manière dont elle accepta cette nouvelle situation eût été une vertu chez toute autre; on l'aurait étonnée d'y faire attention.

Le travail redevint une honorable nécessité. Jadis il l'avait aidée à secourir sa mère, il devait maintenant lui servir à élever son enfant. Dès 1821 elle publia *l'Écolier*, roman d'éducation que l'Académie française a couronné, comme l'ouvrage le plus utile aux mœurs. La pensée de ce livre, en effet, est constamment élevée et vraie. L'intérêt du récit, le naturel et la variété des caractères n'y servent qu'à faire mieux ressortir une morale prise dans la nature et dans la raison, qui n'a rien de commun avec la morale factice ou doucereuse de la plupart des livres d'éducation : elle est à la fois plus belle et plus pratique.

Le même mérite se retrouve dans les *Nouveaux Contes*, qui parurent en 1823. Peut-être même la fiction en est-elle généralement plus agréable et plus naturelle. *Nadir* est un conte hautement remarquable : rarement l'imagination a mieux servi la vérité.

Mais ces diverses publications n'étaient, pour ainsi dire, que des fragmens. On retrouvait dans toutes le même esprit;

dans toutes on entrevoyait que les idées de l'auteur étaient liées entre elles ; mais nulle part elles n'avaient été exposées dans leur ensemble. On se croyait en droit d'attendre de Mme Guizot une théorie de l'éducation ; chacun de ses écrits en promettait une ; les *Lettres de famille sur l'éducation domestique* ont tenu cette promesse (1826). Là, sous une forme libre, qui en apparence n'a rien de systématique, qui admet aisément les exemples, les détails, les digressions, elle a traité les plus grandes questions de la philosophie morale et indiqué par des applications comment les vérités absolues doivent régler la vie réelle et pénétrer dans la jeune raison des enfans. L'excellence de ce livre est dans l'union d'une grande sévérité de principes avec une parfaite liberté d'esprit : c'est par-là qu'il rappelle fidèlement Mme Guizot. Rien n'y est accordé à de vaines conventions, à de fausses bienséances ; mais rien n'y flatte les caprices de la faiblesse ou de l'imagination, rien n'y ressent l'influence de cette indulgence sentimentale qui de nos jours passe trop souvent des romans dans la morale. C'est un livre fondé sur le vrai. Mais si les principes sont d'un philosophe, quel autre qu'une femme aurait pu trouver ces vues de détail si fines et si variées, ces observations frappantes, dictées par une connaissance si ingénieuse du monde et des enfans, ces traits de sentiment enfin qui trahissent et provoquent l'émotion ? quel autre qu'une femme, quelle autre qu'une mère aurait pu rendre la raison si touchante, et l'attendrir ainsi sans l'altérer ?

Ce livre fut composé rapidement, et malgré les souffrances d'une santé déjà fortement ébranlée. En l'achevant, Mme Guizot semblait avoir atteint le terme de ses forces. Il est rare que des facultés supérieures se rencontrent dans une femme, sans qu'un tel fardeau l'accable. La femme la plus distinguée est encore un être faible, et la lumière consume le flambeau. Au sein du bonheur le plus solide et le plus senti, Mme Guizot n'échappait pas à cette agitation dont son sexe ne se préserve guère. Elle était trop active, trop sensible pour être calme, et son âme épuisait sa vie. Atteinte d'une maladie lente, nous

la vîmes s'affaiblir chaque jour, mais non s'abattre. Pendant près d'une année elle lutta contre le mal, elle s'efforça de le vaincre ou de le conjurer : alors, comme toujours, elle mettait dans la résistance son devoir et son espérance. Mais enfin elle reconnut la vanité de ses efforts; elle comprit que son arrêt était porté; elle s'y soumit sans pâlir, et dès ce moment sa résignation fut entière. Entourée des soins les plus dévoués et les plus tendres, touchée et reconnaissante de l'amour même dont elle était le plus assurée, également soutenue par la raison et par la foi, elle ne songea plus qu'à mourir. Dans les intervalles de ses douleurs, elle s'entretenait des vérités qui avaient guidé sa vie. On eût dit que son âme se retirait peu à peu de ses organes détruits, et se recueillait tout entière pour paraître pure et vivante devant Dieu.

Le 30 juillet 1827, elle fit à son mari, à son fils, à sa famille, de tendres et tranquilles adieux; elle déclara sa fin prochaine. Le 1er août, à dix heures du matin, elle pria son mari de lui faire quelque lecture. Il lui lut une lettre de Fénélon pour une personne malade; il commença le sermon de Bossuet sur l'immortalité de l'âme : au milieu de ce sermon elle expira.

Telle fut cette femme digne en tout de celui à qui le ciel l'avait donnée. Une autre femme qui fut l'amie de tous deux écrivait un jour : « Plus je les contemple, plus je me confirme dans la croyance que nous avons chacun notre mission. La leur aura été d'employer l'esprit au service de la morale; et certes, ils l'auront bien remplie. » Mme Guizot semble avoir vécu en présence de la même idée. Rien n'était indifférent, rien n'était perdu dans cette noble vie; tout y avait un prix, une règle, un but; et cependant, le bon principe avait tellement pris possession de son âme, qu'elle le suivait sans effort, et paraissait, en remplissant des devoirs, obéir à sa nature. La raison ne lui avait donné ni froideur ni contrainte. Forte dans la souffrance, elle était sensible et prompte au bonheur. Elle goûtait avec une sorte d'ivresse les vrais biens de l'existence; les plaisirs les plus simples lui causaient une joie d'enfant. Presque toujours privée de loisir et d'abandon, enchaînée à

l'étude, confinée dans les villes, elle ne pouvait respirer l'air des champs sans une sorte de transport. Les jouissances des arts, celles de la nature excitaient en elle une véritable émotion. Cette raison austère, cette vie grave, loin de glacer son imagination, semblait, au contraire, en avoir conservé toute la vivacité avec toute l'innocence.

Plus d'une heureuse alliance conciliait en elle des qualités qui semblent opposées. Ainsi la notion du devoir lui était toujours présent; elle l'appliquait avec rigueur à la solution des questions morales; l'injustice lui inspirait une indignation, l'immoralité un dégoût dont elle n'était point maîtresse : et, chose singulière, il lui était comme impossible d'affliger personne; la peine, même méritée, n'excitait plus que sa pitié. Franche jusqu'à l'imprudence, elle n'aurait su comment adresser un reproche à celui qu'elle y aurait vu sensible; sa bonté désarmait sa raison. Mais c'étaient surtout les souffrances des âmes fortes ou aimantes qui obtenaient sa compassion la plus profonde : dans leurs douleurs elle reconnaissait les siennes, et il lui semblait déjà les partager.

Il y a tant d'esprit dans les ouvrages de Mme Guizot qu'il est comme superflu de parler de celui qu'elle montrait dans la conversation : il frappait dès l'abord par l'originalité; en elle tout venait d'elle. Elle ne répétait rien; elle n'empruntait rien, même à la lecture. Aucun livre ne lui plaisait s'il ne la faisait penser; et presque tout le mérite du livre qui la faisait penser était dans les idées qu'il lui suggérait. Elle avait besoin de s'approprier par un travail nouveau jusqu'aux idées communes, et ne se rendait à une opinion qu'après avoir elle-même trouvé les raisons d'y céder. Ces raisons n'étaient pas toujours les plus naturelles, mais elles étaient *siennes*, comme celles de Montaigne. Pour arriver à la vérité, elle ne prenait pas toujours les voies les plus directes, mais elle arrivait à la vérité, et son esprit ne se reposait qu'après l'avoir touchée. Alors, toute résistance s'évanouissait; elle se soumettait sans retour. Point de lutte en elle, point de discordance. Sa raison disposait de sa volonté, et toutes deux maintenaient entre son cœur et ses

actions une immuable harmonie. Aussi ne comprenait-elle pas aisément qu'on pût demeurer insensible à l'évidence, et l'inconséquence humaine l'étonnait-elle toujours comme une merveille. Elle était en cela trompée par sa propre expérience : préventions, désirs, regrets, tout pliait en elle devant la conviction ; la vérité régnait de droit divin dans son âme. Ce mérite est rare, c'est le dernier terme de la sagesse ; et celle qui l'avait atteint était une femme simple et bonne, la plus tendre épouse, la mère la plus dévouée, l'amie la plus sincère... Mais j'ai pu dire ce qu'on admirait en elle : pourrais-je dire combien elle était aimée ?

Charles DE RÉMUSAT.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Recherches sur les ossemens fossiles du département du Puy-de-Dôme, par *Auguste* Bravard, élève de l'École royale des mineurs; l'abbé Croiset, et Jobert aîné, membres de la *Société académique de Clermont-Ferrand* (1).

Il y a soixante ans l'Auvergne n'avait encore été en aucune manière l'objet de l'attention des naturalistes : l'idée générale qu'on en avait était celle d'un pays de difficile accès; on la supposait, à cause de l'élévation de ses montagnes, analogue aux parties les plus basses des Alpes.

Ce fut seulement vers cette époque, que Guettard et Malsherbes soupçonnèrent la possibilité de l'existence d'anciens volcans dans cette province, et cette prévision ne tarda pas à être démontrée par Desmarest, qui, revenant d'Italie, où il avait étudié le Vésuve avec soin, reconnut, en traversant l'Auvergne, la plus exacte similitude entre les cratères et les courans de laves qu'il venait de visiter, et ceux qui existent en grand nombre aux environs de Clermont. Il reconnut aussi que le basalte était une roche volcanique.

Plus tard de longues recherches lui ont fait distinguer plusieurs âges pour les divers produits des volcans éteints de cette contrée, pendant que Faujas se livrait à un travail analogue, et obtenait des résultats à peu près semblables dans le Velay et le Vivarais.

(1) Clermont, 1827; Thibaud-Landriot. Paris, Dufour et d'Ocagne. L'ouvrage aura 15 livraisons in-4° de *planches*, et 2 volumes de *texte*, même format. Prix de la livraison, 5 fr., et de chaque vol., 12 fr. 50 c.

L'existence de ces anciens volcans fut d'abord niée par les géologues de l'école de Freyberg; mais ceux-ci, après une longue résistance, furent obligés de se rendre à l'évidence.

Au commencement de ce siècle, le séjour en Auvergne d'un administrateur éclairé, et d'un savant du premier ordre, M. Ramond, augmenta considérablement la somme des observations positives que l'on possédait sur la géologie de cette province, notamment dans ce qui a trait à la distinction minéralogique des roches ou des produits volcaniques qu'on y observe, et aussi à la mesure exacte de l'élévation des sommités qu'ils composent.

Enfin, M. Brongniart, en 1808, reconnut un fait très-extraordinaire et particulier à l'Auvergne; c'est que les dépôts calcaires qu'on y remarque, tous de formation antérieure à celle des volcans, ne renferment pas dans leurs lits le moindre débris de corps marins, et que tous les fossiles qu'on y rencontre ont, au contraire, une ressemblance non équivoque avec les diverses parties analogues des animaux terrestres ou fluviatiles de notre époque.

On conçoit que tous les travaux dont nous venons de faire une rapide énumération ont dû fixer l'attention des hommes instruits qui se trouvent sur des lieux autrefois bouleversés par l'action des feux souterrains, et maintenant si paisibles. Aussi, le goût de la géologie s'est fort répandu en Auvergne, et beaucoup de personnes se sont empressées d'y former des collections minéralogiques, et d'étudier sur place l'ordre de superposition des diverses roches de cristallisation ou primordiales, des différens dépôts calcaires et des produits du feu dont elles sont entourées.

Bientôt, un corps de doctrine ayant pour but la détermination de l'antériorité relative de ces terrains, et leur ordre de superposition, les uns à l'égard des autres, fut solidement établi, et jusqu'à ce moment il n'a éprouvé aucune contradiction.

Cette série des terrains de l'Auvergne peut être présentée de la manière suivante, en énumérant d'abord les plus profon-

dément situés, et ensuite les autres, dans leur ordre successif, jusqu'aux plus superficiels, et par conséquent les plus récens,

1° Granit
2° Gneiss } constituant ensemble le terrain primordial.
3° Micaschiste

Pas de roches de transition, ni de terrains d'origine marine.

4° Terrain houiller.

5° Premier calcaire, d'origine d'eau douce, renfermant des ossemens d'animaux dont les genres sont perdus, mêlés à des débris d'espèces dont les genres existent, mais qui néanmoins sont différentes de celles qui vivent maintenant.

6° Produits des volcans anciens, avec des alluvions anciennes qui contiennent des débris d'animaux de genres vivans, mais d'espèces non encore signalées (1).

7° Volcans modernes, avec leurs cratères et leurs coulées bien conservées.

8° Attérissemens et alluvions modernes.

Plusieurs découvertes d'ossemens fossiles ont d'abord eu lieu dans la Limagne, et ces ossemens appartenaient au terrain calcaire (n° 5). Il ont été rapportés à des lophiodons, des anoplothériums, des crocodiles, des lagomys, des civettes, des trionyx ou tortues d'eau douce, des serpens, des oiseaux.

Plus tard (en 1824), d'autres débris furent trouvés sur plusieurs points des environs d'Issoire, mais dans une situation géologique différente des premiers, et ils appartenaient aussi à des animaux différens. La couche qui les renfermait était plus récente, et dépendait du dépôt d'alluvion contemporain des volcans anciens (n° 6). Ces ossemens extrêmement nombreux ont été recueillis avec beaucoup de soin par plusieurs personnes qui cultivent les sciences, et notamment par MM. Bravard, élève de l'École des Mines de Saint-Étienne; l'abbé Croizet, membre de la Société académique de Clermont;

(1) La plupart de ces animaux ont été reconnus et signalés par MM. Bravard, Jobert et Croiset.

Jobert, membre trésorier de la même société; Delaizer, Devèze de Chabriol, correspondant de la Société royale d'agriculture de Paris, et Bouillet. Ces collecteurs conçurent en même tems le projet de publier des descriptions et de bonnes figures de ces vestiges d'une antique création, et bientôt deux entreprises eurent lieu dans ce but : l'une dirigée par MM. Devèze et Bouillet; et l'autre par MM. Bravard, Croizet et Jobert.

Ce qui a toujours lieu en pareil cas ne manqua pas d'arriver : la rivalité éleva des difficultés entre les auteurs de ces deux entreprises, et donna lieu à une polémique, dont nous n'essaierons pas de reproduire les détails. L'une d'elles, conduite avec maturité, et sous l'inspection précieuse de l'homme le plus capable de donner de bons avis en cette matière, M. *George* Cuvier, est déjà assez avancée, et son succès est incontestable. MM. Bravard, Croizet et Jobert, à qui on la devra, ont formé le projet de figurer tous les ossemens fossiles qu'ils ont pu se procurer, et dont le nombre s'élève déjà à plus de six cents, la plupart provenant de la montagne de Perrier, près d'Issoire, qu'ils ont exploitée particulièrement et les premiers.

Ces ossemens se rapportent à plus de cinquante espèces d'animaux perdus, tels que des éléphans, des chevaux, des mastodontes, des tapirs, des rhinocéros, onze ou douze cerfs, plusieurs grands chats, deux bœufs, deux ours, un castor, un chien, etc. Ils sont compris dans une couche de sable provenant des débris des montagnes primitives : au-dessous se trouve immédiatement un lit de galets volcaniques et primitifs, qui recouvre lui-même le calcaire d'eau douce et les psammites: au-dessus est une couche de tuf volcanique de plusieurs centaines de pieds d'épaisseur, dont la masse est composée de ponce blanchâtre et légère, et renferme des blocs considérables de laves provenant du mont Dor. Ce tuf forme le plateau qui couronne la montagne de Perrier, et dans sa partie inférieure on le voit traversé par une couche de galets analogues à ceux du lit qui est placé au-dessous du gisement des débris fossiles.

Tous ces os ont parfaitement conservé les formes qui leur sont propres, et même leur nature chimique est peu altérée; car on y trouve, d'après l'analyse qu'en a donnée M. Huot, dans son *Résumé géologique sur les ossemens fossiles*, 36 pour 100 de phosphate de chaux et 7 centièmes de matière animale.

Les auteurs publient d'abord les planches qui représentent les fossiles qu'ils ont rassemblés. Ces planches, de format in-4°, et parfaitement lithographiées, seront au nombre de cent, et divisées en quinze livraisons. Six de celles-ci ont paru, et nous les avons sous les yeux. Nous pouvons affirmer que les vingt-cinq planches qui les composent sont d'une exactitude suffisante pour que la détermination des objets représentés soit facile, et que leur exécution, d'un travail très-égal et très-régulier, est fort satisfaisante. Nous dirons cependant que quelques épreuves nous ont paru un peu pâles; pour que la disparate avec les autres ne soit pas trop marquée, nous conseillerons aux auteurs de surveiller eux-mêmes le tirage.

Chaque planche contient des figures qui se rapportent à des animaux de même espèce ou de même genre, et chaque genre a son numérotage particulier; ce qui évite la confusion si commune dans des ouvrages de luxe, souvent commencés sans plan arrêté et avant qu'on ait réuni tous les objets qui doivent y être décrits et figurés. MM. Bravard, Croizet et Jobert n'ont dérogé à cet arrangement qu'à l'égard des pachydermes de la montagne de Perrier, dont les fossiles sont trop rares pour donner matière à un nombre considérable de figures.

Pour mettre plus d'ordre dans la description que les auteurs donneront de ces planches, ils ne la feront paraître que lorsqu'ils auront achevé leur publication. Ainsi, ils ne craindront pas que les découvertes qu'ils pourront faire jusqu'à l'époque de cette publication puissent rendre nécessaire des additions ou des supplémens. Chaque objet sera décrit dans le texte, à la place que lui assignera l'ordre des matières adopté.

La première livraison se compose de quatre planches représentant des ossemens de pachydermes provenant du gisement de la montagne de Perrier, et d'une cinquième sur laquelle sont figurés des produits du gisement de Malbatu.

La seconde renferme des figures de bois de cerfs de Perrier. D'après les formes de ces bois, les auteurs proposent l'établissement de deux sous-genres, nommés et caractérisés de la manière suivante : 1° Catoglochis, du grec γλωχίς, *pointe*, et κατω, *en bas;* c'est-à-dire dont le maître andouiller des bois prend naissance immédiatement au-dessus des tubercules de la meule; et 2° Anoglochis, de γλωχίς, *pointe*, et ἀνω, *en haut*, pour les espèces dont le premier andouiller du bois est éloigné de la couronne. Les figures sont relatives à des cerfs du premier sous-genre, les *cervus issiodorensis* et *Perrierii.*

Dans la troisième se trouvent une seconde planche de pachydermes du gisement de Malbatu, et quatre planches de bois et d'ossemens de cerfs du premier sous-genre, les *cervus Perrierii* et *etueriarum.*

La quatrième est encore consacrée aux cerfs du premier sous-genre, nommés *cervus Perrierii*, *cervus etueriarum* et *cervus pardinensis.* Sur une planche particulière, les auteurs ont fait figurer au trait la perche gauche de sept espèces vivantes ou fossiles, afin qu'on en puisse faire la comparaison.

Enfin, la cinquième offre la représentation des débris de deux cerfs du second sous-genre, qu'ils nomment *cervus ardei* et *cervus ramosus.*

Nous terminerons ici cette analyse en déclarant que l'ouvrage de MM. Bravard, Croizet et Jobert nous paraît très-digne de fixer l'attention des personnes qui attachent un véritable intérêt aux progrès des connaissances positives. Toutes celles qui possèdent déjà le beau travail de M. Cuvier sur les ossemens fossiles ne peuvent, suivant nous, se dispenser de se le procurer, comme une sorte de supplément qui mérite d'autant plus ce titre qu'il paraît sous les auspices et avec les conseils du célèbre auteur de l'*Anatomie comparée.* Les auteurs méritent les encouragemens qui sont dus à toute entreprise généreuse, faite non dans le but d'une spéculation mercantile, mais dans celui d'étendre le domaine de la science (1). D.

(1) Nous croyons devoir annoncer ici aux amis des sciences géologiques la publication très-prochaine d'un ouvrage nouveau et impor-

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES, ou *Nouvelle collection des relations des voyages par mer et par terre*, mise en ordre et complétée jusqu'à nos jours, par C. A. WALKENAER, membre de l'Institut (1).

Cette vaste et utile entreprise scientifique, qui vient remplir une lacune dans la littérature des voyages et de la haute géographie, ne peut manquer d'obtenir un très-grand succès. La réputation de son auteur, connu à juste titre comme géographe et comme écrivain, ne fera qu'augmenter encore, parmi les amis des sciences géographiques et historiques, le désir de posséder cette collection, bien supérieure aux ouvrages du même genre publiés jusqu'ici.

M. Walkenaer, qui depuis long-tems avait conçu le plan de l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui, et dont les dix premiers volumes sont déjà livrés au public, s'est attaché à réunir dans sa précieuse et riche bibliothèque, toutes les relations de voyages générales et particulières, écrites dans divers idiomes, depuis celles de Grynœus et Ramusio, vers le milieu du XVIe siècle jusqu'à nos jours.

L'examen de ces nombreux ouvrages, consacrés, soit aux voyageurs d'une nation ou d'une époque, soit aux voyages exécutés dans une seule contrée, et dont plusieurs ne renfermaient que des extraits incohérens, ne pouvait, quelque riche qu'il fût en discussions et en observations critiques, remplir complétement son objet, qui était de présenter avec ordre et

---

tant, analogue à celui dont il vient d'être rendu compte. Il aura pour titre : *Recherches sur les ossemens fossiles des cavernes de Lunel-Viel*, par MM. MARCEL DE SERRES, DUBRUEIL, P. G. JEANJEAN, D. M., *Alph.* MENARD, D. M. Montpellier, 1827; chez Pomathio Durville. 1 vol. grand in-4° avec planches. Prix, 36 fr. pour les personnes qui souscriront avant le 1er novembre 1827. On souscrit aussi à Paris chez MM. Treuttel et Wurtz, Bossange frères, Jules Renouard, etc.

(1) Paris, 1826; Lefebvre. 50 à 60 volumes in-8° de 480 à 550 pag., sur beau papier satiné. Prix du vol., 7 fr.

méthode les diverses regions de la terre, et de mettre les lecteurs en état de comparer les récits des différens voyageurs. Les recueils modernes, désignés si *libéralement* sous le titre de *Collections de Voyages*, ne lui offraient qu'un choix plus ou moins bien fait de quelques relations de ce genre toujours trop peu nombreuses ou incomplètes.

Le savant académicien ne pouvait consulter avec fruit que le grand corps d'ouvrage commencé à Londres, en 1745, traduit et publié en France, format in-4°; collection qui devait contenir toutes les relations de voyages alors connues dans toutes les langues de l'Europe.

M. Walkenaer fait l'éloge de ce recueil, qui néanmoins a été souvent critiqué, *parce qu'en effet il offre dans l'exécution de grandes lacunes et quelques défauts.* « Il est cependant, dit-il, le seul de ce genre que l'on ait pu lire de suite et en entier; le seul que l'on cite fréquemment; le seul qui ait assez d'étendue pour que le savant y trouve de l'instruction; le seul qui présente assez d'agrément dans le style, assez de choix dans les matériaux, assez de liaison dans les faits pour plaire à tous les genres de lecteurs. »

« On voit, ajoute M. Walkenaer, que je veux parler de l'*Histoire générale des Voyages*, véritable monument géographique, résultat du concours d'hommes puissans, éclairés, et de plusieurs gens de lettres, qui fut commencé en Angleterre et continué en France, sous les auspices de Maurepas et de l'illustre d'Aguesseau, qui lui-même en a écrit un volume, et a guidé de ses conseils les auteurs dans la rédaction de tous. »

« Reproduire cet immense travail sous le format in-8°, plus recherché aujourd'hui, parce qu'il convient mieux aux bibliothèques, ce serait déjà un bienfait pour la littérature; mais ce ne serait pas assez pour la science. Nous avons depuis long-tems conçu une autre idée que nous allons exposer en peu de mots.

« Les auteurs anglais qui avaient tracé le plan de cette grande collection, et qui en avaient commencé l'exécution, l'abandonnèrent avant d'être parvenus au tiers de leur entreprise.

Mais le gouvernement français, attentif à tout ce qui pouvait contribuer aux progrès des sciences, voulut que l'abbé Prévost, qui jusqu'alors n'avait fait que les fonctions de traducteur, continuât l'ouvrage par lui-même. Il lui fournit pour cet effet toutes les relations qui lui étaient nécessaires, et mit les intérêts des libraires à couvert par de nombreuses souscriptions. L'abbé Prévost, homme de goût et bon écrivain, a extrait un grand nombre de voyages avec beaucoup d'habileté et de discernement; mais, étranger à la science géographique, il n'a pu se former sur chacun d'eux une opinion éclairée, apprécier leur valeur relative et les classer convenablement, ni enfin remplir d'une main sûre le cadre donné par les premiers auteurs. Ce que nous disons ici de l'abbé Prévost, s'applique aux continuateurs de cet ouvrage, et aux éditeurs de Hollande, qui y ajoutèrent d'intéressans supplémens; de sorte qu'on est bien parvenu à rassembler une grande quantité de matériaux précieux, mais non pas à construire un édifice régulier. Nous avons donc entrepris de rétablir l'ordre dans cette grande masse, de corriger, de rectifier ce qui a été fait d'après les voyages originaux; de suppléer aux nombreuses omissions que l'ouvrage présente dans ses différentes parties, et de le continuer jusqu'à nos jours. »

Tel est en partie le plan, tracé de main de maître, de cet important ouvrage, qui sera divisé en cinq grandes parties. La première contiendra les *Voyages en Afrique;* la seconde, les *Voyages en Asie;* la troisième, les *Voyages en Amérique*, ou dans le Nouveau-Monde; la quatrième, les *Voyages au Pôle-Nord*, qui compléteront la description de l'ancien et du Nouveau-Monde; la cinquième partie comprendra les *Voyages exécutés par mer autour du globe*, et tous ceux que l'on a faits dans l'*Australie* et les *îles du Grand-Océan*, qui par leur réunion forment le *monde maritime*.

Il sera sans doute superflu de faire remarquer que le dessein de l'auteur, en donnant cette collection, n'est pas de reproduire, telle qu'elle existe, l'Histoire générale des Voyages; mais de s'en aider pour en donner une plus complète, *sur un*

plan plus régulier, plus historique et plus géographique, et surtout en harmonie avec les progrès considérables que la science a faits depuis un demi-siècle. En un mot, c'est un ouvrage entièrement neuf que produit M. Walkenaer. Les récits des aventures et les observations des divers voyageurs y sont résumés sans interruption, séparément, et selon l'ordre historique. Mais quant aux descriptions des voyageurs qui ont parcouru dans le même tems les mêmes contrées, elles sont réunies et fondues en une seule, de manière à présenter l'ensemble des renseignemens et des connaissances géographiques sur chaque pays, à une époque donnée.

Le judicieux M. Walkenaer indique, par des citations exactes, ce qui appartient à chaque auteur en particulier; il donne des notices sur leurs personnes et sur les diverses éditions ou traductions qu'on a faites de leurs ouvrages.

Un plan aussi largement conçu que sagement exécuté ne peut qu'atteindre le but de l'auteur, de faire aimer les études géographiques, si essentiellement liées à toutes les branches des connaissances humaines, et de répandre des idées positives sur le globe que nous habitons, sur ce globe tant de fois exploré par ces courageuses expéditions pédestres, et par ces intrépides navigateurs qui se sont exposés aux plus grands périls pour parvenir à d'importantes découvertes. Leurs relations sont pleines de charme, surtout pour le jeune homme avide de connaître ce monde, que souvent dès l'âge le plus tendre il embrasse dans sa curieuse et ardente imagination; la peinture même des plus cruelles privations et des plus grands sacrifices que se sont imposés ces voyageurs audacieux et persévérans; leur fin presque toujours funeste; le désir insatiable d'augmenter les découvertes et de leur succéder, font que des hommes, animés d'un courage héroïque et de l'esprit de perfectibilité, s'élancent chaque jour dans la carrière, vont affronter les mêmes dangers, étendre les conquêtes géographiques et reculer l'horizon du génie de l'homme.

« De ce nouveau genre de gloire, dit M. Walkenaer, de cette ambition nouvelle qui a signalé les peuples actuels de l'Eu-

rope, est né un nouveau genre en littérature qui a été presque inconnu aux anciens, et qui est cultivé chez les modernes avec un zèle et une ardeur qui s'accroissent chaque jour. Ce sont les voyages; les voyages, qui amusent la jeunesse, instruisent l'âge mûr, donnent de l'essor à l'imagination, de l'aliment à la pensée, qui fournissent au commerçant des notions nécessaires, à l'homme d'état des résultats importans et qui occupent profondément le géographe, le physicien, le naturaliste, l'historien et le philosophe, dont enfin la lecture convient également à tous les âges, à tous les rangs, à toutes les professions. »

Cette Histoire générale des Voyages sera composée de 50 à 60 volumes; il en paraît un chaque mois. Nous rendrons compte des livraisons de cet ouvrage à mesure qu'elles paraîtront, et nous tâcherons d'y emprunter quelquefois, d'une manière abrégée et rapide, des tableaux variés et fidèles à diverses époques de l'état de la civilisation, de l'industrie et des mœurs dans les différentes contrées du globe. Notre *Revue Encyclopédique* n'est elle-même qu'un voyage philosophique, renouvelé tous les mois et successivement, chez toutes les nations, afin d'y recueillir et de publier les principaux travaux scientifiques, industriels et littéraires de leurs hommes les plus distingués, et les faits caractéristiques qui attestent leurs progrès en tout genre et l'amélioration de l'état social.

SUEUR-MERLIN.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Esquisses de philosophie morale, par M. Dugald-Stewart, professeur à l'université d'Édimbourg; traduit de l'anglais, sur la *quatrième édition*, par *Th.* Jouffroy, ancien maître de conférences à l'école normale (1).

Élémens de la philosophie de l'esprit humain, par Dugald-Stewart, professeur, etc.; traduit de l'anglais; tome III (2).

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

(Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 331.)

Le dernier de ces deux ouvrages est la continuation du grand travail entrepris par l'auteur pour développer ce qui n'est, comme nous l'avons vu, qu'esquissé dans le précédent, travail bien éloigné encore de son terme, puisque ce troisième tome ne se rapporte qu'aux principes de métaphysique ou plutôt de logique, indiqués par M. Dugald-Stewart comme un antécédent nécessaire de sa théorie morale. Nous allons nous occuper de ce volume, ainsi que de l'excellente préface qui en est un utile complément. Nous finirons par celle de M. Jouffroy, morceau également très-remarquable, mais entièrement à part, et indépendant de l'ouvrage auquel il est attaché.

Le volume traduit par M. Farcy (nous avons dit comment

(1) Paris, 1826; Johanneau. 1 vol. in-8° de 236 pages, avec une *Préface du traducteur*, de CLII pages; prix, 6 fr.

(2) Genève et Paris, 1825. (Ce livre, malgré sa date, n'a été publié qu'après le précédent). Paschoud. 1 vol. in-8° de 307 pages, avec une *Préface du traducteur*, de LVIII pages; prix, 6 fr.; et 18 fr. avec les deux premiers volumes.

nous nous croyions autorisés à lever l'anonyme) offre un examen de nos facultés de *connaître*, de *juger* et de *raisonner*, et une discussion sur les méthodes, dans laquelle l'*induction*, telle que Bacon l'a conçue, est considérée comme le seul véritable instrument de découvertes. Deux premiers chapitres traitent, l'un : *Des lois fondamentales de notre croyance, et des premiers élémens de la raison humaine;* et c'est le plus court du volume (1); le second : *Du raisonnement et de l'évidence déductive.* Deux autres chapitres plus étendus sont consacrés, l'un à *la logique d'Aristote;* l'autre, à cette *logique expérimentale ou inductive* qui a bien certainement détrôné de fait celle d'Aristote, quoique l'auteur se plaigne, dans sa *Conclusion*, de ce que, « deux cents ans après les écrits philosophiques de Bacon, la vieille routine d'étude, originaire des tems de la barbarie scolastique, s'est encore maintenue au sein de tant d'universités, et s'oppose aux améliorations qu'indiquent aujourd'hui l'état présent des sciences, etc.» Nous ne pouvons qu'être sincèrement affligés pour l'honneur de la Grande-Bretagne, à laquelle semblent s'appliquer les reproches à demi contenus de M. Dugald-Stewart, s'il est vrai que, dans ses écoles, les méthodes de la routine et de l'autorité dirigent encore l'enseignement logique; mais quand on songe à une telle disparate entre cette partie de l'instruction publique et toutes les autres, en Angleterre, ainsi qu'en France (où elle demeure plutôt nulle que barbare), tandis que le reste des connaissances humaines, suivant ses véritables voies, s'avance par des progrès constans et réguliers, on ne peut s'empêcher de révoquer en doute l'utilité de la *logique* dans le sens de ses définitions ordinaires. Si nous ne voyons jamais les savans, les critiques, les auteurs des découvertes nouvelles recourir à cet *art de raisonner juste, de bien conduire sa raison dans la connaissance*

(1) Bien que nous n'ayons pas le texte sous les yeux, nous sommes portés à croire que ce chapitre est celui qui a subi le moins de coupures de la part du traducteur. M. Farcy, dont les réflexions préliminaires annoncent un discernement philosophique, sévère et judicieux, s'est cru obligé de réduire de moitié cet ouvrage dans lequel de nombreuses, digressions étouffent trop souvent les questions principales.

des choses, de discerner la vérité, ce n'est pas faute de promesses de la part de ses auteurs, depuis Aristote jusqu'à Port-Royal et Condillac : c'est plutôt qu'à chaque espèce d'étude ou de travail appartient une logique ou une méthode spéciale dont les secrets, bien loin de pouvoir se reproduire utilement dans une théorie générale des procédés de l'esprit humain, échappent même aux formules particulières qu'on leur veut appliquer, et se cachent dans les indéfinissables développemens des talens et des génies divers, de l'habitude pratique et de l'imitation. Veut-on un exemple frappant de la confusion des lois générales et des procédés spéciaux de l'esprit : qu'on lise le début de la *Logique* de Condillac, où ce philosophe, avec plus de bonhomie sans doute que de charlatanisme, promet implicitement de révéler les lois naturelles de la pensée, et celles de l'*art* de penser (comme si hors de la scolastique, méthode toute de formes, il en existait un qui jamais ait pu réellement s'enseigner), et enfin très-positivement le *secret des hommes de génie !*

Il est vrai que certains préceptes du sens commun peuvent devenir très-utiles, soit qu'on les emprunte aujourd'hui aux excellens *discours* de Port-Royal, ou à Dugald-Stewart, pour prémunir la jeunesse contre les travers de l'irréflexion; soit qu'à des époques de renouvellement, des hommes, tels que Bacon et Descartes, invoquent ces éternels préceptes pour appeler l'esprit humain dans la carrière des découvertes, en y entrant eux-mêmes les premiers, et l'avertissent ainsi que l'âge de raison est venu pour lui, ce dont, sans eux, il se serait aperçu quelques jours plus tard; mais, dès que les nations ont grandi dans les habitudes de la science, il devient plus intéressant d'observer les bons livres de méthode comme des monumens de leur histoire intellectuelle que comme des moyens de progrès ultérieurs. Ainsi, on peut remarquer que la méthode de Descartes se confond si intimement avec sa doctrine métaphysique, qu'on ne saurait décider avec assurance laquelle des deux a créé l'autre; et la même chose est arrivée à plusieurs autres philosophes, notamment à Condillac; de

sorte qu'autant vaut le système, autant vaut la méthode, ni plus ni moins. Ce fait s'accorde parfaitement avec ce que nous venons de dire, que toute méthode doit être spéciale pour avoir quelque valeur pratique. Or, il se trouve qu'il n'en est pas qui le soient davantage que ces méthodes véritablement individuelles (Descartes, au reste, en convient pour la sienne) et qu'on nous donne pour des modèles *normals* de toutes les méthodes possibles. Quant à Bacon, venu plus tôt, moins spécial dans ses vastes prévisions du nouveau monde philosophique, il suffirait à sa gloire d'avoir le premier levé le bras contre l'idole du moyen âge, et d'avoir su dire alors ce que l'on a si peu besoin d'entendre aujourd'hui : *avant de croire, examinez;* vous ne savez et ne pouvez rien qu'en vous renfermant dans les limites de votre nature, et qu'avec le secours de l'expérience et de l'observation. Ces préceptes, ou cet énoncé des vœux du XVIe et du XVIIe siècle, ont eu sans doute une grande puissance négative, la seule qu'ils pussent avoir : ils ont aidé à démolir l'ancien édifice; il n'y a plus rien à leur demander : ils n'ont produit ni les découvertes de Galilée (1) et de Newton, ni probablement non plus les erreurs d'une foule de métaphysiciens qui n'ont cessé pourtant de les invoquer depuis plus de cent cinquante ans dans toutes leurs préfaces.

De ces remarques, nous concluons que, si la logique d'Aristote doit être bannie de l'enseignement positif des écoles, pour ne plus attirer l'attention qu'à son rang historique, d'un autre côté, il y a quelque inconvénient à tant insister sur Bacon et ses maximes. C'est aller rechercher à deux siècles en arrière

(1) Voyez l'article de M. Biot, sur *Galilée*, dans la *Biographie universelle*. Notre célèbre physicien y discute sans ménagement les obligations des sciences naturelles envers Bacon. D'autre part, voyez aussi les reproches qu'adresse M. Cousin à sa méthode toute physique, dans son influence sur la métaphysique : « La première aberration de la méthode philosophique, dit-il, vient de Bacon; ses conséquences ne s'arrêtent qu'à Condillac, au-delà duquel il n'y a plus de place pour aucune aberration nouvelle, soit en fait de méthode, soit en fait de système. » *Fragm. philos., préf.*, pag. IX et X.

un débat qui n'est plus de saison. Il restera toujours quelques esprits faits pour la routine et les subtilités; au lieu de les combattre, il nous paraît préférable de s'adresser au grand nombre des esprits capables de progrès, et de leur apprendre à bien philosopher, en leur communiquant des observations bien faites, des résultats de récherches exactes; il faut faire, pour apprendre à faire tant à autrui qu'à soi-même.

Toutefois, cette Logique, jadis l'une des trois branches de la philosophie de l'esprit humain, convaincue aujourd'hui d'être insignifiante et futile comme *art* et comme *méthode*, est quelque chose de très-réel et de très-important, comme science des propriétés intellectuelles de notre nature. A ce titre, elle appartient tout entière à la métaphysique; elle observe la constitution de notre raison et les lois de son activité, non comme l'écuyer observe le cheval pour le conduire, mais comme fait le naturaliste pour le connaître. Or, cet examen de la raison, qui fait l'objet des deux premiers chapitres de ce livre, tout en offrant d'utiles remarques, ne nous paraît pas y être traité d'une manière assez sérieuse ni assez complète. C'est un fait manifeste que la philosophie allemande a consacré à cet objet plus de travaux et est arrivée à des résultats plus précis que celle d'aucune autre école, et il est étrange que le célèbre professeur écossais ne semble pas même l'apercevoir, lorsqu'il pourrait la rencontrer sur tous les points. Il est vrai, si cette excuse pouvait être valable pour un philosophe, que les robustes préjugés nationaux d'un peuple insulaire, actif et pratique avant tout, ne favorisent que trop cet oubli par une aversion peu déguisée pour l'esprit contemplatif de l'Allemagne. En lisant, par exemple, la *Revue d'Édimbourg*, on s'aperçoit aisément que les inconvéniens ou les applications malheureuses de cet esprit rêveur sont ce qui a le plus frappé les critiques anglais. Mais ce n'est pas lorsqu'il s'agit d'une étude tout entière de recueillement et d'observation intérieure qu'il convient de dédaigner les immenses travaux d'une nation savante et laborieuse, distinguée par tant de constance et de sincérité dans ses recherches. En un mot, cette immortelle *Cri-*

tique de la Raison, qui a fait la gloire de Kant, et qui est aujourd'hui le texte ou l'origine des travaux d'un grand nombre de savans distingués, devait-elle rester étrangère après plus de quarante ans d'existence, à l'auteur d'un traité *De la Raison?*

Nous n'insisterons pas sur ce qui résulte de faible et d'incomplet dans une doctrine, d'ailleurs en général saine et sensée, du tort qu'a eu l'auteur de négliger le commerce d'une nation plus avancée en philosophie. Mais avant d'en venir au travail préliminaire dans lequel le traducteur a suppléé à cette lacune, nous croyons devoir appuyer ce reproche et les conséquences que nous en tirons, en nous bornant à citer une page, la première du premier chapitre. On y verra avec surprise, à plus d'une expression, et d'après la marche qu'il fait prendre à ses idées, combien il s'en faut que l'auteur ait songé à saisir son sujet dans toute sa plénitude et ses difficultés principales. Nous nous sommes permis quelques *soulignemens*, dans le sens de ces observations.

« Des lois fondamentales de notre croyance, ou des premiers élémens de la raison humaine.

« Je commence par une revue de *quelques unes* de ces vérités premières dont toutes nos pensées, toutes nos actions impliquent en nous la conviction, et qui semblent, à ce compte, être plutôt les élémens constitutifs et essentiels de la raison, que les objets avec lesquels elle communique. Le sens de cette remarque deviendra plus clair tout à l'heure.

« Les vérités premières, dont *je veux m'occuper en ce moment*, sont : 1° les axiomes de mathématique; 2° les vérités (ou, pour mieux dire, les lois de croyance) inséparablement attachées à l'exercice de la conscience, de la perception, de la mémoire et du raisonnement. *Il y a encore quelques autres* lois de croyance dont la vérité est tacitement reconnue dans tous nos raisonnemens sur les événemens contingens; j'aurai occasion d'en parler *dans un autre article.*» *N. B.* L'auteur n'en reparle ailleurs (p. 32) que pour déclarer qu'il ne s'arrêtera pas à les énumérer, en donnant en note pour exemples *notre*

foi dans l'existence des causes efficientes, dans l'existence d'autres êtres intelligens comme nous, etc. Revenons.

« Section première : Des axiomes de mathématique. J'ai placé cette classe de vérités la première dans l'énumération de nos lois de croyance, parce que j'ai cru que la place qu'elles occupent dans la géométrie *en faisait d'abord pour mes lecteurs un sujet de discussion plus intéressant* à la fois et plus aisé que d'autres lois qui leur sont *moins familières. Peut-être un ordre différent aurait-il eu quelque avantage, sous le rapport d'une méthode logique rigoureuse.* » C'est, en effet, ce dont il nous est impossible de douter, non-seulement sous le rapport de la méthode logique, mais sous celui de la vérité et de la connaissance de l'esprit humain dont il s'agit. On voit donc qu'au lieu de remplir avec soin la promesse impliquée dans l'énoncé de son titre, celle d'une statistique des élémens de la raison, l'auteur se hâte de débattre la question de dialectique, savoir si les axiomes sont des principes ou bien des conditions essentielles de tout raisonnement : l'analyse métaphysique ne vient qu'après, et elle se réduit à quelques pages, pour faire place aussitôt à de nouvelles discussions plus ou moins importantes dans la science : savoir, si la vérité de raisonnement est la même que celle d'intuition; si Condillac n'a pas exagéré l'importance d'une *langue bien faite*, condition qu'il impose mystérieusement à la philosophie et à toutes les sciences comme moyen suprême de progrès, tandis qu'elle n'est que l'un des résultats de ces mêmes progrès. Venons à la préface de M. Farcy.

Il commence par louer la division générale de l'auteur, en la marquant d'une manière ferme et précise que nous ne retrouvons point dans son texte. Trois sortes de vérités : *intuitive*, *déductive* et *inductive ;* la première, immédiate et irréfragable; la seconde, quoique obtenue par des moyens artificiels, aussi certaine que l'autre dans les mathématiques, seulement à cause de la précision et de la simplicité extrême des termes; la troisième appuyée sur notre confiance dans les analogies naturelles que nous ne pouvons toutes embrasser, dans la constance et l'économie des lois et des moyens de la nature,

vérité dont l'évidence s'éloigne plus ou moins, selon les cas particuliers, à des degrés indéfinis. Les *principes évidens par eux-mêmes*, le *raisonnement*, et enfin les *recherches* par voie d'observation et d'expérience, donnent naissance à chacun de ces trois ordres de vérités. Ne nous lassons point de le redire : il est tout simple que, tant que les *Universités* ont cru être en possession avec Aristote et saint Thomas de la science *universelle*, elles n'aient cultivé que les formules du raisonnement, afin d'y renfermer le trésor des connaissances, trésor non susceptible alors d'être augmenté; mais, du moment qu'on a renoncé à l'omniscience, force était bien d'en venir aux *recherches* par l'expérience et l'observation, méthode sur laquelle il n'y a pas tant à dire puisqu'elle est unique, si vague d'ailleurs dans sa généralité que j'ai regret de l'appeler *méthode*, et qui, aujourd'hui surtout, me paraît inutilement revêtue ou surchargée de ce mot savant d'*induction*. M. Farcy n'est pas aussi sévère envers le fond des opinions logiques soutenues par son auteur : mais il relève, dans sa métaphysique surtout, quelques points *obscurs ou susceptibles de controverse*, et il entreprend de les éclaircir. Voici, au sujet d'une question première et fondamentale de la science, de graves observations qu'il propose, et que les esprits attentifs ne liront point sans intérêt.

« M. Dugald-Stewart, en citant un certain nombre de vérités intuitives, arrive à l'idée de notre existence personnelle, et s'attache à montrer d'une manière fort évidente, ce me semble, l'inutilité des efforts de ceux qui ont tenté d'expliquer la croyance à notre existence propre par quelque autre loi plus générale, sans songer que tout jugement naît de la réflexion, et que tout acte réflexif implique déjà la conviction de notre existence comme êtres réfléchissans. Mais, sans tomber dans le paralogisme qu'il leur reproche avec tant de raison, et tout en acceptant ce fait comme le vrai fondement et le seul point de départ légitime de toute étude psychologique, n'est-il pas du devoir du philosophe de rechercher avec quelles circonstances ce fait se produit? M. Dugald-Stewart n'a point méconnu combien est importante pour la science l'exacte dé-

termination de ce point. Il établit que la connaissance de notre existence propre naît pour nous du premier fait de conscience, en même tems que la connaissance du monde extérieur. Mais, considérant que nous ne pouvons saisir notre existence que par une sorte d'induction du connu à l'inconnu, et comme le terme nécessaire d'un rapport dont la sensation est le terme premier, il conclut que cette sensation seule est l'objet immédiat de la conscience, et que la connaissance de notre existence propre n'est, à vrai dire, qu'un jugement qui l'accompagne. »

« Sans affirmer, comme M. Dugald-Stewart, que notre existence, telle qu'il l'entend, c'est-à-dire prise substantiellement, n'est pour nous qu'un simple objet de croyance, fruit d'un jugement, nous croyons avec lui qu'elle ne se révèle point à nous immédiatement, du moins d'une manière distincte. Mais, sans incidenter sur ce point, on peut demander si l'analyse qu'il donne du premier fait de conscience est vraiment complète, et si l'observation ne peut y découvrir que les deux seuls élémens qu'il a décrits. M. Dugald-Stewart parle de la conscience sous laquelle tombe immédiatement la sensation. Il parle du jugement qui nous révèle notre existence propre. Mais, cette conscience, quelle est-elle en elle-même? Ce jugement, qui est-ce qui le porte, et comment un jugement quelconque peut-il être porté, lorsque la sensation seule s'est produite, et que nous n'existons pas encore pour nous-mêmes? M. Dugald-Stewart n'a-t-il pas établi tout à l'heure que tout jugement est un acte réflexif qui implique déjà en nous la conviction de notre existence comme êtres réfléchissans? »

« C'est qu'outre les deux élémens décrits par M. Dugald-Stewart, il en existe un troisième, tout aussi réel que les deux autres, et par qui seul les deux autres sont possibles. C'est aussi par ce seul fait que s'expliquent et la conscience et le jugement porté. Or, ce fait ainsi passé sous silence, n'est autre que le *moi* lui même, le *moi* qui n'est point l'existence réelle de M. Dugald-Stewart, c'est-à-dire la substance, mais qui en émane à peu près comme, dans l'acte réflexif du *moi* s'observant lui-même, le sujet pensant se distingue du sujet pensé.

Or, le *moi* ne naît pas de la sensation comme son contre-coup; mais, à l'occasion d'une impression sensible, la substance passe de l'existence pure à l'acte, et cette forme active par laquelle elle se manifeste, cette forme qu'elle revêt, constitue le *moi*. Dans ce premier exercice de sa puissance, sollicité par la sensation par laquelle il s'oppose à ce qui n'est pas lui, le *moi* se sent, se sait comme cause, et cette science est sa vie même. En même tems, il reconnaît qu'une force extérieure, étrangère à lui, limite les développemens de sa propre force, pendant que par là même elle en redouble en lui le sentiment. Ainsi s'établit dans le premier fait de conscience la connaissance claire et distincte du *moi* et du *non-moi* comme causes opposées, tandis qu'une vue plus obscure, que la réflexion éclaircira, nous montre au-delà de chacune de ces forces, ou plutôt sous chacune d'elles, quelque chose qui est comme le fond même de leur être, et qui leur prête la vie; en un mot, ce qu'on appelle la substance. »

« Telle est du moins la doctrine professée sur ce point par une autre école. Ce que nous venons de dire nous semble suffire pour éclaircir et compléter la pensée de notre auteur. Ceux qui voudront connaître les plus profonds et les plus brillans développemens qui aient été donnés sur ce point, les trouveront dans l'argument placé par M. Cousin à la tête de sa traduction de l'*Alcibiade premier* (1). »

Cette sévère exposition d'une doctrine ontologique et psychologique, puisée aux leçons du célèbre professeur qui vient d'être cité, est suivie, dans la préface de M. Farcy, d'une démonstration empruntée à Kant, à l'appui des idées de Dugald-Stewart, mais plus rigoureuse et plus étendue, de la fausseté du principe qui fait reposer sur *l'identité* l'évidence des propositions et des raisonnemens. Enfin, l'habile éditeur, se plaignant, sur un ton plein de ménagement, de la manière fortuite et négligée avec laquelle sont indiquées dans ce livre quelques-unes seulement des notions primitives et immédiates

(1) *Œuvres de* PLATON, t. v, p. 6 et suiv.

de la raison, demande s'il ne serait possible d'en dresser une liste exacte, si un tel travail ne serait pas un véritable service rendu à la science, et le trouvant tout fait dans les ouvrages de Kant, il l'en extrait rapidement, mais avec précision. De là, profitant d'un nouveau progrès de la science dont nous sommes redevables à M. Cousin, sans contester l'exactitude ingénieuse et profonde des catégories de Kant, M. Farcy indique, malheureusement en forme de prétérition, comment ces *quinze* lois ou formes de l'esprit humain peuvent être ramenées primitivement à deux d'entre elles, savoir celles de *substance* et de *cause*, d'où sortent toutes les autres, par une provenance successive et régulière.

Nous aimerions à citer encore; mais, outre que l'espace que nous voulons réserver pour la préface de M. Jouffroy ne nous le permet guères, nous n'avons déjà que trop sujet de craindre que notre précédente citation soit comprise à peine d'un petit nombre de lecteurs, et qu'un grand nombre d'autres ne s'irritent, comme il arrive souvent, de ce qu'ils n'entendent rien à des choses qu'ils n'ont jamais étudiées, s'arrogeant sur les discussions philosophiques le même droit de condamner ou d'absoudre que celui qu'ils achètent à la porte d'un théâtre pour applaudir ou siffler la pièce nouvelle. Nulle part, peut-être, cette indomptable présomption de l'ignorance ne se voit portée aussi loin qu'en ce pays, et sans l'imputer uniquement à la légèreté du caractère national, on peut en voir les principales causes dans cette extrême abjection où sont tombées parmi nous les études philosophiques et les doctrines vulgaires, par le long règne de l'anarchie et du glaive, par cette morale de la force et des sens si long-tems prêchée, et depuis si déplorablement pratiquée; enfin, par l'habitude trop exclusive des études naturelles et industrielles dont la marche triomphante n'a presque pas été interrompue par nos malheurs, et ne cesse d'avancer dans un progrès indéfini. Nous quitterons donc M. Farcy, en reconnaissant dans le travail de ce jeune écrivain une rare intelligence des idées philosophiques,

jointe au mérite d'un style simple, ferme et noble, éminemment propre à les bien exprimer.

En revenant à l'excellent livre d'*Esquisses de la philosophie morale*, auquel nous n'avons eu à donner que des éloges dans notre précédent article, nous le trouvons précédé d'une préface étendue, écrite d'une manière digne du talent déjà connu de son auteur, M. Jouffroy. Nous regrettons seulement d'avoir à la trouver trop isolée, non-seulement par rapport au livre qu'elle accompagne sans lui appartenir, mais encore par rapport aux doctrines mêmes de M. Jouffroy, à la science métaphysique et morale telle qu'il l'entend, doctrines que cette préface suppose faites sans les exposer, dont elle indique l'esprit et la direction, mais non le fond; véritables prolégomènes d'une théorie que l'auteur nous laisse encore à désirer. Ce n'est pas là, il est vrai, la prétention explicite qu'il annonce. Il semble ne vouloir qu'établir l'existence d'un ordre de faits intérieurs, c'est-à-dire, intellectuels et moraux, distincts des faits extérieurs qui sont l'objet des sciences naturelles, et non moins susceptibles de former une science lorsqu'ils auront été aussi bien observés. Tel est tout le fond de cette préface; mais un fond si simple, quoique travaillé avec tant d'art et de talent, serait par trop simple, s'il ne cachait un trésor d'observations philosophiques que la jeunesse grave et studieuse de l'auteur lui a permis d'amasser, mais ne lui a pas permis encore de publier. Un objet d'un intérêt en quelque sorte personnel pour la métaphysique, sur lequel M. Jouffroy plaide avec beaucoup d'habileté en sa faveur, c'est le tort que lui cause le préjugé répandu contre elle en France parmi les partisans exclusifs des sciences naturelles, qui, fiers de leurs progrès, prennent en pitié l'état précaire et flottant de la philosophie de l'esprit humain, et lui contestent le pouvoir de former jamais une science solide et complète. M. Jouffroy leur répond que l'esprit a ses déterminations, ses lois et ses fonctions comme le corps, et comme tous les corps de la nature, et que, puisqu'il a conscience de ce qui se passe en lui, il n'a qu'à s'observer avec soin, pour faire sa propre histoire : cette histoire se com-

posant de faits éprouvés, sinon observés distinctement par tous les hommes, constituera une science des plus authentiques. Cela dit, et en supposant que rien jusqu'ici n'ait été fait, supposition impliquée dans un grand nombre de passages de cette préface, et qui peut bien surprendre un peu de la part d'un écrivain aussi savant, il ne s'agit plus que d'une chose, c'est de la faire cette science dont M. Jouffroy prend la peine de nous indiquer la source dans l'observation des faits intérieurs. A l'œuvre donc! c'est par là seulement qu'on peut répondre à l'incrédule naturaliste qui se rit d'une *science* toujours préoccupée de savoir comment elle pourra le devenir, toujours recommençant à déblayer son terrain, à renier ou à démolir ce qu'elle a fait de siècle en siècle, comme cette Babel dont les ouvriers, incapables de s'entendre et de se répondre, ne pouvaient réunir leurs travaux pour la construction d'un même édifice.

D'ailleurs, si l'observation scientifique procédait d'une manière simple et directe, s'il ne s'agissait toujours que d'un sujet posé sur table, pour ainsi dire, et qu'on pût interroger avec la loupe et le scalpel, le conseil d'observer n'aurait d'autre défaut que d'être surabondant: bien fou qui n'observerait point, voulant savoir quelque chose. Mais il n'en est pas ainsi, pas même pour l'exemple que nous venons d'indiquer. Toute observation savante est bien autrement difficile et rare : c'est toujours le résultat d'une combinaison d'idées achevée ou incomplète et le plus souvent fugitive, imperceptible, mais puissante et féconde, qui dirige, comme malgré lui, l'observateur qu'elle inspire : c'est l'œuvre du talent ou du génie, ces mots inexpliqués en disent assez : c'est le produit d'un instrument que son maître n'a point reçu d'autrui, qu'il emploie à sa manière, sans avoir appris à s'en servir, et qu'il ne saurait transmettre. Demandez au mathématicien et à l'astronome comment il fait pour deviner ou pressentir qu'il y a *là* une découverte à faire, quelle est cette inquiétude vague et mystérieuse qui l'entraîne à des tentatives encore presque insignifiantes pour lui-même, d'où lui viennent ces douteuses lueurs qu'il suit en

tâtonnant jusqu'au moment où il s'écrie enfin, comme Archimède, *je l'ai trouvé!* en s'emparant d'un calcul, d'une démonstration, d'un fait nouveau tout éclatant de vérité. Les fruits de la pensée sont palpables et se recueillent au grand jour; mais ils s'élaborent dans l'esprit des inventeurs par des voies plus secrètes que celles de la sève qui enrichit en automne les arbres de nos jardins. Ces mystères de l'invention se retrouvent dans les sciences de calcul comme dans celles d'observation proprement dite, comme aussi dans les arts d'imagination. Partout ils présentent à peu près les mêmes phénomènes; et nous ne doutons pas que les Lagrange, les Laplace, les Lavoisier, n'avouassent, pour leur propre compte, cette réponse de Mozart à l'un de ses amis qui le pressait de dire comment il trouvait tant de belle musique : « Lorsque je suis bien à moi, en bonne disposition, que je voyage en voiture, ou que je me promène après un bon repas, ou bien que je ne puis m'endormir la nuit, alors les idées m'arrivent par torrens. D'où viennent-elles? Comment viennent-elles? C'est ce que je ne saurais dire : je n'en puis mais... Quand une fois je les tiens bien, je trouve successivement moyen de mettre en œuvre ces ingrédiens pour en composer un pâté d'après les règles du contrepoint et la nature des divers instrumens. Ce travail m'échauffe l'âme, si toutefois je ne suis point interrompu; mes idées grandissent, se développent, deviennent de plus en plus claires, et le morceau se trouve presque achevé dans ma tête, de sorte que, quelque long qu'il puisse être, je suis en état de l'embrasser en esprit d'un seul coup d'œil, de même qu'on saisit l'ensemble d'un beau tableau ou d'une jolie figure. »

De l'art à la science, de l'invention dans un genre à l'invention ou à la haute observation dans un autre, les conditions ne varient que par des différences superficielles, et elles sont toujours au fond les mêmes; savoir l'étendue, la pénétration et la souplesse de l'esprit, l'imagination enfin non moins nécessaire pour atteindre à la vérité par des combinaisons nouvelles que pour créer de brillantes illusions.—Quant aux sciences métaphysiques, si vous voulez enfin les réhabiliter en France,

faites que l'esprit religieux, détermination plus puissante que la curiosité scientifique en ce genre d'études où il s'agit de l'homme même, de son être, et de son avenir, faites que cet esprit se puisse mouvoir avec quelque liberté, et ne soit point sans cesse comprimé par la bigoterie aujourd'hui toute puissante, ennemie plus funeste à ses progrès que la licence : faites que les écoles françaises acquièrent plus d'indépendance et de dignité; surtout que celles de la capitale, destinées à donner l'exemple, ne soient point fermées aux maîtres qui pouvaient le mieux les ennoblir; qu'enfin des hommes, tels que M. Jouffroy, au lieu de plaider pour la science qui a plus besoin de leurs services que de leurs apologies, aient le courage de se dévouer pour elle, et ne désespèrent point des fruits de leurs études solitaires et généreuses.

Un mérite que nous ne pouvons nous empêcher de relever dans cette préface, quoiqu'il soit commun à tout ce qu'écrit M. Jouffroy, c'est celui d'un style animé, vrai, pur et clair, où se réfléchissent toutes les qualités d'un esprit destiné à bien servir la science philosophique. V-G-R.

ESSAI POLITIQUE SUR LE ROYAUME DE LA NOUVELLE-ESPAGNE, par *Alex.* DE HUMBOLDT; *deuxième édition* (1).

En annonçant une édition nouvelle de l'un des plus importans ouvrages de M. de Humboldt, nous ne saurions avoir la prétention de diriger le jugement que doit porter le public sur les immenses travaux de cet homme célèbre. Vingt-cinq ans se

(1) Paris, 1825; J. Renouard. 4 vol. in-8°, avec un Atlas géographique et physique, contenant 20 *cartes* grand in-fol., papier vélin. Prix des 4 volumes avec l'*Atlas*, 166 fr.; sans l'Atlas, avec la *grande carte du Mexique* et le *tableau physique de la Nouvelle-Espagne*, 36 fr.; l'Atlas séparément, 150 fr.

sont écoulés depuis l'époque de ses voyages, dix-huit ou vingt, depuis qu'il a commencé à publier simultanément ces nombreux ouvrages qui forment en quelque sorte une encyclopédie américaine. Aucun nom peut-être n'est plus connu que le sien; les ouvrages d'aucun homme de notre siècle n'occupent une place plus distinguée dans les grandes bibliothèques, aucuns ne sont plus universellement consultés.

Sous quelque point de vue qu'on veuille considérer l'Amérique, les travaux de M. de Humboldt servent toujours de base à toutes les études qui ont ce monde nouveau pour objet. C'est lui qui a fait comprendre la structure de ce vaste continent dont une grande partie s'élève à une hauteur prodigieuse au-dessus du niveau des mers; c'est lui qui nous a fait connaître son histoire naturelle, sa minéralogie, sa botanique. Embrassant en même tems toutes les sciences sociales de tout un monde, il nous a donné les tableaux les plus complets des divisions politiques sous l'ancien gouvernement, de leur population répartie selon les classes et les races diverses, de leur richesse agricole, manufacturière, commerciale, et des développemens qu'elle peut recevoir; des produits de leurs mines, et de la distribution de ces produits sur le globe. Et tous ces faits nouveaux il les met en rapport avec tout ce qui est connu des tems anciens et de tous les autres pays de l'univers.

Cette encyclopédie américaine a révélé l'Amérique espagnole à elle-même; elle lui a fait sentir ses forces et ses ressources, et elle lui a donné le courage de réclamer ses droits. M. de Humboldt avait eu des obligations à l'ancien gouvernement d'Espagne, il sentait pour lui de la reconnaissance, et il s'est empressé de l'exprimer avec chaleur. Aussi n'a-t-il parlé qu'avec une extrême modération de ses abus, et a-t-il en toute occasion fait remarquer ce qu'il y avait à louer en lui. A cette époque, ce gouvernement voulait le bien, et l'illustre voyageur, qui avait tout vu, lui indiquait avec discernement le bien qu'il y avait à faire. Bientôt, ce gouvernement s'effraya des améliorations, et crut sa politique intéressée à imprimer à tous les peuples qui lui étaient soumis un mouvement rétrograde. En

même tems, ces peuples eurent connaissance des immenses travaux de M. de Humboldt; ils y trouvèrent trop de faits rassemblés, trop de grandes vérités brillant d'un nouveau lustre, pour que tant de connaissances nouvelles n'influassent pas sur leur conduite. Les grandes nations de l'Amérique apprirent en même tems qu'elles étaient sous une honteuse et ruineuse tutelle; que les mêmes sentimens, les mêmes désirs les animaient dans ces régions éloignées qui n'avaient presque aucune communication entre elles; qu'enfin leur puissance était déjà telle qu'elles accompliraient aisément cette émancipation que leur développement intellectuel, moral, industriel, politique, réclamait d'elles.

Il est bien plus rare qu'on ne pense que des livres préparent ou déterminent de grandes révolutions politiques: le plus souvent, les écrits sont un symptôme, et non une cause des dispositions populaires. Ceux qui sont entachés par la déclamation, par la violence, par l'acrimonie de l'esprit de parti, indiquent des passions qui fermentent déjà; mais ce ne sont pas eux qui produisent des effets durables. Il arrive quelquefois cependant qu'un homme supérieur crée un nouvel esprit public dans tout un peuple, mais alors ce n'est point par son éloquence; celle-ci remue les passions et ne change pas les esprits, c'est par l'éducation nouvelle qu'il donne à tous les hommes qui pensent, en mettant à la fois en lumière une grande masse de faits, en appelant les sages à un travail consciencieux et de bonne foi, sur ces faits, et en attendant de leurs réflexions la grande décision qu'ils devront prendre. C'est de cette manière que les ouvrages de M. de Humboldt ont agi sur les Américains; ils ont attaqué de toutes parts, miné, et fait crouler les préjugés; ils leur ont substitué une opinion forte, profonde, qui par son universalité est devenue irrésistible: ils ont ainsi, d'abord modifié lentement, et ensuite remué les masses; et leur auteur peut se glorifier d'avoir exercé une influence décisive sur une des plus grandes révolutions qui aient fait avancer l'humanité.

L'Essai politique sur la Nouvelle-Espagne, dont nous annonçons une nouvelle édition, n'a pas seulement préparé l'affran-

chissement des républiques mexicaines; il a dirigé leurs législateurs d'une manière pratique, dans l'organisation intérieure des nouveaux états. Le congrès du Mexique n'a point encore eu le tems ou la puissance de faire préparer une statistique du territoire de cette confédération, comparable à celle qu'avait accomplie un étranger voyageant dans le pays. Aussi, dans la division des États dont se forme la république fédérative, dans la répartition entre eux des droits de la souveraineté, des devoirs de la défense commune, a-t-il pris constamment pour guide le travail du célèbre voyageur qui avait le premier calculé les forces de la Nouvelle-Espagne. La confédération mexicaine est de beaucoup la plus puissante, la plus prospérante, la plus stable dans ses institutions, de toutes les nouvelles républiques : c'est celle qu'il importe le plus de bien connaître, et on ne la connaîtra jamais bien qu'à l'aide de l'ouvrage de M. de Humboldt. Ceux qui, dans les dernières années, ont engagé si précipitamment d'énormes capitaux dans des compagnies pour l'exploitation des mines du Mexique, auraient agi plus prudemment, s'ils avaient auparavant étudié avec soin l'ouvrage de M. de Humboldt : ils feront bien, encore aujourd'hui, d'y puiser des notions plus exactes sur les entreprises auxquelles ils ont associé leur fortune. Les négocians, les manufacturiers d'Europe qui comptent sur ce vaste et riche marché; les spéculateurs qui voudront en tirer les produits si recherchés des Tropiques, feront mieux encore de l'étudier, de le feuilleter souvent, pour s'éclairer sur des entreprises commerciales qui chaque année deviendront d'une plus haute importance. L'Essai politique devrait se trouver dans le comptoir de tout négociant qui trafique avec l'Amérique, comme dans le cabinet de tout philosophe qui s'associe aux progrès de l'humanité.

De puissans intérêts appelleront donc à consulter sans cesse, et toujours davantage, l'Essai politique de M. de Humboldt, et pour cet usage la nouvelle édition aura un grand avantage sur la première, celui d'être pourvue d'une table alphabétique des matières, qui, dans le mois de mai dernier, a été distribuée

aux souscripteurs. Le manque de cette table s'était fait péniblement sentir dans les éditions précédentes. Chacun sait aujourd'hui que la marche de l'esprit de M. de Humboldt ne peut être suivie sans une assez grande fatigue. Procédant toujours par la méthode synthétique, il ne rapporte jamais un fait sans le comparer aussitôt à tous les autres faits de même nature qui ont pu être recueillis sur le globe, et qu'il suppose toujours connus du lecteur, quoique souvent ils soient aussi nouveaux pour lui que ceux que M. de Humboldt a découverts lui-même. Il ne mentionne jamais une somme sans la soumettre à un calcul pour chercher des proportions avec toutes les autres données connues; il s'élève sans cesse de l'observation à la théorie; au lieu de s'attacher au sujet qui l'occupe, il s'échappe toujours par la tangente; aussi, quand on retourne en arrière en feuilletant pour retrouver des faits, des tableaux, des observations qui ont frappé à une première lecture, ne sait-on jamais où les reprendre, parce que toute chose peut se trouver dite à propos de toute chose. Pour remédier à cet inconvénient d'un esprit trop riche, trop simultané dans ses impressions, nous ne trouvons point que ce soit assez d'une table alphabétique; nous aurions voulu encore une table vraiment analytique, ou qui représentât dans leur ordre, et chapitre par chapitre, les idées et les faits contenus dans tout l'ouvrage, selon leur enchaînement. Nous avons entendu un homme d'esprit déclarer qu'il ne ferait jamais une table semblable, parce qu'elle donnerait trop de facilité aux paresseux d'esprit pour parler de son livre sans l'avoir lu. Il y a plus d'avantage cependant à faciliter le travail de ceux qui étudient réellement, qu'à déranger la vanité de ceux qui recherchent les honneurs sans se soumettre aux fatigues de l'érudition.

Parmi les impressions que laisse la lecture de l'Essai politique, l'une des plus fortes, c'est l'absurdité des espérances et des projets de ceux qui croient que l'Espagne pourra un jour reconquérir le Mexique. M. de Humboldt qui ne pouvait pas il y a vingt ans, prévoir les circonstances actuelles, s'est attaché seulement à prouver que, de tous les empires celui, que le

roi d'Espagne possédait au Mexique était le plus facile à défendre. Il n'est pas moins vrai que c'est le plus facile à défendre contre ce roi lui-même. Essayons de le faire comprendre à nos lecteurs.

Le royaume de la Nouvelle-Espagne, qui forme aujourd'hui la confédération mexicaine, est estimé par M. de Humboldt couvrir une étendue de 118,000 lieues carrées de 25 au degré; dont 82,000, ou les deux tiers, sont sous la zone tempérée, et contiennent seulement 671,000 habitans, tandis que 36,500 lieues sont situées sous la zone torride, et sont habitées par une population de 5,160,000 âmes. La partie située dans la zone tempérée, qu'on désigne par le nom de Nouveau-Mexique et de *Provincias internas*, ne communique presque avec l'étranger et le reste du monde qu'au travers de l'ancien Mexique. Ce sont des pays réservés pour la colonisation future, lorsque la population s'étant augmentée sur le plateau du Mexique aura besoin de se répandre au nord et à l'est. Jusqu'à présent, ces provinces de l'intérieur, entourées de vastes déserts, qu'on n'a point réussi à traverser, sont à l'abri, non-seulement de la conquête, mais même de la visite de tout étranger (T. II, l. III, ch. 8, p. 4).

L'ancien Mexique, situé dans la zone torride, est la seule partie de la confédération mexicaine où se trouvent concentrées la population, la civilisation et l'industrie. C'est la seule dont la possession fût vraiment utile à l'Espagne, la seule qui lui donnât un revenu, la seule qu'elle désire reconquérir, et qu'elle puisse songer à attaquer.

M. de Humboldt a mis le premier sous nos yeux, par ses tableaux physiques, ou ses profils, la configuration très-extraordinaire de cette région. Il nous a appris que le Mexique entier était une seule montagne prodigieuse, dont la longueur est inconnue, mais qui s'étend dans la zone tempérée, aussi bien que dans la zone torride, au-delà de cinq cents lieues, et dont la largeur entre Vera-Cruz et Acapulco est au moins de cent lieues. Ce massif énorme, qui a en moyenne 1,200 toises d'élévation, n'est point interrompu, n'est point coupé par des vallées qui

divisent le plateau lui-même : mais au-dessus du plateau s'élèvent des montagnes qui ne dépassent pas moins son niveau que nos Hautes-Alpes ne dépassent le niveau de la mer. Leurs cimes, où fument des volcans, sont couvertes de neiges éternelles, et les habitans du plateau, en les voyant au-dessus d'eux, oublient qu'ils sont eux-mêmes sur la montagne, et que leurs plaines ou le fond de leurs vallées est de douze cents toises au-dessus du niveau des mers. La partie de cette montagne qui est comprise dans la zone torride présente une étendue de 23,000 lieues carrées, sur laquelle se trouve rassemblée une population de quatre millions d'habitans. Elle y jouit d'un climat tempéré, ou même froid, en raison de la hauteur du sol, et de l'air le plus pur, le plus favorable à la vie animale comme à la végétation, que l'on puisse trouver sur la terre. (T. 1, liv. 1, chap. 3, p. 264).

Des trente-six mille cinq cents lieues carrées qui se trouvent entre le golfe du Mexique et le grand Océan, sous la zone torride, la montagne, avons-nous dit, n'en occupe que 23,000. Toutefois, quand on arrive d'Europe, et par la Vera-Cruz, on commence à gravir la montagne, à moins de dix lieues de la mer; ce n'est, il est vrai, qu'à Xalapa, à vingt lieues de la mer, qu'après avoir atteint 678 toises d'élévation, on se trouve hors des *tierras calientes* (terres chaudes), ou du climat brûlant des tropiques où règne la fièvre jaune. Quand on arrive de la Chine et par Acapulco, on commence à monter bien plus près de la mer, et, avant d'avoir fait deux lieues, on atteint deux cents toises de hauteur : mais la pente occidentale de la Cordilière devient ensuite beaucoup plus douce que la pente opposée, et ce n'est qu'après avoir fait près de soixante lieues, qu'à 850 toises de hauteur, on sort à Cuernavaca des terres chaudes de la zone torride.

Il résulte de cette configuration du Mexique, que l'étranger qui vient y porter la guerre et qui veut en faire la conquête est obligé de débarquer sur une plage brûlante, dans les *tierras calientes*, dont le climat, assez sain pour les naturels du pays, les métis et les nègres, et même pour les blancs qui s'y sont

acclimatés, est fatal aux habitans des régions froides, ainsi qu'à tous les étrangers : la fièvre jaune, qu'on y nomme *vomito prieto*, y règne presque toujours pendant toute la saison où les tempêtes ne rendent pas la côte inabordable. Son invasion est si subite que ceux même qui, pour l'éviter, ne débarquent que le soir, et traversent en poste pendant la nuit toute la zone des *tierras calientes* jusqu'à Xalapa, en emportent plus souvent le germe avec eux (T. IV, liv. V, chap. 12, p. 157).

L'armée ennemie, bientôt décimée par la maladie, devrait cependant, pour atteindre le plateau du Mexique, s'y élever par des sentiers non moins escarpés, non moins faciles à défendre que ceux du Saint-Gothard, jusqu'à une hauteur qui en Europe est à peu près la limite des neiges perpétuelles. Après avoir triomphé de ces obstacles presque insurmontables, elle trouverait le plateau du Mexique défendu par une population de quatre millions d'âmes pourvue d'arsenaux, d'armes, de poudre fabriquée et employée avec profusion dans le pays pour l'exploitation des mines, de toutes les ressources enfin que donnent, pour la défense du pays, une civilisation avancée, la connaissance des sciences et des arts, de grandes richesses, et une population de 137,000 âmes rassemblée dans la capitale.

A défaut d'une conquête à force ouverte, on pourrait craindre que les ennemis du Mexique ne profitassent pour l'asservir de la rivalité qui doit exister entre les différentes races dont se compose sa population; mais, à cet égard aussi, l'Essai politique présente des données rassurantes. Les descendans des Européens comptent au Mexique 1,097,000 individus; les Indiens ou descendans des anciens Mexicains en comptent 3,676,000. Les races mixtes, enfin, procédant des uns et des autres, 1,338,000. Ces trois classes étaient également jalouses des Espagnols nés en Europe, qui dans toute la Nouvelle-Espagne ne dépassaient pas le nombre de 70,000 ou 80,000 âmes, nombre sans doute bien diminué aujourd'hui par la guerre et l'exil.

Les créoles et les races mixtes se rapprochent et se confondent. Dès l'époque du voyage de M. de Humboldt, les uns et les autres prenaient avec orgueil le titre d'Américains. Les

Indiens seraient bien plus redoutables, s'ils étaient esclaves; mais la protection des lois, quoique insuffisante, leur a assuré assez de bien-être pour les réconcilier au gouvernement. La postérité des grands de l'empire Astéque a disparu presque en entier; mais la classe pauvre et laborieuse est au moins aussi heureuse et aussi libre qu'elle l'était sous le gouvernement de Montézuma, ou, comme l'appelle M. de Humboldt, Moteuczoma: aussi, elle recommence à augmenter en nombre assez rapidement, et ce sont surtout les familles indiennes qu'on voit propager la culture des terres et porter leur ancienne industrie dans de nouveaux districts. Cette population n'est plus soumise à aucune espèce d'esclavage, à aucune espèce de corvée; on ne lui demande plus ce qu'on nommait la *mita* pour les travaux des mines : c'est avec une parfaite liberté que les Indiens s'engagent à ces derniers travaux, et ils gagnent de très-gros salaires de 25 à 30 francs par semaine, au lieu de 7 liv. 16 sous que gagne l'ouvrier à l'air libre sur le plateau central, ou de 9 liv. 12 sous qu'il gagne par semaine près des côtes.

La lecture de l'*Essai politique* aide à se former une idée de ce que deviendra la confédération Mexicaine, après qu'elle se sera entièrement affranchie des abus introduits par une métropole qui gouvernait le pays sans le connaître; qui, ignorante et absurde dans son régime intérieur, faisait peser bien davantage encore sur des possessions lointaines toutes les misères de l'arbitraire, de la vénalité des juges et des administrateurs, des rivalités excitées à dessein entre toutes les autorités constituées, des lenteurs désespérantes et ruineuses pour toutes les affaires évoquées en Espagne, des impositions mal assises et oppressives, des monopoles destructeurs de l'industrie. Une douce espérance dilate le cœur, à l'aspect de tant de bonheur à portée d'un grand peuple, d'un peuple qui n'a besoin que de sagesse et qui semble la chercher de bonne foi.

Six millions d'hommes jouissent aujourd'hui de la liberté que protége la confédération mexicaine : mais M. de Humboldt nous fait comprendre combien ce nombre devra facilement et rapidement s'augmenter, lorsque la même industrie que les Indiens

ont déjà déployée dans la culture de leurs champs, de leurs jardins sur des îles flottantes, de leurs arbres fruitiers, de leurs plantations de maguay (*agave americana*) qui remplacent pour eux la vigne et fournissent le *pulque*, leur boisson fermentée, s'étendra sur des terrains aujourd'hui déserts.

Dans le plateau d'Anahuac, et dans tout le beau pays situé sur le dos de la Cordilière, on peut cultiver le blé d'Europe dès qu'on a dépassé 1,400 mètres d'élévation; ce blé cesse de mûrir, lorsqu'on s'élève jusqu'à 3,500 mètres. Entre ces limites, on jouit du climat le plus heureux de la terre. Autant l'air est salubre, autant les produits du sol sont abondans. « La richesse des récoltes est surprenante, dit M. de Humboldt (t. II, ch. IX, p. 429), dans les terrains cultivés avec soin, surtout dans ceux que l'on arrose, ou qui sont ameublis par plusieurs labours. La partie la plus fertile du plateau est celle qui s'étend depuis Queretaro jusqu'à la ville de Léon. Ces plaines élevées ont trente lieues de long sur huit à dix de large. On y récolte en froment 35 à 40 fois la semence; plusieurs grandes fermes peuvent compter sur 50 ou 60 grains. J'ai trouvé la même fertilité dans les champs qui s'étendent depuis le village de Sant-Iago, jusqu'à Yurirapundaro, dans l'intendance de Valladolid. Dans les environs de Puebla, Atlisco et Zelaya, dans une grande partie des évêchés de Michoacan et de Guadalaxara, le produit est de 20 à 30 grains pour un. Un champ y est considéré comme peu fertile, lorsqu'une fanègue de froment semée ne rend année moyenne que seize fanègues. A Cholula, la récolte commune est de 30 à 40 grains; mais elle excède souvent 70 à 80. Dans la vallée de Mexico, on compte 200 grains pour le maïs, et 18 ou 20 pour le froment... Les recherches auxquelles je me suis livré pendant mon séjour au Mexique m'ont donné pour résultat, qu'année commune, le produit moyen de tout le pays est de 22 à 25 grains pour un. »

Mais ce ne sont pas seulement les *tierras templadas y frias* (terres tempérées et froides), celles qui sont situées sur le plateau des Cordilières, et où l'on cultive le froment, qui, sous la protection d'un bon gouvernement, pourront se couvrir

d'une population heureuse et nombreuse; les *tierras calientes* de la zone torride pourront les dépasser encore infiniment en population, lorsque toutes les races d'hommes y seront également accueillies, également libres, également protégées. Le climat de la Vera-Cruz, si fatal aux Européens et aux habitans du haut Mexique, qui y succombent presque immédiatement à la fièvre jaune, est fort sain pour les individus qui y sont nés, soit qu'ils appartiennent à la race blanche ou cuivrée, et plus encore pour les nègres, qui ne sont jamais atteints de la fièvre jaune. Le climat brûlant, étouffé, insupportable d'Acapulco ne rebute point les colons de la race malaye et chinoise, qui y arrivent souvent avec le gallion des Philippines, et qui s'y porteraient en foule, si on leur donnait plus de facilité pour s'y établir.

« Malgré la grande étendue du plateau mexicain, dit M. de Humboldt (t. II, ch, IX, p. 388), et la hauteur des montagnes qui avoisinent les côtes, l'espace dont la température est favorable à la culture du musa (bananier) est de plus de cinquante mille lieues carrées, et habité à peu près par un million et demi d'habitans. Dans les vallées chaudes et humides de l'intendance de Vera-Cruz, au pied de la Cordilière d'Orizaba, le fruit du *Platano arton*, excède quelquefois trois décimètres, le plus souvent vingt à vingt-deux centimètres (7 à 8 pouces) de longueur. Dans ces régions fertiles, surtout dans les environs d'Acapulco, de San-Blas et du Rio Guazamalco, un régime de bananes contient 160 à 180 fruits, et pèse 30 à 40 kilogrammes.

« Je doute qu'il existe une autre plante sur le globe qui sur un petit espace de terrain puisse produire une masse de substance nourrissante aussi considérable. Huit ou neuf mois après que le drageon est planté, le bananier commence à développer son régime. Le fruit peut être cueilli, le dixième ou onzième mois. Lorsqu'on coupe la tige, on trouve constamment, parmi les nombreux jets qui ont poussé des racines un rejeton (*pimpollo*), qui, ayant deux tiers de la hauteur de la plante mère, porte du fruit trois mois plus tard. C'est ainsi qu'une plantation de bananiers que dans les colonies espagnoles l'on appelle *pla-*

tanar, se perpétue sans que l'homme y consacre d'autre soin que de couper les tiges dont le fruit a mûri, et de donner à la terre, une ou deux fois par an, un léger labour, en piochant autour des racines. Un terrain de cent mètres carrés de surface peut renfermer au moins trente à quarante pieds de bananiers. Dans l'espace d'un an, ce même terrain, en ne comptant le poids d'un régime que de quinze à vingt kilogrammes, donne plus de deux mille kilogrammes, ou quatre mille livres en poids, de substance nourrissante. » La même étendue, ensemencée en blé dans les meilleures terres de France, ne produirait que 30 livres de froment; elle produirait 90 livres en pommes de terre. La faculté nutritive des alimens ne suit pas, il est vrai, la raison de leur poids seulement; la banane, plus nourrissante que la pomme de terre, contient toutefois comme elle beaucoup d'eau. Mais un demi-hectare ou un arpent légal dont le produit en froment ne nourrit pas deux individus, peut nourrir plus de cinquante individus par son produit en bananes. Celles-ci se sèchent et se conservent, comme les figues; elles sont alors un aliment d'un goût agréable et très-sain.

Dans les mêmes régions, la culture du manioc, dont on fait la cassave, demande plus de travail et plus de tems, mais fournit sur un petit espace un aliment supérieur encore à la banane, et bien plus nourrissant; le maïs est cultivé également dans les *tierras calientes* et les *tierras templadas :* il jouit de cette flexibilité d'organisation qui caractérise les graminées, et qui les rend propres à tous les climats. Toutes ces plantes des tropiques fournissent infiniment plus d'alimens, par un moindre travail et sur un moindre espace de terrain, que les plantes alimentaires de l'Europe: aussi elles permettraient dans le bas Mexique l'accumulation d'une population bien plus nombreuse que celle que nous voyons rassemblée dans les pays les plus prospérans de l'Europe. Cette population pourra un jour donner les plus grands développemens aux cultures industrielles du sucre, du coton, du café, du cacao, de la vanille, du tabac, de l'indigo, de la soie, de la cire et de la cochenille, sur l'état actuel de chacune desquelles M. de Humboldt donne des renseignemens

également curieux pour l'homme d'état, le naturaliste et le commerçant.

La population en s'augmentant poussera aussi avec plus d'activité le travail des mines qui sont déjà la grande industrie du Mexique. Extraire l'or et l'argent des minérais qui les recèlent est une sorte de manufacture, qui, comme toutes les autres, outre les profits directs qu'elle peut donner aux entrepreneurs, excite et récompense un grand travail, cause une grande consommation, et fait prospérer le district où elle est établie. Aucune industrie dans la Nouvelle-Espagne, l'agriculture exceptée, n'a employé plus de bras, n'a demandé de plus grands capitaux et n'a rendu quelquefois de plus immenses profits. On y compte près de cinq cents *reales*, ou *realitos*, endroits célèbres par les exploitations qui se trouvent dans leurs alentours. Ceux-ci comprennent plus de trois mille mines, en désignant par ce nom l'ensemble des ouvrages souterrains qui communiquent les uns avec les autres. Ces mines toutes ensemble produisaient, à l'époque du voyage de M. de Humboldt, année commune, vingt-deux millions de piastres en argent, un million de piastres en or. Ces mines sont abondantes plutôt que riches. Les filons sont larges et fournissent une quantité considérable de minerai, mais ce minerai est pauvre; en effet, en prenant une moyenne entre toutes les mines du Mexique, le quintal, ou 1600 onces de minerai ne contiennent que trois ou quatre onces d'argent : d'autre part, ce minerai est extrait en si grande abondance que le filon seul de Guanaxuato fournit par année cinq à six cents mille marcs d'argent, et que la mine de la Valenciana qui en fait partie, et qui est exploitée depuis quarante ans a donné annuellement un produit brut de quatorze millions de francs en argent, et un profit net annuel de trois millions de francs à son propriétaire.

Le produit des mines dépend cependant moins encore de la quantité de bras dont on peut disposer que de la quantité de mercure nécessaire pour l'amalgamation, et qui se perd dans ce procédé. Toutes les colonies espagnoles réunies consommaient annuellement 25,000 quintaux de mercure; la moitié

peut-être en était employée dans la Nouvelle-Espagne, en sorte qu'à peu de chose près chaque marc d'argent est acquis au prix de la destruction d'un marc de mercure. La découverte de nouvelles mines de mercure, ou l'économie dans les procédés de l'amalgamation, qui fait perdre beaucoup plus de mercure au Mexique qu'en Saxe, sont donc parmi les causes qui influeront le plus sur la production future des métaux précieux. Mais nous ne pouvons pas même aborder ici ces questions qui sont traitées par M. de Humboldt avec de si vastes connaissances, pas plus que nous ne pouvons donner une idée ou de ses travaux géographiques et astronomiques pour arriver à déterminer la position vraie des lieux, ou de ses recherches sur les canaux qui pourraient un jour unir les deux mers, ou d'une foule d'autres sujets scientifiques qu'il a traités comme s'il en avait fait son unique étude, et pour lesquels il faudra toujours revenir à lui, à mesure que, nos liaisons devenant plus intimes avec l'Amérique, nous aurons plus besoin de la connaître sous tous ses rapports divers.

J.-C.-L. DE SISMONDI.

THE LIFE OF NAPOLEON BUONAPARTE. — VIE DE NAPOLÉON BUONAPARTE, Empereur des Français, précédée d'un tableau préliminaire de la révolution française; par sir *Walter* SCOTT (1).

En n'examinant l'ouvrage de Walter Scott que sous un point de vue littéraire, et en adoptant pour un instant ses propres opinions, nous voudrions du moins que de grands événemens lui eussent inspiré de grandes pensées et d'imposans tableaux; que ce spectacle si neuf, si extraor-

(1) Paris, 1827; Ch. Gosselin, Treuttel et Wurtz, Sautelet. 9 vol. in-8°; prix, 67 fr. 50 c. Les mêmes libraires ont publié une traduction française de cet ouvrage, en 9 vol. in-8°, coûtant 63 fr., et en 18 vol. in-12, dont le prix est fixé à 54 fr.

dinaire, si fatidique, lui eût dévoilé quelqu'un de ces mystères qui restent cachés à des yeux vulgaires, et qu'enfin il eût étendu sur son sujet ces vues perçantes et fécondes qui démêlent les causes cachées, donnent l'intelligence d'effets indifférens en apparence, et, dans un passé muet pour la multitude, trouvent comme une révélation de l'avenir.

Nous n'avons point reconnu ces caractères dans l'ouvrage de Walter Scott; c'est un recueil de faits et d'anecdotes, mêlé de réflexions fausses quelquefois, quelquefois judicieuses, le plus souvent communes; c'est un récit tracé, tantôt en style de gazette, tantôt avec des images revêtues de formes et d'ornemens poétiques; l'historien, le philosophe, l'homme d'état, ne s'y montrent qu'à de rares intervalles.

On a vu, par le titre transcrit en tête de cet article, que Walter-Scott a cru devoir accompagner la vie de Napoléon de *Vues préliminaires sur la révolution française.* Ce précis, qui remplit à peu près le quart de la composition entière, est à lui seul un ouvrage important, et fera l'objet de ce premier article. Si nous considérons ce précis en lui-même, nous le trouverons rempli de lacunes et tout-à-fait incomplet; si nous n'y voyons qu'une introduction à la vie de Napoléon, destinée à nous faire connaître l'état des choses et l'esprit public au moment où l'homme extraordinaire apparut au milieu des affaires, cette introduction nous semblera beaucoup trop longue. Il y avait à joindre ces deux compositions un inconvénient dont aucun talent ne pouvait triompher; et, par exemple, jamais lecteur ne s'habituera, en portant ses regards sur l'ensemble de l'ouvrage, à voir la description d'une bataille qui n'a pas même décidé une campagne, tenir presque autant de place que le récit de la journée du 10 août, où s'accomplirent les destinées d'une antique monarchie. Si la perfection d'un ouvrage dépend, en grande partie, de l'harmonie de ses proportions, on conviendra qu'elle n'existe point ici. Mais, ce défaut une fois indiqué, nous n'y reviendrons plus, et nous examinerons le précis en lui-même.

L'auteur a encore mis en tête de ce tableau de la révolution

une espèce d'introduction, de sorte que nous sommes déjà presqu'au quart du précis, lorsque nous arrivons à l'ouverture des États-généraux; tout ce qui précède est consacré à une esquisse des mœurs de l'époque et de celle du siècle passé; car notre auteur remonte jusqu'au règne de Louis XIV. Il nous faudrait faire un livre sur le livre de Walter Scott pour noter toutes les observations que la lecture nous a suggérées; il est difficile de tomber dans de grandes erreurs de faits, lorsqu'on raconte ce qui a déjà été tant de fois raconté; mais c'est la manière de présenter les mêmes objets, ce sont des nuances d'opinion, ce sont certaines idées propres au narrateur qui peuvent donner prise à la critique, et c'est là justement ce qu'il est fort difficile d'indiquer dans les limites étroites d'une analyse. Nous remarquerons cependant qu'il y a peu de prévoyance chez notre auteur, à vanter *la grande habileté* de Louis XIV, « qui, dit-il, réussit complétement à faire de la couronne le pivot unique sur lequel devaient se mouvoir les affaires publiques, et à ramener sur sa personne, comme représentant de la France, toute l'importance qu'en d'autres pays on attribue au corps entier de la nation. » Certes, cette habileté dont Walter Scott fait honneur au monarque a été funeste à la monarchie. « En s'attribuant en effet le monopole de la puissance, le roi s'était rendu en quelque sorte personnellement responsable de toutes les fausses mesures de son gouvernement, et de tous les revers qui affligèrent la nation. Tel est le danger dont sont menacés les princes absolus, qu'une mauvaise administration les expose à tous les reproches populaires, dont ils sont presque entièrement garantis au contraire dans les gouvernemens limités, soit par l'intervention des autres pouvoirs constitutionnellement établis, soit par la responsabilité des ministres. Tandis que le roi qui s'est isolé sur les sommités du pouvoir ne trouve nul abri contre la tempête. »

Ces réflexions si sages, c'est Walter Scott lui-même qui les fait, mais il s'en avise un peu tard; il ne fallait pas attendre aux désastres de la guerre de sept ans pour reconnaître tous les vices d'un système de gouvernement que Louis XV n'avait

pas créé; le gouverment du grand roi lui avait légué des calamités et des fautes; cela est plus facile que de laisser en héritage la fortune et le génie; et cependant, il fallait absolument que l'une et l'autre demeurassent les constans apanages de la couronne de Louis XIV, pour qu'elle ne vînt point à vaciller sur la tête de celui qui la devait porter. C'est ce qu'aurait compris un homme d'état véritablement habile, et c'est le contraire que Walter Scott vante dans Louis XIV. Aussi se garde-t-il bien de nous peindre les sentimens de la France à la mort de ce roi que les cris de l'enthousiasme avaient accompagné dans une longue partie de sa carrière. Les mêmes lacunes se remarquent dans tous les tableaux du peintre; c'est ainsi qu'après avoir tracé une esquisse fort légère des mœurs et du gouvernement de l'époque, il ajoute : « Tel était le système de la monarchie française. » Et l'on est tout étonné de voir que le peintre ait omis, dans son tableau, non pas seulement les États-généraux, institution tombée alors en désuétude, et qui n'était plus qu'un droit (chose comme on sait assez peu importante en politique, sans le fait); mais les parlemens, les corporations, les priviléges de certaines cités, enfin tout ce qui ressemblait à une institution.

Il n'est pas plus exact dans la peinture de certaines parties des mœurs de cette époque : « Reçus dans la société des nobles et des riches, à titre de tolérance, dit-il, les hommes de lettres n'y tenaient pas un rang beaucoup plus élevé que les musiciens ou les artistes dramatiques. » Et c'est du XVIIIe siècle que l'auteur parle ainsi, de ce siècle où, courtisées par tout le monde, les lettres étaient pour ainsi dire reines dans la société! Au reste, il s'était déjà servi presque des mêmes expressions pour peindre la situation des gens de lettres dans le siècle de Louis XIV. « Les nobles donnaient asyle et protection aux gens de lettres logés dans leurs hôtels, nourris à leurs tables, et admis dans leurs sociétés *à des termes un peu plus honorables que les artistes et les musiciens* qui instruisaient ou amusaient les grands, en échange de l'hospitalité qu'on leur accordait. » Quoique cela fût plus vrai dans le siècle de Louis XIV que

dans le siècle suivant, ce que Walter Scott donne ici comme une règle n'était encore qu'une exception; grand nombre de gens de lettres comprenaient la dignité de leur profession, et le métier de parasite n'était pas en honneur parmi eux. On n'a point oublié cette verte repartie dont l'auteur de *Turcaret* corrigea l'impertinence de la duchesse de Bouillon. Toutefois, l'erreur de Walter Scott est bien plus choquante encore quand il s'agit du XVIIIe siècle; mais, en peignant cette époque, son esprit était resté dans l'époque précédente; c'est une remarque qu'on aura plusieurs fois l'occasion de faire en lisant son histoire; il ne marche pas avec le tems qu'il décrit, il est à toutes les époques l'homme du siècle passé.

C'est aussi dans des exceptions qu'il trouve le caractère et l'esprit général de la littérature du tems. Ainsi, les paradoxes de J. J. Rousseau sur l'état sauvage, qui n'appartinrent véritablement qu'à Rousseau, et qui à toute autre époque auraient pu naître dans cet esprit éminemment original, et surtout indocile à subir les inspirations d'autrui, Walter Scott les donne comme l'expression de l'esprit du tems : « De là, dit-il, ces ingénieux argumens, ces éloquentes tirades en faveur de l'indépendance primitive, et même de l'état sauvage des premiers tems. »

En général, ce qui nous a frappés en lisant cet ouvrage, c'est moins l'absence du talent d'historien que celle des études et du travail qu'exige l'histoire. Ce ne ne sont pas seulement les choses cachées que Walter Scott manque de découvrir; les choses que tout le monde sait en France, il semble les ignorer.

C'est ainsi qu'il exagère beaucoup la difficulté d'écrire chez nous sur les affaires publiques avant la révolution. « On ne permettait pas aux écrivains, dit-il, de donner à leurs écrits un caractère spécial et utile... On ne permettait pas de libre discussion en matière politique... Un traité sur la monarchie française, qui eût indiqué les moyens de mettre les institutions existantes plus en harmonie avec les vœux et les besoins du peuple, n'eût pas manqué de procurer à son auteur un logement à la Bastille. » Sans doute, la liberté légale d'écrire sur

la politique n'existait pas en France avant la révolution; mais la permission tacite existait, et des ouvrages très-connus n'ont point conduit leurs auteurs dans une prison d'état. Nous n'en citerons qu'un seul, les *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, par M. le marquis D'ARGENSON, dont l'auteur, ancien ministre de Louis XV, ne mit point sa liberté en péril par la publication d'un ouvrage où de grandes réformes étaient proposées comme une nécessité du tems.

Lorsque Walter Scott blâme Necker d'avoir publié *le Compte rendu*, et d'avoir dévoilé le mal avant d'avoir trouvé un remède, il ne songe pas qu'une multitude de gens défendaient les abus comme leur propriété, et que le seul moyen probable de trouver un remède était de découvrir le mal à tous les yeux. Lorsqu'il prétend que la cour aurait pu assembler les états-généraux dès 1780, et prendre l'initiative de la réforme comme une grâce émanée de l'amour du prince envers son peuple, il oublie que pour opérer une véritable réforme, pour donner au peuple l'importance que réclamait pour lui l'état de la civilisation, complétement changé depuis la dernière réunion des états-généraux, il était indispensable d'accorder la double représentation du tiers, et que les autres classes n'eussent pas alors reconnu à la couronne le droit de faire cette concession sur leurs priviléges.

Lorsqu'on voit un homme d'un esprit réfléchi et d'un talent distingué hasarder de pareilles idées, il faut convenir qu'il n'a jamais compris la grande époque dont il a entrepris de faire l'histoire : on s'en aperçoit aux petites choses aussi bien qu'aux grandes. Lorsque Walter Scott dit, par exemple, que « l'assemblée constituante abolit toutes les distinctions honorifiques, toutes les armoiries, jusqu'aux titres insignifians de *monsieur* et de *madame*, » l'erreur, peu importante en apparence, le deviendra davantage, si l'on songe que l'abolition de ces simples formules de politesse, qui n'eût lieu que sous le régime de la Convention, n'était nullement dans l'esprit de notre première assemblée nationale. C'est encore une erreur sans conséquence de nous dire que le tribunal révolutionnaire con-

damnait à la fois « royalistes, constitutionnels, girondins, prêtres, *théophilanthropes*, nobles et roturiers. » Mais cependant comment se fait-il que l'homme qui écrit notre histoire ignore que cette espèce de culte public professé par les théophilanthropes ne fut point contemporain du tribunal révolutionnaire; qu'il n'eut un instant d'existence que sous le règne de la constitution de l'an III, et sous le gouvernement du directoire, dont l'un des membres, La Reveillère-Lepeaux, était le patron de la *théophilanthropie?*

Walter Scott commet une faute plus grave, lorsqu'en parlant de la constitution civile du clergé et du serment imposé aux prêtres, il dit : « Mesure d'autant moins facile à justifier, *qu'on n'en devine pas le motif,* à moins qu'elle n'ait eu pour objet d'introduire partout l'innovation. » C'est là prêter à l'assemblée constituante une niaiserie qu'on ne saurait lui reprocher. Ceux même qui ne justifiaient point cette mesure en connaissaient bien le motif; c'était évidemment de vaincre l'opposition que le clergé montrait alors contre la réforme politique, en l'y incorporant; c'était aussi l'intention de relâcher les liens qui attachaient le clergé au souverain de Rome. Cette dernière raison, Walter Scott la donne lui-même ; et ici deux choses nous étonnent : l'une, c'est que l'historien déclare ne pas deviner un motif qu'il va révéler deux pages plus bas; l'autre, c'est que cet historien semble trouver si étrange une précaution dont l'absence prive des droits politiques, dans son propre pays, une portion considérable de la population. Walter Scott, qui ne nous semble pas avoir suffisamment étudié les affaires ecclésiastiques des premières époques de la révolution, nous paraît également étranger à l'esprit qui dirigeait autrefois le clergé parmi nous. « La soumission absolue au saint-siége, dit-il, faisait partie de sa croyance; c'était pour lui un article de foi. » La soumission du clergé de France au saint-siége n'était pas *absolue;* elle se conciliait, au contraire, avec certaines restrictions bien connues, sous le nom de *libertés de l'église gallicane;* libertés soigneusement maintenues par nos rois les plus pieux, depuis saint Louis jusqu'à Louis XIV,

et que Walter Scott eût dû mentionner ici, pour faire bien comprendre l'espèce de dépendance qui existait en effet.

Voici un fait d'un autre genre qui prouve encore chez notre auteur peu de connaissance des choses et du tems. Il parle à plusieurs reprises de l'avidité des démagogues; de leur ardeur à amasser des richesses; des trésors de Robespierre; tandis qu'il est de notoriété publique que Robespierre n'a laissé aucune fortune, et que le caractère dominant des hommes les plus fougueux de ce tems-là, c'était le désintéressement : assez d'imputations réelles pèsent sur eux, sans en chercher d'imaginaires; et l'impartiale histoire, en les accusant de la soif du sang, les absoudra de la soif de l'or.

Un des épisodes les plus importans de la révolution, la guerre de la Vendée, a inspiré à notre auteur une réflexion peu judicieuse : « Ce qu'elle présente de plus étonnant, dit-il, c'est qu'un incendie aussi considérable ne se soit pas étendu au-delà d'un certain canton. » Pour quiconque connaît la France de ce tems-là, rien n'est moins étonnant que ce qui étonne Walter Scott. L'état de la population vendéenne et les dispositions locales du pays ont pu y maintenir pendant quelque tems une guerre civile qui eût été impossible partout ailleurs, et qu'on a vainement essayé en effet d'allumer sur plusieurs points.

Enfin, pour donner une dernière preuve du peu d'intelligence que Walter Scott avait acquis de l'esprit et des différentes crises de notre révolution, nous citerons ce qu'il dit de cette journée où la jeunesse de Paris et les thermidoriens chassèrent les jacobins du lieu de leurs séances, et détruisirent ainsi cette société long-tems terrible et toute-puissante : « La facilité avec laquelle ils furent dispersés au milieu des huées et de l'ignominie, dit l'historien, fit voir combien, à d'autres époques, avec de l'accord et de la résolution, il eût été aisé de triompher du crime. Si Lafayette eût attaqué franchement le club des jacobins, il n'eût pas éprouvé plus de résistance que ces jeunes gens exaltés, et il eût épargné au monde une longue suite d'horreurs. » Cette seule phrase suffirait pour faire

juger ce tableau de notre révolution par Walter Scott. Le voilà arrivé à la fin de son récit, et il n'a pas encore compris la marche de ces grands événemens qu'il a racontés; il ne sent pas encore cette irrésistible puissance d'une révolution ascendante; et parce qu'elle est faible et découragée à son déclin, il ne voit pas cette indomptable audace, cette vigueur de géant, qui marquèrent ses premiers pas dans la carrière.

Il y a, dans toute cette composition, une erreur constante et capitale qu'on ne saurait trop faire remarquer, parce qu'elle donne la mesure de la capacité historique de l'auteur, et le secret du peu de succès de son livre. Cette erreur perpétuelle de Walter Scott, c'est de considérer la révolution française comme pouvant être la restauration d'un ordre ancien, tandis qu'elle était de toute nécessité la construction d'un ordre entièrement neuf. C'est là ce qui lui fait chercher toujours des rapprochemens tirés de son pays. Mais Walter Scott ne sait-il donc pas que la révolution anglaise, bonne pour le tems où elle s'est opérée, serait insuffisante aujourd'hui ? Et croit-il, si elle eût eu lieu dans le XIXe siècle, qu'elle eût conservé toutes ces traces de féodalité, toute cette rouille de vieille jurisprudence, cette intolérance religieuse, cette corruption des bourgs pourris, cette inégalité choquante dans les droits, enfin cette énorme disproportion de fortunes à laquelle tiennent en général les Anglais, parce que c'est pour eux une condition actuelle de stabilité, mais qui sera un jour l'occasion inévitable de quelque grand changement politique, parce qu'elle est la véritable et la principale cause de ce chancre de misère qui dévore la population de ce puissant empire ?

En général, nous nous sommes attachés à examiner si Walter Scott avait bien saisi l'esprit de la grande époque de notre histoire plutôt qu'à le suivre dans le détail des faits. Nous aurions à lui reprocher, sous ce rapport, plusieurs inexactitudes; nous nous bornerons à regretter qu'il n'ait pas toujours donné aux grandes scènes qui s'offraient à ses pinceaux toute l'importance qu'elles méritaient. La séance décisive du Jeu de Paume n'est qu'ébauchée; l'auteur n'a pas même fait mention de cette

réunion si remarquable d'une grande portion du clergé, qui vint se joindre au tiers-état, le sur-lendemain, dans l'église Saint-Louis. Le tableau de ces quatorze armées qui déployaient en même tems, sur toutes les frontières de France, et en face de tant d'ennemis, leurs drapeaux victorieux, est tracé sans éclat; les sanglantes réactions du midi, après le 9 thermidor, sont tout-à-fait effacées; et nous verrons plus tard que la conspiration de Babeuf, cette dernière convulsion d'un parti formidable, attire à peine l'attention de l'historien. Nous avons remarqué aussi que la cause du pouvoir et celle de l'aristocratie obtiennent toutes les prédilections de l'auteur; c'est pour la cause du peuple qu'il réserve toute sa sévérité.

Malgré les critiques que nous avons faites de ce précis de la révolution, nous reconnaissons que ce n'est pas un ouvrage sans mérite; s'il pèche par l'ensemble de la composition, et par l'esprit dont l'auteur est animé, il y a des parties qui méritent beaucoup d'éloges. Un morceau qui nous a semblé excellent, c'est le tableau moral et physique du pays où s'alluma l'insurrection vendéenne; il y a là des touches de maître. Nous citerons encore le portrait de l'Assemblée constituante qui ne manque pas de vérité; un jugement assez équitable de l'émigration; des réflexions sages sur le peu de résistance que les Français pouvaient opposer à la domination des jacobins; enfin, une justice impartiale rendue à cette belliqueuse jeunesse qui courut aux frontières, dès les premières menaces de l'ennemi, et en général au soldat français. Toutefois, il faut avouer que l'impartialité de Walter Scott dans cette histoire semblera un peu équivoque à ceux qui l'examineront avec des yeux attentifs. Soit que ses idées ne fussent point arrêtées, soit qu'il ne professe qu'à regret des opinions favorables pour nous, presque toutes les fois que nous avons trouvé ses idées conformes aux nôtres sur un point quelconque, nous avons bientôt rencontré, dans quelque autre partie de son livre, des correctifs qui détruisaient à peu près la première opinion. L'émigration, l'Assemblée constituante, l'armée, nous fourniraient aisément une preuve de la vérité de cette remarque. Nous ajouterons que

s'il rend quelquefois justice à la nation française, dès que l'Angleterre entre en jeu, il se met sur ses gardes, et l'esprit de nationalité, nous ne voulons pas dire le patriotisme (il ne faut pas faire injure à ce noble sentiment) le dispose à quelque partialité. C'est ce que l'on remarque facilement lorsqu'il est question de la guerre d'Amérique et de celle de la Vendée où il met sur le compte des émigrés la faute du désastre de Quiberon. Il faut lui savoir gré cependant d'avouer que l'Angleterre *n'y sauva pas entièrement son honneur.*

Si Walter-Scott n'eût pas fait des romans admirables, on eût sans doute été moins sévère pour cette composition historique; en Angleterre même, elle a trouvé des juges rigoureux. Pour nous, notre qualité d'étrangers nous interdit de prononcer sur le style de l'historien anglais; nous nous garderons bien surtout de le juger d'après une traduction qui (nous le dirons tout à l'heure) est peu digne de confiance. Nous pouvons nous étonner cependant que cet écrivain, qui a retracé d'une manière si attachante des intérêts romanesques, n'ait su inspirer qu'une médiocre curiosité pour ces grands intérêts historiques; que le même homme qui a peint avec tant d'énergie les scènes fantastiques créées par son imagination, n'ait plus trouvé que des couleurs assez ternes pour reproduire les scènes pleines de vie dont la terrible réalité a frappé tous les regards contemporains. Comment se fait-il que ces personnages imaginaires, dont nous n'avons connu les modèles que par des traditions souvent bien imparfaites, nous aient paru plus animés, plus vivans, que les portraits de ces figures dont les originaux eux-mêmes ont passé sous nos yeux? Cela tient certainement à un vice de composition. Nous ne critiquerons point de fréquentes allusions à la Bible, et même aux poëtes anciens et modernes : ce serait un défaut chez nous; il paraît cependant qu'elles ne déplaisent pas aux compatriotes de Walter-Scott, et c'est pour eux, plus que pour nous, qu'il a écrit. Mais cette multitude de comparaisons poétiques ou triviales, justes ou boiteuses, souvent si vulgaires, qui reviennent à chaque page, et même après quelques lignes, fatiguent le lecteur, et dépouillent le récit de cette

imposante gravité dont les bons historiens ne se sont jamais départis; ces fleurs d'une élocution frivole déparent l'histoire, au lieu de l'orner (1). Le ton d'ironie est aussi trop familier à Walter Scott. Les choses les plus sérieuses, les événemens les plus tragiques, les hommes les plus remarquables ne sauraient échapper à son sourire amer. Walter Scott oublie que l'historien est un juge, et que la moquerie lui est interdite. Son précis de la révolution n'est pas exempt de longueurs; et elles sont d'autant plus choquantes qu'on sent trop bien que l'espace pouvait être mieux employé. Qui croirait, par exemple, que, dans un récit où l'auteur est forcé de négliger tant de faits importans, il va consacrer près d'une page à une anecdote insignifiante sur la manie d'un prêtre pour élever des chats?

La traduction, que nous avons examinée avec soin, porte les caractères de l'extrême précipitation avec laquelle elle a été faite. Les mauvaises phrases, les anglicismes, les contre-sens y fourmillent. Nous sommes obligés de justifier un reproche si grave par quelques citations : le traducteur dit de Necker : «S'il finit par déchoir dans l'estime publique, ce fut seulement parce que les circonstances avaient fait concevoir de ses talens une opinion tellement exagérée, que les plus habiles financiers du monde n'en auraient pu *réaliser le mérite...* » « La révolution avait déclaré guerre aux châteaux, paix aux chaumières. » *Déclarer guerre, déclarer paix*, ce sont là des locutions barbares. En voici une autre qui ne l'est pas moins; il s'agit de Dumouriez : « Et l'on ne peut douter que, quelle que fût son arrière-pensée, que sa position et son caractère font supposer équivoque, son projet du moment ne fût de mettre le roi à l'abri de tout danger et de toute insulte. » Les mots *utiliser*, *activer* et autres pareils sont les moindres peccadilles grammaticales du traducteur. Il vous dira encore : « Des propositions d'une *nature neutralisante ;* » mais ceci est un anglicisme, aussi bien que cette phrase : « L'orateur était gêné dans ses raisonnemens

(1) Walter Scott fait des comparaisons poétiques jusques dans ses notes.

par la difficulté de *réconcilier sa propre conduite* et celle de ses associés *avec les principes qu'il proclamait comme justes et légaux.* » Cette traduction, faite mot à mot n'est pas pour cela plus fidèle; le mot *reconcile* signifie bien réconcilier, mais il veut dire aussi *concilier*, et c'est évidemment cette dernière expression qu'il fallait choisir pour traduire exactement, et pour écrire en français. Voici encore une traduction littérale où l'anglicisme produit un singulier effet : à l'occasion de la chute de Robespierre, l'auteur remarque qu'il fut condamné presque sans être entendu; puis, il excuse cette précipitation « sur les terreurs du moment, sur l'horrible caractère de l'accusé, enfin sur la nécessité de courir à l'événement. » Cette dernière raison, le traducteur l'a tout-à-fait omise, et il dit : « *Il faut pardonner beaucoup* aux terreurs de la circonstance, et *au caractère épouvantable du coupable.* » Assurément, on ne saurait imaginer une fidélité plus malheureuse. Voici maintenant de bons et francs contre-sens. Walter Scott a dit : « Un Français est aisément induit à faire une action à laquelle vous le provoquez, en lui montrant que l'honneur s'y trouve intéressé. » Le traducteur a écrit : « Un Français se laisse aisément *séduire à faire* tout ce qu'on lui demande, comme si son honneur était intéressé dans la question. »

Walter Scott (il s'agit des exécutions révolutionnaires) : « Ce sang journellement répandu, n'étant point assaisonné du pillage et de la licence, les dégoûta, comme il eût dégoûté tout le monde, hormis de véritables cannibales, à la subsistance desquels, en effet, le tribunal révolutionnaire aurait fourni avec profusion. »—Le traducteur : « Ces massacres continuels, sans l'attrait du pillage et de la licence, auraient fini par dégoûter même un peuple de vrais cannibales, que le tribunal révolutionnaire eût abondamment approvisionné. »

On sait que les six condamnés de prairial an III, *Romme*, *Goujon*, *Duquesnoy*, *Bourbotte*, *Duroy*, *Soubrany*, se frappèrent tous du même couteau qu'ils se firent passer les uns aux autres, en criant : *Vive la République!* et que trois seulement moururent du coup; Walter Scott le dit, comme les autres

historiens : « Tous tombèrent, les uns morts, les autres mortellement blessés ; ceux-ci furent achevés par la guillotine. » Le traducteur lui fait dire : « Trois tombèrent sans vie ou blessés à mort ; les autres périrent *sur* la guillotine. »

Walter Scott : « Les jacobins emprisonnèrent trois cent mille de leurs compatriotes au nom de la liberté, et envoyèrent à la mort plus de la moitié de ce nombre en invoquant la fraternité. » — Le traducteur n'a pas encore été content de cette boucherie ; il fait tuer plus de six cent mille hommes par les jacobins, en traduisant ainsi le dernier membre de la phrase : « et en firent périr plus du double au nom de la fraternité. »

Mais, voici un passage où la méprise du traducteur est vraiment inexplicable. On sait que le fils infortuné de Louis XVI fut remis entre les mains d'un cordonnier, nommé Simon : « Ce misérable, dit Walter Scott, demanda à ceux qui l'employaient : Que faut-il faire du jeune louveteau ? Faut-il l'égorger ? — Non. — L'empoisonner ? — Non. — Le faire périr de faim ? — Non. — Et quoi donc...? — Il faut s'en défaire. » Voici l'étrange version du traducteur : « Que décidez-vous du louveteau ? Il était appris pour être insolent ; je saurai le mâter : Tant pis, s'il en crève ; je n'en réponds pas. Après tout, que veut-on? Le déporter? — Non. — L'emprisonner ? Non. — Mais quoi donc ? — On voulait s'en défaire (1). »

Après de telles fautes ce sera peu de chose que des noms mis pour d'autres, comme *Camus*, mis à la place de *Louvet*, dans le récit du triste sort que trouvèrent les Girondins réfugiés à Bordeaux ; des phrases passées ; une note assez importante concernant la reine entièrement omise ; enfin des fautes d'impression fréquentes. Cette traduction est un ouvrage à refaire. Nous devons cependant ajouter, pour être tout-à-fait justes, que certaines parties nous ont semblé moins défec-

(1) Cette différence complète entre le texte et la traduction nous ferait croire que le traducteur a travaillé sur de simples épreuves corrigées depuis, et non sur de *bonnes feuilles*, comme on dit en termes d'imprimerie.

tueuses que d'autres; on voit que c'est le travail de plusieurs mains.

L'éditeur a joint au texte quelques notes, et, en corrigant plusieurs erreurs de fait, il a tâché de réfuter certaines opinions de l'auteur anglais. Ami de Walter Scott, il ne lui a cependant pas sacrifié les intérêts de la patrie; mais on sent qu'il aurait pu être plus sévère, s'il n'eût pas eu à garder quelques ménagemens de politesse. Ces notes, qui ne sont pas toutes de la même personne, et dont plusieurs nous ont semblé inutiles, fournissent aussi diverses explications assez curieuses et peu connues. Nous citerons, entre autres, la note sur *le club des têtes de veau.*

Dans un second article, nous nous occuperons de la *Vie de Bonaparte.*

M. Avenel.

LITTÉRATURE.

Cours de littérature grecque moderne, donné à Genève, par *Jacovaky* Rizo *Néroulos*, ancien premier ministre des hospodars grecs de Valachie et de Moldavie; publié par *Jean* Humbert (1).

M. Rizo, célèbre dans l'Europe orientale par ses emplois et par ses écrits, est beaucoup moins connu en France; cependant il se recommande à notre attention par le triple intérêt de ses talens, de ses titres littéraires et de sa destinée. Attaché en qualité de *grand-postelnik* ou premier ministre à l'hospodar *Jean* Caradza, il dut chercher, avec la cour de Valachie, son salut dans un exil volontaire, lorsque les troupes d'Ypsilanti, son proche parent, jetèrent le désordre dans cette province. Occupé du sort de sa femme et de ses onze enfans, il s'est vu arrêté jusqu'à ce jour loin de la seule patrie que son cœur puisse adopter. A Genève, où il arriva au mois de juin 1826, il fut sollicité de donner un cours de langue grecque moderne. « Il prit la plume (dit son éditeur dans une préface dont l'élégance n'est pas sans analogie avec le style du livre même) pour tracer l'*Introduction*, qui devait occuper une ou deux séances; mais emporté par l'attrait du sujet, il prolongea insensiblement cette introduction jusqu'à la fin du cours. » Ce travail, nous apprend encore M. Humbert, a été « rédigé tout d'une haleine, sans le secours d'aucun livre, d'aucune note, d'aucun manuscrit; travail plein d'érudition, et qui donne à juger de quoi l'auteur était capable, s'il l'eût composé dans sa patrie, au milieu de sa bibliothèque, et à tête reposée; travail qui offre des vues nouvelles, plus d'idées

---

(1) Genève, 1827; Abr. Cherbuliez. In-8° de xxiv et 174 pages.

que de mots. » La justesse de ce jugement ressortira de l'analyse que nous allons faire du livre de M. Rizo.

Dans les vingt premières pages, cet écrivain trace une esquisse rapide de l'histoire de la littérature grecque ancienne, depuis son origine jusqu'à sa complète décadence. Nous avons quelquefois entendu des littérateurs grecs apprécier ces antiques titres de noblesse de leur nation, en quelque sorte à travers le savoir qu'ils étaient venus chercher dans nos universités occidentales, et nous donner ainsi la contre-épreuve de nos opinions de collége ou de cabinet. Ici, nous voyons, au contraire, la Grèce ancienne appréciée dans sa gloire la plus éclatante et la plus durable par l'esprit, les mœurs, les habitudes et l'amour de la Grèce moderne. On sent que le critique a respiré l'air que respiraient Homère, Tyrtée, Thucydide, Démosthènes, et que les sons de leur langue se sont associés aux premières émotions dont son âme a conservé le souvenir. Il replace sur le sol natal cette littérature si antique et si brillante de jeunesse, mais qui perd dans nos écoles de l'éclat de sa fraîcheur, tout comme, dans nos musées, les statues d'Apollon, de Vénus, de Diane, que la conquête ou l'or y emprisonne, perdent quelques rayons de leur divinité. Contemplant d'un point de vue élevé cette littérature primitive, si purement nationale, et nous conduisant de sommité en sommité, il répand sur son sujet beaucoup de science, beaucoup d'idées, et nous retrace, dans l'histoire de ces révolutions littéraires, l'histoire morale des peuples mêmes qui habitèrent l'ancienne Grèce. Je citerai le passage suivant à l'appui de cet éloge : « La guerre du Péloponnèse, suscitée par l'ambition et par le mépris du juste et de l'honnête, produisit des effets funestes à la Grèce. Quand celui qui est à la tête du gouvernement veut se servir de ses concitoyens comme organes de ses passions, il tâche préalablement de les corrompre, pour les trouver ensuite dociles à l'exécution de ses projets. Périclès et Alcibiade furent les corrupteurs des Athéniens : le premier intrigua et effectua la guerre du Péloponnèse; le second fut le moteur de l'expédition contre la Sicile. Les guerres injustes sont l'apa-

nage des nations avilies. Les Athéniens, en se dégradant, applaudissaient aux railleries d'Aristophane contre Socrate et contre les citoyens amis de la liberté. Le peuple athénien, devenu frivole, abandonné sans réserve aux faux plaisirs et à la licence, commençait à perdre l'idée du beau, et méprisait une morale éloquente pour écouter avec plaisir la puérilité des sophistes et les froides antithèses d'un Gorgias et de ses écoliers. » (P. 12 et 13.)

De même encore, en jugeant les productions de l'éloquence ou de la poésie, M. Rizo les considère principalement sous le rapport de leur influence morale sur la nation. Quant à leur mérite littéraire, il possède l'art d'en donner l'idée la plus juste et la plus complète par un mot heureux, par une image où respirent la force, la fraîcheur et la grâce de l'esprit et de l'imagination des anciens Grecs.

Il faut encore ici, dans l'intérêt du sujet et du lecteur, laisser parler l'auteur lui-même. « Homère, dit-il, profitant des matériaux de ces petits autels érigés aux Muses par ses prédécesseurs, bâtit ce temple prodigieux que le tems a toujours respecté. Le tems, destructeur impitoyable, n'ose entamer l'*Iliade;* mais, cachant sa faux devant elle, il s'incline avec admiration et passe.

« Les grands génies sont à leurs siècles ce que les jalons sont dans les routes inconnues aux voyageurs égarés : ils abrégent le chemin à l'esprit de l'homme, et rendent plus rapides les progrès de la civilisation.

« Les deux poëmes épiques d'Homère furent l'école d'où sortirent les législateurs, les historiens, les géographes. C'est dans ces ouvrages immortels que les Grecs apprirent à apprécier la vertu, l'amour de la patrie, le mépris d'une vie ignominieuse, la noble passion pour la gloire. Ces poëmes, récités par cœur dans les fêtes religieuses, dans les réunions de tout âge et de tout sexe, opéraient plus d'effet sur les esprits que ne font les livres d'aujourd'hui, lus dans le silence du cabinet, où le lecteur isolé devient souvent aussi froid que le tombeau de l'auteur qu'il médite. » (P. 6 et 7).

C'est avec cette élévation dans les idées, cet éclat d'imagination et pourtant cette expression de l'entraînement, que l'auteur parcourt toutes les phases de l'ancienne littérature grecque.

En exposant les services rendus à la langue par les devanciers d'Homère, M. Rizo prête l'appui d'une idée intéressante et d'un sentiment patriotique à une opinion adoptée par les vieux grammairiens, mais que nous croyons avoir été à jamais renversée par les hellénistes savans et philosophes qu'a produits l'Allemagne moderne. « Vrais citoyens de la Grèce, dit-il, ils la célébraient dans leurs chants, *ils en confondaient les dialectes,* et inspiraient par là aux peuples divisés l'idée d'une patrie unique et commune. » (P. 6). En dépit de ce qu'une telle supposition a de séduisant, cette confusion préméditée d'idiomes distincts, aussi constante qu'elle semblerait se présenter dans les poëmes d'Homère, me paraît inconciliable avec les lois de l'esprit humain, avec ce *moi* du génie, dont l'unité de langage est l'expression nécessaire. Combien est plus naturelle l'hypothèse d'une langue grecque primitive, dont les élémens se sont trouvés dans un état de fermentation à une époque antérieure à la fixation définitive des dialectes; je conçois plus facilement la langue d'Homère comme un idiome homogène, l'ancien ionien, que comme un amalgame bizarre. Cette hypothèse a pour elle non-seulement l'autorité des hellénistes les plus profonds, tels que *Bouttmann* (1), *Matthiæ* (2), *Schœll* (3); mais encore l'analogie. Les deux principaux dialectes de la langue romane, telle

(1) *Griechische Grammatik.* § 1, no 4.

(2) *Ausfuhrliche griechische Grammatik;* 2e aufl. 1825. Ire th., s. 7.

(3) *Histoire de la littérature grecque profane;* 2e édit., t. 1, p. 72.

Quoique le savant et ingénieux professeur Thiersch n'admette pas l'identité parfaite de l'ancien ionien et du dialecte homérique, il est loin de considérer celui-ci comme un amalgame d'élémens hétérogènes. Voyez Thiersch, *griechische gram., vorzuglich des homerischen dialects.* 2te aufl., § 6, nº 1.

qu'elle fut parlée au nord et au midi de la Loire, nous offrent, à l'époque de leur fermentation, dans les chants des poëtes, une fusion d'élémens dont quelques-uns se renfermèrent plus tard dans des dialectes particuliers. Pour ne parler que de la langue d'*Oil*, l'aïeule de la nôtre, on trouve, dans les écrits des mêmes trouvères, des locutions picardes, normandes, parisiennes, quelques-unes même qui sont comptées aujourd'hui parmi les provincialismes de la Suisse française. Qui oserait dire que cette confusion a été préméditée par un large patriotisme?

Puisque me voilà descendu dans l'arène de la critique, j'ajouterai deux observations, partie ingrate de ma tâche. J'aurais désiré qu'en parlant de l'origine de la prose et des plus anciens prosateurs grecs (p. 10), le nom du plus ancien de tous, de Phérécyde de Samos, maître de Pythagore, n'eût pas été omis. — Arrivé à l'époque de la domination romaine, M. Rizo apprécie avec sévérité, mais aussi avec justice, le mérite purement littéraire des prosateurs de cette époque. Le dirai-je? en dédaignant de rendre pleine justice, sous le rapport du fond et des choses, à des écrivains tels que Polybe, Strabon, Plutarque et Pausanias, M. Rizo me semble trop imbu de l'ancien esprit de la Grèce; comme citoyen du XIXe siècle, son goût a peut-être ici trop d'analogie avec le goût parfaitement pur, mais un peu frivole, des Athéniens, aux époques brillantes de leur gloire littéraire. Quel historien, même parmi les plus célébrés pour le mérite du style, ne doit pas se trouver honoré d'être placé sur la même ligne que Polybe, Pausanias et Strabon, pour l'exactitude historique, la conscience dans les recherches, les sacrifices de toute espèce qu'ils ont faits dans l'intérêt du vrai? Les charmes brillans de la narration et de la peinture historique méritent sans doute la gloire qu'ils obtiennent; mais n'oublions pas que, dans le temple de l'histoire, nos premiers hommages sont dus à la vérité.

Ce sont toujours les époques de servitude et de dégradation morale qui amènent la décadence des littératures; quand l'âme courbée sous un joug perd son essor, le goût se corrompt, la

langue s'altère, le talent perd ses ailes, le génie même, assez fort pour résister à son siècle, se voit arracher le sceptre qu'il espérait ne pas déposer. Tel fut le sort de la Grèce et de sa littérature; enchaînée par la puissance macédonienne, avilie par les Romains, rampante sous les empereurs, dépouillée de son caractère national, elle vit se ternir de plus en plus l'éclat de sa gloire littéraire et sa langue même se corrompre sous une influence étrangère et sous l'influence de la servilité. Au sein de cette décadence s'éleva une opposition éloquente qui plaça le talent et le goût sous l'égide de la morale de l'Évangile. Les pères de l'Église grecque, seuls conservateurs de cette morale si pure, conservèrent seuls aussi la pureté littéraire. Mais, lorsque les subtilités théologiques remplacèrent l'Évangile, et les cris des sectaires l'éloquence chrétienne, l'Église elle-même accéléra la perte du goût. Toutes les funestes influences du règne déplorable et immoral de Justinien sont exposées avec énergie par M. Rizo. Il termine ce tableau préliminaire par les invasions des barbares, le démembrement de la Grèce et la conquête de Constantinople par les croisés, qui « incendièrent plusieurs bibliothèques, brisèrent des statues, et rendirent plus épaisses les ténèbres de la barbarie. » (P. 19.)

L'auteur ne suit point les destinées de la langue grecque dans l'Occident. « Là, dit-il, on ne la cultivait, et on ne la cultive encore aujourd'hui que comme une langue morte; tandis qu'en Grèce, malgré sa plus grande corruption, la langue grecque n'a pas cessé d'être vivante et nationale. Une langue cultivée dans un pays étranger n'est qu'un corps inanimé, une momie artistement embaumée, intègre dans tous ses membres, et qui peut se conserver bien des siècles, mais sans espoir de donner jamais le moindre signe de vie, d'être jamais ranimée; tandis qu'une langue, dans son pays natal, quelque défigurée qu'elle puisse être, ressemble à un homme malade, que sa faiblesse retient au lit, mais qui cependant peut reprendre ses forces et recouvrer sa santé. » (P. 20 et 21.)

Après avoir exposé les causes de la formation de la langue

grecque moderne d'une manière rapide et qui aurait pu, je crois, être plus complète, l'auteur arrive tout de suite au XVIIIe siècle, commencement d'une ère nouvelle dans l'existence intellectuelle de sa nation. Cette ère se divise en *trois périodes* que M. Rizo caractérise ainsi :

« La *première* (1700-1750) comprend les premiers pas de notre littérature. Le gouvernement turc venait d'accorder aux Grecs d'importans priviléges, en choisissant parmi eux ses interprètes et les princes de Valachie et de Moldavie. Le crédit politique de ces princes auprès du ministère ottoman, améliora le sort de la nation grecque. Sous leurs auspices, les lettres commencèrent à reparaître, les écoles à s'élever, les lumières à se répandre. Dans cette première période, on s'appliqua surtout à l'étude du grec littéral.

« La *seconde* (1750-1800) s'est caractérisée par l'importation en Grèce des connaissances scientifiques de l'Europe. On traduisit quantité d'ouvrages étrangers, sur les sciences, l'histoire, la morale et la philosophie. Les écoles se multiplièrent; plusieurs d'entre elles se transformèrent en lycées et en universités. Une foule de Grecs, après avoir étudié en Europe, revinrent dans leur patrie, et s'imposèrent la tâche honorable de l'enseignement public. Cette période est éminemment scientifique.

« La *troisième*, qui est toute moderne, a dû ses progrès à l'esprit d'analyse philosophique introduit alors dans l'instruction publique, et surtout dans l'étude de la langue grecque. Désireux de relever leur patrie, des hommes supérieurs s'appliquèrent à introduire dans l'enseignement les méthodes modernes, à inspirer à leurs compatriotes des idées grandes et élevées, à former régulièrement la langue, enfin à rendre le peuple grec digne de reprendre un jour sa place parmi les nations de l'Europe civilisée. » (P. 25 et 26.)

Cette citation nous permet d'abréger l'analyse du livre, dont elle offre le résumé.

Par une marche habile et dramatique, M. Rizo personnifie, en quelque sorte, chaque époque marquante dans un ou deux

personnages éminens, autour desquels les autres viennent naturellement se grouper. Tel est, dans la première période, *Alexandre* Maurocordato, d'abord professeur de philosophie et de belles-lettres à Constantinople; puis, interprète de la Porte; il sut imprimer à la nation une forte impulsion scientifique et littéraire, et forma un grand nombre d'élèves qui se distinguèrent dans les lettres ou dans l'église. — Dans la seconde période, l'auteur nous montre à la tête du mouvement intellectuel qui ébranle la nation grecque, Samuel, patriarche de Constantinople, prélat habile et ferme, fléau des moines mendians, éloquent écrivain, dont les encouragemens enrichirent la littérature de son pays de plusieurs chefs-d'œuvre de l'Europe moderne. A côté de Samuel figure *Eugène* de Corfou, surnommé Bulgaris, esprit universel par ses talens et par ses connaissances, mais que des espérances déçues, une longue et triste vieillesse punirent d'avoir préféré « à l'amour et à l'admiration de ses compatriotes un sourire passager d'une princesse étrangère? Sur la première ligne se présente encore avec une gloire plus pure, quoiqu'elle ait coûté cher à la Grèce, Rhigas (1), au caractère gigantesque, martyr imprudent de la liberté, Tirtée de la Grèce moderne; son sang fut une semence de héros, sa mort même imprima aux études une direction plus forte; il avait montré aux Grecs la liberté; ce fut elle que l'on chercha désormais dans les monumens littéraires de la Grèce antique. Laméros de Jannina, et son disciple Chrestary, Doukas d'Épire, Benjamin de Mitylène, qui fit fleurir les sciences et les lettres sur les côtes de l'Asie mineure, en dépit de la jalousie qui voulait paralyser sa constance à se rendre utile, mériteraient ici plus qu'une mention honorable. Dans l'ouvrage de M. Rizo, leur mérite est noblement apprécié. Un tableau mélancolique termine cette seconde période, c'est l'histoire de ces Fanariotes, dont l'auteur et sa famille ont partagé toutes les destinées. Les accusations que l'Europe, injuste quelquefois envers le Fanar, a fait peser sur ces familles

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. xxi, p. 275, une *Notice sur* Rhigas.

éminentes, a dispensé M. Rizo de retracer les scènes d'intrigues diplomatiques ou ambitieuses, inévitables sur un théâtre dont les acteurs sont des princes courtisans. Son sujet et la vérité lui imposaient la tâche de rappeler à la reconnaissance des Grecs et de l'Europe civilisée les services rendus aux lettres par les Fanariotes.

La troisième période est celle qui précède immédiatement la révolution actuelle; elle en développe les anciens germes et en produit de nouveaux. Dès l'entrée, nous voyons la politique fallacieuse de l'Europe à l'égard de la Porte, ainsi que la politique d'Ali-Pacha, favoriser la liberté grecque, dont la révolution française changea l'amour en enthousiasme dans le cœur des Hellènes. Deux journaux grecs, imprimés à Vienne, circulent librement en Grèce, pour éclairer la nation (p. 92). Le commerce s'étend, la Grèce s'enrichit, ses points de contact avec d'autres pays se multiplient. « Ce sont les relations commerciales qui éveillent l'industrie, forment la marine, découvrent ou perfectionnent les sciences et les arts, divisent le travail pour multiplier les ouvrages, augmentent les productions et apportent les richesses... » « Un peuple sans commerce est un peuple ermite; il s'exclut de la société des nations» (p. 95). Dès la fin du XVIIIe siècle, un grand nombre de maisons de commerce grecques, établies dans les grandes villes d'Europe et dans les Échelles du Levant, soutiennent de jeunes concitoyens qui vont achever leurs études dans les universités de l'Europe, et secondent toutes les entreprises littéraires nationales: « Pendant les vingt premières années du siècle actuel, plus de *trois mille* ouvrages, ou traductions en grec moderne, ont été imprimés à Paris, etc. » (p. 102).

« L'histoire de la troisième période, dit M. Rizo, pourrait toute être comprise dans la vie de Coray. » Du sein de la France, cet homme dont le savoir et les travaux littéraires ne furent que les auxiliaires de son patriotisme, contribua plus que personne à ranimer le sentiment national, à rallumer dans la Grèce moderne l'amour de la patrie et de la liberté au flambeau du génie de la Grèce antique. Régénérateur de la langue,

modèle de style et de bon goût, il sut, dans des écrits originaux, s'élever au-dessus des questions purement littéraires et faire de la littérature un moyen de civilisation, une arme de la liberté. Plusieurs de ses élèves les plus distingués disséminèrent en Grèce, par leurs discours et leurs enseignemens, les principes généreux qu'ils avaient puisés dans les entretiens de ce vieillard; quelques-uns même ont prouvé, par une mort héroïque, la sainteté de l'enthousiasme qu'il leur avait communiqué.

Il y aurait de l'ingratitude à ne pas nommer, même dans une esquisse rapide, à côté de ce Nestor du patriotisme hellénique, l'illustre bienfaiteur des Grecs qui préféra si noblement l'amour de sa nation aux faveurs de l'un des plus puissans monarques: le lecteur lui-même a déjà nommé le comte Capo-d'Istrias.

Le simple tableau du mouvement imprimé à la nation grecque par les divers ressorts dont nous n'avons donné qu'une faible idée, est une éloquente réponse à ces Turcs de l'Europe chrétienne qui, exagérant l'avilissement des Hellènes, refusent de les secourir, par le motif même qui réclame le plus puissamment nos secours.

« Dans les années qui ont précédé notre affranchissement, dit l'auteur, les progrès de la nation étaient si rapides, l'esprit public avait pris un tel essor, que l'observateur qui aurait examiné la Grèce une année, l'eût à peine reconnue l'année suivante, et que ceux des Grecs qui restaient stationnaires paraissaient à leurs concitoyens comme autant d'Épiménides plongés dans un profond sommeil. Le clergé, premier et fidèle dépositaire de la langue, contribuait beaucoup à l'expansion des lumières et à ce mouvement des esprits. Les évêques et les archevêques, excités par la force des choses, et obéissant à l'impulsion donnée par le trône patriarcal, travaillaient efficacement à la propagation des connaissances en Grèce. Partout les mœurs s'adoucissaient et prenaient une tournure européenne; le caractère national, dégradé par un long esclavage, se relevait avec fierté; les jeunes gens sentaient la nécessité de l'instruction, et la recherchaient avec zèle; déjà reparaissaient

les sciences et les arts; la langue s'épurait de jour en jour, grâce à la multiplicité des écoles et à la circulation des journaux; la nation grecque marchait à grands pas vers sa restauration. » (Page 123.)

Comment, après nous avoir montré dans tout son ouvrage la littérature de la Grèce intimement unie à la cause du salut et de la résurrection de ce pays, l'auteur a-t-il pu ne voir dans les lettres *que le luxe de la vie et l'ornement de la société?* (Page 124.)

Quel luxe que ces archives des grandes pensées et des nobles sentimens, que ces titres d'une noblesse morale qui ravivent dans le cœur des fils les vertus de leurs pères! Quel ornement que ces inspirations sublimes, ces fortes méditations, ces travaux ou ces élans de la pensée qui, dans l'Europe orientale, relèvent du milieu de ses ruines une nation que l'on croyait à jamais écrasée, et finiront par repousser de notre Occident cette invasion organisée de barbares d'une nouvelle espèce! Ne dites pas que les lettres sont le luxe de la vie et l'ornement de la société, lorsque tous les faits que vous rapportez proclament qu'elles sauvent la société et la vivifient. Sans sortir du livre qui nous occupe, que d'hommes ne voyons-nous pas sur la scène de la révolution grecque porter dans la vie civile ou dans les combats un patriotisme auquel ils ont été initiés dans le temple des muses! Rien n'est moins rare dans l'histoire de la littérature grecque moderne que l'alliance des lettres et d'un dévoûment constant et courageux (1). Cette union est constatée par la nature même des productions les plus importantes de la Grèce qui se régénère.

Nous ne suivrons point M. Rizo dans l'*Appendice* où il fait la revue critique de ces productions : mais, en finissant, nous dirons, et toute âme généreuse dira comme lui : « Je le souhaite et j'ose l'espérer : le père commun des peuples jettera enfin sur la Grèce un regard de compassion, et son bras puissant relèvera d'une sanglante poussière cette nation qui prodigue

(1) Voyez, entre autres, p. 39, 52, 53, 54, 57, 61, 66, 116.

sa vie pour conquérir des droits imprescriptibles et sacrés, des droits que la nature attribue à tous les hommes. Alors, on verra de nouveau fleurir la civilisation et les arts qui l'accompagnent; alors, le voyageur ira chercher dans la Grèce autre chose que de vieux monumens et des ruines antiques; il saluera la Grèce vivante et régénérée, la Grèce habitée par des hommes dignes d'elle, dignes de leurs aïeux. » (Page 124 et 125.)

C. MONNARD.

POÉSIES ET TRADUCTIONS EN VERS DE *Firmin* DIDOT (1).

Ce recueil, aussi remarquable que varié, renferme deux tragédies, *Annibal*, et *la Reine de Portugal*; des *poésies fugitives*; la *traduction en vers* de la *première et de la troisième idylles de Bion*; de la *première et de la huitième idylles de Moschus*; des *bucoliques de Virgile*, avec le *texte* en regard; des *seize premières idylles de Théocrite*; des *trois Chants* qui nous restent *de Tyrtée*, et d'*un Chant de Callinus*. Le second volume est terminé par des *Observations littéraires et typographiques sur Robert et Henry Estienne*.

La tragédie d'*Annibal* est traitée dans le goût le plus sévère. Abreuvé aux sources classiques, nourri des inspirations, à la fois si hautes et si pures, des grands maîtres de l'antiquité, l'auteur n'avait garde d'imiter ceux qui, portant avant lui sur notre scène cette grande figure historique, s'étaient permis de l'écourter et de la masquer si bien qu'il lui restait juste la taille, et, pour l'achever de peindre, le costume de nos amoureux de théâtre. M. Didot n'a pas cru devoir mutiler son Annibal sur ce risible lit de Procuste. Chez lui, le vieux général borgne ne s'amourache point, comme dans Marivaux, de la fille de Prusias; au grand déplaisir de Flaminius, qui se sent, de son côté, tendresse de cœur pour la princesse : chez

(1) Paris, 1822 et 1826; Firmin Didot, père et fils, rue Jacob, n° 24. 2 vol. in-12 de 397 et 227 pages; prix, 7 fr.

lui non plus, Annibal n'a point, comme dans Thomas Corneille, de jolie fille à marier dont le vieux monarque de Bithynie, et son jeune fils Nicomède, et puis encore un Attale, roi de Pergame, ou soi-disant tel, adorent à l'envi les *beaux yeux*, et se disputent *la main*. Il s'agit d'autre chose que d'un mariage dans une tragédie dont le héros, dès qu'il se voit seul, s'annonce par ce trait, au sortir d'un *triomphe* :

Que me font ces honneurs, ces vœux, ces sacrifices?

. . . . . .

C'est Rome que je hais.

Et il y a d'autres intérêts sur la scène qu'une rivalité d'amourettes, quand *le Carthaginois*, se montrant jusqu'au bout tel que nous l'ont fait voir ces premières paroles, s'écrie, en posant la coupe où il a bu le poison :

Rome! Annibal mourant te livre enfin la terre.

J'ai dû citer ce beau vers : il renferme tout le sujet; car toute la tragédie n'est qu'un dernier effort du héros pour disputer l'univers à la fortune romaine, qui naguère avait chancelé sous ses coups. On peut croire que le poëte, plein comme il l'est de l'antiquité, a su rattacher au développement de ce caractère héroïque, l'un des plus éminens sans aucun doute, et le plus étonnant peut-être qu'offrent les annales du monde, toutes les passions, tous les projets, tous les succès, tous les désastres qui avaient déjà rempli sa gigantesque carrière; rapprocher ses premiers sermens des *novissima verba*, du dernier vœu de sa haine; et surtout faire briller dans le fond peu reculé du tableau, ou pour mieux dire trouver l'art dans chaque acte, dans chaque scène, de rendre présente à l'imagination du spectateur, comme elle devait l'être sans cesse à la pensée des personnages, cette *seconde guerre punique* dont Montesquieu dit si bien : « Quand on examine la foule d'obstacles qui se présentèrent devant Annibal, et que cet homme extraordinaire surmonta tous, on a le plus beau spectacle que nous ait fourni l'antiquité (1). » C'est ce spectacle dont l'auteur retrace partout les

(1) *Grandeur des Romains*, ch. IV.

merveilles ; et, si l'on veut juger de quel ton, si l'on veut connaître à quel point il possède le talent de les peindre, et les fait revivre en les peignant, il suffit de lire ce premier monologue de son héros, à commencer par l'hémistiche auquel nous nous étions arrêtés :

C'est Rome que je hais. Oui, quand de toutes parts,
Du haut de l'Aventin prolongeant mes regards,
J'aurai vu les Romains, après un long carnage,
Ne fuir que pour trouver la mort ou l'esclavage ;
D'un sacrifice alors donnant l'heureux signal,
Rome en cendres, voilà l'offrande d'Annibal !
Insensé, que dis-tu? vœu tardif et frivole,
Il te fallait marcher de Canne au Capitole,
Quand, sur le Vergellus, tu vis tes Africains
Se faire un pont nouveau de cadavres romains,
Écrasant tout, consuls, légions et cohortes.
Tes mains de Rome alors pouvaient briser les portes ;
Alors tu commandais d'invincibles guerriers.
Je ne t'enverrai plus de superbes courriers,
Carthage ! Elle a péri notre fortune antique :
Mon frère n'ira plus sur ta place publique,
Près d'un sénat jaloux, trois fois, à pleins boisseaux,
Des chevaliers romains répandre les anneaux.
Dieux !... Mais un roi m'accueille, et son fils me révère :
Espérons tout. Et toi, Rome, qui sur la terre
Faisant de toutes parts peser ton joug fatal,
Dans un coin de l'Asie oubliais Annibal,
Tremble de me revoir. Puissé-je en Italie
User à t'asservir les restes de ma vie !
Puisse enfin, de tes fils effroi toujours nouveau,
Sur le roc tarpéien s'élever mon tombeau !

J'ose croire qu'il y a dans ce morceau plus d'un trait dont Corneille lui-même n'eût pas désavoué l'énergie. *Rome qui, dans un coin de l'Asie, oubliait Annibal*, est d'une grandeur simple et antique. Les vers, si *bien remplis*, où l'auteur a su peindre avec tant de convenance, et à la manière de Boileau, les anneaux d'or des chevaliers romains, marque distinctive de leur ordre, répandus *trois fois à pleins boisseaux* sur la place

publique de Carthage, me paraissent un modèle de difficulté d'expression très-habilement vaincue. Quant à l'ensemble de la pièce, d'abord écrite, imprimée en cinq actes, et que M. Didot a eu le bon esprit de réduire en trois, suivant l'heureux conseil de Chamfort, d'*enrichir un ouvrage par ses pertes*, je ne crois pouvoir en donner d'idée plus juste qu'en disant : C'est sur la scène, et avec les formes de la composition dramatique, une peinture historique qu'on ne saurait mieux comparer pour la noble simplicité de l'ordonnance, la vérité du costume et la sévérité du style, qu'aux savans tableaux d'histoire de l'école de David.

La Reine de Portugal est une pièce tout-à-fait différente. On connaît l'*Inès* de La Motte. C'est ici le même évènement, et ce n'est pas le même sujet. M. Didot, qui, pour donner, il y a quelques années, une édition de Camoëns digne de ce grand poëte, commença par en apprendre la langue (exemple qu'on ne saurait trop proposer à l'émulation des typographes jaloux de s'illustrer et d'enrichir leur art), avait dès lors remarqué dans le célèbre épisode *des Lusiades*, ces vers, en effet, si remarquables :

. . . . . *Misera e mesquinha*
Que despois de ser morta, foi rainha;

c'est-à-dire, *infortunée qui fut reine après sa mort.* Ces paroles lui ont montré toute la partie du sujet que La Motte n'avait point aperçue, ou qu'il avait négligée. C'était, sinon la plus touchante, la plus originale du moins, et surtout la plus poétique. Il est vrai qu'elle présentait de grandes difficultés à être offerte sur notre scène. Mais de ces difficultés fécondes pour un talent qui, ne redoutant pas le travail, y puise sans cesse de nouvelles forces, sont sorties les plus belles scènes de la *Reine de Portugal*, et au dénoûment, un spectacle aussi neuf que déchirant et terrible. Représentée avec succès en 1823, la pièce a été analysée dans la *Revue Encyclopédique*. Je ne me permettrai de revenir ni sur ses beautés, ni sur ses défauts, déjà connus du lecteur. Mais j'invite ceux qui voudront se con-

vaincre de la variété que l'auteur a su mettre dans son style, comme dans la manière de disposer et de traiter deux sujets si divers, à rapprocher du monologue déjà cité d'*Annibal*, le couplet d'*Inès* que je vais transcrire. Autant il y a dans le premier de noblesse et d'énergie, autant, si je ne me trompe, on trouvera dans le second de douceur, et, pour tout dire, certain charme attendrissant, que la force de la situation rend éloquent et dramatique. L'hymen secret de don Pèdre et d'Inès vient d'être révélé par don Pèdre lui-même, en présence d'Alphonse, son père et son roi, de Blanche, épouse d'Alphonse, de Constance, fille de Blanche et rivale d'Inès, de tous les grands de la cour et des États du royaume. Une loi, dès long-tems portée, condamne à périr sur l'échafaud celle qui a pu s'unir sans le consentement du roi à l'héritier de la couronne. Le roi s'éloigne en prévenant le peuple qu'*Inès doit subir la peine de son crime*. Inès reste seule avec Constance, sa rivale, et Blanche, son ennemie, qui lui demande avec hauteur :

Comment l'Infant l'aima, surtout par quelle trame,
Par quel art criminel on séduisit son âme.

Voici la réponse d'Inès :

L'épouse de l'Infant, sans crainte, sans détours,
De don Pèdre et d'Inès vous dira les amours.
Sous les yeux de ma mère, et depuis seize années,
Mes jours coulaient heureux aux rives fortunées
Où, lorsque de Coïmbre il a baigné les murs,
Le Mondégo plus lent roule ses flots si purs.
Là, l'Infant, loin des cours, *dans le vallon tranquille*,
Cherchait la douce paix dont les champs sont l'asyle.
Il me voit, il rougit, le trouble est dans son cœur :
Ses regards, d'abord fiers, se voilent de langueur;
Il veut parler; soudain, reconnaissant ma mère,
Son œil respectueux se fixe sur la terre.
Il nous revoit bientôt; l'attrait d'un beau séjour,
Nos mœurs, tout plaît au prince; il m'offrit son amour :
Moi, craignant d'offenser le roi que je révère,
Je n'écoutai l'Infant qu'avec un front sévère.

Il m'adressait déjà les plus tristes adieux ;
Le désespoir, la mort, se peignent dans ses yeux,
Et *le prince*, couvert d'une pâleur soudaine,
Sur ses genoux tremblans ne se soutient qu'à peine ;
Une fièvre brûlante égare sa raison :
Faible, il ne put franchir le seuil de la maison ;
Elle fut son asyle. Et moi, la nuit entière,
Triste, auprès de son lit, je veille avec ma mère ;
Mais, quand déjà le peuple et le roi consterné
Pleuraient un prince aimable en sa fleur moissonné,
Rouvrant les yeux, du ciel il soutint la lumière.
Quelques pleurs, je l'avoue, humectaient ma paupière.
Lui, faible encore, un jour sur mon bras s'appuyant,
Il m'implora d'un œil si doux, si suppliant!...
Ce regard m'attendrit. Voilà par quelle trame,
Par quel art criminel je séduisis son âme.

Forcé de ménager l'espace, je m'arrêterai beaucoup moins sur la traduction des *Bucoliques*, dès long-tems appréciée par tous les hommes de goût, et qui valut à l'auteur une mention très-honorable dans le Rapport sur les Prix Décennaux. Elle reparaît ici singulièrement améliorée. Cette fidélité savante qui la distinguait dès l'origine est devenue en beaucoup d'endroits une fidélité très-poétique, non plus seulement aux idées, mais aux images, aux tours, aux mouvemens, à l'harmonie, ou, pour tout dire en un mot, au *divin génie* de Virgile. Cependant M. Didot, chez qui de nouveaux progrès vers la perfection annoncent toujours de nouveaux efforts pour y atteindre, sentira mieux que personne les passages où, apercevant encore de la gêne, le Bonhomme aurait pu lui dire :

Remettez, pour le mieux, ces beaux vers à la fonte.

En revanche, aucun lecteur, pour peu qu'il se soit rendu compte des exigences et des dédains de notre langue poétique, ne pourra s'empêcher de reconnaître le rare, l'étonnant mérite d'une foule de morceaux dans lesquels cette langue si fière a paru cependant se prêter sans effort, même sans répugnance, aux détails plus que rustiques où se complaît trop peut-être la muse pastorale des anciens.

Cette remarque s'applique surtout aux *Idylles de Théocrite*. La traduction *des Voyageurs* est en ce genre un tour de force : le texte abonde en traits dégoûtans ; et le traducteur a tout rendu sans se permettre une seule expression grossière. J'indique seulement cette idylle ; c'est la cinquième. Il m'eût été agréable d'analyser la seconde que Virgile lui-même a imitée sans l'égaler, et dont Racine disait au rapport de Longepierre : *Je n'ai rien vu de plus vif ni de plus beau dans toute l'antiquité.* Millevoye aussi l'a traduite, et les lecteurs qui voudraient comparer sa *Magicienne* à celle de M. Didot, la trouveront sous le titre de *Simèthe*, dans le premier volume de ses *œuvres*, page 257. Comme rien n'est plus propre à éclairer et à épurer le goût que ces sortes de rapprochemens, je me hâte d'indiquer encore la première ode d'Anacréon dans notre poëte, et la même pièce dans Le Brun. C'est la dixième de son *premier livre*. Le nombre et la mesure des vers sont les mêmes chez M. Didot que dans le grec ; et cependant rien n'y sent la contrainte : je dois même ajouter que sa version me paraît plus fidèle, plus simple, et tout aussi élégante que celle du grand lyrique qui l'avait, je crois, devancé.

La traduction de *Tyrtée* doit nous occuper un moment. Il n'y a point de poëte grec dont le nom soit plus connu, ni les vers plus ignorés, même de nos gens de lettres. Nous avons de cette ignorance un exemple à faire peur. Celui de nos grands poëtes qui a eu le plus de littérature est assûrément Voltaire ; il lisait et retenait tout. Eh bien Voltaire, en sa vieillesse, et dans l'un des meilleurs morceaux de critique qui soient sortis de sa plume, s'exprime mot pour mot ainsi : « Il est étonnant que les Grecs, se faisant tant honneur des poëmes épiques qui avaient immortalisé les combats de leurs ancêtres, ne trouvassent personne qui chantât les journées de Marathon, des Thermopyles, de Platée, de Salamine. Les héros de ce tems-là valaient bien Agamemnon, Achille et les Ajax. Tyrtée, capitaine, poëte et musicien, tel que nous avons vu de nos jours le roi de Prusse, fit la guerre et la chanta. Il anima les Spartiates contre les Messéniens par ses vers, et remporta la victoire. Mais ses ouvrages sont perdus. On ne dit point

qu'il ait paru de poëme épique dans le siècle de Périclès ; les grands talens se tournèrent vers la tragédie , etc. »

Ce peu de lignes exigerait une multitude d'observations : mais, pour ne s'arrêter qu'aux choses criantes, comment Voltaire paraît-il ignorer qu'il existe trois *chants* entiers de Tyrtée ? Comment se borne-t-il à dire : *Ses ouvrages sont perdus ;* et cela dans un article Épopée , où tout concourt à faire croire que le vainqueur des Messéniens passait à ses yeux pour un poëte épique ?

J'ignore si M. Firmin Didot s'est rappelé ce singulier passage en écrivant sa *Notice sur Tyrtée* , mais il aurait pu y trouver plus d'un motif de l'écrire. On doit lui tenir compte de l'adresse avec laquelle il a su fondre dans le récit de la vie malheureusement fort peu connue du héros tous les fragmens de ses poésies épars dans Strabon , Plutarque , Pausanias , Dion , Chrysostôme et Galien. En les traduisant en vers , de même que les trois chants qui nous ont été conservés par l'orateur Lycurgue et par Stobée, il vient d'enrichir notre langue de tout ce qui reste d'un auteur que Platon appelle *divin* , et dont Léonidas disait , comme M. Didot le rappelle lui-même : « Il est merveilleux pour tourner à son gré les âmes des jeunes hommes ; ses poëmes les remplissent d'un tel enthousiasme que dans les combats ils méprisent la vie. »

Voici quelques traits de ces *poëmes* que chantèrent les Trois Cents quand la trompette des Thermopyles fut sur le point de sonner. Je me plais à les citer ; d'abord, parce que le traducteur n'ayant rien de plus fortement écrit que cette traduction de Tyrtée , en mettre quelque chose sous les yeux du lecteur est justice ; et, en second lieu , parce qu'aucune des anciennes poésies grecques ne s'adapte si merveilleusement à la situation , aux besoins de cette Grèce renaissante qu'on aurait vue, de nos jours, ressaisir l'une après l'autre toutes ses antiques gloires, *si qua fata sinissent.* Puissent du moins ses défenseurs, ne comptant que sur eux-mêmes , se dire encore , après Léonidas :

> Non , peuple de guerriers , race du grand Alcide,
> Les dieux n'ont point de vous détourné leurs regards :

Quels que soient l'ennemi, le nombre, les hasards,
De ton sort aujourd'hui que le glaive décide.
Arme-toi, de la vie abjure un lâche amour;
Et que les noirs sentiers de la parque homicide
Soient aussi beaux pour toi que les rayons du jour.

Si Mars a des rigueurs, quelle gloire il dispense,
Guerriers! mais assurons le succès des combats:
Poursuivans, poursuivis, ne le savez-vous pas?
Le lâche isolément tombe, vaincu d'avance;
Mais fiers, unis, serrés, les guerriers généreux
Meurent en petit nombre, et leur mâle constance
Sauve encor les soldats qui marchent après eux.

Comment dire l'affront, les remords, la misère
Qui sont du vil guerrier le cortége odieux?
Il fuit, pâle de crainte; et, frappé par derrière,
Vivant, se sent percer d'un fer injurieux;
Mort, son dos plein de sang étale à tous les yeux
Un cadavre avili qui souille la poussière:
Hideux mortel, l'horreur de la terre et des cieux!...

Second chant.

Il est beau qu'un guerrier, à son poste immobile,
Meure pour sa patrie, et meure aux premiers rangs;
Mais fuir et ses foyers, et sa ville, et ses champs,
Mais mendier au loin une pitié stérile,
Mais avec une épouse, une mère débile,
Traîner et son vieux père et ses jeunes enfans,
Amis, de tous les maux, ces maux sont les plus grands!
. . . . . .

Combattons, mes amis! mourons avec courage,
Mourons pour nos enfans et pour notre pays!
Vous, guerriers, vous encore à la fleur de votre âge,
Ferez-vous de la fuite un vil apprentissage?
Allons, pressez vos rangs, marchons aux ennemis!
Que chacun songe à vaincre, et, hâtant leur ruine,
Sente un cœur mâle et fier battre dans sa poitrine.....

Premier chant.

Je regrette de ne pouvoir plus accorder que quelques lignes aux *Observations sur Robert et Henry Estienne.* Cet excellent

morceau de biographie et de critique, qui n'a pas moins de quarante pages, et donne plus que son titre ne promet, est rempli de choses curieuses en plus d'un genre, utiles en plus d'un sens. Il est d'ailleurs rédigé avec méthode et convenance, écrit avec goût et correction. C'est pour cela même que ne devant rien passer, je relèverai une faute qui se trouve aujourd'hui partout. « On sait, écrit le biographe, qu'un Italien, né à Rome, lorsqu'il arrive à Naples, est *de suite* reconnu, etc. » (Tome II, p. 214.) C'est confondre *de suite*, adverbe d'ordre, et qui veut dire : *d'une manière suivie*, avec *tout de suite*, adverbe de tems, qui répond à *aussitôt*, *sur-le-champ*, *etc.* Plus la méprise devient commune, plus un écrivain aussi correct, aussi soigné que M. Didot, doit se garder de l'autoriser par son exemple. Il est intéressé plus qu'un autre à la pureté de la langue que ses ouvrages peuvent concourir à préserver. Depuis long-tems placé au premier rang des typographes même de son nom et de sa famille, il a su mériter d'autres succès; et son recueil de poésies lui assure, si je ne me trompe, une place distinguée dans le très-petit nombre d'écrivains restés constamment fidèles à cette *école* du bon sens et du bon goût, qui a donné à la France deux siècles consécutifs de triomphes dans les lettres, gloire d'autant plus éclatante qu'elle n'a été jusqu'à ce jour le partage d'aucune autre nation.

M. J. J. V.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

190. — *An Essay on the art of boring the earth, etc.* — Essai sur l'art de percer la terre pour obtenir de l'eau qui s'écoule spontanément, avec des recherches pour arriver à une nouvelle théorie de la distribution des eaux dans l'intérieur de la terre. New-Brunswick, 1826; imprimerie de Terhun et Leston. In-8° de 48 p.

L'art de construire des *puits artésiens*, découvert en Amérique, sans doute par hasard, comme il le fut autrefois en Europe, devrait être plus répandu qu'il ne l'est, car il fournirait un moyen d'économie dans la construction des puits, et permettrait d'obtenir avec moins de travail une eau de meilleure qualité. Il est donc à regretter que l'excellent ouvrage de M. Garnier, ingénieur des mines, sur ces sortes de puits, n'ait pas été connu plus tôt en Amérique, traduit et mis à la portée de tous ceux qui pourront en profiter. Si les Américains nous avaient consultés, ils auraient été dispensés de toutes recherches théoriques et pratiques; et, au lieu d'un simple *essai*, ils auraient un traité complet. Voici un exemple remarquable de la grande utilité des communications scientifiques et littéraires entre les peuples. Faute de ces communications, on s'élève par une voie lente, pénible et peu sûre, à des arts qui sont perfectionnés ailleurs, et que l'on pouvait importer immédiatement, avec tous les progrès qu'ils ont faits. On trouve dans l'ouvrage de M. Garnier les indications les plus précises sur les terrains où les puits, dits *artésiens*, et qui sont de véritables fontaines de très-bonne eau, peuvent être établis, et sur les pro-

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

cédés de leur construction. Quant à la théorie de la distribution des eaux dans l'intérieur de la terre, comme elle ne peut encore être débarrassée d'hypothèses, les lecteurs y attacheront moins de prix, quoique celle qui est proposée ne manque point de probabilité : mais la théorie ordinaire est si bien d'accord avec l'ensemble des faits qu'il semble superflu d'en chercher une autre. F.

191. — * *America, etc.* — L'Amérique, ou Coup d'œil général sur la situation politique des différens états du continent occidental, avec des aperçus sur leur état futur; par *un Citoyen des États-Unis.* Philadelphie, 1827. In-8° de 364 pages.

Cet ouvrage, qu'on attribue à la plume de M. *A. H.* Everett, est remarquable par la profondeur des idées, la vigueur du style et la méthode qui a présidé à sa composition. Il traite de la politique générale de l'Amérique, et particulièrement de celle des États-Unis. L'auteur rend compte des principaux événemens arrivés pendant les cinq dernières années; il expose la forme et l'esprit des institutions politiques des États-Unis, la situation et l'état actuel des républiques de l'Amérique du sud et des autres colonies européennes; enfin il se livre à des considérations sur la politique extérieure des deux Amériques, et sur les destinées futures qui paraissent leur être promises. F. D.

192. — *Eulogium on Thomas Jefferson, etc.* — Notice sur Thomas Jefferson, par *Nicolas* Biddle; prononcée le 11 avril 1827, dans la séance de la *Société philosophique américaine*, et publiée à la demande de la Société. Philadelphie, 1827; Robert H. Small. In-8° de 51 p.

Les pertes douloureuses que les États-Unis ont faites depuis peu n'ont donné que trop d'occasions aux orateurs d'exprimer dignement les regrets de leurs concitoyens, les sentimens de la patrie. En parlant de Jefferson devant la Société philosophique américaine, M. Biddle ne voulait considérer dans ce grand citoyen que l'ami des sciences et l'écrivain; mais pouvait-il oublier que Jefferson fut l'un des fondateurs de la république? et en le rappelant, comment ne se serait-il pas élevé jusqu'à l'éloquence? On en trouvera dans le parallèle que l'orateur établit entre Jefferson et Napoléon : on trouvera des matériaux pour l'histoire des sciences dans la révélation des obstacles qui arrêtèrent le voyageur Ledyart au Kamchatka, et les courses botaniques de Michaux dans l'état de Kentucky. Jefferson ne serait pas aussi bien connu qu'il mérite de l'être, si cette Notice de M. Biddle n'était pas jointe à tout ce que l'on a écrit sur cet homme illustre. F.

ASIE.

193. — * *Verhandelingen, etc. — Mémoires de la Société des sciences et arts de Batavia.* IIe volume. Batavia, 1826; Imprimerie du gouvernement. In-8° de XXXIV-206 pages, avec plusieurs planches.

Nous avons eu soin de faire connaître les travaux de cette compagnie scientifique (voy. *Rev. Enc.*, t. XXX, p. 112). Plus zélée que la plupart des sociétés savantes de l'Europe, elle publie tous les ans un volume d'actes et mémoires, qui honorerait nos plus illustres académies. Celui qui nous occupe se compose d'une *Notice sur les travaux de la compagnie* dans le cours de l'année précédente, d'un *Rapport sur son état actuel*, et de trois mémoires, l'un *sur l'île de Lingga*, par M. VAN ANGELBEEK; l'autre sur la *langue japonaise*, par M. de SIEBOLD, D^r^. M., et le troisième, sur *les diverses espèces de poivre des Indes orientales*, par M. *Blume*, D^r^. M.

Le Mémoire de M. *Van Angelbeek* est divisé en trois parties. Dans la première, il considère l'île de Lingga sous son aspect géologique; la seconde est consacrée à l'histoire et à l'état moral de la nation des Malais, et la troisième à donner une description de leur gouvernement, de leur industrie et de leurs occupations. L'île de Lingga est le séjour actuel des Malais primitifs. Sa capitale, appelée *Kwala-Dai*, est la résidence ordinaire du sultan. Son climat est sain, et l'on n'y observe qu'un petit nombre de maladies, dont les principales sont des affections de la peau. Cette île est très-montueuse et couverte de bois. On rencontre dans ses forêts le bel arbre nommée *chalcas paniculata;* et le sol offre des indices d'une mine d'étain fort riche : on prétend même qu'elle contient de l'or en petite quantité. M. Van Angelbeek assure que ce pays est magnifique, que la nature s'y montre partout dans toute sa vigueur; mais qu'il est fâcheux que les habitans ne tirent pas plus de parti de la fécondité du territoire : ils se livrent peu à l'agriculture, qui chez eux n'est pas en grande considération. La pêche occupe la presque totalité de leurs momens : le poisson y est abondant et très-bon.

Quelques savans avaient déjà écrit sur la langue japonaise; mais il nous semble que personne n'en a parlé avec plus de succès que M. de Siebold. Son Mémoire, accompagné de planches qui donnent l'explication des caractères japonais, ne se prête pas à l'analyse.

La monographie de M. Blume répand un grand jour sur la

connaissance des pipéracées, encore très-peu connues. Avant de procéder à leur description, ce naturaliste se livre à des considérations fort importantes sur leur organisation. M. Blume en décrit quarante-une espèces, et fait connaître chacune d'elles par une planche fort bien gravée.

DE KIRCKHOFF.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

194. — * *A Journal of a route from Buenos-Ayres throughout the provinces of Cordova, etc.* — Journal d'un voyage de Buenos-Ayres à Potosi, à travers les provinces de Cordova, Tucoman et Sulta; par le capitaine ANDREWS. Londres, 1827; Murray. 2 vol. in-8°; prix, 18 sh.

Nous aimons à suivre les voyageurs dans l'Amérique du sud, dans ces jeunes républiques qui, sorties d'hier de l'oppression étrangère, sont encore un peu agitées et livrées à un reste d'anarchie, suite nécessaire des longues commotions politiques, mais qui avec le tems obtiendront sans nul doute ce calme qui assure le bonheur des états. Les lieux qu'a visités l'auteur sont, en grande partie, les mêmes que ceux dont M. Varaigne nous offre l'histoire dans son Tableau politique et moral de la république Argentine (voy. *ci-dessus*, p. 5 et 553).

L'ouvrage de M. Andrews est celui qui offre la peinture la plus récente de la situation des provinces de Rio de la Plata, de celles du Haut-Pérou et d'une partie du Chili. Il a visité ces contrées dans les années 1825 et 1826. Il débarqua à Buenos-Ayres, traversa les Pampas, visita successivement Cordova, Santiago del Estero, etc.; s'arrêta quelque tems à Potosi, où se trouvait alors le président Bolivar, et il revint par les déserts de Caranja à Santiago du Chili. Le voyageur mentionne dans sa relation les améliorations qui se sont introduites dans la plupart des provinces qu'il a parcourues; il signale surtout l'avancement moral et industriel de Buenos-Ayres; on lit avec intérêt, même après la peinture qu'en avait déjà faite le capitaine HEAD, le tableau de la vie aventureuse des *Gauchos*, habitans des Pampas; enfin, on obtient par cet ouvrage, des renseignemens intéressans sur les richesses végétales et minérales que renferment les provinces de Rio de la Plata.

L'auteur a souvent mis à contribution les écrits de *Caldcleugh*, de *Nuñez*, de *Miers*, de *Head;* une critique un peu

sévère pourrait y reprendre quelques erreurs ; mais, tel qu'il est, cet ouvrage peut être rangé parmi les bons livres.

195. — * *Rambles in Madeira, etc.* — Excursion à Madère et en Portugal, dans le commencement de 1826. Londres, 1827; Rivington. In-12 de 380 pages avec une *carte* de l'île; prix, 9 s. 6 d.

L'île de Madère fut découverte en 1344, et retrouvée en 1419, par les Portugais, qui y mirent le feu; l'incendie, assure-t-on, dura sept ans et fertilisa le sol. L'ouvrage dont nous avons donné le titre contient sur l'histoire, le climat, les habitans, les produits de cette île, des renseignemens aussi complets qu'intéressans. Ce n'est point le travail d'un penseur profond, mais celui d'un homme qui écrit avec facilité et qui préfère à d'obscures abstractions les faits positifs que fournit l'étude de la statistique. Suivant lui, la population de l'île de Madère est d'environ 80,000 habitans; l'air y est tempéré, pur et serein; le sol, arrosé par plusieurs rivières, produit en abondance le gibier, les oranges, les bananes, et surtout les vins, dont la récolte annuelle est d'environ 25 à 30,000 pipes, sur lesquelles 14 à 15,000 sont exportées à l'étranger. Funchal est la capitale de l'île, et l'ouvrage dont il s'agit contient un assez grand nombre de pages destinées à faire connaître sa position, son commerce et les mœurs de ses habitans. Les renseignemens sur le Portugal, qui terminent ce petit volume, ne présentent aucun fait nouveau digne d'être cité : c'est la répétition de ce qu'on a déjà lu dans vingt livres de voyages. F. D.

196. — * *Christianity, or the evidences and characters of the christian religion, etc.* — Le Christianisme, ou les preuves et les caractères de la religion chrétienne, par le Rév. Poynter, évêque, vicaire apostolique du district de Londres. Londres, 1827. In-8° de 180 p.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties. La première traite des moyens de connaître à fond la vérité des doctrines révélées du christianisme; la seconde, des moyens de connaître les véritables doctrines et les préceptes du christianisme; la troisième, de l'établissement et de la propagation de la religion chrétienne; et la quatrième, de l'église, considérée comme dépositaire et gardienne des doctrines chrétiennes. L'auteur s'est proposé de fortifier la foi de ceux qui professent le christianisme et d'amener les autres à en reconnaître la vérité. Les déistes, qui ne veulent point croire aux mystères, peuvent-ils nier que la nature est pleine de mystères qu'ils ne sauraient ni

expliquer, ni comprendre? Ils admettent l'existence de Dieu, qui est elle-même un mystère impénétrable. Tout est mystère autour de nous. La végétation, la vie et les divers phénomènes qui s'y rattachent, la mort enfin, sont autant de mystères que notre intelligence ne peut pénétrer. La raison humaine doit s'humilier et rendre hommage à cette divine Providence qui se révèle partout dans ses ouvrages. — Cet ouvrage, écrit avec méthode, précision et clarté, sera lu avec intérêt par les personnes qui aiment à s'occuper des matières religieuses. L'auteur a consacré un *appendice* à éclaircir les points qui divisent les protestans et les catholiques; il y traite des liturgies et de diverses pratiques du culte, et il établit que, dès les premiers tems du christianisme, on a regardé comme nécessaire que toutes les églises et tous les fidèles dispersés dans les diverses contrées fussent en communion avec l'église de Rome, et que les évêques de ce siége ont toujours été regardés comme les chefs de l'Église, et comme exerçant une primauté de droit sur toutes les églises chrétiennes. N.

197. — * *An introductory lecture, etc.* — Discours d'ouverture d'un cours d'économie politique prononcé devant l'Université d'Oxford, le 6 décembre 1826; par N. *Will.* Senior, professeur; Londres, 1827; Mawman. In-8° de 40 pages.

S'il fallait une nouvelle preuve de la marche progressive du siècle, on la trouverait dans cette brochure. L'Université d'Oxford, ce sanctuaire des vieux préjugés et des vieilles méthodes d'enseignement, se met en mouvement; elle enseigne une science nouvelle, elle écoute avec bienveillance la réfutation des erreurs le plus généralement consacrées. Il n'y a rien de tel que la concurrence. On vient de jeter les bases d'une Université nouvelle à Londres; d'une Université où l'on accueillera toutes les *connaissances utiles* (*useful knowledge*); on aura senti à Oxford le désavantage de ne pas dépasser le savoir du xve siècle, tandis qu'à seize lieues de là on enseignera les découvertes du xixe siècle. La chaire d'économie politique, qui vient d'être fondée à Oxford, est due à la munificence d'un particulier. Il était juste que le discours initial du nouveau professeur lui fût dédié.

On sent bien que ce premier discours ne peut rouler que sur des généralités; mais il est facile de s'apercevoir que le professeur est dans les principes de l'école qui reconnaît Adam Smith pour son fondateur. Il traite fort lestement la doctrine de la balance du commerce; il fait peu de compte de ces gens qui se vantent de ne suivre que les conseils de la pratique, parce qu'ils ne suivent que de vieilles routines. Il remarque fort

bien que dans cette science tout le monde est praticien, quoique fort peu de personnes soient en état de tirer des conséquences de ce qu'elles font et voient tous les jours. « Le corps devant lequel je parle (l'Université d'Oxford) n'est pas très-commercial, dit avec beaucoup de raison M. Senior; cependant, il n'y a probablement pas un seul de ses membres qui ne soit appelé à conclure vingt échanges par semaine. Si cela ne suffisait pour lui faire concevoir dans quels rapports sont les intérêts des contractans, je doute que les opérations d'un Baring ou d'un Rotschild pussent les lui faire entendre. Il est aussi impossible de n'être pas un économiste pratique, que de n'être pas un logicien pratique. L'homme qui, indépendamment des transactions journalières où tout le monde se trouve nécessairement engagé, est voué à quelque branche particulière de fabrication et de trafic, et qu'on appelle un *homme de pratique*, est plus exposé qu'un autre à demeurer attaché à des vues étroites plutôt qu'à des vérités générales. C'est ainsi que les pauvres tisserands de Stroud accusaient les machines expéditives de ruiner le pays, et que M. Webb Hall prétendait que chaque baisse de 10 shillings sur le prix du blé coûtait 20 millions à l'Angleterre. »

M. Senior prouve très-bien que c'est en partie à son ignorance de l'économie politique que Bonaparte a été redevable de sa chute. Espérons que, grâce aux progrès récens de cette science, les gouvernemens et les peuples apprendront enfin quels sont leurs véritables intérêts et la marche qu'il leur convient de suivre, s'ils veulent prospérer et durer longtems.

198. —* *Essays on currency, etc.* — Essais sur les monnaies et la circulation, et de l'influence qu'exerce le papier-monnaie sur l'industrie et les revenus de la Grande-Bretagne, par *John-Ashton* Yates. Liverpool, 1827; Harris. In-8° de 188 p.

L'auteur de ce nouvel ouvrage s'est fait connaître avantageusement, dès 1817, par un écrit sur la *Détresse du pays*. Il ne prévoyait guère alors, sans doute, que neuf années s'écouleraient à peine, et que son pays serait témoin d'une détresse nouvelle bien plus triste encore, et qu'il reprendrait la plume pour en rechercher les causes et en prévenir le retour; retour contre lequel l'Angleterre n'a point encore de garanties dans l'état actuel de sa législation. L'ouvrage que nous annonçons se compose de quatre *Essais* détachés, qui ne sont liés que parce qu'ils roulent tous sur le sujet des monnaies ou de leurs supplémens, et sur l'influence que ces agens de la

circulation (*circulating medium*) exercent sur l'industrie d'une nation.

Le premier Essai est intitulé : *Des changemens qui surviennent dans la quantité des monnaies, et de la rapidité de la circulation.* L'auteur s'y montre au niveau des derniers progrès de l'économie politique : la monnaie, soit en métal, soit en papier, est un objet d'échange, pareil à tous les autres; sa valeur décline en proportion de son abondance relativement aux autres marchandises; la rapidité de la circulation et les transactions qui suppléent à l'échange exécuté au moyen de la monnaie, la remplacent, et équivalent, par conséquent, à une augmentation de monnaie. L'auteur tire avec sagacité de ces principes des conclusions applicables à toutes les crises commerciales, et particulièrement à celle que vient d'éprouver l'Angleterre.

Dans le second Essai, M. Yates examine l'usage qu'on peut faire des billets-monnaie, tels que Ricardo les a proposés, c'est-à-dire de billets dont le remboursement en lingots peut être exigé à toute heure. Il combat le plan de Ricardo, peut-être parce qu'il n'a pas fait assez d'attention à la qualité essentielle de ces billets, d'avoir une valeur qui ne peut tomber au-dessous du lingot d'or ou d'argent qu'ils représentent, en même tems que leur forme les rend pour la circulation préférables au lingot. Il en résulte que leur valeur ne saurait subir d'autres variations que celle du lingot, et que leur quantité ne saurait excéder les besoins de la circulation.

Le troisième Essai est destiné à rechercher la liaison qui se trouve entre la quantité des monnaies et les derniers événemens arrivés en Angleterre. L'auteur y traite des opérations de commerce exagérées qui en ont été la suite, de la dépréciation des billets de confiance, et du système des banques d'Écosse. Il a principalement pour objet, dans ce dernier article, de critiquer le petit ouvrage de M. *Parnell* dont nous avons rendu compte avec éloges (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 141).

Enfin, l'auteur consacre son quatrième Essai à réfuter l'opinion des écrivains qui soutiennent que l'Angleterre ne peut se passer d'un supplément considérable à sa monnaie métallique, c'est-à-dire de billets de confiance, et il regarde leur suppression non-seulement comme possible, mais comme aisée; il fait voir que la nation ne serait plus alors exposée à ces fluctuations dans les prix qui résultent du pouvoir qu'ont les banquiers de province, et surtout les directeurs de la banque d'Angleterre, de mettre à leur gré dans la circulation une plus ou moins grande quantité de billets valant de la monnaie : la dépréciation des monnaies suit la dépréciation des billets.

Dans un *appendice*, l'auteur donne, à l'appui de ses opinions, des tableaux statistiques intéressans. On y voit la quantité des billets en circulation, soit de la banque d'Angleterre, soit des banquiers de province, dans les années qui se sont écoulées depuis 1792; de même que les variations survenues aux mêmes époques dans les prix des principales marchandises et dans le cours du change avec la France. Les quantités exportées d'or et d'argent s'y trouvent aussi; mais nous ne savons pas quelle confiance on peut avoir dans ces nombres. J.-B. S.

199. — * *The History of the battle of Agincourt, etc.* — Histoire de la bataille d'Agincourt et de l'expédition de Henri V en France, par *Nicholas Harris* Nicolas. Londres, 1827; Johnson. In-12 de 548 pages, avec une *carte* et une *gravure*; prix, 21 sh.

La bataille d'Agincourt est un événement qui tient une place également importante dans notre histoire et dans celle de nos voisins. Au mois d'août 1415, Henri V d'Angleterre, à la tête de trente mille combattans, fit une descente sur les côtes de France, non loin de la ville d'Harfleur. Après un siège opiniâtre, il s'empara de cette ville, et s'avança ensuite dans la Picardie, environné d'ennemis en forces supérieures, qui pouvaient aisément le battre sur les bords de la Somme; mais telles furent l'aveugle confiance et l'impéritie de ses adversaires, qu'une armée française, composée d'environ cent mille hommes se fit vaincre à Agincourt, le 25 octobre 1415, par neuf à dix mille Anglais, restes des soldats débarqués sur nos côtes.

C'est cette campagne de quelques mois qui fait le sujet de l'ouvrage de M. Nicolas. Après un exposé lumineux et rapide des motifs de l'agression de Henri V, l'auteur trace, d'après le manuscrit laissé par un écrivain anonyme, témoin oculaire de cette guerre, les principales circonstances qui en marquèrent le cours; il compare le récit de son anonyme avec les nombreuses relations des chroniqueurs et des historiens de l'époque, tels que *Otterbourne, Harding, Lydgate, sir William Bardolf, St.-Remy, Monstrelet, Pierre de Fenin, etc.*; il explique et concilie, presque toujours avec un rare bonheur, les opinions souvent contradictoires émises sur cette campagne, dont l'histoire, ainsi purgée des exagérations et des obscurités dont elle avait été embarrassée par les anciens chroniqueurs, et rédigée sur un nouveau plan, forme les 150 dernières pages de son livre.

Un style simple, concis et plein de force, une grande érudition, beaucoup de bonne foi et une impartialité supérieure

aux préventions populaires, exempte de tout faux orgueil national, sont les qualités qui frappent d'abord dans l'histoire de la bataille d'Agincourt. On reconnaît le caractère du véritable historien dans l'homme qui, tel que M. Nicolas, ne craint point d'accuser son gouvernement d'une injuste agression et de disculper les ennemis de son pays, les Français qui combattirent à Agincourt, de l'imputation de lâcheté que leur ont faite plusieurs historiens. « Les chefs de l'armée française, dit M. Nicolas, sont les seules personnes auxquelles on puisse attribuer la défaite d'Agincourt; non qu'ils aient manqué de courage ou d'habileté pendant l'action, mais parce qu'ils se sont laissé attaquer dans une mauvaise position. Quelque glorieuse que soit donc cette victoire pour les armes anglaises, elle ne saurait être humiliante pour les vaincus; car elle ne fut que le résultat d'un manque de précaution de la part des chefs ennemis. Celui qui prétendrait tirer de cet événement la preuve d'une supériorité de bravoure de la part des Anglais, montrerait une ignorance complète des événemens de la journée; car, suivant toutes les probabilités humaines, la situation des deux armées eût-elle été différente, la victoire serait toujours restée au plus petit nombre. » Page 357. Quelle différence entre ce langage et celui de sir W. Scott dans sa *Vie de Napoléon!*

F. D.

200. — * *O'Neill, or the Rebel.* — O'Neill, ou le Rebelle. Londres, 1827; Henry Colburn, New-Burlington street. In-8° de 140 p.

Ce poëme, précédé d'une dédicace mystérieuse à une jeune et belle Irlandaise, miss *Rosine* ***, bien digne en effet d'inspirer de grandes pensées, des sentimens généreux et des vers étincelans d'enthousiasme et de génie, est une peinture vivante, animée, souvent terrible, de l'oppression et des malheurs de l'Irlande. On y trouve un vrai talent, et surtout beaucoup d'âme. Il est évident que l'auteur a foi dans la nature humaine, et qu'il admire tout ce qui est bon et beau. Dieu veuille qu'une triste expérience ne vienne pas refroidir cette ardeur de la jeunesse qui se livre avec confiance et abandon aux décevantes illusions et aux nobles espérances! On aime ce poëte de la patrie, qui réunit avec bonheur les images douces et tendres aux pensées mâles et énergiques. Ses caractères ont de la vie, et son style a tour à tour de la grâce et de la force. Nous lui reprocherons seulement quelquefois un peu d'obscurité. — L'Irlande opprimée aura, comme la Grèce antique et la Grèce moderne, ses bardes, interprètes inspirés des publiques douleurs; et le brillant début de l'auteur d'*O'Neill*, dont nous

regrettons d'être obligés de taire le nom, lui assure d'avance une place distinguée parmi eux. Le vif intérêt qui s'attache à cet ouvrage, et la noble cause que défend le poëte, nous déterminent à lui consacrer une rapide *analyse* dans l'un de nos prochains cahiers. N.

201. — * *The widow's tale, and other poems.* — Le Récit de la veuve, et autres poëmes, par *Bernard* Barton. Londres, 1827. In-8°.

Les poésies de M. Barton offrent toujours la réunion d'idées justes, et de pensées tendres et mélancoliques. Ce petit volume commence par l'histoire d'un naufrage; tout l'équipage et les passagers périssent, à l'exception de la femme d'un missionnaire protestant, et c'est cette infortunée qui raconte le désastre auquel elle survit. Ce récit, touchant par sa simplicité, respire le calme religieux d'une âme détachée de tous les intérêts humains. Elle peint l'orage qui s'élève, s'accroît, puis s'apaise, après une horrible dévastation. Elle fait le triste dénombrement de ceux qui résistèrent pendant quelque tems aux fureurs de la mer. Elle peint les enfans saisis d'une vague terreur, et s'agitant contre une destruction inévitable; elle retrace la fin de son mari qui meurt dans ses bras, où elle s'efforce de le soutenir, en s'attachant à un débris du vaisseau. Tous ces tableaux sont vrais et produisent une vive émotion. Le volume est terminé par des vers intitulés: *Réveries au bord de la mer.* On peut reprocher en général à M. Barton de ne pas soigner assez l'harmonie dans ses compositions; mais celles-ci méritent moins ce reproche. On y retrouve aussi beaucoup moins ce langage mystique qui tient à l'excès de son enthousiasme religieux, et qui est moins poétique qu'il ne pense.

202. — * *The reigning vice, a satirical essay, in four books.* — Le Vice à la mode, essai satirique, en quatre livres. Londres, 1827; Longman. In-8° de 182 p.

Ce poëme est la production d'un esprit cultivé et d'une âme élevée. L'auteur est de l'école de Pope; et dans plus d'un passage il rappelle la grâce et l'élégance du barde de Twickenham. Il prouve que l'égoïsme est le vice universel, mais plus particulièrement celui de notre siècle. Il le suit sous tous ses déguisemens; il prédit que ce germe de corruption entraînera la chute de l'Angleterre. Il traite de l'influence de cette passion sur les corps politiques, et de ses conséquences pour les états placés sous la dépendance d'états plus puissans; l'exemple de l'Irlande, victime de l'égoïsme et de la tyrannie du gouvernement anglais, vient à l'appui des principes qu'il a développés,

et il retrace la situation de ce pays dans des vers pleins d'énergie, dont une tirade se termine ainsi :

> Hope is the proud distinction of mankind;
> Take that, and nothing human lurks behind.
> Spaniels may couch, roused lions never spare,
> Rebellion is the virtue of despair.

« L'espérance est le noble privilége de notre nature; ôtez-nous ce bien, et il ne nous reste rien d'humain. — L'épagneul peut ramper; mais rien n'apaise le lion irrité, et la révolte devient vertu dans le désespoir. »

203. — * *The Epicurean, a tale, etc.* — *L'Épicurien*, conte; par *Thomas* Moore. Londres, 1827. In-8°.

Le sujet choisi par M. Moore lui a permis de déployer tout le charme de sa brillante imagination, et il a pu écrire un roman sans cesser d'être poëte. Il nous transporte au sein de l'antique Égypte, riche alors de tout ce que les arts, le luxe, la civilisation, peuvent ajouter aux séductions d'un beau climat: il nous fait respirer dans une atmosphère enivrante. Il semble que l'air soit chargé de sons harmonieux, que la terre n'exhale que des parfums, et ne porte que des merveilles. L'auteur ne touche que deux cordes, mais elles vibrent jusqu'au fond du cœur: l'amour plein d'ardeur et d'innocence, et le besoin de l'immortalité sans y croire.

Le héros de ce conte est nommé, très-jeune, chef de l'école d'Épicure; école où l'on avait oublié depuis long-tems la philosophie de son fondateur, qui, en disant : *Le plaisir est le seul bien*, disait aussi : *Le bien est l'unique source du plaisir.* Au milieu des dissipations et des voluptés qui étaient l'étude de ses disciples, *Alcyphron* était poursuivi par l'effrayante idée du néant, mêlée à toutes les jouissances de la vie. Le besoin de l'infini qui préoccupe nos facultés, renfermées dans de si étroites limites, devient un véritable tourment pour les âmes passionnées. M. Moore dépeint avec une admirable vérité cette lutte entre l'imagination avide d'une croyance qui lui serait chère, et la raison qui la repousse comme une erreur. C'est au tems de l'empereur Valérien qu'Alcyphron parcourt l'Égypte, espérant trouver sur cette terre, alors savante, quelque moyen mystérieux de reculer les bornes de l'existence. Il débarque à Alexandrie, dont il goûte quelque tems les délices, et se rend ensuite à Memphis. Au pied des pyramides, une voix intérieure lui répète : « *La demeure éternelle de l'homme, c'est la tombe.* » Attiré dans un temple par la célébration des fêtes consacrées à la lune, il y est frappé de la beauté d'une

de ses jeunes prêtresses, et il oublie le but de ses recherches pour ne s'occuper que des moyens de la revoir. Il l'aperçoit enfin, un soir que dans la *cité de la mort* (lieu ainsi appelé aux environs de Memphis), elle pénétrait dans l'intérieur d'une pyramide. Il y descend, il la voit priant auprès d'un autel, et baisant une croix. Ce spectacle l'étonne; mais, pénétré de respect, il s'éloigne, et il attend celle qu'il aime, à la sortie de la pyramide. Elle ne reparaît point, et chaque jour le ramène inutilement au même lieu. Poussé par la curiosité, il descend de nouveau dans la ténébreuse retraite, et il poursuit sa marche à travers mille détours souterrains. Il lit une inscription qui lui apprend que, pour pénétrer plus loin, il doit passer à travers les trois épreuves du feu, de l'eau, et de l'air. Il brave tous les dangers, et se trouve enfin dans l'intérieur du temple d'Isis. Il y était attendu par des prêtres artificieux, ambitieux de convertir le chef des Épicuriens, et qui depuis long-tems épiaient ses démarches. Tout est mis en œuvre pour troubler sa raison. L'art déploie tous ses prestiges pour tromper ses sens. Parmi les ombres de l'Élysée dont on lui offre la fausse image, il revoit celle dont la beauté l'avait attiré dans ce séjour; partout elle se représente pour disparaître aussitôt; mais, pendant la nuit qui précède son initiation au *grand mystère*, le sachant seul dans le temple, elle s'échappe de dessous le voile qui couvroit la déesse, s'approche, lui offre le bout d'un ruban, dont elle conserve l'autre extrémité, et lui dit de la suivre en silence. Sa connaissance des souterrains favorise leur évasion; et parvenus au bord du Nil, ils se jettent dans une petite barque. *Aléthé* lui raconte alors son histoire. Sa mère fut convertie au christianisme par le célèbre *Origène;* et, sur son lit de mort, elle conjura sa fille de s'échapper du temple pour se réfugier auprès d'un solitaire qui vivait sur les rochers de la montagne des Oiseaux, un peu au nord d'Antinoë. C'est vers ce lieu qu'Aléthé veut diriger sa course. Un sentiment généreux l'avait portée à rendre la liberté à Alcyphron, en l'associant à sa fuite. Bientôt, elle l'aime, et tout en elle annonce le combat d'une foi fervente, et d'une âme tendre qui n'éprouve un sentiment délicieux que pour le repousser comme une criminelle faiblesse. L'auteur des *Amours des anges* (voy. *Rev. Enc.*, t. XIX, p. 105), donne ici de nouveau à l'amour un caractère de pureté céleste, un charme inexprimable. On suit avec le plus vif intérêt cette barque légère où sont réunis deux êtres qui s'aiment sans oser se le dire, et qui, jouissant à la fois de la magie d'un regard où se trahit leur sentiment secret, de la vue des plus nobles édifices que la

main de l'homme ait élevés, rêvent en silence sur ce qu'il y a de plus doux et de plus grand sur la terre. Après une navigation de quelques jours, ils arrivent au but de leur voyage. Là, le destin va les séparer; mais l'amour, qui rend possibles tous les sacrifices, inspire à Alcyphron la pensée de feindre une croyance nouvelle. Il jure à Aléthé d'embrasser sa foi. Le vieux solitaire les accueille avec une bonté paternelle. Les jours d'Alcyphron sont employés à recevoir les saintes instructions du vieillard, rendues plus persuasives par la présence d'Aléthé, et ses nuits à méditer la Bible. Son union avec la jeune fille qu'il adore doit suivre sa conversion au christianisme, et sa foi, devenue sincère, le rapproche de l'époque désirée, lorsque les persécutions contre les chrétiens se renouvellent. On arrache les deux amans de leur retraite. Aléthé meurt avec la couronne du martyre; et Alcyphron, qui lui survit, se retire dans le désert.

Cet ouvrage est embelli par un style d'une parfaite élégance, et plein de vie et d'images variées, touchantes ou gracieuses. La peinture des sentimens est toujours vive, animée, et les magnifiques régions que dépeint le poëte sont en harmonie avec son beau talent, qui parle aux yeux comme à la pensée.

E. P.

RUSSIE.

204. — *O Sarantché.* — Des sauterelles et des moyens de les détruire; par A. Stoïkovitch, membre de la *Société d'économie.* Saint-Pétersbourg, 1825; imprimerie de l'Académie des sciences. Petit in-4° de 50 pages.

Cet écrit a été publié sur la proposition et aux frais de la *Société d'économie de Pétersbourg.* Il contient la description des moyens anciens et nouveaux employés pour détruire les sauterelles. L'auteur donne une description curieuse des qualités de cet insecte, parle de sa prodigieuse multiplication, de ses transmigrations, des maux qui en résultent, et des moyens de l'exterminer dans les quatre périodes de son existence : dans les œufs, dans l'insecte sans ailes, dans l'insecte avec des ailes, et enfin quelque tems avant sa disparition. Le long séjour que M. Stoïkovitch a fait dans les contrées méridionales, ravagées par ce fléau, et ses connaissances dans les sciences naturelles, garantissent l'utilité et l'efficacité des moyens qu'il propose. Un grand nombre d'exemplaires de cet ouvrage ont été envoyés par la Société dans les gouvernemens méridionaux de la Russie.

205. — **Entretiens sur la physique*, par G. F. Parrot. Dorpat, 1820-1823. 6 vol. avec 8 dessins.

L'auteur de cet ouvrage a résolu le problème difficile d'exposer d'une manière exacte et claire la science de la physique, sans calculs mathématiques. Publié en France, et réimprimé dans plusieurs pays de l'Europe, ce livre fut justement apprécié par l'usage général qu'on en fit, et a été dernièrement analysé dans les *Annales de littérature* (imprimées en allemand, à Heidelberg), par un physicien distingué qui a payé à l'auteur un juste tribut d'éloges. Les trois premiers volumes, traitent des qualités générales des corps; du mouvement des fluides, du son, de la chaleur et de la lumière; le quatrième contient un exposé des principes de la chimie. Dans le cinquième, l'auteur s'occupe de l'électricité, du magnétisme, et commence à exposer un nouveau système de géologie, qui lui est propre, et dont le sixième volume renferme les développemens. En annonçant la *réimpression française* de cet utile ouvrage, nous regrettons qu'il n'ait pas encore été traduit en langue *russe*, pour l'usage de nos établissemens d'instruction.

206. — *Mésiatzoslov.* — Calendrier pour l'année 1826. Saint-Pétersbourg, 1826; imprimerie de l'Académie des sciences. In-8° de 178 pages; prix, 3 roubles.

C'est au commencement du dix-huitième siècle qu'on a commencé à publier des *Calendriers* en Russie. Ce genre d'ouvrages, d'un usage général, ne s'est point encore perfectionné dans ce pays. On peut même dire que la rédaction des anciens calendriers russes était plus soignée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Dans les calendriers publiés actuellement on trouve moins de notices statistiques, historiques et topographiques, que dans ceux des dernières années du siècle passé. Le volume de 1826 contient, entre autres articles habituels, une *liste des villes de la Russie, avec l'indication de leurs distances respectives, (en verstes) des deux capitales et des chefs-lieux de gouvernement.* Les villes de la Finlande, de la Bessarabie et de la Pologne, ne sont point comprises dans cette liste, qui aurait dû être accompagnée de quelques documens statistiques. On n'y indique pas même la population des principales villes, ce qui aurait été d'un grand intérêt, surtout pour un livre d'un usage presque journalier. *L'indication chronologique des événemens les plus remarquables des années* 1824 *et* 1825 est fort incomplète, et rédigée avec négligence : on y rappelle la mort de *Ferdinand I*, roi des Deux-Siciles, et l'on ne fait aucune mention de la mort de *Louis XVIII*, arrivée en septembre 1824, ni de celle d'*Iturbide*, ex-empereur du Mexique. L'élection

de *John Adams*, président des États-Unis, et successeur de *James Monroe*, l'émancipation d'Haïti, sont sans doute des événemens dignes d'être notés en 1825; mais il fallait ne pas en omettre d'autres qui sont aussi fort remarquables, et ne point offrir, pour les sept premiers mois de 1825, la nomenclature d'une foule d'événemens d'un intérêt secondaire. L'article relatif à l'*inondation de Pétersbourg*, arrivée en novembre 1824, ne nous apprend rien de nouveau, ni de positif; la *Revue Encyclopédique* a publié, sur cet événement, des détails beaucoup plus circonstanciés et plus satisfaisans dans son cahier de janvier 1825. (Tom. XXV, pag. 245-250.) Nous avons regretté de ne pas trouver dans l'*indication des événemens remarquables, le voyage de Lafayette aux États-Unis d'Amérique.* Il faut être de bien mauvaise foi pour ne pas reconnaître la grandeur et la majesté du spectacle d'un peuple entier rendant un hommage public, spontané et solennel, à l'homme qui a contribué à fonder la liberté, et par conséquent le bonheur de ce peuple. C'est un grand événement dont les annales du monde n'ont offert jusqu'ici aucun exemple, et qui mérite d'être enregistré, non-seulement dans la série des événemens les plus remarquables d'une année, ou d'un siècle, mais parmi les faits dignes de servir de leçon aux siècles à venir. Beaucoup d'autres omissions pourraient être signalées; mais les almanachs ne sont pas des ouvrages destinés à une longue durée, ni des histoires; c'est à d'autres sources que la postérité puisera la connaissance des faits qui pourront l'intéresser.

207. — *Postanovléniia i Pravila.* — Réglemens relatifs à l'administration intérieure de la direction des théâtres impériaux, et dont la mise à exécution a été ordonnée par un ukase en date du 15 mai (3 v. st.) 1825, adressé au Conseil des ministres. Saint-Pétersbourg, 1825; imprimerie des théâtres. In 8° de 142 pages.

Ces règlemens déterminent les obligations de chaque artiste et de chaque individu attaché au service du théâtre, et fixent les droits des auteurs et des traducteurs d'ouvrages dramatiques, ainsi que les récompenses qui leur sont accordées, en raison de leurs succès et du genre, de l'étendue et de la difficulté de chaque composition : 1° Le droit de propriété de l'auteur s'étend aux deux capitales, lors même que sa pièce serait imprimée; 2° l'auteur d'une comédie, d'une tragédie ou d'un drame, en vers et en trois actes ou plus, a droit à la recette entière de la seconde représentation de sa pièce; 3° l'auteur de pareilles pièces en prose, ou le traducteur, jouit du

même droit, déduction faite des frais de la représentation; 4° l'auteur d'une comedie, d'un drame, ou d'un vaudeville en trois actes et en prose, ou en un acte et en vers, a droit à la recette de la troisième représentation, déduction faite des frais; 5° les autres récompenses accordées aux auteurs, traducteurs et compositeurs de musique peuvent s'élever depuis 200 jusqu'à 1000 roubles, excepté les grands opéras, qui sont rangés dans la seconde classe; 6° en outre, les auteurs de pièces qui font honneur à la littérature russe ont leurs entrées gratuites aux théâtres. Les auteurs et les traducteurs ne reçoivent les récompenses fixées qu'autant que leurs pièces sont d'abord jugées par la direction dignes d'être admises au répertoire, et sont ensuite favorablement accueillies par le public.

P. R. E.

ALLEMAGNE.

208. — * *Anti-Symbolik.*—Anti-Symbolique, par J. H. Voss, vol. II. Stuttgart, 1826. In-8°.]

Cet ouvrage, dont le titre est si mystérieux, a fait du bruit en Allemagne. Voss, un des premiers hellénistes de ce pays où il y en a tant et de si savans, était l'antagoniste de son collègue à l'université d'Heidelberg, du professeur Creutzer, auteur du grand ouvrage *sur les religions et les symboles de l'antiquité.* M. Creutzer croit à une sorte de dépôt des vraies croyances que possédaient les prêtres de l'Inde, et que le sacerdoce s'est transmis d'âge en âge. Voss a combattu ce système, dans son *Anti-Symbolique,* dont la première partie a paru de son vivant, et dont la deuxième partie est posthume. Cette polémique avait divisé les savans qui y avaient pris part, en *symboliques* et *anti-symboliques.* Creutzer a un grand respect pour les Indiens et leurs traditions sacrées : Voss ne les estimait guère, et pensait que les brahmes étaient aussi superstitieux que les conservateurs des dogmes chez quelques autres peuples. De là, la secte des admirateurs et celle des détracteurs de l'Inde. On trouvait seulement que Voss aurait pu s'exprimer avec plus de modération, et ne pas maltraiter, à propos de symboles, un confrère et un savant justement estimé. Il est vrai que les partisans de Creutzer n'ont pas ménagé davantage le traducteur d'Homère. La science n'a pas gagné beaucoup à cette querelle, si ce n'est que Voss a prouvé qu'une partie des raisonnemens et des suppositions de Creutzer sont fondés sur des autorités qu'on ne saurait admettre. C'est ainsi que Creutzer a tiré bon parti des mémoires de *Wilford*, insérés dans les *Re-*

cherches asiatiques de la Société de Calcutta. Par malheur, Wilford a reconnu et franchement avoué, depuis, qu'il a été trompé par un brahme qui lui a vendu de faux renseignemens. La deuxième partie de l'*Anti-Symbolique* contient moins d'attaques virulentes contre M. Creutzer; en revanche, Voss y donne une partie des mémoires de sa vie, ainsi que des anecdotes sur les savans d'Allemagne avec lesquels il a eu des rapports, entre autres sur Heyne, qui a fait dans les journaux la revue de 7 à 8000 ouvrages nouveaux, qui lui-même a écrit environ cent dissertations et d'autres ouvrages, qui écrivait tous les ans un millier de lettres et deux mille billets, professait plusieurs cours, surveillait trois à quatre caisses publiques, etc.

209. — *Von der Uebervölkerung in Mitteleuropa.* — De l'excès de la population dans l'Europe centrale; par le conseiller de régence Weinhold. Halle, 1827.

Voici la brochure la plus bizarre que depuis long-tems ait enfantée un cerveau humain. L'auteur, qui pourtant est un fonctionnaire public, ayant lu dans Malthus que la multiplication du genre humain se fait en proportion géométrique, tandis que la multiplication des subsistances n'a lieu qu'en proportion arithmétique, a peur que le centre de l'Europe ne périsse par excès de population : il veut détourner ce grand malheur; pour cela, il a recours au système prohibitif. Il demande que les gouvernemens empêchent tous ceux qui ne sont pas en état de pourvoir au sort de leurs enfans, d'en procréer. Selon M. Weinhold, la procréation des enfans devrait être interdite à tous les indigens sans exception, à plus forte raison aux indigens affligés de maux corporels; à tous les domestiques, ouvriers, compagnons et apprentifs, à moins qu'ils ne prouvent être en état de nourrir une famille; à tous les soldats et à tous les jeunes gens. Ceci n'est pas encore la partie la plus ridicule de la brochure. Pour empêcher les individus atteints par l'interdiction de violer la défense, l'auteur a inventé une espèce d'infibulation qui, selon ses préceptes, se ferait de par l'état, et serait munie du cachet de l'autorité publique. Il expose avec le plus grand sérieux, et avec une naïveté étonnante, l'excellence de son invention, et il est bien persuadé que le premier monarque chrétien qui la mettrait en usage s'en trouverait parfaitement bien. Nous sommes vraiment fâchés qu'un conseiller de régence prussien n'ait pas eu une idée plus heureuse, et même qu'il n'ait pas examiné, avant de proposer l'infibulation, si réellement il y a excès de population, et si la théorie de Malthus est vraie. D—G.

210. — * *Geschichte des osmanischen Reichs.* — Histoire de

l'Empire ottoman, tirée d'écrits qui pour la plupart n'ont pas encore été consultés. Premier volume, orné d'une *carte*. Pest, 1827. In-8°.

Une histoire de l'empire ottoman, par M. de Hammer, ne peut manquer d'inspirer de la confiance; outre qu'il est l'un des plus célèbres orientalistes de l'Europe, il a passé à Constantinople un tems considérable et s'est toujours occupé de ce genre de recherches. Le sujet qu'il traite a un grand avantage sur un autre, qu'on ne voudrait pas moins voir examiner à fond, c'est-à-dire, sur l'histoire des califes et des souverains mongols, en ce que les sources sont bien plus nombreuses et plus abondantes pour ce qui concerne l'empire ottoman. D'ailleurs, cet empire nous touche de beaucoup plus près. M. de Hammer, dans ce premier volume, part de sa fondation en 1300, et va jusqu'à la conquête de Constantinople, en 1453. Le texte est accompagné de notes qui indiquent les autorités suivies par l'auteur; le volume est terminé par une section de remarques et de preuves. Nous allons faire connaître les objets principaux traités dans les douze premiers livres, en y ajoutant les résultats obtenus par M. de Hammer: 1° Origine et patrie des Turcs: leur nom se retrouve dans le Thogarma de la sainte écriture, et dans le Targitaiis des Grecs; histoire des Oghuses, des Seldschuks et des Turcomans; 2° règne d'Osman premier, prince de la dynastie qui porte son nom. L'histoire de ses ancêtres commence par son grand-père Soliman, et par l'émigration de sa tribu, de l'est à l'ouest, au XIIIe siècle. Ce fut l'ancienne Phrygie, dite *Epictetos*, qui fut le berceau de la domination et de la grandeur ottomane. Le nom d'*Osman* signifie qui rompt les *os*; ce qui s'accorde avec les idées de conquête et de férocité de cette nation. De là, on passe à la conquête de Nicée et de Nicomédie, en 1328; puis, à l'organisation des janissaires, dont le nom *Jeni Tscheri* signifie une troupe nouvelle. Ici M. de Hammer parle des derviches, qui sont les moines, des sahid ou ermites; il rend compte de vingt passages des Turcs en Europe, de 1262 à 1356, et de la prise de Gallipoli, en 1357. Il accorde ensuite une attention particulière au règne d'Amurath Ier, et à la prise d'Andrinople. Ce sultan étant mort sur le champ de bataille en combattant contre les Serviens, Bajazet monte sur le trône, fait tuer son frère, assiége pour la première fois Constantinople; après la bataille de Nicopolis dix mille prisonniers chrétiens sont massacrés impitoyablement. Les Turcs portent bientôt leurs armes dans la Grèce; c'est en 1396 qu'ils souillent pour la première fois Athènes de leur présence. Tamerlan apparaît sur la scène du monde, et

fait la guerre à Bajazet, qui est pris à la bataille d'Angora, en 1404. M. de Hammer réfute l'assertion qui veut qu'il ait été enfermé dans une cage de fer, et fait voir que les auteurs dignes de foi se taisent sur ce conte. Tamerlan avait laissé l'empire entre les mains des fils de Bajazet. Mahomet Ier, l'un d'eux, finit par régner seul; il réprime et apaise les séditions; il crée quelques institutions utiles. Les livres x et xi sont consacrés au règne d'Amurath II. Manuel, empereur grec, ayant soutenu son adversaire, Constantinople fut assiégée pour la quatrième fois, en 1422; mais les machines de guerre ayant été incendiées, les Ottomans furent obligés de se retirer, et les Grecs crurent qu'il y avait là un miracle opéré en leur faveur par la protection du ciel. Le xie livre renferme encore beaucoup de faits intéressans. Nous citerons seulement la prise de Thessalonique pour les exploits de Hunicide et de Scanderberg qui arrêtèrent les progrès des Turcs. Dans le xii livre, qui est le dernier de ce volume, on voit régner Mahomet II: des provocations peu réfléchies de la part de l'empereur donnent lieu à des préparatifs de guerre, et Constantinople est assiégée et enlevée le 29 mai 1453. La situation de cette malheureuse ville, que des factions déchiraient au dedans, tandis que l'ennemi assiégait ses murs, est dépeinte avec énergie et vivacité. Parmi les pièces qui sont à la fin du livre, on remarque une table chronologique des hostilités entre les Arabes et les Turcs qui est tirée des tables de Hadschi Chalfah; une explication sur le système monétaire des Turcs, une dissertation sur les écrits de Tamerlan; un détail de vingt-neuf siéges soutenus par Byzance, depuis l'an 477 avant Jésus-Christ, jusqu'en 1453. La carte représente la patrie primitive des Ottomans. Le talent de M. de Hammer ne s'est point démenti dans ce bel ouvrage, qui lui fera de nouveaux admirateurs. PH. DE GOLBÉRY.

211. — * *Historisch-biographisches Handwörterbuch.* — Dictionnaire historique et biographique de tous les tems et de toutes les nations; par le Dr *Charl. Flor.* LEIDENFROST. Vol. I à IV. Ilmenau, 1824-26. In-8°.

On a fait beaucoup de dictionnaires historiques dans ce siècle. L'Allemagne n'est pas en reste à cet égard. Celui que publie M. Leidenfrost n'aura que cinq à six volumes, sans compter le supplément de rigueur. C'est une de ces compilations utiles qui exigent du talent de la part du rédacteur, et qui sont d'un usage très-commode. L'auteur a donné des articles très-courts, et s'est borné à indiquer les actions ou les écrits des hommes célèbres. Il s'est un peu plus étendu sur l'Allemagne que sur d'autres pays, et quelques-unes des célé-

brités de ce dictionnaire sont inconnues en deçà du Rhin. Au reste, l'auteur ou le rédacteur est impartial; qualité que n'ont pas tous les auteurs des dictionnaires historiques que l'on publie sur les bords de la Seine.

212. — * *Friedrich August, Kœnig von Sachsen.* — Frédéric-Auguste, roi de Saxe; esquisse biographique, par A. L. Hermann, professeur du corps des cadets nobles. Dresde, 1827. In-8° de 178 pages, avec un portrait et un *fac simile* de l'écriture du roi.

Dans le fait, cette esquisse n'est qu'un panégyrique; l'auteur glisse sur les faits qui mériteraient un examen approfondi, et qui exigeraient un jugement impartial. La vie du feu roi de Saxe a été pleine d'événemens, et peu de princes se sont vus dans des alternatives semblables de fortune et de malheur; aucun roi peut-être n'a été forcé, comme lui, de se jeter tour à tour entre les bras de ses alliés, et entre ceux de ses ennemis. Après avoir prêté son château de Pilnitz à la signature du traité contre la France, et en faveur de la dynastie des Bourbons, il devint l'allié de Napoléon, et fut élevé par lui presque au rang de roi de Pologne; pendant que les armées se battaient dans ses États, le malheureux Frédéric-Auguste flottait entre la France et l'Allemagne. Napoléon ne lui accorda que deux heures pour se décider. Il y avait du péril dans toute décision que le roi pouvait prendre, et jamais souverain n'avait été dans une position aussi critique. Napoléon occupait Dresde, et le roi fugitif s'était arrêté à Prague : il jugea que le parti le plus prudent serait de rejoindre son protecteur dans la capitale de son propre royaume. L'infortuné roi n'eut pas à s'applaudir de sa résolution. Napoléon étant obligé de faire sa retraite, il ne restait à Frédéric-Auguste d'autre parti que de le suivre. A Leipzig, son embarras fut au comble. L'armée de son protecteur essuya une défaite complète, et les monarques alliés firent leur entrée dans Leipzig; le roi ayant refusé de suivre plus long-tems Napoléon, que la fortune paraissait avoir abandonné, fut fait prisonnier, et envoyé à Berlin : la Prusse voulait se faire adjuger la Saxe au congrès de Vienne; c'était une acquisition superbe, et d'autant plus facile à faire, que les troupes prussiennes occupaient le pays. Il paraît que lord Castlereagh, ministre peu scrupuleux en matières politiques, était assez disposé à consentir à cette iniquité. Heureusement pour la Saxe, il n'entrait pas du tout dans les projets de l'Autriche que la Prusse s'établît aux portes de la Bohême : on se souvenait trop bien à Vienne des angoisses qu'on avait éprouvées lors des invasions de Frédéric II. En

vain le chancelier Hardenberg, qui gouvernait autant que le roi de Prusse, exposait dans de beaux mémoires les droits incontestables que la cour de Berlin avait sur la Saxe : l'Autriche ne fut point convaincue par les argumens du ministre prussien; elle répondait : Prenez une partie du duché de Varsovie, prenez la basse Lusace, prenez sur la rive gauche du Rhin; mais n'anéantissez pas la Saxe, elle nous est nécessaire ! Faute de mieux, la Prusse voulut bien se contenter d'une portion du royaume qu'elle avait convoité. Il ne s'agissait plus que de faire consentir Frédéric-Auguste à ce démembrement qui rappelait celui de la Pologne. Le roi de Saxe tint bon, on le cajola, on négocia, on menaça; le tout inutilement. Metternich, Talleyrand, Wellington, firent assaut d'éloquence diplomatique pour arracher à l'auguste vieillard son consentement au partage de ses états. La nouvelle du débarquement de Napoléon en Provence venait d'arriver au congrès. C'était le moment de résister plus que jamais, et de protester de toutes ses forces contre le déchirement de son patrimoine; mais le monarque sexagénaire, obsédé de tous les côtés, tourmenté par les souverains et leurs ministres, eut la faiblesse de succomber à tant d'instances, et de signer l'acte qui le dépouillait en dépit du principe de légitimité proclamé par le même congrès. Cette faiblesse eut de fâcheux résultats. Une partie des troupes saxonnes incorporées dans l'armée alliée destinée à agir contre la France, refusa de combattre sous les ordres de la Prusse qui spoliait leur roi; elles se révoltèrent contre Blucher, aux environs de Namur; mais, n'étant pas les plus fortes, elles furent cernées et désarmées par les Prussiens, et punies de leur attachement à leur véritable roi. On ne peut s'empêcher de faire ici une remarque. Si la Saxe avait eu un corps de représentans, comme les États constitutionnels de Bavière et de Wurtemberg en ont actuellement, ce corps n'aurait probablement pas consenti au morcellement du royaume, et le déchirement de la Saxe n'aurait eu lieu que par la violence, si toutefois la Prusse eût osé en venir à cette extrémité. Mais, isolé de son peuple, le roi fut sans soutien, et peut-être même sans conseil. Il souscrivit à l'affaiblissement de son pouvoir.

Frédéric-Auguste était d'un caractère très-modéré : son économie et son esprit d'ordre contrastaient beaucoup avec les prodigalités scandaleuses de quelques-uns de ses prédécesseurs. Ces qualités ont servi à réparer les désordres que les guerres entre Napoléon et les alliés avaient jetés dans les finances du pays. D.-G.

213. — *Mimnermi Colophonii carminum quæ supersunt.* —

Fragmens de Mimnerme, publiés au profit des Grecs qui combattent pour la patrie, par *Nicolas* Bach, docteur en philosophie. Leipzig, 1826. In-8°.

M. Bach est l'un de ceux qui glanent dans le vaste champ de la philologie: il réunit les débris des auteurs que le tems a le moins épargnés. Ainsi, on l'a vu, en 1824, nous donner les restes de Solon, qui ont été accueillis avec un grand empressement. Aujourd'hui il nous enrichit de la maigre succession de Mimnerme. Quelle que soit l'exiguité des fragmens d'un auteur, le mot *enrichir* n'est point déplacé; c'est en effet rendre au public un véritable service. Il ne faut pas considérer uniquement ce peu de vers, ces mots isolés qui suffiraient à peine pour couvrir quelques pages; il faut songer à l'avantage qui résulte de ce genre de travaux, en ce que l'on trouve réuni ce qui était dispersé; puis, en ce que l'on peut apprécier d'un coup-d'œil toutes les citations que l'on a faites des œuvres dont on recherche la trace. Enfin, et ce n'est pas le moindre avantage, les dissertations critiques composent un ensemble de conjectures, plus ou moins fondées, mais toujours utiles à la découverte de la vérité. Mimnerme, ou plutôt ses rares fragmens, sont précédés d'une savante dissertation où l'on établit avec beaucoup de vraisemblance qu'il était de Colophont, quoiqu'une grande partie de sa vie se soit écoulée à Smyrne. Il était contemporain de Solon, et florissait vers la 37e olympiade. Comme les savans allemands, quand ils n'appartiennent pas à des factions différentes, ne manquent jamais de se soutenir de leur érudition, même en sacrifiant le résultat de leurs propres travaux, M. Passou a communiqué à M. Bach une dissertation non encore achevée de M. Schoenemann, et M. Bach a cru devoir la combattre sur plusieurs points. Mimnerme ne fut pas, comme on l'a prétendu, l'inventeur du vers élégiaque; mais le premier il en fit usage pour des sujets érotiques. Ce que dit Ovide de l'amour malheureux de Mimnerme pour la belle joueuse de flûte Nanno sert ici à éloigner le reproche qu'on a fait à ce poëte de s'être adonné à un autre penchant reprouvé par la nature. Dans tous les cas, on fait voir que ce reproche n'est fondé que sur des vers d'Alexandre l'Étolien qui sont rapportés par Athénée, mais qu'on n'y lit pas comme ils doivent être lus. Les élégies de Mimnerme étaient parmi les plus estimées de l'antiquité; il y était beaucoup parlé de cette Nanno, et même son nom devint le titre du livre, dans lequel on pense qu'il faut comprendre jusqu'au morceau destiné à célébrer la bataille des Smyrnéens contre Gygès et les Lydiens. Les fragmens sont au nombre de dix-sept. L'auteur y a joint de

savantes recherches sur les vers iambiques de Mimnerme, les érudits ayant soulevé la question de savoir s'il convient de les attribuer à Ménandre.

214. — *De M. Paccuvii Duloreste.* — De la tragédie intitulée Duloreste, par *M. Paccuvius*, dissertation de *Henri* STIEGLITZ. Leipzig, 1826. In-8°.

Cette *monographie* est l'une des plus remarquables parmi celles que produit tous les jours, en Allemagne, l'étude approfondie de la philologie. L'introduction est consacrée à des recherches sur le tragique Paccuvius; on y réunit tous les témoignages des anciens à son sujet; on les rapproche et on les juge. Vient ensuite une discussion sur le caractère poétique et le genre de talent de Paccuvius. Pourquoi l'épithète *doctus* se trouve-t-elle jointe à son nom? Elle a été donnée aussi à Catulle, et nous savons que celui-ci la reçut à cause du soin qu'il mettait à se procurer la connaissance des modèles grecs. Peut-être y eut-il quelque raison semblable qui la fit décerner à notre tragique. Quoi qu'il en soit, l'imitation chez lui ne fut pas servile jusqu'à la traduction; et ses conceptions peuvent passer pour originales. A ce sujet, M. Stieglitz fait remarquer que l'Iphigénie en Tauride d'Euripide, avait pu servir de modèle à la tragédie de Duloreste, sans que cependant on puisse accuser l'auteur latin d'avoir copié la tragédie grecque. Les fragmens qui nous restent peuvent jusqu'à un certain point faire retrouver la trace du plan. Selon la dissertation de M. Stieglitz, Ennius, Varron, Nœvius, ni Accius, n'auraient fait de tragédies, sous le titre de Duloreste, l'orthographe et la nature de ce nom sont soigneusement examinées.

On doit à *Lange* un traité intitulé : *Vindiciæ tragediæ Romanæ.* Dans cet ouvrage, comme dans celui que nous annonçons, il a été prouvé que la tragédie romaine était loin d'être, dans les premiers tems, aussi faible qu'on le pense généralement; on a trop peu étudié ce qui nous en est resté pour pouvoir porter un jugement sûr relativement à cette partie essentielle de la littérature; on n'a pas assez recueilli les débris du naufrage; et, tandis qu'on ne négligeait aucune parcelle des poëtes grecs, on a laissé dans l'oubli ce qui était propre à mieux faire connaître les tragiques romains. C'est une chose déplorable que La Harpe ait accordé si peu de place à ce qu'il dit de la tragédie latine : il ne lui a consacré qu'un appendice de huit pages, les ouvrages de Sénèque compris. Encore, cet appendice n'est-il que le développement d'une assertion tranchante qu'on lit dès l'abord : *les Latins ont tout emprunté des Grecs.* Aujourd'hui que l'on cherche à réparer cette grave erreur, on ne pouvait mieux faire, pour

commencer, que de publier le *Duloreste* de Paccuvius, dont les fragmens sont assez considérables; et M. Stieglitz a complétement réussi dans son travail, qui annonce de la modestie réunie à beaucoup d'érudition et de sagacité. PH. DE GOLBÉRY.

215. — *La Sposa di Messina, etc.* — La Fiancée de Messine, tragédie de SCHILLER, traduite en vers italiens, par *W.-E.* FRYE, Anglais, membre de l'Académie des Arcades, ex-major d'infanterie au service britannique. Manheim, 1827; Schwan et Gœtz. Petit in-8° de 176 p.

216. — *Macbet, etc.* — Macbeth, tragédie de *Shakespeare*, traduite en vers italiens, avec quelques changemens, par le *même auteur*. Manheim, 1827; Schwan et Gœtz. Petit in-8° de 152 p.

M. Frye ne possède pas assez la langue dans laquelle il veut écrire : à côté de plusieurs passages qui indiquent en lui l'instinct de la poésie italienne, on remarque dans ses deux traductions des impropriétés, des inélégances, des prosaïsmes, des incorrections sans nombre, et jusqu'à des fautes grossières contre la versification et contre la langue. Ainsi, M. Frye applique souvent à rebours la règle qui veut qu'avec une négation l'impératif singulier s'exprime par l'infinitif; il dira par exemple : *non temi*, pour *non temere*, ne crains rien; et *farti animo*, pour *fatti animo*, prends courage. Ailleurs, il supprimera la voyelle finale d'un adjectif féminin terminé par un a, comme *lusinghier parola*, pour *lusinghiera parola*, parole flatteuse. Oubliant à chaque instant la place assignée aux accens prosodiques dans le rhythme italien, il nous donne pour des vers de véritables lignes de prose, telles que :

E d' uomini fra inusitata turba.....
Mio sposo, mene insuperbisco ancora.....
La publica calamità sentiste.....

Je n'ai pas eu besoin d'aller au-delà de la première scène de la *Fiancée de Messine* pour recueillir ces exemples d'une faute qui est encore plus fréquente dans les vers lyriques. Il y a, nous le répétons, des preuves assez remarquables de talent poétique dans les deux traductions dont nous rendons compte; mais, pour être dignes des ouvrages qu'elles sont destinées à reproduire, elles auraient besoin d'être retouchées par une main italienne. CH.

SUISSE.

217. — * *Neue Verhandlungen der schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft, etc.* — Nouveaux travaux de la Société suisse

d'utilité publique sur l'éducation, l'industrie et le soin des pauvres. *Deuxième partie.* Zurich, 1826; Orell, Fussli et comp. In-12.

La *Société d'utilité publique* établie en Suisse est peu connue, et elle mérite de l'être par la direction qu'elle a su donner à ses travaux, et par l'esprit éminemment humain et patriotique dont elle est animée. L'ouvrage dont nous donnons le titre n'est qu'un procès-verbal du compte rendu de ses opérations, et des délibérations qu'elle a prises dans ses séances des 13 et 14 septembre 1825, tenues à Lucerne, pour la seconde de ses réunions annuelles. Des discours éloquens y ont été prononcés; on y a lu des mémoires intéressans, et des mesures prudentes et bienfaisantes ont été le résultat des discussions. On a surtout remarqué le discours d'ouverture prononcé par le président, M. le conseiller d'état *Édouard* PFYFFER, de Lucerne, dans lequel il a examiné et développé le véritable objet qu'avait en vue la Société suisse d'utilité publique. Ce but est l'extirpation de la mendicité, la propagation et l'accroissement de l'instruction publique, et le perfectionnement de l'industrie.

Relativement à l'extirpation de la mendicité, M. Pfyffer a considéré les législations des diverses contrées de l'Europe, et s'est facilement convaincu de leur peu d'efficacité; afin d'y remédier, il conseille de placer les nécessiteux chez les habitans les plus aisés, moyennant une indemnité en argent; et il voit dans cette rétribution l'avantage de répandre le numéraire dans les communes, où souvent on ne peut s'en procurer, même en échange de produits, pour s'acquitter envers l'état. Nous approuvons, assurément, la mesure de retenir les mendians dans leurs communes, et d'y pourvoir à leurs besoins; mais nous ne concevons guère comment l'état pourra trouver des avantages à donner, pour la nourriture des indigens, l'argent qui doit lui revenir en impôts. La Suisse en est-elle réduite à adopter la taxe des pauvres, si funeste à l'Angleterre? et cela, dans l'unique intention de faciliter la circulation du numéraire. Il existe mille moyens, infiniment plus utiles, de parvenir à ce résultat, et cette mesure n'en n'aurait d'autre que d'augmenter le nombre des nécessiteux volontaires, qui s'entendraient avec les habitans, prétendus aisés, pour leur procurer une rétribution pécuniaire.

Les autres moyens indiqués par M. Pfyffer sont des lois de police sages et humaines; la suppression des loteries, des lois somptuaires, et surtout une législation libérale sur les successions et les tutelles; il paraît qu'en Suisse ces points im

portans sont livrés à un désolant arbitraire, ou chargés de priviléges qui tiennent encore aux tems de la féodalité.

En 1824, la Société avait proposé diverses questions relatives à l'influence de la législation sur la pauvreté, à l'instruction des maîtres d'école en Suisse, à l'histoire de l'industrie dans la même contrée. Elle a entendu des rapports sur les nombreux mémoires qui lui ont été envoyés. Les conclusions de ceux que l'on a présentés sur la première question sont les mêmes que celles du discours de M. Pfyffer, de bonnes lois sur les tutelles, des mesures qui prescriraient l'obligation des assurances mutuelles de toute espèce, des lois sur la police de l'industrie, lois d'autant plus difficiles à faire que l'on se trouve entre deux écueils, le monopole des corporations d'arts et métiers, et une liberté illimitée qui produirait l'isolement des intérêts individuels, en opérant de trop violentes mutations dans la distribution des fortunes. Les mémoires sur la seconde question ne sont guère que des indications de faits locaux, et présentent seulement l'historique des progrès que les maîtres d'école ont faits dans l'instruction, et des secours qu'ils ont obtenus; en conséquence, la Société a proposé pour l'année suivante : l'*Examen raisonné de l'instruction nécessaire aux maîtres d'école et des moyens de la perfectionner.*

L'histoire de l'industrie en Suisse a donné lieu à des développemens curieux; mais elle a amené à rechercher si l'esprit mercantile n'est pas incompatible avec l'esprit de liberté et d'indépendance. Le rapporteur nous a paru confondre un peu trop le génie commercial avec l'esprit mercantile; mais, au moins, il a tiré de son paradoxe une grande vérité : c'est que l'instruction du peuple tend à l'animer d'un véritable esprit national, et à le familiariser avec ses devoirs envers la patrie.

Après avoir entendu la lecture de plusieurs mémoires d'un haut intérêt, deux par M. *Grégoire* Girard, ancien supérieur de l'école de Fribourg, le premier sous le titre de *Coup d'œil sur les différens modes d'instruction employés dans tous les gymnases et les pensionnats;* le second sur l'*Utilité morale de l'enseignement mutuel bien organisé;* et un troisième par M. Dumotet, membre du conseil des représentans à Genève, intitulé : *Statistique de la pauvreté;* la Société a proposé les questions suivantes :

« Par quels moyens peut-on atteindre à la meilleure rédaction de bons livres pour le peuple, et en assurer la propagation ?

« Quels sont les changemens qu'a éprouvé la tannerie en Suisse depuis trente ans ? Son état actuel : les moyens de la perfectionner.

« Exposition et examen de l'état actuel de la pauvreté dans

tel ou tel canton? Tableau comparatif de la pauvreté dans plusieurs cantons. »

La meilleure preuve que l'on puisse apporter du zèle avec lequel les citoyens les plus distingués de la Suisse s'empressent de concourir au bien de leurs concitoyens et de leur patrie, c'est que, dans la réunion de 1825, quatre-vingt-un nouveaux membres se sont fait recevoir dans la Société d'utilité publique. On en compte vingt-trois du canton de Genève. R.

218. — * *Schweizerisches Archiv für Statistik und National-ökonomie.* — Archives Suisses de statistique et d'économie nationale; par le professeur C. Bernouilli. Cahier Ier. Bâle, 1827; Neukirch.

La diète suisse, si elle était amie de la publicité, devrait, à l'exemple du Parlement d'Angleterre et du Congrès des États-Unis, etc., recueillir les documens propres à faire connaître le mouvement de la population, les recettes et les dépenses de l'état, le nombre des jugemens et des procès, les frais de la force armée, le produit de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, etc. Ces documens devraient être distribués aux membres de la diète, et mis sous les yeux du public; mais la diète opère presque en secret, et n'éclaire point la nation. Les Suisses et les étrangers, qui veulent avoir des renseignemens de statistique sur les 22 cantons, sont obligés de les chercher péniblement dans les almanachs, les annuaires, les journaux et autres ouvrages périodiques des divers cantons. M. Bernouilli a donc fait une chose utile en entreprenant un recueil général de cette espèce pour toute la Suisse. L'auteur espère avec raison qu'il sera soutenu dans cette entreprise par tous les Suisses qui s'intéressent au bien-être de leur pays, et qui veulent en connaître les ressources, l'état moral et industriel, etc., ou qui désirent comparer sa situation avec celle des États voisins. Lorsque dans les pays même gouvernés par le pouvoir absolu, de pareils ouvrages se soutiennent et sont même encouragés, il serait singulier que, dans une confédération républicaine où tant de citoyens sont intéressés à la chose publique, un recueil de documens de statistique et d'économie générale ne trouvât pas assez d'encouragemens pour être continué avec régularité. Les gouvernemens cantonnaux devraient s'empresser de fournir des renseignemens à l'auteur, et celui-ci devrait jouir de la plus grande liberté pour discuter les matières qui intéressent la république. Dans un recueil semblable, il ne s'agit point de flatter l'amour-propre national, ni de vanter les hommes en pouvoir; il s'agit d'apporter des faits, d'en tirer des conclusions vraies, et d'être toujours exact.

Le cahier par lequel M. Bernouilli débute, contient d'abord deux articles sur les *Caisses d'épargne.* Dans le premier, l'auteur recommande ces caisses comme institutions sociales; dans le second, il fait connaître celles qui existent maintenant en Suisse; nous en avons compté 32. L'auteur pense que dans l'organisation sociale des états civilisés, les caisses d'épargne sont un besoin indispensable et un des élémens nécessaires des mesures que réclame le sort des pauvres. Un autre article donne la statistique des *papeteries* de la Suisse. On en compte 47 qui opèrent sur 82 cuves; ce qui fait une cuve pour 23,000 habitans ou à peu près; ces 47 fabriques occupent environ 1200 individus, et fournissent un produit annuel de 820,000 tonnes de Suisse. Ces papeteries seraient bien plus actives si les journaux étaient libres, s'ils étaient affranchis du timbre, si les fabriques de papiers peints en Suisse prenaient quelque essor; enfin si le commerce de chiffons n'était pas grevé d'un droit de patente considérable.

Après cet article vient une courte notice sur les *mines du canton des Grisons*, où les métaux paraissent abonder, mais où l'exploitation est très-négligée. Dans un article beaucoup plus étendu l'auteur fait connaître l'histoire et l'état des *compagnies d'assurance* de la Suisse : cet article a un intérêt purement local; mais il n'en est que plus utile pour les divers cantons qui y voient le fort et le faible des statuts de leurs compagnies d'assurance; les résultats des estimations des propriétés ne sont pas d'ailleurs à dédaigner pour la statistique. M. Bernouilli donne ensuite une *topographie statistique du district de Leberberg*, qui faisait autrefois partie de l'évêché de Bâle, et qui, depuis le traité de Paris en 1814, est réuni au canton de Berne.

Puis, on lit un extrait du *Rapport* fait en 1826 à la diète helvétique, par M. Zellweger, *sur le commerce de transit en Suisse.* Ce commerce, autrefois considérable, décroît de plus en plus; la raison en est que les octrois et autres frais, ainsi que le défaut de canaux et de routes commodes rendent le transport par la Suisse plus dispendieux que par d'autres voies. C'est ainsi que le transport du quintal de marchandises, depuis Ulm jusqu'à Lyon par la Suisse, paye 8 flor. 14 kr., et par Strasbourg, 6 flor. 42 kr.; d'où il résulte une différence de 1 flor. 32 kr. De Lyon à Zurich le quintal fait 4 flor. 24 kr. par Genève, et 3 flor. 11 kr. par Besançon. Lorsque le canal de Monsieur sera achevé, les frais seront encore moindres par la France. L'auteur insiste avec raison sur l'abolition du système suranné des péages qui font que le transport des marchandises

prend d'autres routes afin d'avoir moins à payer. Il faut d'ailleurs éviter aux rouliers les longs retards aux douanes et aux octrois, les impositions arbitraires, etc.

M. Bernouilli examine aussi le projet de M. Kasthofer, tendant à fonder des *colonies de pauvres* sur les Alpes de la Suisse, à l'imitation des colonies des Pays-Bas. Selon M. Kasthofer, la colonisation de 50 familles, chacune de cinq membres, n'exigerait qu'un capital de 100 à 120,000 francs; au bout de 10 à 15 ans, la colonie ne coûterait plus rien; elle pourrait solder à ses frais ses fonctionnaires, et payer les intérêts du capital. Les pauvres seraient devenus propriétaires, et l'état, moyennant une dépense annuelle d'environ 5,000 fr., pendant 15 ans, aurait acquis quelques centaines d'habitans laborieux et capables de gagner leur vie, et de payer les impôts. M. Kasthofer va plus loin : il pense qu'on pourrait substituer de semblables colonies aux maisons de force et de correction, et que la Suisse pourrait avoir son *Botany-Bay* sur les cimes de ses montagnes. Le rédacteur des *Archives Suisses* élève quelques objections contre cette utopie. Est-on sûr que les pauvres travailleraient dans ces établissemens où ils trouveraient tout disposé pour eux, et comment s'y prendra-t-on pour les contraindre au travail? Ceux qui voudront réellement travailler, ne seront-ils pas victimes de la paresse des autres? Ces colonies empêcheraient-elles d'autres familles de tomber dans l'indigence? Il faudrait donc de nouvelles colonies; mais, à force d'en fonder, n'augmenterait-on pas les frais de la colonisation? A l'égard des forçats et des détenus, M. Bernouilli ne pense point qu'il soit convenable d'essayer d'en faire des colons : selon lui, le travail industriel auquel on les habitue dans les maisons de force vaut mieux, en ce qu'il les occupe sans aucun danger pour la sûreté publique, et qu'il leur procure un état et une ressource lorsqu'ils recouvreront leur liberté.

L'auteur termine ce premier cahier par de petites *Notices* dont un grand nombre concerne les *mouvemens de population*, et d'où il a tiré beaucoup de résultats instructifs. J'en indiquerai quelques-uns. Dans le canton de Lucerne, le nombre des naissances annuelles est à celui des habitans, comme 1 à 32; celui des décès à celui des vivans, comme 1 à 44 (en France, comme 1 à 39 $\frac{2}{3}$), le nombre des mariages est, à celui des naissances, comme 1 à 6 $\frac{2}{3}$ (en France, comme 1 à 4 $\frac{3}{11}$); d'où l'on voit que, dans ce canton, le célibat est plus commun qu'en France. Dans le canton de Soleure, le rapport entre les mariages et le nombre des habitans est dans la proportion de

1 à 138, et le rapport entre les mariages et les naissances, comme 1 à 4 $\frac{7}{9}$. La proportion entre les mâles nouveau-nés et les femelles, est presque comme 29 à 27, ou comme 14 à 13, proportion plus forte qu'elle ne l'est ailleurs. Dans le canton de Glaris, les mariages sont aux naissances comme 1 à 4, et au nombre des vivans comme 1 à 110. Ce sont là les proportions ordinaires. A l'égard du canton du Tessin, l'auteur donne un relevé de population fait cette année, et d'après lequel ce canton à 101,432 âmes; en 1822, il n'en avait que 92,417. En cinq ans la population s'y est donc accrue de 8 mille âmes. En prenant ensemble huit cantons, savoir Lucerne, Glaris, Fribourg, Soleure, Saint-Gall, Thurgovie, Vaud et Neufchâtel, l'auteur y trouve les rapports suivans : naissances à la population, comme 1 à 30 $\frac{3}{4}$; décès à la population, comme 1 à 40 $\frac{1}{12}$. A l'égard des sourds-muets, la Suisse présente une répartition remarquable par son inégalité. Parmi 122 communes du pays de Vaud, il y en a 67 qui n'ont pas d'infirmes de cette espèce, les autres 55 communes en ont 152. De même dans le canton de Bâle plusieurs villages qui ne composent qu'un cinquième de la population totale, renferment les $\frac{2}{3}$ de tous les sourds-muets du canton. Sous le titre de maîtrises et corporations l'auteur a rassemblé dans un petit article les institutions surannées et les ordonnances absurdes qui existent dans plusieurs cantons, au grand détriment de l'industrie. Ici ce sont des défenses d'exportation à l'égard du fumier, des chiffons, du bois; là on charge d'impôts la bière, pour forcer les habitans à boire du vin et du cidre; ailleurs le plus petit métier est sujet à toutes les gènes des maîtrises. M. Bernouilli donne encore quelques autres articles qui ont pour objet la consommation du sel, la statistique des bestiaux en Suisse, les finances de la république, etc. : articles qui fournissent également des données instructives, mais que nous sommes obligés de laisser de côté pour ne pas trop nous étendre. Nous désirons qu'un second cahier nous mette bientôt à même de revenir sur ce recueil.

DEPPING.

ITALIE.

219. — *Pelagonii veterinaria, etc.* — Médecine vétérinaire de PELAGONIUS, extraite du manuscrit de RICHARDI, et corrigée par *Joseph* SARCHIANI; publiée pour la première fois par *C.* CIONI, avec la traduction italienne de *Sarchiani*. Florence, 1826; imprimerie d'Aloyse Pezzati. In-8° de 288 p.

On n'est point d'accord sur le tems où Pelagonius écrivit ce

traité de médecine vétérinaire; tout ce que l'on peut apprendre par ses écrits et par les auteurs qui en ont fait mention, c'est qu'on peut le placer entre Columelle et Végèce : mais l'époque où ce dernier composa le petit ouvrage qu'il nous a laissé n'est pas assez bien connue pour qu'elle puisse fixer aucune date. Quoi qu'il en soit, la publication de cet ancien traité donnera les moyens de comparer l'état actuel de l'art vétérinaire à ce qu'il était vers la fin de la domination romaine. Le traducteur a séparé sa traduction du texte original; l'ouvrage italien peut être consulté plus facilement, lorsque toutes les pages sont réunies, et que l'attention du lecteur n'est pas détournée par la vue d'autres pages en langue différente. Des tables fort étendues, et faites avec soin, donnent aux vétérinaires et aux érudits tous les documens qu'ils peuvent désirer sur les plantes, les drogues, les lieux, les écrivains, etc. dont Pelagonius a fait mention. A la rigueur, il eût été sans inconvénient d'en retrancher ce qui est assez bien connu; mais il valait peut-être encore mieux ne rien omettre, ainsi que Sarchiani l'a fait pour l'ouvrage de Pelagonius. F.

220. — *Alcuni sguardi sopra la scienza della legislazione del Filangieri*, etc. — Quelques observations de *Pierre* Schedoni, sur la science de la législation de *Filangieri*. Modène, 1826; Soliani. In-8°.

Il s'en fallait de beaucoup qu'au tems où Filangieri écrivait sur la législation cette science fût parvenue au degré de perfection qu'elle a atteint de nos jours, et qui est en partie le résultat des travaux de Filangieri lui-même, et de ceux des publicistes qui ont suivi ses traces. Pénétré de l'importance de sa mission et animé du désir de répandre et de faire adopter ses doctrines, le célèbre écrivain s'efforça d'apporter dans ses recherches l'esprit d'examen et d'analyse qui pouvait en assurer le succès; mais, emporté par l'ardeur de son zèle, il se laissa entraîner à quelques déclamations que M. Schedoni lui a reprochées avec raison. Comment donc ce critique, qui paraît avoir senti combien la déclamation est déplacée dans une analyse philosophique, a-t-il pu tomber lui-même dans le défaut qu'il reproche à Filangieri avec tant d'amertume? Sa critique est en général d'autant plus injuste, qu'il semble s'être attaché plus particulièrement à la dernière partie de l'ouvrage, à laquelle l'auteur ne put donner la dernière main, la mort l'ayant surpris au milieu de ses travaux. Nous regrettons que M. Schedoni n'ait pas suivi la marche que M. Benjamin-Constant a tracée dans son *Commentaire*, et dont ne devraient jamais s'écarter ceux qui veulent examiner en philosophes les doctrines de Filangieri

et celles des écrivains qui ont traité la même matière. M. Schedoni devait, plus qu'un étranger, avoir des égards pour un Italien aussi recommandable, et surtout s'interdire toute invective contre ce beau génie : il aurait mieux fait de diriger son examen sur les parties que le publiciste a négligées, ou qu'il n'a pu achever.

221. — *Elogio d'Andrea Appiani*, etc. — Éloge d'*André Appiani*, par *Joseph* Longhi. Milan, 1826; Bianchi et comp. In-fol.

On devait élever à notre célèbre contemporain Appiani, ce peintre des Grâces, une statue dans le palais de Brera, regardé comme le temple des sciences et des beaux-arts, à Milan. Un incident auquel on ne s'attendait pas empêcha l'exécution de ce projet: une longue et vive dispute s'éleva entre les romantiques et les classiques, au sujet du costume que l'on devait adopter pour la statue du grand artiste moderne. Cette querelle ridicule ne put se terminer que par la substitution d'un nouveau projet à celui qui avait été présenté d'abord. M. Longhi se chargea de réciter l'éloge d'Appiani, pour l'inauguration solennelle de ce monument; il appartenait à l'un des artistes les plus distingués de l'Italie de faire apprécier le mérite du peintre italien le plus élégant de nos jours, qui, pénétré d'admiration et de respect pour les modèles que nous devons à la Grèce antique, apprit à ses contemporains, par ses conseils et par ses exemples, comment ils devaient en profiter sans les copier. Le monument gravé par M. *Thorwaldsen* représente un groupe des trois Grâces. Le même sujet a été imité par M. *Manfredini* dans une médaille qui a été distribuée le jour de l'inauguration.

222. — *Elogio*, etc. — Éloge de *Joseph. Piazzi*, par *Xavier* Scrofani. Palerme, 1826. Imprimerie royale. In-8°.

M. Scrofani paye un juste tribut de regrets à la mémoire du célèbre astronome dont il fut l'ami; il rend un éloquent hommage à ses qualités intellectuelles et morales, et fait voir ce que fut Piazzi, et comme savant, et comme homme de bien. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 858 une notice sur *Piazzi*.)

223.—*Rime e prose di alcuni Cinofili, etc.* — Compositions en prose et en vers de quelques *Cinophiles*, de Vicence et de diverses parties de l'Italie. Venise, 1826; Alvisopoli. In-8°.

Nous avons fait mention (voy. *Rev. Enc.*, t. xxiii, p. 660) d'un discours historique sur l'*affection particulière que l'espèce des chiens conserve pour l'homme*, par *Jean Bettin* Roselli, de Vicence, auteur de diverses poésies et d'une tragédie, *Vittoria Orsini*. Cet écrivain continue, dans l'ouvrage que nous annonçons, à célébrer le chien, et cherche à propager l'espèce de culte de reconnaissance que l'homme doit à ces êtres utiles et dévoués.

Plusieurs écrivains d'Italie, et surtout de Vicence, ont partagé cet enthousiasme, et ont honoré de leurs vers et de leurs écrits ces héros d'un nouveau genre, qui sans doute avaient plus de droits à ces honneurs que les lions et les tigres qui les ont souvent usurpés. Parmi ces nombreux auteurs, on en rencontre de très-estimables, tels que *Jérôme Amalteo Fantoni*, *Fortis*, *Frugoni*, *Bertola*, *Navagaro*, *Vittorelli*, etc. Les discours appartiennent à l'abbé *Fontanna*, à *Barthelemi Gamba*, à *Marc Pasetti*, et à *J. Bettin Roselli*; celui-ci a reproduit son *discours* historique à la tête de ce recueil curieux, plus digne d'attention que beaucoup d'autres recueils dédiés par des auteurs avilis à des protecteurs méprisables.

224. — * *Storia dell' arte dimostrata co' monumenti, etc.* — Histoire de l'art démontrée par les monumens depuis sa décadence dans le IVe siècle, jusqu'à sa renaissance dans le XVIe, par *J.-B.-L.-G.* Séroux d'Agincourt; traduite et éclaircie par *Étienne* Tiocozzi. Prato, 1826; J.-J. Giachetti. 6 vol. in-8°.

MM. Giachetti, après avoir donné à l'Italie leur belle édition de l'*Histoire de la sculpture*, par M. le C. *Léopold Cicognara*, ont senti l'utilité de publier aussi l'*Histoire de l'art* de M. Séroux d'Agincourt, qui sert en quelque sorte d'intermédiaire entre l'ouvrage de M. Cicognara et celui de Winckelmann. Ces trois recueils devenus classiques, forment l'histoire complète de l'art chez les anciens et dans le moyen âge jusqu'à nos jours.

Nous devons la publication de l'ouvrage original de M. d'Agincourt aux soins de MM. Treuttel et Wurtz. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XX, p. 107, l'analyse qu'en a donnée notre collaborateur M. *Émeric David.*) Les Italiens se sont empressés de le traduire, de se l'approprier, et d'en écarter quelques légères imperfections presque inévitables dans un travail de si longue haleine. On en a fait deux éditions, l'une à Milan, l'autre à Prato. Cette dernière est celle que nous avons sous les yeux. Il serait superflu de parler du mérite de l'ouvrage original, qui depuis long-tems est connu et jugé par tous les amateurs. Nous nous bornerons à indiquer les avantages qui distinguent l'édition de Prato.

La traduction italienne a toute la perfection qui convient à ce genre d'écrits : fidèle, claire et à la fois exempte d'incorrections et de recherches, elle s'est assimilée pour ainsi dire à la pensée de l'auteur. On peut même avancer que l'histoire de l'art a acquis plus d'intérêt dans la langue du pays qui l'a vu naître, et où il a fait les progrès les plus réels. Les notes et les observations dont le traducteur a jugé nécessaire d'accompagner l'ouvrage ajoutent à sa valeur. L'auteur lui eût sans

doute épargné ce soin s'il eût assez vécu pour y mettre la dernière main ; mais il n'a pas même pu corriger la première édition. M. Ticozzi, dont on connaît les lumières, s'est proposé de justifier les opinions de l'auteur, et quelquefois de les combattre avec une modestie et une réserve qui l'honorent : il éclaire, et ne fatigue pas ses lecteurs.

On a suivi pour cette édition le plan et le format de l'*Histoire de la sculpture* de M. Cicognara : ce sont les mêmes caractères et le même papier. Mais on a fait en même tems une autre édition in-folio sur papier vélin, avec des caractères d'une grande beauté. La partie la plus importante de cet ouvrage, les 325 planches, qui contiennent les dessins de 1,400 monumens, sont absolument conformes à l'original ; on n'a rien changé, soit dans le nombre, soit dans les dimensions. Nous devons cependant faire remarquer que les éditeurs et les artistes italiens ont cherché à lutter de talent avec les éditeurs et artistes français. L'édition in-8° comprendra 10 volumes et un atlas in-folio en 3 vol. L'édition in-fol. aura trois volumes, comme celle de Paris. Le prix de l'in-8° est de 300 fl., et celui de l'in-fol. de 600 fl. F. Salfi.

225. —**La Metropolitana di Milano, e dettagli rimarcabili di questo edificio.* — La cathédrale de Milan, et détails remarquables sur cet édifice. Milan, 1824 ; Joseh Bocca. In-folio contenant 35 planches, une préface et l'explication succincte des planches.

La cathédrale de Milan, que l'on regarde comme l'un des plus beaux édifices de l'Italie cisalpine, avait été sommairement décrite dans les itinéraires qui servent de guide aux étrangers. Quelques estampes peu exactes en présentaient les dispositions générales ; mais aucun ouvrage n'avait été spécialement consacré à l'illustration de ce monument, lorsqu'en 1823, *François* Artaria, libraire à Milan, aidé de MM. *Ladislas* Rapp, architecte de Vienne, et *Joseph* Bramati, peintre milanais, en publia, dans le format in-4°, avec 65 planches gravées au trait, une description complète, sous ce titre : *Il Duomo di Milano, ossia descrizione storico-critica di questo insigne tempio e degli oggetti d' arte che lo adornano.* L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui a paru depuis en 1824. Le concours de ces deux ouvrages, offerts au public à des époques aussi rapprochées, et le succès qu'ils ont obtenu, attestent le mérite de l'entreprise et la réputation du monument qui en est l'objet.

La cathédrale de Milan a été bâtie en 1386, environ cent cinquante ans après que l'empereur Frédéric Barberousse, pour

se venger des Milanais qui avaient voulu être libres, eut détruit leur ville, fait passer la charrue et semer du sel sur ses ruines. Jean Galéas Visconti, comte de Vertus, premier duc de Milan, pour apaiser, dit-on, des remords de conscience qui lui reprochaient la mort de son oncle, de son beau-père et de ses fils, a fait élever à ses frais, avec le zèle et les offrandes pieuses de ses sujets, ce magnifique et somptueux édifice, ainsi que la célèbre chartreuse de Pavie. La première pierre a été posée avec grande solennité, le 15 mars 1386, dans l'emplacement où avait existé antérieurement l'église métropolitaine, bâtie en 836 sous l'invocation de Santa-Maria-Maggiore. Toute la construction, dont les moindres détails présentent une richesse et une perfection rares, est en marbre blanc de la plus belle qualité. L'architecte auteur de ce grand ouvrage n'est pas connu. Quelques-uns croient qu'il doit être attribué à un Allemand, nommé Henri Gamodia, ou Zamodia; d'autres, à Mario da Campion et Simon Orsenigo; mais l'opinion la plus généralement reçue est que le dôme de Milan, ouvrage du XIVe siècle, production de l'art gothique tudesque qui régnait alors dans tout le nord de l'Europe et dans la Lombardie, a été construit par des Italiens sur des dessins allemands, cent ans au plus avant que le Bramante entreprît la reconstruction de l'église de Saint-Pierre de Rome.

Jean Galéas étant mort en 1402, n'avait pu, dans l'espace de dix-huit ans, mener à fin la construction immense qu'il avait entreprise, et mettre à l'abri des changemens un monument dont l'entière exécution a depuis exigé plus de quatre siècles, et le concours d'un grand nombre d'hommes habiles, parmi lesquels figurent plusieurs noms étrangers.

Si, en jetant les yeux sur les nombreux détails de ces deux recueils, on cherche à se rendre compte des difficultés qu'a dû présenter une telle entreprise, on reconnaîtra que la persévérante volonté du duc qui, après avoir élevé une assez grande partie des bâtisses de la cathédrale de Milan, légua à ses successeurs l'honneur de la terminer, les abondantes largesses des Milanais qui s'empressèrent à l'envi de seconder leur souverain dans l'exécution de cet œuvre pie, furent des moyens de succès puissans, sans doute, mais bien insuffisans pour parer à tous les obstacles que l'on devait rencontrer; car les vicissitudes contraires, dont presque tous les grands édifices ont subi les désastreux effets, se sont multipliées dans la construction du dôme de Milan d'une manière plus remarquable qu'en aucune autre. La grandeur du monument que l'on vou-

lait élever n'était pas proportionnée à celle du prince et du peuple qui devaient en payer les frais. Les ressources manquèrent peu de tems après la mort du fondateur; il fallut, afin de subvenir aux dépenses, solliciter, exiger même de la vanité et de la soumission les sommes dont le zèle et la dévotion, dans la ferveur du commencement, avaient jusqu'alors librement fait offrande. Il fallut, pour ne pas s'écarter du plan adopté, se tenir en garde contre les idées nouvelles, et résister avec une obstination soutenue aux trop fréquentes propositions de changemens que chaque jour un violent besoin d'amélioration faisait naître. Mais ce qui mérite le plus d'être remarqué, c'est le bon esprit, la prévoyance sage, et l'espèce de résignation des Milanais qui, s'étant fait un devoir d'achever la cathédrale que leur premier duc avait fondée, ne voulurent jamais permettre, malgré les séduisantes propositions et les avantages apparens qui leur étaient présentés, que les architectes chargés d'en diriger le travail apportassent dans son exécution le tribut des progrès de leur siècle, et que, donnant carrière à leur génie, ils changeassent, pour un style sans doute meilleur, celui qui avait présidé à la conception première de l'édifice.

C'est en suivant une méthode contraire qu'en d'autres lieux, après de longues et désastreuses hésitations, on a dû regretter que la sagesse des Milanais n'ait pas été imitée; et, à ce sujet, il serait aisé de citer plus d'une entreprise de la nature de celle-ci, qui, ayant été changée, mutilée dans ses dispositions premières, sous le prétexte spécieux du mieux, est restée abandonnée ou déformée, au point que l'on s'est vu forcé d'en changer la destination primitive, et de perdre ainsi les fruits d'une dépense et d'un travail qui n'avaient plus d'objet.

C'est donc à l'heureux esprit d'ordre, à la sage persévérance dont les Milanais ont donné une grande preuve en construisant leur église; c'est à la bonne application qu'ils ont su faire des principes de la saine raison, sans négliger ceux de l'art, qu'il convient d'attribuer l'achèvement complet et la réputation méritée de ce monument, qui est aujourd'hui le principal ornement de leur ville.

Cependant, on doit avouer que la cathédrale de Milan, dont la disposition générale, l'ordonnance, la richesse, sont justement admirées, n'est pas une production d'art qui ne laisse rien à désirer, et que l'on doive citer comme un modèle à suivre. On ne saurait comparer, et encore moins préférer l'architecture gothico-tudesque qui en est le caractère distinctif à celle dont la renaissance a laissé de si beaux exemples. L'âpreté, la

rudesse, l'aigu et la confusion des formes de la première produisent un effet désagréable, et laissent à l'autre une supériorité qui ne peut lui être contestée. Certes, si les *Bramante*, les *Vignole*, les *Sangallo* avaient été chargés d'élever le dôme d'Milan, ils auraient adopté un parti différent, et tout porte à croire qu'ils auraient su ajouter à la grandeur, à la majesté, à la richesse que l'on admire ici, toutes les grâces, tout le charme du bon goût dont ils sont les créateurs.

L'immense quantité de statues et de bas-reliefs en marbre qui décorent l'intérieur et l'extérieur de la cathédrale de Milan, exécutés successivement à différentes époques, et dont le nombre s'élève à plus de deux mille, pourrait offrir une histoire remarquable et instructive de la sculpture lombarde. On y verrait, en classant chaque production par ordre de date, quels furent pendant ce long espace de tems les progrès et les variantes de l'art dans cette partie de l'Italie. Le plus grand nombre de ces ouvrages orne les tombeaux de plusieurs personnages illustres : quelques-uns sont dignes des sujets auxquels ils ont été consacrés, et presque tous, productions du beau siècle de la renaissance, exécutés par des mains habiles, méritent, entre autres éloges, celui d'avoir été conçus et disposés de manière à ne laisser apercevoir aucune disparate, soit pour la forme, soit pour la matière, avec l'ordonnance de l'édifice qui les renferme.

Cet accord harmonieux, cette concordance dans les détails qui composent un grand ensemble, forment incontestablement le mérite distinctif le plus généralement reconnu dans la cathédrale de Milan, mérite qu'il est bien rare de trouver dans la plupart des grandes constructions modernes, surtout dans celles de France. Rechercher ou indiquer quelles peuvent être les causes de la supériorité des Italiens en ce point n'appartient pas au sujet que nous traitons.

Une autre histoire, celle des grandes solennités dont la métropole de Milan, en différens tems, a été le théâtre, pourrait aussi donner matière à des récits piquans, et fournir quelques anecdotes intéressantes ; mais il serait impossible d'y rien trouver qui eut rapport avec le monument dont il est ici question, et avec l'achèvement de ses constructions.

Le sacre de Napoléon, qui eut lieu, le 26 mai 1805, lorsqu'à son titre d'*empereur des Français* il ajouta celui de *roi d'Italie*, est le seul de ces grands événemens dont l'église métropolitaine de Milan ait tiré profit, le seul qui ait fait penser à réparer les dégradations auxquelles des arrangemens et des dispositions de circonstance ont donné lieu. En effet,

cet homme extraordinaire ayant, par son décret du 8 juin 1805, affecté la somme de 5 millions aux réparations et aux constructions de la cathédrale, de grands travaux dirigés par les architectes *Pollack* père et fils, *Zanoja* et *Amati*, ont été sur-le-champ entrepris et poussés avec une activité soutenue jusqu'en 1813, époque à laquelle la façade principale, restée jusqu'alors imparfaite, et le rétablissement des autres façades extérieures et de toutes les couvertures ont été complétement achevés.

C'est donc à Napoléon qu'il convient d'attribuer l'honneur d'avoir terminé, après 427 ans d'immenses travaux, la grande entreprise du dôme de Milan, commencé par le comte de Vertus, Jean Galeas Visconti, premier duc de Milan, le 15 mars 1386. On trouve en note dans la description d'Artaria le parallèle suivant :

Grandeur comparée de plusieurs églises cathédrales.

	Grandeur superficielle.
1. Le dôme, à Milan.	11,696 mètres.
2. Saint-Pierre de Rome.	21,103
3. Saint-Paul, hors les murs, à Rome.	9,895
4. Sainte-Sophie, à Constantinople. .	9,591
5. Sainte-Marie des fleurs, à Florence.	7,881
6. Saint-Paul, à Londres.	7,809
7. Notre-Dame, à Paris.	6,258
8. Le Panthéon, à Rome.	3,182
9. Saint-Joseph, à Palerme.	2,420
10. Saint-Philippe, à Naples	2,121
11. Sainte-Sabine, à Rome	1,407

F.—E.

PAYS-BAS.

226.— * *Leçons sur la mécanique et les machines*, données à l'école gratuite des arts et métiers de la ville de Liége ; par M. G. Dandelin. T. Ier. Liége, 1827; Dessain. In-8°; prix, 22 cent. par livraison de deux à trois feuilles.

227.—* *Grondbeginsels der Mecthunst.* — Principes de géométrie pour les artisans; par M. G. Vanderjagt. T. Ier. Amsterdam, 1826-1827; Tenbrinck et de Vries. In-8°.

L'*enseignement de la mécanique industrielle* n'a pas été accueilli avec moins d'empressement en Belgique que dans les différentes parties de la France. On a eu d'autant moins de peine à l'adopter, qu'il existait déjà, surtout dans les provinces septentrionales, un enseignement élémentaire approprié aux besoins de l'ouvrier, et qui comprenait les principes de la géo-

métrie pratique. Mais il s'agissait d'étendre le premier cadre et d'y faire entrer les principes de la mécanique et leurs applications aux machines; c'est ce que l'on vient de faire avec un grand succès. Notre gouvernement, toujours porté à favoriser l'essor que les sciences prennent chez nous, a créé, dans les villes universitaires, différentes chaires de mécanique industrielle, comme pour montrer la haute importance qu'il attachait à cet enseignement; de son côté, le public, par l'assiduité qu'il met à suivre les leçons, prouve assez que l'on a compris ses besoins, et qu'il sait mettre à profit les avantages qu'on lui présente.

Ces différens cours ont donné naissance à plusieurs ouvrages utiles. Nous citerons particulièrement les *Leçons de mécanique* que M. Dandelin donne à l'Université de Liége, et qu'il vient de publier. Elles sont conçues à peu près sur le même plan que celles que l'on doit à M. *Charles* Dupin; elles en diffèrent cependant sous plusieurs rapports, comme l'auteur a pris soin de l'indiquer lui-même. « J'ai jeté en note, dit-il, un grand nombre de théories qui me semblent nécessaires, et qui, dans l'idée de M. *Dupin*, pouvaient ne pas l'être autant; on trouvera aussi dans le texte des données et des mesures fournies par l'expérience, et indispensables aux machinistes constructeurs; et enfin j'ai tâché de rendre la théorie des machines motrices un peu plus complète : j'y ai ajouté encore quelques considérations sur les organes mécaniques, dont M. Dupin n'a point parlé... » Six cahiers ont paru jusqu'à présent : l'auteur y a traité successivement des propriétés générales des corps, de la composition et de la décomposition des forces et des vitesses, des centres de gravité, de l'équilibre d'un corps sur un plan ou sur une surface courbe, du plan incliné, du coin, etc. Un grand nombre d'exemples, puisés dans la pratique, viennent confirmer les résultats de la théorie et leur donnent plus d'intérêt. Nous avons remarqué particulièrement ce qui concerne les frottemens : l'auteur a traité toute cette partie avec beaucoup de détails et de clarté; il a donné de nombreux résultats de l'expérience, et surtout ceux de Coulomb relativement aux frottemens des corps hétérogènes.

Dans son discours *sur l'influence politique de l'industrie*, prononcé à l'occasion de l'ouverture de son cours, M. Dandelin a montré qu'il sait envisager son sujet d'un point de vue élevé, comme géomètre et comme écrivain. Nous pourrions citer indistinctement un passage quelconque de son discours à l'appui de cette assertion; nous avons préféré le suivant, parce qu'il renferme un juste hommage envers des hommes utiles à leur

pays et qui, à ce titre, devaient être nommés de préférence dans la *Revue Encyclopédique*. « Nous enfin, il nous est permis de le dire, nous ne restâmes point en arrière sous ce rapport : un Gantois enleva à l'Angleterre le secret de ses *mull-jennies*, et le secret plus précieux encore de ses tanneries. L'Angleterre crut devoir opposer un acte du parlement à cet homme audacieux qui avait revêtu le costume et parlé le langage d'un ouvrier pour lui dérober une partie de ses richesses. M. Lievin Bauwens fut à la fois condamné en Angleterre et béni dans son pays. Non content de ravir l'industrie, il apporta dans nos provinces les principes d'humanité qui, nés dans la Pensylvanie, germaient déjà en Angleterre, et qu'un autre Gantois, M. Vilain XIV, avait pressentis; il nous apprit à adoucir la vie des prisonniers par le travail, à rendre à la société des hommes que la société croyait perdus pour elle, à leur inspirer l'amour et le besoin de l'ordre et du travail, et à faire encore des citoyens de ces hommes qu'un abus barbare de punitions ne rendait plus propres qu'à devenir des monstres et des scélérats. Un autre, né sur les rives de la Meuse, y rappela l'industrie qui s'éteignait; l'établissement de Marche-les-Dames dira son nom et son titre à la reconnaissance des citoyens. Plus près de vous, vous avez vu se former ce riche établissement rival des papeteries anglaises, et qu'un de vos compatriotes, Messieurs, a élevé avec des dépenses considérables, soutenu à la fois par le désir si louable d'égaler la perfection étrangère et de se faire un nom honorable. Ainsi se sont élevées successivement nos forges, nos fonderies, nos coutelleries, nos fabriques d'étoffe, nos imprimeries. Déjà florissantes sous l'ancien gouvernement, elles vont atteindre le plus haut degré d'importance sous le monarque auquel nous devons déjà tant d'autres bienfaits. »

M. Dandelin n'a pas oublié de payer un juste tribut d'éloges à la mémoire de l'illustre Monge, dont il a été l'élève à l'École polytechnique; il rend le même hommage à M. Ch. Dupin, qui a agrandi la carrière de l'enseignement industriel. M. Dandelin était déjà connu par des recherches mathématiques d'un haut intérêt; la publication de ce nouvel ouvrage ne pourra qu'ajouter à sa réputation comme géomètre, surtout si l'on considère les développemens qu'il a donnés dans les notes où il s'adresse plus particulièrement aux savans.

Un reproche qu'on semble pouvoir adresser à l'ouvrage de M. Dandelin ainsi qu'à celui de M. Dupin, c'est que les principes de la mécanique y sont développés d'une manière peut-être trop savante pour les ouvriers, et qu'il faut, quoi qu'on en

dise, plus que la connaissance des *quatre règles de l'arithmétique* pour les comprendre. « Mais, comme l'observe M. Dandelin, il ne faut pas perdre de vue que les ouvrages de l'espèce de celui-ci sont plutôt lus par des hommes déjà instruits que par des ouvriers; il faut donc leur offrir quelque chose qui ait de l'attrait : pour des ouvriers, il ne faudrait qu'un simple recueil d'énoncés et de formules avec des planches. C'est ce que j'ai tâché de faire dans un ouvrage que je prépare, conjointement avec un jeune officier distingué de l'artillerie, qui veut bien m'aider de ses connaissances, et que nous livrerons au public en deux langues. »

M. Pagani, professeur de mécanique industrielle à Louvain, a écrit le texte de ses leçons à peu près sur le plan dont parle M. Dandelin. Il ne présente qu'un simple résumé, c'est-à-dire les énoncés et les nombres qu'il importe le plus de connaître. Jusqu'à présent, nous n'avons vu que les premières leçons publiées par M. Pagani sur les principes de la géométrie (une feuille et demie d'impression). L'auteur y a traité successivement des angles, de l'égalité des triangles, des perpendiculaires, des obliques, des parallèles, du cercle, etc. On conçoit, d'après le plan adopté par l'auteur, que les solutions des problèmes sont données sans démonstration.

L'ouvrage que M. Vanderjagt publie à Amsterdam pour l'enseignement populaire (*Volks-onderwys*) s'écarte beaucoup moins de celui du géomètre français que les traités dont nous avons parlé précédemment. On pourrait même le regarder sous plusieurs rapports comme une imitation du travail de M. Dupin. Nous n'avons sous les yeux que les deux premiers cahiers dont le premier a paru en 1826. Après quelques considérations sur l'étendue et sur la géométrie, l'auteur y traite successivement des perpendiculaires et des obliques, des parallèles, des triangles et des propriétés des polygones. Il n'a point adopté la distribution des matériaux par leçons; il les classe plutôt sous les titres qui leur conviennent : on conçoit que l'on peut concilier à la fois ces deux méthodes. Les auteurs qui ont présenté les principes de la géométrie et de la mécanique par leçons avaient particulièrement en vue de multiplier les points de repos et de les espacer à peu près également, afin que l'artisan pût de tems en tems suspendre son attention et prendre facilement connaissance du terrain qu'il venait de parcourir.

A. Quetelet.

228. — * *Œuvres philosophiques de F.* Hemsterhuys; *nouvelle édition*, revue, augmentée et accompagnée d'une *Notice sur Hemsterhuys*, et d'*Un coup d'œil sur sa philosophie*, par *S.* Vande

Weyer. Louvain, 1826; Michel, imprimeur-libraire. 2 vol. in-18.

Nous avons déjà fait mention de cette réimpression (voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 500) lors de la publication du premier volume; nous avons promis alors d'y revenir et de faire connaître en quoi consistait principalement le travail de l'éditeur. M. Vande Weyer a pris soin de l'indiquer lui-même dans le second volume. « *La Lettre sur l'homme et ses rapports* est, de tous les écrits d'Hemsterhuys, dit il, celui qui nous a paru renfermer l'exposé le plus complet, sinon le plus méthodique, de sa doctrine, et celui auquel tous les autres peuvent se rattacher. Nous l'avons partagé en plusieurs chefs autour desquels nous avons cherché à grouper les idées analogues répandues dans le *Sophyle*, l'*Aristée*, le *Simon*, *etc.* En ayant soin de renvoyer aux pages, et surtout de conserver, autant qu'il nous a été possible, le langage et la phraséologie d'Hemsterhuys. Si la division que nous avons adoptée n'est pas la plus sévère ou la plus naturelle, elle nous semble du moins celle qui mettra les lecteurs le mieux à même de suivre la marche des idées de l'auteur. » Ainsi, l'homme est successivement considéré comme *sentant*, comme *pensant*, et comme *agissant*. L'auteur considère ensuite les choses hors de l'homme; et, s'occupant de l'homme en société, il est conduit à examiner l'organe moral et les devoirs qui en résultent, ainsi que les effets de la société sur cet organe. Tout cet exposé de la philosophie d'Hemsterhuys est traité avec méthode et clarté, et répond au but que s'est proposé l'éditeur d'indiquer la marche des idées de l'écrivain hollandais. M. Vande Weyer a hasardé encore un jugement sur quelques-uns des points capitaux de sa philosophie, mais sans s'engager dans une critique de détail, toujours étroite et mesquine et souvent injuste, comme il l'observe fort bien. *.

229. — * *Initia philosophiæ platonicæ*, *etc.* — Principes de la philosophie platonique, par *P.-G.* Van Heusde. Louvain, 1827. In-8°.

M. Van Heusde est un des critiques les plus distingués de l'Europe. Depuis long-tems il s'est, pour ainsi dire, identifié avec Platon. L'amour de ce philosophe, qui fit descendre la science du ciel sur la terre, lui fut inspiré dès sa jeunesse par l'illustre *Wyttenbach*, dont il fait un éloge délicieux dans sa belle *lettre à* M. *F.* Creutzer. Ceux qui dernièrement riaient aux dépens de Wytten bach et des littérateurs qui l'honorent, seraient bien surpris, si leur ignorance ne les mettait pas hors d'état de lire les éloges que prodigue M. Van Heusde à son célèbre professeur. Rien de plus exquis que la latinité de ce

morceau où respirent, en outre, une âme aimante et un esprit qui sait sacrifier aux grâces. M. Van Heusde établit ensuite que Platon s'est proposé un but purement spéculatif; qu'il s'est adressé à la cognition de préférence, et que sa philosophie embrasse la théorie du beau, du vrai et du juste. Il est impossible d'énumérer les trésors d'érudition qu'il prodigue sur sa route.

230. — *De actionum liberarum lege suprema, etc.* — De la loi suprême de nos actions libres; par *Joseph* Paquet. Louvain, 1827; Michel. In-8°.

Grave et importante question à laquelle se rattache toute la destinée de l'homme! Où en trouver la solution, si ce n'est dans l'homme lui-même? M. Paquet, suivant les usages académiques, fait preuve de ce qu'il sait, et analyse tout ce qui a été dit de plus important sur la matière qu'il traite. « C'est une grande preuve de respect pour l'espèce humaine, dit Mme de Staël, que de ne jamais lui parler d'après soi seul, et sans s'être informé consciencieusement de tout ce que nos prédécesseurs nous ont laissé pour héritage. » Pénétré de cette vérité, M. Paquet, à l'exemple de *Kant*, fait la critique des principes d'*Épicure*, d'*Hutcheson*, de *Montaigne*, de *Mandeville*, qui se sont plus occupés de la *subjectivité morale;* passant à *l'objectif éthique*, il traite de *Zénon*, de *Wolf*, de *Kant* lui-même et de *Crusius*. Il jette alors un coup d'œil en arrière sur tout ce qui précède, et pose sa loi suprême. Il la trouve dans l'Évangile, homologué, pour ainsi dire, en ces termes: Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme, et ton prochain comme toi-même : précepte que l'impératif catégorique de la conscience, énoncé par Kant, se flattait de rendre plus fort, plus général et plus auguste. On pourrait désirer dans la dissertation de M. Paquet une logique moins vague, moins timide; mais son essai ne peut que donner une haute opinion de l'état des études dans notre pays. De Reiffenberg.

231. — * *De la Peine de mort*, par *Édouard* Ducpetiaux. Bruxelles, 1827; Tarlier. In 8° de xxvii et 362 p.

L'ancienne question de la peine de mort recommence à occuper les esprits. Il est à remarquer que, soit dans les publications qui ont eu lieu depuis quelque tems, soit dans les concours récemment ouverts à ce sujet, très-peu se sont prononcés pour la peine de mort, et beaucoup l'ont attaquée. C'est encore parmi ces derniers que M. Ducpetiaux doit être rangé; nul ne s'est élevé plus fortement contre la peine capitale, et n'en a demandé l'abolition avec plus d'ardeur. Cependant, son ouvrage ne paraît pas destiné à faire avancer beaucoup l'opinion

en faveur de laquelle il est écrit. D'un côté, l'auteur, ainsi qu'il le déclare lui-même, a écarté avec soin toute théorie métaphysique, tout système philosophique; d'un autre côté, il n'a pas cette vivacité, cette éloquence de style, qui communiquent à des argumens déjà connus une vie nouvelle et les rendent convaincans et populaires.

Le mérite de ce livre est de présenter avec clarté et précision le résumé de tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour contre la peine de mort : c'est un inventaire complet où sont réunis les argumens divers invoqués par *Beccaria* et *Bentham*, M. *Livingston* et M. *Pastoret*. Des notes généralement intéressantes, mais quelquefois un peu étendues, contiennent des citations de ces auteurs, et des faits souvent curieux. Ce qui recommande surtout ce livre, c'est l'amour du bien qui l'a inspiré et la conviction vive, la foi sincère, avec lesquelles il est écrit. Si les écrivains qui réclament sur un point si important la réforme de nos lois criminelles ne trouvent pas dans M. Ducpetiaux un auxiliaire toujours puissant, au moins ils devront le regarder comme un partisan des plus honorables et comme un utile ami de leur cause, qu'il défend avec la plus généreuse ardeur. E. R.

232. — * *Traité des obligations de* Pothier, *revu, abrégé, mis en rapport avec le Code civil actuel et le Code Guillaume*, et contenant des notes explicatives à l'usage des étudians en droit; par *A.-M.-J.* Molitor, docteur en droit et lecteur à l'Université de Louvain. T. Ier. Louvain, 1827; Van Linthout. In-8°.

Les législateurs belges, sauf quelques modifications, ont maintenu presque toutes les dispositions puisées par les législateurs français dans le Traité de Pothier; mais, comme elles ont été rédigées avec la concision qui est une des qualités principales du style des lois, il était indispensable, pour n'en pas faire une fausse application, de recourir à l'ouvrage même d'où elles ont été tirées, et qui est leur commentaire naturel. Or, cet ouvrage contenant une foule d'exemples relatifs à des usages tombés en désuétude et présentant comme incertaines des opinions érigées depuis en lois, s'étendant d'ailleurs sur le for intérieur, en discussions aujourd'hui purement oiseuses, il demandait d'être refondu. C'est ce qu'a fait avec sa sagacité habituelle M. Molitor, dont le travail répond à son titre. De R.

BULLETIN FRANÇAIS.

Sciences physiques.

233. — * *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, par MM. *Audouin, A. Brongniart, de Candolle, Deshayes, Geoffroy*

Saint-Hilaire père et fils, *Guillemin, A. de Jussieu, Kunth, Latreille, Richard, etc.*, sous la direction de M. Bory de Saint-Vincent. Tome XII : Nua-Pam. Paris, septembre 1827; Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 5, et Baudouin. In-8° de 634 pag., avec un cahier de planches; prix, 10 fr. en noir, et 12 fr. en couleur. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 762.)

Nous avons signalé l'importance et l'amélioration croissante de cet excellent dictionnaire. Un examen soigné et comparé des volumes qui se succèdent nous a porté à déclarer que la dernière livraison était toujours la meilleure. Celle que nous annonçons aujourd'hui s'est fait attendre, il est vrai; mais on le pardonnera aux auteurs, en considérant combien ils ont travaillé en conscience. Ils se montrent surtout animés du désir d'éviter les défauts qui entachent les ouvrages du même genre publiés jusqu'à ce jour, et qui avaient frappé les dictionnaires d'une sorte de discrédit avant l'apparition du leur. On ne les voit pas négliger de tenir compte de leurs propres renvois; ils s'appliquent à définir les objets, en évitant les déclamations; ils ne se permettent jamais de traiter les mêmes mots en double emploi et contradictoirement. On dirait qu'une même plume a tout écrit; et il résulte de l'ensemble des articles un corps de doctrine tellement homogène, que l'on a peine à concevoir l'unité d'esprit de tant d'auteurs divers. La partie ornithologique, confiée à M. Dr... Z., savant étranger, est celle où les méticuleux pourraient trouver à redire; elle est généralement sèche, surchargée de synonymes trop souvent sans utilité, et de descriptions surabondantes; mais il s'en faut qu'elle soit décidément mauvaise. Les mollusques sont traités avec un soin particulier, quoique le nom du baron de Férussac ait disparu de la liste des collaborateurs, où les lettres D. H. remplacent son initiale. MM. Guillemin et Richard donnent à la botanique cette précision qui vaut à leurs articles l'honneur d'être cités dans les ouvrages de savans qui eussent naguère cru puiser à une source apocryphe, en s'étayant du témoignage d'un livre écrit par ordre alphabétique. Les articles de M. J. Geoffroy Saint-Hilaire sont de véritables traités. M. Audouin a repris le rang important où il s'était placé entre de si habiles confrères, par des morceaux excellens. M. Bory de Saint-Vincent se fait toujours remarquer par son profond savoir, par la clarté originale de son style et par les vues nouvelles dont ses articles sont une mine inépuisable. Enfin, M. Dumas a complété, par son article *OEuf*, le beau traité sur la génération dont il avait enrichi le septième volume. Outre cet article *OEuf*, qui ne laisse rien à désirer, on doit signaler au lecteur les mots *Nutrition*, *Nymphéacées*, *Olivier*, *Opium* et *Oranger*, par M. A. Richard;

Oiseau, par M. Drapiez; *Oscabrion*, par M. Deshayes; *Or*, où M. Guillemin a montré jusqu'à quel degré les sciences chimiques doivent entrer dans le domaine de l'histoire naturelle proprement dite; *Orang*, de M. Bory de Saint-Vincent, qu'on peut regarder comme le complément du beau *Traité de l'homme*, dû au même savant, et qui mériterait qu'on le tirât à part pour en faire un troisième volume de cette seconde édition, que nous avons annoncée dans notre précédent cahier; *Orgues géologiques*, du même rédacteur, et *Osphronème*, où M. de Saint-Vincent s'égaie sur l'importance donnée à l'introduction de tels poissons en Amérique; *Ornithorynque* et *ouistiti* sont de M. Geoffroy de Saint-Hilaire; enfin, *OEil*, *Oreille* et *Organisation* ont été parfaitement traités par M. Edwards.

Le douzième volume n'épuisant pas la lettre P, il nous paraît difficile de voir le Dictionnaire classique d'histoire naturelle finir avec le quinzième volume, comme l'espéraient les rédacteurs; mais il est bien clair qu'il ne pourra dépasser le seizième. Loin de s'étendre, comme on le fait autre part, à mesure qu'ils avancent dans la carrière, les collaborateurs de M. Bory de Saint-Vincent semblent faire plus d'efforts pour devenir concis; mais peuvent-ils faire que des mots nouveaux ne leur arrivent de toutes parts? Leur propre ouvrage a fait faire des pas à la science; ces pas sont signalés par la création de genres nouveaux qu'il faut bien traiter à leur place alphabétique.

Le Dictionnaire classique eût-il deux volumes de plus que ceux sur lesquels on avait compté, ce ne sera pas moins une chose véritablement extraordinaire que d'avoir ajouté plus d'un tiers aux mots qu'on trouve dans les entreprises du même genre, et d'avoir renfermé tout ce qu'on peut dire d'utile sur les trois ou quatre règnes de la nature, dans un si petit espace. Y.

234. — * *Exposé succinct des progrès les plus récens de la botanique*, par J. P. Lamouroux, Dr M., auteur du *Résumé de botanique de l'Encyclopédie portative*, *etc.* Paris, 1827. In-8° de 24 pages, extrait des *Annales Européennes*, V^e année, IIIe livraison.

Cette courte brochure est pleine de faits d'un haut intérêt. Le seul reproche qu'on puisse adresser à l'auteur, c'est de ne point assez indiquer son opinion personnelle sur certaines questions de physiologie végétale dont il fait cependant pressentir l'importance pour les applications à l'agriculture.

Il serait à désirer que l'on fît, pour chacune des branches des connaissances naturelles, un travail semblable à celui que

M. Lamouroux vient de consacrer à la botanique. Cette sorte de *Revue statistique* ne pourrait que hâter les progrès des sciences. C. P.

235. — * *Manuel du fermier ;* par *Léocade* Delpierre. Paris, 1827 ; Malher. In-18 de 268 pages, avec une planche ; prix, 3 fr. 50 c.

L'auteur s'est occupé spécialement de la grande culture, et a rassemblé les connaissances qui lui ont paru le plus propres à mettre les cultivateurs au courant de l'état actuel de l'art, dans les pays où il a fait les plus grands progrès. Il ne s'est pas borné à consulter les livres ; il y joint des leçons puisées dans son expérience ; il ne peut être qu'un bon guide : on reconnaîtra aussi dans son ouvrage l'homme de bien, l'ami de l'humanité, le bon Français.

236. — * *Abrégé de l'art vétérinaire*, ou Description raisonnée des maladies du cheval, et de leur traitement ; suivie de l'anatomie et de la physiologie du pied, des principes de la ferrure, d'observations sur le régime, la nourriture et l'exercice des chevaux, et sur les moyens d'entretenir en bon état ceux de poste et de course ; par J. White, ex-médecin vétérinaire des dragons royaux d'Angleterre ; dédié à S. A. R. le duc d'York ; traduit de l'anglais sur la *onzième édition*, annoté par M. Delaguette, vétérinaire des gardes du corps du roi. *Deuxième édition*, revue et augmentée de plusieurs *Notes sur les maladies des bêtes à cornes*. Paris, 1827 ; Raynal. In-12 de 350 pages ; prix, 3 fr. 50 c.

Nous ne manquons pas, en France, d'excellens écrits sur la médecine vétérinaire ; mais il est très-utile de consulter aussi nos voisins, et d'examiner s'ils n'ont pas traité avec plus de succès que nous certaines parties de la science, tandis que nous sommes en état de leur procurer, sur d'autres parties, des notions dont ils sentent le besoin. Après avoir fait l'inventaire de la bibliothèque vétérinaire des Anglais, nous en viendrons sans doute à celles des Allemands, qui ne doit pas être moins riche. Les notes de M. Delaguette ne sont pas de simples éclaircissemens du texte anglais ; l'annotateur y ajoute ses observations et les résultats de son expérience, et rend ainsi son livre plus complet et plus utile. Cette deuxième édition ne sera pas la dernière ; les bons ouvrages sur des sciences qui font des progrès ont besoin d'être revus de tems en tems, et celui-ci ne sera pas oublié. F.

237. — * *Traité élémentaire de Physique ;* par C. Despretz, professeur de physique au collége royal de Henri IV, répétiteur à l'*École polytechnique*, membre de plusieurs sociétés savantes ; ouvrage adopté par le *conseil royal de l'instruction*

publique, pour l'enseignement dans les établissemens de l'Université. *Seconde édition*, revue et augmentée. Paris, 1827; Méquignon-Marvis. In-8° de 854 pages, avec 12 planches gravées en taille douce; prix, 11 fr. 50 c., et par la p. 14 fr. 50 c.

A peine la première édition de ce traité a paru, que déjà la seconde est publiée : deux années ont suffi pour rendre la réimpression nécessaire; c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de cette utile production. L'auteur n'a pas voulu laisser son ouvrage au-dessous des découvertes récentes, et il a fait, en outre, de nombreuses corrections que l'expérience de l'enseignement et d'utiles méditations lui ont indiquées. Le *pyromètre* pour mesurer les hautes températures, le *microscope de réflexion d'*Amici (voy. *ci-après*, la section des *nouvelles scientifiques et littéraires*), les pompes à deux pistons, les faits que M. Arago a découverts sur le magnétisme, ceux que M. Dulong a trouvés sur la réfraction, ceux que l'auteur a obtenus sur la compression des gaz, etc. etc.; tels sont les sujets ajoutés par l'auteur dans cette seconde édition. Ceux qu'il a retravaillés sont trop nombreux pour pouvoir être énumérés en détail; toutefois, nous désignerons l'article sur les machines à vapeur, si imparfaitement traité par tous les auteurs de livres de physique, et que M. Despretz a refait avec un grand soin, en l'accompagnant d'une nouvelle planche pour présenter les détails de ces précieux appareils. Le chapitre sur la chaleur animale est beaucoup augmenté. La météorologie est refaite en entier, et de nouveaux faits relatifs à la pluie, au brouillard, à la neige, etc., donnent un grand intérêt à cette partie. L'article relatif à la température du globe et à celle des eaux thermales est au niveau des connaissances actuelles. Ce livre est accompagné des formules qui peuvent faciliter l'application des règles; ces expressions algébriques, en général très-simples, loin de rendre le texte plus difficile à entendre, étant mis à la portée de tous les lecteurs, en rend, au contraire, la lecture moins fatigante. Enfin, on peut assurer, après avoir lu ce livre, que nous possédons un excellent traité élémentaire de physique. M. Despretz, qui s'est presque exclusivement adonné aux progrès de cette belle science, y a fait plusieurs découvertes importantes. Ses travaux sur la compression des gaz, sur la chaleur animale, sur la chaleur latente des gaz, la force élastique des vapeurs et leurs densités, sur la conducibilité, la combustion, etc.; sont tous consignés dans cet ouvrage, dont la publication est un titre à la considération des personnes qui s'occupent des sciences et de leurs applications aux besoins et aux jouissances de la société. Francœur.

238. — *La nouvelle mécanique du feu moteur des machines*, ou *le calorique employé à la dilatation des vapeurs, des gaz de l'air comprimés, etc.*; ouvrage contenant plus de 60 inventions jusqu'alors inconnues (presque toutes ces machines à feu sont portatives, afin de pouvoir servir aux charrois, au labourage des terres, etc.); par Legris, ingénieur-géomètre, auteur de plus de 600 inventions déjà publiées, qui ont leur exactitude incontestable par les connaissances théoriques et pratiques actuelles. M. Quesnel, éditeur. Paris, 1827; Garnier. In-8° de 119 pages, avec une planche; prix, 3 fr.

M. Legris promet trois nouveaux ouvrages qui paraîtront incessamment; le premier est intitulé : *Nouveaux principes d'économie politique, suivis de la mécanique populaire;* le second est *la recherche et l'extraction des minerais par la mécanique*, et le troisième, *l'art de bâtir mécaniquement.* Cette annonce est terminée par la déclaration suivante : « L'auteur ne pense pas pouvoir mieux se venger de ses plus puissans ennemis, qu'en publiant ces trois ouvrages, les plus avantageux au bien général. »

La *Revue Encyclopédique* fait une autre déclaration : tout ce que M. Legris a publié jusqu'à présent suffit, et au delà, pour justifier son refus positif d'insérer à l'avenir aucune sorte d'annonce de pareilles œuvres. Ferry.

239. — *Examen général des connaissances de la nature des maladies*, et de leur traitement chez les anciens et les modernes; précédé *du tableau du médecin, du plan d'un traité de pathologie médico-chirurgicale*, et suivi des principes de cette science; par *Louis Victor* Bénech, *de St.-Cirq*, médecin. Paris, 1827; Compère, rue de l'École de médecine, n° 8. In-8° de 504 pages; prix, 7 fr.; et 8 fr. 50 c., par la poste.

L'ouvrage que nous annonçons n'est guère susceptible d'analyse. Ce n'est pas une doctrine nouvelle, mais la réfutation de toutes les doctrines enseignées jusqu'à ce jour. M. Bénech a divisé son livre en plusieurs articles. La préface, et le premier article, qui a pour titre : *Tableau du médecin* sont entièrement consacrés à l'éloge de l'auteur qui paraît avoir voulu tracer son portrait en faisant connaître les qualités et les connaissances que doit posséder un médecin.

Dans les articles suivans, il cherche à faire ressortir les défauts de tous les systèmes. Il dit que les médecins physiologistes, organistes, et éclectiques sont plongés dans les ténèbres; et à cette occasion, il attaque des hommes recommandables, tels que MM. *Broussais*, *Rostan* et *Andral* fils. Hippocrate et Bichat trouvent seuls grâce aux yeux de M. Bénech, qui annonce avec

emphase au monde savant qu'il est parvenu à perfectionner tellement l'étude théorique et pratique de la médecine, que l'homme le plus ordinaire, en suivant ses préceptes, ne pourra jamais se tromper, quelle que soit la difficulté des cas, soit pour désigner les organes malades, soit pour appliquer les remèdes, ce qui se fera avec une précision mathématique.

Nous ne savons pas encore ce que M. Bénech mettra à la place de ce qu'il croit renverser. Mais si les volumes qu'il nous annonce sont écrits dans le goût de celui qui vient de paraître, nous pouvons l'assurer que personne ne les lira sans dire que ce travail est le résultat *du délire d'une tête malade.* (page 12 de la *préface*).

240. — *Discours sur l'union des sciences médicales et leur indépendance réciproque*, prononcé à l'ouverture des cours de l'*École de médecine*, établie près les hôpitaux de Lyon, le 15 novembre 1826, par M. *R.* De la Prade, membre de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts, de la Société de médecine de Lyon, du jury médical et du conseil de salubrité du département du Rhône; professeur de médecine clinique, etc. Lyon, 1827; imprimerie de Louis Perrin. In-8° de 47 p.

Le discours que M. De la Prade vient de faire imprimer est déjà connu depuis près d'une année, puisqu'il a été prononcé le 15 novembre 1826, et qu'il a été le sujet de la critique de plusieurs journaux de médecine. L'auteur reproduit contre la médecine physiologique quelques-unes des assertions de M. Miquel, mais avec moins de force et d'esprit. Il cherche à démontrer que l'anatomie et surtout la physiologie sont des sciences à peu près inutiles; il a même, je crois, dit dangereuses pour la pratique médicale: mais ses idées n'ont aucun fondement, et après avoir lu avec attention ce discours, on est tout étonné de n'y rien trouver qui en justifie le titre. M. De la Prade, au reste, a voulu se mettre à la mode, et il n'a rien trouvé de mieux pour arriver à ce but que d'accuser les physiologistes de matérialisme. Ce discours est du nombre de ceux qui ne devraient pas sortir de l'enceinte où ils ont été prononcés.

241. —* *Précis analytique du croup, de l'angine couenneuse, et du traitement qui convient à ces deux maladies*; par L. Bricheteau, médecin du quatrième dispensaire de Paris, membre adjoint de l'Académie royale de Médecine; précédé du *Rapport sur les mémoires envoyés au concours sur le croup*, établi par le Gouvernement en 1807, par Royer-Collard, professeur à la faculté de médecine de Paris, et médecin en chef de la maison des aliénés de Charenton, etc.; *deuxième édition* avec des *Notes* extraites de mémoires inédits, accompagnées d'une figure

représentant une machine fumigatoire imaginée par *Jurine*, pour diriger les fumigations émollientes dans la voie aérienne des enfans atteints du croup. Paris, 1826; Béchet jeune. In-8° de 428 pages; prix, 5 fr.; et 6 fr. 50 c. par la poste.

Ce volume contient, d'abord, le rapport de M. Royer-Collard sur les ouvrages envoyés au concours sur le croup, qui fut établi par le Gouvernement en 1807, après qu'un jeune prince de la famille impériale eut été enlevé par cette cruelle maladie. Ce rapport dont tout le monde connaît le mérite, n'étant plus à la hauteur des connaissances actuelles, avait besoin d'être complété. M. Bricheteau, dans un précis analytique qui a été commencé sous les yeux de M. Royer-Collard, cherche à faire connaître tout ce qui a été publié sur cette maladie depuis cette époque. Il analyse judicieusement les différens auteurs qui ont écrit sur cette matière, et en parlant de l'ouvrage de M. Bretonneau (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 708) il s'exprime en ces termes : *Ce livre renferme beaucoup de faits, la description de plusieurs épidémies et l'essai d'une thérapeutique qui pourrait bien nuire au succès de l'ouvrage, auquel quelques parties déjà connues avaient fait une sorte de réputation.* Cette dernière phrase est un peu dure, et M. Bretonneau, selon nous, ne la mérite pas. En effet ce médecin ayant échoué plusieurs fois dans le traitement du croup en suivant les préceptes généralement recommandés, a été porté à regarder l'inflammation croupale comme une maladie *sui generis*, et a cherché à la ramener à son plus grand état de simplicité. Pour arriver à ce but, il a employé plusieurs caustiques; mais le seul qui lui ait réussi est l'acide hydrochlorique uni au miel. Cependant, ce moyen qu'il appliquait, dit-il, avec facilité, vient d'être remplacé par l'alun réduit en poudre très-fine, qu'on insuffle dans la gorge et presque dans les bronches, au moyen d'une machine de son invention, que M. Velpeau, son ancien élève, a fait connaître à la Société philomathique. Nous ne sommes pas convaincus de l'efficacité de la méthode de M. Bretonneau; mais, comme il n'entre pas dans notre plan d'examiner la valeur des divers traitemens tour à tour préconisés pour combattre le croup, nous nous contenterons d'appeler l'attention des médecins sur le livre publié par M. Bricheteau. D.

242. — * *De la stérilité de l'homme et de la femme, et des moyens d'y remédier;* par V. Mondat, D. M., etc. *Deuxième édition.* Paris, 1823; l'auteur, rue Culture Ste.-Catherine, n° 19; Migneret et Gabon. In-8° de 204 pages; prix, 5 fr.

J'ai hésité à rendre compte de cet ouvrage par la raison qu'il a paru depuis quatre ans; j'ai d'abord craint que les changemens

que la théorie de la génération a éprouvés par suite des beaux travaux de MM. Prévost et Dumas, et même par les expériences, en apparence contradictoires de M. Dutrochet, n'aient diminué sa valeur; mais une seconde lecture m'a fait reconnaître que cette valeur était indépendante des perfectionnemens que la partie scientifique a pu acquérir et même d'une connaissance plus approfondie des conditions de la fécondation.

M. Mondat a considéré son sujet sous un point de vue purement pratique; et, dans les cas qui se présentent à l'observation du médecin, c'est moins aux causes essentielles et intimes qu'il s'agit de remédier (car elles échappent ordinairement à notre puissance) qu'aux causes secondaires, accessibles aux sens, et qui seules sont susceptibles d'être modifiées par nos secours. Or, ces dernières, quelque influence qu'elles exercent sur le résultat, sont cependant peu propres à nous éclaircir les mystères dont la nature s'est plu à entourer l'œuvre de la reproduction.

Ce qui donne surtout de l'importance à ce livre, et ce qui doit le faire rechercher, c'est qu'il contient quinze ou seize observations qui appartiennent en propre à son auteur, et dans la plupart desquelles, il a réussi, par des moyens ingénieux et parfaitement appropriés aux diverses circonstances, à rendre la fécondité à des individus qui semblaient condamnés pour jamais à une triste impuissance. Ces observations resteront pour l'art, quels que soient les changemens qu'éprouvera la science; on les lira toujours avec fruit; et, si nous avons un reproche à faire à M. Mondat, c'est de ne les avoir peut-être pas rapportées avec assez de détail, de n'avoir pas senti combien elles l'emportaient en intérêt sur des descriptions anatomiques qui se trouvent partout et qui grossissent inutilement le volume.

Rigollot fils, d. m.

243. — *Réflexions sur la non-existence du virus rabique*, ou Observations adressées à M. le Dr *Étienne* Plaindoux, relatives à son observation sur la rage, insérée dans la *Revue médicale*, cahier de février 1826; par M. G. Girard, D. M., etc. Lyon, 1827; Maire. Paris, Gabon. In-8° de 44 pages; prix, 1 fr. 25 c.

Y a-t-il un virus de la rage? la rage peut-elle être inoculée? la rage est-elle toujours une maladie spontanée? voilà des questions qui sont loin de pouvoir être résolues encore, et qui sans doute présentent un grand intérêt. On sait que les partisans de la non-contagion de la rage comptent dans leurs rangs des hommes d'un rare mérite, et que le vénérable Bosquillon était tellement pénétré de cette opinion, que, sans les remontrances de ses amis, il se serait fait mordre par des hommes ou des animaux atteints d'hydrophobie; d'un autre côté, ceux qui

croient que la rage est contagieuse ne sont ni moins nombreux ni moins éclairés, et la question reste indécise. Les réflexions de M. le Dr Girard ne me paraissent pas devoir amener encore une solution; ce sont des matériaux recueillis avec talent, quoique avec un peu trop de partialité, par un homme qui ne croit pas à la contagion de la rage. Mais son mémoire m'a paru prouver tout au plus qu'il est des cas où la rage peut naître spontanément, ce dont personne ne doute, et je n'y vois rien qui constate que la morsure faite par un animal reconnu enragé, puisse, sans être soumise à la cautérisation, ne pas communiquer la rage. En attendant que de nouveaux renseignemens soient fournis sur cet important sujet, je pense que tout homme prudent doit, sans hésiter, porter le feu sur une morsure faite par un animal atteint d'hydrophobie.

G. T. Doin, D. M.

244. — * *Coup d'œil sur les maladies les plus importantes qui règnent dans une des îles les plus célèbres de la Grèce*, ou *Topographie médicale de l'île de Leucade, ou Sainte-Maure;* par *Alph.* Ferrara, docteur en philosophie et en médecine, membre du *Collége royal des chirurgiens de Londres* et de plusieurs sociétés savantes. Paris, 1827; Croullebois, rue Pierre-Sarrasin, n° 14. In-8° de 68 pag.; prix, 2 fr.

M. Ferrara, frère du célèbre naturaliste de ce nom, médecin avantageusement connu par ses intéressantes analyses des eaux minérales de la Sicile, par l'histoire naturelle du corail de la même île, et par d'autres écrits estimés, vient de publier un travail remarquable sur la topographie médicale de Sainte-Maure, jadis Leucade, l'une des îles Ioniennes, où il a résidé pendant sept ans en qualité de médecin de l'armée britannique.

Cet ouvrage, dit l'auteur, n'est qu'un exposé succinct de matières qui seront plus tard l'objet de travaux plus importans. Après avoir fait la description physique de l'île, après avoir donné quelques détails sur le caractère et le genre de vie des habitans, M. Ferrara recherche quelles sont les causes des maladies observées le plus fréquemment parmi eux; il trouve surtout ces causes dans les exhalaisons infectes des marais, dans la mauvaise nourriture des insulaires, et dans les fréquens écarts de régime auxquels ils s'abandonnent. Il décrit ensuite brièvement, mais avec clarté, ces maladies; il expose le mode de traitement que sa propre expérience lui fait croire le plus efficace pour les combattre, et les moyens hygiéniques propres à les prévenir. Les maladies sur lesquelles il appelle l'attention du lecteur sont le tétanos, la péripneumonie, les tubercules

pulmonaires, les scrofules, les affections des yeux, les ulcères aux jambes, les fièvres et le scorbut. Ses considérations sur ces diverses affections ne peuvent manquer d'intéresser les médecins. L'auteur, après avoir discuté les principales théories proposées sur la nature de ces maladies, présente la sienne : ses vues sont sages et souvent nouvelles.

Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici son sentiment sur les ulcérations des extrémités inférieures, sur le scorbut et les scrofules; mais c'est l'ouvrage même qu'il faut consulter. L'auteur a joint à ses considérations quelques observations, qu'il a recueillies à l'hôpital dont il était le médecin, sur des fièvres de mauvais caractère. Son opuscule est terminé par l'examen critique de quelques expériences sur le système nerveux, aujourd'hui l'objet de l'étude des physiologistes.

Ce petit ouvrage, écrit avec bonne foi et impartialité, sera consulté avec fruit par les médecins jaloux des progrès de leur art. Ω

245. — * *Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité de Nantes*, pendant l'année 1826. Nantes, 1827; Mellinet-Malassis. In-8° de 82 pages.

Le *Conseil de salubrité de Nantes*, créé sous l'administration éclairée de M. de Saint-Aignan, ancien maire de cette ville, a déjà rendu de grands services. Pour étendre encore les bienfaits de son institution, il s'est adjoint des correspondans dans les conseils de salubrité des autres villes du département et parmi les médecins des campagnes. C'est l'exposé de ses travaux et des rapports de ses associés qu'il présente au public dans cet écrit. Son but principal est de faire disparaître les causes physiques d'insalubrité, et de détruire les pratiques et les préjugés contraires à la santé publique. Le zèle qu'il met à remplir les devoirs qu'il s'est imposés se montre assez par tous les détails sur lesquels il a porté son attention. On voit avec peine que les préjugés qui s'opposent à la propagation de la vaccine, toujours fondés sur l'ignorance, sont encore pleins de force dans ce département. Parmi les causes qui, dans les campagnes, nuisent à la santé publique, il faut compter au premier rang le défaut de curage des fossés dont les miasmes délétères se répandent incessamment dans l'atmosphère; le rouissage du lin et du chanvre au sein des villages, à défaut d'eaux particulières et écartées, assignées par l'autorité publique, et placées autant que possible vers le nord et le nord-est; enfin le charlatanisme grossier de prétendus gens de l'art, véritable fléau qui exerce partout ses ravages. Si toutes les villes de France imitaient l'exemple de Paris et de Nantes, en

fondant des conseils semblables, il résulterait de l'ensemble de leurs observations une connaissance complète des influences physiques et locales qui intéressent l'hygiène publique, et une espèce de statistique médicale du royaume, dans laquelle la science puiserait un grand nombre de faits curieux, peu ou mal observés jusqu'à présent. *Ad.* GONDINET.

246. — *Manuel de Pharmacie, théorique et pratique*, contenant les formules officinales et magistrales les plus usitées, *un abrégé sur l'art de formuler, un tableau synoptique des substances incompatibles;* destiné à MM. les élèves en médecine et en pharmacie, par F. FOY, pharmacien de l'École de Paris, professeur particulier de pharmacie. Paris, 1827; Gabon. In-18 de 575 pages; prix, 6 fr.; et 7 fr. par la poste.

Dans ce Manuel, l'auteur expose avec méthode, clarté et précision, la manière de récolter, de préparer et de conserver les plantes médicinales : il fait connaître succinctement les différentes substances employées en pharmacie, leurs préparations et les doses auxquelles on les prescrit le plus ordinairement. Il donne un tableau synoptique des substances incompatibles, c'est-à-dire, qui ne peuvent pas s'unir avec d'autres corps, et termine son ouvrage par un abrégé de l'art de formuler. Ce travail sera consulté avec fruit, non-seulement par les élèves, auxquels l'auteur l'a destiné, mais par les praticiens eux-mêmes. D,

247. — * *Manuel d'algèbre*, ou Exposition élémentaire des principes de cette science; par M. TERQUEM, professeur aux écoles royales d'artillerie, etc. Paris, 1827; Roret. In-18 de 423 pages; prix, 3 fr. 50 c.

C'est principalement à cette classe de jeunes gens que leur goût naturel ou leurs besoins porteraient vers les études mathématiques, et qui en ont été éloignés par leur position sociale, qu'est destiné ce premier traité sur une partie des mathématiques, trop peu répandue, proportionnellement aux avantages qu'elle procure. Dans cette vue, l'auteur n'a épargné ni les exemples, ni les explications; il a cherché à éclaircir par de fréquentes applications ce que les propositions générales peuvent avoir d'abstrait, et par conséquent d'obscur, pour des esprits peu exercés. Sans détailler les titres des quatorze leçons ou chapitres que renferme ce Manuel, il nous suffira de dire qu'il contient toute la partie de l'algèbre exigée pour l'admission à l'École Polytechnique. On pourrait reprocher à l'auteur de s'être un peu trop appesanti sur la théorie des combinaisons; mais, si l'on se rappelle que cette théorie est la base du calcul des probabilités, qu'elle enseigne à déterminer les chances des jeux de hasard, on lui saura gré de l'avoir fait

entrer dans un ouvrage qui fait partie d'une collection essentiellement populaire. M. Terquem, à qui l'on est redevable d'une excellente traduction des *Nouvelles expériences d'artillerie de Hutton* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 735), se propose de publier pour cette même collection quelques autres traités sur les diverses branches des mathématiques; c'est un nouveau service qu'il rendra aux sciences et à son pays. T. RICHARD.

248. — * *Manuel du menuisier en meubles et en bâtimens*, suivi de l'*Art de l'ébéniste*; par M. NOSBAN, menuisier-ébéniste. Paris, 1827; Roret, libraire, rue Hautefeuille. 2 vol. in-18, de 372 et 337 pages; prix, 6 fr.

Il existe peu de traités complets sur l'art du menuisier; et à dire vrai, le grand ouvrage de ROUBO est le seul qui puisse mériter ce nom. Mais, malheureusement pour certains livres et fort heureusement pour la société, les arts ne sont pas stationnaires; et, si le traité de Roubo contribua dans le tems à faire avancer l'art du menuisier, depuis cet art a fait des progrès sensibles, et a laissé bien loin derrière lui l'ouvrage, qui, lors de sa publication, était au niveau de la science. Les rédacteurs de l'*Encyclopédie méthodique* composèrent leurs articles *menuiserie en bâtimens*, *menuiserie en meubles*, *menuiserie en voitures* et *menuiserie des jardins*, avec des extraits de Roubo. Ils avouèrent franchement qu'étrangers à cette profession, ils avaient pensé ne pouvoir puiser à une source plus pure et plus abondante. Cependant on trouva dès ces tems-là (1791), que si le fond de la démonstration était bien effectivement toujours le même, la forme des outils et celle des modèles avaient subi de grands changemens, et que ces changemens auraient dû être constatés. En 1823, M. *Audot*, libraire, publia un nouvel extrait de Roubo, beaucoup moins étendu que celui de l'Encyclopédie, mais auquel il joignit un grand nombre de modèles nouveaux, élégamment et régulièrement dessinés. Si ce nouvel extrait n'est pas absolument un bon ouvrage, du moins il satisfit en partie aux besoins du moment, et deux éditions, rapidement écoulées, sont la preuve de son mérite ou de son à propos, et peut-être de l'un et de l'autre. En 1825, M. MELLET mit au jour un *Art du menuisier en meubles*. Plus complet dans cette partie qu'aucun de ceux qui l'avaient précédé, son ouvrage, sagement conçu, fut un vrai cadeau fait au public industriel : il contribua à répandre parmi les ouvriers la connaissance d'une infinité de recettes de vernis et de couleurs éparses dans les ouvrages scientifiques des chimistes, et dans les écrits périodiques consacrés à l'industrie; mais cet ouvrage, composé d'un seul volume in-8°, ne put, ainsi que ceux dont nous

venons de parler, remplacer les six énormes in-folio de Roubo, auxquels nous serions encore obligés de renvoyer celui qui voudrait acquérir une connaissance entière de l'art du menuisier, si l'ouvrage de cet auteur n'avait pas tellement vieilli qu'il n'est plus guère possible d'y avoir recours.

L'auteur du Manuel que nous annonçons paraît avoir reconnu l'insuffisance des traités existans; aucun d'entre eux n'embrassant à la fois les quatre grandes ramifications de l'art, il s'est efforcé, pour y remédier, de généraliser son travail, en renfermant dans son cadre rétréci quelques parties de chacun des arts connus sous la dénomination commune de *menuiserie*. Il a emprunté à l'ouvrage publié par M. Audot les tables, les portes, les jalousies, les boiseries; au menuisier-ébéniste de M. Mellet, les couleurs, les vernis, une partie des outils; au vieux Roubo, les assemblages; à l'*Art du tourneur*, publié en 1824 par M. *Paulin* Désormeaux, des notions générales sur les bois, sur leur coloration par les acides, des descriptions d'outils, d'ustensiles et de modèles, et un grand nombre d'autres documens dont, à la rigueur, l'Art du menuisier peut s'emparer. Il y a joint les résultats de sa propre expérience, et a composé de ces diverses parties un tout fort satisfaisant, un bon livre, destiné à faire beaucoup de bien, si, comme nous n'en doutons pas, il obtient une grande publicité. Cependant, nous regrettons que l'auteur ait été contraint, par le manque d'espace, de passer sous silence tout ce qui concerne le *trait*, et de ne dire que peu de chose sur les escaliers : cette dernière partie et le chapitre des *outils* nous ont paru les endroits faibles de l'ouvrage. Espérons que, dans un cadre plus étendu, il réparera quelque jour ces omissions. OE.

249. — **Manuel du Tourneur*, ou *Traité complet et simplifié de cet art*, d'après les renseignemens fournis par plusieurs tourneurs de la capitale : rédigé par M. Dessables. Paris, 1827; Roret. 2 vol. in-18 de 324 - 319 pages avec 3 planches; prix, 6 fr.

L'art du tourneur ne manquait pas de traités; comme cet art est un des plus agréables passe-tems de quelques hommes riches, on s'en est occupé avec un soin que n'ont point obtenu d'autres travaux non moins utiles, mais beaucoup moins attrayans. Ses ressources se sont successivement accrues, et ne sont pas encore toutes connues, quoique les procédés les plus nécessaires et les plus usuels remontent au-delà des tems historiques de nos arts, et que, par conséquent, nous soyons maintenant en possession de tout ce que plusieurs milliers d'années

ont pu faire découvrir. M. Dessables commence par décrire les différentes sortes de tours actuellement en usage, les outils du tourneur, la manière de les *affuter*, et même d'en faire quelques-uns : le premier volume est consacré à ces notions indispensables. Le rédacteur a fait nécessairement quelques excursions dans d'autres arts : ce qu'il leur emprunte est réduit autant qu'il est possible; on ne reprochera point à ce petit ouvrage un luxe de savoir; on désirerait même, pour qu'il justifiât son titre de *Traité complet*, qu'il eût visité les ateliers où l'art du tourneur est appliqué à de grands travaux exécutés avec toute la puissance des machines.

Le second volume expose une grande diversité de formes exécutées sur le tour, et dirige l'amateur qui voudra les entreprendre. On y trouve plusieurs de ces sortes d'ouvrages dont tout le mérite est dans la difficulté vaincue, mais qui rendent la main adroite et sûre, exercent le coup d'œil et forment l'habile tourneur. Quand on s'est mis en état de faire une tabatière enchâssée dans plusieurs boules détachées l'une de l'autre, on se tirera bien de tout autre travail plus utile. Le *Manuel* est terminé par des notions sur la manière de préparer les bois et les différentes matières à tourner, de les teindre, de les vernir, etc.; nouveaux empiétemens inévitables. Les arts ne sont pas moins intimement unis que les sciences; les délimitations idéales que l'on voudrait tracer pour les séparer seraient franchies continuellement : il vaut mieux les laisser indécises. L'art du tourneur appelle autour de lui une partie considérable de la grande famille des arts, et rend à chacun les services qu'il en a reçus.

Ce petit ouvrage est assez bien fait, et ne demandera dans les éditions suivantes qu'un peu plus de détails sur la préparation des bois, sur les propriétés des diverses matières employées par le tourneur, et en général, sur ce qui tient aux notions physiques et chimiques dont le tourneur peut faire usage, soit avant de donner la forme à ses ouvrages, soit après qu'ils l'ont reçue. On ne peut se dissimuler que, lorsqu'on a le tems de lire, les meilleurs ouvrages sur les arts sont ceux qui contiennent le plus de détails. Le *Manuel* de M. Dessables ne fera pas oublier le *Traité* de M. Désormeaux (voy. *Rev.*, *Enc.*, t. xxvii, p. 811). On pourrait croire que les petits volumes ont mis les gros à contribution, et l'inspection des planches semble confirmer ce soupçon; mais il est équitable d'observer qu'ayant traité le même sujet et dessiné les mêmes objets, il n'est pas étonnant que les deux auteurs se soient rencontrés sur plusieurs points, et que les planches offrent d'assez nombreuses ressem-

blances. Dans l'intérêt des lecteurs, on peut se dispenser de toutes recherches sur le mérite des ouvrages comparés l'un à l'autre. Quant à l'époque de leur publication, l'antériorité établit les droits de l'auteur ; mais ceux du livre ne sont fondés que sur l'instruction qu'il peut répandre.

250. — *Manuel du Jaugeage et des Débitans de boissons*, contenant les tarifs très-simplifiés, en anciennes et nouvelles mesures, relatifs à l'art de jauger ; toutes les lois, ordonnances, règlemens sur les boissons, avec les arrêts des Cours faisant connaître tous les droits auxquels les débitans de boissons sont assujétis, etc. : ouvrage utile aux marchands de vin, aubergistes, traiteurs, etc. ; par M. Laudier, membre de la Légion-d'Honneur, et par M. D***, avocat à la Cour royale de Paris. Paris, 1827 ; Roret. In-18 de 330 pages, avec une planche ; prix, 3 fr.

Un ouvrage tel que celui-ci est suffisamment connu par son titre. Il ne faut pas y chercher un traité géométrique du jaugeage, ni une rigueur dont les applications peuvent se passer ; on sait que les tables les plus exactes ne peuvent donner qu'une approximation, et qu'il est impossible aux tonneliers de mettre assez de régularité dans leur travail pour que leurs tonneaux soient de formes absolument semblables, auxquelles on puisse adapter la même méthode de calcul.

Le Manuel des débitans de boissons est beaucoup plus étendu que celui du jaugeage : il renferme les lois et les actes de l'autorité publique, les dispositions fiscales et de police, en un mot, l'administration et la jurisprudence relatives à ce commerce. Les autres instructions qui le concernent se trouvent dans d'autres manuels, suivant la nature des boissons et le mode du débit. On a bien fait de réunir dans celui-ci les connaissances communes et nécessaires à un grand nombre de professions diverses, et d'en former un recueil séparé, moins souvent consulté que celui qui contient l'exposition d'une pratique journalière. Il est peu de professions qui puissent se contenter d'un seul manuel d'un aussi petit format que celui-ci.

251. — * *Manuel du fabricant et de l'épurateur d'huiles*, suivi d'un *Aperçu sur l'éclairage par le gaz ;* par M. Julia Fontenelle, professeur de chimie, etc. Paris, 1827 ; Roret. In-18 de 268 pages, avec deux planches ; prix, 3 fr.

L'auteur de cet ouvrage observe avec raison que la fabrication des huiles est un art presque entièrement chimique, et qui attend de la chimie ses perfectionnemens les plus importans. La bonté et l'énergie des machines ne peuvent accroître que la quantité du produit : c'est des procédés chimiques que

dépendent les bonnes qualités de l'huile. Ce petit ouvrage est un des mieux faits de la collection des manuels, un des plus dignes de trouver un grand nombre de lecteurs. Nous nous dispenserons d'appuyer de quelques pièces justificatives cet éloge mérité par l'étendue, la multitude et la variété des notions que renferme un aussi petit volume, et par la clarté de l'exposition. L'auteur se dispose à grossir cette collection de quelques autres *Manuels* qui, sans doute, ne seront pas au-dessous de celui-ci.

252. — * *Le Petit Producteur français;* par le baron *Charles* Dupin, membre de l'Institut. Tome Ier, *Petit Tableau des forces productives de la France;* Tome II, le *Petit Propriétaire français.* Paris, 1827; Bachelier. 2 vol. petit in-12 de 96-108 pages; prix, 75 c. le volume.

« L'ouvrage que je viens de publier tous le titre de *Forces productives et commerciales de la France*, se compose de deux grandes cartes et de deux volumes in-4°; il coûte 25 fr. à Paris; ce qui le met hors de la portée des petits propriétaires et des petits industriels. Il m'a semblé possible de résumer cet ouvrage, et plusieurs autres que j'ai composés, en *cinq livrets*, où les idées le plus particulièrement utiles aux personnes les moins riches se trouveront exposées. Dans le *premier livret*, je place le *petit Tableau de nos forces productives et commerciales;* dans le *second*, je résume les *notions les plus utiles aux petits propriétaires agriculteurs;* dans le *troisième*, on trouvera les *notions les plus utiles aux petits fabricans et aux artisans;* dans le *quatrième*, je réunis les *notions les plus utiles aux petits commerçans;* enfin, dans le *cinquième*, je présente les *notions les plus utiles aux simples ouvriers.* Chaque partie, formant un petit ouvrage, coûtera 75 cent. On peut souscrire pour la collection, ou pour un nombre quelconque d'exemplaires, chez Bachelier, quai des Augustins. Quelques personnes ont manifesté le désir d'acheter en grand nombre ces petits volumes, pour les répandre dans les campagnes et dans les ateliers; *celui qui achètera* 100 *exemplaires d'un volume, ne les paiera que* 50 *cent. l'exemplaire.* »

Nous avons pensé que la meilleure notice que nous pussions insérer sur un ouvrage aussi recommandable n'était autre chose que son prospectus. L'auteur a écrit pour ses compatriotes; mais les vérités qu'il a dites ne sont point bornées aux frontières de la France; avec de très-légères modifications, quatre de ses petits volumes peuvent être appropriés aux besoins de toutes les nations européennes, et le premier est un modèle que l'on devrait imiter partout. F.

253. — * *Statistique du département de l'Aisne*, publiée par M. Brayer. Paris, 1827; Delaval, éditeur de l'*Atlas national*, rue Geoffroy-Langevin, n° 7; 2 vol. in-4° ornés d'une *carte*. Prix pour les souscripteurs, 16 fr.

En rendant compte dans ce Recueil (t. xxvi, p. 505, mai 1825), de la première partie de cette statistique qui comprend la topographie, la population, l'histoire, les antiquités et l'administration, nous en avons fait connaître l'importance et l'utilité. L'auteur n'avait encore rempli que la moitié de ses engagemens avec le public : il lui restait à traiter de l'agriculture et de l'industrie. Le succès qu'a obtenu cette première partie était un préjugé en faveur de la seconde; et le lecteur avait lieu d'espérer qu'il ne serait pas déçu dans son attente. Cet espoir se trouve aujourd'hui pleinement justifié. Aussi, l'Académie des sciences s'est-elle empressée de décerner le prix à cet excellent ouvrage, modèle en son genre.

M. Brayer, l'un des hommes du département de l'Aisne les plus zélés et les plus instruits dans tout ce qui concerne les connaissances utiles, bien convaincu qu'en agriculture il est difficile de généraliser sans commettre des erreurs, se borne à exposer les faits, dont il laisse le soin de tirer les conséquences. A la suite d'un tableau qui présente, par arrondissemens et par cantons, la superficie totale du département, divisée entre les principales natures de propriétés, il fait connaître les conditions des baux, le mode d'assolement le plus généralement pratiqué dans le département. Il considère ensuite les engrais, parmi lesquels on remarque les cendres noires, dont l'emploi a exercé depuis trente ans une si grande influence sur les terres froides de la Thiérache. Puis, il passe à la culture du blé et des autres céréales qu'il examine, à partir de l'ensemencement jusqu'au moment de la récolte. Tous ces détails méritent d'être appréciés. Le commerce des blés, les subsistances, et les calculs d'après lesquels a été évaluée la consommation en pain de chaque habitant, pris aux divers âges de la vie, et dans les principales professions; questions curieuses, et qui se rattachent à l'étude de la science économique, ne peuvent manquer d'appeler l'attention des observateurs.

Les prairies artificielles et naturelles, les fourrages, les plantes textiles et oléagineuses, le produit de la vigne, les travaux exécutés ou projetés pour le desséchement des marais, les défrichemens, les chemins vicinaux, sont également l'objet d'observations très-judicieuses. Cette première division du travail est suivie de considérations sur les chevaux, les

moyens d'en améliorer la race; sur l'accroissement du nombre des bêtes à laine et des autres animaux nécessaires à la culture, etc. Un tableau des mesures agraires anciennement en usage dans chaque commune, et leur comparaison avec les mesures métriques termine ce chapitre, qui, comme on voit, ne laisse rien à désirer.

Le sixième et dernier chapitre, consacré à l'industrie et au commerce, ne présente pas moins d'intérêt. M. Brayer, après avoir établi des rapprochemens entre l'état ancien de l'industrie dans le département et son état actuel, passe en revue les produits des fabriques, qu'il a classées dans un ordre méthodique. Les articles dans lesquels il traite des verreries, de la manufacture des glaces de Saint-Gobain, des usines vitrioliques; de la fabrique de Saint-Quentin, de ses nombreuses filatures de coton; de la fabrication des schalls à Bohain; de celle des paniers d'osier à Origny; de la juridiction des prud-hommes; des tribunaux de commerce; les considérations sur les moyens d'existence de la population ouvrière dans le département de l'Aisne, etc. renferment des documens que l'on n'est à portée de recueillir que sur les lieux mêmes. En lisant ces précieux détails, il est facile de s'apercevoir que l'auteur est maître de son sujet.

M. Brayer, sans s'écarter du plan qu'il s'est proposé, fixe ensuite ses regards sur les routes et sur la navigation intérieure. Parmi les canaux, figure en première ligne celui de Saint-Quentin, l'un des plus importans monumens du siècle : on entrevoit déjà tous les avantages que le commerce ne tardera pas à obtenir de l'ouverture du canal des Ardennes, du canal de jonction de la Sambre à l'Oise par la rivière du Noirien, et de celui de Soissons pour joindre le canal de l'Ourcq à ceux des Ardennes et de Saint-Quentin.

Le tableau des importations et des exportations, le service des douanes, etc., terminent ce chapitre, qui, comme les précédens, est accompagné de notes explicatives, servant de preuves ou de complément au texte de l'ouvrage, et dans lesquelles l'auteur explique les termes particuliers, pour ainsi dire, indigènes, que l'on ne peut se dispenser d'employer, lorsqu'on veut décrire les usages d'un pays, et qui souvent sont inintelligibles pour les personnes étrangères. On doit savoir gré à M. Brayer d'avoir donné l'explication de ces termes, et d'avoir ainsi rempli une lacune qui existe dans la plupart des statistiques publiées jusqu'à ce jour. Cet ouvrage, fait avec autant de conscience que de désintéressement, est peut-être ce que nous avons de plus complet en fait de statistique. Il

sera dans tous les tems consulté par l'administrateur, l'agronome, le fabricant, en un mot, par tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de notre agriculture et de notre industrie. C. P-s.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

254. — * *De l'Éducation des femmes*, ou Moyens de les faire contribuer à la félicité publique en assurant leur propre bien-être, dès leur entrée dans le monde jusqu'à leur vieillesse; par la signora *Cecilia de* Luna Folliero, Napolitaine, membre de plusieurs sociétés littéraires; traduit sous ses yeux par M. Cœur de Saint-Étienne; enrichi de nouveaux développemens; suivi de l'*Essai sur l'état actuel de la musique à Naples*, composé en français par la même dame. Paris, 1827; Ambr. Dupont. In-8° de 216 pages, 4 fr.; et par la poste, 4 fr. 75 c.

Après avoir publié à Naples, en 1826, l'ouvrage italien sur l'éducation des femmes dont nous annonçons la traduction, Mme de Luna Folliero, jeune dame d'un rare mérite, et qui appartient aux premières sociétés littéraires de l'Italie, l'a fait traduire en français sous ses yeux, durant son séjour à Paris. L'édition originale de cet ouvrage a obtenu un brillant succès : les journaux de Naples, de Rome, de Pise, de Florence, etc., en ont rendu le compte le plus favorable, et les pères, les mères de famille se sont empressés de l'acquérir.

Mme Folliero, connaissant mieux que personne l'influence de son sexe, s'est attachée spécialement à indiquer les moyens de faire contribuer les femmes à la félicité publique, en assurant leur propre bien-être. Pour y parvenir, elle cherche d'abord à leur inspirer les sentimens d'une religion à la fois sublime et douce, et à les affranchir en même tems des terreurs de la superstition. « La religion, dit-elle (p. 31), est le soutien de la société, comme la superstition en est la ruine. »

Passant ensuite aux moyens de former le caractère des jeunes personnes, notre sage Napolitaine donne sur ce sujet aux institutrices les conseils les plus salutaires. Sa théorie sur la nécessité de varier les modes d'éducation suivant les différentes nuances du caractère primitif, afin de corriger les défauts et de développer les vertus dont il est la source, est aussi simple qu'ingénieuse (p. 36 et suiv.) Dans sa note sur l'amitié (p. 90-91), on reconnaît cette vive sensibilité et cette imagination brillante que décèlent ses poésies, publiées en 1823, et qui ont obtenu le suffrage de ses compatriotes, je puis même dire, de toute l'Italie. La plupart des pièces qui composent son re-

cueil, et parmi lesquelles on doit distinguer les suivantes : *à l'Être Suprême ; les Tombeaux ; la Vestale ; à ma fille Adelaïde ; Mirrha ; l'Olivier de Bohème, etc.*, ont été insérées dans le *Florilegio* qui s'imprime annuellement à Florence, sous les yeux des membres de l'Académie de la Crusca.

Le chapitre dans lequel Mme Folliero traite des craintes et des préjugés des femmes (p. 55 et suiv.), renferme des idées à la fois neuves et profondes. Elle indique ensuite (p. 68 et suiv.) les différens genres de connaissances que l'on doit enseigner aux jeunes demoiselles, et elle a soin de varier, de graduer leurs études, suivant les divers rangs que les élèves doivent occuper un jour dans la société. Au reste, elle donne constamment pour base à l'éducation des jeunes filles les travaux de leur sexe, et les soins qui conviennent à une mère de famille. Nous recommandons aussi aux lecteurs le chapitre qui a pour titre : Du but de l'instruction et des occupations propres aux femmes (p. 120), et la conclusion (p. 187). A la suite de l'ouvrage les éditeurs ont placé un opuscule *sur l'état actuel de la musique à Naples*, composé *en français*, par Mme Folliero (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 499), et qui prouve que cette dame écrit notre langue avec autant de pureté que la sienne propre.

C. P—s.

255.—**Explication des Institutes de Justinien*, avec le texte et la traduction en regard, précédée d'un *Résumé de l'histoire du droit romain*, par M. *J.-L.-E.* Ortolan, avocat à la Cour royale. Paris, 1827; Béthune, rue Palatine, nº 5; l'auteur, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, nº 18. In-8º de 256 p.; prix, 3 fr. et 3 fr. 75 c.

Cet ouvrage offrira à la fois une traduction et un commentaire des *Institutes*. Il se formera de quatre livraisons ; la première, que nous annonçons, contient un résumé de l'histoire du droit romain, fort bien fait, et qui nous a semblé de nature à pouvoir jeter beaucoup de jour sur les différentes parties dont se compose la législation romaine. Cette introduction historique est suivie du commencement de *l'explication*. Mais la traduction de ce petit nombre de pages ne nous a pas paru, il faut le dire, meilleure qu'une des autres versions qui existent, la seule à laquelle nous avons pris soin de la comparer. On ne peut, au reste, juger par un si court extrait du mérite du travail de M. Ortolan.

B. L.

256. — * *La législation civile, commerciale et criminelle de la France*, ou Commentaire et complément des Codes français ; par M. le baron Locré. Tomes IV, V, VI et VII. Paris, 1827 ; Treuttel et Wurtz. 3 vol. in-8º. Prix de chaque vol. 7 fr. pour les

souscripteurs, et 9 fr. pour les non-souscripteurs. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 468 et t. XXXIII, p. 221.)

Il faut savoir beaucoup de gré à l'auteur et à l'éditeur de cet important ouvrage, de l'activité qu'ils apportent à sa publication. Le septième volume se termine avec le premier livre du Code civil, relatif à l'état des personnes. Les lois, décrets et ordonnances qui ont changé ou complété les dispositions du Code, sont placés à la suite de chaque titre; et toutes les fois que la matière en vaut la peine, l'auteur rapporte des extraits des discussions dont les lois ou les décrets sont les résultats. C'est ainsi que près de la moitié du cinquième volume est consacrée aux discours et rapports qui ont précédé la loi du 8 mai 1816, sur l'abolition du divorce. Il est fâcheux que ce changement si grave, apporté à nos lois civiles, n'ait été l'objet d'aucune discussion contradictoire et approfondie. La matière était assez grave pour mériter un examen; mais nul de ceux qui ont voté contre l'abolition n'a cru à propos de développer alors les motifs de son opposition. Il est nécessaire pour avoir sous les yeux, dans la question du divorce, les argumens pour et contre, de comparer la discussion relative à son maintien dans le Code civil, avec les discours sur son abolition; c'est ce qu'il est facile de faire avec le volume de M. Locré.

L'utilité du travail de M. Locré, et l'authenticité des sources auxquelles il a puisé, ne peuvent pas être mises en doute. Mais il ne faut pas croire que les procès-verbaux d'une discussion puissent jamais la représenter avec toute la vivacité de ses couleurs, et sans en altérer la physionomie. Voici, à cet égard, un jugement fort curieux porté sur M. Locré, par l'auteur des *Mémoires sur le consulat*, ouvrage plein de curieux renseignemens, et dont le titre exact serait : *Histoire du conseil d'état sous le consulat.*

« En France et en Europe, dit M. T., beaucoup de personnes ont affecté de croire, et d'autres ont cru de bonne foi que, soigneuse de la gloire du premier consul, la flatterie avait arrangé après coup ses discours, et que Locré était, sous l'inspection du consul Cambacérès, le teinturier du premier consul. C'était une erreur. Locré rédigeait les procès-verbaux des séances, et envoyait sa rédaction imprimée à mi-marge aux membres du conseil, afin qu'ils pussent la rectifier, s'il y avait lieu. Il ne se permettait pas d'autre licence que celle de mettre en état de supporter l'impression, quelques phrases qui avaient parfois le négligé de la conversation. C'était sans doute ce qu'il faisait aussi pour les opinions du premier consul.

« Par sa rédaction, Locré a rendu tous les discours dans un

style mesuré, grave, froid, uniforme, tel que l'exigeait peut-être la matière. Mais, loin d'avoir flatté le premier consul en le faisant parler presque comme tous les autres, ses discours ont, au contraire en grande partie, perdu la liberté, la hardiesse de pensée, l'originalité et la force de l'expression. »

Ce jugement est appuyé de curieuses citations; et il faut convenir que le genre habituel de style de M. Locré est parfaitement apprécié dans ce passage.

257. — * *Manuel du Juré*, ou Exposition des principes de la législation criminelle dans ses rapports avec les fonctions du juré, et commentaire de la loi du 22 mai 1827, sur l'organisation du jury, et des articles du Code d'instruction criminelle qui traitent de l'examen et du jugement par jurés; par *Victor* Guichard, et J. J. Dubochet, avocats à la Cour royale de Paris. Paris, 1827; Sautelet et compagnie. In-8° de XIV et 495 pages; prix, 7 fr.

Les auteurs de cet ouvrage se sont fait une juste idée de la haute mission qu'un citoyen doit remplir lorsqu'il est appelé à faire partie d'un jury. L'épigraphe, qu'ils ont empruntée à Bentham, explique parfaitement le but de leur Manuel. « *Éclairez les hommes, mettez-les en état de suivre et d'apprécier les opérations judiciaires, et vous aurez un frein contre toutes les iniquités. Un public instruit sera toujours la première des sauvegardes.* » La première partie de ce volume a pour auteur M. Guichard, qui s'est proposé d'y expliquer les principes les plus généraux de la législation criminelle dans ses rapports avec les fonctions de juré. M. Dubochet, dans la seconde partie, a commenté la loi du 2 mai 1827, et les articles du Code d'instruction criminelle qui traitent du jury, de sa formation, et de l'examen par jurés.

Ces deux parties, quoique dues à deux écrivains différens, sont dans un complet accord de doctrines et de vues; mais l'auteur du commentaire s'est étendu davantage sur les détails pratiques, tandis que c'est au développement des théories que l'auteur de la première partie s'est principalement attaché. L'idée dominante de tout l'ouvrage, c'est que les bonnes lois sont celles qui répondent à l'intérêt général, et que les jurés ont le devoir de juger et d'apprécier la loi dont ils sont chargés de faire l'application. L'exposition de cette idée est précédée d'une dissertation où M. Guichard distingue deux méthodes de législation, dont l'une prend pour règle d'appréciation des lois les effets utiles ou dangereux qu'elles produisent, et dont l'autre les évalue par leur conformité ou leur dissemblance avec des principes généraux de justice. M. Guichard condamne irrémissiblement

la seconde méthode. Dans sa préférence exclusive pour la méthode d'utilité, il la proclame comme la seule qui s'appuie sur l'observation des faits. En cela, je pense qu'il a tort. Il y a des faits de conscience, très facilement et très nécessairement observables. Ne juger les lois que par leur effets, et condamner la méthode qui veut les considérer dans leur principes, c'est se résoudre à ne voir que la moitié de son sujet. Pour être clair, prenons des exemples. Faut-il prononcer une condamnation contre un fou ? Faut-il punir un homme pour le crime d'un autre ? Si je m'adresse ces questions, je sens, pour mon propre compte, qu'il m'est impossible de n'y pas répondre négativement, et je dis : Non, il ne faut pas punir un fou, parce qu'il n'y a pas de crime sans intention, et que le crime seul mérite une peine; non, il ne faut pas punir l'innocent pour le coupable, parce que la conscience nous dit que ce serait une injustice. M. Guichard répond négativement aussi : il ne veut pas qu'on inflige au fou les coups, l'amende, le carcan, parce que ce seraient des maux superflus, parce qu'ils ne lui ôteraient pas le pouvoir de recommencer, parce qu'ils n'influeraient pas sur sa volonté (p. 32). Il ne veut pas qu'on punisse l'innocent, parce que le châtiment infligé à un autre qu'à l'agresseur entraîne toujours plus de mal que de bien (p. 83). Je conviens très-volontiers que la punition du fou est inutile, que celle de l'innocent est nuisible; mais un fait incontestable, et que l'observation me révèle avec la plus haute énergie, c'est que ma conscience respecte l'innocent, et absout le fou, sans s'arrêter une seule minute ni à l'inutilité ni au danger des condamnations qui les frapperaient.

Est-ce à dire qu'il ne faut pas prendre en considération l'utilité des lois, ni juger leurs effets ? Sans aucun doute, il le faut. Mais il ne faut pas se borner là, si l'on veut avoir des idées complètes. L'accord de l'utile et du juste est une admirable harmonie de l'ordre moral, mais ne fait pas que l'utile soit le juste, ni le juste l'utile : ce sont deux élémens très divers qui concourent à produire le même résultat.

Cette différence fondamentale, quant au point de départ, ne m'empêche pas d'adopter presque universellement les conclusions de M. Guichard. Son chapitre contre l'obéissance passive ne saurait être trop attentivement médité. C'est le développement de cette belle parole de Bossuet, admirablement confirmée par M. Royer-Collard, qu'*il n'y a point de droit contre le droit.* Le commentaire de M. Dubochet, qui forme les trois cinquièmes du volume, se recommande par une grande clarté, et par un très grand nombre de vues saines et généreuses.

Ch. Renouard, *Avocat.*

258. — **Des Apanages en général, et en particulier de l'Apanage d'Orléans*, par M. Dupin, avocat. Paris, 1827; Everat, rue du Cadran, n° 16. In-18 de 276 p., 3 fr.

On trouve, dans ce petit volume, un traité aussi complet qu'il peut être nécessaire d'une matière qui n'offre plus guère d'autre intérêt que l'intérêt historique. Il n'y a tout au plus en France aujourd'hui qu'un ou deux apanages, et il vaudrait beaucoup mieux peut-être qu'il n'y en eût point. On remarque, au reste, dans l'existence *légale* de l'apanage d'Orléans, une grande lacune qui, selon nous, n'a été comblée que par la loi du 15 janvier 1825 sur la liste civile : ce que nous croyons pouvoir dire sans encourir les peines prononcées par l'art. 2 de la loi du 25 mars 1822, et sans tomber par conséquent sous le coup de cette espèce d'argument comminatoire employée pages 72 et 73 de l'ouvrage que nous annonçons : sorte d'argument assurément inaccoutumée de la part de M. Dupin, et dont l'emploi ne nous paraît être ici qu'une inadvertance échappée à la plume de ce savant publiciste et jurisconsulte. Au surplus, il serait difficile de mettre dans un livre plus de choses instructives ou curieuses en moins de pages. On rencontre à la fois dans la lecture de ce mince volume plaisir et profit. B. L.

259. — *Code de la chasse*, ou Précis des lois et décisions judiciaires et administratives sur la chasse et le port d'armes, par M. *Juste* Hoüel, avocat. *Quatrième édition.* Paris, 1827; Amb. Dupont; Ponthieu. In-32 de 142 p.; prix, 1 fr. 25 c.

Ce petit ouvrage est indispensable pour les chasseurs, les maires, les simples gardes : indépendamment du précis des lois et des décisions judiciaires et administratives sur la chasse et le port d'armes, toutes les questions si fréquentes de contravention et de délits s'y trouvent éclaircies par le texte des lois et des arrêts. I.

260. — **Histoire de France*, par Mme *L.* de Saint-Ouin, auteur des *Tableaux mnémoniques de l'Histoire de France* et de l'*Histoire d'Angleterre, etc.* Paris, 1827; Louis Colas, rue Dauphine, n° 32. In-18; prix, 60 c.

Occupée de la formation d'une Bibliothèque populaire, la *Société pour l'instruction élémentaire* met au concours la composition d'ouvrages peu étendus, où l'homme, à qui la nécessité de travailler laisse peu de tems pour s'instruire, puisse trouver les notions qu'il lui importe d'acquérir. L'Histoire de France devait naturellement être un des premiers sujets proposés : l'ouvrage que nous annonçons a remporté le prix. Une idée heureuse a guidé l'auteur, celle de se régler, pour le choix des événemens et l'étendue des récits, d'après l'influence que les

événemens ont exercée sur le bonheur de la nation. C'est ainsi que Mme de Saint Ouen a pu faire entrer dans un petit nombre de pages, écrites avec simplicité et clarté, et remplies d'intérêt, ce qu'il faut surtout que les enfans et la classe pauvre sachent de l'Histoire de France. En la félicitant sur un succès bien mérité, et moins aisé à obtenir que ne le croiront les lecteurs qui ne réfléchissent point à la difficulté de rédiger des livres élémentaires, nous lui indiquerons, comme devant disparaître dans une seconde édition, une inexactitude assez grave, puisqu'elle porte sur un fait contemporain. « Napoléon (pag. 168) *force* le roi d'Espagne Charles IV à abdiquer en sa faveur. » L'abdication de Charles IV fut pleinement volontaire; c'est un fait connu, et sur lequel les *Mémoires* publiés récemment par M. de Beausset ne laissent subsister aucun doute. Observons que, parmi les prix mis au concours par la *Société pour l'instruction élémentaire*, quatre seulement ont été décernés en 1827, et sur les quatre, deux l'ont été à des dames (Mmes L. DE SAINT-OUEN et T. CELNART) : voilà encore une bonne réponse aux détracteurs de l'esprit et des talens des femmes.

Eusèbe SALVERTE.

261. — * *Histoire des révolutions de la ville et du royaume de Naples. Troisième édition*, publiée par M. MIELLE, officier de l'Université. Paris, 1827; Pélicier et Catoir, place du Palais-Royal. 2 vol. in-8°; prix, 14 fr.

L'Histoire des révolutions de la ville et du royaume de Naples fut imprimée pour la première fois à Paris en 1666 et 1667. Nous la devons au comte de MODÈNE, l'un des principaux acteurs dans cette lutte terrible entre le peuple et le trône, où Philippe IV put craindre de voir démembrer ses états et de perdre sa puissance en Italie. Le style de ces mémoires est vif et énergique; il sont rédigés avec méthode et écrits avec assez de pureté pour un homme de guerre qui avait passé la plus grande partie de sa vie dans les pays étrangers ou sur les champs de bataille. L'ouvrage était devenu fort rare et méritait d'être réimprimé; M. le marquis de FORTIA, dont les nombreux travaux ont toujours l'intérêt des sciences ou des lettres pour but, en donna une seconde édition en 1826, et l'enrichit d'un grand nombre de pièces curieuses très-peu connues. Cette seconde édition fut bientôt épuisée; le besoin d'une troisième se faisait impérieusement sentir : M. MIELLE vient de satisfaire à cet égard les désirs du public. Nous annonçons avec d'autant plus d'empressement cette troisième édition, qu'elle se recommande aussi par une nouvelle introduction. C'est un coup-d'œil rapide sur les principaux événemens

qui ont agité la monarchie sicilienne, depuis 1647 jusqu'à nos jours. On y trouve la vérité et l'impartialité de l'histoire; nous regrettons de ne pouvoir donner une analyse complète des causes et des effets de la conspiration napolitaine; nous en dirons cependant assez pour faire connaître l'écrivain guerrier et son ouvrage.

Esprit de Raimond Mormoiron, comte de Modène, né à Varians, le 19 novembre 1608, après avoir été élevé page de *Monsieur*, frère de Louis XIII, dont il fut dans la suite chambellan, suivit la fortune de Henry de Lorraine, duc de Guise, avec lequel il passa dans le royaume de Naples, le 25 novembre 1647. Le peuple napolitain, épuisé par les impôts excessifs dont l'avait surchargé depuis quelques années l'insatiable avarice du vice-roi espagnol, songeait sérieusement à secouer le joug de la maison d'Autriche. Ce furent les abus et les excès qui firent alternativement détester la démocratie, les prétentions oligarchiques et le pouvoir absolu : les vexations sont quelquefois aussi fatales à ceux qui les exercent qu'aux malheureux qui en éprouvent les effets.

Pendant que les élémens de l'insurrection fermentaient dans tous les esprits, Rodrigue Ponce de Léon, duc d'Arcos, vice-roi de Naples, mit de nouveaux droits sur les fruits qu'on apportait au marché; un valet de marchand de poissons, natif d'Amalfi, *Thomas* Aniello, leva l'étendard de la révolte, et se mettant à la tête de la populace, le 7 juillet de l'an 1649, renversa l'autorité royale. La tyrannie de cet audacieux fut courte, et sa fin malheureuse. Aniello, après sept jours de règne, fut massacré par ceux mêmes qu'il avait soulevés. Un misérable fourbisseur, Gennaro Annéoé, lui succédant, s'arma ouvertement contre Philippe IV, proscrivit la noblesse et sollicita l'appui de la France, qui était alors en guerre avec l'Espagne.

Le duc de Guise brûlait du désir de prendre part à ces événemens : il était à Rome pour solliciter la cassation de son mariage avec Honorine de Glime, sa seconde femme. Il se fit appeler par les Napolitains pour se mettre à leur tête; et après s'être concerté avec Gennaro Annéoé, par le moyen d'un moine nommé Capece, son député, il partit avec le comte de Modène et une suite très-peu nombreuse, traversa les flottes espagnoles sur une simple felouque, aborda à Naples, y fut reçu au milieu des plus vives acclamations, fut nommé commandant général de la république naissante et duc de Naples; il eut sous ses ordres le comte de Modène pour mestre de camp général. Ici, quelques lettres de Louis XIV, du cardinal Mazarin, du marquis de Fontenay, du duc de Richelieu, de M. de Brienne

et de l'ambitieux commandant général, qui forment une partie importante de cet ouvrage, donnent le secret de la politique de la France, à cette époque, et de la part assez active qu'elle prit à ces troubles.

Le duc de Guise voulait régner seul; il souffrait impatiemment de partager la puissance avec Gennaro Annéoé, et il ne tarda pas à lui enlever toute l'autorité. Mais le chef du parti populaire, comme chef suprême, était maître des finances, et peu disposé à ouvrir le trésor public à son rival. Cependant, il fallait une levée de soldats, et il était impossible de l'effectuer sans argent. Le comte de Modène fut chargé de négocier un emprunt avec Annéoé; il avait de l'esprit, et plus encore de bonne foi et de droiture; il parvint à gagner le républicain et en obtint cent mille écus. La levée se fit avec autant de promptitude que de facilité. On se mit en campagne. Le comte de Modène, à la tête de la cavalerie, eut d'abord de brillans succès; tout cédait à sa valeur et à la rapidité de ses entreprises. Il prit la ville d'Averse, bloqua Capoue, dispersa la noblesse et l'éloigna de la capitale. En moins d'un mois, il soumit plus de trente villes au parti populaire.

Jusque-là, le duc de Guise n'avait peut-être eu que le désir de faire perdre aux Espagnols la couronne de Naples; ces exploits lui firent concevoir l'espérance de s'en emparer. Mais ce prince n'avait point les qualités convenables au rôle qu'il voulait jouer; et, du moment qu'il forma le dessein d'usurper un trône, il ne fut plus qu'un conspirateur, moins obscur à la vérité que Gennaro Annéoé, mais, comme lui, l'ennemi de l'ordre existant, entouré de courtisans avides qui flattaient son orgueil, et de perfides amis dévoués en secret aux Espagnols. Jaloux, sans se l'avouer, de la haute réputation que son mestre de camp général s'était acquise par sa sagesse et par son intrépidité, il devint soupçonneux et cruel, s'aliéna tous les cœurs, et finit par se perdre dans l'opinion publique, en faisant arrêter le comte de Modène, et en le traduisant à un tribunal sous des prétextes si vains que l'envie et la haine n'y purent trouver des motifs suffisans d'accusation.

Privé de son plus ferme appui, d'un ami sage et éclairé, le duc de Guise ne prit plus conseil que de la présomption et de l'imprudence. Toutes ses démarches furent fausses, toutes ses tentatives infructueuses; l'argent lui manqua, la misère souleva les lazzaroni, et Gennaro se fit des partisans nombreux. Le comte d'Ognate, nouveau vice-roi, profita de ces divisions intestines; il se ménagea des intelligences dans toutes les classes du peuple, y réveilla l'amour de l'ordre, gagna les

uns, flatta les autres; promit, au nom du roi, l'oubli du passé; fit, par ses agens secrets, présenter au duc de Guise la prise du rocher de Nisita comme une conquête importante et facile; et, pendant que le prince imprudent assiégeait cette place le 6 avril 1646, le vice-roi entra dans Naples, s'en empara, et y fut reçu comme un libérateur. Les peuples brisent le lendemain l'idole qu'ils ont encensée la veille; le duc de Guise fut fait prisonnier et ne trouva pas un défenseur.

C'est dans les mémoires mêmes du comte de Modène qu'il faut lire les détails d'une commotion populaire, où les hommes appelés à gouverner les états peuvent trouver d'utiles leçons.

V.

262. — * *Histoire militaire des Français, par campagnes;* 4me et 5me livraisons. — *Histoire des campagnes d'Allemagne et de Prusse, depuis* 1802 *jusqu'en* 1807, par M. Saint-Maurice; revue, pour les détails stratégiques, par M. le général Beauvais. — *Histoire des campagnes d'Allemagne, depuis* 1807 *jusqu'en* 1809, par M. Mortonval, aussi revue par M. le général Beauvais. Paris, 1827; Ambroise Dupont. 2 vol. in-8° de 382-364 pages, ornés de portraits, plans et cartes; prix, 6 fr. le vol.

Les lecteurs ne seront pas moins satisfaits de ces deux livraisons qu'ils ne l'ont été des précédentes. Il est vrai que MM. Saint-Maurice et Mortonval avaient à raconter les prodiges des plus beaux tems de la gloire militaire de Napoléon; il leur était facile de donner à leurs écrits les attraits naturels des choses grandes par elles-mêmes, et par les conséquences qui en résultent. Mais, indépendamment de ce moyen de captiver l'attention, les deux écrivains méritent aussi des éloges; ils ont parlé convenablement des batailles d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de Wagram: c'est dire assez que leur ouvrage durera long-tems, et sera recherché avec empressement par toutes les classes de lecteurs. L'exécution typographique contentera les amateurs de belles éditions. En un mot, on peut dire maintenant avec confiance que notre histoire militaire, si défigurée dans quelques narrations étrangères, et même dans quelques ouvrages français, ne se ressentira point de ces outrages, et que les générations futures y trouveront des préceptes et des exemples, si les peuples sont encore dans la nécessité de pratiquer l'art de la guerre. F.

263. — * *Annuaire nécrologique*, ou *Complément annuel et continuation de toutes les Biographies ou Dictionnaires historiques*, contenant la vie de toutes les personnes remarquables en tous genres, mortes dans le cours de chaque année. *Année* 1826. Première partie du tome premier des *Annales*

biographiques). Paris, 1827; Ponthieu et compagnie, au Palais-Royal. In-8° de VIII-264 pages; prix, 6 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, tom. XII, p. 343-353; tom. XVI, p. 168-171; tom. XX, p. 634-636; tom. XXIV, p. 197-199; tom. XXIX, p. 237-240 et tom. XXXIII, p. 237-240.)

Le premier titre que nous avons transcrit est celui de l'ouvrage que M. Mahul a fondé en 1820, et qu'il a rédigé depuis cette époque avec talent et avec impartialité. Nous avons annoncé les six volumes dont se compose déjà cette utile collection, dans autant d'articles que nous indiquons en tête de celui-ci, et auxquels nous renvoyons les lecteurs. A ce premier titre, que l'on a conservé sur la couverture du volume que nous annonçons, le nouvel éditeur a jugé nécessaire d'ajouter celui que nous avons renfermé entre deux parenthèses, et qui paraît devoir être désormais celui de l'ouvrage. Nous pourrions lui faire observer que ces mots *Annales biographiques* ne disent plus la même chose que ceux d'*Annuaire nécrologique*, qui avaient le mérite d'être extrêmement clairs, et de rappeler l'ouvrage anglais qui a servi de modèle à M. Mahul. Le nouvel éditeur se bornera-t-il à la biographie des personnages célèbres que la mort aura enlevés chaque année, ou donnera-t-il aussi des articles sur les personnages vivans? Il n'en est point question dans son avertissement; mais son nouveau titre peut faire naître des doutes à cet égard. N'a-t-il pas adopté d'ailleurs un cadre trop vaste, en se proposant de faire de son recueil « les archives de l'histoire de notre tems? » Il promet de l'enrichir souvent « soit de lettres curieuses ou inédites, soit de mémoires originaux, ou autobiographies. » — « Par suite de cette extension du plan de l'ouvrage, ajoute-t-il, au lieu de publier un seul volume chaque année, il paraîtra autant de cahiers que le comporteront l'importance des articles et l'abondance des sujets. » N'est-ce pas changer les avantages de la périodicité et de la régularité contre les chances de l'éventualité? Les lecteurs ne pourront-ils pas craindre que la collection finisse par devenir trop volumineuse et trop disproportionnée? Ce sont autant de questions que le tems se chargera de résoudre, et que nous devons abandonner pour nous livrer à l'examen des articles, au nombre de *quinze* (1), que renferme cette première partie

(1) Cette première partie a, comme on l'a vu, 264 pages; l'*Annuaire nécrologique de* 1825, qui en avait 416, partagées en deux colonnes, contenait 148 notices; et cependant, les éditeurs des *An-*

du tome premier des *Annales biographiques*, et dans le classement desquels les éditeurs n'ont point conservé l'ordre alphabétique adopté par M. Mahul, qui avait eu le soin également de distinguer la partie étrangère de la partie française.

La première de ces quinze notices, consacrée à la mémoire de *Jean VI*, roi de Portugal, occupe à elle seule 130 pages ; c'est la moitié du volume (1). Quoique le sujet fût important, on avouera qu'il n'y a nulle proportion entre cet article et la plupart de ceux du même volume, parmi lesquels on en remarque un qui n'a que treize lignes. Ce n'est pas seulement la place matérielle qu'elle occupe ; c'est aussi la manière dont elle est rédigée qui nous fait juger cette notice beaucoup trop longue. L'auteur a plutôt cherché à nous donner le précis historique des dernières révolutions arrivées en Portugal et au Brésil, que la biographie même de Jean VI, quoiqu'il faille reconnaître que tous les événemens qu'il raconte se rapportent d'une manière plus ou moins immédiate à l'histoire du règne de ce souverain. L'auteur, qui a voulu garder l'anonyme, paraît avoir été témoin de la plupart des faits qu'il expose, ou bien il a réussi à se procurer d'excellens matériaux ; mais il n'a pas su les mettre en œuvre avec habileté, et l'on serait presque tenté de croire qu'il est étranger à l'art d'écrire. Sa notice manque d'ordre et de liaison, et le style en est lâche et diffus. A chaque instant le biographe interrompt le fil de sa narration pour revenir sur ses pas ; puis, après de longues digressions, il revient à son sujet principal, sans préparation et sans aucun art, en sorte que l'esprit a beaucoup de peine à le suivre, et qu'on ne sait presque jamais à quelle époque on en est de la vie ou plutôt du règne qu'il raconte. Malgré ces défauts, cette notice offre de l'intérêt, parce que le sujet en comportait naturellement, et que l'auteur est bien informé. Les Notices sur *Boissy d'Anglas* et sur *Iturbide*, par M. Mahul, sont bien préférables à la première, par la manière sage et concise avec laquelle elles sont rédigées ; nous aurions seulement voulu supprimer de la première une citation qui se trouve dans une note de la fin, et où la mémoire de Florian se trouve attaquée d'une manière injuste et sans aucun motif apparent.

---

nales biographiques, qui veulent donner une si grande extension à leur ouvrage, espèrent pouvoir se renfermer dans quatre livraisons, ou deux volumes par année.

(1) Elle se vend séparément chez les mêmes libraires ; prix, 4 fr.

L'article qui nous a le plus intéressé dans ce volume est celui que M. Depping a consacré à *Belzoni*. Le préambule de cette Notice, rédigé dans une forme et dans un style inusités, et même singuliers, nous avait d'abord déplu; mais nous avons bientôt reconnu que l'auteur avait voulu d'avance identifier le lecteur avec la bizarrerie et l'originalité du personnage qu'il avait à peindre. Dans le reste de l'article, on voit l'écrivain sage, instruit et philosophe, qui évite même de se livrer aux plaisanteries que comportait souvent son sujet, pour en faire ressortir les considérations morales. Sous sa plume la vie romanesque de Belzoni s'explique naturellement, et il nous développe avec art les causes qui ont élevé cet homme extraordinaire du métier de bateleur à la profession distinguée de voyageur et d'antiquaire. En même tems M. Depping ne manque aucune occasion de nous faire pressentir l'immense différence avec laquelle son héros se fût présenté dans cette carrière, s'il avait joint l'instruction à toutes ces qualités physiques et à cette force de caractère dont la nature l'avait doué, et qui n'ont suffi, pour ainsi dire, qu'à en faire un heureux aventurier.

On remarque encore dans ce volume les notices sur l'académicien *Lémontey*, par M. Dugas-Montbel, et sur *Jourdan*, docteur en droit, par M. A. Taillandier. Celles des conventionnels *Alquier* et *Leclerc*, du pair de France *Digeon*, du capitaine allemand *Normann*, mort en combattant pour la Grèce, de l'archevêque *Siestrzencewicz*, métropolitain des églises romaines en Russie, de *Bartholdy*, diplomate prussien, de l'abbé *Würtz*, du chimiste *Riffault*, et de *Joseph Piccini*, auquel on doit les paroles de plusieurs opéras joués à la Comédie Italienne, sont sans nom d'auteur, et ont été empruntées pour la plupart à des journaux ou à des recueils périodiques, parmi lesquels notre *Revue Encyclopédique* ne figure cette fois que pour une seule Notice (celle de M. Taillandier sur le jurisconsulte *Jourdan*), quoiqu'elle pût fournir aux éditeurs bien d'autres matériaux précieux, tant pour la partie étrangère que pour la partie française, surtout sous le rapport scientifique et littéraire. E. Héreau.

264. — * *Histoire de la vie et des ouvrages de P. F.* Percy, composée sur les manuscrits originaux par C. Laurent, D. M. de la faculté de Paris, etc., et ornée d'un beau *portrait* de Percy. Versailles, 1827; imprimerie de Daumont. In-8° de 548 pages. (*Ne se vend pas.*)

L'ouvrage que vient de publier M. le docteur Laurent est un pieux hommage rendu à la mémoire d'un oncle chéri, d'un

savant respectable, dont la vie entière fut consacrée au soulagement de l'humanité souffrante. Ceux qui ont eu, comme moi, l'avantage de connaître M. Percy, le retrouveront tout entier dans l'ouvrage que j'ai sous les yeux ; ceux qui ne l'ont connu que de nom désireront savoir par quel rare privilége, parvenu au plus haut degré de considération personnelle, il a su conquérir l'estime de ses rivaux, la confiance des monarques, et l'admiration des peuples. Je vais essayer de peindre M. Percy en peu de mots ; c'est M. Laurent qui me fournira la nomenclature de ses travaux et les principaux traits de sa vie.

Percy (*Pierre-François*) naquit, le 28 octobre 1754, à Montagney, arrondissement de Gray (Haute-Saône.) Malgré les représentations de sa famille, il voulut apprendre la chirurgie et se perfectionner dans une science où son père s'était fait un nom, et dont il devait à son tour agrandir le domaine. Arrivé à Paris, il fut accueilli avec une grande faveur par le célèbre Louis, qui lui voua une amitié constante. Il étudia aussi l'art vétérinaire sous La Fosse, hippiatre fort distingué. Après s'être fait connaître avantageusement par plusieurs bons écrits relatifs à son art, il imagina une *culotte anti-herniaire* dont le corps de gendarmerie fit usage avec beaucoup de succès. Nous avons de lui divers mémoires qui, tous, furent approuvés de la Société royale de médecine. C'est dans l'ouvrage même de M. Laurent, qu'il faut lire tout ce qui a rapport aux mémoires couronnés du célèbre Percy : ses savantes remarques sur les amputations, sa thérapeutique des plaies d'armes à feu, ses observations sur le tétanos, les cures merveilleuses qu'il a opérées dans le cours de sa vie laborieuse, les preuves de zèle et de dévoûment qu'il prodigua avec le plus grand désintéressement à tous ceux qui furent commis à ses soins. Jamais on ne vit un praticien à la fois plus habile, plus actif et plus compatissant. Si nous passons aux actes de sa vie publique et privée, nous reconnaîtrons que personne ne mérita plus que lui cette haute considération qui s'attache au talent et à la vertu réunis. M. Percy venait de perdre son père, quand il obtint le prix pour son second mémoire, lequel fut imprimé aux frais de l'Académie. Il fit graver à la tête de son mémoire couronné, comme un monument de piété filiale, une estampe dans laquelle il est représenté pleurant sur le tombeau de son excellent père, et y déposant son laurier académique, avec cette inscription touchante : *O mon père, ce succès était une consolation que vous préparait encore votre fils... Hélas ! ce n'est plus à présent qu'une fleur qu'il jette sur votre tombeau.* Le bruit de son nom était parvenu jusqu'en Russie, où l'on voulut l'at-

tirer. M. Louis, auquel le ministre du tzar s'adressa, proposa à M. Percy de remplir les fonctions de chirurgien en chef de l'armée russe, sous le commandement du prince Potemkin, fonctions pour lesquelles on lui assurait un traitement considérable avec un brillant avenir. Ces offres ne purent déterminer M. Percy à s'expatrier ; l'amour de son pays l'emporta sur les prestiges de l'ambition et sur l'appât d'une fortune incalculable peut-être.

Nommé, en 1792, chirurgien consultant de l'armée du Nord, en remplacement du célèbre Sabathier, il accepta cet emploi qui exigeait une force et un courage surnaturels. « Il n'y a point de repos pour nous aux armées ; nous y sommes, disait-il, les soldats de tous les jours, de tous les momens ; nous n'y quittons jamais le combat ; les maladies, les blessures, l'insalubrité des lieux, l'inclémence des saisons, la contagion des épidémies, sont pour nous des ennemis implacables et sans cesse renaissans; et, dans cette pénible lutte où les dangers nous pressent de toute part, ce sont encore ceux que nous partageons avec les guerriers sur les champs de bataille que nous avons le moins à redouter. L'impitoyable avarice, qui, loin des regards d'une autorité tutélaire, grossit de son fléau le fléau de la guerre; la cupidité, dont les insidieux calculs dévorent en secret ou supposent faussement des approvisionnemens nécessaires; l'insuffisance de nos pouvoirs pour faire le bien, et l'excès d'autorité de ceux qui sont intéresses à faire le mal ; tous ces abus, enfin, que l'œil du maître, tout perçant qu'il est, ne saurait atteindre, ni empêcher : voilà nos plus grands périls et nos plus formidables calamités! Et quelle force, quel courage ne faut-il pas pour oser attaquer et pour vaincre de pareils adversaires ! »

Si nous suivons M. Percy sur le champ de bataille, nous le verrons constamment occupé du soin de réformer les abus sans nombre qui existaient aux armées. Toutefois, son zèle éclairé déchaîna l'envie contre lui. Le ministre de la guerre, mal informé (le général Millet-Mureau), lui écrivit une lettre pleine de reproches non mérités. Voici de quelle manière Percy, qui ne craignait pas plus les disgrâces qu'il n'ambitionnait les faveurs du pouvoir, répondit au ministre :

« Citoyen ministre, je n'ai reçu que ce matin la lettre que vous m'avez écrite le 12 du courant. Vous l'avouerai-je ? Elle ne m'a ni surpris, ni affecté. Je ne suis point habitué, je n'aspire pas même aux louanges de Paris ; Paris est trop loin de l'armée. C'est ici, c'est sur les champs de bataille et dans les hôpitaux, que j'obtiens quelques suffrages dignes de me flatter;

et, si vous avez fait une seule campagne de guerre, vous devez savoir que, dans mon état, on n'a point de tems à donner à ces écritures oiseuses dont on se montre si avide, et qui font tout le mérite de tant de gens à Paris. La jalousie, citoyen ministre, l'orgueil blessé, la soif de dominer, ont défiguré à vos yeux le vétéran irréprochable de la chirurgie supérieure des armées. Je vous crois juste, on vous dit sage; mais vous avez été circonvenu; on vous a trompé, et vous ne voyez plus qu'à travers les préventions qu'on a enfin réussi à vous inspirer contre moi. Je ne vous en respecte pas moins. C'est à la fatalité seule attachée aux places éminentes, que je m'en prends de la singularité d'un écrit dont on me menaçait depuis longtems. Quel contraste il forme avec les témoignages honorables de satisfaction et de confiance que j'ai tant de fois reçus de nos généraux les plus distingués, avec ces expressions touchantes d'amitié et de reconnaissance dont me comblent les braves guerriers que je m'efforce de conserver à la patrie! Quelles affligeantes réflexions il fera faire à nos collaborateurs, à mes collègues, à ces citoyens si dévoués, si recommandables, qui, pour prix des peines qu'ils ont aux armées (tandis que d'autres intriguent loin d'elles), comptent du moins sur quelques égards, sur quelques ménagemens de la part de ceux qui parviennent au pouvoir! Vous vous êtes aussi signalé, citoyen ministre, dans la carrière des sciences et des arts, et vous avez pu vouloir que je fusse humilié!... Mais non, je ne l'ai point été. Non, le dépit, ainsi qu'on s'en est lâchement flatté, ne me fera pas donner ma démission. Je resterai ferme et impassible à mon poste; je veux y braver les nouveaux dégoûts, les nouvelles indécences dont l'envieuse et superbe médiocrité continuera sans doute encore à me poursuivre. On me révoquera peut-être; je m'y attends, sans le désirer ni le craindre : mais alors ce ne sera pas moi qui aurai enlevé aux infortunées victimes de la guerre leur ami, leur soutien, leur consolateur. »

Quinze mois après cette réponse pleine de noblesse et d'énergie, M. Percy ayant trouvé dans un article du nouveau règlement sur les hôpitaux militaires, des motifs suffisans pour demander sa retraite, écrivit la lettre suivante au ministre de la guerre (le général Lacuée) : « Citoyen ministre, la chirurgie militaire m'honora autrefois; je crois l'avoir honorée à mon tour; je ne veux pas qu'elle me déshonore au déclin de ma carrière. Jetez les yeux sur l'article 118 de la section IIe du nouveau règlement sur les hôpitaux, pour ne vous citer que celui-là, et voyez si je puis, si je dois rester plus long-tems aux armées. »

A cette lettre concise et ferme, le ministre répondit : « J'ai reçu, citoyen, votre lettre du 27 du mois dernier. Puisque vous vous en rapportez à ma décision pour savoir si vous devez rester aux armées, tant que subsistera un article du règlement sur les hôpitaux, qui vous affecte, je prononce qu'aucun motif ne peut vous porter à quitter un poste auquel vous êtes nécessaire, ni refuser à nos défenseurs vos utiles secours; et que vous devez à ces devoirs essentiels le sacrifice de votre opinion particulière et même celui de votre amour-propre. Quand on s'est, comme vous, honoré par une carrière laborieuse, peut-on craindre qu'une mesure, qui est générale, puisse porter atteinte à cet honneur mérité ? J'espère donc que vous vous soumettrez à mon avis dicté par l'estime que je vous porte, et que vous vous bornerez à m'adresser, comme je vous l'ai demandé, vos observations raisonnées sur ce qui, dans ce nouveau règlement, vous paraît susceptible de rectification. »

M. Percy, satisfait de cette réponse et certain des bonnes dispositions du ministre, demeura à son poste où chaque jour était marqué par un nouveau bienfait. Ce fut au commencement de la guerre de la révolution, et pendant la campagne du Rhin, que M. Percy ne laissa échapper aucune occasion de prodiguer ses soins et les secours de son art aux émigrés que le sort des armes avait livrés au pouvoir des Français. Ce fut surtout à la suite des combats devant Augsbourg, que, bravant la surveillance des représentans du peuple, et ne consultant que la voix de l'humanité, il sauva un grand nombre d'émigrés qui allaient périr dans un lac; il en opéra et pansa près de 200 que son industrieuse charité avait fait cacher dans les caves et les greniers du couvent des Franciscains. Au commencement du gouvernement consulaire, M. Percy fut nommé l'un des six inspecteurs généraux du service de santé des armées; ce qui le rappelait à Paris, et semblait lui promettre le repos dont il avait besoin, après de si pénibles campagnes. Mais ce fut vainement qu'il l'avait espéré; car il fut obligé de retourner presque aussitôt à l'armée. Il y fut bien dédommagé des nouvelles fatigues qu'il allait essuyer, par les preuves d'estime et de confiance qu'il reçut du chef suprême du gouvernement, qui, l'ayant appelé près de lui, le traita dans toutes les circonstances, avec la plus grande distinction. Peu de tems après, il remplaça M. Lassus à l'institut national, sans faire aucune des démarches d'usage.

M. Percy joignait un grand fonds de gaîté à un courage infatigable. Il avait une mémoire prodigieuse et pleine d'anec-

dotes piquantes qu'il racontait avec facilité. Qui pourrait croire qu'un homme aussi bon, aussi vertueux, fût traité comme un suspect, que dis je! comme un conspirateur? Il ne pouvait faire un pas, ni entrer dans un cabinet littéraire, sans devenir l'objet d'un rapport au ministre de la police, près duquel il fut mandé vingt-deux fois. Son cabinet d'armures antiques, qui faisait un de ses plus chers délassemens, avait été transformé par un de ses dénonciateurs en un arsenal complet, dans lequel le faubourg Saint-Antoine pouvait, au besoin, armer sa population et renouveler les scènes sanglantes de la révolution... Enfin, le calme succéda à la tempête, et le cabinet que l'on disait si redoutable redevint ce qu'il n'avait jamais cessé d'être, le rendez-vous des curieux et des savans de tous les pays, qui venaient le visiter, et qui en sortaient aussi enchantés de l'érudition archéologique du propriétaire, que de la grâce et de l'urbanité avec lesquelles il en faisait les honneurs.

On se rappelle encore que douze mille soldats étrangers, blessés sous les murs de Paris, se trouvaient, pour ainsi dire, sans asyle, sans pain et sans aucun moyen de soulagement; Percy, aidé de M. le Préfet de la Seine, vint à leur secours et les réunit dans les vastes abattoirs de la capitale; en 36 heures, le service de santé et administratif fut organisé, et marcha avec la plus grande régularité. Ce fut un véritable tour de force dans un moment aussi critique. Les monarques étrangers reconnurent les services rendus à leurs troupes, en conférant à à M. Percy la décoration en diamans de l'ordre de Sainte Anne de Russie, de l'aigle rouge de Prusse, et du mérite civil de Bavière. Nous terminerons ce précis de sa vie en rapportant l'anecdote suivante. Un ancien ami de M. Percy avait perdu sa femme et une partie de sa fortune; celui-ci, craignant qu'il ne lui restât plus de moyens de vivre honorablement, lui écrivit aussitôt pour l'inviter à se rendre chez lui : *Nous passerons ensemble le reste de notre vie, et cet arrangement combîra de satisfaction mon excellente femme autant que moi-même.* Ce vieil ami a survécu à M. Percy; il n'a pas manqué un seul jour de faire plus d'une lieue à pied pour venir visiter son ancien confrère, pendant tout le cours de sa maladie. M. Percy ne cessa d'ouvrir sa bourse à tous ceux qui souffraient; et nous aussi qui l'avons connu dans sa campagne, où il s'était retiré, nous pourrions dire combien il fit d'heureux, combien de pauvres il soulagea, à quels sentimens de bienfaisance et de générosité sa belle âme fut toujours ouverte. Sur la fin de l'été de 1824, il sentit ses forces s'épuiser; et, quoiqu'à cette époque il parût pressentir la fin de sa carrière, il chercha à

écarter cette idée douloureuse; c'est pourquoi il avait écrit sur une des portes de son jardin : *Dùm spiro, spero;* mais en novembre, quand il quitta sa campagne pour aller passer l'hiver à Paris, persuadé qu'il ne reverrait plus les lieux qu'il avait embellis, et où il avait connu la félicité du sage, il ajouta à l'inscription première la suivante : *Speravi, spe erravi.* Funeste pressentiment! Bientôt cet excellent homme, qui avait rendu tant de services à son pays, qui joignait une profonde érudition à un grand savoir dans son art, fut enlevé à l'amour de ses concitoyens, à l'estime de ses confrères, qui regretteront à jamais en lui le rare talent, l'aménité du caractère et la cordialité la plus franche... Mais à qui sa mort prématurée a-t-elle coûté plus de larmes qu'à sa vertueuse épouse? La tombe qu'elle lui a élevée au cimetière du Père la Chaise atteste sa douleur religieuse; toutes les personnes qui l'ont connue savent qu'elle mit constamment ses soins à faire le bonheur de celui qui était l'objet de ses complaisances et de ses plus douces affections. On doit des éloges au docteur Laurent, pour avoir présenté avec beaucoup d'intérêt la série des travaux et des actes publics et privés de son respectable oncle, de qui il a pu dire, en enchérissant sur le poëte latin, *cunctis ille bonis flebilis occidit.*

BOINVILLIERS, *correspondant de l'Institut.*

Littérature.

265. — **Manuel de la langue basque*, par M. *Fl.* LÉCLUSE, professeur de littérature grecque et de langue hébraïque à la Faculté des lettres de Toulouse. Toulouse, 1826; Douladoure, imp.-lib.; Bayonne, L.-M. Cluzeau; Paris, Ponthieu, Baudry. In-8° de 224 pages; prix, 6 fr.

Parmi les trois mille cinq cents et quelques langues reconnues et classées par Adelung, le basque n'est pas une des moins intéressantes aux yeux du philologue, tant à cause des formes qui lui sont particulières, qu'à cause de l'antiquité qu'on lui attribue. Les savans espagnols et français qui se sont occupés de l'étude de la langue cantabre, dont le basque est un dialecte, ont cru qu'elle n'est autre chose que l'ancien punique, transporté dans le nord de l'Espagne et dans le midi de la France par les guerriers d'Annibal. Or, les Carthaginois étaient une colonie de Phéniciens; la langue phénicienne était un dialecte de l'hébreu : donc, le basque est un langage dérivé d'une des langues parlées dès l'origine des sociétés.

Mais il faut prouver cette filiation. On sait que, dans une comédie de Plaute, intitulée *Pœnulus* ou le Petit Carthaginois, on trouve quelques vers dans la langue punique. Plusieurs érudits, parmi lesquels on remarque Bochart, ont essayé de traduire un fragment de dix vers, en le supposant écrit en langue hébraïque. Huit vers n'ont pu être traduits, et ont été regardés comme intraduisibles.

Des savans modernes dont le cantabre est la langue maternelle ont cru que l'honneur leur était réservé de traduire les passages du *Pœnulus*, qui avaient fait pâlir les Parée, les Selden, les Bochart, les Samuel Petit; et si le résultat de leurs travaux est loin d'être satisfaisant, ils affirment qu'il ne faut s'en prendre qu'aux altérations successives des divers dialectes du cantabre.

Tel est le résumé des recherches et des tentatives faites par M. Lécluse pour connaître l'origine de la langue basque, dont il présente une grammaire accompagnée d'un lexique.

Ce savant professeur, après une année d'étude, est parvenu à publier avec succès les principes d'une langue qui auparavant lui était entièrement étrangère. On regrette qu'un semblable travail paraisse sans application utile. La littérature basque ne présente aucun ouvrage original, aucune de ces chroniques, aucun de ces poëmes qui font désirer la conservation de la langue dans laquelle ils ont été écrits. Au rapport de Strabon, les Turdules, peuples de la Bétique, avaient des poëmes et des codes écrits en vers qui aujourd'hui auraient huit mille ans d'existence; mais il ne reste aucun vestige de ces monumens littéraires, dont on peut du moins contester l'antiquité. Le seul ouvrage original écrit dans la langue cantabre est un traité *sur les danses, les jeux et les fêtes cantabriques*, en dialecte de Guipuscoa, par don *Iztueta;* volume in-8°, qui a paru en 1824.

Ce que la langue basque offre de plus remarquable au philologue paraît être les attributions du verbe. « La conjugaison basque, dit M. Lécluse, nous présente un appareil prodigieusement varié. Il faut beaucoup de réflexion pour en saisir l'ensemble, et un grand effort de mémoire pour en retenir tous les détails. Elle n'a pas, il est vrai, le nombre duel de la conjugaison grecque; elle n'a que dans certains tems, et seulement pour la seconde personne singulière, le genre féminin si multiplié dans la conjugaison hébraïque; mais elle marque les relations directes et indirectes des différentes personnes entre elles, avec tant de richesse et de régularité, qu'elle peut à juste titre être considérée comme un chef-d'œuvre philosophique. »

Pour donner une idée de l'érudition et de l'intérêt que M. Lécluse a mis dans cette nouvelle grammaire, nous citerons un fragment du paragraphe consacré à l'*arithmétique basque*.

« On trouve dans la manière de compter des Basques, dit Astarloa (auteur d'une apologie de la langue basque), une des plus grandes preuves de leur antiquité : c'est qu'au lieu de compter par dizaines, ils comptent par vingtaines. Il est vrai que les doigts ont dû servir de base à la numération, comme le témoigne le poëte Ovide, lorsqu'il dit en parlant du nombre Dix:

« *Sed quia tot digiti, per quos numerare solemus,*
Hic numerus magno tunc in honore fuit. »

... Les Grecs et les Romains, qui se servent des figures I, II, III, etc., et les Chinois de —, ＝, ☰, etc., pour signifier *un*, *deux*, *trois*, etc., semblent accréditer cette opinion. Chez les Étoliens, πεμπάζειν (compter par cinq) signifie d'une manière absolue *compter*. Plusieurs peuplades d'Amérique confirment encore notre système. Chez les Guanariens, cinq se dit *popetei*, mot composé de *po* main, et de *potei* une, c'est-à-dire *une main ;* pour dire dix, ils disent *pomocoi*, c'est-à-dire *deux mains*. Chez les Luliens, vingt se dit *iselajauon*, mot composé de *is* main, *ela* pied, et *jauon* tous, c'est-à-dire *tous les doigts des mains et des pieds*. Les Jaruriens expriment le nombre vingt par *canipume*, mot composé de *cani* un, et de *pume* homme, c'est-à-dire *un homme ;* et le nombre quarante par *noenipume*, c'est à dire *deux hommes*. — Mais, sans nous transporter en Amérique, nous pouvons rencontrer en Europe des langues où la numération se fait par vingtaines; telles que l'islandaise et la celtique. Dans cette dernière, par exemple, vingt se dit *uguent*, et pour dire quarante, soixante, on dit *daou-uguent*, *tri-uguent*, c'est-à-dire deux-vingts, trois-vingts; en français, nous disons quatre-vingts, six-vingts, etc. »

Partout, dans la nouvelle grammaire basque, on trouve l'empreinte d'un talent supérieur, dont M. Lécluse a donné ailleurs de nombreuses preuves. Il est fâcheux que cet ouvrage ne puisse intéresser qu'un fort petit nombre de personnes, hors des pays où l'on parle le basque. Qui voudrait étudier une langue qui n'a rien produit, et dont le nombre des mots s'élève, selon Astarloa, à *quatre milliards quatre cent vingt-six millions cinq cent cinquante-quatre mille neuf cent vingt-neuf ?*

Non, mihi si linguæ centum sint, oraque centum,
Ferrea vox.....

BRÈS.

266. — * *Éloge de Bossuet*, discours qui a partagé le prix d'éloquence décerné par l'Académie française, le 25 août 1827; par M. Patin, ancien maître de conférences à l'école normale, bibliothécaire du château royal de Saint-Cloud. Paris, 1827; F. Didot. In-4° de 58 pag.

267. — * *Éloge de Bossuet*, discours qui a partagé le même prix; par M. Saint-Marc-Girardin, professeur de seconde au collége royal de Louis-le-Grand. Paris, 1827; F. Didot. In-4° de 43 pag.

Je vois toujours avec regret l'Académie mettre au concours l'éloge d'un homme, lors même que cet homme est Bossuet; un jugement vaudrait encore mieux qu'un panégyrique. Ce titre d'éloge détourne les concurrens d'un examen libre, et les entraîne, à leur insu peut-être, dans les déguisemens d'une approbation systématique. Cette remarque générale une fois faite, nous nous plaisons à accorder au discours de M. Patin les louanges qui lui sont dues. Indiquant à peine les progrès que la raison publique a faits depuis Bossuet, M. Patin s'en est sagement tenu à le louer, d'après les idées de son tems. Une marche méthodique sans froideur, une adresse remarquable dans les transitions, des pensées toujours claires et souvent ingénieuses, un style qui réunit l'éclat à la pureté, l'élévation au naturel, la vigueur à l'élégance et au nombre : voilà sans doute ce qui a déterminé l'Académie à joindre un nouveau laurier aux nombreuses couronnes déjà décernées à ce jeune écrivain, l'un de ceux qui donnent le plus d'espérances à notre littérature.

On trouve dans le discours de M. Girardin beaucoup de pensées neuves, d'aperçus hardis, de traits vifs, de détails brillans. L'esprit y est partout prodigué; mais, en se proposant de louer Bossuet *avec la curiosité inquiète et remuante de notre siècle*, l'auteur a rendu sa tâche beaucoup trop difficile. Dans les efforts qu'il fait pour rapprocher avec peine Bossuet des idées actuelles, on remarque une multitude de rapports forcés et une subtilité de raisonnement qui dégénère souvent en sophisme. Nous sommes trop frappés du talent qui brille dans sa composition pour ne pas l'engager à prendre désormais pour guide une raison plus sévère. Ch.

268. — * *Œuvres complètes d'Étienne* Jouy, de l'*Académie française*; avec des *Éclaircissemens* et des *Notes*. T. xxv et xxvi, comprenant les t. vii et viii de l'*Ermite en province*. Paris, 1826; Jules Didot l'aîné; l'auteur, rue des Trois-Frères, n° 11. 2 vol. in-8° de 475-568 pages; prix du volume, 7 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiv, p. 504.)

269. — *La Clovisiade*, ou le Triomphe du christianisme en France; poëme héroïque, dédié à la France catholique et guerrière, sous les auspices de la Reine des anges, par DARODE DE LILEBONNE, membre correspondant de la Société philomatique de Bordeaux. Paris, 1826 - 1827; imprimerie ecclésiastique de Béthune. Cinq livraisons in-8° contenant les sept premiers chants; prix de la livraison, 1 fr.

270. — * *L'Alexandréide*, ou la Grèce vengée; poëme en vingt-quatre chants, par *Sylvain* PHALANTÉE, membre de l'Académie des Arcades. Paris, 1826; Firmin Didot. In-8° de 325 p., contenant les dix premiers chants; prix, 6 fr.

Bien que la palme épique soit de jour en jour plus difficile à cueillir, l'ardeur de nos poëtes n'en est point refroidie. Il n'est presque pas d'année qui ne voie éclore quelque épopée nouvelle; et pour ma part, en voici deux que je dois annoncer.

L'auteur de la première, plus théologien que poëte, s'élève rarement dans son style au-dessus de la médiocrité. Ses vers ressemblent à ceux que tout homme qui a de l'instruction et du goût parvient à forger à force de travail, lorsqu'il a le malheur de vouloir rimer malgré Minerve. Une citation ferait mal apprécier au lecteur les inconvéniens d'un pareil style; car c'est moins dans les fautes où il tombe, que dans sa langueur et dans sa froideur continue que consiste son vice radical et irrémédiable : un long poëme écrit en pareils vers ne pouvant supporter la lecture, il est assez inutile d'examiner le plan de la Clovisiade. Le seul conseil que la critique puisse donner à M. Darode est de se faire le plus tôt possible l'application du précepte de Boileau :

N'allez pas sur des vers sans fruit vous consumer, etc.

Nous ignorons quel est le véritable nom du littérateur qui porte à l'Académie des Arcades celui de Sylvain Phalantée; mais, quel qu'il soit, il possède à un degré remarquable le sentiment et le coloris poétique; le passage suivant en fera foi :

« Alexandre lui-même, accablé de travaux,
Cède enfin le dernier au pouvoir des pavots.
Près de son lit de pourpre, en un vase sonore,
Un globe d'or tombé roule et résonne encore.
C'est ainsi qu'Alexandre, abrégeant le sommeil,
Des nobles chants d'Homère occupe son réveil.
Mais enfin, il succombe; il lit moins qu'il ne rêve;
Le vers qu'il ne voit plus, sa mémoire l'achève.
La cassette aux flancs d'or s'ouvre aux rouleaux sacrés,

Que le goût d'Aristarque a long-temps épurés;
A son chevet royal le héros la dépose :
Sur ce double trésor son front pensant repose.
O toi qui, de la gloire amant ambitieux,
Demandas vainement un autre Homère aux dieux !
Console-toi, ton chantre a paru sur la terre.
Vingt ans il a caché sa muse solitaire ;
L'écho du Pausilippe a redit ses accens ;
Au pied du mont Sipyle il brûle son encens,
Et de Mélésigène évoque le génie.
C'est lui qui te promet des chants pleins d'harmonie,
Et dont les vers, tracés pour un long souvenir,
Troubleront le sommeil des héros à venir. »

La prédiction s'accomplirait peut-être si tout le poëme avait l'éclat de ce morceau. Mais, quoique la lyre du chantre d'Alexandre n'ait pas toujours des accords aussi brillans, on ne peut du moins contester à cet écrivain un goût généralement pur, une versification élégante, harmonieuse, pittoresque, une étude approfondie des modèles, qui lui a révélé les sources de la poésie de style. Pour rompre la monotonie du vers alexandrin, il a cru devoir faire parler ses personnages, tantôt en rimes croisées, tantôt en vers libres. Je ne crois pas que cette innovation produise l'effet qu'il s'en est promis. Il faut à l'épopée un mètre varié, qui soutienne l'attention du lecteur, et non pas une variété de mètres qui l'étonne et le distraie. Mais passons à des objections plus graves. Alexandre est-il un héros épique? J'en doute. On voit trop en lui le politique et le guerrier, et pas assez l'homme. Quelle unité d'intérêt offrent d'ailleurs ses conquêtes? peut-on les considérer comme la vengeance de la Grèce? Un conquérant n'est pas le vengeur d'un peuple libre; même sorti de son sein, il est le plus dangereux de ses ennemis. Pour atteindre à cette unité d'intérêt qu'exige l'épopée, l'auteur a pris pour pivot de son action le siége de Tyr. Or, cette ville, qui florissait sous le régime des lois, n'avait rien de menaçant pour la Grèce; sa destruction est au nombre des désastres qui ont placé Alexandre parmi les fléaux de l'humanité. Dans l'*Alexandréide*, Minerve poursuit partout le héros et soulève contre lui les autres divinités, Neptune, le Nil, Typhon, etc. Je ne nierai pas que cette machine poétique n'amène des descriptions brillantes, et je citerai particulièrement celle de Typhon s'efforçant d'ensevelir l'armée d'Alexandre sous le sable des déserts; mais, outre que ce merveilleux mythologique est bien usé, il n'est pas heureux d'avoir donné pour ennemie au vengeur de la Grèce la déesse de la sagesse et la protectrice d'Athènes. Ajoutons que toutes les fois que Minerve

l'a mis en péril, le héros en est quitte pour implorer quelque autre divinité qui vient aussitôt à son secours. Enfin, dans les dix chants qui ont paru, je cherche vainement, soit parmi les compagnons, soit parmi les adversaires d'Alexandre, quelque personnage qui excite un vif intérêt. Pas un héros, pas une femme qui se détache du fond du tableau et se dessine aux yeux du lecteur dans une action dramatique et attachante. Les figures qui se groupent autour de celle d'Alexandre ont toutes la physionomie insignifiante des confidens de tragédie. Pour me résumer, l'auteur de l'*Alexandréide* a un talent poétique très-estimable; mais, indépendamment de l'extrême difficulté d'obtenir aujourd'hui dans l'épopée un succès réel, je ne pense pas qu'Alexandre soit un héros convenable pour un pareil ouvrage; je ne pense pas non plus que le plan suivi par l'auteur dans ses dix premiers chants soit assez fortement conçu pour triompher des obstacles que lui oppose son sujet.

CH.

271. — * *Jeanne d'Arc*, poëme épique en vers, par Mme la comtesse DE CHOISEUL, née princesse DE BEAUFFREMONT. Paris, 1827; Delaforest. 1 vol. in-8°.

Si Schiller vivait encore, il ne reprocherait plus aux Français de manquer de reconnaissance envers l'héroïne de Vaucouleurs, puisque tous les genres de notre littérature se réunissent pour chanter ses louanges. L'épopée manquait à ce concert universel; mais Mme la comtesse de Choiseul-Beauffremont, cédant enfin aux vœux de ses amis, se décide à publier le poëme que les Mémoires de Mme de Genlis ont déjà fait connaître d'une manière si avantageuse.

Il était digne d'une femme et d'une Française, qui honore deux noms illustres par ses talens et ses vertus, de célébrer l'une des belles époques de notre histoire, celle où la France fut délivrée des étrangers par les exploits d'une jeune fille qu'inspirait le double enthousiasme de la religion et de la patrie, et d'effacer ainsi le souvenir d'un ouvrage qui est une faute dans la vie d'un grand génie.

Le siècle de Jeanne d'Arc est celui où les mœurs nationales montrent le caractère français dans toute sa beauté; la foi sans bornes, le patriotisme le plus exalté, le respect envers les femmes, le courage à la guerre et la générosité pour les vaincus, étaient les vertus communes à nos ancêtres, et produisaient ces nobles actions dont le souvenir nous transporte encore aux jours glorieux de la chevalerie.

Avec ce caractère, un peuple peut quelquefois éprouver des revers et voir pâlir sa gloire; mais il se relève aussitôt, et ces

épreuves ne sont qu'un sommeil, après lequel il se réveille noblement de son humiliation momentanée. Telle fut la France sous le règne désastreux de Charles VI; livrée aux étrangers par les crimes d'une reine adultère, elle recouvra son indépendance par les vertus d'une fille chaste et dévouée.

Fidèle à l'histoire, Mme de Choiseul-Beauffremont a su éviter dans son poëme les défauts qu'on reproche à Schiller, en conservant à Jeanne d'Arc cet intérêt politique que lui donnent sa mission divine et son inaltérable pureté. Dans la pièce, elle est sensible à l'amour, elle immole Talbot, et se montre inflexible contre le jeune Montgomery, qui la supplie de l'épargner, bien que toutes les traditions nous peignent l'héroïne pure du sang humain, et n'ayant jamais été distraite de sa destinée par un sentiment profane; intrépide comme un héros, elle pleurait comme une vierge, et son courage semble rendre sa douleur encore plus touchante, en l'élevant presque au-dessus de l'humanité.

Mme de Choiseul a cru que son sujet était assez poétique par lui-même, sans avoir besoin de recourir au prestige de la fiction; et elle ne se serait pas permis de dénaturer les faits, en donnant à ses personnages, comme l'a fait Schiller, des caractères autres que ceux qu'ils avaient en effet; car la glorieuse héroïne est assez intéressante, sans qu'il soit nécessaire de lui sacrifier ceux qui l'entourent; et il me semble que l'on affaiblirait sa grandeur, en mêlant le merveilleux d'invention avec celui de son histoire. Sa conduite et ses réponses, lorsqu'elle fut condamnée, la constance de son enthousiasme pour la noble cause des Français et pour les vertus du roi qui l'avait abandonnée, sont d'un être extraordinaire; aussi ses expressions et ses idées ont-elles été conservées autant que possible dans le poëme que nous annonçons. Mme de Choiseul a bien voulu nous le communiquer, et nous pouvons affirmer qu'il est particulièrement remarquable par un talent d'inspiration que notre orgueilleuse personnalité ne s'attend pas à trouver ordinairement dans une femme (1). On sent d'ailleurs, en le lisant, qu'en peignant le patriotisme, la fidélité, le courage civil et la haine pour les ennemis du nom français, l'auteur n'a eu besoin que de puiser dans son âme pour être véritablement poëte.

L. T. d'Asfeld.

(1) Ce poëme paraîtra dans le mois de novembre prochain : il se compose de douze chants : le produit est destiné au soulagement de familles malheureuses, et son exécution typographique est confiée à MM. Boucher et Delaforest, rue des Bons-Enfans.

272. — * *Harald, ou les Scandinaves*, tragédie en cinq actes, par *P.* Victor, représentée pour la première fois sur le second Théâtre-Français, le 4 février 1824; précédée et suivie d'*observations historiques, littéraires et théâtrales;* ornée de plusieurs vignettes, d'après Déveria. *Deuxième édition.* Paris, 1826; Barba. In-8° de 195 pag.; prix, 5 fr.

La *Revue encyclopédique* a rendu compte de cette tragédie à l'époque de sa représentation. Le lecteur en trouvera, t. XXI, p. 488, une analyse faite avec beaucoup de précision et de goût. Elle est suivie d'observations critiques auxquelles nous ne voyons rien à ajouter, si ce n'est que l'auteur a depuis amélioré son ouvrage, en y adaptant un dénoûment heureux. Mais le principal défaut, l'obscurité, subsiste encore, même à la lecture, et malgré un grand nombre de notes, qui du reste font honneur à l'érudition de l'auteur; cette obscurité tient surtout au but que M. Victor s'est proposé. La plus difficile de toutes les compositions dramatiques est celle qui a pour objet de peindre les mœurs d'un peuple peu connu; la difficulté est peut-être insurmontable dans la tragédie, dite *classique*. Ce genre, à cause de l'unité de ton qui doit régner dans le dialogue, exige une action simple, animée par le développement continuel des passions et par la marche rapide qu'elles impriment à tout l'ouvrage. Il n'y a point de place dans ce cadre pour la peinture des mœurs et des institutions, à moins que ces institutions et ces mœurs, comme celles des Grecs et des Romains, que nous apprenons par cœur dès l'enfance, ne soient tellement familières au spectateur que la moindre allusion le mette sur-le-champ au fait. Dans tout autre cas, les détails de mœurs mènent directement à l'obscurité, à la froideur et à l'ennui. Tel est l'écueil auquel est venue se briser la tragédie des Scandinaves, ouvrage qui n'en prouve pas moins chez M. Victor une grande instruction, un goût pur et un vrai talent. Ch.

273. — * *Proverbes dramatiques*, par M. *Théodore* Leclercq. *Seconde édition.* Paris, 1827; A. Sautelet et compagnie. 5 v. in-8°; prix, 7 fr. le volume.

Les ridicules politiques qui dominent aujourd'hui dans la société sont des ridicules de circonstance; ils ne paraissent pas assez profonds pour fournir matière à la haute comédie. Le vaudeville pourrait en tirer bon parti, mais les auteurs de vaudevilles, voulant être joués, ne peuvent rire que sous le bon plaisir de la censure : c'est assez dire que la meilleure partie de nos ridicules leur échappe. Heureusement, l'auteur des Proverbes que nous annonçons n'a rien eu à démêler avec mes-

sieurs les censeurs. *In tenui labor ; at tenuis non gloria.* Dans ce genre, qui, suivant de très-près les changemens qu'éprouvent les mœurs, n'avait produit jusqu'ici que quelques bagatelles d'une gaieté frivole ou grivoise, M. Leclercq a su tracer une galerie de tableaux où tous les travers du jour sont reproduits de la manière à la fois la plus comique et la plus instructive: dupes et fripons, tout le monde y tient sa place. L'auteur excelle à transporter la scène dans les petites villes ou au village; c'est là surtout que les contrastes politiques se trouvent en présence; c'est là que dans toutes les grandes mesures le choc s'opère avec le plus de froissemens; et la peinture ainsi présentée devient plus franche et plus vive, sans rien perdre en étendue ni en profondeur. Ce n'est pas que M. Leclercq se soit exclusivement attaché à retracer nos ridicules politiques : tous les travers sont tributaires de son talent. Mais, bien que le même art préside à toutes ses compositions, tel est le privilége des sujets marqués de ce trait caractéristique des mœurs du moment, qu'ils effacent nécessairement tous les autres; et c'est sans contredit aux proverbes du premier genre que l'auteur est redevable du succès brillant qu'obtient son recueil. Le talent de M. Leclercq n'est pas irréprochable. Il y a souvent des longueurs et du vague dans la marche de son action; mais son dialogue étincelle d'esprit et ne s'écarte jamais de ce ton de vérité qui donne la vie aux ouvrages dramatiques, qualité devenue si rare au théâtre, que le public a perdu l'habitude de l'exiger. Enfin, pareil à notre grand chansonnier, M. Leclercq a su agrandir un genre resté long-tems frivole, et laisser loin derrière lui tous ses devanciers : c'est un titre sûr à la gloire.

274. — * *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux.* Toulouse, 1827; imprimerie de Douladoure. In-8° de xij-169 pages.

Les pièces couronnées cette année aux *Jeux Floraux* sont au nombre de sept, savoir : l'*Expédition de Russie*, ode, par M. *Amédée* Pommier; *la Gloire*, ode, par M. Dumas; *le jeune Avocat à un de ses confrères*, épître, par M. Abadie; *le Vingtième siècle à son dix-neuvième frère*, épître, par M. *Émile* Mazeins; *la jeune Mourante*, élégie, par M. Mouffle; *le Charme*, élégie, par M. Boulay-Paty, et *l'Ombre de Didon*, élégie d'une jeune personne de 13 ans. A ces pièces, il faut en ajouter cinq autres qui ont été jugées dignes d'être imprimées dans le Recueil de l'Académie, mais qui ne lui ont point paru mériter de couronnes.

En rendant ses décisions publiques, l'Académie des jeux floraux espère sans doute les voir ratifier; du moins, elle

devient à son tour justiciable de la critique, et nous pouvons essayer de donner notre opinion particulière sur les pièces qui ont attiré son attention. Nous allons le faire, en mettant sous les yeux de nos lecteurs les expressions mêmes du rapport, toutes les fois qu'elles ne seront point d'accord avec les nôtres. L'ode de M. Pommier sur l'*Expédition de Russie*, dont les strophes, au jugement de l'Académie, « semblent inspirées par le dieu de l'harmonie, » et qui renferme, dit-elle, « de sublimes images, » trahit, selon nous, l'inexpérience de son auteur; les idées en sont communes et les expressions peu poétiques. L'Académie lui a décerné le prix réservé de l'ode. Celle de M. Dumas, intitulée *la Gloire*, nous a paru bien préférable, quoiqu'elle n'ait obtenu qu'une violette réservée; on y reconnaît surtout une habitude plus grande du rhythme et de la phrase poétiques. Il y a plus de mérite encore, et plus de poésie, dans l'ode de M. Bignan, qui a pour titre *les deux Morts*, et qu'il eût été plus exact d'intituler *les deux Mourans*. L'idée de cette pièce est neuve; l'auteur nous y montre deux hommes placés sur leur lit de mort, l'*impie* dans un palais, et le *juste* dans un hospice. Il a su tirer un habile parti des oppositions qui sortaient en foule de ce sujet, et nous pensons qu'il devait obtenir le prix sur ses rivaux, quoiqu'il n'ait été jugé digne d'aucune distinction particulière par l'Académie. Nous devons relever, à ce sujet, une erreur du rapport, qui fonde la sévérité de ce jugement sur ce que l'auteur aurait établi entre ses deux personnages « un dialogue, rendu invraisemblable par les lieux différens où se passe l'action. » Telle n'a pas été l'intention de M. Bignan, qui s'est borné à faire parler tour à tour le *juste* et l'*impie*, sans les faire nullement converser ensemble. *La Moisson de roses*, poëme par M. *Adolphe* de Puibusque nous a paru, ainsi qu'à l'Académie, un morceau rempli de grâce, de fraîcheur et de délicatesse; ajoutons cependant que le sujet choisi par l'auteur n'était guère de circonstance, au moment où des milliers de malheureux Grecs expiraient sous le fer des Ottomans : ce n'était guère le tems de rappeler leurs anciennes fêtes; il fallait bien plutôt rappeler leurs anciens exploits, pour les exciter à de nouveaux triomphes; car il ne peut être question de fêtes pour eux que lorsqu'ils auront forcé leurs farouches oppresseurs à reconnaître leur indépendance. Cette pièce, par sa forme, n'a pu concourir avec les odes; mais il nous semble qu'elle aurait pu concourir pour le prix de l'*Idylle*, genre que l'Académie se plaint de voir abandonné.

Les épîtres, dit le rapport, l'ont emporté cette année sur

les odes ; cependant celle de M. *Théodore* Abadie, qui a pour titre *le jeune Avocat à un de ses confrères*, et que l'Académie a jugée digne du prix, nous ferait penser le contraire. Quoique ce genre demande un style familier, il ne doit pas être exempt de poésie, et l'auteur peut être accusé d'avoir poussé la facilité jusqu'à la négligence, dans sa pièce, d'ailleurs beaucoup trop longue, et où l'Académie elle-même n'a reconnu qu'une « gaîté franche et une poésie *très-agréable.* » L'épître de M. *Émile* Mazeins est certainement bien préférable, et nous n'y trouvons guère à blâmer que son titre : *le Vingtième siècle à son dix-neuvième frère*, qui ne fait pas assez connaître le sujet, et qui a obligé l'auteur à lui en donner un second pour complément : *Jugement de la postérité sur notre littérature romantique.* Les deux épîtres de MM. Barrière et *Auguste* Mouffle, *A mon Protecteur*, et *la jeune Mourante*, sont extrêmement faibles ; le dernier surtout a eu le tort de choisir un sujet qui a été tant de fois traité, et qui l'a été souvent avec bonheur, entre autres, par Mme d'*Avot. Le Charme*, par M. *Évariste* Boulay-Paty, est une pièce où l'auteur semble avoir été inspiré par son sujet. « On pourrait, dit le rapport, lui contester le titre d'*élégie ;* ce serait plutôt une *ode anacréontique*, faite avec beaucoup de talent et de facilité. L'Académie a voulu donner à l'auteur, qui paraît pour la première fois dans la lice, une preuve de sa satisfaction et un encouragement pour le prochain concours. » Ce n'est pas nous qui blâmerons l'Académie de s'écarter un peu de cette distinction rigoureuse de genres qu'elle a cru devoir établir, et qui ne permet pas à plusieurs pièces souvent pleines de mérite de venir se présenter au concours ; mais nous lui rappelerons un de ses statuts dont elle ne doit jamais s'écarter, si elle veut être juste. D'après son règlement, toute pièce qui a été précédemment imprimée ne peut être admise à concourir ; or, celle de M. Boulay-Paty a paru dans le *Chansonnier des Grâces pour* 1826 (voy. p. 149), et ce recueil est trop connu pour qu'elle ait pu être présentée comme inédite, après avoir commencé la réputation de son auteur. Il y a donc eu ici un peu de complaisance, et même un véritable passe-droit. Nous craignons bien que l'Académie n'ait également été induite en erreur, en croyant couronner une jeune personne de treize ans dans l'auteur de l'élégie qui a pour titre l'*Ombre de Didon.* S'il n'y a pas eu ici de surprise faite à sa bonne foi, il faudra nous en féliciter doublement et annoncer à la France littéraire une digne rivale de Mlle Delphine Gay. Après une élégie assez pâle de Mlle d'Ayzac, déjà connue avantageusement de plusieurs académies, nous trou-

vons, sous le titre d'*Odalisque*, une dernière pièce, dont l'auteur est M. Mauge, et pour laquelle nous regrettons que l'Académie n'ait pas eu de fleur.

Parmi les pièces de ce recueil dues aux *mainteneurs*, nous avons remarqué le Compte rendu des travaux de la Société, par M. *Alphonse de* Carney, et la réponse faite au discours d'un récipiendaire, par M. le marquis d'Aguilar, l'un des membres les plus instruits, les plus actifs et les plus distingues de l'Académie des jeux floraux. Souhaitons aux concurrens qui se présenteront à l'avenir dans la lice de n'avoir pour juges que des académiciens dignes de siéger à côté de cet habile traducteur de l'*Anti-Lucrèce*. E. Héreau.

275. — *Nouvelles rêveries poétiques, second recueil*, publié par Randon du Thil. Paris, 1827; Ponthieu. In-18; prix, 2 fr. 50 c.

« J'ai réuni dans ce recueil des poésies de genres tout-à-fait opposés, et mon intention a été de captiver le public par la variété de mes compositions, plutôt que par leur mérite. » Tel est le début de la préface placée par M. Randon du Thil au commencement de son petit volume. Cette annonce n'est point fastueuse, et les lecteurs des *Nouvelles rêveries poétiques* en apprécieront la convenance.

L'auteur s'est exercé, avec plus ou moins de succès, dans des genres différens. On trouve quelques bons vers dans les pièces intitulées : *Mes souvenirs*, *l'Athée*, *Réponse à l'Athée*, *Madame de la Vallière*, *le Misanthrope*; mais on y chercherait en vain une pensée neuve, un tour original. M. Randon du Thil montre plus de talent dans la pièce qui porte pour titre : *Je voudrais me marier*. Dans ce sujet, il avait à redouter la concurrence avec la satire contre les femmes de Boileau, et la satire contre les maris de Regnard; toutefois, en imitant ces deux poëtes, il a su trouver quelques traits nouveaux, exprimés en vers agréables. Voici le début de cette pièce :

D'où vous vient aujourd'hui cet air triste et rêveur?
Et quel sombre nuage a noirci votre humeur?
Avez-vous, de Plutus incertaine victime,
Sur la hausse ou la *baisse hasardé* votre prime;
Ou d'un mauvais dîner les souvenirs fâcheux
Altèrent-ils chez vous le système nerveux?
Je vous ai vu souvent, trop fécond en chimères,
Comme un volcan lancer des flammes éphémères,
Et, sur les pas d'Astolphe, en un vague horizon,
Dans la lune avec lui chercher votre raison.
Parlez : mon amitié, que ce mystère offense,
Souffre de vos ennuis et de votre silence.

Parmi les partis que l'amitié présente au poëte, on remarque celui-ci :

Que ne choisissez-vous la sensible Clémence ?
De cette autre Nina partagez la démence ;
Elle a déjà perdu l'appétit, le sommeil ;
Sa plainte douloureuse annonce son réveil ;
Adressant ses soupirs à toute la nature,
A l'oiseau qui gazouille, à l'onde qui murmure,
Elle a, pour un trilby, familier du bosquet,
Sur un banc retiré, déposé son bouquet.
Les silphes amoureux la visitent en songe;
La brise du matin dans le trouble la plonge.
Sur son front, ombragé par un saule pleureur,
Se peignent tour à tour l'espoir et la terreur.
Elle a lu son *album*, où la mélancolie
Traça les noms touchans de Werther, de Julie,
Se croit une Héloïse, et pleure chaque amant,
L'un près du précipice, et l'autre au monument;
Se pâme en un chalet, dans un cloître soupire,
Se mire au bord du lac, *tombe dans le délire;*
Et, suppliant l'amour de couronner ses feux,
Dans son maître à danser voit un autre Saint-Preux.

Ce ne sont pas les seuls vers bien faits qu'on pourrait extraire de cette pièce, et de celles qui ont pour titres : *La Rencontre au jour de la Saint-Charles*, et *Épître à mes vers*.

« Une critique éclairée, dit M. Randon du Thil, me signalera les fautes que j'ai pu commettre. » Ce nouveau témoignage de modestie doit nous faire espérer qu'une seconde édition des *Rêveries poétiques* en fera disparaître les imperfections, et rendra cet ouvrage digne de l'attention des littérateurs. Mais tel qu'il est, ce recueil offre une lecture agréable. BRÈS.

276. — *Athéniennes*, par *Évariste Boulay-Paty*. Paris, 1827; Chaumerot. In-8° de 36 pages; prix, 2 fr. *au profit des Grecs.*

277. — *Épître à M. Réguis*, président du tribunal civil et de l'Académie de Marseille, etc.; par M. *Marius* GIMON; Marseille, 1827; imprimerie d'Achard. In-8° d'un quart de feuille.

Il faut plus d'une tentative heureuse pour assurer aujourd'hui la réputation d'un auteur, dans quelque genre que ce soit; M. Boulay-Paty a commencé la sienne en poésie par une pièce charmante, intitulée le *Charme*, insérée dans le *Chansonnier des grâces pour* 1826, et couronné cette année aux *Jeux floraux* (Voy. ci-dessus, p. 743). On attend de lui maintenant des œuvres qui répondent aux espérances que ce début a fait naître. Ses *Athéniennes* jugées avec sévérité par la critique,

affaibliraient peut-être un peu ces espérances; mais il faut tenir compte à l'auteur de la difficulté du sujet et de l'intention morale qui seule l'a guidé sans doute dans le choix qu'il en a fait. Les malheurs de la Grèce ont éveillé tant de voix éloquentes et généreuses, qu'il est difficile de trouver, en les déplorant, des idées et des expressions poétiques nouvelles, ou assez heureuses pour ajouter au sentiment énergique dont l'âme des lecteurs est déjà pénétrée. M. Boulay-Paty semble avoir fait lui-même cette réflexion, ou du moins on est fondé à le croire, en lisant la troisième pièce de son recueil (1) intitulée *Arvina et la Colombe*. Certes, on ne pourra refuser de reconnaître que l'idée première et la forme de ce dialogue sont nouvelles; mais en même tems, quelle bizarrerie dans l'exécution et quelle obscurité dans le style! Innover ainsi, ce n'est pas reculer les bornes de l'art, c'est vouloir le faire rétrograder. Nous engageons l'auteur lui-même à relire les vers que nous allons citer, et qui terminent la pièce dont nous parlons; peut-être reconnaîtra-t-il avec nous qu'il n'a été qu'inintelligible, là sans doute où il avait la prétention d'être profond.

Sur des plumes plus blanches qu'elle,
La lune, en se glissant, les a senti frémir....
Le visir.... un baiser.... sur le vitrage frêle
Un céleste rayon, un humide soupir....
Un oiseau vers les cieux a dirigé son aile....
Sous les rideaux de pourpre, à l'aurore nouvelle,
Un cadavre glacé dans les bras du visir.

Cette longue énumération de mots coupés par des points fatigue inutilement l'attention du lecteur, qu'elle laisse insensible; et M. Boulay-Paty a prouvé, dans la pièce que nous rappelons au commencement de cet article, qu'un sujet intéressant pouvait s'embellir sous sa plume sans cesser d'être attachant et vrai.

L'*Épître* de M. Marius Gimon *à M. Réguis* a été lue dans la séance d'installation de la *Société de statistique*, qui a eu lieu à Marseille, le 7 juin de cette année. C'est une pièce de circonstance, dont le sujet est tout local, et qui n'était point destiné sans doute à franchir le cercle où elle a dû être favorablement accueillie. Elle contient une énumération de tous les travaux et de tous les noms célèbres dont cette ville antique des Phocéens a pu s'enorgueillir dans des tems plus modernes. Une

(1) Cette brochure en contient quatre, dont voici les titres : 1° *la Mort de Karaïskaki*; 2° *le désastre d'Athènes*; 3° *Arvina et la Colombe*. 4° *Aux rois chrétiens*.

pareille énumération ne pouvait guère être poétique ; aussi l'auteur a-t-il dû chercher avant tout la vérité historique dans un sujet dont la gravité n'excluait pas la grâce, mais auquel il aurait fallu donner plus de développement que le tems ne lui permettait de le faire, pour y ajouter des ornemens qui ne lui parussent pas trop étrangers. Cette épître, monument patriotique pour la gloire de Marseille, fait désirer que l'auteur, qui a souvent donné des preuves d'un véritable talent, recueille et réunisse dans un ouvrage étendu et complet, tous les documens historiques relatifs à l'intéressant travail dont il ne donne ici qu'une simple ébauche. E. Héreau.

278.—*Le néant de l'homme*, discours en vers, par M. *Charles* Malo, des académies d'Amiens, de Bordeaux, Bourg, Cambray, Clermont-Ferrand, Dijon, Douay, le Puy, Lyon, Metz, Rouen, Toulouse; de l'*Athénée des arts*, de la *Société philotechnique*, etc. Paris, 1827; imprimerie de Firmin Didot. In-18 de 10 pages.

« Il est dangereux, dit Pascal, de faire trop sentir à l'homme sa grandeur; il ne l'est pas moins de lui faire trop sentir sa faiblesse. » Cependant, il n'est point de sujets qui aient plus exercé l'imagination des poëtes et la dialectique des philosophes. Le néant de l'homme a donné lieu au proverbe le plus ancien et le plus connu, que M. *Charles* Malo a pris pour épigraphe. *Omnia vanitas* a été chez toutes les nations le texte d'innombrables déclamations, tant en prose qu'en vers.

Il était donc difficile à notre poëte de trouver de nouvelles idées dans le domaine de la philosophie morale, qui, peut-être, a été le plus cultivé. Toutefois, l'auteur du discours sur le *Néant de l'Homme* ne nous laisse point apercevoir qu'il marche dans une route trop battue; son ouvrage est empreint de ce haut caractère de mélancolie qui domine chez les prophètes, et ses couleurs sont sévères comme son sujet. Après avoir parlé de la brièveté de la vie et de la faiblesse des hommes, M. *Charles* Malo s'exprime ainsi :

Cependant, l'homme, ingrat envers l'Être-Suprême,
Ne voit que lui, lui seul et tous ses vains désirs;
Il méconnaît son Dieu, se méconnaît lui-même,
Et croupit dans la fange au sein des faux plaisirs.
Ne semblerait-il pas qu'il apparût au monde
Pour voir de soie et d'or tisser ses heureux jours,
Et qu'une destinée, en miracles féconde,
Dût de sa vie obscure éterniser le cours ?

L'auteur trace les principaux caractères de la Divinité; ensuite, il apostrophe ainsi l'homme mondain :

Eh quoi ! d'un Dieu vengeur ces terribles images
N'ont pas glacé tes sens d'épouvante et d'horreur !
Poursuis. A des mortels cours offrir tes hommages ;
Va lever l'étendard du schisme et de l'erreur ;
Du Très-Haut foule aux pieds la puissance suprême ;
Abjure, et sa croyance, et son culte, et ses lois,
Pour encenser l'orgueil des hommes et des rois.
Ne connais de pouvoir que sous le diadème ;
Ne vois de majesté que chez les conquérans.
En vain ils ont baigné leurs trônes dans nos larmes,
De leur glaive de mort moissonné tous nos rangs ;
Une *gloire de sang* a d'*indicibles* charmes :
Il la faut par tes chants élever jusqu'aux cieux.
Que tardes-tu ? L'idole à l'autel se présente...
Insensé ! viens les voir tes héros demi-dieux
Expirer sous l'affront d'une chute éclatante.
Un seul jour les disperse et les rend au néant.
L'Éternel s'en servait, dans sa juste colère,
Pour châtier nos fronts, pour effrayer la terre :
D'un souffle il a brisé ce fragile instrument.

BRÈS.

279. — *Voyage à Saint-Léger*, campagne de M. le chevalier *de Boufflers*, suivi du *Voyage à Charenton*, et de notes contenant des particularités sur toute la famille Boufflers, des pièces inédites ou des lettres de *Voltaire*, *Tressan*, *Delille*, *Montesquieu*, *Florian*, *La Harpe*, *Marmontel*, *etc.* ; par M. DE LABOUISSE. Paris, 1827 ; C. J. Trouvé. In-8° de viij et 216 pages ; prix, 3 fr.

Il y a entre les goûts de notre siècle et ceux du siècle dernier une différence qui tient à celle des mœurs et à notre caractère, que trente années de révolution n'ont pu entièrement changer, mais ont dû considérablement modifier, même à notre insu. Voltaire, qui nous a tant appris à penser, disait déjà de son tems :

On a banni les démons et les fées ;
Sous la raison les grâces étouffées
Livrent nos cœurs à l'insipidité ;
Le *raisonner* tristement s'accrédite.
On court, hélas, après la vérité ;
Ah ! croyez-moi, l'erreur a son mérite.
(*Ce qui plaît aux dames*, conte.)

Que dirait-il, s'il vivait aujourd'hui, de nous voir devenus un peuple essentiellement *raisonneur !* Sans doute il ne pourrait nous blâmer d'avoir pris des goûts plus solides ; mais peut-être regretterait-il de ne pas nous voir plus souvent sa-

crifier aux grâces. Les progrès de cette différence dans les goûts que nous signalons entre la génération qui s'éteint et celle qui commence semblent devenir de jour en jour plus rapides. Chénier, au sortir d'une époque de troubles, a pu dire encore, dans son *Tableau de la littérature française* : « Il existe en France un public de choix, qui sait apprécier l'esprit véritable, et qui a besoin de le trouver; c'est de ce public qu'il faut satisfaire la curiosité; c'est pour lui que M. *de Boufflers* et M. DE PARNY, conservant le seul ton convenable à la poésie légère, y maintiennent encore cette politesse élégante qui fait le charme de leurs écrits. » Aujourd'hui, ces qualités, seules, seraient moins appréciées du public et des critiques, et je ne sache pas, par exemple, qu'on ait beaucoup parlé dans le monde de la publication que nous annonçons et qui eût certainement fait sensation, à une autre époque, par les noms et par les souvenirs qu'elle rappelle.

Le *Voyage à Saint-Léger* a été fait par l'auteur, en 1805, dans la compagnie du libraire Guillaume, qui devait publier l'année suivante une nouvelle édition des œuvres de Boufflers, dirigée par M. de Labouisse, projet qui n'eut point d'exécution, peut-être parce que l'édition de 1803 n'était pas épuisée. Voici la manière de voir que le poëte prête au libraire :

> Bien mieux que tant d'écrits profonds,
> Les bons mots qui courent la ville,
> L'épigramme, le vaudeville,
> Voilà les bons livres de fonds. (p. 5).

Nous ignorons si telle était alors la pensée de l'infatigable éditeur de tant d'ouvrages utiles; mais son catalogue témoignerait aujourd'hui de son inconstance ou de celle du public, et viendrait à l'appui de ce que nous avons dit plus haut. M. de Labouisse lui-même, tout attaché qu'il se montre aux anciennes idées, a la conscience des modifications que réclame l'époque où nous vivons, puisqu'il dit (p. vij de sa préface) : « Si j'avois aujourd'hui à raconter une semblable promenade, il est probable que je l'écrirais différemment, que j'y mettrais d'autres peintures, que j'y ferais d'autres observations; » aussi, ne publie-t-il cet ouvrage, écrit depuis vingt ans, que comme un hommage à la mémoire de l'aimable poëte qui en fait le sujet et qui l'honora de son amitié. Les lecteurs doivent chercher dans les notes le correctif à plusieurs passages du texte qui pourraient leur paraître contenir une morale un peu trop facile, tels que ceux où il est question des maîtresses de nos rois. M. de Labouisse dit (p. 110) que c'était la mode,

au tems de M. de Boufflers, de traiter frivolement les questions les plus graves, et lui-même ne s'aperçoit pas de la frivolité avec laquelle il juge ce poëte aimable, mais philosophe, en lui reprochant sérieusement (p. 49) d'avoir écrit sur le *libre arbitre*, sur la *vertu*, sur la *sagesse* et sur la *raison*.

Point de *raison*,
C'est du poison
Monsieur, qu'on vous demande.

lui répétait-il dans ces aimables entretiens où ils faisaient assaut d'esprit et de compliment, et dont M. Labouisse a voulu que rien ne fût perdu pour nous; la société choisie qui se trouvait rassemblée auprès de M. de Boufflers se livrait alors à de petites boutades dont j'aurais bien désiré, pour ma part, être le témoin, mais auxquelles tous les lecteurs ne sont peut-être pas disposés à mettre l'importance qu'il y attache. Quant aux amateurs de jolis riens ou de poésies légères et gracieuses, nous pouvons leur recommander ce volume; ils y trouveront de ces choses qui semblent acquérir plus de prix, à mesure que le cercle des appréciateurs se rétrécit. M. de Labouisse l'a semé de vers, extraits de son propre portefeuille, et qui ne sont point déplacés à côté de ceux de son modèle et de son maître; nous signalerons surtout une piquante parodie du conte de Boufflers, *la Fille et le Cheval* (p. 62), et trois jolis couplets sur le *mot* et sur la *chose* (p. 66.)

Le *Voyage à Saint-Léger* occupe les pages 1 à 69 du volume; et les notes, imprimées en petit texte, les pages 71 à 122; viennent ensuite (p. 123-140) une *Notice sur Mme de Boufflers*, où l'on trouve des vers inédits d'elle et de son mari; un *Voyage à Charenton* (p. 141-170), avec des notes (p. 171-186) et une *Notice sur le vicomte de Dampmartin* (p. 187-216).

Pendant le court séjour que l'auteur fit à Charenton, il assista à une représentation donnée par les habitans mêmes de l'hospice; cette représentation se composait de la comédie de l'*Impertinent*, par Desmahis, du *Doyen de Killerine*, drame de Mercier, et de l'*Auberge pleine*, comédie-folie de Desforges. Croira-t-on que Bonaparte, comme l'affirme l'auteur dans une note de la page 165, ait fait enfermer dans ce lieu de misère, des *royalistes* « qui, dans des entretiens particuliers, dit-il, avaient manifesté franchement leurs généreuses opinions, et qu'il aurait essayé de faire passer pour fous? » Ce passage, et plusieurs autres du volume, qui contrastent singulièrement avec le ton général de l'ouvrage, attesteraient un noble courage de la

part de l'auteur, s'ils ont réellement été écrits en 1805; mais, en même tems, ils prouveraient ou que le secret des lettres n'était pas alors violé, comme il l'a été depuis, ou que M. de Labouisse ne paraissait pas dangereux, ou bien enfin que l'*intraitable Corse*, comme il l'appelle (p. 15), n'était pas aussi intraitable ni aussi vindicatif qu'il le dit. E. Héreau.

280. — * *Contes chinois*, traduits par MM. *Davis*, *Thoms*, *le P. d'Entrecolles*, *etc.*, et publiés par M. *Abel* Remusat. Paris, 1827; Montardier. 3 vol. in-18; prix, 7 fr. 50 c.

Dans une préface courte, mais substantielle, M. Abel Remusat explique les motifs qui l'ont porté à publier ces *Contes chinois*, que lui-même n'a pas traduits, dont plusieurs avaient paru en d'autres tems, mais qu'il a revus et enrichis de notes. D'après le succès bien mérité qu'a obtenu sa traduction du joli roman d'*Iu-Kiao-li*, il a toute raison de dire : « Le public a montré quelque disposition à accueillir les tableaux de la société de la Chine, tels que les écrivains de ce pays les ont tracés dans les romans de mœurs. On désire que le nombre de ces romans, rendus accessibles aux lecteurs européens, devienne plus considérable. Mais ce travail présente quelques difficultés de plus que la traduction des OEuvres de sir Walter Scott ou de Wanderwelde; et, en attendant que le zèle des savans puisse contenter la curiosité des amateurs, on a jugé qu'il serait agréable à ceux-ci de posséder quelques échantillons du goût des Chinois dans un genre secondaire, celui des Contes moraux et des Nouvelles. » En effet, la lecture des opuscules contenus dans ces trois volumes doit plaire à quiconque voudra s'instruire des opinions, des mœurs et des usages des Chinois, dans leurs propres écrits. Dans *Iu-Kiao-li* (les Deux Cousines), tous les personnages sont d'une classe distinguée : ce sont des hommes bien élevés, des femmes d'un esprit cultivé; ici, au contraire, on trouvera des gens de toutes les classes, même des plus abjectes : « On y verra des bateliers, des artisans, des usuriers; on y observera des complots de fripons et des scènes de brigands. » Et il faut convenir que la haute idée qu'ont fait concevoir des Chinois les livres de leurs sages, de leurs philosophes, ne paraîtra plus fondée, ni juste, si les auteurs de ces historiettes ont peint la société telle qu'elle est, et n'en ont pas voulu faire la satire. Toutes, il est vrai, ont un but moral : presque toujours, au dénoûment, le crime est reconnu, puni, et la vertu triomphe : oui; mais avec quelle facilité, dans ce pays, se commettent les plus atroces délits! Quelle corruption dans les juges! Quelle abjection et quelle avidité dans les classes inférieures! On ne peut s'empêcher de s'écrier presque à chaque

page : Je n'irai point vivre là; le gouvernement n'y vaut pas encore le nôtre, et les mœurs y sont plus mauvaises.

Les dix contes de ce recueil n'offrent pas tous de l'intérêt; mais tous peuvent contribuer plus ou moins à faire mieux connaître les habitudes du peuple chinois : les sujets en paraîtront souvent bizarres; cela doit être, et c'est, à mes yeux, leur principal mérite. Tous, à peu près, pèchent par le dénoûment; mais il y a de l'art dans la composition. Le meilleur, sans aucun doute, est celui qui a pour titre : l'*Héroïsme de la piété filiale*, et qui n'avait jamais été publié. M. Abel Remusat fait sur ce conte une observation fort juste. « Il faut s'être bien pénétré, dit-il, des idées chinoises pour en apprécier le mérite. Une femme exposée pendant plusieurs années à d'odieuses persécutions, sans qu'elle perde jamais de vue la vengeance qu'elle doit à ses parens, et, dès qu'elle l'a obtenue, quittant sans regret la vie qu'elle ne supportait que par devoir, est, aux yeux des Chinois, un modèle d'héroïsme, et l'exemple de la piété filiale. On ne voudrait pas chez nous que le crime et le châtiment fussent séparés par un aussi long intervalle. »

Il y a quelques tableaux gracieux dans le conte : *l'Ombre dans l'eau*; et ils rappellent un peu ceux que l'on trouve en abondance dans le roman des *Deux Cousines*.

Mais le plus ingénieux, le plus piquant de tous ces contes, est très-certainement celui de *la Matrone de Soung*. L'auteur chinois en a pris le sujet dans *la Matrone d'Éphèse*; mais le sujet seulement; car tout est différent, et les principaux faits, et les personnages, et les détails, et surtout le dénoûment qui, dans le conte chinois, est d'une rare extravagance. En revanche, on y trouve un épisode très-plaisant, et plus satirique peut-être que ne l'est la fable même de la Matrone. Le voici en peu de mots. Un philosopher encontre une jeune veuve en longs habits de deuil, qui, penchée près d'une fosse, s'occupe sans cesse à faire jouer un grand éventail qu'elle tient à la main, sur la terre fraîchement amoncelée. Cette fosse est celle de son époux qu'elle a perdu tout récemment, et qu'elle aimait de la plus vive ardeur. Et pourquoi évente-t-elle ainsi son tombeau? C'est qu'en expirant, il l'avait conjurée d'attendre, avant de songer à un nouveau mariage, que la superficie au moins de la terre qui couvrirait son corps, fût entièrement desséchée.

Pour bien connaître la littérature chinoise, il nous faudrait encore des traductions de quelques poëmes, et surtout des traductions de pièces de théâtre de diverses époques. Je désire que M. Abel Remusat ait assez de loisir pour s'occuper de ce grand travail, dont je ne me dissimule pas les difficultés, ou

que du moins il le confie aux élèves qui auront le mieux profité de ses savantes leçons au Collége de France. A. D.

281. — *Les Suisses sous Rodolphe de Habsbourg*, roman historique, par Mme la baronne D'ORDRE, auteur des *Nouvelles helvétiques*. Paris, 1827; Gosselin. 6 vol. in-12; prix, 9 fr.

La carrière ouverte par Walter Scott est parcourue en France avec des succès divers par plusieurs écrivains. Aucun, il faut l'avouer, ne parvient à donner à ses récits cette vérité de couleurs et de mœurs qui, chez l'auteur écossais, captive l'attention des lecteurs les plus étrangers aux sujets qu'il expose; mais presque tous nos romanciers, lorsqu'ils appellent l'imagination au secours de l'histoire, créent des fictions plus fortes et aussi vraisemblables. On fait surtout cette réflexion, en lisant le nouvel ouvrage dont Mme d'Ordre a emprunté l'idée aux annales de la Suisse et de l'Allemagne. L'élection de Rodolphe de Habsbourg au trône impérial et les difficultés qu'il eut à vaincre pour s'y affermir, ne fournissaient point par elles-mêmes la matière d'un roman; il a fallu que l'auteur prêtât à l'empereur et à ses enfans des aventures qui, sans trop contrarier l'histoire, ajoutassent à l'intérêt de ses récits, et qu'il plaçât à côté des personnages historiques des portraits de fantaisie qui parussent du même siècle qu'eux. Mme d'Ordre nous semble avoir rempli heureusement cette tâche difficile, mais son livre n'est pas aussi bien écrit que composé; on y remarque des incorrections, qu'il sera facile de faire disparaître dans une nouvelle édition. C. L.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, littéraires et d'utilité publique.

282. — * *Bulletin de la Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers* (département de la Vienne). N° 22, 14 mars 1826; 4 juin 1827. Poitiers, 1827. Imprimerie de Catineau. In-8° de 40 pages.

C'est principalement d'agriculture que la *Société de Poitiers* s'est occupée, durant le cours de la dernière année académique; et, ce qui étonnera peut-être, c'est que, dans un pays auquel l'horticulture a de si grandes obligations, il n'en ait pas été question pendant toute l'année. Ce bulletin contient un fort bon mémoire de M. de FAYOLLE, *sur l'emploi de la chaux comme engrais*. Les résultats auxquels cet agronome est parvenu avaient déjà été consignés dans d'autres ouvrages; mais ils sont exposés avec clarté dans ce mémoire, soumis à une discussion judicieuse, et confirmés en ce qu'ils ont de plus im-

portant. On lit aussi avec intérêt, dans ce même cahier, une notice de M. l'abbé Gibault sur l'ouvrage de M. l'abbé Mahé, antiquaire du Morbihan, qui a beaucoup contribué à faire connaître les anciens monumens de son pays. Ce savant, dit M. Gibault, a oublié les pierres itinéraires, qui jouèrent cependant un rôle considérable dans la théologie druidique. Elles étaient consacrées au *Mercure* dont parle César, lequel ne peut être que *Teutatès*. Mais l'autorité de César doit-elle être invoquée dans ces sortes de recherches? Qu'on le croie lorsqu'il parle d'opérations militaires et de ce qui est relatif à la guerre, des distances des lieux, de la figure du terrain, etc., à la bonne heure : mais rien n'annonce qu'il ait mieux connu que les autres Romains les usages, la religion et le gouvernement des nations qu'il combattait, non plus que l'histoire naturelle des lieux qui étaient le théâtre de la guerre. A cet égard, l'ignorance des historiens romains est si bien constatée, qu'on est fondé à douter du savoir de Jules César lui-même.

283. —* *Société des lettres, sciences et arts, et d'agriculture de Metz.* Huitième année : 1826-1827. Metz, 1827; Imprimerie de Lamort. In-8° de 217 pages, avec 3 *planches*.

Nous avons déjà fait remarquer plusieurs fois combien la ville de Metz est favorisée pour la culture des sciences, et pour leurs applications aux arts. On doit donc s'attendre à trouver dans chaque publication de la société savante formée dans cette ville de nouvelles instructions pour l'industrie, des lumières plus certaines pour la diriger. La société de Metz se montre, dans ce volume, telle que devraient être partout les réunions d'hommes instruits et philantropes : autour d'elle l'esprit d'invention est excité, l'inventeur qui s'égare est averti à tems, et remis sur la voie; au lieu de perdre son tems en vains essais, il peut employer utilement son activité et les ressources de son imagination. Un *Jury consultatif des arts*, toujours en activité, rend plus de services que la bibliothèque la mieux pourvue d'excellens ouvrages, qui ne sont pas toujours à la portée de ceux qui voudraient y puiser de l'instruction. Ainsi, tandis que les cours industriels répandent parmi les ouvriers des connaissances dont presque tous avaient manqué jusqu'à présent, ceux qui s'occupent dans les ateliers et les chantiers, aux champs ou dans leur cabinet, ne manquent pas non plus de la direction dont ils pourraient sentir le besoin.

A la séance publique du 20 mai de cette année, le président de la société (M. Renault), dans un discours *sur les heureux effets de l'instruction*, répondait ainsi aux adversaires de l'enseignement industriel : « Jetez les yeux, dirai-je à ces critiques, jetez les yeux sur cette classe ouvrière dont les tributs sont d'un

si grand poids dans la balance des États : naguère, son ignorance et ses mœurs en faisaient une classe à part ; rebutée de tourner péniblement dans le cercle étroit de la routine, elle ne voyait dans la nécessité d'un travail manuel et journalier qu'un assujettissement aussi humiliant que rigoureux dont elle cherchait à oublier les dégoûts au milieu de ces plaisirs que condamne la tempérance ; aujourd'hui, nous la voyons s'appliquer avec ardeur à perfectionner ses talens, consacrer ses heures de loisir à une étude dont chaque jour elle apprécie mieux les immenses avantages, et nous étonner par la rapidité de ses progrès et l'estimable régularité de sa conduite.

Le *Précis des travaux de la société pendant l'année* 1826-1827, par le secrétaire (M. Bergery, professeur de l'école d'artillerie), est très étendu, quoique chacun des objets passés en revue soit réduit à ce qui est rigoureusement nécessaire pour en donner une idée juste. « Le devoir de celui qui écrit l'histoire des travaux d'une société académique est de s'oublier lui-même pour ne s'occuper que de faire ressortir les idées utiles des auteurs et des rapporteurs. » M. Bergery ne s'est point écarté de ce devoir : cette justice lui sera certainement rendue par ses collègues ; et quant à ses lecteurs, comme ils arriveront à la fin de son *précis* sans avoir cessé un seul moment de s'occuper avec attention de chaque sujet qui leur est présenté, ils ne seront pas moins satisfaits de l'historien de la société de Metz, que des nombreux et intéressans travaux qui ont rempli son année académique. M. Bergery commence par rendre compte du résultat des *cours industriels* : nous croyons devoir transcrire ce qu'il dit sur les examens.

« Les résultats des examens sévères que nous venons de terminer, montrent bien mieux encore combien, dans moins de deux années, les ouvriers messins ont acquis d'instruction. Cinq prix, vingt-cinq attestations de capacité et de savoir, cinquante-huit mentions honorables vont être décernées ; et cependant, tous les chefs d'ateliers ont été exclus du concours. On a pensé que, par suite de leur expérience et de la maturité de leur esprit, ils sont trop convaincus de l'utilité des sciences et des avantages qu'elles peuvent leur procurer, pour avoir besoin d'encouragemens. Nous avons voulu que les examens ne fussent point publics, de peur que la timidité des concurrens ne paralysât leurs moyens ; mais nous avons voulu aussi, pour détruire les inconvéniens du *huis clos*, et présenter une forte garantie de l'impartialité des jugemens, que le jury fût le plus nombreux possible. En conséquence, MM. le maire et ses adjoints, MM. les membres du conseil municipal, et trois membres du comité

industriel ont été invités par la société à suivre les examens et à voter avec vos neuf commissaires, pour le choix et la proclamation des vainqueurs du concours. Voilà le précis historique de l'institution des cours industriels : elle ne date encore que de deux années; et déjà elle a produit de grands résultats. Les idées de nos ouvriers se sont agrandies ; ils ont simplifié leurs travaux, perfectionné leurs méthodes et leurs instrumens; et, ce qui vaut mieux encore, leurs habitudes morales se sont sensiblement améliorées : je l'affirme, parce que, pour quelques-uns, j'en ai acquis la preuve. Jugez par là de ce que sera l'industrie messine dans cinq ou six ans, si rien n'entrave notre marche, si nous parvenons à établir et à terminer heureusement un cours d'*économie industrielle*, un *cours de physique et de chimie appliquées aux arts*. Alors notre institution presentera un ensemble qu'on ne trouvera peut-être dans aucune de celles qui ont le même but; alors la société académique de Metz aura vraiment rempli les devoirs qu'elle s'est imposés en se formant; alors, enfin, ceux de nos concitoyens que leurs connaissances profondes sembleraient devoir obliger de prendre part à nos travaux, regretteront peut-être de ne pouvoir goûter, comme nous, la douce satisfaction d'avoir contribué a la prospérité, à la splendeur de notre cité. »

M. le secrétaire divise son *précis* en 5 sections : sciences *mathématiques*, *physiques et médicales ; mécanique pratique et arts divers ; agriculture*, *économie publique et domestique ; littérature*, *archéologie ; mélanges*. Il nous est impossible de faire mention de ce que chaque section offre à la curiosité du lecteur ; il faudrait citer trop souvent. Nous nous bornerons à une observation qui n'est certainement pas neuve, mais qu'il faut reproduire jusqu'à ce qu'elle soit reconnue comme une vérité qu'il n'est plus permis de contester; c'est que l'étude des sciences, loin de nuire à la littérature, de *refroidir* l'imagination, de *dessécher* tous les sujets, forme le jugement de l'homme de lettres beaucoup mieux que ne pourraient le faire les meilleurs préceptes des rhéteurs, et que le goût ne peut se passer de la rectitude du jugement. Cette vérité est encore très bien développée, dans un rapport fait par M. le professeur Thiel, sur le concours relatif à cette question : *quel est le système d'études publiques le plus propre à rendre la France riche et puissante ?* Une *Note* de cet écrit nous apprend que, sur la demande de M. le recteur de l'académie de Nancy, le conseil royal de l'instruction publique a autorisé, au collége de Toul, l'ouverture de cours d'arithmétique, de géométrie, de mécanique et de dessin, destinés aux jeunes gens qui désirent se livrer au commerce, aux arts

et métiers et aux fonctions d'instituteurs primaires. Le prix n'a pas été adjugé : la question mise au concours ne pouvait être résolue que par des hommes supérieurs, qui joignissent une longue expérience à un profond savoir, et qui connussent parfaitement la France morale, politique et industrielle ; ces hommes n'ont guère le tems d'écrire, et ne se présentent point aux concours.

D'autres rapports très intéressans sont insérés dans ce volume ; M. Didion rend compte du concours des ouvriers auditeurs des cours industriels ; M. Munier, d'un concours de charrues, et ces deux rapporteurs font voir que l'art de la guerre n'est point ennemi de ceux qu'on ne peut cultiver qu'au sein de la paix. Un mémoire de M. Voisard sur une nouvelle scierie établie à Metz par M. de Nicéville n'est pas encore terminé ; lorsque l'auteur aura donné la seconde partie qu'il fait espérer, la mécanique pratique aura fait l'acquisition d'un écrit qui pourra être mis dans les mains des étudians, comme exemple de l'application du calcul à la détermination de l'effet utile des machines.

C'est à regret que nous n'entrons pas dans de plus grands détails sur ce volume si plein de choses. Le programme pour le concours de 1828 est divisé en deux parties distinctes. D'un côté, sont les questions purement locales pour la solution desquelles la société de Metz promet des médailles, ou le titre d'associé libre, ou celui d'associé correspondant ; de l'autre, sont les questions d'un intérêt général, les seules que la *Revue Encyclopédique* doive annoncer à ses lecteurs. Le premier prix (médaille de 300 fr.) sera décerné à *une suite d'expériences sur un des cas de l'écoulement des fluides qui n'ont pas encore été traités d'une manière convenable pour la pratique*. Le second prix (médaille de 200 fr.) est réservé à une question littéraire ; la société propose celle-ci : « *En quoi consiste l'érudition vraiment utile ? Comment et jusqu'à quel point le goût lui permet-il de se montrer dans les ouvrages, soit littéraires, soit scientifiques ?* » Les Mémoires devront être envoyés *avant le* 15 *mars* 1828, *franc de port*, à M. Bergery, sécrétaire de la *Société académique de Metz*. Les prix seront décernés, dans la séance du mois de mai suivant. F.

Ouvrages périodiques.

Suite de la Revue des Journaux des départemens. (*Voyez* t. xxxiii, p. 272-276, 596-598; t. xxxiv, p. 270-271, 83-525; et *ci-dessus*, p. 474-480.)

284. — * *L'ami de la Charte*, journal du Puy-de-Dôme. Cler-

mont-Ferrand, 1827, Auguste Veysset, imprimeur du journal, chez lequel on souscrit. Prix de l'abonnement, 16 fr. pour un an; 9 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois.

Le titre que porte ce journal n'est pas usurpé; les rédacteurs prennent soin de le justifier: mais, aussi amis de l'ordre que de la liberté, ils observent scrupuleusement les lois et les convenances, non moins impérieuses pour des écrivains qui se respectent, que les ordres des magistrats. Nous lui reprocherions volontiers de parler beaucoup trop souvent d'une feuille *quotidienne*, qui tomberait bientôt dans l'oubli, si elle était abandonnée à sa déraison. Il est vrai que les journaux de Paris, sans en excepter le *Moniteur*, rompent journellement des lances contre cet unique adversaire qui reste encore debout dans la lice: mais c'est un mauvais exemple dont les journaux des départemens feront bien de se préserver.

Le département du Puy-de-Dôme, qui cultive avec succès plusieurs branches des connaissances humaines, et qui compte dans son sein une *académie* à laquelle les premières sociétés savantes de l'Europe pourraient envier plusieurs de ses membres, est un de ceux avec lequel la *Revue encyclopédique* est le plus intéressée à multiplier ses relations: elle empruntera volontiers quelquefois à l'*Ami de la Charte* des articles instructifs dont il lui est facile de se pourvoir. N.

285. — *Le mémorial de la Scarpe*, journal des spectacles, des lettres, des arts, d'annonces judiciaires et commerciales, à Douai (Nord). Prix de l'abonnement, 6 fr. par trimestre.

Les rédacteurs ne se bornent pas à recueillir les faits et les annonces qui peuvent intéresser les lecteurs du pays; ils portent plus loin leurs regards et renferment, dans le cadre de leurs *nouvelles et variétés* des articles d'un intérêt général extraits des principaux journaux de Paris et des pays étrangers. Nous leur conseillons cependant de ne pas admettre trop facilement certains rapports apocryphes, et de faire disparaître de leur feuille, recommandable à beaucoup d'égards, des plaisanteries de mauvais ton, du genre de celle que nous avons remarquée dans le n° du 2 août, et intitulée: *Arrestation singulière*. Ces contes usés ne font plus rire; l'esprit du siècle est sérieux et réfléchi, et se plaît surtout dans les choses vraies et utiles. *Le Mémorial de la Scarpe* contient un rapport curieux et intéressant sur l'exposition des arts et de l'industrie à Douai: les divers articles publiés sur ce sujet offrent une lecture instructive et attachante, et donnent une idée favorable de la variété des connaissances et de la rectitude du jugement de M. Chenou qui les rédige. OE.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

286. — * *Beiträge zur deutschen Literatur und Literär-Geschichte, etc.* — Pièces pour servir à l'histoire littéraire, contenant quelques poésies inédites de *Sébastien* Brandt, avec une *Notice biographique* et un *portrait;* des Lettres de *Thomas* Murner, avec un *fac-simile;* le Saint Annuaire (*das Heilige Nahmenbuch*) de *Conrad de Danckrotzheim;* réunies et publiées par *Adam Gauthier* Strobel. Paris et Strasbourg, 1827; F.-G. Levrault. In-8°.

L'histoire littéraire de l'Alsace, province si française aujourd'hui par son dévoûment et ses affections, et qui fit néanmoins pendant des siècles partie de l'empire germanique, est pleine d'intérêt. M. Strobel s'occupe d'en tracer le tableau; ce récit servira de pendant à l'histoire politique de ce pays, publiée par les Schoepflin et les Grandidier. Les savantes recherches de l'auteur rempliront plus d'une lacune, signalée par les littérateurs; l'opuscule que nous annonçons en fournit d'avance la preuve. Brandt, poëte satirique, qui jouit long-tems d'une grande célébrité, naquit à Strasbourg en 1458; à l'âge de dix-sept ans, il commença ses études universitaires à Bâle où il obtint, en 1487, le grade de docteur en droit. Il se distingua comme jurisconsulte, tant par ses écrits que par la manière honorable dont il s'acquitta de plusieurs affaires importantes qui lui furent confiées. L'empereur Maximilien, qui le créa conseiller impérial et comte palatin, eut souvent recours à ses lumières. En 1501, il obtint dans sa ville natale la charge d'avocat et de syndic, et plus tard celle de chancelier; il fit partie de l'association littéraire créée par *Wimpheling*, Sturm de Sturmeck, et autres hommes célèbres du tems, et dont feu M. Koch a parlé dans les *Mémoires de l'Institut* (*Sciences morales et politiques*, t. IV). Brandt mourut à Strasbourg le 10 mai 1521. Malgré les fonctions dont il fut revêtu, il ne négligea jamais le commerce des Muses, qui avait pour lui beaucoup d'attraits; il cultiva surtout le genre satirique, très en faveur de son tems. Son *Navire des fous*, poëme où le caustique docteur passe en revue les travers de toutes les classes de la société, eut un succès prodigieux, et acquit une réputation vraiment européenne; il eut de nombreuses éditions et fut successivement traduit en bas-saxon, en français, en hollandais, en anglais, en latin. Mais, ce qui est plus piquant, c'est que pendant l'année 1498, Geyler, dit de Kaisersberg, prédicateur célèbre, prêcha dans la cathédrale de Strasbourg sur des passages tirés de ce poëme, ce que de nos jours on n'aurait

peut-être pas trouvé fort orthodoxe. Les poésies inédites de Brandt, que M. Strobel publie aujourd'hui, et dont il n'a existé jusqu'à présent qu'une copie faite d'après des feuilles volantes, écrites de la main de Brandt, sont au nombre de quarante-neuf. Ce sont des réflexions morales mises en vers; on y trouve des idées justes et un grand fond de bon sens; l'éditeur a expliqué les mots qui tiennent à l'idiome du tems.

Thomas MURNER, contemporain et compatriote de Brandt (né à Strasbourg en 1475, mort vers 1536), s'est fait également une réputation comme poëte satirique; il est l'auteur de la *Corporation des fripons* (*Schelmenzunft*) et de la *Conjuration des fous* (*Narrenbeschwörung*). Murner était un antagoniste de Luther et de sa doctrine; son caractère fougueux et atrabilaire lui suscita de nombreux ennemis; il se fit chasser de plusieurs villes; c'est cependant un personnage fort intéressant de l'époque. Waldau, biographe de Murner, regrette de ne pouvoir donner des détails sur sa vie, depuis 1524 jusqu'à 1526. M. Strobel vient de remplir cette lacune par une suite de lettres autographes de Murner qu'il a trouvées dans une des archives de Strasbourg.

Le poëme intitulé le *Saint Annuaire* (*das Heilige Nahmenbuch*) dont M. Strobel donne une réimpression, est de *Cuno*, ou *Conrad*, de *Dankrotzheim*, village alsacien, qui porte aujourd'hui le nom de Dangolsheim. Ce Cuno était un poëte du xve siècle, et fut membre de l'ordre poétique des *Maîtres-Chantres* (*Meister-Sänger*). On doit cependant observer, à son éloge, qu'il est de beaucoup au-dessus de la plupart de ces rimeurs de mauvais goût. Le *Saint Annuaire* indique les fêtes des principaux saints, et y rattache une description des diverses saisons et des travaux champêtres. Ce poëme a des passages fort gracieux qui rappellent ces poëtes dits *Minnesinger* (*chantres d'amour*), qui furent les troubadours de l'Allemagne. Nous terminerons cet article en faisant observer que cet ouvrage de M. Strobel se recommande par une discussion lucide et une critique judicieuse. L'exécution typographique et la lithographie du portrait de Brandt ne laissent rien à désirer.

D. E. STOEBER.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

COLONIES AMÉRICAINES-RUSSES. — PORT DE NOVO-ARKHANGEL DANS L'ISLE DE SITKA. — *État de ces colonies. — Climat. — Population. — Introduction de la vaccine. — Agriculture. — Économie domestique. — Caractère des Indigènes.* — Une feuille russe semi-quotidienne, publiée à Pétersbourg, sous le titre d'*Abeille du Nord*, a offert, sur les colonies américaines-russes, des détails qui nous ont paru devoir intéresser nos lecteurs. Toutes les colonies de la compagnie américaine-russe sont dans un état très-satisfaisant. Les Russes, les Créoles et les Aléoutiens sont en paix et en bonne intelligence avec les peuplades sauvages. Il y a généralement peu de malades, et point de maladies extraordinaires. Les relations des habitans avec la Californie, d'où ils tirent diverses marchandises, deviennent de plus en plus actives, et leur donnent beaucoup d'avantages sous le rapport commercial. — *Novo-Arkhanguelsk*, colonie et port de mer sur l'île de Sitka, se trouve sous le 57me degré de latitude septentrionale. Le *climat* y est assez doux; le froid excède rarement—15 degrés de Réaumur; mais les pluies et les brouillards épais y sont très-fréquens. Le *sol* de l'île est en général rocailleux, et peu propre à l'agriculture. — D'après le recensement de 1823, le dernier que l'on ait fait jusqu'ici, le nombre des habitans de toutes les colonies américaines-russes (excepté les îles qui appartiennent au district d'Atka), s'élevait à 553 Créoles, dont 291 hommes et 262 femmes; à 8415 Aléoutes et autres, dont 4150 hommes et 4265 femmes; ce qui fait un total de 8968 individus. Dans le district d'Atka, on comptait, d'après le recensement de 1821, 751 Aléoutes, dont 365 hommes et 386 femmes. La population totale des colonies s'élève donc à environ 10,000 habitans, non compris les Russes. — La *vaccine* a été introduite, en 1823, dans l'isle de Sitka, et appliquée avec succès aux habitans de cette colonie. Elle a aussi été transmise dans toutes les autres colonies russes, et des personnes expéri-

mentées ont été envoyées avec l'ordre de vacciner tout le monde, sans exception. — L'*agriculture* commence à s'étendre dans la colonie *Ross*. On avait semé, en 1823, 7400 livres (185 pouds) de froment, et 1360 livres (34 pouds) d'orge qui ont produit une récolte de 72,600 livres (1815 pouds) de froment et 5480 livres (137 pouds) d'orge. L'administration de la colonie consacre tous ses soins à propager l'agriculture. Parmi les légumes, on n'y cultive que les pommes de terre et les carottes. Le bétail, à *Ross*, s'est augmenté; on y comptait, à la fin de 1823, 213 bœufs, 842 moutons, 81 cochons et 46 chevaux. — Les indigènes établis sur la côte se nourrissent de poisson et de quelques racines. Leurs vêtemens sont faits de fourrures précieuses de loutres, de zibelines et de renards; mais la plupart vont nus, même par un froid de 6 degrés et plus, et se baignent chaque jour dans la mer. Ils sont audacieux, rusés, et savent très-bien manier une arme à feu; l'occasion les rend voleurs très-adroits. Ils se peignent le visage de rouge, de noir et de vert, et se garnissent la tête de petites plumes blanches d'oiseau; les femmes se fendent la lèvre inférieure et passent dans l'ouverture un morceau de bois qui fait pendre la lèvre: plus la lèvre est longue, plus la femme passe pour belle.

Californie. — *Introduction de la vaccine.* — Le même journal russe (*l'Abeille du Nord*) nous apprend aussi que, d'après les dispositions du chef des colonies américaines-russes, la matière vaccinale a été communiquée dans la *Californie*, où, d'après le désir des habitans, l'application bienfaisante de la vaccine a été introduite par des Russes. Le chirurgien major *Novitzky* a vacciné d'abord un grand nombre d'enfans, et ensuite le gouverneur même de Monterey, M. *Mariano*, ainsi que sa femme et ses enfans. P. R. E.

États-Unis. — Philadelphie. — *Statistique industrielle.* — *Prix proposés par l'Institut Franklin.* — Ces prix seront décernés au mois d'octobre prochain; il n'est donc plus tems de mettre le programme sous les yeux de ceux qui seraient à portée de se présenter au concours. Mais, dans la liste nombreuse des sujets proposés, nous trouvons une sorte de statistique de l'industrie américaine. Nous y voyons que les fabriques de soude artificielle ont traversé l'Océan, que le mûrier est cultivé dans la Pensylvanie, et nourrit des vers à soie dont le produit est mis en œuvre dans le pays même. Nous ne doutions point qu'on ne s'y occupât du perfectionnement des machines à vapeur, et des moyens de prévenir l'explosion des chaudières. Il paraît que la fabrication du fer avec le coke et le charbon de terre a besoin de puissans encouragemens; car on lui décerne une médaille d'or, tandis

que les autres genres de fabrication n'obtiennent que des médailles d'argent. On s'occupe activement des moyens de chauffer les appartemens avec le charbon de terre, quoique le bois ne soit pas encore aussi rare en Pensylvanie que dans plusieurs parties de l'Europe où l'on n'est pas aussi prévoyant. Les peaux de cochon sont soumises au tannage. On fait un appel à tous ceux qui peuvent avoir des idées utiles sur la construction des routes. Les fabriques d'étoffes de laine et de coton paraissent déjà très-avancées. Dans les fabriques de porcelaine, on n'est surpassé que par les manufactures les plus célèbres de l'Europe. Il paraît que l'on n'a point encore essayé de fabriquer de l'acier fondu. L'importation des fusils de chasse continuait jusqu'ici; on cherche à rivaliser à cet égard, avec ce que l'industrie européenne a produit de plus parfait. Un pays que deux générations d'hommes ont pu élever à ce degré de prospérité manufacturière, dont le territoire confine aux deux Océans, et renferme le cours entier du Mississipi, est appelé à de hautes destinées; qu'il les accomplisse, pour le bonheur de l'humanité!

— *Administration des postes.* — *Civilisation rapidement progressive.* — En 1790, il n'y avait que 75 *bureaux de poste* aux États-Unis; en décembre 1826, on en comptait plus de 6,500. Les *routes de poste* ne formaient alors qu'une longueur de 2,000 milles au plus; maintenant elles excèdent 90,000 milles. Le montant total de la recette des *ports de lettres* n'était guère que de 38,000 dollars (228,000 fr.); maintenant il s'élève jusqu'à 1,200,000 dollars (7,200,000 fr.). Le *transport des malles* coûtait alors 22,000 dollars environ par année; il coûte maintenant près de 800,000 dollars, et les bénéfices des maîtres de poste se sont élevés de 8,000 à près de 400,000 dollars. R.

— *Société de surveillance et d'amélioration des prisons.* — Cette société, fondée à Boston en 1825, tint sa première séance annuelle le 2 juin 1826. Il résulte des différens rapports faits à cette occasion que, durant cette première année de son existence, la société a visité les prisons de quatorze états différens, y compris le district de la Colombie, et qu'elle a établi des rapports suivis avec les amis de l'humanité dans toutes les parties des États-Unis.

Parmi les heureux effets de la sollicitude de cette réunion philantropique on compte déjà les mesures prises dans le Massachusset et le Connecticut pour la construction de nouvelles prisons et pour une réforme dans le système disciplinaire. Le district de la Colombie a suivi le même exemple pour obvier aux vices nombreux de ses maisons de correction; et une somme de 75,000 dollars (450,000 fr.) est al-

louée par ces trois États pour opérer ces améliorations. « Voilà, dit le rapporteur général, les premiers fruits des travaux de la société; espérons qu'elle ne se reposera que lorsque l'organisation des prisons des États-Unis pourra être offerte pour modèle aux deux mondes. » Tout en applaudissant au but et à la philantropie de cette société, nous sommes forcés de révoquer en doute la réalisation de ses espérances, puisqu'elle paraît avoir adopté le système du secret permanent, combiné avec la coutume barbare des châtimens corporels. (*Voyez* ci-dessus, pag. 372 et 375, l'annonce de plusieurs ouvrages relatifs à l'amélioration du régime des prisons.) D. ALBERT.

— NEW-YORK. — *Nécrologie.* — *Rufus* KING. — Le tems est venu où la république des États-Unis doit éprouver des pertes multipliées et douloureuses. Ses fondateurs, ses premiers magistrats, les chefs des guerriers qui combattirent pour son indépendance ont vieilli; chaque année en moissonne plusieurs, et bientôt ils auront tous quitté cette terre dont ils ont assuré les hautes destinées. Un ami intime, un coopérateur de Washington, M. *Rufus* KING, est mort ici, à l'âge de 73 ans. Dans sa longue carrière politique, jamais il ne fut attaqué par l'envie, l'esprit d'opposition, les ambitions rivales, ni par aucune de ces passions qui s'agitent autour des hommes en place. Son noble caractère était connu et respecté au point qu'il eût été dangereux d'attaquer une telle réputation : peu d'hommes d'état ont joui d'un bonheur aussi constant et aussi rare; on n'en trouverait peut-être aucun exemple en Europe. N.

ANTILLES.

ILE DE CUBA. — *Observations météorologiques.* — M. FERER fit connaître, il y a quelques années, les résultats d'observations thermométriques, qui donnaient la chaleur moyenne de chaque mois de l'année, à la Havane. C'est tout ce qu'on possédait sur la météorologie de l'île de Cuba. Le professeur PLAMONT DE LA SAGRA, directeur du jardin botanique de cette belle colonie, s'est occupé, avec un zèle digne d'éloges, de recherches expérimentales plus complètes, et qui permettent déjà d'apprécier la puissance des agens du climat, à l'extrémité septentrionale de l'archipel des Antilles, sous le 23° 9' de latitude nord. Voici les résultats de ses travaux pendant les années 1825 et 1826.

BAROMÈTRE.	Maximum, en janvier.	28.	p. 5.	lig. 5.
	Minimum, en octobre.	27.	5.	4.
	Moyenne annuelle.	28.	1.	2.

Thermomètre centigrade.	Maximum, en juin.	32° 3.
	Minimum, en décembre.	10°
	Moyenne annuelle.	24° 9.
Hygromètre a cheveu.	Maximum	99.
	Minimum.	66.
	Moyenne annuelle.	84.

Vents. Est, est-nord-est. 158 fois. — Nord, nord-est, nord-ouest. 232. — Sud, sud-est, sud-sud-est. 441. -Calme 39.

Pluie. { 1825, 75 jours. / 1826, 102 — 36 pouces en 9 mois, d'avril à décembre.

Il est à désirer que l'exemple donné par le professeur De la Sagra soit suivi, dans les grandes Antilles, par quelques amis des sciences, et qu'on reprenne à la Jamaïque, et surtout à Haïti, les travaux météorologiques commencés dans ces deux îles. Des instrumens plus parfaits et de meilleures méthodes d'observation donneraient aujourd'hui des résultats plus satisfaisans; et de telles recherches mériteraient l'estime de l'Europe savante à ceux qui s'y dévoueraient avec persévérance. M. de J.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Colombie. — *Extrait du dernier* Rapport du ministre de l'intérieur *sur les diverses parties de son administration. — Situation intérieure. — Cessation des troubles. — Rétablissement de l'ordre. — Culture, commerce, travaux pour l'exploitation des mines. — Population. — Division politique du territoire. — Nombre de villes, de villages. — Écoles primaires, normales. — Nombre des écoles d'enseignement mutuel. — Colléges. — Universités. — Affaires ecclésiastiques. — Couvens. — Conclusion.* — La première partie de ce rapport semble alarmante pour la nouvelle république. En lisant le récit des troubles qui l'ont agitée, et qui ne sont pas encore entièrement apaisés; en considérant que les plus puissans moyens d'amélioration manquent encore, que la navigation des fleuves est embarrassée d'obstacles, que l'on n'a point de routes pour les charrois, qu'il n'existe pas de première instruction pour les enfans, et qu'une population à peine équivalente au douzième de celle de la France est éparse sur un territoire cinq ou six fois aussi étendu; que plus de deux cent mille Indiens non soumis s'opposent à la consolidation du corps social; que les arts les plus indispensables à l'existence d'un peuple libre sont presque inconnus; et surtout que les hommes les plus influens, les citoyens qui serviraient le mieux la nouvelle patrie, ne sont pas d'accord entre eux sur la manière de le faire, on serait porté à craindre qu'un État aussi faiblement organisé ne pût résister aux chocs dont une constitution

naissante est toujours menacée. Mais un examen sérieux offre une perspective plus rassurante; on reconnaît que la république de Colombie est sortie de l'anarchie; que les pouvoirs constitutionnels sont établis dans la majorité des provinces; qu'on est mieux qu'avant l'établissement de cette constitution, méconnue seulement par une faible partie de la population; l'espérance renaît, et on jouit d'une sécurité que des ennemis intérieurs pourraient seuls troubler.

« En jetant les yeux sur les sources de la richesse publique, l'agriculture, le commerce, les mines et les fabriques, nous verrons que les cinq années du régime constitutionnel ont déjà procuré à la Colombie d'importantes améliorations. La guerre de l'indépendance avait ruiné les cultures; elles se raniment dans plusieurs provinces, et prospèrent dans quelques autres. De nouveaux objets d'exportation viennent augmenter les ressources, étendre les spéculations : les relations commerciales que la guerre avait interrompues sont renouées, et prennent de l'extension; et un fait tout en faveur du pays, c'est que le prix des objets exportés augmente, quoique les articles importés ne soient pas plus chers, et baissent même de prix. L'accroissement du produit des mines est sensible, quoique les exploitations entreprises aux frais de l'État n'aient point reçu d'améliorations et soient demeurées stationnaires. Dans les exploitations entreprises par des étrangers, on a établi des machines, perfectionné les procédés, ouvert de nouvelles mines; et l'influence des métaux qu'elles répandront se fera bientôt ressentir dans le commerce. Le gouvernement fera en sorte que ses propres exploitations participent enfin à ces avantages. On ne peut se dissimuler que l'introduction des marchandises étrangères a porté un coup funeste aux petites fabriques colombiennes, surtout dans les départemens montagneux où la culture des terres est difficile, et l'extraction des produits du sol pénible et coûteuse. Les habitans de ces contrées échangeaient les produits de leur industrie contre ceux des fabriques européennes. Les arts mécaniques ont fait quelques progrès sous le régime constitutionnel; mais, pour les élever promptement et complétement au niveau de nos besoins, on sent la nécessité d'attirer des ouvriers étrangers, et de les y fixer par des avantages que ne leur offrirait pas leur patrie. Malheureusement, nous ne sommes point encore en état de recueillir les élémens d'une statistique sur laquelle on puisse compter : cet ouvrage de la paix et de l'ordre doit être l'objet des soins continuels du gouvernement; mais il ne peut être exécuté que peu à peu, avec du tems. On est déjà parvenu

à faire un recensement assez exact de la population de la république : elle s'élève à 2,800,000 habitans, indépendamment de 104,000 esclaves, et de 204,000 indigènes non soumis, qui vivent errans dans les forêts et sur les montagnes. En comparant ce résultat à ce que l'on avait recueilli sur l'état antérieur de la population, on peut se convaincre qu'elle augmente rapidement, et que la source de ses forces est en elle-même, bien plus que dans le petit nombre d'étrangers qui se fixent annuellement dans la Colombie. Cette population est répartie sur un territoire divisé en 12 départemens, 37 provinces, 236 cantons. On y compte actuellement 95 villes, 154 bourgs, 1,340 paroisses, et 846 vicariats ou petits villages. Le gouvernement a arrêté, en 1821, qu'il serait établi des écoles dans toutes les paroisses, et des écoles normales d'enseignement mutuel dans les principales villes de la république. On espère réussir ainsi à fonder une école dans tous les lieux capables de pourvoir à l'entretien d'un maître. Par un de ces hasards heureux qui réparent quelquefois les maux de la guerre, un religieux colombien, le frère Mora, déporté en Espagne comme patriote par le général Morillo, a profité de son exil pour s'instruire dans la méthode de l'enseignement mutuel. Revenu dans sa patrie, il a établi à Capacho, près de Cucuta, une école suivant le nouveau système. Transporté à Bogota, il a formé, sous les auspices du gouvernement, une *école-modèle*, d'après les méthodes combinées de Bell et de Lancaster. Peu après M. *Raphaël* Revenga nous a amené de France M. *Pierre* Commétant, instituteur français, avec les objets nécessaires pour mettre en activité le nouvel enseignement. Le gouvernement s'est empressé de soutenir ces louables efforts du patriotisme ; il a placé deux instituteurs sous la direction de M. Commétant, et le frère Mora a été chargé de propager la méthode dans les départemens du Cauca, de l'Équateur, de Guayaquil et d'Asuay. Lorsque M. Commétant a cru les maîtres qu'il avait formés en état d'enseigner dans la capitale, il s'est occupé d'établir des écoles normales dans les départemens de la Madeleine et de Zulia : les deux zélés instituteurs se sont acquittés à la satisfaction générale de la mission qui leur était confiée. Il se forme en ce moment de nouvelles sociétés pour propager l'enseignement populaire, et nous désirons vivement qu'il s'en établisse dans toutes les grandes villes. Des philantropes européens se proposent de les aider dans leur patriotique entreprise. Combien cette époque est différente de celle où le nouveau monde communiqua pour la première fois avec l'ancien ! On ne songeait alors qu'à s'approprier les trésors de l'Amérique :

mais aujourd'hui, une généreuse communauté de biens, un échange de services mutuels unit tous les peuples, malgré l'interposition des mers.

« Il existe maintenant dans la Colombie 52 écoles d'enseignement mutuel, et 434 écoles où l'on suit l'ancien mode d'instruction. Le nombre moyen des élèves de chacune des premières est de 67, et seulement de 37 dans les secondes. On commence aussi à ouvrir des écoles pour les petites filles; une loi rendue par le dernier congrès impose à tous les couvens de religieuses l'obligation de l'enseignement. Mais ces dispositions n'ont pu être exécutées partout, faute de locaux convenables pour la tenue des classes. Cet objet est toutefois d'une si haute importance, que le gouvernement s'en occupera sans relâche, jusqu'à ce que les mères soient en état de subvenir elles-mêmes à la première éducation de leurs enfans.

« Une loi de 1821 a ordonné la fondation d'un collége ou maison d'éducation dans chaque province de la Colombie; et, par une autre loi de même date, les couvens où l'on ne comptait que sept personnes ont été supprimés, et leurs propriétés affectées aux colléges projetés; cette loi a reçu son exécution. En même tems que le pouvoir législatif s'occupait des établissemens à créer, le pouvoir exécutif a rétabli les anciens colléges que les malheurs de la guerre avaient fermés. Les trois universités de *Caracas*, de *Bogota* et de *Quito*, comptaient cinq colléges en activité, outre leurs classes particulières : on en a rétabli sept, et fondé neuf autres, et de plus, une maison d'éducation; mais on manque d'instituteurs. On compte maintenant, dans tous les établissemens d'instruction 960 étudians pour les langues, 667 pour la philosophie et les sciences naturelles, 49 pour la médecine, 312 pour la jurisprudence, 87 pour la théologie. On va fonder de nouvelles chaires pour l'enseignement des sciences politiques et des parties des sciences naturelles qui exigeront le plus de développement; mais on est arrêté par le défaut de fonds, de livres et de professeurs.

« Les affaires ecclésiastiques sont dirigées d'une manière satisfaisante. En général, le clergé séculier et régulier manifeste les intentions les plus patriotiques, et donne l'exemple de la soumission aux lois. Lorsque les réformes nécessaires furent effectuées, les ecclésiastiques élevèrent peu de réclamations, et elles cessèrent promptement. Toutes les autorités, toutes les administrations marchent d'accord, et vers le bien commun. D'après un recensement exact du clergé séculier de la Colombie, il se compose de 2 évêques, 94 prébendiers,

60 chapelains, 892 curés titulaires, 67 vicaires faisant les fonctions de curés, 363 vicaires, et 216 autres prêtres; en tout, 1,694. Ce nombre suffit à tous les besoins, si ce n'est dans quelques provinces où plusieurs paroisses manquent de curés. On ne compte maintenant dans la Colombie que 51 couvens d'hommes, renfermant 945 moines, et 432 novices ou frères lais. Les religieuses sont au nombre de 750 professes, outre les élèves, les novices et les servantes : elles occupent 33 couvens. »

Le ministre de l'intérieur, M. *José-M.* Restrepo, termine son rapport par une apologie de la conduite du gouvernement colombien, dans les circonstances difficiles où il s'est trouvé; et si quelques reproches lui sont adressés, il en appelle à l'équitable histoire. Ce jugement impartial sera prononcé d'avance par tous les hommes sans passion et instruits des événemens; une reconnaissance véritable sera due aux *créateurs* de la république colombienne, et à tous ceux qui auront gouverné avec courage ce nouvel état, auquel de hautes destinées sont réservées dans l'avenir. F.

AFRIQUE.

Cap de Bonne-Espérance. — *Administration, gouvernement, population, produits agricoles*, etc. — Cette colonie est administrée par un gouverneur et un secrétaire du comité colonial. Le gouverneur nomme à toutes les places, excepté à celles de secrétaire et de député du comité; à celles de trésorier, d'auditeur-général, de contrôleur, de percepteur et d'huissier de la douane. Le secrétaire du comité colonial est chargé du pouvoir exécutif de la colonie; tous les actes publics sont signés par lui et par le député. On a établi des espèces de tribunaux, nommés *Landdrost* et *Heenraaden*, chargés de juger les difficultés relatives aux limites des propriétés territoriales, à la jouissance du cours des eaux, etc. Ils ont auprès d'eux des officiers de campagne qui sont, sur la présentation des landdrost et des heenraaden, nommés par le gouverneur.

La colonie est divisée en neuf districts, dont quatre situés dans la partie occidentale, et cinq dans la partie orientale. Le district du Cap, dont la principale production est le grain, contient 8969 habitans, dont 3699 esclaves. La population y est plus compacte que dans aucune autre partie de la colonie. On y rencontre de belles fermes fort bien régies. Le district de Stellenbosch contient 16,446 habitans, dont 8699 esclaves. Le vin est la principale production de ce district, et il y est d'une

qualité supérieure. La population, moins compacte que dans le district précédent, y est cependant moins disséminée que dans ceux dont nous allons nous occuper. Le district de Zwellendam, y compris le territoire de Caledon, contient 13,746 âmes, dont 3041 esclaves. Le district de Worcester, y compris les territoires de Clanwilliams et de Tulbagh, a une population de 11,623 habitans, dont 4711 esclaves. Graaff-Reynet, situé dans la partie orientale, et qui comprend les territoires de Beaufort et une partie de celui de Cradock, contient une population de 27,647 habitans, dont 3124 esclaves. C'est dans les parties montagneuses de ce district que sont élevés les moutons et les bestiaux qui alimentent le marché de Cape-Town; c'est de là aussi que sont tirés les vins et les grains destinés à la consommation d'une partie des habitans de la colonie. Le district de Sommerset, dernièrement formé, et qui comprend les territoires de Cradock et une partie de celui d'Albany, n'est ni aussi peuplé, ni aussi étendu que le précédent; il est limitrophe du pays habité par les Cafres, voisins aussi incommodes que redoutables. Le district d'Albany a une population de 2767 personnes, dont 400 esclaves; celui d'Uitenhage contient 8399 personnes, dont 1132 esclaves. Enfin, le district de George possède 6737 habitans, dont 1919 esclaves.

On se propose de donner une autre division territoriale à la colonie, et cette division, qui, dit-on, a obtenu l'appprobation de S. M., recevra bientôt son exécution : alors la totalité du Cap de Bonne-Espérance sera divisée en deux provinces, dont l'une, appelée *province de l'Ouest*, sera composée des districts du Cap, de Stellenbosch, Zwellendam, Worcester et Clanwilliams; l'autre, la *province de l'Est*, comprendra les districts de Graaff-Reynet, Beaufort, Sommerset, Albany, Uitenhage et George. Ces deux provinces sont à peu près de la même étendue, et leur population donnera les résultats suivans : la province de l'Ouest sera composée de 45,014 habitans libres, et de 28,934 esclaves : total 73,948 personnes; la province de l'Est aura 39,513 hommes libres et 6575 esclaves : total, 46,088. Les productions de la première de ces deux provinces consistent principalement en vins et en blés; la dernière offre de nombreux pâturages. Cape-Town, ou la ville du Cap, sera la capitale de la province Occidentale; et Uitenhage, celle de la partie Orientale.

Ile de Sainte-Hélène. — On vient d'établir un *Observatoire* dans cette île, sur la montagne de l'Échelle. La situation géographique d'un pareil établissement permet d'espérer qu'il contribuera efficacement aux progrès de l'astronomie. F. D.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Suite de la Revue sommaire des sociétés savantes, littéraires, industrielles, philantropiques, etc., *de la Grande-Bretagne*. (*Voy.* t. xxxiii, p. 280-284, 606-607, 846-838; t. xxxiv, p. 249; et ci-dessus, p. 488-489.)

— *Société royale de littérature* (2, Parliament Street.). — Cette société a été fondée le 17 juin 1823, sous la protection spéciale du roi d'Angleterre. Son but est d'étendre la culture des différentes branches de la littérature, d'encourager et d'exciter le talent par des récompenses honorables. A cet effet, elle tient des séances hebdomadaires, dans lesquelles on discute le mérite des productions les plus importantes, sur l'histoire, la philosophie, la poésie, etc.; elle entretient aussi une correspondance suivie avec les littérateurs étrangers; elle accorde une pension de cent guinées par an, prise sur ses fonds ou sur la cassette du roi, à vingt de ses membres; et afin d'entretenir parmi la jeunesse une généreuse ardeur, elle distribue annuellement plusieurs bourses pour les universités. Cette société publie des mémoires, mais à des époques indéterminées.

—*Institution de Londres* (Moorfields.—Cette société littéraire a été fondée dans le mois de janvier 1806, par une centaine des principaux habitans de la cité de Londres, qui y consacrèrent un premier fonds de 70,000 liv. sterl. (1,750,000 fr.) Son but est de répandre la connaissance des lettres et des sciences parmi les jeunes gens qui se destinent au commerce. La société possède une bibliothèque considérable, composée de livres en toutes langues, anciennes et modernes, et qui est ouverte aux abonnés et aux propriétaires, tous les jours excepté le dimanche, depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures du soir; de grandes salles sont destinées à la lecture des journaux et des ouvrages périodiques, et d'habiles professeurs font des cours comme à l'*Athénée de Paris*, ci-devant le *Lycée*, sur différentes parties de la littérature, des sciences et des arts.

Le local qu'occupe la société a été construit par le célèbre architecte W. Brooks. Il a 108 pieds de long, sans compter les ailes qui ont chacune 16 pieds. Au centre de la façade est un joli portique, composé de quatre colonnes d'ordre toscan qui supportent un même nombre de colonnes corinthiennes, et le tout est surmonté d'un fronton. Une grande salle d'entrée, au rez-de-chaussée, est ornée de pilastres et de colonnes, et l'on

trouve ensuite des salles pour la lecture des journaux, la salle du conseil d'administration, etc. Le grand escalier, placé à l'extrémité de la première grande salle, conduit à la bibliothèque, qui a 97 pieds de long et 42 de large.

L'*Institution de Londres* compte un nombre considérable de souscripteurs; il suffit, pour en faire partie, d'être présenté par deux membres et de payer une cotisation annuelle de trois guinées. Les propriétaires ont un billet qu'ils peuvent prêter, et qui donne entrée au porteur dans toutes les parties de l'établissement.

— *Institution Russel.* (Coram Street, Russel Square.) — Cette société a été établie en 1808: au nombre de ses fondateurs on distinguait le duc de BEDFORD, lord HOLLAND, sir *Samuel* ROMILLY, *James* SCARLET et un grand nombre d'autres riches propriétaires de l'ouest de Londres. L'institution Russel occupe un très-beau local, dans lequel on trouve des salles spacieuses et commodes et une superbe bibliothèque, composée d'environ dix mille volumes.

Les principaux journaux et écrits périodiques sont reçus dans l'établissement, et des cours y sont faits, pendant l'hiver, par les plus habiles professeurs. Notre savant collaborateur, M. *Ch.* COMTE y a donné en 1825, un *cours de littérature dramatique française*, qui a obtenu un grand succès; et cette année, MM. C. F. PARTINGTON, E. W. BRAYLEY, BALMAIN et *Henry* NEELE y ont fait des lectures; le premier, sur la chimie appliquée aux besoins usuels; M. *Brayley*, sur la nature et les causes de la lumière et de la chaleur terrestre; M. *Balmain*, sur l'anatomie générale et comparée; enfin, M. *Henry Neele*, sur l'histoire et le génie de la poésie anglaise.

Le président actuel de l'institution Russel est le duc de GLOCESTER; M. E. W. Brayley réunit les fonctions de bibliothécaire et de secrétaire. Pour devenir membre de la société, il faut être présenté par un des propriétaires, accepté par le comité d'administration, et payer une cotisation annuelle de trois guinées. Les dames sont admises à suivre les cours, en payant une guinée.

— *Institution littéraire de l'Ouest.* (47, Leicester Square.) — Cette société, fondée, en 1825, par plusieurs citoyens de l'ouest de la ville de Londres, parmi lesquels on distinguait sir *Francis* BURDETT, membre du parlement; M. *Henri* DRUMMOND, membre de la Société asiatique; et le célèbre poëte *Thomas* CAMPBELL, compte maintenant cinq cent soixante-treize membres. Elle se propose aussi pour but la culture des lettres et des sciences. Les abonnés ont à leur disposition une bibliothèque d'environ deux

mille volumes. Ils peuvent suivre des classes de langues française et italienne et de mathématiques. Dans le dernier semestre 169 personnes ont assité aux leçons de français, 61 aux leçons d'italien, 38 à celles de mathématiques. La même société a d'autres cours, semblables à ceux de l'Athénée de Paris. On a entendu dans le dernier semestre, M. *John* THELWALL, sur l'élocution et le drame; M. A. RENNIE, sur la physiologie; M. N. WEBSTER, sur les machines à vapeur; M. J. SNELL, sur la structure des dents; M. J. R. MACCULLOCH, sur l'économie politique; et le professeur MILLINGTON, sur la mécanique.

Les conditions exigées pour faire partie de la société sont d'être présenté par deux membres, et de payer une cotisation annuelle de deux guinées. M. *Henry* DRUMMOND est le président actuel de l'Institution littéraire de l'Ouest.

—*Institution littéraire et scientifique de la cité de Londres* (165, Aldersgate).—Cette société a été ouverte le 3 juin 1825. Il suffit, pour en faire partie, d'être présenté par deux membres et de payer une cotisation annuelle de 2 liv. sterl. Les souscripteurs, qui appartiennent presque tous à la classe industrielle et marchande de la cité, ont la jouissance d'une bibliothèque composée d'environ deux mille volumes, et l'usage de diverses salles de lecture et de conversation. Ils peuvent aussi, comme à l'institution Russel, assister aux différens cours sur les sciences, les lettres et les beaux-arts, que des professeurs habiles font dans l'établissement, et suivre les leçons de français, d'italien et d'espagnol que des maîtres sont chargés d'y donner.

M. *John* SMITH, membre du parlement, est président de l'institution.

— *Société métropolitaine littéraire* (Chatham-place).—Fondée en 1823, cette société compte maintenant plusieurs centaines de membres. Son local, ouvert aux souscripteurs et à leurs amis, depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, se compose d'une salle pour les journaux, d'un salon pour la lecture des livres, d'une bibliothèque, dont, à la différence des autres sociétés, les souscripteurs peuvent emporter les livres chez eux, et d'un salon de conversation où l'on discute sur des sujets littéraires.

— *Société littéraire française.* (Red Lion Square.) — Quelques jeunes Anglais, admirateurs de la littérature française, ont fondé, en 1825, cette société, qui compte maintenant près de cinquante membres. Son existence est modeste et ses travaux peu importans. Elle se réunit tous les jeudis de sept à dix heures du soir, dans le local de la *Société co-opérative;* et là, elle

discute en français des questions qui ont rapport à la littérature ou à l'histoire. Un *censeur* choisi parmi les Français qui font partie de la société est chargé de donner des éclaircissemens sur notre littérature et d'expliquer les difficultés de notre langue. Il faut, pour faire partie de la société, être présenté par deux membres et payer une cotisation annuelle de deux guinées. F. D.

RUSSIE.

Statistique. Population. Longévité. — Le calendrier publié en 1826, à Saint-Pétersbourg, contient deux notices relatives à la statistique de la Russie, les seules de ce genre que l'on publie officiellement. On voit dans la première de ces deux notices que le nombre des morts a surpassé celui des naissances, en 1824, dans la ville de Pétersbourg, de 1121 individus; que 412 personnes sont mortes d'accidens; qu'il y a eu 1685 mariages et 3 centenaires. La seconde notice, communiquée par le synode, a rapport à la Russie entière; mais les données qu'elle contient ne s'étendent point, comme celles qui sont relatives à Pétersbourg, aux individus de toutes les communions religieuses : il s'agit seulement de la communion grecque, dont on ne devait pas, selon nous, séparer les autres religions, puisqu'il serait important d'offrir des renseignemens statistiques complets et non partiels. D'après la liste du synode, il y a eu en Russie, en 1823 (les résultats analogues de l'année 1826 seront publiés dans le calendrier de 1829, ceux de l'année 1827 en 1830, et ainsi de suite), 1,633,601 naissances et 970,258 décès; ce qui fait un accroissement de 663,345 individus, c'est-à-dire de plus d'un demi-million du seul rit grec; le nombre des mariages a été de 381,865 (37,642 de plus qu'en 1822); et l'on comptait 1446 centenaires, dont 2 qui sont morts entre 140 et 150 ans. Quant à la population de Moscou, il n'en est jamais question dans ce calendrier, et c'est un reproche qu'on doit faire à ses rédacteurs. Vient ensuite une liste des membres de la famille impériale de Russie, qui ont été, au commencement de 1826, au nombre de 14, et une liste, par ordre alphabétique, des maisons impériales et royales de l'Europe. Cette dernière partie est également dépourvue de toute notion statistique sur la population et les revenus de chaque État : on n'y trouve que les noms des princes régnans, l'indication du jour et de l'année de leur naissance, et pas même celle de leur avènement au trône. Ce calendrier est susceptible de beaucoup d'améliorations qu'il serait bien tems d'y introduire (*voy.* ci-dessus, pag. 667).

P. R. E.

Saint-Pétersbourg.—*Mines de platine.*—On a trouvé, dans la mine de Nijno-Taguilski, appartenant à M. le conseiller privé Démidoff, un morceau de platine natif, pesant dix livres cinquante-quatre jolotniks de Russie (4166 grammes). Ce morceau, de figure ronde, grenu à sa superficie, offre dans quelques endroits l'éclat métallique. Sa pesanteur spécifique n'étant que de 16, il en résulte qu'il contient les différens alliages que l'on rencontre dans le platine. Il est à remarquer que l'on a découvert ce morceau extraordinaire en creusant une couche d'argile.

Vaccine. — On vient de publier, dans les provinces de la Baltique, un nouveau règlement très sévère sur la vaccine. La police doit aussi concourir à en propager l'inoculation, et les parens qui ne voudront pas y soumettre leurs enfans paieront des amendes, ou même subiront des châtimens corporels.

Odessa.—*Monument élevé à la mémoire du duc de Richelieu.* — Le 30 juillet de cette année, à dix heures du matin, on a posé, sur le boulevard de notre ville, la première pierre des fondations du piédestal qui doit porter la statue du duc de Richelieu, notre ancien gouverneur. Le clergé de la cathédrale, le gouverneur de la ville, les administrations, le lycée Richelieu en corps, la commission formée pour l'érection de ce monument, les consuls étrangers, et beaucoup d'habitans de la ville étaient présens à la cérémonie. Après les prières et les bénédictions d'usage, le clergé et les premières autorités sont descendus dans les excavations, et ont déposé, dans l'intérieur de la plus grande pierre, plusieurs médailles ou monnaies appartenant aux règnes de cinq souverains que le feu duc a successivement servis, c'est-à-dire aux règnes de Louis XVI, de Catherine II, de Paul Ier, d'Alexandre Ier et de Louis XVIII. On a joint à ces pièces une médaille du couronnement de S. M. l'empereur Nicolas, quelques monnaies d'argent portant le millésime de 1827, et un médaillon en bronze à l'effigie de feu le duc de Richelieu, frappé à Paris, à l'occasion de sa mort, en 1822. Toutes ces médailles ont été recouvertes d'une plaque de cuivre, portant une inscription qui rappelle les circonstances de l'érection du monument. N.

ALLEMAGNE.

Médecine dite homéopathique. — Tandis qu'un système médical devenu célèbre occupait presque exclusivement les médecins français, une nouvelle école a pris naissance en Allemagne, s'y est consolidée, et se trouve maintenant répandue dans plusieurs autres pays de l'Europe. Nous voulons parler

de la méthode de guérir inventée par le docteur Hahnemann, à Leipzig, et connue aujourd'hui sous le nom de médecine *homéopathique*. Nous ne doutons pas que beaucoup de médecins français n'aient connaissance de cette doctrine; mais nous ne sachons pas qu'elle ait encore été, en France, l'objet d'un examen sérieux, ni qu'elle ait donné lieu à quelque critique, à quelque discussion approfondie. Nous pensons d'ailleurs que les personnes qui ne s'occupent pas spécialement de médecine ne seront pas fâchées de trouver ici quelques notions sur ce sujet. Nous les empruntons à un journal allemand très-estimé (le *Morgenblatt*, publié par le libraire Cotta, à Tubingue, n° du 22 juin 1827).

Le docteur *Samuel* Hahnemann, avantageusement connu comme médecin praticien, comme chimiste et comme écrivain, s'était occupé, dans les dix dernières années du siècle passé, d'une révision générale des sciences médicales. Ce travail lui avait donné des idées tout-à-fait neuves sur la matière médicale et sur la thérapeutique : il en présenta quelques-unes à l'examen du public, en 1796, dans le journal du docteur *Hufeland*, t. II, p. 391 et 465, et pendant les années suivantes. Plus tard, il publia un traité sur la manière de guérir et de prévenir la fièvre scarlatine, Gotha 1801 (en allemand); un ouvrage intitulé : *Fragmenta de viribus medicamentorum positivis, sive in corpore sano observatis* (Fragmens sur les facultés positives des médicamens, d'après l'observation de leurs effets sur le corps humain en état de santé, Leipzig, 1805); et la *Médecine expérimentale*, Berlin, 1806 (en allemand). Cependant, ce ne fut qu'en 1810 qu'il mit au jour l'exposé complet de sa nouvelle doctrine, qu'il appela lui-même *Médecine homéopathique*. L'ouvrage a pour titre : *Organum de la médecine raisonnée*, Dresde, 1810 (1).

Le principe sur lequel repose la théorie de M. Hahnemann est le suivant : Toutes les maladies humaines, pourvu qu'elles soient simplement internes, peuvent se guérir de la manière à la fois la plus douce, la plus prompte, la plus complète et la plus durable, par la provocation artificielle d'affections qui aient la plus grande ressemblance possible avec la maladie existante. On donne naissance à ces affections par l'emploi de médicamens dont la vertu occasionerait chez un individu sain une maladie analogue à celle qu'il s'agit de guérir. De là, la dénomination d'*homéopathie* (des mots grecs ὅμοιος, *sem-*

(1) Cet ouvrage a été traduit en français par J. G. de Brunnow; Dresde, 1821; Arnold.

blable, et *πάθος*, *affection*). Par ce procédé, la maladie préexistante s'identifie avec la maladie artificielle; et, comme cette dernière cesse du moment que le médicament qui en est la cause a produit tout son effet, avec elle se termine aussi la maladie réelle (1). Mais il faut être très prudent dans l'usage de ce moyen de guérison, et avoir soin de n'administrer qu'une dose infiniment petite du médicament qu'on emploie, afin de ne produire qu'une affection modérée, et qui suffise néanmoins pour opérer la transformation de la maladie naturelle en maladie artificielle.

C'est en partant de l'expérience que le docteur Hahnemann est arrivé au principe de sa théorie. Si, dans l'origine, il eût présenté ses idées avec une extrême réserve, et sans heurter de front, avec toute la violence de la passion, les divers systèmes qui avaient jusqu'alors été en possession de régler la guérison des malades, nul doute que la médecine homéopatique n'eût été accueillie avec un sentiment de reconnaissance envers son auteur, et examinée consciencieusement par d'autres médecins, qui n'auraient pas manqué de reconnaître tout ce que le nouveau système renferme de vrai. Mais la nouvelle théorie fut proclamée avec aigreur et avec cette effervescence hostile qui repousse plutôt qu'elle n'attire les amis de la science. Le ton passionné de M. Hahnemann s'explique néanmoins par les nombreuses persécutions dont il avait été victime, longtems avant de publier son système. Une réaction violente se manifesta; l'homéopathie fut signalée au public comme une démonstration purement hypothétique, comme une vaine et dangereuse chimère qu'il fallait se hâter d'exclure du domaine des sciences médicales; on prétendit même que cette doctrine ne méritait pas d'être examinée et discutée. Cependant M. Hahnemann, dans le courant des années 1811, 1812, et jusqu'à 1820, professa sa nouvelle théorie dans des cours particuliers. Plusieurs jeunes gens fréquentèrent ses leçons, et firent sur eux-mêmes de fréquentes expériences, de concert avec le professeur, qui veillait à ce qu'aucune précaution ne fût négligée. Ces expériences, continuées pendant dix ans avec une rigoureuse exactitude, produisirent des résultats fort importans en matière médicale : l'auteur les a publiés, dans son grand ouvrage *sur la Matière médicale pure*, Dresde, 1811-1821; Arnold, 6 vol.

(1) L'usage de la vaccine, l'emploi du mercure dans les maladies syphilitiques, celui du soufre, etc., reposent sur un principe semblable à celui de la médecine homéopathique. Ils ne semblent du moins pouvoir s'expliquer que par cette nouvelle théorie.

in-8°. Les disciples de M. Hahnemann commencèrent, en Saxe, à faire l'application du nouveau système, et ce fut avec un succès remarquable. On vit des malades se rendre à Leipzig des pays éloignés, et des cures surprenantes justifier les travaux du nouveau système médical. En 1819, une deuxième édition de l'*Organum de l'art de guérir* devint nécessaire; une troisième édition parut en 1824 : cette circonstance prouve que la nouvelle doctrine avait fait des prosélytes et avait inspiré de la confiance. Elle se répandit surtout dans les provinces allemandes de l'Autriche. En 1822, un ancien praticien, le docteur *Ernst* Stegel, après avoir examiné d'une manière expérimentale la doctrine de M. Hahnemann, entreprit la publication d'un journal sous ce titre : *Archives de la médecine homéopathique*, Leipzig, chez Reclam (il en a paru 6 vol. in-8°). Des rapports de cures très-remarquables et très-nombreuses y furent consignés. Bientôt plusieurs médecins praticiens, qui avaient une longue expérience, se déclarèrent pour la nouvelle doctrine, qui devint le sujet d'un grand nombre d'ouvrages. Ces médecins avouèrent franchement que, d'abord opposés à la théorie nouvelle, ils l'avaient cependant examinée; puis pratiquée, et qu'enfin ils s'étaient pleinement convaincus de l'efficacité de ce moyen de guérison; qu'ils ne le considéraient pas toutefois comme un mode de traitement unique et exclusif, mais qu'ils invitaient les médecins à l'essayer, en leur répondant du succès.

Les sectateurs de la médecine homéopathique se divisèrent en deux partis, dont l'un la proclame comme l'unique système médical; l'autre, plus modéré, la considère comme une méthode de guérir applicable dans une foule de cas. Aujourd'hui nous voyons cette médecine en usage dans la Bohême et la Hongrie, d'où plusieurs médecins ont envoyé des articles aux archives de la médecine homéopathique. Nous y trouvons même une lettre latine d'un médecin de la Bosnie (*Alexandre* Maïnotti, de Traunick, qui se déclare médecin homéopathique, et qui cite plusieurs de ses collègues, à Andrinople et à Salonique, devenus partisans de la même doctrine (*Archives*, t. vi, liv. 1er). Un médecin allemand, nommé Lecher, l'a fait connaître, en 1822, à Naples dans un hôpital homéopathique pour les maladies chroniques érigé à ses frais, et par les cours qu'il donnait devant des médecins allemands et italiens. Il s'est ainsi formé à Naples, une école homéopathique dont le médecin de la reine *Cosmo de* Horatiis fait partie. Le professeur *Bernardo* Quaranta a traduit en italien l'*Organum*, et le docteur *Francesco* Romani la *Matière médicale*. Le docteur Bi-

GEL, Français, médecin du grand-duc Constantin, applique la nouvelle méthode à Varsovie depuis 1825. Il a même publié un ouvrage sous ce titre : *Justification de la nouvelle méthode curative du docteur Hahnemann*, par BIGEL; Leipzig, 1825; Reclam. Le docteur ITEEGMANN, médecin à la cour de Saint-Pétersbourg, se prononce en faveur de la doctrine homéopathique. Les docteurs STAPF et GROHS publient maintenant, avec M. de BRUNNOW, une traduction latine de la *Matière médicale* de M. Hahnemann, ayant pour titre : *Samuelis* HAHNEMANNI *materia medica pura, sive doctrina de medicamentorum viribus in corpore humano sano observatis, etc.* (*Matière médical pure*, ou *Traité des effets produits par divers médicamens sur le corps humain en état de santé*); Dresde et Leipzig, 1826; Arnold.

Dans les dernières années, les médecins allemands se sont occupés d'une manière plus sérieuse de l'homéopathie. Les adversaires les plus remarquables du nouveau système sont les docteurs JORG et HEINROTH, à Leipzig; WEDEKIND, Darmstadt. Les réponses à leurs attaques se trouvent dans les *Archives*. Dernièrement le vétéran de la médecine allemande, le docteur HUFELAND, à Berlin, a émis son opinion sur la nouvelle doctrine (*voy.* son journal, 1826, p. 3—28). Dans une dissertation lumineuse et fort remarquable, il assigne à la méthode homéopathique une place honorable dans la science médicale, et il invite tous les médecins à examiner impartialement et à essayer dans leur pratique la théorie de M. Hahnemann.

Sans doute les médecins français ne resteront pas en arrière de leurs confrères allemands, et ils voudront du moins examiner et soumettre à l'épreuve de l'expérience un système déjà si répandu dans d'autres pays, et qui, s'il est fondé, doit être considéré comme un véritable bienfait pour l'humanité.

W.

PRUSSE. — BERLIN. — *Statistique.* — *Population.* — A la fin de 1820, on avait fait, avec la plus grande exactitude, le recensement de la population de toute la monarchie, parce qu'il s'agissait alors d'introduire la taxe par classes. On trouva qu'elle était, y compris les militaires, mais sans compter Neuchâtel, de 11,272,482 habitans. Dans les six années écoulées du 1er janvier 1821 au 31 décembre 1826, il est né 3,060,262 individus, et il en est mort 1,921,956. Ainsi, l'excédant des naissances a été de 1,138,306 pendant ces six années, et la population, à la fin de 1826, était de 12,419,788 habitans.

— *Prix proposés.* — Une association de libraires vient de proposer ici *trois prix pour la composition de pièces de théâtre :* le premier, de cinquante frédérics d'or, pour la meil-

leure comédie allemande en deux ou trois actes; le second, de vingt-six frédérics pour la meilleure comédie en un acte; et le troisième pour le meilleur vaudeville. On espère obvier ainsi à l'inconvénient des mauvaises traductions de pièces françaises.

SUISSE.

YVERDUN (*canton de* VAUD). — *Instituts d'éducation* (*Extrait d'une lettre.*) — Notre château est de nouveau rendu à la destination pour laquelle il avait été préparé, il y a vingt ans, lorsque Pestalozzi y établit ses instituts d'éducation. Un de ses anciens élèves (M. RANK) vient d'y transporter son pensionnat, composé d'une trentaine d'élèves et de quelques instituteurs. Nous espérons que la méthode de Pestalozzi va revivre dans le lieu même où elle a été appliquée et où les premiers essais en ont été faits.

Dans ce siècle où tant de nouveautés, surtout en matière d'éducation, ne cessent d'être offertes au public, on se défie de toute méthode nouvelle. L'éducation des enfans ne doit être fondée que sur quelques idées simples et naturelles. Des traités offerts avec ostentation, avec enthousiasme, et comme des *découvertes*, excitent contre eux une sorte de prévention. Les hommes sont bien vieux : les principes d'après lesquels on doit les diriger dans leur enfance et leur apprendre à bien vivre ne peuvent guère être nouveaux.

Pour élever les enfans, il ne faut rien inventer; il faut connaître l'enfance, et mesurer ce qu'on doit lui apprendre sur son degré de force et de capacité. L'éducation ne doit être que ce principe mis en action, et Pestalozzi n'a été célèbre que parce qu'il a créé une bonne méthode pour l'appliquer. M. Rank doit être imbu de cette méthode; il en a été nourri dès son enfance, et il est très-capable d'en faire une heureuse application; il est fort bien secondé dans ce noble but par plusieurs de ses collaborateurs, et surtout par M. KRAIS.

Institut NIEDERER. — Ce pensionnat destiné aux jeunes filles, sorti, il y a quinze ans environ, du grand Institut de Pestalozzi, marche toujours avec succès. L'intention primitive d'en faire une sorte d'*école normale*, dans laquelle on pourrait trouver d'excellentes institutrices, s'est réalisée. Chaque année, nous voyons partir pour l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre quelques-unes des meilleures élèves. Cette pépinière est maintenant bien connue, et l'on s'adresse directement à M. et à Mme Niederer pour se procurer des sujets; dans ces dernières années, il en est parti plusieurs pour les Instituts formés à

Stuttgart par la reine de Wurtemberg. La France, qui a tant besoin de bonnes institutrices, pourrait aussi puiser à cette source.

Notre ville surtout doit beaucoup à cet établissement; un certain nombre de nos jeunes filles sans fortune y sont élevées (souvent sans rétribution), et sont ensuite placées dans les pays étrangers.

—*Institut des sourds-muets.* — Cet établissement, dirigé par M. Naef, est sur le point de recevoir de grandes augmentations. Le gouvernement a envoyé ici, l'année dernière, une commission chargée d'en faire un examen attentif; le rapport fait par cette commission a été très-satisfaisant, et des encouragemens honorables ont été offerts à M. Naef. On a fait un dénombrement des sourds-muets qui existent dans le canton; il y en a 152 (sur une population de 155,000 âmes). Il est question de prendre des arrangemens pour en placer un certain nombre dans notre institut, et de naturaliser cet établissement; des fonds ont été assignés pour cet objet.

—*Ouvrages nouveaux.* — Le treizième volume des *Écrits de Pestalozzi* n'a point répondu à l'attente de ses amis. Ce livre contient de longues explications sur les petites causes qui ont fait tomber son grand institut d'Yverdun, et fort peu de chose sur l'objet qu'il devait embrasser. C'est un débile enfant de la vieillesse de son père.

On a fait successivement ici deux traductions du premier ouvrage de Pestalozzi (*Léonard et Gertrude*); l'une en anglais, l'autre en français. La première est de miss Schepperd, Anglaise qui a résidé long-tems à Yverdun (voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 782); la seconde est de feu la baronne de Guimps (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 511); elle a été revue, terminée et publiée par son fils. Ces deux traductions ont été faites sous les yeux des collaborateurs de Pestalozzi, et particulièrement de M. Niederer.

Il serait à désirer que ce livre fût entre les mains de toutes les mères de famille; il contient un cours d'éducation approprié à l'enfance et parfaitement mesuré sur ses progrès. C'est le tableau des relations de tous les momens entre la mère et ses jeunes enfans; tout y est en exemples et en actions. Un pareil livre aurait certainement une grande influence sur les mœurs du peuple, s'il était très-répandu. Pour cela, il faudrait qu'il se vendît à bas prix, et comme les almanachs. Mais les libraires le conservent à un prix auquel l'ouvrier peut à peine atteindre; et de là il arrive que ceux pour lesquels il est écrit ne le connaissent pas. Hangard.

Nécrologie.—Hangard, *avocat, mort à Yverdun, le* 16 *septembre* 1827. — C'est le 12 septembre que M. Hangard m'adressait l'article qu'on vient de lire; il m'invitait à contribuer au rétablissement de l'Institut, fondé par Pestalozzi, et que des auxiliaires, peu dignes de lui, avaient conduit rapidement à sa ruine. Alors, plein de vie et de santé, M. Hangard, toujours animé d'un zèle ardent pour le bien, méditait d'utiles améliorations pour la ville qu'il habite, et pour sa patrie adoptive. Né citoyen français, en Picardie, il était depuis long-tems établi en Suisse où il s'était marié. Ancien membre du Grand Conseil du canton de Vaud, et l'un des avocats les plus distingués de ce canton, il y jouissait de l'estime générale. Il avait rédigé et publié plusieurs travaux importans, relatifs à l'organisation judiciaire et à l'institution du jury. A peine âgé de cinquante ans, il conservait, dans un pays où l'activité n'est pas en général la qualité distinctive des habitans qui jouissent de quelque aisance, une disposition heureuse à consacrer la plus grande partie de ses instans à des objets d'utilité publique. Il a été enlevé, en quarante-huit heures, par une esquinancie gangréneuse, à sa famille et à ses nombreux amis. Cette mort prématurée d'un homme de bien, très-instruit et laborieux, est un malheur public pour le canton de Vaud et pour la Suisse; et la France, pour laquelle il nourrissait toujours dans son cœur une sincère et vive affection, doit honorer la mémoire d'un de ses enfans, qui, par son caractère, ses vertus et ses talens, rendait le nom français respectable dans le pays étranger dont il était devenu citoyen. M. A. J.

ITALIE.

Rome.—*Exposition de produits de l'industrie chinoise.*—Tout le monde, depuis quelque tems, s'empresse de visiter le précieux cabinet chinois, renfermant des objets de tout genre, que M. *Onorato* Martucci a recueillis, pendant un long séjour à Canton. On est étonné des progrès qu'a faits, dans la civilisation et dans les arts, cette nation encore trop peu connue. Les manufactures de bronzes, de porcelaines, l'orfèvrerie, l'art du fondeur en cuivre, sont parvenus à un degré de perfection que les nations européennes les plus avancées dans ces genres de travaux n'ont point encore surpassé. Quelques vases de bronze peuvent être comparés aux ouvrages des beaux siècles de la Grèce. Les sculptures et les peintures, à la précision anatomique près, ont le même fini que les nôtres. Les Chinois se distinguent principalement dans le paysage et dans la miniature.

Le cabinet de M. Martucci contient aussi une belle collection de livres chinois : contes, histoire nationale, botanique, médecine; quelques-uns parlent de l'inoculation de la petite-vérole. On pense que la traduction de ces livres fera encore mieux apprécier une nation aussi ancienne que civilisée, et reculer en même temps les bornes que l'ignorance et la vanité ont fixées jusqu'ici à l'histoire de l'esprit humain. M. Martucci a donné sur ce sujet une suite d'articles fort intéressans, dont il enrichit le *Journal arcadique* de Rome (1). F. Salfi.

Pistoia. — *Séance littéraire en l'honneur de Dante.* — L'*Académie des sciences, lettres et arts de Pistoia*, a rendu, le 29 décembre 1825, un hommage public à la mémoire de Dante. Plusieurs notices, tant en prose qu'en vers, ont été lues en son honneur. La plupart des auteurs s'étaient proposé d'éclaircir quelque point remarquable de la vie de ce poëte, ou de l'histoire de son siècle. On a exécuté la musique que le célèbre compositeur *Zingarelli* avait adaptée au chant du comte Ugolin. L'Académie a arrêté qu'elle rendrait, chaque année, les mêmes honneurs à quelqu'un des grands génies qui ont fait la gloire de l'Italie. F. S.

Rome. — L'*Académie du Tibre* a admis, le 16 avril, au nombre de ses membres étrangers, M. David, consul-général de France dans le Levant, Mme *Sophie* Gay, et le duc de Laval-Montmorency, pair de France.

Nécrologie. — Tamburini. — Le 14 mars de cette année, l'université de Pavie a perdu un de ses professeurs les plus distingués, dans la personne de l'abbé *Pierre* Tamburini. Il était né en 1737, à Brescia, où il étudia la philosophie et la théologie : jeune encore, il fut chargé de professer les mêmes sciences dans le séminaire de sa patrie, auquel il resta attaché pendant 12 années. Sa réputation littéraire parvint bientôt à Rome, et le cardinal *Marefoschi* l'attira dans cette ville, du consentement de Clément XIV. Il occupa pendant six ans la place de directeur des études au collége d'Irlande. Mais loin de changer sa manière de penser, qui n'était point d'accord avec les doctrines que professent les théologiens de la cour romaine, il parut, au contraire, se raffermir de plus en plus dans les maximes des docteurs de l'église les plus sévères. L'impératrice Marie-Thérèse sentit l'utilité qu'elle pourrait retirer des lumières d'un

(1) Nous rappellerons à ce sujet la belle collection des *Mœurs, usages, costumes, arts et métiers de la Chine.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiv, pag. 515, et t. xxxv, pag. 472.)

de ses sujets les plus estimables, et le nomma professeur de théologie à l'université de Pavie. L'abbé *Tamburini* y donna ses leçons pendant 18 ans, avec un talent et une éloquence qui lui attirèrent des auditeurs nombreux et de tous les rangs. Ami et collègue du célèbre professeur *Zola*, son concitoyen, ils associèrent leurs projets et leurs recherches littéraires. Autant l'un était versé dans tous les genres d'érudition, autant l'autre excellait par la pénétration de son esprit. Nous avons le fruit des longues études et des leçons du professeur Tamburini, dans les divers ouvrages qu'il a publiés, et dont les doctrines, toujours conformes à la pureté des maximes évangéliques, ne sont pas favorables aux prétentions exagérées de la cour romaine. Il a été, dans l'Italie septentrionale, ce qu'ont été monsignor *Sevao*, l'abbé *Conforti*, et monsignor *Ricci*, dans l'Italie méridionale. Plus heureux qu'eux, il professa avec une persévérance exemplaire ce qu'on appelle en France les doctrines gallicanes, et que les théologiens les plus éclairés de l'Italie respectent comme conformes à l'esprit de l'Évangile.

En 1797, les réformes politiques s'étendant jusque dans les écoles et les études publiques, Tamburini fut nommé professeur de droit naturel et de philosophie morale. Juste appréciateur des droits de l'homme, et plus encore de ses devoirs, il eut le courage de marquer les bornes de la vraie liberté, que dépassaient trop souvent l'ignorance et le fanatisme. Au milieu de tant d'opinions discordantes et mal déterminées, il ne ménagea ni les préjugés des vieux routiniers, ni les égaremens des nouveaux réformateurs. Quoiqu'il fût plutôt théologien que philosophe, il se montra toujours modeste et tolérant dans son cours de droit naturel, comme dans ses ouvrages sur les mêmes matières. On distingue surtout ce *Discours préliminaire* où il a retracé, avec autant de vie que de précision, l'histoire des principaux systèmes de philosophie morale. Les réformes trop fréquentes qui se succédèrent dans les universités du royaume d'Italie amenèrent l'abbé Tamburini à Brescia, où il fut chargé d'organiser et de diriger le lycée, pendant deux années. Il reprit ensuite ses premières fonctions dans l'université de Pavie, et continua son cours de droit naturel, pendant 18 ans. Déclaré pour la seconde fois professeur émérite, l'empereur François le nomma directeur et président des études politico-légales dans la même université.

Nous n'avons pas indiqué les diverses occupations analogues à sa profession dont il fut successivement chargé. Nous ne pouvons même donner la liste de ses ouvrages, qui excéderait de beaucoup les limites assignées à cet article. Mais

nous devons remarquer que, dans sa longue vie de 90 ans, il fut toujours l'ami des hommes, et surtout des malheureux, l'ami des lettres et de ceux qui les cultivent. Doué d'une humeur gaie et d'une aimable franchise, il se fit respecter et aimer par ses collègues et par ses élèves. Ils en ont donné une dernière preuve en pleurant sa perte et en honorant ses cendres. Le 16 mars, tout le corps des professeurs, suivi d'un nombre imposant des écoliers de l'université, accompagna le convoi à l'église de Saint-François, où le professeur de statistique, M. *Zuradelli*, récita l'éloge funèbre de son collègue. L'*Athénée de Brescia* a déterminé d'élever un buste en marbre en mémoire de l'illustre citoyen auquel cette ville s'honore d'avoir donné naissance. On assure qu'un semblable hommage lui sera offert par l'université de Pavie. F. Salfi.

PAYS-BAS.

Hornu, près Mons, province du Hainaut. — *Mines de houille.* — *Établissement de* M. Degorge-Legrand. — Nous avons donné un long article sur le bel établissement des *mines de houille d'Anzin*, près Valenciennes, département du Nord. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii, pag. 306-309.) Un autre établissement du même genre, situé à quelques lieues de distance, et qui se trouve sur l'extrême frontière de la Belgique et de la France, mérite aussi l'attention des savans qui aiment à observer les grandes entreprises industrielles, et des philantropes qui recueillent avec une douce satisfaction tout ce qui est relatif au développement de l'industrie et à l'amélioration du sort des classes pauvres et laborieuses.

Le voyageur, qui se rend de Paris à Bruxelles, arrivé au village d'Hornu, entre Valenciennes et Mons, est frappé de la bonne disposition d'une longue suite de constructions, régulières et bien alignées, qui bordent la route. En avant s'étend une vaste et verte pelouse. Des édifices élégans s'élèvent dans la campagne; d'excellens chemins en facilitent l'accès à une population active : on est tenté de faire entre la France et la Belgique un rapprochement tout à l'avantage de celle-ci.

Cette prospérité est l'ouvrage d'un Français. Il n'y a pas dix-sept ans que M. Degorge-Legrand est devenu propriétaire des mines de houille d'Hornu; elles étaient alors à peu près abandonnées; les deux seuls puits à charbon qui y fussent ouverts étaient épuisés : tout le mobilier de l'établissement se composait d'une mauvaise pompe à feu et d'une machine mue par des chevaux.

De 1810 à 1823, M. Degorge-Legrand a creusé dix puits pour l'extraction des eaux, ou de la houille : il serait trop long d'énumérer les difficultés qui se sont multipliées dans cette suite d'opérations, de dire tout ce qu'il a fallu d'intelligence, d'activité, de courage pour les vaincre; en 1811, au moment où l'on commençait à extraire la houille, des eaux souterraines inondèrent tous les travaux, et ce ne fut qu'après dix-huit mois de marche continue de deux machines à vapeur, qu'on put y rentrer. Les plus habiles conceptions de l'ingénieur, secondées de ce zèle que si peu de gens savent inspirer aux ouvriers, pouvaient seules conduire au succès dans un terrain aussi difficile.

C'est en 1816 et 1817 que M. Degorge-Legrand s'est résolu à donner à son établissement les développemens qu'on y admire aujourd'hui; il lui fallait de 15 à 18 cents ouvriers, et l'on ne pouvait réunir ce nombre qu'en les attirant journellement de villages éloignés. Pendant les années 1823, 1824 et 1825, il a construit 175 habitations d'ouvriers : ces habitations, saines et commodes, construites sur un plan régulier pour recevoir un ménage, et même une famille nombreuse, entourées de petits jardins, et pourvues de tous les accessoires convenables pour l'agrément et l'utilité, sont du plus agréable aspect, et l'intérieur ne le dément point; chaque maison est composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, et a son puits et son four; une plate-forme en toile bitumineé forme la toiture commune. Cette même année 1825 a vu s'élever une école garnie de tout le mobilier nécessaire pour recevoir 400 élèves; l'instruction y est gratuite pour tout le monde; on ne demande pas à ceux qui s'y présentent s'ils sont ouvriers de M. Degorge-Legrand, ou de ses concurrens : les constructions ont continué en 1826. On a formé, pour la promenade et les jeux, deux places publiques : sur l'une, un bâtiment élégant renferme une machine à vapeur de 128 chevaux pour l'épuisement des eaux des mines, et cette même machine distribue de l'eau chaude, de l'eau tiède et de l'eau froide à la colonie, pour laquelle on a disposé un établissement de bains, également favorable à la santé et à la propreté; non loin est une salle de danse, de 50 pieds de long sur 22 de large, pour les ouvriers.

Huit machines, formant ensemble une force de 156 chevaux, sont employées à l'extraction de la houille. Les quatre pompes pour l'extraction des eaux réunissent une force de 264 chevaux, en tout 420. Les deux principales machines ont été faites dans l'établissement.

Il est presque inutile de dire que, dans un plan si largement conçu, sont entrés d'excellens chemins qui conduisent des mines au canal de Mons à Condé, distant d'une portée de canon d'Hornu.

Voilà ce qu'ont pu, en quelques années, la sagesse et l'activité d'un seul homme; mais cette sagesse est de l'espèce de celle qui dirigeait Franklin et notre duc de Larochefoucault-Liancourt. Les ingénieurs trouveront sans doute à s'instruire beaucoup chez M. Degorge-Legrand; il est bien plus intéressant encore d'y observer tout ce que le bon emploi de la fortune la plus honorablement acquise peut créer autour de soi de vertus et de véritable bonheur : bien des riches y deviendraient honteux des profusions avec lesquelles ils n'achètent que des dégoûts et des regrets, et rentreraient chez eux, meilleurs qu'ils n'en seraient sortis : nous conseillons le voyage à ceux qu'une grande fortune ne préserve pas de l'ennui; ils s'en trouveront bien, et leur pays aussi. J. J. B.

— *École primaire d'Hornu.* — L'école primaire de ce *village-modèle* mérite de fixer l'attention des amis de l'enfance et de l'éducation. Elle est maintenant fréquentée par plus de deux cents enfans des deux sexes qui, en moins de trois ans, apprennent à lire, à écrire, à compter, un peu de dessin linéaire, quelques élémens du *Rapport des formes*, ou de la géométrie pratique. On doit comprendre aussi le chant parmi les objets d'instruction, et le recueil des *Cantiques moraux*, publié par M. Amoros, à Paris, sera utilement consulté, ainsi que l'excellente méthode d'enseignement du chant, de M. Wilhem. Une petite *Bibliothèque élémentaire* est mise par le fondateur des beaux établissemens d'Hornu à la disposition des enfans. D'autres livres, appropriés aux besoins et à l'intelligence des ouvriers, sont aussi répandus parmi eux, par les soins de cet homme bienfaisant et éclairé. Il a pensé avec raison que rien ne peut mieux contribuer à l'amélioration de notre espèce, et surtout de la classe ouvrière, qu'une bonne et utile direction donnée à l'emploi des intervalles de délassement et de repos. Quand les travaux sont suspendus, les ouvriers d'Hornu, au lieu d'aller boire ou jouer dans les cabarets voisins, comme cela arrive trop souvent dans la plupart des manufactures, ont, au centre de leurs habitations, un point de réunion, une salle commune où ils trouvent des collections de journaux et d'autres ouvrages à leur portée : le *Journal des connaissances usuelles*, de M. Lasteyrie, auquel on ajoutera bientôt *le Petit producteur*, par M. *Ch.* Dupin; la *Bibliothèque des instituteurs*, publiée à Mons, par M. Raingo; la *Feuille villageoise*, imprimée à

Liége ; le *Journal d'éducation* de la société établie à Paris pour l'amélioration de l'instruction élémentaire ; plusieurs des ouvrages couronnés depuis peu par cette société ; *le Bonhomme Richard* et d'autres écrits de FRANKLIN ; l'*Agenda général* ou *Livret pratique d'emploi du tems*, par M. JULLIEN, de Paris; le petit *Traité de l'emploi du tems*, à l'usage des enfans, composé à Liége, par M. ROUVEROI, d'après l'*Essai sur l'emploi du tems*, de M. Jullien; *les Jeunes industriels*, sorte de roman populaire, attachant et instructif, de Miss EDGEWORTH, traduit en français par Mme *Louise* SWANTON-BELLOC; le *Journal d'agriculture des Pays-Bas ; le Petit Bossu*, ou *les Voyages de mon Oncle*, ouvrage de M. ROUVEROI, de Liége, dirigé contre les croyances superstitieuses et les erreurs populaires ; plusieurs petits livres élémentaires publiés sous les auspices de la *Société d'éducation de Namur*, ou par les soins de la *Société de la morale chrétienne*, à Paris, etc. — M. Degorge-Legrand avait remarqué que les enfans, à l'âge de douze ou treize ans, forcés d'abandonner l'école pour se livrer à des travaux souvent abrutissans, mais productifs, et qui les missent à même de subvenir à l'entretien de leurs familles, perdaient ainsi tout le fruit de leur première instruction. Ces enfans contractaient ensuite facilement les habitudes vicieuses de leurs parens qui n'avaient pas même reçu, comme eux, les leçons élémentaires, propres à diriger de bonne heure leur développement physique, moral et intellectuel. Ces réflexions, suggérées par l'ensemble des faits dont M. Degorge était le témoin, l'ont conduit à employer tous les moyens d'éveiller chez les enfans une noble émulation pour s'instruire, d'inspirer à leurs parens un désir plus vif d'acquérir toutes les connaissances qui peuvent leur être utiles, former leur cœur, les nourrir de bons exemples, orner leur esprit, embellir leur vie; enfin, de les dégager tous d'un état d'ignorance, d'insouciance, d'impassibilité qui nuirait à leur bonheur, ou qui finirait pas les précipiter dans beaucoup d'écarts, de désordres et de vices.

C'est ainsi que le fondateur de la colonie d'Hornu a su réunir, pour les ouvriers qu'il emploie, toutes les circonstances propres à rendre leur vie douce et agréable, à les exciter au travail par le sentiment du bien-être qui en devient la récompense, à les attacher au séjour qu'ils habitent, comme à une nouvelle patrie, à les unir entre eux par des relations de bon voisinage et de services mutuels, qui en font presque une seule famille. M. A. J.

MONS. — *Instruction des jeunes filles.* — L'accroissement progressif de l'enseignement dans le royaume des Pays-Bas est

fait pour fixer l'attention des hommes éclairés et des amis de l'humanité. Indépendamment des mesures prises afin de propager l'instruction primaire dans les villes et les campagnes, le roi vient de créer, pour de jeunes demoiselles, dix bourses de trois cents florins, et dix bourses de cent cinquante. Cette fondation a pour but de favoriser l'éducation des personnes du sexe qui annoncent des dispositions heureuses pour l'enseignement, et qui se destinent à l'état d'institutrices. Ces bourses ne seront conférées que pour trois ans au plus, et les jeunes personnes qui désireront les obtenir devront contracter l'engagement de suivre la carrière de l'instruction publique, et subir un examen sur les langues française et flamande, l'analyse grammaticale et logique, et les élémens du calcul. R.

Encouragement accordé aux sciences. — Le roi des Pays-Bas vient de faire remettre une médaille d'or à M. *Adrien* Balbi, auteur de l'*Atlas ethnographique*, ou *Classification de tous les peuples du globe, d'après leurs langues.*

FRANCE.

Bischeim (*Haut-Rhin*). — *Découverte d'objets d'antiquité.* — M. Binder, propriétaire, voulant défoncer un champ, a trouvé beaucoup de fondations dans un lieu qui est à peu près vis-à-vis du Vieux-Brisach (*Mons Brisiacus* des itinéraires romains). Les charbons et les cendres indiquent un incendie, et le nom même du canton *Edenburg*, ou *Oedenburg*, rappelle l'idée de la dévastation. Parmi les décombres on a recueilli plusieurs urnes cinéraires, des vases entiers à dessins fort élégans, des médailles, des ustensiles domestiques, des styles, des objets de toilette et des fragmens de verroux; enfin, chose plus importante peut-être, sous le rapport de la géographie ancienne, une brique ayant pour inscription L. XXI. On sait que la 21me légion était stationnée dans la Germanie supérieure. Notre honorable collaborateur, M. le conseiller De Golbéry, correspondant de l'Institut, s'est rendu à Bischeim, afin de donner une direction à ces travaux qui seront continués, non-seulement par M. Binder, mais encore par beaucoup de propriétaires voisins.

Chartres (*Eure-et-Loir*).— *Fondation bienfaisante.*—Parmi les ordonnances contenues dans le 173e numéro du *Bulletin des lois*, on en remarque une relative à la donation d'une valeur de *deux millions de francs*, pour servir à fonder, dans la ville de Chartres, un hôpital destiné à l'admission des vieillards, des infirmes et des enfans trouvés et abandonnés du département

d'Eure-et-Loir, au nombre de 300; savoir : 100 hommes, 100 femmes, et 100 enfans. Les fondateurs ont voulu rester inconnus : c'est ajouter une excessive modestie à une rare bienfaisance.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

Lyon. — *Société de lecture.* — Notre ville possède enfin une *Société de lecture*, à l'imitation de celle de Genève (voy. *ci dessus*, p. 495). Il faut espérer que la plupart des villes de province imiteront cet exemple, et que ce moyen facile et agréable de répandre l'instruction, et de bien employer le tems, deviendra général dans toute la France. Il est peu d'institutions plus propres à perfectionner une nation, à épurer ses mœurs, et plus capables de produire à très-peu de frais de très-grands avantages. Puisque Paris n'a pu obtenir l'autorisation de prendre l'initiative d'un établissement aussi recommandable, c'était à la seconde ville du royaume qu'il convenait, en ce cas, de remplacer la capitale. Honneur aux magistrats qui ont si bien connu les intérêts et les vœux de leurs concitoyens! F.

Nîmes (*Gard*). — *Bibliothèque populaire.* — D'honorables membres du culte protestant de la ville de Nîmes, des propriétaires, des négocians, des avocats, des pasteurs pénétrés de la nécessité de répandre l'instruction dans toutes les classes de la société, et notamment dans celle des ouvriers, d'appeler l'intelligence au secours du matériel de la vie, et de pourvoir par des lectures utiles au perfectionnement religieux et moral de la portion indigente du peuple, se sont réunis dans l'intention de créer une petite *bibliothèque populaire*, où les plus pauvres vinssent puiser à la fois des connaissances positives, des sentimens humains et le germe des vertus civiles et domestiques. Dans le *Prospectus* que ces respectables citoyens ont publié, ils ont développé avec talent l'idée consolante que de bonnes lectures, qui favorisent l'exercice de la pensée, sont aussi profitables à la société, en général, qu'aux individus; qu'en cultivant leur esprit, on leur donne les moyens de s'élever à la place que la nature leur a assignée, et de perfectionner l'art qu'ils cultivent; et qu'en les initiant aux jouissances intellectuelles, on les agrandit à leurs propres yeux, et on les rend meilleurs pères, meilleurs époux, meilleurs citoyens. La société qui s'est formée pour l'exécution de ce projet fait un appel aux amis de l'humanité, et elle fait suivre le détail des motifs qui l'ont déterminée du règlement qu'elle a cru devoir adopter. Peut-être, dans son exposé, au-

rions-nous une phrase à reprendre. On attribue la prédominance momentanée des livres dangereux, prédominance qui est loin d'être prouvée, à une philosophie irréligieuse. Pourquoi réunir deux mots qui n'ont ensemble aucune analogie? La philosophie n'est rien moins que l'irréligion; et des pasteurs, des ministres du saint Évangile, ne doivent pas oublier que c'est la philosophie qui nous a valu la tolérance. Quoi qu'il en soit, toute personne qui fera à la société un don annuel de *cinq francs* aura droit à un abonnement transférable, et acquéra ainsi la faculté de procurer à une famille d'ouvriers des livres utiles pour leur croyance religieuse et leur amélioration morale, ou qui les instruiront dans les arts qu'ils cultivent, et même quelques ouvrages scientifiques, historiques ou purement littéraires. Les abonnemens directs sont fixés au prix le plus modique (50 cent. par trimestre). Nous ne doutons pas que la *Société de la bibliothèque populaire de Nîmes* ne recueille de son entreprise les seuls avantages qu'elle se propose, la propagation de l'instruction, le développement de l'intelligence et le perfectionnement des mœurs de la classe ouvrière; et nous faisons des vœux sincères pour que son exemple trouve des imitateurs dans les autres villes de la France. R.

Valence (*Drôme*). — *Société industrielle du département de la Drôme.* — Le *prospectus*, publié sous le titre de *Considérations qui ont déterminé l'établissement de la Société* (1), n'est pas seulement d'un intérêt local. Le but et l'utilité des *Sociétés industrielles*, et l'organisation qui leur convient y sont le sujet d'observations générales, d'où l'on déduit les règles qu'elles doivent suivre, les limites que la prudence leur prescrit. Les fondateurs de celle de la Drôme, au nombre de soixante-trois, n'habitent pas tous dans le département; on remarque aussi, parmi ces citoyens réunis pour le bien commun d'une intéressante partie de la France, un louable mélange de fonctions, de professions, de rangs. Son acte constitutif, signé le 26 décembre 1826, établit deux directeurs (MM. Johannys et *Adolphe* Réal), un comité consultatif dont les présidens et les membres sont nommés. Les statuts, rédigés en 95 articles, fixent les fonctions et les droits des directeurs et du comité consultatif, règlent les assemblées générales, la répartition du dividende, etc. Le capital de la Société est fixé provisoirement à un million de francs, divisé en mille actions de 1,000 francs chacune; il servira aux opérations de banque, pourra fournir des prêts en commandite, etc., dans le département.

(1) Valence, 1827; imprimerie de Marc-Aurèle. In-8° de 39 pages.

« L'organisation de l'établissement n'eût pas été complète, si l'on eût négligé d'offrir aux jeunes gens qui se destinent à la carrière de l'industrie la facilité d'acquérir les connaissances de leur état. Les bureaux de la Société deviendront pour eux une *École pratique de commerce.* La mise en activité de cette école sera ultérieurement arrêtée; un règlement déterminera le mode d'enseignement, et régularisera les études. Déjà, des cours gratuits de géométrie descriptive et de dessin linéaire, protégés par l'administration municipale du chef-lieu du département ont offert aux classes laborieuses de fructueuses leçons. Fondés par deux habiles professeurs, MM. Papy et Gaillard, dont le zèle aussi pur que désintéressé n'a ambitionné d'autre récompense que la satisfaction de faire le bien, ces cours ont prouvé, par l'ardeur avec laquelle ils ont été suivis, que nos citoyens étaient capables d'apprécier les avantages de la science. Privée de ces dignes professeurs, par suite de la mesure qui enlève l'école d'artillerie à la ville de Valence, la population leur donne de vifs regrets : mais, confiante dans les magistrats, elle est heureuse de pouvoir espérer que des leçons aussi importantes ne seront pas interrompues. » F.

PARIS.

Institut.—*Académie des sciences.—Séance du* 20 *août* 1827. — M. Arago rend compte de l'état des expériences qu'il fait avec M. Dulong sur les machines à vapeur. Il lit une lettre de M. Pons, annonçant la découverte d'une nouvelle comète. — MM. de Mirbel et Cassini font un rapport sur le mémoire de M. Turpin, contenant des observations sur l'organisation et la reproduction de la truffe, et des considérations générales sur la théorie de l'organisation des végétaux. « La *truffe*, dit M. Turpin, est un végétal entièrement dépourvu d'appendices foliacés et de racines; ce n'est qu'une masse arrondie, souterraine, absorbant la nourriture par tous les points de sa surface, et dont la reproduction ne peut s'opérer que par des corps nés dans l'intérieur de la substance. Cette masse se compose : 1° de vésicules globuleuses destinées à la reproduction; 2° de filamens courts et stériles, que l'auteur appelle *tigellules.* Le tout forme une chair blanche d'abord, qui, en vieillissant, devient brune, à l'exception de quelques veines blanchâtres. Ce changement de couleur est dû à la présence des corps reproducteurs ou *trufinelles.* Chaque vésicule globuleuse est destinée à donner naissance, de ses parois internes, à une multitude de corps reproducteurs; mais il n'y en a réellement

qu'un petit nombre qui remplisse cette destination. Ces vésicules privilégiées se dilatent notablement, et produisent intérieurement d'autres vésicules plus petites, dont une, deux, trois ou quatre grossissent, brunissent, se hérissent extérieurement de petites pointes, et se remplissent au dedans de vésicules entre-greffées. Ces petites masses ainsi formées sont les *trufinelles*, qui deviendront des truffes après la mort de leur mère. Ainsi les parties brunes de la truffe sont celles qui contiennent les trufinelles, et les veines blanchâtres interposées sont celles qui n'en contiennent pas. La truffe-mère ayant accompli son accroissement individuel et la formation des corps reproducteurs, se dissout peu à peu, en fournissant à ceux-ci les alimens appropriés à leur jeune âge. La cavité qu'elle remplissait dans le sein de la terre se trouve donc occupée par une multitude de jeunes truffes, dont les plus robustes affament ou étouffent les autres, s'agglomèrent souvent ensemble, et reproduisent la série des phénomènes que nous venons de décrire. Les observations de ce botaniste, que nous avons vérifiées avec lui, dit le rapporteur, et dont nous avons reconnu l'exactitude, sont d'ailleurs justifiées par des figures peintes avec le talent qui le distingue; mais, si c'est là le seul mode de reproduction de la truffe, on ne comprend pas facilement sa prodigieuse multiplication dans certains départemens de la France, où l'on en recueille chaque année une innombrable quantité, sans en épuiser ni diminuer la race. On conçoit en effet que les corpuscules reproducteurs remplacent leur mère dans la cavité souterraine qu'elle occupait; mais, ne jouissant d'aucun mouvement progressif, comment pourraient-ils quitter cette cavité natale, s'insinuer ailleurs en perçant la terre qui l'environne, et se propager à une distance notable? L'espèce de la truffe serait donc éternellement confinée dans les lieux où elle a été placée dès l'origine des choses? Nous avons cru devoir signaler un problème dont M. Turpin ne paraît pas s'être occupé, et qui ne pourrait être résolu que par un observateur habitant les lieux où la truffe croît abondamment. » Nous ne suivrons pas le rapporteur dans l'examen qu'il fait des idées théoriques de M. Turpin, et nous nous contenterons de citer encore ses conclusions. « Distinguant soigneusement les faits et les hypothèses contenus dans le mémoire de M. Turpin, nous jugeons que l'Académie doit des éloges aux observations positives de ce botaniste; qu'elle doit aussi l'exhorter à poursuivre avec constance ses investigations dans la carrière épineuse de l'analyse des organes élémentaires, afin de fonder entièrement sa théorie sur des faits; et que son mémoire est très digne

d'être imprimé parmi ceux des savans étrangers. » (Approuvé.)

— *Du 27 août.* — Le colonel Bory-de-Saint-Vincent adresse à l'Académie un *Essai monographique*, accompagné de la lettre suivante : « M. le président, en vous priant de faire agréer à l'Académie mon profond respect, je vous adresse un Essai sur des êtres ambigus repoussés par les uns du domaine de la botanique, où les autres s'obstinent à les comprendre, plutôt que de convenir qu'ils ne sont ni des plantes, ni des animaux dans la véritable acception où se prennent les mots animaux et plantes dans notre langue. L'exiguité de pareilles créatures n'empêche pas qu'elles méritent la plus sérieuse attention. Je les crois dignes de fixer celle du premier des corps savans de l'Europe. » Les *oscillaires* sont en effet des créatures fort curieuses. Avec l'aspect confervoïde et végétal le plus décidé, leurs filamens jouissent des mouvemens spontanés les plus marqués, dans lesquels le colonel Bory de Saint-Vincent a reconnu des indices évidens de volonté. — M. *Chevreul* lit, au nom d'une commission, un rapport sur des procédés de la teinture en bleu, communiqués par M. Ratienville fils, au ministre de la maison du Roi. Il résulte des expériences faites par la commission : 1° que M. Ratienville n'a pas donné à l'orseille ni au santal plus de stabilité qu'on ne leur en connaît; 2° qu'il n'y a pas lieu à répéter ses procédés en grand, car non-seulement le pied de rouge qu'il ajoute à l'indigotine pour faire son bleu foncé est altérable, mais il présente encore le grave inconvénient de salir la couleur de l'indigotine par la nuance jaunâtre qu'il prend en s'altérant; 3° que M. Ratienville ne mérite aucun encouragement de la part du ministre de la maison du Roi. (Approuvé.)

— *Du 3 septembre.* — M. *F. Cuvier* fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. Degérando, intitulé : *De l'éducation des sourds-muets de naissance.* — M. *Tournal* fils, pharmacien à Narbonne, annonce avoir découvert aux environs de Bise, près de cette ville, plusieurs cavernes à ossemens. — MM. *Duméril* et *Magendie* font un rapport sur le mémoire de M. Velpeau, relatif à l'œuf humain. « Dans l'espèce humaine et chez les mammifères, l'œuf, peu de tems après qu'il est descendu dans la matrice ou dans ses prolongemens, est composé de plusieurs enveloppes ou membranes, d'un placenta, d'un cordon ombilical, d'un embryon ou fœtus qui plonge dans un liquide qu'on nomme *eau de l'amnios*. Quoique l'auteur annonce avoir recueilli un grand nombre de faits propres à donner des idées plus justes sur la structure de l'œuf humain, il ne traite réellement, dans ce mémoire, que de la plus extérieure. M. Vel-

peau a fait des recherches intéressantes et des observations curieuses sur la membrane caduque; il a émis des opinions nouvelles qui ont besoin d'être confirmées, et il est à désirer pour la science que l'auteur les publie. (Approuvé.)—MM. *Chevreul*, *Gay-Lussac* et *Dulong* font un rapport sur les mémoires de M. Sérullas, relatifs à la combinaison du chlore et du cyanogène, ou cyanure de chlore, et au bromure de sélenium. Il en résulte « que les recherches de ce chimiste sont intéressantes; que les propriétés qu'il a reconnues au cyanure de chlore et au *liquide jaune* sont importantes pour la théorie chimique, puisqu'elles font connaître le chlore et le cyanogène sous quelques nouveaux rapports; qu'on doit savoir gré à ce chimiste d'un travail difficile à exécuter, surtout quand on a égard à l'action délétère du cyanure de chlore sur l'économie animale; enfin, qu'il a ajouté des faits à l'histoire du brome. » Les mémoires de M. Sérullas seront imprimés dans le recueil des savans étrangers. — M. Cauchy lit un mémoire sur la détermination du reste de la série de Lagrange par une intégrale définie. Dans un autre mémoire, il fixe les règles de convergence de la série de Lagrange et d'autres séries du même genre, et il prouve que cette convergence dépend dans tous les cas de la résolution d'une équation transcendante. Cette équation comprend, comme cas particulier, celle qui a été obtenue par M. de Laplace dans la théorie du mouvement elliptique. — M. de Blainville annonce, dans une communication verbale, qu'ayant eu l'occasion d'examiner l'organisation d'une espèce de *térébratules*, il s'est assuré que ces animaux n'ont presque rien de l'organisation des véritables brachiopodes ou palliobranches; qu'ils se rapprochent beaucoup plus des bivalves ordinaires ou lamellibranches, et qu'ils devront former un ordre distinct, intermédiaire à ces deux ordres. — MM. *Biot*, *Gay-Lussac*, *Poisson* et *Navier*, rapporteurs, font un rapport sur un mémoire de M. Clément-Désormes, relatif à un effet observé dans l'écoulement des fluides élastiques, et au danger des soupapes de sûreté employées dans les appareils à vapeur. « Ce mémoire a excité l'attention des physiciens, soit à raison des expériences nouvelles qui étaient décrites par l'auteur, soit à raison des lumières que ces expériences pouvaient apporter sur les causes des explosions dans les appareils où la vapeur est soumise à une pression supérieure à la pression atmosphérique, et sur les moyens de prévenir ces dangereux accidens. Le premier fait a été communiqué par M. *Griffith*, ingénieur des machines de Fourchambault, à MM. Thénard et Clément-Désormes, et l'expérience a été répétée devant eux

dans les hauts-fourneaux de Torteron en Berri, au mois de septembre 1826. Il consiste en ce que si l'air, fortement comprimé dans un réservoir, jaillit par un orifice ouvert dans une surface plane, et qu'on présente au choc de la veine d'air une planche ou un disque de métal, ces corps, repoussés d'abord par l'action de ce choc, sont attirés au contraire, lorsqu'en surmontant cette répulsion, on les approche à une très-petite distance des rebords plans de l'orifice. L'écoulement du fluide s'établit alors en divergeant dans le petit intervalle qui reste entre les deux plans, et il en résulte une action qui retient le plan mobile, en sorte qu'on ne peut plus l'écarter de l'orifice sans surmonter une résistance. La seconde expérience a pour objet de mettre en évidence la diminution de la pression intérieure qui a lieu dans l'espace compris entre les bords de l'orifice et ce disque, par l'effet de l'écoulement du fluide; diminution qui est la seule cause à laquelle on puisse attribuer cette singulière adhérence par laquelle ce disque se trouve maintenu dans une position où il ferme, pour ainsi dire, le passage au fluide, ou du moins en obstrue beaucoup l'écoulement. Toutes les fois que la soupape d'un appareil à vapeur est formée par un large disque appliqué sur le plan dans lequel l'orifice est ouvert, ou même dans de certaines limites, si la soupape est formée par un cône entrant dans un autre, il est sans doute possible que cette soupape étant entr'ouverte, le phénomène dont il s'agit se produise, et par conséquent que l'écoulement de la vapeur soit réduit dans une très-grande proportion. Les limites dans lesquelles le phénomène peut avoir lieu ne sont pas assez bien déterminées pour que l'on puisse aujourd'hui apprécier la probabilité d'un accident dont il serait cause. Cette probabilité diminuera beaucoup si, comme on le fait ordinairement, on ne donne que peu de largeur aux bords de l'orifice et au disque; elle sera encore moins grande si l'on emploie des soupapes de sûreté disposées d'une autre manière. » Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse de l'important mémoire de M. Clément-Désormes, qu'il faut lire en entier; l'Académie lui a accordé son approbation et en a ordonné l'insertion dans le recueil des savans étrangers.

— 17 *septembre*. — M. Raspail annonce avoir découvert dans les tiges souterraines du Typha une fécule qui a des caractères très-particuliers, dont il donne le détail. — M. Poinsot lit un mémoire sur la composition des momens en mécanique. — M. *Girard* fait un rapport verbal sur un essai pittoresque, géographique, hydrographique et cadastral sur l'Égypte, dédié au roi de France, par MM. Ségato et Masi, de Li-

vourne. — M. Moreau de Jonnès communique une note sur les phénomènes qui ont eu lieu récemment aux Antilles, à l'occasion du tremblement de terre qui s'est fait sentir à la Martinique, le 3 juin dernier. A. Michelot.

Société d'Horticulture. — Parmi les branches principales dans lesquelles se partage l'économie rurale, considérée comme le tronc commun dont elles émanent, l'horticulture doit être mise au nombre des plus importantes, soit à cause de la multiplicité et de l'étendue de ses ramifications, soit à cause de la variété et de l'utilité ou de l'agrément de ses produits. Elle embrasse, en effet, dans l'ensemble de ses travaux la culture des arbres en pépinière; celle des vergers ou des arbres fruitiers, des jardins potagers, des plantes utiles aux arts, à la médecine ou à l'économie domestique; enfin celle des arbres, arbustes et fleurs propres à orner les jardins, les orangeries et les serres. Depuis long-tems l'Angleterre, la Hollande, les États-Unis et quelques villes d'Europe avaient des sociétés spéciales exclusivement consacrées à la science des jardins. La France, qui, par sa position géographique, intermédiaire entre les deux extrémités de la zone tempérée, par la diversité des climats qu'elle présente dans ses différentes régions, par la nature et les expositions variées de son sol, semble être appelée à devenir la terre classique de l'horticulture; la France, où quelques parties de cet art agréable et utile étaient cultivées avec succès, ne possédait encore aucune réunion dont le but fût de hâter ses progrès par des expériences faites en grand, ou par des encouragemens accordés aux hommes qui entreprendraient de perfectionner ses procédés et ses produits. C'est le but que se propose la nouvelle société qui vient de s'établir à Paris, sous l'influence des agronomes et des naturalistes les plus distingués.

Voici un extrait de ses règlemens : « La *Société d'Horticulture* est instituée pour le perfectionnement de la culture des jardins potagers et d'agrément, de celle des plantes et des fruits spécialement destinés à la nourriture de l'homme, des végétaux susceptibles de trouver un emploi dans les arts, des pépinières, des arbres fruitiers, des arbres, arbustes et fleurs propres à embellir les jardins, des plantes d'orangerie et des serres, etc. Elle s'occupe aussi d'introduire en France les espèces de meilleure qualité et d'en répandre la culture. Elle propose des prix et accorde des médailles d'encouragement. Elle provoque des expositions de plantes, arbustes, fleurs et fruits remarquables par leur nouveauté ou leur beauté, tant sous le rapport de leurs usages économiques, que sous celui

de l'agrément. Le perfectionnement et les progrès de l'art étant basés sur l'expérience et l'observation, la Société avisera aux moyens de se procurer un jardin, à Paris ou dans les environs, afin de constater les faits, et de faire des essais sur la culture des plantes économiques ou d'agrément. Elle publie un journal qui sera envoyé *gratis* à tous ses membres. Pour être reçu membre de la Société, il faut être présenté par un de ses membres et accepté par le conseil. Il faut en outre payer une cotisation annuelle de 30 fr.

Le premier cahier de ce journal a paru sous le titre de: *Annales de la Société d'horticulture*, ou *Journal spécial de l'état et des progrès du jardinage*. Paris, 1827; au bureau de la Société, rue Taranne, n° 12; Mme Huzard. In-8° de 80 pages. Nous y renvoyons ceux de nos lecteurs qui seraient curieux de connaître d'une manière plus détaillée les règlemens de la Société. On y trouve en outre le discours d'installation qui a été prononcé par M. Héricart de Thury, président; et une liste des membres fondateurs, parmi lesquels nous avons remarqué les vice-présidens MM. de *Lasteyrie* et *Silvestre*, le secrétaire-général M. *Soulange-Bodin;* et MM. *Bailly de Merlieux*, principal rédacteur du journal, *Boursault*, dont les belles serres sont visitées par tous les voyageurs qui viennent à Paris, *Benjamin Delessert*, *du Petit-Thouars*, *Gillet de Laumont*, *Huzard* père, *Labillardière*, *Morel de Vindé*, *Noisette*, *A. Poiteau*, *Redouté*, *A. de Staël-Holstein*, *Ternaux* aîné, *Vandael*, *Vilmorin*, *Yvart*, *etc.* *a.*

Microscope perfectionné, et autres instrumens de physique, propres à fixer l'attention des savans, par *M.* J. B. Amici, *professeur de mathématiques à l'Université de Modène en Italie.* — Ce savant professeur vient de quitter Paris, où il était venu passer quelques jours après avoir visité Londres. Il a entrepris ce voyage afin de communiquer lui-même ses belles et utiles inventions aux savans et aux différens corps scientifiques des deux pays, où il a reçu l'accueil dû à son mérite. Les personnes distinguées qui sont venues observer chez lui ses instrumens ont remarqué que M. Amici réunit, aux plus profondes connaissances en physique et en mathématiques, un caractère doux et aimable, une rare modestie et un désintéressement plus rare encore. Un aperçu des inventions et des perfectionnemens dont il est l'auteur sera lu avec intérêt, et contribuera à leur donner une plus grande publicité, au profit de tous les amis des sciences. Nous avons puisé nos renseignemens dans les nombreux mémoires que le savant professeur a fait imprimer en Italie, et qu'il serait difficile de se procurer,

et surtout dans les communications directes qu'il a bien voulu nous faire.

1° Il a inventé un nouvel instrument de réflexion. C'est un secteur, formé de deux prismes isoscèles rectangles, qui remplissent la fonction de *miroir de réflexion*, et moyennant lesquels on peut mesurer depuis zéro jusqu'à 180°. Il sert aux observations astronomiques sur terre et sur mer, et il a cet avantage sur les autres sextans connus jusqu'ici, qu'il permet de mesurer 180° au lieu de 130°, et qu'il ne peut être altéré par l'eau de la mer. Dans son voyage à Paris et à Londres, M. Amici a porté avec lui un *cercle de réflexion de nouvelle construction* qui mesure également depuis zéro jusqu'à 180°, et qui réunit, à une précision remarquable, une très-grande commodité.

2° Une *nouvelle lunette micrométrique*. C'est une lunette acromatique, à laquelle on applique, entre l'objectif et l'oculaire, un micromètre à lentille séparée (*bipartita*) pour grossir les images et connaître les angles qui en résultent, et par suite en déterminer les distances. Le mémoire imprimé explique la théorie de cet instrument, et la manière de le construire, et fait connaître les défauts auxquels étaient sujets les instrumens imaginés pour cet objet par les opticiens, d'après d'autres principes. Cette lunette, d'une longueur de 15 pouces, permet d'obtenir la mesure d'une distance quelconque, sans qu'on puisse craindre de se tromper de 2 sur 1000. On l'applique utilement à la mesure du diamètre du soleil et de la lune, et à plusieurs autres usages astronomiques et géodésiques.

3° *Microscope catadioptrique*. Cet instrument a été inventé par M. Amici en 1813. Il sert pour les corps transparens et pour les corps opaques, et peut grossir les objets jusqu'à mille fois en diamètre; ce qui équivaut à un million de fois la surface. L'instrument reste toujours horizontal; ce qui le rend beaucoup plus commode que les autres, auxquels il est déjà si supérieur par sa puissance et la clarté. On applique une chambre lucide, et par ce moyen, on peut tracer avec une extrême précision le dessin des objets agrandis.

4° M. Amici a imaginé et fait construire un *microscope acromatique horizontal*, d'une forme tout-à-fait nouvelle, qui sert également pour les objets transparens et pour les objets opaques. En changeant convenablement les oculaires, et en employant un, deux ou trois objectifs acromatiques, on peut grossir les objets de 1500 jusqu'à 3000 fois en diamètre, c'est-à-dire, de 2 millions et quart, jusqu'à 9 millions de fois en surface. L'instrument porte les mêmes chambres lu-

cides que le catadioptrique, et de plus deux mouvemens micrométriques rectangulaires dans le *porte objet*, qui sert à mesurer la grandeur réelle des objets microscopiques. M. Amici en avait un dernièrement dans le pied duquel on appliquait aussi le tube du catadioptrique (1).

Avec ces microscopes, M. Amici a fait sur l'anatomie végétale plusieurs observations curieuses, décrites dans deux de ses mémoires. Il a vu la circulation de la sève, non-seulement dans toutes les espèces de *Charagne*, mais encore dans la *Caulinia fragilis*. Il a découvert que ce mouvement a lieu dans un seul tube sans diaphragme, et que la direction des globules qu'on y observe est ascendante et descendante; qu'ils suivent la direction de certains petits cercles attachés aux parties internes du tube, et formés d'autant de petits grains, qui en contiennent dans leur intérieur deux autres plus petits et de différentes couleurs. Cet appareil lui a fait présumer que la cause d'un tel mouvement pourrait être l'électricité, et que ces petits cercles ne sont autre chose qu'une sorte de pile voltaïque. Il a examiné le pollen, dans le moment où il s'attache au pistil, et il a vu que, dans le tems de la fécondation, il pousse un tube qui se replie sur la papille, et qui établit à l'instant une circulation de sève et de globules, d'abord dans le tube, et ensuite dans la papille; enfin, il a résolu avec succès différentes questions d'anatomie et de physiologie végétale; il a entre autres, prouvé avec évidence l'existence des pores dans les tubes poreux de M. Mirbel, la discortianation du tissu végétal, etc. etc.

5° La collection des Mémoires de M. Amici contient des observations sur les satellites de Jupiter, faites en plein midi, et la mesure de leur diamètre. Il a employé pour ces observations des télescopes newtoniens, construits par lui-même, qui ont 12 pouces de diamètre et un foyer de 8 pieds, avec un micromètre à lentille séparée, de son invention, qui donne les dixièmes de seconde. Cet habile professeur en a fait construire plusieurs pour différens observatoires d'Italie, et dernièrement il en a porté à Londres un de 12 pouces de diamètre et de 20 pieds de longueur.

6° M. Amici a fait construire, pour l'observatoire de S. A. R. le duc de Modène, un *instrument des passages*, avec un télescope de 5 pieds de foyer et de 4 pouces d'ouverture, et un

(1 Ces deux microscopes réunis coûtent 1000 fr.; le catadioptrique seul, 560 fr., et l'achromatique, 700 fr.

équatorial, avec les deux cercles de 2 pieds, divisés, l'un de 4" en 4", et l'autre de 15" en 15". Les divisions ont été faites avec une mécanique de son invention. Il s'occupe actuellement de la construction d'un *cercle méridien* en cristal, dont les divisions, tracées avec le diamant, seront d'une forme entièrement nouvelle; son idée sur ce sujet a déjà été communiquée à plusieurs savans et mécaniciens de Londres et de Paris.

7° *Lunette iconantidiptique.* — Elle sert pour détruire l'illumination des fils dans les machines astronomiques. Avec ce nouvel instrument on connaît l'instant du passage d'un astre par l'axe du télescope, par le contact de deux images du même objet, qui viennent par un mouvement contraire se rencontrer au milieu du champ de l'oculaire.

8° D'après la théorie communément reçue, on croyait qu'il était impossible de construire des lunettes acromatiques sans le concours de deux cristaux de différentes dispersion et réfraction; M. Amici a démontré par le fait, et ensuite par le calcul, qu'on peut construire des lunettes acromatiques sans lentilles, et formées seulement de prismes de la même substance.

9° Il a imaginé six nouvelles espèces de chambres lucides, applicables, les unes aux microscopes, les autres aux télescopes, et d'autres aux usages ordinaires.

Tels sont les utiles travaux de cet habile physicien, et, si l'Italie vient de perdre dans le célèbre Volta, un des savans dont la réputation européenne était pour elle un titre de gloire, elle peut se flatter de reproduire des hommes du premier mérite dans les sciences et dans les arts, qui réparent ses pertes. FOSSATI, D. M.

Gymnastique. — Gymnase normal militaire et civil. — Modèles des machines, instrumens et autres objets relatifs à l'application de la méthode d'éducation physique, gymnastique et morale du colonel AMOROS, *directeur des Gymnases normaux du gouvernement français.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, pag 556.) Le grand nombre d'articles qui composent cette collection intéressante, et la multitude d'usages et d'exercices divers auxquels ils sont destinés, ne permettent point d'entrer dans les détails que demanderait chaque machine ou chaque instrument. Nous nous contenterons d'exprimer quelques idées générales, qui feront mieux apprécier la méthode du fondateur de la gymnastique en France.

Enfant et adulte, l'homme possède un grand nombre de qualités physiques et morales, liées par des rapports intimes, qui concourent simultanément à plusieurs de ses actions, et

qui, cultivées avec soin, s'accroissent, se perfectionnent et produisent des résultats avantageux pour l'État, l'humanité en général, et l'individu en particulier. L'être qui possède une qualité unique, la *force*, par exemple, est réellement imparfait, s'il n'a en même tems de l'agilité, de l'activité, de l'énergie, du courage, etc. La méthode de M. Amoros tend à développer chez ses élèves des facultés inertes ou cachées, ou dont ils n'ont pas su faire usage. Elle embrasse, par conséquent, toutes les branches d'une éducation positive ou de faits, et dispose l'homme à se rendre éminemment utile à la société; et comme l'a dit une commission de savans, elle est l'*apprentissage de toutes les professions*. Tous les arts d'agrément, tous les arts qui tendent à porter des secours à l'humanité en péril, à défendre l'État avec énergie, ou à se délivrer soi-même d'un danger, sont compris dans le plan du célèbre professeur. Mais M. Amoros n'aurait rien fait si ses élèves couraient le risque de se blesser ou de s'estropier. Il a adopté ou inventé, avec une sollicitude toute paternelle, des moyens préservatifs; et cependant, il a ménagé avec tant d'art ses précautions, il les a si bien cachées, qu'il a laissé à ses élèves tout le mérite du combat salutaire et généreux qui s'établit entre la peur naturelle à l'homme, et le noble désir de la vaincre. Ainsi, dans ses machines, dont plusieurs inspirent, à la première vue, un véritable effroi, il a placé des filets pour recevoir, dans leur chûte, les élèves qui pourraient tomber, ce qui n'est pourtant jamais arrivé : des poulies, des cordes, des ceintures, soutiennent les efforts des jeunes gens, et des couches profondes de sable mouvant sont établies dans tous les lieux où l'on a jugé nécessaire de le faire. Les jeunes gens apprennent, de cette manière, avec une sécurité complète pour les parens, à franchir des barrières, à sauter à des hauteurs extraordinaires, à passer sur des poutres vacillantes, à résister à la fatigue, à mépriser la douleur, à ne rien redouter, quand il faudra voler au secours de l'humanité en péril, à courir longtemps ou avec rapidité; enfin, à être serviables, compatissans, généreux, hardis et circonspects, énergiques et prudens à la fois, dans les situations les plus difficiles.

Les modèles du colonel Amoros sont exécutés avec une précision, un soin et une élégance admirables : ils attestent qu'un grand nombre de personnes, toutes très-adroites, ont travaillé long-tems sous sa direction. Une commission de la Chambre des pairs (en 1825) a caractérisé avec raison, par l'épithète d'*ingénieux*, les moyens et les procédés qu'il emploie. Il a placé plusieurs figures d'hommes et d'enfans autour de ses ma-

chines, non pour indiquer tous les exercices auxquels on les emploie, car il en eût fallu plusieurs centaines; mais seulement pour montrer le rapport de ces machines avec l'âge physique et l'âge gymnastique de l'élève; car, si l'on peut commencer à s'exercer à trois ans, on peut encore tirer parti de cette méthode à 60 ans. Les médecins ont recommandé à plusieurs vieillards de suivre les exercices de M. Amoros; et ceux qui les ont pratiqués en ont retiré de grands avantages.

Pour attester l'influence morale de la méthode, reconnue par les juges les plus compétens et par les sociétés savantes qui l'ont étudiée, M. Amoros a formé un tableau dans lequel il a recueilli les observations et les honorables suffrages des personnes distinguées et instruites qui ont assisté à ses exercices; et afin de démontrer les avantages que la gymnastique procure à ses élèves et les grandes difficultés qu'ils savent vaincre, il a réuni, autour du modèle d'une *maison destinée à représenter un incendie*, un grand nombre de figures de personnes de tout âge, disposées conformément au service qu'elle peuvent rendre en pareille circonstance. Une de ces figures, celle d'un adolescent, placée au sommet du fronton de l'édifice, est dans l'attitude d'un homme qui demande des secours, et qui rend compte de ce qu'il a observé : elle est là pour prouver la nécessité de développer la *voix humaine*, afin de réussir à se faire entendre, malgré le bruit d'une scène aussi tumultueuse; et ce n'est pas le seul motif que M. Amoros ait donné des avantages que l'on trouve à exercer les organes de la voix par le moyen du chant.

Comme les découvertes de cet habile professeur nous touchent de près, comme la matière qu'il façonne, pour ainsi dire, avec ses machines et ses exercices, est d'un si grand prix, c'est l'homme, le citoyen, ce sont nos enfans; nous ne doutons point que sa collection n'attire les regards des hommes les plus instruits, et nous regrettons seulement que *la petitesse* du local destiné à son exposition ait empêché M. Amoros de présenter d'autres modèles qui eussent tenu trop de place, et que l'on peut examiner chez lui. Quelques boîtes contiennent les modèles des couronnes et des hausse-cols que l'on donne au gymnase normal, à la distribution solennelle des prix; des boucliers qui portent des inscriptions; un tableau qui offre le plan du gymnase, tel que M. Amoros l'a conçu, et un carton qui renferme la collection des chants de la méthode. L'échelle des machines et des instrumens est d'un pouce par pied; celle des accidens du terrain est de trois lignes par pied (1). Z.

(1) Le *Gymnase* est situé *place Dupleix*, *au delà du champ de Mars*. Le

Instruction publique.—Institutions remarquables par la bonté de leurs méthodes et par la réunion d'un nombre de jeunes étrangers, venus de divers pays, et de jeunes Français, qui reçoivent en commun les bienfaits d'une bonne éducation et d'une instruction solide et variée. — La langue française, destinée à servir de lien à toutes les nations, devient, pour les peuples les plus éloignés, un besoin, une nécessité dans leur éducation. Par suite de cette tendance universelle, les principaux établissemens publics destinés à l'instruction de la jeunesse qui existent à Paris, sorte de foyer central de la civilisation, offrent un intérêt général. Parmi ceux qui jouissent d'une réputation étendue, celui de M. Boismont, *rue de Clichy, n°* 64, nous semble mériter une attention particulière, par un heureux choix de bonnes méthodes, par le développement qu'y reçoivent les études mathématiques, et par une sage combinaison des diverses branches qui peuvent compléter un système d'éducation capable d'embrasser et de former l'homme tout entier. Nous avons assisté, à la fin de l'année scholastique, à un exercice des élèves, au nombre desquels figurent à la fois des jeunes gens du Brésil, des Égyptiens, des Anglais, réunis sous le même toit, dans le but commun de s'instruire. A cette occasion, le chef de l'établissement a prononcé un discours d'ouverture dont nous regrettons de ne pouvoir citer qu'un seul passage :

« Allez comtempler, a-t-il dit à ses élèves, la brillante jeunesse que peuvent à peine contenir nos nombreuses écoles, ou plutôt, sans sortir de cette enceinte, promenez vos regards autour de vous, et voyez assis à vos côtés ces condisciples envoyés par le Nouveau-Monde et par la vieille Afrique; ils ont entendu parler de nos sciences, de nos arts, de cette belle éducation qui distingue le Français entre tous les autres peuples. Ils sont venus nous en demander le partage. Vous laisserez-vous donner par eux l'exemple d'une application laborieuse? Quand, chargés d'un précieux bagage de talens et de lumières, ils regagneront leurs lointaines contrées, diront-ils qu'ils ont vu de jeunes Français dédaigner les trésors qu'on vient chercher de toutes les parties de la terre; et que la paresse a des esclaves, que l'ignorance a des partisans, aux sources mêmes du travail et de l'industrie? »

---

colonel Amoros demeure *rue Malar, n° 15, au Gros-Caillou*. Les séances des exercices gymnastiques pour les militaires, ont lieu quatre fois par semaine; les séances civiles générales, les jeudis et les dimanches, de deux à quatre heures; et les séances particulières et orthopédiques, les mardis et les vendredis, aussi de deux à quatre heures de l'après-midi.

Nous croyons être utiles à nos correspondans, sans nous écarter du plan de ce Recueil, en leur signalant l'Institution de M. Boismont, comme présentant les plus solides garanties aux familles étrangères qui nous envoient leurs enfans pour commencer ou compléter leur éducation.

Beaucoup d'autres institutions du même genre auraient sans doute des droits à nos éloges. Mais, ne pouvant citer que celles qui nous sont particulièrement connues, nous rappellerons ici avec confiance les noms justement estimés de MM. Gasc (rue des Postes, n° 40), Morin (rue Louis-le-Grand, n° 21 *bis*, et à Fontenay-aux-Roses), Bourdon (rue Païenne, au Marais), Michelot (rue de la Chaise, n° 24), Le Terrier (rue du Val-de-Grâce, n° 1), dont les institutions offrent aussi de précieuses garanties pour la bonne direction des enfans et des jeunes gens, et pour leur développement physique, moral et intellectuel. M. A. J.

Conférences de M. Azaïs. — Écrivain brillant, penseur ingénieux, M. Azaïs, trouve aussi une place à côté de nos habiles orateurs : sa juste célébrité attire à ses conférences un nombreux auditoire. Ennemi de l'affectation scholastique du professorat, il ne cherche pas dans sa mémoire les richesses de son éloquence; ce n'est pas avec un enthousiasme feint qu'il captive l'attention. Son élocution est simple, facile, abondante; elle sort de sa pensée. Et, comme ces philosophes grecs qui aimaient à s'exprimer en présence de la nature dont ils expliquaient les phénomènes, c'est au milieu d'un modeste et riant jardin que M. Azaïs communique à ses auditeurs attentifs les développemens du système établi dans ses nombreux ouvrages. Ce système a donné lieu à de longues discussions dans lesquelles nous n'entrerons point. L'auteur avouera lui-même qu'il n'est pas de doctrine philosophique qui ne puisse devenir l'objet de controverses interminables, et que la vérité même la plus évidente n'entre que lentement dans l'esprit humain; mais on est forcé de reconnaître que ses ingénieuses hypothèses font honneur à sa féconde imagination, et que les principes sur lesquels il les a fondées peuvent contribuer à établir une morale pure et invariable.

En recherchant l'unique loi qui régit la nature, M. Azaïs n'a pour but que la vérité, qu'il regarde avec raison comme la base de ce qui est juste, noble, bon et pieux. Cette persuasion ne cesse d'animer l'orateur, qui a trouvé l'heureux secret de mettre sa philosophie à la portée de toutes les intelligences; on doit croire qu'il est compris de tous, puisque tous sont constamment avides de l'entendre.

Des vieillards, des jeunes gens, des femmes, des littérateurs, des savans, ont assidûment composé son nombreux auditoire, qui conserve, avec le souvenir de ses leçons, le désir de les suivre encore. Cet empressement ferait seul l'éloge du professeur éloquent qui, juste appréciateur de son siècle, enseigne à supporter avec calme le fardeau de la bonne et de la mauvaise fortune.

Celui qui connaîtra l'ordre universel, dit M. Azaïs, dans son ensemble, dans ses détails, y conformera ses vœux, ses projets, sa prévoyance; toujours d'accord par ses intentions avec la marche des choses, il restera paisible même au sein de la souffrance; car il saura que la souffrance est instituée par l'équilibre; la souffrance n'est que le balancement et comme le revers du plaisir. M. Azaïs pense enfin qu'il n'est pas de bonheur sans vertu, ni de plaisir sans modération, et il répète avec le poëte romain :

« N'est-il pas riche assez celui qui sait jouir. » P.***

Réclamation. — *Enseignement des sciences géographiques.* — A M. *M.-A.* Jullien, *Fondateur-Directeur de la Revue Encyclopédique.* — *Paris*, 16 *juillet* 1827. — Monsieur, on m'a communiqué depuis peu un *Mémoire* inséré dans le cahier du mois de novembre dernier, de la *Revue Encyclopédique* (t. xxxii, p. 265), intitulé : *Réflexions sur l'enseignement de la géographie, et exposé des principes d'après lesquels on se propose de rédiger de nouveaux élémens de cette science*, par M. Naville, pasteur de l'église reformée.

L'objet de l'auteur de ce Mémoire est de faire sentir l'imperfection extrême de tous les traités de géographie publiés en France, traités sans méthode, parce que la science y manque de base; de présenter ensuite des idées qu'il croit nouvelles sur le plan le plus convenable à suivre dans la rédaction d'un traité de géographie élémentaire; puis, il établit les principes sur lesquels doit reposer ce plan.

Ces principes, M. Naville croit avec raison qu'on ne doit pas les chercher ailleurs que dans la nature même, dans ces traits, dans cette configuration que présente la surface du globe, et qui peuvent être, relativement à notre existence d'un instant, regardés comme immuables. Il propose, comme base indispensable de toute étude géographique, les lignes du partage des eaux et les bassins que ces lignes circonscrivent.

Je ne puis que me féliciter de me voir rencontré en ce point, par un homme dont l'esprit paraît juste et les idées sur cette matière parfaitement saines; mais je dois faire observer à

M. Naville que ces idées, qu'il expose avec beaucoup de talent, je les avais non-seulement développées, mais encore mises en pratique, long-tems avant qu'il eût conçu ou du moins exposé les siennes.

Les descriptions géographiques du *Bibliomappe* dont, plusieurs fois, vous avez bien voulu, Monsieur, entretenir vos lecteurs dans la *Revue* (voy. *ci-dessus*, p. 171), et les tracés de la géographie historique pour chaque contrée, sont constamment établis sur cette base inaltérable, sur la division du globe, des terres et des mers, en quatre bassins généraux, subdivisés en bassins secondaires, tertiaires, etc., séparés entre eux par des lignes de faîte dont l'importance dérive de celle des bassins qu'elles circonscrivent. C'est à cette grande configuration de la surface de la terre, configuration qui en dessine exactement les parties, sans la plus légère interruption, que doivent être subordonnées toutes les branches de la science géographique.

A cette base première, à ce principe fondamental et générateur, se rattachent, avec une étonnante simplicité, toutes les applications spéciales qui peuvent être faites de la *géographie naturelle*, de la *géographie politique et civile*, ainsi que de la *géographie historique*. Car, par une innovation qui n'avait pas même été essayée avant la publication du *Bibliomappe*, j'ai donné l'historique de la géographie de tous les âges.

Je crois, Monsieur, pouvoir dire sans présomption que, le premier, j'ai introduit en France, et qui plus est dans la science, une méthode dont la justesse est déjà généralement sentie. Je dis le *premier*, puisqu'en effet, nul traité, avant le *Bibliomappe*, n'avait été basé sur la théorie et sur l'emploi des lignes du partage des eaux : personne, jusqu'ici, n'avait songé à faire, à l'étude de la géographie, l'application d'un principe si simple et si fécond.

Qu'il me soit permis, Monsieur, d'ajouter que, pour rendre cette idée plus abondante en heureux résultats, et pour donner au *Bibliomappe* tout l'intérêt et toute la perfection qui pouvaient en faire une création digne des suffrages du public, j'ai appelé à mon aide les hommes les plus recommandables par leurs talens et par une vaste érudition, tels que MM. *Daunou*, *Eyriès*, *Vivien*, *Albert Montémont*, *etc.*.. Il me semble que je ne pouvais pas faire prévaloir une conception juste par de plus vives lumières.

Je compte, Monsieur, sur votre obligeance et sur votre empressement à répandre des vérités utiles, ou dont l'équité réclame la publication, pour insérer cette lettre dans le plus prochain cahier de votre excellent recueil. Agréez l'assurance

des sentimens distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-dévoué *Charles* Bailleul,
Directeur de l'entreprise des Bibliomappes.

Théâtres. — Théâtre Français. — 1re représentation d'*Émilia*, drame en cinq actes, par M. Soumet. (Samedi 1er septembre.) — *Le Château de Kenilworth* est un des meilleurs romans de Walter Scott; la peinture d'Élisabeth et de sa cour y brille des plus vives couleurs, et la composition est ménagée avec un art parfait, de sorte que l'intérêt qui s'attache toujours à une grande figure historique, et l'intérêt qu'inspire une aventure romanesque profondément touchante, loin de se nuire, comme il arrive quelquefois, se prêtent l'un à l'autre un charme nouveau. Les poëtes dramatiques ne pouvaient manquer de puiser à cette source féconde d'émotions; et, en effet, un mélodrame et un opéra avaient à peu près épuisé le sujet, lorsque M. Soumet a entrepris de le traiter. Nous ne ferons point l'analyse d'une pièce dont la marche et les principales situations étaient connues, avant la première représentation; nous dirons seulement que l'auteur, ayant voulu donner à Mlle Mars un rôle où elle pût montrer, sous un jour nouveau, son admirable talent, a imaginé un cinquième acte dans lequel son héroïne paraît privée de la raison. Cette folie dont les divers mouvemens laissent peut-être désirer un peu plus de variété, met cependant Émilia dans des situations très-dramatiques, vis-à-vis d'Élisabeth et de Leicester; et le jeu profondément pathétique de l'actrice attire la foule à une pièce qui, sans elle, n'eût sans doute obtenu qu'un petit nombre de représentations. Il est difficile de séduire le public sans cette fleur de nouveauté, qui seule quelquefois tient lieu de tant d'autres avantages, et l'intérêt romanesque est peut-être celui qui s'use le plus facilement.

La belle tragédie de *Clytemnestre*, et quelques parties admirables du *Saul* donnent au public le droit d'être exigeant avec M. Soumet, et de lui demander autre chose que les inventions des autres. Dailleurs, le poëte, qui s'était condamné lui-même à emprunter sa fable et les principaux incidens à une imagination étrangère, ne devait-il pas tâcher de ressaisir l'avantage par le charme de cette versification harmonieuse et touchante dont il connaît si bien le secret? Nous croyons que M. Soumet a eu tort de négliger ce moyen de plaire; il semble n'avoir compté pour le succès que sur Walter Scott et Mlle Mars; c'est trop faire abnégation de soi même, et nous

souhaitons qu'il prenne bientôt sa revanche par un triomphe qu'il ne doive qu'à son talent.

—Théâtre royal de l'Odéon. — 1re représentation de *la Première affaire*, comédie en trois actes et en prose, par M. Merville. (Mardi 28 août.) — Cette pièce n'est point une comédie de caractère, ni une comédie de mœurs, ni même une comédie d'intrigue ; c'est un drame dont les situations pathétiques ou gaies sont arrangées avec un véritable talent, et inspirent un vif intérêt.

Léon, jeune officier d'artillerie, est conduit à Toulon par sa mère, Mme Dobreville, et Norval, son oncle. Une autre famille les accompagne; Marestan, négociant de Paris, et Cécile, sa fille, prétendue de Léon. Ces voyageurs descendent à Marseille, dans l'hôtel de M. Boniface. Dans ce même hôtel loge un spadassin de profession, Saint-Drausin, que sa mauvaise conduite a fait chasser du corps de la marine. Cet homme cherche querelle à Léon, et le duel qui suit cette provocation fait le sujet de la pièce, dont le dénoûment nous montre le férailleur dangereusement blessé par le jeune officier.

La nécessité de faire un mystère de ce duel à la mère de Léon, les inquiétudes de Cécile, le mouvement que se donne l'honnête Marestan pour empêcher le duel, et la scène où, se trouvant le premier au rendez-vous, dans le dessein de faire entendre raison au duelliste, il est obligé de mettre lui-même l'épée à la main, en attendant son futur gendre ; enfin, la caricature de Boniface, qui, dans la crainte que lui inspire Saint-Drausin, souffre que ce misérable débite des galanteries à sa femme et vive chez lui sans payer, ont fourni à l'auteur des situations, des jeux de scène, des mots dont l'intérêt et le comique ont été vivement sentis par les spectateurs, et que l'on ne pourrait faire bien comprendre dans une rapide analyse. Sans doute, ce genre de comédie n'est pas celui que nous préférons, et la peinture de mœurs, qui brille dans la *Famille Glinet*, doit placer cette pièce plus haut, dans l'estime des connaisseurs, que la *Première affaire;* mais cette dernière pièce, qui fait un joli pendant aux *Deux Anglais* du même auteur, prouve une véritable entente du théâtre, et un heureux talent pour faire ressortir le trait comique. Le but moral mérite d'ailleurs d'être loué, et châtier l'infamie des duellistes de profession est une bonne œuvre digne de Thalie. La pièce, jouée avec ensemble, a obtenu un plein succès.

—Théâtre Anglais.—Depuis long-temps, les amis des lettres et de la civilisation, ceux qui pensent que les nations ont tou-

jours quelque chose à gagner en étendant leurs connaissances, en multipliant les liens qui les rapprochent et les unissent, désiraient l'établissement d'un théâtre anglais à Paris. Le moment est arrivé où cette innovation doit être accueillie avec faveur parmi nous; les préjugés littéraires, aussi bien que les préjugés nationaux, commencent à s'effacer; et tout en proclamant l'admirable perfection de nos grands poëtes dramatiques, on se plaît à reconnaître le génie puissant et original des grands poëtes du théâtre de Londres, leur science véritable des effets de la scène, leur profonde habileté dans la peinture du cœur humain. Shakspeare tout seul mériterait qu'on ouvrît un théâtre à ses drames, tantôt si pathétiques si pleins de terreur et de pitié, tantôt animés d'une verve si comique. Plus on sent dans ses ouvrages l'enfance de l'art, plus on y reconnaît cette rouille d'un talent brut qui n'a pas appris à se polir, et plus il faut admirer l'éclat d'un génie qui étincelle encore au milieu de ce qui aurait éteint tout autre éclat. Ce sont de grandes beautés que celles qui se font jour parmi des défauts graves, et qui forcent les suffrages des étrangers, peu disposés d'ordinaire à la bienveillante indulgence qu'inspire aux compatriotes du poëte l'amour-propre national.

Outre l'attrait puissant de la littérature et de l'art dramatique, un motif secondaire doit amener de nombreux spectateurs au théâtre anglais; c'est la meilleure école que l'on puisse trouver pour façonner son oreille à la prononciation difficile d'une langue universellement étudiée chez nous, et dont la connaissance fait partie de toute éducation soignée. Écouter attentivement des comédiens anglais, est la meilleure leçon que l'on puisse prendre, et c'est un exercice qui réunit le plaisir d'un délassement à l'utilité de l'étude. Il faut donc vivement désirer que le succès de ces premières représentations détermine l'établissement d'un théâtre anglais permanent en France. Il semble que l'autorité, à laquelle est confiée chez nous la tutelle de l'art dramatique devait favoriser de tout son pouvoir cette entreprise plus littéraire encore que théâtrale; et l'on regrette qu'on ait forcé le théâtre anglais à s'établir si loin du centre des plaisirs et de la population. Il était digne de nous de lui donner une hospitalité plus généreuse, et le théâtre Favart, déjà occupé trois jours de la semaine par le théâtre Italien, aurait dû être fraternellement partagé entre les chanteurs ultramontains et les comédiens d'outre-mer. On est toujours à tems de lever les difficultés, peu sérieuses, selon nous, qu'on a opposées à l'installation du théâtre anglais à Favart; en se montrant libérale à cet égard,

l'administration qui dirige l'empire dramatique ferait une chose utile aux lettres et à la grande majorité des amateurs du théâtre.

Les comédiens anglais ont débuté, le 6 septembre, par la comédie de SHERIDAN, intitulée : *The Rivals* (les Rivaux). Cette pièce, dont l'action est faible, offre cependant des situations comiques, des caractères dont plusieurs sont habilement dessinés, et un dialogue très-spirituel.

La seconde pièce représentée par la troupe anglaise : *She stoops to conquer*, or *the Mistakes of a night* (Elle s'abaisse pour triompher, ou les Méprises d'une nuit), comédie en cinq actes de GOLDSMITH (le 8 septembre), est bâtie sur un fond tout-à fait invraisemblable ; mais il naît de cette invraisemblance des situations fort piquantes ; les détails sont d'ailleurs remplis de traits ingénieux et prouvent que l'auteur joignait à la finesse du style, la finesse d'observation. Un acteur qui jouit à Londres d'une espèce de vogue, M. LISTON, a joué le rôle d'Acres dans la première pièce, et celui de Tony Lumpkin dans la seconde. M. Liston ne manque pas d'originalité ; il a du mordant et de ce que les Anglais appellent *humour ;* et il a été goûté des spectateurs français dans les deux pièces où il a paru.

Mais la comédie a besoin d'être bien comprise pour être sentie ; les peintures de mœurs, les traits légers qui effleurent le ridicule, les charmes d'un style gracieux, le piquant de la plaisanterie, tout cela s'efface presque entièrement aux yeux d'un spectateur qui comprend mal une langue étrangère, et l'action seule d'une comédie de mœurs ne peut soutenir longtems l'intérêt. Le directeur de la troupe anglaise s'en est aperçu, et il a promptement abandonné la comédie pour nous montrer Shakspeare. *Hamlet* a été représenté, le 11 septembre ; *Romeo et Juliette*, le 15 ; et *Othello*, le 18. Ces trois pièces ont attiré plusieurs fois un grand concours de spectateurs. Une action vive et pathétique, des situations fortes, des caractères passionnés parlent clairement aux yeux, et se comprennent à la seule pantomime ; ceux mêmes qui ne sont pas assez familiarisés avec la langue anglaise pour suivre les acteurs (et il faut convenir que c'est la grande majorité des auditeurs), jouissent encore d'un spectacle plein de naturel, de vie et d'effet dramatique. La singularité même n'est ici qu'un attrait de plus pour la curiosité ; car on n'est pas venu dans une intention hostile, on n'est pas même venu pour juger ; on est venu pour voir et pour s'instruire. Il faut rendre cette justice au public qui s'est porté en foule au théâtre de l'Odéon ;

il a fait, sur la scène, à Shakspeare et à ses interprètes, l'accueil que nous faisons toujours dans le monde aux étrangers; nous excusons volontiers ce qu'ils peuvent avoir de bizarre ou de singulier; nous passons poliment sur ce qui nous choque, et ce qui nous semble bien reçoit de nous des éloges sans restriction, et que les préventions nationales ne s'efforcent point d'empoisonner. Shakspeare est un grand génie; mais ce génie a marqué ses ouvrages de défauts, dont les uns tenaient à sa propre imperfection (car il n'est point de génie parfait), et les autres étaient la conséquence d'une civilisation beaucoup moins polie que celle où nous vivons. Si l'on songe au public pour lequel les pièces de Shakespeare étaient composées, à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle, on sera très-disposé à l'indulgence pour tout ce qui peut choquer aujourd'hui la délicatesse de notre goût. C'est ce qu'ont fort bien senti nos compatriotes; sans approuver les bizarreries de Shakspeare (et l'on pourrait se servir d'un terme plus dur, si un grand nombre de passages n'avaient été supprimés dans les pièces qu'on représente), ils s'en sont peu embarrassés, et ils ont franchement admiré les traits de génie qui étincellent dans les grandes compositions de l'Eschyle anglais; ils se sont laissé entraîner aux tragiques émotions, aux impressions profondes que ce spectacle neuf et original devait naturellement produire. Si un théâtre anglais s'établit définitivement chez nous, on pourra le soumettre à un jugement plus difficile et plus sévère; la seule bienveillance a dû encourager un début.

Nous n'entreprendrons point de comparer les tragédies que nous avons vu représenter sur la scène anglaise avec les imitations qu'on en a faites chez nous, et nous ne les examinerons pas en elles-mêmes; les admirables beautés dont elles brillent, aussi bien que les défauts graves qu'on y remarque, ne pourraient pas être convenablement appréciés en quelques lignes. Nous nous bornerons à donner une idée du jeu des acteurs. Leur tenue offre en général du naturel et de l'abandon; ils semblent moins que les nôtres s'occuper du public, et il gardent moins sur la scène cet arrangement symétrique auquel nous sommes accoutumés, mais qui nuit quelquefois à l'aisance et à la vérité de l'action. Quant à leur débit, il est souvent plein de calcul et d'affectation; l'habitude de marquer assez fortement l'accent prosodique prête quelque emphase à leur déclamation. Leurs costumes sont en général peu soignés et sans vérité historique. Il faut ajouter que la troupe tragique se compose d'acteurs passables, mais peu distingués; trois seulement nous semblent sortir de la foule. *Ch.* Kemble, frère du célèbre *John*, est un

comédien rempli d'intelligence, qui a une grande habitude de son art, et qui a réuni tous les suffrages. Nous n'avons pas surpris dans son jeu ces mouvemens d'inspiration qui électrisent une assemblée, et qui sont l'indice du génie dans l'art théâtral; mais il a rendu avec un grand talent la mélancolique folie d'Hamlet, l'amour passionné de Roméo, et la fureur jalouse du Maure; il a des cris déchirans dans ce dernier rôle; il a dans celui d'Hamlet une ironie amère, un sourire sardonique qui font frémir. Une seule fois, nous avons cru reconnaître l'inspiration dans le jeu de Kemble; c'est lorsqu'après avoir vu l'effet produit par la pièce qu'il fait jouer devant la cour, il se lève tout à coup de la terre où il est couché, et pousse un cri plein d'une joie sinistre; ce cri révèle qu'il a enfin découvert le secret du meurtre de son père, et qu'il en va tirer une terrible vengeance. Kemble a été fort beau dans cette situation; mais nous le répétons, l'inspiration n'est point le caractère habituel de son talent. Abbott a beaucoup de grâce et d'élégance, et joue les seconds rôles avec habileté. Enfin, miss Smithson, venue en France sans réputation, retournera en Angleterre avec des palmes conquises parmi nous. Ce n'est pas qu'elle soit encore une actrice consommée; on voit même qu'elle a besoin de faire des études sérieuses; mais la nature l'a favorablement partagée; elle a du naturel, de la douceur et une profonde sensibilité; ses traits mélancoliques se prêtent facilement à l'expression des sentimens tendres; et elle a joué d'une manière touchante les personnages de Desdemona, de Juliette et d'Ophélie; c'est dans ce dernier rôle surtout qu'elle a obtenu des applaudissemens unanimes et mérités; et en effet elle a représenté les scènes de folie de la manière la plus naïve et la plus pathétique; elle a été véritablement admirable.

Le départ de Kemble et l'arrivée de miss Foote ont déterminé le directeur de la troupe anglaise à revenir à la comédie. Miss Foote a débuté, le jeudi 28 septembre, dans *The belle's stratagem* (*le stratagème d'une belle*), comédie en cinq actes de mistriss Cowley. C'est une espèce de folie dont l'invention est commune, les situations forcées, et l'intrigue, ou les intrigues (car il y en a deux) assez mal liées; mais cette pièce offre du mouvement, de la gaîté, et surtout un rôle propre à faire briller une actrice douée d'une voix agréable et du talent de danser avec grâce. Miss Foote s'y est montrée avec tous ses avantages; c'est une grande et belle personne qui manque un peu d'embonpoint, mais dont la tournure est gracieuse, l'œil brillant et le sourire plein de charmes. Son jeu nous a semblé rempli d'intelligence, quoiqu'il ne soit exempt ni de manière, ni d'af-

fectation; miss Foote n'est point une cantatrice, mais le timbre de sa voix est expressif et pénétrant; ce n'est point une danseuse, mais ses pas sont moelleux et élégans Il ne faut donc pas s'étonner si, avec tant de moyens de séduction, elle est moins célèbre à Londres, comme comédienne, que pour les intrigues, les procès et les duels dans lesquels elle s'est trouvée mêlée. Il n'y a aucune indiscrétion à révéler ce genre de célébrité de miss Foote; c'est le secret de la comédie; et il y a longtems que les longues colonnes des feuilles publiques de Londres en ont instruit l'Angleterre.

Miss Foote a paru le même jour dans la seconde pièce : *The weathercock* (*la girouette*) , et elle y a obtenu beaucoup de succès. C'est une farce destinée seulement à faire valoir le jeu de deux acteurs qui représentent plusieurs personnages : l'actrice s'est montrée tour à tour sous le costume d'une jeune Alsacienne qui vend des balais, d'une paysanne de Savoie et de la fille d'un quaker; et toujours plus gracieuse et plus séduisante. Sans doute le public parisien voudra voir cette perle du théâtre de Londres, qu'il pourra trouver charmante sans la comparer à la perle du nôtre, qui restera long-tems sans comparaison. Le nom de miss Foote n'avait pas attiré d'aussi nombreux spectateurs que la tragédie, mais nous ne doutons pas quelle ne pique la curiosité; elle est d'ailleurs assez bien secondée. Nous avons déjà dit qu'Abbott est un acteur distingué; Power déploie de la verve comique, Chippendale, et surtout Bennett, excitent fréquemment le rire. Miss Foote a déjà eu le pouvoir de retenir à la petite pièce beaucoup de spectateurs, jusqu'ici peu curieux de ces farces, qui sans doute valent peu de chose sous le rapport littéraire, mais qui cependant méritent d'être vues comme étude de la langue, du théâtre et des mœurs de nos voisins. Nous souhaitons vivement que ces divers motifs attirent le public aux représentations comiques; toutefois le directeur ne doit pas oublier que c'est de la tragédie qu'il peut attendre ses plus brillans succès.

Nous suivrons avec intérêt le cours des représentations du théâtre anglais, qui, sous plus d'un rapport, nous semble mériter de recevoir beaucoup d'encouragement parmi nous.

M. A.

Beaux-arts.—*Exposition de l'École de Rome.*—Les ouvrages envoyés par les élèves de cette école offrent toujours un double intérêt. Non-seulement on aime à suivre les progrès des jeunes lauréats qui ont su mériter, par leurs dispositions et leurs ta-

lens, la faveur d'aller, pendant plusieurs années, étudier dans la capitale des arts, aux frais de l'État, et à ce titre, leurs productions servent à prouver qu'ils mettent à profit ce tems d'étude dégagé de toute espèce de soins et d'embarras; mais encore, on recherche dans ces productions la tendance particulière de chaque élève, et l'influence qu'exercent simultanément le souvenir de l'école où ils ont puisé les principes de leur art, et le spectacle des monumens que recèle cette ville, jadis la maîtresse du monde,

« Qui, de gloire enivrée et lasse enfin d'exploits,
« Au rang de ses sujets daignait compter les rois (1).

A l'exception d'un tableau dont je vais parler, la dernière exposition n'offrait rien, ni en peinture, ni en sculpture, qui fût de nature à mériter une attention bien particulière, ni à faire concevoir de grandes espérances. De tous les élèves de l'école de Rome, les architectes sont peut-être ceux dont les études sont les plus sérieuses et les mieux dirigées. Il semble que les nouveaux principes que l'on voudrait faire prédominer ne les aient pas encore atteints.

Le tableau que j'excepte, et auquel je me propose de consacrer cet article, est celui dans lequel M. Court a représenté *Antoine, montrant au peuple, du haut des rostres sur lesquels vient d'être apporté le corps de César, la toge ensanglantée de son ami.*

A cette vue, le peuple qui, la veille, portait aux nues les assassins de César, touché de compassion et animé par les discours d'Antoine, s'apprête à les poursuivre. Celui-ci ramasse des pierres; celui-là tire son épée; un autre leur adresse des imprécations, etc. Brutus et Cassius, que le peintre a introduits, contre toute vraisemblance historique, dans cette scène, mais qui servent très-bien à expliquer l'action, s'éloignent. Cassius regarde le peuple avec un air de dédain : on voit qu'il sait combien la faveur populaire est inconstante.

Il faut considérer deux choses dans cet ouvrage : le mérite qui lui est propre, et l'espérance qu'il doit faire naître pour l'avenir de l'artiste qui l'a créé.

Sous le premier point de vue, M. Court mérite de véritables éloges; il règne, dans la scène qu'il a représentée, du mouvement, de la chaleur, de l'expression. Cet artiste sent donc

(1) Vers du *Peintre*, poëme de Girodet. Ce poëme, ainsi que les autres productions littéraires et didactiques de Girodet, paraîtront le 15 novembre prochain, chez Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

vivement, ce qui est d'un heureux augure. Mais, d'un autre côté, si plusieurs têtes sont d'une expression bien sentie, énergique même, toutes ne sont pas également belles, sous le rapport du caractère; et, ce qui est digne de remarque, c'est que les figures du peuple sont, en général, les plus justes et les plus vraies : les personnages nobles, au contraire, par exemple, Antoine et Cassius, manquent d'élévation et de beauté.

Je reprocherai encore à M. Court de n'avoir pas tout-à-fait bien disposé les plans, et d'avoir beaucoup trop négligé la perspective aérienne.

Un ouvrage où l'on trouve un sujet bien choisi, des expressions vraies et fortes; où l'on remarque de l'élan dans la manière dont il est exécuté, est certainement un ouvrage estimable; mais qu'en faut-il conclure pour l'avenir de l'artiste ? Voici, à cet égard, mon opinion qui est consciencieuse, sans doute, mais qui cependant pourrait être démentie par l'événement.

En représentant à Rome un sujet de l'histoire romaine, M. Court devait prendre pour modèle la population qu'il avait sous les yeux. C'est ce qu'il a fait, et c'est dans la manière même dont il a rendu cette population que son talent brille le plus; car, ainsi que je l'ai dit, les personnages élevés de la scène, Antoine, Brutus et Cassius, pour lesquels il a suivi des types connus, sont les moins bien; il suit de là que M. Court a été servi par la nature de son sujet, et par les ressources que lui offrait le lieu où il l'a exécuté; mais, s'il voulait traiter un sujet historique, il ne suffirait plus alors de copier fidèlement l'homme du peuple qu'il aurait rencontré dans la rue; il faudrait s'élever à un degré de beauté que l'on ne trouve que lorsque l'on a su, par l'observation, en rassembler les élémens épars dans la nature vivante.

Le genre de talent que M. Court a déployé dans le tableau dont je m'occupe, ne me ferait pas espérer qu'il pût atteindre à la hauteur d'un pareil sujet. Toutefois, il est évident que cet artiste a dans l'âme des étincelles de ce feu sacré auquel on donne le nom de *génie :* il ne faut donc désespérer de rien.

Le tableau de M. Court a excité, surtout dans les prôneurs de la nouvelle école, une vive admiration. Je dois donc m'attendre que mon opinion sera trouvée sévère; mais je dirai à cet artiste que ce qu'il doit le plus craindre, ce sont les flatteries immodérées; je lui dirai encore que plusieurs parties de son tableau ne sont pas assez étudiées, et qu'un ouvrage n'est pas complètement digne d'estime quand l'exécution ne répond pas à la pensée.

— *Gravure* et *lithographie.* — *Corinne au cap Misène*, de M. Gérard.

Ce tableau fit naître, à son apparition, un vif et juste enthousiasme qui ne s'est pas refroidi. Loin de là : cette composition, où le charme de la poésie s'unit à la puissance du souvenir, a été reproduite de plusieurs manières. J'ai déjà parlé, dans ce recueil (t. XXVIII, p. 332), de la belle peinture sur porcelaine que Mme Jaquotot en a faite d'après le tableau que possède le prince de Talleyrand, et dans lequel M. Gérard n'a mis que la figure de Corinne. La peinture de Mme Jaquotot, si précieuse pour le talent que cette dame y a déployé, et pour le caractère d'inaltérabilité qui lui est propre, était digne d'un souverain : en effet, elle a été achetée par le roi; mais le public et les amateurs n'avaient pu se procurer encore le plaisir de mettre la composition de M. Gérard sous leurs yeux, ou dans leurs collections. Deux artistes, MM. Prevost et Aubry le Comte, employant des moyens différens, viennent de satisfaire à ce double besoin. La gravure de M. Prevost a été faite d'après la répétition où M. Gérard a introduit un lazzaroni; et la lithographie, d'après l'original dont le prince Auguste de Prusse a fait hommage à Mme Récamier. Ainsi, la pensée de M. Gérard aura été rendue sous toutes ses formes. La planche de M. Prevost, exécutée pour la *société des amis des arts*, est, je crois, le coup d'essai de cet artiste dans le genre historique. Cet essai est de nature à faire naître de justes espérances; plusieurs parties sont bien exécutées : le fond, surtout, est d'une heureuse harmonie.

Celle de M. Aubry le Comte est traitée avec la sûreté de main d'un homme qui est bien maître du genre qu'il cultive, et qui en connaît toutes les difficultés et toutes les ressources. Le caractère et l'esprit du maître sont bien rendus; c'est le plus grand éloge que l'on puisse adresser à M. Aubry le Comte, qui a prouvé, par ce nouvel ouvrage, que la lithographie peut lutter avec la gravure dans le genre historique. Si les deux genres peuvent entrer en rivalité, la palme, entre les artistes qui les cultivent, restera à celui qui aura le plus d'habileté dans l'art du dessin, et qui saura le mieux se pénétrer du génie particulier au maître qu'il aura voulu reproduire. La planche de M. Aubry, tirée entièrement sur papier de Chine, coûte 30 fr. avant la lettre, et 20 fr. avec la lettre.

—*Lithographie.—Enéide.—Suite de compositions dessinées au trait par* Girodet, *et lithographiées par* MM. Aubry le Comte, Chatillon, Counis, Coupin, Dassy, Dejuinne, Delorme, Langrenon, Monanteuil et Pannetier, *ses élèves.* Treize livraisons grand in-folio. Prix de la livraison, 20 fr. sur papier de Chine; 12 fr. sur papier blanc. Henri Gaugain, rue de Vaugirard, n° 34; et M. Pannetier, propriétaire-éditeur, Place-Royale, n° 18.

Cette belle suite touche à sa fin : depuis que j'en ai entretenu les lecteurs de la *Revue* (t. XXXVIII, p. 847), il a paru trois nouvelles livraisons : les 10e, 11e et 12e. Il ne reste donc plus qu'une livraison à paraître. Dans le nombre des compositions que Girodet avait puisées dans Virgile, il en est plusieurs qui sont empruntées aux Géorgiques. M. Pannetier a choisi les quatre principales qu'il se propose de publier dans le même format et aux mêmes conditions que l'Enéide. Elles formeront une quatorzième livraison, à laquelle il joindra, comme complément, le *portrait de* GIRODET, dessiné par lui-même et lithographié en *fac simile* par M. LAMBERT, qui a mis un soin extrême dans l'exécution de cette planche. Girodet s'est représenté dans une attitude de méditation, un crayon à la main. Ce portrait est bien placé à la tête d'une collection aussi importante que celle des compositions empruntées à Virgile : celles qui appartiennent aux Géorgiques montreront comment Girodet a su conserver la noblesse et l'élévation du style dans des scènes de la vie rustique : c'est une preuve de plus de la flexibilité de son talent. P. A.

— *Concours pour le grand prix d'architecture.* — Le sujet proposé était un *Musée d'histoire naturelle*. Les conditions du programme ont été généralement assez bien remplies : M. LABROUSTE a obtenu le premier prix, et M. CENDRIER le second.

Le programme était très-détaillé; trop peut-être, pour un concours où il s'agit d'apprécier dans les concurrens la faculté de sentir, ou le soin de rechercher et d'étudier des convenances que l'on ne découvre pas au premier coup d'œil. D'ailleurs, un programme trop détaillé a l'inconvénient de ne pas laisser assez de latitude à la pensée : si l'on eût laissé plus de liberté aux concurrens, est-il impossible que l'un d'eux, guidé par son propre génie, eût fait mieux que ce qu'on a demandé? Les plus grands architectes ne réussissent pas toujours bien lorsqu'il s'agit d'édifices consacrés à des sciences qui leur sont étrangères; Perrault fit des fautes essentielles dans la construction de l'Observatoire ; et cependant il regardait ce monument comme l'un de ses titres à la célébrité qu'il avait acquise. Le but des concours dans les beaux-arts est sans doute de découvrir les grands talens, afin de leur donner la culture qui rendra leurs fruits plus abondans et plus précieux. En architecture, on attache trop d'importance au dessin, et le mérite essentiel d'un projet peut échapper au maître le plus habile : le mode actuel de concours paraît susceptible de perfectionnement.

N.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT CINQUIÈME CAHIER.

SEPTEMBRE 1827.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. De l'objet et de l'utilité des statistiques. . . . . *J.-B. Say.*. 529
2. Précis historique sur l'état actuel de la République Argentine (Buenos-Ayres); second article. . . . . *Varaigne.* 553
3. Notice sur Mme Guizot. . . . . *Charles de Remusat.* 567

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Recherches sur les ossemens fossiles du département du Puy-de-Dôme, par Auguste Bravard, l'abbé Croiset et Jobert aîné . . . . . *D.* 579
5. Histoire générale des Voyages, ou Nouvelle collection des relations des voyages par mer et par terre, mise en ordre et complétée jusqu'à nos jours, par C.-A. Walkenaër, membre de l'Institut. . . . . *Sueur-Merlin.* 585
6. 1° Esquisses de philosophie morale par Dugald-Stewart, traduit de l'anglais sur la quatrième édition par Th. Jouffroy; 2° Elémens de la philosophie de l'esprit humain, par Dugald-Stewart; traduit de l'anglais, tome III. Second et dernier article. . . . . *V—g—r.* 590
7. Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, par Alex. de Humboldt, deuxième édition. *J.-C.-L. de Sismondi.* 604
8. The Life of Napoleon Buonaparte.—Vie de Napoléon Bonaparte, empereur des Français, avec un tableau préliminaire de la révolution française, par sir Walter Scott. . . . . *M. Avenel.* 617
9. Cours de littérature grecque moderne, donné à Genève, par Jacovaky Rizo Néroulos, ancien premier ministre des hospodars grecs de la Valachie et de la Moldavie, publié par Jean Humbert. . . . . *C. Monnard.* 632
10. Poésies et traductions en vers de Firmin Didot. *M.-J.-J. V.* 643

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 96 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 3 653
ASIE. — *Batavia*, 1. 655

EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 10. 656
— *Russie*, 4. 666
— *Allemagne*, 9. 669
— *Suisse*, 2. 677
— *Italie*, 7. 685
— *Pays-Bas*, 7. 691
FRANCE, 53, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 21. . . . 697
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 11. . . 716
— *Littérature*, 16. 734
— *Mémoires et rapports de sociétés savantes*, 2. 755
— *Ouvrages périodiques*, 2 759
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 1. 761

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *Colonies américaines russes. Port de Novo-Arkhangel dans l'île de Sitka.* — État de ces colonies ; Climat ; Population ; Introduction de la vaccine ; Agriculture ; Economie domestique ; Caractère des indigènes. — *Californie :* Introduction de la vaccine. — *États-Unis. Philadelphie :* Statistique industrielle ; Prix proposés par l'Institut Franklin ; Administration des postes ; Civilisation rapidement progressive ; Société de surveillance et d'amélioration des prisons. — *New-York. Nécrologie :* Rufus King. 763
ANTILLES. — *Ile de Cuba :* Observations météorologiques. . . 766
AMÉRIQUE-MÉRIDIONALE. — *Colombie.* Extrait du dernier rapport du ministre de l'intérieur sur les diverses parties de son administration : Situation intérieure ; Cessation des troubles ; Rétablissement de l'ordre ; Culture, commerce, travaux pour l'exploitation des mines ; Population ; Division politique du territoire ; Nombre de villes, de villages ; Écoles primaires, normales ; Nombre des écoles d'enseignement mutuel ; Colléges ; Universités ; Affaires ecclésiastiques, couvens ; Conclusion. 767
AFRIQUE. — *Cap de Bonne-Espérance :* Administration, gouvernement, population, produits agricoles, etc. — *Ile de Sainte-Hélène :* Établissement d'un observatoire 771

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — Suite de la *Revue sommaire des Sociétés savantes, littéraires, industrielles, philantropiques, etc. :* Société royale de littérature ; Institution de Londres ; Institution Russel ; Institution littéraire de l'Ouest ; Institution littéraire et scientifique de la cité de Londres ; Société métropolitaine littéraire ; Société littéraire française. 773
RUSSIE. — Statistique ; Population ; Longévité. — *Saint-Pétersbourg :* Mines de platine. — Vaccine. — *Odessa :* Monument élevé à la mémoire du duc de Richelieu. 776
ALLEMAGNE. — Médecine dite homéopathique. — *Prusse. Berlin :*

Statistique ; Population ; Prix proposés. 777
SUISSE. — *Yverdun.* Instituts d'éducation : Institut Niederer; Institut des sourds-muets ; ouvrages nouveaux. *Nécrologie :* Hangard. 782
ITALIE. — *Rome :* Exposition des produits de l'industrie chinoise. — *Pistoia :* Séance littéraire en l'honneur du Dante. — *Rome:* Nouvelles admissions à l'Académie du Tibre.—*Nécrologie :* Tamburini. 784
PAYS-BAS. — *Hornu :* Mines de houille, établissement de M. Degorge Legrand ; École primaire d'Hornu. — *Mons :* Instruction des jeunes filles. —Encouragement accordé aux sciences. (Haut-Rhin.). 787
FRANCE. —*Bischeim :* Découverte d'objets d'antiquité. —*Chartres* (Eure-et-Loir) : Fondation bienfaisante. — Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique. *Lyon* (Rhône) : Société de lecture. — *Nîmes* (Gard) : Bibliothèque populaire. — *Valence* (Drôme) : Société industrielle du département de la Drôme. 791
PARIS. — *Institut.* Académie des sciences : Séances du 20 août au 17 septembre. — Société d'horticulture. — Microscope perfectionné et autres instrumens de physique propres à fixer l'attention des savans, par M. J. B. Amici, professeur de mathématiques à l'Université de Modène, en Italie. — Gymnastique : Gymnase normal, militaire et civil ; modèles des machines, instrumens et autres objets relatifs à l'application de la méthode d'éducation physique, gymnastique et morale du colonel Amoros, directeur des Gymnases normaux du gouvernement français. — Conférences de M. Azaïs. — Réclamation : Enseignement des sciences géographiques. — *Théâtres. Théâtre-Français :* 1re représentation d'Émilia, drame. — *Théâtre royal de l'Odéon :* 1re représentation de la Première affaire, comédie. —*Théâtre anglais.* — *Beaux-Arts :* Exposition de l'École de Rome. Gravure et lithographie : Corinne au cap Misène, de M. Gérard; Énéide, suite de compositions dessinées par Girodet. Concours pour le grand prix d'architecture. 794

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
DU TRENTE CINQUIÈME VOLUME
DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1827 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS;
III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); A. (ANALYSES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES; DICTIONNAIRES; ENSEIGNEMENT MUTUEL; INSTRUCTION PUBLIQUE; JOURNAUX; THÉATRES, etc.; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

ABBADIE. L'Académie des jeux floraux couronne une de ses épîtres, 743.

ACADÉMIES. *V.* SOCIÉTÉS SAVANTES. — des beaux-arts des Pays-Bas, 24.

(*) On souscrit, pour ce RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18; chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 28, et chez RENOUARD, rue de Tournon, n° 6. Prix de la souscription : à Paris, 46 fr. pour un an; dans les départemens, 53 fr.; 60 fr. dans l'étranger.

Actions libres (De la loi suprême de nos), par Joseph Paquet, 696.
Adrien-Lafasge (J.), C.—B., 159.
— *Voy.* Cantiques religieux.
Afrique, 771.
Age (*The*) *reviewed*, *a satyre*, 126.
Agriculture, 319, 386, 415, 420, 489, 512, 700.
— des Pays-Bas. *Voy.* Kops.
Albéric, tragédie italienne, par Pierre-Martyr Rusconi, 147.
Albert (D.), C.—B., 377. — N., 487, 766.
Alexandre et Darius, tragédie allemande, par le baron d'Uchtritz, 388.
Alexandréide (L'), ou la Grèce vengée, poëme, par Sylvain Phalantée, 738.
Algèbre. *Voy.* Terquem.
Alibert. L'Académie française couronne son ouvrage intitulé: Physiologie des Passions, 517.
Allemagne, 134, 225, 387, 491, 669, 777.
Amérique méridionale, 767.
— septentrionale, 117, 216, 370, 482, 653, 763.
— (L'), ou Coup d'œil général sur la situation politique des différens états du continent occidental, etc., 654.
Amici (J. B.). *Voy.* Microscope perfectionné.
Amoros. Modèles des machines, instrumens, etc., relatifs à l'application de sa méthode d'éducation physique, gymnastique et morale, 803.
Analyse (De l') des corps inorganiques, par J. J. Berzelius, 160.
Analyses (II.) d'ouvrages *anglais:* Souvenirs de la Révolution française, par Helena-Maria Williams, traduits de l'anglais (*Wh.*), 87. — Esquisses de Philosophie morale, par Dugald-Stewart, traduit en français par Th. Jouffroy. Élémens de la philosophie de l'esprit humain, par le même (*V-g-r*), 590. — Vie de Napoléon Bonaparte, par Walter Scott (*M. Avenel*), 617.
— d'ouvrages *français :* Résumé géographique de la Péninsule ibérique, par Bory de Saint-Vincent (*R.*), 57. — Traité de législation, par Charles Comte (*J. C. L. de Sismondi*), 65. — Notices sur la littérature et les beaux-arts en Suède, par Marianne d'Ehrenstroem (*E.*), 96. — Philippe-Auguste, poëme héroïque, par F. A. Perseval (*Villenave*), 102. — Rapports sur les travaux de l'Académie royale des sciences pendant l'année 1826 (*Ferry*), 311. — Des institutions judiciaires de l'Angleterre, par Joseph Rey (*Taillandier*), 324. — Revue de l'histoire universelle moderne (*A. F.*), 340. — Œuvres complètes de Châteaubriand (Θ), 348. — Voyage dans la Cyrénaïque et la Marmarique, par J. R. Pacho (*Nestor l'Hôte*), 360. — Recherches sur les ossemens fossiles du département du Puy-de-Dôme, par Bravard, Croiset et Jobert (*D.*), 579. — Histoire générale des Voyages, par G. A. Walkenaer (*Sueur-Merlin*), 585. — Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, par Alex. de Humboldt (*J. C. L. de Sismondi*), 604. — Cours de littérature grecque moderne, par J. Rizo (*Monnard*), 632. — Poésies de Firmin Didot (*M. J. J. V.*), 643.
— d'ouvrages *italiens :* Mémoires de l'Académie royale de Turin (*Ferry*), 37.
Anatomie, 47, 497.
Andrews. A journal of a route from

Buenos-Ayres throughout the provinces of Cordova, etc., 656.
Anglada. Mémoires pour servir à l'histoire des eaux minérales sulfureuses et des eaux thermales, 425.
Anglais (Les) du bon ton à l'étranger, roman anglais, 380.
ANGLETERRE. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE.
Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, 208.
ANNUAIRE hollandais pour 1827, publié par Lobatto, 151.
— de la province de Limbourg, 151.
— nécrologique, 725.
ANTILLES, 766.
ANTIQUITÉS, 55, 56, 138.
— tirées du lac de Némi, près de Rome, 497.
— découvertes à Bischeim, département du Haut-Rhin, 791.
— germaniques, publiées par Fréd. Kruse, 137.
Anti-Symbolik, von J. H. Voss, 669.
Apanages (Des) en général, et en particulier de l'apanage d'Orléans, par Dupin, avocat, 721.
Appel aux Philhellènes, 234.
Appiani (André). *Voy.* Longhi.
ARCHÉOLOGIE, 232, 360, 391. *Voy. aussi* ANTIQUITÉS.
ARCHITECTURE, 473, 687, 820.
Archives suisses de statistique et d'économie nationale, par C. Bernouilli, 680.
ARITHMÉTIQUE (Élémens d'), démontrés d'une manière nouvelle, par Bardel, 166.
— *Voy.* Manuel du capitaliste.
Arnault père. *Voy.* Guelfes.
Arnault (A. V.). OEuvres, 466.
— Fables, 466.
ART DRAMATIQUE, 25, 191, 487.
— MILITAIRE, 56, 170.
— VÉTÉRINAIRE, 421, 683.
— (Abrégé de l'), par J. White, traduit en français par Delaguette, 700.
ARTS INDUSTRIELS, 709, 710, 712. *Voy. aussi* INDUSTRIE.
Ascétique. Voy. SCIENCES RELIGIEUSES.
Asfeld (L. T. d'), C.—B., 741.
ASIE, 484, 655.
ASTRONOMIE, 168, 244, 489, 772.
ATHÉNÉE de Paris, 253.
Athéniennes, par Évariste Boulay-Paty, 747.
ATLAS géographique et statistique des départemens de la France, 433.
— historique et chronologique des littératures anciennes et modernes, etc., par A. Jarry de Mancy, 458.
Aubry-le-Comte. *Voy.* Gérard.
Autorité judiciaire (De l') en France, par Henrion de Pansey, 443.
Avenel (M.), C.—A., 617.
Avogadro. Mémoire sur la densité des corps, 40.
Aylies. *Voy.* Barreau français.
Azaïs. *Voy.* Conférences.

B

Bach (N.). Mimnermi Colophonii carminum quæ supersunt fragmenta, 674.
Bacon (Richard Mackenzie). Elements of vocal science, etc., 381.
Bailleul (Charles) *Voy.* RÉCLAMATION.
Balbi (Adrien), auteur de l'Atlas ethnographique. Le roi des Pays-Bas lui fait remettre une médaille d'or, 791.
Balbo (C.). Recherches sur le mètre sexagésimal de l'ancienne Égypte, 56.
Bailly. *Voy.* Manuel d'astronomie.

Bally (V.), C.—B., 427.
Bardel. *Voy.* Arithmétique.
Barrage (Nouveau système de) et de vannes, proposé par Sartoris, 315.
Barreau français : Annales de l'éloquence judiciaire en France, par Aylies et Clair, 444.
Barth-Barthenheim (J. L. E. von). Beyträge zur politischen Gesetzkunde im östreichischen Kaiserstaate, 134.
Barton (B.). *Voy. Widow's tale.*
Barucchi. Description d'une médaille d'or d'Odoacre, roi d'Italie, 56.
Basset. Explication morale des proverbes populaires français, 180.
Beaumont (Élie de). *Voy.* Voyage métallurgique.
Beauvais (Général). *Voy.* Biographie universelle classique.
— Histoire militaire des Français, 725.
Beaux-arts, 24, 96, 360, 391, 472, 686, 816.
Bébian. *Voy.* Sourds-muets.
Belles-Lettres. *Voy.* Littérature.
Bellingeri. Observations sur la moelle épinière, 47.
Belloc (Mme Louise Swanton), C.—B., 198, et les articles signés L. Sw. B.
Bernouilli (C.). Schweizerisches Archiv für Statistik, etc., 680.
Bertero, C.—B., 397.
Berthier. *Voy.* Nominations académiques.
Berutti. Essai sur la vie et les écrits de Vassalli-Eandi, 39.
Berzelius (J. J.). *Voy.* Analyse.
Bibliographie, 34, 117, 370, 653.
Bibliomappe, ou Livre-Cartes, 171.
Bibliothèque populaire, fondée à Nîmes, 792.
Biddle (Nicolas). *Voy. Eulogium.*
Bidone et Plana. Comparaison du mètre avec l'ancienne coudée trouvée à Memphis, 48.
Biographie, 27, 123, 139, 155, 190, 247, 289, 567, 617, 654, 672, 673, 725, 728.
— universelle, publiée par L. G. Michaud, 449.
— classique, en un volume in-8°, par le général Beauvais, 451.
— des artistes dramatiques des théâtres royaux de Paris, 191.
Bode (Jean Ehlert). *Voy.* Nécrologie.
Boigne (Comte de). *Voy.* Donation.
— *Voy.* Hospice.
Boinvilliers, C.—B., 734. — N., 526.
Bonelli. Description de six nouvelles espèces de lépidoptères diurnes, 47.
Boniface (A.). *Voy.* Ephémérides classiques.
Bonnet. *Voy.* Manuel du capitaliste.
Bory de Saint-Vincent. Résumé géographique de la Péninsule Ibérique, A., 57.
— *Voy.* Dictionnaire classique d'histoire naturelle.
— *Voy.* Homme.
Bossuet. *Voy.* Éloge.
Botanique, 313, 319, 320, 321.
— (Progrès de la). *Voy.* Lamouroux.
Bouchené-Lefer, C.—B., 185.
Boudet (P. J. J.). *Voy.* Verny.
Bouillet (J. B.). *Voy.* Essai géologique.
Boulay-Paty. L'Académie des jeux floraux couronne une de ses élégies, 743.
— *Voy.* Athéniennes.
Boulet (J. B. E.). *Voy.* Institutes de Gaïus.
Brandt (Sébastien). Poésies inédites, 761.
Bravard (Auguste). *Voy.* Ossemens fossiles.

Brayer. *Voy.* Statistique.
Brès, C.—B., 468, 736, 747, 750.
Bricheteau (L.). *Voy.* Croup.
Brousseaud et Nicollet. Mémoire sur la mesure d'un arc de parallèle moyen, entre le pôle et l'équateur, 428.
Buenos-Ayres, 5, 553, 656.
Bulletin bibliographique (III.): Allemagne, 134, 387, 669. — Espagne, 401. — États-Unis, 117, 370, 653. — France, 156, 412, 697. — Grande-Bretagne, 123, 374, 656. — Indes orientales, 655. — Italie, 144, 394, 683. — Pays-Bas, 149, 404, 691. — Russie, 132, 385, 666. — Suisse, 141, 392, 677.
— de la Société d'agriculture, etc., de Poitiers, 755.
Byron (Lord). *Voy.* Paris.

C

Cadiot. *Voy.* Collection.
Calendrier russe, 667.
Calvi (Jérome). *Voy.* Marianne.
Canada, 374.
Cap de Bonne-Espérance, 771.
Canal latéral à l'Allier, 273.
Canning (George). Œuvres poétiques, traduites en vers français par Benjamin La Roche, 464.
— *Voy.* Souscription.
Causes célèbres étrangères, publiées en France, 444.
Celnart (Mme Élisabeth). *Voy.* Soirées.
— Manuel des jeux de société, 203.
Cendrier, architecte, obtient le second prix au concours ouvert à Paris, 820.
Chant. *Voy.* Musique.
— (Recherches philosophiques sur quelques principes du), par Richard Mackenzie Bacon, 381.
Charte turque (La), ou Organisation religieuse, civile et militaire de l'empire ottoman, par Grassi, 177.
Chasse, 721.
Châteaubriand (V. de). Œuvres complètes, 348.
Chelard. *Voy.* Macbeth.
Chemin de fer (Mémoire sur le) de Saint-Étienne à Lyon, etc., 431.
Chenou. *Voy.* Cours de mathématiques.
Chimie, 160, 318, 513.
Chine, 385.
— (La); mœurs, usages, costumes, etc., d'après des dessins originaux, avec des notices explicatives, par D. B*** de Malpière, 472.
Chirurgie. *Voy.* Sciences médicales.
Choiseul (Mme la comtesse de). *Voy.* Jeanne d'Arc.
Christianisme. *Voy.* Poynter.
— *Voy.* Clovisiade.
Chronique de Sigebert de Gembloux. *Voy.* Raoux.
Chronologie, 185, 340.
Ciampi (S.). La Grecia descritta da Pausania, 397.
Clair. *Voy.* Barreau français.
Cochenille (Culture de la) en Crimée, 489.
Colleccion de las piezas dramaticas de los autores españoles, 401.
Collection des principaux discours, etc., prononcés aux deux chambres, par Cadiot, 192.
Combustibles minéraux (sur les), et sur leur emploi dans les arts, par Karsten, 318.
Commerce, 246, 247, 256, 316, 478.
— (Influence du) sur la prospérité du royaume des Pays-Bas, par A. Warin, 149.
Comte (Charles). Traité de Législation, A., 65.
Condie, élève de l'institution

d'Anderson, à Glasgow. Anecdote qui lui est relative, 220.
Canga Argüelles (Jose). Diccionario de Hacienda, etc., 377.
Cantiques religieux et moraux, mis en musique à trois parties, par J. Adrien-Lafasge, 207.
Carena. Éloge de Vassalli-Eandi, 38.
Carey. Reflections on the subject of emigration from Europe, etc., 371.
Carrara-Spinelli (J. B.). *Voy.* Guide de la Torre.
Cioni (C.) Pelagonii veterinaria, 683.
Clément-Désormes. Mémoire relatif à un effet observé dans l'écoulement des fluides élastiques, 797.
Clovisiade (La), ou le Triomphe du christianisme en France, par Darode de Lilebonne, 738.
Code de la chasse, etc., par Juste Houel, 721.
Cœur de Saint-Étienne. *Voy.* Luna Folliero.
Colombie. Rapport du ministre de l'intérieur sur l'état actuel de ce pays, 767.
Colonies américaines russes, 763.
Concours ouvert à Paris pour le grand prix d'architecture, 820.
Conférences de M. Azaïs, 807.
Conseil de salubrité de Nantes. *Voy.* Rapport général.
Conservatoires de musique des Pays-Bas, 25.
Contemporains (Les), 139.
Contes. *Voy.* Romans.
— recueillis dans les provinces françaises par un voyageur anglais, 128.
— chinois, traduits par Davis, etc., publiés par Abel Remusat, 753.
Corps inorganiques. *Voy.* Analyse.
Correspondance météorologique. *Voy.* Morin.
Cosmographie, 117.
Cotugno (Dominique). *Voy.* Vulpes.
Couleuvrines. *Voy.* Omodei.
Coup d'œil sur les principales institutions scientifiques et littéraires du royaume des Pays-Bas, par Van's Gravenwert, M., 17.
Cours de littérature grecque moderne, donné à Genève, par Jacovaky Rizo Néroulos, A., 632.
— de mathématiques appliquées à l'industrie de la ville de Douay, par Chenou, 511.
Court, peintre. Antoine montrant au peuple romain le corps de César, 817.
Christalloïde. *Voy.* Pacini.
Crivelli (Louis), C.—B., 213.
— avocat, C.—B., 440.
Croiset. *Voy.* Ossemens fossiles.
Croup (Précis analytique du), de l'angine couenneuse, etc., par par L. Bricheteau, 703.
Crussolle-Lami, C.—B., 186.
— Histoire de la révolution des Pays-Bas, 253.
Culte. *Voy.* Sciences religieuses.
Cuvier (Frédéric). Sur la formation des plumes, 323.

D

Dandelin (G.). *Voy.* Mécanique.
Danemark, 490.
Darode de Lilebonne. *Voy.* Clovisiade.
Datta. Sur la nature du patriciat chez les anciens, 56.
David. *Voy.* Nominations académiques.
Degérando. De l'éducation des sourds-muets de naissance, 433.
Degorge-Legrand. *Voy.* Mines de houille.

Delacoux (A.). *Voy.* Éducation sanitaire.
Delaguette. *Voy.* Art vétérinaire.
De la Prade. *Voy.* Discours.
Delfico (*Melchiore*). *Memorie storiche della republica di San Marino, etc.*, 520.
Délits criminels (Du nombre des) comparé à l'état de l'instruction primaire, 435.
Delpierre (L.). Manuel du fermier, 700.
Demidoff (N.). Considérations sur la théorie des capitaux, 386.
— Considérations sur quelques principes fondamentaux de l'économie politique et privée, 386.
— Une nation doit-elle être exclusivement agricole? 386.
Densité des corps. *Voy.* Avogadro.
Depping, C.—B., 683.
Desaubiez. Système de Finances et d'économie publique, 182.
Despretz (C.). *Voy.* Physique.
Dessables. Manuel du tourneur, 710.
Dessin, 141.
Devèze de Chabriol (G. S.). *Voy.* Essai géologique.
Dictionnaire d'agriculture pratique, par François de Neufchâteau, etc. etc., 415.
— des finances, etc., par Jose Canga Arguelles, 377.
— universel de géographie physique, politique, etc., par J. Mac-Carthy, 174.
— historique, par l'abbé F. X. de Feller, 447.
— historique et biographique de tous les tems, etc., par Ch. F. Leidenfrost, 672.
— classique d'histoire naturelle, publié sous la direction de M. Bory de Saint-Vincent, 697.
— de la langue française, avec des notes puisées dans les manuscrits de Rivarol, 455.
— de poche de la langue française, par P. A. de Lanneau, 456.
Didot (Firmin). *Voy.* Poésies.
Diez (*Friedrich*). *Die Poesie der Troubadours*, 387.
Discours d'ouverture d'un cours d'économie politique, etc., par N. Will. Senior, 658.
— sur l'union des sciences médicales, etc., par de la Prade, 703.
Divinité (La) de la religion catholique prouvée par la conversion de saint Paul, par le comte Charles Maggi, 145.
Doin (G. T.), C.—B., 423, 706.
Donation faite dernièrement par le comte de Boigne, à l'Académie des sciences de Chambéry, 231.
— anonyme de deux millions de francs pour servir à fonder un hôpital dans la ville de Chartres, 791.
Douanes, 261.
Droit français. *Voy.* Galisset.
— pénal, 442, 696.
— public, 437.
— romain, 181, 717.
Dubochet (J. J.). *Voy.* Manuel du juré.
Ducpetiaux (Édouard). De la Peine de mort, 696.
Ducs (Les) de Normandie, par Guill. de Jumiège, suivie de la vie de Guillaume-le-Conquérant, par G. de Poitiers, 186.
Dudon. *Voy.* Vaccine.
Duel (Épître sur le), par Ferdinand Malvica, 397.
— Lettre qui sert d'appendice à l'épître précédente, 397.
Dufour (G. H.). *Voy.* Géométrie perspective.
Dufrénoy. *Voy.* Voyage métallurgique.
Dugald-Stewart. Esquisses de philosophie morale, traduites en

français par Th. Jouffroy, A., 590.
— Élémens de la philosophie de l'esprit humain, *ibid.*
Dumas. L'Académie des jeux floraux couronne une de ses odes, 743.
Dumersan, C.—B., 205.
Dupin, avocat. *Voy.* Apanages.
Dupin (Ch.). Situation progressive des forces de la France, 171.
— Forces productives et commerciales de la France, 171.
— *Voy.* Entreprises.
— Le Petit producteur français, 518, 713.
— C.—M., 273.
Duplessis (G.). *Voy.* Fables.
Duponceau (P.). Lettre à M. Jullien sur l'état social des noirs aux États-Unis, 482.
Dupont-Boisjouvin. Observations sur Paris, port de mer, et sur la navigation de la Seine, 429.

E

Eaux minérales du Caucase. *Voy.* Nélioubine.
— — de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 239.
— — hydrosulfureuses thermales de Gréoulx (Basses-Alpes), 239.
— — et établissemens thermaux d'Enghien, Vallée de Montmorency, 505.
— — *Voy.* Anglada.
Ébénisterie. *Voy.* Nosbon.
Éclairage. *Voy.* Peclet.
— par le gaz. *Voy.* Julia-Fontenelle.
Écluses. *Voy.* Girard.
École de commerce de Paris, 256.
— normale établie à Rastadt, 225.
— primaire de Hornu, près Mons.
Écoles des arts et métiers à Aarau et à Zurich, 229.
— des Pays-Bas, 498.
Économie politique, 146, 149, 171, 261, 264, 273, 386, 658, 670.
— publique, 182, 680.
— rurale, 416, 666, 700.
— *Voyez aussi* Agriculture.
Écosse. *Voy.* Grande-Bretagne.
Éducation, 162, 433, 782.
— sanitaire des enfans, par A. Delacoux, 423.
— des femmes. *Voy.* Luna Folliero.
Ehrenstroem (Mariane d'). Notices sur la littérature et les beaux-arts en Suède, A., 96.
Électricité du platine. *Voy.* Michelotti.
Éloge de Bossuet, par Patin, 737.
— du même, par Saint-Marc-Girardin, *ibid.*
— d'André Appiani, 685.
— de Joseph Piazzi, *ibid.*
Éloquence, 38, 246, 516, 654, 685, 737.
— du barreau, 444.
— de la tribune, 192, 193.
Émigrations (Réflexions sur les) de l'Europe, etc., par Carey, 371.
Émilia, drame, par Soumet, 810.
Encouragement accordé aux sciences, 791.
Énéide. Suite de compositions dessinées par Girodet, et lithographiées par plusieurs de ses élèves, 819.
English fashionable abroad, 380.
Enseignement industriel, 219, 229, 258, 313, 511, 518, 691, 713.
— mutuel, 251.
— (Progrès de l') en Danemark, 490.
Entomologie, 321.
Entreprises utiles aux forces pro-

ductives et commerciales du midi de la France : Département du Puy-de-Dôme, etc., par Ch. Dupin, M., 273.
Éphémérides classiques, présentant, jour par jour, les événemens principaux de l'histoire universelle, par A. Boniface, D. Lévy et Marquis, 452.
Epicurean (*The*), *a tale, by Thomas Moore*, 664.
Épître à M. Réguis, par Marius Gimon, 747.
Épurateur d'huiles. *Voy.* Julia-Fontenelle.
Escrime à cheval. *Voy.* Recueil de théories.
Espagne, 57, 235, 401.
Essai géologique et minéralogique sur les environs d'Issoire, par G. S. Devèze de Chabriol et J. B. Bouillet, 156.
Essay (*An*) *on the art of boring the earth*, 653.
Établissement industriel dirigé, à Paris, par M. L'Épine, et à Londres, par M. Petit-Jean, 209.
— pastoral (Rapport sur l') de M. le baron de Stael, à Coppet, par Grognier, 416.
État social des noirs. *Voy.* Duponceau.
États-Unis, 117, 216, 370, 374, 482, 653, 764.
Ethnographie, 187, 398.
Eulogium on Thomas Jefferson, by N. Biddle, 654.
Everett (*A. H.*). *America, etc.*, 654.
Examen analytique de la conférence de Mgr l'évêque d'Hermopolis, etc., par le baron de Férussac, 412.
Exercices gradués pour apprendre l'allemand d'après la méthode naturelle, 212.
Exposition, à Rome, de produits de l'industrie chinoise, 784.
— à Paris, de l'École de Rome, 816.

F

Fables anciennes et nouvelles de Phèdre, traduites en français par G. Duplessis, 194.
— de A. V. Arnault, 466.
Fabulistes. *Voy.* Jauffret.
Falkland, 128.
Feller (F. X. de). *Voy.* Dictionnaire historique.
Femme (La), ou Les six Amours, Nouvelles par Mme Élise Voiart, 470.
Ferrara (Alph.). Coup d'œil sur les maladies qui règnent dans les îles de la Grèce, 706.
Ferry, C.—A., 37, 311. —B., 118, 429, 433, 702.
Férussac (B. de). *Voy.* Examen analytique.
Fête de l'horticulture, célébrée dans le jardin de Fromont, 510.
Feuillets épars, et traductions de quelques morceaux des poëtes lyriques allemands, 127.
Figures du discours. *Voy.* Fontanier.
Filangieri *Voy.* Schedoni.
Finances, 377, 386, 659.
— (Système de). *Voy.* Desaubiez.
Fitzgerald de Roos (*Frederick*). *Personal narrative of travels in the United States*, 374.
Flayol (Alphonse). *Voy* Grèce.
Flore du Pic du Midi de Bagnères, par Ramond, 320.
Fluides élastiques. *Voy.* Clément-Désormes.
Fondation bienfaisante, 791.
Fontanier. Des figures du discours autres que les tropes, 457.
Forces de la France. *Voy.* Dupin.
— — *Voy.* Entreprises.
Fossati. De la nécessité d'étudier une nouvelle doctrine, avant

de la juger, et application de ce principe à la physiologie intellectuelle, 165.
— C.—N., 803.
Fouilles de Pompéi, 232.
Foy (F.). Manuel de Pharmacie, etc., 708.
France, 156, 239, 273, 412, 433, 505, 697, 721, 725, 791.
Francœur, C.—B., 142, 167, 170, 207, 422, 428, 701.
Friedrich August, König von Sachsen, von A. L. Hermann, 673.
Frye (W. E.). *Voy.* Schiller.
— *Voy.* Shakespear.
Fuoco (Francesco). Saggi economici, etc., 146.
Furia infernalis, insecte très-rare qui existe en Livonie, 224.

G

Galisset. Corps du droit français, 443.
Gay (Mme Sophie). *Voy.* Nominations académiques.
Genre (Guide pour connaître le) des substantifs français, par D. Pontet, 379.
Géodésie, 317, 428.
Géographie, 57, 171, 174, 243, 257, 267, 433, 808. *Voy. aussi* Voyages.
Géologie, 156, 243, 245, 412, 488, 489, 653.
Géométrie (Principes de) pour les artisans, par G. Vanderjagt, 691.
— perspective, avec ses applications à la recherche des ombres, par G. H. Dufour, 141.
— (Application de la) à la mesure des lignes inaccessibles des surfaces planes, etc., par A. Lefèvre, 427.
Géorama de Paris, 257.
Georg (Mlle). Ses représentations au théâtre royal de Londres, 487.
Georget, C.—B., 165.
Gérard, peintre. Corinne au cap Misène, tableau gravé par Prevost, 818.
— même tableau lithographié par Aubry le Comte, *ibid.*
Gimon (Marius). *Voy.* Epître.
Giobert. *Voy.* Michelotti.
Gioja (M.). Filosofia della statistica, 394.
Giraffe. Arrivée en France et à Paris, d'une jeune femelle de cette espèce, 258.
Girard. Sur la chute et la distribution des écluses, 314.
Girard (G.). Réflexions sur la non-existence du virus rabique, ou Observations adressées à M. E. Plaindoux, relatives à la rage, 705.
Girardin. L'Académie française lui décerne le prix d'éloquence, 516.
Girodet. *Voy.* Énéide.
Gnomique graphique, par J. Mollet, 167.
Göthe. Ueber Kunst und Alterthum, 391.
Golbéry (Ph.), C.—B., 139, 141, 481, 672, 677.
Gondinet (Ad.), C.—B., 708.
Goodwin. *Voy.* Guide du vétérinaire.
Gordini (J.) e N. Orsini Ricerche di statistica medica, etc., 396.
Grammaire, 379, 734.
— française à l'usage des élèves, par Leterrier, 193.
— (Principes généraux de la), par Leterrier, 454.
— latine, par le même, 455.
Grande-Bretagne, 123, 176, 219, 325, 374, 486, 656, 773.
Grassi (A.). *Voy.* Charte turque.
Gravure, 818.
Grèce, 216, 234.
— (État actuel de la). *Voy.* Lunzi.
— (La) et l'Europe, par Alphonse Flayol, 200.
— (La) décrite par Pausanias,

traduite en italien par Sébastien Ciampi, 397.
Grognier. *Voy.* Établissement pastoral.
Guelfes (Les) et les Gibelins, tragédie d'Arnault père, 521.
Guichard (Victor). *Voy.* Manuel du juré.
Guide de la Torre, tragédie italienne, par le comte J. B. Carrara-Spinelli, 147.
Guide du vétérinaire et du maréchal, etc., traduit de l'anglais de Goodwin, 421.
Guillaume le Conquérant. *Voy.* Ducs (Les) de Normandie.
Guizot. *Voy.* Vital.
— *Voy.* Jumiège.
— (Feue Mme). L'Académie française couronne son ouvrage intitulé : Éducation domestique, 517.
— *Voy.* Notice.
Guyse (Jacques de). *Voy.* Histoire de Hainaut.
Guzla (La), ou Choix de poésies illyriques, etc., 463.
GYMNASTIQUE, 803.

H

Hahnemann. *Voy.* Médecine dite homéopathique.
Hammer. Notice sur dix-huit manuscrits persans, etc., 57.
— *Geschichte des osmanischen Reichs*, 670.
Hangard, C.—N., 783.
— *Voy.* NÉCROLOGIE.
Harald, ou les Scandinaves, tragédie, par P. Victor, 742.
Hemsterhuys. *Voy.* Van de Weyer.
Héreau (E.), C.—B., 197, 200, 203, 463, 728, 746, 749, 753, et les articles signés E. H.
Hermann (A. L.). *Voy.* *Friedrich August.*
High life, 380.
High-ways and Bye-ways, or Tables of the road side, 128.
HISTOIRE, 5, 56, 87, 123, 140, 186, 187, 188, 190, 191, 247, 447, 452, 553, 585, 617, 672, 794, 796.
— (Revue de l') universelle moderne, 185, A., 340.
— romaine (Résumé de l'), par S..., 445.
— d'Irlande, par John O'Driscol, 378.
— des révolutions de Naples, 722.
— de l'empire ottoman, par Hammer, 670.
— (Résumé de l') des Pays-Bas, par F. de Reiffenberg, 154.
— de la révolution des Pays-Bas, par Crusolle-Lami, 253.
— de France, par Mme de Saint-Ouen, 180, 721.
— de Normandie, par Oderic Vital, 186.
— de Hainaut, par Jacques de Guyse, traduite en français, 446.
— militaire des Français, 725.
— de la bataille d'Agincourt, etc., par N. H. Nicolas, 661.
— LITTÉRAIRE, 96, 457, 460, 633, 761.
— (Précis de l') des Pays-Bas, traduit du hollandais de Siegenbeek, par J. H. Lebrocquoy, 410.
— NATURELLE, 25, 47, 144, 224, 242, 244, 322, 323, 324, 697.
Homme (L'), Essai zoologique sur le genre humain, par Bory de Saint-Vincent, 414.
HORTICULTURE, 157, 319, 420, 489, 509, 510, 799, 800.
— *Voy.* Soulange-Bodin.
Hospice pour les aliénés, institué aux environs de Chambéry, par le comte de Boigne, 231.
Houel (Juste). Code de la chasse, 721.
Humbert (Jean). *Voy.* Rizo.

Humboldt (Alex. de). *Voy.* Nouvelle-Espagne.
Hunefeld. *Voy.* Monumens métalliques.
Hyde Nugent, 380.
Hydrophobie. *Voy.* Rossi.
Hygiène, 161.
— des colléges et des maisons d'éducation, par Ch. Pavet de Courteille, 162.

I

Ile de Cuba. Observations météorologiques, 766.
— de Sainte-Hélène, 772.
— de Madère, 657.
Indes orientales, 484, 655.
Industrie, 209, 219, 229, 248, 793. *Voyez aussi* Arts industriels.
Inscriptions lapidaires italiennes, par Louis Muzzi, 148.
Insectes (Sur les) qui composaient le genre des mouches de Linné, par Robineau Desvoidy, 321.
Institutes de Justinien. (Explication des), etc., par J. L. E. Ortolan, 717.
— de Gaïus, récemment découvertes dans un palimpseste, etc., et traduites en français par J. B. E. Boulet, 181.
Instituts d'éducation d'Yverdun, fondés par Pestalozzi, 782.
Institution d'Anderson, à Glasgow, pour l'enseignement des sciences technologiques, 220.
Institutions judiciaires (Des) de l'Angleterre, comparées avec celles de la France, etc., par Joseph Rey, A., 325.
— scientifiques et littéraires des Pays-Bas, M., 17.
— de Paris, remarquables par la bonté de leurs méthodes d'enseignement, 806.
Instituts. *Voy.* Sociétés savantes.
Instruction des jeunes filles dans les Pays-Bas, 790.
— populaire, 179, 518.
— — (Nouvelles preuves de l'utilité de l'), 219.
— primaire, 435, 789.
— — (État de l') aux Indes orientales, 484.
— publique, 17, 225, 806. *Voyez aussi* Écoles, Universités, etc.
— — (Organisation de l') au Mexique, 217.
— — (État de l') dans les Pays-Bas, 498.
— — dans la Colombie, 770.
Irlande. *Voy.* Grande-Bretagne.
— *Voy.* O'Driscol.
Isographie des hommes célèbres, 205.
Italie, 144, 231, 394, 497, 683, 784.

J

Jardin de Fromont, à Ris, département de Seine-et-Oise, 509.
Jardinage. *Voy.* Horticulture.
Jarry de Mancy (A.). *Voy.* Atlas historique.
Jauffret. Lettres sur les fabulistes anciens et modernes, 460.
Jaugeage. *Voy.* Laudier.
Jeanne d'Arc, poëme épique, par Mme la comtesse de Choiseul, 740.
Jefferson (Thomas). *Voy. Eulogium.*
Jeu de billard. *Voy.* Teyssèdre.
Jeux de société. *Voy.* Celnart.
Jobert. *Voy.* Ossemens fossiles.
Journaux et Recueils périodiques.
— publiés en *Allemagne : Rheinisches Museum*, à Bonn, 140. — *Ueber Kunst und Alterthum*, à Stuttgart.
— publiés en *Angleterre : The monthly repository*, à Londres, 130.

— *The Christian reflector*, à Liverpool, 130. — *Monthly Review*, à Londres, 131. — *The foreign quarterly Review*, à Londres, 382.
— publiés aux *États-Unis* : Le Propagateur louisianais, 119. — *The north American medical and surgical journal*, à Philadelphie, 102.
— publiés en *France* : Feuille hebdomadaire des arts et métiers, etc., à Paris, 209. — Revue germanique, à Strasbourg, 210. — Le Neustrien, à Rouen, 476. — Le Phare, au Havre, 478. — Le Nouveau journal de Paris, 479. — L'ami de la Charte, à Clermont-Ferrand, 759. — Le Mémorial de la Scarpe, à Douai, 760. — Annales de la société d'horticulture, à Paris. 800.
— publiés en *Italie* : *Biblioteca italiana*, à Milan, 149.
— publiés en *Suisse* : *Baslerische Mittheilungen zur Förderung des Gemeinwohls*, 392.
Jouy (Étienne). *Voy.* OEuvres complètes.
Julia-Fontenelle. Manuel du fabricant et de l'épurateur d'huiles, suivi d'un aperçu sur l'éclairage par le gaz, 712.
Jullien (M. A.), Fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique, C.—M., 27. — B., 472, et les articles signés M. A. J.
Jumiège (Guill. de). Les ducs de Normandie, etc., publiés par Guizot, 186.
JURISPRUDENCE, 140, 442, 443, 444, 697, 719. *Voyez aussi* DROIT ET LÉGISLATION.

K

Karsten. *Voy.* Combustibles minéraux.
Khvostof (*Dmitri*). *Na soorougénié pamiatnika Lomonossovou*, 133.
King (Rufus). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Kirckhoff, C.—B., 656.
Koopmans. *Voy.* Muller.
Kops (J.). État de l'agriculture dans le royaume des Pays-Bas, 404.
Kruse (*Friedrich*). *Deutsche Alterthümer*, 137.

L

Labouisse (De). Voyage à Saint-Léger, 750.
Labrouste, architecte, obtient le premier prix au concours ouvert à Paris, 820.
Lamouroux (J. P.). Exposé succinct des progrès de la botanique, 699.
— C.—B., 425.
LANGUE allemande (Tableau synoptique de la), par W. Suckau, 212.
— — *Voy.* Exercices gradués.
— basque. *Voy.* Lécluse.
— française. *Voy.* Pontet.
— — *Voy.* Dictionnaire classique.
— — *Voy.* Dictionnaire de poche.
Lanjuinais (Feu le comte). *Voy.* Notice biographique.
Lanneau (P. A. de). *Voy.* Dictionnaire de poche.
La Roche (Benjamin). *Voy.* Canning.
Laudier. Manuel du jaugeage et des débitans de boissons, 712.
Laurent (C.). Histoire de la vie et des ouvrages de P. F. Percy, 728.
Laval-Montmorency (Duc de). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Laveaux (Charles). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Lebrocquoy (J. H.). *Voy.* Siegenbeek.
Lebrun (Isidore), C.—B., 122.
Le Clerc (J. V.), C.—B., 454.

Leclercq (Théodore). *Voy.* Proverbes dramatiques.
Lécluse (Fl.). Manuel de la langue basque, 734.
Leçons allemandes de littérature et de morale, etc., par Noël et Stoeber, 480.
Lefèvre (A.). *Voy.* Géométrie.
Legendre. Traité des fonctions elliptiques et des intégrales eulériennes, 312.
Législation, 325, 442, 483, 684, 721.
— (Traité de), etc., par Charles Comte, A., 65.
— politique de l'empire d'Autriche, par J. L. E. de Barth-Barthenheim, 134.
— (La) civile, commerciale et criminelle de la France, par Locré, 717.
Legouvé. *Voy.* Œuvres complètes.
Legris. *Voy.* Mécanique.
Legs d'un anglais établi au Bengale, en faveur du rédacteur du Héraut de l'Orient, 224.
Leidenfrost (*C. F.*). *Historisch-biographisches Handwörterbuch*, 672.
Lemaire (Pierre-Auguste). L'Académie française lui décerne le prix de poésie, 516.
Lemercier (Népomucène), C.—M., 289.
Le Normand (L. Séb.), C.—N., 224.
Léonard et Lolotte, poëme hollandais, par E. W. Van Dam Van Isselt, 155.
Lépidoptères diurnes. *Voy.* Bonelli.
L'Épine. *Voy.* Établissement industriel.
Leterrier. Principes généraux de la Grammaire, 454.
— Grammaire latine, 455.
— Grammaire française, 193.
Lettre adressée à M. Jullien au sujet de prix proposés par plusieurs philanthropes, 261.
— adressée au même par M. J. C. L. de Sismondi, relativement à l'analyse de ses Nouveaux principes d'économie politique, 264.
— (Extrait d'une) d'un Français qui est enrôlé sous les drapeaux grecs, 234.
Lettres inédites de Mme de Sévigné, 464.
— du roi de Pologne Jean Sobieski, à la reine Marie Casimire, etc., traduites par le comte de Plater, et publiées par N. A. de Salvandy, 188.
Levy (D.). *Voy.* Éphémérides.
L'Hôte (Nestor), C.—A., 360.
Liberté de la presse. *Voy.* Madrolle.
Lithographie, 818, 819.
Littérature allemande, 127, 140, 210, 212, 387, 388, 391, 480, 677, 761. — Ancienne classique, 194, 397, 674, 676. — Anglaise, 125, 126, 127, 128, 130, 131, 197, 380, 382, 464, 662, 663, 664, 677, 813. — Belgique française, 411. — Chinoise, 753. — Espagnole, 213, 401. — Des États-Unis, 119. — Française, 102, 193, 195, 198, 200, 201, 267, 348, 454, 460, 466, 467, 468, 469, 476, 521, 522, 643, 737, 738, 740, 742, 743, 746, 747, 749, 750, 755, 760, 810, 811. — Grecque moderne, 632. — Helvétique-allemande, 392. — Hollandaise, 155, 410. — Illyrienne, 463. — Italienne, 147, 149, 677, 685. — Persane, 57. — Russe, 133. — Suédoise, 96.
— (Notices sur la) et les beaux arts en Suède, par Marianne d'Ehrenstroem, A., 96.
— ancienne et moderne. *Voy.* Atlas.
— — — *Voy.* Turles.
Lobatto. Jaarbœkje over 1827, 151.
Locré. *Voy.* Législation.
Lois criminelles de la Louisiane, 483.

Lomonossof. *Voy.* Monument.
Longhi (*Giuseppe*). *Elogio d'Andrea Appiani*, 685.
Louvet (Édouard). Le Propagateur louisianais, 119.
Lucas (Charles). *Voy.* Système pénal.
Lucenay (J. de), C.—N., 495.
Luna Folliero (Mme Cecilia de). De l'Éducation des femmes, traduit en français par Cœur de Saint-Étienne, 716.
Lunzi (J. G. de). Réponse aux considérations de M. L. de C. sur l'état actuel de la Grèce, 142.

M

Macbeth, tragédie lyrique, par M***, musique par Chelard, 201.
Mac Carthy (J.). *Voy.* Dictionnaire universel.
Machine de Perkins, 314.
Madrolle (A.). Les dangers d'une prolongation de la liberté absolue de la presse, etc., 182.
Magendie. Observations sur le liquide céphalo-rachidien, 323.
Maggi (*C.*). *La divinità della cattolica religione provata con la conversione di S. Paolo*, 145.
Maladies des îles de la Grèce. *Voy.* Ferrara.
Malo (Charles). *Voy.* Néant.
Malpière (D. B*** de). *V.* Chine.
Malvica (*F.*). *Epistola sopra il duello*, 397.
Mandement de l'archevêque de Tolède contre les journaux français et anglais, 235.
Manuel d'algèbre, par Terquem, 708.
— d'Astronomie, par Bailly, 168.
— du Capitaliste, par feu Bonnet, 167.
— du destructeur des animaux nuisibles, etc., par Verardi, 420.
Manuel d'enseignement pratique des sourds-muets, par Bébian, 435.
— du fermier, par Léocade Delpierre, 700.
— d'hygiène, ou l'Art de conserver sa santé, par Morin, 161.
— du jardinier, maraîcher, pépiniériste, etc., par Louis Noisette, 157.
— du jaugeage, par Laudier, 712.
— complet des jeux de société, par Mme Celnart, 203.
— du Juré, par V. Guichard et J. J. Dubochet, 719.
— de la langue basque, par Lécluse, 734.
— du Menusier, par Nosban, 709.
— du Pharmacien, par F. Foy, 708.
— du Tourneur, par Dessables, 710.
Manuscrits persans. *Voy.* Hammer.
Marianne, tragédie italienne, par Jérôme Calvi, 147.
Marine russe, 385.
Marquis. *Voy.* Éphémérides.
Martinez de la Rosa. Obras literarias, 213.
Massias. Principes de littérature, de philosophie, de politique et de morale, 440.
Mathématiques, 39, 141, 166, 167, 311, 312, 313, 318, 427.
— (Élémens des) pures et mixtes, par Jose Mariano Vallejo, 211.
Mazeins (Émile). L'Académie des jeux floraux couronne une de ses épîtres, 743.
Mazères. *Voy.* Trois Quartiers.
Mécanique, 313, 314, 653.
— (Leçons sur la) et les machines, par G. Daudelin, 691.
— (La nouvelle) du feu moteur des machines, etc., par Legris, publiée par Quesnel, 702.

Médaille d'Odouare. *Voy.* Baruccbi.
Médailles romaines. *V.* Mionnet.
Médecin (Le) philanthrope, etc., par J. Sambin, 422.
Médecine. *Voy.* Sciences médicales.
— dite homéopathique, ou Méthode de guérir, inventée par le docteur Hahnemann, 777.
Méditations et pensées philosophiques et religieuses, par P. Émile Vergniaud, 178.
Mémoires, Notices et Mélanges (I.) : Précis historique sur la République Argentine, (*Varaigne*), 5. — Coup d'œil sur les principales institutions scientifiques et littéraires des Pays-Bas (*Van's Gravenwert*), 17. — Notice biographique sur Lanjuinais (*M. A. Jullien*), 27. — Entreprises utiles aux forces productives et commerciales du midi de la France : Département du Puy-de-Dôme (*Charles Dupin*), 273. — Notice sur Talma (*Lemercier*), 289. — De l'objet et de l'utilité des statistiques (*J. B. Say*), 529. — Précis historique sur la République Argentine. Second article (*Varaigne*), 553. — Notice sur Mme Guizot (*Charles de Remusat*), 567.
— et Rapports de Sociétés savantes, littéraires et d'utilité publique en France, 208, 473, 755.
— de la Société des sciences et arts de Batavia, 655.
— publiés à Saint-Pétersbourg par le département de l'amirauté, 385.
— de don Juan Van Halen, 191.
Memorie della reale Academia delle scienze di Torino, A., 37.
Mendibil (P.), C.—B., 404.
Menuiserie. *Voy.* Nosban.
Merville. L'Académie française couronne son ouvrage intitulé : Les deux Apprentis, 518.
— *Voy.* Première affaire.
Mésiatzoslov, 667.
Mesure d'un arc de parallèle moyen. *Voy.* Brousseaud.
Métallurgie, 178.
Météorologie, 151, 160, 667, 766.
— *Voy.* Pouillet.
Mètre (Le) comparé avec l'ancienne coudée d'Égypte, 48.
— sexagésimal de l'ancienne Égypte, 56.
Metropolitana (La) di Milano, etc., 687.
Mexique, 217.
Michaud (L. G.). *Voy.* Biographie universelle.
Michelot (A.), C.—N., 246, 516, 799, et les articles signés A. M.
Michelotti et Giobert. Sur l'électricité du platine spongieux mis en contact avec le gaz hydrogène, 42.
— (Victor). Analyse du plomb carbonaté de Montéponi, 48.
Microscope perfectionné, et autres instrumens de physique, de J. B. Amici, 800.
Mielle. Histoire des révolutions de la ville et du royaume de Naples, 722.
Milton. Le Paradis perdu, traduit en italien par Guido Sorelli, 125.
Mimmerme. *Voy.* Bach.
Mine de fer natif, 216.
— de platine, 777.
Mines de houille. Établissement de M. Degorge-Legrand, à Hornu, près Mons, 787.
Minéralogie, 48, 156, 216.
Mionnet (J. E.). De la rareté et du prix des médailles romaines, 203.
Moelle épinière. *Voy.* Bellingeri.
— *Voy.* Ollivier.
Mœurs et coutumes anciennes et modernes, 398.

Molitor (A. M. J.). Traité des obligations de Pothier, 697.
Mollet (J.). *Voy.* Gnomonique.
Mondat (V.). *Voy.* Stérilité.
Monnaies (Essais sur les) et la circulation, etc., par John-Ashton Yates, 659.
Monnard (C.), C.—A., 632.
Monstruosités du corps humain. *Voy.* Rossi.
Montesquieu. OEuvres complètes, publiées par Théodore Regnault, 437.
Monument qu'on se propose d'élever à Lomonossof dans la ville d'Archangel, 133.
— élevé, à Odessa, à la mémoire du duc de Richelieu, 777.
Monumens métalliques de l'île de Rugen, publiés par Hunefeld et par Picht, 138.
Moore (Thomas). Voy. *Epicurean.*
Morale, 179, 180, 517, 518.
Morin (P. É.). Mémoires composés au sujet d'une correspondance météorologique, 160.
— *Voy.* Manuel d'hygiène.
Mortonval. Histoire des campagnes d'Allemagne, etc., 725.
Mouffle. L'Académie des jeux floraux couronne une de ses élégies, 743.
Muller (S.) et J. de Viers. Hommage à M. Koopmans, 155.
Munter (Thomas). Lettres, 761.
Muriel, C.—B., 215.
Musées de tableaux des Pays-Bas, 24.
Musique, 25, 48, 207, 381.
— vocale. *Voy.* Pastou.
Muzzi (Luigi). Alcune iscrizioni, etc., 148.
Mythologie, 669.
— (Discours sur la), par Nicolas Tomaseo, 401.

N

Napione di Coccontato. Recherches sur les antiquités de l'Italie, etc., 55.
Naples, 722.
Napoléon. *Voy.* Scott.
Navigation, 315, 317, 429.
Néant (Le) de l'homme, discours en vers, par Charles Malo, 749.
Nécrologie : *Charles de Rosmini*, à Roveredo, 233. — *Louis-François-Elisabeth Ramond*, membre de l'Institut de France, 269. — *Jean Ehlert Bode*, doyen des astronomes de l'Allemagne, 493. — *Charles Laveaux*, littérateur français, à Paris, 525. — Madame *Guizot*, à Paris, 517. — *Rufus King*, l'un des fondateurs de la liberté américaine, à New-York, 766. — *Hangard*, avocat, à Yverdun, 784. — *Pierre Tamburini*, professeur à l'Université de Pavie, 785.
Nélioubine (Alexandre). Description médico-topographique et physico-chimique des eaux minérales du Caucase, 132.
Nicolas (N. H.). History of the battle of Agincourt, 661.
Nicollet. *Voy.* Brousseaud.
Niemeyer, chancelier de l'Université de Halle. Sa fête jubilaire, 491.
Noël. *Voy.* Leçons allemandes.
Noisette (Louis). *Voy.* Manuel du jardinier.
Nominations académiques : *Berthier*, membre de l'Académie des sciences de Paris, 246. — *Pradier*, membre de l'Académie des beaux-arts de Paris, 247. — *Young*, membre étranger de l'Académie des sciences de Paris, 514. — Mme *Sophie Gay*; le duc de *Laval-Montmorency*, pair de France; et *David*, consul général de France dans le Levant, membres étrangers de l'Académie du Tibre, 785.
Nosban. Manuel du Menuisier, suivi de l'art de l'ébéniste, 709,

Notation musicale. *Voy.* Raymond.
Notice biographique et littéraire sur M. le comte Lanjuinais, par M. A. Jullien, M., 27.
— sur Talma, par Nép. Lemercier, M., 289.
— sur Mme Guizot, par Ch. de Remusat, M., 567.
Nouvelle-Espagne (Essai politique sur le royaume de la), par Alex. de Humboldt, A., 604.
Nouvelles scientifiques et littéraires (IV) : Allemagne, 225, 491, 777. — Antilles, 766. — Californie, 764. — Cap de Bonne-Espérance, 771. — Colombie, 767. — Colonies américaines russes, 763. — Danemarck, 490. — Espagne, 235. États-Unis, 216, 482, 764. — France, 239, 505, 791. — Grande-Bretagne, 219, 486, 773. — Grèce, 234. — Ile de Cuba, 766. — Ile de Sainte-Hélène, 772. — Indes orientales, 484. — Italie, 231, 497, 784. — Paris, 242, 513, 794. — Pays-Bas, 235, 498, 787. — Russie, 224, 489, 776. — Suède, 490. — Suisse, 229, 495, 782.
Numismatique, 56, 203.

O

Observations sur la Pologne et les Polonais, 187.
O'Driscol (*John*). *The History of Ireland*, 378.
Œuvres de lord Byron, 197.
— de A. V. Arnault, 466.
— complètes de Chateaubriand, A., 348.
— — d'Étienne Jouy, 737.
— — de Legouvé, 195.
— — de Montesquieu, 437.
— littéraires de D. F. Martinez de la Rosa, 213.
Œuvres philosophiques de Hemsterhuys, 694.
— poétiques de George Canning, 464.
— de P. Verny, 467.
Ollivier (C. P.). Traité de la moelle épinière et de ses maladies, 163.
Ombre (L') de Didon, élégie d'une jeune personne, couronnée par l'Académie des jeux floraux, 743.
Omodei. Mémoires sur les *espingoles*, et sur les couleuvrines, 56.
O'Neill, *or the Rebel*, 662.
Optique, 800.
Ordre (Mme d'). *Voy.* Suisses.
Ornithologie, 323.
Orsini (N.). *Voy.* Gordini.
Orthopédie, 163.
Ortolan (J. L. E.). *Voy.* Institutes de Justinien.
Ossemens fossiles (Recherches sur les) du département du Puy-de-Dôme, par Aug. Bravard, l'abbé Croiset et Jobert, A., 579.

P

Paccuvius. *Voy.* Stieglitz.
Pachò (J. R.). Voyage dans la Cyrénaïque, etc., A., 360.
Pacini. Lettres sur la lacération de la cristalloïde antérieure, 497.
Papes (De l'autorité prétendue des) sur les couronnes des rois. Notice tirée de la Chronique de Sigebert de Gembloux, 409.
Paquet (*Jos.*). *De actionum liberarum lege suprema*, 696.
Paragrèles, 315.
Paris, 242, 513, 794.
— port de mer. *Voy.* Dupont-Boisjouvin.
Pâris (Alexis-Paulin). Traduction nouvelle des Œuvres de lord

Byron, précédée de sa vie, 197.
Parrot (G. F.). *Voy.* Physique.
Parseval (F. A.). *Voy.* Philippe-Auguste.
Partage des biens communaux en Suède, 490.
Passage (Projet d'un) sous la rivière Mersey, 486.
Pastou. Méthode de musique vocale, 206.
Patin. Éloge de Bossuet, 737.
— L'Académie française lui décerne le prix d'éloquence, 516.
Patriciat. *Voy.* Datta.
Pausanias. *Voy.* Ciampi.
Pavet de Courteille (Ch.). *Voy.* Hygiène.
Pays-Bas, 17, 149, 154, 235, 253, 404, 498, 691, 787.
Peclet (E.). Traité d'éclairage, 168.
Peine de mort. *Voy.* Ducpetiaux.
Peinture, 816.
Pelagonius. *Voy.* Cioni.
Percy (P. F.). *Voy.* Laurent.
Pestalozzi. Instituts d'éducation fondés à Yverdun, 782.
— Publication de ses écrits, 783.
Petit (Le) Bossu, ou les Voyages de mon oncle, par Fréd. Reuveroy, 411.
— Le Producteur français, par Charles Dupin, 518, 713.
Petit-Jean. *Voy.* Établissement industriel.
Phalantée (Sylvain). *Voy.* Alexandréide.
Pharmacie. *Voy.* Foy.
Philippe-Auguste, poëme héroïque en douze chants, par F. A. Parseval, A., 102.
Philologie, 140, 397, 674, 676.
Philosophie, 140, 397, 411, 440, 694, 696, 807.
— platonique (Principes de la), par P. G. Van Heusde, 695.
— de l'esprit humain. *Voy.* Dugald-Stewart.
— morale. *Voy.* ibid.
Physiologie, 483.
Physiologie intellectuelle. *Voy.* Fossati.
Physique, 40, 42, 168, 317, 488 797.
— (Traité élémentaire de), C. Despretz, 700.
— expérimentale. *Voy.* Pouillet.
— (Entretiens sur la), par G. F. Parrot, 667.
Piazzi (Joseph). *Voy.* Scrofani.
Picard. *Voy.* Trois Quartiers.
Picht (Fréd.). *Voy.* Monumens métalliques.
Pièces dramatiques (Collection des) des auteurs espagnols, 401.
Plaindoux (Étienne). *V.* Girard.
Plana. *Voy.* Bidone.
Plater (C. de). *Voy.* Lettres du roi de Pologne Jean Sobieski.
Plomb carbonaté de Monteponi. *Voy.* Michelotti.
Poésie, 102, 125, 126, 127, 133, 155, 200, 466, 467, 516, 662, 663, 685, 738, 740, 743, 746, 747, 749, 750.
— (La) des Troubadours, etc., par Frédéric Diez, 387.
— dramatique, 147, 201, 267, 388, 401, 521, 522, 677, 742, 781, 810, 811, 813.
Poésies, par Jean Polonius, 198.
— illyriques. *Voy.* Guzla.
— et traductions en vers de Firmin Didot, A., 643.
Poids et mesures, 48, 56.
Poitiers (G. de). *Voy.* Ducs de Normandie.
Poletti (Geminiano). Nouvelle méthode pour trouver les racines imaginaires des équations numériques, 39.
Politique, 142, 177, 182, 192, 193, 409, 604, 658.
Pologne. *Voy.* Observations.
Polonius (Jean). *Voy.* Poésies.
Pommier (Amédée). L'Académie des jeux floraux couronne une de ses odes, 743.
Pontet (D.). A guide to the gender of french substantives, 379.

Ponts et chaussées, 431, 486.
Population de la Colombie, 768.
— du cap de Bonne-Espérance, 771.
— de la Russie, 776.
— de la Prusse, 781.
— des Pays-Bas, 405.
— (De l'excès de la) dans l'Europe centrale, par Weinhold. 670.
Portugal, 57, 657.
Postanovléniia i Pravila, 668.
Postes (Administration des) aux États-Unis, 765.
Pothier. *Voy.* Molitor.
Pouillet (C. S. M. M. R.). Élémens de physique expérimentale et de météorologie, 422.
Poynter. Christianity, or the evidences and character of the christian religion, 657.
Pradier. *Voy.* Nominations académiques.
Précis historique sur l'état actuel de la République argentine (Buenos-Ayres), par Varaigne, M., 5, 553.
Première affaire (La), comédie en prose, par Merville, 811.
Prevost, graveur. *Voy.* Gérard.
Prison (La) de Pompéïa, tragédie en un acte, 522.
Prisons (Sur les causes qui ont porté quelques provinces des États-Unis à abandonner le système disciplinaire en usage dans les) de ce pays, par W. Roscoe, 375.
— (Société de surveillance et d'amélioration des) de Boston, 765.
— (Discipline des) de Boston, 372.
— (Notice sur les efforts, etc., pour améliorer la discipline dans les) de Philadelphie, par Robert Vaux, 372.
— (Compte sommaire relatif au régime intérieur et à la discipline des) de l'État de New-York, 373.
— (Discours au sujet des) pénitentiaires du district de Columbia, par Thomson, 373.
Prix décernés: par l'Académie française, 246. — Par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale de Paris, 249. — Par l'Académie française, 516, 517.
— proposés: par la Société hollandaise des sciences de Harlem, 235, 499. — Par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, 246. — Par plusieurs philantropes, 261. — Par la Société des sciences et des arts du département du Nord, 512. — Par l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 513. — Par l'Académie française, 517. 518. — Par la Société d'utilité publique de Zurich, 679. — Par l'Institut Franklin de Philadelphie, 764. — Par une association de libraires allemands, 781.
Propriétaire-architecte (Le), etc., par Urbain Vitry, 473.
Proverbes dramatiques, par Théodore Leclercq, 742.
— populaires français. *Voy.* Basset.
Puits artésiens, 653.

Q

Quesnel. *Voy.* Mécanique.
Quetelet (A.), C.—B., 154, 694.
— Recherches sur la population, les naissances, les décès, etc., dans le royaume des Pays-Bas, 405.

R

Racines imaginaires des équations numériques. *Voy.* Poletti.
Rage. *Voy.* Girard.
Ramond. *Voy.* Flore.

— Nécrologie.
Randon du Thil. *Voy.* Rêveries.
Raoux. Notice sur un passage remarquable de la Chronique de Sigebert de Gembloux, etc., 409.
Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité de Nantes, 707.
Rapports sur les travaux de l'Académie royale des sciences, pendant l'année 1826, A., 311.
Raymond. Principaux systèmes de notation musicale, etc., 48.
Réclamation au sujet d'un ouvrage de M. Rifé, attribué par erreur à M. Ch. Ph. Reiff, 225.
— de M. Denaix au sujet de ses Essais de géographie méthodique et comparative, 267.
— au sujet de l'Essai historique sur la république de San Marino, par Auger Saint-Hippolyte, 520.
— de M. Bailleul, au sujet d'un article de la Revue Encyclopédique sur l'Enseignement de la géographie, 808.
Recueil de l'Académie des jeux floraux, 743.
— de théories étrangères sur le maniement du sabre, ou l'escrime à cheval, 170.
Recueils périodiques. *Voyez* Journaux.
Règlemens relatifs à l'administration intérieure des théâtres impériaux de Russie, 668.
Regnault (Théodore). *Voy.* Montesquieu.
Reiff (Ch. Ph.). *Voy.* Réclamation.
Reiffenberg (F. de). Résumé de l'histoire des Pays-Bas, 154.
— C.—B., 410, 696.
Religion. *Voy.* Sciences religieuses.
Rémusat (Abel). *Voy.* Contes chinois.
Remusat (Charles de), C.—M., 567.
Renouard (Charles), C.—B., 437, 720.
Report (The first annual) of the acting Committee of the Society for the promotion of internal improvement, etc., 370.
— *of the managers of the Society for the reformation of juvenile delinquents in the city of New-York*, 372.
— *of the board of managers of the prison discipline Society, etc.*, 372.
République argentine (État actuel de la), M., 5, 553.
Résumé géographique de la Péninsule Ibérique, par le colonel Bory de Saint-Vincent, A., 57.
Rêveries (Nouvelles) poétiques, par Randon du Thil, 746.
Révolution d'Espagne, 191.
— française, 87.
— de Naples, 722.
— des Pays-Bas, 253.
Revue de l'Histoire universelle moderne, 185, A., 340.
— du siècle, satire anglaise, 126.
— (Suite de la) des journaux des départemens de France, 474, 759.
— des sociétés savantes, littéraires, etc., de la Grande-Bretagne, 488, 733.
Rey (Joseph). *Voy.* Institutions judiciaires.
Rhétorique, 457.
Richard (T.), C.—B., 168, 709.
Richelieu (Duc de). *Voy.* Monument.
Rigollot fils, C.—B., 705.
Rime e prose di alcuni Cinofili, 685.
Rivarol. *Voy.* Dictionnaire classique.
Rizo (Jacovaky) Néroulos. Cours de littérature grecque moderne, publié par Jean Humbert, A., 632.

Robineau Desvoidy. *Voy.* Insectes.
Rôdeur (Le) français, ou les Mœurs du jour, par B. de Rougemont, 201.
Romans, 128, 380, 469, 664, 753, 755.
Roscoe (*William*). *A brief statement of the causes which have led to the celebrated system of penitentiary discipline*, *etc.*, 375.
Rosmini (Charles de). *Voy.* Nécrologie.
Rossi. De nonnullis monstruositatibus in internis humani corporis partibus, 43.
— Observations anatomico-pathologiques sur l'hydrophobie, 45.
Rougemont (B. de). *Voy.* Rôdeur.
Rouveroy (Fréd.). *Voy.* Petit Bossu.
Rügens metallische Denkmäler, 138.
Rusconi (P. M.). *Voy.* Albéric.
Russie, 132, 224, 385, 489, 666, 776.

S

Saint-Marc-Girardin. Éloge de Bossuet, 737.
Saint-Maurice. Histoire des campagnes d'Allemagne, etc., 725.
Saint-Oueu (Mme de). Histoire de France, 180, 721.
Salfi (Fr.), C.—B., 396, 401, 687. — N., 234, 785, 787.
Salvandy (N. A. de). *Voy.* Lettres du roi de Pologne.
Salverte (Eusèbe), C.—B., 722.
Sambin (J.). *Voy.* Médecin.
Santé publique, 707.
Sartoris. *Voy.* Barrège.
Sauterelles (Des) et des moyens de les détruire, par A. Stoïkovitch, 666.
Say (J. B.), C.—M., 529.
Schedoni (*P.*). *Alcuni sguardi sopra la scienza della legislazione del Filangieri*, 684.
Schiller. La Fiancée de Messine, tragédie, traduite en vers italiens, par W. E. Frye, 677.
Sciences médicales, 43, 45, 47, 122, 161, 162, 163, 165, 422, 702, 704, 705, 706, 777.
— morales et politiques, 65, 177, 325, 433, 590, 716.
— physiques, 36, 156, 311, 412, 579, 697.
— religieuses, 130, 145, 178, 235, 657.
Scott (*Walter*). *The life of Napoleon*, 123, A., 617.
— Même ouvrage traduit en français, 190, A., 617.
Scrofani (*Saverio*). *Elogio di Giuseppe Piazzi*, 685.
Senior's (*N. W.*). *Introductory lecture on political economy*, 658.
Séroux d'Agincourt (J. B. L. G.). Histoire de l'art démontrée par les monumens, etc., traduite en italien par Étienne Tiocozzi, 686.
Sette (Vincent). Mémoire sur la couleur rouge que contractent certaines substances alimentaires, etc., 144.
Sévigné (Mme de). Lettres inédites, 464.
Seymour (Mme Fanny), C.—B., 381.
Shakespeare. Macbeth, tragédie, traduite en vers italiens par W. E. Frye, 677.
Siegenbeek. Précis de l'histoire littéraire des Pays-Bas, traduit du hollandais par J. H. Lebrocquoy, 410.
Sismondi (J. C. L. de), C.—A., 65, 604. — N., 267.
Sociétés savantes et d'utilité publique :
— aux *États-Unis :* Société formée à Philadelphie pour les améliorations intérieures en Pensylvanie, 370. — Société établie à New-York pour la réforme des jeunes criminels, 372. — Société pour la disci-

pline des prisons de Boston, 372. — Institut Franklin de Philadelphie, 764. — Société de surveillance et d'amélioration des prisons de Boston, 765.
— aux *Indes orientales :* Société des sciences et arts de Batavia, 655.
— de la *Grande-Bretagne* (à Londres) : Société pour la propagation des connaissances utiles; celle des sciences physiques; celle des sciences physiques de la Cité; et la Société géologique, séante Lincoln's Inn Fields, 488. — Société géologique séante Bedford-Street; celles d'agriculture, et d'horticulture; Société astronomique, 489. — Société royale de littérature; Institution de Londres, 773. — Institution Russel; Institution littéraire de l'Ouest, 774. — Institution littéraire et scientifique de la cité de Londres; Société métropolitaine littéraire; Société littéraire française, 775.
— en *Suisse :* Société de lecture de Genève, 495. — Société suisse d'utilité publique 677.
— en *Italie :* Académie royale des sciences de Turin, 37. — Académie des sciences, lettres et arts de Pistoia, 785. — Académie du Tibre, 785.
— dans les *Pays-Bas :* Institut royal, 19. — Académie royale des sciences et des belles-lettres de Bruxelles, 20. — Société des sciences de Harlem, 20, 235, 499. — Société de littérature Néerlandaise, de Leyde, 21. — Société Zéelandaise des sciences, de Middelbourg, 21. — Société provinciale des sciences et arts d'Utrecht, 21. — Société Hollandaise des beaux-arts et des sciences, 21. — Société d'utilité publique (*Tot nut van't Algemeen*), 22. — Société Néerlandaise des sciences économiques et industrielles, établie à Harlem, 23. — Fondation Teylerienne de Harlem, 23. — Société de Félix Meritis, à Amsterdam, 23. — Plusieurs sociétés de physique, 24.
— en *France* (dans les départemens) : Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, 208. — Société d'assurance, établie à Nancy, contre l'incendie et contre la grêle, 240. — Académie des sciences : arts et belles-lettres de Besançon, 473. — Société d'agriculture, des sciences et des arts de Douay, 512. — Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 513. — Académie des jeux floraux de Toulouse, 743. — Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, 755. — Société des lettres, sciences et arts de Metz, 756. — Société de lecture de Lyon, 792. — Société industrielle du département de la Drôme, 793.
— (à Paris) : Institut. Académie des sciences, 242, 311, 513, 794. — Académie française, 246, 516. — Académie des inscriptions et belles-lettres, 246. — Académie des beaux-arts, 247. — Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 248. — Société d'éducation, 251. — Société d'horticulture, 510, 799.
Soirées (Les) du dimanche, ou le Curé de village, leçons de morale pratique, par Mme Élisabeth Celnart, 179.
Sorelli (*Guido*). *Il Paradiso perduto*, 125.

Soulange-Bodin. Fondateur et directeur du jardin de Fromont, 510.
— Discours sur l'importance de l'horticulture, etc., 419.
Soumet. *Voy.* Émilia.
Sourds-muets (De l'éducation des) de naissance, par Degérando, 433.
— (Manuel d'enseignement pratique des), par Bébian, 435.
— (Institut des) d'Yverdun, 783.
Souscription ouverte à Paris, pour une médaille en l'honneur de M. Canning, 519.
— aux États-Unis en faveur des Grecs, 216.
Souvenirs de la Révolution française, par Héléna Maria Williams, traduits en français, A., 87.
Sphères concentriques. *Voy.* Symmes.
Stassart, C.—B., 411.
Statistique, 171, 273, 405, 433, 680, 768, 771, 776, 781.
— (Philosophie de la), par Melchior Gioja, 394.
— (Recherche de) médicale sur la ville de Livourne, par J. Gordini et N. Orsini, 396.
— du département de l'Aisne, par Brayer, 714.
— industrielle, 764.
Statistiques (De l'objet et de l'utilité des), par J. B. Say, M., 529.
Stérilité (De la) de l'homme et de la femme, et des moyens d'y remédier, par V. Mondat, 704.
Stieglitz (*H.*). *De M. Paccuvii Duloreste*, 676.
Stoeber (D. E.), C.—N., 762.
— *Voy.* Leçons allemandes.
Stoikovitch (*A.*). *O Sarantché*, 666.
Stray leaves including translations from the lyric poets of Germany, 127.
Strobel (*A. G.*). *Beytrâge zur deutschen Literatur und Literär-Geschichte*, 761.
Suckau (W.). *Voy.* Langue allemande.
Suède, 490.
Sueur-Merlin, C.—A., 585.
Suisse, 141, 229, 392, 495, 677, 782.
Suisses (Les) sous Rodolphe de Habsbourg, par Mme la baronne d'Ordre, 755.
Symmes. Theory of concentric spheres, 117.
Système pénal (Du) et du système répressif, etc., par Charles Lucas, 442.

T

Tableau descriptif du château et du parc de Versailles, par Vasse de Villiers, 176.
Taillandier (A.), C.—A., 325.
Talma (Notice sur), M., 289.
Tamburini. *Voy.* Nécrologie.
Technologie. *Voy.* Arts industriels.
Terquem. Manuel d'algèbre, 708.
Teyssèdre (A.). Théorie et règles du jeu de billard, 429.
Théâtres : de Londres, 487. — des Pays-Bas, 25. — de Paris, 267, 521, 810. — Théâtre anglais de Paris, 811.
— de Russie. *Voy.* Règlemens.
Théologie. *Voy.* Sciences religieuses.
Thomson. *Voy.* Prisons du district de Columbia.
Timkovsky (*G.*). *Poutéschéstvïé v' Kitaï*, 385.
Tiocozzi (Étienne). *Voy.* Seroux d'Agincourt.
Tomaseo (*N.*). *Della Mitologia, Discorso, etc.*, 401.
Topographie, 176, 397.
Tourneur. *Voy.* Dessables.
Traductions :
— en *anglais*, de l'allemand, 127, 783.

— en *français*, de l'allemand, 160, 170, 700, 783; — de l'anglais, 87, 190, 197, 421, 464, 590, 617, 700; — du chinois, 753; — du grec, 643; — du hollandais, 410; — de l'illyrien, 463; — de l'italien, 716; du latin, 181, 186, 194, 446, 643, 717; — du polonais, 188.
— en *italien*, de l'allemand, 677; — de l'anglais, 125, 677; — du français, 686; — du grec, 397; — du latin, 686.
Trois Quartiers, comédie en prose, par Picard et Mazères, 267.
Truffes. *Voy.* Turpin.
Turles (Ch.). Résumé de la littérature ancienne et moderne, 460.
Turpin. Mémoire sur l'organisation et la reproduction de la truffe, 794.
Turquie, 177, 670.

U

Uechtritz (*B. d'*). *Alexander und Darius*, 388.
Universités :
— des Pays-Bas, 18, 499; — de Halle, en Saxe, 491.

V

Vaccine (La) justifiée, ou le Père de famillle et son médecin, par Dudon, 179.
— (Introduction de la) dans la Californie, 764.
— Ses progrès dans les provinces russes de la Baltique, 777.
Vallejo (*Jose Mariano*). *Compendio de matematicas puras y mistas*, 211.
Van Dam Van Isselt. *Leonard en Lotje*, 155.
Vanderjagt (*G.*). *Grondbeginsels der Meetkunst*, 691.
Van de Weyer. Œuvres philosophiques de F. Hemsterhuys, 694.
Van Halen (D. Juan). Mémoires, 191.
Van Heusde. *Initia philosophiæ platonicæ*, 695.
Varaigne, C.—M., 5, 553.
Vassalli-Eandi. *Voy.* Carena et Berutti.
Vasse de Villiers. *Voy.* Tableau descriptif.
Vaux (Robert). *Voy.* Prisons de Philadelphie.
Verardi. Manuel du destructeur des animaux nuisibles, 420.
Vergniaud (P. E.). *Voy* Méditations.
Verhandlungen (*Neue der schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft*, 677.
Verny (P.). Œuvres poetiques, recueillies par P. J. J. Boudet, 467.
Versailles. *Voy.* Tableau.
Vice (*The reigning*), *a satirical essay*, 663.
Victor (P.). *Voy.* Harald.
Vie de Napoléon, par Walter Scott, 123, 190, A., 617.
— de Guillaume-le-Conquérant, par G. de Poitiers, 186.
— de la haute société, roman anglais, 380.
Viers (J. de). *Voy.* Muller.
Vigne (Culture de la) en Crimée, 490.
Villenave, C.—A., 102.
Virus rabique. Voy. Girard.
Vital (Oderic). Histoire de Normandie, publiée en français par Guizot, 186.
Vitry (Urbain). *Voy.* Propriétaire-architecte.
Voiart (Mme Élise). La Femme, 470.
Voss (J. H.). Anti-Symbolique, 669.
Voyage aux États-Unis et au

Canada, par Frédéric Fitzgerald de Roos, 374.
— de Buenos-Ayres à Potosi, etc., par le capitaine Andrews, 656.
— en Chine, par la Mongolie, par George Timkovsky, 385.
— dans la Cyrénaïque et la Marmarique, etc., par J. R. Pachò, A., 360.
— à Madère et en Portugal, 657.
— métallurgique en Angleterre, etc., par Dufrénoy et Élie de Beaumont, 176.
— à Saint-Léger, et autres poésies, par de Labouisse, 750.
Voyages (Histoire générale des), par C. A. Walkenaer, A., 585.
Vulpes (Benoît). Discours prononcé pour l'inauguration du buste en marbre de Dominique Cotugno, 399.

W

Walkenaer (C. A.). Histoire générale des Voyages, A., 585.
Warin (A.). Influence du commerce sur la prospérité du royaume des Pays-Bas, 149.
Warnkoenig (L. A.), C.—N., 229.
Weinhold. Von der Uebervölkerung in Mitteleuropa, 670.
White (J.). *Voy.* Art vétérinaire.
Widow's tale (The), and other poems, by B. Barton, 663.
Williams (Helena Maria). *Voy.* Souvenirs de la Révolution française.

Y

Yates (John Ashton). Essays on currency, etc., 659.
Young. *Voy.* Nomination académique.

Z

Zeitgenossen, 139.
Zoologie, 258, 414.

FIN DE LA TABLE DU TOME XXXV.

ERRATA DU TOME XXXV.

Cahier de Juillet. Page 6, ligne 20, supprimez les deux virgules qui séparent les mots *dans ce livre* de ce qui suit et de ce qui précède; p. 7, l. 4, mettez une virgule après le mot *méridionale;* p. 11, l. 5, *toute entière*, lisez : *tout entière;* p. *ibid.*, l. 18, mettez une virgule après *Don Pedro;* p. 13, l. 31, mettez une virgule après *Chili;* p. 14, l. 26, *nécessaire*, lisez : *nécessaires;* p. 74, l. 27, *s'éleva*, lisez : *s'éleva;* p. 90, l. 25, *rien n'anonce*, lisez : *rien n'annonce;* p. 109, l. 13, renfermez entre deux virgules les mots *élevés en waste pyramide;* p. 110, l. 7, mettez une virgule à la fin du vers; p. 118, l. 34, *calembour*, lisez : *calembourg*, et mettez un point-virgule, au lieu d'une virgule, après le mot *quelquefois;* p. 126, l. 22, *The age Reviewed*, lisez : *The Age reviewed;* p. 128, l. 17 et 18, mettez une virgule devant le mot *dont*, répété dans ces deux lignes; p. 149, l. 10 et 19, *crániologie*, lisez: *crânologie;* p. 192, l. avant-dernière, *révolutions*, lisez : *résolutions;* p. 197, l. 3, *éloigneront*, lisez: *éloignent;* p. 198, l. 20, *intitulé*, lisez : *intitulée;* p. *ibid.*, l. 30, *muses*, lisez : *Muses;* p. 199, l. 15, mettez une virgule après le mot *tranquille;* p. 200, l. 40, mettez un point-virgule, au lieu d'un point, à la fin du vers; p. 207, l. 10, mettez, au lieu du point, un point interrogatif; p. 216, l. 7, mettez une virgule devant le mot *dont;* p. 219, l. 18, *son*, lisez : *sont;* p 225, l. 2, supprimez la virgule; p. *ibid.*, l. 27,

d'autant préjudiciable, lisez : *d'autant plus préjudiciable ;* p. 251, l. 11, *mouture*, lisez : *monture ;* p. 270, l. 24, mettez une virgule après le mot *vérité*.

*Cahier d'*AOUT. Page 280, ligne 1re, 650 fr., lisez : 550 fr. ; p. *ibid.*, l. 2, 1,350 fr., lisez : 1,450 fr. ; p. 289, l. 25, *toute entière*, lisez : *tout entière ;* p. 301, l. 9, *Czar*, lisez : *Tsar ;* p. 302, l. 15, *inspirèrent*, lisez : *inspiraient ;* p. 385, dernière ligne, ajoutez ce renvoi : (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 467-469) ; p. 401, l. 3 de l'article ESPAGNE, 12 *vol.*, lisez : 6 *vol.* ; p. 402, l. 39 et 40, *quelquefois*, lisez : *le plus souvent ;* p. *ibid.*, l. 40, *plus souvent*, lisez : *quelquefois ;* p. 461, l. 9, au lieu du point-virgule, mettez une virgule ; p. 462, rétablissez ainsi la dernière phrase de l'alinéa qui se termine sur cette page : *ou, ce qui devient plus blâmable et que nous ne croyons permis dans aucun cas, à les copier littéralement, sans indiquer les sources ;* p. 489, l. 1re de l'article RUSSIE, *Aimphéropol*, lisez : *Simphéropol*.

Cahier de SEPTEMBRE. Page 577, ligne 9, *présent*, lisez : *présente ;* p. 667, l. 20, *Mésiatzoslov*, lisez : *Méciatslof ;* p. 686, l. 7, *Navagaro*, lisez : *Navagero ;* p. *ibid.*, l. 8, *Fontanna*, lisez : *Fontana ;* p. 690, l. 5, *d Milan*, lisez : *de Milan* ; p. 786, l. 14, *Sevao*, lisez : *Serao ;* p. 802, l. 9, *Charagne*, lisez : *Chara ;* p. *ibid.*, l. 21, *et qui établit*, lisez : *et il s'établit ;* p. *ibid.*, l. 26, *discortianation*, lisez : *discontinuation*.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

WORKS RECENTLY PUBLISHED

BY

TREUTTEL AND WÜRTZ,

TREUTTEL, JUN. AND RICHTER,

Foreign Booksellers to the King,

30, SOHO SQUARE.

1.

THE FOREIGN QUARTERLY REVIEW,

No. I., *in* 8*vo.*, *price* 7*s.* 6*d.*

CONTENTS.—I. Condé's History of the Dominion of the Arabs in Spain.—II. On the Supernatural in Fictitious Composition—Works of Hoffman.—III. Dumas's History of the Campaigns from 1799 to 1814.—IV. Deville's Letters on Bengal.—V. Manzoni's Italian Tragedies.—VI. French Books on Gastronomy. — VII. Berard on the influence of Civilization on Public Health.—VIII. Schubert's Travels in Sweden.—IX. Dutrochet on Vital Motion in Animals and Vegetables.—X. Rizo on Modern Greek Literature.—XI. Botta's History of Italy.—Miscellaneous Literary Notices, No. I.—List of the principal Works published on the Continent from January to June, 1827.

"The first number of a periodical work, exclusively devoted to the literature of other countries, has just been published under the title of *The Foreign Quarterly Review*. The object of this undertaking appears to us to be one of no inconsiderable utility. There issue from the presses of the continent many important works, of which only a very vague and imperfect account is obtained in this country long after they are published. There was therefore wanting a channel through which regular and accurate information of this description might be conveyed, not only to the general reader, but to those who compose the more literary portion of the public, and whose taste and pursuits make them feel an interest in the whole circle of the labours of the republic of letters. It is true that the reviews already published occasionally notice foreign publications, but this task is likely to be better executed in a work, of which that branch of literature is the undivided object. The division of labour has its advantages in intellectual as well as in other pursuits. From the slight glance which we have yet been able to take of the Review before us, we are persuaded that the expectations, which considerations such as those to which we have adverted must suggest, will not be disappointed." After noticing the two first articles, it proceeds.—"These two articles are said to be from the pens of Mr. Southey and Sir Walter Scott. The nature of the subject will sufficiently indicate to whom each respectively belongs. We have not time to say a word upon the other articles, except that, as far as we have looked at them, they deserve to be mentioned with approbation, and that when we have room we may, perhaps, return to them. The Review concludes with a very copious and useful collection of Miscellaneous Literary Notices."—*Times.*

"This work promises to fill up a blank which, with all their fitness of means and command of talent, the *Edinburgh* and *Quarterly* Reviews might have attempted in

vain to occupy. Great as may have been the public expectation, (and the announcement of the work excited no slight attention,) the number now before us will not disappoint its readers. There is in every page evidence of vast resources, and extensive intellectual attainments. We recognize, if we mistake not, the descriptive beauties and masterly hand of a Scott—the high attainments and elegant diction of a Southey—and the splendid talents of the best contributors to some of our most popular periodicals."—*New Times.*

"We have just received the first number of a Journal, which is to make foreign productions popularly known in England, and which, if it be conducted on this principle, will fill a large void in our periodical literature. From the hasty glance which we have yet been able to throw over its contents, it promises, we think, to fulfil our best hopes." After noticing some of the leading articles, it concludes.—"There are, also, some light and pleasant articles in the Review, and, judging from a very spirited translation (at the end of an article on Italian Tragedy) of an Ode on the Anniversary of Buonaparte's Death, which we subjoin, we should suppose there are among the reviewers poets of no ordinary talents."—*Morning Chronicle.*

"As far as considerable elegance of writing, striking powers of thought, copious learning, and versatility of talent, can make a Review popular, this possesses every claim on public attention."——"On the whole we are delighted with this opening number of the 'Foreign Quarterly Review,' and if talent, chastised by judgment, be a test of success, we do not hesitate to predict its popularity."—*Sun.*

"Inasmuch as the objects proposed by the Editors of the *Foreign Quarterly Review* are in our eyes extremely valuable, we are disposed to look with peculiar favour on the bold attempt they have made to carry them into effect. The *Foreign Quarterly* is in appearance and temper a kind of twin publication with the quieter specimens of the *Quarterly* of Albemarle Street, and ought to be considered as the *pendant* of that publication. As far as the first number of a periodical is a specimen, this undertaking may be pronounced to be one of an extremely respectable description. Its contributors appear to be men of information, industry, and good sense."—*Atlas.*

"In continuation of what we said lately regarding the New Quarterly Review of Foreign Literature, we are happy to inform our readers, that, having seen an early copy of the first number, we are able to speak more confidently in approbation of the work. This number promises well; and, by active exertion on the part of the editors, we have little hesitation in saying, that it will not only supply a great deficiency in our literature, but also become eminently popular."——"In several of the papers here presented to us, we think we can unequivocally recognize the style of those well-known and highly eminent authors, to whom we before alluded as being engaged in supporting the undertaking."—*Literary Gazette.*

"We think highly of the utility of this work, which seems to us well calculated to supply what is indisputably a desideratum in our literature. The literature of France, Germany, and other countries, which is prolific at this day beyond all previous example, undoubtedly presents a vast mass of materials for criticism and speculation. To active and inquisitive persons in Britain, it is of some importance to know how the human mind is occupied in other countries—what new ideas are thrown out—what discoveries made—and in what tract speculation runs. If the reviewer supplies us with information on these points, we are in his debt; and the general views and luminous abstracts with which he presents us are so much the more valuable, if a foreign language, or any other circumstance, deny us access to the originals. To the English reader it is of no consequence from what source the reviewers draw their materials; his only anxiety is to be made acquainted, as speedily and as early as possible, with everything new in the world of intellect. . . . . 'Foreign Reviews' like this will correct, though they cannot altogether remove, the inequalities in the distribution of knowledge. They will naturalize the more important truths that spring up in a foreign soil; they will point out the land-marks of research, discussion and speculation among our neighbours; and when they do not give minute information, they often indicate the channel through which it is to be obtained.

"The first number, now before us, of the *Foreign Quarterly Review* affords a favourable specimen of the talents of the conductors. It is handsomely got up, so far as

regards paper and type, and contains eleven articles, which are in general ably written and interesting."——"The short Literary Notices at the end, selected from the continental journals, are extremely useful, and should, in our opinion, be much enlarged in future numbers. Last of all comes a List of Books, nearly 400 in number, published on the continent between January last and July, which list, if continued on the same scale, will be very valuable. As a whole, the number is good, and merits every encouragement."—*Scotsman.*

"The principle upon which this journal sets out is so excellent, and the work itself is so well calculated to supply a great desideratum in our periodical literature, that we are equally surprized it did not sooner occur to some enterprizing publisher, and convinced that, with ordinary diligence and activity, the project must be crowned with success. . . . . Let the reader only reflect that France, Germany, Italy, Spain, Portugal, Denmark, Sweden, Russia, &c. each possess a national literature; that in each science has been more or less cultivated, and in some (as in France) with more success than among ourselves; that French literature has now become a branch of polite education in this as well as in other countries; that Germany annually sends forth thousands of volumes in all the departments of human knowledge, and holds the first rank in philosophy, criticism and erudition; that the genius of Italy, cramped as it is by the baleful influence of despotism, is hardly less prolific than that of Germany; that Spain and Portugal, amidst all their political misery and degradation, occasionally produce works deserving of European notoriety; and that even the third and fourth rate kingdoms and states contribute their share to the great mass of human knowledge; let the reader, we say, reflect on these circumstances, comparing them with the cursory and trivial notices which we have formerly had of foreign publications, and he will no longer entertain a doubt that a Journal like that before us, devoted exclusively to this hitherto neglected field of criticism, is calculated to supply one of the most obvious, and at the same time remarkable, desiderata in the periodical literature of the day. Such being our conviction of the necessity for a work of this sort, we feel a double gratification in being able to bestow our honest and hearty commendation on the first number. Though got up under all the difficulties and disadvantages incident to a new and great undertaking, and, of course, inferior upon the whole to what subsequent numbers will undoubtedly prove, it is nevertheless a highly creditable production in every point of view, and in talent, ability, and editorial skill, will not suffer much by a comparison with journals of established reputation. Several of the articles, indeed, are from the pens of our most celebrated writers, and not unworthy of the fame which they have acquired."—*Caledonian Mercury.*

"It was time that a Foreign Review should be published to fill the void left in our periodicals, and to show us, that if we are now at the head of civilization, the other countries of Europe are not so surrounded by the clouds of ignorance as we are inclined to suppose, notwithstanding the notorious disadvantages under which they unfortunately labour. This is now no more a desideratum, and such a Review we are happy to announce to our readers. Its first number has just been published, under the title of the *Foreign Quarterly Review*, and, we venture to say, that the manner in which it makes its appearance promises that it will one day rival with our best publications."—*Edinburgh Weekly Chronicle.*

"We have been somewhat dilatory in noticing this publication, but we shall not, on that account, exert ourselves the less to do it justice, now that we have taken up the pen. Among the numerous strictures that have appeared in the columns of our contemporaries, we have not seen one decidedly hostile to the object of the work, or inclined to under-rate the very splendid talents which have been put in requisition to establish it. Though we are at all times given to maintain an unbiassed opinion on literary as well as political subjects, we are glad that in this instance our judgment accords pretty nearly with that of our brethren. A periodical work, exclusively devoted to foreign literature, established on a popular basis, and supported by writers of acknowledged eminence, cannot fail to prove of immense utility."——"To conclude, we sincerely hope that the Foreign Review will obtain that hold of the public opinion which it so obviously deserves; and if the Second Number does not disappoint the promise of its precursor, we shall be among the readiest of its friends to hail its appearance."—*Edinburgh Observer.*

No. II. will be published at the end of October.

WORKS RECENTLY PUBLISHED

2.

HISTORY of the WAR in the PENINSULA, under NAPOLEON; to which is prefixed, A VIEW of the POLITICAL and MILITARY STATE of the FOUR BELLIGERENT POWERS. By GENERAL FOY. In Two Volumes, 8vo., with a Portrait of the Author, price 1*l.* 15*s.* The Second Volume, in two parts, just published, may be had separately, price 1*l.* 1*s.* Besides a Preface by the English Editor, the translation contains a General Index to the work, an advantage which it possesses over the original.

Of the Publishers may be had the Original French Edition in Four Volumes, 8vo. with a separate Atlas of Six Maps and Plans, price 2l. 10s. The Atlas, separate, 10*s.*

3.

HISTORY of the EXPEDITION to RUSSIA, undertaken by the Emperor NAPOLEON, in the Year 1812. By GENERAL COUNT PHILIP DE SEGUR. Sixth Edition, Revised and Corrected. To which is prefixed a Biographical Sketch of the Author. With Frontispieces, containing ten Medallion Portraits of the two Emperors and their principal Commanders, and two Views, also a Map of the Countries between Paris and Moscow. In Two Volumes, post 8vo. price 16*s.*

A Few Copies are Printed in Two Volumes, Demy 8vo. with the Frontispieces on India Paper, price One Guinea.

"Here and elsewhere we quote, as a Work of complete authority, Count Philip de Segur's account of this memorable Expedition. The Author is, we have always understood, a man of honour, and his Work evinces him to be a man of talent. We have had the opinion of several officers of high character, who had themselves served in the campaign, that although unquestionably there may be some errors among the details, and although in some places the Author may have given way to the temptation of working up a description, or producing effect by a dialogue, yet his narrative on the whole is candid, fair, and liberal."—*Sir Walter Scott's Life of Napoleon,* vol. vii. p. 217, *note.*

Of the Publishers may also be had, the eighth Edition of the French Original, in Two Volumes, 8vo. with an Atlas of Five Portraits and Two Views, price 28s.; or in Two Volumes, 18mo. with Plates and Map, price 15s.

The Atlas of Plates to the French Edition may be had separately, price 6s.

4.

ELEMENTS of UNIVERSAL HISTORY; containing a Selection of the most Remarkable Events. Arranged in a Course of Lessons for the use of Schools and Young Persons. Translated, with Alterations and Additions, from the German of G. G. BREDOW, Professor of History in the University of Breslau, Author of the Tables of Literary History, &c. Neatly printed in 12mo. price 5*s.*

5.

IMMORTALITY or ANNIHILATION. The Question of a Future State discussed and decided by the Arguments of Reason. In post 8vo. price 8*s.* 6*d.*

"There is much sound sense, sound principle, and sound argument in this Volume. The Work possesses strong and just claims to respect and attention, in the rational and temperate spirit which every where pervades it, in the clear and intelligible principles upon which the arguments are grounded, and in the Author's uncommon earnestness in the sacred cause which he advocates. We never met with a Work we could more strongly and urgently recommend to general attention and perusal."—*British Traveller,* June 30.

"This is a Work evidently penned with the best intentions. It is written by a rational and calm inquirer into the future existence of man, and terminates in a summary of all the arguments which appear to make for the immortality of the soul, independently of revelation. . . . . On the whole we are much pleased with this book, not because it strengthens human vanity, by flattering its hopes, but because it tends to aid inquiry, by a mode open to men of all creeds and nations, and thereby to help the cause of virtue, where the doctrines of revelation do not prevail."—*New Monthly Magazine,* Jan. 1827.

6.

RECOLLECTIONS of EGYPT. By the BARONESS VON MINUTOLI. With a Coloured Portrait of Mahomet Ali Pacha. Post 8vo. price 9s.

" The chief attraction of these ' Recollections' consists, not in elaborate details of Egyptian Antiquities, but in the personal adventures of the fair Author. To these she has judiciously assigned a prominent position, and by dwelling so much on them, she has not only given variety to her Work, but a certain air of romance, which greatly enhances its interest."——" Her Translator assures us that her Work has been already well received on the continent; an assertion which we the more readily believe, as the Volume is written in a very agreeable style. We may add, that the English Version does the Original full justice."—*Monthly Review, Feb.* 1827.

7.

SECRET MEMOIRS of the ROYAL FAMILY of FRANCE during the REVOLUTION; with original and authentic Anecdotes of contemporary Sovereigns, and other distinguished Personages of that eventful period, now first published from the Journal, Letters and Conversations of the PRINCESS LAMBALLE. By a LADY of RANK, in the confidential service of that unfortunate Princess. In Two Volumes, 8vo. with a Portrait of the Princess, and the Cipher of Marie Antoinette.

" Notwithstanding the many Memoirs already published relative to the period of which these Volumes treat, the present contribution to its illustration will be received with a high degree of interest. Of the authentic nature of these revelations, we do not imagine that any doubt can be entertained," &c.—*Literary Gazette.*

8.

The CABINET of FOREIGN VOYAGES and TRAVELS, or Selections from the most recent and interesting Journals of eminent Continental Travellers, that have not before appeared in an English dress. In Two Volumes, 18mo. with Engravings, price 14s. each, in a case.

9.

EUROPE IN MINIATURE:—A Geographical Amusement. In a handsome gilt and ornamented box, with Fifteen Coloured Maps, and Fifty six explanatory Cards, price 15s.

" This is at the same time one of the prettiest and most useful Christmas presents for young people which we have seen at this season. Within a very small compass, Geographical Sections of every part of Europe are cleverly divided; and either by considering these separately, or by combining them together, the youthful students are, while amused, taught what it must be very useful for them to remember all the rest of their lives. The plan is excellent," &c.—*Literary Gazette, Dec.* 23.

10.

MEMORIALS OF COLUMBUS. Or a Collection of authentic Documents of that celebrated Navigator; now first published from the Original Manuscripts, by authority of the Decurions of Genoa; preceded by a Memoir of his Life and Discoveries. Translated from the Spanish and Italian. In 8vo. with a Portrait and Engravings, price 18s.

11.

ABEN HAMET, the Last of the ABENCERAGES, a Romance. By the VISCOUNT DE CHATEAUBRIAND. Translated from the French. In 12mo. with a Portrait, Vignette, and Musical Romance, price 7s.

Also, the original French, printed in the same size, and with the same Embellishments, price 7s.

" The style of the original is elegant, animated and delightful; and we know no Volume more eligible to be put into the hands of the French student, to inspire a love of the language, and cultivate a fine taste for its beauties. There is much of descriptive power, as well as of simplicity and pathos, in the tale."—*Literary Gazette.*

12.

LORENZ STARK, a Characteristic Picture of a German Family. By J. J. ENGEL. Translated from the German by J. GANS. In Two Vols. 12mo. price 12s.

13.

THE FRENCH CLASSICS, with Original Notes and Lives of the Authors. By L. T. VENTOUILLAC. First Series, complete in 24 Vols. in 18mo. with Portraits and Engravings - 3*l.* 13*s.* 0*d.*
The same Collection, elegantly bound, calf extra - 7 4 0

The Numbers already published, are,—I. *Elisabeth*, par Madame Cottin; II. & III. *Numa Pompilius*, par Florian; IV. Buffon, *Morçeaux choisis;* V. & VI. *Charles XII.* par Voltaire; VII. *Chaumière Indienne*, par Bernardin de St. Pierre; VIII. *Paul et Virginie*, par le même; IX. & X. *Tragedies de* Corneille; XI. *Choix des Contes Moraux*, par Marmontel; XII. *Belisaire*, par le même; XIII. & XIV. *Pierre le Grand*, par Voltaire; XV. & XVI. *Tragedies de* Racine; XVII. & XVIII. *Télémaque*, par Fenelon; XIX. *Pensées* de Pascal; XX. & XXI. *Tragedies* de Voltaire; XXII. Choix de Morceaux d'Histoire; XXIII. & XXIV. Choix des Comedies de Molière.

The Parts continue to be sold separately.

The Publishers of the French Classics, when returning thanks to the Public for the support their Publication has received, beg leave to make them acquainted with the cause of its temporary termination. Some of the Subscribers to the work have expressed a wish that more works should be added to those already announced, while others have shown regret at the probable length of time which would elapse before the publication was completed. To comply with the wishes of both parties, the publishers have come to the determination of concluding the First Series with the 23d and 24th volumes, and to delay, till the commencement of a Second Series, the publication of those works which some of the Subscribers have expressed a wish to possess.

14.

LETTRES DE DEUX JEUNES AMIES, Elèves d'Ecouen. Par Madame CAMPAN, Superintendante de la Maison d'Ecouen. With Notes, and the Translation of the most difficult passages. By E. DUVARD, Author of the "French Master." In Foolscap 8vo. price 5*s.*

"The Editor has been induced to offer this Work to the Public, by the belief that it is one of the best calculated works in the French language to be put into the hands of children learning that language; and that books of this description are much wanted, as there are but few; and the choice of translation books to be given to children learning a foreign language is of no less consequence than that of a good grammar."—*Editor's Preface.*

15, 16.

A GRAMMAR of the GERMAN LANGUAGE. By G. H. NOEHDEN, Ph. D. LL.D. of the British Museum, &c. Fifth Edition: revised and corrected by the Author before his death. In one thick volume, 12mo. price 10*s.* 6*d.*

Also, by the same Author, printed uniformly with the Grammar, price 8*s.* in boards, EXERCISES to the GERMAN GRAMMAR.

17.

A NEW DICTIONARY, ITALIAN and ENGLISH—ENGLISH and ITALIAN, with the Equivalents in French. By STEFANO EGIDIO PETRONJ, Member of the Grand Italian Academy, and JOHN DAVENPORT. In Three Vols. 8vo. price 2*l.* 10*s. in boards.*

The Third Volume, containing the French, English and Italian, may be had separately, price 14*s.*

18.

VERGANI and PIRANESI'S ITALIAN and ENGLISH GRAMMAR. Exemplified in Twenty Lessons, with Exercises, Dialogues, and entertaining Historical Anecdotes. A New Edition, Corrected, Improved and Enlarged, with Notes and Remarks, calculated to facilitate the study of the Italian Language. By J. GUICHET. In 12mo. price 5*s. bound.*

19.

ORLANDO FURIOSO DI LODOVICO ARIOSTO, conservato nella sua epica integrita, e recato ad uso della studiosa gioventu, da GIOACCHINO AVESANI, Veronese. Con utile annotazioni. Nuova edizione, diligentemente corretta. In Three Volumes, 12mo. price 1*l.* 1*s.*

The Editor has contrived, without at all destroying the unity of the narrative, or mutilating the work, to condense the Orlando into forty-four Cantos. His object has been, to present that celebrated work freed from the impurities which have hitherto rendered it wholly unfit to be put into the hands of the youth of either sex: his motto is, "*Virginibus puerisque canto.*"

The edition now printed has the advantage over that printed in Italy, of having the pronunciation accentuated throughout, by M. Petronj, who has also prefixed a Life of the Poet.

20.

GIL BLAS DI SANTILLANO DEL LE SAGE, tradotto dal Dottor Crocchi Sanese. Secunda Edizione di Londra, publicata e corretta da S. E. PETRONJ. In Five Volumes, 18mo. price 1*l.* 1*s.*

21.

Le AVVENTURE DI TELEMACO, Figliulo d'Ulisse, tradotta dal Linguaggio Francese di Fenelon. Nuova Edizione corretta ed accentuata. In Two Volumes, 18mo. with Plates, 6*s.*

22.

SATIRE DI SALVATOR ROSA, con notizie della sua Vita. In 8vo. with a beautiful Portrait, 7*s.* 6*d.*

This Volume, of which only 250 Copies were printed, forms a desirable accompaniment to Lady Morgan's Life and Times of Salvator Rosa.

23.

MORALE POETICA ITALIANA. Scelta di Massime e Sentenze tratte da' più classici Poeti Italiani. Da P. L. COSTANTINI. In 12mo. with Frontispiece, price 4*s.*

24.

SCELTA DI PROSE ITALIANE, tratte da' più celebri e classici Scrittori, con brevi notizie sopra la Vita e gli Scritti di Ciascheduno. Da P. L. COSTANTINI. Terza Edizione, da Barraco. In Two Volumes, 12mo. price 9*s.*

25.

NUOVA SCELTA DI PROSE ITALIANE, tratte da' più celebri Scrittori Moderni. Da. P. L. COSTANTINI. In Two Volumes, 12mo. price 9*s.*

26.

NOVELLE TRATTE DAL DECAMERONE DI GIOVANNI BOCCACIO, scelte, purificate ed illustrate di Nota Inglesi e di Spiegazioni de' passaggi più oscuri, per uso della gioventù. Da M. SANTAGNELLO. In 12mo. with a Portrait, price 7*s.*

27.

GESENIUS's HEBREW LEXICON to the Books of the Old Testament, including the Geographical Names and Chaldaic Words in Ezra and Daniel. Translated into English from the German, by CHRISTOPHER LEO, formerly Teacher of German and Hebrew in the University of Cambridge, late Professor of German at the Royal Military College, Bagshot, &c. &c. Handsomely printed in 4to. at the Cambridge University Press, Volume the First, price 1*l.* 4*s. in boards.*

28.

NALUS, CARMEN SANSCRITUM, E Mahàbhàrato: Edidit, Latine vertit et adnotationibus illustravit, FRANCISCUS BOPP. In Royal 8vo. price 1*l.* 4*s.*

29.

VIEYRA's DICTIONARY of the PORTUGUEZE and ENGLISH LANGUAGES, in two Parts; Portugueze and English, and English and Portugueze. A new Edition, carefully Corrected, and very considerably Improved, by J. DIAS DO CANTO. With the Portugueze words properly accented to facilitate the Pronunciation to Learners. In Two thick Volumes, 8vo. price 1*l.* 16*s.*

30.

A NEW POCKET DICTIONARY of the PORTUGUEZE and ENGLISH LANGUAGES. In two Parts, viz. Portugueze and English, and English and Portugueze. Abridged from Vieyra's Dictionary, with many Alterations and Improvements. By J. D. DO CANTO. In 18mo. price 10*s.* 6*d. bound.*

31.

A NEW POCKET DICTIONARY of the DUTCH and ENGLISH LANGUAGES; with a Vocabulary of Proper Names, Geographical, Historical, &c. carefully and properly arranged according to the present Spelling adopted in Holland. By J. WERNINCK, D.D. Minister of the Dutch Church in London. In 18mo. price 12*s. bound.*

32.

REVIEW of the PROGRESS of RELIGIOUS OPINIONS during the Nineteenth Century. By J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI, Author of the History of the Italian Republics, History of France, &c. In 8vo. price 3*s.* 6*d.*

33.

PRODROMUS PLANTARUM INDIÆ OCCIDENTALIS hucusque cognitarum, tam in oris Americæ Meridionalis, quam in Insulis Antillicis sponte crescentium, aut ibi diuturne hospitantium; Nova Genera et Species hactenus ignotas complectens. Digessit GULIELMUS HAMILTON, M.D. In One Vol. Post 8vo. with a Coloured Plate, price 5*s.*

34.

ICONES FILICUM: FIGURES and DESCRIPTIONS of FERNS, principally of such as have been altogether unnoticed by Botanists, or as have not yet been correctly figured. By WILLIAM JACKSON HOOKER, LL.D. Regius Professor of Botany in the University of Glasgow, and Fellow of the Royal, Antiquarian, and Linnean Societies of London; and ROBERT KAYE GREVILLE, LL.D. Fellow of the Royal and Antiquarian Societies of Edinburgh, and of the Linnean Society of London.

Fasciculus 1st, 2d, and 3d, handsomely printed in Folio, price 1*l.* 5*s.* each, plain; or 2*l.* 2*s.* each, coloured.

This Work will be included in 12 fasciculi, each consisting of 20 plates, accompanied with as many leaves of description, to appear quarterly. The Descriptions will be written entirely in Latin, and a few remarks added in English; the Plates will be executed with the greatest attention to accuracy, and in the best style of the art, especially in the dissections of the fructification, from drawings made by the Authors. A List of Subscribers will be printed in the last Number.

35.

PHRENOLOGY in connection with the Study of PHYSIOGNOMY. By G. SPURZHEIM, M.D. Part 1.--On Characters. In Royal 8vo. with 34 Plates, price 1*l.* 2*s. in boards.*

Also by the same Author:

1. OUTLINES OF PHRENOLOGY; being also a Manual of Reference for the Marked Busts. Neatly printed in 12mo. with Frontispiece, 2*s.* 6*d. bds.*

2. PHRENOLOGY, or the DOCTRINE of the MIND; and of the Relations between its Manifestations and the Body. Third Edition, greatly improved, with a Frontispiece and 14 Engravings, 8vo. price 16*s. in boards.*

3. A VIEW of the PHILOSOPHICAL PRINCIPLES of PHRENOLOGY. Third Edition, greatly improved, 8vo. 7*s. in boards.*

4. The ANATOMY of the BRAIN; with a General view of the Nervous System. 8vo. with 11 Plates, price 14*s. in boards.*

Avis aux amateurs de la littérature étrangère.

On peut s'adresser à Paris, par l'entremise du Bureau central de la Revue Encyclopédique, à MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17, qui ont aussi deux maisons de librairie, l'une à Strasbourg, pour l'Allemagne, et l'autre à Londres ; — à MM. Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23;—Renouard, rue de Tournon, n° 6; — Levrault, rue de la Harpe, n° 81, et à Strasbourg ; — Bossange *père*, rue Richelieu, n° 60; et à Londres, pour se procurer les divers ouvrages étrangers, anglais, allemands, italiens, russes, polonais, hollandais, etc., ainsi que les autres productions de la littérature étrangère.

Aux académies et aux sociétés savantes *de tous les pays.*

Les Académies et les Sociétés savantes et d'utilité publique, françaises et étrangères, sont invitées à faire parvenir exactement, *francs de port*, au Directeur de la *Revue Encyclopédique*, les comptes rendus de leurs travaux et les programmes des prix qu'elles proposent, afin que la *Revue* puisse les faire connaître le plus promptement possible à ses lecteurs.

Aux éditeurs d'ouvrages et aux libraires.

MM. les éditeurs d'ouvrages périodiques, français et étrangers, qui désireraient échanger leurs recueils avec le nôtre, peuvent compter sur le bon accueil que nous ferons à leurs propositions d'échange, et sur une prompte annonce dans la *Revue*, des publications de ce genre et des autres ouvrages nouvellement publiés, qu'ils nous auront adressés.

Aux éditeurs des recueils périodiques en angleterre.

MM. les Éditeurs des Recueils périodiques publiés en Angleterre sont priés de faire remettre leurs *numéros* à M. Degeorge, *correspondant de la Revue Encyclopédique* à Londres, n° 20, Berners-street, Oxford-street, chez M. Rolandi ; M. Degeorge leur transmettra, chaque mois, en échange, les cahiers de la *Revue Encyclopédique*, pour laquelle on peut aussi souscrire chez lui, soit pour l'année courante, soit pour se procurer les collections des années antérieures, de 1819 à 1825 inclusivement.

Aux libraires et aux éditeurs d'ouvrages en allemagne.

M. Zirgès, libraire à *Leipzig*, est chargé de recevoir et de nous faire parvenir les ouvrages publiés en Allemagne, que MM. les libraires, les éditeurs et les auteurs désireront faire annoncer dans la *Revue Encyclopédique*.

LIBRAIRES *chez lesquels on souscrit dans les* PAYS ÉTRANGERS.

Aix-la-Chapelle, Larnelle fils.
Amsterdam, Delachaux; — G. Dufour.
Anvers, Ancelle.
Arau (Suisse), Sauerländer.
Berlin, Schlesinger.
Berne, Clias; — Bourgdörfer.
Breslau, Th. Korn.
Bruxelles, Lecharlier; — Demat; — Brest van Kempen; — Berthot.
Bruges, Bogaert; — Dumortier.
Florence, Piatti.
Fribourg (Suisse), Aloïse Eggendorfer.
Francfort-sur-Mein, Schaeffer; — Brönner.
Gand, Vandenkerckoven fils.
Genève, J.-J. Paschoud; — Barbezat et Delarue.
La Haye, les frères Langenhuysen.
Lausanne, Fischer.
Leipzig, Grieshammer; — G. Zirges.
Liége, Desoer.
Lisbonne, Paul Martin.
Londres, P. Rolandi, Dulau et Cie; — Treuttel et Würtz; — Bossange.
Madrid, Dennée; — Perès.
Milan, Giegler; — Vismara; — Bocca.
Moscou, Gautier; — Riss père et fils.
Naples, Borel; — Marotta et Wanspandock.
Neuchâtel (Suisse), Grester.
New-York (États-Unis), Thoisnier-Desplaces; — Bérard et Mondon; — Behr et Kahl.
Nouvelle-Orléans, Jourdan; — Roche, frères.
Palerme (Sicile), Pedonne et Muratori; — Bœuf (Ch.).
Pétersbourg, Saint-Florent; — Graeff; — Weyher; — Pluchart.
Rome, de Romanis.
Stuttgart et *Tubingue*, Cotta.
Todi, B. Scalabrini.
Turin, Bocca.
Varsovie, Glücksberg; — Zavadsky.
Vienne (Autriche), Gérold; — Schaumbourg; — Schalbacher.

COLONIES.

Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), Piolet aîné.
Ile-de-France (Port-Louis), E. Burdet.
Martinique, Thounens, Gaujoux.

ON SOUSCRIT A PARIS,

AU BUREAU DE RÉDACTION, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, n° 18, où doivent être envoyés, francs de port, les livres, dessins et gravures, dont on désire l'annonce, et les Lettres, Mémoires, Notices ou Extraits destinés à être insérés dans ce Recueil.

AU MUSÉE ENCYCLOPÉDIQUE, chez BOSSANGE père, rue Richelieu, n° 60;

CHEZ TREUTTEL ET WÜRTZ, rue de Bourbon, n° 17;

REY ET GRAVIER, quai des Augustins, n° 55;

Charles BÉCHET, libraire-comm^re, quai des Augustins, n° 57;

J. RENOUARD, rue de Tournon, n° 6;

ROBET, rue Hautefeuille, n° 12;

A. BAUDOUIN, rue de Vaugirard, n° 17;

DELAUNAY, PÉLICIER, PONTHIEU, LA TENTE, CABINET LITTÉRAIRE, au Palais-Royal.

A LONDRES. — FOREIGN LIBRARY, 20 Berners-street, Oxford-street; TREUTTEL ET WURTZ; BOSSANGE; DULAU ET COMPAGNIE.

Nota. Les ouvrages annoncés dans la *Revue* se trouvent aussi chez ROBET, rue Hautefeuille, n° 12.

PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX, rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.